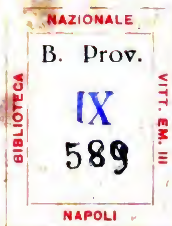
DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE PAR MESSIEURS...




FONDO PROVINCIA

NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
IX
589
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine



B

BABA. OIS. — Synonyme de Pélican blanc. *Voyez* PÉLICAN.

BABAN. INS. — On donne ce nom, sur les côtes de Nice, à un insecte qui détruit les Oliviers et qu'on rapporte au genre *Thrips*. *Voy*. ce mot. (C. D'O.)

BABATAMBI ou **BABATEMBI**. BOT. PH. — Synonyme de TRIOPTÈRE. *Voyez* ce mot.

BABEURRE. ZOOL. MAM. — On donne ce nom au liquide restant dans la baratte après la fabrication du Beurre. Il est composé de la partie séreuse du lait, vulgairement appelée *petit lait*, et de Fromage ou matière caseuse. Le petit lait obtenu par filtration de la Babeurre est une boisson aigrelette fort agréable au goût, très rafraîchissante et légèrement purgative. C'est par l'évaporation lente du petit lait qu'on obtient les cristaux appelés SEL OU SUCRE DE LAIT. *Voy*. ces mots. (C. D'O.)

* **BABIA** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Chrysomélines, créée par M. Chevrolat et faisant autrefois partie des *Clythra*. Ce genre a été adopté par M. le comte Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, en mentionne 23 espèces, dont 22 sont propres à l'Amérique méridionale et septentrionale. L'espèce qu'il a citée comme se trouvant au Cap de Bonne-Espérance ne nous paraît pas appartenir à ce genre. Nous ne mentionnerons que la seule espèce décrite, qui est la *Clythra quadriguttata* d'Olivier. Ces Insectes se distinguent de la plupart de leurs congénères par une forme bien plus arrondie, quoique oblongue. La couleur générale est le noir, le vert et le bleu foncé, toujours luisante; les élytres ont presque toujours des taches fauves ou rouges, ou les étuis sont rouges avec une bande médiane de couleur obscure. (C.)

BABIANA. BOT. PH. — Dans les Annales de botanique et dans sa révision des genres de la famille des Iridées, Ker a séparé, comme genre distinct, plusieurs espèces d'*Ixia*, qui offrent à peine des différences propres à les en distinguer. Ainsi, le genre *Babiana* a son calice évasé et comme infondibuliforme, celui des véritables *Ixia* étant hypocratériforme; les stigmates sont cunéiformes dans le premier de ces genres et subulés dans le second. Le fruit est coriace et épais dans le *Babiana*; le péricarpe est mince et membraneux dans les *Ixia*. Au reste le genre *Babiana* n'a pas été généralement adopté. *Voy*. IXIE. (A. R.)

BABILLARD. OIS. — Nom donné, à cause de son gazouillement continuel, au Gobe-Mouche vert de la Caroline, de Buffon, *Muscicapa viridis* L.

BABILLARDE. OIS. — Espèce du genre Fauvette, *Motacilla curruca* L. *Voyez* ce mot.

BABINGTONITE (nom propre). MIN. —Espèce minérale, établie par Lévy, et nommée ainsi en l'honneur de Babington. Elle ne s'est encore présentée qu'en petits cristaux, d'un noir verdâtre, à la surface de l'Albite, avec de la Hornblende et du Feldspath rouge de chair, à Arendal, en Norwège. Suivant Lévy, ces cristaux dérivent d'un parallélipipède obliquangle PMT, dans lequel l'incidence des pans M et T est de 112°,30', et celles de la base P sur les mêmes pans de 92°,34', et 88°. On observe des clivages parallèlement à P et à T. La forme générale de ces cristaux est celle d'un prisme à huit pans, terminé par des sommets dièdres. Ils ressemblent beaucoup à certaines variétés de Pyroxène augite de couleur foncée. D'après les essais de M. Children, ils seraient formés de Silice, de Chaux, d'Oxydes de fer et de manganèse, et d'un peu d'Oxyde de titane. Leur dureté est d'environ 5,5; leur pesanteur spécifique, 3,4. Il sont opaques, et d'un éclat vitreux. Ils fondent en émail noir à la flamme du chalumeau. (DEL.)

BABIROUSSA (*sus Babyrussa*, Lin., *Syst. nat.*, édit. XII). MAM. — Le mot *Babiroussa* que les Hollandais et les Anglais prononcent comme nous, quoiqu'ils l'écri-



vent quelquefois différemment (*Babi-roesa* et *Baby-Rusa*), est un mot composé, appartenant à la langue malaise et qui signifie *Cochon – Cerf*. L'animal qu'on désigne sous ce nom dans les pays qu'il habite, c'est-à-dire dans certaines îles de l'Archipel indien, appartient en effet à la famille des Cochons, et les naturalistes s'accordent à le placer dans le genre des Cochons proprements dits, où il forme une espèce parfaitement tranchée. En le désignant sous le nom de Cochon-Cerf, pour le distinguer de l'espèce qui se trouve à l'état domestique dans leur pays, les Malais ont certainement fait allusion à ses défenses qui, à raison de leur grandeur et de leur position, ont été assimilées à des cornes; mais les naturalistes européens, entendant différemment le mot, ont cru qu'il se rapportait aux proportions de l'animal; et, dans presque toutes leurs figures, ils lui ont donné un port élancé qu'il n'a point Ce défaut se retrouve même, jusqu'à un certain point, dans l'Atlas du voyage de l'Astrolabe, quoique les naturalistes de l'expédition, MM. Quoy et Gaimard, qui ramenèrent en France deux de ces animaux vivants, eussent pris soin de signaler l'erreur dans laquelle leurs devanciers étaient tombés à cet égard.

Quoique habitant un pays très éloigné du nôtre, cet animal paraît avoir été connu fort anciennement en Europe. Aristote, à la vérité, n'en parle point encore, et ce que dit Élien des Cochons cornus d'Éthiopie, pourrait bien, comme l'ont déjà remarqué plusieurs zoologistes, être relatif à des espèces africaines; mais le passage suivant de Pline est plus explicite et ne peut guère se rapporter qu'au Babiroussa. « Dans l'Inde, dit ce célèbre écrivain (Livre VIII, chapitre 52), se trouvent des Sangliers dont le boutoir est armé de deux dents recourbées, longues chacune d'un empan, et qui en portent deux autres au front, comme les cornes d'un jeune Taureau. »

Les Cochons cornus d'Éthiopie sont mentionnés par Élien dans deux passages différents de son étrange et curieux ouvrage. D'abord, au chapitre 27 du Ve livre, on lit: «Agatharchides nous apprend qu'en Éthiopie les Cochons ont des cornes; » et plus loin, du chapitre 10 du livre XVII, « Dinon rapporte qu'en Éthiopie il y a des Oiseaux unicornes, des Cochons à quatre cornes, et des Moutons qui, au lieu de laine, portent un poil semblable à celui du Chameau. »

MM. Quoy et Gaimard, en rappelant ce dernier passage, disent qu'il leur paraît devoir être appliqué au Sanglier d'Éthiopie ou Phacochœre, plutôt qu'au Babiroussa, qu'on n'a point encore trouvé en Afrique. Cette détermination, fondée sur l'*habitat* connu des deux espèces, serait valable si le mot d'Éthiopie employé par Élien désignait bien certainement l'Afrique; mais dans les auteurs anciens, le mot n'a pas une signification aussi précise que le supposent les deux habiles naturalistes que je viens de nommer. Ce n'est pas à l'Afrique seulement qu'on l'a appliqué, mais encore à tous les pays dont les habitants sont noirs ou très basanés, et dans plusieurs passages que je pourrais citer, il désigne évidemment certaines contrées de l'Inde tropicale. Or, il est certain qu'Élien a eu sur les animaux de cette partie de l'Asie des renseignements assez nombreux, et ce serait dans son livre, bien plutôt que dans celui du naturaliste romain, qu'on aurait dû s'attendre à trouver quelques renseignements sur le Babiroussa.

Malheureusement nous ne savons pas quel était le sujet du livre de Dinon, et quoique ce qu'il dit puisse très bien s'appliquer à l'Afrique, pays où les Moutons ont en général du poil au lieu de laine, et où il existe plusieurs espèces d'Oiseaux unicornes (des Calaos), ces indications pourraient aussi convenir à d'autres pays. En effet, d'une part, le genre Calao n'est pas, à beaucoup près, un genre exclusivement africain, et on lui connaît plusieurs représentants dans ces Archipels de l'Océan indien où vit le Babiroussa; de l'autre, la nature particulière du pelage des Moutons est un phénomène qui ne tient pas au sol de l'Afrique mais à l'ardeur du climat, et il n'y a pas de raison pour croire qu'il n'ait pu se produire dans certaines parties de l'Inde tropicale, comme il s'est manifesté dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, où je l'ai moi-même observé (*Mém. des sav. étr.*, t. VI, p. 34).

Nous ne savons donc pas au juste quelle était la patrie du Sanglier cornu de Dinon, et nous sommes dans la même incertitude pour celui d'Agatharchides, même en supposant

que cet écrivain soit l'auteur d'un Traité de la Mer Rouge, dont il nous reste quelques fragments, puisque cette mer, plutôt asiatique qu'africaine, était la voie principale par laquelle arrivaient en Europe les faibles notions qu'on recevait relativement au littoral et aux îles de l'Océan Indien.

Entre Élien et Cosmas, le premier auteur qu'on cite après lui, comme ayant parlé de l'animal qui nous occupe, il y a un intervalle de trois siècles. Cosmas a-t-il, en effet, parlé du Babiroussa? C'est ce qu'a supposé un premier traducteur, homme étranger aux sciences naturelles, et ce qu'ont répété un peu légèrement, comme nous le montrerons bientôt, tous les zoologistes. Voici comment s'exprime, à ce sujet, M. F. Cuvier, dans un article, d'ailleurs excellent et qui contient des observations très curieuses sur les habitudes de l'animal en captivité.

« Cosmas, le solitaire qui, comme on sait, avait voyagé dans l'Inde au commencement du VIe siècle, donna, dans sa Topographie chrétienne, une très passable figure du Babiroussa, sous le nom de Cochon-cerf, en ajoutant qu'il avait vu cet animal et en avait mangé (*Rec. des Voy.*, par Thévenot). »

Qu'il nous soit permis d'abord de reprendre dans cette phrase un défaut de rédaction qui pourrait faire supposer, certainement contre l'opinion de l'auteur, que la figure jointe à l'extrait que Thévenot a donné de l'ouvrage de Cosmas, est la reproduction d'une figure trouvée dans le manuscrit original ou dans quelque très ancienne copie. La vignette, il convient de le faire remarquer aux personnes qui n'ont pas le loisir de remonter aux sources, a été ajoutée par l'éditeur, et nous dirons bientôt où il l'avait prise. Cette remarque n'est pas sans importance; car on conçoit bien que si l'image était contemporaine du texte, il ne serait pas permis de douter que l'animal, indiqué par l'ancien voyageur, ne fût en effet le Babiroussa; tandis que, la figure étant démontrée moderne, s'il n'en existait pas d'autres antérieures à l'établissement des Européens dans les Moluques, la question d'identité reposerait tout entière sur la discussion de la phrase de Cosmas. Or, cette phrase, isolée de ce qui la précède et de ce qui la suit, semblerait se rapporter à un animal très différent des Cochons. Voici, en effet, le passage original :

« Τὸν δὲ Χοιρέλαφον καὶ εἶδον καὶ ἔφαγον. »

« Quant au Chœrélaphos, j'en ai vu et j'en ai mangé. »

Le mot Χοιρέλαφος est formé de la réunion de deux mots ayant la même signification que ceux dont se compose le mot *Babiroussa* et placés dans le même ordre; cependant a-t-il la même signification? C'est ce qui au premier abord paraît au moins fort douteux. En effet, la langue malaise et la langue grecque suivent dans la formation des mots composés des règles différentes; dans la première, le mot placé le second est toujours le déterminatif (*Babi-Roussa*, Cochon-Cerf, *Orang-outan*, homme sauvage, *Cambing-outan*, bouc sauvage, *Orang-laut*, homme de la mer. Crawfurd); dans l'autre, c'est tout le contraire (Χοιροπίθηκος, Singe-Cochon, Ἱππέλαφος, Cerf-Cheval. Arist.). Si donc, nous trouvions, dans Aristote, le mot Χοιρέλαφος, nous chercherions l'animal auquel il faudrait l'appliquer, non parmi les Pachydermes, mais parmi les Ruminants à cornes caduques. Le nom de *Cerf-Cochon* (car c'est ainsi que le mot grec devrait être rendu, si on le trouvait dans un ouvrage des bons temps) est appliqué aujourd'hui par les naturalistes à désigner une espèce particulière de Cerf; mais dans l'usage vulgaire, ce nom qui fait allusion à la taille, à l'allure pesante et à la facilité avec laquelle s'engraissent les individus qu'on garde dans une sorte de demi-domesticité, sert à désigner plusieurs espèces appartenant à des groupes différents, et qui seulement ont à peu près les mêmes proportions, la même disposition à l'obésité. Rien n'empêcherait de croire que cette désignation remontât à une époque fort reculée, et cette supposition n'a rien d'inconciliable avec la phrase de Cosmas, puisque la chair des Cerfs-Cochons est un mets assez commun.

Il faut remarquer cependant que Cosmas n'écrit pas le grec comme l'écrivait Aristote; c'est un homme qui a vécu longtemps en pays étranger, et les voyageurs sont, comme on sait, sujets à confondre les syntaxes. Christophe Colomb, par exemple, dans des lettres écrites en italien, emploie

à chaque instant des tournures de phrase purement espagnoles, et quand il fait usage d'un mot commun aux deux langues, c'est souvent l'acception espagnole qu'il lui donne. Il se pourrait donc fort bien que Cosmas eût péché de la même façon que le navigateur génois, et qu'en forgeant ce mot Χοιρέλαφος, il eût cru rendre le sens de Cochon-Cerf. Cela se pourrait, dis-je, mais cela n'est pas prouvé, et il n'y a, comme on a pu le remarquer, dans la phrase où le mot se trouve employé, rien qui vienne à l'appui de cette conjecture. A la vérité, si au lieu de considérer la phrase isolément, on la considère dans ses rapports avec ce qui la précède et ce qui la suit, on aperçoit quelque raison de croire que c'est, en effet, un Cochon et non un Cerf que l'auteur a voulu désigner.

Les animaux, mentionnés par Cosmas, sont dans l'ordre suivant : 1° le Rhinocéros; 2° un ruminant de genre douteux, qu'il désigne sous le nom de Ταυρέλαφος; 3° la Girafe; 4° le Bœuf sauvage (Bœuf à queue de Cheval, Yak des naturalistes); 5° le Musc; 6° le Monocéros ou Licorne; 7° le Χοιρέλαφος et 8° l'Hippopotame. Cosmas dit, et cela fait honneur à sa véracité, qu'il n'a pas vu la Licorne; il n'a connu que des figures de l'animal qu'il désigne sous ce nom, et qui n'est pas pour lui, comme il l'est pour plusieurs auteurs anciens, le Rhinocéros, puisque, comme on l'a vu, il fait de ce dernier une mention à part. Or, à l'époque où Cosmas écrivait, quoique le Narval fût encore inconnu des peuples riverains de la Méditerranée, les défenses de ce cétacé ne l'étaient pas entièrement, et elles étaient déjà venues compliquer l'histoire des Monocéros. Il y avait donc une Licorne qui fournissait de l'Ivoire; l'Hippopotame en fournit également; n'était-ce pas là un motif pour croire que les armes qui avaient valu son nom au Χοιρέλαφος étaient aussi de substance éburnée?

Pour que cette conjecture eût quelque poids, il fallait que, dans l'ouvrage de Cosmas, les trois animaux se trouvassent mentionnés à la suite les uns des autres, comme ils le sont dans le fragment donné par Thévenot. La vérification était facile, puisque Montfaucon a publié (*Collectio nova Patrum*, t. II) une traduction complète de la Topographie chrétienne. J'eus donc recours à cette collection, et je reconnus d'abord que Thévenot n'a rien omis, et qu'il a reproduit complètement le dixième livre du Traité de Cosmas; mais je trouvai plus que je ne cherchais. En effet, le savant bénédictin a joint à sa traduction des figures qui accompagnaient un manuscrit du IXe siècle, et qui, selon lui, sont la copie des figures appartenant à un manuscrit beaucoup plus ancien, peut-être même au manuscrit autographe du voyageur. Dans une des planches sont représentés tous les animaux mentionnés dans le livre X, le Χοιρέλαφος, aussi bien que le Μονόκερως, tous les deux avec leur nom bien lisiblement écrit. Le dernier est de tout point semblable à la Licorne qui sert de support aux armes d'Angleterre, ayant comme elle de la barbe au menton et portant au front une corne droite tournée en spirale, une véritable défense de Narval. Ma conjecture était donc fondée; mais je n'en étais déjà plus réduit aux conjectures, puisque j'avais la figure du Χοιρέλαφος. L'animal est certainement un Cochon, mais ce n'est point un Babiroussa, car s'il a de longues défenses qui lui sortent de la bouche, il n'en a point qui naissent du chanfrein, en perçant la peau du museau; or c'est là un caractère trop saillant pour que Cosmas n'eût pas souhaité qu'on l'exprimât, et pour que son dessinateur, quelque maladroit qu'il pût être, fût embarrassé pour le rendre. Ce signe et l'existence d'une crinière bien marquée sur le dos porte donc à considérer le Χοιρέλαφος comme un de ces Sangliers à grandes défenses d'Afrique. Personne n'ignore que Cosmas avait voyagé dans l'Éthiopie aussi bien que dans l'Inde, et il ne dit point auquel des deux pays appartient l'animal.

Le manuscrit, dont Thévenot a fait usage et qui est différent de celui de Montfaucon, contenait aussi certainement, quoiqu'il n'en dise rien, la figure des animaux décrits par Cosmas, et ces figures dans les deux manuscrits devaient être les mêmes; ce qui leur donne un nouveau degré d'authenticité. En effet, dans la vignette de Thévenot, nous voyons, à côté du Babiroussa, le Musc, dont la figure est tout à fait conforme pour les proportions et la pose à celle de la planche de Montfaucon; c'est évidemment une co-

pie qu'on a cherché à améliorer par l'addition de deux caractères en effet importants : la saillie des canines et la protubérance du sac qui renferme la matière odorante.

Pour terminer cette discussion déjà trop longue peut-être, je ferai remarquer que, lors même qu'on contesterait la date assignée par Montfaucon au manuscrit dont il s'est servi, cela ne changerait rien à la question, puisque cette date serait toujours fort antérieure à celle où l'Europe a commencé à recevoir d'une manière suivie des informations sur les productions de l'Inde, c'est-à-dire à l'époque où se sont établies les relations par mer entre les deux pays.

Les îles qu'habite le *Babiroussa* furent visitées par les vaisseaux européens dès le premier quart du seizième siècle; mais leurs animaux furent peu remarqués, et il semblait que de toutes les productions de ce pays, les épices étaient les seules qui fussent dignes d'attirer l'attention. Cependant Antonio Galvan qui avait été gouverneur des Moluques, et que le roi de Portugal, malgré les éminents services qu'il en avait reçus, laissa mourir à l'hôpital, mentionne, à deux reprises différentes, le Babiroussa, dans un petit ouvrage qu'il nous a laissé, un précis des découvertes géographiques, qui ne fut publié qu'après sa mort, survenue en 1557, et que Hakluit, en 1601, traduisit en anglais. Il en parlait sans doute plus en détail dans une histoire des Moluques, qu'il avait écrite et qu'on a laissé perdre. Des deux indications contenues dans le précis, la première est faite à l'occasion du naufrage de F. Serrano, arrivé en 1512, et par suite duquel cinq ou six Portugais, les premiers qui soient arrivés aux Moluques, furent jetés à Mindanao; la seconde se rapporte à l'époque de l'administration de Galvan. Dans une des missions entreprises par ses ordres, soit pour un but politique, soit pour la propagation de la foi, ses envoyés visitèrent plusieurs des îles où se trouve le Babiroussa; c'est sur leur témoignage et sur celui de quelques Espagnols que repose ce qu'il nous apprend de l'animal, n'ayant jamais eu lui-même l'occasion de l'observer. Il signale les quatre défenses longues chacune d'un empan et demi, et dont deux, au lieu de sortir de la bouche, naissent du chanfrein; la position de la seconde paire est mal indiquée dans la version anglaise, mais peut-être est-ce la faute du traducteur; c'est une vérification à faire et que je recommande à ceux qui pourront consulter le texte original.

Lorsque les Moluques, qui avaient passé de la domination des Portugais à celle des Espagnols, furent devenues, vers la fin du XVIe siècle, la conquête des Hollandais, leurs productions les plus curieuses ne tardèrent pas à affluer dans les collections publiques et privées des Pays-Bas, venant ainsi, en quelque sorte, s'offrir à l'observation des hommes studieux qu'attirait de toutes parts la réputation déjà très grande des nouvelles universités. Le Danois Thomas Bartholin, qui, moins que tout autre, paraissait avoir besoin d'aller chercher au loin l'instruction quand il trouvait dans sa propre famille une si grande réunion de lumières, Thomas Bartholin, dis-je, fut un de ces étrangers, et c'est à lui que nous devons les premières notions un peu exactes sur les formes de l'animal qui nous occupe.

Dans la seconde centurie de ses *Hist. anat. rar.*, publiées à la Haye, en 1654, il donne l'histoire de deux Cochons étrangers, l'un de l'Inde et l'autre de l'Amérique. « Le premier, dit-il, est originaire de Bouro, petite île située à 30 lieues d'Amboine. Les indigènes l'y désignent sous le nom de *Babiroussa*. Sa tête, semblable pour la forme à celle du Porc ordinaire, s'en distingue par quatre défenses longues et recourbées comme des cornes de Bélier : deux sont portées par la mâchoire inférieure; les deux autres naissent de la mâchoire supérieure et apparaissent au dehors, en se faisant jour à travers la peau du chanfrein; les molaires ressemblent à celles de notre Cochon. La taille de l'animal est celle d'un Chien couchant. Le poil ressemble plus au poil de nos Chiens de chasse qu'à des soies de Porc; sa couleur est d'un gris doré. Les pieds sont comme ceux de la Chèvre. Je ne crois pas que l'animal ait été décrit jusqu'à présent. J'en ai vu un crâne dans le Musée royal de Copenhague et la figure que j'en donne ici montre les singulières apophyses qui servent d'alvéoles aux défenses de la mâchoire supérieure. La figure de l'animal entier est gravée d'après une peinture exécutée à Batavia, en 1650. »

Cette figure de l'animal entier est assez médiocre ; elle est surtout défectueuse pour les pieds, dont les doigts semblent garnis d'ongles plutôt que de sabots. C'est sans doute la faute du graveur, puisque, dans le texte, Bartholin, comme on l'a vu, compare ces pieds à ceux d'un ruminant. La figure de la tête osseuse, quoique grossièrement exécutée, rend bien les formes générales, la disposition des défenses et la direction de l'alvéole pour celles de la mâchoire supérieure. On reconnaît bien aussi cinq molaires à chaque mâchoire, et les trois incisives de la mâchoire inférieure ; quant à celles de la mâchoire supérieure, elles ne se distinguent point, la figure étant tout à fait confuse en ce point. Bartholin, d'ailleurs, paraît ne pas avoir observé, du moins il ne le mentionne point, la différence qui existe dans le nombre des incisives aux deux mâchoires.

Cette omission ne peut pas être reprochée à un auteur qui, quatre ans plus tard, et de même en Hollande, fit paraître un livre où se trouve une notice sur le Babiroussa, notice également accompagnée d'une figure de l'animal entier et d'une représentation de la tête décharnée. Cet auteur est Pison, qui, ayant donné en 1658 une seconde édition de ses œuvres et de celles de Marcgraff, déjà publiées en 1648 par Laët, y joignit quelques écrits encore inédits de Bontius, médecin hollandais, mort à Batavia en 1531. Le chapitre sur le Babiroussa est une addition de l'éditeur. Il dit que personne avant lui n'a fait connaître cet animal, et pourtant il copie l'article de Bartholin, auquel il n'ajoute rien d'important. Il signale, il est vrai, comme je le disais, une différence dans le nombre des incisives, en haut et en bas; mais, au lieu de quatre, il n'en donne que deux (une de chaque côté) à la mâchoire supérieure. Quant aux molaires, il dit qu'elles sont « au nombre de 12 environ, » étrange manière de s'exprimer, et qui tient sans doute à ce que, dans la tête qu'il a fait figurer, tête qui faisait partie de la collection d'un pharmacien d'Amsterdam, il se sera trouvé 6 molaires en haut et 5 seulement en bas ; il aura cru qu'il manquait une molaire à la mâchoire inférieure, tandis que c'est là réellement le nombre complet ; la sixième molaire supérieure même manque habituellement, et c'est pour cela qu'on n'en voit que 5 à chaque mâchoire, dans la figure de la tête osseuse donnée par le savant danois. Dans Pison, la figure de l'animal entier est exécutée avec plus de soin que dans Bartholin; mais elle est plus défectueuse à tous égards, sauf pour la forme des pieds. Outre la gravure en bois qui est intercalée dans le texte, il y a dans le frontispice une figure du Babiroussa, où l'animal est représenté couché. C'est cette figure que Thévenot a reproduite en tête de son extrait de Cosmas; seulement le graveur, pour s'épargner de la peine, l'a copiée sur le cuivre telle qu'il la voyait sur l'estampe, ce qui fait que dans l'épreuve elle est tournée en sens opposé. La figure du Musc, qu'il donne dans la même vignette, et qui est faite comme je l'ai dit, d'après celle des manuscrits de Cosmas, se trouve également retournée.

Des différents écrivains que nous avons cités jusqu'ici, aucun, comme on l'a pu remarquer, ne parle *de visu*, et il faut arriver jusqu'au second quart du XVIIIe siècle avant de trouver un auteur qui nous donne, relativement au Babiroussa, les résultats de ses propres observations, et de renseignements recueillis sur les lieux. Cet auteur est Valentyn, qui, en 1724-26, publia un ouvrage ayant pour titre : « *Les Indes orientales anciennes et modernes, comprenant un traité détaillé de la puissance Néerlandaise dans ce pays.* » (5 tomes en 8 volumes in-folio). Cet immense ouvrage, qui eût contribué puissamment aux progrès de l'histoire naturelle, s'il eût été écrit en toute autre langue qu'en Hollandais, renferme une histoire du Babiroussa, qu'ont copiée successivement, en la tronquant plus ou moins, tous les naturalistes, jusqu'à l'époque de l'expédition de l'Astrolabe; expédition qui procura à notre ménagerie deux de ces animaux vivants.

« On trouve dans l'île de Boero, dit notre auteur, un quadrupède que je n'ai vu nulle part ailleurs, et que je n'ai trouvé mentionné par aucun écrivain. On le nomme en malais *Babi-Roesa*, c'est-à-dire Cochon-Cerf, comme si c'était un mélange des deux animaux. Son port est à très peu près celui de notre Sanglier, si ce n'est que le mâle

offre une particularité qui n'existe point chez le Sanglier commun ; en effet, outre les deux défenses qu'il possède comme ce dernier à la mâchoire inférieure, le Babi-Roesa en porte à la mâchoire supérieure deux autres, placées juste au-dessus des premières, et qui, se recourbant en arrière jusqu'à former un demi-cercle, lui donnent un aspect étrange. Souvent ces défenses se recourbent à tel point qu'elles viennent s'implanter dans l'os frontal. La partie antérieure des mâchoires est garnie d'incisives, au nombre de 4 en haut et de 6 en bas, dont les plus externes sont dirigées en avant. En arrière des incisives supérieures, et à la place qu'occupent ordinairement les canines, sont les deux défenses singulières dont nous avons parlé ; puis de chaque côté six mâchelières, dont les postérieures sont trilobées. Dans la femelle, les défenses ne font pas saillie au-dehors.

« Le Babi-Roesa a une peau fine et peu résistante; le poil est court, ras et assez souple; le dos est dépourvu des longues soies qu'il nous présente chez le Sanglier. La couleur de la robe est un gris cendré, légèrement roussâtre en quelques places et mêlé d'un peu de noir. La tête est plus effilée que celle du Cochon ; les oreilles sont assez courtes ; les yeux petits. La queue, plus allongée que celle du Sanglier, est terminée par un petit bouquet de poils. Chaque pied est garni de quatre sabots, deux grands et deux petits. Le train de devant est sensiblement plus bas que celui de derrière, et c'est peut-être à cela que tient l'allure pesante et saccadée que j'ai observée chez l'animal.

« La chasse du Babi-Roesa donne peu de peine, et l'animal une fois atteint par les Chiens est bientôt rendu ; car sa peau mince et mal protégée par un poil court et rare, n'offre à leurs dents aucune résistance. Il est vrai que ses défenses inférieures seraient des armes assez redoutables ; mais les supérieures, à raison de leur courbure, sont à peu près inutiles, et nuisent à l'effet des autres. Les Chiens donc sont rarement blessés à cette chasse, pour laquelle ils montrent beaucoup d'ardeur. Une fois sur la piste de la bête, on dit qu'ils ne la quittent jamais, et qu'il est même très rare de leur voir prendre le change.

« Le Babi-Roesa a l'odorat très fin ; et, pour éventer son ennemi, il a coutume de se dresser sur ses pieds de derrière, en s'appuyant contre le tronc d'un arbre. C'est dans cette posture qu'il dort la nuit, afin de pouvoir sentir de plus loin, et c'est ainsi que le trouvent souvent les chasseurs. Il a aussi l'habitude d'accrocher ses défenses à quelque branche d'arbre ou à quelque liane, afin de dormir, ainsi suspendu, avec plus de commodité.

« La chair de cet animal est très savoureuse; elle rappelle, par le goût, la chair du Cerf plutôt que celle du Porc ; mais elle l'emporte en finesse sur l'une et sur l'autre ; elle n'a pour ainsi dire point de lard. La nourriture du Babi-Roesa n'est pas la même que celle du Sanglier, qui se trouve aussi dans ces pays ; et tandis que le dernier est très friand de Canaris (sorte d'amandes de l'Inde), l'autre ne vit que d'herbes, de feuilles de Waringin, et d'autres feuilles d'arbres sauvages ; aussi ne lui arrive-t-il point, comme au premier, de faire invasion dans les jardins, de forcer les clôtures et de bouleverser les plantations ; il ne commet même, on peut le dire, aucune sorte de dommages.

« Les Babi-Roesas sont très abondants dans l'île de Boero, et les soldats qui vont leur faire la chasse sont presque certains d'en trouver dans la baie de Cajeli. On les trouve encore aux îles de Xoeslasche, surtout à Xoela-Mongoli, ainsi qu'à Bangay, sur la côte occidentale de Célèbes, et également à Manado. L'île de Boero a aussi, comme je l'ai dit, de vrais Sangliers, et ces animaux, que les Maures n'inquiètent point, parce qu'ils ne mangent d'aucune espèce de Cochons, y sont devenus très nombreux; mais jamais on ne voit en leur compagnie de Babi-Roesas, les deux espèces marchant toujours séparément.

« Quand les Babi-Roesas sont poursuivis par les Chiens, et qu'ils commencent à se sentir fatigués, ils tâchent de gagner le bord de la mer ; s'ils y parviennent, ils se jettent aussitôt à l'eau, et y plongent comme des Canards. Par ce moyen, ils échappent souvent à leurs ennemis. Ils peuvent nager très longtemps, et passent ainsi quelquefois d'une île à l'autre.

« On a essayé de nourrir les Babi-Roesas qu'on avait pris par hasard vivants, en leur

donnant du Riz et des feuilles de Patates, mais on est rarement parvenu à les conserver. J'en ai vu un cependant, chez M. Padbrugge, qui avait été nourri de cette manière. Il y en avait un autre à Amboine, dans la maison d'un amateur qui le gardait depuis longtemps. Cet animal avait appris à reconnaître le nom qu'on lui donnait, et venait quand les enfants l'appelaient; il se plaisait à se faire gratter le dos par eux, et permettait même, dans ces moments de satisfaction, qu'ils lui montassent sur le corps. Ce Babi-Roesa mangeait des Canaris, du Riz et du Paddy, et était très friand de poisson. Il avait dans sa robe plus de roux et de noirâtre que n'en ont d'ordinaire ces animaux; il avait aussi le poil plus crépu, et l'on ne remarquait point en lui cette finesse d'odorat qui est si développée chez les individus sauvages.

« Les Babi-Roesas font rarement entendre leur voix, qui a, du reste, quelque rapport avec le grognement du Cochon. »

Le passage de Valentyn sur le Babiroussa conservant encore aujourd'hui de l'importance, j'ai cru devoir le reproduire presque textuellement (1), et c'est, à plus forte raison, ce me semble, le parti qu'auraient dû prendre les naturalistes du dix-huitième siècle. Cependant ils ne nous en ont donné que des lambeaux auxquels plusieurs ont eu le tort de rattacher des faits pris ailleurs, et sans s'être bien assurés qu'ils ne se rapportaient pas à une espèce toute différente des Cochons. Les sources où ils ont puisé sont même quelquefois des plus suspectes : ainsi Buffon, pour reculer les limites de l'*habitat* de notre animal, s'appuie sur un passage du Voyage de Robert Lade (t. XII, p. 383). Or, cette prétendue relation de voyage, celle de F. Correal, et de deux ou trois autres qu'on trouve citées comme des autorités respectables par Buffon, par Montesquieu, par Rousseau, et par divers philosophes et moralistes de la même époque, sont de misérables impostures, des ramas de faits pris çà et là, généralement mal compris et liés par des événements de pure invention.

Je ne dois pas laisser l'ouvrage de Valentyn sans faire remarquer, en terminant, qu'il n'y a pour ainsi dire rien à reprendre dans tout ce qu'il dit de l'animal. Il indique très bien (ce qui est rare chez les écrivains de cette époque, même chez les naturalistes de profession), le nombre et la disposition des dents. On désirerait, à la vérité, un peu plus de précision dans ce qu'il dit des défenses supérieures; mais la figure de l'animal entier et celle de la tête osseuse qui se trouvent en regard de la description, quoique mauvaises l'une et l'autre, suppléent au silence du texte, montrent la direction des alvéoles d'où naissent ces longues canines, et la sortie de celles-ci à travers la peau du chanfrein. Il indique exactement le nombre normal des mâchelières supérieures, mais il ne parle point du nombre des inférieures, et c'est la principale omission qu'on ait à lui reprocher.

Ce qu'il dit des habitudes de l'animal est à peu près tout ce que nous en savons jusqu'à ce jour. Le seul renseignement suspect est celui qui se rapporte à la coutume qu'aurait l'animal d'accrocher ses défenses à une branche pour dormir debout. On peut croire que Valentyn, dans ce cas, a mal compris les récits des chasseurs qui auront dit, non pas que l'animal prenait pour dormir une position verticale, mais seulement qu'il dormait debout sur ses quatre jambes, comme font volontiers les grandes espèces dans cette famille des Pachydermes. C'est ainsi que l'a entendu Buffon, lequel rapproche le fait de ce qu'il a observé chez un vieil Éléphant qui, afin de n'être pas incommodé par le poids de ses défenses, les introduisait, lorsqu'il voulait dormir, dans deux trous qu'il avait pratiqués, à cet effet, dans la muraille. Ainsi interprété le fait me paraît encore peu vraisemblable; mais il est tout à fait absurde de la manière dont l'ont compris quelques écrivains, qui supposent que dans son sommeil le Babiroussa est com-

(1) Deux phrases seulement ont été omises, parce qu'elles suspendaient le sens; l'une se rapporte à la figure qui accompagne le texte et que l'auteur dit avoir été faite d'après nature; l'autre parle des têtes osseuses qu'on envoyait en Hollande comme objet de curiosité, et qui, dit Valentyn, étaient devenues assez communes dans les cabinets. Toutes n'allaient pas directement en Europe; et, dans les différentes colonies Hollandaises, les amateurs en achetaient des matelots qui avaient touché aux Moluques. De là vient qu'on en recevait quelquefois par des navires partis des ports de l'Inde continentale, ainsi que nous l'apprend Seba, qui semble conclure de ce fait que l'animal habite la terre ferme aussi bien que les îles. Seba dit avoir vu plus de cinquante de ces têtes.

plètement suspendu et sans que ses pieds de derrière touchent à la terre.

Le même conte, au reste, pour le remarquer en passant, a été fait pour plusieurs animaux. On le trouve, par exemple, dans quelques écrits du moyen âge et dans les Encyclopédies chinoises, relativement à un ruminant à cornes recourbées en crochet comme celle du Chamois.

Un ruminant sans cornes, un Chevrotain, est aussi, dans quelques parties de l'Archipel indien, l'objet d'une histoire à peu près semblable. Suivant les habitants du pays, le *Kanchil*, quand il est poursuivi par les Chiens, ne cherche d'abord qu'à gagner du terrain; mais, comme il ne soutiendrait pas comme eux une longue course, lorsqu'il est hors de leur vue, il se détache de la terre par un bond, et, s'accrochant à quelque branche à l'aide des longues canines qu'il porte à la mâchoire supérieure, il reste suspendu à environ trois mètres de hauteur, de sorte que les ennemis, emportés par l'ardeur de la chasse, passent au-dessous de lui sans l'apercevoir.

Pour en revenir au Babiroussa, je répète que, pour tout ce qui concerne les habitudes de l'animal, l'ouvrage hollandais est encore aujourd'hui à peu près l'unique source où l'on ait à puiser, et que pour les formes, sauf en ce qui concerne celles de la tête osseuse, les naturalistes, pendant près d'un siècle, n'ont rien ajouté d'important à ce qu'avait dit Valentyn. Je puis donc me dispenser de parler ici de leurs descriptions, et passer directement à celle que nous ont donnée les naturalistes de l'Astrolabe, MM. Quoy et Gaimard.

Ce fut à la générosité de M. Merkus, alors gouverneur des Moluques, que l'expédition dut le don de deux beaux Babiroussas vivants, mâle et femelle, qu'on conservait depuis quelque temps au comptoir de Manado, sur l'île de Célèbes. M. Merkus ajouta à ce présent celui d'une femelle sauvage qu'on venait de prendre. Elle ne put être conservée et l'on dut la tuer; mais on eut par là l'occasion de s'assurer que la chair du Babiroussa est en effet fort bonne à manger.

L'expédition reçut en outre de M. le capitaine Lang, directeur de l'artillerie à Amboine, un jeune mâle qui mourut peu de temps après être arrivé à bord, épuisé, à ce qu'on supposa, par suite de fréquentes copulations avec la femelle d'un Cochon ordinaire. Cet individu était fort apprivoisé, et on l'a vu, presque mourant, venir caresser son maître, en agitant les oreilles et la queue. Dans leur jeune âge, ces animaux se distinguent à peine du Cochon ordinaire et celui-ci avait été donné comme tel à M. Lang, qui ne le reconnut pour un Babiroussa que lorsque ses défenses commencèrent à pousser.

A l'état adulte, les Babiroussas sont des animaux trapus, à formes arrondies. Leur tête est petite; le museau est très pointu et plus allongé dans la femelle que dans le mâle; le boutoir assez peu évasé; les narines terminales, larges et arrondies; la mâchoire inférieure, à cause du développement du boutoir, paraît moins avancée que la supérieure. L'œil est petit; son grand angle se prolonge en forme de larmier. L'iris est rougeâtre; la pupille est grande, arrondie; cependant elle a été trouvée un peu oblique sur un des individus observés. Les oreilles sont écartées, petites, pointues, droites et dirigées en arrière. Les dents canines supérieures percent, comme on sait, la peau du museau, et se recourbent au point de s'enfoncer quelquefois dans les chairs du front. Les inférieures remontent verticalement en soulevant un peu la lèvre supérieure.

Les jambes, comprimées latéralement, sont proportionnellement courtes et peu fortes; les pieds sont un peu déjetés en dehors; les ongles sont petits, arrondis, bien séparés; ceux des doigts postérieurs ne portent point habituellement à terre. La queue grêle, nue et munie d'un petit bouquet de poils terminal, ne se tortille point comme dans les Cochons. La peau rude, épaisse, forme des plis dans plusieurs parties du corps, notamment entre les oreilles et sur les joues. Dans le mâle, le front est couvert de petits tubercules rapprochés. La tête est brune en dessus. Les oreilles sont couvertes, à leur base et dans tout l'intérieur de la conque, de petits poils fins. Le corps, d'un brun sale, est parsemé de poils assez rares, très courts, sortant de petits tubercules qui contribuent à donner de la rudesse à la peau. Le dessus du cou et du ventre est, ainsi que la face intérieure des membres, d'une couleur rougeâtre assez

marquée. Une bande dorsale blonde, large d'un pouce à son origine, commence au-dessous du cou et va se terminer près de la queue : elle est plus fournie de poils que les autres parties du corps et moins marquée chez la femelle que chez le mâle. Chez ce dernier, les testicules sont saillants et rejetés en arrière comme dans les Cochons. Les canines de la femelle sont très courtes et ne font seulement que percer la peau.

Les Babiroussas amenés par l'Astrolabe furent nourris, pendant la traversée, de pommes de terre et de farine délayée dans l'eau; mais si ces aliments étaient ceux qu'ils préféraient, ils mangeaient cependant à peu près de tout, comme les Cochons ordinaires, même de la viande, dont ils rongeaient les os, en les tenant entre leurs pattes, presque à la manière des Chiens. Pour se défendre ou pour attaquer, ils soulevaient brusquement et très souvent le museau, comme disposés à se servir des défenses que la nature leur a données.

Malgré tout leur zèle, MM. Quoy et Gaimard ne trouvaient pas à bord d'un navire les mêmes facilités pour observer les mœurs des Babiroussas qu'en eut plus tard M. F. Cuvier, quand les animaux eurent été déposés à la ménagerie du Muséum : aussi est-ce du livre de ce consciencieux naturaliste que nous allons extraire ce qui nous reste à ajouter sur ce sujet.

Les deux individus donnés au Muséum y arrivèrent en juillet 1829; et, en février 1830, la femelle mit bas un jeune mâle qui mourut en décembre 1831. La femelle mourut en 1832 et le mâle l'année suivante. Malgré toutes les précautions qu'on prit, on ne put les préserver des atteintes de la phthisie pulmonaire, maladie à laquelle succombent la plupart des animaux amenés des pays chauds en France.

Malgré l'état parfait de santé dans lequel étaient arrivés les Babiroussas, l'âge avancé du mâle, son extrême obésité, la pesanteur de ses mouvements et leur maladresse dans quelques circonstances, avaient fait craindre qu'il ne fût plus propre à la reproduction. Cependant, le 10 février 1830, au moment où l'homme qui soignait ces animaux entra dans leur écurie, la femelle furieuse lui sauta au visage, et le poursuivit jusqu'à ce qu'il se fût soustrait à ses atteintes. Pendant cette lutte, on entendit un léger cri sortir de dessous la litière; ce qui fit soupçonner la naissance d'un petit, qu'on découvrit en effet, en tenant la femelle éloignée, tandis qu'on visitait la paille. Ce jeune animal avait à peine 15 à 20 centimètres de longueur; il était nu, mais ses yeux étaient ouverts et il marchait. Pendant plusieurs semaines, la femelle ne permit pas qu'on approchât de son petit, qu'elle tenait toujours caché, qu'elle surveillait avec la plus grande sollicitude et qu'elle nourrissait avec le plus grand soin. Le mâle vécut en paix comme par le passé avec la femelle, mais il ne prit aucun soin du petit, qui bientôt se montra en suivant sa mère. A six semaines, ce jeune animal avait environ quinze pouces de hauteur; et, à l'époque de sa mort, c'est-à-dire à vingt-deux mois, sa hauteur était de 45 à 50 centimètres. Il avait les mêmes proportions que sa mère, mais, étant moins gros, il paraissait plus élevé sur ses jambes; ses canines ne se voyaient point encore au-dehors, mais se montraient par la saillie qu'elles imprimaient à la peau à l'endroit où elles devaient percer.

Le mâle, comme nous l'avons dit, était fort âgé, et son obésité le rendait lourd et inactif; il passait sa vie à dormir caché sous sa litière, et ne semblait se réveiller que pour boire et manger. La femelle, plus jeune et plus vive, était moins grasse et ne dormait pas d'un sommeil aussi profond; mais autant le premier était paisible et inoffensif, autant celle-ci était irritable et hostile à tous ceux qu'elle ne connaissait pas. Elle vivait d'ailleurs avec son compagnon dans la plus parfaite intelligence, et avait pour lui les soins les plus marqués. Comme on s'était bientôt aperçu du besoin très grand qu'ils avaient de se coucher, on leur donnait chaque jour une épaisse litière, disposée dans un coin de leur écurie de telle manière qu'elle ne pouvait pas se disperser par leurs mouvements. Lorsque le mâle voulait se reposer, il venait se coucher sur cette litière; aussitôt, et sans que cela manquât jamais, la femelle arrivait, saisissait successivement avec sa bouche cette litière, et en couvrait le mâle de manière à le soustraire entièrement à la vue; et, si le repos lui devenait à elle-même nécessaire, elle se

glissait sous la litière restante, de manière aussi à ne pouvoir être aperçue.

« Ces soins instinctifs, commandés par la nature à la femelle envers son mâle, ne permettent pas, remarque M. F. Cuvier, de douter que, dans l'état sauvage, ces animaux ne vivent par paires. La nature, toujours conséquente dans ses œuvres, n'a pas imposé vainement un besoin à un animal, et celui que, dans les circonstances que nous venons de rappeler, manifeste la femelle du Babiroussa, serait inutile et sans but si elle avait été destinée à vivre solitaire. Cet instinct a aussi pour objet de soustraire ces animaux à leurs ennemis, et c'est le seul exemple de ce genre que nous connaissions. »

Nous pensons avec M. F. Cuvier que les observations faites sur les deux Babiroussas captifs autorisent à croire que, dans l'état de liberté, ces animaux vivent en effet par couples; mais quant aux moyens qu'ils emploient pour se dérober aux yeux, nous ne pouvons admettre qu'ils soient aussi exceptionnels que le suppose le savant naturaliste.

Les rapports des mâles avec les femelles chez les Vertébrés à sang chaud, non-seulement varient d'un genre à l'autre; mais encore dans le même genre, ils présentent, selon les espèces, des différences très tranchées; ainsi, des deux espèces de Cerfs que possède notre pays, l'une est monogame dans toute la force du mot, l'autre ne forme même pas d'union temporaire. Le Cerf, dans le temps du rut, poursuit toutes les femelles indistinctement; le Chevreuil garde, en toute saison, et toute sa vie la même compagne. Dans le genre, ou si l'on veut, dans la famille des Cochons, on connaissait aussi déjà des particularités selon les espèces. Par exemple, pour le Pécari à mâchoires blanches, les habitudes sont à peu près celles qu'on a signalées dans le Cheval : un vieux mâle guide en tout temps une troupe plus ou moins nombreuse. Pour le Pécari à collier, au contraire, on le rencontre habituellement par paires ou seulement avec la famille de l'année. En Europe, notre Sanglier n'accompagne la Laie qu'environ un mois sur douze, et les petites troupes qu'on voit dans le reste de l'année sont, ou une famille d'une à deux années conduite par la mère, ou la réunion de plusieurs de ces familles, mais sans qu'il s'y trouve jamais un vieux mâle. L'espèce du Babiroussa semble nous offrir un quatrième système, et peut-être en trouverons-nous encore d'autres quand nous pourrons étudier les mœurs des Sangliers à masque et celles des Phacochæres.

Parlons maintenant du soin que prenaient nos Babiroussas de se cacher sous la paille, lorsque dans le jour ils voulaient dormir. On ne nous dit point si, dans l'obscurité, ils prenaient les mêmes précautions : du reste, le besoin de la chaleur eût pu encore dans cette circonstance suffire pour les déterminer à se tapir sous leur couverture ; car, en toute circonstance, ils se montraient assez frileux, et l'on n'en eût rien pu conclure, relativement à leurs habitudes dans les régions très chaudes où la nature les a placés. Ce que nous savons, c'est qu'en général la nuit n'est point pour les Cochons, dans l'état de liberté, un temps de repos. C'est, au contraire, le temps où ils sont le plus actifs, et où ils errent pour chercher leur nourriture ; du moins, est-ce ce que nous observons chez les Sangliers. Pendant le jour, au contraire, ces animaux (surtout ceux qui vivent solitaires comme les vieux mâles et qui ont déjà de l'embonpoint) passent une partie de leur temps à dormir; et, afin de n'être point surpris, ils placent leur bauge dans la partie la plus reculée de la forêt, dans les lieux les plus fourrés. La tendance à se cacher pendant le sommeil du jour est, on peut le dire, commune à cette famille d'animaux ; les moyens d'y parvenir doivent différer selon les lieux et selon les espèces.

Une autre tendance également commune à la famille est celle de changer d'habitation, selon les saisons. Nos Sangliers d'Europe, en été, se rapprochent des lisières des forêts pour être à portée des blés et des vignes où ils vont fourrager pendant la nuit ; en automne, ils se retirent dans les futaies pour y manger le Gland et la Faîne ; en hiver, ils s'enfoncent dans le bois pour y vivre de vers, de racines, etc. M. de La Borde nous apprend de même qu'en Amérique les Pécaris, après la saison des pluies, quittent les forêts épaisses et s'approchent des lieux bas et des marécages. Enfin, au Bengale, un Sanglier, qui ressemble beau-

coup à notre Sanglier commun, mais qui peut-être un jour sera reconnu comme une espèce distincte, quitte aussi les bois après la saison des pluies, et vient s'établir dans les lieux découverts. Les plaines qu'il habite à cette époque ne sont point cultivées, et l'animal y peut rester de jour, sans être inquiété par les hommes, au lieu que notre Sanglier, qui n'a pas les mêmes motifs de sécurité, est obligé de regagner chaque matin la forêt. Cependant le Sanglier indien n'en éprouve pas moins le besoin de se soustraire pendant le jour, non-seulement aux regards des importuns, mais encore aux rayons du soleil; car tous les Cochons souffrent de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid. Or, voici le moyen que lui a enseigné la nature pour arriver à ce but. Les plaines, où il a fixé sa demeure temporaire, sont couvertes d'une grande espèce de graminées qui atteint une hauteur de 1 mètre à 1 mètre 25 centimètres, et dont on se sert dans le pays pour couvrir les maisons. Notre Sanglier, avec ses dents, coupe cette herbe aussi nettement que le ferait un faneur avec sa faux; il en forme des meules allongées, parfaitement régulières, et qu'on prendrait de loin pour le toit allongé d'une maison. Sous cet amas de foin, il pratique une sorte de galerie longitudinale, dans laquelle il ménage d'espace en espace de petites ouvertures à peine visibles du dehors, mais qui lui servent comme de fenêtres pour observer, lorsqu'il ne dort point, les bêtes ou les gens qui s'approchent de sa retraite (Johnson *Sketches of Indian field-sports*, 2[e] édit. Lond., 1827, in-8, p. 278).

On peut bien supposer que le Babiroussa a, dans l'état de liberté, des habitudes à peu près semblables à celles de ce Sanglier. Il n'y a point d'invraisemblance même à croire que quelque chose d'analogue a pu être pratiqué autrefois par nos Sangliers d'Europe, dans les pays où ils avaient à leur portée de grandes prairies naturelles, et qu'ils aient perdu plus tard cet instinct par suite des persécutions de l'homme, comme nos Castors du Rhône ont perdu, par la même cause, l'habitude de se bâtir des habitations. Nous voyons encore, dans la femelle de notre Cochon domestique, la tendance à former une litière au moment où elle est près de mettre bas. Si cette tendance n'est presque jamais suivie d'un effet utile, cela tient à la dégradation d'instinct produite par une longue domesticité. Il en est de même de la maladresse de Serins, lorsqu'ils cherchent à se construire un nid à l'époque de la ponte. L'espèce se propage depuis longtemps en captivité, et les soins de l'homme en prévenant ses besoins lui ont fait perdre la faculté d'y pourvoir elle-même. L'inhabileté du Ver-à-soie à se porter d'une feuille sur l'autre, quand on l'abandonne sur un mûrier, est encore un exemple plus frappant de ce pouvoir de notre espèce pour anéantir les instincts des espèces inférieures qu'elle s'est soumises. (ROULIN).

BABOUCARD. OIS. — Nom donné à plusieurs espèces du genre Martin-Pêcheur. *Voyez* ce mot.

* **BABOUNYA.** BOT. PH. — (Babouny, nom sous lequel les fleurs sèches de cette plante sont vendues dans les boutiques de Cahira.) — Synonyme de *Santolina fragrantissima*.

BABOUIN. MAM. — Synonyme de *Cynocéphale*. *Voyez* ce mot.

BABYRUSSA. MAM. — *Voyez* BABIROUSSA.

BACA. BOT. PH. — Synonyme de *Bæa*. *Voyez* ce mot.

BACAU ou **BACAUVAN.** BOT. PH. — Espèce du genre Manglier dont L'Héritier a formé un genre sous le nom de *Bruguiera*. *Voyez* ce mot. (C. D'O.)

BACAZIA. BOT. PH. — Genre établi par M. De Candolle dans le groupe des Labiatiflores, tribu des Mutisiacées, famille des Synanthérées, par le démembrement du g. *Barnadesia*. Ruiz et Pavon avaient déjà donné ce nom aux *B. lanceolata* et *corymbosa*; mais M. De Candolle l'a restreint à cette dernière espèce. — C'est un arbuste des Andes du Pérou. (C. D'O.)

BACBAKIRI. OIS. — Nom donné, à cause de son cri, au *Lanius bacbakiri* Shaw, par les habitants de l'Afrique. *Voyez* PIE-GRIÈCHE. (C. D'O.)

BACCA. BOT. *Voyez* BAIE.

BACCANTE. BOT. PH. — Orthographe vicieuse du mot *Bacchante*. *Voyez* BACCHARIDE.

BACCAREO. MAM. — Nom d'un animal de l'Indoustan qu'on croit être l'*Axis*. *Voyez* CERF.

BACCAROIDES. BOT. PH.—Synonyme de BACCHAROÏDES. *Voyez* ce mot. (A. R.)

BACCAULAIRE. BOT. PH. — M. Desvaux a établi, sous ce nom, un genre de fruits composé de plusieurs ovaires distincts, bacciformes, non soudés, quelquefois même plus ou moins éloignés les uns des autres et provenant d'une seule et même fleur : exemple le fruit des *Drymis*, des *Zanthoxylum*. *Voyez* FRUIT. (A. R.)

BACCAUREA, Loureir. (*bacca*, baie; *aurea*, dorée). BOT. PH.—Genre incomplètement connu, qu'on rapporte avec doute à la famille des Rhamnées. Son auteur en signale 3 espèces, indigènes de la Cochinchine. (Sp.)

BACCHA (βάκχη, prêtresse de Bacchus). INS.— Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, créé par Fabricius et adopté par Meigen, ainsi que par Fallen et M. Macquart. Ce dernier (*Histoire natur. des Diptères*, tome I, p. 577), le caractérise ainsi: Corps grêle, allongé. Tête convexe antérieurement. Face à proéminence. Troisième article des antennes assez grand, carré, arrondi. Abdomen allongé, menu, rétréci à la base.—M. Macquart y rapporte trois espèces dont nous ne citerons que la B. ALLONGÉE, *Baccha elongata* Fab., Fallen n° 1 et Meig. n° 1, tab. 28, f. 13. Cette espèce est assez commune et se trouve en Europe. Latreille avait d'abord considéré ce g. comme rentrant dans celui qu'il a créé de son côté sous le nom de SÉRÉDON ; mais depuis il l'en a séparé dans ses familles naturelles. (D.)

BACCHANTE (prêtresse de Bacchus). INS.— Geoffroy désigne ainsi un lépidoptère diurne, *Papilio Dejanira* Lin., qui appartient au g. *Satyre*, Latr. *Voyez* ce mot. (D.)

BACCHANTE. BOT. PH. — Synonyme de BACCHARIDE. *Voyez* ce mot.

BACCHARIDE ou **BACCHANTE.** *Baccharis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées corymbifères, tribu des Astéroïdées, ayant pour caract.: Capitules multiflores dioïques ; corolles homogames, tubuleuses. Réceptacle nu ou subpaléacé dans un petit nombre d'espèces ; involucre hémisphérique ou allongé, plurisérié, imbriqué. Ces plantes, communément frutescentes, sont pour la plupart originaires de l'Amérique méridionale. On en compte plus de 200 espèces. — La BACCHARIDE DE VIRGINIE, *B. halimifolia*, ou Seneçon en arbre, et la B. A FEUILLES DE LAURIER ROSE, ou *B. neriifolia*, sont cultivées dans nos jardins comme plantes d'agrément. La première passe l'hiver en pleine terre, l'autre demande l'orangerie.

Le genre *Baccharis*, assez naturel pour ne pas souffrir de démembrement, est très voisin du g. *Conyza*, dont il ne diffère que par ses fleurs dioïques. (C. d'O.)

BACCHAROIDES. BOT. PH.—Le genre ainsi nommé par Linné (*Fl. zeyl.*, 196) fait aujourd'hui partie du grand g. *Vernonia*, dans la famille des Synanthérées. *Voyez* VERNONIE. (A. R.)

* **BACCHIDE**. *Bacchis* (divinité égyptienne). INS.—Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy dans son ouvrage sur les Myodaires, et qu'il place dans la famille des Napéellées et la tribu des Putrellidées. Ses caractères sont ceux des *Nérées*, dont il ne diffère que par des pattes plus allongées et les tibias intermédiaires nus. Les espèces de ce genre, au nombre de 4, et toutes nommées par l'auteur, se trouvent plus particulièrement dans les caves, sur le vin qui dégoutte de la cannelle des tonneaux. Elles sautillent lorsqu'on veut les saisir. Une espèce se joue à la surface des eaux. Nous citerons comme type celle que l'auteur nomme *B. cellarum*, et dont voici une courte description : Long. 2 à 3 millimètres. Tout le corps d'un noir luisant, glabre ; quelquefois les pattes sont d'un brun pâle. Ailes ayant une légère teinte fuligineuse. Cette espèce vit sur le vin corrompu et exposé à l'air. (D.)

BACCHUS. POISS. — Ce nom qui se trouve dans Pline, paraît appartenir à une espèce de Lotte, *Gadus molua*.

BACCHUS. INS. — *Voyez* RHYNCHITES.

BACCIENS (fruits). BOT. PH. — On appelle ainsi tous les fruits à péricarpe charnu qui ont du rapport avec la baie. *Voy.* FRUIT. (A. R.)

BACCIVORES. *Baccivori*. OIS.—Nom donné par Vieillot à sa seizième famille des Oiseaux sylvains, qu'il suppose se nourrir de baies.

* **BACCIVORIDÉES.** *Baccivoridæ* (mangeurs de Baies). OIS. — Famille faisant partie de l'ordre des Passereaux dentirostres de Cuvier et de notre sous-section des Dentirostres à bec déprimé.

Au mot AMPÉLINÉES, nous avons indiqué cette sous-famille comme faisant partie de notre famille des Baccivores; mais voulant nous conformer à l'usage adopté presque généralement aujourd'hui dans les classifications d'histoire naturelle, de terminer en *idées* les noms de famille et en *inées* ceux de sous-famille, nous avons cru devoir faire ici le petit changement de Baccivores en Baccivoridées.

Ce nom de famille, employé primitivement par Vieillot pour rapprocher un certain nombre de genres américains à bec large, déprimé, très fendu, et mangeurs de baies et de fruits mous, nous a paru si naturel et si expressif, que nous avons cru devoir l'adopter pour ces mêmes espèces, l'étendant toutefois à beaucoup d'autres genres, la plupart américains aussi, et offrant les mêmes caractères de mœurs sylvicoles et baccivores, quoique différant quelquefois par un bec moins élargi et moins déprimé, ou par une taille plus forte. Nous devons convenir que, dans la nombreuse réunion de genres dont nous composons cette famille, nous avons à peu près suivi les idées du célèbre Cuvier dans son Règne animal, et du savant ornithologiste anglais Swainson dans la composition de sa famille *Ampelidæ* ou *Fruit-eaters*, ou *Chatterers*. Nous y avons cependant apporté quelques changements qui nous ont paru plus conformes à la nature. Ainsi, nous y avons ajouté les Coracinées, les Céphaloptères et genres voisins d'Amérique, formant les *Coracinées* des auteurs modernes, parce que ces espèces, quoique de plus grande taille que les *Cotingas* ou *Ampélinées* leurs compatriotes, en ont entièrement la forme, les pattes courtes et percheuses, le bec large et déprimé, les mœurs frugivores, et sont loin d'indiquer, sous tous ces rapports, le moindre motif de rapprochement avec les Corvidées, où Swainson les plaçait. Les mêmes raisons nous ont décidé à y introduire les *Rolles* et *Rolliers*, les *Eurylaimes*, dont quelques espèces sont entièrement frugivores, et même les *Loriots*, dont le bec, quoique en apparence conformé comme celui des Merles, est néanmoins beaucoup plus élargi et déprimé à la base, dont les pattes courtes, les ailes longues et pointues indiquent des Oiseaux à mœurs percheuses et forestières, et qui sont effectivement presque uniquement frugivores.

Nous avons cru devoir grouper en tête de notre famille des Baccivoridées les sous-familles tenant encore des familles précédentes, par des pattes assez longues; par un bec comprimé, quoique large à la base, et par une nourriture moitié insectivore, et moitié frugivore.

Il résulte de cette nombreuse association de genres à mœurs à peu près semblables, que notre sous-section des Dentirostres à bec déprimé se trouve ne renfermer, pour ainsi dire, que deux grandes familles, les Baccivoridées et les Muscicapidées, très rapprochées par la forme du bec et les mœurs, et dont un assez grand nombre d'espèces participant de ces deux genres de nourriture forment le passage de l'une à l'autre.

Lorsqu'on compare l'immense quantité d'espèces de toute grandeur que cette famille et la famille voisine, les Muscicapidées, nous offrent dans le nouveau monde, au nombre exigu de leurs représentants en Europe, où il est borné à trois dans la première et à quatre dans la seconde, et qu'on observe les modifications sans nombre du bec, plus ou moins déprimé, plus ou moins élargi, quelquefois même fendu à l'excès chez ces espèces américaines, il est facile d'y reconnaître, et on ne peut trop admirer la balance conservatrice, les sages proportions avec lesquelles l'auteur de la nature a réparti, suivant les lieux et les climats, ses diverses productions. Sous les zônes torride et tropicale, en effet, où des flots d'une chaleur humide et continue déterminent une végétation aussi somptueuse que variée, des fruits, des baies de toute espèce, de toute dimension, couvrent les plantes, les arbustes et les arbres gigantesques des forêts. Par suite de cette haute température, les Reptiles, les Insectes, les Mollusques terrestres et fluviatiles, se présentent tantôt avec un développement presque incroyable, tantôt sous des proportions moyennes et même petites, mais tou-

jeurs en nombre immense. Là aussi l'on retrouve dans la classe des Oiseaux une multitude, une variété d'espèces, destinées, suivant leur taille et les proportions de leur bec, à engloutir par centaines ces Reptiles, ces Mollusques, ces essaims innombrables d'Insectes et ces fruits si variés ; ainsi, près des lacs et des vastes marécages, dans les bois qui les avoisinent, ou abondent les Reptiles aquatiques et terrestres, une infinité d'Oiseaux de proie reptilivores, qui semblent avoir perdu tout le courage et l'ardeur de nos espèces européennes, se contentent de cette proie facile, qu'ils guettent de dessus la branche où ils se tiennent immobiles; parmi eux, quelques espèces encore moins carnassières, vont chercher sous le feuillage ces énormes Bulimes sylvicoles qu'elles savent extraire de leur coquille au moyen de leur bec terminé en crochet prolongé.

A côté de ces Fourmis gigantesques et voyageuses, de ces Termites destructeurs, dont les innombrables légions menacent d'envahir le sol américain, vous retrouvez une multitude d'Oiseaux formicivores, et cette féconde famille de Fourmiliers (famille étrangère à l'Europe) qui, fidèle au but de la nature, ne cesse de poursuivre à outrance les Insectes nuisibles dont elle fait son unique nourriture. Au milieu de ces antiques forêts si riches en fruits savoureux, en baies de toute dimension, et sur leurs lisières, que peuplent des légions d'Insectes, on voit aussi voltiger en grand nombre les diverses espèces de nos Baccivores et de nos Muscicapidées, sans cesse occupées à découvrir ces fruits ou à poursuivre ces Insectes ailés que la nature leur a destinés comme aliment.

A propos de ces deux familles d'Oiseaux frugivores et insectivores, nous devons citer une anomalie des plus remarquables dans les mœurs d'une espèce de la famille des Engoulevents en Amérique, et qui prouve que si à chaque instant la nature nous présente des espèces dont les formes anomales sont entièrement rebelles à nos classifications, elle en a créé d'autres qui ne le sont pas moins par leurs mœurs et leur nourriture ; ainsi, dans cette famille des Engoulevents, si éminemment insectivore sur tous les points du globe, l'Amérique nous offre une espèce, le *Guacharo* (*Steatornis* de Humboldt), uniquement frugivore, et les cavernes, les rochers en pleine mer qui lui servent de retraite diurne, sont jonchés des noyaux des divers fruits que ces Oiseaux avalent entiers, mais dont ils ne peuvent digérer que la pulpe.

On peut assigner pour caractères généraux à la famille des Baccivoridées : Bec de longueur variable, mais toujours élargi à sa base dégarnie de poils, le plus souvent large, déprimé et très fendu, plus ou moins comprimé sur les côtés, vers la pointe, qui est échancrée et quelquefois assez brusquement courbée. Pattes à tarses courts; doigts courts ou moyens, quelquefois syndactyles : l'externe allongé, soudé plus ou moins loin avec le médian, et beaucoup plus long que l'interne. Ailes courtes ou moyennes, ou longues, ayant quelquefois quelques-unes de ses premières rémiges rétrécies, ensiformes ou même atrophiées. Queue courte ou moyenne, coupée carrément ou légèrement arrondie, ayant quelquefois ses deux rectrices médianes prolongées.

Les sous-familles dont elle se compose, en suivant l'ordre que nous avons indiqué ci-dessus, sont :

(Sous-familles à bec plus comprimé, Insectivores et Baccivores.)	(Sous-familles à bec déprimé et Baccivores.)
Pachycéphalinées.	*Piprinées*
Léiothricinées.	*Ampélinées.*
Coraciadinées.	*Coracininées.*
Oriolinées.	*Eurylaiminées*
Viréoninées.	

Voy. ces mots. (LAFR.)

BACHA. OIS. — Aigle d'Afrique, appartenant au genre Faucon. *Voyez* AIGLE.

BACHA DE MER. POISS. — Synonyme du genre Triure Bougainvillien, de Lacépède. *Voy.* TRIURE.

BACHALA. BOT. PH. — Synonyme d'*Amaranthus oleraceus* L. *Voy.* AMARANTHE.

BACHAO, BACHAS. BOT. PH. — Synonyme de BACAU. *Voy.* ce mot.

BACHE (Palmier Bache). BOT. — Nom vulgaire, à la Guiane, du *Mauritia flexuosa* Linn. (*Suppl.*), Palmier très répandu dans les lieux humides et voisins de la mer, depuis l'embouchure de la rivière des Amazones jusqu'à celle de l'Orénoque. *Voy.* MAURITIA. (AD. B.)

BACHEBO. OIS. — Nom vulgaire du

Pic-Vert, *Picus viridis* L. *Voyez* PIC. (C. D'O.)

BACILE. *Crithmum.* BOT. PH.—Genre de la famille des Ombellifères, comprenant originairement six espèces, dont cinq ont été distribuées dans les g. *Astydamia*, *Cenolophium*, *Pituranthes* et *Seseli*. Le *Crithmum maritimum*, vulgairement appelé *Perce-pierre* ou *Passe-pierre*, et que Sprengel a appelé *Cachrys maritima*, est une plante herbacée, cultivée dans les jardins potagers pour ses feuilles, qu'on confit au vinaigre comme l'Estragon. Elle croît sur les rochers du littoral de la Méditerranée, sur les bords de l'Océan occidental, depuis le Portugal jusqu'aux Canaries, et sur ceux de la mer Noire. Il en existe une variété, à feuilles plus larges, qu'on appelle *C. canariense*. (C. D'O.)

BACILLAIRE. *Bacillaria* (*bacillus*, baguette). INF. VÉGÉT. — Müller avait donné ce nom à un genre dont les nombreuses subdivisions constituent aujourd'hui la famille des Bacillariées. M. Ehrenberg le réserve aux espèces qui ont pour caractères d'être libres; à carapace simple, bivalve ou multivalve, siliceuse, prismatique, et qui forment des chaînes brillantes ou des polypiers en zig-zag, par la division spontanée imparfaite de la carapace, et par la division parfaite du corps.

Les *Bacillaria paradoxa* Gmel., *B. pectinalis* Nitzen, et quelques autres sont dans ce cas. (P. G.)

BACILLAIRE (*bacillus*, baguette). MIN. — Nom qu'on donne à certains cristaux en prismes allongés et arrondis, comme ceux de l'Arragonite, de l'Épidote et du Plomb carbonaté. (DEL.)

BACILLARIENS. INFUS.— Synonyme de BACILLARIÉES. *Voy.* ce mot. (P. G.)

BACILLARIÉES. *Bacillaria* (Bacillaire, genre d'Infusoires). INFUS. VÉGÉT. — M. Ehrenberg nomme ainsi la famille à laquelle les Bacillaires servent de type. Les Bacillariées sont pour lui des Infusoires animaux, et il les classe parmi les polygastriques. Beaucoup d'autres naturalistes admettent au contraire que ce sont des productions végétales.

Les genres de la famille des Bacillariées sont fort nombreux et c'est surtout à M. Ehrenberg qu'on en doit la distinction, ainsi que celle de la plupart des espèces qui s'y rapportent. Ce sont en général des corps de fort petite taille, et qu'on ne peut étudier sans le secours du microscope; il y en a beaucoup dans nos eaux douces; les eaux de la mer en fournissent aussi et M. Ehrenberg en a reconnu à l'état fossile dans des roches provenant de différents points du globe. Le lit siliceux des Bacillariées se conserve en effet avec beaucoup de facilité. Or, comme ces êtres organisés se reproduisent en grande quantité dans les eaux stagnantes, et que les individus se succèdent rapidement, le dépôt de tous leurs petits cadavres ne tarde pas à prendre une certaine épaisseur. Il y a aussi des débris de Bacillariées dans la Barégine, et la Farine fossile de Suède en renferme également beaucoup. M. Ehrenberg, dans son grand ouvrage sur les Infusoires, a traité ces divers points de vue de l'histoire des Bacillaires, avec beaucoup d'extension, et il a donné des figures de tous ces prétendus animaux. On lui doit aussi des travaux plus récents sur ce sujet, insérés dans les Mémoires de l'Académie de Berlin. Il en sera traité plus longuement à l'article INFUSOIRES, auquel nous prions le lecteur de recourir. (P. G.)

* **BACILLUS** (*bacillus*, baguette). INS. — Genre de la famille des Phasmiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par Latreille aux dépens du genre *Phasma* de Fabricius, et adopté depuis par tous les entomologistes. Les *Bacillus* sont caractérisés principalement par un corps grêle, linéaire, en forme de baguette, et par des antennes très courtes et moniliformes, composées d'un nombre d'articles qui n'excède pas douze. Ces Insectes, qui sont aptères dans les deux sexes, se tiennent sur les arbrisseaux exposés à l'ardeur du soleil, et ils se traînent lentement et comme avec peine sur leurs branches.

Le genre *Bacillus* ne renferme qu'un petit nombre d'espèces, dont deux sont propres à l'Europe méridionale : l'une, le *B. Rossii* Fab., habite la France méridionale et l'Italie; l'autre, le *B. granulatus* Brul., a été recueillie en Morée, et se trouve probablement dans d'autres parties de l'Europe méridionale. (BL.)

BACINET, BASSINET. BOT. PH. — Noms vulgaires de la Renoncule bulbeuse. *Voy.* RENONCULE.

* **BACIS** (étymologie inconnue). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, établi par M. Dejean (*Catalogue*, 3[e] édit.), mais dont les caractères n'ont pas été publiés. Il y rapporte 3 espèces, toutes de Cayenne, dont une nommée *A. scutellaris* par M. Lacordaire. Par la place qu'il occupe dans le Catalogue, ce g. paraît voisin du g. *Ægithus* de Fabricius. M. Hope (*Revue cuviérienne*, 1831) lui donne pour caractères : Forme des *Scaphidimorphes* ; antennes à peine plus longues que le corselet. Corselet presque échancré antérieurement, à peine sinueux à la base, avec les côtés arrondis. Élytres arrondies à l'extrémité. Le corps, en dessous, plus convexe au milieu. Jambes à peine courbées. (D. et C.)

BACIUCCO, BATICULA. BOT. PH. — Synonyme de *Crithmum maritimum* L. *Voyez* BACILE.

BACKELYS, BAKELEYS. MAM. — Les Hottentots donnent ce nom à des Bœufs d'une race particulière, employés par eux, suivant le récit de Kolbe, à la garde des troupeaux. *Voy.* BOEUF. (C. D'O.)

BACONIA, DC. BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées (tribu des Cofféacées), auquel son auteur assigne pour caract. distinctifs : Limbe calicinal 4-fide. Corolle infondibuliforme, à gorge barbue ; limbe 4-fide, contourné en estivation. Étamines 4. Ovaire 2-loculaire, couronné d'un disque conique ; loges 1-ovulées ; ovules peltés, amphitropes, insérés au milieu de la cloison. Style filiforme, saillant ; stigmate claviforme. Baie sèche, subglobuleuse, ombiliquée, contenant 2 noyaux crustacés, 1-spermes. Graines semi-globuleuses, à hile ventral ; radicule infère. — Ce genre n'est fondé que sur une seule espèce (*B. corymbosa* DC. — *Ixora nitida* Schum.) : c'est un arbuste de Sierra-Leone à feuilles opposées, pétiolées, acuminées ; à stipules connées, engaînantes ; à fleurs blanchâtres, disposées en corymbes terminaux trichotomes. (Sp.)

BACOPA, Aubl. BOT. PH. — Genre que M. Bentham rapporte à la famille des Scrophularinées, en lui assignant les caract. suivants : Calice 5-parti ; segment postérieur plus grand. Corolle sub-rotacée ou campanulée, régulière, 5-fide. Étamines 5, insérées au tube de la corolle, toutes fertiles, alternes avec les segments de la corolle. Ovaire à 2 loges multi-ovulées. Style indivisé ; stigmate bilamellé. Capsule membranacée, indéhiscente, 2-loculaire, polysperme. Graines scrobiculées. — On ne connaît que deux espèces de ce genre : ce sont des herbes glabres, indigènes de l'Amérique équatoriale ; à feuilles opposées ; à pédoncules solitaires ou fasciculés, axillaires, 1-flores ; à corolle blanche ou bleuâtre. (Sp.)

BACOVE. BOT. PH. — Variété de Banane. *Voyez* ce mot.

* **BACTERIA** (βακτηρία, bâton). INS. — Genre de la famille des Phasmiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par Latreille aux dépens des *Phasma*, et adopté depuis par tous les entomologistes avec de plus ou moins grandes restrictions. Les *Bacteria* ont un corps long, étroit et filiforme, entièrement aptère ; des antennes plus longues que le thorax et d'une extrême ténuité, et le premier article des tarses plus long que les trois suivants.

Ce genre renferme un assez grand nombre d'espèces, provenant de toutes les régions intertropicales. Le type est la *B. arumatia* Stoll (*Phasma ferula* Fab.), des Indes-Orientales. (Bl.)

* **BACTERIE.** *Bacterium* (βακτήριον, bâton). INFUS. — M. Ehrenberg établit sous ce nom, dans ses ouvrages sur les Infusoires, un genre de sa famille des Vibrioniens, dont l'espèce type est le *Monas punctatum* de Müller. Les Bactéries sont en chaînes filiformes, rectilignes et inflexibles. (P. G.)

* **BACTRA** (βάκτρον, bâton). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par Stephens et adopté par Westwood (*Synops. of the genera of British insects*, p. 108), qui le place dans sa famille des Tortricides, et lui donne pour caractères : Palpes médiocrement longs, comprimés, épais, squammeux ; le dernier article caché. Ailes horizontales ; les antérieures très étroites, avec le bord postérieur tronqué obliquement, et l'angle apical aigu. Ce g. a pour type le *Tortrix pauperana* de Haworth, espèce propre à l'Angleterre, que nous ne connaissons pas, mais qui, d'après ses caractères génériques, paraîtrait appartenir au genre

Phoxopteryx de Treitschke. *Voy.* ce mot. (D.)

BACTRIDIÉES. *Bactridieæ.* BOT. CR. — Nom donné, par M. Ad. Brongniart, à une tribu de la famille des Urédinées. (C. D'O.)

BACTRIDIUM (βακτηρίδιον, petite canne). BOT. CR. — Kunze et Schmidt ont décrit, sous ce nom, des petits Champignons qui appartiennent aux Hypomycètes de Link et aux Mucédinées de Fries. Ils se développent sur le tronc des arbres. Les filaments qui les composent sont cloisonnés, le plus souvent simples; leur extrémité se tuméfie, s'allonge, et se remplit d'une matière granuleuse formée par les spores; le dernier article seulement reste vide et transparent. — On en connaît trois espèces. J'ai souvent rencontré dans les environs de Paris le *Bactridium flavum* sur l'écorce des Peupliers. Bulliard l'a figuré sous le nom de *Tremella mucoroides*. Ce petit genre demande encore à être étudié pour son développement, quoique Kunze et Schmidt en aient donné d'excellentes figures (*Mycol. Heft.*). (Lév.)

* **BACTRIDIUM** (βακτηρίδιον, petite canne). BOT. PH. — Nom employé par Salisbury, comme synonyme du genre *Erica*. (C. D'O.)

BACTRIS (βάκτρον, bâton). BOT. — Ce nom a été donné par Jacquin à un genre de Palmiers, dont il a décrit deux espèces sous les noms de *Bactris minor* et *Bactris major*. La première, que ce célèbre botaniste a fait connaître avec détail, est restée le type de ce genre; la seconde, dont il n'a vu que des individus en fruit, n'est conservée qu'avec doute dans ce genre. Le *Bactris minor* de Jacquin (*Bactris minima* Gærtn.) est un petit Palmier en forme de roseau; à tige grêle, ne dépassant pas la grosseur du pouce, de 3 à 4 mètres d'élévation, d'un tissu très dense, et formant des cannes très solides, dures et noires, qui ont été connues dans le commerce sous le nom de *Cannes de Tabago*. C'est de cet usage d'en fabriquer des cannes que Jacquin a tiré le nom de *Bactris*.

Depuis que les Palmiers de l'Amérique, et surtout du Brésil, ont été étudiés avec soin par M. Martius, un grand nombre d'espèces sont venues s'ajouter aux deux espèces primitives de Jacquin. M. Kunth, dans son *Enumeratio plantarum*, en compte 24. Toutes sont de l'Amérique méridionale, et la plupart du Brésil. Ce sont aussi des Palmiers grêles, à tige arundinacée, ne s'élevant ordinairement qu'à quelques mètres de haut, presque toujours hérissée, ainsi que les gaînes des feuilles, d'épines aplaties, noires comme de l'ébène, et souvent fort longues. Les feuilles, assez éloignées, embrassantes, recouvrant la tige dans une grande longueur, au moins par leurs gaînes persistantes, sont pinnées, à folioles éparses ou réunies en faisceaux par leur base, presque toujours hérissées d'épines plus ou moins fortes. Les fleurs sont portées sur un spadice simple ou rameux, qui sort d'une spathe double, coriace, également hérissée d'épines. Les femelles naissent vers la base et les mâles vers le sommet du même spadice; ces dernières sont souvent mêlées à la base avec les fleurs femelles.

Les fleurs mâles sont formées d'un double périanthe; l'extérieur mince, triparti; l'intérieur à trois pétales, plus épais, ovales, aplatis, striés. Étamines 6-9-12, naissant d'un réceptacle épais, souvent adné à la base des pétales; filaments subulés; anthères droites, linéaires-sagittées.

Les fleurs femelles sont plus fermes; le calice est en forme de cupule à bord entier, tronqué ou légèrement tridenté; la corolle est urcéolée ou cylindrique, à bord tronqué, à trois petites dents. L'ovaire, ovale ou trigone, est à une seule loge fertile; il est surmonté de trois stigmates sessiles, aigus, pyramidaux, d'abord connivents, ensuite étalés et réfléchis. Le fruit est un drupe ovale ou presque globuleux, monosperme, dont l'épiderme coriace recouvre une chair pulpeuse, sous laquelle se trouve un noyau très dur, percé vers le sommet de trois trous. Le périsperme est corné, uniforme, généralement sans cavité centrale; l'embryon est placé vers le sommet.

Ce genre appartient, comme on le voit, par ces caractères, à la tribu des Cocoïnées, où il est voisin des genres *Desmoncus* et *Astrocaryum*, dont le fruit est fort analogue, et qui sont également hérissés de ces aiguillons noirs, plats, durs et acérés, qui rendent le contact de ces plantes si redou-

table. Tous les *Bactris* connus jusqu'à ce jour sont du continent de l'Amérique du Sud ; on n'en cite pas dans les Antilles ni au nord de l'Isthme de Panama. La plupart sont originaires des grandes plaines du Brésil, arrosées par l'Amazone et le Rio-Negro. — Le *Bactris setosa* Mart., et le *Bactris caryotæfolia* croissent aux environs de Rio-Janeiro ; les deux espèces décrites par Jacquin proviennent des environs de Carthagène, et deux autres, dont une est le *Martinezia ciliata* de Ruiz et Pavon, habitent le Pérou. (Ad. B.)

*BACTROCÈRE. *Bractocera* (βάκτρον, bâton; κέρας, corne). INS. — Genre de Diptères, créé par M. Guérin (*Voyages de la Coquille*), et adopté par M. Macquart, qui le place dans la division des Brachocères, subdivision des Dichœtes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, section des Acalyptères, sous-tribu des Téphritides. Ce genre, suivant M. Macquart, est voisin des *Dacus* de Meigen, et il est vraisemblable, dit-il, qu'une partie des espèces exotiques auxquelles Wiedmann donne ce nom, appartient à cette nouvelle coupe générique. Quoi qu'il en soit, il faut observer que le diptère sur lequel M. Guerin l'a fondé se distingue par trop de différences caractéristiques du *Dacus de l'Olivier* qu'on peut considérer comme type du genre pour ne pas l'en séparer. Les principales sont : La saillie de l'épistome ; la petite éminence au milieu du front ; la dimension respective des articles des antennes et la disjonction des nervures des ailes. Le nom générique fait allusion à la forme en bâton des antennes.

L'espèce unique sur laquelle ce genre de Diptères est fondé a été prise au fort Praslin. M. Guérin l'a nommée BACTROCÈRE LONGICORNE, *Bactrocera longicornis*, et décrite et figurée dans la partie entomologique du voyage précité (pl. 19, fig. 13). (D.)

BACTYRILOBIUM, Willd. (βακτήριον, bâton ; λοβίον, cosse). BOT. PH. — Synonyme (suivant M. Bentham) du genre *Cassia*. (Sp.)

BACULITE. *Baculites* (*baculus*, petit bâton). MOLL. CÉPH. — Lamarck a créé, en 1801, ce genre de Céphalopodes pour des Coquilles cloisonnées, ayant la forme de petits bâtons. Ce genre, d'après mes nouvelles observations, peut être caractérisé ainsi qu'il suit : Coquille multiloculaire, non spirale, droite, régulièrement conique, ronde ou comprimée, représentant une corne droite, dont la partie supérieure, sur une assez grande longueur, est toujours dépourvue de cloison ; cette cavité étant sans doute destinée à contenir l'animal. Bouche ovale ou comprimée projetée en languette du côté dorsal. Cette coquille est partagée régulièrement par des cloisons, traversées du côté dorsal par un siphon contigu et divisées en quatre ou six lobes formés de parties paires.

Les Baculites diffèrent des Hamites, avec lesquelles elles ont souvent été confondues, par leur ensemble droit et non reployé, et par leur bouche prolongée en languette. Les Baculites sont les Coquilles les plus simples de la famille des Ammonidées.

Ce genre de Coquilles fossiles était connu du temps de Langius, de Bourguet, de Valch et Knorr, et avait été considéré comme voisin des Ammonites. M. Defrance le premier y découvrit le siphon, et Sowerby en observa la bouche. On a décrit jusqu'à présent onze espèces de Baculites. Sur ce nombre j'ai reconnu que quatre espèces sont des doubles emplois (les *Baculites dissimilis*, *obliquatus*, *Faujasii* et *Knorii*); deux sont des Hamites (les *Baculites cylindracea* et *gigantea*); deux me sont inconnues (les *Baculites ovata* Say, et *vertebralis*), et trois espèces seulement sont restées, après cette revue sévère; ce sont les *Baculites baculoïdes*, *incurvavatus* et *anceps*, auxquelles j'ai rajouté encore le *B. neocomiensis* (*voyez* ma *Paléontologie française*).

De ces quatre espèces le *B. neocomiensis* caractérise les couches néocomiennes, et les trois autres l'étage de la Craie chloritée. Comparées par bassins géographiques, les Baculites m'offrent, à l'époque du terrain néocomien, une espèce spéciale au bassin provençal. Pour les trois espèces de la Craie chloritée, le *Baculites incurvatus* est propre à l'ancien golfe de la Loire ; le *B. anceps* au golfe du Cotentin, dans le bassin parisien, tandis que le *B. baculoïdes* se trouve simultanément au sein des bassins parisien et méditerranéen. (A. d'O.)

BADA, BADAS. MAM.—Synonyme de RHINOCÉROS D'AFRIQUE.

BADAMIA, Gært. BOT. PH. — Synonyme du genre *Terminalia*, de la famille des Combrétacées. (SP.)

BADAMIER. BOT. PH.— Nom vulgaire du *Terminalia catalpa* L., dans les Iles Maurice et Mascareigne, formé par corruption du nom de *Bois de damier*. Cette dénomination a été transportée à tout le genre. *Voy.* TERMINALIA. (C. D'O.)

* **BADAROA**, Bertero. BOT. PH.—Synonyme du g. *Bryonia*, de la famille des Cucurbitacées. (SP.)

BADASE. BOT. PH. — Syn. de *Lavandula spica* L., dans le Languedoc. *Voyez* LAVANDE.

BADASSO. BOT. PH. — Nom provençal du *Plantago cynops*. *Voy.* PLANTAIN. (C. D'O.)

BADIAN. BOT. PH. — Synonyme de *Badiane*.

BADIANE. *Illicium*, L. BOT. PH. — Genre de la famille des Magnoliacées, tribu des Illiciées, ayant pour caract. : Calice 5-ou 6 sépale ; corolle composée d'un grand nombre de pétales étroits, disposés sur plusieurs rangs. Étamines 20 à 30 plus courtes que la corolle et attachées sous l'ovaire au torus. Anthères adnées à la face interne des filets; ovaires de 6 à 18, disposés en étoile, soudés par leur face interne et à une seule loge monosperme. Fruit composé de 6 à 12 carpelles, disposés circulairement et s'ouvrant à leur partie supérieure. Arbres toujours verts, aromatiques; à feuilles alternes, parsemées de points translucides ; à fleurs pédonculées, solitaires et axillaires.

On connaît trois espèces de Badiane, l'une, l'*Il. anisatum* ou Anis étoilé, propre à la Chine et au Japon, dont les capsules aromatiques servent à donner à l'Anisette de Bordeaux le parfum qui la distingue; les deux autres *Il. floridanum* et *parviflorum*, sont originaires des Florides. Elles sont cultivées dans nos serres, et leurs capsules sont moins aromatiques que celles de l'Anis étoilé. (C. D'O.)

* **BADIERA**, DC. BOT. PH.—Genre de la famille des Polygalées, auquel son auteur assigne les caract. suivants : Calice 5-sépale, caduc, presque régulier. Corolle de 3 pétales cohérents par la base ; l'intermédiaire concave, imberbe. Étamines 8, monadelphes. Capsule obcordiforme, comprimée, 2-loculaire, sillonnée au bord. Graines glabres, à arille très ample, huileux.— Ce g. appartient à l'Amérique équatoriale ; on en connaît 5 esp. ; ce sont des arbustes à feuilles très entières, alternes, à fleurs en grappes axillaires. (SP.)

BADISTER (βαδιστής, coureur). INS.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Patellimanes, établi par Clairville aux dépens du g. *Licinus* de Latreille, et adopté par tous les entomologistes. Les *Badister* ont bien quelques rapports avec les *Licinus*, mais ils sont beaucoup plus petits, ordinairement variés de couleurs tranchées, et leurs caractères génériques présentent des différences bien sensibles, telles, par exemple, que le défaut de dents aux mandibules. Toutes les espèces connues de ce g. appartiennent exclusivement à l'Europe et se trouvent ordinairement dans les endroits humides, sous les pierres et les débris de végétaux. M. Dejean, dans la 3me édition de son Catalogue, en désigne 6 espèces. Nous citerons seulement le *B. bipustulatus*, *Car. id.* Fabr., *Car. crux-minor*, Oliv. III, 35, p. 99, n° 137, t. VIII, fig. 96, a. b. Cette espèce se trouve en Suède et aux environs de Paris. (D.)

BADOUA. POISS. — Nom vulgaire du Blennie cornu, *Blennius cornutus* L., sur la côte de Nice qu'habite ce poisson. *Voy.* BLENNIE. (C. D'O.)

BADOVA. POISS. — Nom vulgaire du Blennie pholis, *Blennius pholis* L., sur les côtes de Nice. *Voy.* BLENNIE. (C. D'O.)

BADULA, Juss. — Synonyme du g. *Myrsine*, de la famille des Ardisiacées. (SP.)

BÆA, Commers. (βαιά, petite). BOT. PH. — Genre de la famille des Yrtandracées, auquel on attribue les caract. suivants : Calice 5-parti, régulier ; corolle à tube court, subcampanulé ; limbe sub-bilabié, inégalement 5-parti. Étamines 2, insérées à la gorge de la corolle; anthères réniformes, 1-thèques, cohérentes au sommet. Ovaire incomplètement 2-loculaire. Style indivisé ; stigmate courtement 2-lobé. Capsule siliquiforme, 2-loculaire, à 2 valves contournées après la déhis-

cence. Graines minimes, très nombreuses.— Herbes acaules. Feuilles radicales obovales, crénelées, cotonneuses en dessous, hygrométriques (comme desséchées lorsque l'air est sec); hampes débiles, ascendantes, pauciflores; fleurs en panicule lâche; corolle bleue. Ce genre appartient à la Chine et à la Nouvelle-Irlande; on n'en connaît que deux espèces. (Sp.)

BÆCKEA, L. BOT. PH.—Genre de la famille des Myrtacées. Les caractères essentiels en sont: Calice turbiné; limbe 5-fide, persistant. Pétales 5. Étamines au nombre de 5, de 8, de 10, ou de 15, insérées à la gorge du calice; filets subulés; anthères suborbiculaires. Style court; stigmate capitellé. Capsule 3-loculaire, polysperme.—Arbustes à feuilles opposées, non stipulées, ordinairement aciculaires. Fleurs solitaires ou fasciculées, axillaires, sessiles où pédonculées. On connaît une vingtaine d'espèces de ce genre; la plupart habitent la Nouvelle-Hollande. Plusieurs d'entre elles se cultivent dans les collections d'orangerie. (Sp.)

BÆNAK. POISS. — Espèce du genre BODIAN. *Voyez* ce mot.

* **BÆNODACTYLES** (βαίνω, je marche; δάκτυλος, doigt). REPT. — Ritgen donne ce nom à une famille de Reptiles Sauriens, comprenant ceux qui se servent de leurs pattes pour marcher. (C. D'O.)

* **BÆNOSAURIENS**. *Bænosaurii* (βαίνω, je marche; σαῦρος, Lézard). REPT.— Ritgen appelle ainsi les Sauriens dont les pattes font les fonctions d'organes ambulatoires. (C. D'O.)

BÆOBOTRYS (βαιά, petite; βότρυς, grappe). BOT. PH.— Genre de la famille des Éricées, établi par Forster et correspondant au genre *Mæsa* de Forskal. *Voy.* MÆSA. (C. D'O.)

* **BÆOMETRA** (βαιά, petite; μέτρον, mesure). BOT. PH.—Genre de la famille des Mélanthacées, tribu des Vératrées, établi par Salisbury (*Trans. horticult. soc.*, I, 330) pour une plante du Cap, comprenant une seule espèce, le *B. columellaris*. (C. D'O.)

BÆOMYCES. BOT. CR. — *Voyez* BÉOMYCES.

* **BÆOTHRYON** (βαιός, petit; θρύον, jonc). BOT. PH. — L'une des tribus établies par le prof. Nees d'Esenbeck dans le grand genre *Scirpus*. *Voy.* SCIRPE. (A. R.)

* **BÆRIA**. BOT. PH. — MM. Fischer et Meyer ont établi, sous ce nom, d'après une plante de la Californie, qu'ils ont nommée *B. chrysostoma*, un g. que M. Lindley croit devoir être placé dans la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées, sous-tribu des Héléniées. (C. D'O.)

* **BÆTIS**. INS.—Genre de la famille des Éphémériens, de l'ordre des Névroptères, établi par Leach aux dépens du g. *Ephemera*. Les *Bætis* sont caractérisées essentiellement: 1° par des ailes distinctement réticulées, ayant de très nombreuses nervures transversales; 2° par des ocelles au nombre de trois, très rapprochés les uns des autres sur le tubercule frontal; et, 3° par des tarses de cinq articles.

Ce genre renferme un petit nombre d'espèces des différentes parties du monde; le type en est la *B. venosa* Fab., qui habite une grande partie de l'Europe. (BL.)

* **BÆUMERTA** (*Flor. Wetterav.*). BOT. PH. — Synonyme du genre *Nasturtium*. (Sp.)

BAGADAIS. *Prionops*, Vieil. (πρίων, scie; ὤψ, œil; à cause du cercle de peau nue et dentelée en scie qui entoure les yeux des Oiseaux de ce genre, comme chez les Pigeons mondains nommés Bagadais). OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux, de la famille des Lanidées et de notre sous-famille des Laniarinées. Ses caractères génériques sont: Bec droit, tendu, comprimé, ne se courbant que près de son extrémité, qui est très crochue et légèrement échancrée; sa base garnie de plumes longues, sétacées, assez rigides, recouvrant les narines et dirigées verticalement et en avant jusqu'à moitié de sa longueur. Yeux bordés d'un cercle de peau nue, rebordée, et le plus souvent festonnée. Tarses et doigts de longueur médiocre; l'externe plus long que l'interne et réuni au médian à sa base; l'interne entièrement libre. Ailes assez développées, atteignant, dans le repos, la moitié de la queue; celle-ci assez longue, terminée presque carrément ou légèrement arrondie; formes assez sveltes.

Ce genre fut formé par Vieillot, sur une seule espèce de Pie-grièche du Sénégal, que Levaillant décrivit et figura le premier, en 1799, dans ses *Ois. d'Afr.*, pl. 80, 81, sous le nom de *Le Geoffroy*, parce qu'elle avait

été rapportée la premiere fois par M. Geoffroy de Villeneuve. Presqu'en même temps, en 1800, Shaw la décrivait et la figurait aussi en Angleterre, dans sa *Gen. zool.*, sous le nom de *Lanius plumatus*.

Cette espèce, longtemps la seule connue du genre, est remarquable, non-seulement par la touffe hérissée de ses plumes frontales et par le cercle de peau nue qui entoure ses yeux (caractères du genre), mais aussi par une huppe de plumes allongées, s'élevant du sommet de la tête en forme de plumet ; la tête, le cou et tout le dessous sont blancs ; la nuque est grise ; le dos est noir, ainsi que les ailes, qui sont parcourues par une bande blanche dans leur longueur ; la queue est également noire, terminée et largement bordée de blanc. C'est le Bagadais geoffroy, *Prionops Geoffroyi* (Vieil. Gal., pl. 142) ; *Le Geoffroy* (Levaillant, *Afr.*, pl. 80) ; *Lanius plumatus* (Shaw) ; — *Prionops plumatus* (Swains. *Birds of Western Africa*, vol. VII, pl. 26).

Quoique cette espèce soit commune au Sénégal d'où on la rapporte souvent en grand nombre, on n'a pas encore recueilli de renseignements sur ses mœurs, et M. Swainson lui-même, dans ses *Birds of Western Africa*, 1837, n'en a donné aucun. Levaillant, qui ne l'avait point rencontrée dans ses voyages au sud de l'Afrique, ayant remarqué que les individus rapportés du Sénégal avaient souvent le bec terreux, en avait auguré que l'espèce devait chercher sa nourriture à terre, en des endroits humides, et probablement en troupes comme les Étourneaux ; ce qui lui faisait penser qu'elle ne devait pas être réunie aux Pies-grièches.

Dans ces dernières années, deux nouvelles espèces ont été ajoutées à l'espèce type : l'une, le *Prionops cristatus* Rüpp. (*Faune d'Abyssinie*, 2e partie, Ois., pl. 12, fig. 2) a été découverte par ce voyageur en Abyssinie ; l'autre, le *Prionops Falacoma* Sm. (*Illust. of the zool. of south Africa*, Ois., pl. 5), l'a été par le docteur Smith, dans son exploration de l'Afrique centrale, où il ne l'a rencontrée que depuis le 25me degré de latitude sud, et au-delà vers le nord. Ces deux nouvelles espèces ont les plus grands rapports de coloration avec celles du Sénégal. La première en diffère en ce que le dos et les ailes sont uniformément noires et que sa huppe est courte, projetée en avant, et n'a pas la forme d'un plumet ; et, la seconde, par l'absence totale de la huppe. Le docteur Smith a donné, sur cette dernière, quelques détails de mœurs qui semblent confirmer les présomptions de Levaillant, quant à celles de l'espèce du Sénégal. Il l'a rencontrée dans des localités garnies de buissons bas, par bandes de sept à huit individus, s'occupant activement à chercher des Insectes, soit à travers ces buissons, soit sur le sol des environs. Les Termites lui ont paru être leur nourriture favorite, car l'estomac de presque tous les individus qu'on put se procurer en était rempli. Il a remarqué que c'était un oiseau sauvage et criard, que souvent tous les individus de chaque bande faisaient entendre leurs cris en même temps, soit en volant, soit en cherchant des Insectes sur le sol ou dans les buissons.

L'observation du docteur Smith, sur la nourriture de son *Prionops Falacoma*, espèce d'ailleurs si voisine de celle du Sénégal, nous porte à croire, par analogie, que cette dernière a probablement le même genre de nourriture dans une autre partie de l'Afrique, où les Termites abondent également, et explique pourquoi Levaillant avait remarqué de ces individus du Sénégal, à bec terreux. Elle nous suggère, à nous, l'idée que ces plumes hérissées du front et de toute la partie antérieure de la tête, qui s'étendent sur le bec au point d'en cacher entièrement l'ouverture des narines, n'ont été ainsi conformées chez ces trois espèces, mangeuses de Termites, que pour protéger leurs narines et leurs yeux de la morsure cruelle de ces Insectes. Cette supposition nous paraît d'autant plus probable qu'on retrouve cette même disposition de plumes frontales chez un certain nombre de Fourmiliers d'Amérique et en particulier chez les espèces formant le genre *Mérulaxe* de Lesson, et celui de *Malachorhynchus* de M. Ménétrier, dans sa *Monographie des Fourmiliers*, et dont l'espèce type est le Mérulaxe noir Less. (*Traité*, p. 397, et *Cent. zool.*, pl. 30), ou *Malachorhynchus cristatellus* Ménétr. (pl. 12) ; aussi ce genre Bagadais nous paraît-il un véritable chaînon des Pies-grièches aux Fourmiliers.

Cette particularité de plumes rigides et protectrices ne peut être, comme les huppes, un simple ornement accordé à ces Oiseaux et nous paraît bien plutôt un de ces moyens innombrables et souvent cachés, aussi ingénieux qu'admirables, employés par la nature pour la conservation des espèces et dont un si grand nombre nous sont encore inconnus. (LAFR.)

BAGALATTA. BOT. PH. — *Voyez* CISSAMPELOS.

BAGASSA, Aubl. BOT. PH.—Genre incomplètement connu, qui paraît appartenir à la famille des Artocarpées. Il est fondé sur une seule espèce, qui croît à la Guiane; c'est un arbre lactescent, à feuilles opposées, ovales, trilobées; à stipules caduques. Le fruit est un syncarpe sub-globuleux, du volume d'une Orange, composé de nucules ovoïdes. (SP.)

BAGASSIER ou BAGAU. BOT. PH. — Synonyme de BAGASSA.

BAGATBAT, BAGATPAT. BOT. PH. — Synonyme de SONNÉRATIE.

BAGATPAT. BOT. PH. — *Voyez* BAGATBAT.

BAGATTO. BOT. PH. — Synonyme de MICOCOULIER. *Voyez* ce mot.

BAGAU. BOT. PH. — *Voyez* BAGASSIER.

BAGLAFECHT. OIS. — Espèce du genre Tisserin, *Loxia philippina* L. *Voy.* TISSERIN.

* **BAGOUS** (Bagous, eunuque). INS.— Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, établi par Germar et adopté par tous les autres entomologistes. Schœnherr le range parmi ses Gonatocères, division des Cryptorhynchides.—Les espèces de ce genre ont le corps oblong, presque ovale, un peu convexe en dessus, garni de petites écailles, souvent aussi couvert d'une boue visqueuse. Elles sont ailées, d'une moyenne ou de très petite taille. On en trouve dans toute l'Europe, en Afrique, en Amérique, en Sibérie et dans les Indes orientales. Schœnherr en décrit 22, parmi lesquelles nous citerons comme type du g. le *B. binodulus* de Herbst, *Rhynchænus id.* Gyllen., de la Suède, et qui se trouve aussi aux environs de Paris. Elle est figurée dans l'*Iconographie du Règne animal* de M. Guérin, pl. 38, fig. 2, a. (D.)

BAGUARI. OIS. — Espèce du genre Cigogne.

BAGUE. INS. — Dans certains cantons de la France, les jardiniers donnent ce nom aux anneaux que forment, autour des petites branches des arbres fruitiers, les œufs du *Bombyx neustria* de Linné, vulgairement appelé la *Livrée*. Cette espèce appartient aujourd'hui au g. *Clisiocampe* de Stephens. *Voy.* ce mot. (D.)

BAGUE. POISS. — Synonyme de BOGUE. *Voyez* ce mot.

BAGUENAUDIER. *Colutea*, L. BOT. PH.—Genre de la famille des Légumineuses, sous-ordre des Papilionacées, tribu des Galégées. Les caract. essentiels en sont : Calice cupuliforme, 5-denté. Étendard ample, déployé, sub-orbiculaire, calleux à la base. Étamines diadelphes. Style barbu à la surface postérieure; stigmate onciné, latéral. Légume stipité, vésiculeux, cymbiforme, membraneux. — Les Baguenaudiers sont des arbrisseaux dépourvus d'épines. Les feuilles sont paripennées, à stipules petites, caulinaires. Les fleurs naissent en courtes grappes axillaires. Ce genre, dans les limites que lui ont assigné les botanistes modernes, ne renferme que trois ou quatre espèces, toutes indigènes d'Europe ou d'Orient. Tout le monde sait que ces arbustes se plantent fréquemment dans les bosquets. On les recherche en raison de leur port élégant et de la singularité de leurs gousses : leurs feuilles sont purgatives, et peuvent, au besoin, être substituées au Séné ; les graines, au témoignage du docteur Loiseleur-Deslongchamps, agissent comme émétique, à la dose d'un scrupule.

L'espèce la plus répandue est le BAGUENAUDIER COMMUN (*Colutea arborescens* L.), qui croît spontanément en France et dans toutes les contrées plus méridionales de l'Europe ; ce Baguenaudier prospère dans les sols les plus ingrats et même dans la Craie pure ; il forme un buisson de 4 à 5 mètres de haut ; ses feuilles sont composées de folioles elliptiques, rétuses, glauques en dessous ; les fleurs sont d'un jaune foncé, et disposées au nombre de 6 ou plus, en grappes très lâches.

Le BAGUENAUDIER A FLEURS ROUGES (*Colutea cruenta* Hort. Kew.) diffère du Baguenaudier commun, en ce qu'il ne s'élève pas à plus de deux mètres ; par ses folioles obcordiformes ou obovales, glauques aux

deux faces; et par ses fleurs rougeâtres, naissant seulement au nombre de 4 ou 5 sur chaque pédoncule. Cette espèce est originaire d'Orient; on en forme des haies d'un aspect fort agréable. (Sp.)

BAGUETTE. BOT. PH. — *Voyez* BOIS-BAGUETTE.

BAGUETTES. BOT. PH. — Nom donné par les amateurs de Tulipes, aux plantes qu'ils laissent monter à graine, ou celles qui sont portées sur des pédoncules trop longs. (C. d'O.)

BAGUNTKEN. POISS. — Synonyme de Surmulet. *Voyez* MULLE.

* **BAHARA.** BOT. PH. — Ce genre, créé par Hamilton, répond au g. *Terminalia*, L., famille des Myrobolanées.

BAHEL. BOT. PH. — On connaît sous ce nom deux plantes, le *B. Tsjulli*, qui répond au *Columnea longifolia*, et le *B. Schulli*, synonyme de *Barleria longifolia*.

BAHIA. BOT. PH. — Genre établi par Lagasca, et qui, d'après Sprengel, est synonyme de *Bellium*. *Voy.* ce mot. (C. d'O.)

BAIANITES. BOT. PH. — Synonyme de *Ximenia*.

BAICALITE. MIN. — *Voyez* BAIKALITE.

BAIE. *Bacca.* BOT. PH. — Dénomination générale qui s'applique à tous les fruits charnus qui ne contiennent pas de noyau. Quand on examine attentivement les diverses espèces de fruits qui ont reçu le nom de Baie, on reconnaît entre elles des différences extrêmement tranchées. Ainsi, il y a des Baies uniloculaires et monospermes, soit primitivement, soit par suite d'avortement; d'autres qui proviennent d'un ovaire à deux, trois, ou à un plus grand nombre de loges polyspermes, dont les graines sont attachées à l'angle interne de chaque loge, comme dans les genres de la famille des Solanées, à fruits charnus; d'autres, au contraire, proviennent d'ovaires à graines pariétales, comme les Groseillers. Tantôt la Baie résulte d'un ovaire libre; tantôt, au contraire, l'épicarpe est formé par le calice adhérent avec l'ovaire infère. Ces observations suffisent pour prouver que la dénomination de *Baie* est encore peu précise, puisqu'elle s'applique à des structures fort différentes. (A. R.)

BAIÉRINE (de *Bayern*, Bavière). MIN. — Nom donné par M. Beudant à la Tantalite de Bavière. *Voy.* TANTALE. (Del.)

BAIGNOIRE. MOLL. — Deux Coquilles fort différentes ont reçu le nom de Baignoire: l'une est le *Triton crotorium* de Lamarck, avec laquelle Montfort a fait un genre inutile (*voy.* TRITON); l'autre appartient au genre Avicule; c'est l'*Avicula macroptera*, assez souvent désignée chez les marchands sous le nom de Baignoire cuivrée. *Voy.* AVICULE. (Desh.)

BAIKALITE (nom du lac Baïkal). MIN. — Variété de Pyroxène sahlite, trouvée dans un calcaire laminaire, près du lac Baïkal, en Sibérie. *Voy.* PYROXÈNE. (Del.)

* **BAILLANTS.** *Hiantes.* OIS. — Savigny donne ce nom à une tribu, et Goldfuss à une famille de l'ordre des Passereaux, renfermant ceux dont le bec est largement fendu. (C. d'O.)

BAILLARD, BAILLARGE, BAILLORGE (du vieux mot *bailler*, donner; à cause de la production abondante). BOT. PH. — Variété de l'Orge, très productive. (C. d'O.)

BAILLIERIA. BOT. PH. — Genre établi par Aublet pour un végétal de la Guiane, de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées; il est synonyme de *Clibadium*, Lin. (C. d'O.)

BAILLON. POISS. — *Voyez* CÆSIOMORE.

BAILLORGE. BOT. PH. — *Voyez* BAILLARD.

BAILLOUVIANA (nom d'homme). (Phycées). — BOT. CR. Nom donné par Grisellini à une Algue fort élégante de la mer Adriatique, très bien décrite par cet observateur (*Observ. sur la Scolop. mar.*, p. 33) et passablement figurée pour l'époque. Adanson (*Fam. des Pl.*, II, p. 13) adopta comme nom générique le nom de Grisellini, que Gmelin employa plus tard d'une manière spécifique pour désigner un de ses Fucus. M. Agardh, qui, lors de la publication de son *Species Algarum*, ne connaissait probablement pas l'algue du naturaliste italien, en reçut des échantillons de New-York, d'où nous la tenons nous-même, lesquels privés de leurs filaments pénicilliformes lui parurent devoir être rapportés à son genre *Sphærococcus*. C'est sur cette même espèce que plus tard il fonda son genre *Dasya*, presqu'en même temps que Martius, de son côté, créait pour elle le g.

Rhodonema. Malgré les réclamations des phycologues italiens, le nom qui fait le sujet de cet article, bien qu'ayant évidemment la priorité sur ceux de *Dasya* et de *Rhodonema*, ne nous semble pas susceptible d'être conservé, du moins sans modification, et cela par la raison que sa désinence adjective le fait pécher contre les règles généralement admises. M. Agardh avait donc le droit de choisir entre ces deux partis, soit de le modifier en celui de *Baillouvia*, ce qui eût peut-être été juste, soit d'en admettre un autre; mais, dans ce dernier cas, l'équité commandait de conserver comme nom spécifique, ainsi que nous l'avons fait (*Canar. Crypt.*, p. 165), le nom créé par Grisellini et employé déjà comme tel par Gmelin (*Fuc.*, p. 165), ou bien, comme l'a préféré M. Nardo, d'adopter le nom du premier inventeur. (C. M.)

BAIN DE VÉNUS. BOT. PH. — On a quelquefois donné ce nom au CHARDON A FOULON (*Dipsacus fullonum* L.). (A. R.)

BAITARIA, Ruiz et Pav. BOT. PH. — Genre non classé, auquel ses auteurs assignent pour caract. : Calice tétraphylle, persistant; les 2 folioles inférieures plus petites, insérées à quelque distance des deux autres. Corolle hypogyne, hypocratériforme; limbe 5-parti. Étamines environ 18, insérées au fond de la corolle. Style subulé, trifide. Capsule ovoïde, acuminée, triédre, triloculaire, loculicide-trivalve, polysperme. Graines lenticulaires. — Ce g. n'est constitué que sur une seule esp.; c'est une herbe acaule, indigène du Pérou (SP.)

BAJAN ou **BAJANG**. BOT. PH. — Genre établi par Adanson pour deux espèces d'Amaranthes décrites par Rumph, dont les pétioles sont munis de deux épines à leur base et dont les étamines ainsi que les sépales sont au nombre de cinq. (C. D'O.)

BAJET. MOLL.— Sous ce nom, Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, page 201, décrit une assez belle espèce d'Huître, qui n'est autre chose que l'*Ostrea cristata* de Lamarck. *Voyez* HUITRE. (DESH.)

BAKELEYS, MAM. — *Voyez* BACKELYS.

* **BAKÉRINE**. — M. Bory de Saint-Vincent a formé, sous ce nom, dans la famille des Thikidées, un g. d'animaux microscopiques qui a pour caract. : Un corps contractile, renfermé dans un fourreau sans y adhérer ; pas de tentacules ; une tête bien marquée, et de chaque côté un appareil rotatoire, composé de longs cirrhes vibratiles portés sur un pédoncule. (C. D'O.)

* **BALADEVA** (étymologie inconnue). INS. — Sous-genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Prionides, établi dans le g. *Dorysthenes* de M. Vigors, par M. Watherhouse (*Transact. entomol. of the society of London*, vol. II, part. 4, pag. 225-227, pl. 21, fig. 1, *a*, *c*.), et qui a pour type une grande espèce de Prionides des Indes-Orientales, à laquelle il donne le nom de *Baladeva Walkerii*. Elle est surtout remarquable par le grand développement de ses mandibules, très aiguës et courbées vers la terre. *Voy*. DORYSTHENES.

Cette espèce se distingue du *Prionus rostratus* Fab. par l'absence d'une forte épine au prosternum ; par le prothorax, qui est avancé sur les côtés et armé de trois grandes dents. (D. et C.)

* **BALÆNIDES**. *Balœnidœ*. MAM. — Nom donné par M. Gray à une famille de la classe des Mammifères, ayant pour type le genre *Balœna*. (C. D'O.)

BALÆNOPTERA. MAM. — *Voyez* BALÉINOPTÈRE.

BALAIS. BOT. CR.—Nom qu'on donne, dans quelques endroits de la France, au *Clavaria coralloides* L., en raison de la forme qu'elle présente. *Voyez* les mots CLAVAIRE, CLAVARIA. (LÉV.)

BALAIS. MIN. — *Voyez* RUBIS et SPINELLE.

BALANCE. PHYS. — On nomme ainsi tout instrument destiné à déterminer le poids des corps. Une Balance, quelle que soit du reste sa forme, qu'elle soit à bras égaux et à deux plateaux, ou qu'elle soit à bras inégaux comme la *romaine*, est toujours un levier du premier genre, ayant son point d'appui au milieu, et dont l'une des extrémités, chargée du corps à peser, représente la résistance, tandis que l'autre, chargée du poids faisant équilibre, représente la puissance.

Nous ne parlerons ici que des Balances employées pour les opérations délicates des sciences.

Les conditions auxquelles une Balance doit satisfaire pour donner des résultats exacts sont : 1° le moindre frottement possible du

fléau sur son support; 2° un équilibre parfait entre les deux bras de levier, par le seul effet de leur pesanteur.

La Balance de Fortin, pour la description de laquelle nous renvoyons aux ouvrages de physique, remplit toutes ces conditions. Les meilleures Balances, construites par cet artiste pour peser un kilogramme, trébuchent à un milligramme, et permettent, par conséquent, d'évaluer les poids à un millionième d'erreur près; celles qui ne sont faites que pour aller à quelques grammes sont plus délicates encore; elles oscillent aux fractions de milligramme.

Malgré toute la précision que semble présenter une Balance ainsi construite, il est convenable, pour éviter toute cause d'erreur, d'employer la méthode *des doubles pesées*. Voici en quoi elle consiste: on met dans l'un des plateaux, le corps qu'on veut peser; dans l'autre, on place des poids non marqués, comme de la grenaille de plomb et des fragments de clinquant pour compléter l'équilibre. Cela fait, on enlève le corps soumis à l'expérience, et on le remplace par des poids marqués, dont la somme indique le véritable poids du corps, puisqu'ils font le même effet que lui, pour équilibrer ceux qui se trouvent dans l'autre plateau.

La Balance de Berzélius, très répandue aujourd'hui dans les laboratoires, est construite de manière à éviter la double pesée.

Toute pesée faite dans l'air exige une correction; car un corps, entouré de ce fluide, perd de son poids réel une quantité égale au poids du volume d'air qu'il déplace. Bien que cette quantité soit peu considérable, elle ne saurait être négligée dans des expériences minutieuses.

La Balance hydrostatique n'est autre chose qu'une Balance ordinaire, dont l'un des plateaux porte inférieurement un crochet auquel on suspend un corps solide par un fil très mince. Avec cette Balance, on peut mesurer la densité des corps solides.

On entend par *densité* d'un corps, sa pesanteur spécifique; or, cette densité est égale au rapport du poids au volume. Comme on est convenu de prendre pour *unité de densité* celle de l'eau distillée, à 4° au-dessus de zéro, point du maximum de densité de ce liquide, le nombre qui exprime la densité d'un corps indique combien de fois la masse de ce corps contient celle de l'eau occupant le même volume.

Quand on veut obtenir la pesanteur spécifique d'un corps au moyen de la Balance hydrostatique, on cherche d'abord son poids dans l'air, par le procédé ordinaire, et ensuite le poids de l'eau qu'il déplace, quand on le pèse suspendu dans ce liquide. Le premier poids, moins le second, est la densité cherchée.

Pour comparer la densité des liquides, on a recours à des instruments qui portent le nom d'*aréomètres*.

Les aréomètres sont à *volume constant* ou à *poids constant*. Les premiers, qui sont applicables à tous les liquides, se composent ordinairement d'un cylindre en verre ou en métal, terminé par deux bases coniques. Ce cylindre est lesté inférieurement par une masse de plomb ou de mercure, qui le maintient en équilibre; de l'autre côté, il est surmonté par une tige verticale qui porte une petite cuvette destinée à recevoir des poids. Un trait, marqué sur cette tige, indique le *point d'affleurement*. La différence des poids nécessaires pour faire plonger l'instrument jusqu'au point d'affleurement dans deux liquides différents indique la différence de densités. On doit cet aréomètre à Fahrenheit.

Celui de Nicholson diffère du précédent en ce que la masse inférieure, qui sert de lest, est en forme de cuvette. Au moyen de cette addition, cet instrument peut servir à mesurer les densités des corps solides.

Les aréomètres à poids constant, dont la première invention remonte à Baumé, sont généralement connus sous le nom de *pèse-liqueurs*.

Ils consistent en un tube de verre cylindrique, soufflé en boule vers le bas; au-dessous de cette sphère creuse, est une autre cavité contenant du mercure qui sert de lest. Si l'aréomètre doit servir à mesurer des liquides d'une densité supérieure à celle de l'eau, il est lesté de manière à s'enfoncer presque entièrement dans l'eau pure; le point d'affleurement devient le zéro de l'échelle. Dans le cas, au contraire, où il s'agit de liquides moins denses que l'eau, l'instrument ne plonge dans ce liquide que du cinquième environ de sa longueur.

Les corps solides et liquides, exposés à des températures variables, changent par conséquent de densité; et, comme ils n'éprouvent ni la même dilatation ni la même contraction par les mêmes variations de température, il en résulte que leurs rapports de densité ne restent pas les mêmes; il y a donc nécessité de rapporter les densités de ces corps à une certaine température, ou de corriger celles qui n'ont point été observées à cette température normale, afin de rendre les résultats comparables entre eux.

La densité des gaz se mesure par un procédé fort simple en apparence, mais qui cependant exige, pour arriver à des résultats exacts, de grandes précautions et une attention soutenue. On pèse successivement un même vase, un ballon de verre, par exemple, rempli d'air d'abord, puis ensuite du gaz dont on veut connaître la pesanteur spécifique; on retranche, des poids obtenus, celui du ballon vide de toute matière pondérable; le rapport des deux différences est la densité cherchée.

La Balance de torsion, dont on doit l'invention à Coulomb, est un instrument dans lequel la force de torsion est opposée à d'autres forces qu'on veut mesurer, et qu'il est difficile d'apprécier sans un appareil extrêmement sensible. C'est avec cette Balance qu'on mesure les forces d'attraction ou de répulsion des corps faiblement électrisés. L'instrument se compose essentiellement d'un fil métallique retenu supérieurement par une pince et portant inférieurement un levier horizontal. La pince traverse un tuyau dont le bord supérieur présente un cercle gradué, sur lequel une aiguille qui la termine supérieurement peut s'arrêter; il est facile d'évaluer ainsi la torsion qu'on est obligé de faire subir au fil pour que le levier, sollicité par une force étrangère, puisse garder une certaine position. L'angle total de torsion sert alors de mesure à cette force, en prenant pour unité celle qui ne produirait qu'un écartement d'un degré.

Ce fut au moyen d'une *Balance de torsion*, d'une construction particulière, que Cavendish démontra que les corps de la nature s'attirent mutuellement, et qu'il trouva que la densité de la terre est égale à cinq fois et demie celle de l'eau. (A. Duponchel.)

BALANCEUR. ois. — Espèce de Gros-bec de l'Amérique méridionale.

BALANCIERS. *Halteres*, *Libramenta*. ins. — On nomme ainsi deux petits appendices membraneux, mobiles, très minces, plus ou moins longs, insérés de chaque côté du métathorax des Diptères, dans l'angle formé par la jonction du corselet avec l'abdomen. Chacun de ces appendices se compose de ces deux parties : le style ou filet (*stylus*), ordinairement allongé; et le sommet ou bouton (*capitulus*), arrondi, ovale ou tronqué, le plus souvent très comprimé. Du reste, la forme et la grandeur de ces organes varient suivant les genres ou les tribus; ils sont très allongés chez les Tipules et les Cousins, de longueur moyenne chez les Taons et les Asiles, et excessivement courts chez les Œstres et les Hippobosques; tantôt ils sont à nu, et tantôt recouverts par deux autres pièces également membraneuses qu'on nomme *Ailerons* ou *Cuillerons* (*voyez* ces mots). Ces pièces manquent dans la plupart des Tipulaires; mais elles existent dans presque toutes les autres familles, et leur grandeur est toujours en raison inverse de celle des Balanciers et *vice versâ*. La persistance de ces appendices chez tous les Diptères, alors même qu'ils manquent d'ailerons, annonce qu'ils sont pour eux des organes très importants; il serait donc intéressant de savoir à quelles parties de l'organisation des autres Insectes ils correspondent; mais les entomologistes sont loin de s'accorder sur ce point: Latreille les regarde comme des appendices vésiculeux dépendant des deux trachées postérieures du thorax, et représentant les valves qui accompagnent les stigmates de quelques larves aquatiques (éphémères, gyrins), ou qui vivent dans des matières en putréfaction (*Musca carnaria*, *Echynomia grossa*). Il se fonde principalement sur ce que les ailes inférieures naissent toujours des sommités latérales et antérieures du troisième anneau thoracique, à une très courte distance des ailes supérieures, et en avant des deux stigmates postérieurs du thorax, tandis que les Balanciers partent de beaucoup plus bas, et sont toujours placés dans le voisinage de ces ouvertures aériennes, souvent même sur leur bord interne. M. Macquart, sans

s'expliquer sur les fonctions de ces organes, dit positivement qu'ils sont insérés sur le segment médiaire dépendant de l'abdomen et contigu au thorax, et qu'ainsi il faut bien se garder de le considérer comme des rudiments des secondes ailes qui, en effet, ne peuvent tirer leur origine d'un segment abdominal. De son côté, M. Audouin, qui a fait une étude approfondie de la composition du corselet chez tous les ordres d'Insectes, pense que les Balanciers des Diptères en sont une dépendance, et il faut convenir que ses raisons sont très spécieuses. En effet, le développement de chacun des trois anneaux thoraciques se faisant toujours aux dépens de celui des deux autres, et les appendices qui en naissent étant nécessairement soumis à la même loi, il n'est pas étonnant que les secondes ailes se réduisent à de simples filets membraneux chez les Diptères, puisque le métathorax, dont elles tirent leur origine, est, chez ces Insectes, aussi exigu que leur mésothorax est énorme. Toutefois, pour qu'il ne s'élevât aucun doute à cet égard, il fallait retrouver, à la base des Balanciers, des épidèmes et des muscles analogues à ceux qui font mouvoir les secondes ailes chez les Insectes qui en ont quatre. Or, malgré l'extrême difficulté d'observer des organes aussi minimes, M. Audouin prétend y être parvenu à l'aide du microscope, et avoir démontré l'existence de ces organes dans son travail général sur le thorax, lu à l'Académie des sciences, le 20 mai 1820. Pour contredire ou confirmer l'assertion de ce savant professeur, il faudrait avoir répété ses observations microscopiques, et c'est ce que nous n'avons pas fait; mais ce qui nous ferait partager son opinion, c'est que les Balanciers, principalement chez les Tipulaires, où ils sont à nu et très développés, nous ont paru insérés absolument à la même place que les secondes ailes chez les Némoptères, lesquelles ailes, par leur forme linéaire, ont la plus grande analogie avec les appendices dont il s'agit.

Si les entomologistes ne s'accordent pas sur la partie du corps des Diptères qui donne naissance aux Balanciers, ils diffèrent également d'opinion sur l'usage de ces organes; la plupart pensent qu'ils servent, comme l'indique leur nom, à maintenir l'insecte en équilibre pendant le vol, et ils citent, en effet, des expériences desquelles il résulte que, si l'on coupe un des Balanciers, l'insecte perd l'usage de l'aile située du même côté, et finit par tomber en tourbillonnant sur lui-même, et que si on les coupe tous deux, il se trouve tout à fait dans l'impossibilité de voler. Cependant M. Lacordaire, dans son *Introduction à l'Entomologie*, assure avoir répété ces expériences, et n'avoir rien observé de semblable. D'autres entomologistes comparant l'aileron à une espèce de tambour, et le balancier à une sorte de baguette, en ont conclu que l'action de l'un sur l'autre servait à produire le bourdonnement que la plupart des Diptères font entendre en volant; mais cette opinion est contraire à l'observation, puisque des Insectes qui manquent de cet appareil, tels que les Abeilles et les Guêpes, et ceux qui ont des Balanciers sans ailerons, comme les Asiles et les Bombyles, bourdonnent et font entendre un bruit plus fort que ceux qui sont pourvus à la fois de ces deux organes. On va même jusqu'à dire que si l'on prive un diptère de ses Balanciers, on l'entendra bourdonner aussi fort qu'auparavant.

Olivier pense que ces organes doivent être considérés comme servant avec les ailerons à faciliter le vol des Diptères, et il se fonde sur ce que les espèces qui manquent d'ailerons ont leurs Balanciers beaucoup plus grands que celles qui sont pourvues en même temps de ces deux appendices; toujours est-il qu'on voit souvent les Balanciers vibrer avec la plus grande rapidité, lors même que l'insecte est en repos, et qu'ainsi leur motilité est indépendante de l'action du vol.

Enfin l'opinion la plus probable, suivant M. Lacordaire, qui en cela se range du côté de Latreille, est que les Balanciers ont quelques rapports avec la respiration, et qu'ils peuvent contribuer à faire ouvrir et fermer les stigmates postérieurs du thorax; mais il convient que cette opinion est hypothétique et que de nouvelles expériences sont nécessaires pour déterminer avec exactitude les fonctions de ces organes. (D.)

BALANE. *Balanus* (βάλανος, gland). CIRR. — Ce genre, de la famille des Balanides, avait été jusqu'ici considéré comme un Mollusque; mais des travaux récents de

M. Martin-Saint-Ange ont démontré, d'une manière positive, que les Balanes et les autres genres de Cirrhipèdes sont de véritables animaux articulés, formant une classe à part, pour laquelle M. Martin-Saint-Ange propose le nom de *Cirrhipédiens*.—Les caractères de ce genre sont : Animal conique, déprimé ou cylindroïde, semblable aux Anatifes, mais dépourvu de pédicule, et ayant les branchies en forme d'ailes, attachées à la face interne du manteau. Coquille conique, souvent infléchie, plus ou moins élevée, formée de six valves distinctes, articulées entre elles, ayant un support calcaire, plat, assez épais, ou quelquefois pas de support. Opercule pyramidal, oblique, composé de 4 valves triangulaires, dont les deux plus petites présentent un cuilleron droit et aplati.

Les Balanes étaient connus des anciens, qui, frappés de leur ressemblance grossière avec le gland du Chêne, leur ont donné le nom qu'ils portent aujourd'hui. Aristote en fait à peine mention, ce qui prouve qu'il n'avait pas eu l'occasion d'étudier ces animaux; mais Athénée en parle avec de grands détails, et dit que ceux qui venaient d'Égypte étaient les plus estimés. Macrobe en fait aussi mention comme d'un mets recherché ; et, quoiqu'ils soient peu nourrissants, partout et en tout temps nous les voyons entrer dans l'alimentation. Rumphius dit même que l'espèce la plus répandue, le *B. Tintinnabulum*, appelée vulgairement le Gland de mer, la Tulipe, le Turban, etc., est regardée en Chine comme un mets délicat, et qu'on l'y apprête au sel et au vinaigre; et il ajoute que ce même mollusque, étant cuit, a un goût qui se rapproche de la chair d'Écrevisse.

Les anciens auteurs, tout en confondant les Anatifes avec les Balanes, distinguaient pourtant ces derniers sous le nom de *Glandes*, d'où le nom de Gland de mer, qui leur a été donné par les premiers méthodistes. Malgré le profond sentiment de dissemblance qui les portait à établir, dans la classe des Cirrhopodes, une division si naturelle et si bien justifiée, Linné les réunit avec les Anatifes dans son g. *Lepas*, formant, avec les Oscabrions et les Pholades, ses *Testacea multivalvia*. Ce fut Bruguières qui rendit aux Balanes la place qui leur convenait, et en forma son genre Balanite, dont le type était le *B. Tintinnabulum*.

Depuis lors, les travaux sur les Balanes ne manquèrent pas. Poli les étudia avec soin, et en donna le premier une bonne anatomie. Cuvier vint compléter les notions recueillies par ses prédécesseurs, et tous les naturalistes ont, malgré les dissemblances qui pouvaient exister entre leurs systèmes, conservé le genre *Balanus* pur de tout mélange. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour avoir une détermination nettement établie et une bonne synonymie des espèces vivantes, et la plus grande confusion règne encore parmi elles, même pour les plus communes.

Les Balanes s'attachent à la surface des rochers, des pierres, des coquilles, des Crustacés, des plantes marines et des corps flottants, sans cependant y jamais pénétrer, et ils tapissent quelquefois les flancs des navires en si grand nombre, que leur marche en est ralentie. On les trouve toujours réunis par groupes considérables, et si pressés les uns contre les autres, que leur forme en devient irrégulière.

La fécondité des Balanes est prodigieuse; ils pondent leurs œufs en été; et, suivant le témoignage de Poli, au bout de quatre mois, les jeunes sont aptes à la reproduction. Pendant leur première jeunesse, la coquille des Balanes ne consiste presque que dans l'opercule.

Dans l'eau, les Balanes agitent continuellement, avec une grande vitesse, leurs bras ciliés; les plus longs servent à établir un tourbillon où s'engagent les animaux dont ils font leur nourriture, et les plus petits retiennent la proie qui tenterait de s'échapper. A la moindre apparence de danger, tout ce mouvement cesse, les Balanes s'empressent de rentrer dans leurs bras et ferment leurs opercules.

Le nombre des espèces qui composent ce genre est difficile à déterminer; car il en existe dans toutes les mers, aussi bien sous les pôles que sous l'équateur, et les mêmes espèces se rencontrent dans des parages fort éloignés, de sorte qu'il est difficile de dire si celles que nous possédons sur nos côtes sont indigènes. On a divisé les Balanes en deux groupes, suivant qu'ils ont ou non un support calcaire. (C. d'O.)

BALANGA. BOT. PH. — *Voyez* BALANGUE.

BALANGHAS. BOT. PH. — Espèce du genre *Sterculia*. *Voyez* STERCULIER.

BALANGUE. *Balanga*. BOT. PH. — Gærtner a décrit, sous ce nom, un fruit de Madagascar, provenant d'un végétal encore inconnu.

* **BALANIDES.** *Balanidea*. CIRR. — Une des familles naturelles établie dans la classe des Cirrhopodes pour ceux qui sont sessiles et dont le type est le genre Balane. Les Balanides comprennent les g. *Pyrgoma*, Sav.; *Verruca*, Schum. (Ochthosie de Ranz); *Creusia*, *Conia*, Leach; *Tubicinella*, *Coronula*, Lam.; *Chthamalus*, Ranz; *Balanus*, Brug.; *Acasta*, Leach, et *Octomeris*, Sow. (C. D'O.)

* **BALANIFÈRES.** *Balaniferæ* (*balanus*, gland; *fero*, je porte). BOT. PH. — Marquis a proposé de désigner sous ce nom la famille des Quercinées, à cause des glands que portent les plantes de ce groupe. (C. D'O.)

BALANINUS (βαλανίνος, provenant du gland). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, établi par Germar aux dépens du g. *Rhynchænus* de Fabricius, et adopté par tous les autres entomologistes. Schœnherr le range parmi ses Gonatocères, division des Érirhinides.

Les espèces de ce genre ont généralement le corps en ovale court, squammeux, ailé. Elles sont de moyenne ou de petite taille. Schœnherr en décrit 22, dont 5 d'Amérique, 3 d'Afrique, une des Indes orientales, une de la Nouv.-Hollande et 12 d'Europe. Nous citerons, parmi ces dernières, la plus connue, et qui peut être considérée comme le type du g., c'est le CHARANÇON DES NOISETTES de Geoffroy, dont la larve vit dans l'intérieur de ce fruit: *Curculio nucum* Lin.; *Rhynchænus id.* Fabr.; *Balaninus id.* Germ. Cette espèce, remarquable surtout par la longueur et la ténuité de sa trompe ou de son rostre arqué, est répandue dans toute l'Europe; elle est figurée dans l'*Iconographie du Règ. anim.* de M. Guérin, t. 38, f. 4, a. (D.)

BALANITE. *Balanites* (βάλανος, gland). CIRR. FOSS. — Bruguières, en instituant son genre Balane, donna le nom de Balanite au Gland de mer, *Balanus Tintinnabulum*; mais il a depuis été employé pour désigner les espèces fossiles du g. Balane. Bajerus est le premier oryctographe qui ait parlé des Balanites, car avant lui on les croyait fort rares. Nous en connaissons aujourd'hui une trentaine d'espèces qui se trouvent dans le calcaire grossier, en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse, à Malte, en Silésie et en Pologne. Quoique M. Schlottheim cite des Balanites dans des terrains inférieurs à la Craie, ces fossiles se trouvent plus communément dans les couches supérieures à ce terrain. On trouve parmi ces corps fossiles quelques espèces qui ont des analogues vivants. (C. D'O.)

BALANITES, Delille (βάλανος, gland). BOT. PH. — Genre dont la place n'est pas absolument certaine, mais qui paraît être voisin de la famille des Olacinées. Ses principaux caractères sont les suivants: Calice 5-parti. Pétales 5, hypogynes de même que les étamines, qui sont au nombre de 10. Ovaire 5-loculaire, 5-ovulé. Drupe ovoïde par avortement, 1-loculaire et 1-sperme; noyau ligneux, pentagone. Graine suspendue, apérispermée. Embryon rectiligne, à radicule supère. — Ce g. n'est fondé que sur une seule esp. (*B. ægyptiaca* Del., *Ximenia ægyptiaca* L.); c'est un arbre indigène d'Égypte, de la Nubie et du Sénégal. (Sp.)

BALANOIDE. ÉCHIN. FOSS. — Nom donné par quelques auteurs aux pointes d'Oursins fossiles.

* **BALANOMORPHA** (βάλανος, gland; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Chrysomélines, créé par M. Chevrolat avec une des subdivisions de la 9ᵉ famille des *Haltica* d'Illiger (Altitarses). M. le comte Dejean, qui a adopté ce genre dans son dernier Catalogue, en mentionne six espèces, dont cinq se trouvent en Europe et la dernière aux États-Unis d'Amérique. Parmi les premières, nous citerons la *Chrys. rustica* Lin.; *Haltica rustica* Ill. (ou *Semi-ænea* Fabr.), et l'*Altica obtusata* Gyllen. M. Stéphens a établi, avec ces Insectes, son genre *Mantura*. *Voy.* ce mot. (C.)

BALANOPHORE. *Balanophora* (βάλανος, gland; φορός, porteur). BOT. PH. — Type de la famille des Balanophorées. Ce genre, établi par Forster (*Gen.* 99, t. 50), a été successivement adopté par tous les botanistes qui ont traité de cette famille, et, en particulier, par le prof. L. C. Richard,

dans le Mémoire où il a établi la famille des Balanophorées (*voyez* ce mot). Ce genre ne se compose que de deux espèces : *Balanophora tannensis* Forst. et *Balanophora javanica* Bl. Ce sont des plantes charnues, fungiformes ; à tige très courte ; à racine renflée et parasite sur les radicelles des Figuiers. Les fleurs sont monoïques, disposées en capitules recouverts d'écailles à leur base, et composés inférieurement d'un petit nombre de fleurs mâles, pédicellées, tandis que tout le reste du capitule est couvert de fleurs femelles. Les fleurs mâles ont un calice composé de trois à quatre et quelquefois de huit sépales étalés. Les étamines en même nombre que les sépales, sont symphysandres, c'est-à-dire, soudées à la fois par les filets et les anthères ; celles-ci s'ouvrent à leur face externe par un sillon longitudinal. Les fleurs femelles, beaucoup plus nombreuses, sont très serrées les unes contre les autres. Elles sont dépourvues de périanthe ; leur ovaire est uniloculaire, terminé par un style sétacé. On ne connaît pas encore leur fruit. La description précédente prouve qu'il reste encore à connaître plusieurs points importants de la structure de ces végétaux. *Voy.* BALANOPHORÉES. (A. R.)

BALANOPHORÉES. *Balanophoreæ.* BOT. PH. — Petite famille de végétaux monocotylédonés qui, dans ce grand embranchement du règne végétal, représentent, par leur port et leur mode de végétation parasite, les Orobanches, les Hypocistes, et les *Lathræa* de l'embranchement des Dicotylédonés. Cette famille a été établie par le prof. L. C. Richard, dans un travail spécial inséré dans le VIIIe volume des *Mémoires du Muséum d'hist. naturelle*. Depuis cette époque, M. Martius, à la fin du IIIe volume de ses *Nov. gen. et Sp. Bras.*, p. 150, et MM. Schott et Endlicher (*Meletemata*, p. 10), se sont successivement occupés de ce groupe de végétaux, en déterminant, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, plusieurs points de leur organisation. C'est en nous aidant de ces travaux et de nos propres observations que nous allons reproduire ici les caractères généraux des Balanophorées.

Les Balanophorées sont des plantes parasites sur les racines d'autres végétaux, ayant, comme nous l'avons dit précédemment, un port qui rappelle beaucoup celui des Orobanches et des Hypocistes. Elles sont épaisses, charnues, fungiformes, dépourvues de véritables feuilles, remplacées par des écailles qui se rapprochent souvent vers la partie supérieure de sa tige où elles forment une sorte d'involucre autour des capitules. Avant leur développement, ces tiges sont en général renfermées dans une sorte de spathe tubuleuse. Les fleurs sont généralement petites, unisexuées, monoïques ou dioïques, le plus souvent disposées en un gros capitule terminal et solitaire, très rarement en capitules distincts et comme paniculés ; enfin, dans un seul cas, les fleurs mâles constituent une sorte de grappe terminale. Tantôt chaque capitule se compose à la fois de fleurs mâles et de fleurs femelles réunies ; tantôt ils ne portent chacun que des fleurs d'un même sexe. Ces capitules, comme nous l'avons déjà exposé, sont environnés d'écailles de même nature que celles qui, sur les tiges, remplacent les feuilles. Les fleurs sont réunies sur un phoranthe ou réceptacle rarement nu, le plus souvent chargé de soies ou d'écailles de formes très variées.

Les fleurs mâles, souvent pédicellées, ont un périanthe composé d'un à trois ou quatre sépales étalés, planes ou concaves ; des étamines dont le nombre varie comme celui des sépales. Quand il n'y a qu'une seule étamine, elle se compose d'un filet plus ou moins allongé, terminé par une anthère arrondie, à deux loges, s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal ; quand les étamines sont au nombre de trois, ce qui est le nombre en quelque sorte normal, elles sont symphysandres, c'est-à-dire que les filets sont soudés en un androphore allongé et cylindrique, tantôt très court (*Langsdorffia*), tantôt très allongé (*Helosis*), et que les anthères sont soudées à la manière des Synanthérées. Ces anthères sont toujours biloculaires et s'ouvrent chacune par un sillon longitudinal. Le pollen, dans les espèces où il a été observé, se compose de particules globuleuses.

Les fleurs femelles, tantôt sessiles, tantôt pédicellées, se composent d'un ovaire infère, couronné par un limbe calicinal, tantôt formé de plusieurs sépales distincts,

tantôt tronqué et à peine distinct. Cet ovaire est à une seule loge, qui contient un ovule unique naissant de son sommet ; plus rarement il est à deux loges, dont une généralement plus petite et en quelque sorte oblitérée. Tantôt un seul style, tantôt deux styles partent du sommet de l'ovaire.

Les fruits sont en général assez coriaces, secs ou légèrement charnus, distincts ou soudés, ou simplement agglutinés plusieurs ensemble. Chacun d'eux est uniloculaire et monosperme. En général, la graine est peu distincte du péricarpe : elle se compose d'un tégument coriace et comme osseux, recouvrant un gros endosperme celluleux, charnu, blanc, contenant un très petit embryon, presque globuleux, placé dans une petite cavité superficielle.

La famille des Balanophorées forme, comme nous l'avons déjà remarqué, un groupe fort distinct parmi les Monocotylédonés. Quelques botanistes, et entre autres MM. Lindley, Schott et Endlicher, etc., l'ont rapprochée des Cytinées et des Rafflésiacées (*voy*. ces mots), pour en former une classe à part, différente à la fois des Monocotylédonés et des Dicotylédonés. Quoi qu'il en soit, cette famille a, par sa structure, des rapports intimes avec les Aroïdées et les Hydrocharidées, tandis que par son port et par son mode de végétation elle se rapproche des Cytinées et des Orobanchées.

Les genres de cette famille ont été partagés de la manière suivante :

1re tribu : SARCOPHYTÉES. Capitules distincts et réunis plusieurs ensemble sur la même tige. Étamines libres. Ovaire uniloculaire.

Genre *Sarcophyte*, Sparm. (*Act. Holm.*, 37, p. 300, t. 7).

2me tribu : LOPHOPHYTÉES. Capitules distincts, réunis plusieurs ensemble sur la même tige. Étamines distinctes. Ovaire à deux loges.

Genres : *Lophophytum*, Sch. et Endl. (*Meletem.*, 1, t. 1). — *Ombrophytum* de Pœppig.

3me tribu : CYNOMORIÉES. Capitules solitaires, terminaux. Étamines libres ou symphysandres. Ovaire uniloculaire.

Genres : *Cynomorium*, Mich. (*Gen.*, 17, t. 12 ; Rich., *Balan.*, t. 21). — *Balanophora*, Forst. (*Gen.*, 50).

4me tribu : HÉLOSIÉES. Capitules solitaires et terminaux. Étamines symphysandres. Ovaire biloculaire.

Genres : *Cynopsole*, Endl. (*Gen.*, n. 719). — *Scybalium*, Sch. et Endl. (*Meletem.*, 3, t. 2). — *Helosis*, Rich. (*Balanoph.*, t. 20). — *Langsdorffia*, Mart. (A. R.)

BALANOPTERIS. BOT. PH. — Synonyme d'*Heritiera*. *Voy*. ce mot.

BALANTION. BOT. CR. — Synonyme de *Balantium*.

* **BALANTIUM** (βαλάντιον, bourse). BOT. CR. — Genre établi par Kaulfuss (*Enum*. 228, t. I, f. 13), dans la famille des Fougères, tribu des Polypodiacées, pour le *Dicksonia culcita* de l'Héritier qui lui a paru se distinguer de ses congénères par des caractères assez saillants pour former un genre à part. Quelques botanistes seulement ont admis cette séparation. (C. D'O.)

* **BALANTIUM**. Desv. BOT. PH. — Synonyme du genre *Hirtella*, de la famille des Chrysobalanées.

* **BALANTIOPHTHALME** (βαλάντιον, bourse ; ὀφθαλμός, œil). POISS. — Schneider a proposé de substituer ce nom à celui de Cruménophthalme. *Voy*. ce mot. (C. D'O.)

BALANOS. BOT. PH. — Synonyme de *Balanus*. *Voyez* ce mot.

BALANTIA. MAM. — Synonyme de *Phalanger*. *Voyez* ce mot.

BALANTINE. BOT. PH. — Synonyme d'*Hernandie*. *Voyez* ce mot.

BALANUS ou **BALANOS**. BOT. PH. — Synonyme du genre *Moringa*. *Voyez* ce mot.

On a aussi appliqué ce mot au *Quercus æsculus*. *Voy*. CHÊNE. (C. D'O.)

BALANUS. MOLL. — *Voyez* BALANE.

BALAON ou **BALAOU**. POISS. — *Voyez* BALAAU.

* **BALARDIA**, Cambess. BOT. PH. — Synonyme du genre *Spergularia*, Pers., de la famille des Caryophyllées.

BALARINA. OIS. — Synonyme piémontais des Bergeronnettes jaune et printanière. *Voyez* BERGERONNETTE. (C. D'O.)

BALATAS. BOT. PH. — Ce nom sert à désigner divers arbres dont le bois est employé dans les constructions, et qu'on ne peut, d'après les indications des auteurs, rapporter à aucun genre ; on croit cependant que le BALATAS BLANC est un Couratari, et que le BALATAS ROUGE et le BOIS DE MALTE sont des Sapotiliers. (C. D'O.)

BALATE. ÉCHIN. — Esp. de Zoophytes qu'on croit appartenir au genre Holothurie, et qui jusqu'à ce jour sont encore mal connus. On sait que la Balate se pêche en abondance dans la mer des Philippines, et est portée à la Chine, où elle est recherchée comme un mets délicat. (C. d'O.)

BALAUSTE (βαλαύστιον, fleur du Grenadier). BOT. PH. — Les botanistes ont donné ce nom à un fruit multiloculaire, polysperme, à écorce dure, couronné par les dents du calice, et renfermant des graines à épiderme drupacé, tel que le fruit du Grenadier, *Punica granatum*. (C. d'O.)

BALAUSTIER. BOT. PH. — *Voyez* GRENADIER.

BALAYEUR (le), ou le GLAIREUX GRISATRE de Paulet. BOT. CR. — Espèce d'Agaric dont le chapeau est grisâtre ou d'un gris sale, recouvert d'un épiderme mucilagineux qui retient les corps avec lesquels il se trouve en contact, comme la terre, le sable, les feuilles, etc. Ses feuillets sont jaunes et son pédicule blanc. Paulet dit que ce Champignon croît à Ville-d'Avray. Son goût est fade; donné aux animaux, il ne les a point incommodés. La description que l'auteur en donne est trop incomplète pour qu'on puisse le rapporter avec certitude à quelqu'espèce connue, quoique celle dont il se rapproche le plus soit l'*Agaricus glutinosus* de Batsch. (Lév.)

***BALBISIA**, Cavan. (*non* DC.). BOT. PH. — Synonyme du genre *Ledocarpon*.

***BALBISIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées. Synonyme de *Tridax*, L. (C. d'O.)

BALBISIE. *Balbisia* (Balbis, nom d'un botaniste piémontais). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées, division des Balbisiées. On n'en connaît qu'une seule espèce, le *B. elongata*, plante herbacée, annuelle, à feuilles opposées, pédonculées et velues. Involucre simple; fleurs radiées, de couleur jaune; graines couronnées d'une aigrette plumeuse. — Cette plante est originaire du Mexique; on en connaît une variété découverte dans l'Amérique du Nord, à laquelle on a donné le nom de *B. canescens*. Quelques botanistes la regardent comme une espèce. (C. d'O.)

***BALBISIÉES.** BOT. PH. — Division établie par De Candolle, dans la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées, qui comprend les deux genres *Balbisia* et *Robinsonia*. (C. d'O).

BALBUZARD, Buff.; *Pandion*, Sav., Vieil., Cuv. OIS. — Genre de l'ordre des Oiseaux de proie de Cuvier, de la famille des Falconidées et de la sous-famille des Aquilinées. Ses caractères sont: « Bec assez grand, presque droit à sa base, à pointe très crochue, très acérée et très prolongée; narines obliques; bords de la mandibule supérieure dilatés en un feston à peine sensible. Cuisses et jambes très musculeuses, vêtues de plumes courtes, serrées et lustrées, couvrant aussi le haut de la partie antérieure du tarse; ces tarses fort courts, mais remarquablement gros, garnis, sur leurs deux faces, d'écailles hexagones, rudes, saillantes, imbriquées de haut en bas antérieurement et de bas en haut postérieurement. Doigts robustes, dénués de toute membrane interdigitale; le médian excédant de peu les latéraux; l'extérieur versatile; tous garnis en dessous, sous les articulations, de pelottes rugueuses, munies ainsi que toute la plante de petites écailles spiniformes, rudes et en forme de râpe; ongles presque égaux entre eux, singulièrement grands, arqués en demi-cercle, parfaitement cylindriques et arrondis en dessous et non creusés en gouttière comme dans toute la série des Oiseaux carnassiers. Ailes fort allongées, dépassant la queue, de forme pointue; la seconde et la troisième pennes étant égales et les plus longues de toutes. Queue moyenne, coupée carrément; ses pennes, ainsi que celles des ailes, très fermes; plumes de la tête et du cou tassées, acuminées et imbriquées comme chez les Aigles; ensemble du corps très robuste. »

Il est facile de reconnaître que tous ces caractères de forme sont parfaitement en harmonie avec les besoins et le genre de vie du Balbuzard, le plus intrépide pêcheur de tous les Oiseaux carnassiers et qui montre autant de courage à fondre sur d'énormes Poissons au sein des eaux, que le Faucon à poursuivre sa proie au milieu des airs.

Ses longues ailes fermes et pointues lui servent aussi à planer et à se balancer comme

le Faucon dans l'espace, puis à fondre avec la rapidité de la foudre sur sa proie humide qu'il ne saisit souvent qu'à plusieurs pieds au-dessous de la surface des flots. C'est pour cette immersion que la nature prévoyante a revêtu ses cuisses et ses jambes de plumes courtes et tassées (l'opposé de ce qui se remarque chez tous les autres Oiseaux de proie), c'est pour qu'il puisse plus facilement saisir et retenir cette proie que sa peau visqueuse et écailleuse rend si glissante qu'elle a garni ses plantes, ses doigts et ses tarses d'écailles rudes comme des râpes; qu'elle a armé ses doigts de si grands ongles demi circulaires et cylindriques qui, en raison de cette forme, peuvent pénétrer aussi facilement sous les écailles que s'en retirer à volonté; dans la pointe très prolongée et très acérée du bec, on ne peut voir non plus qu'un instrument nécessaire pour entamer et dépecer la peau coriace et écailleuse de la plupart des Poissons.

La plupart des auteurs ont pensé que le genre Balbuzard était restreint à une seule espèce, celle d'Europe, qui se retrouve entièrement la même sur tous les points les plus éloignés des autres continents, comme au cap de Bonne-Espérance, au Japon, en Asie et à la Nouvelle-Hollande; celle de l'Amérique du nord offre néanmoins, dans son plumage et même dans ses mœurs, quelques différences constantes qui nous la font regarder, ainsi qu'à Vieillot, dans sa Galerie, et à Bonaparte, comme espèce distincte.

Celle d'Europe est l'Offraye de Belon, le Balbuzard de Buffon (Enl. 414, *Falco Galiœtus* de Linné et Gmelin), le *Pandion fluvialis* de Savigny et Vieillot (*Dict.*, t. III, p. 161). C'est encore l'Aigle balbuzard de Temminck et le Balbuzard offraye de Vieill. (*Encycl.*) et de Lesson (*Tr. d'orn.*), long de 45 à 55 centimètres; il est en dessus d'un brun noirâtre, ou uniforme, ou marqué de bordures plus pâles autour des plumes, entremêlé de blanc jaunâtre sur la tête et sur la nuque, avec une large bande brune, descendant de l'œil, le long du cou; tout le dessous blanc; souvent des taches brunes triangulaires sur la poitrine; la cire et les pieds bleus.

Cette espèce est indiquée par tous les auteurs comme habitant l'intérieur des terres proches des eaux douces, des lacs et des rivières, comme douée d'une grande patience pour épier sa proie de dessus une branche ou une pointe de rocher sur laquelle elle reste quelquefois immobile une heure entière, jusqu'à ce qu'un poisson s'approche.

L'oiseau de l'Amérique du nord décrit et figuré par Wilson et Vieillot dans sa Galerie, pl. 11, sous le nom de Balbuzard américain, *Pandion americanus*, et qui est encore le *Falco carolinensis* et *leverianus* de Gmelin, diffère, selon Vieillot, de l'espèce européenne, par des couleurs plus sombres et plus uniformes sur les parties supérieures; par un blanc plus pur sur les inférieures, qui règne aussi sur le front et forme une très large bande sur les yeux et les côtés du cou; par la couleur jaune de ses tarses; par une tête moins grosse et une taille plus svelte, et, selon nous, par les plumes de la tête et du cou, qui, au lieu d'être tassées et subulées, sont lâches et arrondies. Il nous semble, en outre, que ces deux espèces présentent aussi des différences marquées dans leurs habitudes et le genre de poisson dont elles se nourrissent, comme on peut s'en convaincre par les lignes suivantes que nous extrayons de la description détaillée et pleine d'intérêt de Wilson, écrivain aussi véridique qu'observateur éclairé.

« Lorsque le *Fish-Hawk* (Faucon pêcheur ou Balbuzard) quitte sa retraite ou son nid, dit-il, il vole directement vers le rivage. Il est facile alors de le reconnaître et de le distinguer de tous les autres Oiseaux de proie à la longueur et surtout à la grande courbure de son envergure. Arrivé à la mer, il s'élève insensiblement en planant sans mouvement apparent de ses ailes et décrivant de grands cercles concentriques comme autour d'un pivot jusqu'à la hauteur de 50 à 60 mètres environ, quelquefois beaucoup plus, ne cessant pendant tout ce temps de diriger ses regards sur les flots. Quelquefois il s'arrête tout à coup, et agitant alors ses ailes pour se soutenir, il semble fixé dans l'espace; mais l'objet ou plutôt le poisson qui avait un instant attiré ses regards a disparu, et il a repris sa course tournoyante; il s'arrête de nouveau, puis se laisse descendre avec une grande rapidité; mais avant d'avoir atteint la surface

des flots, il a repris son vol, comme honteux d'avoir laissé échapper cette seconde victime. D'autres fois, il ne s'élève qu'à peu de hauteur, puis descend de nouveau en décrivant des zig-zags ; et, sans paraître même s'être mouillé les pattes, il a saisi un poisson à la surface ; mais, mécontent de sa prise, il ne l'emporte qu'à peu de distance, le laisse tomber ou l'abandonne au Pygargue, pirate habitué de ces côtes. Il a déjà repris son vol; et, décrivant de nouveau des cercles en spirale ascendante, il s'élève alors au plus haut des airs, où on le voit se balancer d'un vol aussi facile que majestueux. Tout à coup serrant ses ailes contre son corps, il se précipite perpendiculairement comme une flèche du haut des régions éthérées, il plonge et disparaît sous les flots avec un bruit retentissant. Cette fois, le succès est certain ; au bout de quelques instans, il s'élance hors de l'eau, tenant dans ses serres sa forte proie qu'il saisit toujours près de la tête et qui se débat avec violence. A peine s'est-il élevé à quelques pieds que, s'arrêtant, il se secoue brusquement comme l'Épagneul qui sort de l'eau, puis d'un vol pénible et lent, se dirige vers le rivage avec son pesant fardeau. Si le vent est fort et que par hasard il lui soit opposé, pour regagner son nid, il est alors aussi curieux qu'amusant d'observer avec quelle adresse et quelle intelligence, il sait, en courant diverses bordées, se rendre maître du vent et parvenir à son but. C'est d'autant plus surprenant que les Poissons qu'il transporte sont souvent d'une grosseur prodigieuse. On en a retiré un, un jour, des serres d'un Balbuzard, qui pesait encore six livres, quoique ce dernier eût déjà fait à même un copieux repas.

« Quelquefois le Balbuzard devient victime de son courage entreprenant en attaquant un poisson trop gros et trop fort pour qu'il puisse l'emporter. Celui-ci l'entraîne alors avec lui sous les flots; quelquefois après une lutte prolongée et après avoir disparu sous les flots et reparu à leur surface jusqu'à trois ou quatre fois de suite, le Balbuzard parvient enfin à se dégager; mais le plus souvent, il ne peut y réussir et tous deux finissent alors par périr; car on a trouvé différentes fois sur la plage où les flots les avaient rejetés des cadavres d'Esturgeons ou autres gros Poissons avec celui d'un Balbuzard cramponné sur eux. »

Le même auteur raconte, avec non moins d'intérêt, l'espèce de piraterie qu'exerce contre le Balbuzard, dont il fait son pourvoyeur, le Pygargue à tête blanche, habitant comme lui des côtes maritimes de l'Amérique du nord. Lorsque ce dernier, perché sur la cime desséchée de quelque arbre gigantesque, a reconnu le Balbuzard planant sur les flots, il l'épie attentivement, et au moment où il le voit retirer un poisson de l'eau, il s'élance et l'a bientôt atteint. Le Balbuzard pour l'éviter cherche à s'élever dans les airs, mais le Pygargue l'y poursuit avec acharnement ; il s'établit alors entre les deux antagonistes une lutte d'ascension aérienne qui donne lieu aux évolutions les plus curieuses, mais l'Aigle qu'aucun poids ne retarde domine bientôt son adversaire qui, poussant un cri de fureur, laisse tomber sa proie ; l'Aigle se précipite dessus avec la violence d'un tourbillon, la saisit avant qu'elle ait touché les flots et l'emporte dans ses serres vers la forêt la plus voisine.

Vieillot, qui a habité l'Amérique du nord, raconte aussi cette lutte, dont il a été témoin dans l'état de New-York, sur la rivière d'Hudson ou du Nord, au moment où l'espèce de Poissons, nommés *Basses*, la remonte pour frayer, et cette lutte, qui alors s'y renouvelle fréquemment, procure, dit-il, aux navigateurs un spectacle tout à fait amusant. Wilson dit que le Balbuzard est de tous les Oiseaux de proie l'espèce la plus nombreuse aux États-Unis ; il s'y rencontre sur toute la côte, depuis la Géorgie jusqu'au Canada ; sur certains points, il a pu d'un coup-d'œil compter jusqu'à vingt de leurs nids dans l'espace d'un demi-mille au plus, et l'un de ses amis lui avait assuré que, dans une petite île voisine de la côte, où il faisait sa résidence, il y avait au moins trois cents de ces nids, contenant pour la plupart des petits, ce qui lui faisait évaluer à six cents Poissons au moins leur consommation journalière.

D'après ces divers récits, il est aisé de reconnaître que si le Balbuzard d'Europe est regardé comme oiseau pêcheur de nos lacs et nos rivières, et se nourrissant par conséquent de Poissons d'eau douce, celui d'Amérique peut, à plus juste titre, passer pour pê-

cheur de l'Océan et pour se nourrir de Poissons de mer. Ces différences de mœurs et de nourriture auxquelles aucun auteur n'a fait attention jusqu'ici, jointes à celles du plumage que nous avons signalées plus haut, nous font regarder, comme Vieillot l'a fait dans sa Galerie seulement, le Balbuzard d'Amérique comme différant spécifiquement de celui d'Europe et comme constituant une seconde espèce dans le genre Balbuzard (*Pandion*, Sav.).

Ayant retrouvé chez un grand oiseau de proie de Java et du Bengale le *Falco Ichthyetus* d'Horsfield (*Zool. resear. in Java*, n° 3, pl. 5) ou Pygargue ichthyophage (*Less. Tr.*, pl. 42), des ongles cylindriques non creusés en gouttière et entièrement conformés comme ceux du Balbuzard, et ce rapace ne vivant, d'après les observations d'Horsfield, que de Poissons d'eau douce qu'il lui a vu souvent pêcher, à la manière du Balbuzard, sur les rivières et les grands lacs de Java, cet auteur ayant été frappé lui-même des divers rapports existants entre ces deux Oiseaux, nous avons cru devoir les rapprocher dans un même petit groupe; mais, comme le *Falco Ichthyetus* nous a offert des différences dans ses tarses moins robustes et non réticulés; dans ses ailes beaucoup plus courtes et plus arrondies, nous avons cru qu'il pouvait figurer comme sous-genre du genre Balbuzard, sous sa dénomination d'*Ichthyetus*, qui, de spécifique qu'elle était, devient alors sous-générique, et comme M. Horsfield nous apprend que les Javanais le nomment Jokowuru, il nous a paru convenable de lui laisser son nom Javanais; il devient donc pour nous l'*Ichthyete jokowuru* (Ichthyetus jokowuru), sous-genre du genre Pandion. Son plumage est d'un gris cendré sur la tête et le cou; d'un gris plus foncé et brunâtre sur le dos, la poitrine et le ventre; d'un brun noirâtre sur les ailes; et d'un blanc pur sur les cuisses, les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures. La queue est tantôt brun noirâtre et tantôt blanche, terminée par un large ruban noir. Il varie singulièrement dans ses proportions, depuis 50 centimètres jusqu'à 60 et 65 centimètres en longueur. (Lafr.)

BALDINGERA. bot. ph. — Trois genres ont porté successivement ce nom, et aucun d'eux n'est resté dans la science; ainsi le genre *Baldingera* de Dennstadt est le même que le *Premna* dans la famille des Verbénacées. Le genre *Baldingera* de Gærtner fils (*Flor. Wetter.*) a été réuni au genre *Phalaris*. Enfin Necker a établi un genre *Baldingeria*, qui n'est point distinct du genre *Cotula*, dans la famille des Synanthérées. (A. R.)

BALDINGÉRIE. *Baldingeria*. bot. ph. — Le genre ainsi nommé par Necker n'est pas distinct du *Cotula*. *Voyez* cotule. (A. R.)

BALDISSÉRITE. min. — Carbonate de magnésie de Baldissero, en Piémont. *Voyez* giobertite. (Del.)

BALDOGÉE (γῆ, terre; *Baldo*, nom de montagne). min. — Terre verte du Mont Baldo, ainsi nommée par Saussure, qui en a fait la découverte dans les environs de Nice. *Voyez* chlorite. (Del.)

BALDUINA. bot. ph. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, propres à la Virginie et aux Florides. On en connaît deux espèces, la *B. multiflora* et la *B. uniflora*. Ce genre se rapproche beaucoup des *Galardia* et des *Leptojoda*. (C. d'O.)

BALE ou **BALLE**. *Tegmen*, *Gluma*. bot. ph. — Quelques botanistes français ont donné ce nom à l'enveloppe la plus extérieure, ordinairement composée de deux écailles, dans les épillets des Graminées. C'est l'organe que nous désignons sous le nom de Lépicène. *Voy.* lépicène et graminées. (A. R.)

BALEA (*balea*, barque). moll. — M. Gray a proposé d'établir, sous ce nom, un genre particulier pour celles des espèces de Clausilies des auteurs qui n'ont point de plis columellaires ou de dents sur le bord droit. Quoique ces espèces offrent pour la plupart des caractères singuliers, cependant elles se lient au genre Clausilie par des nuances insensibles. Nous croyons inutile ce nouveau genre du naturaliste anglais. *Voy.* clausilie. (Desh.)

BALÉARIQUE. *Balearica*, Briss. (du nom spécifique de l'espèce type de ce genre, que les anciens regardaient comme habitant les îles Baléares). ois. — Genre démembré de celui des Grues, de l'ordre des Échassiers, de la famille des Cultri-

rostres de Cuvier et de sa tribu des Grues.

Brisson forma ce genre, dans son *Ornithologie*, t. V, p. 511, pour recevoir la Grue couronnée ou l'Oiseau royal, qu'il jugea avec raison devoir être, d'après ses caractères différentiels, distrait du genre Grue, et il forma son nom générique du nom spécifique donné à cet oiseau par les anciens auteurs.

Vieillot n'ayant point égard à ce nom générique de Brisson forma celui d'Anthropoïde (*Anthropoides*), pour recevoir la Grue dite Demoiselle de Numidie (*Ardea virgo*) et la Grue couronnée. M. Lesson, dans son *Traité*, p. 587, tout en admettant ce dernier nom générique, signifiant *qui ressemble à l'homme*, pour la Demoiselle de Numidie, espèce réellement remarquable en captivité par des gestes, des mouvements affectés et bizarres, imitant une sorte de danse, lui réunit une seconde espèce, et conserva avec raison celui de Baléarique de Brisson à l'espèce pour laquelle ce savant et judicieux ornithologiste l'avait anciennement créé (la Grue des Baléares des anciens). Ce genre, que nous nous empressons d'admettre, et qui fait partie de notre famille des Ardéidées et de notre sous-famille des Gruinées, a pour caractères particuliers et distincts des autres Gruinées : Bec robuste, conique, déprimé depuis sa base jusqu'au milieu, puis légèrement arqué jusqu'à son extrémité. Narines ovalaires, grandes, percées de part en part, vers le milieu et à l'extrémité antérieure, de larges fosses nasales recouvertes d'une membrane. Tête ornée, vers l'occiput, d'un faisceau de plumes filiformes, imitant des racines de Chiendent; joues, tempes et gorge nues et vivement colorées; front avancé et arrondi; plumes du front et du vertex veloutées; celles du thorax linéaires, lancéolées. Queue courte, tronquée. Jambes et tarses très élevés; les premières dénudées dans une grande partie de leur longueur, fortement réticulées, ainsi que ces derniers.

L'espèce type est la Grue couronnée ou Oiseau royal (*Ardea pavonina* Gmel.), Briss., *Ornith.*, pl. 41, enl. 265; *Anthropoides pavonina* Vieil., *Gal.*, pl. sans numéro (adulte), et pl. 257 (la jeune), *Encycl.*, pl. 48, f. 2. C'est d'après Brisson la *Grus Balearica* Jonst., *Grus Balearica Plinii* Aldrov., *Grus Balearica Aldrovandi* Willugh. Elle est figurée, pl. 9, fig. 1 de ce Dictionnaire, sous le nom de Grue couronnée. Elle est haute de un mètre trente centimètres; la peau nue qui couvre les côtés de sa tête est blanche sur les tempes, d'un rouge vif sur les joues, descend jusque sous le bec et se termine en un fanon pendant sous la gorge. Le duvet qui recouvre le front et le vertex est noir, fin et serré comme du velours; les brins qui composent son aigrette touffue sont de couleur de paille, aplatis et filés en spirale. Chaque brin est hérissé de très petits filets à pointe noire et terminé par un petit pinceau de la même couleur. Le cou et tout le corps dessus et dessous sont d'un cendré clair brunâtre. Les plumes du cou et de la poitrine sont longues et étroites; les premières pennes des ailes et celles de la queue sont noires; les secondaires sont d'un beau brun marron, et s'étendent jusqu'à l'extrémité des primaires et de la queue; toutes les couvertures sont d'un beau blanc, ce qui fait paraître l'aile pliée presque toute blanche; celles qui dépassent les scapulaires, vers la queue, sont d'un jaune paille et à barbes décomposées; le bec et les pattes sont noirs. La femelle ne se distingue du mâle que par une taille un peu moindre; par la nudité de la tête, d'un rouge moins vif, et dont la partie blanche est un peu terne; du reste, le plumage est coloré de même (observation de Wagler différant entièrement de la description de la femelle donnée par tous les auteurs). Cet oiseau, qu'on apporte souvent vivant du Sénégal et de la côte de Guinée, se familiarise très aisément; il semble aimer et rechercher la société de l'homme; car, en captivité, il suit les personnes qui le regardent et marche à côté d'elles. Il est commun dans tout le nord de l'Afrique et sur ses côtes occidentales, aux îles du Cap Vert, et se rencontre aussi sur celles d'Europe, dans la Méditerranée, puisque les anciens le désignaient comme habitant des Baléares. De nos jours, M. Swainson, dans sa *Classification*, t. II, pag. 173, dit qu'il croit être le premier qui ait découvert le genre en Europe; car, pendant son séjour à Malte, des individus de l'*Ardea pavonina* lui furent apportés de la petite île de Lampedosa, où ils ne

sont point rares. Notre auteur n'eût pas probablement émis cette opinion de priorité, s'il eût réfléchi à son ancien nom de *Balearica*. Il est étonnant, d'après ces renseignements d'*habitat* anciens et modernes, que M. Temminck, dans son *Manuel des Oiseaux d'Europe*, et dans la 4me partie, n'ait pas fait mention de cet oiseau.

On a cru généralement qu'il n'existait qu'une espèce du genre; et la plupart des ornithologistes ont confondu, sous le même nom spécifique, les individus du nord et ceux du midi de l'Afrique. Ils forment cependant deux espèces réellement distinctes, et nous avons été à portée de nous en convaincre par nos propres yeux, dans la ménagerie de la Société zoologique de Londres, où l'on conserve vivantes les deux espèces.

Dans la séance du 12 novembre des *Proceedings*, 1833, M. Richard Owen, président, rappela à la Société, à propos de deux individus nouvellement apportés du Cap de Bonne-Espérance, qu'ils devaient être distingués, comme espèces, de ceux du nord du même continent; que cette distinction avait déjà été signalée depuis près de trente ans par le père du professeur Lichtenstein, qui donna alors à l'espèce du Cap le nom de *Grus regulorum*, laissant à celle du nord de l'Afrique l'ancien nom de *Grus pavonina*. Il ajouta que cette distinction n'avait pas été généralement connue des ornithologistes, quoiqu'elle eût été observée par les membres de la Société zoologique, qui possédait un certain nombre de peaux et quelques individus vivants de ces deux localités. Il établit ensuite la distinction des deux espèces de la manière suivante :

Anthropoides pavoninus, Vieill. *Anth. genis nudis, superne albis, inferne late roseis; paleari minimo; gutturis plumis elongatis nigrescentibus.*

Ardea pavonina, Linn. et Auct.

Habitat in Africâ septentrionali et occidentali.

Anthropoides regulorum. *Anth. genis nudis, albis superne roseis; paleari magno; gutturis plumis elongatis, pendulis cærulescenti-cinereis.*

Grus regulorum, Licht.

Habitat in Africâ meridionali.

Il est probable, ajoute-t-il, que cette dernière espèce a été figurée par Petiver et par Kolbe; mais leurs figures sont loin d'être assez soignées pour qu'on puisse y renvoyer d'une manière un peu certaine.

(Lafr.)

BALEINAS. mam. — Nom donné au pénis des Cétacés.

BALEINE. *Balæna*, Lin. mam. — Genre appartenant à l'ordre des Cétacés, et qu'on caractérise ainsi : Point de dents, celles-ci remplacées par des fanons ou lames cornées, transverses, minces, fibreuses, effilées à leur bord, occupant la mâchoire supérieure seulement, l'inférieure étant nue et sans armure. Deux évents.

Ce genre, ou plutôt cette famille, se divise en deux tribus assez bien caractérisées, savoir : les Baleines proprement dites, qui n'ont point de nageoire sur le dos, mais quelquefois une bosse; et les Baléinoptères (*Balænoptera*, Lacép.; *Rorqualus*, Fr. Cuv.), qui ont une nageoire dorsale adipeuse. Le genre Baleine a, du reste, été fort embrouillé par les voyageurs, faute d'observations bien faites, et les anciens naturalistes, en s'emparant de ces matériaux incomplets, ont encore augmenté la confusion. Frédéric Cuvier lui-même, dans son Histoire naturelle des Cétacés, des *Suites à Buffon*, n'a pas jeté un grand jour sur ce sujet, et sa critique ne nous paraît pas toujours bien fondée. Cependant nous nous emparerons du peu de lumières qu'il a répandues sur cette branche difficile de l'histoire naturelle.

§ I. ***Dos sans nageoires.*** Les Baleines.

1° *Dos lisse, sans bosse.*

La Baleine franche (*Balæna mysticetus* Lin.), si l'on s'en rapportait aux anciens voyageurs, atteindrait jusqu'à trente-trois mètres de longueur; mais il est à croire que ce chiffre est exagéré; car les plus grandes qu'on ait vues de nos jours ne dépassaient pas vingt-trois mètres, et nos pêcheurs n'en rencontrent que fort rarement qui en aient plus de vingt. Un animal de cette dernière taille pèse, selon Scoresby, soixante-et-dix mille kilogrammes. Son corps est proportionnellement court et gros, ayant son plus grand diamètre un peu en arrière des nageoires pectorales. A ce point il est cylindrique, et peut avoir de dix à treize mètres de circonférence; il va ensuite en diminuant de grosseur, affectant de plus en

plus une forme un peu carrée, jusqu'à la naissance de la nageoire caudale, et là son diamètre n'est plus que d'un mètre ou un mètre cinquante centimètres. Le tronc est distingué de la tête par une légère dépression qui indique le cou; la tête est d'une grosseur énorme, égale à celle du corps, et fait à peu près le tiers de la longueur totale de l'animal; elle est obtuse en avant, presque aussi large que longue. La gueule, d'une grandeur prodigieuse, de deux à trois mètres de largeur sur trois à quatre mètres de hauteur intérieurement, porte à la mâchoire supérieure environ sept cents lames transverses de fanons, dont les bords effilés servent à retenir les Vers, les Mollusques et autres petits animaux dont la Baleine se nourrit uniquement. Ces lames portent dans le commerce le nom de *Baleines* et s'emploient à faire des baguettes de fusil, des buscs de corset, etc., etc. Lorsque l'animal ouvre la gueule pour aspirer sa proie, les Vers et Mollusques y sont précipités avec la masse d'eau qui les contient. La Baleine alors ferme la bouche, et l'eau, tamisée à travers les filets des fanons, y laisse pris ces petits animaux, qu'elle avale aussitôt pour recommencer la même manœuvre. Une partie de cette eau contenue dans sa bouche est-elle lancée au dehors par les évents? c'est ce qui paraît encore douteux, quoique en aient dit plusieurs naturalistes, et la plupart des voyageurs. Scoresby, observateur consciencieux, qui a vu prendre sous ses yeux plus de trois cents Baleines franches, assure n'avoir jamais vu sortir de ces conduits de la respiration qu'une vapeur plus ou moins épaisse, qui se condense par le contact de l'air froid, retombe en forme de pluie, et ne forme aucun jet. Les évents, au nombre de deux dans toutes les Baleines, sont, dans ces animaux, non-seulement le conduit de la respiration, mais encore renferment les organes de l'odorat, qu'on a vainement cherchés dans les autres Cétacés. Ce fait a été démontré par Delalande, sur le Nord-Caper austral, après avoir été avancé par Hunter et Albers. Ils sont placés à peu près au sommet de la tête et à cinq mètres ou 5 mètres cinquante centimètres de son extrémité. L'œil est proportionnellement très petit, situé un peu au-dessus de la bouche et de la commissure des lèvres, à soixante-cinq centimètres environ en avant des nageoires pectorales; celles-ci sont longues de deux mètres cinquante centimètres à trois mètres, et larges de un ou deux mètres. La nageoire caudale s'étend horizontalement et affecte une forme à peu près triangulaire; elle n'a pas moins de six à sept mètres de largeur, d'une pointe à l'autre. Le dos de la Baleine est lisse, sans nageoire ni bosse; la couleur de toutes les parties supérieures varie du noir au gris plus ou moins foncé; quelquefois le fond est noir, varié de gris. Les parties inferieures sont d'un gris blanchâtre dans les jeunes, grises ou blanches dans les adultes.

Cette monstrueuse Baleine, ce géant de la création, dont la force est prodigieuse, n'en est pas moins un des animaux les plus timides et les plus inoffensifs. Le moindre bruit, la moindre agitation de l'eau l'effraie et la met en fuite; sans cesse elle est aux aguets pour découvrir la présence d'un ennemi, et l'éviter en s'enfonçant rapidement dans la profondeur des mers, où, grâce à son organisation, elle peut rester un quart d'heure et plus sans venir respirer à la surface, lorsqu'elle se croit menacée d'un danger pressant. Dans les circonstances ordinaires, et surtout lorsqu'elle joue, elle reparaît après huit à dix minutes; enfin, lorsqu'elle est en repos ou qu'elle dort, sa respiration a lieu assez fréquemment. Elle nage avec une rapidité qu'on a beaucoup exagérée; dans sa plus grande vitesse elle ne peut faire que trois lieues marines à l'heure; et, dans les circonstances ordinaires elle n'en fait que deux. Sa queue seule est l'organe moteur avec lequel elle se pousse en avant, et ses nageoires pectorales, qu'elle tient constamment étendues horizontalement, ne lui servent qu'à se maintenir en équilibre et à ne pas tomber sur les côtés. Elle plonge à une grande profondeur avec la plus grande facilité et une telle vitesse que, quand elle est très effrayée, il lui arrive de se blesser et même de s'assommer contre les rochers du fond de la mer. Scoresby rapporte qu'une Baleine, atteinte par le harpon, s'est précipitée à quatre cents brasses de profondeur avec une vitesse de quatre lieues à l'heure. Le même auteur ajoute que parfois on retire du fond de la mer, au moyen du harpon qu'elles

ont entraîné, des Baleines qui, dans la précipitation de leurs mouvements, se sont brisé les mâchoires et la tête, en se heurtant contre les rochers du fond.

La fin de l'été paraît être la saison des amours pour ces animaux, et ils mettent bas au commencement du printemps; mais de combien de temps est la gestation? C'est ce qu'on ne sait pas encore. Le rapprochement des deux époques que je viens de citer a fait penser à la plupart des auteurs que la Baleine ne porte que huit à neuf mois; mais, si l'on en juge par analogie, la durée de la gestation ne peut être moindre de dix-huit à dix-neuf. En effet, il est d'observation générale que plus la masse d'un animal est considérable, plus le fœtus met de temps à se former dans le sein de sa mère. Cependant cette règle n'est pas sans exception, et la Baleine en offre peut-être une. La portée n'est que d'un seul Baleineau, qui, en naissant, est de la grosseur d'un Bœuf, et a jusqu'à trois à quatre mètres de longueur. La mère le nourrit de son lait et a pour lui le plus grand attachement. Elle le suit dans ses jeux, le surveille, ne le perd pas de vue un seul instant, le protège contre tous les dangers en le couvrant de son corps, le défend avec un courage furieux, ne l'abandonne pas même après sa mort, et devient elle-même victime de l'amour maternel, en se laissant harponner sur le cadavre de son enfant. Les baleiniers, qui connaissent parfaitement l'affection que ces animaux ont les uns pour les autres, ont su le mettre à profit. Dès qu'ils aperçoivent, au milieu de plusieurs de ces êtres monstrueux, un jeune individu ordinairement imprudent et sans expérience, c'est lui qu'ils s'empressent d'attaquer, bien sûrs que sa mère ne tardera pas à se présenter et à se livrer à leurs coups. On dit que, pour allaiter son petit, elle se renverse sur le côté, et présente tour à tour les deux mamelles : celles-ci sont placées sur la poitrine.

La Baleine ne se défend guère que par la fuite contre ses nombreux ennemis. Après l'homme, le plus dangereux et le plus cruel est le Dauphin gladiateur. Plusieurs de ces animaux l'entourent, la harcèlent, la fatiguent en la mordant sans cesse, et la forcent ainsi à ouvrir une gueule de quatre à cinq mètres de diamètre. Alors ils se jettent sur sa langue, qui est épaisse et molle, la lui déchirent en lambeaux, la dévorent, et l'énorme animal meurt de douleur, dans un désespoir impuissant. On dit encore que le Narval et la Scie de mer la percent avec leurs longues défenses; mais ce fait me paraît extrêmement douteux; car cette attaque serait sans but pour eux, et, par conséquent, contre la marche ordinaire de la nature. On peut encore mettre au nombre des ennemis de la Baleine franche quelques Mollusques et Crustacés qui s'attachent à sa peau et y multiplient comme sur un rocher; mais, quoi qu'on en ait dit, cette espèce n'est jamais attaquée par les Balanes, coquillage qui perce la peau de la plupart des autres Cétacés à fanons, et pénètre dans leurs chairs, ou du moins dans leur lard.

Presque toujours les Baleines vont en troupes, ou au moins réunies par paires. De temps en temps, elles plongent en jouant entre elles; mais ordinairement elles nagent à la surface, ayant hors de l'eau une partie du dos et de la tête, et dorment dans cette attitude. La Baleine franche habite toutes les mers du globe, mais particulièrement celles des deux pôles, où elle est beaucoup plus commune que partout ailleurs. Le nombre en est considérablement diminué depuis que les pêcheurs leur font annuellement la guerre, et elles se sont réfugiées maintenant dans les glaces du Groënland, du Spitzberg, dans le détroit de Davis, la baie de Baffin, etc. Elles ne descendent que très rarement, aujourd'hui, au-dessous du cercle polaire, et ce n'est que par accident qu'on en a vu des individus près des tropiques. Au moment où nous écrivons ceci, M. de Blainville va à Dunkerque pour observer un de ces monstres échoué sur nos côtes; mais nous ne savons encore à quelle espèce il peut appartenir.

Pêche de la Baleine. Les Cétacés, en général, ont entre la peau et les muscles une couche épaisse de graisse, ou plutôt de lard, qui, fondu, fournit au commerce une huile précieuse dans les arts industriels. C'est pour se procurer cette huile et des fanons qu'on fait la pêche de ces animaux. Autrefois les Basques et les Hollandais s'y sont beaucoup livrés et en ont retiré des bénéfices considérables. La Hollande seule

y envoyait annuellement vingt-mille hommes; mais alors les Baleines étaient en grand nombre, et l'huile qu'on en tirait avait plus de valeur que maintenant. Si cette pêche est beaucoup moins lucrative de nos jours, si elle s'est beaucoup réduite, il faut l'attribuer à plusieurs causes, dont voici, je crois, les principales : 1° Comme je l'ai dit, ces animaux sont devenus beaucoup moins communs, et il ne serait pas très difficile de calculer dans combien d'années l'espèce aura presque entièrement disparu ; 2° fuyant devant nos pêcheurs et se retirant continuellement vers le nord, la présence des glaces rend les expéditions plus dangereuses, et leurs succès moins sûrs; 3° enfin, tous les peuples maritimes s'étant livrés, depuis à peu près un siècle, à ce genre d'industrie, les vaisseaux baleiniers s'encombrent dans les parages favorables à la pêche, se nuisent les uns aux autres; beaucoup ne réussissent pas, et s'en reviennent à vide, d'où il résulte des pertes qui diminuent les bénéfices, et souvent même les balancent.

Les navires destinés à la pêche de la Baleine sont, en raison de leur destination pour le nord ou les autres parages, frétés plus ou moins légèrement. Ils sont ordinairement du port de quatre ou cinq cents tonneaux, équipés de six à huit chaloupes, et abondamment pourvus des ustensiles nécessaires, savoir : des harpons, des lances, des crocs, des crochets, etc.

Le harpon est une espèce de fer-de-lance, d'environ quinze à vingt centimètres de longueur, dont l'extrémité, nommée dard, est très pointue; les côtés du fer-de-lance, ou ailerons, de la même grandeur dans leur plus grande largeur, sont tranchants et quelquefois munis de barbes comme le fer d'une flèche, ou comme un hameçon, afin de ne pouvoir plus être arrachés de la plaie. Ce dard est terminé par une douille d'environ quatre-vingts centimètres de longueur, ressemblant à celle d'une bêche de jardinier, creusée de manière à recevoir un manche de bois assez court. Dans cette douille est passé un anneau de fer auquel s'attache une bonne corde de quelques centaines de brasses de longueur. Quand on se sert du harpon, cette corde est roulée dans la chaloupe de manière à se déployer et glisser sur le bord de la petite embarcation, en suivant le harpon emporté par l'animal blessé. On y attache, de distance en distance, quelques morceaux de liége ou de bois léger, qui servent à indiquer, en surnageant, la route de la Baleine. D'autres cordages sont préparés, en cas de nécessité, pour servir de prolonge. Si, malgré cette précaution, la maîtresse corde ne suffit pas, on a soin d'ajouter une bouée à son extrémité pour pouvoir la retrouver lorsqu'on l'a laissée échapper.

La lance est un instrument d'environ quatre à cinq mètres de longueur, dont le tiers est en fer et le reste en bois. Le fer est piquant et tranchant; les matelots en frappent l'animal mourant, remuent et font tourner la lame dans la plaie, et hâtent ainsi sa mort en lui faisant de larges et profondes blessures. Souvent ils achèvent de le tuer avec une massue. Les autres instruments n'offrant rien de particulier n'ont pas besoin d'être décrits.

Les expéditions partent ordinairement pour le nord au mois d'avril, et pêchent pendant les mois de mai, juin et juillet; plus tôt ou plus tard les glaces les en empêcheraient. Ordinairement plusieurs navires partent ensemble pour se prêter un mutuel secours en cas de besoin. Arrivés dans les parages fréquentés par les Baleines, on marche avec les plus grandes précautions ; un temps brumeux est le plus favorable, parce que les pêcheurs se dérobent plus aisément à la vue de ces animaux, qui sont très défiants et fuient à la moindre apparence de danger. La Baleine a la vue très perçante; et, chose qui paraîtra fort singulière, elle y voit beaucoup mieux quand elle a les yeux enfoncés sous l'eau, à une petite profondeur, que lorsqu'elle les a au-dessus de la surface de la mer; ce qui peut s'expliquer jusqu'à un certain point par l'aplatissement de sa cornée. Quant à l'ouïe, il paraît, selon Scoresby, qu'elle est tellement obtuse, que l'animal n'entend pas l'explosion d'une arme à feu d'un bout d'un navire à l'autre ; du moins ce bruit, s'il l'entend, ne produit sur lui aucun effet. Il n'en est pas de même du mouvement des vagues occasionné par l'approche d'un vaisseau ; il le sent très vite et prend aussitôt la fuite.

Une troupe de matelots, nommés *guetteurs*, se met en observation sur les huniers, ou, si l'on est près des côtes, sur les

points élevés des rochers. Lorsqu'ils aperçoivent une Baleine, ils signalent sa présence et indiquent sa direction. Aussitôt deux embarcations sont mises à la mer. Chacune est montée par six rameurs, un timonier et un ou deux harponneurs. Ils font force de rames vers l'endroit indiqué, et s'approchent en gardant le plus profond silence et faisant avec leurs rames le moins de bruit possible. Lorsqu'ils aperçoivent l'énorme animal dormant sur l'eau, les rameurs redoublent de précautions pour rider le moins possible la surface de la mer. Le harponneur, le bras tendu, l'œil aux aguets, saisit le moment où il est à la distance convenable, cherche la partie du corps la plus facile à percer, lance son harpon et fait à l'animal une profonde blessure. C'est toujours près d'une nageoire pectorale qu'un habile harponneur cherche à le percer, parce que la peau est plus tendre dans cette partie, et qu'il peut atteindre le cœur, le foie ou les poumons, toutes parties où les coups sont promptement mortels.

La Baleine surprise, plonge aussitôt, emportant avec elle le fer du harpon, dont le manche de bois reste dans la main du pêcheur ou tombe dans la mer. A mesure qu'elle fuit, on lui lâche de la corde en forçant de rames pour la suivre. Quelquefois on est obligé d'ajouter cinq ou six cents brasses de cordes qu'on attache à la première. Le pêcheur expérimenté prévoit l'endroit où la Baleine reparaîtra sur l'eau pour respirer, ordinairement à cent brasses de la place où elle a reçu la première blessure, et il s'apprête à lui donner un second coup de harpon qui achève souvent de la tuer. Quelquefois cette seconde attaque ne fait que la mettre en fureur; alors elle s'élance sur les chaloupes, les renverse d'un coup de queue, et met en danger les hommes qui les montent; mais ensuite elle plonge de nouveau; son sang rougit la surface de l'eau, et lorsqu'elle remonte pour la troisième fois, on reconnaît que ses blessures sont mortelles au sang qui sort par jets de ses évents. Elle plonge encore, mais plus elle s'affaiblit moins elle s'éloigne de la surface où elle reparaît plus souvent. Comme elle pourrait encore aller loin, on l'attaque à coups de lance et de massue. Bientôt elle perd toutes ses forces, vacille, se laisse aller sur le flanc, expire et montre son ventre blanchâtre sur les flots.

Lorsqu'elle est morte, on lui introduit dans la gueule un crochet ou un croc, attaché à une forte chaîne, et les chaloupes la remorquent, soit jusqu'à terre, soit auprès du navire, où on la dépèce; on met sa graisse en tonneaux, ou, ce qui vaut beaucoup mieux, on en extrait l'huile sur-le-champ.

Souvent des Baleines harponnées vont mourir sous les glaces ou échouer sur quelque rivage. Elle deviennent, dans ce dernier cas, la proie des Oiseaux de mer et quelquefois des Ours blancs, à moins qu'elles ne soient trouvées par des pêcheurs, qui en tirent partie si elles ne sont pas encore corrompues. On en rencontre quelquefois de blessées qui sont venues à bout de se débarrasser du harpon, ou au moins de sa corde. Si elles sont assez affaiblies pour qu'on puisse les atteindre à force de rames, il faut les approcher avec précaution; car elles entrent en fureur à l'attaque et souvent causent des accidents. Depuis peu d'années, on a trouvé un moyen de harponner les Baleines sans danger. Il consiste à leur lancer, à distance, un harpon avec une sorte de fusée à la congrève.

La chair très grossière de ces animaux ne convient pas du tout au goût délicat des habitants du midi de l'Europe; mais les peuples du nord la mangent fort bien, et quelques-uns, bordant les rives de la mer, en font même, dit-on, leur principale nourriture.

Si l'on s'en rapporte à quelques anciens voyageurs, les sauvages de la Floride prennent les Baleines d'une manière aussi hardie que singulière. Lorsqu'ils en aperçoivent une endormie, deux habiles nageurs, armés chacun d'une petite massue et d'une longue cheville de bois, se mettent à la nage et approchent de l'animal. Ils lui montent sur le dos le plus doucement possible pour ne pas l'éveiller, s'approchent de ses évents, et y plantent à la fois les chevilles qu'ils enfoncent d'un coup de massue. L'animal plonge aussitôt et les deux pêcheurs s'en éloignent; mais la Baleine ne pouvant plus respirer ne tarde pas à étouffer, et alors, pour la dépecer, on la remorque au rivage avec des cordes. Tout ceci est possible, mais fort peu probable.

Si nous nous sommes un peu longuement étendu sur la pêche de la Baleine franche, c'est parce que tout ce que nous en avons dit peut également s'appliquer à la pêche de tous les grands Cétacés, à quelques modifications près que nous indiquerons à leurs articles respectifs.

La Baleine du cap ou Nord-caper austral (*Balæna australis* Kl.; *Balæna antarctica* Fr. Cuv.) est plus grande que la précédente et atteint assez souvent jusqu'à vingt-sept mètres. Elle en diffère anatomiquement par la soudure des sept vertèbres cervicales et par deux paires de côtes de plus; sa tête est beaucoup plus déprimée; ses nageoires pectorales plus longues et se terminant en pointe plus aiguë; les lobes de sa queue sont séparés par une échancrure moins profonde. Elle est entièrement noire, même dans sa jeunesse, et le grand diamètre de son œil est horizontal. Delalande, à qui l'on doit la connaissance de ce monstrueux animal et qui en a envoyé deux squelettes au Muséum d'histoire naturelle, dit que, chassée par la violence des vents du nord-ouest, elle se rapproche des côtes et pénètre dans les baies voisines du Cap de Bonne-Espérance, du 10 ou 20 juin; et, après y avoir mis bas un Baleineau de quatre à cinq mètres de longueur, elle en sort et gagne la haute mer au mois d'août et de septembre. Cet infatigable voyageur a remarqué que les femelles, dans cette espèce, sont beaucoup plus nombreuses que les mâles, ce qui est le contraire dans la Baleine franche, dont, au reste, elle a absolument les mœurs et les habitudes.

Le Nord-caper (*Balæna glacialis* Kl. — *Lacép.*, pl. 2 et 3. — Le *Nord caper* Anders.) aurait beaucoup d'analogie avec la Baleine franche, et n'en différerait que par sa mâchoire inférieure très arrondie, très haute et très large; par l'obliquité du plus grand diamètre de l'œil; par son corps et sa queue plus allongés; celle-ci plus large proportionnellement, ainsi que les nageoires qui sont aussi plus grandes. Il est gris, ayant le dessous de la tête blanc avec quelques taches éparses brunes.

Martens, et, après lui, Anderson et Edgède sont les premiers qui aient parlé du Nord-caper, et qui l'aient séparé spécifiquement de la Baleine franche. Tout ce que les auteurs en ont dit depuis leur a été emprunté, et aucuns renseignements nouveaux ne sont venus confirmer l'existence de cette espèce. Il résulte de ceci que Frédéric Cuvier, après avoir discuté assez clairement, mais surtout très consciencieusement, tous les faits rapportés pour et contre la réalité de cette espèce, regarde le Nord-caper comme n'étant qu'une Baleine franche, dont les individus observés par Martens étaient plus petits et plus minces; telle est aussi mon opinion. Quoi qu'il en soit, le Nord-caper, selon Martens, habiterait les mers entre le Spitzberg et la Norwège; il serait moins gros que la Baleine franche et produirait beaucoup moins de graisse. Anderson, sur le témoignage de quelques pêcheurs, ajoute qu'il nage avec plus de rapidité; qu'il chasse les bancs de Harengs, de Maquereaux et de Merlans, avec beaucoup d'ardeur et jusque sur les côtes de l'Islande, et qu'il a l'adresse de les pousser vers les anses étroites pour les y enfermer et s'en emparer ensuite plus commodément; que souvent il devient lui-même la proie des Islandais, qui lui font une guerre active; enfin qu'il est attaqué par les Balanes, ou Glands de mer, dans sa peau et quelquefois jusque dans son lard. Edgède se borne à dire que ses fanons ont peu de valeur. C'est sur ces matériaux seulement que Lacépède se croit suffisamment fondé à établir l'espèce du Nord-caper. Il indique comme figures de cet animal toutes les gravures qui représentent des Baleines plus minces et plus longues que celle figurée par Martens et qu'on croyait représenter fidèlement la Baleine franche. Or, il est arrivé une chose assez singulière: c'est que depuis que Scoresby a publié un portrait exact de la Baleine franche, on a été forcé de reconnaître cette dernière dans toutes les figures citées par Lacépède comme représentant le Nord-caper, et la figure de Martens, quoique copiée par presque tous les auteurs, ne passe plus aujourd'hui que pour un mauvais dessin, enflé et raccourci dans toutes ses parties.

2° Baleines douteuses; dos portant une ou plusieurs bosses.

La Baleine noueuse (*Balæna nodosa* Lacép., Bonat.) a sur le dos, près de la queue, une bosse penchée en arrière, de la

grosseur de la tête d'un homme; ses nageoires pectorales sont blanches et très longues. Cette espèce prétendue n'est, si elle existe, qu'une variété de Rorqual, observée sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, par Dudley; car cet auteur dit expressément que ce cétacé a des plis longitudinaux sur le ventre et sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la naissance des nageoires pectorales. Or, ce caractère ne convient qu'à une section des Baléinoptères renfermant le Rorqual.

La Baleine a bosses (*Balæna gibbosa* Lacép., Bonat.) aurait les plus grands rapports avec la Baleine franche, mais elle porterait sur le dos cinq ou six bosses ou éminences, et ses fanons seraient blancs. Elle habiterait les mêmes côtes que la précédente. Selon Dudley, le seul auteur qui l'ait observée, elle aurait une grande quantité de graisse. Son existence est fort douteuse, et peut-être n'est-ce aussi qu'une variété du Rorqual.

La Baleine lunulée (*Balæna lunulata* Lacép.) est aussi douteuse que les précédentes, et pourrait bien n'être qu'un Dauphin, si, ainsi que la représente le dessin chinois d'après lequel elle a été décrite, son évent est placé en arrière des yeux. Ses deux mâchoires sont hérissées, à l'extérieur, de poils ou petits piquants noirs; elle est verdâtre, parsemée de petites taches blanches lunulées. Elle habite les mers du Japon.

La Baleine japonaise (*Balæna japonica* Lacép.) nous paraît encore plus douteuse que les précédentes, puisqu'elle n'a été connue et décrite par Lacépède que sur la vue d'un dessin chinois, ainsi que la précédente. Elle a trois bosses garnies de tubérosités placées longitudinalement sur le museau; le dessus est noir; le ventre est très blanc; cette dernière couleur borde ses mâchoires et ses nageoires. Sa queue est grande, et ses évents sont placés un peu en avant des yeux. Elle habiterait les mers du Japon.

De tout ce que nous venons de dire, il ne faut pas conclure que les mers ne possèdent réellement que deux Baleines, la franche et l'australe, mais seulement que les autres espèces qui peuplent l'Océan ne sont pas suffisamment connues jusqu'à ce jour pour être rigoureusement déterminées.

§ II. *Une nageoire adipeuse sur le dos; les* Baléinoptères.

Les Baléinoptères, outre la nageoire qu'elles portent sur la partie postérieure du dos, se distinguent encore des Baleines par leur tête plus allongée, plus aplatie, comparable jusqu'à un certain point à celle d'un Brochet.

A. *Point de plis sous la gorge ni sous le ventre.*

Le Gibbar ou Baléinoptère a ventre lisse (*Balænoptera Gibbar* Lacép.; *Balæna physalus* Lin.) n'a été vu que par très peu de voyageurs, à qui l'on ne peut guère se fier, d'où il résulte que cette espèce a été rejetée par Frédéric Cuvier. Le premier qui en ait parlé est Martens, et il la nomme Wine-Visch. Il dit que c'est une Baleine à museau aplati et à nageoire dorsale, sans parler de plis au ventre, et la figure qu'il en donne n'indique pas non plus de plis. Anderson n'a fait que copier Martens, et Rondelet, toujours d'après Martens, en a donné une figure d'imagination et fort ridicule, sous le nom de *Balæna vera*. Sans autres documents plus précis, les auteurs venus après ceux-ci ont admis que cet animal n'a pas de plis au ventre, parce que Martens n'en parle pas; et, en conséquence, ils en ont fait une espèce distincte. Cependant, Adrien Camper dit que le Gibbar a douze côtes, ce qui supposerait qu'il avait sur cet animal d'autres documents que ceux que nous venons de citer. En attendant qu'on ait des renseignements plus certains, il me semble qu'il ne faut pas, comme l'a fait Fr. Cuvier, se hâter de se prononcer.

Le Gibbar, selon les auteurs, est plus grand que la Baleine franche, et atteint jusqu'à trente-trois mètres de longueur. Ses fanons, grâce au peu de courbure de ses mâchoires, n'ont pas plus de trente-trois centimètres de longueur, et sont bleuâtres. Son corps est mince et allongé, sa tête formant le tiers de sa longueur totale; sa nageoire dorsale est triangulaire; il est brun en dessus et blanc en dessous. On le trouve dans les deux Océans, et on l'aperçoit de fort loin, à cause de la force avec laquelle il souffle l'eau. Il nage avec beaucoup plus de vitesse que la Baleine franche, et poursuit les bancs de Poissons jusque sous les tropiques. Sa vigueur est

égale à sa légèreté, et il a beaucoup de courage; ce qui fait, selon Duhamel, que les pêcheurs n'osent pas l'attaquer.

B. *Des plis longitudinaux sous la gorge et sous le ventre.*

La Baléinoptère jubarte (*Balænoptera jubartis* Lacép.; *Balæna boops* Lin.; le Rorqual jubarte (*Rorqualus boops* Fr. Cuv.) a la nuque élevée et arrondie; le museau avancé, large et un peu arrondi; des tubérosités presque demi sphériques au devant des évents; la nageoire dorsale courbée en arrière. Ses évents s'ouvrent vers le milieu de la tête, au sommet d'un tubercule élevé. La mâchoire inférieure est plus courte et plus étroite que la supérieure. Cet animal est noir en dessus; sa gorge et ses nageoires en dessous sont blanches; la partie interne des plis est d'un rouge de sang. Quoique plus mince que la Baleine franche, elle atteint une plus grande longueur, qui dépasse quelquefois vingt-sept mètres.

Cette espèce habite les deux Océans, mais elle se trouve plus communément dans les mers du Groënland. Les pêcheurs la redoutent à cause de ses mouvements prompts et impétueux lorsqu'elle est irritée ou blessée; aussi ne l'attaquent-ils qu'avec beaucoup de prudence; et, malgré toutes leurs précautions, il arrive souvent des accidents. Il paraît que les Jubartes vivent en troupes, ou au moins en famille, et qu'elles ont beaucoup d'attachement les unes pour les autres. Anderson raconte qu'un mâle ayant été harponné, sa femelle ne le quitta pas et se laissa prendre à côté de lui plutôt que de l'abandonner et de fuir. Elle met bas un seul petit qui la suit et reçoit ces soins, jusqu'à ce qu'elle fasse une nouvelle portée. Ces animaux font particulièrement la guerre aux Harengs, et les suivent quelquefois fort au-delà des limites de leur demeure habituelle; c'est ainsi qu'on en a vu plusieurs venir échouer sur les côtes de France, et l'une d'elles, entre autres, était d'une si grande taille, qu'on construisit un salon de société dans l'intérieur de son squelette, apporté à Paris et montré comme objet de curiosité, il y a peu d'années. Si l'on juge de la quantité d'aliments nécessaires à ces animaux par l'énorme grandeur de leur gueule, elle doit être considérable; car, si l'on en croit Sibbald, une chaloupe avec son équipage entra tout entière, et sans s'en apercevoir, dans la bouche béante d'une Jubarte échouée près du rivage. Quoi qu'il en soit, les pêcheurs ne se déterminent à attaquer cette espèce que faute d'en trouver d'autres, non seulement à cause du danger qu'ils ont à braver, mais encore parce qu'elle donne peu d'huile, proportionnellement à sa taille, et que ses fanons sont de peu de valeur.

Le Rorqual (*Balænoptera rorqual* Lacép.; *Balæna musculus* Lin.; *Rorqualus musculus* Fr. Cuv.). Cette espèce, peu distincte de la précédente, paraît n'être pas tout à fait aussi grande. Sa mâchoire inférieure est arrondie, plus avancée et beaucoup plus large que celle d'en haut; la tête est courte proportionnellement au corps et à la queue; toutes les parties supérieures sont noires, à reflets grisâtres; le reste est entièrement blanc, et la mâchoire inférieure a des teintes rosées; les nageoires pectorales sont entièrement noires. Un seul Rorqual peut donner jusqu'à cinquante tonnes d'huile et davantage. Cet animal fait la chasse aux Harengs et pénètre, en les poursuivant, jusque dans la Méditerranée. Sa présence dans cette mer a fait penser aux auteurs que ce devait être le *Mysticetus* d'Aristote et le *Musculus* de Pline. Du reste, ce qu'on sait de ses mœurs ne diffère en rien de ce qu'on dit de celles de la Jubarte, à cela près que sa pêche offre moins de dangers. Il n'est pas rare dans l'Océan atlantique.

La Baléinoptère a bec (*Balænoptera acuto-rostrata* Lacép.; *Balæna rostrata* Hunter.; *Rorqualus antarcticus* Fr. Cuv.; *Balæna rostrata australis* Desmoul.) se distingue des précédentes par ses deux mâchoires pointues; celle d'en haut plus courte et beaucoup plus étroite que celle d'en bas; ses fanons sont courts et blanchâtres; toutes les parties supérieures sont d'un noir foncé en dessus, et d'un blanc nuancé de noirâtre en dessous. Elle est beaucoup moins grande que les précédentes, mais cependant elle atteint jusqu'à dix-sept mètres de longueur. Elle a, sous l'œsophage et entre les branches de la mâchoire inférieure, une grande poche vésiculeuse dont on ignore l'usage, et qui, probablement, peut être gonflée à la volonté

de l'animal. Cette Baleine a été observée au cap par Delalande et aux îles Malouines, par MM. Quoy et Gaimard; mais on ne sait rien de ses mœurs.

La Baléinoptère poeskop (*Balænoptera capensis*) a été nommée *poeskop* par les Hollandais, parce qu'elle a une bosse sur l'occiput. Elle se distingue de toutes les autres Baléinoptères par sa nageoire dorsale, placée à peu près au-dessus des pectorales. Les parties supérieures du corps sont noires; la gorge est d'un rose marbré, et le ventre est blanc. Les nageoires pectorales sont fort longues, et proportionnellement étroites, ce qui résulte de ce qu'elle a les deux doigts moyens munis de huit à neuf phalanges. On la trouve, mais très rarement, dans les mers qui baignent le cap de Bonne-Espérance, où elle a été observée et décrite par Delalande. Les pêcheurs l'attaquent rarement, parce qu'elle fuit avec une vitesse bien supérieure à celle du Nordcaper, et que, du reste, elle est fort maigre, et produit très peu d'huile.

§ III. *Baléinoptères douteuses.*

* *Baleines décrites par Lacépède, d'après des dessins chinois.*

La Baléinoptère mouchetée (*Balænoptera punctata* Less.; *Balæna punctata* Lacép.). Elle aurait cinq ou six bosses placées longitudinalement sur le museau. Nageoires pectorales et corps mouchetés de blanc sur un fond noir; nageoire du dos petite. Elle habiterait l'Océan pacifique.

La Baléinoptère bleuatre (*Balænoptera cærulesceus* L.; *Balæna cærulescens* Lacép.). Mâchoire supérieure étroite; à contour relevé presque verticalement au devant de l'œil; plus de douze sillons inclinés de chaque côté de la mâchoire inférieure. Nageoire dorsale petite, plus près de la queue que de l'anus. Corps généralement d'un gris bleuâtre. Elle se trouverait dans les mers du Japon.

La Baléinoptère noire (*Balænoptera nigra* Less.; *Balæna nigra* Lacép.). Mâchoire supérieure comme dans la précédente; quatre bosses placées longitudinalement sur le museau et sur le front; corps noir; à nageoires et mâchoires bordées de blanc. Mers du Japon.

La Baléinoptère tachetée (*Balænoptera maculata* Less.; *Balæna maculata* Lacép.). Mâchoires arrondies à leur extrémité; l'inférieure plus avancée que la supérieure. Yeux près de la commissure des lèvres; évents un peu en arrière des yeux. Nageoire dorsale placée à égale distance des pectorales et de la caudale. Corps noir, avec quelques taches arrondies, inégales, blanches, irrégulièrement semées sur les flancs. Des mers du Japon.

§ IV. *Baleines aléoutiennes.*

Pallas, dans sa *Zoographie russe*, cite six espèces de Baleines qui habitent les mers du Kamstschatka, et particulièrement les parages des îles Aléoutiennes. M. de Chamisso étant resté quelque temps chez les Aléoutes, et désirant vérifier la citation de Pallas, se fit sculpter en bois et colorer par les pêcheurs du pays la figure de ces animaux, et les publia dans les *Mémoires de la société Léopoldine des curieux de la nature* (t. XII, 1[re] partie). Nous allons rapporter le peu qu'on a pu apprendre sur ces Cétacés, d'après d'aussi vagues matériaux.

Le *Kuliomoch* des Aléoutes; le *Culammak* de Pallas; le *Kuliomagadoch* des Aléoutes, pendant son jeune âge. Il atteint cinquante-six mètres de longueur; son corps est cylindrique, noir en dessus, blanc en dessous, ainsi que les nageoires pectorales; environ cinq cents fanons, très longs, bleuâtres; évents placés vers le milieu de la tête; une tubercule vers l'extrémité du museau, et six bosselures sur le dos; des plis sur la poitrine.

L'*Abugulich* des Aléoutes; l'*Umgullic* de Pallas; l'*Amgolia* des Russes atteindrait jusqu'à cinquante-six mètres de longueur. Fanons très courts; peu de graisse, mais d'une saveur agréable; toutes les parties du corps uniformément noires; pas de protubérance dorsale; des plis comme les Baléinoptères; nageoire caudale fourchue. Les Aléoutes font des habits avec l'épiderme de sa langue, des cordes avec les tendons de sa queue, et des armes avec ses os.

Le *Mangidach* des Aléoutes; le *Mangidak* de Pallas; le *Magula* des Russes. Pallas croit devoir, d'après la description que le docteur Mark donne de cette espèce, la rapporter au *Balæna musculus*. Sa taille ne dépasserait pas neuf mètres. Le

corps serait uniformément noir, avec un disque blanc sur la poitrine ; ses fanons n'auraient que seize centimètres de longueur, le tout selon M. de Chamisso. Selon Pallas et Mark, cette espèce atteindrait vingt-trois mètres de longueur. Les Aléoutes trouvent excellente la chair du ventre des jeunes individus.

L'*Agamachtchich* des Aléoutes, l'*Agamachtchik* de Pallas et des Russes, ne dépasse jamais huit mètres de longueur ; selon Pallas, elle en atteindrait plus de vingt. Ses fanons sont petits, lisses, longs au plus de soixante-cinq centimètres. Sa tête rappelle celle des Marsouins, mais l'animal a des plis sous le ventre. Pallas dit que le ventre est blanc, plan et marqué de rides.

L'*Aliomoch* ou *Allama* des Aléoutes ; l'*Aliamot* des Russes ; l'*Allamak* de Pallas. Les Aléoutes nomment *Aliamagadach* cet animal dans son jeune âge. Sa taille ne dépasse jamais dix mètres ; ses fanons sont très courts ; ses nageoires, qui sont blanches ainsi que le dessous de sa queue, sont plus grandes que celles du précédent ; il a des plis au ventre, et sa tête a de l'analogie avec celle d'un Marsouin. Sa graisse est abondante et molle.

Le *Tschikagluch* des Aléoutes ; le *Tschickagluk* de Pallas ; le *Tschickagliok* des Russes, est la moins grande de toutes les Baleines, selon M. de Chamisso, tandis que, selon Pallas, elle aurait cinquante-trois mètres de longueur ; ses fanons sont très courts ; sa nageoire dorsale est extrêmement petite ; les nageoires pectorales et le dessous de la queue sont blancs ; il y a un disque blanc sous la poitrine ; la tête se rapproche de celle des Marsouins. Les Aléoutes font des cordes très fortes et divers autres ustensiles avec ses tendons : ses os, à cause de leur dureté, sont très estimés par ces peuples pour faire des haches et des harpons.

On voit, par ce que nous venons de dire sur les Baleines, que ces animaux sont loin d'être bien connus, quoique formant un genre du plus haut intérêt. La difficulté de leur étude vient de ce que leur énorme grandeur empêche de pouvoir conserver leurs dépouilles dans nos musées, de ce qu'ils vivent dans un élément qui dérobe à notre vue une grande partie de leur corps, et enfin de ce qu'ils habitent le plus ordinairement des mers glacées, où peu de naturalistes instruits auront le courage d'aller les observer. (Boitard.)

BALEINEAU ou **BALEINON**. mam. — Noms des jeunes Baleines.

BALEINES FOSSILES. mam.—L'anatomie des diverses espèces de Baleines vivantes étant fort peu ou même point connue, il en résulte que la détermination des espèces fossiles est extrêmement difficile à faire : aussi, nous bornerons-nous à signaler ici celles sur lesquelles on ne peut guère avoir de doutes, vue l'antiquité des couches où leurs ossements ont été trouvés.

Le Rorqual de Cuvier (*Balænoptera Cuvierii*) a été trouvée par Cortési, à Monte-Pulgnasco, en 1806. Son squelette, parfaitement conservé, reposait sur le penchant d'une colline, à deux cents mètres d'élévation au-dessus de la plaine environnante, dans une couche régulière d'Argile bleuâtre remplie de coquilles marines. Ce cétacé était remarquable par la dépression de sa tête, haute seulement de trente centimètres au-dessus du plan inférieur des condyles, et longue de deux mètres depuis l'occiput jusqu'au bout de l'inter - maxillaire. Ses fosses temporales étaient fort grandes, ainsi que le sillon et la crête occipitale. L'obliquité du canal de l'évent était telle que sa direction était presque horizontale ; la mâchoire inférieure dépassait la supérieure de douze centimètres ; toutes ses vertèbres cervicales étaient libres, et on comptait vingt-quatre côtes. L'animal avait sept mètres de longueur.

Le Rorqual de Cortési (*Balænoptera Cortesii*), trouvé par le même naturaliste, en 1816, à Montezago, près d'un petit ruisseau qui se jette dans la Chiavenna, l'un des affluents du Pô. Il ressemble parfaitement au précédent, mais il est beaucoup plus petit; car sa longueur totale n'est que de quatre mètres, sa tête ayant un mètre trente centimètres. Si tous les caractères du squelette n'annonçaient affirmativement un animal adulte, on pourrait croire que c'est un jeune individu de l'espèce précédente.

La Baleine de Lamanon (*Balæna Lamanonii*) a été trouvée, en 1779, dans la cave d'un marchand de vin de la rue Dauphine, à Paris ; il ne permit pas de faire

des fouilles suffisantes dans sa propriété, de manière qu'on ne put recueillir qu'un énorme fragment d'os déterré par les maçons qui travaillaient à une réparation. Le naturaliste Lamanon s'en empara et le décrivit, puis notre célèbre Georges Cuvier. Il résulte des savantes observations de ce dernier que cette Baleine devait avoir environ dix-huit mètres de longueur, sans compter, ainsi que dans les précédentes, la nageoire caudale ni l'épaisseur des lèvres. Elle devait différer de la Baleine franche par son temporal moins oblique; la face articulaire pour la mandibule s'y étend moins; l'angle saillant de son bord externe n'a au-dessus de lui aucun arc rentrant. Si jamais le hasard fait retrouver le reste de ce squelette, on aura sans doute à énumérer des différences encore plus saillantes.

La BALEINE A GROSSE TÊTE (*Balæna macrocephala* Desmoul.) se fait remarquer parmi les Baleines connues par la courbure de son bec dont la convexité est inférieure; l'évent y est presque vertical; les maxillaires, ainsi que dans les Cachalots, sont très élargis à leur base; et, après avoir doublé le frontal, se replient en voûte en dedans et en avant. Cette espèce est connue seulement par une tête trouvée sur la plage de Sos, dans le département des Bouches-du-Rhône, et elle appartient à notre Muséum d'histoire naturelle, ainsi que la suivante.

La BALEINE A BEC ARQUÉ (*Balæna arcuata*), aussi connue par une tête seule, a été trouvée à Anvers, en creusant le bassin. Son bec est tellement arqué, que les inter-maxillaires font presque un angle droit sur le plan des frontaux; l'évent a son canal parallèle à ce plan, et les os du nez font une saillie entre les deux évents.

Beaucoup d'autres os de Baleines ont été trouvés dans divers pays; mais ils ont été si mal décrits et surtout si mal dessinés, qu'il est jusqu'à ce jour impossible de décider quelque chose de simplement probable sur les animaux vivants dont ils sont la dépouille. (BOITARD.)

BALEINON. MAM.— *Voy.* BALEINEAU.

BALÉINOPTÈRE. MAM.— *Voyez* BALEINE.

BALEMCANDA-SCHULARMANDI. BOT. PH. — Synonyme d'*Ixie de la Chine*.

BALÉNAS. MAM. — *Voy.* BALEINAS.

BALÉNEAU. MAM.— *Voy.* BALEINEAU.

BALERI. OIS. — Un des noms vulgaires du *Falco tinnunculus* L., Faucon cresserelle. *Voy.* FAUCON.

BALEXERDIA. BOT. PH. — Synonyme du genre *Nanodea*.

BALFOUR. BOT. PH. — Synonyme de *Balfouria*. *Voyez* ce mot.

BALFOURIA, R. Br. BOT. PH.—Genre de la famille des Apocynées. Son auteur lui assigne pour caract.: Calice 5-parti, garni en dedans de 10 folioles. Corolle infondibuliforme, 5-fide; gorge couronnée d'un petit tube crénelé. Étamines 5. Ovaire à 2 loges multi-ovulées. Style filiforme, dilaté au sommet en stigmate anguleux. Point de squamules hypogynes. Le fruit n'est pas connu — Ce g. est fondé sur un petit arbre de la Nouv.-Hollande. Ses feuilles sont opposées, lancéolées-linéaires; les fleurs naissent en cymes trifides, latérales et terminales. (SP.)

BALI ou **BALI-SALAN BOCKIT.** REPT. — Serpent peu connu qui se trouve à Ternate, dans les montagnes, et qu'on croit être le *Coluber platilis*. *Voy.* COULEUVRE. (C. D'O.)

BALI-SAUR (nom de pays). MAM. — *Voyez* ARCTONYX.

BALICUS. BOT. PH. — Synonyme de *Cytisus cajan*.

BALIGOULE. BOT. CR.—En Provence, on donne ce nom à l'*Agaricus Eryngii* DC. *Voyez* AGARICUS. (LÉV.)

BALIMBA ou **BOLIMBA.** BOT. PH. — Synonyme de *Bilimbi*. *Voy.* ce mot.

BALINGASAN. BOT. PH. — Arbre de l'Inde qu'on croit devoir rapporter au genre *Stravadium*. *Voyez* ce mot.

* **BALIOSPERME.** *Baliospermum*, (βαλιός, moucheté; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, établi d'après un arbrisseau de Java, par M. Blume, qui lui assigne les caractères suivants: Fleurs monoïques. Calice 5-parti, à préfloraison imbriquée. Pas de corolle. *Fleurs mâles*: Étamines au nombre de 16-20, portées sur un disque plan, glanduleux à son pourtour, et dont les anthères sont adnées au sommet de filets libres, dressés dans le bouton. *Fleurs femelles*: Ovaire entouré à sa base d'un petit rebord membraneux, à trois loges 1-ovulées, surmonté de

trois stigmates sessiles, soudés entre eux à leur base, élargis et échancrés à leur sommet. Capsule à trois coques bivalves de consistance chartacée. Graines panachées, surmontées d'une caroncule. — Feuilles alternes, oblongues, dentées, biglanduleuses à leur base. Fleurs soutenues par des pédicelles qu'accompagne une petite bractée, les mâles réunies en faisceaux aux aisselles des feuilles; les femelles solitaires: des poils sur toutes ces diverses parties. (Ad. J.)

BALISE. MOLL. — Dans le commerce d'histoire naturelle du siècle dernier, on nommait ainsi le *Cerithium telescopium;* ce nom est tombé en désuétude. (Desh.)

BALISIER. *Canna.* BOT. PH. — Genre de plantes monocotylédones formant le type de la famille des Amomées ou Cannées (*voyez* AMOMÉES) et offrant les caractères suivants: Le calice est coloré et pétaloïde, adhérent à sa base avec l'ovaire infère; il a son limbe double; l'extérieur composé de trois segments égaux est beaucoup plus court que l'interne. Celui-ci est également composé de trois divisions formant un tube à leur partie inférieure et d'égale grandeur. En dedans de ce limbe intérieur du calice, se voient trois appendices pétaloïdes beaucoup plus grands, un peu réunis en tube à leur base, et se confondant avec le calice intérieur. Enfin, tout à fait au centre de ces trois appendices, on en trouve deux autres, également colorés et pétaloïdes, l'un dressé, assez épais et raide, et glanduleux sur un de ses côtés. Cette aréole glanduleuse est le stigmate; l'autre, souvent recourbé, porte, sur un de ses côtés, une anthère libre, uniloculaire, surmontée par un petit appendice pétaloïde et se prolongeant inférieurement en un bord plus épais qui représente le filet. L'ovaire est à trois loges, contenant chacune un grand nombre d'ovules, insérés sur deux rangs à leur angle interne. Le fruit est une capsule ovoïde, couronnée par le limbe du calice extérieur qui est persistant. Elle est à trois loges contenant chacune plusieurs graines globuleuses, ordinairement disposées sur deux rangs, et s'ouvre en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne. Les graines sont portées sur un podosperme peu développé, cylindrique et tout couvert de longs poils laineux. Les graines, outre leur tégument propre assez épais, se composent d'un très gros endosperme blanc et charnu, contenant dans une cavité qui pénètre jusqu'au delà de son centre un embryon presque cylindrique, dont l'extrémité cotylédonaire ou interne est plus renflée que l'externe ou radiculaire.

Les Balisiers sont de grandes et belles plantes vivaces; à racine épaisse, charnue, tubéreuse et irrégulière, qui croissent dans toutes les contrées chaudes de l'un et de l'autre continent. Leur tige cylindrique et pleine s'élève quelquefois à deux ou trois mètres de hauteur. Elle porte de grandes feuilles alternes et engaînantes, à nervures latérales très fines et obliques sur la côte moyenne; des fleurs assez grandes, d'une belle couleur rouge ou jaune, quelquefois variées de nuances dans les différentes parties qui les composent. Ces fleurs, réunies en petits groupes et accompagnées de bractées plus ou moins grandes et quelquefois colorées, forment une sorte de grappe terminale et ramifiée au sommet de la tige.

Si nous considérons attentivement la nature physiologique des diverses parties de la fleur, que nous nous sommes contenté d'énumérer dans l'exposition du caractère générique, nous reconnaîtrons que, malgré une irrégularité très frappante, cette fleur peut être rapportée au type que nous avons attribué précédemment (*voyez* AMOMÉES) à tous les genres qui composent cette famille. Le *Canna* offre, comme tous les autres genres qui ont du rapport avec lui, un calice double dont le limbe est à six lobes: trois extérieurs plus petits et trois intérieurs. Toutes les parties pétaloïdes et colorées qu'on trouve en dedans du calice intérieur, doivent être considérées comme des étamines transformées. Ces étamines sont au nombre de six. Il faut donc les retrouver dans ces appendices pétaloïdes. Or, ceux-ci sont au nombre de cinq; trois plus extérieurs et plus grands, un peu inégaux, disposés comme en deux lèvres, savoir: deux supérieurs dressés et un inférieur rabattu; et deux plus intérieurs, savoir: un auquel le style et le stigmate sont intimement unis et comme confondus, et un qui, sur un de ses côtés, porte une étamine dont l'anthère libre est à une seule loge. Ce dernier appendice, quelquefois bilobé, doit être considéré comme formé de la réunion de deux étami-

nes : une fertile et une avortée, qui est représentée par la lame pétaloïde sur un des côtés de laquelle l'anthère est insérée. On a ainsi les six étamines qui forment le caractère et le nombre le plus fréquent dans toutes les familles de plantes monocotylédonées.

Le nombre des espèces de Balisiers est peut-être de quinze à vingt. Plusieurs espèces sont cultivées comme plantes d'ornement, à cause de la beauté de leur feuillage et de leurs fleurs; telles sont : 1° le BALISIER DE L'INDE, *Canna indica* L., dont les fleurs sont d'un rouge vif et éclatant; les feuilles très grandes et très larges. On peut la mettre en pleine terre au printemps ; elle acquiert alors des dimensions beaucoup plus considérables. Mise le long d'un mur, et par conséquent abritée des grands froids, sa racine peut résister à nos hivers, quand ils ne sont pas trop rigoureux ; mais, communément, on déplante ces racines en automne et on les met à l'abri sur des planches, dans la serre tempérée. On en cultive encore plusieurs autres espèces, *Canna lutea, Canna glauca*, etc., etc., également belles, mais presque toutes un peu plus délicates que la première et exigeant en général une basse serre chaude ou au moins une bonne serre tempérée. (A. R.)

BALISIERS. *Canneæ.* BOT. PH.—C'est le nom français sous lequel Jussieu et plusieurs autres botanistes désignaient la famille dont nous avons traité au mot Amomées. *Voyez* AMOMÉES. (A. R.)

BALISIOIDES. BOT. PH.—*Voyez* AMOMÉES.

BALISTE. *Balistes.* POISS. — Premier sous-genre du g. Baliste, se distinguant des autres espèces de ce groupe par ses grandes écailles rhomboïdales, dures et non imbriquées ; par les trois aiguillons décroissant de longueur dont est munie leur dorsale ; par un bassin toujours saillant et hérissé à l'extrémité, et portant en arrière des épines qu'on a regardées comme les rayons rudimentaires des ventrales.

On les a divisés en trois sections, suivant que leur queue est dégarnie d'épines et que les écailles qui se trouvent derrière les opercules sont égales à celles qui couvrent le reste du corps, ou plus grandes, ou que leur queue est armée de plusieurs rangées d'aiguillons recourbés en avant, et variant de deux à quinze, et par les grandes écailles qu'ils ont derrière les ouïes. Certaines espèces ont encore des aiguillons peu sensibles et réduits à de simples tubercules.

Les Balistes proprement dits sont le groupe le plus considérable de tout le genre, et l'on en compte une trentaine d'espèces. Les plus connues sont :

Le BALISTE CAPRISQUE, *B. capriscus*, *Pesce balestra*, *Caper* des anciens, qui se trouve dans la Méditerranée et jusque dans les parages du continent américain. Il est d'un gris brunâtre, nuancé de violet, de bleu et d'or.

Le B. VIEILLE, *B. vetula*, dont le corps est brun, avec une bande bleue en travers de la tête, et quelques lignes de même couleur disposées en rayon autour des yeux. Quand on prend ce poisson, il fait entendre une espèce de sifflement qu'on a comparé aux sons d'une voix cassée, et qui lui a valu le nom qu'il porte. Cette particularité lui est commune avec l'espèce qui précède.

Le B. NOIR, *B. niger*, remarquable par ses dents supérieures latérales prolongées en canines et les grandes fourches de sa queue.

Le B. A GRANDES TACHES, *B. fuscus*, dont les joues nues sont garnies de rangées de tubercules.

Le B. ÉTOILÉ, *B. stellatus*, dont les couleurs, sans être vives, flattent par leur régularité. Il est gris sur le dos, blanchâtre en dessous, et la partie supérieure de son corps est semée de taches blanches qui le font paraître étoilé.

Le B. ÉCHARPE, *B. rectangulus*, ou *medinilla*, une des plus belles espèces du genre, dont le nom est dû à la bande d'un noir très foncé qui part de l'œil et va obliquement et en s'élargissant jusqu'à l'anus.

Le B. A VERRUES, *B. verrucosus*, le même genre que le *B. Praslin* de Lacép. et *viridis* de Schn., orné de belles couleurs et dont la chair est saine et agréable.

Nous citerons encore les *B. lineatus*, *armatus*, *conspicillum*, *viridescens*, *ringens* et *bursa*. (C. D'O.)

BALISTES. *Balista* (nom d'une machine de guerre des anciens). POISS. — Nom d'un groupe de la famille des Sclérodermes, ordre des Plectognathes, ayant pour carac-

tères : Un corps comprimé ; huit dents à chaque mâchoire, le plus souvent tranchantes ; la peau grenue ou écailleuse ; deux dorsales : la première composée d'un ou plusieurs aiguillons articulés sur un os tenant au crâne et présentant un sillon dans lequel ils se logent en s'abaissant ; la seconde, molle, longue et vis-à-vis d'une anale à peu près de même nature ; pas de ventrales, et portant un os du bassin suspendu à ceux de l'épaule.

Les Balistes brillent des couleurs les plus vives, et les naturalistes qui les ont décrits n'ont pas trouvé d'expressions assez pompeuses pour en peindre la beauté. Ils se nourrissent de Crabes, de petits Mollusques, de Polypes, de Coraux, dont elles paraissent avides, et de Fucus. Leur chair est peu estimée; et, dans certaines saisons et sur quelques plages, ceux qui en ont mangé on été si gravement incommodés, qu'on a cru que ces poissons renfermaient un poison subtil ; mais on attribue avec plus de raison ces effets délétères aux animaux dont ils font leur nourriture.

Ils habitent de préférence la zone torride, le pays des animaux aux brillantes couleurs, et l'on n'en trouve qu'une seule espèce dans la Méditerranée. C'est près des rochers à fleur d'eau qu'ils se tiennent de préférence, et ils s'élèvent à la surface des eaux au moyen d'une vessie natatoire, grande, ovale solide, située près du dos, et en gonflant d'air leur corps extensible, faculté qui est commune à tous les Plectognathes, ce qui n'empêche pas que leur allure ne soit embarrassée et qu'ils ne nagent avec difficulté.

L'aiguillon dont est armée la dorsale des Balistes leur sert d'arme défensive et rarement agressive. Quand l'animal est menacé, il le redresse avec vivacité, et fait à l'ennemi qui l'attaque de cruelles blessures. C'est à la présence de cette arme qu'ils doivent le nom qui leur a été donné par Artédi.

Les Balistes ont été divisés par Cuvier en quatre sous-genres : les Balistes proprement dits, les Monacanthes, les Alutères et les Triacanthes. *Voy.* ces mots.

(C. D'O.)

BALIVEAUX. BOT. — Jeunes arbres réservés lors de la coupe d'un taillis pour devenir des bois de haute futaie. On donne encore ce nom aux Chênes qui n'ont pas atteint leur quarantième année. (C. D'O.)

BALLARIA et **BALLARION.** BOT. CR. — Selon Adanson, ce nom était, chez les anciens, synonyme de *Lichen. Voyez* ce mot.

BALLARIS. BOT. CR. — Synonyme de *Conferve. Voyez* ce mot.

BALLE. BOT. — *Voyez* BALE.

BALLEL. BOT. PH.—Synonyme de *Convolvulus ripers* L. *Voyez* LISERON.

* **BALLIA** (nom propre). BOT. CR. (Phycées). — Une algue recueillie aux Malouines par M. Gaudichaud, et décrite par M. Agardh (*Spec. Alg.*, II, p. 23, et *Ic. Alg. eur. Fasc.*, I, t. 6) sous le nom de *Sphacelaria callitricha,* sert de type à ce nouveau genre, publié par M. Harvey dans le *Journal de Botanique* de M. Hooker, (mai 1840, p. 191, t. IX). Les échantillons vus par M. Agardh, de même que ceux que nous avons décrits et figurés (*voyez Amér. mér.*, par M. Alc. d'Orbigny, *Sert. Patag.*, p. 7, t. IV, f. 2), étaient complétement décolorés et les rameaux peu nombreux, qui conservaient une teinte rosée, ne suffisaient pas pour prononcer avec quelque certitude sur la couleur primitive et normale de cette algue. Il paraît que M. Harvey a vu le premier des échantillons bien conservés, et qu'il a été conduit par cette coloration ; caractère, comme nous l'avons vu déjà, d'une assez grande valeur dans les Algues, à distraire cette plante, non seulement du genre, mais encore de l'ordre où elle avait été placée, et à l'élever au rang de genre, dans la sous-famille des Floridées. Voici les caractères qu'il lui assigne : Fronde rose, transparente, composée d'une tige principale cylindrique, cartilagineuse, continue, recouverte de villosités, et de rameaux articulés, distiques, plusieurs fois pennés, à pinnules opposées. Fructification ; masse presque globuleuse, d'un rouge brun, renfermée dans les sommets sphacélés des rameaux principaux ou secondaires. Nous pensons que M. Harvey a bien fait de reporter cette algue parmi les Floridées; mais, pour éviter de nouveaux synonymes, n'aurait-il pas dû conserver le nom spécifique de *callitricha?*

M. Hombron, dans l'expédition au pôle austral, commandée par M. le contre-amiral

d'Urville, a retrouvé cette algue, et en a rapporté des îles Aukland deux nouveaux individus dans un bel état de conservation. Saisissant l'occasion de la soumettre à un nouvel examen, nous avons fait les observations suivantes. La tige principale représente un tube à parois épaisses et continues, composées de deux ou trois couches de cellules allongées, colorées et anastomosées entre elles dans la couche extérieure, comme on le voit dans les *Dasya;* mais ce tube est cloisonné de distance en distance dans son intérieur et les cloisons participent ellesmêmes de la coloration de la plante. Quant à la fructification, nous avons en vain cherché celle indiquée par M. Decaisne (*Pl. de l'Arab. heur.*, p. 128), et qui consiste, selon lui, en un faisceau de filets articulés assez raides, du milieu desquels naissent, comme dans les *Ceramium*, de un à trois utricules tétrasporées. Nous n'avons trouvé que ce que M. Agardh avant nous et plus récemment M. Harvey ont regardé comme le réceptacle des spores, c'est-à-dire un renflement sphéroïde ou en massue des rameaux de premier et de second ordre. Depuis que sa couleur normale nous est connue, nous nous garderions bien d'affirmer que tels sont les véritables conceptacles de l'algue en question, et encore moins de nier la présence des utricules tétrasporées vues par M. Decaisne. Toutefois, et quoique nous n'ayons pu y rencontrer de vraies spores, nous ne saurions non plus nous résoudre à trancher la question et à décider que ce ne soit pas là un des moyens de reproduction de cette plante, ainsi que l'ont avancé les deux phycologues cités et comme nous l'avons d'abord cru nous-même. A l'espèce déjà connue de ce genre vient s'en ajouter une seconde dont le port est bien différent et qui a été découverte à Akaroa par M. Hombron. Ces plantes n'ont encore été trouvées qu'aux îles Malouines, aux îles Aukland et sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce genre, dont l'espèce connue ressemble à s'y méprendre au *Ptilota plumosa* Ag., appartient à l'ordre des Céramiées. Il a des affinités d'une part avec les *Callithamnions* et les *Dasya*, de l'autre avec les Sphacélaires, dont il paraît l'analogue dans cette sous-famille, et enfin avec les *Ceranium*. (C. M.)

BALLIERIA. BOT. PH. — *Voyez* BALLIERIA.

BALLIGOULE, BOULIGOULE, BRIGOULE. BOT. CR.—*Voyez* BALIGOULE.

BALLOTA, Tourn. BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées, dont les caractères essentiels sont : Calice hypocratériforme, imberbe, à 5 dents égales. Corolle à tube inclus; lèvre supérieure en forme de casque; lèvre inférieure à lobe moyen obcordiforme, et à lobes latéraux échancrés. On ne connaît qu'une espèce de ce genre; le *B. fœtida* Lamk. (*Ballota alba*, et *Ballota nigra* Lin.); cette plante, connue sous les noms vulgaires de *Marrube puant*, ou *Marrube noir*, est commune dans les haies et les décombres; elle participe aux propriétés stimulantes qui se rencontrent chez beaucoup d'autres Labiées. (Sp.)

***BALLOTÉES.** BOT. PH.—On a donné ce nom à une sous-tribu de la famille des Labiées (*voyez* ce mot), ayant pour type le genre *Ballota*. (Ad. J.)

BALLUM. OIS.— Marsden a décrit sous ce nom une espèce de Pigeon de Sumatra, trop peu connue pour être déterminée.

BALMISIA. BOT. PH.—Synonyme d'*Arisarum*. *Voyez* ce mot.

BALO. BOT. PH.—Nom ou genre du *Placoma pendulum*, qui croît en abondance sur les côtes de Ténériffe. *Voyez* PLACOMA.

***BALOGHIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de plante de la famille des Euphorbiacées, dédié par son auteur, M. Endlicher, à un médecin botaniste et voyageur, Joseph Balogh, qui a écrit sur les plantes de la Sevie, sa patrie.— Les fleurs monoïques présentent un calice 5-parti, imbriqué, avec les divisions duquel alternent 5 pétales et un disque annulaire à cinq lobes opposés à ces mêmes divisions; les mâles, des étamines en nombre indéfini, dont les filets soudés à leur base en une courte colonne, portent chacun adnée à leur sommet une anthère extrorse; les femelles, un ovaire à trois loges 1-ovulées, surmonté de trois stigmates, chacun profondément divisés en deux branches longues et contournées. Le fruit, que revêt extérieurement une enveloppe un peu charnue, se sépare néanmoins à la maturité en trois coques bivalves, dont s'est séparé préalablement le sarcocarpe. — La seule espèce connue, le *B. lucida*, est un arbrisseau de

l'île de Norfolk ; à feuilles opposées et entières, accompagnées de stipules membraneuses ; à fleurs disposées en corymbes terminaux, dans lesquels toutes sont femelles, ou les inférieures mâles. Elle est figurée avec une excellente analyse dans l'*Iconogr. Gener. Plant.* d'Endlicher, 5811 et 5812. (Ad. J.)

* **BALSAMACÉES.** bot. ph. — Nom donné par M. Lindley aux Balsamifluées. *Voyez* ce mot. (Ad. J.)

BALSAMARIA. bot. ph. — Genre de la famille des Guttifères, établi par Loureiro, pour le *Calophyllum Inophyllum* L., à cause des caractères qui le distinguent de ses congénères, et qui consistent en un calice composé de 2 folioles ; 5 pétales à sa corolle, et ses étamines réunies en six faisceaux. Ce végétal, naturel aux Indes-Orientales, fournit un suc connu sous le nom de *Balsamum Mariæ*, et qui lui a valu son nom. (C. d'O.)

* **BALSAMEA,** Gleditsch. bot. ph. — Synonyme du genre *Balsamodendron*. (Sp.)

* **BALSAMIA.** bot. ph. — Synonyme d'*Arisarum*.

* **BALSAMIFÈRE** (*Balsamum*, Baume ; *fero*, je porte). bot. ph. — Qui produit du Baume. (C. d'O.)

* **BALSAMIFLUÉES.** bot. ph. — M. Blume a séparé le genre *Liquidambar* des Amentacées, où on le rapprochait autrefois du Platane, et il en a formé une petite famille distincte à laquelle il donne ce nom, et qui offre les caract. suivants : Fleurs unisexuelles, où les deux sexes sont réunis sur le même arbre, mais séparés sur des chatons globuleux différents. — *Fleurs mâles :* Anthères nombreuses, dont chacune peut être considérée comme une fleur, oblongues, presque sessiles, sans calice, mais entremêlées de quelques petites écailles sur le réceptacle commun. *Fleurs femelles :* Ovaire accompagné de plusieurs écailles verticillées en manière de calice, surmonté de deux styles oblongs, tout hérissés dans leur longueur, sur leur moitié interne, de papilles stigmatiques ; à deux loges contenant chacune 6-8 ovules peltés, attachés à leur angle interne. Il devient une capsule qui s'ouvre à son sommet entre les deux styles, et contient une ou plusieurs graines aplaties et amincies en aile membraneuse dans leur pourtour. L'ensemble de ces capsules entremêlées des écailles qui se sont accrues et durcies forme une sorte de cône. La graine, sous une enveloppe membraneuse et sous un périsperme mince et cartilagineux, présente un embryon droit, à cotylédons foliacés, à radicule courte, dirigée vers le sommet du fruit. — Les espèces du genre unique jusqu'ici connu (*voy.* liquidambar) sont de grands arbres à feuilles alternes, dont un croît dans l'Amérique du nord, et deux en Asie. Ils sont remarquables par l'abondance de suc résineux de la nature des Baumes que fournit leur écorce, et dont on a tiré le nom de la famille et celui de l'espèce la plus communément répandue. (Ad. J.)

BALSAMINACÉES. bot. ph. — *Voyez* balsaminées.

BALSAMINE. *Balsamina*, Tournef. ; *Impatiens*, Lin. bot. ph. — Ce genre a été démembré de la famille des Géraniacées, pour devenir le type de celle des Balsaminées. Ses caractères sont : Calice à deux divisions ; corolle à quatre pétales, irrégulière : le pétale supérieur en capuchon ; l'inférieur éperonné, et les deux latéraux biappendiculés ou bilobés. Étamines 5, à anthères d'abord un peu connées ; capsule supère à cinq valves, s'ouvrant avec élasticité. — Sur douze espèces environ que renferme ce genre, deux méritent d'être connues. La Balsamine des jardins (*Impatiens Balsamina* Lin.) est annuelle et originaire de l'Inde, d'où elle fut apportée en Europe dès avant le xve siècle. Sa tige est haute de quatre à huit décimètres, épaisse, charnue, rougeâtre ou blanchâtre, très rameuse. Ses feuilles sont sessiles, alternes, lancéolées, dentées, un peu charnues. Ses fleurs sont réunies en bouquets sur des pédoncules simples et axillaires. — Cette plante est très cultivée dans nos jardins, et on en a obtenu beaucoup de variétés à fleurs simples ou doubles, rouges, roses, violettes, panachées ou blanches, produisant toutes un effet assez agréable. On la multiplie en semant au printemps des graines cueillies sur de belles variétés, et l'on obtient des fleurs d'autant plus grosses et plus belles, qu'on arrose davantage. — La Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere* Lin.) est vivace et se

trouve en France, dans les bois. Sa tige est haute de six à huit décimètres. Ses feuilles sont grandes, ovales, dentées, courtement pétiolées. Ses fleurs jaunes, éperonnées, produisent peu d'effet, et cependant ce végétal mériterait d'être cultivé à cause de ses feuilles, qui se mangent comme les épinards, et qui, en outre, servent à teindre la Laine en jaune. — On a nommé ces plantes *impatientes* parce que, lors de la maturité, pour peu qu'on touche à leur tige, les capsules se contractent subitement, et leurs valves, en se roulant, lancent leurs graines au dehors. (Boit.)

BALSAMINÉES. BOT. PH. — Cette famille de plantes dicotylédonées, à corolle polypétale et étamines hypogynes, qui a reçu aussi le nom de *Balsaminacées*, et, d'après un de ses genres, celui d'*Hydrocérées*, présente le plus souvent des fleurs irrégulières, qui ont été considérées sous des points de vue différents par les divers auteurs. Nous suivrons ici le travail le plus récent et le plus complet, celui de M. Rœper, dont les résultats paraissent aujourd'hui généralement adoptés, et d'après lequel les caractères peuvent être exposés de la manière suivante : Calice à cinq folioles, dont deux, celles qui sont situées en dehors dans l'inflorescence, sont souvent dans un des genres très petites, rudimentaires, ou même disparaissent complètement, et réduisent ainsi le nombre apparent des folioles à trois ; de ces trois, deux fort petites elles-mêmes sont extérieures, opposées entre elles sur les côtés de la fleur; la troisième enfin est tournée du côté de l'axe de l'inflorescence, fort grande, au point d'embrasser dans le bouton presque tout le reste de la fleur, prolongée inférieurement en un éperon creux plus ou moins long, élargie et concave dans tout le reste de son étendue. Pétales au nombre de cinq et alternant avec les folioles du calice, mais dont le nombre et les rapports apparents sont souvent aussi changés par la soudure des 4 pétales les plus intérieurs deux à deux ; le cinquième, qui les embrasse dans le bouton, situé directement en dehors dans l'inflorescence, et par conséquent opposé à la foliole éperonnée, présente souvent extérieurement une couleur verte, qui l'a fait compter parmi les pièces du calice par quelques auteurs, qui reconnaissent alors seulement 4 sépales et 4 pétales et supposent l'avortement du cinquième. L'irrégularité cesse pour les autres verticilles de la fleur, qui ne peuvent donner lieu à aucun doute, et qui ont pu ainsi servir de guides pour déterminer rigoureusement les précédentes. On a cinq étamines alternes avec les pétales, intimement et constamment soudées entre elles par les bords de leurs anthères et le sommet de leurs filets élargis, tandis que les bases de ceux-ci sont distinctes. Ovaire coiffé, à une certaine époque, par l'appareil des étamines soudées, dont les filets se sont inférieurement rompus, libre, à cinq loges alternant avec les étamines et renfermant chacune un ou plusieurs ovules suspendus à l'angle interne, surmonté d'un stigmate sessile, conique, entier ou 5-parti. Il devient un drupe à noyau 5-loculaire, ou, plus ordinairement, une capsule dont la portion extérieure se sépare élastiquement à la maturité en 5 valves, roulées chacune soit en dedans, soit en dehors, tandis que l'intérieure persiste sous la forme d'une colonne centrale chargée de graines, entre les rangs desquelles on aperçoit le reste des cloisons longitudinales qui étaient incomplètes vers le sommet. La graine, de forme ovoïde, sous une enveloppe mince et membraneuse, présente un embryon dépourvu de périsperme, dont la radicule est supère et très courte, dont les cotylédons plans par leurs surfaces, en contact et convexes sur l'autre, forment presque toute la masse.

Les Balsaminées sont des plantes herbacées, d'un tissu le plus ordinairement assez succulent ; à feuilles simples, opposées ou alternes, sans stipules ; à fleurs solitaires, ou réunies au nombre de 2 ou 3 aux aisselles des feuilles, ou rarement, par l'avortement de celles-ci, formant une grappe terminale, dont les corolles jaunes, blanches, roses, violacées, ont beaucoup de tendance à se panacher et à doubler par la culture. — Leurs espèces, qui se plaisent dans les lieux humides et ombragés, se rencontrent presque toutes dans les parties chaudes ou tempérées de l'Asie orientale. On trouve un petit nombre en Afrique et dans l'Amérique du nord, une seule en Europe.

Genres : *Impatiens*, L. (*Balsamina*,

Riv., distingué encore génériquement par quelques auteurs). — *Hydrocera*, Blum. (*Tylonia*, Don.). (Ad. J.)

BALSAMITE. *Balsamita* (*Balsamum*, Baume). bot. ph. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées, formé par Desfontaines au moyen du démembrement du genre *Tanacetum*. Ses caractères essentiels sont: Involucre imbriqué; fleurons tubuleux et graines membraneuses. — On en connaît environ douze espèces propres à l'ancien continent. La plus commune et la plus remarquable est la *B. suaveolens* Desf., vulgairement appelée Baume des jardins ou Menthe-Coq. C'est une plante vivace, fort aromatique, qui croît naturellement dans les parties méridionales de la France, et est cultivée dans nos jardins. Les botanistes modernes ont fait de la Balsamite le g. *Plagius*, et c'est sous ce nom que la désignent Endlicher, De Candolle et Lindley. (C. d'O.)

* **BALSAMODENDRON,** Kunth (βάλσαμος, Baume; δένδρον, arbre). bot. ph. — Genre de la famille des Térébinthacées, auquel son auteur assigne les caractères suivants: Fleurs diclines. Calice 4-denté, persistant. Pétales 4, linéaires-oblongs, valvaires en préfloraison. Étamines 8, insérées sous un disque annulaire; filets alternes chacun avec une glandule. Style court, indivisé, obtus. Drupe 1-ou 2-loculaire, ovoïde, pointu, 4-sulqué; loges 1-spermes. — Arbres ou arbrisseaux. Feuilles 3-ou 5-foliolées; folioles sessiles, non ponctuées. Ce genre, fondé aux dépens des *Amyris*, ne comprend que 4 ou 5 espèces; l'une d'elles (*B. Opobalsamum* Kunth) est remarquable parce qu'elle produit le fameux *Baume de la Mecque*, ou *Baume de Judée*. (Sp.

* **BALSAMONA** (βάλσαμον, Baume). bot. ph. — Synonyme de *Cuphea*. *Voyez* ce mot.

BALSAMOPHORA (βάλσαμος, Baume; φορός, qui porte). bot. ph. — Synonyme d'*Heliopsis*.

BALSAMORHIZA (βάλσαμος, Baume; ῥίζα, racine). bot. ph. — Synonyme d'*Heliopsis terebinthacea*.

BALSAMUM. bot. ph. — Synonyme latin de Baume. *Voyez* ce mot.

BALTIMORA. bot. ph. — Synonyme de *Fougerouxia*.

BALTIMORE. ois. — Espèce du genre Troupiale, *Oriolus baltimora*, dont Vieillot a formé le genre Baltimore, *Yphantes*. *Voy.* troupiale.

* **BALTIMOREES.** *Baltimoræ*. bot. ph. — Cassini a donné ce nom à un groupe de la section des Hélianthées rudbeckiées, et Lessing à une section de la sous-tribu des Sénécionidées ambrosiées, ayant pour type le genre *Baltimora*. (C. d'O.)

BAMBOCHES. bot. ph. — Nom donné aux jeunes pousses du Bambou, dont on fait des cannes.

BAMBOS. bot. ph. — Syn. de bambou.

BAMBOU. *Bambusa*. bot. ph. — Genre de la famille des Graminées, d'abord établi par Retz (*Observ.*, p. 24), sous le nom de *Bambos*, qui a été simplement modifié en celui de *Bambusa*, par Schreber. Ce genre a pour type l'*Arundo Bambos* de Linné, graminée gigantesque, originaire de l'Inde, et décrite par tous les voyageurs sous le nom de *Bambou*. Nous allons d'abord donner les caractères du genre *Bambusa*, tel que le circonscrivent aujourd'hui la plupart des agrostographes et botanistes modernes, après quoi nous indiquerons sommairement les espèces qu'on en a retirées pour en constituer des genres distincts. Voici les caractères du genre *Bambusa*: Épillets généralement comprimés et multiflores. Fleurs disposées sur deux rangs; les inférieures ordinairement neutres et avortées, réduites à une simple écaille, tout à fait analogue à celles qui composent la lépicène; les autres fleurs, tantôt hermaphrodites, tantôt au contraire mâles, avec une seule qui soit hermaphrodite. Lépicène formée de deux écailles petites, concaves et dépourvues d'arête. Glume composée de deux paillettes coriaces: l'inférieure concave, allongée ou plus ou moins mucronée au sommet; la supérieure plus étroite et portant deux nervures saillantes. Étamines généralement au nombre de six, plus longues que les valves de la glume. Ovaire accompagné à sa base par trois paléoles courtes, entières et ciliées dans leur contour, et surmonté d'un style simple inférieurement, divisé en deux ou trois branches, portant chacune un stigmate plumeux. Fruit sim-

plement recouvert par les paillettes de la glume.

Tel que nous venons de le caractériser, le genre *Bambusa* se compose d'une douzaine d'espèces, Graminées souvent gigantesques, toutes originaires de l'Inde ou des grandes îles de la Sonde. Plusieurs genres ont, avec celui que nous venons de décrire, beaucoup d'analogie, et ont été formés d'espèces qui d'abord avaient fait partie du genre *Bambusa*. Tels sont surtout les genres *Nastus, Chusquea* et *Guadua*. Le genre *Nastus*, établi par Jussieu, diffère surtout par ses épillets qui ne contiennent jamais qu'une seule fleur hermaphrodite terminale, toutes les autres étant neutres et réduites à une seule écaille, enfin par ses trois stigmates sessiles. M. Kunth a formé, sous le nom de *Chusquea*, un genre dont les épillets sont simplement triflores; la fleur terminale est seule hermaphrodite. Cette fleur offre trois étamines, deux styles et deux stigmates. Le genre *Guadua*, du même botaniste, se distingue par des épillets multiflores et cylindriques, et les fleurs inférieures sont neutres et stériles. Enfin, on a dû former un genre distinct, sous le nom de *Beesha*, déjà indiqué par Rheede, pour le *Bambusa baccifera* Roxb. (*Corom.*, III, p. 30, t. 242); genre qui se distingue surtout par son fruit charnu et très volumineux.

Parmi les espèces du genre *Bambusa*, nous mentionnerons ici la plus remarquable et la plus intéressante de toutes, la *Bambusa arundinacea* Roxb. (*Corom.*, I, p. 56, t. 79). C'est une graminée gigantesque qui croît dans l'Inde, soit au milieu des forêts, soit dans les plaines ou sur les montagnes, où elle recouvre souvent d'immenses espaces. C'est de l'Inde, sa patrie primitive, qu'elle a ensuite été transportée dans toutes les régions chaudes du globe où elle a fini par se naturaliser. Rien de plus merveilleux que les touffes du Bambou, dont les tiges élégantes s'élèvent quelquefois à une hauteur de vingt et même de vingt-cinq mètres. Ce végétal à la fois élégant et majestueux, imprime, ainsi que l'ont remarqué la plupart des voyageurs, un cachet, un aspect tout particulier aux paysages des régions tropicales. Ses tiges sont simples; mais de leurs nœuds naissent souvent un très grand nombre de petits rameaux verticillés, chargés de feuilles nombreuses. Celles-ci, souvent fort grandes, sont d'un vert clair et agréable. Les fleurs forment des espèces de panicules interrompues et ramifiées.

Dans les pays où le Bambou croît spontanément, comme dans ceux où on le cultive, on tire un grand avantage de cet arbre; ainsi, ses tiges creuses et légères sont cependant d'une très grande solidité. Les plus grosses servent souvent de charpente pour la construction des édifices publics ou des habitations particulières. On peut également en faire des vases, des sceaux ou d'autres ustensiles de ménage. Les tiges plus faibles sont employées pour faire des palissades, des clôtures, des parois ou des cloisons dans les habitations. Enfin, avec les fibres qu'on en détache, on fait des nattes, des corbeillles ou des paniers très solides. A une certaine époque, il découle de leurs nœuds une liqueur douce, agréable et sucrée, susceptible de fermenter et qui sert de boisson dans plusieurs des pays où le Bambou est abondant. (A. R.)

BAMBUSACÉES. BOT. PH. — *Voyez* BAMBUSÉES.

* **BAMBUSÉES**. *Bambuseæ*. BOT. PH. — Le professeur Nees d'Esenbeck (*Linnæa*, t. IX, p. 461) a formé sous ce nom une tribu dans la famille des Graminées, tribu composée des genres *Arundinaria*, Rich.; *Streptogyna*, P. Beauv.; *Chusquea*, Kunth.; *Merostachys*, Spreng.; *Nastus*, Juss.; *Bambusa*, Schreb.; *Beesha*, Rheed.; *Streptochæta*, Nees. *Voy.* GRAMINÉES. (A. R.)

* **BAMBUSELLA** (diminutif de *Bambusa*). BOT. PH. — Nom employé par Reichenbach et qui est synonyme de *Panicum*.

BANABA. BOT. PH. — *Voy.* BANAVA.

BANANA ou **BONANA**. OIS. — Syn. de Troupiale et de Gros-Bec, selon Sloane et Brisson. *Voy.* ces deux mots.

BANANE. BOT. PH. — Fruit du Bananier. *Voyez* ce mot.

BANANIER. *Musa*, Lin. BOT. PH. — Genre de la famille des Musacées ou Scitaminées, ayant pour caractères: Régime enveloppé dans une spathe avant la floraison; ovaire inférieur, très grand, triloculaire. Style terminé par un stigmate concave et

bordé de six dents. Étamines 6, insérées au sommet de l'ovaire. Périgone à deux pétales : l'un relevé, droit, à cinq lanières au sommet; l'autre concave, en partie renfermé dans le premier. Fruit consistant en une sorte de baie triangulaire et allongée.— Le Bananier n'est point un arbre, comme on le croit généralement en Europe ; mais bien une plante herbacée, vivace seulement par ses drageons, et dont la tige périt aussitôt qu'elle a donné son fruit. Cette plante, dans sa végétation, a une analogie frappante avec celle de la famille des Liliacées ; un plateau charnu, analogue à une bulbe, émet des racines fibreuses en dessous et des feuilles en dessus. Ces feuilles, longues de deux à trois mètres et larges d'un mètre environ, se succèdent rapidement, et leurs pétioles persistants, qui s'engaînent les uns dans les autres, forment, en se desséchant, une sorte de tige atteignant de trois à cinq mètres de hauteur. Elle est traversée, dans son centre et dans toute sa longueur, par une hampe qui naît sur le milieu de la bulbe et va sortir au sommet, à côté de la feuille terminale. Là, cette hampe se recourbe, se penche vers la terre, et se termine par une espèce de régime portant les fleurs femelles et les fruits à sa base, et les fleurs mâles à l'extrémité. Dans les climats chauds, toutes ces évolutions se font en un an ou dix-huit mois, et la plante périt quand ses fruits sont mûrs; mais, dans nos serres, il n'en est pas de même, probablement faute de chaleur; et je me souviens d'avoir vu, dans les serres de M. Boursault, un Bananier qui a vécu plus de douze ans.

Les chrétiens d'Orient ont avancé que le Bananier n'était rien moins que l'arbre fatal de la science du bien et du mal, dont le fruit tenta notre première mère, et ils ajoutent que, lorsque Adam et Ève reconnurent leur nudité, c'est avec les feuilles de cette plante qu'ils la couvrirent. Quoi qu'il en soit, ce végétal, d'un aspect superbe et tout à fait étrange aux yeux d'un Européen, est un des plus utiles de ceux que la nature a plantés entre les tropiques. Deux espèces surtout, le BANANIER DU PARADIS et le BANANIER DES SAGES, fournissent aux malheureux nègres une bonne partie de leur nourriture habituelle. Le fruit du premier, nommé *Banane*, et plus ordinairement *Plantanier* par les Espagnols, demande à être cueilli un peu avant sa maturité, c'est-à-dire au moment où sa couleur, d'abord verte, commence à passer au jaune ; une peau un peu rude recouvre une chair molle, d'une saveur douce et agréable, mais on le mange rarement cru. Communément, on le fait cuire au four ou sous la cendre, ou dans l'eau avec de la viande salée ; ainsi préparé, il est très sucré, très nourrissant et d'une facile digestion. Quelquefois, après l'avoir pelé, on le coupe par tranches longues qu'on enveloppe d'une pâte légère qu'on fait frire comme des beignets. La Banane courte, ou *Figue Banane*, produite par le BANANIER DES SAGES, se mange toujours crue ; sa chair est délicate, molle, fraîche, excellente, et n'a besoin d'aucun assaisonnement. Les Bananes vertes contiennent beaucoup de fécule ; mûres, elles n'offrent plus que du sucre, mais en telle abondance que sous ce rapport elles le disputent à la Canne et à la Betterave. Ces fruits ne peuvent pas se garder longtemps ; aussi, pour les conserver, a-t-on imaginé de les couper en tranches minces et de les faire sécher. Quelquefois encore on les râpe après les avoir dépouillés de leur peau; on les met à la presse, et on les fait cuire ensuite dans une poêle, à la manière du Manioc. Ce procédé les convertit en une farine longtemps saine et bonne, et dont on peut faire une bouillie agréable et très nourrissante. Dans les Philippines, on utilise, en les filant, les fibres extrêmement ténues qui composent en grande partie le pétiole des feuilles, et l'on en forme des tissus extrêmement fins, connus sous le nom de *nipis*. Partout on couvre les cases et les pauvres habitations avec les feuilles de Bananier, quoiqu'elles soient très fragiles et ordinairement déchiquetées transversalement par les vents.

Les Bananeries s'établissent ordinairement dans les terrains frais et ombragés, sur le bord des rivières, des ruisseaux et des ravins, en un mot, au fond des vallées les plus profondes, afin de les préserver des ouragans qui les renversent et les déracinent. On les plante à deux ou trois mètres de distance en tous sens, et une fois arrivés à un certain degré de force ils ne demandent aucun soin. Chaque cent mètres carrés, bien tenus et dans une exposition convenable,

produisent, terme moyen, deux mille kilogrammes de Bananes; ce qui fournit une récolte plus considérable, en matière nutritive, qu'aucune autre plante cultivée. Le Froment, dans une même étendue, ne donne guère que quinze kilogrammes de grains; et les Pommes de terre produisent, en poids, quarante-trois fois moins que les Bananes. On les multiplie uniquement de rejetons, et cependant on en a obtenu un grand nombre de variétés, depuis la grosseur d'un petit Cornichon jusqu'à celle d'un moyen Concombre. Leur culture est très répandue en Amérique, où ils ont été transportés, en Asie et en Afrique. M. Bory de Saint-Vincent dit en avoir vu à Madère, ce qui prouverait que cette plante exige moins de chaleur qu'on ne le croyait.

Le Bananier a fruit long (*Musa paradisiaca* Lin.) est originaire des Indes. Sa tige est cylindrique, grosse de quatre à six mètres de hauteur, et se termine par une touffe de feuilles longues de deux à trois mètres et larges de soixante-cinq centimètres à un mètre de largeur; elles sont pétiolées, très lisses, ovales oblongues, à nervures transversales et parallèles; le spadice est penché. Les fleurs mâles sont persistantes; les fruits, longs de douze à quinze centimètres, un peu arqués, sont quelquefois au nombre de cent et plus sur le même régime. En France, on le cultive dans les serres chaudes, d'où il ne doit jamais sortir, et il y fructifie assez aisément, si on l'y plante en pleine terre légère et substantielle. Il exige beaucoup d'arrosement en été, et se multiplie de drageons, ou de graines quand il en produit, ce qui est très rare, même dans son pays. Toutes les espèces se cultivent de même et produisent un magnifique effet dans nos serres. On en possède une charmante variété, *Musa violacea* H. P.

Bananier figuier (*Musa sapientum* Lin.) des Indes. Sa tige est maculée de pourpre foncé, et s'élève plus que celle du précédent. Ses feuilles sont veinées de la même couleur. Ses fleurs mâles ne sont pas persistantes; ses fruits sont meilleurs, plus courts, plus droits, plus serrés. Comme le précédent, il a fourni un grand nombre de variétés, parmi lesquelles on cultive le *Musa glauca* H. P.

Bananier des troglodytes (*Musa troglodytarum* Lin., *Musa uranoscopus* Rumph.) des Moluques. Il diffère des précédents par son spadice droit et par ses spathes caduques. Ses fruits sont petits, irrégulièrement tachés de rouge et striés de noirâtre.

Bananier écarlate (*Musa coccinea* Andr.) de la Chine. Tige de un à deux mètres; spadice droit; spathes serrées, grandes, d'un écarlate très brillant, jaunes à leur extrémité; stigmates en tête, lisses; semences lisses et ovales.

Bananier de la chine (*Musa sinensis* H. P.). Ce n'est probablement qu'un variété du *sapientum*; mais il est plus vigoureux et ne s'élève qu'à la hauteur de deux mètres environ; régime très grand, fruits petits, excellents, mûrissant très bien en serre.

Bananier a spathe rose (*Musa discolor* et *Musa rosea* Hortul.). Tige de trois à quatre mètres. Feuilles violacées en dessous dans leur jeunesse, et ensuite seulement sur leur nervure principale; spadice droit; à spathes roses et caduques. (Bott.)

BANANIERS. bot. ph.—Synonyme de musacées. *Voyez* ce mot.

BANARA, Aubl. bot. ph.— Genre de la famille des Bixacées, auquel on attribue les caractères suivants : Fleurs hermaphrodites; calice 6-parti, persistant; pétales 6, arrondis, insérés, sous un disque hypogyne. Étamines très nombreuses; ovaire 1-loculaire, à 3 placentaires multi-ovulés. Style indivisé; stigmate capitellé. Baie presque sèche, globuleuse, 1-loculaire, polysperme. —Ce genre appartient à l'Amérique équatoriale. On n'en connaît que quelques espèces; ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, denticulées, stipulées; à fleurs en grappes axillaires et terminacées. (Sp.)

BANAVA ou **BANABA**. bot. ph. — Nom donné par Camelli, dans ses *Icones*, fig. 42, à un arbre décrit par Ray d'une manière trop incomplète pour que sa place puisse être déterminée avec certitude. On croit que c'est le *Munchausia* de Jussieu. (C. d'O.)

BANCHE. géol. — Au bord de la mer, et particulièrement sur les côtes occidentales de la France, on donne ce nom à des bancs de Marne argileuse qui, alternativement humectés par les vagues et séchés par le contact de l'air, blanchissent et prennent à leur surface la consistance de la

pierre; ces bancs sont assez souvent percés par des Pholades et autres Mollusques lithophages auxquels ils servent d'habitation. (C. P.)

BANCHUS. INS. — Genre de la famille des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius et adopté par Latreille, Gravenhorst et tous les entomologistes. Il se distingue essentiellement des autres Ichneumoniens par un abdomen comprimé latéralement, sessile ou subpédonculé.

On a formé, dans le genre *Banchus*, plusieurs divisions que certains entomologistes regardent comme autant de g. distincts: ce sont les *Exetastes, Leptobatus, Coleocentrus*, *Tropistes*, *Arotes* (*voyez* chacun de ces mots). Les véritables *Banchus* en diffèrent par des ailes, dont la seconde cellule cubitale est presque rhomboïdale; par un abdomen sessile ou presque sessile et par une tarière cachée. Ils sont peu nombreux en espèces; le type est le *Banchus volutatorius* (*Ichneumon volutatorius* Lin.), répandu dans une grande partie de l'Europe. (Bl.)

BANCOULIER. *Ambinux*, Commers. BOT. PH. — Commerson avait, dans ses manuscrits, désigné sous le nom de *Noix de Bancoul* le fruit d'une euphorbiacée transportée des Indes à l'Ile-de-France et qu'on a reconnu pour faire partie du genre *Aleurites*. *Voyez* ce mot. (C. d'O.)

* **BANCROFTIA,** Macfad. (*Flora of Jamaica*, I, p. 112). BOT. PH. — Genre incomplètement connu qu'on rapporte avec doute à la famille des Tiliacées. (Sp.)

BANCS. ZOOL. — On appelle ainsi les légions nombreuses d'animaux aquatiques qui vivent rassemblés sur un même point et voyagent en troupes. On ne peut considérer ces réunions comme étant fondées sur le sentiment de sociabilité; car il n'existe, entre les individus qui les composent, aucune solidarité; et peut-être sont-elles dues seulement à l'éclosion sur un même point d'un nombre considérable d'œufs, et à l'existence, dans les localités où ils sont réunis, des moyens de subsistance. Les Morues, les Harengs, les Maquereaux, les Thons, etc., sont connus par leurs voyages périodiques; et, chaque année, on les voit paraître en troupes à une époque semblable dans les mêmes parages. Les Mollusques de la classe des Ptéropodes, tels que les Hyales, les Clios, etc., sont également réunis en bancs considérables, et certaines parties de la mer sont couvertes au loin de myriades de Zoophytes qui flottent au gré des eaux. (C. d'O.)

BANCS. GÉOL. — Les substances minérales qui entrent dans la composition du sol et particulièrement celles qui ne sont que des précipités ou des sédiments formés dans le sein des eaux, sont disposées en *Couches* plus ou moins puissantes et étendues qui se superposent comme les feuilles d'un livre. Les géologues appellent *Strates*, d'une manière générale, les assises distinctes que leur présente une tranche du sol, et *Stratification* cette disposition à une division en *Couches*, *Bancs*, *Lits*, *Feuillets*, à peu près parallèles entre eux. Quant à la valeur relative et fixe de chacune de ces dernières expressions, elle n'est pas encore définitivement arrêtée, et beaucoup de géologues les emploient comme synonymes les unes des autres. Cependant, on doit entendre plus particulièrement par *Bancs* ceux des strates qui sont formés de substances consistantes, et dire plus particulièrement des *Bancs* calcaires, gypseux, de grès; et des *Lits* d'argile, de marne. Les *Bancs* superposés peuvent être de même nature minéralogique, comme on le voit dans les grands dépôts calcaires, ou bien de nature différente. C'est ainsi que des Bancs de calcaire sont séparés par des Bancs de grès ou par des lits d'argile. (Voir, pour plus de détails, les articles STRATIFICATION et STRUCTURE DU SOL.)

Les marins et les géographes donnent au mot *Bancs* une toute autre acception que les géologues, puisqu'ils appellent ainsi les amoncellements plus ou moins considérables de Sable, de Gravier, de Galets et de Vase que les eaux des fleuves et celles de la mer forment sur le sol submergé. Ces Bancs, composés de matières meubles, s'accroissent graduellement dans certains parages et particulièrement à l'embouchure des fleuves et sur les rivages, de manière à devenir un obstacle pour la navigation; quelquefois aussi ils se déplacent et se déforment lorsque la direction des courants vient à changer; d'autres fois, s'élevant au dessus du niveau des eaux et se réunissant aux terres

précédemment émergées, ils augmentent l'étendue de celles-ci. *Voy.* ALLUVIONS, ATTÉRISSEMENT et STRUCTURE DU SOL. (C. P.)

BANDINA. BOT. PH. — Nom vulgaire du Sarrazin, *Polygonum Fagopyrum* L., en Languedoc. *Voyez* RENOUÉE.

* **BANFFYA**, Baumg. BOT PH. — Double emploi du g. *Gypsophila*. (Sp.)

BANGI. BOT. PH. — Arbrisseau lactescent des Philippines, à fruits comestibles et à graines vénéneuses. On croit que cette plante est voisine des *Strychnus*.

BANGIE. *Bangia* (nom d'homme). BOT. CR. — (Phycées). C'est Lyngbye (*Hydroph. Dan.*, p. 82, t. XXIV) qui fonda ce genre et le dédia à son compatriote Hoffmann Bang. Tel qu'il est défini par l'auteur danois, ce genre comprend des Algues d'une nature et d'une organisation si diverses qu'il était de toute impossibilité de les conserver réunies. Mieux limité par M. Agardh, voici les caractères auxquels on pourra le distinguer des autres genres de la tribu des Oscillatoriées, parmi lesquelles le range sa structure: Filaments capillaires, membraneux, comprimés ou plans, continus, renfermant des granules colorés, elliptiques, globuleux ou cylindracés, quelquefois agglomérés en petites masses, mais le plus souvent disposés par bandes ou séries transversales, parallèles entre elles. — Presque toutes les espèces de ce genre sont marines. L'une d'elles (*B. atropurpurea* Ag.) est commune dans les ruisseaux et s'attache surtout aux roues des moulins que leur eau met en mouvement. On en connait huit à neuf espèces, toutes européennes. (C. M.)

BANGIELLA. BOT. PH. — *Voy.* BANGIA.

BANISTERIA (nom d'homme). BOT. PH. — Jean Banister est cité comme un des martyrs de la botanique. Cet Anglais, en herborisant sur les rochers de la Virginie, périt d'une chute que Linné a immortalisée par la dédicace de ce genre, et dont nous rappelons ici les propres mots: *Dicta itaque fuit planta Americana scandens, fructu confracto sanguinolento.* Plusieurs espèces étaient signalées antérieurement, mais confondues avec les Érables. Le genre *Banisteria*, une fois établi, reçut presque toutes les Malpighiacées (famille à laquelle il appartient) dont le fruit se présentait surmonté d'une aile; mais leur nombre finit par croître tellement, qu'on dut le couper successivement en plusieurs autres, et aujourd'hui nous ne reconnaissons, comme devant y être rapportées, que celles qui offrent les caractères suivants: Calice 5-parti, dont 4 divisions portent souvent chacune deux grosses glandes; d'autres fois il n'y en a aucune. Pétales plus longs, onguiculés, à limbe frangé ou denté dans son contour, glabre ou pubescent, ordinairement inégaux. Étamines 10, toutes fertiles, inégales entre elles; à filets inférieurement soudés; à anthères glabres ou velues, dont le connectif se renfle et même se plonge souvent en forme de glande. Styles 3, terminés par un stigmate en tête et plus tard tronqué. Ovaires 3, soudés par leur face interne, velus, prolongés chacune sur leur dos en une petite bosse. Fruit composé de trois samars, dont une ou deux avortent assez souvent et dont chacune est surmontée d'une aile oblongue, épaissie sur son bord antérieur, plus mince et membraneuse sur le bord postérieur; on observe quelquefois en outre des crêtes ou des pointes sur les côtés du fruit. — Les espèces sont des arbrisseaux, ou pour la plupart des lianes originaires des régions intertropicales de l'Amérique. Leurs feuilles sont opposées, rarement verticillées 3 par 3, très entières, à pétiole court ou même nul, munies souvent vers leur base de deux glandes ou plus, accompagnées de deux stipules courts et caducs, mais qui souvent élargis à leur base dessinent un anneau autour de la branche. L'inflorescence peut aider à distinguer deux sections dans ce genre; le plus souvent elle est composée d'ombelles 4-flores qui, par leur rapprochement, forment des panicules terminales ou latérales plus ou moins amples; plus rarement de grappes qui se groupent de même en panicules. Les fleurs sont portées sur des pédicelles plus ou moins longs, articulés à leur base et, au dessous de l'articulation, accompagnées d'une bractée extérieure et de deux bractéoles situées à peine au dessus. Les fleurs sont roses ou jaunes, plus rarement blanches. Leur couleur et leur surface glabre ou pubescente peut fournir des sous-divisions assez naturelles dans la section

la plus nombreuse. La somme totale des espèces, après toutes les réductions que nous avons signalées, se monte encore aujourd'hui à plus de 50. (Ad. J.)

* **BANISTÉRIÉES.** bot. ph. — Tribu de la famille des Malpighiacées (*voyez* ce mot). Pour M. De Candolle, elle comprenait tous les genres à trois styles et à fruit ailé. Pour nous, elle renferme seulement ceux dont l'aile est le prolongement de la nervure dorsale du carpelle, quel que soit le nombre des styles. (Ad. J.)

* **BANJOLEA.** bot. ph.—Genre encore fort mal connu, établi par Bowdich (*Madeir.* 396), et placé à la suite de la famille des Acanthacées. Il a été formé pour une plante herbacée, velue, à feuilles ovales et opposées, dont les fleurs forment des épis axillaires et imbriqués. Leur calice, accompagné d'une seule bractée, est quadrifide; la corolle violette est irrégulière, à quatre lobes sinueux. Les étamines sont au nombre de deux. Le fruit est une capsule biloculaire, à loges polyspermes. (A. R.)

* **BANKESIA,** Bruce. bot. ph.— Synonyme du genre *Brayera*. (Sp.)

BANKSEA. bot. ph. — Le genre ainsi nommé par Kœnig (*in* Retz, *Obs.* III, p. 76), a été réuni au genre *Costus* de Linné, dans la famille des Amomées. *Voyez* costus. (A. R.)

BANKSIA, L. bot. ph. — Genre de la famille des Protéacées, dont les caract. essentiels sont : Périanthe 4-parti ou 4-fide. Étamines 4, nichées dans les fovéoles des segments du périanthe. Quatre squamules hypogynes. Ovaire 1-loculaire, 2-ovulé; ovules collatéraux. Style filiforme; stigmate claviforme. Follicule ligneux, biloculaire, 2-sperme. Graines ailées au sommet.— Ce genre, propre à la Nouvelle-Hollande, renferme beaucoup d'espèces que l'élégance de leur feuillage fait cultiver dans les collections de serre. Ce sont des arbrisseaux à rameaux disposés en ombelle; les feuilles sont éparses ou verticillées, très entières, ou dentelées, ou pennatifides, souvent dissemblables sur le même individu. L'inflorescence est terminale ou latérale, en épis dépourvus d'involucre; les fleurs sont géminées sur le rachis, et chaque paire est accompagnée de trois bractées persistantes. (Sp.)

* **BANKSIA.** bot. ph.— Nom employé par Dombey, comme synonyme de *Cuphea*.

BANKSIANUS. ois. — *Voyez* banksien.

* **BANKSIÉES.** bot. ph.—Tribu de la famille des Protéacées. *Voyez* ce mot. (Ad. J.)

* **BANKSIEN.** *Banksianus*. ois. — C'est, dans le *Traité d'Ornithologie* de M. Lesson, le nouveau nom qu'il donne au genre qu'il avait nommé précédemment, dans son *Manuel d'Ornithologie*, *Calyptorhynque*, d'après celui de *Calyptorhynchus*, donné au même genre par Vigors et Horsfield. *Voyez* calyptorhynque. (Lafr.)

BANNISTÉROIDE. bot. ph.—*Voyez* pella.

BANTAJAM. mam. — Nom du Nasique masqué à Bornéo.

BANTIALE. bot. ph. — Nom sous lequel Rumph a décrit, d'une manière incomplète, deux plantes parasites, dont l'une, la B. rouge, paraît être un Épidendre, et l'autre, la B. noire, un Gui. Des Fourmis rouges ou noires se creusent des galeries dans les feuilles des Bantiales, sans que ces plantes paraissent souffrir de la présence de ces animaux. (C. d'O.)

BAOBAB. bot. ph.—*Voyez* adansonia.

* **BAPHIA,** Afzel. (βαφή, teinture). bot. ph.— Genre rapporté avec doute aux Swartziées. M. De Candolle en donne les caract. suivants : Calice en forme de coiffe, finalement caduc. Corolle à étendard arrondi, étalé; ailes linéaires, aussi longues que l'étendard; carène pointue. Légume falciforme, 6-sperme.— On n'en connaît qu'une espèce (*B. nitida*). C'est un arbre de Sierra-Leone; à feuilles imparipennées, 2-juguées, et à pédicelles axillaires, 1-flores; son bois, appelé par les Anglais *Cam wood*, sert à la teinture. (Sp.)

* **BAPHORHIZA,** Link. (βαφή, teinture; ῥίζα, racine). bot. ph. — Genre ou sous-genre de la famille des Borraginées, fondé sur l'*Anchusa tinctoria* L. Il ne diffère des *Anchusa* qu'en ce que les appendices de la corolle sont plus courts que les étamines et inclus. (Sp.)

* **BAPTA** (βάπτω, je teins). ins.—Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénites ou Géomètres, établi par Ste-

phens, et qui correspond à notre g. *Corycia*. *Voyez* ce mot. (D.)

BAPTISIA, Vent. (βάπτισις, action de teindre). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses (sous-ordre des Papilionacées, tribu des Sophorées). Les caractères distinctifs en sont : Calice 4-ou 5-fide, bilabié. Pétales presque égaux ; étendard à bords réfléchis. Étamines caduques. Légume stipité, bouffi, polysperme.— Herbes vivaces. Feuilles simples ou trifoliolées. Fleurs en grappes. Ce genre appartient à l'Amérique septentrionale. On en connaît environ 15 espèces. Ces plantes sont remarquables par l'élégance de leurs fleurs; aussi plusieurs espèces (notamment les *B. australis*, *B. tinctoria* et *B. alba*) se cultivent-elles fréquemment pour l'ornement des jardins. (Sp.)

BAR ou **BARS**. POISS. — C'est la dénomination vulgaire usitée par les pêcheurs de nos côtes de Normandie pour désigner un poisson qui ressemble tellement à la Perche d'eau douce, qu'il y a lieu de s'étonner que ce ne soit pas lui qui ait reçu, des riverains de la Méditerranée, le nom de *Perche de mer*. Les Anglais ont adopté une dénomination fondée sur cette ressemblance ; car ils le nomment *Bass* ou *See Bass*, et je crois que c'est dans la corruption de ce mot qu'il faut chercher l'origine du nom français, adopté maintenant jusque dans nos ouvrages scientifiques. Sur les côtes de Bretagne et de la Guyenne, notre Bars se nomme *Loubine* ou *Loup*, et ce nom, ainsi conservé par tradition ancienne, semble justifier le rapprochement qu'on croit devoir faire entre notre poisson et celui que les anciens désignaient en latin par le mot de *Lupus*, et que les Grecs appelaient λάβραξ. Il y a lieu de penser, en effet, que notre Bars a été remarqué de tout temps dans la Méditerranée, où il est très abondant, où il devient très grand, et d'un goût très délicat. Le Bars a le corps argenté, les opercules écailleux, les sous-orbitaires sans dentelures, le préopercule dentelé : les dentelures du bord montant sont très fines, celles du bord horizontal deviennent trois ou quatre fortes dents récurrentes. Il y a des bandes étroites de dents en velours ras aux mâchoires, aux palais et sur la langue. Le dos a deux dorsales : les ventrales sont thoraciques et insérées sous les pectorales. La membrane branchiostège est soutenue par sept rayons. La ligne latérale est droite et fine. La couleur est gris bleu d'acier à reflets argentés sur le dos, et tout à fait blanc sous le ventre. On trouve ordinairement ces Poissons de la taille de 60 à 80 centimètres ; mais on assure en avoir pris de beaucoup plus grands et du poids de dix kilogrammes. On rencontre dans l'Océan, comme dans la Méditerranée, une variété tachetée de ces Bars, et nous en avons de toute taille ; de même que j'ai observé nombre de Bars de toute grandeur, depuis 1 à 2 centimètres de longueur jusqu'à 80 centimètres, sans aucune tache. La variété tachetée est plus abondante sur les côtes d'Égypte que partout ailleurs ; elle y a même reçu un nom particulier. C'est l'*Abou Nort*. des Arabes, ou le *Père à la tache*, et dont on a fait à tort une espèce distincte sous le nom de *Perca nort.*, ou de *Perca punctata* ; espèce qui avait encore été reproduite sous le nom de *Sciæna diacantha* Bl.

Les principaux caractères du Bars s'étant retrouvés dans plusieurs espèces d'Amérique ou des Indes, nous avons jugé convenable d'en faire un genre de Poissons voisin des Perches ; mais qui s'en distingue par la présence des dents sur la langue ; par l'absence de dentelures aux sous-orbitaires, aux sous-opercules et à l'inter-opercule.

Nous distinguons dans la Méditerranée une seconde espèce de Bars, nommée par M. Geoffroy *Perca elongata*, c'est notre *Labrax elongatus*. Une autre espèce vient des États-Unis et y est très célèbre par l'excellence de sa chair ; elle surpasse notre Bars en grandeur et en beauté. Les pêcheurs américains l'amènent au marché de New-York sous le nom de *Striped Bass* (Bars rayé) ou de *Rock-fish* (poisson de roche). On l'y porte depuis le poids de 30 à 60 grammes jusqu'à celui de 35 kilogrammes. C'est un poisson qui dépasse un mètre de long, qui a le museau plus aigu, les dents plus fortes que notre Bars, et qui a le dos rayé longitudinalement, sur un fond gris, de sept à huit lignes noires, qui en font un fort joli poisson. Le ventre est argenté. L'espèce avait été confondue par les auteurs américains parmi les *Perca*, mais sous plusieurs

noms : Bloch en fit une Sciène, et M. de Lacépède a reproduit encore cette espèce comme un Centropome. On connait encore quatre à cinq autres espèces de Bars. (Val.)

BARBA. zool. — *Voyez* barbe.

BARBA. bot. ph. — *Voyez* barbe.

BARBACÉNIE. *Barbacenia*. bot. ph. — Genre de la famille des Hémodoracées, établi primitivement par Vandelli (*in Rœmer Script*. Lusit. 98, t. VI, f. 9), mais qui a surtout été parfaitement illustré par le prof. Martius, dans sa belle Flore du Brésil. Les Barbacénies sont des plantes d'un port tout particulier, qui rappelle en petit celui des *Yucca*. Leur tige est simple ou rameuse, ne portant de feuilles qu'à l'extrémité de ses rameaux, tout le reste de son étendue étant couvert des cicatrices ou des vestiges des feuilles anciennes. Ces feuilles sont dures, étroites, raides, souvent carénées. Les hampes ou pédoncules sont solitaires ou groupées au sommet de la tige ou de ses ramifications. Les fleurs sont généralement grandes, souvent de couleur vive, verte, jaune ou rouge. Le calice est tubuleux, adhérent à sa base avec l'ovaire infère; il est ordinairement un peu dilaté dans sa partie supérieure, découpée en six lobes égaux; à l'extérieur il est souvent recouvert de papilles glandulaires. Les étamines, au nombre de six, sont insérées à la base des divisions calicinales. Leurs filets sont un peu plans et bifurqués au sommet. L'ovaire est ovoïde, à trois loges polyspermes. Le style est triangulaire, et porte à son sommet un stigmate en tête et comme à trois côtes. Le fruit est une capsule un peu triangulaire, recouverte par le tube calicinal qui finit par s'en séparer à l'époque de la maturité complète. Elle est à trois loges qui contiennent chacune un grand nombre de graines anguleuses et dressées.

On connait environ douze à quinze espèces de ce joli genre. Ce sont des arbustes tous originaires du Brésil. On les trouve surtout dans les parties montueuses de ce riche pays, à une hauteur de trois cent trente à dix-huit cent trente mètres au-dessus du niveau de la mer. M. Martius (*Nov. gen. et Sp. plant. brasil.*, vol. I.) en a décrit et figuré six espèces, toutes nouvelles. (A. R.)

BARBACOU. *Monasa* (μονάς, solitaire). ois. — Genre de l'ordre des Grimpeurs de Cuvier et de sa famille des Barbus, formé par Levaillant, qui lui donna ce nom de *Barbacou*, à cause des rapports qu'il remarqua dans le bec des Oiseaux qui en font partie avec celui des Barbus et des Coucous; plus tard, Vieillot changea, on ne sait pourquoi, ce nom générique très expressif en celui de monase, *Monasa*, tiré des mœurs tranquilles et solitaires de ces Oiseaux. Tout en conservant l'ancien nom français de Barbacou, nous avons cru devoir lui adjoindre comme l'a fait M. Lesson dans son Traité, celui de *Monasa*, Vieill., comme le plus ancien en grec; car celui de *Lypornix* de Wagler lui est postérieur.

Ce genre, qui fait partie de nos Zygodactyles grimpeurs de notre famille des Buccoïdées, et de notre sous-famille des Tamatianées, a pour caractères : « Bec un peu ou à peine plus court que la tête, assez grêle, légèrement arqué dans toute sa longueur et non terminé par une pointe subitement crochue comme dans les Tamatias, comprimé, plus haut que large, très pointu et à bords très lisses. Mandibule inférieure, suivant parfaitement la courbure de la supérieure, et par conséquent légèrement fléchie en bas, vers la pointe, et non retroussée comme chez les Tamatias; ce bec entouré à sa base de poils ou plumes raides, touffus et prolongés. Pieds petits et grêles. Queue courte ou moyenne, assez longue dans quelques espèces. Ailes assez développées, atteignant quelquefois l'extrémité de la queue, pointues, à première rémige très courte; la troisième la plus longue; la quatrième à peine plus courte qu'elle. Corps moins trapu et plus allongé que chez les Tamatias et tête moins grosse. »

Les Barbacous se lient si étroitement avec les Tamatias leurs compatriotes, qu'on pourrait, sans déranger l'ordre naturel, les réunir en un seul genre subdivisé en sous-genres, comme l'a fait Swainson. Nous préférons cependant, imitant en cela la plupart des auteurs et l'excellent observateur Wagler, les séparer génériquement. Toutefois nous croyons devoir subdiviser notre genre Barbacou en trois sous-genres, répondant aux trois coupes indiquées par ce savant; ainsi, dans le pre-

mier, le sous-genre Barbacou, remarquable par une queue assez longue, arrondie à son extrémité; par une coloration noirâtre ou ardoisée et uniforme, nous laissons les BARBACOUS A BEC ROUGE et A FACE BLANCHE de Vieillot, et le *Lypornix unicolor* de Wagler, très voisin du premier; dans le second sous-genre, auquel nous laissons le nom de *Lypornix* donné au genre par Wagler, et différant du premier par une queue de longueur médiocre et étagée; par une coloration variée, brune et roussâtre, se rapprochant de celle des Tamatias, nous plaçons le BARBACOU RUFALBIN de Temminck (*Pl. col.* 323, f. 2); le *Lypornix torquata* de Wagler; le TAMATIA BRUN de Levaillant, ou BARBU BRUN de Vieillot (*Bucco fuscus* des auteurs), qui n'est point le jeune du *Lypornix torquata* comme le pense Wagler, mais une espèce distincte, selon Natterer, et enfin le *Lypornix rufa* de Wagler (*Bucco rufus* Spix, pl. 40, f. 1); dans le troisième sous-g. nommé *Chelidoptera* par Gould, nous plaçons, comme lui, le MONASA TENEBROSA de Vieillot (*Cuculus tenebrosus* Pall., Gmel. et Lath.), espèce remarquable par une queue fort courte et tronquée carrément; par des ailes longues et pointues qui en atteignent presque l'extrémité.

Les Barbacous, habitant comme les Tamatias l'Amérique méridionale, sont ainsi qu'eux des Oiseaux sédentaires et solitaires, à mœurs indolentes et inactives, restant souvent perchés et dans un état d'immobilité qu'ils n'interrompent, selon Vieillot, que pour se saisir des Insectes qui passent à leur portée. M. Lesson ajoute, dans son Traité, qu'ils ont des habitudes nocturnes, ce que nous ne trouvons indiqué par aucun autre auteur. M. Swainson, qui a passé du temps en Amérique, ne le dit pas, mais raconte qu'ils se tiennent des heures entières perchés sur une branche sèche, d'où ils s'élancent sur les Insectes qui passent près d'eux et que souvent aussi ils s'élèvent perpendiculairement en l'air pour s'en saisir, après quoi ils redescendent à leur premier poste.

Ce genre contient aujourd'hui sept espèces soigneusement décrites par Wagler. Une des plus connues est le BARBACOU A FACE BLANCHE (*Monasa personata* Vieill., *Gal.*, pl. 36), à bec jaunâtre, avec une bande frontale et une large tache gutturale, arrondie, de couleur blanche; le reste du plumage gris ardoisé, noir sur la partie antérieure de la tête dont il borde le masque blanc, sur les ailes et la queue. Elle vit au Brésil. *Voyez* BUCCOÏDÉES et TAMATIANÉES.

(LAFR.)

BARBAJOU. BOT. PH.— Nom vulgaire de la Joubarbe des toits. *Voyez* JOUBARBE.

BARBALA. MOLL.— *Voyez* BARBELLE.

BARBAN. INS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre *Thrips* qui, dans les environs de Nice, fait beaucoup de tort aux Olives. *Voyez* THRIPS. (C. D'O.)

BARBAREA, R. Br. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères. Les caract. en sont : Sépales naviculaires, dressés ; les latéraux plus larges, légèrement sacciformes à la base. Pétales onguiculés. Six glandules hypogynes. Style conique, ou filiforme, ou nul; stigmate pelté, hémisphérique. Silique tronquée, ou cuspidée, ou apiculée, columnaire, tétraèdre, 2-loculaire, 2-valve, polysperme; valves 1-nervées; nervures placentairiennes filiformes, superficielles. Graines unisériées, un peu comprimées, immarginées, scrobiculées; cotylédons subsemi-cylindriques, incombants. — Herbes bisannuelles. Feuilles la plupart lyrées; les inférieures longuement pétiolées, les supérieures amplexicaules. Grappes terminales ou terminales et oppositifoliées, nues, multiflores, assez denses même après la floraison. Fleurs petites, jaunes, odorantes, en corymbe serré lors de l'anthèse. Pédicelles fructifères plus ou moins épaissis, dressés ou ascendants, ou divergents, ou étalés.

Le *B. vulgaris* R. Br. (*Brysimum Barbarea* L.), plante commune dans les terrains sablonneux et humides, est connu sous les noms vulgaires d'*Herbe de Ste-Barbe*, *Herbe aux Charpentiers*, *Julienne jaune*, *Barbarée* et *Rondotte*. Toutes ses parties ont une saveur piquante, assez semblable à celle du Cresson; les feuilles et la racine sont fort en vogue dans la médecine populaire, à titre de remède détersif, vulnéraire et dépuratif. Les jeunes feuilles peuvent être mangées en salade. Une variété du *Barbarea vulgaris*, à fleurs doubles, est très recherchée comme plante de parterre.

Le *B. præcox* R. Br. (*Erysimum præcox* Sm.), qui croît dans les mêmes localités que la précédente, mais beaucoup moins communément, se cultive comme salade, sous le nom de *Roquette des jardins*. (Sp.)

BARBARIN. POISS.—Nom donné, dans divers pays, aux Poissons dont les mâchoires sont garnies de Barbillons; ainsi, on l'a appliqué au *Silurus clarias* Bl. et au *Mullus barbatus* L. *Voyez* PIMÉLODE et MULLE. (C. D'O.)

BARBASTELLE. *Barbastellus*. MAM. — Sous-genre de Chauve-Souris. *Voyez* OREILLARDS.

BARBE. *Barba*. ZOOL. — En zoologie, on donne ce nom aux poils qui garnissent certaines parties du visage de l'homme et de quelques autres animaux, tels que les Boucs et plusieurs espèces de Singes. On appelle encore ainsi, chez les Baleines, les longs filaments qui bordent les fanons, et chez les Oiseaux, les faisceaux de petites plumes qui, dans quelques espèces, sont implantées à la base du bec, comme chez les Barbus, les Pies-Grièches, etc.; et l'on a, par extension, appliqué ce nom aux filaments disposés de chaque côté de la tige de la plume et qui lui donnent de l'ampleur et de la consistance.

Les entomologistes ont appelé Barbe, les poils qui, chez certains Diptères, leur garnissent le front et entourent la base de la trompe. (C. D'O.)

BARBE. MAM. — Nom donné à une espèce de Cheval originaire de Barbarie.

BARBE. *Arista*. BOT. PH.—On désigne quelquefois sous ce nom l'arête des Graminées. *Voyez* ARÊTE.

H. Cassini a également donné ce nom aux appendices des poils qui composent l'aigrette dans le plus grand nombre des genres de la famille des Synanthérées. Le même auteur distingue les *Barbes*, les *Barbelles* et les *Barbellules*. Les squamelles ou poils sont *barbées*, dit-il, quand elles émettent des ramifications très longues, flexueuses et capillaires, comme dans les Cirses; elles sont *barbellées* quand ces ramifications sont beaucoup plus courtes, raides, droites, cylindriques, obtuses, comme dans les Centaurées; elles sont *barbellulées*, quand elles sont hérissées de petits appendices coniques, pointus, semblables à des épines, comme dans les Asters. (A. R.)

BARBE DE BOUC. BOT. CR. — Nom sous lequel on désigne, dans quelques contrées de la France, quelques espèces de *Clavaria* et particulièrement le *Clavaria coralloides* de Linné. *Voyez* les mots CLAVAIRE, CLAVARIA. (LÉV.)

BARBE DE CHÈVRE. BOT. CR. — Nom qu'on donne dans quelques départements de la France au *Clavaria coralloides* L. *Voyez* les mots CLAVAIRE, CLAVARIA. (LÉV.)

BARBE DE MOINE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Cuscuta europæa*. *Voyez* CUSCUTE.

BARBÉ. *Barbatus*. BOT. PH. — *Voyez* BARBE.

BARBEAU. BOT. PH. — Nom vulgaire du Bleuet des champs, *Centaurea cyanus* L. On a donné ce nom à plusieurs espèces de Centaurées; ainsi l'on appelle BARBEAU JAUNE le *Centaurea suaveolens*, BARBEAU MUSQUÉ le *C. moschata*, et BARBEAU DE MONTAGNE ou VIVACE le *C. montana* L. *Voyez* CENTAURÉE. (C. D'O.)

BARBEBON. BOT. PH. —Nom vulgaire du Salsifis dans quelques-uns de nos départements méridionaux.

BARBELLE. *Barbala*. MOLL. — Dans le *Mus. Calonn.*, p. 59, dont la partie de l'histoire naturelle a été faite par Humphrey, on trouve sous ce nom une coupe générique dans laquelle se trouve comprise la grande Iridine. Si l'on voulait considérer un catalogue de cette espèce, comme un ouvrage scientifique et destiné à l'avancement de la zoologie, on pourrait peut-être réclamer en faveur de son auteur la priorité d'un genre que Lamarck n'a songé que beaucoup plus tard à établir d'une manière méthodique, sous le nom d'*Iridine*. (DESH.)

BARBELLE. BOT. PH. — *Voyez* BARBE. (A. R.)

BARBELLULE. BOT. PH. — *Voyez* BARBE. (A. R.)

* **BARBELLINA** (diminutif de *Barba*, petite barbe, barbelle). BOT. PH.— Cassini a donné ce nom au *Stæhelina arborescens* dont le fruit glabre est terminé par une aigrette à soies munies de barbes très fines. M De Candolle a considéré le genre pro-

posé par Cassini comme section des *Stæhelina* qui appartiennent à la tribu des Composées Cynarées. (J. D.)

BARBENIA, Th. BOT. PH. — Genre incomplètement connu et non classé. (Sp.)

* **BARBESIN.** BOT. CR. — Nom qu'on donne en Piémont au *Boletus frondosus* de Schrank. Cette espèce est comestible. M. De Candolle fait observer qu'il faut faire cuire ce champignon pendant longtemps pour qu'il ne soit pas malfaisant. (Lév.)

BARBET. ZOOL. — Parmi les Mammifères, ce nom désigne une race de Chiens; parmi les Poissons, c'est le nom vulgaire que portent le Rouget et le Mulet. (C. d'O.)

BARBIAUX. POISS. — Un des noms vulgaires du Barbeau, *Cyprinus barbus* L.

BARBICAN. *Pogonias* (πωγωνίας, barbu). OIS. — Genre de l'ordre des Grimpeurs, de la famille des Barbus de Cuvier, dont le nom français fut donné par Buffon, comme nom spécifique, à l'oiseau type du genre, et dont le nom grec le fut par Illiger. Buffon forma le premier de ceux de *Barbu* et de *Toucan,* à cause de l'analogie qu'il remarquait entre ces Oiseaux et son espèce nouvelle; et Illiger, dans celui de *Pogonias,* voulut exprimer les soies nombreuses ou l'espèce de barbe dont la base du bec est entourée. Vieillot, on ne sait trop pourquoi, changea *Pogonias* en *Pogonia* pour ce même genre. Ses caractères sont : « Bec de la longueur de la tête ou un peu plus long, robuste, presque aussi large que haut à sa base, où il est garni, sur les côtés et en dessous, de soies nombreuses et raides, dirigées en avant. Mandibule supérieure ayant une courbure égale de la base à l'extrémité, très pointue, quelquefois marquée d'un ou deux sillons longitudinaux; ses bords festonnés et munis, vers les deux tiers de sa longueur, d'une forte dent pointue, quelquefois de deux; sa pointe dépassant un peu celle de la mandibule inférieure; celle-ci arquée dans le sens opposé, légèrement sinueuse sur ses bords, marquée, chez l'espèce type, de deux sillons latéraux, et d'un grand nombre d'autres transversaux. Narines petites, orbiculaires, situées à la base du bec et du sillon supérieur, quand il y en a. Tarses scutellés, courts ainsi que les doigts internes qui sont en outre faibles, tandis que les externes sont prolongés et beaucoup plus forts; ongles médiocres, mais très arqués. Queue composée de dix rectrices, moyenne ou courte, légèrement arrondie à son extrémité. Ailes médiocres, arrondies; les 3[me], 4[me], 5[me] et 6[me] rémiges différant peu en longueur, et les plus longues de toutes. »

Quoique plusieurs auteurs, et Vieillot entre autres, n'aient compris dans ce genre que l'espèce type, le Barbican proprement dit de Buffon, nous croyons qu'à l'exemple de Cuvier, de Temminck et de Wagler, on doit lui réunir toutes les espèces africaines comme lui, et comme lui aussi munies d'une ou de deux dents à la mandibule supérieure, quoique d'ailleurs leur bec soit beaucoup moins fort, moins sillonné, quelquefois même lisse, et à barbes moins fortes. Notre opinion est surtout basée sur ce que, malgré ces légers caractères différentiels, nous retrouvons, chez la plupart d'entre elles, une coloration analogue à celle du Barbican. Cette analogie de plumage, à laquelle souvent on ne fait pas assez d'attention, lorsqu'elle se rencontre chez des espèces d'ailleurs voisines de formes et habitantes des mêmes contrées, est, selon nous, une des plus fortes indications qu'elles sont réellement congénères; ainsi, chez le Barbu masqué de Temminck, chez les *Pogonias Brucii* et *undatus* de Ruppell et autres nouvelles espèces, cette analogie se manifeste de la manière la plus marquée.

Cette conformité d'habitation et de plumage nous a encore engagé à réunir aux Barbicans, mais comme sous-genre, et sous leur ancien nom de *Barbion*, ces petites espèces africaines désignées par Levaillant sous cette dénomination synonyme de petit Barbu, nom expressif qu'on aurait dû leur conserver et ne pas appliquer à un genre nouveau qui comprend au contraire d'assez fortes espèces. M. Lesson avait eu la même idée, et en a fait un sous-genre dans son Traité; ainsi, nos Barbions sous-genre de nos Barbicans, et ayant pour type le Barbion de Levaillant, n'ont pas à la vérité de dent à la mandibule supérieure; mais, chez le Barbion proprement dit (*Bucco parvus*), on retrouve entièrement le plumage du Barbican à gorge noire (*Pogonias niger*), son compatriote.

Ce n'est que depuis peu de temps qu'on a eu quelques notions sur les mœurs des Barbicans. C'est au docteur Burchell, qui les a observés dans l'Afrique méridionale, qu'on en est redevable, et il est le premier qui ait reconnu que ces Oiseaux grimpaient sur les branches à la manière des Pics, quoique beaucoup moins lestement, et que, comme eux aussi, ils en frappaient l'écorce à coups redoublés. Cette découverte a engagé M. Swainson à ranger les Barbicans d'Afrique, les Barbus d'Asie, et les Barbions américains de Temminck, dans une seule sous-famille et dans la famille des Pics, et à les séparer des Tamatias, qui ne grimpent pas.

Adoptant ces idées jusqu'à un certain point, et dans la supposition que les petits Barbions d'Afrique, les Promépics du même continent, et les Barbions américains, sont grimpeurs aussi, ce qu'on est autorisé à préjuger d'après la grande analogie qui se remarque dans la forme de leurs pattes, et celle des Barbicans, le genre Barbican (*Pogonias*) fera partie de nos Zygodactyles grimpeurs, de notre famille des Buccoïdées, et de notre sous-famille des Pogoninées; tandis que les Tamatiadées d'Amérique, qu'on s'est assuré n'être point grimpeurs, et dont les pattes sont en général plus petites, plus faibles que chez tous les Buccoïdées, formeront, sous le nom de Tamatianées, une troisième sous-famille de notre famille des Buccoïdées.

Quoique les Barbions d'Afrique de Temminck, tels que le *Promépic* de Levaillant, le Barbion perlé de Temminck et une troisième espèce n'aient point le bec denté, il nous a paru naturel de les grouper près des Barbicans, leurs compatriotes, mais comme sous-genre, sous le nom de *Promépic* qui fut imposé à l'espèce type par Levaillant, et non sous celui de Barbion, que ce même auteur employa pour désigner d'autres petits Barbus d'Afrique. A côté de ce sous-genre et de celui de Barbion de Levaillant, nous en placerons un troisième, composé des Barbions américains de Temminck, malgré la différence de leur *habitat;* mais, leur trouvant une grande analogie de forme et de coloration avec les Barbicans, nous leur conserverons leur nom générique de *Micropogon* de Temminck, et nous remplacerons leur nom français de *Barbion* par celui de *Barbusérie* que M. Lesson leur a donné dans son Traité.

Notre genre Barbican (*Pogonias*) se subdivisera donc géographiquement en quatre sous-genres, 3 africains et un 4me américain : 1° celui de Barbican, proprement dit, ayant pour type le *Barbican* de Buffon (*Enl.*, 602, Vieil., Gal., pl. 32), (*Bucco dubius* des auteurs); 2° celui de Barbion (*Pogoniulus*, Nob.) ayant pour type le *Barbion* de Levaillant (*Bucco parvus* Gmel.); 3° celui de Promépic, Levaill. (*Promepicus*, Nob.), ayant pour type le *Promépic* de cet auteur (*Prom.*, pl. 32); et 4° celui de Barbusérie de Lesson (*Micropogon*, Tem.), ayant pour type le Barbu de cayenne Buff. (*Enl.*, 206) (*Bucco cayennensis*), qui devient notre *Micropogon cayennensis*.

L'espèce la plus intéressante à faire connaître est bien certainement une de celles que le voyageur Ruppell a trouvées en Abyssinie, et qu'il a décrite et figurée dans son second voyage sous le nom de Pogonias brucii (Barbican de Bruce), parce qu'il a reconnu qu'elle n'était autre que le fameux Phytotome a trois doigts de Daudin, ou *Guifso Balito* de Bruce, qui, du reste, avait été déjà décrit deux fois par Latham, sous les noms d'*Abyssinian Barbican* (t. III, pl. 53) et d'*Abyssinian plantcutter* (t. VI, pl. 98). Cet oiseau, du reste, n'est point tridactyle comme son nom l'indiquait; c'est un vrai Barbican qui a les pieds conformés comme tous les autres du genre et des rapports de coloration avec le Barbican masqué de Temminck, car il a toute la partie antérieure de la tête et du cou, ainsi que la poitrine, d'un rouge vif, le reste du dessous et le dessus du corps noirs; la queue et les ailes noirâtres; les rémiges et leurs couvertures bordées de blanc jaunâtre. Il se trouve à Sierra-Leone comme en Abyssinie. C'est le genre *Hyreus* de Stevens et Swainson décrit par ces auteurs d'après la description obscure et la figure grossière de Latham (*Synops. sup.*, 2, pl. 133), mais dont le voyageur Ruppell a donné, dans son second voyage, une excellente figure (pl. 20, 1).

Temminck, dans ses généralités du genre Barbican (*pl. col.*), indique huit espèces du genre. Ruppell, dans son second voyage,

en décrit et figure encore deux nouvelles, dont celle de Bruce, ce qui porte le nombre total à dix au moins, toutes africaines. (Latr.)

BARBICHE. bot.—Nom vulgaire de la Nigelle.

***BARBICORNE.** *Barbicornis* (*barba*, barbe; *cornu*, corne). ins. — Genre de Lépidoptères, famille des Diurnes, section des Hexapodes, tribu des Papillonides, établi par Latreille (*Encyclop. méthod.*, t. IX, p. 705) et qu'il caractérise ainsi : Antennes sétacées, plumeuses. Palpes s'élevant à peine au-delà du chaperon; ailes inférieures, ayant la cellule discoïdale ouverte, le bord interne concave et replié.—Ce g. se rapproche des *Uranies* par ses antennes sétacées et fait le passage de la tribu des Papillonides à celles des Hespérides; il est fondé sur une seule espèce du Brésil, nommée par l'auteur *Barbicornis basilis*, et décrite dans l'ouvrage précité (p. 706, n° 1). (D.)

BARBIER. poiss. — Nom vulgaire d'un poisson commun et abondant sur les côtes de la Méditerranée et de l'Espagne. Il avance aussi dans l'Océan Atlantique jusqu'aux Canaries. L'espèce est du genre *Anthias*. *Voyez* ce mot. (Val.)

BARBIERIA, DC. bot. ph. — Genre de la famille des Légumineuses (sous-ordre des Papilionacées, tribu des Clitoriées), auquel son auteur assigne les caract. suivants : Calice tubuleux, 5-fide, 2-bractéolé à la base; segments acuminés, égaux. Pétales longuement onguiculés; ailes plus courtes que la carène; carène plus courte que l'étendard. Étamines diadelphes; l'étamine libre de moitié plus courte que les autres. Style filiforme longitudinalement, barbu au sommet; stigmate obtus. Légume 1-loculaire, polysperme. — Ce genre est fondé sur le *Clitoria polyphylla* Poir. (*B. polyphylla* DC., *Galactia pinnata* Pers.). C'est un arbrisseau à feuilles imparipennées; à folioles stipellées; à grappes axillaires, courtes, pauciflores. (Sp.)

BARBIFÈRE (*barba*, barbe; *fero*, je porte). bot. cr. — Synonyme de *Barbula*.

BARBILANIER. ois. — Ce genre, synonyme du g. *Sparactes* d'Illiger et du *Bec de fer* de Levaillant, quoiqu'adopté par plusieurs auteurs, devrait disparaître des méthodes, puisqu'il est fondé sur une supercherie. L'individu qui a donné lieu à la création de ce genre paraît évidemment avoir été fait avec le corps d'un Barbican, la huppe d'un Drongo et les tarses d'une Pie-Grièche ou d'un Tyran, par esprit de cupidité, sans doute, pour tromper un riche amateur hollandais. (C. d'O.)

BARBIO. poiss. — Synonyme de Barbeau.

BARBION. *Micropogon* (μικρός, petite; πώγων, barbe). ois. — Genre formé par Temminck pour recevoir tous les Barbus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, différant des autres par un bec plus comprimé et l'absence de longs poils à sa base. Cette modification du bec se retrouvant effectivement chez quelques espèces de ces trois grands groupes géographiques, modification qui ne nous paraît pas plus importante ici que chez tant d'autres genres où il s'en rencontre de semblables, nous avons cru plus naturel, tout en sectionnant géographiquement toutes les espèces du grand genre Barbu, de séparer aussi ces Barbions de Temminck pour les grouper comme sous-genres avec ceux des Barbus qui sont leurs compatriotes. Nous n'avons pu cependant en agir ainsi pour les Barbions américains, ne connaissant pas de vrais Barbus en Amérique; car nous sommes très porté à croire que les deux espèces citées comme telles par Temminck (*Pl. col.*, art. *Barbu*) sous les noms de Barbu des Maynas (Brisson, pl. 7, f. 3, et Buff., enl. 330), et de Barbu oranvert Vaill. (*Barb. sup.*, pl. col.), ne sont eux-mêmes que des Barbions de Temminck ou Barbusérics de Lesson. Nous ne pouvions non plus les réunir aux Tamatiaés leurs compatriotes, qui, malgré leurs rapports dans l'ensemble de leurs formes, s'en éloignent cependant par celle de leur bec droit en dessus, de leur coloration obscure, et en ce qu'ils n'auraient pas la faculté de se cramponner aux arbres, faculté que nous supposons appartenir aux Barbusérics américains, d'après la conformité de leurs pattes et de leur ensemble avec les Barbicans et les Promépics, les uns réellement grimpeurs, les autres au moins cramponneurs, si je puis m'exprimer ainsi. Nous les avons alors rapprochés des Barbicans, avec lesquels ils nous ont paru avoir le plus

de rapports de coloration. Déjà, quelques auteurs modernes avaient fait plusieurs subdivisions dans les Barbions de Temminck, sous les noms génériques ou sous-génériques de *Micropogon*, *Barbuséric*, *Coucoupic*, etc.; nous n'avons fait, tout en adoptant ces nouveaux noms, que de les grouper chacun comme sous-genre seulement dans la section des Barbus dont ils sont compatriotes. Ainsi les Barbions africains sont devenus notre sous-genre PROMÉPIC (*Promepicus*, Nob.), du nom spécifique donné par Levaillant à l'espèce type. Le docteur Smith, dans son *Report of the expedition for exploring central Africa, june* 23, 1834, pag. 53, établit le sous-genre Polysticte sur une espèce qu'il n'a pas reconnue et qui est positivement le Promépic de Levaillant auquel il donne le nom de *Polysticte quopopa*. Nous avons commis la même erreur en le publiant dans le *Magasin de Zoologie*, sous le nom de BARBION SOUFRÉ (*Micropogon sulphuratus*). Ceux de l'Inde nous ont paru réunir les caractères assignés par M. Lesson à son genre indien *Caloramphe*, et nous avons conservé le nom générique de *Micropogon* de Temminck pour les espèces américaines, en changeant le nom français de *Barbion* comme donné anciennement par Levaillant à de petits Barbus d'Afrique, en celui de *Barbuséric*, que lui a substitué M. Lesson, dans son *Traité d'Ornithologie*. *Voyez* BARBU, BARBICAN, BUCCOÏDÉES et POGONINÉES. (LAFR.)

BARBION. *Pogoniulus*, Nob. (*Pogoniulus*, diminutif de *Pogonias*, Barbican). OIS. — Sous-genre que nous avons cru devoir former, parmi les Barbicans d'Afrique, de deux petites espèces ne présentant pas comme eux de dents au bec, et dont l'une, type de notre sous-genre, est le Barbion de Levaillant, *Bucco parvus* des auteurs, *Pogoniulus parvus* Nob. *Voyez* BARBICAN. (LAFR.)

***BARBIONS** (les Barbions). OIS.—C'est, dans le *Traité d'Ornithologie* de M. Lesson, son troisième sous-genre de son genre Barbu. (LAFR.)

***BARBIROSTRÉ**. *Barbirostris* (*barba*, barbe; *rostrum*, bec). ZOOL. BOT.— En zoologie, on donne cette épithète aux Oiseaux et aux Insectes dont le bec ou la trompe est garni de poils. Les botanistes l'ont donnée à une espèce de cryptogame, la *Spheria barbirostris*, dont les ostioles sont allongés en forme de bec, et pubescents. (C. D'O.)

***BARBITISTES** (βαρβιτίζω, je joue du luth; à cause de la stridulation que produisent ces Insectes). INS. — Genre de la famille des Locustiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par Charpentier (*Horæ entomologicæ*) sur la *Locusta ephippiger* de Fabricius et quelques autres espèces européennes. Depuis, MM. Serville (*Ins. orth.*) et Burmeister (*Handb. der Ent.*) n'ont conservé sous le nom de *Barbitistes* que les espèces dont les élytres sont en forme de folioles oblongues, et dont les antennes sont insérées sur le sommet du front. Telles sont les *B. autumnalis* Hagenb., *B. serricauda* Fab., etc., de la France et de l'Europe méridionale. Ces deux auteurs ont adopté le nom générique d'*Ephippiger*, proposé par Latreille pour la *Locusta ephippiger* Fab. (*Locusta perforata* Ross., *Ephippiger vitium* Serv.) et les espèces voisines qui ont les élytres en forme d'écailles courtes, bombées ou arrondies, et les antennes insérées au milieu du front. *Voy*. EPHIPPIGER. (BL.)

BARBOTA. POIS. — Un des noms du grand Esturgeon, *Acipenser huso*.

BARBOTE ou **BARBOTTE**. POIS. — Un des noms vulgaires de la Lotte commune, *Gadus lotta*.

BARBOTEAU. POIS. — Un des noms de la Loche franche et du *Cyprinus jeses*. *Voyez* LOCHE.

BARBOTEUR. OIS. — Nom vulgaire du Canard chipeau, *Anas strepera* L.

BARBOTINE. BOT. PH. —Nom vulgaire de l'Armoise.

BARBOTTE. POISS.— *Voyez* BARBOTE.

BARBOTTE. BOT. PH. —Nom vulgaire de la Vesce, *Vicia sativa*, dans plusieurs de nos départements.

***BARBU**. *Barbatus*. ZOOL. BOT. — En zoologie, on donne cette épithète aux Mammifères, dont la partie antérieure de la face est garnie de poils, et aux crins qui bordent les fanons des Baleines; chez les Oiseaux, à ceux dont le bec est garni de poils à la base, ou dont la partie inférieure des joues est munie de moustaches. Les ichthyologistes l'appliquent aux Poissons dont la mâ-

choire inférieure porte des barbillons ou de longs filaments. Cette épithète est aussi donnée à certaines Coquilles bivalves du genre Arche, dont l'épiderme est couvert de pointes raides et dures, et aux Insectes dont les cuisses antérieures, la tête ou la trompe, sont couvertes de poils.

En botanique, ce mot s'emploie quelquefois comme synonyme d'*Aristé;* mais on l'applique communément à toutes les parties d'un végétal garnies de poils, réunies en touffes ou munies de filets longs et aigus comme dans certaines Graminées.

(C. d'O.)

BARBU. *Bucco.* ois. — Genre formé par Brisson dans son *Ornithologie*, t. IV, p. 91, et adopté depuis par tous les ornithologistes. Il créa le nom français à cause (dit-il) des plumes raides et en forme de poils ou de barbes, dont la base du bec de ces Oiseaux est garnie, et le nom latin, *Bucco*, à cause du renflement des côtés de la bouche (*Buccarum*) et de la grosseur de la tête. Sous ce nom, Brisson confondait les espèces asiatiques et américaines. Buffon, le premier, en fit une distinction très judicieuse, en le laissant aux espèces de l'ancien continent, et désignant celles du nouveau par le nom de Tamatias. Il réunit alors, sous ce nom, les vrais Tamatias et les Barbions américains ou Barbusérics de Lesson.

Nous avons cru devoir restreindre ce genre aux espèces asiatiques, d'abord parce qu'elles diffèrent des espèces africaines (nos Barbicans) par l'absence de dents au bec; par le renflement beaucoup plus prononcé de sa base, et l'arqûre moins forte de sa carène; parce que presque toutes nous offrent, dans leur plumage analogue à celui des Perroquets, une bigarrure de couleurs les plus vives, de vert, de rouge, de jaune doré et de bleu; ce qui ne se retrouve pas chez les espèces africaines, qui n'ont jamais de bleu ni de vert pur, mais seulement un mélange de noir, de rouge et d'olivâtre ou jaunâtre; puis, enfin, parce que les sections géographiques, dès qu'elles nous présentent chez leurs espèces quelques différences, soit dans les formes extérieures, et la coloration du plumage, soit dans les habitudes, nous paraissent les plus naturelles et bien préférables à toute autre. Il est certain que chaque grand continent renferme un grand nombre de genres ou familles qui lui sont particuliers et ne se retrouvent pas sur les autres; et, lorsque quelques-uns de ces genres s'y retrouvent représentés par des espèces analogues, il est rare qu'elles n'offrent pas quelque caractère, sinon dans les formes, au moins dans la coloration, qui ne puisse les faire sectionner en groupes africains, asiatiques et américains.

Notre genre Barbu (*Bucco*, Briss., L., etc.) ainsi restreint, aura donc pour caractères : « Bec très robuste, droit, conique, arqué dessus et dessous, renflé latéralement à sa base, surtout à celle de la mandibule supérieure, garni, selon Cuvier, de cinq faisceaux de barbes raides dirigées en avant, dont un derrière chaque narine, un de chaque côté de la base de la mandibule inférieure, et le cinquième sous la symphyse. Ailes courtes et obtuses. Queue courte et légèrement arrondie, composée de dix rectrices seulement. Pattes assez robustes; à doigts internes beaucoup plus courts et plus faibles que les externes; l'interne antérieur réuni à l'externe par toute sa première phalange. Formes raccourcies, lourdes et massives; plumage peint de vives couleurs, vives et tranchées comme chez les Perroquets, généralement vert, varié de rouge, de bleu, de jaune doré vers la tête. Toutes les espèces asiatiques. »

Ce genre fait partie de nos Zygodactyles grimpeurs, de notre famille des Buccoïdées, et de notre sous-famille des Buccoïnées. Depuis qu'on a reconnu que les Barbus d'Afrique ou Barbicans avaient la faculté de grimper le long des troncs d'arbres, que les Promépics du même pays s'y tenaient cramponnés verticalement, on n'a pas balancé à les ranger près des Pics, comme Oiseaux grimpeurs, et, par analogie, on y a placé aussi les Barbus d'Asie et même les Barbusérics d'Amérique. Nous ignorons si ces deux derniers groupes jouissent de la même faculté; mais il nous paraît tellement indispensable de les réunir tous en une même famille, que, lors même qu'ils en seraient privés, on ne pourrait, selon nous, encore les séparer.

Les Barbus sont frugivores et insectivores. Le lieutenant-colonel Sykes n'a trouvé que ces deux substances dans l'estomac des es-

pèces indiennes qu'il a disséquées. Il ne dit point qu'il les ait vues grimper ou se cramponner sur les troncs d'arbres. Les fruits dont ils se nourrissent sont, surtout, diverses espèces de Figues.

Temminck n'a cité et décrit (*Pl. col.*), dans ses Barbions, qu'une seule espèce asiatique, le Barbion fuligineux, espèce remarquable par sa coloration uniformément fuligineuse en dessus, blanc jaunâtre ou roussâtre en dessous, et par un bec très comprimé et dont l'arête supérieure est coupante à son insertion dans les plumes frontales. M. Lesson ayant assigné ce caractère et quelques autres, qui se retrouvent encore chez le Barbion fuligineux, à un nouveau genre indien de Buccoïnées, son genre Caloramphe (*Caloramphus*, Less., *Rev. zool*, 1840, p. 134), nous avons cru devoir adopter ce nom de *Caloramphe* pour désigner les Barbions d'Asie et comme sous-genre de notre genre Barbu. Ce genre *Caloramphus* est synonyme, selon M. Lesson, de celui de *Xylopogon* de M. Temminck. Nous adopterons encore comme sous-genre, dans notre genre Barbu, le genre *Psilopogon* de Boié, formé sur une superbe espèce indienne nouvellement découverte et publiée par Temminck, dans ses *Planches coloriées*, sous le nom de *Bucco Pyrolophus* (*col.* 597). Ce Barbu est effectivement remarquable par son bec diversement coloré ; par un faisceau de poils allongés formant une aigrette recourbée en avant et s'élevant du front, et par une queue allongée et étagée. L'aigrette frontale est d'un rouge éclatant ; le bec d'un jaune verdâtre, traversé vers son milieu d'une bande noire. La tête est noire jusqu'au vertex, qui est traversé d'une bande inter-oculaire grise, suivie d'une autre d'un rouge noirâtre, avec l'occiput noir tranchant sur le gris des joues ; une bande sourcillaire d'un vert éclatant, et un demi-collier pectoral d'un jaune orpin, bordé d'un second noir plein, avec le reste du plumage vert, forment la parure de cet oiseau remarquable de Batavia.

Notre genre Barbu (*Bucco*) aura donc pour sous-genres : 1° Barbu (*Bucco*); 2° Caloramphe (*Coloramphus*, Less., ou *Xylopogon*, Tem.), ayant pour type *Caloramphus sanguinolentus* Less., ou *Xylopogon Lathami* Tem., de Sumatra, auquel nous croyons pouvoir rattacher le Barbion fuligineux de Temminck ; 3° *Psilopogon* de Boié, ayant pour type le *Bucco Pyrolophus* Tem. (*Pl. col.* 597).

Nous citerons entre autres, comme Barbu proprement dit, et comme espèce remarquable par sa taille comme par son brillant plumage, le Barbu a moustaches jaunes (*Bucco Chrysopojon* Tem., *col.* 285), qui a jusqu'à trente centimètres de longueur, et, dans ce cas, le bec aussi fort que celui du Corbeau d'Europe, large et déprimé à sa base. Les narines sont recouvertes d'une tache d'un beau rouge. Cette couleur se retrouve sur le dessus de la tête, du vertex à l'occiput, en petites taches triangulaires sur un fond azur, couleur qui forme un demi-collier antérieur au bas du cou ; une large bande frontale et la gorge sont d'un gris un peu jaunâtre soyeux. Une large moustache jaune s'étend de la mandibule inférieure au dessous des joues qui sont brunes ; tout le reste du corps est vert foncé en dessus, plus clair en dessous. De Sumatra.

Comme espèce anomale dans son plumage et par la nudité de sa tête, nous indiquerons notre Barbu chauve (*Bucco calvus* de Lafr., *Rev. zool.*, 1841, p. 241), long de quinze centimètres, d'un brun fuligineux uniforme, plus clair en dessous, avec de petites stries plus pâles sur la tige des plumes du dos et de la poitrine ; la tête dégarnie de plumes jusqu'à l'occiput et sur les côtés, jusqu'au-delà des oreilles ; le bec de grosseur médiocre, ayant un court sillon sur la mandibule supérieure, depuis la narine, un peu plus long sur la mandibule inférieure avec la carène supérieure coupante comme chez le Barbion fuligineux de Temminck et le petit Barbu à bandeau d'or (*id.*, *pl. col.* 536, 2). Nous ignorons sa patrie, mais nous le croyons indien.

Temminck, dans ses *Pl. col.*, art. *Barbu*, indique vingt-et-une espèces de Barbus de l'Ancien continent et deux du nouveau, le Barbu élégant ou des Maynas, Beau Tamatia Buff. (*Enl.*, 330, *Bucco maynanensis* auct.), et le Barbu oranvert Vaill. (*Barb. supp.*, pl. *e*) ; ne sont-ce point plutôt des Barbusérics, ou Barbions de Temminck ?

(Lafr.)

* **BARBU**. BOT. CR. — Nom donné, dans quelques pays de la France, au *Clavaria coralloides* L. *Voyez* les mots CLAVAIRE, CLAVARIA. (LÉV.)

BARBULA, Loureir. (*non* Swartz). BOT. PH. — Synonyme du genre *Mastacanthus*. (SP.)

BARBULE. *Barbula* (diminutif de *barba*, barbe). BOT. CR. — Genre de Mousses, fondé par Hedwig (*Sp. Musc.*, p. 115), et distingué par le même auteur du genre *Tortula* (*l. c.*, p. 122), sur le seul caractère de la position des fleurs mâles. Frappés de ce que quelques espèces de l'un et de l'autre genre d'Hedwig présentaient les cils de leur péristome tissu, sous forme de membrane à la base, Weber et Mohr établirent pour ces espèces le genre *Syntrichia*. Bridel, en adoptant ce dernier genre (*Bryol. univ.*, I, p. 578), réserva le nom de *Barbula* pour les espèces dont les cils sont libres à leur origine, et M. Endlicher a admis cette distinction dans son *Genera Plantarum*; mais, le nom de *Barbula* ayant été depuis longtemps consacré par Loureiro à un genre de la phanérogamie, et ce genre étant universellement adopté, nous renverrons au mot *Tortula*, admis par nous dans le sens étendu que lui donne M. Hooker. C'est là que nous signalerons les différents caractères qui distinguent ce genre et les deux sous-genres dans lesquels doivent être réparties ses espèces. *Voyez* TORTULA. (C. M.)

* **BARBULES** (*barbula* diminutif de *barba*, barbe). OIS. — Nom donné par les ornithologistes aux petits crochets cornés qui garnissent les barbes des plumes des Oiseaux. (C. D'O.)

* **BARBULES** (*barbula*, diminutif de *barba*, barbe). BOT. — Necker a appelé ainsi le petit corps barbu formé par la réunion des cils du péristome soudés ensemble et qu'on remarque dans les *Tunia*, genres de Mousses. (C. D'O.)

* **BARBULOIDES**. *Barbuloides*. BOT. CR. — Nom donné par Bridel à une famille de Mousses dont le genre *Barbula* est le type. (C. D'O.)

* **BARBUS**. OIS. — C'est, dans le *Règne animal* de Cuvier (dernière édition), le nom qu'il donne au groupe ou au grand genre qu'il subdivise en trois sous-genres : 1° les Barbicans; 2° les Barbus proprement dits, qu'il indique comme des deux continents, leur réunissant les Barbions d'Amérique, et 3° les Tamatias; il en exclue les Barbacous qu'il place dans sa famille des Coucous. Les Barbus ou *Buccotnées* sont également, dans le *Traité d'Ornithologie* de M. Lesson, le nom qu'il donne à la même famille, qui comprend les genres Barbacou et Barbican, ce dernier composé seulement de l'espèce type le *Barbu*, renfermant les autres Barbicans d'Afrique comme premier sous-genre; les vrais *Barbus* d'Asie comme second sous-genre; les *Barbions* de Levaillant comme troisième sous-genre; les *Barbusérics* d'Amérique comme quatrième; *Coucoupic* comme cinquième et *Tamatia* comme sixième. (LAFR.)

BARBUS. *Barbati*. INS. — Latreille désigne ainsi, dans le *Règne animal* de Cuvier, une division de la famille des Coléoptères carnassiers, tribu des Carabiques, comprenant les genres Nébrie, Pogonophore, Loricère et Omophrone, lesquels offrent pour caractères communs d'avoir le côté externe des mâchoires dilaté et cilié à sa base. *Voyez* CARNASSIERS et CARABIQUES. (D.)

* **BARBUSÉRIC**. *Micropogon*, Tem. (μικρός, petite; πώγων, barbe; à cause de l'absence de longs poils autour du bec de ces espèces de Barbus). OIS. — Sous-genre formé par M. Lesson, dans son *Traité d'Ornithologie*, du genre Barbion (*Micropogon* de Temminck) et ne renfermant que les Barbions d'Amérique de cet auteur.

Nous adoptons ce sous-genre de M. Lesson, auquel nous conservons le nom grec de *Micropogon*, donné par M. Temminck à tous les Barbions, mais que nous restreignons ici à ceux d'Amérique seulement.

D'après nos idées de groupement géographique, nous aurions désiré les accoler aux Tamatiadées leurs compatriotes et les représentants des Barbus en Amérique; mais ils s'en éloignent évidemment par la forme beaucoup plus courte, plus arquée et très comprimée de leur bec, et par la coloration de leur plumage, tandis que, par tous ces caractères, ils se rapprochent singulièrement des Barbicans d'Afrique. Trois ou quatre espèces seulement composent ce petit groupe à plu-

mage mélangé de noir et d'olivâtre en dessus, jaunâtre pâle en dessous et relevé par un rouge vif ou un jaune doré sur la tête ou sur le cou. L'espèce type est le *Micropogon cayennensis* Tem., Barbu de Cayenne Buff. (*Enl.*, 206), *Bucco cayennensis* Gmel., de la Guiane. (Laf.)

BARBYLUS, P. Br. bot. ph. — Genre douteux, qui paraît appartenir aux Térébinthacées. (Sp.)

BARCKHAUSIE. bot. ph. — *Voyez* barkhausia.

***BARCLAYA**, Wallich. bot. ph. — Genre de la famille des Nymphéacées, auquel on assigne pour caract. : Calice 5-sépale, inadhérent, hypogyne, subherbacé. Corolle gamopétale, insérée au sommet d'un réceptacle globuleux ; tube cylindracé ; limbe à 8 ou 10 segments courts, inégaux, 2-ou 3-sériés. Étamines très nombreuses, plurisériées, libres, insérées au tube de la corolle, incluses ; les deux séries supérieures recourbées, stériles ; filets très courts, subulés ; anthères basifixes. Ovaire recouvert par le réceptacle, inadhérent, supère relativement au calice, infère relativement à la corolle, multiloculaire, multi-ovulé, à sommet creusé d'une cavité infondibuliforme qui descend jusqu'au centre. Styles nombreux, subulés, courts, convergents, entregreffés à la base en anneau adné au fond de la corolle ; stigmates simples, obtus. Fruit polysperme, gélatineux en dedans, à loges se disjoignant sans s'ouvrir. Graines globuleuses, hérissées au sommet de soies succulentes, étalées.—Ce genre remarquable s'éloigne des autres Nymphéacées par la structure de son réceptacle et par sa corolle gamopétale ; il n'est fondé que sur une seule espèce. C'est une plante habitant les eaux stagnantes du Pégu, et semblable à un *Potamogeton* par le port ; ses feuilles sont flottantes ou submergées, oblongues, subhastiformes à la base, luisantes en dessus, cotonneuses en dessous, penninervées ; les fleurs sont inodores, verdâtres, larges d'environ quatre centimètres. (Sp.)

***BARCLAYÉES**. bot. ph. — Une des tribus établies par M. Endlicher dans la famille des Nymphéacées. *Voyez* ce mot. (Ad. J.)

BARDANE. bot. ph. — *Voyez* lappa.

BARDEAU ou **BARDOT**. mam. — Métis du Cheval avec l'Anesse. *Voyez* mulet.

BARDIGLIONE. min. — Nom donné par de Bournon à la Karsténite ou Sulfate anhydre de chaux, d'après celui de *Bardiglio*, sous lequel on désigne en Italie la Karsténite lamellaire ou Pierre de Vulpino. (Del.)

BARDOT. mam. — *Voyez* bardeau.

BARDOTTIER. bot. ph. — Synonyme d'*Imbricaire*.

BARERIA. bot. ph. — *Voyez* barreria.

BARETIA. bot. ph. — Nom donné par Commerson au *Quivisia* de Jussieu, de la famille des Méliacées.

BARGE. *Limosa*, Briss. ois. — Genre de l'ordre des Échassiers et de la famille des Longirostres de Cuvier, formé par Brisson qui lui donna pour nom français celui par lequel Belon avait désigné anciennement une des espèces, et pour nom latin scientifique celui même que les Vénitiens donnaient à cette même espèce. On est encore étonné de voir Vieillot, tout en adoptant ce genre, en changer, sans motif apparent, la dénomination de *Limosa* en celle de *Limicula*.

Ce genre, qui fait partie de notre famille des Scolopacidées et de notre sous-famille des Totaninées, a pour caractères : Bec très long, cylindracé, plus ou moins recourbé en haut, mou et flexible dans toute sa longueur, déprimé vers la pointe ; les deux mandibules sillonnées dans toute leur longueur, obtuses et légèrement dilatées à leur extrémité. Narines latérales, longitudinalement fendues dans le sillon et percées de part en part. Pieds longs, grêles, avec un grand espace nu au bas de la jambe ; quatre doigts ; le doigt médian antérieur réuni à l'extérieur à sa base par une membrane qui s'étend plus ou moins en avant ; l'intérieur libre, ou engagé (chez un sous-genre) par une membrane semblable ; le pouce fort petit, articulé sur le tarse ; tous les doigts ayant de chaque côté une étroite bordure membraneuse ; l'ongle médian ayant son bord interne légèrement dilaté en forme de tranche saillante, quelquefois dentée. Ailes à rémiges de longueur médiocre ; la première et la seconde égales et les plus longues ; queue courte.

Les Barges qui faisaient partie du genre *Scolopax* de Linné, sont d'assez grands Oi-

seaux, très haut montés sur pattes et à bec très long. En les rapprochant des Chevaliers, des Bécasseaux et même des Courlis, on est frappé de la grande analogie qu'ils offrent avec ces différents genres dans la forme des pattes, du bec et de la queue, et aussi dans leur double mue, prenant comme eux au printemps un plumage où le roux domine fortement, ce qui en a fait multiplier à tort les espèces. Elles présentent néanmoins un caractère de sexe qui leur est particulier, c'est que le mâle est constamment plus petit que la femelle (observation qui fut faite pour la première fois par M. Baillon d'Abbeville, qui la communiqua à Vieillot, comme celui-ci nous l'apprend à son article Barge du Dictionnaire). Elles ont encore de particulier que ces femelles prennent leur plumage roux d'été plus tard que les mâles et lorsque ceux-ci en sont déjà entièrement revêtus.

Ces Oiseaux se plaisent à l'entour des marécages, particulièrement des marais salés et sur les bords fangeux des fleuves près de leur embouchure. Leur bec très mou et flexible, propre seulement à fouiller dans les boues, dans les limons, ou dans le sable mouvant baigné par les vagues de la mer, est certainement doué d'une grande délicatesse de tact qui leur fait distinguer, à une certaine profondeur, dans la vase ou le sable mouvant, le petit crustacé, le ver aquatique propre à leur nourriture. Qui sait même si, dans cette fonction alimentaire, le sens de l'odorat ne leur est pas aussi d'un grand secours? Nous voyons que chez l'*Apteryx* de la Nouvelle-Zélande, le bec qui a la plus grande analogie de forme extérieure avec celui des Courlis et par conséquent des Barges, est muni de deux espèces de tuyaux depuis les narines, celles-ci n'ayant leur ouverture qu'à son extrémité. Il n'est pas douteux que cette conformation particulière du sens de l'odorat, chez cet oiseau singulier qui ne se nourrit que la nuit de Vers qu'il va chercher dans les parties humides des forêts, ne lui ait été accordée que pour faciliter cette recherche. Chez les Barges comme chez les nombreuses espèces de Bécasseaux, chez les Bécasses et Bécassines et autres genres voisins, nous voyons, non pas deux conduits cylindriformes depuis les narines jusqu'à la pointe du bec, mais deux rainures qui semblent en tenir lieu et pourraient bien servir de conduit aux parties odorantes lorsque le bec agite la vase, et indiquer à l'oiseau, aussi bien que le tact, la présence de petits animaux.

On ne connaissait que deux espèces de Barges en Europe : la Barge a queue noire (*Limosa melanura* Tem., *Man*. 664), ou Barge commune (Buff., *Enl*. 874) et la Barge rousse (*Limosa rufa* Briss., Tem., *ibid*., 668) ou Barge aboyeuse ou a queue rayée (Cuv., *Règ. anim.*), car M. Temminck, après en avoir décrit une troisième dans la première édition de son Manuel sous le nom de Barge de meyer (*Limosa Meyeri*) d'après les indications du docteur Leister, annonce dans sa seconde édition que c'est par erreur, et qu'il a reconnu que cette prétendue espèce n'est établie que sur de grands individus de la *Limosa rufa*: puis, dans la quatrième partie de son Manuel, publiée en 1840, il annonce formellement que c'est à tort que, dans sa seconde édition, il avait réuni comme même espèce les *Limosa Meyeri* et *Limosa rufa*, que ce sont bien des espèces distinctes et sans nul doute, ce qui porte à trois le nombre des espèces européennes. Celui des espèces étrangères est peu considérable, car, outre les trois nôtres qui se retrouvent presque partout, on n'en connaît guère qu'une autre, la Barge marbrée ou védoa (*Limicula marmorata* Vieil., Gal., pl. 243; Wilson, pl. 56-4), de l'Amérique méridionale.

Comme nous l'avons indiqué au commencement de cet article, les Barges ont au printemps une double mue dans laquelle, ainsi que chez plusieurs espèces de Bécasseaux, la couleur de leur plumage change presque totalement, en sorte que le blanchâtre, entremêlé de noirâtre de la partie supérieure de leur corps, devient noir et roux, tandis que la tête, le cou et tout le dessous, ordinairement blancs ou d'un blanc grisâtre, deviennent d'un roux prononcé. — Ces Oiseaux ont encore de particulier de pondre des œufs très gros à proportion de leur volume.

Une petite espèce asiatique, *Scolopax terek* Lat., *cinerea* Gmel., Barge a pieds palmés (*Limicula indiana* Less., *Tr*. 554) diffère des précédentes par une taille beaucoup plus petite; par des tarses plus courts

à proportion, et par ses pieds, dont le doigt interne est aussi réuni au médian à sa base comme l'externe; par une portion de membrane interdigitale plus développée que chez les autres espèces; son bec est également plus retroussé au bout. M. Lesson, dans son Traité, en a fait simplement une section dans le genre Barge. Bonaparte en a fait un genre voisin des Barges, sous le nom de *Terekia*, et M. Horsfield l'avait décrite sous le nom de *Tringa javanica*. M. Temminck, dans la 4me partie de son Manuel, p. 426, la décrit comme européenne, en ajoutant toutefois qu'elle ne se montre en Europe qu'accidentellement, qu'elle vit en Russie, en Sibérie, sur les bords de la mer Caspienne, au Japon et aux Iles de la Sonde. Elle se rencontre également à la Nouvelle-Hollande. Cette espèce est en quelque sorte une miniature des autres espèces de Barges. On peut adopter le nom de *Terekia* comme sous-genre seulement de *Limosa* et la désigner alors par le nom de *Terekia terek* (Bonap.). (Lafr.)

BARHARA. bot. ph. — Synonyme du genre *Wormia* de De Candolle.

* **BARIDIUS** (βάρις, vaisseau; ἰδέα, forme). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Cholides, établi par Schœnherr aux dépens des g. *Rynchænus* et *Calandra* de Fabricius. Les espèces de ce genre ont le corps oblong, sub-elliptique, un peu convexe en dessus, ailé; elles sont de médiocre ou de très petite taille. Schœnherr en décrit jusqu'à 112, dont le plus grand nombre est de l'Amérique méridionale : une seule est de la Nouvelle-Hollande, 7 appartiennent à l'Afrique, 3 aux Indes-Orientales, et 29 à l'Europe. Parmi ces dernières, nous citerons, comme type du g., le *Baridius nitens*, *Calandra id.* Fabr., qui se trouve à la fois dans le midi de la France, à Tanger en Afrique, et même en Perse, suivant Schœnherr. Le g. *Baris* de Germar, auquel M. Dejean rapporte 125 espèces dans son dernier Catalogue, est synonyme de celui de *Baridius*. (D.)

BARILLE. bot. ph. — Synonyme de Soude, considéré sous le rapport de son rapport économique. On donne encore ce nom au *Batis maritima*.

BARILLET. zooph. — Quelques auteurs appellent ainsi en français le genre très peu connu que Otto a établi sous le nom de Doliole, *Doliolum*. *Voyez* doliole. (P. G.)

BARIPHONUS. ois. — Orthographe vicieuse; on devrait toujours écrire *Baryphonus*. *Voyez* ce mot.

* **BARIPUS** (βαρύπους, qui marche lentement). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. Dejean, dans son *Species général* (t. III, p. 24). Ses principaux caractères sont : Dernier article des palpes labiaux presque cylindrique, tronqué à l'extrémité et légèrement sécuriforme. Corselet convexe, presque ovalaire. L'auteur y rapporte deux espèces : l'une du Brésil, nommée *B. speciosus* par Klug, et l'autre de Buénos-Ayres, qui est le *Molops rivalis* de Germar. (D.)

BARIS (βάρις, vaisseau). ins. — Germar désigne ainsi, à cause de sa forme, un g. de Curculionides que Schœnherr avait sinon établi, du moins publié avant lui, sous le nom de *Baridius*, qui a la même signification. *Voyez* ce dernier mot. (D.)

BARISTUS. ois. — Synonyme de *Sitelle*.

* **BARITINÉES**. *Baritinæ* (*Barita*, nom d'un des genres de cette sous-famille). ois. — Sous-famille formée par Bonaparte, répondant à la sous-famille *Gymnorhininæ* de G. R. Gray, dans sa *List of the genera of birds*, renfermant le genre Cassican et ses sous-genres et le genre Calybé de Cuvier. Nous adoptons cette sous-famille, qui alors fait partie de notre famille des Corvidées. Swainson trouvant une grande analogie de formes entre les Cassicans et les Corbeaux, les a placés non seulement dans sa famille *Corvidæ*, mais même dans sa sous-famille *Corvinæ*, immédiatement après ses genres *Corvus*, *Pica* et *Nucifraga*, et avant sa sous-famille *Garrulinæ*, qui comprend les Geais proprement dits et les Pies et Geais du Nouveau-Monde. Cuvier trouvant, au contraire, dans le bec très crochu et denté de quelques espèces, des rapports évidents avec celui des grandes espèces de Pies-grièches, les groupa près d'elles dans son *Règne animal*. Bonaparte, tout en en formant une sous-famille à part, en a fait autant. Vieillot les avait placés dans sa famille *Coraces*,

répondant aux Corvidées des auteurs modernes.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce genre est un genre de transition entre les Pies-grièches et les Corbeaux, dont quelques espèces, telles que le Cassican proprement dit de Buffon, le VANGA DESTRUCTEUR, ou plutôt le CASSICAN DESTRUCTEUR de Temminck, ont, dans leurs habitudes criardes, dans leur bec fortement échancré ou denté et brusquement crochu à la pointe, des rapports évidents avec les Pies-grièches, tandis que quelques autres de taille plus forte, à plumage plus noir et à bec plus arqué en dessus et à peine crochu à la pointe, telles que les *Cassicans réveilleur* et *flûteur*, en ont de plus marqués avec les Corbeaux. C'est ce qui a déterminé M. Lesson à détacher ces dernières espèces de sa famille des Cassicans, et à en former, dans son Traité, un groupe sous le nom de *Réveilleur*, qu'il place comme sous-genre dans son genre *Corvus*.

Temminck, croyant trouver dans une espèce nouvelle de Cassicans des rapports immédiats avec l'oiseau de Madagascar décrit et figuré par Buffon sous le nom de *Vanga*, adopta ce dernier nom comme nom générique, et figura sa nouvelle espèce sous le nom de VANGA DESTRUCTEUR, dans ses *Planches coloriées*. Plus tard, il reconnut son erreur, replaça son Vanga destructeur dans le genre Cassican, dont il n'aurait jamais dû sortir, et annonça que le genre *Vanga* devait être annulé comme genre, puisque l'oiseau auquel ce nom avait été donné primitivement était une grande Pie-grièche du genre *Batara* et voisine du *Blanchot* de Levaillant.

Nous sommes étonné, d'après cela, que les auteurs modernes anglais, Swainson, Gould, etc., aient adopté et maintenu ce genre *Vanga* pour les espèces de Cassicans à bec très droit et très crochu, réservant celui de *Barita* (Cuvier) aux espèces à bec de Corbeau, dont M. Lesson avait fait son sous-genre *Réveilleur*.

Quant à nous, voici ce que nous adoptons, comme le plus naturel et le plus juste d'après l'ordre d'ancienneté. Nous formons, comme Bonaparte, une sous-famille des Cassicans sous le nom de Baritinées, et la plaçons dans la famille des Corvidées. Dans cette sous-famille, nous prenons pour type du genre *Cassican*, Buff.; *Barita*, Cuv.; l'oiseau pour lequel Buffon créa ce nom, et sous lequel il le figura dans ses planches coloriées, ne sachant pas que Latham l'avait décrit avant lui sous celui de *Coracias varia*; nous admettons comme sous-genres celui de Réveilleur (*Strepera*) de M. Lesson, et peut-être (ne le connaissant que par la planche de Temminck) celui de *Pytiriasis* du même, pour le Cassican à tête chauve de Tem., et pour second genre celui de Calysé (*Chalibæus*, Cuv., ou *Phonygame* de Lesson. Les caractères de cette sous-famille sont : Bec robuste, dur, allongé, ou très droit en dessus avec la pointe très crochue, ou légèrement arqué avec cette pointe simplement inclinée; la mandibule supérieure entamant les plumes du front par une échancrure plus ou moins large, profonde, ovalaire ou anguleuse; narines ouvertes en fente étroite dans la partie cornée du bec, et en partie recouverte par elle sans aucune membrane. Pieds robustes, à doigt externe plus long que l'interne, et réuni au médian par sa première phalange. Ailes médiocres ou longues; les quatre premières rémiges étagées; la quatrième et la cinquième les plus longues. Taille et facies des Corneilles et des Pies. (LAFR.)

BARIUM (βαρύς, pesant). CHIM. — Métal extrait de la Baryte par Davy, au moyen de la pile galvanique. *Voyez* BARYTE. (DEL.)

BARKANIA, Ehrenb. BOT. PH.—Synonyme du g. *Halophila*. (SP.)

BARKHAUSENIA, Hop. BOT. PH. — Synonyme du g. *Barkhausia*. (SP.)

BARKHAUSIA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la tribu des Chicoracées, caractérisé par ses fruits cylindracés, que sont tous, ou ceux du centre seulement, longuement atténués au sommet; ceux de de la circonférence tronqués, ou terminés par un court prolongement, portent, comme ceux du centre, une aigrette composée de poils blancs très ténus. L'involucre est caliculé; le réceptacle presque nu ou couvert de fimbrilles. — Les *Barkausia* sont des herbes annuelles ou vivaces. On en cultive une espèce dans les jardins comme plante d'agrément; c'est la *B. purpurea*.

(J. D.)

* **BARKHAUSIA**, Nutt. BOT. PH. — Synonyme de *Pyrrhopappus*. (C. D'O.)

BARLERIA ou **BARRELERIA** (Barrelier, nom d'homme). BOT. PH.—Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées, s.-tribu des Barlériées, ayant pour caract. : Calice inégal, 4-sépale, muni de 2 bractées. Corolle infondibuliforme, 5-fide. Capsule 2-loculaire, presque tétragone.— Les *Barleria* sont des plantes herbacées ou frutescentes; à feuilles opposées; à fleurs axillaires ou en épi; à bractées larges ou étroites, et à bractéoles ciliées ou épineuses. Corymbes bleus, blancs ou jaunâtres, plus ou moins veinés. Les *Barleria*, dont on compte une quarantaine d'espèces, sont, pour la plupart, originaires de l'Asie tropicale. On en trouve quelques-unes en Afrique, en Amérique et à la Nouvelle-Hollande. (C. D'O.)

* **BARLÉRIÉES**. BOT. PH.—Section de la tribu des Ecmatacanthées, dans la famille des Acanthacées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

BARNADESIA (nom d'homme). BOT. PH. — Les *Barnadesia* qui font partie de la tribu des Composées-Mutisiacées, et presque tous indigènes des parties montueuses du Pérou, sont des sous-arbrisseaux, garnis de feuilles alternes, coriaces, mucronées, souvent accompagnées d'aiguillons stipulaires. Les capitules assez grands présentent un involucre formé d'écailles raides, lisses et jaunâtres; le réceptacle couvert de paillettes ténues, tordues en spirales, porte des fleurs en général bilabiées, à étamines monadelphes. Ces deux caractères de la corolle et des étamines servent à distinguer les *Barnadesia* des *Flotovia* et des *Chuquiraga* avec lesquels ils offrent les plus grands rapports. (J. D.)

* **BARNADÉSIÉES**. BOT. PH.—Section des Composées-Mutisiacées ou Labiatiflores, comprenant les genres à anthères dépourvues d'appendices basilaires. (J. D.)

* **BARNARDIE**. *Barnardia*. BOT. PH. — M. Lindley (*Bot. reg.*, t. 1029) a formé sous ce nom un genre dans la famille des Liliacées, pour l'*Ornithogalum Japonicum* de Thunberg. Il se distingue par son calice formé de six sépales colorés, égaux et étalés; des étamines en même nombre insérées à la base des sépales et ayant leurs filets dilatés à une aile. L'ovaire est à trois loges contenant chacune un seul ovule dressé. Le style est subulé, droit, terminé par un stigmate simple. Ce g. diffère surtout des Ornithogales par ses ovules solitaires dans chaque loge. (A. R.)

BARNET. MOLL. — Adanson (*Voyage au Sénégal*, p. 46, pl. 10) assigne ce nom à une petite espèce de son genre Buccin. D'après la description qu'il donne de cette coquille, elle aurait beaucoup de rapports avec le *Columbella nitida* de Lamarck; mais nous ne sommes pas certain de l'identité des deux Coquilles dont il est ici question. Nous pouvons ajouter que le mollusque nommé ainsi par Adanson n'est point un véritable Buccin, mais appartient bien plutôt aux Colombelles. *Voyez* ce mot. (DESH.)

BAROLA. BOT. PH. — Nom donné par Adanson, dans ses Familles naturelles, au *Barbylus* de Brown, qu'il place après le *Pleloea*.

BAROLITHE (βάρος, poids; λίθος, pierre). MIN.— Synonyme de Baryte carbonatée. *Voyez* BARYTE. (DEL.)

BAROLLEA. BOT. PH.— Synonyme de *Pekea*.

BAROMÈTRE (βάρος, poids; μέτρον, mesure). PHYS. — Il n'y a pas bien longtemps encore, deux siècles tout au plus, qu'on expliquait l'ascension de l'eau dans le corps de pompe par l'*horreur de la nature pour le vide*. Or, en 1640, des fontainiers de Florence, ayant voulu construire des pompes dont les tuyaux avaient plus de 10 mètres et demi (environ 32 pieds), remarquèrent avec surprise que le liquide refusait de s'élever au dessus de cette limite; ils en demandèrent la cause à Galilée, et l'on prétend que le philosophe, pris au dépourvu, leur répondit, en plaisantant il est vrai, que la nature n'avait horreur du vide que jusqu'à trente-deux pieds. Cependant, par la réflexion, l'illustre Florentin crut reconnaître dans ce phénomène un effet de la pression atmosphérique. Pascal, alors à Rouen, ayant eu connaissance de ce fait, résolut de le soumettre à l'expérience : ayant fait construire à cet effet un tube de 13 mètres de long; puis l'ayant rempli de vin, alors qu'il le tenait dans une position horizontale, il le

redressa, et vit le niveau supérieur du liquide se fixer à 10 mètres et demi environ au dessus de celui du bassin dans lequel plongeait l'extrémité inférieure du tube.

Quelque temps après (1643), Toricelli, disciple de Galilée, ayant médité sur le phénomène en question, en conclut ce que son maître n'avait fait que soupçonner, c'est-à-dire que l'eau s'élève dans les pompes par la pression que l'air extérieur exerce sur elle, et que cette pression n'a que le degré de force nécessaire pour faire équilibre à une colonne d'eau de 10 mètres et demi. Il appuya cette opinion par une expérience qui la mit hors de doute : pensant, avec raison, que la hauteur de la colonne de liquide à laquelle la colonne atmosphérique fait contrepoids doit être en raison inverse de la densité du même liquide, il remplit de mercure un tube de verre d'environ un mètre de hauteur, et fermé hermétiquement à l'une de ses extrémités ; puis il le plongea, par son extrémité ouverte, dans un bain du même métal. A peine le tube eût-il pris la verticale, que la colonne de mercure descendit, oscilla et se fixa enfin à la hauteur de 76 centimètres environ, laissant, entre elle et l'extrémité close du tube, un espace vide d'air, et contenant à peine quelques atomes de vapeur mercurielle, à supposer que cette vapeur puisse se former à la température à laquelle se faisait l'expérience. Or, le poids d'une colonne de mercure de 76 centimètres correspondant précisément à celui d'une colonne d'eau de 10 mètres et demi, puisque la densité du métal est un peu plus de treize fois et demie celle de l'eau, Toricelli fut en droit de conclure que la pression atmosphérique équivaut à une colonne d'eau ou à une colonne de mercure, ayant les hauteurs ci-dessus énoncées.

Telle fut l'origine de l'un des plus précieux instruments que possède la physique, du *Baromètre*, qui n'est encore aujourd'hui, malgré les nombreux perfectionnements qu'il a reçus, que le tube de Toricelli.

L'année suivante (1644), le bruit de l'expérience de Toricelli s'étant répandu en France, elle y fut répétée par Pascal ; enfin, en 1647, celui-ci imagina de la rendre plus décisive encore, en la répétant à différentes hauteurs. Il envoya, en conséquence, ses instructions à son ami Perrier, qui, ayant porté le tube barométrique au sommet du Puy-de-Dôme, constata un abaissement graduel du mercure à mesure qu'il s'éleva, et un retour progressif au premier niveau lorsqu'il descendit.

Les résultats obtenus par Perrier furent si concluants, que le Baromètre devint bientôt d'un usage général, quand il fut nécessaire de mesurer la pression atmosphérique ; et cette nécessité se présentait à chaque instant, puisque cette pression étant une force qui se combine toujours avec les autres, il est indispensable d'en tenir compte.

Dans le principe, on se contenta de l'appareil de Toricelli. Un tube rempli de mercure était renversé sur une cuvette contenant une certaine quantité du même métal; mais cet appareil incomplet donnait lieu à de grandes inexactitudes. Le mercure et les parois du tube retenaient de l'air, qui, en vertu de sa légèreté, se rassemblait à l'extrémité du tube, agissait, par son élasticité, sur la partie supérieure de la colonne métallique, la déprimait, et devenait ainsi une source d'erreurs d'autant plus graves, qu'il éprouvait lui-même une plus ou moins grande dilatation, par l'effet de la température extérieure.

Les physiciens mirent donc tous leurs soins à perfectionner la construction du Baromètre. La première condition à remplir était de purger et le mercure et le tube de l'air qui s'y trouvait retenu ; on y parvint facilement, en faisant bouillir le métal et en séchant le tube, d'après des procédés qui ne peuvent prendre place ici, mais dont on trouve la description dans tous les ouvrages de physique.

Une autre cause d'erreurs se présentait : comme on employait ordinairement une cuvette d'un petit diamètre, le niveau du mercure qu'elle contenait s'élevait ou s'abaissait à mesure que la colonne barométrique diminuait ou augmentait, et il en résultait que la hauteur du mercure dans le tube ne marquait plus d'une manière précise le degré de la pression atmosphérique. En employant une large cuvette, on parait à cet inconvénient ; mais l'instrument devenait moins maniable.

Nous ne parlerons point ici des nom-

breuses modifications qui furent successivement apportées à la construction du Baromètre depuis son invention, et qui toutes à peu près consistent à substituer alternativement le siphon à la cuvette et la cuvette au siphon ; nous nous bornerons à rapporter celles auxquelles, de nos jours, M. le professeur Gay-Lussac, d'une part, et M. Fortin, artiste distingué, de l'autre, ont attaché leurs noms.

Le Baromètre de M. Gay-Lussac est *à siphon;* il se compose d'un tube présentant trois parties distinctes : la première et la troisième ont un même diamètre, égal à celui du tube barométrique ordinaire (0^m,004) ; la seconde, qui forme le coude du siphon, est beaucoup plus étroite, afin de prévenir toute introduction de l'air dans la plus longue branche de l'appareil. Cette branche est fermée supérieurement, tandis que l'autre communique avec l'atmosphère par une très petite ouverture qui laisse entrer l'air, mais par laquelle le mercure ne peut sortir. Le tube est fixé sur une échelle graduée double, et renfermé dans une boîte longue et étroite.

Le Baromètre de Fortin est *à cuvette;* mais il se distingue des autres instruments du même genre, en ce qu'on peut toujours ramener avec exactitude le niveau du mercure de la cuvette au zéro de l'échelle, en rendant ce niveau mobile et en laissant l'échelle fixe. A cet effet, le fond de la cuvette est formé par un sac de peau qui, s'appuyant sur une tête de vis, et devenant mobile lorsqu'on fait marcher cette vis, peut toujours ramener le mercure au zéro de l'échelle.

Le Baromètre de M. Gay-Lussac, moins lourd, et par conséquent plus portatif que celui de Fortin, est cependant moins employé que ce dernier, parce qu'il exige deux opérations de hauteur au lieu d'une, ce qui double les chances d'incertitude du résultat. Ce désavantage se fait surtout sentir quand il s'agit de constater de légères différences dans la pression atmosphérique ; car de très petites variations de hauteur, sensibles dans l'instrument de Fortin, peuvent rester inaperçues, partagées entre les deux branches du Baromètre à siphon.

Le Baromètre *à cadran* n'est qu'un Baromètre à siphon, fixé derrière un cadran dont l'aiguille se meut à l'aide d'une petite poulie très mobile. Sur la gorge de cette poulie passe un fil portant à ses deux extrémités deux poids parfaitement égaux ; l'un de ces poids entre dans l'ouverture de la petite branche et repose sur le mercure ; l'autre pend librement au dehors. Lorsque la pression atmosphérique augmente, le mercure descend dans la branche ouverte, ainsi que le poids qui pèse à sa surface, et l'aiguille, suivant le mouvement de la poulie entraînée par le fil, vient s'arrêter sur un point du cadran. Si, au contraire, la pesanteur de l'atmosphère diminue, le mercure remonte avec le poids, et l'aiguille tourne en sens contraire. Comme la circonférence parcourue par l'aiguille est plus grande que celle de la gorge de la poulie, il s'ensuit, en apparence du moins, que les plus petites différences de niveau dans la colonne de mercure, et par conséquent, les moindres variations atmosphériques, sont appréciables sur le cadran. Ces indications sont loin cependant d'être aussi précises qu'on pourrait le croire au premier aspect ; il faut, avant que l'aiguille se mette en mouvement, que la force qui fait monter ou descendre le mercure dans la petite branche surmonte la résistance que lui oppose le double frottement de la poulie sur son axe et du fil sur la poulie. Aussi, quand on veut consulter cet instrument, qui n'est du reste employé que dans les usages habituels de la vie, est-il bon de le frapper doucement à petits coups, pour faire mouvoir l'aiguille.

Les observations barométriques doivent toujours subir deux corrections pour donner une mesure exacte de la pression de l'air : l'une, relative à la capillarité, tient compte de la dépression occasionnée dans la colonne de mercure par son contact avec le tube de verre : l'autre est relative à la température dont les variations, en déterminant des changements dans la densité du mercure, obligent de réduire les hauteurs observées à la même température normale, pour qu'elles puissent devenir comparables ; aussi est-il ordinaire de joindre un Thermomètre à l'appareil barométrique.

Revenons maintenant aux usages du Baromètre. Les expériences, faites au Puy-de-Dôme par l'ami de Pascal, ayant démontré qu'on ne pouvait s'élever sans

que le mercure s'abaissât dans le tube barométrique, on en conclut qu'il serait possible de reconnaître ainsi la hauteur d'un point quelconque ; mais il fallait déterminer préalablement la loi suivant laquelle les variations de la colonne de mercure répondaient aux élévations des lieux observés.

Si la densité de l'air était toujours la même à toutes les hauteurs, il aurait été facile de calculer l'abaissement progressif de la colonne de mercure, à mesure qu'on s'élève. En effet, lorsque le Baromètre est à $0^{m},76$ et la température à 0°, on trouve, par expérience, qu'il faut s'élever de $10^{m},05$ pour faire baisser le mercure de $0^{m},001$, en sorte que, sous l'empire de ces circonstances, un cylindre de mercure d'un millimètre de hauteur a précisément le même poids qu'un cylindre d'air de même base et d'une hauteur de dix mètres et demi. Les mêmes circonstances se présentant dans toutes les couches atmosphériques, il était donc évident que, chaque millimètre de la colonne barométrique répondant à dix mètres cinq décimètres de la colonne atmosphérique, la hauteur de l'atmosphère devait être égale à 760 fois $10^{m}5$ ou à 7,980 mètres ; or, ce résultat est bien loin de la vérité, puisque, dans sa mémorable ascension, M. Gay-Lussac s'éleva à 7,000 mètres et plus, et qu'à cette prodigieuse hauteur, le mercure du Baromètre ne descendit qu'à $0^{m}328$.

La source de ce mécompte découlait d'une des propriétés physiques de l'air, de sa *compressibilité*. Il résulte, en effet, de l'expérience, que l'air se comprime en raison du poids dont il est chargé, et qu'en conséquence la densité de ce fluide, dans un point quelconque, est toujours proportionnelle au poids de la partie supérieure de la colonne atmosphérique sous laquelle il est placé, ou bien, ce qui revient au même, à l'élévation du mercure dans le Baromètre à ce point. En appliquant le calcul à cette observation, on trouve que les différences de hauteur des diverses couches au dessus du niveau de la mer sont proportionnelles aux différences des logarithmes des hauteurs du mercure dans le Baromètre.

Rien, comme on voit, n'était plus simple que cette règle, si le nombre ou module, par lequel il fallait multiplier la différence des logarithmes, pouvait être regardé comme constant : mais, à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, la densité de l'air, qui décroît en raison de la diminution de pression des couches supérieures, éprouve une variation en sens inverse par le refroidissement qui a lieu à mesure qu'on s'éloigne de la surface terrestre.

Deluc, Tremblay et quelques autres savants cherchèrent à déterminer la loi de ce refroidissement, et de la condensation qui en résulte. Laplace, après eux, imagina une méthode qui paraît être celle qui se rapproche le plus de la vérité, et dont Haüy fit l'application aux observations faites par de Saussure sur le Mont-Blanc. Nous consignerons ici les résultats obtenus, en laissant de côté les calculs qui rentrent tout à fait dans le domaine de la physique.

Le Baromètre observé à Genève, à 25 mètres au dessus du niveau du lac, avait marqué $0^{m}7385$, la température étant de 28,05. Les observations faites au même instant, à un mètre au dessous de la cime du Mont-Blanc avaient donné $0^{m}4342$ pour le Baromètre, et $2^{o}87$ au dessous de zéro pour le Thermomètre. Par des calculs établis sur ces bases, en tenant compte de la condensation de l'air et du mercure par le refroidissement des couches supérieures, Haüy trouva que la hauteur totale du Mont-Blanc, au dessus du lac de Genève, devait être évaluée à 2,224 toises, 3 pieds ($4,360^{m}46$). Les observations trigonométriques offrirent des résultats à peu près semblables.

Plus récemment, un savant allemand, M. Oltmanns a dressé, pour calculer la hauteur des montagnes, des tables qui facilitent singulièrement l'opération, du moins lorsqu'on renonce à l'usage toujours compliqué des logarithmes. Voici comment on procède.

Soit h la hauteur barométrique de la station inférieure exprimée en millimètres ; h' celle de la station supérieure ; T et T' les températures centigrades des deux Baromètres ; t et t' celles de l'air aux deux stations. On cherche, dans la première table, le nombre qui correspond à h et que nous appellerons a ; on cherche de même celui qui correspond à h', nous le désignerons par b ; c sera le nombre, généralement très petit, qui, dans la deuxième table, est en face de T T' ; la hauteur approchée sera donc a—

$b-c$. (Si T T' était négatif, il faudrait écrire $a-b+c$)

Pour appliquer à cette hauteur approximative la correction dépendant de la température des couches d'air, il suffira de multiplier la *millième partie* de cette hauteur par la double somme $2\,(t+t')$ des thermomètres libres; la correction sera positive ou négative, suivant que $t+t'$ sera lui-même positif ou négatif.

La seconde et dernière correction, celle de la latitude et de la diminution de la pesanteur, s'obtiendra en prenant, dans la troisième table, le nombre qui correspond verticalement à la latitude, et horizontalement à la hauteur approchée. Cette correction, qui ne peut jamais surpasser 28^{m}, est toujours additive.

Dans les cas très rares où la station inférieure serait elle-même très élevée au dessus du niveau de la mer, il faudrait appliquer au résultat une petite correction dont on trouverait la valeur à l'aide de la table quatrième.

Au moyen de ces formules qui touchent pour ainsi dire à la perfection, le Baromètre est devenu d'un usage habituel, non seulement pour le physicien qui veut constater le degré de pression atmosphérique, mais encore pour le naturaliste qui cherche à fixer la hauteur à laquelle se trouvent les minéraux, les plantes, les animaux qu'il observe.

Les différences de niveau dans la colonne barométrique ne se manifestent pas seulement en passant d'un lieu plus bas à un lieu plus élevé, on les observe encore dans un même lieu : ainsi à Paris il n'y a pas de jours où ce niveau ne change de plusieurs millimètres. En général, on remarque deux sortes de variations dans le Baromètre, les variations *accidentelles* et les variations *horaires*. Celles-ci, se reproduisant régulièrement et à des heures marquées, sont d'une étendue constante; les autres surviennent irrégulièrement, sans qu'on puisse en prévoir ni l'époque, ni l'étendue.

Dans nos climats, les variations horaires sont tellement dissimulées par les variations accidentelles, qu'il a fallu toute la sagacité et toute la persévérance d'un observateur comme M. Ramond, pour les découvrir et les mesurer. Cet habile physicien a reconnu, par une longue suite d'expériences, que les moments de ces variations changeaient avec les saisons; ainsi, en hiver, le *maximum* de hauteur est à 9 heures du matin, le *minimum* à 3 heures de l'après-midi, et le second *maximum* à 9 heures du soir; en été, les heures *critiques* sont 8 heures du matin, 4 heures de l'après-midi et 11 heures du soir. Au printemps et en automne, ces heures sont intermédiaires à celles de l'été et à celles de l'hiver. L'étendue moyenne des variations n'est pas la même pour toutes les années; mais, en général, la différence est peu considérable. En dix ans, de 1816 à 1825, la moyenne des variations atteignit à peine quatre millimètres.

Sous l'Équateur, les mouvements de dépression et d'ascension sont, d'après M. de Humboldt qui les a longuement observés, tellement réguliers, qu'ils pourraient servir à indiquer les heures, comme le ferait une horloge; seulement ils ont peu d'amplitude, car ils s'accomplissent dans une étendue qui ne dépasse point deux millimètres.

Les variations *accidentelles* ne sont soumises à aucune loi. A Paris, par exemple, le Baromètre est en oscillation continuelle au dessus ou au dessous de la moyenne de l'année, et quelquefois ces oscillations occupent une très grande étendue; ainsi, dans cette localité, où la hauteur moyenne du Baromètre est à peu près de 0,754, on observa dans la même année, en 1821, deux oscillations présentant entre elles une différence de $0^{m},061$; en février, la colonne de mercure s'éleva à 0,7889; en décembre, elle descendit à 0,719.

Les variations du Baromètre indiquent ordinairement un changement présent dans l'atmosphère; il descend rapidement avec les tempêtes, et il éprouve, en quelques heures, de grandes oscillations quand elles ont lieu. L'expérience semble même avoir démontré que ces variations annoncent un changement futur, et qu'il suffit de savoir bien consulter le Baromètre quelque temps à l'avance pour pouvoir prédire, à coup sûr, la pluie et le beau temps. En général, il s'élève lorsque le temps doit se mettre au beau; il s'abaisse, au contraire, quand il doit pleuvoir. On a expliqué l'abaissement de la colonne barométrique en cas de pluie, et par conséquent la diminution de la pression at-

mosphérique, par la présence dans l'atmosphère d'une certaine quantité de vapeur d'eau plus légère que le volume d'air qu'elle remplace. Il s'en faut cependant que cette explication soit complètement satisfaisante, bien qu'on ne puisse guère attribuer la variation de pesanteur dans l'atmosphère qu'à des variations d'élasticité produites par l'évaporation.

On remarque que c'est dans les pays les plus éloignés de l'Équateur que les variations accidentelles du Baromètre ont le plus d'étendue ; nous avons vu qu'à Paris il arrive qu'elles dépassent six centimètres; elles se réduisent à onze millimètres sous les Tropiques et à deux millimètres dans le voisinage de la Ligne, où ni les pluies périodiques, ni les ouragans même ne font sortir le Baromètre de sa tranquille uniformité. La hauteur exerce la même influence sur ces variations, qui sont en effet d'autant moins grandes qu'on s'élève davantage.

Nous terminerons cet article en disant quelques mots des pressions différentes que supporte une surface d'un mètre carré suivant les hauteurs du Baromètre. La colonne de mercure étant à $0^{m},76$ (niveau de l'Océan), cette surface est chargée d'un poids de 10,325 kilogrammes, qui diminue de 13 kilogrammes et demi par chaque millimètre de dépression. Or, le Baromètre marquant environ $0^{m},600$ au Mont-d'Or et à la maison de poste du Mont-Cenis, il en résulte qu'un voyageur de moyenne taille, partant du niveau de la mer pour s'élever sur ces montagnes, est soulagé d'un poids de 3,950 kil. Sur l'Etna et sur le mont Liban, où le Baromètre ne marque plus que $0^{m},500$, la diminution de poids est de 5,300 kilogrammes.

(A. Duponchel.)

BAROMETZ. BOT. CR. — (Fougères). Espèce de Polypode, *Polypodium Barometz* de Linné.

* **BAROSCOPE.** *Baroscopium* (βάρος, pesanteur; σκοπέω, je regarde). PHYS.—Sorte de Baromètre inventé par Caswel, indiquant les moindres variations de l'atmosphère. (C. d'O.)

BAROSÉLÉNITE (βάρος, poids ; σελήνίτης, Sélénite ou Gypse ; c'est-à-dire Sélénite pesante). MIN. — Synonyme de Baryte sulfatée. *Voy.* BARYTE. (Del.)

BAROSMA (βαρὺς, pesant, fort ; ὀσμή, odeur). BOT. PH. — Genre de la famille des Diosmées, de la tribu de celles du Cap ou des Diosmées proprement dites. Les caractères en sont les suivants : Calice ponctué, à 5 divisions plus ou moins profondes, revêtu dans son fond d'un disque dont le bord libre forme un anneau entier à peine saillant. Pétales courtement onguiculés. Filets au nombre de 10, dont 5 opposés aux pétales en offrent l'apparence sans onglets et sans anthères, et sont bordés de petits cils ; 5 alternes plus longs, glabres ou légèrement hérissés, capillaires, avec un élargissement inférieur, portant chacun une anthère ovoïde ordinairement surmontée d'une petite glande. Ovaires 5, soudés entre eux, surmontés chacun en dehors d'une oreillette libre, tout couverts le plus souvent de tubercules glanduleux et renfermant deux ovules superposés. Les 5 styles soudés en un seul, de la longueur des pétales, un peu arqué, glabre ou velu à la base seulement, s'amincissant à son sommet, que termine un petit stigmate à 5 lobes. Le fruit est une capsule à 5 coques. — On en compte une dizaine d'espèces. Ce sont des arbrisseaux originaires de l'Afrique australe, d'une odeur forte et pénétrante, comme toutes les plantes de cette famille ; à feuilles opposées ou éparses, coriaces, planes, ponctuées, entières ou bordées de dents glanduleuses. Les fleurs, blanches ou rougeâtres, sont solitaires aux aisselles des feuilles, ou réunies deux ou trois sur un court rameau qui simule un pédoncule, ou rapprochées plusieurs en faisceaux par la contraction de ce pédoncule commun axillaire. (Ad. J.)

BAROTE (βάρος, poids). MIN. — Nom ancien de la Baryte. *Voyez* ce mot.

BARRACOL. POISS. — Synonyme de Raie miraillet, *Raia miraletus* L. *Voyez* RAIE.

BARRALET. BOT. PH. — Nom vulgaire du Muscari, *Hyacinthus comosus* L.

BARRAS. BOT. PH.—Suc résineux qui, après avoir découlé des incisions faites à dessin au Pin maritime, s'est desséché spontanément.

BARRE. MAM. — Un des noms de l'Éléphant.

BARRE. GÉOL. — A l'embouchure de presque tous les fleuves, la rencontre des

eaux douces qui se versent dans la mer et des flots de celle-ci qui viennent frapper les rivages détermine le dépôt des matières que ces eaux tiennent en suspension ; il en résulte des *Bancs* ou *Barres* qui s'opposent souvent à l'entrée des vaisseaux dans les fleuves, les obligent à attendre le moment de la haute mer, ou bien à chercher des *Passes* ou *Cheneaux* en contournant la Barre, entre laquelle et les rivages il se trouve presque toujours un canal profond, plus ou moins large.

La Seine, la Gironde, l'Adour, les grands fleuves du Sénégal, du Gange, des Amazones, présentent ainsi à leur embouchure des Barres bien connues des navigateurs. On donne également le nom de *Barre* à la remontée subite et impétueuse d'une ou plusieurs vagues, à une distance plus ou moins grande, dans le lit des fleuves au moment du flux de la marée montante. Ce phénomène quotidien paraît être dû à la Barre submergée dont nous avons parlé précédemment ; en effet, d'un côté, celle-ci s'oppose à l'écoulement des eaux du fleuve, et d'un autre, elle arrête les premiers flots de la marée montante. Lorsque ceux-ci accumulés contre l'obstacle viennent à en triompher et à le franchir, ils refoulent les eaux du fleuve et remontent avec elles dans le lit de celui-ci, dont le rétrécissement favorise encore l'élévation locale des eaux.

On donne des noms particuliers à cet effet dans plusieurs localités : c'est le *Mascaret*, dans la Gironde ; le *Pororoca*, dans plusieurs fleuves de l'Amérique. *Voy.* ces mots et MARÉE. (C. P.)

BARRELIERA. BOT. PH. — Synonyme de *Barleria*. *Voyez* ce mot.

BARRERIA. BOT. PH. — Synonyme de *Poraqueiba*.

BARRES. MAM. — On appelle ainsi l'espace vide qui, chez le Cheval, les Ruminants et les Rongeurs, sépare les canines des molaires.

BARRI. MAM. — Nom vulgaire du jeune Verrat.

BARRINGTONIA, Forst. BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées (type de la tribu des Barringtoniées). On lui assigne les caractères suivants : Tube calicinal ovoïde ; limbe 2-à 4-parti, supère, persistant. Pétales 4, grands, coriaces. Étamines très nombreuses, plurisériées, insérées sur un disque annulaire, épigyne ; filets filiformes, libres, longs. Ovaire 2-à 4-loculaire ; loges 2-à 6-ovulées. Style filiforme, à stigmate simple. Baie fibreuse, tétragone, pyramidale, ou oblongue, uniloculaire, couronnée du limbe calicinal ; endocarpe presque osseux, monosperme par avortement. Graine obovée, suspendue, apérispermée. Embryon subglobuleux, à cotylédons entregreffés. — Ce genre, propre à l'Asie équatoriale, ne renferme que deux espèces ; ce sont des arbres à feuilles opposées ou verticillées ; à fleurs très grandes, disposées en thyrse ou en grappe. (Sp.)

***BARRINGTONIÉES.** BOT. PH. — Section établie par De Candolle dans la famille des Myrtacées. *Voyez* ce mot. (Ad. J).

BARRIS. MAM. — Nom donné sur la côte de Guinée au Troglodyte et au Mandrill.

BARRUS. MAM. — Nom latin de l'Éléphant.

BARS. POISS. — *Voyez* BAR.

BARTALAI. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Cnicus ferox* de Linné.

BARTHELIUM. BOT. CR. — Ce genre, établi par Achar, a été depuis réuni par lui au g. *Trypethelium*.

***BARTHESIA**, Commers. BOT. PH. — Synonyme du g. *Myrsine*. (Sp.)

BARTHOLINA. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, fondé par R. Brown (*Hort. kew.*, V, p. 194) pour une espèce originaire du cap de Bonne-Espérance (*Orchis Burmania* L.). Ce g., très rapproché du g. *Orchis*, a, comme ce dernier, son labelle trilobé et éperonné à sa base ; mais son anthère est disposée comme dans les espèces du genre *Ophrys* des auteurs modernes, c'est-à-dire que chaque masse pollinique, caudiculée à sa base, a son rétinacle contenu dans une petite bourse particulière, tandis que, dans les vraies espèces d'*Orchis*, les deux rétinacles sont renfermés dans une bourse commune. (A. R.)

***BARTLINGIA**, Brongn. BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, auquel son auteur assigne pour caract. : Tube calicinal hémisphérique, 2-bractéolé à la base ; limbe à 5 segments imbriqués en préfloraison. Pétales insérés au fond du calice, minimes, plans, arrondis. Étamines 10, alternativement plus longues et plus courtes, insérées

au fond du calice inclus. Ovaire inadhérent, comprimé, 1-loculaire, 2-ovulé. Style terminal, subulé, court, à stigmate simple.— On n'en connaît qu'une esp.; c'est un sous-arbrisseau de la Nouv.-Hollande; à feuilles très entières, alternes, courtement pétiolées, glabres, bistipulées; à fleurs terminales, agrégées. (Sp.)

BARTOLINA. BOT. PH. — Synonyme de *Tridax*.

BARTONIA, Nutt. BOT. PH.— Genre de la famille des Loasées, offrant pour caract. essentiels : Limbe calicinal 5-parti. Pétales 10, plans, courtement onguiculés, lancéolés, bisériés, contournés et imbriqués en préfloraison. Étamines très nombreuses; filets libres, filiformes: les extérieurs souvent stériles et pétaloïdes. Style à stries spiralées; stigmate tronqué. Capsule cylindracée, grêle, 1-loculaire, polysperme, 3-à 7-valve au sommet; placentaires nerviformes. Graines horizontales, comprimées, bisériées sur chaque placentaire. — Herbes bisannuelles ou vivaces, hérissées de poils raides. Feuilles alternes, sessiles, pennatifides. Fleurs blanches ou jaunes, nocturnes, terminales.

Ce genre est propre à l'Amérique septentrionale; on n'en connaît que deux espèces. Le *B. ornata* Nutt. (*B. decapetala*; *Bot. Mag.*, tab. 1487) mériterait d'être cultivé comme plante d'ornement. Ses fleurs sont odorantes, d'un blanc jaunâtre, larges de 10 à 13 centimètres, et pourvues de 200 à 250 étamines. (Sp.)

***BARTONIA,** Mühlenb., Pers. (*non* Nutt.) BOT. PH. — Synonyme du g. *Centaurella*. (Sp.)

***BARTRAMIE.** *Bartramia*, Less. OIS. — Sous-genre formé par M. Lesson, dans son *Traité d'Ornithologie*, ayant pour type le CHEVALIER A LONGUE QUEUE (*Totanus Bartramia* Tem.). *Voyez* CHEVALIER. (LAFR.)

BARTRAMIE. *Batramia* (nom propre). BOT. CR. — (Mousses). Ce g. très naturel, de la division des Mousses acrocarpes, n'a éprouvé que bien peu de variations depuis qu'il a été établi par Hedwig (*Musc. Frond.*, II, p. 3, t. 40), qui le dédia à Bartram, colon de l'Amérique septentrionale, souvent cité par Dillen. La seule que Bridel lui ait fait subir consiste, en effet, dans la séparation des espèces qui se plaisent dans les lieux marécageux, et cela sur des caractères si légers que le genre *Philonotis* qui en résulte n'a pas été universellement adopté. Tel qu'il a été limité par Hedwig et Schwægrichen et tel que nous l'admettons ici, le g. *Bartramia*, type de la tribu des Bartramiées, se compose de Mousses dont la capsule, brièvement ou longuement pédonculée, est terminale ou pseudo-latérale, sphéroïde, ovoïde ou obpyriforme, inégale; c'est-à-dire que, le pédoncule étant excentrique, elle paraît et est effectivement penchée. Elle est en outre sillonnée dans toutes les espèces, à l'exception du *Bartramia arcuata*, surtout après la dispersion des spores. Son orifice, resserré et oblique, est muni d'un péristome ordinairement double, mais aussi quelquefois simple (ex.: *B. stricta* Brid.). Le péristome unique, ou, quand il y en a deux, le péristome extérieur se compose de seize dents infléchies. L'intérieur consiste en seize cils entiers ou bifides, dont les segments écartés reçoivent dans leur intervalle les dents extérieures. Chez quelques espèces, on observe encore d'autres petits cils (*ciliola*) interposés entre les premiers. L'opercule est convexe ou conique, mais toujours mousse. La coiffe est en capuchon, caractère qui, joint à la présence du péristome, peut suffire à faire distinguer ce genre d'un autre infiniment voisin qu'on a nommé *Glyphocarpus* (*voyez* ce mot). Les fleurs sont hermaphrodites, monoïques ou dioïques selon les espèces. M. Schwægrichen a même observé que, sur le même individu, on rencontre maintes fois des fleurs diclines et d'autres hermaphrodites. Dans les espèces monoïques ou dioïques, les mâles sont en tête et se composent de 6 à 12 anthéridies, accompagnées de paraphyses filiformes ou en massue et articulées. La fleur femelle ne contient qu'un petit nombre de pistils, dont un seul, entouré des mêmes paraphyses qu'on rencontre dans le mâle, devient fécond et se développe. La fleur hermaphrodite est composée de 4 à 12 anthéridies et d'autant de pistils qu'accompagnent les mêmes paraphyses que nous avons vues dans les autres fleurs, soit monoïques, soit dioïques.

Ces mousses vivaces, que distinguent un

port tout particulier, forment des gazons touffus sur la terre et les rochers, soit dans les lieux ombragés et les forêts de la zone froide ou tempérée, soit sur les montagnes élevées des contrées tropicales où elles acquièrent souvent une taille gigantesque. Leurs feuilles, dressées ou ouvertes, sont remarquables par une base élargie qui embrasse la tige. De cette base, elles vont en se rétrécissant en une pointe acérée, quelquefois subulée. Leurs bords présentent le plus souvent des dentelures très fines. Trente à quarante espèces, croissant sous toutes les latitudes, constituent ce genre. Quelques-unes ont la capsule très courtement pédonculée; toutes les autres ont un pédoncule plus ou moins long. (C. M.)

* **BARTRAMIÉES.** BOT. CR. — Cette tribu ou ce groupe, de la subdivision des Mousses acrocarpes, dont M. Schwægrichen (*Spec. Musc.* p. 90) fait une petite famille sous le nom de *Bartramieæ*, offre les caractères suivants. Les tiges de ces Mousses sont le plus souvent droites, réunies en touffes et généralement très longues. Leurs feuilles sont serrées contre la tige, ou seulement dressées, et forment avec elle un angle plus ou moins ouvert; elles sont lancéolées, ou lancéolées très aiguës. Les fleurs terminales et en disque, ou latérales par suite des innovations de la tige, sont ordinairement assez grandes. Les pédoncules sont terminaux ou latéraux, le plus souvent longs et dressés, rarement courts et recourbés, et, dans ce dernier cas, à peine deux fois plus longs que la capsule. Celle-ci est presque globuleuse, inégale, sillonnée suivant sa longueur et resserrée à son orifice. Le péristome, court, est double, simple ou manque tout à fait. L'opercule est court, convexe ou conique. La coiffe est subulée, un peu plus longue que la capsule, ou bien entière et en forme de mitre (exemple *Glyphocarpus Webbii* Nob.).

Les genres qui composent ce groupe sont les suivants : *Cryptopodium*, Brid.; *Bartramia*, Hedw.; *Glyphocarpus*, Rob. Br., et *Conostomum*, Sw. Ces Mousses vivent sur la terre, dans les endroits marécageux. Il en est qui préfèrent les lieux secs et stationnent sur les rochers. (C. M.)

* **BARTRAMIOIDES.** *Bartramioidæ*. BOT. CR. — Furnrohr a donné ce nom à un groupe de la famille des Mousses ayant pour type le genre *Bartramia*. (C. d'O.)

* **BARTSCHIA**, Endl. BOT. PH. — Subdivision du genre *Bartsia*. (Sp.)

BARTSIA, Lin. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées (Rhinanthacées). Les caractères distincts en sont: Calice campanulé, presque également 4-fide, à fente inférieure un peu plus profonde. Corolle tubuleuse; limbe infondibuliforme, obliquement 4-fide. Étamines incluses. Anthères velues, courtement mucronées. Style longtemps persistant. Capsule bouffie, cuspidée, 2-loculaire, 2-valve. Graines un peu courbes; tégument muni de 7 plis aliformes transversalement striés. — Ce genre ne comprend que 2 ou 3 espèces. Ce sont des herbes vivaces, à feuilles dentelées ou incisées, opposées, sessiles; les fleurs naissent aux aisselles des feuilles supérieures. (Sp.)

BARUCE. BOT. PH. — Fruit du Sablier.

* **BARYBAS** (βαρύς, lourd; βας, participe de βαίνω, je marche). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, établi par M. Dejean, qui y rapporte trois espèces, dont une du Brésil, *B. nubilus* Dej., une de Carthagène, *B. æruginosus* id., et la troisième de Cayenne, *B. modestus* Lacord. L'auteur n'a pas publié les caractères de ce genre; mais il le place (*Catal.*, 3e édit.) à côté du g. *Dasyus*, qui appartient à la tribu des Scarabéides, division des Phyllophages. (D. et C.)

* **BARYCEROS** (βαρύς, épais; κέρας, corne, antenne). INS. — Genre de la famille des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst. Il offre de grands rapports avec les *Cryptus*; mais il s'en distingue essentiellement : 1° par des antennes un peu plus courtes que le corps, élargies et comprimées entre le milieu et l'extrémité, et allant ensuite en diminuant de grosseur; et 2° par des ailes sans cellule cubitale interne distincte, et pourvues d'une petite nervure joignant les deux autres cellules cubitales. Les *Baryceros* ont des pattes longues et grêles, et un abdomen de forme ovalaire.

On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre: c'est le *B. guttatus* Gravenh.,

trouvé dans les environs de Dresde. (Bl.)

***BARYCERUS** (βαρύς, lourd; κέρας, corne). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Mécorhynchides, subdivision des Baridides, établi par Schœnherr. Ce genre se rapproche beaucoup du g. *Baridius;* mais il en diffère par l'organisation particulière de ses antennes. Il est fondé sur une seule espèce du Brésil, nommée *B. collaris* par l'auteur; elle a le facies de l'Attélabe, et est un peu plus grande que l'*Attelabus curculionoides*. L'espèce nommée par M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.) *B. Lacordairei*, et sur laquelle il a établi son g. *Taxicerus*, paraît appartenir au g. *Baridius* de Schœnherr, et pourrait bien être identique avec le *B. collaris* de ce dernier auteur. (D. et C.)

***BARYNOTUS** (βαρύνωτος, recouvert d'un cuir). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, établi par Germar et adopté par Latreille, ainsi que par MM. Dejean et Schœnherr. Ce dernier, dont nous suivons ici la méthode, le place dans sa division des Cléonides, ordre des Gonatocères. Les espèces de ce genre ont le corps presque ovale, convexe, couvert d'écailles. Elles sont aptères, de petite et de moyenne taille. M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.) en désigne 14, toutes d'Europe, parmi lesquelles nous citerons comme type du genre le *B. margaritaceus* Germ., qui se trouve en Suisse et en Italie. (D.)

***BARYOSMA**. bot. ph. — Synonyme de *Dipterix*.

BARYOSME. *Baryosma* (βαρύς, pesant; ὀσμή, odeur). bot. ph. — Rœmer et Schultes écrivent ainsi le nom du *Barosma* (*voy.* ce mot), genre de la famille des Diosmées. Gærtner le donnait à un genre de celle des Légumineuses, le *Coumarouna* d'Aublet. (Ad. J.)

***BARYPENTHUS** (βαρυπενθής, plongé dans le deuil; à cause des couleurs sombres de ces Insectes). ins. — Genre de la famille des Phryganiens, de l'ordre des Névroptères, établi par M. Burmeister (*Handb. der Ent.*) sur deux espèces du Brésil, qu'il nomme *B. concolor* et *rufipes*. Les *Barypenthus* sont caractérisés essentiellement par des jambes postérieures et intermédiaires à peine éperonnées à l'extrémité et nullement au milieu, et par des palpes maxillaires velus. (Bl.)

BARYPHONUS (βαρύφωνος, qui a la voix forte). ois. — Synonyme de Momot, *Momotus*, Briss. Le nom de *Baryphonus* a été donné par Vieillot à ces Oiseaux à cause de la force de leur voix. (C. d'O.)

***BARYPLOTÈRE** (βαρύς, pesant; πλωτήρ, nageur). ois. — Nom donné par Ritgen à une famille d'Oiseaux aquatiques comprenant ceux qui nagent pesamment. (C. d'O.)

***BARYSCELIS** (βαρύς, lourd; σκέλις, cuisse). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, établi par M. Boisduval, sans indication de caractères, dans l'entomologie du *Voyage de l'Astrolabe*, pour y placer deux espèces de la Nouvelle-Hollande, nommées, l'une *B. politus* par Latreille, et l'autre *B. laticollis* par M. Dejean, qui place ce genre immédiatement avant celui de *Tenebrio*, Fabr. (*Catal.*, 3e édit.). (D.)

***BARYSOMUS** (βαρύς, lourd; σῶμα, corps). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. Dejean qui, dans son *Species* (t. IV, pag. 36), lui donne les principaux caractères suivants : Tête plus ou moins carrée ou triangulaire, non rétrécie postérieurement. Point de dents au milieu de l'échancrure du menton. Mandibules obtuses et non saillantes. Dernier article des palpes plus ou moins cylindrique ou ovalaire et tronqué à l'extrémité. 4e article des 4 tarses antérieurs du mâle triangulaire ou cordiforme. Les *Barysomus*, voisins des Agonodères (*voy.* ce mot), sont des Insectes au dessous de la taille moyenne, ayant un peu le facies des *Amara*, mais une forme moins ovalaire et presque carrée. M. Dejean en décrit trois espèces, dont une du Mexique et deux des Indes-Orientales, savoir : *B. Hopfneri* Dej., *B. Gyllenhalii* Dej., et *B. semivittatus* Fabr. (D.)

***BARYSTOMUS** (βαρύς, lourd; στόμα, bouche). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, établi par Germar et non adopté par Schœnherr, qui en place les espèces dans son g. *Rhigus*. *Voy.* ce mot. (D.)

BARYTE (βαρύς, pesant). min. — Oxyde de barium des chimistes; l'une des anciennes terres que la chimie moderne a

mise au rang des Oxydes métalliques. Elle est formée d'un atome de Barium et d'un atome d'Oxygène, en poids de 89,55 de Barium et de 10,45 d'Oxygène. Elle a été nommée d'abord *terre pesante*, puis *baryte*, à cause de sa pesanteur. Dans un vase bien fermé, elle est dissoute par une grande quantité d'eau bouillante : la dissolution porte le nom d'*eau de baryte*. Elle est remarquable par sa puissante affinité pour l'acide sulfurique, qui surpasse celle de toutes les autres bases. Le composé qu'elle forme avec cet acide est absolument insoluble dans l'eau. De là, le moyen qu'on emploie pour reconnaître sa présence dans un minéral, lorsque celui-ci a été amené à l'état de dissolution : une goutte d'acide sulfurique, ou d'un sulfate, y produit un précipité, qui se forme toujours quelle que soit la quantité d'eau qu'on ajoute à la liqueur.—Dans les anciennes classifications, la Baryte était la base d'un genre minéralogique composé de deux espèces : la Baryte carbonatée et la Baryte sulfatée. Ces deux espèces seront décrites, l'une au genre Carbonate, l'autre au genre Sulfate (*voy.* ces mots). La Baryte fait aussi l'une des parties constituantes d'un silicate alumineux (l'Harmotome) et d'un minerai de manganèse (le Psilomélane). (Del.)

BARYTILE. MIN. — Synonyme de Baryte sulfatée. *Voyez* ce mot.

BARYTINE (βαρύς, pesant). MIN.—Nom spécifique de Sulfate de baryte dans la méthode de M. Beudant. *Voyez* SULFATE. (Del.)

*__BARYTINIQUE.__ *Barytinicus.* MIN. — Épithète donnée par M. d'Omalius à un genre de minéraux pierreux sulfatés comprenant le Sulfate de baryte. (C. d'O.)

BARYTOCALCITE (mot hybride; βαρύς, pesant; *calx*, *cis*, chaux). MIN. — Double Carbonate de chaux et de baryte. *Voyez* CARBONATE. (Del.)

*__BARYTOPUS__ (βαρύς, lourd; πούς, pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Clavipalpes, établi par M. Chevrolat aux dépens du g. *Erotylus*, Fabr. M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.) y rapporte 14 espèces, parmi lesquelles nous citerons seulement l'*Erotylus alternans* Fabr., comme lui servant de type. Les caract. de ce g. n'ont pas encore été publiés. Ce g. est le même que celui de *Scaphidomorphus*, créé postérieurement par M. Hope (*Revue cuviérienne*, 1841). (D. et C.)

BARYXYLON, Loureir. (βαρύς, pesant; ξύλον, bois). BOT. PH.—Synonyme du genre *Cathartocarpus*. (Sp.)

BASALTE (mot éthiopien). GÉOL. — Roche noire ou d'un gris bleuâtre plus dure que le verre, très tenace et, par conséquent, difficile à casser, d'apparence homogène, mais essentiellement composée de Pyroxène et de Felspath (*Orthose*, *Albite*, *Labradorite*), et contenant une très grande proportion de Fer oxydé ou titané.

Cette roche, qui se présente souvent en masses ou pitons non stratifiés, s'étend fréquemment en nappes, de forme et d'épaisseur variables, soit sur le flanc de montagnes coniques, soit sur le sommet de plateaux élevés, soit dans les plaines basses et les vallées profondes. Ces nappes recouvrent quelquefois d'autres nappes de même matière, ou bien des dépôts de nature différente avec lesquels elles alternent même plusieurs fois, disposition qui alors rappelle une véritable *Stratification* (*voyez* ce mot). Le Basalte se rencontre également en filons, ou dikes, qui coupent et traversent les dépôts stratifiés. Dans ces divers gisements, on le voit, par place, se diviser en plaques, en sphéroïdes à couches concentriques et en prismes de 3 à 7 et 8 pans.

Ainsi caractérisé, le Basalte est aujourd'hui, pour tous les géologues, un produit de *formation ignée*, sorti du sein de la terre à l'état fluide, par des cheminées étroites, plus ou moins cylindriques, ou par de longues fissures. La matière qui s'est arrêtée et refroidie dans l'intérieur du sol et dans les foyers d'émission a formé les dikes et les pitons massifs, ou *culots*, tandis que celle qui, après avoir traversé le sol, s'est épanchée à la surface, l'a recouvert de larges manteaux ou de nappes.

Avant que cette opinion fût généralement admise, les observateurs ont été longtemps partagés; les uns, et particulièrement les Allemands, cédant à l'influence du célèbre Werner, regardaient le Basalte comme le résultat de précipités formés dans le sein des eaux, tandis que les autres, guidés par l'étude des volcans éteints de l'Auvergne et de l'Italie, et par celle des volcans en acti-

vité de ce dernier pays, soutenaient que les Basaltes étaient volcaniques.

Quelque acerbe que la discussion soit devenue parfois entre les neptuniens et les volcaniens, elle a, en définitive, été très utile aux progrès de la science, par les nombreuses observations qu'elle a provoquées, et qui ont eu pour résultat, non seulement d'éclairer sur la véritable origine du Basalte, mais, par une suite d'analogie, sur celle de toutes les roches de cristallisation dans lesquelles le Feldspath, l'Amphibole, le Mica, le Pyroxène, entrent comme éléments constituants, roches que, contrairement aux idées des géologues wernériens, qui voyaient en elles les précipités formés dans un liquide primitif, on considère maintenant comme les produits ignés de tous les âges.

En Irlande, en Écosse, en Bohême, en Allemagne, en Italie, en France, en Amérique, à Ténériffe, à l'Ile-Bourbon, et dans un grand nombre de localités, le Basalte se présente avec des caractères minéralogiques et de gisement qui sont identiques. Les analyses chimiques faites sur des échantillons de divers lieux donnent en moyenne, sur 100 parties, 44 à 50 de Silice, 15 à 16 d'Alumine, 20 à 24 de Fer oxydé, 8 à 9 de Chaux, 2 de Magnésie, 2 à 3 de Soude et 2 d'Eau.

Quoique généralement noir, le Basalte passe accidentellement au gris, au verdâtre et au rouge, soit par le mélange avec diverses substances minérales, soit par la décomposition. Sa cassure est semi-cristalline et même terreuse; il agit sur le barreau aimanté; et, en fondant, il donne un émail noir; sa pesanteur spécifique, lorsqu'il est compacte, est 3. Bien que la pâte du Basalte soit homogène, l'œil, armé d'une loupe, distingue, dans sa composition, les cristaux de Pyroxène et de Feldspath, dont il est essentiellement formé; il y découvre également, mais accidentellement, des cristaux d'Amphibole, de Péridot, d'Olivine et de Fer titané. Quelquefois des cristaux de ces diverses substances sont visibles à l'œil nu, et engagés dans la pâte basaltique; ils donnent à la roche un aspect hétérogène et porphyroïde, qui l'a fait distinguer du Basalte par plusieurs géologues qui en ont fait le *Basanite* (*voyez* ce mot).

Le Basalte n'est pas toujours compacte. On voit très fréquemment les parties rapprochées de la surface des masses, ou nappes, comme criblées de vacuoles qui sont restées vides, ou qui ont été remplies après coup par des substances étrangères, telles que l'Arragonite, la Calcédoine, la Chaux carbonatée, des Zéolithes, du Fer carbonaté, du Soufre et même de l'Eau.

La division des masses basaltiques en prismes est évidemment l'effet du retrait par suite du refroidissement; mais le concours de plusieurs circonstances est nécessaire pour que ce retrait donne lieu à des formes aussi constantes et aussi régulières; car, non seulement toutes les parties d'une même masse ne sont pas ainsi divisées, mais des matières d'une toute autre composition, et même évidemment d'une autre origine, affectent des formes analogues; telles sont le Grunstein, le Porphyre, et d'une autre part, certaines marnes et le Gypse à ossements (Montmartre). — On dira au mot RETRAIT ce qu'on peut présumer relativement à la cause de la division prismatique en général et à celle de sa plus ou moins grande régularité. Quant aux prismes basaltiques, observés avec admiration par tous les voyageurs, ils diffèrent beaucoup entre eux par leur grosseur et leur longueur; on en a décrit de 20 mètres de haut. Leur direction, par rapport à l'horizon, n'est pas toujours la même; dans les nappes horizontales l'axe des prismes est généralement perpendiculaire au plan des nappes; dans les grandes masses isolées, ou pitons, les prismes sont très fréquemment verticaux, mais ils sont aussi placés dans tous les sens et semblent même converger vers un ou plusieurs points (rochers de Murat, Auvergne).

Les prismes, d'une grande longueur, sont souvent formés de tronçons placés bout à bout, et qui même s'emboîtent les uns dans les autres, la face inférieure de chaque tronçon offrant une convexité qui s'articule dans une concavité correspondante de l'extrémité supérieure du tronçon contigu. On a remarqué que dans un faisceau de prismes ainsi articulés, les articulations sont sur une même ligne, c'est-à-dire au même niveau; aussi, lorsque par une dénudation on peut voir en plan une surface basaltique ainsi divisée, elle ressemble à une grande mosaïque qu'on a, dans diverses localités,

désignée sous les noms de *pavé*, de *chaussée* des Géants. La côte septentrionale de l'Irlande est particulièrement citée pour la beauté et la dimension des prismes basaltiques qu'on y rencontre, et par la fameuse Chaussée des Géants qu'on voit auprès du cap de Fairhead. La grotte de Fingal, dans l'île de Staffa, à l'ouest de l'Écosse, n'est pas moins célèbre par ses dimensions majestueuses. Les parois de cette grotte, dans laquelle la mer s'engouffre, jusqu'à près de 50 mètres de profondeur, avec un bruit effroyable, sont formées de prismes verticaux réguliers, dont la hauteur est de 20 mètres, et qui soutiennent un plancher divisé lui-même en prismes couchés en diverses directions.

Quoique le Basalte paraisse, dans certains cas, résister à toutes les actions atmosphériques, cependant, dans d'autres, il subit des altérations très profondes, qui le transforment en une matière argileuse, tendre, dans laquelle s'établit une riche végétation. Quelquefois aussi, il se désagrége en petites sphères, dont les dimensions varient depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'une boule de plusieurs centimètres.

La sortie des Basaltes du sein de la terre est récente, comparée à celle des Granites, des Porphyres et des Trachytes. Cependant il n'y a pas de ligne nettement tranchée entre l'émission des dernières roches granitiques et porphyriques et celle des plus anciens Basaltes. Il y a liaison, alternance même entre les Basaltes et les plus anciens produits de la cause ignée, comme il y a rapports intimes entre eux et les laves qui s'écoulent encore actuellement par la bouche des volcans modernes.

Le mot *Basalte* n'est pas moderne; Pline l'emploie pour désigner une pierre noire très dure que les anciens Égyptiens tiraient de l'Éthiopie et dont ils faisaient des vases, des statues et des tombeaux, etc., qui sont parvenus jusqu'à nous sans altération. Cette pierre n'est pas, pour les géologues modernes, un véritable Basalte, mais plutôt une Syénite à grains fins, composée de Feldspath et d'Amphibole, et non pas de Pyroxène. C'est Agricola qui paraît avoir transporté ce nom ancien de Basalte aux prismes de Stolpen, et ce nom a depuis été appliqué aux roches noires pyroxéniques qui viennent d'être décrites. *Voy.* les mots FORMATIONS IGNÉES, VOLCANS. (C. P.)

BASALTINE. MIN. — Nom donné par Kirwan à l'Amphibole et au Pyroxène qu'il avait confondus.

***BASALYS** (βάσις, marche; ἄλυς, désœuvrement). INS. — Genre de la famille des Oxyuriens (*Oxyures*, Lat.), de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood, sur une seule espèce trouvée en Angleterre, et nommée par lui *B. fumipennis*. Ce g. est caractérisé par la forme des cellules des ailes antérieures, et principalement par les antennes ayant au moins quatorze articles dans les mâles, dont le quatrième large et dilaté au côté interne. (BL.)

***BASANISTES** (βασανιστής, qui torture). CRUST. — Genre de Crustacés suceurs, de l'ordre des Lernéides et de la famille des Lernéopodiens, établi par M. Nordmann et ne différant guère des Tachéliostes du même naturaliste que par la brièveté du corps, et par l'absence d'un prolongement en forme de cou. On connaît deux espèces de Basanistes qui vivent l'un et l'autre sur des Poissons d'eau douce. (M. E.)

BASANITE (βάσανος, pierre de touche). GÉOL. — D'après le principe adopté par M. Brongniart, pour sa classification minéralogique des roches, ce géologue donne le nom de *Basanite* au Basalte lorsqu'il contient des cristaux visibles et distincts de Pyroxène, d'Amphibole, de Péridot ou de toute autre substance, réservant exclusivement le nom de Basalte à la roche d'apparence homogène. La difficulté d'établir une limite entre ce qu'il faut appeler Basalte et Basanite, lorsque le géologue observe les grandes masses dans leur gisement, n'a pas permis d'adopter généralement cette distinction.

Le mot *Basanite* avait été employé par Pline pour désigner une pierre dure dont les anciens se servaient comme pierre de touche et aussi pour faire des mortiers. Les minéralogistes ne sont pas d'accord sur l'espèce minéralogique à laquelle ce nom a été consacré originairement. *Voy.* ROCHE. (C. P.)

***BASANOMÉLANE**, de Kob. (βάσις, base; μέλας, noir). MIN. — Ce nom a été donné au Fer oligiste titanifère, qu'on trouve au Saint-Gothard, et dans quelques autres

parties des Alpes, en cristaux d'un noir de fer foncé, groupés en Rose. D'après l'analyse de M. de Kobell, ils sont composés de 12,67 d'acide titanique, 4,84 d'oxydule de fer, et 82,49 d'oxyde ferrique. (Del.)

* **BASANUS** (βάσανος, pierre de touche). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Taxicornes, établi par M. Dejean (*Catal.*, 3me édit.) pour y placer une seule espèce de Java qu'il nomme *B. forticornis*. Ce genre viendrait après les *Platydema* de M. Delaporte. (D. et C.)

BASCONETTE ou **BASCOUETTE**. ois. — Synonyme de Mésange à longue queue. En Basse-Normandie, c'est le nom vulgaire de la Lavandière.

BASCOUETTE. ois. — *Voyez* basconette.

* **BASE**. *Basis*. ins.—Les entomologistes donnent ce nom à l'origine des diverses parties dont se composent extérieurement le corps d'un insecte; ainsi l'on dit : la base de la tête, du thorax, de l'abdomen, des antennes, des ailes, des élytres, des cuisses, des jambes, etc. (D.)

BASE. *Basis*. moll. — Comme nous le verrons à l'article *Coquilles*; on indique par le mot *Base* des parties qui diffèrent en raison des différentes classes de Coquilles. *Voyez* coquilles et mollusques. (Desh.)

BASELLA, Lin. bot. ph. — Genre qu'on rapporte ordinairement à la famille des Chénopodiées, mais qui semble plutôt se rapprocher des Portulacacées.— Herbes annuelles, charnues, succulentes, volubiles. Feuilles alternes, pétiolées, planes, larges, très entières. Épis simples ou rameux, axillaires, solitaires, dressés, aphylles, à fleurs petites, éparses, méridiennes, adnées par la base, tribractéolées. Pétales pourpres.

Ce genre renferme cinq ou six espèces, toutes indigènes de l'Asie équatoriale, où on les cultive comme plantes potagères; en vertu du suc acidulé qu'elles contiennent, elles ont des propriétés rafraîchissantes et relâchantes. (Sp.)

* **BASELLACÉES**. bot. ph.— Sous ce nom, M. Moquin-Tandon propose de former une petite famille distincte aux dépens d'un petit nombre de genres généralement réunis aux Atriplicées. Elle en diffère, suivant lui, par des fleurs pédicellées, demi closes, colorées; par un calice double, vers le milieu duquel s'insèrent ordinairement les étamines à filets élargis insensiblement de haut en bas, à anthères sagittées, dont le pollen présente des granules cubiques; par la présence de stigmates bien manifestes et surtout par le port des plantes qui la composent. Ce port rappelle celui des Portulacées, mais les tiges sont volubiles. Dans les Basellacées, comme dans les Atriplicées, le calice persiste membraneux ou charnu, étendu ou non en aile, et autour d'un périsperme plus ou moins abondant tourne un embryon en anneau ou en spirale. Il a la première de ces deux formes avec un calice membraneux dans les Anrédérées, qui comprennent les deux genres *Anredera* et *Boussingaultia*; il a la seconde forme dans les Basellées, dont le calice est charnu, et que compose le seul genre *Basella*. (Ad. J.)

BASELLÉES. bot. ph. — *Voyez* basellacées et atriplicées. (Ad. J.)

* **BASENTIDEME**. *Basentidema* (βάσις, base ; ἐντίθημι, insérer). ins.— Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Notacanthes, tribu des Stratyomydes, établi par M. Macquart (*Diptères exotiques nouv. ou peu connus*, tom. I, 1re partie, pag. 197), aux dépens du genre *Stratyomys* de Geoffroy, pour y placer une seule espèce originaire du Brésil qu'il nomme *Basentidema syrphoides*. Cette espèce a d'assez grands rapports, dit-il, avec les *Hoplistes*; mais elle en diffère particulièrement par l'insertion basse des antennes, ce qu'exprime son nom générique ; par l'absence des pointes de l'écusson et par la longueur moins grande des pieds. Elle est figurée dans l'ouvrage précité (tab. 24, fig. 3). (D.)

BASEOPHYLLUM, DC. (βάσις, base ; φύλλον, feuille). bot. ph. — Subdivision du g. *Cassia*.

BAS-FONDS. géol. — Parties du sol submergé par la mer qui s'approchent le plus de la surface des eaux. Ce sont ordinairement les attérissements et les bancs de sable qui forment les Bas-fonds, mais quelquefois aussi ceux-ci sont composés de roches solides et régulièrement stratifiées. Dans ce dernier cas, les Bas-fonds donnent

lieu à ce qu'on appelle *écueils*, *récifs*.

Ordinairement les Bas-fonds sont le prolongement des plaines à pentes douces qui bordent les côtes ; lorsque les terres se terminent brusquement et par des falaises à pic au bord de la mer, les navigateurs savent bien que celles-ci sont profondes. Les dépôts qui se forment sur un bas-fond, les animaux et les végétaux qui y vivent, ne sont pas les mêmes que ceux des profondeurs, et il importe aux géologues de connaître ces différences, pour apprécier les circonstances diverses sous lesquelles se sont formés les dépôts sédimentaires qui composent aujourd'hui le sol émergé. *Voyez* FORMATION. (C. P.)

BASICÉRINE (*basis*, base ; *cerinus*, de couleur jaune). MIN. — Même chose que Fluate basique de cerium. *Voyez* FLUORURE. (DEL.)

BASIGYNDE. BOT. — Synonyme de Basigyne.

BASIGYNE. *Basigynium* (βάσις, base ; γυνή, pistil). BOT. PH. — Le professeur L.-C. Richard appelait ainsi le réceptacle de la fleur plus ou moins prolongé et portant un pistil conique. *Voyez* RÉCEPTACLE, FLEUR, PISTIL. (A. R.)

BASILÆA. BOT. — *Voyez* BASILÉE.

***BASILAIRE**. *Basalis*. INS. — Expression souvent employée en entomologie pour éviter les périphrases : ainsi l'on dit qu'une ligne, qu'une nervure, qu'une aréole, qu'une tache est basilaire, pour exprimer qu'elle tire son origine de la base de l'aile dont elle fait partie. On dit aussi : article basilaire, en parlant du premier article des antennes, etc. *Voyez* BASE. (D.)

BASILAIRE. *Basilaris*. BOT. PH. — Expression par laquelle on exprime qu'un organe naît de la base d'un autre organe. Ainsi le style est *basilaire* dans l'Alchemelle. (A. R.)

***BASILÉ**. BOT. — On appelle poils basilés ceux qui portent sur des éminences celluleuses, comme dans l'Ortie dioïque. (C. D'O.)

BASILÉE. *Basilæa* (βασίλεια, reine). BOT. PH. — Famille des Iridées. Le g. ainsi nommé par A.-L. de Jussieu (*Gen.*, p. 52) est le même que le g. *Eucomis* de Lhéritier, nom qui a prévalu dans la science. *Voyez* EUCOMIS. (A. R.)

BASILIC. *Basiliscus* (βασιλίσκος, petit roi). REPT. — Genre de Reptiles de la famille des Iguaniens, sous-famille des Iguaniens pleurodontes, ayant pour caractères essentiels : Une expansion cutanée de figure triangulaire, s'élevant verticalement au-dessus de l'occiput ; le bord externe des doigts postérieurs garni d'une frange dentelée et composée d'écailles ; une arête écailleuse, dentelée en scie, régnant depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité de la queue, et, chez les mâles de l'une des deux espèces, formant une crête élevée, soutenue par les apophyses épineuses des vertèbres ; sous le cou, un rudiment de fanon, suivi d'un pli transversal bien marqué ; des dents palatines, et pas de pores fémoraux. Le dessus du tronc est couvert d'écailles rhomboïdales, carénées, disposées par bandes transversales ; le ventre est garni, suivant les espèces, d'écailles lisses ou carénées. Les membres sont très allongés, surtout ceux de derrière ; les doigts grêles; la queue longue et comprimée.

BASILIC A CAPUCHON, *B. mitratus* D. Ce saurien est long d'environ 70 à 80 centimètres et a de 4 à 5 centimètres de diamètre. Sa queue, comprimée, a trois fois l'étendue de son corps. Sa tête, de forme pyramido-quadri-angulaire, porte sur l'occiput une expansion conique, en forme de capuchon arrondi à son sommet et un peu penché sur le cou. Cette crête, rudimentaire chez les jeunes sujets, ne se développe qu'avec l'âge; chez les individus mâles, les crêtes dorsale et caudale sont soutenues par les apophyses épineuses, et les écailles du ventre sont lisses. Cet animal est d'un brun fauve en dessus et blanchâtre en dessous. Sa gorge porte des bandes d'un brun plombé, et, de chaque côté de l'œil, règne une raie blanchâtre, lisérée de noir, qui va se perdre sur le dos. On remarque chez les jeunes Basilics et chez les femelles des accidents de coloration fort irréguliers.

Le Basilic à capuchon est originaire d'Amérique. Il se trouve à la Guiane, à la Martinique et au Mexique, ce qui lui a fait donner le nom de Basilic d'Amérique. Ses mœurs sont peu connues ; on sait seulement qu'il vit sur les arbres, et saute de branche en branche pour cueillir les graines, et peut-être aussi pour attraper les Insectes dont il fait sa nourriture.

Quoi qu'on ne sache à quelle espèce rapporter le célèbre Basilic des anciens, et que ce ne puisse être celui que nous venons de décrire, puisqu'il est originaire d'Amérique, Linné, frappé de sa ressemblance avec la description du Basilic des Grecs, lui a appliqué ce nom; mais il est aussi inoffensif que l'autre avait de puissance malfaisante. D'après les récits des auteurs de l'antiquité, reproduits par les écrivains du moyen âge, le Basilic, quoique de petite taille, causait par sa piqûre une mort instantanée, et si son contact était redoutable, son regard l'était encore plus; car l'homme dont la prunelle venait à rencontrer la sienne se sentait dévoré d'un feu soudain, et périssait au milieu des tourments; en revanche, s'il apercevait le Basilic le premier, il n'avait plus rien à craindre. Le Basilic exerçait sur lui-même une influence mortelle, et les chasseurs se servaient d'un miroir pour le prendre; car dès que l'animal avait fixé son image, il devenait victime de sa puissance fatale. Aux époques de crédulité, les charlatans vendaient aux curieux ignorants de petites Raies façonnées en forme de Basilics. La tradition a transmis jusqu'à nos jours le souvenir de cet animal fabuleux; le vulgaire pense encore que les œufs hardés, à enveloppe membraneuse et sans vitellus, sont pondus par un vieux Coq, et donnent naissance à un Basilic.

Le Basilic a bandes, *B. vittatus* Wieg., ne diffère du précédent que par le moindre développement de la crête rachidienne; par ses écailles ventrales qui sont carénées, au lieu d'être lisses, et par des bandes noires, au nombre de six ou sept, régnant en travers du dos. Le B. à bandes est originaire du Mexique. C'est le même que le saurien inscrit par Wagler (*Système de classific. des Amphibies*) sous le double nom de *Basiliscus* et d'*Ædicoryphus*. (C. d'O.)

BASILIC. *Ocymum* (βασιλικός, royal; à cause de son odeur). bot. ph. — Genre de la famille des Labiées, ayant pour caractères: Calice à deux lèvres: la supérieure large et entière; l'inférieure à 4 dents aiguës. Corolle renversée, ayant la lèvre supérieure à quatre lobes et l'inférieure plus longue et crénelée. Étamines 4, recourbées vers la partie inférieure de la fleur; les 2 plus courtes munies d'un petit appendice à leur base.— Plantes herbacées et aromatiques, originaires, pour la plupart, des parties chaudes de l'ancien continent, et comprenant une quarantaine d'esp. dont quelques-unes sont cultivées dans nos jardins. Tels sont: le Basilic commun, *Ocymum basilicum* L., plante annuelle, originaire des Indes. Sa tige est haute d'environ 0m33, carrée, rameuse et rougeâtre; ses feuilles sont pétiolées, cordiformes, légèrement ciliées, dentées sur leurs bords, et d'un vert foncé; fleurs blanches ou purpurines, en épis verticillés à l'extrémité de la tige. Cette espèce est cultivée fort communément à cause de son odeur aromatique, et sert dans les apprêts culinaires, aux mêmes usages que le Thym. On en connaît plusieurs variétés. Le Basilic petit, *O. minimum*, à feuilles vertes ou violettes, suivant la variété, et formant une touffe épaisse, haute d'à peine 0m20; le Basilic de Ceylan, *O. gratissimum*, ligneux, à odeur très forte et de serre chaude; le Basilic a grandes fleurs, *O. grandiflorum*, à fleurs rares, blanches, plus grandes que celles des autres et à odeur peu agréable. Les Basilics aiment la chaleur, et si l'on en veut jouir longtemps, il faut les tondre en boule au moment de la floraison.

On a aussi donné le nom de *Basilic sauvage* à plusieurs autres plantes de la famille des Labiées, tels que les Clinopodes, les Thyms, etc. (C. d'O.)

* **BASILINNA** (βασίλιννα, reine). ois. — Ce genre, établi par Boié, est synonyme de *Polytmus* de Brisson, et répond à la division des Émeraudes de Lesson, dans sa Monographie des Oiseaux-Mouches. (C. d'O.)

BASILISCUS. rept. — *Voy.* basilic.

* **BASILOSAURUS** (βασιλεύς, roi, royal; σαῦρος, lézard). paléont. — Nom donné par Richard Harlan à un animal fossile dont les restes ont été trouvés dans les terrains tertiaires de la Louisiane, parce que ce naturaliste croyait que cet animal était un reptile de l'ordre des Sauriens. M. Richard Owen, ayant trouvé que ce fossile appartenait à un mammifère de l'ordre des Cétacés herbivores, a dû en changer le nom, et il lui a donné celui de *Zeuglodon*. *Voyez* ce mot. (L. d.)

* **BASINERVÉ.** *Basinervis* (*basis*,

base; *nervus*, nerf, nervure). BOT. PH. — Cette expression s'emploie particulièrement pour exprimer une disposition spéciale des nervures ; ainsi, une feuille est basinervée, quand ses nervures principales partent toutes en divergeant de la base de la feuille, comme dans un grand nombre de plantes monocotylédonées. On dit, dans le même sens, que les feuilles sont digitinervées. (A. R.)

***BASIPRIONOTA** (βασίς, base; πριονωτὸς, en scie). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, établi par M. Chevrolat et adopté par M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.), qui y rapporte trois espèces, toutes des Indes-Orientales. Nous citerons comme type du genre la *Cassida 8-punctata* ou *Imatidium 8-punctatum* de Fabricius, qui se trouve à Siam. Les caractères de ce g. sont : Tête découverte ; antennes longues, contiguës à la base, de 11 articles ; 3-11 filiformes ; dernier un peu acuminé. Corselet profondément échancré en avant, bisinueux à la base et d'une manière flexueuse ; celle-ci est dentée, ainsi que les étuis, sur le dedans ; élytres ovalaires. M. Hope a fait depuis, avec ces Insectes (*Coleopterit. Man.*, p. 152), son genre *Prioptera*. (D. et C.)

* **BASIPTA** (étym. inconnue). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Chrysomélines, établi par M. Chevrolat et qui faisait autrefois partie des *Cassida*. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, a adopté ce genre. On n'en connaît encore qu'une seule espèce, originaire du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons nommée *B. glauca*, en raison de sa couleur générale qui est d'un vert pâle, tirant sur le jaunâtre; les côtes du corselet en dessus offrent une espèce de villosité blanchâtre; les élytres ont la suture un peu plus obscure et de gros points irréguliers qui, observés à la transparence, font voir des cercles vitreux, lesquels présentent une tache poreuse au centre. La longueur de cet insecte est de 8 millimètres et de la largeur de 6. (C.)

* **BASISOLUTÉ**. *Basisolutus* (*basis*, base ; *solutus*, détaché). BOT. PH. — Se dit des feuilles dont la base se prolonge en un petit appendice sans adhérence, comme dans le *Sedum reflexum*.

* **BASITOXE**. *Basitoxus* (βάσις, base ; τόξον, arc). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Longicornes, établi par M. Audinet-Serville, qui le range dans la tribu des Prioniens (Nouv. classif. des Longicornes, *Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. I, pag. 174). Ses caractères essentiels sont d'avoir les mandibules épaisses ; le premier article des antennes gros, conique et arqué ; l'angle sutural des élytres sans épine distincte. Il y rapporte deux très grandes espèces du Brésil, nommées par lui, l'une *B. armatus* de sa Collection, et l'autre *B. Maillei* de celle de M. Mail. (D.)

* **BASOLEIA** (étymologie inconnue). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Ozénides, Hope, établi par Westwood, et qui correspond au g. *Axinophorus* de Gray et à celui de *Catapiesis* de Brullé. *Voyez* ces mots. (D.)

* **BASSARIDE**. *Bassaris* (βασσαρίς, renard). MAM. — Un carnassier digitigrade, découvert au Mexique, et retrouvé depuis en Californie, est le type de ce genre, établi en 1834 par M. Lichtenstein (*Saeugthiere*, liv. IX), et depuis diversement classé par les auteurs. Il est considéré par M. Waterhouse (*Proceed. zool. society of London*, 1839) comme appartenant au groupe des *Ursus* de Linné ; par M. de Blainville, dans un mémoire présenté à l'Académie en 1837 (*voy.* les *Comptes-rendus hebdom. de l'Acad.*, octobre 1837), par moi-même dans mes cours, et par MM. Eydoux, Gervais et Souleyet (*Zoologie de la Bonite*, 1841), comme un *Viverra* ; enfin par M. de Blainville, dans un travail tout neuf (*Comptes-rendus*, février 1842), comme un *Mustela*. Les molaires sont au nombre de 6 à chaque mâchoire, savoir : en haut, 3 fausses molaires, 1 carnassière, et 2 tuberculeuses ; en bas, 4 fausses molaires, 1 carnassière et 1 tuberculeuse. Ce sont les nombres qu'on trouve le plus ordinairement chez les Viverriens ; et les formes de ces diverses dents se rapprochent aussi beaucoup de celles qu'on connaît chez la plupart de ces derniers. Les doigts sont au nombre de 5 partout, et à ongles fortement arqués, comme chez plusieurs Viverriens et chez la plupart

des Mustéliens ; et c'est de ceux-ci que la Bassaride se rapproche par ses formes générales, le corps étant allongé et porté sur des membres courts : caractères qui toutefois se retrouvent aussi chez les Viverriens dans plusieurs genres, notamment dans ceux que nous avons nommés Galidie et *Galidictis*.

Les détails suivants, empruntés au travail déjà cité de MM. Eydoux, Gervais et Souleyet, achèvent de montrer dans la Bassaride un genre appartenant aux Viverriens, voisin en particulier sous quelques rapports des Genettes, sous d'autres des Galidies, mais faisant le passage aux Mustéliens. La langue est douce. Il n'existe point de poche odorifère ; mais il existe à l'extrémité de l'intestin une petite plaque crypteuse, à la surface de laquelle débouchent les deux conduits des glandes anales. Enfin le pénis est soutenu par un os considérable : caractère qui, ordinairement, existe chez les Mustéliens et manque chez les Viverriens.

L'unique espèce de ce genre a reçu l'épithète spécifique de RUSÉE, *astuta*. Son pelage est d'un gris fauve, dont la nuance uniforme est relevée par la coloration remarquable de la queue. Celle-ci a huit anneaux noirâtres incomplets en dessous.

Avant la découverte de la Bassaride, la famille des Viverriens ne comptait aucun représentant en Amérique. Ce genre, quoiqu'imparfaitement connu, offre donc, dès à présent, un assez grand intérêt, sous deux points de vue, savoir : comme établissant un lien intime entre les Mustéliens et les Viverriens, et comme modifiant les idées généralement admises sur la distribution géographique de ceux-ci, les seuls qui, parmi tous les grands groupes de Carnassiers, fussent encore regardés comme appartenant à un continent, à l'exclusion de l'autre. (I. G.-S.-H.)

BASSETS. MAM. — Race de Chiens à jambes basses, droites et quelquefois torses. *Voyez* CHIEN.

BASSETS. BOT. CR. — On a donné ce nom à quelques Champignons à pédicule court et particulièrement à des Agarics.

* **BASSIA** (détroit de Bass). TUNIC. — Genre cité par M. de Blainville (*Actinologie*, p. 135) comme ayant été proposé par MM. Quoy et Gaimard, pour leur *Bassia quadrilatera*, espèce de Diphye du détroit de Bass. Il rapporte ce genre à celui des Abyles.

Dans la partie zoologique de leur relation (*Voyage de l'Astrolabe*, IV, p. 9, pl. 4, f. 18-20), MM. Quoy et Gaimard renoncent à la distinction du g. *Bassia*, et donnent à l'animal sur lequel il reposait le nom de *Diphyes bassensis*. (P. G.)

BASSIA, L. BOT. PH. — Genre de la famille des Sapotées, offrant pour caract. : Calice à 4 ou 6 segments bisériés. Corolle campanulée ou rotacée, divisée en 7 à 14 lobes bisériés. Gorge inappendiculée. Étamines en nombre double ou triple des lobes de la corolle. Ovaire 5-à 12-loculaire ; loges 1-ovulées. Style saillant ; stigmate pointu. Baie par avortement 1-ou pauci-loculaire, oligosperme, ou 1-sperme. Graines apérispermées, lisses, grosses, nucamentacées, à hile ventral. — Arbres lactescents. Feuilles éparses, coriaces. Pédoncules axillaires, ou latéraux, ou agrégés au sommet des ramules. Fleurs nutantes ou pendantes, jaunes. Ce g. est propre à l'Asie équatoriale ; on en connaît 8 espèces.

Le *B. longifolia* W. est fréquemment cultivé au Bengale (où on l'appelle *Illupi*) et dans beaucoup d'autres contrées de l'Inde, en raison de ses usages économiques. On exprime de ses graines une huile grasse, que les Hindous emploient très communément à l'éclairage, ainsi qu'à la préparation des aliments et du savon. Les fleurs qui tombent spontanément des arbres sont ramassées avec soin ; on les mange après les avoir fait torréfier. Le fruit, cueilli soit avant sa maturité, soit mûr, est mangé en bouillie. Le suc laiteux de l'écorce passe pour un bon remède contre les maladies de la peau. Enfin, le bois de cet arbre est aussi dur et aussi incorruptible que le fameux bois de *Tek*, mais plus difficile à travailler.

Le *Bassia latifolia*, qui croît dans les contrées montueuses du Bengale, ne le cède guère en utilité au *B. longifolia*. Son bois est dur, très tenace, propre au charronnage et à toutes sortes d'autres ouvrages. Les fleurs ont une saveur douce et vineuse ; on les mange sans autre préparation, et l'on en extrait une boisson alcoolique. Les graines fournissent aussi de l'huile.

Les graines du *Bassia butyracea* Roxb. contiennent une substance qui, à l'état frais,

est analogue au beurre, mais qui, avec le temps durcit peu à peu, et devient semblable au suif. Cette substance jouit d'une grande vogue dans la thérapeutique des Hindous, qui la regardent comme un spécifique contre les rhumatismes. La pulpe du fruit de cette espèce est mangeable, mais fade. Le bois, au témoignage de Roxburgh, est l'un des plus légers qu'on connaisse. Ce *Bassia* croît au Népaul, où on le désigne par les noms de *Fulwah* ou *Phulwara*. (Sp.)

BASSIN. ANAT. — On donne ce nom à la partie du squelette des Vertébrés qui sert de point d'attache aux os des membres postérieurs. On comprend, d'après cette définition, que ces rapports physiologiques doivent établir certaines relations de développement entre ces membres et le Bassin ; aussi trouvons-nous ce dernier existant constamment avec tous ses caractères chez les animaux plus ou moins marcheurs ; et le voyons-nous disparaître en quelque sorte pièce à pièce dans les animaux rampants et nageurs, à mesure que les membres postérieurs eux-mêmes perdent de leur importance.

Chez les Mammifères adultes, le Bassin semble formé de trois os solidement réunis par des ligaments ou des cartilages, de manière à former, à la partie postérieure de l'abdomen, une sorte de canal osseux plus ou moins largement ouvert inférieurement, si ce n'est dans un étroit espace où la ceinture est complète. C'est à lui que viennent aboutir les principaux muscles de l'épine, du bas-ventre et des cuisses ; et c'est lui qui, à raison de son peu de mobilité, semble jouer le rôle de point fixe sur lequel ces organes de mouvement prennent leur principal appui. Une partie des viscères du bas-ventre, entre autres la vessie, la matrice, et quelquefois les testicules, sont logés dans sa cavité.

Les trois os que nous avons indiqués comme composant le Bassin des adultes, sont le sacrum et les deux os innominés. Le premier résulte de la soudure d'un nombre variable de vertèbres dites *vertèbres sacrées*, et fait réellement partie de la colonne vertébrale. Les os innominés sont également formés chez les jeunes de trois os distincts : l'iléon, le pubis et l'ischion. Le premier forme la partie antérieure et supérieure du Bassin. En bas et en avant se trouve le pubis articulé d'un côté avec l'iléon et de l'autre formant, avec son symétrique sur la ligne médiane, la symphyse du pubis. En arrière de l'iléon se trouve l'ischion qui, après avoir donné la tubérosité et l'échancrure appelées *ischiatiques*, se porte en avant pour rejoindre le pubis. Les réunions de ces deux os laissent au milieu de l'os innominé un trou appelé ovalaire. Les trois os aboutissent à une cavité arrondie, dans laquelle s'engage la tête du fémur, et qui porte le nom de *cavité cotyloïde*. Telle est la composition la plus générale du Bassin des Mammifères ; mais M. Serres a découvert chez un certain nombre de Carnassiers, un quatrième os qui entre dans la formation de la cavité cotyloïde et qu'il a appelé, pour cette raison, *os cotyléal*. En outre, les Marsupiaux et les Monothrèmes présentent de chaque côté un os particulier, articulé en avant avec les pubis, et qui a reçu le nom d'*os marsupial*. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces détails.

Le Bassin de l'homme diffère de celui de tous les autres animaux, non point par sa composition essentielle, mais par sa forme générale. Chez lui et surtout chez la femme, le Bassin est assez court, tandis que les iléons, largement développés, offrent une large surface qui supporte le paquet des viscères abdominaux. Ces os sont légèrement concaves et le sacrum est fortement recourbé. Le bord supérieur du pubis se prolonge à la surface interne de l'iléon, de manière à y former une crête saillante, correspondante à l'angle sacro-vertébral. Ces deux saillies forment ce qu'on a appelé le *détroit antérieur* ou *supérieur* qui partage le Bassin en grand Bassin, ou Bassin supérieur, et en petit Bassin, ou Bassin inférieur. Ces épithètes, empruntées uniquement au langage de l'anatomie humaine, s'appliquent souvent mal chez les Mammifères. Ainsi, chez les Tatous et les Fourmiliers, c'est le petit Bassin qui est le plus considérable, tandis que le grand est presque réduit à rien.

De l'inclinaison des plans du Bassin vers la colonne vertébrale, de la position et de la direction de la cavité cotyloïde dépend en grande partie le mode de station. Chez l'homme, les plans des moitiés antérieures

regardent en bas, et la cavité cotyloïde est dirigée de côté, en bas et un peu en avant. Son échancrure correspond à l'axe de l'os de la cuisse dans la station droite, et voilà pourquoi cette dernière est naturelle à l'homme. Dans les Singes, qui se rapprochent le plus de l'homme, les plans dont nous parlons regarderaient en avant et en dehors dans cette situation. Il s'ensuit que la cavité cotyloïde elle-même change de position et que, pour que l'axe de l'os de la cuisse corresponde à son échancrure, il faut que cet os soit presque perpendiculaire au plan de l'épine dorsale et c'est en effet la position du fémur dans la station naturelle des quadrupèdes. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, les Singes ne font pas exception à cette loi. Les Orangs, les Gibbons ont le Bassin plus large que les autres Quadrumanes, et surtout les iléons plus développés; mais la direction des plans est presque parallèle à l'épine dorsale. Le Bassin est en outre plus allongé que chez l'homme et son diamètre transverse est moindre que son diamètre antéro-postérieur.

On rencontre, dans la classe des Mammifères, quelques exceptions remarquables à la disposition générale que nous venons d'indiquer; ainsi, dans la Roussette d'Edwards, le pubis et l'ischion ne se soudent pas mais se prolongent en arrière. Dans la Taupe, la Musaraigue, la Chrysochore, on ne trouve pas non plus de symphyse pubienne. Nous voyons déjà se montrer ici comme exception ce qui devient la règle dans une classe inférieure, ce qui ne s'observe que comme monstruosité chez des Mammifères plus élevés. En outre, la Taupe présente cette particularité unique, peut-être, que les os coxaux sont tellement serrés contre l'épine du dos que le détroit antérieur ne peut plus servir de passage aux viscères abdominaux et que ceux-ci se trouvent rejetés en dehors. Enfin, chez certaines Chauves-Souris, les ischions se soudent ensemble et avec l'extrémité du sacrum.

Le Bassin est une des parties du squelette auxquelles se rattachent quelques-unes des questions les plus intéressantes de la philosophie anatomique. Déjà Vicq-d'Azyr avait signalé en détail ses nombreuses analogies avec l'épaule. Il a été suivi dans cette voie par un grand nombre de naturalistes, qui sont loin d'être toujours d'accord dans leurs déterminations. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet (*voyez* ÉPAULE); mais la comparaison même des divers Bassins de Mammifères entre eux a soulevé déjà bien des discussions. Nous avons parlé du cotyléal comme n'ayant été signalé que dans un certain nombre d'animaux de cette classe. Quelques naturalistes y ont vu le représentant du marsupial; mais ces deux os existent simultanément dans quelques Marsupiaux, et entre autres dans un Phalanger de la Nouvelle-Hollande, où le cotyléal présente absolument la même disposition que dans le Lion et l'Hyène. On a aussi cherché à le regarder comme l'homologue de l'os de la verge; mais on le trouve bien développé chez des Carnassiers qui présentent également ce dernier, par exemple chez l'Ours. Lors même d'ailleurs que les faits ne seraient pas en opposition avec ces diverses déterminations, elles nous paraîtraient peu probables; car elles se trouveraient en opposition avec une des lois auxquelles la nature semble le plus fidèle, la loi des connexions (Geoffroy-Saint-Hilaire). Il nous paraîtrait difficile de reconnaître dans l'os marsupial placé vers l'extrémité interne du pubis, ou dans l'os de la verge qui n'a aucune relation avec le reste du Bassin, ce même os cotyléal qui dans l'Hyène, par exemple, se trouve placé au fond de la cavité cotyloïde, et en rapport direct avec les trois os élémentaires du grand os innominé.

Nous nous sommes occupé jusqu'à présent du Bassin considéré seulement chez les Mammifères, qui s'éloignent le moins de leur type. En arrivant aux Cétacés, nous rencontrons tout à coup de bien grandes différences. On ne trouve plus chez ceux-ci que quelques petits os flottants dans les chairs, os qui ont été considérés, tantôt comme appartenant au Bassin, tantôt comme les rudiments du squelette des membres postérieurs. Il est assez difficile de se décider à cet égard, avant de nouvelles recherches; car ces deux opinions peuvent également se fonder sur des analogies tirées de l'étude des Reptiles, ainsi que nous le verrons plus bas.

Dans les Oiseaux, le Bassin semble être

formé d'un seul os, résultant de l'union des vertèbres lombaires et sacrées avec les os propres du Bassin. Entre autres changements, on ne retrouve plus chez eux la symphyse des pubis; ces deux os, au lieu de se réunir en avant, se portent directement en arrière, sous la forme de stylets. Dans l'Autruche seule, les deux pubis se rejoignent sur la ligne médiane, et c'est un des caractères les plus saillants par lequel cet oiseau marcheur se rapproche des Mammifères. De plus, l'iléon se porte presque toujours en arrière et s'unit avec l'ischion, de manière à transformer en un trou l'échancrure ischiatique. Enfin la cavité cotyloïde est largement ouverte en dedans, disposition que l'Échidné offre déjà dans la classe des Mammifères. La classe des Reptiles renfermant des types si différents les uns des autres, on comprend que le squelette tout entier, et par suite la partie qui nous occupe, doivent offrir de grandes variations. Dans les Tortues, l'iléon, et par suite le Bassin tout entier, sont articulés avec la colonne vertébrale d'une manière mobile. On y retrouve d'ailleurs les trois os coxaux principaux, variant de forme et de proportion d'un genre à l'autre, mais s'éloignant généralement assez peu du type des Mammifères. Nous pourrions en dire autant à peu près des Batraciens et de la plupart des Sauriens.

On voit que nous intervertissons un peu ici l'ordre consacré dans les classifications. C'est qu'en effet l'organe qui nous occupe présente dans les derniers Sauriens et les premiers Serpents des faits d'une grande importance, et que nous allons exposer avec un peu plus de détails. Chez les uns et les autres, les membres postérieurs n'existent plus qu'à l'état rudimentaire, et leur squelette est par conséquent dans le même cas; mais chez les uns, la partie persistante semble appartenir au membre lui-même, pendant que le Bassin manque entièrement, tandis que le contraire semble se présenter chez les autres, c'est-à-dire qu'on trouve des rudiments de Bassin avec absence de membres. Ainsi, chez l'Orvet (*Anguis fragilis*), on trouve de chaque côté un os unique situé dans la rangée des côtes, mais s'en distinguant par sa forme et son volume. Cet osselet, articulé avec la colonne vertébrale, a été généralement regardé comme l'analogue des os du Bassin. On ne découvre pas d'ailleurs la moindre trace de membres. Les Ophisaures et les Chirotes présentent une disposition toute semblable. Au contraire, dans les *Typhlops*, on trouve sous la peau, de chaque côté de l'anus, deux os étroits, qui paraissent bien appartenir à un reste de squelette des membres postérieurs, et qui restent non seulement isolés, mais fort éloignés de la colonne vertébrale, celle-ci n'offrant d'ailleurs aucun indice de sacrum ou d'os coxal. Enfin M. Mayer a regardé l'ergot des Boas, des Pythons, etc., comme un véritable ongle, et a montré qu'il existait sous la peau une série de petits osselets, qu'il regarde comme ainsi rangés, en procédant de dehors en dedans : une phalange unguénale, un os du métatarse et un tibia portant deux apophyses, dont chacune représente un os tarsien. On voit d'après ce qui précède qu'il est encore difficile de savoir au juste quel est celui qui disparaît le premier du Bassin ou du membre auquel il sert de point d'appui; mais, en tout cas, nous trouvons ici la preuve de ce que nous disions en commençant, que sous le rapport de leur développement, ces deux parties semblent essentiellement subordonnées l'une à l'autre.

L'étude du squelette des Poissons confirme pleinement ce principe. En effet, on ne trouve aucune trace de Bassin chez les Apodes. Quand il existe, il présente le caractère remarquable de ne plus être en rapport direct avec la colonne vertébrale, ou du moins avec cette partie de l'épine qui correspond à la partie postérieure du corps. Il consiste d'ordinaire en deux os, dont l'un, placé à la face interne du coracoïdien, sert d'attache au second, qui se porte en arrière le long des côtés du corps, au milieu du grand muscle latéral. Ces rudiments de Bassin manquent d'ailleurs dans un très grand nombre de Poissons osseux, alors même qu'il existe encore des nageoires ventrales qui représentent les membres postérieurs; mais, dans les Squales et dans les Raies en particulier, nous voyons notre ceinture osseuse reparaître presque en entier et rappeler ce que nous avons trouvé chez les Reptiles. Ainsi, sous ce rapport comme sous tant d'autres, ces Poissons

cartilagineux, encore trop peu étudiés, se montrent bien supérieurs à ceux que les ichthyologistes ont placés en tête de la classe à laquelle ils appartiennent.

(A. de Quatrefages.)

BASSIN. géol. — Dépression à la surface du sol vers le centre de laquelle coulent et convergent les eaux qui tombent dans un certain rayon. — La forme et l'étendue des Bassins sont très variables; un même Bassin peut se sous-diviser en Bassins secondaires, qui eux-mêmes comprennent de plus petits Bassins; c'est dans ce sens qu'on dit : le Bassin général des mers ou l'Océan; le Bassin de l'Atlantique; le Bassin de la Méditerranée, de la Mer Noire; le Bassin des fleuves, celui des lacs, etc. Par cette expression, on ne doit pas seulement entendre la partie du sol sur laquelle se réunissent les eaux, et qui en est couverte, mais toutes les pentes exondées qui convergent vers le fonds commun. De cette manière, toute la surface de la terre est divisée en Bassins séparés par des lignes étroites, qui sont celles du partage des eaux. Ces lignes ne se voient pas seulement dans les montagnes, comme les Alpes, les Pyrénées, mais aussi dans les plaines basses, comme celles du centre de la Russie, où la pente qui conduit les eaux vers les mers du Nord se réunit d'une manière à peine sensible à celle qui descend vers la Mer Noire.

Il s'en faut de beaucoup que le fond des Bassins soit au même niveau. On trouve dans les Andes, dans les Alpes et les Pyrénées, des dépressions du sol à plusieurs mille mètres d'élévation, et souvent en étage au dessous les uns des autres; les grands lacs de l'Amérique du Nord fournissent un bel exemple de Bassins disposés ainsi en gradins.

Beaucoup de parties du sol, qui sont aujourd'hui à sec, ont été des Bassins circonscrits et remplis d'eau; le lit de presque tous les grands fleuves (le Rhin, le Danube) se partagent en Bassins partiels, qui ne communiquent entre eux que par des passages étroits à travers lesquels le fleuve actuel s'écoule; on voit, même à la surface du sol, de vastes étendues de pays aujourd'hui habités, et qui sont à un niveau inférieur à celui des mers (bords de la Caspienne, Astrakan).

La disposition, la forme, le nombre des Bassins qui partagent la surface du sol n'ont rien de fixe, et les mouvements, les dislocations que celui-ci a éprouvés, et qui peuvent chaque jour avoir lieu, ont changé plusieurs fois les rapports des parties basses et des parties élevées, et modifié les plans de pente. *Voyez* sol, dislocations.

Il faut distinguer les Bassins *hydrographiques*, dont les géographes s'occupent spécialement, des Bassins *géologiques*. Ces derniers sont ceux dont les parties centrales les plus basses sont formées par les terrains les plus nouveaux et dont les bords sont composés par les terrains plus anciens, qui sortent successivement les uns de dessous les autres, en se relevant. Tels sont, par exemple, les Bassins de la Seine, de la Tamise, de la Dordogne, du Pô. Les lits de ces fleuves appartiennent en même temps à un Bassin hydrographique et géologique. Au contraire, certains fleuves, comme la Loire, la Meuse, la Moselle, le Rhin, ne coulent pas dans des Bassins géologiques. Les eaux dont la réunion compose ces derniers fleuves ne descendent pas toujours des terrains anciens vers les plus nouveaux; elles marchent souvent dans un sens inverse (la Loire, de Blois à Angers; la Meuse, de Verdun à Namur; la Moselle, de Metz à Coblentz); de sorte que la direction des cours d'eau n'est pas toujours pour le géologue un indice de la disposition des terrains; elle n'en est même pas un de la pente du sol qui, dans certains cas, est opposée à celle de l'écoulement des rivières (Moselle). Cela tient à ce que certains Bassins, qu'on peut appeler *naturels*, ont été successivement remplis par des sédiments qui n'ont fait que couvrir une partie des dépressions anciennes; tandis que d'autres sont le résultat de dislocations violentes, qui ont produit de larges crevasses et des effondrements vers lesquels les eaux se sont portées.

Il est très important d'établir cette distinction et de la reconnaître par l'étude géologique du sol, avant de faire des recherches de charbon de terre et d'eau jaillissante, par exemple. On reviendra sur ce sujet aux mots houille et puits artésien. (C. P.)

BASSINET. bot. ph. — *Voyez* bacinet.

BASSON. ois. — Nom vulgaire de la Foulque morelle ou macroule, *Fulica atra* Lath.

BASSORIA, Aubl. bot. ph. — Synonyme du g. *Solanum*. (Sp.)

BASSUS. ins. — Genre de la famille des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius et adopté par Gravenhorst et tous les entomologistes. Les *Bassus* sont essentiellement caractérisés par un abdomen sessile et comprimé, avec le premier segment linéaire et aplati.

Plusieurs divisions ont été établies dans ce genre; mais la première, c'est-à-dire celle qui renferme les véritables *Bassus*, se distingue des autres par plusieurs caractères. Les ailes de ceux-ci ont la seconde cellule cubitale triangulaire, quelquefois un peu oblitérée; leurs antennes et leurs pattes sont grêles. Les espèces de ce genre sont assez nombreuses. Presque toutes celles connues sont européennes; le type est le *Bassus lætatorius* (*Ichneumon lætatorius* Fab.), commun dans presque toute l'Europe. (Bl.)

BASTARDIA, Kunth. bot. ph. — Genre ou sous-g. de la famille des Malvacées; il paraît ne différer des *Sida* qu'en ce que les coques de son fruit sont vésiculeuses. (Sp.)

BASTERA. bot. ph. — Synonyme de *Rohria*. *Voy.* ce mot.

BAT. annél. — *Voyez* clitellum.

BATA. bot. ph. — Un des noms vulgaires du Bananier.

BATARA, Azar. *Thamnophilus*, Vieill. (θάμνος, buisson; φίλος, qui aime) ois. — Genre de l'ordre des Passereaux de Cuvier, de sa famille des Pies-grièches et de celle des Collurions de Vieillot. Ce dernier auteur forma ce genre sur un groupe d'Oiseaux de l'Amérique méridionale, déjà décrits par Azara sous le nom de Bataras, il y joignit le nom grec latinisé de *Thamnophilus*. Celui de *Batara* ne leur avait été donné par l'auteur espagnol que parce que c'était celui même par lequel les habitants de Paraguay désignaient ces Oiseaux, et en particulier une de leurs espèces. Leurs caractères génériques sont: Bec fort, droit, tendu, arrondi en dessus, brusquement courbe et denté à son extrémité; mandibule inférieure, concave en dessous à sa base, puis bombée jusqu'à sa pointe qui est échancrée. Pieds forts; tarses et doigts assez allongés: l'externe réuni jusqu'à la première articulation, l'interne divisé; tous terminés par des ongles forts, larges et très arqués, comme chez les Oiseaux essentiellement percheurs. Ailes très courtes, arrondies, à rémiges fortement étagées jusqu'à la quatrième ou la cinquième; queue étagée, le plus souvent longue et large; plumes coccygiennes longues; le plus souvent du blanc à la base des plumes interscapulaires chez les mâles. Les deux sexes diffèrent tout à fait de teintes; les mâles, généralement, avec le dessus de la tête noir et plus ou moins variés de cette couleur et de blanc ou gris, les femelles presque toujours brunes ou rousses variées de roussâtre clair.

Vieillot, en décrivant les espèces de ce genre des plus naturels, quand on le restreint à celles d'Amérique, y réunit à tort quelques Pies-grièches buissonnières d'Afrique et de Madagascar, et un assez grand nombre de Fourmiliers d'Amérique. Il était bien excusable, sans doute, car ces Pies-grièches en sont réellement les représentants en Afrique, et quant aux Fourmiliers, les Bataras ont avec eux une telle analogie dans leurs mœurs isolées et buisonnières, même dans l'ensemble de leurs formes, par leurs espèces à bec grêle, qu'il est presque impossible d'établir une distinction entre celles-ci et celles à longue queue du genre Fourmilier Aussi, quoique Vieillot, Cuvier et la plupart des ornithologistes modernes aient placé les Bataras américains dans le groupe des Pies-grièches, tout en reconnaissant leurs grands rapports avec les Fourmiliers du Nouveau-Monde, ces rapports nous ont paru si intimes, puisque certaines espèces des deux genres finissent par se rapprocher au point d'avoir été confondues par la plupart des auteurs, qu'il nous a paru plus naturel de les grouper avec ces Fourmiliers qu'avec les Pies-grièches. Nous avons encore été fortifié dans cette opinion par ce que nous en a dit M. Alc. d'Orbigny, dans notre travail de collaboration avec lui sur les Oiseaux de son voyage en Amérique, où il a été à portée d'observer leurs mœurs. Ce sont, dit-il, des Buissonniers par excellence, qui ne se rencontrent qu'à l'est de la grande chaîne des

Andes, et dans tous les lieux couverts de fourrés épais, soit dans les haies autour des maisons, soit dans les champs abandonnés, au sein même des forêts ou dans ces petits bois peu élevés et chargés d'épines, nommés *chaparrales* par les Espagnols, et qui caractérisent certaines parties du centre de l'Amérique méridionale. Ils vont habituellement isolés ou par couples; et, les plus familiers, s'approchent des lieux habités en sautillant toujours sur les branches basses des buissons qu'ils parcourent en tous sens, pour y chercher des Insectes et leurs larves ou des Fourmis. Ils descendent très rarement à terre et seulement pour y saisir l'insecte qu'ils vont manger ensuite sur les branches basses des arbustes; ils paraissent sédentaires dans les contrées où ils naissent, quoique passant toujours d'un lieu à un autre. On est frappé, ajoute M. Alc. d'Orbigny, de qui nous empruntons ces détails de mœurs, au milieu des sites sauvages si communs en Amérique, et surtout au printemps, des chansons bruyantes des Bataras, de ces gammes sonores que les mâles font entendre, surtout au temps des amours. La femelle y répond par des accents moins prononcés, mais c'est en vain qu'on cherche ceux qui les produisent, ces Oiseaux étant presque toujours cachés en des fourrés si épais, que les rayons du soleil y pénètrent à peine. C'est aussi là qu'ils déposent, à quelques pieds au dessus de terre, leur nid, formé de bûchettes en dehors et quelquefois de crin en dedans. Leurs œufs ont beaucoup de rapports avec ceux de nos Pies-grièches; de même ils sont souvent blanchâtres, tachetés de rouge violet.

Nous pensons qu'on peut sectionner les Bataras, suivant la forme de leur queue et de leur bec, en trois groupes, dont le premier, infiniment plus nombreux, renfermera les espèces à queue longue et large, fortement étagée; à bec fort, comprimé, très crochu, bombé en dessous, et chez lesquelles les mâles sont toujours d'une couleur différente des femelles. Telles sont le Grand Batara Azar. (*Thamnophilus major* Vieil.), le Batara rayé (enl. 297-1), le Vanga ou Batara gris, et le Vanga ou Batara roux (*Tham. cinereus* et *rufus* Vieil., *Dict.* 35, p. 200), l'espèce géante de ce groupe, le même que le Vanga strié huppé (*Voy. de Freyc.*, pl. 18 et 19, ou *Thamnophilus vigorsii* Such, etc.).

Dans le second groupe, nous plaçons de petites espèces à pieds conformés, comme les précédents; à bec semblable, mais dont la queue est très courte, presque carrée ou légèrement arrondie, et chez lesquelles les mâles et les femelles diffèrent peu en couleur. Telles sont le Fourmilier tachet (*Myot. strictothorax*) et le Fourmilier gorgeret (*Myot. mentalis* Tem., *pl. col.* 179, fig. 1, 2, 3), le Fourmilier moucheté (*Myrmothera guttata* Vieil., Gal. pl. 155).

Notre troisième groupe renfermera tous ces petits Bataras à bec plus ou moins grêle, très peu crochu; à queue longue, moyenne ou courte, plutôt grêle que large, mais toujours très étagée et très souvent terminée par des taches blanches; à pattes faibles, mais toujours conformées comme chez les précédents. Ces espèces, dont Temminck et Lichtenstein ont fait des Fourmiliers a longue queue, et Swainson son genre *Formicivora*, nous paraissent, d'après la forme de leurs pattes percheuses et leur système de coloration, appartenir bien plutôt aux Bataras qu'aux vrais Fourmiliers; et tels sont, parmi les espèces à queue longue, le Batara a coiffe (*Tham. pileatus* d'Orb. et Lafr. *Synops.* pl. 12, *Myothera pileata* Lichtens., n° 479, le *Tham. affinis* d'Orb. et Lafr., *ibid*, pl. 12, n° 17, les *Myothera squamata*, *superciliaris* Licht., *ibid.*, n° 478 et 80), les Fourmiliers chatains et a ailes rousses (Tem., *pl. col.* 132), et parmi les espèces à queue courte, nous indiquerons le Fourmilier a flancs blancs (*Myothera axillaris* Vieil., *fuliginosa* Ill., Licht., n° 483) et le petit Gobe-mouche tacheté de Cayenne (Buff., enl. pl. 831, f. 2).

Ces espèces forment évidemment la transition des Bataras aux Fourmiliers, par les *Drymophila* de Swainson, chez lesquels les tarses et les doigts deviennent plus longs et plus grêles, les ongles plus minces, plus longs et moins courbés, caractères qui annoncent évidemment des Oiseaux beaucoup plus marcheurs.

Nous tenons de M. Natterer de Vienne, qui a passé plusieurs années au Brésil, une particularité de mœurs des Bataras assez curieuse. Lorsque les Fourmis d'Amérique, et surtout la Fourmi de visite, se mettent

en campagne, à l'approche de ces armées formidables et dévastatrices, tous les Insectes, à quelque ordre qu'ils appartiennent, saisis d'épouvante, prennent la fuite, soit en gagnant le sommet des plantes et des Graminées, soit en s'envolant sur les buissons environnants. On voit alors une seconde armée composée de diverses espèces de Bataras, accompagner la première en éclaireurs, voltigeant de buissons en buissons, en avant et sur ses flancs, et saisissant cette foule de malheureux Insectes, qui, pour se soustraire à un danger, se sont précipités au devant d'un autre plus fatal encore.

Notre genre BATARA (*Thamnophilus*) se compose donc des Bataras proprement dits, ou BATARAS A GRANDE QUEUE, et des BATARAS A COURTE QUEUE, et du sous-genre *Formicivora* de Swainson, ou BATARAS A BEC GRÊLE. *Voy.* DRYMOPHILE, MYIOTHÉRIDÉES et MYIOTHÉRINÉES. (LAFR.)

BATARD. ANNÉL. — Nom donné par les pêcheurs aux petits Vers rouges dont ils se servent comme d'appât, et qu'ils trouvent entre les rochers. (C. D'O.)

BATAUCAULON, DC. (βάτος, ronce; καυλός, tige). BOT. PH. — Section du g. *Mimosa*. (SP.)

BATEAU. MOLL. — On donne vulgairement ce nom à une grande et belle espèce de Patelle, *Patella compressa* de Lamarck. On donne également le nom de *Bateau ponté* aux grandes espèces de Crépidules. (DESH.)

BATELEUR. *Teratopius*, Less. (τερατοποιός, qui fait des prestiges). OIS. — Genre de l'ordre des Oiseaux de proie et de la famille des Aigles de Cuvier. Levaillant donna ce nom de Bateleur à l'espèce africaine, type du genre, parce qu'elle faisait, dans les airs, en volant, certaines évolutions ou cabrioles qui la lui firent comparer à un faiseur de tours ou Bateleur.

Ce genre, qui fait partie de notre famille des Falconidées et de notre sous-famille des Aquilinées, a pour caractères génériques : Bec droit à sa base, plus allongé que chez la plupart des Aquilinées, ne commençant à se courber que vers la moitié de sa longueur et d'une manière peu prononcée ; mandibule supérieure très élevée dans son milieu, du front à son bord inférieur ; ce bord à peu près rectiligne, à ouverture très fendue et très large. Face nue ; tout l'espace du lorum n'ayant que quelques petits poils à peine visibles ; narines ovalaires, verticales. Tarses robustes, très courts, largement réticulés, ainsi que les doigts, jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; le dernier tiers recouvert d'une rangée de trois ou quatre larges écailles. Queue rectiligne, extrêmement courte, tronquée, dépassée de beaucoup par les ailes pliées ; celles-ci de longueur médiocre, aiguës comme chez les Faucons, à rémiges primaires, décroissant brusquement comme chez les Hirondelles ; la quatrième étant de 4 centimètres plus courte que la seconde, qui est la plus longue ; la cinquième plus courte que la quatrième de 8 centimètres, et la sixième de 5 centimètres plus courte que la cinquième ; rémiges secondaires très développées en largeur et recouvrant en partie les primaires ; plumes des côtés de la tête très grandes, pouvant se redresser et s'étaler latéralement comme chez les Cacatois.

Nous croyons être le premier qui ayons remarqué ce double caractère d'ailes construites sur le type aigu et à décroissance si brusque des primaires, caractères vraiment anomaux dans la sous-famille des Aquilinées, et qui paraissent avoir échappé à M. Lesson en établissant le genre, puisqu'il ne les indique pas dans son Traité.

L'extrême brièveté de la queue de ce rapace est certainement une bizarrerie, une anomalie même, des plus singulières, dans l'ordre des Oiseaux de proie ; car ce membre faisant l'office de gouvernail chez l'oiseau dont les ailes font celui de rames lorsqu'il vole, il semblait devoir conserver ses justes proportions et toute son énergie chez l'oiseau de proie, qui, pour se procurer sa nourriture, a besoin d'un vol plus rapide, ou au moins plus facile que les autres.

La seule espèce du genre que Levaillant nous a fait connaître le premier est le BATELEUR (Levail., *Afriq.*, pl. 7 et 8 et p. 20, *Falco ecaudatus* Sh.), le BATELEUR A COURTE QUEUE (*Teratopius ecaudatus* Less., *Tr.*, p. 47, *Helotarsus typus* Sm.). Il est au moins de la taille de l'Aigle Jean-Leblanc, mais beaucoup plus court ; car l'individu mâle adulte que nous possédons a de largeur, vu de face et d'un pli de

l'aile à l'autre, près de 22 centimètres, et n'a de longueur, du bec à l'extrémité de la queue, que 51 centimètres, et à l'extrémité des ailes 62 centimètres. On voit que ces ailes ployées dépassent la queue de 11 centimètres. Celle-ci porte à peine 12 centimètres. Ses couvertures supérieures la recouvrent jusqu'à 3 centimètres de son extrémité, et les inférieures jusqu'à cette extrémité même. La tête, le cou, tout le dessous et les jambes, les ailes et les scapulaires, en forme de deux bandes longitudinales, sont d'un beau noir avec quelques reflets vert foncé; tout le dos et la queue d'un beau brun roux très vif. Toutes les couvertures petites et moyennes de l'aile d'un gris cendré, formant une large bande alaire, se détachant sur le noir des rémiges et des scapulaires; la cire, la large peau nue des lorum et les tarses d'un jaune ou rouge orangé.

C'est, comme on voit, un des Oiseaux de proie dont le plumage est le plus marquant, en même temps qu'il offre les formes les plus bizarres; car, à cette queue presque atrophiée, il joint les plumes latérales de la tête, susceptibles de s'ébouriffer, et qui lui donnent un peu la physionomie d'un rapace nocturne.

Ses allures et ses mœurs présentant aussi quelques singularités, nous extrayons de Levaillant les faits suivants.

Quand il vit, pour la première fois, voler le Bateleur, il crut que quelque accident l'avait privé de sa queue, d'autant plus qu'il remarqua dans son vol un mouvement très extraordinaire; mais il reconnut bientôt que la queue écourtée de cet oiseau était un caractère de l'espèce, et sa manière de voler un jeu dont il s'amusait, en provoquant sa femelle qui lui répondait de la même manière. Il plane, dit l'auteur, en tournoyant, et laisse échapper de temps en temps deux sons très rauques, l'un d'une octave plus haut que l'autre. Souvent il rabat tout à coup son vol jusqu'à une certaine distance de la terre, en battant l'air de ses ailes, de manière à faire croire qu'il s'en est cassé une et qu'il va tomber. Sa femelle ne manque jamais alors de répéter le même jeu. Ces coups d'aile s'entendent à une très grande distance, et leur bruit peut être comparé à celui d'une voile dont un des coins s'est détaché et que le vent agite avec violence.

Ces Oiseaux sont très communs près des bois de *Lagoa*, au cap de Bonne-Espérance, dans tout le pays d'Auteniquoy, et le long de la côte Natal jusqu'en Cafrerie. Ils se tiennent par couples isolés dans les montagnes. La femelle est d'un quart plus forte que le mâle, et, par conséquent, que l'individu de notre description, et ses couleurs ont en général un ton plus faible. Elle construit son nid sur les arbres, et ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont entièrement blancs.

Le Bateleur, dit encore Levaillant, se repaît comme les Vautours, de toute sorte de charogne; cependant il attaque souvent les jeunes Gazelles, les Agneaux ou les Moutons malades près des habitations, et les jeunes Autruches encore petites, lorsqu'elles se trouvent séparées de leurs père et mère.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur cet oiseau pour reconnaître qu'il n'a point les caractères des Aigles; ses serres sont moins fortement arquées, et son bec aussi, par conséquent, moins vigoureux. C'est encore une de ces espèces ambiguës qui tiennent autant du Vautour que de l'Aigle.

L'opinion de cet excellent observateur est d'autant plus fondée, qu'il ajoute plus loin qu'il a remarqué que ces Oiseaux emportaient, dans leurs jabots, la nourriture qu'ils dégorgeaient ensuite à leurs petits, habitude particulière aux Vautours.

C'est donc avec grande raison que M. Lesson a formé un genre particulier de cet oiseau, qui ne pouvait rester dans les Circaëtes où le plaçait Cuvier. C'est une de ces espèces à caractères mixtes et même bizarres dans les formes comme dans les mœurs, qu'on ne peut placer dans aucun groupe connu, et qui doivent être type d'un nouveau genre. Le docteur Smith, dans son expédition de l'Afrique australe, et pendant son séjour au cap de Bonne-Espérance, a formé de cet oiseau son genre *Helotarsus*, et l'a appelé *Helotarsus typus;* mais nous croyons la formation de celui de *Teratopius* antérieure. Celui de *Bateleur*, comme nom générique français, est certainement le premier. (Lafr.)

* **BATEMANNIE.** *Batemannia.* bot. ph. — Genre de la famille des Orchidées,

tribu des Vandées, établi par M. John Lindley (*Bot. reg.*, t. 1714) pour une plante originaire de l'Amérique tropicale, et dont les caractères sont les suivants : Les sépales sont étalés ; les inférieurs, opposés au labelle, sont égaux et onguiculés à leur base ; les deux intérieurs, plus larges, sont obliques et attachés sur les parties latérales du prolongement inférieur du gynostème ; le labelle, articulé avec la base du gynostème prolongé, est concave et trilobé. L'anthère, petite et biloculaire, contient deux masses polliniques, bilobées dans leur partie postérieure et appliquées sur un rétinacle triangulaire.

Les pseudobulbes sont ovoïdes et comme à quatre angles ; les feuilles obovales, oblongues, plissées ; les fleurs, longuement pédicellées et d'une teinte brune pourprée, sont accompagnées chacune d'une bractée concave, renflée et comme quadrilatère. Elles forment une grappe radicale. (A. R.)

BATHELIUM (βατή, percé ; θηλή, mamelle). BOT. CR. — (Lichens). Acharius avait d'abord créé ce genre (*Meth. Licht.*, p. 111) pour un lichen africain, qu'il a depuis reporté dans son g. *Trypethelium*. *Voyez* ce mot. (C. M.)

* **BATHIS**. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, établi par M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.) sans publication de caractères. Il y rapporte deux espèces, l'une du Brésil méridional, nommée par lui *B. cognata*, et l'autre de Buénos-Ayres, nommée par M. Buquet *B. bonariensis*. Ce genre faisait autrefois partie des *Colaspis*. (D. et C.)

***BATHSEBA** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, établi par M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.), qui n'en a pas publié les caractères. Ce g. ne renferme qu'une seule espèce, nommée par lui *B. transversalis*, et qui est du cap de Bonne-Espérance. Ce g. appartenait autrefois à celui de *Colaspis*. (D. et C.)

BATHYERGUS, Illig. MAM. — *Voyez* ORYCTÈRES.

* **BATHYRHYNCHUS**, Macn. (βαθύς, vaste ; ῥύγχος, bec). OIS. — Genre synonyme de celui de *Paradoxornis* de Gould. *Voyez* PARADOXORNIS. (LAFR.)

***BATIA** (nom d'une Naïade). INS. — M. Westwood (*Synops. of genera British ins.*, pag. 113) désigne ainsi, d'après Stephens, un g. de Lépidoptères nocturnes, de la famille des Tinéides, et auquel il donne pour type la *Tinea flavi frontella* de Fabricius. *Voyez* TEIGNE. (D.)

* **BATILLUS** (*batillus*, pelle). MOLL. — M. Schümacher, dans son *Essai d'une Classification des Testacés*, donne ce nom latin à un genre qu'il nomme *Pelleron* en français, et qui est inutilement créé pour quelques espèces du genre *Turbo* de Linné. (DESH.)

BATIS, L. (βάτος, ronce). BOT. PH. — Genre non classé dont les caractères sont : Fleurs dioïques. *Fleurs mâles* : Chatons compactes, à écailles 1-flores, arrondies, 1-flores, convexes à la base, concaves aux bords, quadrisériées. Périanthe spathacé, monophylle, comprimé. Étamines 4 ; filets subulés ; anthères oblongues, dithèques, incombantes. — *Fleurs femelles* : Chatons charnus, à écailles uniflores, acuminées, presque planes, distancées, quadrisériées. Ovaire subovoïde, pointu, adné au chaton. Stigmate grand, sessile, bilobé. Baies succulentes, 1-loculaires, agrégées en syncarpe, oblongues. Graines au nombre de 4 dans chaque baie, triangulaires. — Arbrisseau diffus. Rameaux opposés ; les jeunes sont tétragones. Feuilles opposées, charnues. Chatons axillaires, solitaires. Ce genre n'est fondé que sur une seule espèce, le *B. maritima* Sw., qui croît sur les plages de l'Amérique équatoriale. (SP.)

* **BATOCERA** (βάτος, buisson ; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, établi par M. Dejean dans la 3e édition de son Catalogue. On connaît plus d'une dizaine d'espèces qui rentrent dans ce genre, parmi lesquelles trois seulement ont été décrites : *Cerambyx armatus* Ol. ou *humeridens* Latr., *Lamia 8-maculata* et *L. rubus* Fabr., toutes originaires des Indes orientales ; cependant la dernière se rencontre aussi aux îles Bourbon, de France et de Madagascar. M. W. W. Saunders a fait insérer une notice sur les habitudes de cette espèce (*Trans. of the Ent. soc.*, vol. I, p. 60), et il dit à ce sujet : Ces Insectes se trouvent pendant les mois de mai et juin, dans le voisinage de Calcutta, sur le *Pipal* (*Ficus*

religiosa), dont ils mangent les bourgeons. Ils sont si fortement attachés aux branches de cet arbre, qu'on ne peut les en détacher que par une forte secousse. Leur vol a lieu en ligne droite, et leur grande taille les fait ressembler à de petits Oiseaux. Ce genre se distingue des autres Lamiaires, leurs congénères, par ses antennes de 12 articles, garnies en dessous d'un grand nombre de petites épines scabreuses ou crochues. Le corselet est fortement étranglé près des extrémités, et armé, sur le milieu latéral, d'une forte épine aiguë. Les élytres sont tronquées, chargées de tubercules à leur base; l'épaule est saillante et munie d'une épine; le sommet de la suture en offre aussi une petite. (D. et C.)

BATOLITE. *Batolites*. MOLL.—Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, a proposé ce genre pour une coquille fossile, qu'il regarde comme cloisonnée, à la manière des Orthocères. Ce genre, correspondant exactement à celui que Lamarck nomme *Hippurite*, a été reconnu comme un double emploi absolument inutile. Quelques auteurs l'ont cependant, à l'imitation de Montfort, conservé parmi les Céphalopodes décapodes; mais, depuis très longtemps, nous avons démontré que les Hippurites, et par conséquent les Batolites, sont des Coquilles bivalves, voisines des Sphérulites, et appartenant à la famille des Rudistes de Lamarck. *Voyez* HIPPURITE et RUDISTE. (DESH.)

BATON. BOT. — Les jardiniers donnent ce nom aux plantes dont les fleurs sont disposées en épi le long d'un axe redressé et rigide. C'est d'après ce principe qu'on a nommé: BATON DE JACOB, l'*Asphodelus luteus*; BATON DE SAINT JEAN, le *Polygonum orientale*; BATON D'OR, le *Cheiranthus cheiri*; BATON ROYAL, l'*Asphodelus albus*. (C. D'O.)

BATONNET. MOLL. — Nom vulgaire d'une jolie espèce de Cône, *Conus tendineus* des auteurs. *Voyez* CÔNE. (DESH.)

* **BATOSCELIS** (βάτος, buisson; σκέλις, cuisse ou jambe). INS.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. Dejean dans son dernier Catalogue, mais dont il n'a pas publié les caractères. D'après une note qui nous a été communiquée par M. Reiche, l'un de nos Coléoptéristes les plus instruits, ce genre se distingue de ses voisins par un corps cylindrique; par un corselet presque carré, très légèrement rétréci postérieurement; par des mandibules saillantes, très arquées, et enfin par des pattes courtes, robustes, dont les antérieures sont fortement échancrées intérieurement et armées extérieurement de 6 dents spiniformes; et les intermédiaires et les postérieures hérissées d'épines au côté externe, ce que l'auteur a voulu exprimer par le nom de *Batoscelis*.—Ce genre a pour type le *B. Reichei* Dej. C'est un insecte du Bengale qui a tout à fait l'aspect d'un *Clivina*; mais M. Reiche pense que M. Dejean a eu tort de lui donner pour congénères les *Agonoderus oblongus* et *discipennis* de son *Species*, qui n'ont que deux dents au côté interne des pattes antérieures, au lieu de six qui caractérisent le genre dont il est ici question. (D.)

***BATRACHIDEA** (βάτραχος, grenouille; ἰδέα, forme). INS.—M. Serville (*Ins. orthop., Suites à Buffon*) applique cette dénomination à une division du genre *Tetrix*, de la famille des Acridiens, comprenant les espèces dont les ailes sont fort courtes et rudimentaires, et dont l'extrémité du prothorax ne dépasse pas le bout de l'abdomen.

M. Serville rapporte à cette division les *Tetrix mucronata* (*Encycl. du Brésil*) et *bipunctata* (*Gryllus bipunctatus* Lin.), commune dans une grande partie de l'Europe. (BL.)

* **BATRACHION** (βατράχιον, petite grenouille). INS.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpalides, établi par M. Chevrolat et adopté par M. Dejean qui, dans son dernier Catalogue, en mentionne trois espèces propres au Mexique; la première nommée par lui *B. chalconotum* et les deux autres *B. rana*, et *B. rufipalpum* Ch. Ce genre est voisin des *Hypolithus*. Ses principaux caractères sont: Corps large, aplati. Palpes labiaux, à deuxième article arqué et renflé par l'extrémité; pénultième presque unique, très aminci par le bas; dernier oblong, mince. Yeux saillants, grands, arrondis, latéraux. Menton échancré semi-circulairement, armé d'une dent; deux larges fosset-

tes entre les yeux, et deux autres sur la base du corselet : celui-ci est presque droit en avant et en arrière, coupé cependant un peu obliquement près de l'angle postérieur, et élargi et arrondi sur le côté antérieur. Élytres courtes, sinueuses près de l'extrémité, à côtes peu élevées. Pattes à 4 articles dilatés ; 3 et 4 trianguliformes. Le premier article des tarses des pattes postérieures est très allongé et le suivant d'un tiers plus court. (C.)

BATRACHITE (βάτραχος, grenouille). MIN. — M. Breithaupt a désigné sous ce nom un minéral d'un gris verdâtre et d'un éclat gras qui, par son aspect, lui a paru avoir quelque ressemblance avec le frai de Grenouille, et qui vient du Mont-Rizoni, dans la partie méridionale du Tyrol. Il est en masses compactes, présentant quelques indices de clivages, qui mènent à un prisme rhombique de 115°. Sa dureté est celle de l'Apatite ; sa pesanteur spécifique est de 3,04. Ses composants essentiels paraissent être la Silice et la Magnésie. (DEL.)

BATRACHOIDE. *Batrachus*, Schn. (βάτραχος, grenouille). POISS. — Genre de Poissons ainsi nommé par Lacépède, parce que l'une des espèces qu'il réunissait à celle sur laquelle il a établi ce genre avait reçu de Müller l'épithète de *Raninus*. C'est le *Gadus raninus* de Muller, devenu le *Blennius raninus* de Linné, mais associé à tort par Lacépède au *Gadus tau* Lin. L'espèce a la tête large et grosse, ce qui fait ressembler ce poisson à un têtard de Grenouille. Bloch, dans son édition posthume de Schneider, eut la même idée, car il a nommé *Batrachus* le genre formé sur la même espèce. Le caractère de ce genre de la famille des Acanthoptérygiens, à pectorales pédiculées, consiste dans une tête large et plate ; une gueule amplement fendue, le plus souvent garnie de lambeaux cutanés ; une dorsale très petite, sortant à peine de la peau, suivie d'une seconde très longue et étendue jusqu'à la caudale ; des pectorales portées sur des bras courts et plats, situées en arrière des ventrales ; des jugulaires à trois rayons, dont le premier est très élargi par le bord de la peau. Les mâchoires, le palatin et le vomer portent des dents, et enfin le sous-opercule, armé de deux fortes épines, est aussi considérable que l'opercule. La membrane branchiostège a six rayons. On retrouve d'ailleurs, dans ce poisson, le caractère constant de tous ceux de cette famille qui est de manquer de sous-orbitaire. Lacépède, comme nous l'avons dit, et Bloch ont gâté le genre naturel qu'ils dénommaient en associant ensemble plusieurs espèces tout à fait éloignées les unes des autres. Aussi peut-on dire que, seulement depuis la Monographie publiée dans notre Ichthyologie, le genre a été régulièrement fondé sur des caractères naturels. Linné en connaissait deux espèces : l'une le *Gadus tau* ; l'autre le *Cottus grunniens*.

Cette dernière épithète a été donnée par Linné à l'espèce de Batavia, parce que les Hollandais de cette colonie ont appliqué à ce poisson le nom de *Knorrhan* (Coq bruyant ou grognant), qui est la dénomination du petit Coq de Bruyère (*Tetrao tetrix* Lin.), et qui a été aussi appliqué à des Poissons du genre des Trigles et autres voisins. Willugby a traduit par *Gallus grunniens* le nom hollandais qu'il prenait dans Nieuhoff, et c'est ainsi que l'épithète est restée à l'une des espèces. Ce genre est embarrassant à placer dans la méthode ichthyologique ; mais, en examinant par quel plus grand nombre de leurs caractères les Batrachoïdes ressemblent aux autres Poissons, on est conduit à les rapprocher des Bandroles. Il en existe dans les deux Océans. Les uns ont la peau nue, d'autres l'ont écailleuse. On trouve, sur deux rives de l'Amérique méridionale, des espèces à peau nue et sans barbillons, dont les dents sont longues et crochues, et qui pourraient bien être distinguées génériquement. Je ne l'ai pas fait, parce que tous les autres caractères rappellent suffisamment les Batrachoïdes. L'une d'elles est le Niqui de Marcgrave. (VAL.)

* **BATRACHORHINA** (βάτραχος, grenouille ; ῥίν, nez). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, établi par M. Dejean dans son 3e Catalogue, avec une espèce qu'il nomme *B. cylindrica*, et qui se trouve aux îles de France et de Bourbon. Ce genre a été placé par lui après les *Xylotribus* de Serville, et par conséquent dans la tribu des Lamiaires de cet auteur ; mais sa place véritable est à côté des *Tme-*

sistemus de Latreille, faisant partie de sa tribu des Cérambycins. Il en diffère, en ce que le corselet est convexe, presque en disque, qu'il s'avance anguleusement sur l'écusson, et que les étuis en sont plus étroits et arrondis chacun sur l'extrémité. Le présternum est large et arrondi; il ne dépasse guère l'origine des pattes antérieures et ne fait que les séparer entre elles. Le mésosternum offre une petite saillie arrondie, en avant de laquelle, en dessous, est une faible dépression pour recevoir une partie du présternum. (C.)

BATRACHOSPERME. *Batrachospermum* (βάτραχος, grenouille; σπέρμα, semence). BOT. CR. — (Phycées). Genre établi par Roth pour le *Conferva gelatinosa* de Linné, nom sous lequel plusieurs plantes étaient confondues. Depuis, ce g. a été subdivisé en plusieurs autres. Les caractères distinctifs de celui-ci peuvent être établis ainsi: Fronde entourée d'un mucus assez épais, formée de filaments le plus souvent rameux, pellucides, articulés, striés longitudinalement, chargés, au sommet de chaque article, de faisceaux verticillés de ramules articulés, moniliformes, colorés. Au milieu des ramules se trouvent des gemmes arrondies, considérées comme des organes fructifères. Les détails que renferme l'article BATRACHOSPERMÉES, qui suit immédiatement, sont destinés à compléter celui-ci.

Les esp. du g. Batrachosperme, au nombre de huit à dix, habitent les eaux douces, ou si quelques individus ont été trouvés sur les bords de la mer, c'est sur des points où des rivières viennent mêler leurs eaux à l'eau salée. Ces Algues aiment surtout les eaux vives et courantes; elles ont un port élégant. L'esp. la plus commune et la plus connue, le *B. moniliforme* R., est polymorphe. Elle est remarquable par sa consistance gélatineuse et les paquets globuleux de ses ramules, qui, se trouvant espacés assez également sur les filaments principaux, lui donnent quelque ressemblance avec le frai de Grenouille, ainsi que l'exprime l'étymologie du nom de ce genre. Cette algue, d'une couleur brunâtre plus ou moins foncée, adhère fortement au papier sur lequel on en prépare des échantillons pour l'herbier; et, dans cet état, si elle reste exposée à l'influence de la lumière, elle ne tarde pas à prendre une teinte d'un beau violet. Le *B. vagum* Ag. est quelquefois d'un vert bleuâtre. Le *B. tenuissimum* Bor. a des filaments déliés comme des cheveux, et dont les articles allongés sont à peine chargés de quelques ramules très courts. (Bréb.)

* **BATRACHOSPERMÉES** (βάτραχος, grenouille; σπέρμα, semence). BOT. CR. — (Phycées). Tribu renfermant un certain nombre de genres qui ont été, pour la plupart, établis aux dépens du g. *Batrachospermum* de Roth. Les caractères généraux de ce genre d'Algues sont: Une fronde filamenteuse ou globulaire, formée de filaments articulés, rameux, enveloppés d'un mucus gélatineux. Dans ces plantes, le filament principal, sorte de tronc primitif sur lequel sont implantés des faisceaux de ramules souvent verticillés, semble d'une autre nature que les filaments accessoires. Les loges de ceux-ci sont pourvues d'un endochrome abondant, coloré, tandis que les articulations du filament central qui a atteint tout son développement sont presque toujours diaphanes et à peine marquées de taches ou zones endochromiques. Les ramules articulés sont souvent terminés par des prolongements capillaires diaphanes, d'une grande ténuité, et qui paraissent inarticulés, lors même qu'ils sont examinés avec un microscope dont le pouvoir amplifiant est très puissant. On a regardé comme des fructifications des gemmes qui se trouvent au milieu des rameaux. Elles sont formées de corpuscules agrégés, entourés de ramules. Nous croyons qu'on doit les considérer comme des sortes de bourgeons; et, à ce titre, on peut leur reconnaître des facultés reproductrices.

Six genres doivent être rapportés à cette tribu: ce sont les g. *Dudresnaya*, Bonnem.; *Mesogloia*, Ag.; *Thorea*, Bor.; *Batrachospermum*, R.; *Draparnaldia*, Bor.; et *Chætophora*, Ag. Les deux premiers renferment des Algues marines; les autres ne représentent que des espèces d'eau douce. (Bréb.)

* **BATRACHOSPERMELLA** (βάτραχος, grenouille; σπέρμα, semence). BOT. CR. (Phycées). — Nom donné au g. *Batrachospermum* par Benj. Gaillon, qui voulait faire adopter une terminaison identique pour tous

les noms de certains groupes d'Algues. (Bréb.)

***BATRACHOSTOMUS**, G. (βάτραχος, grenouille ; στόμα, bouche). ois. — Genre formé par Gould de celui de *Podarge* de Cuvier, pour l'espèce décrite et figurée de Temminck dans ses *Planches coloriées*, sous le nom de *Podarge cornu*. (Lafr.)

***BATRACHOTETRIX** (βάτραχος, grenouille ; τέτριξ, sorte d'oiseau). ins. — Genre de la famille des Acridiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Burmeister (*Handb. der Ent.*) sur deux espèces exotiques : *B. bufo* et *B. granulata* Herb.; la première, du cap de Bonne-Espérance, figurée dans l'ouvrage de Stoll, pl. 8, *b*; l'autre, des Indes orientales, décrite et figurée dans les Archives de Herbst. Les *Batrachotetrix* se rapprochent des *Tetrix* et des *Ommexecha* ; mais ils s'en distinguent surtout par l'absence d'ailes dans les deux sexes. (Bl.)

BATRACHUS. poiss. — *Voyez* batrachoïde.

BATRACIENS (βάτραχος, grenouille). rept. — Les Batraciens forment le quatrième ordre de la classe des Reptiles, et diffèrent des trois ordres précédents par des caractères tellement distincts, qu'on peut les regarder comme formant un des groupes les mieux définis de la méthode naturelle. Ils ont pour caractères : Un tronc déprimé, trapu, arrondi ou allongé ; un sternum distinct et généralement très développé ; des côtes rudimentaires ou nulles ; des vertèbres dorsales en nombre variable, depuis dix seulement, comme chez les Anoures, jusqu'à quatre-vingt-dix, comme chez les Sirènes. Le corps terminé par une queue ou privé de ce membre. La peau nue, molle, sans aucune apparence d'écailles, excepté chez les Cécilies. La tête déprimée, à contour antérieur semi-circulaire, articulée avec l'atlas par deux condyles occipitaux. Le cou nul ou non distinct de la tête et du tronc. Les pattes nulles, incomplètes ou variables par leur nombre et leur proportion ; les doigts dépourvus d'ongles ou munis tout au plus de petits étuis cornés, et généralement très propres à recevoir les impressions tactiles. Les fonctions sensoriales obtuses. Chez les uns, l'œil se rapprochant de celui des Poissons et chez quelques espèces petit ou nul. Les paupières mobiles dans la plupart des cas ; conduit auditif externe. Un cœur à un seul ventricule et à une seule oreillette cloisonnée : le sang à globules volumineux et ellipsoïdes ; des poumons auxquels se joignent, dans le premier âge, des branchies analogues à celles des Poissons, supportées par des arceaux cartilagineux, résultant du prolongement de l'os hyoïde. En arrivant à l'état parfait, la plupart perdent leur appareil branchial, tandis que d'autres les conservent toute leur vie. La respiration pulmonaire s'opérant par un mécanisme semblable à la déglutition. Point d'organes copulateurs chez les mâles ; accouplement par simple contact, et se prolongeant pendant plusieurs jours. Des œufs à enveloppe membraneuse, pondus, le plus souvent, avant la fécondation et grossissant après la ponte. Des petits subissant divers degrés de transformations : d'abord dépourvus de membres et munis d'une queue, ils prennent, en grandissant, quatre pattes et perdent leur queue comme les Anoures, ou la conservent comme les Urodèles et les Péromèles. Presque tous vivent dans l'eau ou dans les lieux humides ; ils sont herbivores dans leur premier âge et deviennent carnivores, en passant à l'état parfait ; mais jamais il ne se nourrissent de débris d'animaux. Tels sont les caractères communs qui unissent les Batraciens ; car, sous tous les autres rapports, ils présentent des différences marquées dont nous avons indiqué quelques-unes seulement.

Leur histoire, longtemps mal connue, n'est sortie du chaos qu'à l'époque où Laurenti les étudia méthodiquement et les classa ; nous devons à M. Al. Brongniart la division des Reptiles en quatre ordres. C'est lui qui leur a assigné les noms adoptés maintenant par la plupart des naturalistes ; mais c'est M. Duméril qui, dès 1807, a posé les bases de leur distribution actuelle, par son savant Mémoire sur la *Division des Reptiles Batraciens*. Quoiqu'à cette époque il eût encore laissé les Cécilies parmi les Ophidiens, il avait déjà indiqué avec précision les caractères qui établissent des points de similitude entre ces Reptiles et les Batraciens. C'est d'après cette donnée que les erpétologistes, et Oppel le premier, ont fait de ce genre une famille de

l'ordre des Batraciens, ce que G. Cuvier n'avait pas encore fait dans sa seconde édition du *Règne animal*, publiée en 1829, parce qu'il ignorait que ces animaux subissent des métamorphoses; cependant, frappé de leur analogie avec les Reptiles, il les avait placés sous le nom de Serpents nus, à la fin de l'ordre des Ophidiens, comme établissant le passage aux Batraciens. Depuis, les travaux de J. Wagler, du prince Ch. Bonaparte et du professeur Müller de Bonn, ont confirmé l'arrangement dont la première idée est due aux naturalistes français. Dans la méthode adoptée aujourd'hui par MM. Duméril et Bibron, les Reptiles qui composent l'ordre des Batraciens sont partagés en trois sous-ordres, fondés sur des particularités de leur organisation externe, faciles à saisir; ce sont l'absence complète des membres et la privation ou l'existence de la queue.

Le premier sous-ordre est celui des Péromèles, Reptiles de structure anomale, et établissant, d'un côté, le passage des Ophidiens aux Batraciens et, de l'autre, aux Poissons. Leur corps est cylindrique et nu; leurs membres nuls; leurs yeux à peu près cachés sous la peau et manquant quelquefois. L'articulation des vertèbres a lieu comme dans les Poissons; elles sont creusées en avant et en arrière d'une cavité conique remplie d'un liquide gélatineux. Leur squelette présente, comme chez les Serpents, de longues rangées de côtes, mais trop courtes pour entourer le tronc. Dents maxillaires et palatines sur deux lignes et quelquefois recourbées en arrière, comme dans les Ophidiens. Les Péromèles forment une seule famille, celle des Céciloïdes, comprenant quatre genres.

Le second sous-ordre est celui des Anoures, qui perdent leur queue à une certaine époque de leur vie, et ont pour caractères: Corps court et ramassé; quatre membres; queue nulle après leur métamorphose. Pattes plus longues que le tronc dans les Grenouilles, et plus courtes dans les Crapauds. Doigts élargis en pelottes chez les Rainettes et munis d'étuis cornés chez les Dactylèthres. Les Anoures sont divisés en deux groupes: les *Phanéroglosses*, ou à langue distincte, composés des trois familles des Raniformes, des Hylœformes et des Bufoniformes, et les *Phrynaglosses*, ou à langue nulle, composée de la seule famille des Pipœformes, comprenant en tout quarante-six genres.

Le dernier sous-ordre est celui des Urodèles à métamorphose moins complète, à queue ronde ou comprimée et persistante, à côtes rudimentaires, à branchies caduques ou nulles. Pattes bien ou mal développées, et quelquefois, comme chez les Sirènes, deux pattes antérieures seulement. On en forme deux groupes: les *Atrétodères*, dont le cou n'a ni trous ni branchies, et qui sont composés de la famille unique des Salamandrides, et les *Trématodères*, dont le cou a des fentes ou trous distincts, et qui est formée des deux familles des Amphiumides et des Protéïdes.

(C. d'O.)

* **BATRACIENS FOSSILES.** paléont. — Des os séparés et même quelques squelettes à peu près complets de Batraciens se rencontrent dans les parties des terrains tertiaires formées par les eaux douces, et nous savons maintenant que, dès que les Reptiles ont existé sur la terre, il y a eu des animaux de cet ordre, ou du moins qui en possédaient les principaux caractères. C'est ce qui résulte de la découverte faite par M. Jæger, dans le Keuper de Wurtemberg, d'un reptile qui, par la composition et la forme générale de sa tête, aussi bien que par son double condyle occipital, doit être rangé parmi les Batraciens, et c'est probablement le Batracien le plus gigantesque; car sa tête présente un disque aplati, demi elliptique, qui n'a pas moins de soixante-douze centimètres de long sur cinquante-sept de large, et au milieu duquel sont percés deux grands orbites oblongs. La composition de cette tête se rapproche beaucoup de celle des Pélobates; mais elle offre ceci de particulier que l'intermaxillaire est percé, à son extrémité antérieure, de deux trous pour laisser passer et saillir au dehors, comme deux cornes, deux longues dents coniques du maxillaire inférieur. Ce fossile a reçu le nom de *Salamandroides Jægeri*. *Voyez* ce mot.

C'est parmi ces animaux qu'a dû être classée la célèbre pétrification des carrières schisteuses tertiaires d'Œningen, que Scheuchzer publia, en 1726, dans une

dissertation intitulée : l'Homme témoin du Déluge (*Homo diluvii testis*), et que Cuvier, grâce à la précision qu'il avait introduite dans la distinction des caractères ostéologiques, reconnut pour être le squelette d'une espèce de Salamandre, qu'il nomma, en considération de sa taille (un mètre et demi de longueur), *Salamandre gigantesque*. Ce fossile, étudié de nouveau par M. de Tschudi, a été placé par lui, dans sa Classification des Batraciens insérée dans le tome II des Mémoires de Neufchâtel, entre le *Megalo batrachus* (grande Salamandre de Java) et le *Menopoma*. Il le nomme *Andrias Scheuchzeri* (l'homme de Scheuchzer), en commémoration, sans doute, de la découverte et de l'erreur de ce savant.

Ces mêmes schistes d'Œningen ont fourni deux espèces de Crapauds, dont l'une a été rapprochée, par Cuvier, du Crapaud des joncs, et l'autre, publiée par M. Agassiz, sous le nom de *Bombinator Œningensis*. M. de Tschudi appelle la première *Palæophrynos Gesneri*, et la seconde, *Pelophilus Agassizii*. Enfin ce dernier auteur a créé les noms de *Palæobatrachus Goldfussii* pour la Grenouille publiée par M. Goldfuss, dans le XVe volume des Curieux de la Nature, sous ceux de *Rana diluviana*, et qui se trouve dans le lignite schisteux tertiaire des environs de Bonn, au lieu dit des Sept Montagnes. M. Goldfuss a également trouvé, dans ce même lignite, deux autres Batraciens urodèles, auxquels il a imposé les noms de *Salamandra ogygia* et de *Triton noachicus*.

Les terrains tertiaires du Brabant méridional ont offert à M. Charles Morren des ossements de Batraciens en assez grand nombre ; mais il n'en a déterminé ni les genres, ni les espèces.

Enfin, dans les terrains tertiaires du département du Gers, M. Lartet a découvert des Batraciens anoures et urodèles. Il pense avoir reconnu déjà dix à douze espèces des premiers et quatre à cinq des seconds. Il a même trouvé des vertèbres qui indiquent un nouveau genre, car elles présentent les formes générales de celles des Grenouilles, et cependant leurs corps s'articulent entre eux comme dans les Salamandres, c'est-à-dire par des surfaces convexes en avant et concaves en arrière, contrairement à ce qui se voit dans les Grenouilles.

Au dessus des terrains tertiaires, l'époque diluvienne ne présente guère d'ossements de Batraciens que dans des fentes de rochers et dans des cavernes. On conçoit, en effet, que les grands mouvements des eaux et des matériaux qu'elles entraînaient à cette époque ont dû anéantir les restes si fragiles de ces animaux, excepté dans quelques endroits à l'abri des grands courants. Au reste, l'ostéologie des Batraciens étant généralement assez négligée, et la recherche des dépouilles que ces animaux ont laissées demandant, pour la plupart du temps, une patience peu commune, il n'est pas étonnant qu'on n'en connaisse encore que très peu. Nous ne doutons pas que les géologistes qui se trouveront dans des circonstances favorables n'en découvrent beaucoup ; car plus on fouille cette mine paléontologique, ouverte avec tant de bonheur par Cuvier, plus on peut se convaincre de la justesse de l'idée que ce savant a émise, qu'à chaque époque géologique existait une population nombreuse en genres et en espèces, afin que la diversité des instincts pût maintenir par leur action un équilibre stable, non seulement dans le règne animal, mais aussi dans le règne végétal, c'est-à-dire entre tous les corps organisés.

(L. D.)

***BATRATHERUM** (βατήρ, qui monte ; ἀθήρ, épi). bot. ph. — Famille des Graminées, tribu des Andropogonées. Ce g., qui a pour type l'*Andropogon lanceolatus* de Roxburgh, espèce indienne, a été formé par le prof. Nees d'Esenbeck (*in Edimb. new philosoph. Journ.*, XVIII, p. 180). Ses épillets sont géminés à chaque dent du rachis ou axe commun ; l'un des épillets est sessile et fertile, l'autre est pédicellé et neutre. L'épillet fertile se compose de deux fleurs : l'une inférieure, neutre et unipaléacée ; l'autre hermaphrodite et fertile. La lépicène est formée de deux écailles égales et aiguës ou bidentées au sommet. Les paillettes de la glume sont un peu plus courtes que la lépicène : l'extérieure allongée, un peu bidentée à son sommet, donne naissance, à la partie inférieure de son dos, à une soie géniculée à son milieu et tordue ; la supérieure ou intérieure est petite, étroite

et lancéolée ; les deux paléoles sont larges et tronquées. (A. R.)

* **BATRISUS.** INS. —Genre de Coléoptères dimères, établi par M. Aubé dans la famille des Psélaphiens, division de ceux à tarses monodactyles (*Pselaphiorum Monographia*, pag. 45), et qu'il caractérise ainsi dans son *Synopsis :* Corps allongé et cylindrique ; antennes moniliformes, logées dans un enfoncement latéral de la tête ; corselet trapézoïde, ayant en dessus trois sillons longitudinaux.— M. Aubé rapporte à ce genre huit espèces, dont 5, suivant M. Lacordaire, se trouvent aux environs de Paris. Ce sont de très petits Insectes qui vivent pour la plupart en société avec les Fourmis, et dont quelques-uns habitent sous les écorces et dans le bois en décomposition. Nous citerons, comme type du genre, le *Batrisus formicarius* Aub., figuré dans sa *Monographie*, pl. 89, fig. 1, *a-d*. (D.)

BATSCHIA (Batsch, botaniste allemand). BOT. PH. — Ce nom a été appliqué par Gmelin à une section du genre *Lithospermum*. Vahl l'a employé comme synonyme du genre *Humboldtia ;* Thunberg, comme synonyme du genre *Trichoa;* et Mœnch, comme synonyme d'*Eupatorium azeraloides*. (Sp.)

BATTANTS. REPT.—On donne ce nom aux deux pièces mobiles qui, dans les Émydes à charnières, se trouvent en avant et en arrière du plastron, et permettent à ces animaux de s'enfermer dans leur test comme dans une boîte, en les rapprochant, après qu'ils ont retiré leur tête, leur queue et leurs pattes. (C. D'O.)

BATTANTS. MOLL.—Dans l'ancien langage conchyliologique, on nommait ainsi les valves de toutes les Coquilles bivalves; mais ce mot est tombé en désuétude. On se contente de nommer valve droite et valve gauche les deux parties d'une coquille bivalve. (DESH.)

BATTANTS. BOT.— *Voyez* VALVES.

BATTAREA (nom propre). BOT. CR. — Persoon (*Syn. Fung.*, p. 129, tab. 111, fig. 1) a dédié ce genre de Champignons à l'illustre Battarra, auteur de l'un des meilleurs ouvrages en cryptogamie (*Fungorum agri Ariminensis historia*). Woodward (*Act. angl.*, vol. LXXIV, p. 423, tab. 16) a fait le premier connaître l'espèce qui a servi de type. Ce genre appartient à la famille des Lycoperdacées, quoique, pour la forme générale, il ait des rapports avec les Phalloïdées. Il est caractérisé par une volve qui renferme, dans les deux feuillets dont elle se compose, une matière gélatineuse. Cette volve se rompt et il en sort un pédicule creux, presque ligneux, qui supporte un chapeau campaniforme, lisse en dessous, filamenteux et pulvérulent en dessus. La membrane interne de la volve recouvre toute cette partie comme le ferait un capuchon.—On connaît trois espèces de ce genre. 1° Le *B. phalloides* Pers., trouvé en Angleterre. Sa volve est enfoncée à une profondeur de 18 ou 20 centimètres en terre, ovale, blanche, formée de deux membranes qui renferment une matière mucilagineuse. Le pédicule est nu, cylindrique, d'une consistance presque ligneuse, fendillé et écailleux à la surface, et presque de la longueur d'un pied. Le chapeau est campanulé, courbé en bas, glabre en dessous et éloigné du pédicule. Sa face supérieure présente une couche assez épaisse de filaments et de spores rousses. Le feuillet interne de la volve, en se déchirant, y demeure adhérent et la recouvre comme le ferait une coiffe. 2° Le *B. Stevenii* F. (*Dendromyces Stevenii* Libosch., *Monog. wien.*, 1814, fig. 1, 2) croît dans les sables, sur les bords du Wolga. Il atteint jusqu'à 35 centimètres de hauteur; il présente un chapeau coriace, mince, celluleux en dessus et recouvert d'une très grande quantité de spores d'un jaune brun, diaphanes sous le microscope. 3° Le *B. Gaudichaudii* Mont. (*Ann. des sc. nat.*, t. II, p. 76, tab. 4, fig. 1) a été découvert en juin 1831, par M. Gaudichaud, près de Lima, au Pérou, sur les bords desséchés du Rimac. Des descriptions et des figures incomplètes des auteurs, dit M. Montagne, il résulte pourtant que notre *B. Gaudichaudii* diffère du *B. phalloides* Pers. par la présence d'un cordon dans la cavité du stipe et la non-confluence du stipe ; du *B. Stevenii* par un chapeau convexe hémisphérique, et de tous les deux par la couleur des sporidies qui sont d'un brun pourpre. Malgré les détails dans lesquels je suis entré, je regarde le genre *Battarea* comme peu connu. Tant qu'on n'aura pas l'occasion de l'analyser à

l'état frais, la description laissera toujours quelque chose à désirer. (Lév.)

BAUBIS. MAM. — Variété du Chien domestique, appelé aussi *Chien Normand*, dont le corps est épais et la tête courte, et qu'on emploie particulièrement à la chasse du Renard et du Sanglier.

BAUD. MAM. — Race de Chiens originaires de Barbarie et qu'on appelle aussi *Chiens cerfs* ou *Chiens muets*.

BAUDET. MAM. — Nom vulgaire de l'Ane.

BAUDINIA, Lesch. (Baudin, capitaine du navire que montait Riedlé). BOT. PH. — Synonyme du genre *Calothamnus*.

BAUDISSÉRITE. MIN.—Même chose que Baldissérite. (Del.)

BAUDRIER DE NEPTUNE. BOT. CR. — (Phycées). Nom vulgaire de la *Laminaria saccharina*, en raison de sa forme et de la longueur souvent considérable qu'elle atteint. *Voyez* LAMINAIRE. (C. M.)

BAUDROIE ou **BEAUDREUIL.** POISS. — Nom vulgaire d'un poisson très remarquable, que les pêcheurs de Marseille ont, dit-on, composé de cette sorte de bourse attachée à la ceinture, et qu'on appelait autrefois *Baudrier*, de *Balteus* et de βαλάντιον. Ce mot a été employé ensuite comme dénomination générique des espèces qui viennent se grouper près de celui-ci. Aussi commune dans la Méditerranée que dans l'Océan d'Europe, et s'avançant assez haut vers le nord, au moins jusqu'au 60e degré, la Baudroie est un poisson célèbre par sa taille, qui va jusqu'à 1 mètre 70 centimètres; par sa forme bizarre et laide; par ses instincts ou les ruses qu'on lui attribue; par sa conformation, et surtout aussi par les exagérations ajoutées à ce qu'il y a de vrai et de naturel dans les traits que nous allons signaler.

La Baudroie a la tête énorme, déprimée, et comme circulaire. En arrière, le disque se prolonge en une queue conique, soutenant une petite nageoire. Une dorsale basse et courte est sur le tronçon de cette queue; et, sur la tête, sont trois ou quatre longs filets, terminés par un lambeau charnu que M. Cuvier a reconnu pour être les rayons d'une première dorsale très allongés et avancés jusque sur le vertex, entre les yeux. Leur articulation est faite au moyen d'un anneau entré dans un autre, attaché à l'inter-épineux qui doit le soutenir. Ce mode de jonction donne à ces rayons une mobilité très grande, due aux muscles dont ils sont pourvus. Une gueule énorme s'ouvre à la partie antérieure de la tête; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure; les dents sont longues et en herse, et les palatins ainsi que le vomer en sont hérissés. La largeur prodigieuse de la tête tient au grand développement de la membrane branchiostège, soutenue par de longs rayons au nombre de six, et qui, au lieu d'être fendue sur les côtés des ouïes, se prolonge pour se contourner et embrasser la base de la nageoire pectorale, qui paraît ainsi sortir par la fente de l'ouïe, et être soutenue sur une espèce de pédicule ou de petit bras. Le pourtour du disque de la tête est garni de lambeaux cutanés, plus ou moins frangés ou découpés, et ils s'étendent aussi de chaque côté de la queue. Ces énormes sacs contiennent les branchies qui, par une exception unique dans le groupe des Acanthoptérygiens, n'ont que trois feuillets seulement de chaque côté. Tous les autres Poissons en ont quatre. Un autre caractère, commun à tous ceux de sa famille, consiste dans l'absence du sous-orbitaire. Les pectorales sont portées sur deux os du carpe assez allongés, et qu'on a cru à tort être le radial et le cubital de l'avant-bras. Ces deux derniers os sont employés à former, comme à l'ordinaire, la ceinture osseuse de l'épaule, et à donner insertion aux os pelviens, auxquels sont attachées deux petites ventrales jugulaires. Parmi les organes des sens, celui de l'odorat mérite d'être mentionné, à cause de la singulière disposition de la narine. Il faut rappeler que, chez les Poissons, il y a deux ouvertures à chaque narine: une antérieure, et l'autre située au-delà. Tantôt elles se touchent, tantôt elles sont éloignées, il y a même beaucoup de variations à ce sujet. Chez la Baudroie, les deux ouvertures sont pratiquées à l'extrémité d'un tentacule charnu, long d'un centimètre au moins, et traversé par le nerf olfactif qui s'ouvre sur les lamelles de la membrane pituitaire, logées dans le tube. Il paraît que cette disposition a pour objet de favoriser la perception des odeurs, l'animal dressant ses

tentacules et les portant vers les corps qui envoient des émanations odorantes. Je crois aussi que, vivant dans le sable et souvent recouvert de limon, il trouve dans cette conformation un moyen de tenir les narines au dessus de la surface vaseuse, et de garantir ainsi sa membrane pituitaire des excitations fâcheuses que lui pourrait causer l'introduction de corps étrangers, et de lui laisser constamment le libre usage de cet organe.

L'habitude de ce poisson est de vivre sur le sable ou enfoncé dans la vase, et de faire flotter au dessus les filets longs et très mobiles de sa tête. Les lambeaux qui les terminent semblent des appâts, attirant autour d'eux les petits Poissons que la Baudroie engloutit facilement dans son énorme gueule. Je crois que c'est à cela qu'il faut réduire ce qu'il y a de vrai dans les pêches des Baudroies. La force de ces Poissons est très grande, et Rondelet rapporte qu'ils peuvent vivre longtemps hors de l'eau. Cet habile ichthyologue affirme qu'une d'elles, abandonnée pendant deux jours parmi les herbes du rivage, saisit à la patte un jeune Renard, et qu'elle le retint pendant longtemps, ce qui prouve la force de ses mâchoires et des dents recourbées qui y sont implantées. Artédi a fait avec raison un genre de la Baudroie, en se servant des données que lui fournissaient Belon, Salviani, Rondelet; mais il a méconnu ses caractères naturels. Il commence par nier l'existence de la membrane branchiostège chez ce poisson; c'est, au contraire, celui qui l'a de tous la plus développée; cependant il le place dans son ordre des Branchiostèges, avec plus de raison que ceux qui en font un poisson cartilagineux, et plus judicieusement surtout que Linné qui le plaçait comme un reptile avec les autres cartilagineux, dans ses *Amphibia nantia*. Ce genre reçut d'Artédi, à cause de l'espèce de crête ou de panache formée par les grands rayons antérieurs, le nom de *Lophius*. Deux autres espèces y furent d'abord réunies; puis Gmelin et Lacépède en ajoutèrent plusieurs autres, mais qui n'avaient tout au plus que des caractères de famille et du même genre que la Baudroie. M. Cuvier, en établissant la famille des Acanthoptérygiens à pectorales pédiculées, a fait une entière réforme et a réduit les caractères du genre Baudroie aux suivants :

Acanthoptérygien à tête grande, grosse, large, déprimée, épineuse; à gueule très fendue, armée de dents coniques sur les mâchoires, les palatins et le vomer; point de sous-orbitaire. Six rayons à la membrane branchiostège recouvrant trois arceaux branchiaux seulement. Deux dorsales, l'antérieure avancée sur la tête et formée de rayons libres, longs et grêles.

Plusieurs auteurs admettent une seconde espèce de Baudroie dans la Méditerranée. Il y en a deux autres dans l'Atlantique et une dernière dans les mers du Japon.

(Val.)

BAUDRUCHE. mam. — *Voyez* intestins.

BAUERA, Salisb. (Baüer, frères, botanistes et dessinateurs allemands). bot. ph. —Genre type de la famille des Bauéracées. Les caractères essentiels en sont : Calice 6-8-parti. Étamines à filets filiformes. Anthères ovales. Capsule didyme, biloculaire, polysperme. Graines oblongues, tuberculeuses. — Arbrisseaux. Feuilles opposées, sessiles, trifoliolées, non stipulées. Fleurs axillaires ou terminales, pourpres. Ce genre est propre à la Nouvelle-Hollande : on en connaît 5 espèces. (Sp.)

***BAUÉRACÉES.** bot. ph.—M. Lindley sépare le genre *Bauera* des Cunoniacées ou Saxifragées (*voyez* ce mot), auxquelles on le rapportait, pour en faire le type et jusqu'ici l'unique genre d'une famille qui se distinguerait des précédentes par ses étamines indéfinies, dont les anthères s'ouvrent au sommet par deux pores, ainsi que par son port particulier. Il est inutile de s'étendre sur ses autres caractères, puisque ce seraient ceux du genre *Bauera*. (Ad. J.)

BAUHINIA, Plum. (Bauhin, frères, botanistes du XVI[e] siècle). bot. ph.—Genre de la famille des Légumineuses (sous-ordre des Césalpiniées). M. De Candolle (*Prodr.*, II, p. 512) lui assigne les caractères suivants : Calice spathacé ou irrégulièrement 5-fide, membranacé. Pétales 5, plus ou moins inégaux : le supérieur souvent défléchi. Étamines 10 ; soit 9 stériles, monadelphes, et une seule fertile, libre; soit toutes monadelphes par la base, et tantôt toutes fertiles, tantôt 5 ou 3 seulement

fertiles. Légume 1-loculaire, polysperme, 2-valve. Graines ovales, comprimées. Embryon rectiligne; radicule ovoïde; cotylédons plans. — Arbrisseaux dressés ou volubiles. Feuilles plus ou moins profondément bilobées, ou indivisées. Fleurs en grappes latérales ou terminales. M. De Candolle énumère 56 espèces de ce genre; toutes habitent la zone équatoriale. (Sp.)

*BAUMANNIA, DC. (*Hort. Gen. non not.* VI). (Baumann, nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, synonyme de *Cassandra*.

*BAUMANNIA, Sp. BOT. PH.—Synonyme du genre *Anogra*, du même auteur.

BAUME. *Balsamum*. BOT. PH. — Les Baumes sont des résines qui découlent de certains arbres, et dont quelques-uns passent à l'état solide par la dessiccation, tandis que d'autres, associés à une certaine quantité d'huile volatile, restent mous ou même fluides. Ils contiennent tous, ce qui les distingue des résines, de l'acide benzoïque, qu'on peut isoler, en les traitant à chaud, avec une dissolution de carbonate de soude, qu'on sature ensuite d'acide sulfurique, ou même par la simple sublimation. Ces Baumes sont, comme les résines, insolubles dans l'eau et très solubles au contraire dans l'alcool, l'éther, les huiles volatiles et même les huiles fixes; ils sont très inflammables et répandent, en brûlant, une odeur aromatique. Les acides chlorhydrique, acétique et sulfurique les dissolvent sans les décomposer, tandis que l'acide azotique les attaque avec violence; ils s'unissent aux bases sans se saponifier.

Les Baumes sont employés en médecine comme stimulants, ou bien encore comme parfums, comme cosmétiques, ou pour aromatiser certains mets.

Nous ne connaissons pas la composition élémentaire des Baumes, à cause de la variabilité des caractères généraux qu'ils présentent et qui diffèrent suivant les individus et les circonstances de l'extraction.

Les Baumes connus sont :

Le BAUME DU PÉROU, extrait des arbres du Mexique et de la Colombie, *Myroxylum peruiferum* et *M. pubescens;* il est connu sous les noms de B. BRUN, B. EN COQUE, B. D'INCISION, B. SEC.

Le BAUME DE TOLU, produit par le *Toluifera Balsamum, Myroxilum toluifera*, arbre de l'Amérique méridionale, croissant surtout dans la province de Carthagène, aux environs de la ville de Tolu, et dans l'île Saint-Thomas; il a pour synonyme dans le commerce, les noms de B. D'AMÉRIQUE, B. DE SAINT-THOMAS, B. DE CARTHAGÈNE, B. DUR. Tous les deux, toujours à l'état liquide, jouissent des mêmes propriétés; mais on préfère le dernier.

Le BENJOIN, résine balsamique solide à odeur de Vanille, s'extrait du *Styrax benzoin*, arbre de la famille des Styracées, originaire des îles de la Sonde. Le Benjoin du commerce peut se présenter sous trois états différents : 1° en masses irrégulières, d'un brun rougeâtre, à cassure résineuse, contenant des larmes blanches et irrégulières, c'est le Benjoin amygdaloïde; 2° en larmes séparées, d'un blanc opalin, plus ou moins volumineuses et un peu aplaties; 3° enfin en masses d'un brun rougeâtre, à cassure écailleuse, qu'on nomme Benjoin en sorte. Il est employé en médecine, soit en vapeur, soit à l'intérieur, en sirop ou en teinture, comme antirhumatismal, et dans les catharres chroniques. Sa teinture, étendue d'eau, sert à la toilette sous le nom de *Lait virginal;* dans les églises, il est mêlé à l'encens.

Le STYRAX CALAMITE ou STORAX, résine d'une odeur agréable qui découle des incisions faites au tronc des Aliboufiers (*Styrax*), surtout de celui de Syrie.

Le STYRAX LIQUIDE. On pense que ce Baume, sur l'origine duquel on n'est pas d'accord, découle par incision des différentes espèces de Liquidambar.

La teinture alcoolique de ces derniers a été longtemps employée comme un cosmétique, et ils se substituent encore au Benjoin dans la préparation du Lait virginal.

On a aussi désigné dans le commerce ou dans la langue vulgaire, sous le nom de Baumes, des résines, des huiles ou des végétaux à odeur pénétrante et aromatique et qui n'ont que le nom de commun avec les véritables Baumes. Nous allons en donner une énumération succincte.

BAUME. Synonyme de Tanaisie.

BAUME AQUATIQUE. Synonyme de *Mentha aquatica*.

BAUME BLANC, B. DE JUDÉE, B. DE LA

MECQUE, B. DE SYRIE, B. VRAI, B. DE CONSTANTINOPLE, B. DE GILÉAD, B. DU GRAND-CAIRE, B. D'ÉGYPTE, résine extraite par incision du tronc ou des branches de l'*Amyris opobalsamum*, arbre de l'Arabie et de l'Asie centrale.

BAUME DE BRÉSIL, DE COPAHU OU HUILE DE COPAHU. *Voyez* COPAÏER et LIQUIDAMBAR.

BAUME DE CANADA. *Voyez* SAPIN.

BAUME DE CARPATHIE, B. DE HONGRIE. Noms de la résine du Pin sylvestre.

BAUME DES CHAMPS. Synonyme général de Menthe.

BAUME DES CHASSEURS. Synonyme de *Piper rotundifolium*.

BAUME A COCHON, B. SUCRIER. *Voyez* HEDWIGIE.

BAUME FOCOT, B. VERT DE MADAGASCAR. *Voyez* TACAMAQUE.

BAUME DE LA GRANDE TERRE. Synonyme de *Lantana involucrata*.

BAUME D'AMBRE. *Voyez* LIQUIDAMBAR.

BAUME DES JARDINS. Synonyme de Balsamite.

BAUME DE MARIE, B. VERT. *Voyez* CALOPHYLLE.

BAUME DE MOMIE, B. DE SODOME. *Voyez* MOMIE.

BAUME (PETIT). *Voyez* CROTON BALSAMIFÈRE. (C. D'O.)

* **BAUMEA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Rhynchosporées, établi par M. Ch. Gaudichaud (Voy. de Freycinet, *Bot.*, p. 416, t. 29) pour deux plantes originaires, l'une des Moluques, l'autre des Iles Mariannes. Ce sont des Cypéracées à feuilles radicales, linéaires et distiques; à fleurs paniculées, composées d'épillets solitaires ou réunis en capitule. Chaque épillet est uniflore et se compose de 4 écailles imbriquées, distiques et concaves; les deux extérieures plus grandes que les internes; trois étamines saillantes; un ovaire sessile, glabre, ellipsoïde. Le style a sa base renflée, conique, velue et persistante. Les stigmates sont au nombre de trois. Le fruit sans soies hypogynes est dur, elliptique, trigone, terminé par la base du style qui est persistante.

Quelques botanistes et particulièrement Nees d'Esenbeck et Endlicher pensent que ce genre est le même que l'*Elynanthus* de Palisot de Beauvois. (A. R.)

***BAUMGARTÉNIE**. *Baumgartenia* (Baumgarten, botaniste allemand). BOT. PH. — Famille des Liliacées. Le genre ainsi nommé par Sprengel (*Syst.*, 2, p. 91) est le même que le *Borya* de Labillardière. *Voyez* BORYE. (A. R.)

BAUMGARTIA (nom propre). BOT. PH. — Ce genre, formé par Mœnch pour le *Menispermum corallinum*, a été réintégré par M. De Candolle, dans le genre *Cocculus*, auquel il appartient. (C. D'O.)

BAUMIER. BOT. PH. — Nom donné quelquefois à des végétaux balsamifères ou simplement odorants, tels que le Balsamier, les Mélilots, etc.

BAUMIER A COCHON. BOT. PH. — Synonyme d'*Hedwigia*.

BAURACH. MIN. — Synonyme de Borax ou Borate de Soude. *Voyez* BORATE. (DEL.)

BAUXIA. BOT. PH. — Synonyme de *Cipura*.

BAVÉOLE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Centaurée bleuet.

BAVÈQUE ou **BAVEUSE**. POISS. — Synonyme de Blennie.

* **BAVERA**. BOT. PH. — Synonyme de *Barreria*.

BAVEUSE. POISS. — *Voyez* BLENNIE.

***BAXTERA**, Reichb. (Baxter, botaniste allemand). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, fondé sur une seule espèce (*B. loniceroides*; *Harrissonia loniceroides* Hook, *Bot. mag.*, tab. 2699). C'est un arbuste du Brésil; à tige dressée; à feuilles opposées, coriaces; à fleurs en ombelles terminales. (SP.)

***BAZA**, Hodgs. (βαΰζω, j'aboie). OIS. — Genre de la famille des Falconidées, inséré dans le journal de la *Société asiatique du Bengale* en 1836, et cité par Gray dans sa *List of the genera of birds*, comme synonyme du genre *Lophotes*, Less. (1831), et *Lepidogenys*, Gr. (1839). *Voyez* LOPHOTE. (LAFR.)

BDELLE. *Bdella* (βδέλλα, sangsue). ARACH. — Genre de la famille des Bdellés (Tiques de Latreille), de l'ordre des Acariens, établi par Latreille, et adopté par Dugès. Ce genre est essentiellement caractérisé par des palpes obtus, munis à leur extrémité de soies raides; par des mandibules en forme de pinces; par un labre trian-

gulaire, égal aux mandibules; par un corps ceint par un profond sillon et par des yeux au nombre de quatre.

Les larves des Bdelles sont hexapodes; mais, du reste, en tout semblables aux adultes.

Les deux espèces de *Bdella* les plus communes sont les *B. vulgaris* (*Scirus vulgaris* Herm.) et *B. cæruleipes* Dug., qu'on rencontre assez fréquemment sous les pierres. (Bl.)

BDELLE (βδέλλα, sangsue; de βδάλλω, je suce). annél.—Genre établi par M. Savigny, dans la famille des Hirudinées, pour quelques Annélides des eaux douces d'Égypte, ayant pour caractères : Corps déprimé; mâchoires grandes et sans dentelures; yeux au nombre de huit et peu distincts, rangés sur une ligne courbe; les deux postérieurs un peu isolés; la ventouse orale concave, et la lèvre supérieure peu avancée; la ventouse anale obliquement terminale. — On n'en connait qu'une seule espèce, la B. du Nil (*B. nilotica*), qui porte dans le pays le nom d'*Alak* dont le corps, composé de 98 anneaux égaux entre eux, est brun marron en dessus et rouge vif en dessous. Hérodote, qui parle de cette annélide, dit qu'elle vit parasite sur le Crocodile. (C. d'O.)

* **BDELLÉS**. *Bdellei*. arach. — Le savant Dugès a appliqué cette dénomination à l'une des six familles qu'il a établies dans l'ordre des Acariens, de la classe des Arachnides trachéennes. Cette famille est caractérisée par un corps oblong et gonflé; par des palpes antenniformes; par des mandibules onguiculées ou en pinces; par des hanches écartées, et par des pattes propres à la course.

M. Dugès ne rapporte que deux genres à cette famille : le genre *Bdella* et le genre *Scirus*. Les Bdellés sont de petits Acariens qui se logent sous les pierres et dans toutes sortes de cavités. Il est probable qu'ils s'accrochent à divers animaux pour en sucer le sang; mais leurs mœurs ne sont pas encore bien connues. (Bl.)

***BDELLIENNES**. annél.—Nom donné par Savigny à une section de la famille des Hirudinées, ayant pour type le genre Bdelle. (C. d'O.)

BDELLIUM (βδέλλιον, nom grec de cette plante). bot. ph. — Gomme-résine déjà connue des anciens et en particulier de Dioscorides, qui en mentionne trois espèces. La plus commune vient d'Afrique; on la trouve toujours mélangée avec la gomme du Sénégal. Elle est en larmes globuleuses, d'un volume qui varie de celui d'un pois à celui d'une noix; d'un jaune terne, quelquefois légèrement colorée en vert ou en jaune; d'une cassure terne et cireuse. L'odeur en est faible et la saveur amère. Cette espèce est produite par un arbrisseau que nous avons désigné sous le nom d'*Heudelotia africana* (*Flor. Sénég.*, I, p. 150, t. 39), genre qui n'est pas suffisamment distinct du *Balsamodendrum*. (A. R.)

BÉANTILLE. bot. cr. — (Mousses). Nom français proposé par Bridel pour le genre *Anœctangium* d'Hedwig, mais qu'on n'a pas dû admettre, parce qu'il est formé contrairement à l'analogie de notre langue. *Voyez* anœctangium. (C. M.)

* **BEATONIA**. bot. ph. — Famille des Iridées. Genre encore fort obscur, proposé par Herbert, et qui me paraît rentrer dans le genre *Cypella* du même auteur. *Voyez* cypelle. (A. R.)

* **BEATSONIA**, L. (Beatson, voyageur anglais). bot. ph. — Ce genre de Roxburgh est rapporté par les auteurs suivants en synonymie au genre *Frankenia* de Linné. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BEAUDREUIL. poiss.—*Voy*. baudroie.

BEAUFORTIA (Mary, D^sse^ de Beaufort; promotrice de la botanique). bot. ph. — Ce genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées mélaleucées, a été fondé par M. R. Brown (*in Ait. hort. Kew.*, édit. 2, p. 418). Il renferme un très petit nombre d'arbrisseaux indigènes en Australie, et remarquables par leur port élégant et leurs belles fleurs, dont la disposition est à peu près la même que celle des *Metrasideros*, si communs chez les amateurs. Le *Beaufortia decussata* est connu depuis longtemps et cultivé dans les collections. *Voyez Bot. Reg.*, t. 18; *Bot. mag.*, t. 1733). (C. L.)

BEAUHARNOISIA (nom propre). bot. ph.—Genre de la famille des Clusiacées, formé par Ruiz et Pavon (*Ann. du Mus.*, 71, t. IX) et rapporté comme synonyme au g. *Tovomita*, Aubl. *Voy*. ce mot. (C. L.)

* **BEAUMARIA**, Deless. BOT. PH. — Synonyme d'*Aristotelia macqui*.

BEAUMERTA. BOT. PH. — Synonyme de Cresson de fontaine (*Sisymbrium nasturtium*).

***BEAUMONTIA** (Mistriss Beaumont, amateur de plantes). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, tribu des Échitées, formé par le D. Wallich (*Tentam. Fl. nep.*, I, 15, t. 17) pour une très belle espèce de plante grimpante, originaire de l'Inde, et remarquable surtout par ses grandes fleurs blanches, teintées de rose. C'est un arbrisseau à ramules pubescentes, garnies d'amples et belles feuilles opposées, pétiolées, oblongues, et se terminant par des corymbes multiflores. La corolle est campanulée, ventrue, à tube et à gorge dépourvue de squames; les étamines sont insérées au sommet du tube et les anthères, qui le dépassent un peu, sont cohérentes autour des stigmates. Deux follicules très grands et polyspermes succèdent aux fleurs. — Le *Beaumontia grandiflora* est une des plantes favorites de nos serres chaudes, où malheureusement elle est encore rare. On en cultive encore une seconde espèce, en Angleterre, sous le nom de *B. longifolia*. (C. L.)

BEAUMULIX, Wild. BOT. PH. — Synonyme de *Reaumuria hypericoides*.

BEAUTIA, Commers. BOT. PH. — Synonyme de *Thilachium africanum*.

BÉBÉ. POISS. — Nom vulgaire du Mormyre oxyrhynque.

* **BEBELIS** (βέβηλος, profane). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, établi par M. le comte Dejean dans son dernier Catalogue, et dont les caractères n'ont pas été publiés à notre connaissance. Il ne renferme qu'une seule espèce nommée *B. lignosa* par M. Buquet; elle est du Brésil. (D.)

BEC. *Rostrum.* ZOOL. — C'est proprement la bouche de l'oiseau dont les os maxillaires prolongés antérieurement sont revêtus d'une substance cornée fort dure, à bords plus ou moins tranchants, et terminés en pointe le plus souvent recourbée. Cet organe sert aux Oiseaux, non seulement à saisir leur nourriture, mais chez quelques-uns à la dépecer, à la concasser; chez d'autres, il fait l'office d'une troisième patte pour grimper et s'accrocher aux branches. Ses formes varient à l'infini, suivant le genre de nourriture des espèces, et cette grande diversité sert souvent de caractère pour nos classifications méthodiques.

Les innombrables modifications qu'il éprouve dans sa forme étant toutes en rapport immédiat avec les différentes fonctions qu'il doit remplir, on ne peut, sans être saisi d'admiration, opérer ce rapprochement du but et des moyens. Ainsi, chez l'oiseau de proie essentiellement carnassier, sa forme courte, comprimée, arquée et crochue, douée par conséquent d'une grande force, et ses bords tranchants, munis, de chaque côté, d'une sorte de dent, lui servent merveilleusement à arracher, à déchirer des lambeaux de chair, et même à briser les os de ses victimes. Chez les Perroquets, Oiseaux entièrement frugivores, on retrouve à peu près cette même forme de bec crochu et denté, mais avec la mandibule inférieure plus arquée, plus haute, et par conséquent encore plus forte que chez l'oiseau de proie. L'application de cette grande force est ici toute différente chez ces Oiseaux destinés à se nourrir, en partie, des amandes et des noyaux les plus durs. Les dents latérales empêchent de glisser ces noyaux, retenus encore par une barre transverse et interne de la pointe de la mandibule supérieure, contre laquelle l'extrémité échancrée de l'inférieure vient s'appliquer; pressés de la sorte, ils ne peuvent résister à cet instrument formidable, comparable à de fortes tenailles chez les Cacatoès et les Aras. Cette dent, qu'on retrouve seulement chez les Pies-grièches, s'oblitère et est remplacée par une légère échancrure dans toute la tribu des Dentirostres de Cuvier, où elle n'est destinée qu'à retenir de bien faibles proies. Parmi eux, et chez une famille qui ne se nourrit que de moucherons qu'elle saisit au vol, et qu'elle avale incontinent, ce bec, qui n'a plus besoin de force, au lieu d'être comprimé est, au contraire, déprimé, faible, élargi même jusqu'à l'excès, et garni, à son ouverture, de longs poils raides qui en font une sorte de gouffre que l'insecte ne peut éviter. Chez les Granivores, au contraire, cet organe est conique, sans échancrure, et d'autant plus court et plus gros à

sa base, que les espèces doivent se nourrir de graines ou même de noyaux plus durs ; chez certains Gros-becs étrangers, sa dimension est réellement monstrueuse. Chez les Colibris, les Oiseaux-Mouches, véritables représentants des Papillons Sphinx, ce n'est plus qu'un tube des plus grêles, même un peu flexible, qu'ils introduisent dans le calice des fleurs pour y saisir le pollen et les très petits Insectes qui font leur nourriture. Chez les Pics, véritables charpentiers de nos forêts, il a exactement la forme d'un coin pyramidal, et est doué d'une telle force, que ces Oiseaux l'emploient non seulement à fouiller sous les écorces des arbres et à pénétrer dans leurs fentes, pour en retirer les larves et les Insectes, mais à se creuser des trous cylindriques et profonds dans les troncs d'arbre les plus sains et les plus durs.

Chez le Pique-Bœuf, dont la bizarre destination est de débarrasser les Buffles d'Afrique des larves d'Œstres, cachées dans l'épaisseur de leur peau, il est quadrangulaire et en forceps. Chez les Toucans et les Calaos, il est si volumineux, qu'au premier abord on s'étonne que ces Oiseaux en puissent facilement supporter le poids ; mais son tissu, singulièrement mince et celluleux, le rend au contraire fort léger. La disposition particulière de l'ouverture des narines chez ces deux groupes, jointe à ces sortes de casques ou expansions de la mandibule supérieure, particuliers au dernier, nous font soupçonner qu'il y a, chez ces Oiseaux, une modification particulière du sens de l'odorat, qui exigeait ce grand développement de leur enveloppe cornée. Chez les Toucans, l'espèce de crénelure des bords internes des mandibules leur sert à briser le corps des jeunes Oiseaux dont ils se repaissent avant de les avaler entiers. Chez les Bécasses et Bécassines, nous retrouvons la forme grêle et cylindracée du bec des Oiseaux-Mouches ; mais chez les Échassiers, qui ne trouvent leur nourriture que dans la vase et les terrains marécageux, ce bec est mousse, flexible à son extrémité, et paraît doué, en cette partie, d'un tact des plus délicats. Chez le Savacou d'Amérique, il a la forme toute anomale de deux cuillères rapprochées ; mais il n'est pas douteux que cette forme ne soit la plus favorable pour saisir les Crustacés et les Mollusques, dont il se nourrit.

Parmi les Oiseaux de rivage, il n'est pas de bec plus singulier que celui du Flammant ; il est assez volumineux, mais déprimé en dessus et subitement fléchi ou coudé vers la moitié de sa longueur. Contre l'ordinaire, c'est la mandibule inférieure qui est la plus haute et la plus large ; la supérieure, depuis la courbure, est tout à fait aplatie en lame. Le Flammant profite de cette forme toute particulière ; et, lorsqu'il cherche dans les marais salés ou sur le rivage les petits Mollusques et Vers aquatiques qui font sa nourriture, il pose son bec sur le sol près de ses pattes, de manière à ce que cette mandibule supérieure se trouve appliquée sur son plat contre terre. Tandis qu'il piétine dans le marécage pour éparpiller les petits animaux ou le frai de poisson, la mandibule inférieure, qui se trouve alors en dessus, s'entr'ouvre et les saisit dans l'eau, qui s'écoule bientôt à travers les dentelures cartilagineuses de ses bords.

Chez la Spatule et l'Avocette, nous voyons des formes de bec non moins bizarres destinées, chez l'une, à recueillir le frai, les Vers aquatiques et les petits Poissons à la surface des grèves ; chez l'autre, à s'enfoncer et les aller chercher au fond des vases et des sables mouvants.

Parmi les Oiseaux nageurs, nous remarquons, chez le Pélican, un bec d'une énorme dimension, dont la mandibule supérieure aplatie se termine en un fort crochet, et dont l'inférieure n'est formée que de deux branches amincies et flexibles, servant de support à un vaste sac de peau nue et pendant au dessous, où le poisson pêché séjourne avant de passer dans l'œsophage.

Chez le Bec en ciseaux, ou *Rhynchops*, nous trouvons la forme de bec la plus extraordinaire peut-être, de toute la série, mais en même temps la mieux adaptée au genre de pêche de l'oiseau qui en est pourvu. Les deux mandibules sont droites et si comprimées, si amincies, qu'elles ressemblent à deux lames de couteau placées verticalement l'une au dessus de l'autre. Toutes deux sont coupantes à leur bord interne, et néanmoins la supérieure, beaucoup plus courte que l'autre, la reçoit dans une étroite scissure de ce bord. Toutes deux

ne commencent à perdre leur forme laminaire et à se diviser en deux branches qu'à l'entrée du gosier, qu'elles ne dépassent pas en largeur. Le Bec en ciseaux, pour pêcher les petites Crevettes et très petits Poissons dont il fait sa nourriture, rase, en volant, la surface des flots, de manière à tenir plongée la mandibule inférieure, tandis que la supérieure ouverte se trouve hors de l'eau. Cette lame verticale et coupante ne trouve aucune résistance; et cet oiseau, muni d'ailes des plus longues et des plus vigoureuses, vu sa taille, sillonne ainsi, avec la plus grande facilité, la surface de l'eau, recueillant tout en volant la nourriture qui lui est destinée. Je ne pousserai pas plus loin cet examen qui, dans chaque groupe, mériterait une étude toute particulière; j'observerai seulement que chez les Oiseaux dont le bec est d'une très grande dimension en longueur ou en hauteur, cet organe est loin d'avoir sa taille et sa forme dès la première année. Ce n'est qu'au bout de deux et même de trois ans qu'il les atteint complètement: ce qu'on peut observer chez les Calaos dépourvus de casque la première année, et alors tout à fait méconnaissables, chez les Toucans, les Spatules, la plupart des Échassiers longirostres, et enfin chez les Macareux et les Pingouins qui, la première année, au lieu d'avoir le bec sillonné, l'ont entièrement lisse et de moitié moins haut que dans l'âge adulte.

Si cet organe peut fournir de bons caractères dans la classification, pour les principaux groupes ou familles, il faut se garder d'y attacher la même importance pour les groupes secondaires, et surtout pour les genres, dans l'ordre des Passereaux; car, dans beaucoup de ces genres, nous le voyons varier de forme de la manière la plus étrange, chez des espèces formant évidemment des groupes naturels, et qui ne peuvent être séparées génériquement sans le plus grand inconvénient. Nous citerons entre autres le genre Alouette, où il varie tant de la Calandre au Sirly, le genre Picucule, où ses variations sont bien plus étonnantes et plus nombreuses, depuis l'espèce à bec de Fauvette jusqu'à celle à bec de Promérops. En de telles circonstances, il nous paraît plus nuisible qu'utile à la science, d'ériger en genres ces simples modifications du bec, chez des espèces entièrement conformes, d'ailleurs, dans toutes leurs autres parties, jusque dans la coloration de leur plumage.

Certaines particularités de structure dans le bec des Oiseaux ont donné naissance à des dénominations vulgaires qui ont même passé dans la science comme noms génériques, et qui, chaque jour, disparaissent des méthodes; quoique quelques-uns aient encore été conservés; ainsi l'on a nommé:

Bec a cuiller, la Spatule.

Bec a figue, le Bec-fin locustelle.

Bec an crous, le Bec croisé commun.

Bec courbe, l'Avocette.

Bec croche, le jeune Ibis rouge.

BEC CROISÉ. *Loxia*, Briss., Cuv., Vieill. (λοξιάς, courbe). ois. — Genre formé par Brisson, et dont les caractères sont: Bec fort, élevé et assez allongé, mais très comprimé depuis sa base; les deux mandibules très arquées dans le sens opposé, et se croisant vers les deux tiers de leur longueur, où leurs pointes se trouvent légèrement déjetées latéralement et leurs bords rapprochés en lame. Pieds robustes, à tarses et doigts assez courts; les latéraux à peu près égaux; tous armés d'ongles puissants, élevés et presque triangulaires, mais peu courbés; ceux du pouce et du doigt médian beaucoup plus forts que les autres et à peu près de même longueur. Ailes sur le type aigu, avec les trois premières rémiges à peu près égales et de longueur médiocre. Queue courte, échancrée.

Le nom grec λοξιάς fut donné d'abord au Bec croisé commun par Conrad Gesner; Linné en fit le nom générique *Loxia*, pour tous les Gros-becs en général, et Brisson restreignit celui-ci aux seuls Becs croisés, tel qu'il est généralement adopté aujourd'hui.

Il est facile de reconnaître que les Oiseaux peu nombreux de ce genre ne sont que des espèces de Gros-becs, destinées, comme les autres, non à concasser les noyaux et les enveloppes dures des semences, mais à extraire celles-ci d'entre les écailles des cônes résineux ou du centre des fruits pulpeux, et la conformation toute particulière de leur bec leur sert merveilleusement à cet usage. Une autre conformation, à laquelle on a fait peu d'attention, et qui cependant est

une conséquence de la première et la favorise merveilleusement, est celle des doigts et des ongles singulièrement robustes chez ces Oiseaux, au moyen desquels ils se suspendent aux cônes rudes et entr'ouverts de tous les Conifères pour en extraire les semences. Ce sont réellement, parmi les Conirostres, les représentants des Perroquets, et formant avec quelques autres genres, tels que le Durbec et le Psittacin, un petit groupe de *Gros-becs suspenseurs*, dont nous composons notre sous-famille des Loxianées dans la famille des Fringillidées.

Ce genre offre encore, dans ses mœurs, une anomalie des plus étranges; car il paraît positif aujourd'hui, d'après les dernières observations du savant ornithologiste Brehm (Tem., *Man.*, part. 4), que la nidification et la ponte de ces Oiseaux ont lieu dans toutes les saisons, particularité qu'il attribue à l'abondance ou à la disette de nourriture. Il est bien certain qu'ils nichent en décembre comme en mars, avril ou mai.

L'espèce qui nous vient communément en France, mais à des époques très irrégulières, et qui nous reste plus ou moins longtemps, suivant l'abondance de nourriture, est le Bec croisé des Pins (*Loxia curvirostra* L.; Buff., *enl.*, 218; Vieill., *Faun. franç.*, pl. 30, fig. 1, 2, 3), dont les teintes de plumage très variables, et mal indiquées dans la première partie du Manuel de Temminck, ont été rectifiées dans la quatrième par cet auteur de la manière suivante : Les vieux mâles ont un plumage rouge; les jeunes l'ont rougeâtre, jaune rougeâtre ou jaunâtre; les femelles l'ont d'un vert jaunâtre, et les jeunes de l'année gris ou grisâtre. Le changement de plumage chez le Dur-bec est soumis aux mêmes lois de coloration. Ces Oiseaux se trouvent dans les contrées boréales de l'Europe et de l'Amérique, et se plaisent de préférence dans les forêts de Pins et les plantations d'arbres résineux. L'espèce commune, lorsqu'elle passe en grand nombre en Normandie, fait quelquefois tort aux Pommes à cidre, qu'elle sait ouvrir et mettre en pièces pour en manger les pépins.

On ne connaît que quatre espèces de ce genre : deux européennes et deux de l'Amérique du nord, dont une, le *Curvirostra americana* de Wilson (pl. 31, fig. 1, 2), semblable de plumage à notre espèce commune, mais plus petite d'un quart, a été regardée par certains auteurs comme identique avec elle, et par d'autres comme différente. Aujourd'hui, Bonaparte et Audubon se rangent de l'avis de Wilson, et en font une espèce distincte. *Voyez* loxianées et dur-bec.

Bec d'argent, le Tangara pourpré.

Bec d'asse, la Bécasse.

Bec de cire, le Sénégali rayé.

Bec de corne, plusieurs Calaos.

Bec de corne batard, le *Scythrops*.

Bec de fer. *Voyez* barbilanier.

Bec de hache, l'Hultrier.

Bec dur, le Gros-bec commun.

BEC EN CISEAUX, Briss.; *Rhynchops*, L.; *Rhynchopsalia*, Briss. (ῥύγχος, bec; ὤψ, œil). ois.—Genre formé par Linné, de l'ordre des Palmipèdes de Cuvier, et de la famille des Longipennes ou Grands voiliers, dont les caractères sont : Bec de forme anomale, aplati latéralement en deux lames superposées; la mandibule supérieure beaucoup plus courte que l'inférieure, diminuant insensiblement d'épaisseur depuis sa base jusqu'aux trois quarts de sa longueur, où elle devient lamelliforme; ses deux bords rapprochés en dessous, de manière à former, depuis sa base, une étroite rainure comme le manche d'un rasoir; la mandibule inférieure rétrécie brusquement dès sa base, ou lame coupante dessus et dessous, de manière à entrer un peu dans la rainure de la mandibule supérieure; celle-ci obtuse, l'autre coupée carrément à son extrémité. Pattes courtes, avec la jambe en partie nue, le tarse comprimé, les doigts à membranes échancrées, le pouce très petit et les ongles très peu arqués. Ailes singulièrement longues et aiguës, dépassant de beaucoup la queue, qui est de longueur médiocre et fourchue.

Il est assez singulier que Buffon et Cuvier aient commis chacun une erreur différente, à propos du bec de cet oiseau, le premier, en indiquant la mandibule inférieure comme creusée en gouttière, et la supérieure comme taillée en lame, tandis que c'est le contraire; et le second en disant, dans son *Règne animal*, 2e édit., que les deux mandibules sont aplaties en lames simples, dont les bords se répondent sans

s'embrasser ; ce qui n'est pas exact, puisque la supérieure reçoit dans sa rainure le bord coupant de l'inférieure, qui seule est effectivement en lame simple.

Avec un bec aussi singulièrement conformé, le Bec en ciseaux est obligé de saisir sa nourriture d'une manière qui paraît, au premier abord, devoir être peu commode. C'est effectivement en rasant la surface de la mer, qu'il plonge, tout en volant, sa longue et coupante mandibule inférieure, tenant l'autre très ouverte et hors de l'eau. Comme son cou est très court, il est obligé de voler la tête baissée vers l'eau pour ne pas la toucher de ses ailes ; et, lorsque quelques petits Poissons ou Vers marins viennent à frapper le dessus de sa lame inférieure, il referme l'autre et avale sa pêche. C'est cette manière de fendre l'eau tout en volant qui lui a valu le nom de *coupeur d'eau*. Quoique ce genre de pêche, qui a fourni à la plume éloquente de Buffon un article si intéressant, semble effectivement devoir être une tâche pénible pour ces Oiseaux qu'on est tenté de regarder en conséquence comme disgraciés par la nature, l'excellent ornithologiste Wilson, qui les a attentivement observés en Amérique, assure que, lorsqu'on examine avec quelle facilité, au moyen de leur immense envergure et de l'ingénieux appareil de leur bec, ils se procurent leur nourriture, on reconnaît que ce manége n'est plus pour eux qu'un jeu bien moins pénible que les fréquentes et brusques immersions auxquelles sont assujettis les Sternes, les Mouettes et les Balbuzards. Il a en outre remarqué que, pour éviter que l'eau ne s'introduise dans leur bec, pendant qu'ils tracent leur sillon aquatique, l'ouverture de ce bec est restreinte uniquement à celle du gosier, ce qui empêche toute mastication d'avoir lieu ; mais qu'en revanche l'estomac ou le gésier, auquel est réservée alors toute fonction digestive, est beaucoup plus fort et plus musculeux que chez aucun autre oiseau de mer.

Tous les écrivains qui ont observé le Bec en ciseaux sur les rivages des deux Amériques, tels que Wilson, Azara, Vieillot, Sonnini et autres, ont décrit sa manière de pêcher et de se nourrir, telle que nous venons de l'indiquer d'après eux, et jusqu'ici on avait cru que c'était la seule ; mais, dans ces derniers temps, M. Lesson, à la suite de son voyage de circumnavigation sur la *Coquille*, a écrit que le Bec en ciseaux qui paraissait disgracié par la forme de son bec, s'en servait avec avantage et avec la plus grande adresse pour se saisir de certains Mollusques bivalves dont il se nourrit. Sur les côtes du Chili, il en existe des bandes réunies aux Sternes et aux Mouettes, et nombreuses au point d'obscurcir l'air. Lorsque la marée descendante laisse à découvert ces plages sablonneuses, dont les flaques d'eau restantes se trouvent remplies de Mactres, espèces de Bivalves, les Becs en ciseaux, déjà très au fait de cette circonstance, se placent auprès de ces Mollusques, attendant qu'ils entr'ouvrent un peu leur coquille, et profitent de ce mouvement pour enfoncer la lame inférieure et tranchante de leur bec entre les valves qui se referment ; alors ils enlèvent la coquille, la frappent sur la grève, coupent le ligament du mollusque, après quoi ils l'avalent sans obstacle. Cet observateur a été plusieurs fois témoin de cet instinct des plus remarquables. Azara avait déjà observé qu'ils se posent sur le bord des rivières et des lagunes au Paraguay, qu'ils y marchent et entrent un peu dans l'eau, mais sans y nager, ce qui porterait assez à croire que, dans ce cas, ils ne parcourent ainsi le rivage que pour y découvrir des Mollusques. Il y a d'ailleurs assez d'analogie entre la forme de leur bec et celle de l'Huîtrier, à qui l'on attribue le même instinct.

On ne connaît que quatre ou cinq espèces de ce genre, offrant toutes la même forme de bec et presque le même plumage. La plus anciennement connue est le Bec en ciseaux (proprement dit) ou noir, *Rhynchops nigra* L. (Buff. enl. 357. Briss. v. VI, pl. 21, f. 2), qui est noir en dessus avec le front, la face et tout le dessous blancs, le bec noir, rouge à sa base ainsi que les pattes ; il a 40 centimètres de long jusqu'à l'extrémité de la queue, 50 jusqu'au bout des ailes, et un mètre 20 centimètres d'envergure. Il se rencontre aux États-Unis, au Brésil, au Paraguay, au Chili, ou pour mieux dire dans toutes les parties chaudes et tempérées des deux Amériques. Ce genre, très voisin des Sternes, et qui n'en diffère que par le bec, fait partie de notre famille des

Laridées et de notre sous-famille des Rhyncopsinées.

Bec en cuiller, le Savacou.

Bec en fourreau, le *Chionis*.

Bec en palette, les Spatules.

BEC EN POINÇON. ois. — Nom qu'Azara (*Ois. du Paraguay*) a donné à une famille de petits Oiseaux qui ont, dit-il, le bec affilé, pointu, conique, et qui ne sortent pas des forêts où ils se tiennent habituellement, dans la partie la plus élevée des arbres, dont ils parcourent sans cesse les branches les plus déliées, étant dans un mouvement continuel pour y chercher les Insectes, les fleurs et les fruits dont ils se nourrissent. Azara décrit onze espèces de cette famille parmi lesquelles Vieillot a cru reconnaître trois Tangaras, un Manakin et deux Fauvettes voisines des Pipis. Il est effectivement facile d'y reconnaître le Tangara syacou, les Némosies à coiffe noire, mâle et femelle, sous deux noms différents, *à gorge noire, rouge cap* de Vieillot et le Manakin à queue en pelle. Quant aux cinq autres espèces dont Vieillot donne la description, d'après Azara, dans le *Nouveau Dict. d'hist. nat.*, il est probable que, lorsqu'on les aura reconnues, elles rentreront, comme les précédentes, dans des genres déjà existants, en sorte que le nom générique de *Bec en poinçon* d'Azara se trouvera rayé de la liste. Il est très probable, toutefois, qu'il a servi à Vieillot à former son genre Némosie, puisqu'il y range quatre *Becs en poinçon*, ajoutant qu'il soupçonne que les quatre autres espèces restantes ne seraient pas déplacées à la suite du genre. Le nom de *Némosie* qu'il a adopté paraît également basé sur les mœurs forestières qu'Azara attribue à ses Becs en poinçon. *Voyez* némosie.

Bec en scie, le Harle.

BEC FIGUE. *Ficedula*, Briss. ois.— Espèce de Gobe-Mouches de notre pays, très voisine de notre Gobe-Mouche à collier. *Voyez* gobe-mouche.

Dans le midi de la France et en Italie, on appelle indistinctement *Becs figues*, non seulement l'espèce de Gobe-Mouches de ce nom, mais aussi différentes espèces de Fauvettes et autres Becs fins, qui, en automne, au lieu de continuer à faire la chasse aux Insectes, attaquent et mangent les Figues, les Raisins et autres fruits savoureux. Cette nourriture, tout en les engraissant à l'excès, donne à leur chair le goût le plus fin et le plus délicat; aussi leur fait-on alors la chasse de diverses manières, soit en tendant des collets dans les vignobles et les haies, soit avec des nappes et des appellants, soit enfin avec un triple filet qui se tend verticalement, appelé *Araigne* ou *toile d'Araignée* ou *Iranion*.

Sous le nom générique de Bec figue (*Ficedula*), Brisson a décrit tous ces petits Oiseaux à bec menu, que Linné comprenait dans son genre *Motacilla* et Latham dans celui de *Sylvia*, formant la famille des Becs fins de Cuvier (*Règne anim.*), ou Sylviadées des auteurs modernes. *Voyez* sylviadées et sylvianées.

Bec figue d'hiver, la Linotte et le Pipi.

BEC FIN. *Sylvia*. ois. — Genre formé par Temminck, dans son *Manuel d'ornithologie*, pour toutes les petites espèces, comprises dans les genres *Sylvia*, Lath.; *Motacilla*, Lin., et *Ficedula*, Briss., sauf les Traquets et Motteux dont il forme le genre *Saxicola*. Il subdivise son genre Bec fin en deux sections, les Riverains et les Sylvains, et ces derniers en *Muscivores*, renfermant les Pouillots, les Roitelets et les Troglodytes.

* **BECS FINS**. *Motacilla*, L. ois.—Sous ce nom, Cuvier a compris une famille excessivement nombreuse de petits Oiseaux à bec droit et menu que Linné renfermait dans son genre *Motacilla*, Latham dans celui de *Sylvia* et Brisson dans celui de Bec figue (*Ficedula*). Tels sont les Traquets, Rubiettes, Fauvettes, Roitelets, Troglodytes, Hochequeues, Bergeronnettes et Farlouses.

Dans les méthodes nouvelles, on désigne cette famille par le nom de Sylviadées, et dans celle que nous adoptons, nous la subdivisons en deux familles, celle des Sylviadées et celle des Saxicolidées. *Voyez* ces deux mots.

* **BECS FLEURS**. ois. — C'est le nom français par lequel Sonnini a traduit dans les *Oiseaux du Paraguay* de Azara, celui de *Picaflores*, sous lequel Azara a décrit les Oiseaux-Mouches et Colibris du Paraguay au nombre de onze espèces. Les Guaranis les appellent *Mainumbi*.

BEC OUVERT. *Hians*, Lacép., Cuv.; *Anastomus*, Illig. (*hians*, bâillant, entr'ouvert; à cause de la forme du bec de ces Oiseaux). OIS. — Genre de l'ordre des Échassiers de Cuvier, de sa famille des Cultrirostres et de sa tribu des Cigognes. Ses caractères sont : « Bec beaucoup plus long que la tête, élevé, mais très comprimé; à mandibules arquées dans le sens opposé et laissant entre leurs bords un intervalle vide, depuis leur tiers à peu près jusque vers leur extrémité, en sorte que, fermées, elles ne se joignent que par la base et par la pointe; bords de la mandibule supérieure garnis et libre, dans leur partie élevée, de petites lamelles fibreuses très rapprochées, et verticales, plus hautes vers la pointe du bec, où elles remplissent une échancrure latérale assez forte; narines basales, nues, percées en fente longitudinale dans la substance cornée du bec. Jambes en grande partie nues; tarses très longs et pattes conformées comme celles des Cigognes. Ailes amples; queue courte rectiligne. »

Sonnerat est le premier qui ait fait connaître l'espèce type, sous le nom de Bec ouvert des Indes (Pl. 12 de son *Second Voyage aux Indes*, publié en 1782). L'année suivante, Buffon décrivit et figura, dans son *Histoire des Oiseaux* (*Pl. enl.* 932), le même oiseau, sous le nom de Bec ouvert, s'attribuant la formation de ce même nom, ce qui ne paraît pas exact d'après la date des deux publications. Cuvier, dans son *Règne animal*, présenta, comme nom générique, ce nom de Bec ouvert (*Hians*, Lacép.), et Vieillot le désigna sous celui d'Anastome (*Anastomus*, Illig.).

Buffon regardait la forme singulière de ce bec comme une défectuosité et comme un reste des essais imparfaits que, dans les premiers temps, dut produire et détruire la force organique de la nature. Cuvier, dans son *Règne animal*, dit à son sujet que l'espace vide entre les deux mandibules paraît en partie l'effet de la détrition; car on y voit les fibres de la substance cornée du bec qui paraissent avoir été usées. Vieillot décrit cette partie comme denticulée.

Les diverses manières dont ces auteurs ont décrit et expliqué la forme bizarre de ce bec nous ont engagé à l'étudier attentivement et nous avons reconnu : 1° que loin d'être une défectuosité, c'était au contraire un modèle de perfection d'après sa destination; 2° que l'espace vide entre les mandibules ne pouvait être en partie l'effet de la détrition; car la nature, en pourvoyant chaque être des organes propres à sa conservation et à sa nutrition, a eu soin de les modifier et de les conformer de telle sorte qu'ils ne puissent éprouver aucune altération dans leur forme comme dans leur durée, par suite des diverses fonctions auxquelles ils sont destinés; ainsi nous voyons que le Perroquet Ara, le Kakatoès, appelés à se nourrir des amandes des noyaux les plus durs, sont munis d'un bec auquel rien ne résiste, qui met en morceaux les perchoirs du chêne le plus dur et ploie les plus gros fils de fer, sans que ces efforts y laissent la moindre trace ou la moindre usure; 3° enfin que les bords internes ne sont point denticulés, mais garnis, sur la mandibule supérieure, de fibres verticales très rapprochées, en partie contiguës et formant de chaque côté, jusqu'à la pointe, où ils garnissent une assez grande échancrure latérale, une bordure mousse et inégale, destinée probablement à retenir et empêcher de glisser certains corps ronds ou ovales; destination que semble favoriser encore la courbure opposée des deux mandibules. Temminck, dans son article du Bec ouvert à lames (*Pl. col.* 336), émet à peu près la même opinion; enfin le colonel Sykes de l'armée de Bombay, savant observateur des mœurs des Oiseaux de l'Inde, est venu confirmer nos soupçons, en faisant connaître dans son Catalogue des Oiseaux du Dukhun (*Proceedings*, 1832, p. 160) que le Bec ouvert de l'Inde se nourrissait de l'animal d'une grande espèce d'Unio ou Moule fluviatile, que la forme de ses mandibules, merveilleusement adaptée à ce but, lui donnait la possibilité de saisir et d'ouvrir, pour en manger l'habitant. Il ajoute que l'organisation de son système digestif n'est pas moins singulière que son bec; car la longueur proportionnelle du tube intestinal surpasse celle d'aucun autre oiseau de l'ordre des Échassiers, puisque, dans l'individu observé, il avait cinq fois la longueur du corps, y compris le cou et le bec.

On conçoit maintenant que, lorsque cet oiseau, au moyen de ses longues jambes,

parcourt à gué les bords des fleuves de l'Inde, pour y chercher les Mollusques au fond de leurs eaux, il trouve dans la forme arquée de ses mandibules à bords émoussés et fibreux un instrument des plus commodes pour saisir et retenir les Coquilles ovalaires et glissantes.

On ne connait encore que deux espèces de ce singulier genre : 1° l'espèce type indienne. *Hians coromandelica* Cuv.; *Ardea coromandelica* Lath. et Lin. (l'adulte), et dont l'*Ardea ponticeriana* des mêmes est le jeune, qui est d'un blanc légèrement cendré, avec les ailes, les scapulaires et la queue noirs, à reflets verts et violets; 2° le Bec ouvert a lames (*Anastomus lamelligerus* Tem., *Pl. col.* 236) d'Afrique, d'un noir brunâtre, avec les plumes du cou et du ventre terminées par des lamelles luisantes, présentant, du reste, dans la forme et les proportions de son bec et dans tout son ensemble, les plus grands rapports avec l'espèce précédente et probablement conchivore comme elle.

Bec plat, le Canard Souchet.

Bec rond, le Bouvreuil.

Bec tranchant, le Pingouin.

(de Lafresnaye.)

Ce nom de Bec a été appliqué à des animaux de toutes les classes, chaque fois que chez eux la forme de la bouche offrait une ressemblance plus ou moins grande avec le bec d'un oiseau ; ainsi l'on a appelé parmi les Mammifères :

Bec d'oie, le Dauphin.

Bec d'oiseau, l'Ornithorhynque.

Parmi les Chéloniens :

Bec de faucon, la Tortue-Franche.

Bec d'oie ou Bec de poule, la Tortue-Caret.

Et parmi les Poissons :

Bec allongé, une espèce du genre Chétodon, le *Chætodon rostratus* Lin.

Bec de perroquet, les Scares en général, à cause de la forme de leur bouche et surtout le *Scarus psittacus*.

Bec pointu, la Raie blanche. (C. d'O.)

Quelques entomologistes ont donné le nom de Bec aux suçoirs des Hémiptères, ainsi qu'à la tête prolongée en forme de bec ou de trompe de la plupart des Curculionides. *Voyez* rostre. (D.)

Le nom de Bec est aussi donné vulgairement à la partie saillante d'une coquille qui, ordinairement, est creusée en gouttière. C'est ainsi, que dans le langage ordinaire, les Coquilles univalves, prolongées à la base par un canal court, sont des Coquilles à bec. Dans les Coquilles bivalves, le bec est presque toujours un prolongement de l'extrémité postérieure des valves, comme dans les Corbules. Quelquefois on a ajouté une épithète caractéristique ; et c'est ainsi que le *Lingula anatina* est nommé Bec de Canard. On nomme vulgairement Bec de flute, le *Donax scortum*, et Bec de Perroquet, le *Terebratula psittacea*. Les zoologistes savent que les mâchoires des Céphalopodes ont la plus grande ressemblance avec le bec d'un Perroquet. De cette ressemblance, il résulte qu'on désigne souvent ces parties par la dénomination assez exacte de Bec. *Voyez* céphalopodes. (Desh.)

En botanique, le nom de Bec, appliqué par Jacquin à la pointe qui surmonte les cornes terminales du sac des *Stapelia*, a été donné à des plantes dont les fruits ou les feuilles ont la forme de cet organe ; mais c'est surtout dans les Geraniums que cette ressemblance est frappante; ainsi l'on a appelé :

Bec de cane, l'*Aloes lingueformis*.

Bec de cigogne, le *Geranium ciconium*.

Bec de grue, le *G. gruinum*.

Bec de héron, le *G. arduinum* et le *Misembrianthemum rostratum*.

Bec de pigeon, le *G. columbinum*.

(C. d'O.)

BÉCADE. ois. — Synonyme vulgaire de Bécasse.

BÉCARD. ois. — Un des noms vulgaires du Harle commun.

BÉCARD. poiss. — Nom vulgaire du Saumon commun mâle.

BÉCARDE, Buff.; *Tityra*, Vieil. ois. — Genre de l'ordre des Passereaux de Cuvier et de sa famille des Pies-grièches, ayant pour caractères : Bec grand, large et bombé dessus et dessous, à arête arrondie, dépourvu de poils à son ouverture; l'extrémité crochue et entaillée. Tête grande, déprimée. Pieds courts et faibles; le doigt externe plus long que l'interne. Ailes allongées, à troisième penne la plus longue, souvent une très petite plume acuminée, ensiforme, basale, entre la première et la seconde rémige. Queue

courte, terminée carrément; souvent, une peau nue, autour des yeux; forme courte et trapue.

Buffon donna le nom de Bécarde à un oiseau d'Amérique, décrit et figuré depuis dix ans par Brisson dans son *Ornithologie*, sous les noms de Pie-grièche grise et Pie-grièche tachetée de Cayenne (*Lanius cayannensis cinereus*, et *Lanius cayannensis nævius* Briss., t. II, p. 158, pl. 14, f. 1 et 2). Buffon voulant rapprocher, sous ce nom de Bécarde ou oiseau à gros bec, plusieurs espèces, y réunit à tort un Tyran, le *Lanius sulphuratus* et le *Vanga* de Madagascar. Vieillot, adoptant ce nom de *Bécarde* comme nom générique français, lui adjoignit pour nom scientifique celui de *Tityra*. L'année suivante, Cuvier, dans son *Règne animal*, remplaça ce nom de *Tityra* par celui de *Psaris*, nom grec d'une espèce d'oiseau inconnue. Vieillot plaçait le genre dans sa famille des Myothères ou Gobe-mouches, et Cuvier dans celle des Pies-grièches. Azara avait formé ce groupe sous le nom de Distingués et en avait décrit trois espèces outre la Bécarde de Buffon. Vieillot, dans le *Dictionnaire de Déterville*, décrivit aussi ces trois nouvelles espèces d'après Azara, tandis que Cuvier n'en admettait qu'une, la Bécarde grise.

Ce genre, placé tantôt dans les Pies-grièches, tantôt dans les Gobe-mouches, tient effectivement de ces deux genres. Cependant la forme très élargie du bec et non comprimée comme chez les Pies-grièches, indique des Oiseaux qui, comme les Gobe-mouches, doivent plutôt prendre au vol et avaler entiers les Insectes volants que les dépecer comme les Pies-grièches; aussi nous conformons-nous, en les y plaçant, à l'opinion de Vieillot et en dernier lieu de Swainson. On n'a jusqu'à ce moment que peu de notions sur leurs mœurs. Ce qu'en dit Azara et ce que nous en a communiqué M. Alc. d'Orbigny, est tout à fait conforme. Ce sont, d'après ces auteurs, des Oiseaux solitaires, peu sauvages, se tenant habituellement par paires dans les forêts, le plus souvent perchés au sommet des grands arbres et y donnant la chasse aux Insectes qui passent à leur portée, comme les Tyrans le font de dessus les buissons. Cette conformité de mœurs avec les Tyrans et, de plus, la largeur du bec nous ont décidé à placer ce genre dans notre famille des Muscicapidées et dans notre sous-famille des Tityranées. L'espèce type, la Bécarde grise (*Tityra cinerea* Vieil., Gal., pl. 134), Pie-grièche grise de Cayenne (Briss., pl. 14, f. 1 et 2; Buff., enl. 304 et 377; *Lanius cayanus* Gmel.), très voisin du Distingué a tête noire d'Azara, est d'un gris cendré clair, avec le dessus et les côtés de la tête, les ailes et la queue noirs; le bec rouge dans les deux tiers de sa longueur, noir à la pointe et sans peau nue autour des yeux. On a confondu, sous ce nom, trois ou quatre espèces de la Guiane et du Brésil, très voisines, mais offrant des différences, et décrites par Swainson (*Class. of birds*, part. 3) qui en indique dix espèces.

Le voyageur Spix a donné, dans son ouvrage sur les Oiseaux du Brésil, le nom générique de *Pachyrhynchus* à ces Oiseaux et en a décrit quelques espèces nouvelles, dont plusieurs de taille beaucoup plus petite et offrant encore quelques autres légères différences. M. Swainson, d'après ces différences, a restreint à ces petites espèces le nom générique de *Pachyrhynchus*, conservant aux plus grosses et à l'espèce type le nom de *Psaris* de Cuvier.

Ce genre ou sous-genre *Pachyrhynchus*, ainsi restreint, diffère des vraies Bécardes (*Tityra*) par une taille plus petite; par des ailes plus arrondies; par une queue plus longue et arrondie ou même étagée, et par un bec à proportion bien moins volumineux. On peut citer pour type le Distingué vert a couronne noire Azar., Bécarde verte, *Tityra viridis* (Vieil., *Dict.*, t. III, p. 348), que tous les auteurs modernes ont méconnu, que Spix et Swainson ont nommé *Pachyrhynchus Cuvieri*, et Lichtenstein, dans son *Cat. des D. du M. de Berlin*, *Muscicapa nigriceps* et à qui on devrait rendre son premier nom de *Pachyrhynchus viridis* Azar. Il a le dessus de la tête noir avec le front blanc, le cou en entier et le ventre d'un gris cendré avec une large bande pectorale jaune et le dessus vert olive; la femelle en diffère par sa calotte verte et ses couvertures alaires brunes. Les espèces de ce groupe ont été désignées par M. Lesson, dans son Traité, sous le nom de *Moucherolles loxies*. Elles sont plus nombreuses que celles du pre-

mier groupe. Le genre Bécarde (*Tityra*, Vieil.), ayant pour sous-genre *Pachyrhynchus*, Sp., fait donc partie de notre famille des Muscicapidées et de notre sous-famille des Tityranées. (LAFR.)

BÉCASSE. *Scolopax*, L., Briss., Cuv., Tem. (Σκολόπαξ, nom grec de la Bécasse; de σκόλοψ, pieu, à cause de son bec droit et pointu). OIS. — Genre de l'ordre des Échassiers et de la famille des Longirostres de Cuvier. Ses caractères sont : Bec long, droit, grêle, mou ; mandibules sillonnées latéralement, dans la plus grande partie de leur longueur, depuis la base, et l'étant dessus et dessous, près de la pointe ; la supérieure plus longue que l'inférieure, avec un renflement obtus à sa pointe, en forme de talon, où celle-ci vient s'adapter ; arête du bec élevée, saillante ; narines latérales, basales, longitudinalement fendues près des bords de la mandibule, couvertes par une membrane. Pieds médiocres, grêles ou grands ; bas de la jambe ou totalement emplumé, ou nu dans une petite partie de sa longueur ; les doigts antérieurs entièrement divisés, rarement l'extérieur et le médian réunis ; un pouce. Ailes médiocres, formées sur le type aigu. Queue courte, en partie cachée par les couvertures.

Linné réunissait, dans son genre *Scolopax*, la plupart des Oiseaux de rivage à bec grêle et cylindracé, telles que les Bécasses et les Bécassines, les Barges, les Chevaliers, les Courlis et les Rhynchées. Brisson restreignit le genre aux seules Bécasses et Bécassines ; Cuvier, Temminck en firent autant ; mais Vieillot sépara les Bécasses, sous le nom générique de *Rusticola*, des Bécassines auxquelles il laissa celui de *Scolopax*. Temminck, dans son Manuel, se contenta de faire trois sections dans son genre *Scolopax*, pour les Bécasses, les Bécassines et la Bécassine grise d'Amérique à doigts semi-palmés, qu'il nomma *Bécassine-Chevalier*.

Des auteurs contemporains, outre le genre *Rusticola* de Vieillot, ont créé ceux de *Gallinago* pour les Bécassines, et de *Macroramphus* pour les Bécassines-Chevaliers de Temminck. Bonaparte a même ajouté une quatrième division, en restreignant le genre *Rusticola* de Vieillot à la Bécasse des États-Unis, et rendant à celle d'Europe le nom générique de *Scolopax*. On a encore poussé plus loin ces subdivisions en forgeant les genres *Telmatias*, *Hemoptilura*, *Philolimnos*, parmi les Bécassines, pour des espèces qui ne diffèrent que par le nombre de leurs pennes caudales. Il n'y a de réellement distinct, dans le genre, que les trois sections indiquées par Temminck, et qui diffèrent de mœurs et de formes.

Nous renfermerons donc, comme cet auteur et comme Cuvier, dans le genre *Scolopax*, les Bécasses, les Bécassines et les Bécassines-Chevaliers, adoptant toutefois, mais comme sous-génériques seulement, les noms génériques de *Rusticola*, *Scolopax* et de *Macroramphus* qui leur ont été donnés.

1er sous-genre : BÉCASSE. *Rusticola*, Vieil. Bas de la jambe emplumé jusqu'à l'articulation ; tarses courts ; doigts médiocres ; ongle du pouce obtus et ne débordant pas le doigt ; occiput rayé de bandes transversales ; formes lourdes et massives. Demeure habituelle : les bois, les fourrés et les haies épaisses.

On ne connaît encore que trois espèces de Bécasses : celle d'Europe, *Scolopax rusticola* Lin., qui prend alors le nom de *Rusticola vulgaris*, ou BÉCASSE COMMUNE Vieil. (*Dict.*, III, 348) ; celle des États-Unis, *Scolopax minor* Lin., ou *Rusticola minor* Vieil. (*Gal.*, pl. 242), et la BÉCASSE DE JAVA Less., *Rusticola saturata* Nob., *Scolopax saturata* Hors., *Rusticola javanica* Less.

Les Bécasses, habitantes des hautes montagnes boisées du centre de l'Europe, en descendent dès les premiers froids, et arrivent dans nos contrées en octobre ou novembre. Elles se tiennent habituellement le jour dans les bois, où elles retournent les feuilles sèches avec leur bec pour se nourrir des Vers qui s'y tiennent cachés ; mais, à la fin du jour, elles en sortent, et se dirigent d'un vol rapide et léger vers les champs cultivés et fraîchement labourés et vers les fontaines. Il paraît que la Bécasse ne voit bien qu'au crépuscule ; ce qui s'explique facilement par sa sortie du soir et par ses allures beaucoup plus vives à cette heure et avant le lever du soleil que pendant le jour. Elle nous quitte dès les premiers jours du printemps. Quelquefois un couple isolé reste dans nos bois et y niche après le

départ des autres. Il fait son nid à terre, souvent près d'un tronc d'arbre ou d'une grosse racine; la femelle y pond quatre ou cinq œufs oblongs, d'un gris roussâtre, et marbrés d'ondes plus foncées et noirâtres. Les petits, couverts en naissant d'un duvet épais, comme la plupart des jeunes Échassiers, quittent le nid incontinent et se mettent à courir. Il est alors très facile de s'en emparer; mais le père et la mère ont pour eux une telle sollicitude, qu'on en a vu prendre sous leur gorge un de leurs petits, et l'emporter ainsi à plus de mille pas. Vieillot a vérifié ce fait chez les Bécasses d'Amérique, et les a vues emporter leurs petits, cramponnés sur leur dos. Ces Oiseaux semblent muets dans l'hiver, et ne font entendre qu'une espèce de gloussement quand ils se poursuivent au premier printemps. Lorsqu'ils se posent à terre, ils étalent souvent la queue, comme s'ils faisaient la roue. On a crû reconnaître plusieurs races distinctes dans notre Bécasse; une plus petite entre autres, plus roussâtre et à bec plus long, et une troisième beaucoup plus forte, au contraire, à plumage plus rembruni, et qui se tient de préférence dans les grosses haies et les halliers. Temminck, dans la quatrième partie de son Manuel, annonce que, d'après ses observations, les petites Bécasses ne sont autres que les jeunes, de couvées tardives, qui n'entreprennent leur migration que quelques semaines après le départ des grandes bandes, et nous arrivent effectivement bien après elles. Il indique aussi, comme moyen le plus sûr de distinguer les sexes dans notre espèce européenne, l'examen de la première rémige, dont le bord externe des barbes est couvert, chez le mâle, de taches brunes sur un fond blanc jaunâtre, tandis que les femelles portent un liseré blanc sans taches sur toute la longueur de cette barbe. L'espèce niche en grand nombre aux environs de Saint-Pétersbourg; on la dit sédentaire dans le midi de l'Italie.

2me sous-genre : Bécassine. *Scolopax*, Vieil. Bas de la jambe dénudé; tarses de longueur médiocre; doigts longs et grêles; ongle du pouce pointu et débordant son extrémité de toute sa longueur; dessus de la tête rayé de bandes longitudinales; formes grêles et élancées. Demeure habituelle : les marais et les prairies marécageuses.

Outre les caractères ci-dessus, les Bécassines diffèrent encore des Bécasses par leur habitude de pousser plusieurs cris, lorsqu'elles prennent leur vol, et par ce vol aussi facile et aussi rapide le jour que le soir, ce qui prouve que leur vue est organisée pour la lumière du soleil. Elles nichent dans les marais. A propos de leur nidification, nous avons été témoin d'un fait assez singulier. Ayant fait lever une Bécassine de dessus ses œufs, son mâle se réunit bientôt à elle; ils s'élevèrent tous deux à une hauteur assez considérable, et je remarquai que, pendant tout le temps qu'ils volèrent au dessus de ma tête, ils faisaient entendre à chaque coup d'aile qu'ils donnaient un petit cri court et fort vif, différent de celui qu'ils ont le reste de l'année; et, de temps en temps, une d'elles semblait se laisser tomber perpendiculairement du haut des airs, les ailes placées verticalement, de sorte qu'une était en dessus et l'autre en dessous. Dans cette position, elle les agitait avec force, de manière à produire un bruit de vibration très fort, imitant un peu le hennissement d'un Cheval.

On compte aujourd'hui au moins cinq espèces de Bécassines européennes, trois dans l'Amérique du nord et quatre dans celle du sud; elles ont toutes de si grands rapports dans la coloration du plumage, qu'il n'y a pour ainsi dire que la différence dans la taille et le nombre de leurs plumes caudales qui puissent les faire reconnaître. Nous citerons, comme espèce remarquable par sa taille, la Bécassine géante (*Scolopax gigantea* Natt., Tem., *Pl. col.* 403), qui a, comme toutes les Bécassines, six bandes longitudinales noires, dont deux sur le vertex, deux latérales oculaires et deux courtes sub-oculaires, séparées par cinq bandes d'un blanc roussâtre; le gosier blanc; les scapulaires noires, entremêlées de quelques points roux, et largement bordées extérieurement de roux marron vif, formant trois larges bandes dorsales noires et longitudinales, séparées par quatre autres de couleur rousse. Les ailes sont bariolées, en travers, de blanc et de noir, ainsi que le cou, la poitrine, les flancs et les jambes. La queue est rousse, avec du noir sur la ligne médiane. Cette espèce, qui est du Brésil,

est d'un quart plus forte dans toutes ses dimensions que notre Bécasse d'Europe; mais elle a tous les caractères propres aux Bécassines : elle est longue de quarante centimètres, et son bec l'est de dix à douze centimètres; elle est du Brésil, et si semblable de plumage à la GRANDE BÉCASSINE DES SAVANNES DE CAYENNE (*Buff.*, enl., 895), déjà fort grande elle-même, qu'elle n'en diffère réellement que par une taille plus forte.

3me sous-genre : BÉCASSINE-CHEVALIER, Tem.; *Macroramphus*, L. Jambes dénuées de plumes dans la plus grande partie de leur longueur; doigt externe réuni au médian à leur base par une très petite membrane; doigts de longueur médiocre. Queue carrée et non conique, comme chez les deux sections précédentes; tous caractères qui, ainsi que la coloration, tiennent entièrement des Chevaliers et non des Bécassines.

Le nom de *Bécassine-Chevalier*, donné par Temminck à cette troisième section, est bien certainement le plus convenable qu'on pût lui donner; car l'oiseau qui en est le type est tout à fait intermédiaire à ces deux genres, n'ayant des Bécassines que le bec, et ayant du reste les pattes, la queue, la coloration, la livrée d'été, et même les habitudes toutes marines des Chevaliers. Il est fâcheux que le nom scientifique de *Macroramphus* n'indique rien de ces caractères mixtes, et donne au contraire une idée fausse du bec, qui, dans l'espèce type, est moins grand qu'un bec de Bécassine ordinaire, à proportion de l'oiseau.

La seule espèce connue de ce groupe est la BÉCASSINE-CHEVALIER GRISE Nob., *Macroramphus griseus* L.), BÉCASSINE PONCTUÉE Tem. (*Man.*, 679), BÉCASSINE GRISE (*Scolopax leucophæa* Vieil., *Dict.*, III, 358, et *Gal.*, pl. 241), couverte, en dessus, de bariolures noires et blanc roussâtre; à poitrine d'un brun grisâtre; le reste blanc, qui se colore de roux dans la livrée d'été; le croupion et la queue blancs, traversés de bandes nombreuses noires. Elle se trouve aux États-Unis, où elle fréquente les terrains submergés ou marécageux des bords de la mer, surtout à l'embouchure des rivières, et ne va jamais dans les prairies herbeuses. Elle se nourrit, selon Wilson, de Mollusques bivalves, qui se rencontrent dans les marais salés des États-Unis. — On voit, par ce qui précède, que cet oiseau est un véritable Chevalier à bec de Bécassine, et serait plus convenablement nommé *Chevalier-Bécassine* que *Bécassine-Chevalier*.

(LAFR.)

BÉCASSE. POISS. — Nom donné vulgairement à des Poissons des genres Centrisque, Scombrésoce et Espadon, à cause du prolongement de leur bouche en forme de bec.

BÉCASSE. MOLL. — Plusieurs espèces de Rochers prolongées à la base en un long canal offrent une ressemblance grossière avec la tête d'une Bécasse. Les marchands du siècle dernier se sont saisis de cette ressemblance pour nommer TÊTE DE BÉCASSE, le *Murex haustellum;* BÉCASSE A RAMAGE, le *Murex cornutus;* BÉCASSE ÉPINEUSE, le *Murex crassispina;* GRANDE BÉCASSE ÉPINEUSE, le *Murex tenuispina;* et enfin BÉCASSE A COURTE ÉPINE, le *Murex brandaris.* Ces diverses dénominations sont encore en usage parmi les marchands d'histoire naturelle. (DESH.)

BÉCASSE D'ARBRE ou PERCHANTE. OIS. — Nom vulgaire de la Huppe, *Upupa Epops.*

BECASSE DE MER. OIS. — Noms vulgaire de l'Hultrier et du Courlis.

BÉCASSEAU, Briss.; *Tringa*, Lin., Briss. OIS. — Genre de l'ordre des Échassiers, de la famille des Longirostres de Cuvier, et dont les caractères sont : Bec long ou médiocre, grêle, cylindracé, faiblement arqué ou droit, mou et flexible dans toute sa longueur, comprimé à la base, déprimé vers la pointe, qui est un peu dilatée et obtuse; les deux mandibules sillonnées jusque près de leur extrémité. Pieds grêles; nudité du bas de la jambe assez peu étendue; le pouce faible et court articulé sur le tarse, au dessus des doigts antérieurs et touchant à peine la terre à son extrémité; ceux-ci non réunis par une membrane à leur base; ailes assez longues, sur-aiguës, atteignant l'extrémité de la queue.

Linné, sous le nom générique de *Tringa*, donné anciennement par Gesner et Aldrovande au Chevalier cul-blanc, réunissait les Chevaliers, Bécasseaux et Combattants, les Vanneaux, Sanderling, Phalaropes et Tournepierres; Brisson le restreignit aux seuls Bécasseaux, Chevaliers et Alouettes de mer;

Temminck en retira les Chevaliers, et n'admit dans son genre Bécasseau (*Tringa*), que les Bécasseaux proprement dits ou les Maubèches et Alouettes de mer, dont il forma une première section, et les Combattants, dont il forma la seconde. Cuvier, dans son *Règne animal*, remplaça le nom générique de Bécasseau (*Tringa*), par celui de Maubèche (*Calidris*); mais il en sépara, sous le nom de *Pelidna*, les Alouettes de mer et les Cocorlis, et sous celui de *Machetes* les Combattants.

Vieillot, dans le nouveau Dictionnaire et dans l'Encyclopédie, a changé le nom générique français de *Bécasseau* de Brisson et Temminck, en celui de *Tringa*, se fondant sur ce que Brisson, qui réunissait sous cette dénomination des Chevaliers et des Bécasseaux, avait pris positivement pour type le *Bécasseau* ou *Cul-blanc*, qui est un Chevalier et non un Bécasseau, d'après les caractères distincts assignés depuis à ces deux genres.

Temminck, dans la 4[e] partie de son Manuel (1835), se range de l'avis de Cuvier et des naturalistes qui isolent le Combattant, en un genre distinct de ceux de Bécasseau et de Chevalier, et le retire par conséquent de son genre Bécasseau.

Nous adoptons d'autant plus volontiers cette dernière opinion, que les Combattants nous avaient toujours paru s'éloigner des Bécasseaux par leur ensemble plus élancé ; par leurs pattes plus élevées; par leurs doigts plus longs et à membrane interdigitale, et par le peu de dilatation de la pointe de leur bec, tous caractères qui les rapprochent au contraire des Chevaliers. De plus, le nom générique *Bécasseau* de Brisson étant le plus ancien et le plus généralement employé par les ornithologistes, nous croyons devoir l'adopter aussi de préférence, et tel que Temminck l'a conçu, dans la dernière partie de son Manuel. Bonaparte, dans ses *Birds of Europe and north America*, le subdivise encore en quatre genres, dont deux américains, qui sont *Hemipalama*, Bonap., ayant pour type le *Tringa Douglasii* Swains., et *Heteropoda*, Nutt., ayant pour type, le *Tringa semi-palmata* Wils., pl. 63, f. 4, et deux européens, *Tringa*, Bonap., ayant pour type la Maubèche, et *Pelidna*, Cuv., ayant pour type l'Alouette de mer ou Cincle.

Le savant ornithologiste Temminck, favorisé par le lieu de sa demeure, a fait depuis longtemps une étude particulière de cette famille d'Oiseaux riverains, et est parvenu à rectifier beaucoup d'erreurs qui existaient avant lui dans la nomenclature des espèces ; erreurs provenant en grande partie des changements extraordinaires opérés par la double mue dans le plumage et la coloration de ces Oiseaux, et qui en avaient fait décrire et figurer, comme espèces différentes, des individus de même espèce, mais d'âge, de livrée ou de sexe différents. Cet auteur a observé que ces Oiseaux voyageaient en petites troupes, se réunissant plusieurs couples dans un même lieu, pour nicher; qu'ils habitaient les marais voisins des lacs et des rivières, et surtout des bords de la mer ; qu'à l'aide de leur bec long et grêle, ils cherchaient indistinctement dans la vase et les limons, dans les sables mouvants et les fucus, les Insectes à élytres, les larves, les Vers mous, les très petits Mollusques même dont ils se nourrissent. D'après ses observations, les espèces habitantes des bords de la mer, émigrent le long de ses rives, et celles des marais suivent dans leurs migrations le cours des rivières ; leur mue a lieu à deux époques fixes de l'année ; leur plumage d'hiver, très différent de celui du printemps, varie généralement du blanc au roux et du cendré au noir ; les jeunes, avant leur mue, diffèrent beaucoup des adultes, et les sexes ne diffèrent que par la taille, les femelles étant plus grandes que les mâles. Dans le quatrième volume de son Manuel, il énumère dix espèces de Bécasseaux d'Europe, dont sept se retrouvent dans l'Amérique du nord avec une huitième qui lui est propre, selon Bonaparte (*Birds of Europe and north America*). Azara a décrit sous le nom de *Chorlitos* quatorze espèces de Chevaliers, de Bécasseaux et de Rhynchées du Paraguay, dont Vieillot admet quatre dans ses *Tringa* ou Bécasseaux. Ce dernier auteur décrit encore trois ou quatre espèces de l'Amérique du Nord et des Antilles ; mais, comme la plupart de nos Échassiers longirostres se retrouvent sur tout le globe, il faudrait, pour s'assurer positivement du nombre des espèces exotiques, que, sur chaque continent, on pût faire le tra-

vail d'observation fait en Hollande et en Allemagne, pour débrouiller les espèces européennes. Vieillot, pendant son séjour dans l'Amérique du nord, a remarqué que, chez les petites espèces de Bécasseaux de cette contrée, les mâles se réunissaient pendant l'incubation en petites troupes, et cherchaient leur nourriture en commun.

Nous citerons, comme espèce des plus grandes et des plus marquantes, le Bécasseau Maubèche ou Canut (*Tringa cinerea* L., Tem. *Man.* 627), qui, dans ses diverses livrées, a été décrit comme espèces différentes, sous les noms de *Tringa cinerea*, *grisea*, *canutus* et *islandica* Gmel., *rufa* Wils., sous ceux de Maubèche, Maubèche tachetée et Maubèche grise (Brisson, pl. 20, f. 1. — pl. 21, f. 1 et 2). Brisson toutefois, dans la première, a décrit un Combattant tout en figurant la Maubèche. Buffon, copiant Brisson, est tombé dans la même erreur, et sous les noms de Maubèche commune, tachetée et grise, pl. 365 et 366, a décrit, comme Brisson, le même oiseau, sous le nom de Combattant.

Cette espèce, dans son plumage d'hiver et de première année, est, en dessus, d'une teinte grise cendrée, plus foncée chez les jeunes qui, en outre, ont toutes les plumes du dos et des scapulaires liserées de noir et blanc; elle est blanche en dessous, mais avec les côtés et le devant du cou, sauf la gorge, la poitrine et les flancs, couverts de petits traits bruns ou noirâtres longitudinaux. Dans sa livrée d'été ou des noces, tout le fond blanc du plumage est d'un roux ferrugineux, uniforme en dessous; en dessus, le dos, les scapulaires et le croupion sont variés de grandes taches noires et rousses. Sa longueur est de 25 centimètres. Elle vit en été dans les marais; au printemps et en automne sur les bords de la mer, et passe deux fois dans l'année, au printemps et en automne. (Lafr.)

BÉCASSINE. ois. — *Voyez* bécasse.

BÉCASSINE DE MER. poiss.—Nom donné à l'*Esox bellone* et particulièrement aux Poissons du genre Orphie, par allusion à la forme allongée de leur bouche.

BÉCASSINE-CHEVALIER. ois. — *Voyez* bécasse. (Lafr.)

BÉCASSON. ois. — Ce nom vulgaire s'applique à plusieurs espèces du genre Chevalier; mais il sert à désigner, plus communément, le Ch. aux pieds rouge (*Scolopax Calidris*); il s'applique cependant aussi au Ch. cul blanc (*Tringa ochropus*), et Ch. guignette (*Tringa hypoleucos*), appelé aussi petit Bécasson.

La double Bécassine (*Scolopax major*) porte également le nom de Bécasson; et, en Normandie, tous les chasseurs le donnent à la petite Bécassine ou Bécassine sourde. *Voyez* chevalier et bécasse. (C. d'O.)

BECFI D'HIVER. ois. — Nom vulgaire du Pipit (*Alauda trivialis*), en Provence.

BÉCHARU ou **BÉCHÉRU.** ois. — Nom vulgaire du Flammant rouge (*Phœnicopterus ruber* L.)

BÈCHE LISETTE. ins. — Nom vulgaire du *Rhynchites Bacchus* dans quelques parties de la France (*voyez* rhynchites). On donne aussi ce nom, ainsi que ceux de Coupe-Bourgeon et Pique-Brot, à un autre insecte très nuisible à la Vigne, et qui appartient au genre Eumolpe. *Voyez* ce mot. (D.)

BÉCHÉRU. ois. — *Voyez* bécharu.

BÉCHET. poiss. — Nom vulgaire du Brochet.

BECHIUM (nom sous lequel Pline paraît avoir désigné le Tussilage). bot. ph.— Le genre *Bechium*, fondé par M. De Candolle, comprend deux plantes de Madagascar qui ont pour caractères : Capitules multiflores homogames; les extérieures à 5 divisions palmées, les intérieures tubuleuses; les rameaux du style allongés, hispides; les fruits cylindracés, velus, couronnés d'une aigrette composée de plusieurs rangées de poils scabres. Le réceptacle alvéolé est entouré par un involucre formé de 2-3 séries d'écailles lâchement imbriquées, légèrement scarieuses et colorées au sommet. — Les deux espèces connues jusqu'à ce jour sont des herbes vivaces, à feuilles radicales, sessiles, oblongues, très entières et couvertes de poils sur leur face supérieure. Les capitules, portés sur une hampe, sont disposés en corymbe. Ce genre fait partie des Composées, tribu des Vernoniées. (J. D.)

BÉCHOT. ois. — Synonyme vulgaire de la Bécassine sourde (*Scolopax gallinula* Gm.).

BECKEA. BOT. PH. — *Voyez* BÆCKEA.

* **BECKERA**, Fernhar. BOT. PH.—Synonyme du genre *Melica*.

BECKMANNIA. *Beckmannia* (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Graminées, tribu des Phalaridées, établi par le professeur Host (*Gram.*, III, t. 6) pour une grande plante vivace qu'on trouve dans l'Europe australe, la Sibérie, l'Asie Mineure et même quelques parties de l'Amérique septentrionale. Ses caractères sont les suivants : Épillets comprimés, lenticulaires et contenant deux fleurs sessiles, fertiles et glabres. Lépicène composé de deux valves comprimées, carénées et obovales, égales entre elles, coriaces et mutiques, un peu plus courtes que les fleurs. Glume à deux paillettes membraneuses; l'inférieure ovale, concave, à trois nervures, embrassant la supérieure qui n'offre que deux nervures et est bifide à son sommet. Ovaire glabre, terminé par deux styles courts portant chacun un stigmate allongé et plumeux, à poils simples. Paléoles 2, aiguës, bifides et glabres. Fruit également glabre, allongé, cylindrique, un peu plan d'un côté, non enveloppé par les écailles.

L'espèce unique qui forme ce genre, *Beckmannia erucæformis* H., a été rangée tour à tour dans le genre *Phalaris* par Linné, dans le genre *Cynosurus* par Aiton, dans le genre *Paspalum* par Mœnch. Le professeur Tenore, dans sa magnifique *Flore napolitaine*, en a fait le genre *Joachinia*, et Nuttal le genre *Bruckmannia;* mais ces deux genres sont postérieurs au *Beckmannia* de Host, qu'ont adopté tous les botanistes modernes. (A. R.)

* **BÉCLARDIE.** *Beclardia* (nom propre). BOT. PH.—Nous avions établi sous ce nom (*Mém. sur les Orchidées des îles de France et de Bourbon*) un genre de la tribu des Vandées, pour trois espèces d'Orchidées, originaires des îles australes d'Afrique; mais l'une de ces espèces (*Beclardia alata*) a été réunie par M. Lindley à son genre *Cryptopus;* et les deux autres *Beclardia macrostachya* et *B. brachystachya* constituent le genre *Æonia* du même botaniste. *Voyez* CRYPTOPUS et ÆONIA. (A. R.)

BECMARE. *Rhinomacer.* INS.—Genre de Coléoptères tétramères, fondé par Geoffroy aux dépens du genre *Curculio* de Linné et dont les espèces appartiennent aujourd'hui aux genres Attélabe et Apodère. *Voyez* ces mots. (D.)

BECMOUCHES. INS. — *Voyez* HYDROMYES. (D.)

BÉCO. OIS. — Nom vulgaire du Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) et de la Maubèche noire (*Tringa pusilla*).

BÉCOT. OIS. — Nom vulgaire de la Bécassine sourde (*Scolopax gallinula* Gm.).

BECQUABO, BECQUEBO ou **BECQUE-BOIS.** OIS. — Ces noms vulgaires, synonymes de Biquebo, s'appliquent à plusieurs espèces de Pics, notamment au Picvert.

BECQUE FLEURS. OIS.—C'est, dans les Oiseaux d'Afrique de Levaillant, le nom qu'il donne à l'un de ses Figuiers d'Afrique, et que nous avons reconnu être le *Parus capensis* Gm., espèce de Rémiz du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* MÉSANGE. (LAFR.)

* **BECQUERELIA** (Becquerel, physicien français). BOT. PH. — Le genre ainsi nommé par Adolphe Brongniart (*in Duperrey*, Voy., p. 161, t. XXVII), et qui fait partie de la famille des Cypéracées, a été réuni par quelques botanistes au grand genre *Scleria*, dans lequel il forme une simple section. *Voyez* SCLÉRIE. (A. R.)

BECQUEROLLE. OIS. — Un des noms vulgaires de la Bécassine sourde.

BECQUET. POISS. — Nom vulgaire du Saumon.

BECQUETEUR. OIS. — Nom vulgaire de la Sterne petite (*Sterna minuta* Gm.), ou Hirondelle de mer.

BÉDAUDE ou **BÉDEAUDE.** OIS. — Nom vulgaire de la Corneille mantelée.

BÉDEAU et **BÉDEAUDE.** INS. — Nom vulgaire donné à des Insectes de différents ordres, dont le corps, à l'état de larve ou à l'état parfait, présente deux couleurs bien tranchées. Telle est, par exemple, la Chenille de la *Vanessa gamma*, dont les quatre premiers anneaux sont fauves et le reste du corps blanc. Telle est encore la Cigale Bédeaude de Geoffroy (*Cercopis Spumaria* Fabr.) qui est moitié brune et moitié blanche, etc. (D.)

BÉDEAUDE. OIS. — *Voyez* BÉDAUDE.

BÉDÉGUAR. INS. et BOT. — On donne ce nom aux excroissances chevelues pro-

dultes sur les Rosiers et les Églantiers, par le *Cynips rosæ* et peut-être par quelques autres espèces voisines. *Voyez* CYNIPS et CYNIPHIENS. (BL.)

* **BEDFORDIA** (dédié à John Russel, duc de Bedford). BOT. PH.—Le genre *Bedfordia* appartient à la tribu des Composées-Sénécionées, et comprend aujourd'hui deux arbrisseaux indigènes de Van-Diémen, dont l'une est cultivée dans les jardins de botanique, sous le nom de *Cacalia salicina*. Ces plantes ont pour caractères : Capitules multiflores homogames ; réceptacle alvéolé ou marqué de petites fossettes ; involucre muni à la base de 2 ou 3 bractéoles subulées, et formé de deux ou 3 rangées d'écailles distinctes et d'égale longueur. Fruits glabres, cylindracés anguleux, munis, au sommet, d'un rebord portant une aigrette composée d'une rangée de poils scabres à la base, ou barbillés au sommet. — Les *Bedfordia*, que Labillardière avait réunis aux *Cacalia*, sous les noms de *C. salicina* et *linearis*, sont remarquables par leur port; leurs fleurs jaunes; leurs feuilles entières, allongées, cotonneuses en dessous, et assez semblables à celles du Saule. (J. D.)

BÉDILLE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Liseron des champs, dans le département de la Gironde.

BÉDOUIDE ou **BÉDOUILLE**. OIS. — Nom de la Farlouse en Provence.

BÉDOUIN. BOT. PH. — Un des noms vulgaire du Mélampyre des champs.

BÉDOUSI (nom vernaculaire). BOT. PH. — Ce serait, selon quelques auteurs, un petit arbre de l'Inde, à feuilles épaisses, ovales et alternes, d'une odeur aromatique, et à fleurs petites, inodores, à baie sèche, 3-valve et 3-sperme, etc.; mais, faute à eux de l'avoir suffisamment caractérisé, on devrait le passer sous silence. (C. L.)

BEELZEBUL. MAM. — Nom d'une espèce du genre Hurleur.

BEELZEBUTH. MAM. — *Voyez* BELZEBUTH.

BÉEMERLE ou **BOEHMERLE**. OIS. — Synonyme de Jaseur de Bohême (*Bombycilla garrula*).

BEENA. OIS. — Synonyme de Corbeau choucas.

BEENEL (nom vernaculaire). BOT. PH. — Rheede a figuré sous ce nom (*Hort. mal.*, V, t. 4) un petit arbre de l'Inde, que quelques auteurs rapportent au *Croton racemosum* Burm., quoique son fruit paraisse tétracoque. (C. L.)

* **BEESA.** BOT. PH. — Le genre ainsi nommé par Palisot de Beauvois, dans la famille des Cypéracées, est le même que le genre *Hypœlytrum* du professeur L.-C. Richard. *Voyez* HYPŒLYTRUM. (A. R.)

BEESHA. BOT. PH. — Le botaniste Rheede (*Hort. Malabar.* V, p. 119, t. 60) a décrit et figuré, sous ce nom, une grande et belle graminée, originaire des Indes Orientales, décrite et figurée de nouveau par Roxburg (*Corom.* III, p. 38, t. 243), sous le nom de *Bambusa baccifera*. On s'est bien vite aperçu que cette plante n'appartenait pas au genre Bambou; aussi Trinius en avait-il fait un genre nouveau qu'il nommait *Melocanna ;* mais on a pensé que le nom proposé par Van-Rheede, étant beaucoup plus ancien dans la science, et n'offrant d'ailleurs rien qui pût s'opposer à son adoption, devait être adopté. C'est ce qu'ont fait Rœmer et Schultes, dans leur *Species*, et plus récemment mon excellent ami M. le professeur Kunth, dans son agrostographie. Nous nous contenterons de dire que le genre *Beesha* se distingue surtout des autres Bambusacées par son fruit très gros et charnu, caractère fort remarquable et tout à fait insolite dans la famille des Graminées. *Voyez* BAMBOU. (A. R.)

BEFARIA. BOT. PH. — *Voyez* BEJARIA.

BEFFROI (GRAND ET PETIT). OIS. — Le premier est synonyme de *Turdus tinniens* et le second de *Turdus lineatus*. *Voyez* FOURMILIER.

BÉGASSE. OIS.—Synonyme de Bécasse.

BEGONIA (Mich. Bégon, français; promoteur de la botanique). BOT. PH. — Type de la famille des Bégoniacées. Ce genre, fondé par Linné, renferme un grand nombre de plantes remarquables la plupart par leur port singulier, et surtout par l'obliquité de leurs feuilles. On en connaît près de quatre-vingts espèces, dont plus de 60 sont cultivées dans les jardins. Quelques-unes, dans leur pays natal, sont employées comme condiment et en salade. La plus belle d'entre elles est le *B. manicata*, plante mexicaine, décrite par M. A. Brongniart (Voir *Herb*

génér. de l'Amat. t. 3). Elles sont indigènes dans les parties tropicales de l'Asie et de l'Amérique. Ce beau genre (dont les caractères sont indiqués à l'article *Bégoniacées*, qui suit) n'a pas encore de place jusqu'ici bien certaine dans le système, et les auteurs n'ont pu encore être à peu près unanimes sur ce point. M. Endlicher, dans son *Genera plantarum*, le place entre les Cucurbitacées et les Cactées, familles avec lesquelles, il faut l'avouer, ce genre n'offre guère d'analogie; M. Lindley, entre les Ficoïdées et les Crucifères, et nous ne voyons pas que le rapprochement soit plus rationnel. Sa véritable place est, selon nous, dans l'état actuel de la science, et comme avant nous quelques auteurs l'ont indiquée, entre les Chénopodiées et les Polygonées; c'est avec ces deux familles qu'il offre le plus d'affinités, surtout avec la dernière, sous le rapport de l'*habitus* et de la structure des fleurs et des fruits. Quoi qu'il en soit, pour mettre le lecteur à portée de faire un rapprochement plus heureux, nous le renvoyons à la caractéristique de la famille qui est nécessairement celle de l'unique genre qu'elle renferme. (C. L.)

BÉGONIACÉES. BOT. PH. — Famille de plantes à fleurs monoïques. Dans les mâles, un calice à 4 sépales colorés, dont deux intérieurs opposés plus petits que les extérieurs, renferme de nombreuses étamines dont les filets libres ou soudés inférieurement en colonne, s'épaississent en masses, et portent, à leur sommet, deux loges adnées à un connectif large et s'ouvrant dans leur longueur. Dans les femelles, ce calice adhérant à l'ovaire se partage, au-dessus de lui, en segments pétaloïdes au nombre de 4 à 9, et, au dessous, forme 3 ailes verticales et inégales, avec lesquelles alternent 3 loges renfermant des ovules très nombreux, attachés à un double placenta qui fait saillie de l'angle interne. L'ovaire est surmonté de 3 styles courts, partagés chacun plus ou moins profondément en deux branches stigmatiques flexueuses. Il devient une capsule membraneuse, couronnée par les segments flétris du calice, relevée de trois ailes et s'ouvrant par autant de fentes qui les suivent dans leur longueur, et divisent par conséquent les loges dans leur milieu. Les graines, très nombreuses et très menues, contiennent, sous un test membraneux, un embryon nu, cylindrique, dont la radicule, plus longue que les cotylédons, est tournée du côté du hile. — Les Bégoniacées sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, originaires des régions tropicales, et cultivées en assez grand nombre dans nos serres. On les reconnaît facilement à leurs feuilles alternes, ordinairement partagées en deux moitiés très inégales, et par conséquent très obliques, à nervures palmées, à contour entier ou denté, à 2 stipules larges, décidues et presque axillaires. Leurs fleurs blanches roses ou rouges, sont souvent disposées par dichotomies. Jusqu'ici la famille se compose du seul genre *Begonia*, dont quelques auteurs avec M. Lindley, séparent une espèce sous le nom d'*Eupetalum*. (AD. J.)

BEHENANTHA (*Behen*, en arabe, sorte d'Œillet; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre formé par par Otth (DC. *Prodr.*, I, p. 367), et rapporté comme sous-genre au *Silene*, L. *Voyez* ce mot. (C. L.)

* **BEHRINIE.** BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, établi par Siaber pour une plante de la Carniole, le *B. chondrilloides*, et qui a été réuni aux *Crepis*, auxquels il appartient. (C. D'O.)

* **BEHURIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, formé par Chamisso (*Linnæa*, IX, 373), dont le type est un arbrisseau unique, brésilien; à rameaux tétragones, pubescents, garnis de feuilles opposées, pétiolées, elliptiques-lancéolées, triplinervées; à bords calleux-dentés. Les fleurs sont disposées en cymes terminales, solitaires, ou en panicules foliolées. Calice libre, tubulé, turbiné-cupuliforme, à lacinies décidues, renflées et carénées dorsalement. Pétales 6, cunéiformes-obovés. Étamines 12, à anthères oblongues, unipores; ovaire couronné de six glandes poilues. Capsule 4-loculaire. (C. L.)

BEILSCHMIDTIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, tribu des Cryptocaryées, formé par Nees (*in* Wall., *Pl. as. rar.*, II, 61, et *Laur.*) pour quelques arbres de l'Inde, à feuilles alternes, veinées; à fleurs hermaphrodites ou dioïques, axillaires. Le périgone est sexparti; les étamines sont au nombre de 12,

quadrisériées, dont 9 extérieures fertiles, et 3 intérieures stériles. Le stigmate est déprimé, subdiscoïde, sans fruit. Une baie coriace, monosperme. (C. L.)

BEILSTEIN, Wern. MIN. — Mot allemand qui veut dire Pierre de Hache. *Voyez* JADE. (DEL.)

BEINBRECHER. OIS. — Synonyme de Percnoptère d'Égypte.

BEJARIA (Bejar, botaniste espagnol). *Acuna*, R. et P. BOT. PH.—Ce mot, par une faute typographique, est écrit, dans la plupart des auteurs, *Befaria;* et, malgré l'évidence, M. Endlicher (*Gen.*, pl. 4342), par exemple, persiste à l'écrire ainsi. C'est un genre de plantes de la famille des Éricacées, de la tribu des Rhododendrées, fondé par Mutis (*in* L. fils, *suppl.* 246, et *Alii auct.*) pour quelques arbrisseaux indigènes dans l'Amérique boréale et australe, et dans les Andes du Pérou, à feuilles alternes, souvent serrées, coriaces, très entières; à fleurs ordinairement pourpres et disposées en grappe ou en corymbe. Calice 6-7-fide; corolle de 6 à 7 pétales hypogynes, dressés ou étalés. On en cultive deux espèces; ce sont les *B. racemosa* et *glauca*. (C. L.)

BEJUCO. BOT. PH.— Loefling (*Iter.* 404) avait désigné sous ce nom le genre *Hippocratea;* mais cette dénomination vulgaire s'applique en général, dans les pays soumis à la domination espagnole, à tous les arbrisseaux sarmenteux et grimpants. (A. R.)

* **BELANGERA** (Bélanger, botaniste français). *Polystemon*, Don.; *Lamanonia* (*Fl. Flum.*, V, t. 104). BOT. PH.—Genre de la famille des Saxifragacées (Cunoniacées, *Alii*), de la tribu des Cunoniées, fondé par Cambessèdes (*in* St-Hilaire, *Fl. bras.*, II, 203, t. 115-117, et *alio*) pour un petit nombre d'arbres indigènes dans le Brésil; à rameaux et à feuilles opposées, pétiolées, 3-5-foliolées, folioles dentées; à stipules caduques; à inflorescence en grappes axillaires, simples. Le calice est 6-parti, décidu; point de corolle. Étamines en nombre indéfini. Capsule birostre, biloculaire, bivalve. Graines nombreuses, comprimées, ailées au sommet. (C. L.)

BELBUS. MAM. — Synonyme d'Hyène dans la basse latinité. *Voyez* ce mot.

BELEMCANDA. BOT. PH.— La plante figurée sous ce nom par Rheede (*Hort. malab.*, t. XI, p. 308, t. 7) a été réunie au genre *Pardanthus* de Kerr, dans la famille des Iridées. *Voyez* PARDANTHUS. (A. R.)

BÈLEMENT (βῆ, en grec). MAM. — Cri des petits Ruminants, tels que les Moutons et les Chèvres.

BÉLEMNITE. *Belemnites* (βελεμνίτης, pierre en forme de flèche). MOLL. CÉPH. — Les Bélemnites ont de tout temps appelé l'attention par leur forme de doigt ou de fer de lance, ainsi que par leur multiplicité au sein des couches terrestres. Le peuple les regardait comme des *pierres de foudre*, *des pierres de tonnerre*, tandis que les savants du seizième siècle les appelaient *Dactylus idæus*, ou, suivant le préjugé plus ancien encore qui prétendait y voir une pétrification de l'urine du Lynx, continuaient à les nommer *Lyncurion*. Forcé de me renfermer dans le cadre restreint de cet ouvrage, je ne reproduirai point ici les différentes idées plus ou moins extraordinaires répandues sur les Bélemnites; mais j'examinerai les principales opinions scientifiques relatives à leur classification dans le règne animal.

Depuis 1724, Ehrnart, Scheuchzer, Linné, Lamarck et Cuvier, etc., sans chercher à spécifier la forme des Bélemnites, les regardèrent comme appartenant à des animaux voisins des Nautiles.

D'un autre côté, M. Beudant, d'après d'autres considérations, n'y vit que des pointes d'Oursin, opinion d'abord admise, puis rejetée par Klein. Poussant plus loin les conjectures, M. Raspail en fit également les appendices cutanés d'un échinoderme voisin des Oursins; opinion tout à fait rejetée, heureusement pour la science.

MM. Miller et de Blainville comparèrent la Bélemnite avec les autres Céphalopodes et crurent reconnaître, dans l'osselet fossile, un corps entier voisin de l'os interne de la Seiche. Le premier de ces auteurs en donna même une figure idéale. Bientôt les idées changèrent. La découverte, faite dans les couches de Lyme-Regis, d'un osselet corné, voisin de celui du Calmar, terminé par une Bélemnite, vint démontrer à MM. Agassiz et de Férussac, que la partie conique appelée Bélemnite n'était que l'extrémité d'un osselet et non un osselet entier. Plus tard, les nombreuses observations de M.

Volz confirmèrent tout à fait cette opinion, à laquelle j'ai aussi rapporté les résultats de mes recherches. Voici, du reste, les considérations zoologiques qu'on peut admettre dans l'état actuel de la science.

Les Bélemnites étaient des animaux céphalopodes évidemment voisins, non des Seiches (comme on l'a cru très souvent en ne consultant qu'une certaine analogie de contexture de l'osselet), mais, d'après leurs caractères zoologiques, des *Ommastrèphes* et des *Onychoteuthis* (*voyez* ces mots). En effet, les Bélemnites ont également un osselet corné, allongé, pourvu d'un godet à sa partie postérieure. Elles n'en diffèrent même que par cette dernière partie plus vaste, cloisonnée et contenue dans un rostre, semblable à celui qu'on remarque à l'extrémité de l'osselet interne de quelques Seiches. D'après les osselets de Bélemnites et l'empreinte que j'ai pu suivre sur un alvéole de la ***Belemnites aalensis***, l'animal devait avoir des formes très allongées, dès lors très distinctes de celles de la Seiche et analogues à celles des Céphalopodes pélagiens.

Les Bélemnites se composent d'un osselet corné, spatuliforme, élargi en avant, rétréci en arrière et pourvu latéralement de deux petites expansions aliformes qui se réunissent postérieurement et constituent une vaste cavité conique, au fond de laquelle sont des cloisons transversales, séparant l'ensemble en un grand nombre de petites loges percées latéralement d'un siphon et contenant de l'air. Cette partie postérieure, appelée alvéole, reçoit en dehors un dépôt calcaire également conique, plus ou moins épais, quelquefois très long. Cette partie terminale est la Bélemnite des anciens auteurs. Je l'appelle *rostre*.

Un mot sur les fonctions de l'osselet interne chez les Céphalopodes me paraît indispensable pour ramener le rostre de la Bélemnite à sa juste valeur zoologique. L'osselet interne corné est placé au milieu des parties charnues du corps, pour leur donner plus de solidité, pour les soutenir; et ses fonctions sont alors seulement celles des os chez les animaux vertébrés. Lorsque l'osselet contient des parties crétacées remplies d'air, comme celui de la Seiche, ou des loges, comme la coquille de la Spirule, il est, de plus, appelé à remplir d'autres fonctions tout à fait distinctes, celles de soutenir l'animal, de le rendre plus léger au sein des eaux, de lui faciliter la natation et de remplacer simplement la vessie natatoire des Poissons; aussi voit-on le nombre des loges augmenter en raison proportionnelle de la pesanteur du corps de l'animal, afin de le maintenir constamment en équilibre, dans toutes les périodes de son existence. Chez les Bélemnites, les deux fonctions sont certainement réunies. L'osselet corné soutient le corps en avant, tandis que, pour que le poids énorme du rostre crétacé ne détruise pas l'équilibre de l'ensemble, il devenait indispensable qu'il fût soutenu par quelque appareil; et telles sont, sans doute, les fonctions qu'avait à exercer, dans l'alvéole, l'empilement des loges constamment remplies d'air, comme je l'ai toujours trouvé dans les Coquilles de Spirules qui, lorsqu'elles sont enlevées à l'animal, surnagent à la surface des mers.

Si l'on cherche encore à reconnaître, par analogie, les fonctions spéciales du rostre, on pourra facilement les déduire de sa position par rapport à la natation rétrograde des Céphalopodes. Tous ces animaux avançant par l'extrémité opposée à la tête, et conséquemment n'appréciant pas toujours les obstacles qui pouvaient les arrêter dans un élan donné, avaient besoin d'une partie plus ferme qui pût résister aux chocs, comme le fait, par exemple, l'extrémité rostrale de l'os de la *Sepia orbigniana*. En résumé, la Bélemnite des auteurs ne serait, zoologiquement, qu'une partie ferme de l'extrémité d'un osselet interne, destinée à soutenir les chairs, et propre, elle-même, à résister aux corps durs que l'animal peut rencontrer en nageant.

Voilà donc la Bélemnite réduite à sa plus simple valeur; elle n'est ni une pointe d'Oursin, ni une pointe d'échinoderme, et l'alvéole n'est pas un animal parasite, comme l'a cru M. Raspail. Elle ne peut être comparée aux Orthocères, Coquilles complètes, susceptibles de recevoir l'animal entier dans leur loge supérieure; elle n'est pas non plus un corps parfait interne, mais la très petite partie d'un osselet placé dans les téguments, à l'extrémité postérieure

d'un animal complet, pouvant, dès lors, varier beaucoup plus dans sa forme, qu'une partie dont les fonctions sont importantes dans l'économie vitale. Si je le compare au rostre crétacé des os de Seiche, j'aurai la certitude qu'il devait être très dur avant la fossilisation, et qu'il n'a pas beaucoup changé de nature. Cette comparaison m'a conduit à remarquer que le rostre, chez les Seiches, varie de forme dans la même espèce, ce qu'il est facile d'expliquer par un choc blessant les téguments qui le recouvrent. Appliquée au rostre de la Bélemnite, cette observation m'a fait reconnaître, non seulement des variations de formes dues à l'âge, mais aussi des limites bien plus larges dans les caractères spécifiques des espèces.

On pourrait croire que les Bélemnites étaient des animaux côtiers, voyageant par grandes troupes sur les rives des anciens océans, ce qu'indiqueraient les bancs qu'on en rencontre dans presque tous les lieux où elles se trouvent.

Les Bélemnites ont paru sur la terre avec les couches du Lias. Elles se montrent d'abord sous la forme plus générale d'un étui conique sans sillon ni canal, pourvu seulement de quelques plis à l'extrémité du rostre (*Belemnites niger* List., *B. irrigularis, elongatus*, etc.).

Toutes ces espèces disparaissent et sont remplacées, dans l'Oolithe inférieure, par quelques formes analogues, comme le *B. aalensis*, mais plus particulièrement par des Bélemnites pourvues d'un profond sillon en dessous et d'une forme moins conique (*B. acutus*, *canaliculatus, fleuriausianus*).

En remontant dans les couches plus supérieures des terrains jurassiques, à l'Oxford-clay, par exemple, on trouve encore des Bélemnites. Celles-ci sont alors lancéolées ou fusiformes et pourvues d'un sillon inférieur (*B. hastatus*).

Passe-t-on des terrains jurassiques à la formation crétacée? On trouve d'abord, dans l'étage néocomien, un grand nombre de Bélemnites; mais ces Bélemnites prennent, pour la plupart, une forme comprimée toute spéciale, inconnue dans les couches inférieures (*B. dilatatus, Emerici, latus, polygonalis*, etc.), où elles sont fusiformes et pourvues de deux sillons sur les côtés (*B. subfusiformis, bipartitus*). *Voyez* pour ces espèces ma *Paléontologie française*.

Le Gault montre encore une espèce de Bélemnites voisine, pour la forme, des espèces fusiformes des terrains néocomiens (*B. minimus*); puis les Bélemnites proprement dites cessent d'exister et sont remplacées, dans l'étage des Craies blanches, par les espèces du genre *Belemnitella* (*voyez* ce mot) pourvues d'une fissure antérieure.

En résumé, les Bélemnites commencent avec le Lias et finissent vers les régions supérieures des terrains crétacés, changeant de forme à chaque époque géologique.

Il paraît certain qu'elles n'ont pas survécu aux dernières couches de la formation crayeuse, puisqu'on n'en a jamais trouvé de traces dans les divers bassins tertiaires. Aujourd'hui, aucun céphalopode vivant ne se rapproche positivement des Bélemnites. (A. d'O.)

* **BÉLEMNITELLE.** *Belemnitella* (diminutif de Bélemnite). MOLL. CÉPH. — Sous ce nom, j'ai séparé des Bélemnites (*Paléontologie française*) les espèces pourvues d'une fente inférieure au bord antérieur du rostre. Ce genre se distingue encore par deux impressions dorsales latérales qu'on ne voit pas chez les Bélemnites proprement dites. Cette division de Céphalopodes est, géologiquement, d'autant plus importante, qu'elle manque partout où les Bélemnites se montrent; ainsi, elle est inconnue dans le Lias, dans l'Oolithe inférieure, dans l'Oxford-clay. Elle ne s'est pas montrée au sein des couches crétacées inférieures, ni avec le Gault. Elle ne paraît donc qu'avec la Craie blanche, après l'extinction de toutes les Bélemnites, comme derniers représentants sur la terre de cette forme d'animaux.

On connaît positivement trois espèces de cette série: les *Belemnitella micronata* et *quadrata*, du sol de la France, et le *Belemnitella scaniæ*, de Suède.

(A. d'O.)

* **BÉLEMNITIDÉES.** *Belemnitidæ*. MOLL. CÉPH. — J'ai établi sous ce nom, dans l'ordre des Acétabulifères, une famille comprenant les genres *Belemnites*, *Belemnitella* et *Conoteuthis*. Cette famille est carac-

térisée par un animal pourvu d'un osselet corné, allongé, terminé par un alvéole conique, contenant une série aérienne de loges transversales. L'extrémité de l'alvéole est, le plus souvent, recouverte extérieurement par les dépôts successifs d'un rostre crétacé, conique ou lancéolé, souvent très allongé. Ayant donné, à l'article Bélemnite, divers détails qui peuvent se rattacher à la famille, j'y renvoie pour le complément de cet article. (A. d'O.)

* **BELEOPTERUS** (βέλος, dard; πτερόν, aile). ins.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Klug (*Bestimmung dreier neuen Gattungen, und Auseinandersetzung einiger verwandten Arten von Madagascar, aus den Familien: Cicindeleta und Carabici*, pag. 382), pour y rapporter deux espèces nouvelles de Madagascar qu'il nomme, l'une *B. cyanipennis*, et l'autre *B. signatus*. Ce g. se place entre les genres *Thyreopterus*, Dej., et *Catascopus*, Kirb., et s'en distingue principalement par un menton inerme profondément échancré au milieu. (D.)

BELETTE. mam. — Espèce du genre Putois. *Voyez* ce mot.

BELHARNOSIA. bot. ph. — Synonyme de Sanguinaire.

BÉLIER. mam. — *Voyez* mouton.

BÉLIER DE MONTAGNE. mam. — *Voyez* mouton.

BELIÈVRE. min. — Nom sous lequel on désigne, en Normandie, l'Argile plastique, qu'on y emploie comme terre à poterie. (Del.)

BELIGANA. bot. ph.— Nom vulgaire languedocien de la Vigne sauvage.

BELILLA, Rheed. bot. ph.—Synonyme de *Mussænda*.

BÉLINGELE ou **BÉRINGÈNE.** bot. ph. — Nom vulgaire de l'Aubergine.

* **BELIONOTA** (βέλος, flèche; νῶτος, dos). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par Eschscholtz (*Atlas zoologique du voyage du capitaine Kotzebüe*). Ce genre a été adopté par M. Solier, dans son *Essai sur les Buprestides* (*Ann. de la Soc. ent. de France*, p. 261-316), ainsi que par MM. Gory et Delaporte, dans leur belle *Iconographie* de cette tribu, où ils en figurent six espèces, parmi lesquelles nous citerons seulement celle qui a servi de type à Eschscholtz pour fonder son genre et qu'il nomme *B. sagittaria*, mais qui paraît être le même que le *Buprestis scutellaris* Fabr. Cette espèce, qui varie du vert cuivreux au brun bronzé, se trouve aux îles Philippines et à l'île de France. Le genre *Belionota*, suivant MM. Gory et Delaporte, a les plus grands rapports avec le genre *Chrysobothris* du même auteur, et ils ne se sont décidés à l'en séparer qu'à cause du grand nombre d'espèces que renferme celui-ci. (D.)

* **BELIOPHORUS** (βέλος, dard; φορός, qui porte). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Eschscholtz, et adopté par Latreille, dans sa Distribution méthodique des Serricornes (*Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. III, pag. 147). Ses caractères principaux, suivant ce dernier auteur, sont: Antennes en scie; point de palettes sous les tarses; bord postérieur du corselet presque droit.—Ce genre, placé par Latreille entre les genres *Tetralobus*, Serv., et *Lobæderus*, Guér., a pour type l'*Elater mucronatus* d'Oliv. (*Journ. d'Hist. nat.*, n° 7, pl. 14, fig. 1), de Java; il ne figure pas dans le dernier Catalogue de M. Dejean, et nous y avons inutilement cherché l'espèce sur laquelle il est fondé. (D.)

BELIS (βέλος, flèche, trait; forme des feuilles). bot. ph.—Genre de la famille des Conifères, formé par Salisbury (*Linn. Trans.* VIII, 315), sur le *Pinus lanceolata* Lamb., et rapporté généralement au genre *Cunninghamia*, R. Br. (C. L.)

BELLADONNA. bot. ph. — Genre de la famille des Solanacées, formé par Tournefort (*Inst.* 13, *exc. sp.*), et synonyme du genre *Atropa*. *Voyez* ci-dessous belladonne. (C. L.)

BELLADONNE (*Bella donna*, belle dame en italien). bot. ph. — Dénomination spécifique d'une des espèces du genre *Atropa*. Comme ces plantes sont d'une haute importance sous le rapport thérapeutique, nous allons donner ici la caractéristique de ce genre, omis à son ordre alphabétique, et dire un mot de leurs principales propriétés.

Le genre *Atropa* (*Atropos*, une des trois

Parques ; d'ἄτροπος, cruel), [*Belladonna*, Tourn. et Lam.] a été fondé par Linné (*Gen.* 242; *excl. sp.*) et appartient à la famille des Solanacées, tribu des Solanées. Ses caract. principaux sont : Calice 5-parti ; corolle hypogyne, infondibuliforme-campanulée, à limbe plissé, 5-fide. Étamines 5, insérées vers la vase du tube et le dépassant ou à peu près ; filaments filiformes, à anthères déhiscentes longitudinalement. Ovaire biloculaire, à placentaires multiovulés, insérés à la cloison par une ligne dorsale. Style simple ; stigmate petit, déprimé. Baie biloculaire, conservant le calice étalé. Graines nombreuses, subréniformes. Embryon subpériphérique, arqué ou annulaire, dans un albumen charnu.— Ce genre renferme des arbrisseaux ou des herbes caulescentes, au nombre de vingt environ, croissant dans l'Europe médiane et méridionale, ainsi qu'au Pérou ; à feuilles alternes ou géminées, très entières; à fleurs violacées ou verdâtres, portées sur des pédoncules extra-axillaires, 1-2-pluriflores. Toutes sont suspectes et la plupart sont regardées comme vénéneuses. Parmi ces dernières, la mieux connue est l'*A. belladonna* L., qui croît souvent en France, près des lieux habités ou dans les bois. Elle s'élève environ à un mètre de hauteur, est pubescente dans toutes ses parties et garnie de feuilles assez amples, ovales-aiguës, géminées vers le haut des tiges, et répandant, quand on les froisse, une odeur vireuse et nauséabonde. Les fleurs, de médiocre grandeur, sont d'un rouge livide et donnent naissance à une baie, dont la forme et la couleur sont celles d'une Cerise-guigne ; apparence si souvent fatale ! Le suc qu'elles renferment est en effet un poison subtil qui, d'abord d'une saveur fade ou à peine sapide, cause souvent dans l'économie, quand il est pris en certaine quantité, des accidents graves, bientôt suivis de la mort. On remédie à l'ingestion récente de ce poison par les vomitifs et les boissons acidulées. Malgré ses qualités funestes, la médecine a su tirer d'excellents spécifiques de la Belladonne. Ses feuilles et ses racines, données à des doses très faibles, soit en pilules, soit mêlées avec du sucre en poudre, agissent énergiquement contre la coqueluche et les toux convulsives. Une qualité singulière qu'elle possède en outre, et dont la connaissance est due au hasard, est de dilater la pupille d'une manière considérable ; aussi les praticiens en emploient-ils la solution pour arroser les cataplasmes ou les compresses qu'ils appliquent sur le globe de l'œil, quelque temps avant de pratiquer l'opération de la cataracte, afin de faciliter l'intromission et l'action des instruments opératoires.

Le nom de *Belladonne* fait, dit-on, allusion à l'emploi de ces fruits que faisaient autrefois les dames italiennes pour en composer un fard. L'*A. Mandragora* L. est aujourd'hui le type d'un nouveau genre. *Voyez* MANDRAGORA. (C. L.)

BELLADONNE. *Belladonna* (*Bella donna*, belle dame, en italien). *Callirhoe*, Link. BOT. PH.—Genre de la famille des Amaryllidacées, formé par Sweet (*Hort. brit.*, édit. 2, 506), sur l'*Amaryllis Belladonna* de Linné, et qu'on a rapporté comme simple section au genre *Amaryllis*, L. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BELLAN. BOT. PH. — Nom employé par quelques auteurs comme synonyme de *Poterium spinosum*.

BELLARDE. *Bellardia*, Schreb. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme de *Cococypselum*.

* **BELLATRIX** (*bellatrix*, guerrière). OIS. — Genre démembré par Boié de celui de *Trochilus*, Lin., et synonyme de *Lophornis* ou les Coquets de Lesson. *Voyez* COLIBRI. (LAFR.)

BELLE DAME. INS. — Nom donné par Geoffroy à un Papillon diurne du genre *Vanessa* et connu des entomologistes sous le nom de *Vanessa cardui*. Cette espèce a cela de remarquable qu'elle est répandue sur presque toute la surface du globe, sans que la différence des climats la fasse varier. Elle se distingue encore des autres en ce qu'après avoir été commune dans certaines localités, elle en disparaît complètement plusieurs années de suite. Sa chenille vit sur les chardons. (D.)

BELLE DAME. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Belladonne, *Amaryllis Belladonna*, et de l'Arroche commune, *Atriplex hortensis*.

BELLE DE JOUR. BOT. PH. — Synonyme vulgaire de *Convolvulus tricolor*. *Voyez* LISERON.

BELLE DE NUIT. OIS. — Nom vulgaire de la Rousserolle ou Rossignol de rivière (*Turdus arundinaceus*). *Voyez* ROUSSEROLLE.

BELLE DE NUIT. BOT. PH. — Nom vulgaire du Nyctage faux jalap, *Mirabilis jalappa*.

BELLE D'UN JOUR. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Hémérocalle et de l'Asphodèle.

BELLENDENIA (nom propre). BOT. PH.— Famille des Iridées. Le genre *Bellendenia* de Rafinesque, qu'il ne faut pas confondre avec le genre *Bellendenia* de R. Brown, qui fait partie de la famille des Protéacées, est le même que le genre *Montbretia* de De Candolle. *Voy.* MONTBRÉTIE. (A. R.)

BELLEREGI ou **BELLERIS.** BOT. PH. — Synonyme de Myrobolan.

BELLÉROPHE. *Bellerophon* (nom mythologique). MOLL.—Ce genre est du petit nombre de ceux qui peuvent être conservés, quoique créés par Montfort. Cependant, si celui-ci a été maintenu, il a fallu apporter dans ses caractères des changements très notables. Toutes les personnes qui s'occupent de conchyliologie n'ignorent pas aujourd'hui que Montfort n'hésitait point à ajouter des caractères aux genres qu'il créait, voulant ainsi, par un artifice blâmable, suppléer à l'observation directe. C'est ce qu'il fit pour le genre Bellérophe. Jugeant, par la forme extérieure, que ces Coquilles avoisinent les Nautiles, il ne manqua pas d'ajouter à sa description et à sa figure des cloisons et un siphon qui n'ont jamais existé que dans son imagination. On ne peut concevoir le moindre doute à ce sujet; car M. Defrance, ayant fait l'acquisition d'un Bellérophe provenant de l'ancienne collection de Montfort, et probablement de l'individu même qui a servi à la figure de cet auteur, M. Defrance, n'apercevant aucune trace de cloison ou de siphon, voulut se convaincre de la réalité de ces caractères, et, afin d'y parvenir, fit couper en deux, par un lapidaire, le Bellérophe de Montfort, et l'expérience lui confirma bientôt que les Bellérophes ne sont point cloisonnés. A peu près à l'époque où M. Defrance publiait, dans les *Annales des sciences naturelles*, une note dont nous venons de résumer le contenu, M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, faisait connaître les moules intérieurs de plusieurs espèces de Bellérophes et apportait ainsi de nouvelles preuves de la supercherie de Montfort. Depuis qu'on a paru rectifier d'une manière convenable les caractères du genre qui nous occupe, deux opinions se sont élevées parmi les zoologistes sur l'appréciation de ses caractères. M. Defrance pense qu'il est voisin des Argonautes et qu'il se rapproche également des Bulles; mais on voit que c'est près des Argonautes qu'il placerait de préférence les Bellérophes. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, n'hésite pas à comprendre le genre Bellérophe dans la famille des Bulles, comparant ainsi le *Bulla naucum* avec quelques espèces très épaisses de Bellérophes. Cuvier ne mentionna pas ce genre dans la première édition du *Règne animal;* mais, plus tard, dans la seconde édition du même ouvrage, il l'adopta et le plaça à la suite des Argonautes.

Si nous examinons les Bellérophes dans tous leurs caractères, nous ne partagerons ni l'une ni l'autre des opinions des deux zoologistes dont nous venons de parler. Les Bellérophes sont des Coquilles parfaitement symétriques, enroulées sur elles-mêmes à la manière des Nautiles. Souvent elles sont globuleuses et leur ombilic est entièrement fermé ; d'autres fois, elles sont plus discoïdes et l'ombilic est plus ou moins ouvert ; et, si nos conjectures sont fondées, le genre *Poscellio*, publié par M. Léveillé dans les *Mémoires de la société géologique de France*, appartiendrait encore aux Bellérophes, et serait, dans ce genre, l'extrême limite de la forme planorbulaire. Dans toutes les espèces admises aujourd'hui parmi les Bellérophes, l'ouverture est transverse, ordinairement semi-lunaire, étant modifiée par l'avant-dernier tour, qui produit une saillie plus ou moins considérable. Cette ouverture est ordinairement parfaitement symétrique ; son bord droit, mince et tranchant, se relève en avant et se déprime en une large gouttière, au moment où il va s'insérer de chaque côté sur l'axe de la coquille. Au point de son insertion, le bord s'épaissit notablement, et ressemble, dans toute sa manière d'être, à celui d'un Nautile ; mais, outre ces caractères, les Bellérophes en présentent un autre très important : toutes les

espèces, sans exception, ont ce bord profondément échancré dans le milieu de sa longueur, de telle sorte qu'une ligne longitudinale qui couperait la coquille en deux parties parfaitement symétriques passerait nécessairement par le milieu de cette fente, selon que la fissure du bord droit est plus ou moins large. On trouve, à la circonférence du dernier tour, une ou deux petites carènes. Si la fente est très étroite, elle produira à la circonférence une seule carène saillante. Si, au contraire, la fente est plus large, on remarquera deux choses : ou un petit méplat dans lequel on apercevra les stries d'accroissement courbées vers l'extrémité de l'échancrure, ou bien ce méplat accompagné, de chaque côté, d'une petite carène résultant d'une légère saillie des bords latéraux de l'échancrure. Si maintenant nous cherchons l'analogie que ces caractères indiquent, nous verrons qu'il est difficile de les accorder avec ceux des Argonautes et impossible de le faire avec ceux des Bulles. En effet, de toutes les Bulles, la plus symétrique est le *Bulla naucum;* mais, dans cette coquille, cette symétrie n'est point parfaite, et du premier coup d'œil on reconnaît quel est le côté supérieur de la spire. D'ailleurs cette Bulle, comme toutes les autres espèces du même genre, a une véritable columelle qu'on distingue avec la plus grande facilité de l'échancrure supérieure du bord droit. Jamais le bord droit des Bulles n'est échancré ou même déprimé dans le milieu ; aussi l'opinion de M. de Blainville doit être absolument abandonnée. Il y a beaucoup plus de raison pour rapprocher les Bellérophes des Argonautes. Comme eux, les Argonautes sont symétriques, les extrémités du bord se dépriment, s'épaississent et s'insèrent sur l'axe, à peu près de la même manière que dans les Bellérophes. A la partie médiane de l'ouverture, se trouve, dans les Argonautes, une dépression qu'on peut comparer avec la fente profonde des Bellérophes. Enfin, on peut dire que la double carène dentelée des Argonautes est représentée, dans quelques espèces de Bellérophes, par la double carène qui s'y marque ; mais il reste des caractères importants qui n'offrent pas assez de similitude dans les deux genres pour justifier les rapports intimes qu'on a établis. Dans les Argonautes, les Coquilles les plus grandes ont à peine un tour et demi de spire ; l'extrémité de cette spire n'est pas pointue, mais subitement terminée en un large cul-de-sac. Le test est presque également mince partout. L'ouverture est toujours longitudinale plutôt que transverse, et n'est véritablement jamais échancrée. Si nous cherchons, dans d'autres familles, des Coquilles plus analogues à celles des Bellérophes, nous trouvons dans les Atlantes des points de contact qui nous ont frappé depuis longtemps, et qui nous ont déterminé à les rapprocher des Bellérophes. Un seul caractère échappe à l'analogie la plus complète : c'est que, dans les Atlantes, les deux ou trois premiers tours de la coquille sont saillants à droite, tandis que tous les autres tours sont d'une symétrie parfaite. Dans les Bellérophes, la symétrie s'étend même jusqu'à ces premiers tours. Les caractères de l'ouverture sont les mêmes dans les deux genres. Le bord droit est fendu à la même place et de la même manière. Dans les Bellérophes ombiliquées, l'insertion du bord droit se fait comme dans les Atlantes ; cependant, outre ce caractère de la non-symétrie des Atlantes, il y a une autre différence générale entre les deux genres. Dans les Atlantes, la coquille est vitrée, très mince, transparente, et beaucoup plus mince, en proportion, que dans les Bellérophes. Il faut cependant excepter de cette règle générale quelques espèces de ce dernier genre, dont le test est excessivement mince. Il nous semble pouvoir réduire ce que nous venons de dire à ceci : que les Bellérophes sont des Atlantes parfaitement symétriques. Les détails qui précèdent sur le genre Bellérophe nous permettent d'en résumer ainsi les caractères :

Caractères génériques.— Animal inconnu. Coquille nautiliforme, globuleuse ou subdiscoïde, parfaitement symétrique. Ouverture transverse, semi-lunaire, modifiée par le retour de la spire. Bord droit, mince et tranchant, profondément échancré dans le milieu, s'épaississant à ses extrémités et présentant une large dépression au point de son insertion.

Les Bellérophes sont des Coquilles fossiles qu'on n'a jamais rencontrées jusqu'à

présent en dehors des terrains nommés *de transition* par les géologues. Quelques-unes des couches de ces terrains en contiennent un grand nombre, et presque toujours elles sont empâtées dans une roche calcaire extrêmement dure. Dans quelques localités privilégiées, comme le comté de Juliers et les environs de Tournay, on trouve de ces Coquilles détachées et présentant leurs caractères d'une manière assez nette. Dans cette dernière localité, surtout, les Coquilles passées à l'état siliceux sont contenues dans une marne noirâtre que le lavage enlève facilement. On obtient ainsi des échantillons dont la conservation peut être comparée à celle des Coquilles des terrains tertiaires. En rassemblant ce qui est actuellement connu, dans les collections, du genre Bellérophe, on peut l'estimer au moins à vingt-cinq espèces, parmi lesquelles on n'en remarque qu'un petit nombre qui atteignent un volume assez considérable, de 0m05 à 0m08 de diamètre ; et d'autres qui restent constamment fort petites. (Desh.)

BELLEVALIA (Belleval, botaniste français). BOT. PH.—Le genre ainsi nommé par Picot Lapeyrouse (*Journ. de phys.*, t. LXVII, p. 425, t. 1) appartient à la famille des Liliacées et a pour type et pour espèce unique l'*Hyacinthus romanus* L., commune en Italie et dans quelques parties du midi de la France ; mais les caractères sur lesquels ce genre a été fondé me paraissent de trop faible valeur pour qu'il soit adopté. *Voyez* JACINTHE.

Il existe encore un autre genre *Bellevalia* proposé, par le professeur Delile, pour une petite plante aquatique qui croît dans les lacs salés du midi de la France. Ce genre a été publié par M. Félix Petit (*Ann. sc. d'observ.*, I, p. 451) sous le nom d'*Althenia*, qui a été adopté. *Voy.* ALTHENIA. (A. R.)

BELLICANT. POISS. — Synonyme vulgaire de Gurnau (*Triglus gurnardus*). *Voyez* TRIGLE.

* **BELLIDÉES.** BOT. PH.—Une des sous-divisions des Composées-Astérinées, comprenant les genres dont les capitules présentent, à la circonférence, une ou plusieurs rangées de fleurons ligulés, et des fruits dépourvus ou munis d'une aigrette en forme de couronne membraneuse. (J. D.)

BELLIDIASTRUM (qui se rapproche du *Bellis*). BOT. PH. — Micheli a formé ce genre aux dépens d'une plante qui faisait avant lui partie des *Aster* ou des *Arnica*. Elle diffère principalement du *Bellis* par ses fruits surmontés d'une aigrette, composée d'un grand nombre de poils flexueux et scabres, et par son réceptacle plan et non pyramidal comme dans les Paquerettes.— La seule espèce connue, indigène dans les parties montueuses de l'Europe, est une herbe vivace, munie de feuilles radicales, obovales, oblongues, dentées, du centre desquelles naît une hampe à un seul capitule de fleurs blanches ou rosâtres. (J. D.)

BELLIDIASTRUM (voir l'article précédent). BOT. PH.— Ce nom a été donné par Vaillant à une plante du Cap, qui fait aujourd'hui partie du genre *Osmites*. (J. D.)

BELLIDIOIDES (*Bellis*, la Paquerette ; εἶδος, forme). BOT. PH. — Linné avait donné spécifiquement ce nom à une espèce du genre *Bellium*, qui est devenu le *B. droserafolium* de Labillardière ; Desfontaines appelait *B. Bellidioides* le *Bellis dentata*, et Vaillant nommait ainsi des Chrysanthèmes et des Matricaires à feuilles entières. (C. d'O.)

* **BELLIDIOPSIS**, DC. (*Bellis*, la Paquerette ; ὄψις, apparence). BOT. PH. — Synonyme d'*Osmites*.

BELLIE. BOT. PH. — *Voyez* BELLIUM.

* **BELLIÉES.** BOT. PH. — Sous-division de la tribu des Composées-Astérinées comprenant les genres dont les capitules présentent, à la circonférence, une rangée de fleurons ligulés, et des fruits surmontés d'une aigrette formée de plusieurs squamelles paléacées. (J. D.)

* **BELLINCINIA** (nom propre). BOT. CR. — (Hépatiques). Genre créé par Raddi pour le *Jungermannia lævigata* Schrad., mais qui n'a point été adopté par les réformateurs du genre Jongermanne de Linné, parce qu'il séparait des espèces étroitement alliées entre elles, espèces que MM. Dumortier et Nees d'Esenbeck ont réunies sous le nom générique de *Madotheca*. *Voyez* ce mot et ANTOIRIA. (C. M.)

* **BELLINIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Solanacées, formé par Rœmer et Schultes, et rapporté comme synonyme au *Sarracha*, R. et P. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BELLIS (dérivé de *bellus*, joli, mignon). BOT. PH. — Les plantes qui forment ce genre sont généralement connues sous les noms de *Paquerettes* ou *petites Marguerites*. Le premier de ces noms rappelle l'époque de la floraison de l'espèce commune, qui a lieu ordinairement vers Pâques ; le second provient du mot *margarita*, qui signifie perle, et fait allusion à l'élégance de ses fleurs. Les *Bellis* ont pour caractères : Capitules à fleurs nombreuses ; celles de la circonférence formant un rayon d'une seule série de fleurs femelles ligulées ; celles du disque, tubuleuses, hermaphrodites et terminées par 4 ou 5 dents. Le réceptacle conique, entouré d'un involucre de forme campanulée, et composé de 1-2 séries d'écailles obtuses, foliacées, porte des fruits comprimés, dépourvus d'aigrette et couverts de petits poils apprimés. — Les *Paquerettes* sont des herbes annuelles ou vivaces, toutes indigènes de l'Europe. L'espèce commune offre plusieurs variétés, parmi lesquelles on en remarque principalement deux : l'une dont tous les fleurons sont en languettes, l'autre au contraire où toutes les fleurs sont tubuleuses, mais très dilatées ; leur couleur varie du blanc au rouge foncé. Le nom de *Bellis* a été appliqué, par les auteurs de la renaissance, à des plantes qui n'ont aucun rapport avec celles qui nous occupent ; c'est sous ce nom que se trouvent désignés les *Globularia*, plusieurs Chrysanthèmes, etc. (J. D.)

***BELLIUM** (*Bellis*, Paquerette). BOT. PH. — Ce genre a pour caractères : Capitules multiflores, hétérogames ; fleurs du rayon 1-sériées, ligulées, femelles ; celles du disque, hermaphrodites, tubuleuses, très ordinairement à 4 dents. Réceptacle ovoïde-conique, dépourvu de paillettes. Involucre formé de 1-2 séries d'écailles oblongues. Fruit comprimé et surmonté d'une aigrette composée de 4-5 écailles membraneuses, tronquées, avec lesquelles alternent constamment 5 autres écailles en forme de soies. — Les plantes qui constituent ce genre ont le port des Paquerettes et habitent, la plupart, la région méditerranéenne. (J. D.)

***BELLOCORIS** (*bellus*, joli; κόρις, punaise). INS. — Genre de la famille des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, établi par Hahn (*Wanzenart. Ins.*) sur les *Cimex maura* Lin. et *Tetyra hottentota* Fab., que nous avons rapportés avec M. Burmeister au genre *Tetyra* de Fabricius. Hahn place encore dans son genre *Bellocoris* le *Cimex grammicus* Lin., qui appartient au genre *Pachycoris*, Burm. *Voyez* TETYRA et PACHYCORIS. (BL.)

BELLONIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de plantes formé par Plumier (*Gen.*, 47, et Tuss. *fl. ant.* I, t. 30), et rapporté avec doute à la famille des Gesnéracées par les uns, aux Rubiacées ou aux Solanacées par d'autres. Il comprend quelques arbrisseaux peu connus encore, trouvés dans les Antilles par l'auteur, inermes ou armés d'épines sétacées axillaires ; à feuilles décussées, opposées, pétiolées, ovales ou oblongues, anguleuses, veinées, velues en dessus. Les fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires, solitaires ou en corymbes. Calice tubulé, ovale ; limbe semi-supérieur, 5-parti. Corolle périgyne, subrotacée, à limbe 5-parti. Capsule oblongue. Graines nombreuses, oblongues. (C. L.)

BELLOTE. BOT. PH. — Nom qu'on donne aux fruits du Chêne à glands doux, *Quercus ballotta* W. *Voyez* CHÊNE. (C. L.)

BELLUCIA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Ptelea* L. Necker donne aussi ce nom au *Blakea quinquenervia*.

***BELMONTIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianées, tribu des Sébéées, formée par E. Meyer (*Comment. Pl. Afr. Aust.*, 183) aux dépens de l'*Exacum cordatum* de Linné et de quelques espèces de *Sebæa* de R. Brown. Il renferme des plantes herbacées, indigènes au Cap, et dont le port est celui des *Erythræa*. Leurs feuilles sont opposées, subcordiformes-ovales ; les fleurs sont jaunes, et disposées en une sorte de corymbe. Calice 5-parti, à lacinies carénées dorsalement. Corolle infondibuliforme, marcescente ; limbe 5-parti. Étamines 5, incluses, insérées sur le tube. Anthères glanduleuses au sommet. Stigmates 2, sessiles. Capsule biloculaire ; graines nombreuses. (C. L.)

BÉLOÈRE, Rh. BOT. PH. — Synonyme d'*Hibiscus populifolia*. *Voyez* KETMIE.

BÉLONIE. *Belonia* (βελόνη, aiguille). BOT. CR. — (Phycées). Genre établi par Car-

michael, dans la tribu des Oscillariées, pour une petite plante qui croît sur quelques Algues marines qui commencent à se décomposer. Voici les caractères qu'il assigne à ce genre : Filaments courts, aciculaires, fasciculés, presque moniliformes, finissant par se diviser en sporules ovoïdes. Ce genre se distingue des Oscillaires et des Anabaïnes par l'absence d'un strate muqueux. La seule espèce connue, le *B. torulosa* Carm., est décrite dans le vol. V de l'*English Flora* de Hooker. Elle a été trouvée sur les *Dictiosiphon* et sur les *Ectocarpes*. (Bréb.)

* **BELONITES** (βελονίς, petite aiguille). bot. ph. — Genre de la famille des Apocynacées, créé par E. Meyer, dans ses Commentaires sur les plantes de l'Afrique australe (187), et synonyme du genre *Pachypodium* de Lindley. *Voyez* ce mot. (C. L.)

* **BELONUCHUS** (βέλος, dard ; *nuchus*, altération de νυκτός, génitif de νύξ, nuit ?). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Brachélytres, établi par Nordmann et adopté par Erichson, qui (*Genera species Staphylinorum*, p. 419) le range dans sa tribu des Staphyliniens et sa sous-tribu des Xantholinines, en lui donnant pour caractères principaux : Antennes droites ; palpes filiformes. Languette ronde, entière. Cuisses antérieures et postérieures garnies, en dessous, de deux rangées d'épines. L'auteur y rapporte 13 espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Il les divise en deux groupes : celles qui ont le thorax non ponctué et celles qui ont 5 séries de points sur cette partie. Nous citerons, comme type du premier groupe, le *B. hæmorrhoidalis* (*Staphylinus id.* Fabr.), du Brésil, et comme type du second, le *B. satyrus* Erichs., de la Colombie. (D.)

* **BELOPERONE** (βέλος, flèche ; περόνη, agrafe). bot. ph. — Ce genre a pour type le *Justitia oblongata* L. et Ott. (*Icon. select.* 454), jolie plante recherchée dans les serres chaudes. Il a été formé par Nees (*in* Wall., *Pl. as. rar.*, III, 102), et appartient à la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées et Justiciées ; il renferme des plantes herbacées ou à peine frutiqueuses, croissant sous les tropiques, en Asie et en Amérique. Leurs feuilles sont opposées ; leurs fleurs allongées, étroites, belles, coccinées, alternes, munies de bractées et de bractéoles, et disposées en épis axillaires ou terminaux, courts. Calice 5-parti. Corolle hypogyne, ringente. Étamines 2. Style simple ; stigmate subulé. Capsule onguiculée, biloculaire, tétrasperme. Graines discoïdes, colorées. (C. L.)

* **BELOPHERUS** (βέλος, flèche ; φέρω, je porte). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Orthocères, division des Brenthides, établi par Schœnherr. Ce genre a pour type le *Brenthus militaris* d'Olivier, qui se trouve à Saint-Domingue et à Cuba, et auquel viennent se réunir quatre autres espèces également d'Amérique, savoir : le *B. longimanus*, de Porto-Rico, le *B. nasutus* Fabr., de la Jamaïque, le *B. placidus* et le *B. Mannerheimii* Dej., de Saint-Domingue. (D.)

* **BELOPOEUS** (βελοποιός, fabricant de traits). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Rhyncophorides, établi par Schœnherr, aux dépens du g. *Calandra* de Fabricius. Ce genre se borne à une seule espèce, *Belopoeus carmelitus* Hoffmanns. (*Calandra carmelita* Illig.), suivant M. Dejean. Cette espèce est du Brésil. (D.)

* **BÉLOPTÈRES**. *Beloptera* (βέλος, flèche ; πτερὸν, plume, aile). moll. céph. — M. Deshayes avait donné ce nom, dans sa collection, à des corps fossiles des terrains tertiaires, dont M. de Blainville le premier a établi les caractères. Ce sont des osselets crétacés internes, voisins de ceux de la Seiche. Leur forme est oblongue. Ils sont composés, en avant, d'un prolongement subcylindrique ; en arrière, d'un rostre obtus ; et, sur les côtés, dans quelques espèces, d'expansions aliformes. Leur prolongement cylindrique est creusé dans l'intérieur d'une cavité conique, dans laquelle sont empilées des loges transversales analogues à celles qu'on remarque dans l'alvéole des Bélemnites.

Ce genre se rapproche des Seiches par sa contexture et par sa forme générale, tout en s'en distinguant par ses loges. On a trouvé trois espèces de Béloptères dans les terrains tertiaires : 1° les *B. Belemnitoidea* Bl. et *B. Levesquei* d'Orb., du bassin parisien ; 2° le *B. anomala* Sow., d'Angleterre. Pour les autres espèces décrites par

M. de Blainville, elles appartiennent au genre Seiche. (A. D'O.)

* **BELORHINUS** (βέλος, dard; ῥίν, ινος, nez). INS. — Nom donné par M. Guérin-Méneville, dans son *Iconographie du Règne animal*, pl. 39 *bis*, fig. 5, à un genre de Curculionites, voisin des Calandres. Ce nom se rapprochant trop de celui de *Belorhynchus*, déjà employé, M. Guérin, suivant en cela l'exemple de Schœnherr, l'a changé, dans le texte de son Iconographie, en celui de *Megaproctus*. *Voyez* ce mot. (D.)

* **BELORHYNCHUS** (βέλος, flèche; ῥύγχος, bec ou rostre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Orthocères, division des Brenthides, établi par Schœnherr. Ce genre, qui est un démembrement du g. *Brenthus*, ne renferme que deux espèces : *B. curvidens* Fabr. et *B. gracilis* Schœnh., toutes deux du Brésil. (D.)

* **BELOSEPIA** (βέλος, flèche; σηπία, seiche). MOLL. CÉPH. — M. Volz a réuni, sous ce nom générique, les Seiches fossiles du bassin parisien, telles que les *Sepia parisiensis* et *compressa*. Je doute que ce genre puisse être conservé, pensant, au contraire, qu'il doit rentrer dans le genre Seiche. *Voyez* ce mot. (A. D'O.)

* **BELOSTEMMA** (βέλος, flèche; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadacées, tribu des Pergulariées hoziées, sous-tribu des Tylophorées, formé par Wallich (*in* Wight et Arn. *Contrib.* 52), pour une plante suffrutiqueuse du Népaul, volubile, vêtue d'une pubescence lâche; à feuilles opposées, cordiformes-ovales, subacuminées; à fleurs petites, réunies en ombelles simples, pauciflores, plus courtes que les feuilles. Calice 5-fide; corolle rotacée, 5-fide; couronne staminale, 5-phylle. Anthères terminées par un appendice membranacé. Stigmate mutique. Follicules inconnus. (C. L.)

BELOSTOMA (βέλος, dard; στόμα, bouche). INS. — Genre de la famille des Népiens, de l'ordre des Hémiptères hétéroptères, établi par Latreille et adopté maintenant par tous les entomologistes. Ce genre était confondu précédemment avec les *Nepa* par Linné, Fabricius et les autres auteurs. Les Bélostomes sont caractérisés principalement par un corps ovalaire et aplati; par une tête triangulaire; par des antennes composées de quatre articles, insérées sous les yeux et cachées dans une cavité, et enfin par des pattes postérieures constituant de grandes rames fortement ciliées, ayant des tarses de deux articles. — Les Bélostomes sont les plus grands Hémiptères hétéroptères connus; leur forme elliptique semble devoir leur permettre de nager avec facilité. Ils habitent les régions intertropicales du globe. Les femelles portent leurs œufs fixés sur leur dos.

On ne connaît pas un grand nombre d'espèces de ce genre, dont le type est le *B. grande* (*Nepa grandis* Lin.) du Brésil. (BL.)

* **BELOTHRIPS** (βέλος, dard; θρίψ, genre d'Insectes). INS. — Genre de la famille des Thripsiens de Blanchard (*Thripsites* de Newmann; *Thrysanoptera* d'Haliday), établi par M. Haliday (*Entom. Mag.*) sur quelques espèces que nous avons rapportées au genre *Thrips*. *Voy.* ce mot. (BL.)

* **BÉLOTIE**. *Belotia* (nom propre). BOT. PH. — Famille des Tiliacées. Genre nouveau que nous avons établi, dans la Flore de Cuba, et qui se distingue par les caractères suivants : Calice formé de cinq sépales étalés, à estivation valvaire. Pétales 5, plus courts que le calice, onguiculés, dressés, concaves et glanduleux au dessus de leur onglet; leur limbe est plan et étroit. Ces pétales sont insérés à la partie inférieure d'un gynandrophore stipité, concave, entier et couvert de poils laineux sur sa face externe. Étamines ordinairement au nombre de quinze, à filets libres et dressés, un peu inégaux, insérés dans la cavité du gynandrophore. Anthères introrses, presque globuleuses, à deux loges s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal. Ovaire sessile, ovoïde, allongé, lanugineux, à deux loges contenant chacune ordinairement huit ovules disposés sur deux rangs. Style court, se terminant par un stigmate simple et presque discoïde. Le fruit est une capsule très comprimée, à deux loges, s'ouvrant en deux valves septifères, dont la cloison est à peine saillante. Les graines, au nombre de quatre à cinq dans chaque loge, sont ovoïdes, comprimées, chargées dans leur contour de longs poils fauves et mous.

Ce genre ne se compose que d'une seule

espèce, *Belotia grewiæfolia* Rich. (*Fl. Cubens*, p. 82, t. 22), qui est probablement le *Grewia mexicana* DC. C'est un grand et bel arbre originaire de l'île de Cuba, où il est connu sous le nom vulgaire de *Majagua macho*. Ce genre, qui a tout le port des *Grewia*, en diffère surtout par son fruit capsulaire à deux loges et à deux valves, contenant plusieurs graines couvertes de poils cotonneux. D'ailleurs, toutes les espèces de *Grewia* sont originaires de l'ancien continent. (A. R.)

BELUGA. MAM. — *Voyez* DAUPHIN.

BELUGO. POISS.—Synonyme de *Trigla lucerna*. *Voyez* TRIGLE.

* **BELUS** (βέλος, dard, flèche). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Orthocères, division des Rhinomacérides, établi par Schœnherr, qui le caractérise ainsi : Antennes médiocres, un peu minces, plus épaisses extérieurement, de 11 articles séparés; le dernier aigu. Rostre cylindrique, avancé, un peu arqué. Écusson court, transverse. Élytres très longues, presque linéaires; chacune d'elles se prolongeant en angles antérieurement, et se terminant en pointe recourbée postérieurement. Ce genre, créé aux dépens du genre *Lixus*, Fabr., ne renferme que deux espèces : *L. semi-punctatus* Fabr. et *L. bidentatus* Mac-Leay, toutes deux de la Nouvelle-Hollande. (D.)

BELVALA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de Struthiole.

BELVÉDÈRE. BOT. PH. — Nom trivial donné par Clayton et Gronovius, à une plante indéterminée de l'Amérique du Nord (Virginie), et qui paraît être une *Solenandria*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BELVISIA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Desvaux (*Journ. de bot.*, t. IV, p. 130), et dont Rob. Brown fit une petite famille sous le nom de Belvisiacées (*voyez* ce mot). Palisot de Beauvois ayant établi antérieurement, sur la même plante, son genre *Napoleona*, ce dernier doit avoir la priorité. *Voyez* NAPOLEONA. (C. L.)

BELVISIACÉES. BOT. PH. — *Voyez* BELVISIÉES.

BELVISIÉES. BOT. PH. — M. de Beauvois avait dédié à Napoléon une belle et curieuse plante africaine. A la chute de l'empereur, un botaniste crut qu'elle devait entraîner celle de son genre, et il en changea le nom, en lui appliquant, en l'honneur de son premier auteur, celui de *Belvisia*. Ce nom prévalut quelque temps, et ce fut dans cet intervalle que M. Robert Brown proposa, sous le nom de *Belvisiées*, une famille dont ce même genre était le type; mais, plus tard, une sorte de restauration rétablit le *Napoleona*, qui, d'après les règles de la nomenclature botanique, était vraiment légitime, et la famille a dû nécessairement dès lors être appelée *Napoléonées*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

* **BELVOISIE**. *Belvoisia* (nom propre). INS.— Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, et dédié par lui à la mémoire de Palisot de Beauvois. Il le place dans la famille des Calyptérées, tribu des Entomobies, section des Faunides. Ce genre est fondé sur une seule espèce rapportée de la Caroline et des Antilles, et nommée par l'auteur *B. bicincta*. En voici la description : longueur, $0^{m}02$; largeur, $0^{m}01$; front noir et frontaux rougeâtres; face blanchâtre; antennes brunes; corselet poilu, noir mat; écusson rougeâtre; abdomen d'un beau noir luisant, avec 2 zones flavescentes; cuillerons très noirs, ainsi que les pattes; ailes très enfumées. (D.)

BELYTA (diminutif de βέλος, aiguille). INS. — Genre de la famille des Oxyuriens (*Oxyures*, Latr.; *Diaprides*, Westw.), de l'ordre des Hyménoptères, établi par Jurine, et adopté par Latreille et tous les entomologistes. Les Bélytes sont surtout caractérisés par des antennes composées de quatorze à quinze articles, sans aucune dilatation; par des palpes maxillaires de quatre articles, dont le premier renflé à l'extrémité, et les autres presque cylindriques; par des ailes antérieures pourvues d'une cellule radiale, grande, complète et de forme triangulaire; et par une tarière, chez les femelles, très peu saillante, ayant la forme d'un aiguillon.

Le genre *Belyta* ne renferme qu'un petit nombre d'espèces, dont les plus connues sont les *B. bicolor* Jur. et *B. boleti* Nees Von Esenb., répandues dans une grande partie de l'Europe. (BL.)

BELZEBUTH. MAM.—Espèce du genre Atèle.

***BEMBECIA** (βέμβηξ, espèce de Guêpes, Arist.). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, créé par Hubner aux dépens du genre Sésie, et adopté par M. Newmann (*Monographia ægeriarum Angliæ, the Entomological Magaz.*, n° 1, p. 76), qui le caractérise ainsi : Palpes allongés, et dont tous les articles sont couverts d'écailles. Antennes à peine plus longues que le corselet, ciliées chez le mâle. Abdomen plus épais au milieu, à peine barbu. Ce genre, dont les caractères nous paraissent bien vagues, ne renferme que deux espèces : la *Sesia ichneumoniformis* Fabr., et la *Sesia vespiformis* Esper. *Voy.* SÉSIE. (D.)

BEMBÉCIDES. *Bembecidæ*. INS.—Nom employé par Latreille et Westwood, comme synonyme de Bembéciens. *Voyez* ce mot. (BL.)

***BEMBÉCIENS**. INS.—Nous désignons, sous cette dénomination, une famille de l'ordre des Hyménoptères, dont les principaux caractères peuvent se résumer ainsi : Tête transversale avec des yeux s'étendant jusqu'au bord postérieur. Mandibules pointues, unidentées au côté interne. Prothorax étroit, ne formant qu'un seul rebord linéaire et transversal, dont les extrémités sont éloignées de l'insertion des ailes. Pattes assez courtes et robustes. Abdomen en cône allongé, arrondi latéralement près de sa base. — Cette famille est, de toutes celles de l'ordre des Hyménoptères, la moins nombreuse; elle ne renferme que les trois genres *Bembex* de Fabricius, *Monedula* et *Stizus* de Latreille. Les Bembéciens sont tous d'une assez grande taille et d'une couleur noire entremêlée de taches jaunes. Ils sont propres aux régions chaudes du globe, et disparaissent entièrement dans le centre et le nord de l'Europe et de l'Amérique septentrionale. Les femelles de ces Insectes creusent dans le sable des trous profonds pour y déposer leurs œufs, et leur apportent des Insectes pour subvenir à la subsistance des larves qui en sortiront; elles ferment ensuite, avec de la terre, la retraite qu'elles ont préparée à leurs petits. D'après Latreille, la femelle du *Bembex rostrata* nourrit sa progéniture de divers Diptères, et particulièrement de Syrphes et de Mouches. Les Bembéciens sont extrêmement agiles et volent rapidement de fleur en fleur, en faisant entendre un bourdonnement aigu et souvent interrompu; ils paraissent exhaler la plupart une odeur de rose très prononcée.

Latreille et M. Léon Dufour ont fait des observations intéressantes sur les mœurs et l'organisation de quelques espèces de *Bembex* et de *Stizus*. (BL.)

BEMBEX (βέμβηξ, espèce de Guêpes). INS. — Genre de la famille des Bembéciens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, et adopté par Olivier, Latreille et tous les entomologistes. Les *Bembex*, qui faisaient partie du genre *Apis* de Linné, sont essentiellement caractérisés par un corps épais et terminé en pointe; par des antennes coudées au second article et grossissant vers l'extrémité; par des palpes courts : les maxillaires composées de quatre articles, et les labiaux de deux; par des mâchoires et un labre très allongés, formant une sorte de trompe; et par des ailes antérieures pourvues d'une cellule radiale de forme ovalaire, et de trois cellules cubitales, dont la troisième est presque connivente avec la cellule radiale.

On connaît un certain nombre d'espèces de ce genre; elles proviennent de l'Europe méridionale, de l'Asie, de l'Afrique, de la Nouvelle-Hollande. Les plus répandues dans le midi de l'Europe sont les *B. rostrata* (*Apis rostrata* Lin.) et *tarsata* Latr. (BL.)

BEMBIDION. *Bembidium* (βέμβηξ, Guêpe; εἶδος, forme; allusion à la forme de ces Insectes). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, établi par Latreille et adopté par presque tous les entomologistes. M. Dejean, dans son *Species*, t. 4, p. 31, le range dans sa tribu des Subulipalpes, qui se compose seulement de trois genres, dont celui-ci se distingue principalement par le dernier article de ses palpes, qui est beaucoup plus petit que le précédent. Vu le grand nombre d'espèces qu'il renferme, cet entomologiste a cru devoir le diviser en 10 groupes qui, à l'exception des 5e et 6e, correspondent aux genres *Cillenum*, L.; *Blemus*, Ziég.; *Tachys*, *Notaphus*, *Peryphus*, *Leja*, *Lopha* et *Tachypus*, Még. Il serait trop long de rapporter ici les caractères qui distinguent ces différents groupes. Nous nous bornerons à

citer une espèce type pour chacun d'eux, savoir : 1re division, *Cillenum Leachii* Dej., du nord de l'Europe ; 2e div., *Blemus areolatus* Ziég., de France ; 3e div., *Tachys bistriatus* Még., de France ; 4e div., *Notaphus undulatus* Sturm., d'Autriche; 5e div., *Bembidium paludosum* Panz., d'Allemagne (*Elaphrus littoralis* d'Oliv.) ; 6e div., *Bembidium striatum* Fabr., de Paris ; 7e div., *Peryphus eques* Sturm, du midi et de l'est de la France ; 8e div., *Leja sturmii* Panz., de Paris ; 9e div., *Lopha quadriguttata* Fabr., de Paris ; et enfin, 10e div., *Tachypus picipes* Még., de France.

Les Bembidions sont des Coléoptères en général très petits, qui vivent presque tous aux bords des eaux, dans le sable, sous les débris des végétaux ou courant sur la vase. On en trouve aussi communément sous les pierres, dans les endroits humides. Quelques espèces ne se rencontrent que dans les montagnes et quelques autres sous les écorces.

Sur 142 espèces mentionnées dans le dernier Catalogue de M. Dejean, 36 seulement sont étrangères à l'Europe, et appartiennent à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. (D.)

BEMBIX (βέμβιξ, toupie ; forme des styles). BOT. PH. — Loureiro a donné ce nom générique à une Liane de la Cochinchine, qu'on peut rapporter, quoique avec doute, à la famille des Malpighiacées. Ses caractères sont les suivants : Calice 3-parti. Pétales 5, plus longs, concaves. Étamines 10, à filets filiformes, à anthères biloculaires dressées. Styles 3, dressés, allongés, renflés de la base au sommet, et terminés chacun par un stigmate comprimé et échancré. Fruit charnu. Feuilles entières, opposées, grandes. Grappes petites et terminales, à fleurs blanchâtres. (AD. J.)

BÉNARI. OIS. — Synonyme vulgaire du Proyer, *Emberiza miliaria* L. *Voyez* BRUANT.

BÉNARIS ou **BENNARIE**. OIS. — Synonyme d'Ortolan, *Emberiza hortulana*. *Voyez* BRUANT.

* **BENEDICTIA**, DC. BOT. PH. — Synonyme de *Saussurea*.

BENGALI. OIS. — Nom imposé à une petite famille d'Oiseaux Granivores, parce que les premiers qu'on a connus venaient du Bengale. *Voyez* AMADINA. (LAFR.)

* **BENGALIE**. *Bengalia*. INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, dans sa famille des Calyptérées, tribu des Muscides, section des Testacées, pour y placer 4 espèces exotiques, dont 3 originaires du Bengale et une de la Nouvelle-Hollande. Nous citerons pour type la *B. testacea*, dont voici la description : longueur, 2 centimètres ; front rougeâtre ; face et antennes d'un testacé jaunâtre ; corselet d'un testacé brun ; abdomen testacé avec une ligne transverse noire sur chaque segment, cette ligne plus ou moins large. Pattes et cuillerons testacés ; ailes flavescentes. Cette espèce a été rapportée à la fois de Cayenne et de la Nouvelle-Hollande, suivant l'auteur. (D.)

BENINCASA (nom propre). BOT. PH. — Ce genre de plantes, de la famille des Cucurbitacées, tribu des Bryoniées, a été formé par Savi (*Mem.* 1818, p. 6, *cum icone*), uniquement sur le *Cucurbita cerifera* Fisch. C'est une plante herbacée, annuelle, grimpante, originaire de l'Inde, extrêmement poilue dans toutes ses parties et à odeur musquée. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, subquinquélobées ; à lobes acutiuscules, crénelés ; à cirrhes simples ; à pédoncules axillaires, portant des fleurs solitaires, amples, jaunes. (C. L.)

BÉNITIERS. MOLL. — Synonyme vulgaire des genres Peigne et Tridacne.

* **BENJAMINA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de plantes indiqué dans la *Flora fluminensis* (v. II, tabl. 139) pour un arbre à feuilles pinnées sans impaire ; à rachis ailé; à inflorescence en panicule ramifiée ; à fleurs petites, pédicellées. La figure citée représente un bel arbre, qui nous paraît, autant qu'on peut en juger d'après un dessin si médiocre, appartenir à la famille des Sapindacées et peut-être au genre *Nephelium*. (C. L.)

BENJOIN. BOT. PH. — *Voyez* BAUME.

BENNARIE. OIS. — *Voyez* BÉNARIS.

BÉNOITE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du genre *Geum*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BENSIPONELOS. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Verge d'or en Provence.

BENTÉQUE. BOT. PH. — On trouve sous ce nom, dans l'*Hortus malabaricus*, la

figure d'un arbre indien, qu'on rapporte aujourd'hui au genre *Ambelania*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BENTEVEO** ou plutôt **BIENTEVEO**. OIS. — Nom d'une espèce du genre Tyran, *Lanius sulphuratus* Gm., c'est le *Bienteveo* ou *Pintaga* d'Azara. *Voyez* BIENTEVEO. (LAFR.)

***BENTHAMIA** (G. Bentham, botaniste anglais). BOT. PH. — M. Lindley (*Bot. Reg.*, t. 1579) a fondé ce genre, adopté depuis par plusieurs autres botanistes. Il appartient à la petite famille des Cornacées (Caprifoliacées, *alior.*), et renferme des arbrisseaux ou de petits arbres, indigènes au Népaul et au Japon; à rameaux plusieurs fois dichotomes et garnis de feuilles opposées, exstipulées, pétiolées, très entières, costées-nervées, glabres ou soyeuses en dessous. Les fleurs sont disposées en capitules pédonculés, naissant dans la dichotomie des rameaux et munis d'un involucre tétraphylle coloré. Le type du genre est le *Cornus capitata* de Wallich. (C. L.)

***BENTHAMIA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, synonyme de *Peristylus*. *Voyez* ce mot. (A. R).

***BENTINCKIE**. *Bentinckia* (Bentinck, promoteur de la botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers, tribu des Borassinées, établi par Berry (*in* Roxb., *Fl. Ind. or.*, III, p. 621), et caractérisé par des fleurs monoïques placées sur des spadices distincts, enveloppés chacun d'une spathe simple. Dans les mâles, le calice extérieur est gamosépale et tridenté; les sépales intérieurs sont distincts, les étamines au nombre de six. Les fleurs femelles ont le périanthe comme dans les mâles, mais accompagné extérieurement par deux bractées; six étamines rudimentaires. Un ovaire à trois loges, dont deux sont ordinairement stériles. Le fruit est une baie monosperme et succulente.—Ce genre ne se compose que d'une seule espèce; Palmier élégant, grêle et bambusiforme, à frondes terminales et pinnatifides. Il croît sur les montagnes de Travancore, dans les Indes orientales. (A. R.)

BENTURONG. MAM. — *Voyez* ICTIDE.

BENZOIN. BOT. PH. — Synonyme de Benjoin.

***BENZONIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Schumacher (*Nov. Act. Soc. H. N. Hafn.*, III, 333) et encore trop incomplétement déterminé pour être rapporté rationnellement à une des familles du système. M. Endlicher (*Gen. Pl.*, p. 566) le joint avec doute aux Rubiacées. Il ne contient qu'un arbrisseau de la Guinée, à rameaux cylindriques, couvert dans le haut de poils papilleux à la base; les feuilles en sont opposées, ovales-oblongues, acuminées, glabres; l'inflorescence est en corymbes, à pédoncules dichotomes, à pédicelles bifides et velus. (C. L.)

BEOBOTRYS, Forst. (βαιός, petit; βότρυς, grappe). BOT. PH. — Synonyme de *Mæsa*.

BÉOLE. BOT. PH. — Synonyme de *Bæa*.

BÉOMYCES. *Bæomyces* (βαιός, petit; μύκης, champignon). BOT. CR. — (Lichens). Ce genre, tel que l'avait fondé Persoon (*Uster. Ann.*, VII, p. 28), se composait d'espèces rapprochées seulement par le *facies*, mais que leur structure ou leur fructification ramenait à des types différents. M. Léon Dufour publia (*Ann. gén. des sc. phys. de Bruxelles*, tom. VIII), une monographie de ce genre, tel que le comprenait alors Persoon lui-même; mais, à cette époque, Achar en avait déjà distrait, pour le reporter dans son genre *Lecidea*, le *B. icmadophila*. Enfin, dans ces derniers temps, Fries, en modifiant de nouveau les caractères du genre qui nous occupe (*Syst. orb. veget.*, p. 249, et *Lich. eur.*, p. 246), n'y a définitivement laissé qu'une espèce, le *B. roseus*. Voici comme ce savant le définit : Apothécies primitivement globuleuses, sans rebord, recouvertes dans leur jeunesse d'un voile membraneux, analogue à celui des *Solorina*, creusées d'une cavité que remplit un tissu aranéeux, comme spongieux, et recouvrant en partie le pédicelle qui les supporte. Lame proligère colorée, occupant toute la périphérie de l'apothécie, et de toutes parts ascigère. Thèques innombrables, cylindriques ou claviformes, c'est-à-dire un peu amincies vers la base, renfermant de 6 à 8 sporidies fusiformes, hyalines et marquées de cloisons peu apparentes. Nous n'avons pu voir les spores observées par M. Fée. Peut-être que nos échantillons n'étaient pas assez avancés. Ce genre a des affinités avec les

Cladonies et les Biatores. La membranule qui voile primitivement les apothécies lui donne aussi quelque analogie avec les Peltigères. Il se compose aujourd'hui d'une seule espèce, le *B. roseus*, qui croît par toute l'Europe sur la terre, dans les bruyères et les lieux un peu marécageux. On en trouve une assez bonne figure dans l'*English Botany*, t. 374, mais sans analyse. (C. M.)

BEON. MAM. — Synonyme de Beou.

BEON-HOLI. OIS.—Synonyme vulgaire de l'Effraie commune, *Strix flammea* L.

BÉO-QUEBO ou **BEQUEBO.** OIS. — Nom du Pic-vert en Picardie.

BEOU. MAM.—Synonyme de *Bœuf* dans le midi de la France.

BEQUEBO. OIS. — *Voyez* BEO-QUEBO.

BEQUEBOIS ou **BEQUEBOIS-CENDRÉ.** OIS. — Synonyme vulgaire, en Normandie, du Torche-pot commun, *Sitta Europea*. *Voyez* SITTELLE.

BEQUERELA. BOT. PH. — Synonyme de BEC QUERELIA.

***BERARDIA** (Bérard, botaniste français). BOT. PH. — Genre formé par M. Ad. Brongniart, dans son excellente Revue de la famille des Bruniacées (*Annales des sciences nat.*, VIII, 380), aux dépens du *Brunia paleacea* de Thunberg et de quelques espèces de *Nebelia*, Neck. Ce sont des arbrisseaux indigènes au cap de Bonne-Espérance; à rameaux grêles, dressés, fastigiés, garnis de feuilles subulées, aiguës, appliquées, couvrant complètement la tige. Les fleurs sont capitées, involucrées, tribractées. On rapporte avec doute à ce genre le *Ptyxostoma* de Vahl (*Naturh. Selsk. Skrift.*, VI, 96). (C. L.)

BERARDIA (Bérard, botaniste français). BOT. PH. — Genre formé par Villars (*Fl. Dauph.*, II, p. 27, t. 22), et synonyme du genre *Arctium*, Dalech. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BÉRBÉRACÉES.** BOT. PH. — Synonyme de Berbéridées.

BERBÉRALES. BOT. PH.—M. Lindley a changé le nom de Berbéridées en Berbéracées, et cette famille compose à elle seule le groupe ou l'alliance qu'il nomme Berbérales. (AD. J.)

BERBÉRIDÉES. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées, à fleurs hermaphrodites polypétalées, à étamines hypogynes. Ces fleurs régulières présentent un calice composé de 3, 4 ou 9 folioles, disposées sur un seul ou plusieurs rangs; des pétales en nombre égal ou double, munis, à leur base, d'une glande double, d'un pore ou même d'un éperon; des étamines ordinairement égales en nombre et opposées aux pétales, qui, eux-mêmes sont opposés aux folioles calicinales, et dont les anthères extrorses se font remarquer par leur singulière déhiscence, ayant lieu par une valve qui se détache de la paroi de chaque loge de la base au sommet; un ovaire uniloculaire, surmonté latéralement d'un style que termine un stigmate orbiculaire, renfermant des ovules anatropes en nombre défini, qui s'attachent tout le long du côté de la loge correspondant au style, par conséquent à son angle interne, ou vers sa base seulement, ascendants dans ce dernier cas. Cet ovaire devient une baie charnue ou une capsule monosperme ou oligosperme, dont les graines, sous un test crustacé ou membraneux et vers l'extrémité d'un périsperme corné ou charnu, renferment un embryon très petit, à radicule plus longue que les cotylédons et tournée vers le hile.—Les plantes de cette famille sont vivaces, herbacées ou frutescentes; à feuilles alternes, imparipinnées, quelquefois surdécomposées, quelquefois, au contraire, réduites, par l'avortement de toutes les folioles latérales, à la terminale qui alors paraît simple, mais qui est articulée; à grappes en panicules axillaires. On les observe dans les climats tempérés de l'hémisphère boréal de l'Amérique au Japon.

Cette famille mérite de fixer l'attention des botanistes par quelques particularités propres soit à tous ses genres, soit à quelques-uns seulement. Dans le premier cas est l'opposition des folioles du calice, des pétales et des étamines. M. Auguste de Saint-Hilaire a fait remarquer que ce caractère si rare est dû ici, comme dans les Monocotylédonées, aux parties florales qui, au lieu de former les verticilles quinaires, ordinaires aux Dicotylédonées, forment des verticilles binaires ou ternaires, d'où doit résulter nécessairement cette opposition. Parmi les caractères remarquables propres à quelques genres, on peut citer celui du

péricarpe du *Leontice*, dont le développement s'arrête longtemps avant celui de la graine qui le rompt et croît libre au dehors; on peut citer aussi les épines du *Berberis*, où l'on voit clairement une transformation de la foliole réduite à ses nervures qui se sont durcies et lignifiées.

Genres : *Achlys*, DC.; — *Podophyllum*. L. (*Anapodophyllum*, Tournef.); *Jeffersonia*, Bart. (ces deux derniers genres, rangés ici par M. Endlicher, formaient auparavant la petite famille des Podophyllées); — *Diphylleia*. Rich.; — *Bongardia*, Mey.; — *Chrysogonum*, Bauh.; — *Leontice*. L. (*Leontopetalon*, Tournef.; *Caulophyllum*, Rich.); — *Epimedium*, L.; — *Vancouveria*, Dec.; — *Aceranthus*, Morr. et Decaisn.; — *Berberis*. L. (*Mahonia*, Nutt.); — *Nandina*, Thunb. (Ad. J.)

BERBERIS (βέρβερι, sorte de coquillage; allusion à la forme ovale-oblongue du fruit de l'Épine-vinette; selon d'autres, c'est un mot arabe, ayant la même signification). BOT. PH. — L'Épine-vinette, plante qui a servi de type à Linné pour établir ce genre, est extrêmement commune en France, dans les haies, sur les lisières des bois, etc., où les enfants s'empressent d'en cueillir les jolis fruits rouges, acides et rafraîchissants. Le genre *Berberis* est très nombreux en espèces, dont plus de trente sont cultivées comme plantes d'ornement dans les jardins d'Europe. Ce sont, en général, des arbrisseaux communs dans les parties tempérées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et quelques-uns s'avancent dans le dernier continent jusqu'au tropique. Dans certaines espèces, les feuilles primaires avortent et se changent souvent en une épine simple ou divisée; les secondaires, fasciculées au sommet de ramules très courtes et axillaires, sont courtement pétiolées, simples, très entières ou ciliées, et même comme épineuses sur les bords; dans les autres, les feuilles développées normalement sont imparipennées, 2-7-juguées, munies de stipules pétiolaires géminées, très petites, caduques; les fleurs, d'un jaune verdâtre, sont ordinairement nombreuses et réunies en grappes sur des pédoncules axillaires, uni-multiflores.

Ce genre se divise en deux sections, qui sont : le *Berberis* proprement dit et le *Mahonia* de Nuttal (*Odostemas*, Raf.). Les principaux caractères sont : Calice 7-9-phylle, à divisions colorées, 2-3-sériées, décidues. Corolle de 6 pétales hypogynes, biglanduleux à la base. Étamines 6, à filaments plans; anthères extrorses, déhiscentes du haut en bas par une valvule. Ovules 2 à 8, anatropes. Style très court, se terminant en un ovaire ovale-arrondi; stigmate pelté. Baie uniloculaire, 1-8-sperme.

L'espèce la plus connue, l'Épine-vinette, dont les fruits servent à faire d'excellentes confitures, produit un bois jaune propre à la teinture. On observe, dans les étamines de cette plante, un phénomène d'irritabilité que nous ne devons pas passer sous silence. Si l'on touche avec une pointe quelconque les filets staminaux, on les voit s'agiter et se ruer, pour ainsi dire, sur le pistil, et leur action est d'autant plus vive que la température extérieure est plus élevée. Sauf l'espèce indigène, toutes les autres se cultivent généralement en terreau de bruyères et en plein air. Un très petit nombre seulement exige la serre tempérée. (C. L.)

BERCE. BOT. PH. — Nom vulgaire de plusieurs espèces du genre *Heracleum*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BERCEAU DE LA VIERGE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Clématite des haies.

***BERCHEMIA** (nom propre). BOT. PH. — Les Berchémies sont des arbrisseaux indigènes dans l'Amérique boréale, où ils croissent dans les parties les plus abritées. On en trouve aussi quelques-uns dans l'Asie tropicale. Ils sont très rameux, dressés ou grimpants, à feuilles alternes, obliquement multinerves, très entières; les fleurs sont subombellées dans les aisselles des feuilles supérieures ou disposées en panicules terminales; elles sont dioïques, pentapétales. Le fruit est un drupe oblong. Il a été formé par Necker (*Elem.*, II, 122), appartient à la famille des Rhamnacées, tribu des Frangulées, et a pour synonymes les genres *OEnoplia*, Hedw.; *OEnoplia*, Schult.; pour type, le *Rhamnus volubilis* L. et *R. floribundus* Wall. (C. L.)

* **BERCHTOLDIA**. *Berchtoldia* (nom propre). BOT. PH. — Famille des Graminées,

tribu des Panicées. Genre établi par Presl (*Reliq. Hœnck.* I, p. 323, t. 43) et adopté par Kunth (*Agrost.* I, p. 148) pour une plante originaire du Mexique, figurée sous le nom de *Berchtoldia bromoides* Ce genre, voisin de l'*Oplismenus*, a ses épillets solitaires et biflores: la fleur supérieure fertile et hermaphrodite; l'inférieure neutre et unipaléacée. La lépicène se compose de deux écailles lancéolées, terminées par une longue arète droite. Dans la fleur hermaphrodite, la paillette extérieure de la glume est cartilagineuse mucronée, embrassant la paillette intérieure plus petite, obtuse et denticulée vers son sommet. (A. R.)

BERCKHEYA. *Berkheya*, Schreb. BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Gortériées, très voisin des *Gorteria* et comprenant toutes les espèces décrites par Thunberg sous le nom de *Rohria*. Ce sont des plantes vivaces ou même des arbustes en partie originaires du Cap. Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces. (C. D'O.)

BERCLAN. OIS. — Nom vulgaire du Tadorne, en Picardie. *Voyez* CANARD.

BERD-BOUISSET (vert buisson). BOT. PH. — Nom vulgaire du Fragon piquant (*Ruscus aculeatus*), en Languedoc.

BERDIN, BERLIN ou **BERNICLE.** MOLL. — Noms vulgaires d'une coquille du genre Patelle.

BEREAU. MAM. — Synonyme vulgaire de Bélier.

BÉRÉE ou **MARIE BÉRÉE.** OIS. — Nom vulgaire du Rouge-gorge, en Normandie. *Voyez* RUBIETTE.

BÉRÉNICE. *Berenicea* (Bérénice, nom de femme). POLYP. — Genre de Polypes microscopiques, de l'ordre des Bryozoaires, formé par Lamouroux (*ad Sol. et Ell.*, pl. 80, fig. 1-6) aux dépens du genre Flustre, et étendu par Fleming. Il présente, pour caractère, un polypier sub-membraneux, composé de cellules saillantes, ovales ou pyriformes, réunies entre elles comme des rayons d'Abeilles, et tapissant, comme un réseau à mailles fines et régulières, les Hydrophytes de la Méditerranée. L'animal n'est pas connu. Les espèces vivantes sont: les *B. prominens*, *annulata*, *coccinea*, *hyalina*, *immersa*, *utriculata* et *nitida*. On trouve, sur les Térébratules des environs de Caen une espèce fossile, la seule qui soit connue, et qui est désignée par Lamouroux sous le nom de *B. diluviana*. (C. D'O.)

BÉRÉNICE (nom propre). ZOOPH. — Genre de la classe des Acalèphes simples, à corps déprimé, hémisphérique, et pourvu de cirrhes tentaculiformes sur toute sa circonférence, et quelquefois même à l'orifice buccal. On en connait trois espèces: le *B. euchroma*, très abondant dans les mers équatoriales; les *B. thalassina* et *Cuvieria*, qui se rencontrent dans les mers australes. Ce genre, établi par MM. Péron et Lesueur, et adopté par M. de Blainville, avait été fondu par Cuvier dans les Rhizostomes, et par Lamarck dans les Équorées. (C. D'O.)

BERGAMOTTE. BOT. PH. — Fruit d'une variété du *Citrus margaritta*, auquel on donne quelquefois le nom de Bergamottier. *Voyez* ORANGERS.

BERGAMOTTIER. BOT. PH. — *Voyez* BERGAMOTTE.

BERGBUTTER. MIN. — *Voyez* BEURRE DE MONTAGNE. (DEL.)

* **BERGE.** GÉOL. — La plupart des rivières et des fleuves qui sillonnent aujourd'hui la surface du sol ont leur lit creusé dans des dépôts d'attérissements formés par des cours d'eau plus considérables qui suivaient la même direction. On nomme *Berges* les rivages à pic, taillés dans ces attérissements, composés soit de sable, soit de gravier, soit de limon. Les eaux courantes entament et entraînent facilement ces matières meubles que les eaux pluviales, la dessiccation, la gelée, contribuent sans cesse à faire ébouler: aussi les Berges d'une rivière conservent-elles rarement la même forme et le même emplacement. Les matériaux enlevés sans cesse aux Berges sont portés par le courant sur la rive opposée, où ils donnent lieu à des attérissements; et ceux-ci, par leur accroissement, contribuent à refouler les eaux sur la rive opposée, dont elles entament de plus en plus la Berge. C'est à cette action qu'est due la marche tortueuse des cours d'eau dans une plaine unie, où l'on voit un bord à pic alterner successivement avec une plage basse sur l'autre bord. C'est par ce transport continuel des matières d'une des rives d'un fleuve à

la rive opposée, que le lit de celui-ci, lorsqu'il est abandonné à lui-même, change si fréquemment de forme et de direction.

Dans presque toutes les vallées que parcourt un cours d'eau, on voit, à des hauteurs que les eaux n'atteignent plus, les traces d'anciennes Berges qui dessinent plusieurs terrasses en étage, et attestent ; d'une part, que le volume des eaux courantes a diminué, et d'une autre, que le fond des vallées a été creusé à plusieurs reprises, depuis le remplissage de ces mêmes vallées par les anciens attérissements. *Voyez* VALLÉES.

(C. P.)

BERGENIA (nom propre). *Megasea*, Haw. ; *Geryonia*, Schr. ; *Erophoron*, Tausch. BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, formé par Mœnch (*Meth.*, 664), et rapporté comme sous-genre au *Saxifraga*, L. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BERGENTIA**, Desv. BOT. PH. — Synonyme de *Bergeretia*.

BERGERA (nom propre). BOT. PH. — C'est un petit arbuste de l'Inde, à feuilles imparipennées, dont les folioles sont alternes, acuminées, pubescentes, dentées en scie; à fleurs en panicules terminales corymbiformes. Il a été créé par Kœnig (*Linn. Mant.*, 565), et appartient à la famille des Aurantiacées, tribu des Linnoniées. Ce genre diffère assez peu du *Murraya*, auquel il devrait peut-être se réunir. On n'en connaît que deux espèces. *Voyez* MURRAYA.

(C. L.)

BERGÈRE ou **BERGERETTE**. OIS. — Synonyme vulgaire de Bergeronnette.

BERGERETIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Alyssinées, formé par Desvaux (*Journ. Bot.*, III, 161, t. 25), sur une petite plante annuelle, indigène en Asie. Il n'a pas été adopté, et est regardé comme une simple division du genre *Clypeola* de Linné. *Voy.* ce mot. (C. L.)

BERGERETTE. OIS. — *Voyez* BERGÈRE.

BERGERONNETTE, Briss.; *Motacilla*, Lat. OIS. — Genre de la famille des Becs fins de Cuvier et du petit groupe qu'il a désigné sous le nom de *Hoche-queues*. Ses caractères sont : Bec très menu, droit, subulé ; tarses grêles, très élevés, avec les doigts latéraux à peu près égaux et notablement plus courts que le médian ; l'externe légèrement soudé avec celui-ci à sa base ; les ongles antérieurs courts et peu arqués ; le postérieur quelquefois très long et alors presque droit. Ailes longues, avec les trois premières rémiges presque égales ; les scapulaires fort allongées ; l'une d'elles atteignant ou atteignant presque l'extrémité des pennes primaires. Queue longue, composée de pennes étroites, mais très susceptibles de se développer. Il est facile de reconnaître que ces caractères, qui se retrouvent chez les Alouettes et les Farlouses, indiquent des Oiseaux marcheurs.

Linné avait désigné la plupart des Becs fins sous le nom de *Motacilla*. Latham le restreignit aux seules Bergeronnettes et Lavandières, et c'est dans ce sens qu'il a été généralement adopté depuis. Les espèces qui le composent ont reçu divers noms d'après leurs habitudes, tels que *Hoche-queues*, à cause de leur habitude de la mouvoir sans cesse de haut en bas ; *Lavandières*, parce qu'on les voit souvent voltiger et se poser autour des lavoirs et près des laveuses ; et enfin *Bergeronnettes*, parce qu'elles accompagnent souvent les troupeaux, probablement pour saisir des Insectes ailés attirés par eux, ou peut-être mis en évidence sur le sol par leur marche. Cuvier et Vieillot les ont décrites sous le nom de HOCHE-QUEUES (*Motacilla*) ; mais le premier en a formé deux divisions sous les noms de HOCHE-QUEUES proprement dites ou LAVANDIÈRES (*Motacilla*) et de BERGERONNETTES (*Budytes*, Cuv., nom de la Bergeronnette, parce qu'on la voit parmi les Bœufs). Temminck a adopté comme nom générique français celui de Bergeronnette ; quant à nous, comme Brisson les a décrites sous les noms sous-génériques de Bergeronnette et Lavandière dans son grand genre *Ficedula*, nous adoptons aussi ce premier nom, comme le plus anciennement publié.

Qui n'a remarqué la légèreté et la prestesse avec lesquelles ces Oiseaux aux formes sveltes, et qu'on pourrait comparer aux élégantes Levrettes chez les Mammifères, parcourent, en poursuivant les Moucherons, tantôt les grèves des abreuvoirs et des étangs, tantôt les parapets des murs qui les entourent, ne cessant d'agiter et de développer leur queue par un balancement continu et vertical ? Elles ont encore l'habitude de sui-

vre de très près le laboureur dans le sillon qu'il vient de tracer, pour y saisir les petits Vers qui s'y trouvent à découvert, et semblent rechercher la société de l'homme des champs et celle des laveuses, malgré le bruit de leurs battoirs. Elles ont un cri assez perçant, qu'elles font entendre ou en volant comme les Alouettes, ou perchées sur le pignon de quelque vieille masure, sur quelque amas de pierres des carrières, plus rarement sur la cime d'un arbre. Leur vol est onduleux. Elles construisent leur nid ou sur le sol dans les champs, ou entre les pierres amoncelées des carrières. Leurs œufs, souvent finement pointillés de gris, ont des rapports de coloration avec ceux des Farlouses et même des Alouettes. Lorsque leurs petits sont élevés, elles se réunissent en petites bandes avec eux au commencement de l'automne, et se rendent le soir dans les roseaux des rivières ou des étangs, qui servent aussi de retraite nocturne à de nombreuses volées d'Étourneaux et d'Hirondelles jusqu'au moment de leur départ. Leur double mue, dans laquelle leur plumage est totalement différent, a donné lieu à plusieurs erreurs, en faisant multiplier à tort quelques espèces ; mais Temminck, dans son Manuel, et surtout dans la 4me partie, a très bien débrouillé ces petites difficultés, en y décrivant six espèces d'Europe, dont deux nouvelles : une qui n'a encore été observée qu'en Angleterre (la *Flaveola* de Gould), l'autre (la Citrine, *Citreola*) de Russie et de Crimée.

L'espèce type de la section des Lavandières (*Motacilla*, Cuv.), à ongle du pouce arqué et pas plus long que ce doigt, est la Bergeronnette grise (*Motacilla alba* et *cinerea* Gmel.; la Lavandière, Buff., *enl.*, 652, f. 1), qui, dans son plumage de printemps, a le front jusqu'au vertex, les joues, les côtés du cou et l'abdomen blancs; la nuque, la gorge, le devant du cou et la poitrine, les pennes médianes de la queue d'un noir profond ; le dos et les flancs cendrés ; et qui, dans son plumage d'hiver, a la gorge et le devant du cou d'un blanc pur, terminé en bas par un hausse-col d'un noir profond, dont les parties latérales remontent vers la gorge, et le cendré des parties supérieures moins foncé qu'en été.

L'espèce type du genre Bergeronnette (*Budytes*, Cuv.), à ongle du pouce presque droit et plus long que ce doigt, est la Bergeronnette du printemps ou B. printanière (Tem. *Man.* et atlas de son *Manuel*), Hoche-queue de printemps Vieill. (*Faune franç.*, pl. 82-1, 2 et 3), *Motacilla flava* Gmel., qui a la tête et la nuque d'un cendré bleuâtre, tout le dessus vert olivâtre, avec une bande sourcilière et une autre mystacale blanches, ainsi que les pennes latérales de la queue, dont la médiane et celles des ailes sont noirâtres ; tout le dessous est d'un jaune brillant. L'oiseau figuré dans Buffon (*Enl.* 674, f. 2), sous le nom de Bergeronnette de printemps, est, selon Temminck (*Man.*, part. 4), la Bergeronnette jaune en mue de printemps.

La plupart des individus de l'espèce appelée Bergeronnette grise et toutes les Bergeronnettes de printemps émigrent de nos contrées aux approches de l'hiver, tandis que l'espèce, dite Bergeronnette jaune ou Boarule, y vient au contraire passer cette saison et en repart quand les autres y arrivent. La plupart de nos Bergeronnettes d'Europe se retrouvent en Asie jusque dans l'Inde, au Japon et en Afrique, puisqu'on en reçoit des dépouilles de ces divers points; ainsi, la Bergeronnette grise se retrouve en Sibérie, au Kamtschatka, dans l'Inde et en Afrique; la B. lugubre, en Crimée, en Hongrie, en Égypte et au Japon; la B. jaune, au Japon, à Java et Sumatra ; la B. citrine, au Bengale; la B. printanière, en Sardaigne, en Sicile, en Barbarie, au Japon et dans l'Inde jusque sur les monts Hymalaya. La B. flavéole de Gould, qui avait été jusqu'ici confondue avec la B. printanière, parait seule confinée à notre continent et n'a même encore été observée qu'en Angleterre. Le caractère de l'ongle du pouce plus long et plus droit étant le seul d'après lequel Cuvier a formé son genre *Budytes*, et n'étant accompagné d'aucun caractère de mœurs distinctes de celles des autres espèces, ne peut guère figurer, ce nous semble, que comme sous-genre tout au plus. Ainsi donc, notre genre Bergeronnette (*Motacilla*, Lat.), ayant pour sous-genre ou section *Budytes*, Cuv., fera partie de notre famille des Alaudidées et de notre sous-famille des Anthusinées. *Voyez* ces mots. (Lafr.)

BERGIA (nom propre), bot. ph. — Ce

genre ne renferme guère que trois ou quatre plantes herbacées, annuelles ou vivaces, croissant dans les parties tropicales de l'Asie et de l'Afrique. Leurs feuilles sont opposées, lancéolées ou elliptiques, aiguës, denticulées au sommet, tomenteuses; à fleurs blanchâtres, agrégées, pédonculées, pentandres. Il fait partie de la famille des Élatrinacées (Caryophyllées, *alior.*) et a été formé par Linné (*Gen.*, 791). (C. L.)

BERGIERA. BOT. PH. — Synonyme de *Bergia*.

BERGKIAS, Sonn. BOT. PH. — Synonyme de *Gardenia*.

BERGMANNITE, Schum. (nom d'homme). MIN. — Substance grisâtre ou rougeâtre, composée de lamelles ou d'aiguilles groupées confusément et légèrement nacrées. Elle est fusible en émail blanc, et on la regarde comme voisine de la Wernérite. Elle accompagne l'Éléulithe, dans la Syénite de Slavern et de Frédérischwern, en Norwège. (DEL.)

* **BERGSALZ.** MIN. — C'est-à-dire Sel de montagne. *Voyez* CHLORURE DE SODIUM. (DEL.)

BERGSEIFE. MIN. — C'est-à-dire Savon de montagne. *Voyez* ce mot. (DEL.)

BERGUE. BOT. PH. — Dans quelques-uns de nos départements méridionaux, ce nom est synonyme d'Aune.

BERG-ZINNOBER. MIN. — Cinnabre naturel. *Voyez* SULFURE DE MERCURE. (DEL.)

BÉRICHON ou **BÉRICHOT.** OIS. — Nom vulgaire du Troglodyte, *Motacilla troglodytes* Lin. *Voyez* TROGLODYTE.

* **BERIJIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, formé par Klein (*Msc.*), et rapporté comme synonyme au g. *Tetranthera*, Jacq. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BÉRIL. MIN. — *Voyez* BÉRYL.

BÉRINGÈNE. BOT. PH. — *Voyez* BÉLINGÈLE.

* **BERINGERIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiacées, tribu des Népétées-Balatées, formé par Bentham (*Lab.* 592), et synonyme du genre *Ballotta* de Linné. *Voyez* ce mot. (C. L.)

* **BERINIA**, Brign. BOT. PH. — Synonyme de *Crepis*.

BERIS. INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Notachantes, tribu des Xylophagiens, établi par Latreille et adopté par Meigen ainsi que par M. Macquart, dans son *Hist. des Diptères*, faisant suite au *Buffon* de Roret, t. I, p. 231.

Les *Beris* diffèrent essentiellement des autres Xylophagiens par leur écusson armé de pointes. Ce sont des Diptères généralement petits, qu'on trouve au printemps dans les bois et les lieux marécageux. Leurs mœurs sont peu connues; on croit que quelques-uns placent leurs œufs dans la carie humide des arbres, sur le tronc desquels on les trouve souvent à l'état parfait, et que les autres les déposent dans l'eau.

M. Macquart en décrit neuf espèces, parmi lesquelles nous citerons seulement: 1° le *B. nitens* Latr. (*Hist. Natur.* t. XIV, p. 341. Meig. n° 1), ou *Xylophagus nitens* Latr. (*Gen.* t. IV, p. 273); 2° le *B. tibialis*, Meig. n° 2, tab. 12, fig. 18. Ces deux espèces se trouvent en France et en Allemagne. (D.)

* **BERKELEYA** (Berkeley, cryptogamiste anglais). BOT. CR. — (Phycées). Genre appartenant à la famille des Diatomées, établi par M. Greville dans son *Cryptog. Flora*, avec les caractères suivants: Filaments simples, muqueux, libres à leur sommet, réunis à leur base en une masse gélatineuse, arrondie et renfermant des séries longitudinales de frustules. Le *B. fragilis* Grev., seule espèce connue, est figuré dans l'ouvrage cité, tab. 294; il forme des masses gélatineuses brunes ou verdâtres sur la Zostère et sur quelques Algues marines. (BRÉB.)

BERKHEYA. BOT. PH. — *Voyez* BERCKHEYA.

* **BERKHEYOIDES** (*Berkheya* et εἶδος, qui ressemble au *Berkheya*). BOT. PH. — Section du genre *Stephanocoma*, fondée sur une espèce du Cap, munie de capitules radiés et de réceptacles légèrement alvéolés. (J. D.)

BERKIE DU CAP, Sonn. BOT. PH. — Synonyme de *Bergkias*.

* **BERLANDIÈRE.** *Berlandiera* (Berlandier, nom d'un botaniste français). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées, établi par De Candolle pour une plante rapportée du Mexi-

que par le botaniste auquel il l'a dédiée. Le *B. texana* est un arbrisseau à tige et rameaux arrondis et velus ; à feuilles alternes, sessiles, cordées, crénelées et pubescentes ; à calathides munis de longs pédicelles, portant des fleurs jaunes en corymbe, réunies par groupes de trois ou de cinq à l'extrémité des rameaux. (C. d'O.)

BERLAX. POISS. — Synonyme de *Berglachs*.

BERLE. BOT. PH. — Nom vulgaire français du genre *Sium*. (C. L.)

BERLIN. MOL. — *Voyez* BERDIN.

BERMUDIANA. BOT. PH. — Famille des Iridées. Le genre ainsi nommé par Tournefort est plus généralement connu sous le nom de *Sisyrinchium*, qui lui a été donné par Linné ; mais le nom de Bermudienne est resté dans la langue française. *Voyez* BERMUDIENNE. (A. R.)

BERMUDIENNE. *Sisyrinchium*. BOT. PH. — Grand genre de la famille des Iridées, qui se compose d'un nombre considérable d'espèces, croissant pour la plupart dans les parties tempérées de l'Amérique méridionale, quelques-unes à la Nouvelle-Hollande, et dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins. Leur périanthe, tubuleux à la base, est formé de six divisions étalées et presqu'égales. Les étamines, au nombre de trois, sont complètement soudées par leurs filets en un tube grêle plus ou moins long, ayant les anthères allongées. L'ovaire infère est à trois angles obtus et à trois loges contenant chacune un grand nombre d'ovules insérés à leur angle interne. Le style se termine par trois stigmates filiformes et contournés. Le fruit est une capsule membraneuse, couronnée par le calice, de forme variée, à trois loges, s'ouvrant en trois valves. Les graines sont globuleuses ou anguleuses, à épisperme coriace.

Les Bermudiennes sont des plantes vivaces, à racine souvent fibreuse, rarement renflée et tubériforme. Leurs feuilles sont ordinairement distiques, engaînantes à leur base, souvent étroites. La tige est simple ou rameuse, cylindrique ou comprimée. Les fleurs sont généralement de grandeur médiocre et très fugaces. On cultive dans les jardins quelques-unes de ces espèces. Telles sont la BERMUDIENNE A PETITES FLEURS (*Sisyrinchium Bermudiana* L.), qui est originaire de l'Amérique du nord ; la BERMUDIENNE STRIÉE (*Sisyrinchium striatum* Sm.), qui vient du Mexique, et quelques autres. Ces espèces se cultivent en pleine terre. (A. R.)

BERNACHE. OIS. — Sous-genre de notre genre Oie. *Voyez* ce dernier mot. (LAFR.)

***BERNACHES.** OIS. — Sous-division établie par Cuvier, dans son *Règne animal*, et renfermant les espèces d'Oies à bec court, menu, et dont les bords ne laissent point paraître au dehors l'extrémité des lamelles buccales, telles que la Bernache, le Cravant, etc. *Voyez* OIE. (LAFR.)

BERNACLE. OIS. — Synonyme de Bernache.

BERNADET ou BERNARDET. POISS. — Synonyme de *Squalus centrina* L. *Voyez* HUMANTIN.

BERNARD L'HERMITE. CRUST. — Nom vulgaire des Pagures. *Voyez* ce mot. (M. E.)

BERNARDET. POIS. — *Voyez* BERNADET.

BERNARDIA (nom propre). BOT. PH. — *Voyez* ADELIA. (AD. J.)

BERNHARDIA, Wild. BOT. PH. — Synonyme de *Psilotum*.

BERNICLE. MOLL. — *Voyez* BERDIN.

***BERNIERA** (Bernier, botaniste français du XVIIe siècle). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Mutisiacées, établi par De Candolle, pour une plante herbacée et vivace du Népaul, le *B. Nepalensis*, dont on ne connaît jusqu'à ce jour qu'une seule espèce. (C. d'O.)

BERNOULLIA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Necker pour les espèces de Benoites dont les capitules ont des arêtes plumeuses. C'est aussi le *Sieversia* de Willdenow, et tous deux ne sont que des synonymes du genre *Geum*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BERNSTEIN.** MIN. — Nom allemand du Succin. *Voyez* ce mot. (DEL.)

BÉROÉ. *Beroe* (nom mythologique). ACAL. — Brown, dans son *Histoire de la Jamaïque*, a le premier donné ce nom à des animaux pélagiens, aujourd'hui classés parmi les Acalèphes Cténophores ou Ciliogrades. Linné, dans sa douzième édition du *Systema naturæ*, le remplace par celui de

Volvox, qui a aujourd'hui une autre signification. D'après M. de Blainville (*Actinologie*, page 644), les véritables Béroés sont susceptibles d'être caractérisés ainsi : Corps plus ou moins allongé, à ouverture très grande, plus ou moins côtelée par huit côtes inégales, portant les ambulacres des cils presque égaux, complets sur la crête ; point d'appendices buccaux ; une paire de longues productions cirrhiformes et cirrhigères.

Voici comment le même naturaliste distribue les Béroés en deux groupes : A. Espèces dont le corps est profondément côtelé. Chaque côte portant un ambulacre de cils ; les productions cirrhiformes courtes et peu ou point ramifiées. Genre : *Janira*, Ok. Les Béroés hexagone, de Slabber, comprimé et octoptère, sont dans ce cas.

B. Espèces dont le corps est assez profondément côtelé. Les ambulacres complets ; ex. : Béroés ovale, melon, macrostome, globuleux, œuf, etc. L'organisation de ces animaux a été étudiée par plusieurs auteurs modernes, et tout récemment encore par M. Milne Edwards (*Ann. des sc. nat.*, 2e série, t. XVI, p. 217). L'espèce des mers de Nice, observée par ce naturaliste, est le *Medusa Beroe* Forsk. Comme les autres animaux du même groupe, ce Béroé est phosphorescent. « Il existe, dit M. Milne Edwards, près de la surface du corps, un nombre immense de corpuscules pyriformes, terminés par une sorte de queue très grêle, qui ressemblent beaucoup à ceux dont la peau de certaines Méduses est garnie, et qui semblent devoir être des organes sécréteurs. J'avais pensé que ces glandules pourraient bien être la source de la lumière phosphorescente dont les Béroés brillent avec tant d'éclat ; mais, en observant avec attention cette lueur, il m'a semblé qu'elle partait principalement du voisinage des côtes ciliées, tandis que c'est dans l'intervalle compris entre ces côtes que se trouvent les granules pyriformes. La lumière que ces animaux répandent ainsi avait été aperçue par Forskal, et observée plus récemment par Rolando ; elle est de couleur verte, et offre beaucoup d'intensité. Pour en déterminer l'émission, il suffit d'exciter l'animal en l'irritant mécaniquement, mais lorsque les décharges ainsi produites se succèdent rapidement, leur intensité s'affaiblit beaucoup. » M. Grant décrit le système nerveux des Béroés d'après des observations faites par lui sur le *Beroe pileus*, qui est une espèce du sous-genre *Cydipe* de Péron, et il a reconnu qu'il formait, autour de l'ouverture buccale, un cordon ganglionnaire comparable à celui des autres animaux radiaires. M. Milne Edwards fait remarquer que celui du *Lesueurea*, nouveau genre découvert par lui, et qui appartient aux Callianirides, est fort différent, et disposé en forme de ganglion unique, duquel partent tous les nerfs ; mais les Callianirides ont eux-mêmes une autre forme que les Béroïdes, et sous tous les rapports avoisinent les Tuniciens ; tandis que les Béroés proprement dits ont plus d'affinité avec les Médusaires. *Voyez* ce mot et TUNICIENS. (P. G.)

***BÉROIDE** (*bero*, sac ; εἶδος, forme). ACAL. — Genre de Dyphyide proposé par MM. Quoy et Gaimard pour une acalèphe incomplète et imparfaitement connue, dont M. Lesueur a fait le g. *Galeolaria;* c'est pour ce dernier la *G. australis ;* elle paraît faire le passage des Diphyides aux Béroés. (DUJ.)

***BÉROIDES.** ACAL. — Famille d'Acalèphes établie par M. Eschscholtz dans l'ordre des Cténophores, caractérisés par une grande cavité digestive centrale, et par les rangées longitudinales de lamelles vibratiles, irisées, qui leur servent d'organes locomoteurs. Avec les vrais Béroés, cette famille comprend les genres *Medæa* et *Pandora*, qui en diffèrent, l'un par la longueur plus considérable des lamelles vibratiles, l'autre par la situation de ces lamelles dans des sillons. — M. Lesson a compris dans une seule famille, sous le nom de Béroïdes, tous les Acalèphes Cténophores, divisés par lui en sept tribus, et de plus un grand nombre de genres douteux, dont il fait sa division des Acils. (DUJ.)

***BÉROSOMES** (*bero*, sac; σῶμα, corps). ACAL. — Huitième tribu des Béroïdes de M. Lesson, comprenant toute sa division des Acils, ou Béroïdes dépourvus de cils. Les genres nombreux de cette tribu ont été établis pour la plupart sur des débris de divers Acalèphes, et sont indiqués comme douteux par l'auteur lui-même. Ce sont les g. *Doliolum*, *Epomis*, *Bursarius*, *Bugainvillæa*, *Sulcularia*, *Appendicularia*, *Praia*, etc. (DUJ.)

BEROSUS (nom d'une montagne de la Tauride). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Palpicornes, Dej., et de celle des Hydrophilides de Mac-Leay. Ce genre, établi par Leach aux dépens du genre Hydrophile de Fabricius, a été adopté par M. Westwood (*Synops. of the genera of British Insects*, p. 10), ainsi que par M. Dejean dans son dernier Catalogue, où il en mentionne 13 espèces, dont nous ne citerons que deux : celle qui lui sert de type d'après Leach, l'*Hydrophilus luridus* Fabr., qui se trouve en Suède et en Angleterre, et l'*Hydrophilus signaticollis* Még., qui se trouve aux environs de Paris.

M. Solier, dans ses observations sur la tribu des Hydrophiliens (*Ann. de la soc. ent. de France*, t. III, p. 299), adopte aussi le genre *Berosus*, qu'il place entre le genre *Limnebius* de Leach et le genre *Spercheus* de Fabricius. (D.)

***BERRYA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, tribu des Gréwiées, formé par Roxburgh (*Fl. of Corom.*, III, 59, t. 264), pour un arbre de l'Inde, à feuilles alternes, pétiolées, ovales-cordiformes, acuminées, très entières, glabres, 5-7-nervées à la base, colorées en dessous, et munies de stipules latérales, géminées, ensiformes, décidues. L'inflorescence est en panicules axillaires ou terminales ; les fleurs nombreuses, petites, blanches. Calice 5-phylle ; corolle pentapétale ; capsule subglobuleuse, sex-ailée. (C. L.)

***BERSAMA**. BOT. PH. — Fresenius a décrit sous ce nom (*Mus. Senkenberg*, 11, 280, t. 17) un arbre de l'Abyssinie, qu'il rapporte à la famille des Méliacées, et que Endlicher place dans les genres douteux de la famille des Ampélidées. Ce genre est encore trop mal connu pour que la place puisse en être indiquée avec certitude. (C. d'O.)

BERTAZINA. OIS. — Synonyme d'*Emberiza cia* L., dans quelques départements septentrionaux de la France. *Voyez* BRUANT.

***BERTERA**. BOT. PH. — Famille des Iridées. Le *Gladiolus segetum* de Sibthorp est devenu le type d'un genre que Sweet a nommé *Bertera*, mais ce genre n'a pas été adopté. *Voyez* GLAYEUL. (A. R.)

BERTEROA (Bertero, botaniste voyageur). BOT. PH. — Ce genre, de la famille des Crucifères, tribu des Alyssinées, formé par De Candolle (*Syst.*, II, 290), contient quatre espèces herbacées, croissant dans le midi de l'Europe et le nord de l'Asie. Elles sont bisannuelles, vivaces ou frutiiculeuses à la base, et couvertes d'une pubescence blanchâtre. Leurs feuilles sont alternes, sessiles, très entières ; les fleurs sont blanches ébractéées et disposées en grappes terminales. Calice 4-phylle, à lacinies dressées ; corolle de 4 pétales onguiculés, à limbe biparti. Étamines 6, tétradynames. M. De Candolle indique une cinquième espèce, du Pérou, mais en doutant qu'elle appartienne à ce genre. (C. L.)

***BERTEROA** (Bertero, botaniste voyageur). BOT. PH. — Genre indiqué par Zippelius (*Mackl. in Bijdr. tot. de nat. Wet.* V, 142, etc.), et qui ne paraît pas avoir été décrit. C'est, dans tous les cas, un genre à biffer, puisqu'il existe déjà un autre genre de ce nom adopté par les botanistes. (C. L.)

***BERTHELOTIA** (Berthelot, l'un des auteurs de l'Histoire de la Phytographie des îles Canaries). BOT. PH. — Ce genre, qui appartient à la tribu des Composées-Astéroïdées, faisait avant partie des *Conyza*. Il a pour caractères : Capitules multiflores, hétérogames ; fleurs du rayon plurisériées, femelles, tubuleuses, très grêlées, à 5 dents ; celles du disque, au nombre de 5 à 12, beaucoup plus grandes et hermaphrodites, reposent sur un réceptacle plan, dépourvu de paillettes. Les anthères sont terminées par des appendices basilaires ; les branches des styles, qui appartiennent aux fleurs hermaphrodites, sont couvertes de papilles qui se prolongent sur le tronc, tandis que celles des fleurs femelles sont complètement glabres. Les fruits cylindracés, terminés par une aigrette formée de soies coriaces plus ou moins régulièrement soudées entre elles à la base, sont lisses inférieurement et rudes au sommet. L'involucre est composé de plusieurs rangées d'écailles ovales, imbriquées : les inférieures terminées par une petite pointe, les intérieures mutiques et scarieuses à leurs bords. — Le genre *Berthelotia* comprend deux espèces : l'une, originaire du Sénégal, qui se reconnaît à ses corolles hermaphrodites, velues ; l'autre, indigène dans l'Inde tropicale, se distingue au contraire par des

fleurs complètement glabres (*Vid. Deless. ic. select.*, vol. IV, tab. 21). (J. D.)

* **BERTHIÉRINE**, Beud. (nom propre). MIN. — Substance en petits grains bleuâtres ou gris verdâtre, magnétiques, attaquables par les acides, qui en séparent de la Silice sous forme de gelée. Elle est composée, d'après l'analyse de M. Berthier, de Silice 12,40, Protoxyde de fer 74,70, Alumine 7,80, Eau 5,10. Elle se trouve au milieu des minerais de fer oolithiques de Hayanges, dans le département de la Moselle, et ses grains ne diffèrent pas souvent à l'extérieur de ceux de ces minerais, formés d'Hydrate, de Peroxyde ou de Carbonate de fer. (DEL.)

* **BERTHIÉRITE**. MIN. — Même chose que Haidingérite. *Voyez* ce mot. (DEL.)

BERTHOLLETIA (Berthollet, physicien français). BOT. PH. — Très grand arbre de l'Amérique australe, croissant spontanément dans les forêts de l'Orénoque, etc., à rameaux alternes, dont les plus jeunes garnis au sommet de feuilles alternes, exstipulées, amples, oblongues, très entières, éponctuées, coriaces. Les fleurs, d'un jaune blanchâtre, à étamines blanches, sont disposées en sortes de grappes ou d'épis. Calice turbiné-tubulé, conné avec l'ovaire, à limbe supère, 6-parti. Corolle de 6 pétales insérés sur le bord d'un disque épigyne, pulviniforme; un urcéole staminifère inséré avec les pétales, très court d'un côté, allongé de l'autre en une ligule pétaloïde, cucullée, dilatée au sommet, couverte de lamelles imbriquées, et se terminant en un style incombant. Étamines fertiles, plurisériées. Style subulé, courbe; stigmate simple. Capsule ligneuse, subglobuleuse, charnue en dedans. Graines au nombre de 16 à 20, triangulaires, dressées, fixées à la colonne centrale. — Le *B. excelsa* compose seul ce genre, formé par Humboldt et Bonpland (*Fl. Æquin.*, I, 122, t. 36), et qui appartient à la famille des Myrtacées, tribu des Lécythidées. C'est le *Tonka* de Richard (*An. fr.*, 84). Les graines sont comestibles, et on le cultive pour cette raison au Brésil et à la Guiane. (C. L.)

BERTIERA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Gardéniées-Eugardéniées, formé par Aublet (*Guyan.*, III, 192, t. 73) et adopté par les botanistes postérieurs. Il se compose de 9 ou 10 espèces, divisées en 3 sous-genres: *Bertiera*, proprement dit, *Zaluzania* et *Mycetia* (*voy.* ces mots). Ce sont des arbrisseaux indigènes dans l'Amérique tropicale, l'île Bourbon et l'Inde; à feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, acuminées, velues; à stipules solitaires, concrètes à la base, terminées en pointe; à inflorescence en thyrses terminaux, paniculés en grappes, bractéolés, dont les fleurs petites, blanchâtres. Calice tubulé-globuleux, 5-denté; corolle infondibuliforme, à limbe 5-parti. Anthères 5, oblongues, incluses. Stigmate bilamellé. Baie sub-globuleuse, presque sèche. (C. L.)

BERTOLONIA, DC. BOT. PH. — Synonyme de *Chabræa*.

* **BERTOLONIA** (nom propre). *Triblemma*, R. Br.; *Rhexiæ*, Sp., Bonp. BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, rapporté avec doute à la tribu des Lavoisiérées, formé par Raddi (*Mem. Pl. bras.*, Add. 5) et ne renfermant encore que quatre espèces, découvertes dans les forêts vierges du Brésil, où elles croissent dans les lieux très ombreux et étouffés. Ce sont des plantes vivaces, à tiges procombantes, portant des feuilles assez amples, opposées, pétiolées, cordiformes, 5-pluri-nervées, presque entières ou crénelées sur les bords; à inflorescence en cyme; fleurs blanches, roses ou purpurines, sur des pédicelles très courts. Calice campanulé, à 5 lobes obtus; corolle de 5 pétales obovales. Étamines 10; anthères cylindriques, unipores, à connectif à peine proéminent. Style court, sub-claviforme. Capsule ceinte du calice devenu triquètre-ailé. Graines nombreuses, sub-semilunaires-trigones. (C. L.)

* **BERTOLONIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Clusiacées, formé par Sprengel, et réuni comme synonyme au g. *Tovomita* d'Aublet. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BERTONNEAU. POISS. — Nom vulgaire du Turbot.

* **BERTUCHIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, formé par Dennster (*Hort. Mal.*, IX, 39), et réuni en synonymie au genre *Dentella* de Forster (*voy.* ces mots). Endlicher (*Gen. Pl.* 3305, *Suppl.*) le cite de nouveau comme synonyme

du genre *Gardenia* de la même famille, en indiquant un autre endroit de l'ouvrage de l'auteur (IV, 58). (C. L.)

BERULA (altération de *Ferula*). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Amminées, formé par Koch (*Deutschl. Fl.* 1834, p. 355) sur le *Sium angustifolium* L. C'est une herbe vivace, croissant en Europe et dans l'Asie septentrionale, où on la trouve dans les fossés inondés, les mares, les eaux peu courantes. Du collet de sa racine, elle produit des stolons qui se dressent bientôt en tiges à peine striées, portant des feuilles pennatiséquées, à segments ovales, inégalement et grossièrement dentées en scie. Les fleurs sont apparentes et disposées en ombelles pédonculées, oppositifoliacées et terminales. Calice 5-denté. Pétales échancrées, dont une *laciniule* infléchie. Fruit ovale, subdidyme, comprimé d'un côté. Carpophore biparti. Graines cylindriques. (C. L.)

BERUS. REPT. — Nom scientifique de la Vipère commune, *Coluber Berus*.

BÉRYL. MIN. — Nom donné par les anciens aux variétés de l'Émeraude, non colorées en vert pur, et qui est employé par plusieurs minéralogistes modernes comme terme spécifique, pour désigner ce minéral, que nous décrirons sous la dénomination d'*Émeraude*. *Voy.* ce mot. (DEL.)

***BÉRYL DE SAXE**. MIN.—Variété de l'Apatite, ou Phosphate de chaux. *Voyez* PHOSPHATES. (DEL.)

***BÉRYL SCHORLIFORME**. MIN.— Synonyme de Pycnite. *Voyez* ce mot. (DEL.)

***BERYLLIUM** (βηρύλλιον, béryl). MIN. — Nom par lequel est désigné, dans la nomenclature latine, le métal, qui est le radical de la Glucyne, l'un des principes constituants du Beryl ou Émeraude. *Voyez* GLUCYNE. (DEL.)

BÉRYTE. *Berytus*. INS. — Fabricius a appliqué cette dénomination à un genre de notre famille des Coréens, de l'ordre des Hémiptères, qui avait été précédemment indiqué par Latreille sous le nom de *Néides* plus généralement adopté. *Voyez* ce mot. (BL.)

***BÉRYX**. POISS. — Nom grec de poisson tiré de Varinus, par Gesner, et qu'on ne sait pas déterminer. Nous l'avons appliqué, dans notre Histoire des Poissons, à un genre de la famille des Percoïdes, de la division des Polydactyles, qui ont, comme les Holocentrums, des rayons épineux au dessus et au dessous de la base de la caudale, des crêtes dentelées sur les diverses parties de la tête, des yeux énormes, des dents en velours ras sur les mâchoires et sur les palatins, et, sur le vomer, une ventrale composée de plus de sept rayons, huit rayons à la membrane branchiostège; mais qui en diffèrent, parce qu'ils n'ont qu'une seule dorsale.— Ce sont des Poissons brillants d'un beau rouge, relevé de teintes dorées, dont on ne connaît encore que deux ou trois espèces. La plus grande vient du nord de l'Atlantique intertropical, MM. Vebb et Lowe nous ayant fait connaître qu'on la prend aux Canaries et à Madère. C'est l'espèce appelée BÉRYX DÉCADACTYLE, ainsi nommée du nombre des rayons de ses ventrales. On en connaît une seconde des mers de la Nouvelle-Guinée, rouge, rayée d'or, et enfin une troisième a été trouvée, par suite de nos recherches anatomiques, dans l'estomac d'un autre poisson. (VAL.)

***BERZÉLIA**, Mart. BOT. PH.— Synonyme d'*Hermstadtia glauca*.

***BERZÉLINE** (Berzélius, célèbre chimiste suédois). MIN. — Séléniure de cuivre de Skrickerum en Smolande. *Voyez* SÉLÉNIURES. M. Necker de Saussure a décrit, sous le même nom, une substance en petits octaèdres blancs, à surface mate et à cassure vitreuse, fusible en verre bulleux, et soluble en gelée dans l'acide chlorhydrique chauffé, ne donnant point d'eau dans le matras, et conservant sa transparence. Elle a été trouvée dans les cavités d'une roche pyroxénique, à Galloro, près de la Riccia (environs de Rome). Elle paraît se rapprocher de la Haüyne par sa composition chimique. (DEL.)

***BERZÉLITE**. MIN. — Synonyme de Pétalite. *Voyez* ce mot. (DEL.)

***BERZÉLITE**, Lévy. MIN. — Même chose que Mendipite. *Voyez* ce mot. (DEL.)

***BERZELIUS** (Berzélius, célèbre chimiste suédois). BOT. PH. — Genre de la famille des Bruniacées, fondé par Ad. Bron-

gniart (*Ann. des sc. nat.*, VIII, 370, t. 35), et comprenant un petit nombre d'arbrisseaux du Cap, à feuilles courtes, sub-trigones, glabres ou à peines velues, imbriquées ou étalées, calleuses et comme roussies au sommet; fleurs petites, blanches, tribractéées, réunies en capitules nus, terminaux, solitaires ou agrégés; la bractée antérieure claviforme et calleuse. Calice tubulé, conné avec l'ovaire, plan en arrière, convexe en dessus; limbe 5-4-parti. Pétales 5 ou 4, insérés à une lame périgyne. Étamines 5 ou 4, alternant avec les pétales et plus longs qu'eux. Style simple, sillonné; stigmate subconique. Pour fruits, des nucules peu nombreuses, coriaces, obliques, monospermes, réunies par un placentaire spongieux. (C. L.)

BESCHEBOIS. OIS. — Nom vulgaire du Pic-vert.

BESENGE ou **BEZENGE.** OIS. — Noms vulgaires de la Mésange charbonnière.

BÉSIMÈME. BOT. CR. — Necker a donné ce nom aux corps reproducteurs des plantes agames; mais il n'a point été adopté. *Voyez* SPORES et SPORIDIES. (C. M.)

* **BESLÉRÉES.** BOT. PH. — Tribu établie par M. Endlicher dans la famille des Gesnéracées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

BESLERIA (Basile Besler, botaniste allemand au XVIe siècle). *Eriphia*, P. Br. BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnéracées, tribu des Beslériées, fondé par Plumier (*Gen.* 29, *ic.* t. 49), et adopté par les auteurs modernes. Il comprend des plantes à peine frutescentes, habitant les forêts de l'Amérique tropicale, et dont la plupart (de celles qui sont connues) sont cultivées dans nos serres comme plantes d'ornement. Telles sont les *B. incarnata, lutea, hirtella, grandifolia*. Plusieurs espèces ont été retirées de ce genre et sont devenues les types de genres nouveaux. *Voy.* EPISCIA, ALLOPLECTUS. Les principaux caractères du *Besleria* sont: Calice libre, 5-fide, coloré. Corolle hypogyne, subcampanulée, à limbe quinquéfide. Étamines 4, didynames, incluses, avec rudiment de la 5e, insérées sur le tube; anthères biloculaires. Ovaire libre, ceint d'un disque annulaire, uniloculaire; deux placentas pariétaux, bilobés. Ovules très nombreux, anatropes. Style simple; stigmate bifide. Baie; graines obovées. — Plantes dressées, rameuses; feuilles opposées, un peu charnues, pubérules en dessus, assez luisantes en dessous, à nervures saillantes; fleurs belles, assez grandes, jaunes ou rouges, disposées en une grappe terminale; pédoncules axillaires, uni-ou pauciflores. (C. L.)

BESON. MAM. — Synonyme provençal de Chevreau.

BESSERA (nom propre). BOT. PH. — Famille des Liliacées. Le professeur Schultes fils a nommé ainsi un genre qui a pour type et jusqu'à présent pour espèce unique une jolie plante bulbeuse, originaire du Mexique. Son calice coloré est régulier et campaniforme, à six sépales. Les étamines sont au nombre de six, ayant leurs filets libres attachés sur une sorte de couronne pétaloïde à six lobes qui naît de la gorge du calice. L'ovaire sessile est à trois loges, contenant chacune des ovules nombreux et bisériés. La capsule, accompagnée par le calice persistant, s'ouvre en trois valves.

Les feuilles naissent du bulbe; elles sont linéaires, étroites; les fleurs, d'un bleu violacé, forment un sertule terminal. (A. R.)

BESSERA, Spreng. (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Flaucourtinées. Synonyme de *Roumea*.

BESSERA, Schult. BOT. PH. — Synonyme de *Pulmonaria*.

BESSÉRIE. *Besseria* (nom propre). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy dans son ouvrage sur les Myodaires, et dédié à M. Besser, entomologiste russe. Ce genre fait partie de la famille des Calyptérées, tribu des Entomobies, section des Ocyptérées. L'auteur l'a fondé sur une seule espèce trouvée par lui sur les plantes d'une colline calcaire dans les environs de Saint-Sauveur. Il la nomme *B. reflexa*. (D.)

BESSI. BOT. PH. — Synonyme de *Caju*.

* **BESSONORNIS** (βῆσσα, broussailles; ὄρνις, oiseau). OIS. — Nom sous lequel M. Gray désigne, dans sa *List of the genera of birds*, un genre d'Oiseaux d'Afrique du docteur Smith, que ce dernier décrit au contraire, sous le nom de *Bessonornis*, dans son *Report of the expedition for exploring central Africa*. *Voyez* ce dernier mot. (LAFR.)

BESTEG ou **BESTEIG.** MIN.—Lisière de filons. Couche de substance argileuse, qui se trouve entre la matière métallique d'un filon et la roche environnante. (DEL.)

BETA. BOT. PH. — Synonyme latin de Bette.

* **BETCKEA** (Betcke, botaniste). BOT. PH. — Genre de la famille des Valérianacées, encore peu connu, formé par De Candolle, sur une espèce unique, croissant dans les pâturages au Chili, et qu'il croit être le *Fedia samolifolia* de Bertero. C'est une plante annuelle, simple, dressée, glabre, à feuilles indivises, dont les inférieures ovales-oblongues, les supérieures ovales-arrondies, sessiles, amplexicaules; à fleurs petites, blanchâtres, en cymes courtement pédonculées dans l'aisselle des feuilles. Calice à limbe unidenté, caduc. Corolle infondibuliforme, 5-lobée. Étamines 3. Fruit uniloculaire, triquètre. Les Catalogues anglais indiquent deux espèces de ce genre comme cultivées chez eux. (C. L.)

BÊTE ou **VACHE A DIEU** et **BÊTE A MARTIN.** INS. — Les Coccinelles.

BÊTE A FEU. INS. — Les Lampyres, les Taupins, les Fulgores et les Scolopendres, qui répandent un éclat phosphorescent dans l'obscurité.

BÊTE DE LA MORT. INS. — La Blaps mucronée (*Blaps mortisaga* Oliv.).

BÊTE NOIRE. INS. — Le même coléoptère, le Ténébrion des Boulangers (*Tenebrio molitor* Fabr.), le Gryllon domestique (*Acheta domestica* Fabr.), et la Blatte des cuisines (*Blatta orientalis* Lin.). (D.)

* **BÉTENCOURTIE.** *Betencourtia.* BOT. PH.—Genre de la famille des Légumineuses, établi par M. A. de Saint-Hilaire, pour un arbuste des montagnes du Brésil, le *B. rhynchasioides*, dont les caractères se rapprochent beaucoup du genre *Sophora*. (C. D'O.)

BÊTES. ZOOL. — Mot vulgaire par lequel on désigne les animaux en général, et employé surtout par opposition au mot *Homme*. (A. DE Q.)

BÊTES ROUGES. ZOOL.—On désigne sous ce nom, en Amérique, une espèce de Puce appelée encore Tique ou Chique. *Voyez* PUCE PÉNÉTRANTE.

Cette expression était aussi employée, dans certaines fermes françaises, pour distinguer les Bœufs, Vaches et Veaux, des Moutons et Brebis, qu'on appelait, par opposition, Bêtes blanches. (A. DE Q.)

* **BETHENCOURTIA** (nom de l'un des conquérants des Iles Canaries). BOT. PH.— M. Choisy a formé ce genre aux dépens d'une espèce de Seneçon (*S. palmensis*), offrant un involucre composé de 5 folioles oblongues, et qui renferme 7-8 fleurs dont 2 ou 3 ligulées, et 4 à 5 tubuleuses. M. De Candolle réunit le *Bethencourtia* à son genre *Senecio*, tout en faisant remarquer cependant que le genre proposé par M. Choisy pourrait être admis, en comprenant dans ses limites plusieurs plantes originaires de l'ancien continent. (J. D.)

BÉTHYLE. *Bethylus* (nom donné par les Grecs à un oiseau inconnu). OIS.— Sous-genre établi par G. Cuvier, dans le groupe des Pies-grièches, pour un oiseau présentant pour caractère différentiel un bec gros, court, bombé partout et légèrement comprimé vers le bout. La seule espèce qu'on connaisse est un oiseau de la Guiane et du Brésil, ayant la forme et la couleur de la Pie commune, mais beaucoup plus petit. C'est la Pie pie-Grièche, *Lanius picatus* de Latham. Temminck, à l'exemple d'Illiger, l'a laissé parmi les Tangaras. (C. D'O.)

BETHYLUS (*Bethylus*, sorte d'oiseau). INS.— Genre de la famille des Oxyuriens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille et adopté par MM. Spinola, Nees Von Esenbeck et tous les autres entomologistes. Ce genre est principalement caractérisé par des mandibules longues, arquées et quadridentées; par des palpes maxillaires filiformes; par des antennes coudées, composées de douze ou treize articles; par des ailes pourvues d'une cellule radiale fort grande et par des pattes robustes, ayant les cuisses renflées et les jambes droites.

Les espèces de ce genre ne sont pas très nombreuses. Celle qui peut servir de type est le *B. fuscicornis* Latr., répandu dans tout le nord de l'Europe, mais qu'on rencontre rarement aux environs de Paris. (BL.)

BETIFALCA. BOT. PH. — Synonyme de *Tamus communis* L. *Voyez* TAMUS.

BETION. BOT. PH. — Synonyme d'*Origanum dictamnus*.

BÉTOINE. *Betonica* (selon Pline, ce mot est une altération de *Vetones*, peuple qui vivait au pied des Pyrénées). BOT. PH. — Comme nous ne considérons, avec la plupart des botanistes modernes, ce genre de Linné, que comme une section du genre *Stachys*, du même auteur, nous n'en traiterons qu'à ce dernier mot. *Voyez* STACHYS.

(C. L.)

BETTE. *Beta* (*bett*, rouge, en langage celte). BOT. PH. — Tout le monde connaît l'emploi qu'on fait, dans l'économie et dans la thérapeutique, d'une espèce de ce genre. La Betterave, qui, dans ces dernières années, a été l'un des objets les plus considérables de la grande culture, fournit un excellent sucre, rival de celui qu'on tire des cannes. La variété de cette plante, dite vulgairement *Poirée*, la *Beta cicla* de Linné, sert en médecine à divers usages. On en mange également les feuilles, qui sont douces et fades. Une sous-variété de celle-ci fournit des feuilles remarquables pour le développement que prend leur nervure moyenne, et dont on fait usage comme aliment. Comme tous autres développements, au sujet de cette plante, seraient ici déplacés, en ce qu'ils se rapportent uniquement à l'industrie sucrière, nous les passerons sous silence, et aborderons immédiatement la caractéristique de cette plante importante.

Le genre *Beta* a été fondé par Tournefort (*Inst. rei herb.* 286), et adopté par tous les botanistes qui l'ont suivi. Il appartient à la famille des Chénopodacées, tribu des Chénopodées-Kochiées, et a pour caractères principaux : Fleurs hermaphrodites. Périgone urcéolé, 5-fide, s'endurcissant à la base, à lacinies immutées. Étamines 5, insérées à la gorge du tube sur un anneau charnu. Squamules hypogynes nulles. Ovaire déprimé, uniloculaire, uniovulé. Stigmates 2, courts, cornés à la base. Le fruit est un utricule subglobuleux, inclus dans le tube périgonial, devenu drupacé et couvert de son limbe charnu. Graine horizontale, déprimée. Embryon annulaire, embrassant l'albumen farinacé. Ce g. renferme 6 ou 8 esp., croissant spontanément dans les parties les plus méridionales de l'Europe, et qui sont cultivées, soit en raison de leurs propriétés, soit pour l'étude, dans les jardins de botanique. Les feuilles en sont alternes, ovales, oblongues ; les fleurs agrégées en épis, et les fruits souvent réunis.

(C. L.)

BETTERAVE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce de Bette. *Voyez* ce mot.

(C. L.)

BETTHYLUS. INS. — Même chose que *Bethylus*.

BETULA (nom du Bouleau, dans Pline). BOT. PH. — *Voyez* BOULEAU.

* **BÉTULACÉES** ou **BÉTULINÉES**. BOT. PH. — Famille de plantes Dicotylédonées diclines, l'une de celle dans lesquelles on a décomposé le grand groupe des Amentacées. Les fleurs mâles consistent en 4 étamines insérées à la base d'une écaille unique, ou opposées à quatre écailles verticillées en manière de calice ; elles sont réunies trois par trois à l'aisselle de bractées peltées, dont chacune est accompagnée extérieurement de deux bractéoles, et tous ces groupes sessiles, réunis sur un axe allongé, constituent le chaton. Les fleurs femelles sont de la même manière sur un axe commun, réunies par groupes de deux ou de trois, sous autant de bractées entières ou trilobées, sans autre enveloppe que d'autres petites écailles accessoires qui manquent quelquefois ; elles consistent en ovaires surmontés de deux longs stigmates styliformes, à deux loges, dans chacune desquelles est un ovaire d'abord dressé, puis enfin pendant. Les bractées et bractéoles s'épaississent en croissant avec le fruit et forment ainsi un véritable cône, dont les écailles portent chacune deux ou trois nucules, bordés d'angles ou d'une aile membraneuse, monospermes par avortement. La graine pendante, sous une enveloppe mince qui se soude avec l'endocarpe, présente un embryon à radicule courte et supère, à embryons larges et foliacés. Les espèces appartenant aux deux seuls genres *Betula* et *Alnus* de Tournefort, que Linné réunissait même en un seul, sont des arbrisseaux à feuilles simples, alternes et dentées, très répandus dans les climats tempérés, et bravant des climats très froids, soit en latitude, soit sur les montagnes. On a trouvé à l'état fossile des chatons qu'on croit pouvoir rapporter aux deux mêmes genres. (AD. J.)

* **BÉTULITES** (*betula*, bouleau). BOT.

FOSS. — Gœppert a donné ce nom à des chatons de Bétulacées fossiles, trouvés récemment par lui dans des Lignites, à Salzhausen, en Vétéravie, et qui paraissent différer à peine de notre Bouleau. (C. d'O.)

***BEUDANTINE.** MIN.— La substance du Vésuve, que MM. Monticelli et Covelli ont décrite sous ce nom, ne doit pas être confondue avec la Beudantite de Lévy. Suivant M. Mitscherlich, ce n'est qu'une variété de la Néphéline. *Voyez* ce mot. (Del.)

***BEUDANTITE.** MIN. — M. Lévy a nommé ainsi, en l'honneur de M. Beudant, une substance minérale d'un brun foncé, et d'un éclat résineux, cristallisée en rhomboèdres légèrement obtus, d'environ 92° 30', et qui s'est rencontrée à la surface de certains morceaux de Limonite mamelonnée de Horhausen, dans le pays de Nassau. Cette substance raie la fluorine; sa poussière est d'un gris-verdâtre, et elle paraît être composée d'oxyde de plomb. (Del.)

BEURRE. ZOOL., MIN. — Matière grasse qu'on retire du lait. *Voyez* LAIT. (A. de Q.)

Le nom de Beurre a encore été donné à diverses substances végétales ou minérales, ainsi l'on a appelé :

Beurre d'Antimoine, le Chlorure d'Antimoine.

B. de Bismuth, le Chlorure de Bismuth.

B. de Cacao, une espèce d'huile concrète, jaune, pâle, cassante comme de la cire, d'une saveur agréable et même légèrement aromatique; mais s'altérant peu de jours après avoir été préparée. Cette substance, entièrement soluble dans l'éther quand elle est pure, s'obtient par ébullition des graines du *Theobroma cacao*, préalablement réduites en pâte dans un mortier chaud. C'est cette matière qui donne au chocolat son aspect gras et onctueux. Le bon Cacao doit donner en Beurre un tiers de son poids. Le B. de Cacao, quoique doué de propriétés émollientes très développées, est aujourd'hui peu employé en médecine, où il ne sert plus qu'à faire des suppositoires.

B. de Cire, la cire distillée; à cause de sa consistance butyreuse après cette opération.

B. de Coco, la matière grasse qu'on retire des fruits du Cocotier (*Cocos nucifera*), par le même moyen que le Beurre de Cacao, et qui sert à l'assaisonnement des mets.

B. d'Étain, le Chlorure d'Étain.

B. de Montagne, de Pierre ou de Roche, un mélange d'Argile, d'Alumine sulfatée, d'Oxyde de fer et de pétrole, formant une masse jaunâtre, à cassure lamelleuse et brillante, onctueuse au toucher et d'une saveur très astringente. Cette substance se trouve en forme de stalactites dans les cavités schisteuses de la Haute-Lusace et en Sibérie. Patrin, qui l'a trouvé dans les montagnes voisines du fleuve Amour, dit que les Élans et les Chevreuils sont très friands de cette terre, et qu'on s'en sert pour attirer ces animaux dans les pièges qu'on leur tend.

B. de Muscade, l'huile concrète et odorante extraite de la Muscade (*Myristica emoschata*) bouillie dans l'eau, ou mieux par expression, et dont ce fruit donne environ un tiers de son poids. Le B. de Muscade a perdu sa réputation comme sudorifique et antispasmodique, et il entre seulement encore aujourd'hui dans la composition du Baume Nerval. Il nous arrive de Hollande sous forme de pains carrés, ou des Grandes-Indes, dans des pots de terre. C'est ce dernier qu'on préfère. Le Gueyemadon qui vient de Cayenne, y sert de combustible et d'aliment, est tiré du *Myristica sebifera*.

B. de Zinc, le Chlorure de Zinc. (C. d'O.)

BEURRERIA (nom propre). *Bourreria*, P. Br. (*Jam.* 168, t. 15). BOT. PH. — Genre de la famille des Aspérifoliacées (Borraginiacées-Ehrétiacées, etc.), tribu des Ehrétiacées-Tournefortiées, formé par Jacquin (*Amer.* 44, t. 173), sur quelques espèces d'arbrisseaux croissant dans l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, très entières, à fleurs blanches disposées en corymbes subterminaux. On en cultive six espèces dans les jardins anglais. Les caractères principaux sont: Calice campanulé, sub-bilabié, 5-denté; corolle hypogyne, infondibuliforme, 5-partite. Étamines 5, insérées au tube, et subexsertes. Ovaire 4-8-loculaire. Style terminal, bifide ou indivis. Le fruit est un drupe 2-4-pyréné; chaque section a deux loges monospermes. (C. L.)

***BEURRERIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Adanson, et synonyme du *Calycanthus* de Lindley. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BEVERINCKIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, formé par Salisbury, et synonyme du *Pentaptera* de Klotsch. *Voyez* ce mot. (C. L.)

BEYRICHIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, formé par Chamisso (*Linnœa* III, 21), sur une plante herbacée brésilienne, pubescente, à tige dressée, tétragone, dont les feuilles sont opposées, courtement pétiolées, ovales, dentées en scie, les florales très courtes; les fleurs résupinées, tribractéées, disposées en un épi terminal, feuillé, dense. (C. L.)

***BEYTHEA** (nom propre). BOT. PH. — Le type et la seule espèce de ce genre est l'*Elæocarpus bifidus* d'Hooker et Arnott (*Voy.* Beechey 110, t. 24). Il appartient à la famille des Tiliacées, tribu des Éléocarpées. C'est un arbre trouvé aux îles Sandwich, à feuilles alternes, pétiolées, ovales-acuminées, dentées en scie, très glabres, à stipules décidues; les fleurs sont disposées en groupes axillaires pauciflores; les pétales en sont pubescents en dehors. Calice 5-phylle; divisions lancéolées; corolle hypogyne de 5 pétales, oblongs-linéaires, courtement bilobés au sommet. Étamines 15, insérées sur un disque hypogyne glanduleux. Ovaire sessile; biloculaire. Ovules nombreux, anatropes; stigmate simple. Drupe monosperme? (C. L.)

BEZENGE. OIS. — *Voyez* BESENGE.

BEZETTA. BOT. PH. — Un des noms vulgaires du *Croton tinctorium* L.

BEZOARD. ZOOL. MIN. — On a désigné sous ce nom, d'origine arabe, des concrétions de nature très variée qui se rencontrent dans les diverses régions du corps de différents animaux. C'est ainsi qu'on a confondu, sous cette dénomination commune, des calculs biliaires, urinaires, salivaires, etc. De nos jours, on donne plus particulièrement ce nom, dans la médecine vétérinaire, aux concrétions calcaires formées de couches concentriques qui se forment assez fréquemment dans le tube alimentaire des Herbivores, et qui y acquièrent un volume quelquefois très considérable.

Le Bézoard oriental (*Lapis bezoardicus*) a joui autrefois d'une immense renommée, non seulement comme remède souverain contre toutes les maladies, mais encore comme ayant la vertu d'éloigner de son heureux possesseur les maux de toute nature. Ce précieux talisman, qui devait sa réputation à l'école des médecins arabes de Cordoue, se retire de la *caillette* ou quatrième poche stomacale de la Gazelle des Indes (*Antilope cervicapra* Pall.). C'est un corps arrondi, à surface lisse, d'une couleur brune ou verte, formé de couches concentriques, minces, fragiles; à cassure vitreuse, d'une odeur forte et aromatique. La substance qui entre dans sa composition présente la plupart des propriétés qu'on observe dans les corps résineux. Elle fond à une chaleur douce, s'enflamme et brûle en donnant beaucoup de fumée. Elle est soluble dans l'alcool concentré, et précipitée de sa dissolution par l'eau. Ce médicament, qui se payait jadis au poids de l'or, est aujourd'hui entièrement tombé dans l'oubli, et figure tout au plus dans les collections de quelques amateurs de curiosités, bien loin de se trouver, comme autrefois, dans toutes les officines d'apothicaire.

Il est facile de concevoir qu'à l'époque où le Bézoard oriental était si recherché, on dut s'efforcer de le contrefaire; aussi trouvait-on, dans le commerce, une grande quantité de Bézoards factices qu'on obtenait en fondant ensemble certaines résines avec des aromates. On reconnaissait la fraude à l'absence des couches concentriques et à la différence d'odeur. Lors de la découverte du Nouveau-Monde, les premiers conquérants de l'Amérique en rapportèrent un grand nombre de médicaments analogues, et de là vint la distinction qu'on fit des Bézoards occidentaux. Ceux-ci, qui étaient fournis, à ce qu'il paraît, principalement par le Lama (*Camelus llacma* Lin.), étaient d'ailleurs d'une composition très différente et ne différaient guère des corps de même nature, qu'on trouve dans l'intestin de nos Ruminants domestiques. Ces Bézoards occidentaux étaient du reste regardés comme très inférieurs à ceux qui venaient des Indes orientales, et le prix en était beaucoup moindre.

La Gazelle des Indes et le Lama du Pé-

rou n'ont pas eu seuls le privilège de fournir à nos aïeux les prétendues panacées dont nous parlons. Les Bézoards de Cayman, de Porc-épic, de Tatou, de Crocodile, ceux surtout qui étaient censés provenir de certaines espèces de Serpents, ont joui pendant longtemps d'une immense réputation. On les portait sur soi comme des amulettes, propres non seulement à préserver des maladies ordinaires, mais encore à écarter les maléfices. Ces dernières croyances étaient surtout populaires en Italie, en Espagne et en Portugal, où une de ces pierres se payait ou se louait souvent des sommes très considérables. Enfin l'Homme lui-même avait fourni son contingent à cette classe d'alexipharmaques, et la poudre de Bézoard humain, c'est-à-dire de simples calculs urinaires, était regardée comme un remède héroïque dans un grand nombre de maladies. Il est presque inutile de rappeler ici que la croyance aux vertus prétendues de ce genre de médicaments n'existe plus aujourd'hui, et que si quelques populations ignorantes regardent encore le Bézoard comme propre à les mettre à l'abri des sortilèges, du moins ces productions pathogéniques ne figurent plus dans aucun formulaire de pharmacie ou de médecine. (A. DE Q.)

BÉZOARD ou **BÉZOARDIQUE**. MOLL. — Noms vulgaires, parmi les marchands et les amateurs, d'une espèce du genre Casque. *Voyez* ce mot.

BÉZOARD FOSSILE. MIN. — *Voyez* CALCAIRE GLOBULIFORME. (DEL.)

BÉZOARDIQUE. MOLL. — *Voyez* BÉZOARD.

BHESA, Arn. (*Edingh. new philosophical Journal*, XVI, 315). BOT. PH. — Genre peu connu de la famille des Célastrinées, établi par Hamilton, pour des arbrisseaux ou des arbres des Indes-Orientales, que Lindley donne comme synonyme du genre *Kurrimia* de Wallich, tandis qu'Endlicher en fait un genre qu'il met dans ses genres douteux de la famille des Célastrinées. (C. D'O.)

***BHRINGA**. OIS. — Genre établi par Hodgson, en 1837, pour un oiseau du genre Irine qu'il désigne sous le nom de *B. tectirostris*.

***BHUCHANGA**, Hodgs. OIS. — Synonyme de *Dicrurus balicassius* Vieill., ou Drongo cul-blanc. *Voyez* ce mot.

BIACUMINÉ. *Biacuminatus* (*bis*, deux; *acumen*, pointe). BOT. — M. de Mirbel désigne sous ce nom les poils à deux branches opposées par leur base, de manière qu'ils paraissent être attachés par le milieu, tels que ceux du *Malpighia urens*. M. De Candolle donne aux poils de cette plante, qui sont glanduleux à leur base, le nom de *poils en navette* (*pili malpighiacei*), et il n'appelle *poils biacuminés* ou *poils en fausse navette* (*pili pseudo-malpighiacei*), que ceux dont la base est non glanduleuse, ainsi que cela se voit dans l'*Astragalus asper*. (C. D'O.)

***BIAIGUILLONNÉ**. *Biaculeatus* (*bis*, deux; *aculeus*, aiguillon). ZOOL. — Ce nom signifie qui porte deux aiguillons, comme le *Balistes biaculeatus*, dont chaque ventrale est armée d'un aiguillon.

***BIAILÉ**. *Bialatus* (*bis*, deux; *ala*, aile). BOT. PH. — Cette épithète s'applique à tous les organes des végétaux qui portent deux ailes ou appendices membraneux; ainsi, les fruits de l'Orme, de l'Érable sont biailés. (A. R.)

BI-AILES. INS. — Synonyme ancien de Diptère.

BIAL. MAM. — *Voyez* BOEUF.

***BIANTHÉRIFÈRE**. *Biantheriferus* (*bis*, deux; *anthera*, anthère; *fero*, je porte). BOT. — On désigne par cette épithète les filets des étamines qui portent deux anthères.

***BIARÉ**. *Biarum*. BOT. PH. — Genre de la famille des Aroïdées, formé pour une plante trouvée par Bové sur le Mont-Liban, et qu'il avait provisoirement placé dans le genre *Caladium*. La seule espèce, qui soit connue jusqu'à ce jour, est le *B. Bovei*.

BIARON. *Biarum* (*bis*, deux; *arum*, nom d'une plante). BOT. PH. — L'un des genres nombreux, établis par M. Schott dans la famille des Aroïdées (*Meletem.* 17); il a pour type les *Arum tenuifolium* et *Arum gramineum* Lam. Sa spathe, tubuleuse à sa base, est ensuite plane et étalée. Son spadice nu et très saillant à son sommet est androgyne à sa base. Les étamines se composent d'une anthère sessile à deux loges opposées, s'ouvrant, soit par un pore, soit par un sillon longitudinal. Les ovaires nombreux contiennent un seul

ovule dressé, attaché à la base de la loge. Le style est distinct, terminé par un stigmate presque globuleux. Le fruit est une baie monosperme, dont la graine, presque globuleuse, contient un embryon antitrope dans le centre d'un endosperme charnu. *Voyez* AROÏDÉES. (A. R.)

***BIAS**. *Bias*, Less. (βία, force). OIS.— Sous-genre formé par M. Lesson, dans son *Traité d'Ornithologie*, et faisant partie de sa famille des Muscicapidées. Les caractères qu'il lui assigne sont : Bec fort, crochu, déprimé, assez élevé; tarses très courts, emplumés au dessous du tibia. Ailes presque aussi longues que la queue; celle-ci courte, comme rectiligne. On peut ajouter : Ailes à première rémige très courte (caractère particulier à tous les Muscicapidées de l'ancien monde seulement); genre africain. Ce sous-genre est synonyme des *Moucherolles* de Buffon et Cuvier, des *Platyrhynques* de Vieillot et du sous-genre *Platystera* de Swainson. Il a pour type le *Muscicapa melanoptera* de Gmelin, PLATYRHYNQUE NOIR ET BLANC Plat. (*Melanoleucus*, Vieill., *Encyclop.*, p. 835); *Platystera lobata* Sw. (*Flycatchers*, p. 187), dont la femelle est le GOBE-MOUCHE A COLLIER DU SÉNÉGAL Briss. (*Orn.* 2, p. 370, pl. 36-1. MOUCHER. A GORGE ROUSSE Buff. (*Enl.* 367-3). PLATYRHYNQUE A COLLIER Vieill. (*Encyclop.*, p. 836) et *Platystera labata* Sw. (*Flycat.*, pl. 22) remarquable par une excroissance de peau nue et de couleur jaune ou orange, qui s'élève en lobe arrondi au dessus des yeux dans les deux sexes. Celui qu'on présume être le mâle est noir luisant en dessus, sur les ailes et la queue, blanc en dessous, ainsi que sur le milieu de l'aile, en forme de bande longitudinale, et sur les côtés de la queue, avec la poitrine traversée d'une large bande noire. La femelle diffère en ce qu'elle est cendrée en dessus, et que le devant de son cou et de sa poitrine est d'un marron vif, bordé de noir inférieurement. Cette espèce n'est pas rare au Sénégal. Plusieurs autres espèces africaines, telles que les Gobe-mouches Molénar, Pririt et Mignard de Levaillant font partie de ce sous-genre. Ce dernier auteur a remarqué que ces Oiseaux se tenaient de préférence dans les buissons touffus des plaines, du milieu desquels ils font entendre leur ramage, qui n'est qu'une sorte de petit cri répété. Ce sous-genre fera partie de nos Moucherolles dans notre sous-famille des Muscicapinées, composée seulement d'espèces de l'ancien monde. (LAFR.)

BIASLIA. BOT. PH. — Genre formé par Vandelli (*ex Rœm. script.*, 72, t. 6), synonyme du *Mayaca* d'Aublet, qu'on rapporte avec doute à la famille des Xyridacées. *Voyez* MAYACA. (C. L.)

* **BIASOLETTIA** (nom propre). BOT. PH.— L'unique espèce, type de ce genre, est une plante d'une structure remarquable, trouvée par Hœnk, dans les Iles Mariannes. On le rapporte avec doute à la famille des Byttnériacées. C'est une plante à rameaux ligneux; à feuilles pétiolées, excentriquement peltées; à nervures réticulées, immergées; à fleurs verdâtres, petites, disposées en panicules axillaires, multiflores. Ses principaux caractères sont : Fleurs monoïques, fasciculées, dont les mâles latérales, pédicellées, nues à la base; une fleur femelle centrale, sessile, munie à la base d'un involucre urcéolé, très entier. Le périanthe est unique, pentaphylle, à lacinies uninerves. Dans les fleurs mâles, le tube staminal est obconique, triquètre, court, tridenté; 3 anthères sessiles, ovales, biloculaires. Dans les femelles, le tube est quadrangulaire et quadridenté, portant 4 anthères stériles; ovaire inclus, à un seul ovule pendant. Le style est tétragone, dressé, velouté; stigmates 2, semipeltés, plans, colorés. Le fruit est monosperme, charnu, globuleux, et porte au sommet une cicatricule orbiculaire. Cette plante nous semble assez voisine du *Phillippodendrum* de Poiteau. *Voy.* ce mot. (C. L.)

* **BIASOLETTIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Scandicinées, formé par Koch (*Flora* 1836, p. 163), et synonyme du genre *Freyera*, Reich. *Voy.* ce mot. (C. L.)

BIATORA (βίατος, petite tasse; ὥρα, forme). BOT. CR.—(Lichens). Il n'est point question ici du genre homonyme établi par Acharius (*Lich. univ.*, p. 49), sur un seul Lichen, qui rentre évidemment dans son genre *Lecidea*, dont il l'avait distrait sans motif valable. L'étymologie elle-même du nom de *Biatora*, que nous donnons d'après

le lichénographe suédois, nous semble non seulement obscure, mais encore fausse de tous points. Quoi qu'il en soit, ce nom, repris par Fries, a été appliqué à un genre de Lichens, que quelques-uns nomment encore *Patellaria;* mais, outre qu'il existe déjà, dans la famille des Discomycètes, un autre genre généralement admis, qui porte ce nom, sorte de double emploi auquel a voulu parer M. Endlicher, en proposant (*Gener. Plant.*, p. 33, n° 381) son *Lecanidion*, les Patellaires de la plupart des auteurs, véritable Farrago, offrent un assemblage incohérent d'êtres si dissemblables, que nous pensons que, pour éviter à l'avenir toute équivoque, il serait nécessaire, d'adopter le nouveau nom imposé par Fries, avec d'autant plus de raison que, dans sa *Lichenographia europæa*, il a parfaitement défini et limité le genre *Biatora* (1). Nous allons en indiquer d'après lui les principaux caractères. Les apothécies se développent librement dans le thalle; aux premiers moments de leur évolution, elles sont pourvues d'un rebord formé par celui-ci, rebord qui disparaît plus tard par sa métamorphose en la propre substance de l'*excipulum* (*voyez* ce mot). De là, la forme hémisphérique ou globuleuse qu'elles revêtent le plus souvent. Le disque (*lame proligère*) est toujours ouvert, d'abord sensiblement déprimé au centre, puis dilaté, convexe, recouvrant le bord plus pâle (jamais noir) d'un excipulum concolore, et reposant sur une couche de cellules ordinairement plus pâles, mais jamais carbonacées. Le thalle, horizontal, crustacé, uniforme ou limité par un bord figuré, est aussi quelquefois formé d'écailles ou de folioles; il naît le plus souvent d'un hypothalle (*voyez* ce mot). Il n'y a point de vraies podéties comme dans les Cladonies, mais plusieurs espèces présentent des apothécies pédicellées (ex. : *B. byssoides*). Les thèques en massue plus ou moins allongée, contiennent (dans les espèces que j'ai analysées) des sporidies qui se montrent sous deux formes principales : 1° naviculaires et contenant un nucléus granuleux ; 2° elliptiques avec une gouttelette d'huile éthérée à chaque extrémité, qui simule une sporidiole. Celles-ci se rencontrent dans toutes les espèces à thalle orangé ou jaune.

Malgré les affinités qui lient ce genre, d'une part avec les vraies Lécidées, de l'autre avec certaines Parmélies crustacées, dont Acharius avait fait son genre *Lecanora*, cependant on arrive assez facilement à l'en séparer, sinon d'une manière bien tranchée, ce qui devient toujours difficile dans d'aussi vastes genres, et dont les individus confluent, par quelques points, au moins assez pour la pratique. Ainsi, l'absence d'un excipulum carbonacé (noir) le fera distinguer sur-le-champ du premier de ces genres, et le défaut de rebord thallodique des apothécies empêchera qu'on ne confonde aucune de ses espèces avec celles du second. Néanmoins, il ne faudrait pas s'imaginer que ce soit toujours une chose fort aisée d'éviter quelques erreurs dans la détermination. Il arrive, en effet, que plusieurs espèces du genre Parmélie offrent des apothécies dépourvues de rebord thallodique, et que, pour cette raison, l'on pourrait prendre pour de vraies Biatores. Cela tient à ce que chez ces Lichens, les apothécies naissent de l'hypothalle, et non, comme cela a lieu dans l'état normal, de la couche médullaire du thalle. C'est surtout chez les *Parmelia brunnea* Ach., *gossypina* Nob., qu'on observe cette disposition. Pour éviter toute difficulté, c'est dans la nature et non dans les herbiers qu'il faut étudier ces espèces. Ce genre, qui a son centre géographique dans les zônes tempérées de l'un et l'autre hémisphère, se compose d'environ soixante espèces, presque toutes propres à l'Europe. (C. M.)

BIATU. OIS. — Un des noms vulgaires de l'Ortolan, *Emberiza hortulana*. *Voyez* BRUANT.

* **BIAURELLA.** BOT. PH. — Famille des Orchidées. Le genre que M. Lindley nomme ainsi et qui a pour type le *Thelymitra venosa* de R. Brown, a été réuni au genre *Macdonalia*. *Voyez* ce mot. (A. R.)

BIB ou **BIBE.** POISS. — Pennant (*Cop. encycl.*, 102) désigne sous ce nom le *Gadus luscus*. *Voyez* MORUE.

* **BIBARYTO-CALCITE** (*bis*, double; βαρύτης, pesanteur; *calx, cis*, chaux). MIN.

(1) Le type du genre *Patellaria*, Pers. (*Uster. Ann.*, VII, p. 28) est le *Verrucaria sanguinaria* Hoffm., qui est un *Lecidea* d'où l'on voit que c'est sur la forme et non d'après la structure et le mode d'évolution des apothécies que Persoon avait établi son genre.

— Même chose que Diplobase. *Voyez* CARBONATES. (DEL.)

BIBBY. BOT. PH. — Nom vulgaire d'un Palmier de l'Amérique méridionale qu'on croit pouvoir rapporter au genre *Elais*.

BIBE. POISS. — *Voyez* BIB.

BIBERRATZE. MAM. — Synonyme vulgaire de Desman.

BIBION, Sav. OIS. — Synonyme de Demoiselle de Numidie. *Voyez* ANTHROPOÏDE.

BIBION. *Bibio* (*Bibio* ou *Vipio*, petite Grue, suivant Pline). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Florales, établi par Geoffroy aux dépens du genre Tipule de Linné et adopté par tous les entomologistes, excepté Fabricius qui, cependant, finit par l'adopter également, mais en remplaçant le nom de *Bibio* qu'il avait reçu de son fondateur par celui d'*Hirtea*, et cela pour ne pas rectifier l'erreur qu'il avait commise auparavant, en transportant le premier nom à un autre genre que celui de Geoffroy; mais on n'a pas eu égard à cet arrangement arbitraire du naturaliste danois, et le nom de *Bibio* a été conservé au genre qui nous occupe. M. Macquart le caractérise ainsi, dans son *Histoire des Diptères*, faisant suite au *Buffon* de Roret, tom. I, pag. 177 : Tête presque entièrement occupée par les yeux dans les mâles; petite, allongée et inclinée dans les femelles. Trompe saillante; lèvres terminales peu distinctes; labre et langue ciliés vers l'extrémité. Palpes de 5 articles; premier très petit; antennes cylindriques, perfoliées, insérées sous les yeux, de 9 articles; les deux premiers séparés des autres; les autres très courts. Les yeux velus dans les mâles, unis, petits et peu saillants dans les femelles. Abdomen terminé par deux crochets et deux tubercules dans les mâles. Pieds velus; cuisses antérieures courtes, renflées dans les femelles; les postérieures allongées dans les mâles; jambes sillonnées : antérieures courtes, renflées, terminées par une longue pointe et une petite; postérieures renflées dans les mâles; articles des tarses allongés; trois pelottes à l'extrémité. Deux cellules basilaires aux ailes.

Plusieurs espèces de ce genre sont connues sous des noms qui rappellent les époques où elles paraissent : on nomme Mouches de *Saint-Marc* celles qui se montrent au printemps, et Mouches de la *Saint-Jean* celles qu'on voit plus tard. Ces Insectes se posent ordinairement sur les arbres fruitiers et quelquefois en si grand nombre que les jardiniers ignorants croient qu'ils font du tort à ces arbres, en rongeant les boutons ou les fleurs; mais c'est une erreur; la conformation de leur bouche les rend incapables de causer le moindre dommage. Leur accouplement a lieu bout à bout et dure des heures entières. Le mâle retient sa femelle par les deux crochets qui terminent son abdomen, et, lorsqu'il ne veut pas la quitter, celle-ci l'emporte en l'air; c'est ainsi qu'on les prend souvent accouplés sans qu'ils fassent aucun effort pour se séparer. Les femelles fécondées déposent leurs œufs dans la terre. Les larves qui en sortent sont apodes, cylindriques, munies de 20 stigmates et couvertes de poils qui les font ressembler à certaines chenilles. Ces poils, rudes et dirigés en arrière, paraissent destinés à remplacer les pieds qui leur manquent, dans les marches souterraines qu'elles sont obligées de faire pour chercher leur nourriture qu'elles trouvent principalement dans les bouses. Pendant l'hiver, elles s'enfoncent dans la terre pour se garantir de la gelée; elles y pénètrent encore au mois de mars pour s'y changer en nymphes. Sous cette forme, elles sont oblongues et n'offrent plus que seize stigmates; la partie correspondante au thorax est relevée en bosse; les ailes et les pieds sont moins développés que dans la plupart des autres nymphes nues.

Parmi les onze espèces de Bibions décrites par M. Macquart, nous ne citerons que les deux plus connues : B. PRÉCOCE (*B. hortulanus* Meig., n° 1), Bibion de Saint-Marc rouge Geoff., n° 3, *Tipula hortulana* Linn.; B. DE SAINT-MARC (*Bibio marci* Meig. n° 2), Bibion de Saint-Marc noir Geoff., n° 2, *Tipula Marci* Linn. Ces deux espèces pourraient fort bien n'en faire qu'une, car nous les avons souvent trouvées accouplées ensemble; elles sont très communes aux environs de Paris. (D.)

***BIBIONIDES.** *Bibionidæ*. INS. — M. Macquart, dans ses *Diptères exotiques nouveaux ou peu connus* (tom. I, 1[re] part., pag. 83), désigne ainsi une sous-tribu qui a

pour type le genre Bibion et qui se compose de huit genres dont voici les noms : *Simulie*, *Penthétrie*, *Eupéitène*, *Plécie*, *Bibion*, *Arthrie*, *Dilophe* et *Scatopse*. Ces huit genres appartiennent à la famille des Tipulaires, tribu des Tipulaires florales. *Voy.* ces mots. (D.)

***BIBIONITES**. *Bibionites*. INS. — Nom d'une tribu de Diptères établie par M. Blanchard dans l'*Histoire nat. des Insectes*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, t. III, p. 575, et qui correspond à celle des Tipulaires florales de M. Macquart. *Voyez* ces mots.

M. Newmann, dans sa *Classification des Ins. d'Angleterre* (*The entomological magazine*, n° 9, pag. 387), donne ce même nom à une des nombreuses divisions établies par lui dans l'ordre des Diptères et qui est fondée sur les métamorphoses des larves du genre *Bibio* (*Penthetria*) et *Dilophus*. *Voy.* ces mots. (D.)

BIBLIOLITHE (βιβλίον, livre ; λίθος, pierre ; livre pétrifié). MIN. — Nom donné anciennement à des Schistes composés de feuillets, comme un livre, ou à des pierres chargées d'empreintes de feuilles végétales. (DEL.)

*** BIBLIS**. *Biblis* (nom mythologique). OIS. — Genre formé par M. Lesson (vol. VIII de son Complément à Buffon), dans la famille des Hirundinées, et dont les caractères sont, d'après cet auteur : Tarses longs, nus. Queue courte, arrondie ou égale. Les espèces qu'il y range sont les *Hirundo dominicensis*, *torquata*, *leucoptera*, *concolor*, *francisca*, *borebonica*, *melanogaster* et *americana* de Gmelin.

Ce genre nous paraît avoir de grands rapports avec celui de *Chelidon* de Boié, et n'en est peut-être qu'une section, formée des espèces à queue non fourchue. *Voy.* HIRONDELLE. (LAFR.)

BIBLIS (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères diurnes, section des Tétrapodes, tribu des Papillonides, établi par Fabricius, et adopté par Latreille, qui lui réunit le genre *Melanitis*, du même auteur. Ses caractères (*Encycl. méthod.*, t. IX, p. 10 et 807) se réduisent aux suivants : Antennes terminées en une petite massue. Palpes inférieurs manifestement plus longs que la tête. Nervure supérieure ou sous-costale des premières ailes très renflée à son origine ; cellule discoïdale des secondes ailes, ouverte postérieurement. Latreille, dans ses *Familles naturelles*, place ce genre entre les Lybithées et les Nymphales, et Godart, dans l'ouvrage précité, en décrit 8 espèces, toutes exotiques, parmi lesquelles nous citerons comme type la *Biblis thadana*, la même que le *Pap. Biblis* Herbst, ou *Pap. hyperia* Cramer. *Pap.* pl. 236, fig. e, f. — Cette espèce se trouve au Brésil et dans l'île Saint-Thomas. Les Chenilles des *Biblis* ont le corps garni de tubercules charnus et pubescents. (D.)

***BIBLITES**. INS. — M. Blanchard (*Hist. nat. des Insectes*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, p. 443) désigne ainsi un groupe de Lépidoptères diurnes, appartenant à sa famille des Nymphaliens. Ce groupe, qui renferme les genres exotiques *Melanitis*, *Eurytela*, *Hypanis* et *Biblis*, a, suivant l'auteur, beaucoup d'analogie avec les Vanesses ; mais, d'un autre côté, il se rapproche des Satyres par les antennes et le renflement des nervures, de sorte que la place qu'il doit occuper définitivement lui paraît encore douteuse. (D.)

BIBORA. REPT. — Synonyme de *Vivora*.

*** BIBRACTÉTÉ**. *Bibracteatus* (*bis*, deux ; *bractea*, bractée). BOT. — Se dit d'un organe muni de deux bractées. On dit aussi *Bibractéolé*.

BIBREUIL. BOT. PH. — Un des noms vulgaires de l'*Heracleum sphondylium*.

***BICAPSULAIRE**. *Bicapsularis* (*bis*, deux ; *capsula*, capsule). BOT. PH. — Épithète employée pour exprimer qu'un fruit se compose de deux carpelles représentant chacun une sorte de capsule, tel est celui de la plupart des plantes de la famille des Apocynées, etc. *Voy.* APOCYNÉES et FRUIT. (A. R.)

***BICARÉNÉ**. *Bicarinatus* (*bis*, deux ; *carina*, carène). BOT. PH. — Ce nom a été donné à une espèce de Gryphées, dont la valve inférieure est marquée de deux carènes, et M. Raspail applique cette épithète à la paillette supérieure des Graminées, quand elle porte deux nervures équidistantes, et plus près des bords que du centre.

*** BICAUDÉ**. *Bicaudatus* (*bis*, deux ; *cauda*, queue). ZOOL. — On désigne par

cette épithète, tout organe muni de deux appendices caudiformes.

***BICELLAIRES**. POLYP. — La division générique désignée sous ce nom, par M. de Blainville, correspond au genre *Cellularia*, tel que M. Flemming l'avait précédemment circonscrit, et se compose des Bryozoaires de la tribu des Cellariées, dont les cellules peu ou point saillantes sont disposées sur deux rangs alternes, souvent du même côté, et constituent, par leur réunion, un polypier subcrutacé, phytoïde, dichotome, fixé par des filaments radiciformes. Le *Cellularia ciliata*, figuré par Ellis (*Coral*. pl. 20, fig. 5), peut être considéré comme le type de ce petit groupe. (M. E.)

***BICHATIA** (Bichat, illustre physiologiste). BOT. CR. — (Phycées). Genre établi par Turpin, dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, tome XVIII, pour une algue appartenant à la tribu des Nostocinées. Ses caractères consistent en une fronde muqueuse formée de vésicules diaphanes, globuleuses, renfermant des granules endochromiques verts, au nombre de trois à sept, le plus souvent quaternés. Cette production, le *B. vesiculinosa* Turp., qui croît principalement sur les vitres humides des serres, a fourni à Turpin des observations du plus haut intérêt, puisque ce savant physiologiste a reconnu, dans les premiers états de cette végétation si simple, des faits qui expliquent tout le développement du tissu cellulaire ou utriculaire. Ces faits, du reste, peuvent également trouver des explications faciles dans la plupart des premiers états des plantes appartenant aux genres *Protococcus*, *Chlorococcum*, *Phytoconis*, *Microcystis*, etc. Nous pensons, avec M. Kutzing, que le *Bichatia* doit être réuni aux *Microcystis*; mais ce dernier nom, que nous croyons postérieur au premier, doit-il être conservé? (Bréb.)

BICHE. MAM. — Femelle du Cerf et de plusieurs espèces du même genre. *Voyez* CERF.

BICHÉ. POISS. — Synonyme de Bleu, *Squalus glaucus* L., et de Scombre.

***BICHENIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Don (*Linn. Trans.*, XVI, 237) et rapporté en synonymie au *Chætanthera* de Ruiz et Pavon (famille des Synanthérées), dont il constitue une des divisions. *Voy*. ce mot. (C. L.)

BICHET. BOT. — Synonyme de Rocou.

BICHIR. POISS. — Dénomination arabe d'un poisson du Nil, rapporté par M. Geoffroy-St-Hilaire, qui se l'est procuré pendant l'expédition d'Égypte. Si l'auteur avait voulu imaginer un nom tiré des langues latine et grecque pour nommer le poisson qu'il avait à faire connaître, il aurait certes exprimé par le nom de Bichir un des caractères les plus saillants de cette espèce, car les nageoires pectorales sont portées sur deux pédicules libres, formant une sorte d'avant-bras qui soutient la main. Un autre caractère consiste dans la force de petites nageoires dorsales séparées, soutenues chacune par un rayon épineux, aplati, portant quelques rayons articulés, innées par une membrane; le nombre de ces nageoires varie de seize à dix-huit. Le bord de la mâchoire supérieure est formé par les inter-maxillaires immobiles, et au milieu comme dans les Poissons de la famille des Clupées, et par des maxillaires jouant sur les côtés. La mâchoire inférieure est composée de sept pièces osseuses distinctes. Les ventrales sont très reculées, et par conséquent l'anale est rejetée en arrière sous le tronçon de la queue. Une seconde dorsale correspond à cette nageoire anale, et la position de cette nageoire a fait que M. Geoffroy, en décrivant le Bichir, l'a comparé avec le Brochet, sorte de poisson de nos eaux douces avec lequel il n'a aucune affinité, n'étant pas même de cette famille. Une grande plaque osseuse couvre la joue, et une autre plus mobile existe sur une fossette qui répond aux mastoïdiens. Les viscères dégustifs présentent cela de remarquable, qu'une valvule en spirale suit le gros intestin, comme dans les Raies ou les Squales. Il y a deux vessies natatoires. Tout le corps du Bichir est couvert d'écailles osseuses et dures, comme les Lépisostées. M. Geoffroy n'a pu rien apprendre sur les habitudes des Bichirs qui, à cette époque, étaient très rares dans le Nil. M. Geoffroy-Saint-Hilaire a fait un genre distinct du Bichir, sous le nom de POLYPTÈRE (*voyez* ce mot). Depuis lui, on a trouvé une autre espèce de ce genre dans le Sénégal. (VAL.)

BICHON ou CHIEN DE MALTE. MAM. — Jolie petite espèce de Chiens, provenant du croisement du petit Barbet et de l'Épagneul. *Voyez* CHIEN.

BICHON DE MER. ÉCHIN. — Synonyme de Balate.

***BICHY**, Lunan. BOT. PH.— Synonyme de *Lunanea*.

BICLE ou **BIGLE.** MAM. — Nom d'une espèce de Chien commune en Angleterre, qu'on emploie pour la chasse du Lièvre.

* **BICIPITÉ** (*bis*, deux; *caput*, tête). BOT. PH. — On désigne, par cette épithète, la carène des fleurs légumineuses, quand les deux pièces qui la composent sont soudées aux deux extrémités.

***BICONJUGUÉ** ou **BIGÉMINÉ.** *Biconjugatus* (*bis*, deux; *conjugo*, je joins). BOT. PH.— Se dit d'une feuille dont les deux pétioles secondaires portent chacun une paire de feuilles : exemples le *Mimosa sensitiva* L., *Mimosa unguis cati* L. *Voyez* FEUILLES. (A. R.)

BICORNE (*bis*, deux; *cornu*, corne). INTEST. — Synonyme de Ditrachycère.

* **BICORNELLA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Ophrydées, établi par M. Lindley (*Bot. reg.*, n° 8701) pour une plante de Madagascar, dont la tige feuillée porte de petites fleurs disposées en épi. Les folioles externes du calice sont réunies à leur base en un tube, et toutes rapprochées. Les intérieures, parallèles aux premières, sont réunies avec la division supérieure pour former une sorte de casque. Le labelle étalé, dépourvu d'éperon, est à trois lobes, celui du milieu multifide, les deux latéraux à trois lobes. L'anthère est dressée, allongée, à deux loges se prolongeant à sa base et se soudant au rostelle, qui est trifide. (A. R.)

BICORNES. BOT. PH. — Ventinat avait donné ce nom à la famille des Éricinées de Jussieu.

* **BICOURONNÉ.** *Bicoronatus* (*bis*, deux; *corona*, couronne). BOT. PH. — Nom sous lequel M. Cassini désigne les Calathides qui offrent trois sortes de fleurs différentes par la corolle.

BICUCULLA, Borckaus. (*bis*, deux; *cucullа*, capuchon). BOT. PH. — Synonyme de *Corydalis fungosa* dont M. Rafinesque a formé son genre *Adlumia*. *Voyez* ce mot.

BICUCULLATA. BOT. PH. — Ce genre, établi par Marchand pour le *Fumaria cucullaria*, a été placé par De Candolle dans le genre *Diclytra*. *Voyez* ce mot.

***BICUIRASSÉS.** CRUST.—Nom donné par Latreille à l'une des familles dont se compose l'ordre des Stomapodes. Cette petite division comprend les Phyllosomes, etc., et peut être caractérisée de la manière suivante: Carapace foliacée, horizontale, ne s'appliquant pas contre la base des pattes et ne recouvrant en général qu'une petite portion du thorax; thorax également déprimé, lamelleux, et n'offrant pas de divisions annulaires distinctes; pattes ayant toutes la même forme, disposées pour la natation et portant un palpe flabellaire très développé; abdomen en général très peu développé; point de branchies proprement dites. (M. E.)

BICUSPIDÉ. *Bicuspidatus* (*bis*, deux; *cuspis*, pointe). ZOOL. BOT. — On donne ce nom, en zoologie ou en botanique, aux organes présentant deux pointes divergentes ou offrant à leur sommet une échancrure bidentée.

BIDACTYLE. *Bidactylis* (*bis*, deux; δάκτυλος, doigt). OIS. — Cette épithète, formée contre toute règle étymologique de l'association de deux mots de langues différentes, a été employée comme synonyme de Didactyle.

* **BIDARIA.** BOT. PH. — Division du genre *Gymnema*, R. Br., de la famille des Asclépiadacées, indiquée par Endlicher (*Gen.*, *Pl.* 3498, b), et caractérisée par 5 lignes velues, décurrentes sur la gorge de la corolle. Le type de ce sous-genre est l'*Asclepias tingens* de Roxburgh (*Pl. Corom.*, t. 239). (C. L.)

* **BIDDULPHIA** (en l'honneur de Miss Biddulph, botaniste anglaise). BOT. CR. — (Phycées). Genre de la famille des Diatomées, créé par M. Gray pour le *Diatoma biddulphianum* Ag., avec les caractères suivants : Frustules de forme quadrangulaire ou trapézoïde, adhérant entre eux par des angles saillants, de manière à former des filaments. Ce genre, auquel nous avons cru devoir réunir le genre *Isthmia*, Ag., renferme trois espèces qui habitent nos mers d'Europe et se trouvent attachées aux Algues. (BRÉB.)

* **BIDENS** (*bis*, deux; *dens*, dent). ois. — Genre formé par Spix sur un oiseau de proie du Brésil, synonyme de *Harpagus*, Vig., qui lui est antérieur. *Voyez* ce dernier mot. (Lafr.)

BIDENS (*bis*, deux; *dens*, dent; son fruit est surmonté de deux dents aiguës). bot. ph. — Le genre *Bidens* appartient à la famille des Composées, tribu des Sénécionées, telle que la comprend M. De Candolle. Il a pour caractères : Capitules multiflores, homogames, discoïdes ou radiées sur un même individu, et dans ce cas, les fleurons de la circonférence sont neutres. Involucre composé d'écailles bisériées, semblables ou différentes entre elles. Réceptacle plan et paléacé. Rameaux des styles terminés par un appendice conique, très court et papilleux. Fruit plus ou moins obcomprimé, surmonté de deux pointes aiguës de même consistance que la sienne, et munies souvent, au sommet, de poils raides, dirigés inférieurement. — Les *Bidens*, qu'on désigne quelquefois sous le nom de *Chanvre aquatique*, habitent ordinairement le bord des eaux, et se rencontrent dans les deux hémisphères. La plupart d'entre eux sont des plantes annuelles, garnies de feuilles opposées, plus ou moins découpées ou pinnatifides et à lobes incisés. Les capitules renferment des fleurons ordinairement jaunes, plus rarement blancs; ils sont purpurins, ainsi que les fleurons du disque dans une seule espèce. (J. D.)

* **BIDENTÉ**. *Bidentatus* (*bis*, deux fois; *dentatus*, denté). zool. — Les zoologistes donnent cette épithète aux animaux, dont la bouche ou le bec est garnie de deux dents ou présente une double échancrure. Elle s'applique encore à d'autres organes et entre autres aux antennes des Insectes, quand elles sont dentées des deux côtés. (C. d'O.)

* **BIDENTE, BIFIDE, BIPARTI**. *Bidentatus, bifidus, bipartitus*. bot. ph. — Ces trois expressions sont en quelque sorte des nuances ou des degrés divers d'une même disposition d'un organe. Ainsi, on dit d'une feuille, d'un pétale ou d'un sépale qu'il est *bidenté*, quand il présente à son sommet une fente peu profonde qui le partage en deux dents; si la fente s'étend à peu près vers le milieu de la hauteur de l'organe, on dit qu'il est *bifide*; il est *biparti*, au contraire quand l'incision se prolonge plus profondément, et qu'elle gagne presque la base de l'organe. On dit dans le même sens d'un calice gamosépale qu'il est bidenté, bifide ou biparti. (A. R.)

***BIDENTIDÉES**. bot. ph. — Division de la tribu des Sénécionées, correspondant à celle des Coréopsidées de Cassini, et qui a pour caractères : Capitules hétérogames, à fleurons de la circonférence neutres, très rarement discoïdes, homogames. Fruits terminés le plus ordinairement au sommet par deux pointes garnies de poils raides et réfléchis. (J. D.)

* **BIDIGITÉ**. *Bidigitatus* (*bis*, deux; *digitus*, doigt). bot. ph. — On nomme feuilles bidigitées, celles dont le pétiole commun est terminé par deux folioles.

BIDONA, Adans. bot. cr. — Synonyme d'*Hypnum*.

BIEBER. mam. — Synonyme de Castor.

* **BIEBERSTEINIA** (nom propre). bot. ph. — Ce genre, établi par Stephan, d'après une plante des montagnes de l'Asie, a été consacré à l'un des botanistes qui ont rendu le plus de services à la flore de ces montagnes, l'auteur du *Flor. Taurico-caucasica*, Marschall de Biberstein. Il se rapproche des Zygophyllées, à la suite desquelles on l'a placé, et où M. Endlicher le considère comme devant former à lui seul une petite section à part, celle des Biébersteiniées. Le calice est profondément 5-parti, et ses divisions alternent avec autant de pétales courtement onguiculés et ouverts. Étamines 10, insérées avec les pétales sur le pourtour d'un disque hypogynique, alternativement plus courtes et plus longues; celles-ci opposées au calice et accompagnées extérieurement d'une glande : les filets sont dilatés à leur base, les anthères oscillantes. Les ovaires, au nombre de 5 et opposés aux pétales, sont presque entièrement libres, portés sur un gynophore court et commun, munis chacun d'un style qui s'insère à son angle interne au dessus de sa base, et libre dans toute son étendue, se soude par le stigmate obtus qui le termine avec ceux des 4 autres styles. L'ovule unique est suspendu à un funicule dressé qui naît à la hauteur de l'insertion du style. Le fruit est

composé de 5 carpelles indéhiscents ; la graine renversée, légèrement arquée, recouverte d'un tégument membraneux, sur lequel on voit un hile ponctiforme au dessous du sommet et une large chalaze au dessus de la base, joints entre eux par un raphé linéaire ; l'embryon sans périsperme, vert, à cotylédons oblongs et charnus, à radicule supère, épaisse. — Les espèces de ce genre sont des plantes vivaces herbacées, indigènes de l'Asie centrale, de l'Atlas, de l'Himalaya, de la Perse, tout hérissées de poils glanduleux ; à feuilles alternes, divisées en segments pennés avec impaire et incisés, portés sur un pétiole commun à la base duquel sont adnées les stipules. Les fleurs jaunes forment des grappes simples terminales. (Ad. J.)

* **BIÈBERSTÉINIÉES**. BOT. PH. — *Voy.* BIEBERSTEINIA.

BIELLOUGE. MAM. — *Voyez* BELUGA.

* **BIENTEVEO** ou **PINTAGA**. OIS. — C'est le nom sous lequel Azara a décrit, dans ses Oiseaux du Paraguay, une espèce de Tyran, qui n'est point, comme on l'a pensé, l'espèce appelée vulgairement *Tyran bec en cuiller*, figurée dans Buffon, pl. 212, et décrite sous le nom de *Bentaveo* de Buénos-Ayres et *Pitangua guacu* des Brésiliens ; le *Bienteveo* (je te vois bien, en espagnol) ou *Pintaga* de Azara, n° 200, appartient au contraire à l'espèce si commune du *Lanius sulphuratus* et *Corvus flavus* de Gmelin (Buff. *Enl.* 296 et 249), *Tyrannus magnanimus* Vieill. (*Dict.*, v. XXXV, p. 81) ; tandis que le *Bec en cuiller* est décrit parfaitement sous le nom de *Neinei*, n° 199, par Azara, qui dit que son bec est beaucoup plus large qu'épais, que ses bords sont saillants en dehors comme les plats-bords d'une embarcation, etc. ; ce qui, joint à sa description, convient parfaitement au *Bec en cuiller*, tandis que celle de son *Bienteveo* ou *Pintaga*, dont il décrit le bec comme aussi large qu'épais, volumineux, droit, ne convient qu'au *Lanius sulphuratus*. Il est incroyable, malgré cela, que Sonnini, dans sa traduction de cet auteur, ait rapporté ce dernier au *Bec en cuiller* et le *Neinei* ou *Lanius sulphuratus*. L'erreur doit provenir primitivement du voyageur Commerson, cité par Buffon, comme ayant rapporté cet oiseau (le *Neinei*) de Buénos-Ayres, auquel il aura probablement mal appliqué cette dénomination espagnole de *Bienteveo*. L'erreur s'est propagée depuis chez tous les auteurs qui ont décrit ces deux espèces presque semblables de plumage, mais différant entièrement par la forme de leur bec. (Lafr.)

BIÈVRE. MAM. — Nom ancien du Castor.

BIÈVRE. OIS. — Nom vulgaire du Harle commun.

BIF. MAM. — Prétendu produit de l'accouplement du Taureau avec l'Anesse.

BIF. OIS. — Nom vulgaire du Pygargue orfraie, *Falco ossifragus* Gm.

BIFARIÉ. *Bifarius*. BOT. PH. — Disposition dans laquelle les feuilles ou les autres organes appendiculaires des végétaux sont placés en deux filets ou deux rangées opposées ; ainsi, les feuilles sont *bifariées* dans le *Donax bifarius* ; les poils sont bifariés dans la *Veronia chamædrys* L., etc. (A. R.)

* **BIFÈRE** (*bis*, deux ; *fero*, je porte). BOT. PH. — Se dit des plantes qui fleurissent deux fois dans une année.

BIFIDE. *Bifidus* (*bis*, deux ; *findo*, je divise). BOT. PH. — *Voyez* BIDENTÉ. (A. R.)

BIFEUILLE (*bis*, deux ; *folium*, feuille). BOT. PH. — Ce nom se rapporte à plusieurs espèces de plantes, et a été formé d'après leur appellation spécifique tels ; sont le *Majanthemum bifolia*, l'*Orchis bifolia* et le *Smilacinum bifolia* (*Flor. Wetter.*) ; mais il a été également appliqué à deux Ophrys : les *O. cordata* et *paludosa*. (C. d'O.)

* **BIFLORE** (*bis*, deux ; *flos*, fleur). BOT. PH. — Qui renferme ou porte deux fleurs.

* **BIFOLIOLÉ**. BOT. PH. — Se dit des feuilles composées de deux folioles.

BIFORA (*Corian*, Link. et Hoffm. (*Fl. port.*) ; *Anidrum*, Neck. (*Biforis*, qui a deux portes, deux battants). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Coriandrées, formé par Hoffmann (*Umbellif.* 191, f. 2), pour un très petit nombre de plantes herbacées, annuelles, fétides, croissant dans le midi de l'Europe ; à tiges sillonnées-anguleuses, garnies de feuilles décomposées ; à fleurs blanches, disposées en ombelles pauciradiées, dont l'in-

volucre et les involucelles nuls ou monophylles. Le nom générique de cette plante provient de la forme de son fruit, qui est didyme, variqueux, et dont la commissure est concave et percée de deux ouvertures au sommet. Le type est le *Coriandrum testiculatum* L. (C. L.)

***BIFORÉ.** *Biforus* (*biforus*, qui a deux trous). BOT. — Cette épithète s'applique à toute partie d'un végétal qui est percée de deux trous; telles sont les anthères des Éricinées, etc.

BIFORIS (*biforis*, qui a deux portes). BOT. PH. — Ce genre, de Sprengel, n'est autre chose que le *Bifora* d'Hoffmann, dont il a altéré la terminaison en l'adoptant. *Voy.* BIFORA. (C. L.)

BIFRE. MAM. — Synonyme de Bièvre.

***BIFRENARIA.** BOT. PH.— Famille des Orchidées, tribu des Vandées. Une orchidée brésilienne, d'abord décrite et figurée par M. Loddiges (*Bot. cab.*, t. 1877) sous le nom de *Maxillaria atropurpurea*, est devenue, pour M. Lindley, le type d'un genre nouveau qu'il a nommé *Bifrenaria*. C'est surtout par le nombre des masses polliniques que ce genre se distingue du genre *Maxillaria*. (A. R.)

***BIFURCATION.** *Bifurcatio* (*bis*, deux fois; *furca*, fourche). BOT. — On nomme ainsi l'endroit où une branche, une tige, etc., se divise en 2, de manière à figurer une fourche.

BIFURQUE (*bis*, deux fois; *furca*, fourche). BOT. CR. — (Mousses). Nom français donné par Palisot de Beauvois au genre *Dicranum*. (C. M.)

***BIFURQUÉ.** *Bifurcatus* (*bis*, deux fois; *furca*, fourche). BOT. — Se dit d'un organe généralement cylindrique ou grêle et filiforme; les tiges, les rameaux, les poils, les filets des étamines, etc., quand ils sont divisés en deux branches opposées. (A. R.)

***BIFURQUÉES.** *Bifurcatæ.* ARACH. — M. Walckenaër applique ce nom à une division du genre Plectane, comprenant les espèces dont l'abdomen est bifurqué, à deux lobes, et armé de plusieurs épines aux extrémités des lobes. (BL.)

***BIGAMEA** (*bis*, deux fois; γάμος, noces, mariage). BOT. PH. — Arbrisseau encore peu connu, découvert dans l'île de Ceylan, où il grimpe après les Lauriers (*Cinnamomum*), et dont Kœnig a fait un genre (*msc.*) qu'on rapporte avec doute à la famille des Combrétacées. (C. L.)

BIGARRADE. BOT. PH. — Nom d'une variété d'Oranger.

BIGARRÉ. REPT. et POISS. — Nom donné à un Tupinambis, à un Spare et à un Chétodon.

BIGARREAU. BOT. PH. — Nom d'une variété de Cerises. On appelle Bigarreautier l'arbre qui la produit.

BIGARREAUTIER. BOT. PH. — *Voyez* BIGARREAU.

***BIGELOWIA** (nom d'un botaniste américain). BOT. PH. — Ce genre, fondé par De Candolle, appartient à la famille des Composées, tribu des Sénécionées et des Solidaginées. Il présente pour caractères : Capitule 3-5-flore, homogame, ou parfois hétérogame par la présence d'un seul fleuron ligulé. Involucre oblong, composé d'un petit nombre d'écailles dressées, imbriquées. Réceptacle couvert, au centre, de paillettes à bases assez larges et égales aux fruits; fleurons du disque tubuleux, à 5 divisions; anthères dépourvues d'appendices basilaires. Fruits oblongs, légèrement anguleux, couverts de poils et surmontés d'une aigrette formée d'une seule rangée de poils raides et scabres.— Les *Bigelowia* sont indigènes des États-Unis d'Amérique. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles alternes, entières, munies de capitules disposés en corymbe et renfermant des fleurons jaunes. (J. D.)

***BIGELOWIA.** *Borya*, Willd.; *Adelia*, L.-C. Rich. (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par E. Smith (*in Rees Cycl. non alior.*), rapporté avec doute à la famille des Antidesmées, non adopté, et regardé comme syn. du *Forestiera* de Poiret. (C. L.)

***BIGELOWIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Spermacocées, tribu des Anthospermées-Euspermacocées, formé par Sprengel (N. Endeck. II, 144) et rapporté comme synonyme au *Borreria* de Meyer. (C. L.)

***BIGÉMINÉ.** *Bigeminatus* (*bis*, deux fois; *geminus*, gémeau). BOT. — Une feuille composée est dite *bigéminée*, quand le pétiole commun se divise en 2 pétioles secondaires portant chacun une paire de folioles; telles sont les feuilles du *Mimosa sensitiva*, etc. (A. R.)

***BIGÉNÉRINE.** *Bigenerina* (*bis*, deux fois; *generis* [*genus*], genre). MOLL.— Genre de

la classe des Foraminifères, famille des *Polymorphinidæ*, que j'ai établi pour des Coquilles microscopiques ainsi caractérisées: Coquille libre, régulière, équilatérale, très rugueuse. Loges alternant d'une manière régulière sur deux axes dans le jeune âge; puis sur ces premières loges alternes, à l'âge adulte, viennent s'empiler, sur un seul axe longitudinal, des loges uniques, dont l'extrémité supérieure est percée d'une ouverture centrale.

Ce genre offre, dans le jeune âge de la coquille, une véritable *Textularia* (*voy.* ce mot), ou le mode d'accroissement venant tout à coup à changer, les loges sont empilées sur une seule ligne; ainsi, ce genre présente à la fois la conformation des Textulaires et celle des Nodosaires, en établissant un passage entre les Stichostègues et les Enallostègues, par la réunion des caractères de ces 2 ordres. Ce g. diffère des Gemmulines par son ouverture centrale au lieu d'être latérale. On en connaît jusqu'à présent 3 esp., vivant toutes dans la mer Adriatique. (A. d'O.)

***BIGIBBEUSES**. *Bigibbosæ*. ARACH. — M. Walckenaër désigne sous ce nom une petite sous-division du genre Épeire, comprenant les espèces dont l'abdomen est pourvu en dessus de 2 tubercules. *Voy.* ÉPEIRE. (Bl.)

BIGITZ. OIS. — Synonyme de Vanneau d'Europe, *Tringa vanellus* L.

BIGLE. MAM. — *Voyez* BICLE.

BIGNI. MOLL. — Adanson a donné ce nom à une petite coquille que plusieurs conchyliologistes ont rapportée au *Buccinum nitidulum* de Linné. (C. d'O.)

BIGNONIA. *Oroxylum*, Vent.; *Stenolobium*, Don. (L'abbé Bignon, bibliothécaire de Louis XIV). BOT. PH. — Genre type de la famille des Bignoniacées, tribu des Bignoniées-Eubignoniées, formé par Jussieu (*Gen.* 139), lequel, bien que beaucoup d'espèces en aient été retirées pour devenir les types de g. nouveaux, en renferme encore un grand nombre, dont près de 60 ont été introduites dans les jardins d'Europe, où on les cultive comme plantes d'ornement. Nous citerons particulièrement les *Bignonia capreolata*, *æquinoctialis*, *Chamberlayni*, *alliacea*, *spectabilis*, *amœna*, *speciosa*, etc., etc. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux croissant sous toute la zône tropicale, très souvent grimpants et cirrhifères; à feuilles opposées, simples, conjugnées, ternées, digitées ou pennées; à fleurs axillaires et terminales, souvent paniculées, et dont le périanthe est blanc, ou jaune, ou rouge. (C. L.)

BIGNONIACÉES. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédones, monopétales hypogynes, la dernière que l'illustre De Candolle ait préparée pour son Prodrome. Nous suivrons ici la distribution qu'il a proposée, et qui diffère en quelques points de celles qu'ont adoptées les autres auteurs. Quoique ne pouvant être considérée comme définitive, elle se trouve, pour le moment, le plus au niveau de la science, et présente quelques éléments nouveaux qui manquent dans les autres. Voici les caractères des Bignoniacées dans les limites qu'il leur assigne: Calice irrégulier, à cinq divisions plus ou moins profondes, ou à deux lèvres, d'autres fois prolongé d'un côté en manière de spathe. Corolle à tube souvent renflé, à limbe divisé régulièrement, ou plus ordinairement partagé en deux lèvres: la supérieure entière ou bilobée, l'inférieure trilobée. Étamines 5, alternant avec les lobes, dont une presque constamment, trois assez rarement, avortent. Anthères à deux loges souvent divariquées, s'ouvrant par une fente longitudinale. Ovaire placé sur un disque annulaire, surmonté d'un style simple que termine un stigmate bilamellaire, partagé en deux loges séparées par une cloison complète ou très rarement incomplète, dont les bords appliqués au péricarpe portent des séries d'ovules nombreux. Il devient un fruit capsulaire à deux valves, ou beaucoup plus rarement charnu; sa forme et sa déhiscence par rapport à la cloison qui porte les graines attachées vers son bord, varient, et ont fourni les caractères d'après lesquels la famille a été divisée en plusieurs tribus ou sous-tribus, et qui seront exposées plus bas. Graines nombreuses, ordinairement aplaties et environnées d'une expansion membraneuse, en forme d'aile dans les fruits déhiscents, sans aile dans les fruits charnus, revêtues en dedans d'une peau membraneuse et coriace et dépourvues de périsperme. Embryon à cotylédons foliacés, réniformes ou bilobés, à radicule courte, dirigée vers le hile, et par conséquent vers le bord de la cloison.

Les Bignoniacées sont des arbres ou des arbrisseaux, très souvent des lianes, et le bois de celles-ci se reconnaît à un caractère particulier extrêmement remarquable, le partage

du corps ligneux en plusieurs lobes dont l'intervalle est rempli par le corps cortical, et qui, ordinairement au nombre de 4, figurent une sorte de croix de Malte. Les feuilles sont presque constamment opposées, simples ou composées, et fréquemment terminées en une vrille simple ou rameuse, dépourvues de stipules. Les fleurs, souvent remarquables par leur beauté, forment le plus ordinairement des panicules terminales; l'inflorescence est plus rarement axillaire, ou opposée aux feuilles, ou uniflore. C'est sous les tropiques dans les deux hémisphères, et surtout en Amérique, qu'on trouve la plupart des Bignoniacées, quoique quelques unes se rencontrent dans les climats tempérés, au sud jusqu'au Chili, au nord jusque dans la Pensylvanie. Leur nombre connu dépasse maintenant 350.

GENRES.

1re tribu. BIGNONIÉES. Fruit déhiscent. Graines ailées.

1re sous-tribu. EUBIGNONIÉES. Valves planes ou convexes, séparées par une cloison parallèle, et s'ouvrant sur les bords de celle-ci. Cette déhiscence est tout-à-fait analogue à celle des Crucifères latiseptées.

Bignonia, L. — *Oroxylum*, Vent. — *Stenolobium*, Don. — *Stereospermum*, Chamiss. — *Cuspidaria*, DC. — *Arrabidia*, DC. — *Astianthus*, Don. — *Calosanthes*, Bl. — *Amphilophium*, Kunth. — *Aplolophium*, Chamiss. — *Millingtonia*, L. fils, *non* Roxb. — *Argylia*, Don. — *Lundia*, DC. *non* Schum. — *Mansoa*, DC. — *Delostoma*, Don.

2e sous-tribu. CATALPÉES. Valves planes ou convexes auxquelles est opposée la cloison. Déhiscence loculicide.

Heterophragma, DC. — *Pajanelia*, DC. — *Spathodea*, Beauv. — *Zeyheria*, Mart. — *Chasmia*, Schott. — *Tabebuia*, Ant. Gomez. — *Catalpa*, Scop. — *Chilopsis*, Don. — *Fridericia*, Nees et Mart. — *Tecoma*, Juss. — *Neowedia*, Schrad. — *Paulownia*, Sieb. et Zucc. — *Jacaranda*, Juss. — *Tourretia*, Domb. — *Eccremocarpus*, Ruiz et Pav. — *Calampelis*, Don.

3e sous-tribu. GELSÉMIÉES. Valves pliées en carène sur elles-mêmes, formant la cloison par la soudure intime de leurs bords séminifères.

Gelsemium, Juss. — *Platycarpum*, Kunth.

GENRES IMPARFAITEMENT CONNUS OU ANOMAUX.

Wightia, Wall. — *Esterhazya*, Mik. — *Schrebera*, Roxb. — *Psilogyne*, DC. — *Bravaisia*, DC. — *Rhigozum*, Burch. — *Peltospermum*, DC. — *Holoregmia*, Nees. — *Trigonocarpus*, Wall.

2e tribu. CRESCENTINÉES. Fruit charnu. Graines non ailées.

1re sous-tribu. TANÆCIÉES. Fruit allongé en forme de silique.

Colea, Boj. — *Boutonia*, DC. — *Artrophyllum*, Boj. — *Parmentiera*, DC. — *Tanæcium*, Sw.

2e sous-tribu. CRESCENTIÉES. Fruit ovale ou globuleux, 1-loculaire à la maturité.

Crescentia, L. — *Kigelia*, DC. — *Tripinnaria*, Pers.

M. Endlicher adopte une division également fondée sur le fruit, mais un peu différente. Deux de ses tribus, les Sésamées et les Incarvillées, se trouvent exclues ici; la première se rapproche des Pédalinées, la seconde des Cyrtandracées. (AD. J.)

BIGNONIÉES. BOT. PH. — *Voyez* BIGNONIACÉES.

BIHAI. BOT. PH. — Famille des Musacées. Plumier appelait ainsi le genre que tous les botanistes ont, depuis Linné, désigné sous le nom d'*Heliconia*. *Voy.* ce mot. (A. R.)

BIHOREAU. OIS. — Espèce de Héron adoptée comme sous-genre de notre genr Héron. *Voy.* ce dernier mot. (LAFR.)

BIJUGUÉ. *Bijugus* (*bis*, deux fois; *jugum*, paire). BOT. — Quand, dans une feuille composée pinnée, les folioles sont opposées et par conséquent disposées par paires, le nombre de ces paires peut revenir à un caractère propre à distinguer les espèces; on dit aussi que les feuilles sont bijuguées, quand elles se composent de deux paires de folioles superposées, placées sur un pétiole commun: telles sont celles du *Lathyrus*. (A. R.)

BIKERA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Tetragonocheta*.

*BIKKIA. *Cormigonus*, Raf. (nom propre). BOT. PH. — La seule espèce de ce genre, formé par Reinwardt (*in* Blum. *Bijdr.*, 1017) et appartenant à la famille des Rubiacées (Cinchonacées, tribu des Hédyotidées-Rondélétiées), est un petit arbre encore peu connu, découvert dans les îles Moluques, entière-

ment glabre ; à feuilles opposées, obovales, obtusiuscules, pétiolées, cunéiformes à la base, presque sans nervures, sauf la médiane; à stipules courtes, tronquées, concrètes, embrassantes; à fleurs blanches, portées par des pédicelles axillaires, solitaires, uniflores. C'est le *Portlandia tetrandra* de Forster, l'*Hofmannia amicorum* de Sprengel. (C. L.)

***BILABIÉ.** *Bilabiatus* (*bis*, deux fois; *labium*, lèvre). BOT. — Expression employée pour désigner un calice ou une corolle irrégulière, dont les parties distinctes ou soudées sont disposées de manière à représenter deux lèvres, l'une supérieure et l'autre inférieure. Les familles des Labiées, des Acanthacées, etc., nous offrent des exemples nombreux de cette forme de corolle. (A. R.)

***BILABRELLA** (*bis*, deux fois; *labrella*, diminutif de *labrum*, lèvre). BOT. PH. — Le genre ainsi nommé par Lindley (*Bot. reg.*, n. 1701) est le même que le *Bonatea* de Willdenow. *Voy.* BONATEA. (A. R.)

BILAC, Rumph. BOT. PH. — Synonyme présumé d'*Ægle*.

***BILAMELLÉ** (*bis*, deux fois; *lamella*, lamelle). BOT. — On a donné cette épithète aux organes des plantes composés de 2 lamelles; tels sont le stigmate des *Mimulus* et les cloisons marginaires des *Rhododendrum*.

***BILATÉRAL.** *Bilateralis* (*bis*, deux fois; *latus*, côté). BOT. — Se dit des parties d'une plante disposées des deux côtés d'un organe central; ainsi une anthère est bilatérale, quand ses lobes sont attachés aux deux côtés opposés du filet. Un placentaire est bilatéral, quand il est fixé aux deux côtés des péricarpes. (C. D'O.)

BILDSTEIN (pierre à sculpture, en allemand). MIN. — Même chose que Pagodite. (DEL.)

BILE. ZOOL. — *Voyez* FOIE.

BILINONTIA. BOT. PH. — Synonyme de Jusquiame.

BILLARDIERA. *Labillardiera*, Rœm. et Schult. (Labillardière, célèbre voyageur français). BOT. PH. — Genre de la famille des Pittosporacées, formé par Smith (*Nov. Holl.* 1, 1), et comprenant un petit nombre d'arbustes indigènes dans la Nouvelle-Hollande extra-tropicale et l'île de Diémen, à rameaux volubiles, munis de feuilles alternes très entières, crénelées ou sinuées-dentées; à fleurs jaunes, portées sur des pédoncules simples, solitaires, uniflores, pendant du sommet des rameaux. On en cultive dans les jardins 5 ou 6 espèces. (C. L.)

BILLARDIERA (Labillardière, voyageur français). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Psychotriées-Coffées, formé par Wahl (*Ecl. præf.*, I. 13, t. 10), et synonyme du genre *Coussarea* d'Aublet. (C. L.)

BILLARDIERA (Labillardière, voyageur français). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées-Verbénées, formé par Mœnch (*Method.* 369), et synonyme de *Verbena*. (C. L.)

***BILLBERGIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Broméliacées, qui se compose de belles plantes vivaces et souvent parasites, toutes originaires de l'Amérique tropicale, et que la beauté de leurs fleurs a fait depuis long-temps introduire dans les serres des amateurs. Ce sont des plantes à feuilles raides, étroites, souvent armées de dents épineuses sur leurs bords, réunies en touffe à la base de la tige; en un mot, rappelant en général le port de l'Ananas. La tige qui naît de cet assemblage de feuilles est tantôt nue, tantôt garnie de feuilles plus courtes. Les fleurs, assez grandes et variées dans leur coloration, sont disposées en épis, et accompagnées de grandes bractées foliacées et colorées. Le calice est tubuleux, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, composé de six sépales disposés sur deux rangs: trois extérieurs dressés, quelquefois roulés en dehors à leur sommet, qui est souvent renflé et obliquement dilaté; trois plus internes, assez souvent plus longs, munis ordinairement, à leur base interne, d'une écaille pétaloïde et frangée, qui manque quelquefois. Les étamines, au nombre de six, sont libres et attachées à la base du calice, juste au point où les six sépales se soudent en un tube. Le style grêle et filiforme se termine par trois stigmates linéaires roulés en spirale. Le fruit est une baie ovoïde ou globuleuse, couronnée par le calice persistant, à trois loges, contenant chacune un grand nombre de graines attachées à leur angle interne.

On possède déjà une trentaine d'espèces de ce genre. Un grand nombre d'entre elles ont été primitivement décrites sous le nom de *Bromelia*; au moins les deux tiers de ces espèces sont originaires des diverses provinces

du Brésil. Plusieurs se cultivent avec avantage dans nos serres; telles sont les *Billbergia pallida* Hook., *nudicaulis*, *amœna*, etc. Toutes ces espèces exigent la serre chaude, et se multiplient facilement par éclats. (A. R.)

BILLE D'IVOIRE. MOLL. — Les marchands et les amateurs désignent sous ce nom la *Lucina pensylvanica* Lam., à cause de la blancheur éclatante de sa coquille, surtout lorsqu'elle a été polie. (C. D'O.)

***BILLÉE.** *Billæa.* INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy, pour y placer une seule espèce qu'il nomme *B. grisea*, et dont les caractères génériques sont ceux des Myosostomes, avec cette seule différence que le dernier article antennaire est comprimé et arrondi au sommet avec le chète villeux. Ce g. fait partie de la famille des Calyptérées et de la tribu des Macropodées. M. Macquart comprend cette espèce dans son g. Omalogastre. *Voy.* ce mot. (D.)

BILLON et **BILLOUS.** BOT. PH. — Nom vulgaire de la Vesce cultivée en Languedoc. On désigne aussi sous ce nom les chevelus de la racine de Garance, qui donnent une teinture de qualité inférieure. (C. D'O.)

***BILLOTTIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées, formée par R. Brown (*Journ. Geog. Soc.*, I, 19), et comprenant quelques espèces de *Leptospermum* (sect. *Agonis*, DC.). Ce sont de petits arbres ou des arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande austro-occidentale; à feuilles alternes, exstipulées, linéaires-lancéolées, trinerves; à fleurs blanches, réunies en capitules globuleux, denses, et sessiles dans l'aisselle des feuilles. (C. L.)

***BILLOTTIA** (T. Billiotti, fille de Colla). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées, fondé par Colla (*Hort. Ripul., app.* 2, t. 23), et synonyme du genre *Calothamnus*, Labill., de la même famille. (C. L.)

***BILLOTTIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre rapporté avec doute à la famille des Rubiacées, formé par De Candolle sur le *Viviania psychotrioides* de Colla, et rapporté comme synonyme au genre *Melanopsidium* de Cels. (C. L.)

BILLOUS. BOT. PH. — *Voyez* BILLON.

***BILOBÉ.** *Bilobus* (*bis*, deux fois; *lobus*, lobe). BOT. — On dit qu'un organe est bilobé quand ses deux divisions sont séparées par un sinus plus ou moins arrondi à sa base. Ce mot s'emploie aussi comme synonyme de dicotylédon. (C. D'O.)

***BILOCULAIRE.** *Bilocularis* (*bis*, deux fois; *loculus*, loge). BOT. — Un ovaire, un fruit, une anthère sont *biloculaires*, quand ils présentent deux cavités ou loges (*loculi*). *Voy.* OVAIRE, ANTHÈRE, ÉTAMINES. (A. R.)

***BILOCULINE.** *Biloculina* (*bis*, deux fois; *loculus*, loge). MOLL., FORAM. — Les Coquilles microscopiques dont j'ai formé ce genre sont des plus remarquables par leur singulier accroissement. Elles sont libres, régulières, équilatérales, globuleuses ou comprimées, composées d'une sorte de pelotonnement sur deux faces opposées, formées de loges embrassantes se recouvrant entièrement, de manière à ne laisser que deux loges apparentes à tous les âges. Ces loges ont leur cavité simple; elles sont pourvues d'une ouverture unique armée de dents, et située alternativement aux deux extrémités de l'axe longitudinal. Ce genre, confondu par Lamarck sous le nom de *Miliole* avec tous les autres genres de cette série, appartient à la famille des *Miliolidæ*, ordre des Agathistègues. Par son pelotonnement sur deux faces, par sa forme équilatérale, il se trouve dans les mêmes circonstances que les genres *Spiroloculina* et *Fabularia*, se distinguant du premier par ses loges embrassantes, dont deux seulement sont apparentes à tous les âges, tandis que toutes sont à découvert dans les *Spiroloculina*. Plus voisin des *Fabularia*, il s'en distingue par ses loges non divisées par de petits tuyaux.

Les Biloculines ont commencé à paraître seulement avec l'époque géologique tertiaire. Elles sont des plus multipliées à l'état fossile et vivant. Nous en connaissons 15 espèces, dont 7 vivantes: 3 à Cuba, une aux Canaries, une en Patagonie, les autres de la mer Adriatique; des espèces fossiles, 2 sont des environs de Paris, 2 du Crag d'Angleterre, les autres de Bordeaux ou de Dax. (A. D'O.)

BILOROT. OIS. — Nom vulg. du Loriot.

BILULO, Camel. BOT. PH. — Arbre des Philippines, rapporté au g. *Mangifera*.

BIMANES. *Bimanus* (*bis*, deux fois; *manus*, main). ANTHROP. et ZOOL. — C'est, dans plusieurs classifications, le nom du premier ordre de la classe des Mammifères, caractérisé par l'existence de mains (*voyez* ce mot)

aux membres thoraciques seulement, et comprenant le genre humain. Le mot *Bimanes* exprime en effet, avec concision, l'un des attributs les plus remarquables et les plus éminemment caractéristiques de l'Homme, savoir : la diversité des types sur lesquels sont construites les deux paires de membres, l'une spécialement affectée à la station et à la progression, l'autre à la préhension et au tact.

L'ordre des Bimanes n'a point été adopté par un grand nombre d'auteurs, et il ne l'est point dans ce Dictionnaire. Il nous paraît, en effet, également inadmissible comme ordre naturel, soit que nous le jugions au point de vue purement zoologique et d'après la seule appréciation des affinités naturelles, soit qu'envisageant la question sous un point de vue plus large et plus élevé, nous considérions l'Homme tout entier, tenant compte également de tout ce qui le rapproche des animaux, et de tout ce qui le place dans une sphère supérieure à l'animalité.

Au premier de ces points de vue, la séparation du genre humain en un ordre distinct est inadmissible, comme établissant une trop grande distance entre notre espèce et les animaux que leurs rapports naturels placent après lui. Établir pour l'Homme un ordre distinct sous le nom de *Bimanes*, et réunir sous le nom de *Quadrumanes*, et au second rang ordinal, les Singes et les Lémuriens, c'est représenter l'organisation des Singes, par exemple, du Troglodyte ou de l'Orang, comme liée par des affinités plus intimes avec celle des Lémuriens, par exemple, du Loris ou du Galago, qu'avec l'organisation humaine : or, c'est ce qui ne saurait être admis. A moins de méconnaître tous les faits, de violer toutes les règles et tous les principes d'après lesquels on détermine en zoologie les rapports des êtres, on ne peut contester que la première famille des Quadrumanes ou Primates, les Singes, et surtout la première tribu de cette famille, se rapproche en réalité beaucoup plus, par son organisation générale, de l'Homme que de la seconde famille, celle des Lémuriens. Si ces derniers, et c'est ce que personne ne saurait contester, se placent naturellement dans le même ordre que les Singes, l'Homme, considéré seulement dans son organisation, doit donc, à plus forte raison, appartenir à ce même ordre. Linné et les auteurs qui l'ont suivi ont donc été fondés, au point de vue spécial auquel ils se sont placés, à considérer l'Homme comme le premier genre du premier ordre des Mammifères.

L'ordre des Bimanes est encore bien moins admissible, si, au lieu de s'en tenir à l'appréciation exclusivement zoologique des faits de l'organisation humaine, on s'élève à une conception plus large et par cela même plus rationnelle, si l'on considère l'Homme tout entier, dans sa double nature et dans sa haute suprématie sur toutes les autres créatures terrestres. Sous ce point de vue, l'Homme ne saurait constituer ni un ordre zoologique, ni même une classe ou un groupe quelconque dans le règne animal. Il faut reconnaître en lui un être à part et au-dessus de tous les autres, séparé même des premiers animaux, malgré toutes les affinités organiques que nous venons de rappeler, par une distance immense, par un abîme que rien ne saurait combler ; et ce n'est pas sans raison qu'on l'a considéré en Allemagne comme devant constituer à lui seul un règne distinct.

Ainsi, d'un côté, l'Homme se lie intimement avec les premiers animaux, et c'est en vain qu'on chercherait à trouver entre les Bimanes et les Quadrumanes des différences de valeur ordinale. D'un autre côté, l'Homme se sépare au contraire, non seulement de tous les Mammifères, mais du règne animal tout entier, dont il forme le couronnement (1), et dont il ne fait pas partie intégrante. Ces deux idées, quoique directement inverses, sont vraies et rationnelles en elles-mêmes, et elles seules le sont et le peuvent être. La conception de l'ordre des Bimanes, sorte de transaction entre ces deux extrêmes, de même que toute autre combinaison analogue, tendant à associer l'Homme aux animaux sans l'unir trop étroitement avec eux, est au contraire nécessairement fausse, et doit être rejetée, comme méconnaissant à la fois et les différences fondamentales qui, au point de vue philosophique, séparent l'Homme des animaux, et l'extrême intimité des rapports zoologiques par lesquels notre organisation se lie avec celle des premiers animaux.

On voit, d'après ce qui précède, que l'ordre des Bimanes n'a pour nous qu'un intérêt purement historique : aussi, sans entrer ici, sur l'organisation humaine, dans des considé-

(1) *La tête, le cerveau (das Gehirnthier)*, selon les expressions employées par divers auteurs allemands.

rations qui trouveront plus naturellement leur place à l'article HOMME, nous nous bornerons à faire connaître, en peu de mots, les principales opinions des auteurs au sujet de l'ordre des Bimanes ; et d'abord il ne sera pas inutile de rectifier une erreur très généralement répandue sur l'origine du mot *Bimanes*. Il faut distinguer avec soin son introduction dans la science, et l'emploi qui en a été fait ultérieurement dans la terminologie zoologique, pour la désignation d'un degré distinct d'organisation représenté par l'Homme.

C'est Buffon, et non Blumenbach, comme on l'a dit si souvent, qui s'est servi le premier du mot *Bimanes*. Nous trouvons en effet ce terme employé, dès 1766, dans l'article général de Buffon sur la nomenclature des Singes. « *Faisons pour les mains*, dit notre immortel naturaliste (t. XIV, p. 18), *un nom* pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'*Homme est le seul qui soit* BIMANE *et bipède*, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds ; que le Lamantin n'est que *bimane ;* que la Chauve-Souris n'est que *bipède*, et que le Singe est *quadrumane.* » Il est à remarquer que ce passage est aussi le premier dans lequel nous trouvions le mot *Quadrumanes* qui, en effet, a dû être conçu en même temps et d'après les mêmes idées que le mot *Bimanes*.

Si la création de ces mots, qui sont aujourd'hui et qui resteront d'un usage si général, est due à Buffon, c'est au contraire Blumenbach qui, le premier, eut l'idée de considérer l'Homme comme un ordre distinct dans la classe des Mammifères. Cet ordre fut établi d'abord, dans les premières éditions du *Handbuch der Naturgeschichte*, sous un nom aujourd'hui entièrement oublié : *Inermis*. Plus tard, dans la troisième édition du célèbre ouvrage de Blumenbach, *De generis humani varietate nativâ*, publiée en 1795, et dans les éditions ultérieures du *Handbuch*, le nom du premier ordre, *Inermis*, a disparu, et a fait place au nom de *Bimanus*.

Un très grand nombre de zoologistes ont adopté le groupe des Bimanes, en le circonscrivant et le classant comme l'avait fait Blumenbach, c'est-à-dire en y plaçant l'Homme seul, et en le considérant comme le premier ordre de la classe des Mammifères. Tels sont particulièrement Cuvier, qui adopta dès 1797 l'ordre des *Bimanes*, et qui a même été quelquefois cité comme son fondateur ; M. Duméril, enfin, plusieurs auteurs récents, en France et en Angleterre surtout, qui ont suivi Cuvier ou Blumenbach. Nous pouvons citer aussi Illiger, qui toutefois a cru devoir substituer le nom d'*Erecta* à celui de *Bimani*.

D'autres auteurs, au contraire, se sont écartés de diverses manières de la classification de Blumenbach. M. Bory de Saint-Vincent, dans les articles *Bimanes* et *Homme* du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, adopte le groupe des Bimanes, et continue à en faire le premier ordre des Mammifères ; mais il cherche à établir que les Singes de la première tribu doivent être séparés des *Quadrumanes*, et réunis aux Bimanes. Cet ordre comprendrait ainsi quatre genres, savoir : *Homo*, *Troglodytes*, *Pithecus* et *Hylobates*.

En 1829, J.-B. Fischer, et tout récemment le prince de Canino, ont proposé la suppression de l'ordre des *Bimanes*, et rétabli l'ordre des Primates de Linné, dans lequel l'Homme forme un premier groupe, désigné par le prince de Canino sous le nom d'*Hominidæ*. On voit que, pour ces deux zoologistes, l'ordre des Bimanes doit être supprimé comme n'étant point caractérisé par des modifications d'une valeur véritablement ordinale.

C'est en sens contraire, bien qu'en définitive ils arrivent aussi à supprimer l'ordre des Bimanes, que d'autres auteurs se sont écartés de la classification de Blumenbach et de Cuvier. Non seulement, selon eux, aucun Singe, ni à plus forte raison aucun autre mammifère, ne doit être réuni à l'Homme dans l'ordre des Bimanes ; mais cet ordre lui-même doit être rayé de la classe des Mammifères, l'Homme devant se placer en dehors et au-dessus de ce groupe, aussi bien que de la série animale tout entière. Selon ces idées, fondées sur des considérations que nous avons indiquées au commencement de cet article, on trouve les Singes placés à la tête de la classe des Mammifères, à l'exclusion de l'Homme, laissé hors rang, dans un très grand nombre de classifications de diverses époques, les unes déjà assez anciennes, par exemple, celles de Daubenton, publiée en 1792 par Vicq-d'Azyr ; de MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, en 1795, et de Lacépède en 1798 ; les autres plus ou moins récentes, par exemple, celles de MM. Goldfuss, de Blainville et Fr. Cuvier, et celle que nous

avons nous-même proposée, et qui est suivie dans ce Dictionnaire. *Voyez* MAMMALOGIE et MAMMIFÈRES. (Is. G. S.-H.)

Ce nom a été donné aussi par Cuvier aux Reptiles du g. Chirote, qui ont 2 membres antérieurs, et forment, avec les Hystéropes, le passage des Sauriens aux Serpents. (C. D'O.)

***BINATELLE.** *Binatella* (*binatus*, joint deux à deux). BOT. CR. — (Phycées). Nous avions proposé ce genre, dans les Mémoires de la société académique de Falaise, année 1835, pour réunir des espèces microscopiques, appartenant à la tribu des Desmidiées. Plus tard, la publication du grand ouvrage de M. Ehrenberg, sur les Infusoires, nous a fait reconnaître que ces productions, bien qu'envisagées sous un autre point de vue, devaient appartenir en grande partie au g. *Staurastrum*, Mey. Quelques espèces peuvent aussi être rapportées au g. *Cosmarium*, Cord. Voici les caractères que nous avons assignés à ces productions, si remarquables par le rapprochement binaire de leurs corpuscules: Corpuscules diaphanes, remplis d'un endochrôme vert, géminés, de formes variées, souvent tétraédriques ou tricornes, quelquefois en croix ou rayonnants. Les Binatelles, dont nous comptions une vingtaine d'espèces, habitent les eaux douces, les lieux herbus, récemment inondés. Elles forment ordinairement, sur les feuilles des plantes submergées, un léger enduit muqueux, qui se détache avec une grande facilité. (BRÉB.)

***BINDERA** (nom propre). BOT. CR. — Phycées). M. J. Agardh vient d'établir (*Linnæa*, 1841, *Heft.*, 1, p. 36) ce nouveau genre dans la sous-famille des Floridées, sur une algue de la mer des Indes et du Cap de Bonne-Espérance. Elle est dédiée à M. Binder, sénateur et préfet de police de la ville de Hambourg, lequel est en même temps un habile phycologue. L'algue dont il s'agit appartient à la tribu des Céramiées; elle est ainsi caractérisée par l'auteur: Fronde filiforme, composée d'une tige principale, irrégulièrement rameuse, continue, comme dans les g. *Dasya*, *Asparagopsis*, etc., et recouverte de toutes parts de ramules subulés *fasciés*, 2- ou 3-cuspidés à leur sommet. Sphérospores 3-5, placés au sommet des rameaux et disposés le long de ramules recourbés, connivents, en séries transversales sur le côté intérieur de ceux-ci. Chaque sphérospore renferme 3 ou 4 spores contenues dans un périspore hyalin.

Les frondes, cylindriques, s'élèvent d'une racine rameuse, rampante, et sont garnies de rameaux semblablement conformés, plus ou moins allongés, et couverts d'une grande quantité de ramules hétérogènes, c'est-à-dire qu'au lieu d'être continus comme le filament principal, ils offrent des bandes transversales parallèles. Ces ramules sont en outre subulés, et portent à leur sommet 2 ou 3 pointes pellucides et divariquées. M. J. Agardh a reconnu, dans ma collection, le type de ce g. dans une esp. du Cap, rapportée par M. Bélanger, et publiée par M. Bory sous le nom de *Thamnophora hypnoides*. *Voy.* Bélang., *Voyage aux Indes orient. Crypt.*, p. 175. (C. M.)

BINÉRIL ou **BINÉRY**. OIS. — Nom vulgaire du Bruant commun.

***BINERVÉ.** *Binervis* (*bis*, deux fois; *nervus*, nerf). BOT. — Se dit de tous les organes foliacés, feuilles, sépales, pétales, etc., qui présentent deux nervures. C'est surtout dans les écailles florales des plantes de la famille des Graminées qu'on a attribué au nombre des nervures une plus grande importance pour la détermination des espèces et même des genres. *Voy.* GRAMINÉES. (A. R.)

BINIA. BOT. PH. — Stedman et Du Petit-Thouars ont changé le nom de ce genre, établi par Noronha, en celui de *Noronhia*, en mémoire de ce botaniste, et cette nouvelle dénomination a prévalu. *Voy.* NORONHIA. (C. D'O.)

BINOCLE (*binus*, double; *oculus*, œil). CRUST. — Nom employé par Geoffroy et quelques autres entomologistes, pour désigner divers Crustacés, tels que les *Apus*, l'Argule foliacé, certaines Caliges, et l'animal dont Latreille a formé le g. Prosopistome. (M. E.)

BINTU. OIS. — Nom de l'Ortolan dans quelques départements de la France occidentale.

***BIONIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Dioclées, formé par Martius (*ex* Benth. *Ann. Wien. mus.* II, 130) et renfermant un petit nombre d'arbrisseaux ou d'arbustes indigènes du Brésil. (C. L.)

***BIOPHLOEUS** (βιός, vie; φλοιός, écorce. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par M. Dejean, pour y placer trois espèces retranchées par lui des *Cucujus* de Fabricius, savoir: *C. dermestoides* Fabr., de la Suède; *C. angusta-*

tus, Dej., d'Allemagne, et *C. pusillus*, Dej., de Styrie. *Voy.* CUCUJUS. (D.)

*BIOPHYTUM (βίος, vie; φυτόν, plante). BOT. PH. — Genre de la famille des Oxalidacées, proposé par Jacquin (*Oxal.*, t. 78), et admis par De Candolle et autres auteurs modernes, comme sous-genre du type de cette petite famille. *Voy.* OXALIS. (C. L.)

*BIOTIA (Biot, célèbre physicien). BOT. PH. — Ce genre a été établi par De Candolle, aux dépens de quelques espèces comprises antérieurement parmi les Asters. Il appartient à la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, et a pour caractères : Capitule radié; ligules femelles fertiles, unisériées, assez larges, pourvues de styles glabres; fleurons du disque hermaphrodites, fertiles. Réceptacle couvert d'alvéoles peu profonds et obscurément dentés. Involucre composé d'écailles étroitement imbriquées, mutiques, et insensiblement plus longues à l'intérieur. Fleurons munis de styles, à rameaux aigus et hispides. Fruits glabres ou pubescents, allongés, présentant plus ordinairement trois côtes peu prononcées, et couronnés par une aigrette formée de soies filiformes, inégales, roides et scabres. — Les *Biotia* sont indigènes des États-Unis d'Amérique. Ce sont des plantes vivaces, munies de feuilles dentées, de capitules disposés en corymbe, qui présentent des fleurons ligulés de couleur blanche ou azurée. Plusieurs espèces se cultivent comme plantes d'agrément; telles sont les *B. corymbosa*, *latifolia*, *macrophylla*, etc. (J. D.)

*BIOTINE (nom propre). MIN. — M. Monticelli a dédié sous ce nom, à M. Biot, une substance minérale du Vésuve, en petits cristaux jaunâtres, transparents, et d'un éclat assez vif, qui sont accompagnés de grenats bruns, et dont la forme dériverait, suivant lui, d'un rhomboèdre obtus. Ils rayent faiblement le verre, pèsent spécifiquement 3,11, sont infusibles au chalumeau, et partiellement solubles dans l'acide azotique. D'après M. Brooke, la Biotine ne serait qu'une variété d'Anorthite, dont la base aurait pris une extension considérable. (DEL.)

BIOUTÉ. BOT. PH. — Nom vulgaire du Peuplier dans le midi de la France.

BIPAPILLAIRE. *Bipapillaria* (*bis*, deux fois; *papilla*, papille). MOLL. — Genre formé par Lamarck pour un mollusque tunicier découvert par Péron sur les côtes de l'Australie, et qui a pour caractère : un corps libre, nu, ovale, glanduleux, d'une consistance membraneuse et duriuscule, terminé en queue de rat, et ayant, à son extrémité supérieure, deux papilles coniques, égales, perforées, terminées par un oscule d'où l'animal fait sortir trois tentacules sétacés et rigides dont il se sert pour saisir sa proie et la sucer. La seule esp. connue est la *B. australis*. (C. D'O.)

BIPARTI. *Bipartitus.* BOT. PH. — *Voyez* BIDENTÉ. (A. R.)

*BIPARTIS. *Bipartiti.* INS. — Division établie par Latreille dans la famille des Carabiques, et qui correspond à celle des Scaritides de M. Dejean. MM. Serville et Lepeletier de Saint-Fargeau (*Encyclop. méth.*, t. X, p. 345) répartissent ainsi les 15 genres qu'ils y rapportent : I. Menton inarticulé, recouvrant presque tout le dessous de la tête. G.: *Enceladus*, *Siagona*. II. Menton articulé, laissant à découvert une grande partie de la bouche. A. Jambes antérieures palmées : a. Mandibules fortement dentées intérieurement. G.: *Carena*, *Scarites*, *Acanthoscelis*, *Pasimachus*, *Scapterus*. b. Mandibules point ou très légèrement dentées intérieurement. *Oxystomus*, *Oxygnathus*, *Camptodontus*, *Clivinia*. B. Jambes antérieures non palmées : a. Antennes grenues ou presque grenues; corselet presque carré. G.: *Ozæna*, *Morio*. b. Antennes à articles allongés, presque cylindriques; corselet presque lunulé ou cordiforme. *Arisfus*, *Apotomus*. (D.)

BIPÈDES (*bis*, deux fois; *pes*, pied). ZOOL. — On donne ce nom aux animaux qui marchent sur deux pieds seulement. Les Bimanes sont des Bipèdes; les Gerboises et les Kanguroos partagent cette prérogative; les Oiseaux sont essentiellement Bipèdes, et l'on trouve, dans la famille des Scincoïdes, des animaux qui n'ont que les membres postérieurs. Latreille avait désigné sous ce nom une section de la classe des Mammifères, comprenant ceux qui sont privés de membres postérieurs.

Cette même dénomination de Bipèdes, qui pourrait s'appliquer généralement aux Reptiles munis de deux pieds seulement, a été restreinte dans cette classe au genre Hystérope, qui n'a que deux membres postérieurs. (C. D'O.)

BIPELTÉS. CRUST. — Synonyme de Bicuirassés.

BIPENNÉ. BOT. — *Voyez* BIPINNÉ.

**BIPENNES.* *Bipennia* (*bis*, deux fois; *penna*, plume, aile). INS.—Latreille désigne ainsi, dans sa Méthode, une coupe de la division des Insectes anélytres, comprenant ceux qui n'ont que deux ailes. *Voyez* DIPTÈRES. (D.)

BIPHORE. *Salpa* (*biforis*, qui a 2 trous). MOLL. — Ces animaux, si remarquables sous tant de rapports, et que les navigateurs avaient dû observer depuis long-temps, lorsqu'au milieu de l'obscurité des nuits ils voyaient de longues bandes phosphorescentes briller, en ondoyant, au sein des eaux, n'ont néanmoins été positivement signalés pour la première fois que par Brown, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*. Il en avait formé un g. séparé sous le nom de *Thalia*. Cette distinction si heureusement établie ne fut cependant pas admise sans difficultés. Linné y porta la confusion en plaçant les Biphores dans le g. Holothurie; Forskhal, qui leur donna le nom de *Salpa*, et qui les avait étudiés avec attention, les confondit pourtant avec des Ascidies. Gmelin, dans la treizième édition du *Systema naturæ*, adopta à la fois le g. *Salpa* de Forskahl et le g. *Dagysa* de Banks et Solander, créé récemment par eux pour un vrai Biphore. Bruguière, à qui l'on doit des travaux étendus, quoique incertains encore sur ces Mollusques, changea le nom de *Salpa* en celui de Biphore, et conserva à la fois les Biphores et les Thalies, qu'il confondit même avec les Physales; mais les observations de Bosc, celles de Péron, et, en dernier lieu, les travaux de Cuvier, firent disparaître la confusion qui régnait dans ce g.; et, à l'exception de Lamarck, qui en fit, sous le nom de Tuniciers, une classe intermédiaire à ses Radiaires et aux Vers, tous les zoologistes, se rangeant à l'opinion de Cuvier, les considèrent comme des acéphales sans coquille. M. de Blainville en a fait la 2e famille de l'ordre de ses Hétérobranches sous le nom de Salpiens, dont les Biphores constituent la 1re division sous celui de Salpiens simples. Les travaux de M. Savigny, et plus récemment ceux de Sturm et de Chamisso, de MM. Quoy et Gaimard, de Kuhl et de Van Hasselt, ont permis de compléter les renseignements qu'on avait sur les animaux de ce genre. Les Biphores sont, de tous les Mollusques acéphales nus, ceux dont l'organisation est la plus compliquée; ce sont des animaux libres, mous, à corps complétement diaphane, tubiforme ou cylindroïde, plus ou moins allongé, tronqué aux deux extrémités et munis souvent, antérieurement, d'appendices tentaculiformes; ils sont renfermés dans une enveloppe membraneuse et transparente qu'on appelle le manteau, pourvue de tubercules en nombre variable, faisant l'office de ventouses qui servent à leur agrégation et portant des bandes musculaires transverses. Deux ouvertures terminales sont situées aux deux extrémités du corps, et l'ouverture postérieure est munie d'une valvule destinée à empêcher la sortie de l'eau. Les viscères forment un nucléus, et sont placés à la partie antérieure du corps, près de la bouche. L'anus est plus loin en arrière et dans l'intérieur du manteau. Ils sont pourvus d'une branchie unique en forme d'écharpe finement striée en travers, et se portant obliquement du nucléus à la partie postérieure du corps: on ne connaît rien de leur système nerveux. Les organes de la génération sont à peine connus; cependant on considère comme un ovaire une masse granuleuse qu'on aperçoit autour du nucléus, et l'on pense que les Biphores sont hermaphrodites.

Pendant leur jeunesse, les Biphores sont réunis, suivant les espèces, d'une manière différente, soit en rosaces, soit en rubans souvent fort allongés, dont les chaînons sont formés d'individus disposés de manière à laisser libres leurs deux ouvertures; et, en général, pendant cette période, ils diffèrent beaucoup des individus adultes. Un fait digne d'attention rapporté par Chamisso (*Dissertat. sur les Salpa*, 1819), c'est que les Biphores agrégés produisent, après être devenus libres, des petits libres aussi, dont la forme diffère de la leur, et ces derniers donnent à leur tour naissance à des individus agrégés.

Les Biphores abondent dans la Méditerranée et dans les mers équatoriales; ils vivent en haute mer, immergés à des profondeurs variables; mais, pendant les temps calmes, on les voit près de la surface des eaux, où ils répandent quelquefois une lueur phosphorescente. Leur progression est lente et due à l'eau qui, en traversant le tube, baigne l'appareil respiratoire; cette eau est expulsée par l'ouverture postérieure du manteau, ce qui fait qu'ils nagent en arrière et généralement

renversés le dos en bas. La faiblesse de ce mode de locomotion ne leur permet pas de se soustraire aux ondulations de la mer, dont ils sont constamment le jouet.

Le nombre des espèces est considérable et s'augmente tous les jours : aussi des divisions ont-elles déjà été établies dans ce genre; elles sont généralement fondées sur la présence ou l'absence d'appendices et sur leur mode d'agrégation. (C. d'O.)

***BIPHYLLOCERA** (*bis*, deux fois; φύλλον, feuille; κέρας, corne). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélolonthides, établi par M. Withe dans un ouvrage intitulé : *Notes on some insects from king George's Sound; collected and presented to the British Museum by Captain George Grey, by Adam Withe*, etc., p. 461. Ce g. est fondé sur une seule espèce trouvée dans l'île du Roi-Georges, située entre la Nouvelle-Hollande et la terre de Diémen. Cette espèce, d'après la figure et la description qu'en donne l'auteur, nous a paru très voisine du *Rhizotrogus*; mais elle en diffère essentiellement par la forme extraordinaire des antennes du mâle, dont le dernier feuillet est fortement pectiné extérieurement. Il la nomme *Biphyllocera kerbyana*; elle est couleur de poix, et couverte d'un duvet jaunâtre, avec 9 séries longitudinales de points enfoncés sur chaque élytre. (D.)

BIPHYLLUS (*bis*, deux fois; φύλλον, feuille). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, et adopté par M. Shuckard (*Elements of British entomology*, etc., p. 178), qui le place dans la famille des Clavicornes et dans sa tribu des *Engydæ*, entre les g. *Mycetophagus* et *Triphyllus*. Il n'y rapporte, comme M. Dejean, qu'une seule espèce (*Dermestes lunatus* Fabr.); mais M. Chevrolat en possède une seconde, nommée par lui *B. fagi*, et qui est figurée dans l'Iconographie du *Règne animal* de Cuvier, pl. 41, fig. 7. Ce g. se distingue principalement du g. voisin par ses antennes biperfoliées. Latreille, dans ses *Familles naturelles*, le place dans sa tribu des Trogossitaires, et le nomme plus correctement *Diphyllus*. Ces Insectes se tiennent sous les écorces des arbres. (D.)

***BIPINNATIFIDE**. *Bipinnatifidus* (*bis*, deux fois; *pinna*, aile; *findo*, je divise). bot. — Les feuilles sont dites *bipinnatifides* quand elles sont partagées en lobes latéraux et atteignant presque jusqu'à la côte ou nervure moyenne, et quand chacun de ces lobes est divisé en segments profonds imitant chacun une feuille pinnatifide. Cette disposition est commune dans beaucoup d'espèces de Fougères des g. *Polypodium*, *Aspidium*, etc. (A. R.)

***BIPINNÉ** ou **BIPENNÉ**. *Bipinnatus* ou *Bipennatus* (*bis*, deux fois; *pennatus* ou *pinnatus*, ailé). bot. — Une feuille décomposée, dans laquelle le pétiole commun porte, de chaque côté, un certain nombre de pétioles secondaires, sur lesquels les folioles sont rangées comme dans une feuille pinnée, porte le nom de feuille *bipinnée*. La feuille bipinnée se compose donc d'une série de feuilles pinnées, superposées sur les parties latérales d'un pétiole commun. Par exemple, les feuilles de presque toutes les espèces du genre *Gleditschia*, beaucoup de Mimeuses, etc. *Voy.* feuille. (A. R.)

BIPINNULA (*bis*, deux fois; *pinnula*, petite plume). bot. ph. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Aréthusées, établi par Jussieu, d'après Commerson, pour une plante originaire de l'Amérique australe, et que Linné désignait sous le nom d'*Arethusa biplumata*. Les trois sépales extérieurs du calice sont inégaux : les deux inférieurs placés par-dessus le labelle sont allongés et finement découpés en lanières étroites dans leur partie supérieure. Le sépale supérieur est concave et réuni aux deux internes; il forme une sorte de casque. Le labelle est concave, sessile, entier, présentant deux appendices allongés et fimbriés. Le gynostème est allongé, semi-cylindrique, aminci et comme membraneux de chaque côté. L'anthère est terminale, operculiforme, à deux loges contenant deux masses polliniques biparties. — L'espèce type de ce g. est originaire de l'Amérique australe. C'est, comme nous l'avons déjà dit, l'*Arethusa biplumata* L., que MM. Pœppig et Endlicher (*Nov. gen. et sp.*, t. 51) ont décrite et figurée sous le nom de *Chloræa fimbriata*. (A. R.)

BIPLEX. moll. — Ce genre, formé par Perry aux dépens du genre *Murex* de Linné, correspond à celui de Ranelle de Lamarck. *Voy.* ce dernier mot. (C. d'O.)

BIPOREIA (*bis*, deux fois ; *porus*, pore). BOT. PH. — Genre de la famille des Simaroubacées, formé par Du Petit-Thouars (*Gen. Madag.*), et réuni en synonymie au *Samadera* de Gærtner. (C. L.)

BIQUE et **BIQUET**. MAM. — Vieux noms de la Chèvre et de son petit.

BIR-REAGEL. OIS. — Nom d'une espèce du g. Engoulevent, *Caprimulgus striguloides*.

BIRA-SOUREL. BOT. PH. — Synonyme languedocien de Tournesol, *Helianthus annuus* L.

BIRAGO. BOT. PH. — Ce mot est synonyme d'Ivraie dans le dialecte gascon.

BIRGUE. CRUST. — Le genre Birgue ou *Birgus* a été établi par Leach pour recevoir un pagurien dont l'abdomen n'est pas contourné sur lui-même, et se trouve garni de grandes plaques cornées à peu près comme celui des autres Décapodes. On n'en connaît qu'une seule espèce habitant les mers d'Asie, et remarquable par les végétations vasculaires dont est garnie la voûte de ses cavités branchiales. (M. E.)

BIROLIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Élatrinacées, formé par Bellardi (*Mém. acad. Tur*, XVII, 64), et réuni comme synonyme à l'Élatrine de Linné. (C. L.)

BIROSTRITE. *Birostrites* (*bis*, deux fois ; *rostrum*, bec). MOLL. — Genre créé par Lamarck pour le moule intérieur des Sphérulites et des Radiolites dont il ignorait les rapports avec la coquille. Des observations qui ne remontent guère qu'à 12 années ont démontré l'erreur du savant conchyliologiste et fait rayer de la classification le genre qu'il avait établi. *Voyez* RUDISTE et SPHÉRULITE. (C. D'O.)

BIRRHE. INS. — *Voyez* BYRRHE.

BISAAM ou **BIZAAM**. MAM. — Variété de la Civette.

BISANNUEL. *Biennis* (*bis*, deux fois ; *annus*, année). BOT. PH. — Plante dont la vie dure deux années, c'est-à-dire qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans. La première année, la plante bisannuelle ne pousse que des feuilles radicales ou groupées et réunies en une sorte de tête. A la seconde année, naît du centre de ces feuilles une tige qui se charge de fleurs, auxquelles succèdent des fruits et des graines, et la plante périt ; ainsi, la Carotte, le Chou, etc., sont des plantes bisannuelles. Dans les ouvrages descriptifs, on exprime la durée bisannuelle des plantes par le signe ♂ qui est celui dont les astronomes se servent pour désigner la planète de Mars, qui fait sa révolution sidérale en deux ans. (A. R.)

BISCACHO. MAM. — *Voyez* VISCACHE.

***BISCHOFFIA** (nom propre). BOT. PH. — Ce genre, dédié par M. Blume à l'un des botanistes distingués de l'Allemagne, a pour synonyme le *Microelus*, Wight et Arnott. Il appartient à la famille des Euphorbiacées, et comprend aujourd'hui 5 espèces, dont 3 inédites, indigènes des Moluques ou du continent indien. Ses caractères sont : Fleurs dioïques. *Mâles*. Calice à 5 folioles concaves ou infléchies en capuchon, et auxquelles correspondent 5 étamines à filets très courts, supportant de grosses anthères introrses, biloculaires ; rudiment d'ovaire en forme de clou à tête aplatie ou même légèrement concave. Point de corolle. *Femelles*. Calice à 5 folioles petites, dressées, lancéolées. Corolle et étamines nulles. Parfois 1-2 glandes excessivement petites, correspondant à 2 divisions du calice. Ovaire ovoïde, 3-loculaire, à loges 2-ovulées, et surmonté de 3 styles linéaires, entiers, recourbés ou flexueux, papilleux sur la face interne ou supérieure. Fruit indéhiscent, en forme de petit drupe charnu, de la grosseur d'une Merise ou d'un gros Pois, triloculaire, chacune des loges ne contenant, par avortement, qu'un seul ovule.—Les *Bischoffia*, placés par M. Blume à la suite des Rutacées, doivent réellement appartenir aux Euphorbiacées. La plupart d'entre eux sont des arbres qui atteignent une très grande hauteur ; leurs feuilles sont composées, 3-foliées ; leurs fleurs, disposées en panicules lâches dans les femelles, très serrées au contraire dans les mâles, sont en général de couleur jaunâtre et toujours fort petites. Ce g., à cause de ses loges 2-ovulées, ses étamines définies et insérées à la base ou sous le rudiment d'un ovaire central et sessile, semble devoir faire partie de la 1re division établie dans les Euphorbiacées par M. Ad. de Jussieu. (J. D.)

***BISCUCULLA**, Endl. BOT. PH. — Synonyme de *Bicuculla*.

***BISCUCULLATA**, Endl. BOT. PH.— Synonyme de *Bicucullata*.

BISCUTELLA (*bis*, deux fois ; *scutella*,

écuelle; forme des fruits). BOT. PH. — Ce genre linnéen appartient à la famille des Crucifères, tribu des Thlaspidées, et a été divisé par De Candolle en deux sections renfermant en tout 30 espèces, dont 2 incertaines. Les Biscutelles croissent dans le midi de l'Europe et le bassin méditerranéen, en Italie, en Espagne, dans le midi de la France, etc. La plupart sont hispides ou tomenteuses; à feuilles subradicales ou caulinaires, alternes, oblongues, entières, dressées ou pinnatifides; à tiges cylindriques; à fleurs inodores, ébractéées, disposées en faux corymbe. (C. L.)

BIS-ERGOT. OIS. — Syn. de Francolin Haban Kukalla, *Tetrao bicalcaratus* Forst.

***BISÉRIÉ.** *Biseriatus* (*bis*, deux fois; *series*, série). BOT. PH. — Se dit de tout système d'organes disposés en deux séries, l'une intérieure, l'autre extérieure; ainsi les pétales sont bisériés dans plusieurs plantes de la famille des Anonacées. (A. R.)

BISERRULA (*bis*, deux fois; *serrula*, petite scie). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Astragalées? formé par Linné et indiqué d'abord par Tournefort sous le nom de *Pelecinus vulgaris*. Il ne renferme que cette seule espèce, remarquable surtout par sa gousse biloculaire. C'est une plante herbacée, annuelle, diffuse, pubescente; à feuilles imparipennées, multijuguées; à fleurs petites, bleuâtres, disposées en un épi ovale, croissant au midi de l'Europe et en Orient, dans les lieux pierreux. (C. L.)

BISET. OIS. — Nom vulgaire du *Columba livia*, appelé également Pigeon de roche, et qu'on regarde comme la souche de la plus grande partie de nos races domestiques.

BISETTES. OIS. — Nom vulgaire de la Macreuse commune.

BISETTES. BOT. CR. — Nom vulgaire des Mousserons.

***BISEXUEL** ou mieux **BISEXUÉ.** *Bisexuatus* (*bis*, deux fois; *sexus*, sexe). BOT. — Cette expression est synonyme de fleurs hermaphrodites, c'est-à-dire munies des deux organes sexuels, étamines et pistils, réunis dans un même périanthe. (A. R.)

BISIPHITE. *Bisiphites* (*bis*, deux fois; *siphon*, siphon). MOLL. FOSS. — Genre de Céphalopodes fossiles, établi par Montfort, pour une espèce de Nautiles auquel il avait cru trouver deux siphons, et qui n'a réellement qu'un enfoncement en entonnoir et sans issue à la partie postérieure des cloisons, ce qui a causé son erreur. Ce g., que M. Deshayes laisse encore dans les Nautiles, semble à quelques auteurs, à cause de cette particularité, justifier une division dans le g. Nautile. (C. D'O.)

BISMUTH (de l'allemand *Wismuth*). MIN. — Ce métal était connu des anciens, qui le confondaient avec le Plomb et l'Étain; Stahl et Dufay en reconnurent les premiers les propriétés distinctives. A l'état pur, il ressemble beaucoup à l'Antimoine, mais il est d'un blanc rougeâtre, il est très cassant et facile à pulvériser; il a beaucoup de tendance à cristalliser. On l'obtient aisément sous formes cristallines, en faisant fondre du Bismuth dans un creuset; lorsque le métal est fondu on le laisse refroidir, et dès que la surface du métal est figée, on perce la croûte et l'on décante la partie encore liquide. Après le refroidissement on brise le creuset, et on le trouve tapissé à l'intérieur de cristaux dont la forme ressemble à ceux du sel marin. Ces cristaux paraissent être des cubes, dont les surfaces seraient excavées en trémies, avec cette différence que les lames qui les composent ne sont pas complètes comme celles du sel marin, mais présentent en certains endroits, vers leurs bords, des interruptions et des inflexions qui imitent les dessins à la grecque.—La forme primitive du Bismuth est, d'après Haüy, l'octaèdre régulier. Le Bismuth fond à la simple flamme d'une bougie: à une haute température, il se volatilise, et on peut le distiller en vases clos; il se sublime alors en cristaux feuilletés. Il est soluble dans l'acide nitrique avec dégagement de gaz nitreux; l'addition d'une certaine quantité d'eau pure le précipite en blanc de ses dissolutions par les acides.

Le Bismuth est, dans les méthodes minéralogiques qui procèdent comme celle d'Haüy, la base d'un genre composé d'au moins six espèces, savoir: le Bismuth natif, le Bismuth sulfuré, le Bismuth telluré, le Bismuth oxydé, le Bismuth carbonaté et le Bismuth silicaté phosphorifère.

1. BISMUTH NATIF. Gediegener Wismuth, W. Substance métallique, très lamelleuse, d'un blanc rougeâtre, présentant quelquefois des teintes superficielles de gris jaunâtre ou verdâtre, très fragile, s'égrenant sous le mar-

teau, très fusible au chalumeau, et donnant un oxyde jaune qui couvre le charbon; soluble avec effervescence dans l'acide nitrique, où elle produit une nébulosité d'un vert jaunâtre.

Le Bismuth se clive en octaèdre régulier : on en cite des cristaux en octaèdres, en tétraèdres réguliers, et en rhomboèdres aigus de 70° 31' (angle plan, 60°), qui résultent de la combinaison d'un octaèdre et de deux tétraèdres, et représentent ainsi ce qu'Haüy considérait comme la molécule soustractive. — Le Bismuth naturel est rarement pur ; il est presque toujours mélangé d'une certaine quantité d'Arsenic. On le trouve ordinairement à l'état lamellaire, ou sous forme de ramifications, qui présentent les structures palmée ou penniforme, et qui sont disséminées dans le Quartz ou le Jaspe, dans le Calcaire ou la Barytine. Il se rencontre principalement dans les filons arsénifères, argentifères et cobaltifères à Bieber, dans le Hanau ; à Wittichen, en Souabe ; à Joachimsthal, en Bohême ; à Schneeberg, en Saxe ; à Bispberg et à Bastnaës, en Suède. On en trouve aussi des traces dans la mine de plomb de Poullaouen, en Bretagne, et dans la vallée d'Ossau (Pyrénées). — Le principal usage du Bismuth consiste dans les alliages qu'on en fait avec diverses substances métalliques, entre autres avec l'Étain, auquel il donne plus d'éclat et de dureté. Il est un des composants de l'alliage fusible de Darcet. On a proposé de l'employer dans l'étamage des glaces, et de le substituer au Plomb dans l'essai de l'Argent à la coupelle.

2. Bismuth sulfuré. Bismuthine, Beud. ; Wismuthglanz, W. Substance métalloïde, d'un gris de plomb ou gris d'acier, avec une nuance de jaunâtre, cristallisant en aiguilles rhomboïdales très allongées, et striées longitudinalement. Cette espèce paraît être isomorphe avec l'Antimoine sulfuré ou la Stibine. Elle est composée de deux atomes de Bismuth et de trois atomes de Soufre ; en poids de 81,5 de Bismuth et de 18,5 de Soufre. Sa forme fondamentale est un prisme rhombique droit d'environ 91°, clivable avec beaucoup de netteté, comme celui de la Stibine, dans le sens de la petite diagonale ; elle est moins dure que le calcaire, et pèse spécifiquement 6,5. Elle est fusible à la simple flamme d'une bougie ; fondue sur le charbon elle entre en ébullition, éclabousse et projette des gouttelettes incandescentes, couvre le charbon d'oxyde jaune, et donne pour résidu un globule de Bismuth. Elle est soluble lentement dans l'acide nitrique ; la solution en est troublée par l'eau et précipite en noir par les hydrosulfates.—On la trouve dans les filons qui traversent le Granit et les Schistes cristallins, sous la forme d'aiguilles ou de lamelles striées, à Bieber en Hanau, avec la Sidérose ; en Saxe et en Bohême, avec le Silex corné ; à Bastnaës en Suède, avec la Cérite rouge.

On a rapporté à cette espèce : 1° un minéral en aiguilles d'un gris métallique jaunâtre, qui se trouve disséminé dans un Quartz gras, dans la mine d'or de Bérésof, en Sibérie; c'est le *Nadelerz* de Werner, le Bismuth sulfuré plumbo-cuprifère d'Haüy, qui paraît formé de Sulfure de Bismuth, mélangé ou combiné avec des sulfures de Cuivre et de Plomb. 2° Un autre minéral en aiguilles qui ressemble beaucoup au Nadelerz, et qui est, comme lui, disséminé dans des gangues siliceuses, c'est le *Wismuthbleierz* de Schapbach, pays de Baden, ou le Bismuth sulfuré plumbo-argentifère d'Haüy, composé de sulfure de Bismuth, de sulfure de Plomb et de sulfure d'Argent.— Le sulfure de Bismuth se rencontre encore uni au sulfure de Cuivre dans le *Kupferwismutherz* de Wittichen en Souabe, et au sulfure de Nickel dans le *Nickelwismuthglanz* de Grünau, comté de Sayn-Altenkirch. *Voyez* sur toutes ces matières le mot sulfures.

3. Bismuth telluré. Tétradymite, Haid.; Bornine, Beud. Substance métalloïde, d'un gris de Plomb ou d'un blanc d'Étain, en lames à cassure striée, dérivant d'un rhomboèdre aigu de 66° 40', clivable très nettement perpendiculairement à l'axe. C'est un sulfo-tellurure de Bismuth avec traces de Sélénium. Sa pesanteur spécifique est de 7,5. On l'a trouvée dans un conglomérat trachytique, près de Schemnitz, en Hongrie.—L'Argent molybdique de Deutsch-Pilsen, en Hongrie, paraît se rapporter à la même espèce ; cependant sa pesanteur spécifique est un peu plus considérable, et il contient 2 à 3 pour 100 d'Argent. On cite encore la même substance, en lamelles éclatantes, à Tellemarken, en Norwége, et à Bastnaës, en Suède, où elle accompagne la Cérite et la Chalkopyrite.

4. Bismuth oxydé. Wismuth-Ocker, W. Cette substance n'a encore été trouvée qu'à l'état pulvérulent sur les minerais de Bismuth, de Cobalt et de Nickel, principalement près de Schneeberg, en Saxe. Elle est très tendre et même friable, et se réduit très facilement sur le charbon. Sa couleur est le jaune verdâtre, passant quelquefois au gris jaunâtre.

5. Bismuth carbonaté. On a décrit sous ce nom une substance terreuse, brune, venant de Sainte-Agnès en Cornouailles, et qui a été analysée par Mac-Grégor; mais cette analyse laisse beaucoup à désirer. La substance que M. Breithaupt vient de décrire sous le nom de Bismuthite, et qu'on trouve en petites aiguilles jaunes et vertes à Ullersreuth en Voigtlang, paraît n'être qu'un Carbonate de Bismuth.

6. Bismuth silicaté phosphorifère. Eulysine, Br.; Wismuthblende. Substance brune, à éclat adamantin, clivable en dodécaèdre rhomboïdal, et cristallisant dans le système tétraédrique. Ses cristaux, qui sont fort petits, sont des tétraèdres pyramidés. Leur dureté est de 4,5, leur pesanteur spécifique de 5,8. — Ils fondent aisément, et sont réductibles par la Soude. Ils font gelée avec les acides nitrique et chlorhydrique. Analysée par Kesten, cette substance a donné: Silice, 22,23; oxyde de Bismuth, 69,36; acide phosphorique, 3,31; oxyde de Fer, 2,40; oxyde de Manganèse, 0,30; Eau et acide fluorique, 1,01.— On la trouve à Schneeberg en Saxe, où elle est accompagnée d'Atélestite, en petits cristaux jaune de Soufre. (Del.)

*BISMUTHINE, Beud. min. — *Voy.* bismuth sulfuré.

*BISMUTHITE, Br. min.—*Voy.* bismuth carbonaté. (Del.)

BISNAGILLI. bot. ph.— Synonyme vulgaire de *Bryonia laciniosa*.

BISNAGO. bot. ph. — Synonyme provençal du *Daucus visnaga* L. *Voyez* carotte.

*BISNIUS. ins.—Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Brachélytres, établi par Stephens, et non adopté par Erichson, qui en rapporte les espèces au g. *Philonthus* de Leach. *Voy.* ce mot. (i..)

BISON. *Bos americanus* Gmel. mam. — Le mot Bison, employé par les auteurs latins du premier siècle (1) pour désigner l'Aurochs, que les progrès des armes romaines avaient fait récemment connaître à l'Italie, paraît dériver du nom que portait l'animal dans la langue des Germains, ou du moins d'un mot qui s'appliquait au genre, sans distinction d'espèces (2). En effet, nous voyons, dans le vieux poëme des Niebelungen, un Bœuf sauvage mentionné sous le nom de *Wisent;* et, plus tard, Albert-le-Grand fait usage de *Visent* dans le même sens.

Dans les auteurs latins du moyen-âge, le mot *Bison* se trouve appliqué non seulement à l'Aurochs, mais encore à tous les Bœufs sauvages en général, et il en est de même des mots *Urus* et *Bubalus.* Ainsi, à mesure que les pays où se trouvaient ces grands Ruminants devenaient plus accessibles, les noms par lesquels on en distinguait les diverses espèces perdaient leur sens précis, et les renseignements devenaient si vagues, qu'il est aujourd'hui presque impossible d'en tirer parti pour fixer les anciennes limites géographiques de quelques unes de ces espèces. Il est évident, en effet, qu'on ne saurait asseoir aucune conclusion sur tout passage où l'un des trois noms que nous venons de rap-

(1) *Tibi dant variæ pectora Tigres,*
Tibi villosi terga Bisontes...
Sénèque, *Hippol.*, act. I, v. 63.

Paucissima Scythia gignit, inopia fruticum; pauca contermina illi Germania, insignia tamen Boum ferorum genera, jubatos Bisontes excellentique vi et velocitate uros... quibus imperitum vulgus Bubalorum nomen imposuit.
Plin., *Nat. Hist.*, lib. VIII, cap. xv.

Illi cessit atrox Bubalus atque Bison.
Martial, *Spect.*, épigr. xxiii

(2) Parmi les naturalistes qui soutiennent cette étymologie, jusque là fort plausible, quelques uns vont plus loin, et veulent que l'ancien nom, dont la forme précise ne leur est pas connue, dérive du mot *Bisam*, mot qui, dans l'allemand moderne, signifie Musc. Cette dernière conjecture est peu vraisemblable, et il en est une bien plus naturelle, qui consiste à supposer que le mot par lequel on a d'abord désigné, dans les pays allemands, non le véritable Musc, qui n'y a été connu que fort tard, mais l'odeur musquée, en général, a été tiré du nom de l'animal qui la présente à un très haut degré. Par la suite, on aura étendu l'acception de ce mot; et c'est par abus qu'on l'aura attribué enfin exclusivement au musc du Chevrotain. Au reste, le même transport a eu lieu dans d'autres pays, où le musc a reçu le nom de *castouri*, parce que le *castoreum* y avait été long-temps le type des odeurs musquées. Dans les contrées de l'Europe où l'on ne connaissait point le Bison et très peu le Castor, le Musc a reçu des noms dérivés de ceux qu'il porte dans les langues asiatiques, et ces derniers noms, pour le remarquer en passant, rappellent les rapports qu'a la substance odorante avec l'appareil génital de l'animal qui la fournit.

peler se présente sans être accompagné d'une indication de caractères; mais, même quand cette indication s'y trouve jointe, nous ne la pouvons accepter qu'avec une extrême réserve, puisque nous savons comment on procédait dans cet âge du demi-savoir, cent fois pire que l'ignorance. Au lieu de donner les résultats de ses propres observations ou les renseignements qu'il aurait pu recueillir des chasseurs et des habitants de la campagne, l'écrivain qui voulait faire connaître un animal puisait à des sources qu'il regardait comme beaucoup plus respectables, et allait chercher dans quelque manuscrit incorrect de Pline ou de Solin la description correspondant au nom qu'il avait adopté. C'est ainsi que le naturaliste romain ayant parlé des *jubatos Bisontes*, Boethius, qui désignait, sous le nom de *Bisons*, les Bœufs sauvages de l'Écosse, n'hésita pas à leur donner une crinière de Lion. Ces Bœufs cependant, comme on le sait aujourd'hui, n'ont rien de commun avec les Bœufs à crinière, et appartiennent à la même souche que notre bétail domestique.

Une extension plus judicieuse du mot Bison fut faite à une époque postérieure. Les Espagnols, qui pénétrèrent vers le milieu du XVIe siècle dans le bassin du Mississipi, y trouvèrent une espèce de Bœufs, le *Buffalo* des Anglo-Américains, qui offrait avec l'espèce de l'Aurochs une telle ressemblance dans tous les caractères extérieurs, qu'elle pouvait, qu'elle devait même d'abord n'en être considérée que comme une variété. En effet, si les descriptions des parties externes et les figures du nouvel animal permettaient d'apercevoir entre lui et l'Aurochs quelques différences, telles que la brièveté des jambes, de la queue, le moindre développement du train de derrière, etc., ces différences n'étaient pas plus grandes que celles qu'on observe entre deux races sauvages appartenant à une même espèce, mais habitant des pays éloignés l'un de l'autre. Plus tard, à la vérité, on reconnut que le nombre des côtes n'était pas le même chez les deux animaux; on les considéra comme spécifiquement distincts, et l'on sentit la nécessité de ne plus les confondre sous un même nom; mais, par une de ces bizarreries qui ne sont que trop communes en histoire naturelle, ce fut l'espèce du Nouveau-Monde qui conserva le nom donné originairement à l'espèce de l'ancien continent.

Quoi qu'il en soit, ces deux espèces offrent entre elles beaucoup de traits de ressemblance; elles forment un groupe bien tranché, qu'on peut avoir besoin de considérer isolément, et pour lequel il est bon d'avoir une dénomination commune. Quelques naturalistes les désignent collectivement sous le nom de *Bisons;* mais c'est une mauvaise pratique que de faire ainsi d'un mot une double application, puisque le lecteur est souvent embarrassé pour savoir si ce mot doit être pris dans le sens le plus général ou dans le sens le plus restreint. Le mot *Bisontidées*, employé par d'autres zoologistes, ne laisse pas l'esprit en suspens, mais il prête à une autre objection, car la terminaison en *idées* est, en quelque sorte, consacrée par l'usage aux noms de famille, et ne paraît guère convenable pour un petit groupe qui ne s'élève pas même au rang de sous-genre. Je proposerai d'y substituer le mot BONASE, employé par Aristote, qui a donné la première et la seule bonne description de l'Aurochs que nous trouvions dans les auteurs anciens. C'est à ce mot (1) que je placerai ce que j'aurai à dire des caractères communs aux deux espèces, et de ceux qui caractérisent chacune d'elles en particulier. (ROULIN.)

BISOTTE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'*Agaricus livescens*.

BISPÉNIENS (*bis*, deux fois; *penis*, pénis). REPT. — C'est le troisième et dernier ordre de la sous-classe des Reptiles, établi par M. de Blainville pour les Sauriens et les Ophidiens, qu'il réunit dans un même groupe, à cause de leurs affinités organiques, et qu'il désigne sous le nom de *Bispéniens*, par suite de la disposition double de l'organe excitateur du mâle. (C. D'O.)

BISSE. OIS.— Synonyme de Rouge-Gorge. *Voyez* RUBIETTE.

BISSE-MORELLE. OIS. — Nom vulgaire de la Fauvette traîne-buisson, *Motacilla modularis. Voyez* ACCENTEUR.

BISSET et **BISSUS.** BOT. CR.—Synonyme de *Byssus.*

BISSOLITHE. MIN. — *Voyez* BYSSOLITHE.

BISSOURDET. OIS. — Nom vulgaire du Troglodyte.

(1) Voir aussi aux mots AUROCHS, BOEUF, BUFFALO et ZEBU.

BISSOUS. MAM. — Synonyme vulgaire de Lapin.

BISSUS. BOT. CR. — *Voyez* BYSSUS.

BISTARDE ou **BITARDE.** OIS. — Synonyme d'Outarde.

*__BISTON__ (fils de Mars). INS. — Leach désigne ainsi un g. de Lépidoptères nocturnes, déjà nommé *Amphidasis* par les entomologistes allemands. *Voyez* ce mot. (D.)

BISTORTE (*bis*, deux fois; *tortus*, tortueux). BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du g. *Polygonum*.

BISTOURNÉE. MOLL. — Nom vulgaire d'une coquille du g. Arche, *Arca tortuosa*. Oken en a fait un g. distinct des Arches sous le nom de *Trisis*. (C. D'O.)

BISTROPOGON. BOT. PH. — *Voyez* BYSTROPOGON. (C. L.)

*__BISULFURE DE CUIVRE.__ MIN.—*Voyez* CUIVRE et SULFURES. (DEL.)

BISULQUES (*bis*, deux fois; *sulcus*, sillon). MAM. — Animaux à deux sabots principaux, tels que les Ruminants.

BITARDE. OIS. — *Voyez* BISTARDE.

BITESTACÉS. *Bitestaceus* (*bis*, deux fois; *testa*, coquille). CRUST.—Nom sous lequel on a désigné les Crustacés de l'ordre des Branchiopodes, dont le corps est recouvert d'un double bouclier semblable à une coquille bivalve; tels sont les Cypris, les Daphnies, etc. (C. D'O.)

BITOMA (*bis*, deux fois; τομή, portion; ce nom fait allusion aux deux articles de la massue des antennes). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, tribu des Trogossitaires, établi par Herbst aux dépens du g. *Lyctus*, Fabr. Il n'en diffère que parce que les espèces qui le composent ont les antennes plus courtes et les mandibules cachées ou peu découvertes. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, y rapporte 8 espèces, dont 7 d'Amérique et une seule d'Europe. Cette derniere est le *Lyctus crenatus* Fabr., qu'on trouve sous les écorces aux environs de Paris; elle est figurée dans Panzer (*Hist. ins.*, t. I, tab. 24). M. Guérin-Méneville, dans son *Iconographie du Règne animal de Cuvier*, pl. 41, fig. 5, en figure une espèce nouvelle qu'il nomme *B. unicolor*. Latreille avait changé le nom de ce g. en celui de *Ditoma* comme plus correct; mais celui de *Bitoma* a prévalu. (D.)

BITOME. *Bitomus* (*bis*, deux fois; τόμος, division, section). MOLL. — Coquille microscopique que Soldani prétend avoir trouvée en abondance dans la Manche, où personne ne l'a retrouvée depuis, et que Montfort a prise pour type du g. Bitome, sur une figure de Soldani. L'adoption de ce g. est ajournée jusqu'à ce que son existence soit bien constatée. (C. D'O.)

BITOR ou **BITOUR.** OIS.— Nom vulgaire du Butor.

BITRISCHUS. OIS. — Synonyme de Roitelet.

*__BITTACOMORPHE.__ *Bittacomorpha* (*Bittacus*, nom d'un g. de Névroptères; μορφή, forme). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Terricoles, établi par M. Westwood sur une seule espèce, *Ptychoptera clavipes* de Fabricius, et adopté par M. Macquart dans son *Suppl. à l'Hist. nat. des Diptères*, t. II, p. 648.

L'espèce unique, sur laquelle ce g. a été fondé, est remarquable par la longueur inusitée de l'abdomen; par la conformation de ses pieds en massue, et par les nervures des ailes. En voici une courte description: longueur, 8 lignes; obscure; thorax à bandes; côtés et écusson blancs; jambes à bandes blanches; 1er art. des tarses longs, à base blanche. Elle est de l'île de Terre-Neuve, Amérique boréale. (D.)

BITTAQUE. *Bittacus*. INS.—Genre de la famille des Panorpiens, de l'ordre des Névroptères, établi par Latreille aux dépens du g. *Panorpa*, Lin., et adopté par tous les entomologistes.

On ne connaît encore que quatre espèces de ce genre, dont le type est le *B. tipularius* (*Panorpa tipularia* Lin., Fab.), qui habite la France et tout le midi de l'Europe, et offre entièrement l'aspect d'un Tipule (g. de l'ordre des Diptères). (BL.)

*__BITTERSALZ__, c'est-à-dire Sel amer. MIN. — Synonyme d'Epsomite ou Sulfate de magnésie. *Voyez* SULFATES. (DEL.)

BITTERSPATH, c'est-à-dire *Spath amer*. MIN. — Synonyme de Dolomie ou Carbonate de chaux et de magnésie. *Voyez* CARBONATES. (DEL.)

BITUBULITE. *Bitubulites* (*bis*, deux fois; *tubulus*, tube, petit tuyau). MOLL. FOSS.—Blumenbach a donné ce nom à un fossile très singulier trouvé dans le calcaire d'Heinber,

près de Gœttingue. Ses affinités sont encore inconnues ; car on ne sait si l'on peut le regarder comme un fossile ou s'il appartient à une autre classe. C'est sans fondement que M. Schlotheim le rapproche des Hippurites de Lamarck. (C. d'O.)

BITUME. MIN. — Les Bitumes sont des substances liquides ou visqueuses, qui paraissent formées d'après les lois de la composition organique, et sont beaucoup plus analogues aux huiles et aux poix végétales qu'aux minéraux proprement dits. Ces matières, qui ne cristallisent pas, et dont la nature chimique n'est pas bien définie, échappent complètement à la méthode minéralogique, dans laquelle on ne les admet que par tolérance : on ne peut donc les décrire qu'à la manière des substances organiques naturelles, surtout à l'aide de leurs propriétés chimiques. Les Bitumes sont des substances combustibles, composées de carbure d'hydrogène, seul ou uni à un principe oxygéné. Ils sont tantôt liquides et plus ou moins transparents, tantôt mous comme de la poix, quelquefois solides ; mais, dans ce dernier cas, ils sont très friables, se pulvérisent facilement entre les doigts, et se ramollissent à une température peu élevée. Tous s'enflamment aisément et brûlent avec flamme et fumée épaisse, en dégageant une odeur forte qui leur est particulière. Leur pesanteur spécifique varie de 0,7 à 1,2, ce qui fait que la plupart du temps ils surnagent à la surface de l'eau : ils sont généralement de couleur brune ou noire. On les divise en plusieurs sous-espèces, ou variétés principales, entre lesquelles il existe des passages : le Naphte, le Pétrole, le Malthe et l'Asphalte.

1° Le *Naphte*. Erdœl, W. C'est le Bitume le plus rare. Il est parfaitement fluide à la température ordinaire, diaphane, d'un blanc jaunâtre, très inflammable ; il suffit d'en approcher un corps embrasé pour qu'il prenne aussitôt feu comme de l'Alcool. Il donne une flamme bleuâtre, une fumée épaisse, et ne laisse aucun résidu. Lorsqu'il est exposé à l'air pendant long-temps, il s'épaissit et se change en Pétrole. Le Naphte pur ou distillé paraît être isomère avec le percarbure d'hydrogène des chimistes.

2° Le *Pétrole* (c'est-à-dire *huile de pierre*) est de couleur brune ou d'un rouge noirâtre, d'une consistance visqueuse plus ou moins épaisse, et d'une fluidité qui augmente par la chaleur. C'est le Bitume liquide le plus commun ; il diffère du Naphte, en ce qu'il laisse pour résidu de la distillation une matière bitumineuse non volatile, qui paraît être identique avec le Malthe.

3° Le *Malthe* ou *Pissasphalte* (l'Asphalte du commerce) : sorte de Bitume glutineux, de poix ou de goudron minéral, qui se durcit par le froid et se ramollit par la chaleur. Il se fond toujours dans l'eau bouillante ; il est soluble dans l'Alcool, dans le Naphte et dans l'huile de térébenthine. Sa composition n'est pas encore bien connue.

4° L'*Asphalte*. Le Bitume de Judée ; le Karabé de Sodome ; le Bitume des Momies. Il est solide, d'un noir brunâtre, très fragile, à cassure vitreuse largement conchoïdale. Il est connu de temps immémorial, et il provient principalement, ainsi que l'indique son nom, du lac Asphaltite ou de la mer Morte en Judée. Il ne fond pas à la température de l'eau bouillante, mais il est fusible à une température plus élevée, et il est insoluble dans l'Alcool. Il est formé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, dans des proportions qui ne sont pas encore bien déterminées.

On a beaucoup discuté sur l'origine des Bitumes, et l'opinion la plus accréditée jusqu'ici était qu'ils provenaient du règne végétal, et résultaient d'une sorte de distillation naturelle des Houilles. La ressemblance qui existe entre certains Bitumes naturels et les matières bitumineuses qu'on extrait de la Houille appuyait fortement cette idée ; mais elle était sujette à d'assez grandes difficultés, par l'impossibilité où l'on se trouvait d'expliquer d'une manière satisfaisante l'immense quantité de Bitumes répandue à la surface de la terre, l'existence de ces matières dans les roches ignées, les filons, les terrains antérieurs à la Houille, et enfin les rapports constants qu'on remarque entre le gisement des Bitumes et les dépôts de Sel, de Gypse et de Soufre, les salses, les éruptions gazeuses, les sources thermales et minérales : aussi les géologues pensent-ils aujourd'hui que les Bitumes sont, comme ces dernières substances, des produits volcaniques indirects, ou une nouvelle sorte de manifestation de l'activité de ces causes sou-

terraines, qu'on désigne généralement sous le nom d'*agents plutoniques*.

Les Naphtes ou Pétroles accompagnent presque toujours les salses ou les dégagements de gaz hydrogène carboné, qui s'échappent en différents lieux de l'intérieur de la terre. On connaît des sources de Pétrole à Miano, près de Parme; au mont Zibio, près de Sassuolo, dans le Modénais; en Toscane, au nord des salses de Barigazzo et de Pietra-Mala; en Sicile, près de Girgenti; en France, à Gabian, près de Pézénas, dans le département de l'Hérault, et à Bechelbrunn, en Alsace; à l'île de Zante, dans des lacs ou bassins naturels; au Caucase, en Perse, dans l'Inde, au Japon et en Chine. Une des localités les plus célèbres est le Schirvan, aux environs de Bakou et de la presqu'île d'Abchéron, sur la mer Caspienne.—On emploie le Naphte pour l'éclairage; on le fait entrer dans la composition de certains vernis et de quelques préparations pharmaceutiques. On s'en sert aussi dans les laboratoires pour conserver le Potassium, en le mettant à l'abri du contact de l'air et des corps oxygénés.

Le Malthe ou Pissasphalte se trouve dans une grande partie des lieux où se rencontre le Pétrole; il s'écoule par les fissures des roches, et couvre souvent la surface du sol environnant d'un enduit visqueux et mamelonné. Il imprègne beaucoup de roches, particulièrement dans le sol tertiaire, et constitue ce qu'on appelle les Grès, les Sables, les Calcaires bitumineux, les Argiles et Molasses bitumineuses, etc. Il forme des gîtes assez considérables à Orthez et Caupenne, près de Daz; à Pyrimont et Seissel, près de la perte du Rhône; à Lobsann, dans le département du Bas-Rhin; à Pont-du-Château, en Auvergne, et au Puy de la Pége, où il imprègne des vakes et tufs basaltiques, etc. La plupart de ces Bitumes sont employés aujourd'hui, à Paris, pour le dallage des ponts et des trottoirs. On s'en sert aussi pour la couverture des édifices et des terrasses, et on cherche en ce moment à les appliquer à la confection d'une nouvelle espèce de chaussée pour les voitures. En les mêlant à des fragments de pierres meulières, on en fait des pavés très solides, auxquels on donne une forme rectangulaire; on les pose ensuite les uns à côté des autres sur une couche de sable et de ciment bien dressée, puis on les réunit en un tout imperméable en faisant couler entre leurs joints du Bitume fondu.

L'Asphalte proprement dit abonde particulièrement en Judée; les anciens Égyptiens en faisaient usage dans la préparation de leurs momies. Il s'élève continuellement du fond du lac Asphaltite à la surface des eaux, où il arrive dans un certain état de mollesse; les vents le poussent ensuite dans les anses et les golfes où on le recueille. Par l'exposition à l'air, il prend plus de consistance. On voit par un passage de Strabon que les anciens le regardaient comme un véritable produit volcanique, et cette opinion est d'accord avec celle de la plupart des géologues modernes. On trouve aussi de l'Asphalte en d'autres lieux, où il se produit également à la surface des eaux; tel est entre autres un lac de 3 milles de tour, qui existe dans l'île de la Trinité. Enfin, on rencontre, mais en petite quantité, des substances bitumineuses analogues à l'Asphalte, noires, brunes ou rougeâtres, qui accompagnent diverses substances des filons et des terrains de cristallisation, telles que le Quartz, la Barytine, le Calcaire, la Galène, etc. (Del.)

BITUME ÉLASTIQUE. MIN. — *Voyez* ÉLATÉRITE.

BITUME DE JUDÉE. MIN. — *Voyez* BITUME ASPHALTE.

BITUME DES MOMIES. MIN. — *Voyez* BITUME ASPHALTE.

BITUME RÉSINITE. MIN. — *Voyez* RÉTINASPHALTE. (Del.)

BITURE. INS. — *Voyez* BYTURE.

BIUS (*βίος*, vie). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, pour y placer une seule espèce retranchée par lui du g. *Boros* de Herbst. Cette espèce est le *Trogosita thoracina* Fabr., de la Suède. (D.)

BIVAI. OIS. — Nom vulgaire du Pic vert, *Picus viridis* L.

BIVALVES. *Bivalves* (*bis*, deux fois; *valva*, valve). ZOOL., BOT.—Les conchyliologistes ont presque tous introduit, dans leurs classifications, le nom de Bivalves, qu'ils ont appliqué à des groupes plus ou moins limités des Coquilles à deux battants. Les détails relatifs à

cette dénomination se trouveront à l'article MOLLUSQUES, auquel nous renvoyons.

Les botanistes appliquent ce nom aux capsules formées de deux parties ; tels sont, par exemple, la capsule du Lilas, les noyaux des Drupes, etc. (C. D'O.)

BIVALY. MAM. — *Voyez* BOEUF.

BIVET. MOLL. — Synonyme du *Cancellaria cancellata* Lam.

BIVONÆA (Bivona Bernardi, botaniste sicilien). BOT. PH. — Ce genre, formé par De Candolle (*Syst.* 2, 154), appartient à la famille des Crucifères, tribu des Notorhizées-Angustiseptées, et ne renferme qu'une espèce, le *B. lutea* DC. C'est une petite plante annuelle (*Thlaspi luteum* Biv. *Cent.* 1, 78), glabre, glauque, débile, haute à peine de quelques centimètres, et croissant en Sicile, sur les flancs des montagnes arides. Ses fleurs sont petites, jaunes, en grappes terminales; sa tige, à peine rameuse, filiforme, porte des feuilles alternes, cordiformes-amplexicaules; les bases grossièrement dentées, sessiles supérieurement. Introduite, en 1829, dans les jardins anglais. (C. L.)

***BIVONÆA** (nom propre). BOT. PH. — Ce genre, dédié par Rafinesque à un botaniste sicilien, Bivona Bernardi, dont un autre genre a conservé le nom, comprenait plusieurs espèces de *Jatropha*, et répondait au *Cnidoscolus* de Pohl. *Voy.* ce mot. (AD. J.)

***BIVONÆA** (Bivona Bernardi, botaniste sicilien). BOT. PH. — Ce genre, formé par Mocino et Sessi (*Fl. mex. ined.*), est rapporté en synonymie au g. *Cardionema*, DC. (C. L.)

BIWALDIA, Scop. BOT. PH. — Synonyme présumé de *Garcinia*.

BIXA. BOT. PH. — Vieux nom du Rocou, devenu le nom scientifique de cet arbuste.

***BIXACÉES.** *Bixaceæ.* BOT. PH. — La famille de plantes dicotylédones polypétales hypogynes ainsi appelée a été différemment circonscrite par plusieurs auteurs. Le genre qui lui a donné son nom et plusieurs autres voisins étaient, dans le principe, placés à la fin des Tiliacées, dont on les a séparés ensuite d'après plusieurs considérations, dont la principale est leur placentation pariétale ; mais elle est souvent telle aussi dans les Tiliacées, où les placentas, il est vrai, s'approchent plus de l'axe, mais sans se confondre. M. Endlicher a élargi le cadre des Bixinées, en y faisant entrer les Flacourtianées, qui s'en distinguent par la multiplicité de leurs styles ou de leurs stigmates sessiles. Malgré les intimes rapports de ces deux groupes, nous continuerons à les séparer, en conservant aux Bixacées à peu près les mêmes limites que leur avait données leur auteur, M. Kunth, et alors nous leur assignerons les caractères suivants : Fleurs hermaphrodites ou rarement unisexuelles par avortement. Calice de 4-7 folioles entièrement distinctes ou soudées entre elles à la base, à préfloraison imbriquée. Pétales en nombre égal, alternant avec elles, ou quelquefois nuls. Étamines en nombre indéfini, à filets libres insérés sur un large disque qui occupe le fond du calice, et leur donne ainsi souvent l'apparence d'une insertion périgynique ; anthères biloculaires. Ovaire libre, sessile, contenant des ovules nombreux attachés à 4-7 placentas pariétaux dans une loge unique. Style simple, indivis ou partagé au sommet en 2-4 branches. Fruit capsulaire ou charnu, renfermant, comme l'ovaire, plusieurs graines fixées à des placentas saillants sur la paroi interne en lignes longitudinales, ascendantes, enveloppées d'un tégument pulpeux, sous lequel on trouve un test crustacé, doublé d'une mince membrane, un périsperme charnu plus ou moins épais, et dans celui-ci un embryon droit ou légèrement courbé, à cotylédons foliacés, à radicule dirigée vers le hile. — Les Bixacées sont des arbres ou des arbrisseaux croissant entre les tropiques, la plupart en Amérique, quelques uns dans les îles d'Afrique ou d'Asie. Leurs feuilles sont alternes, simples, entières, souvent parsemées de points glanduleux, transparents, posées sur des pétioles quelquefois munis, quelquefois dépourvus de stipules. Les pédoncules axillaires, solitaires ou réunis plusieurs ensemble, quelquefois ramifiés par dichotomies, ou en grappes, ou en panicules, portent en conséquence une seule ou plusieurs fleurs, et les pédicelles sont accompagnées de bractées. Le plus souvent la plante est glabre ; lorsqu'elle se couvre de poils, ils sont ordinairement étoilés.

GENRES.

1° Fruit déhiscent. Fleurs hermaphrodites.

Bixa, L. — *Echinocarpus*, Bl. — *Trichospermum*, Bl. — *Lindackeria*, Presl. — *Denhamia*, Meisn. (*Leucocarpon*, Ach. Rich.)

2° Fruit indéhiscent. Fleurs assez souvent unisexuelles.

Carpotroche, Endl. (*Meyna*, Radd. *non* Aubl.) — *Oncoba*, Forsk. (*Lundra*, Thonn. et Schum.). — *Phoberos*, Lour. (*Rhinanthera*, Bl. — *Scolopia*, Schreb.) — *Ludia*, Lam. — *Ixetia*, Lœfl. (*Thamnia*, P. Br. — *Helluingia*, Adans.) — *Prockia*, P. Br. — *Thiodia*, Benn. (*Lighfootia*, Sw.) — *Aphloia*, Benn. — *Banara*, Aubl. (*Ascra*, Sch. — *Boca*, Fl. flum.) — *Kuhlia*, Kunth. — *Azara*, Ruiz et Pav. (*Silenia*, Berter.) — *Pineda*, Ruiz et Pav. — *Christannia*, Presl. — *Dasyanthera*, Presl. (Ad. J.)

BIXINÉES. bot. ph. — *Voyez* bixacées.

BIZAAM. mam. — *Voyez* bisaam.

BIZE, Rond. poiss. — Synonyme de Sarde, *Scomber sarda* de Bloch.

*BIZIURA**, Leach. ois. — Genre démembré des Hydrobates de Temminck et des Macreuses de Cuvier, ayant pour type l'Hydrobate à fanon, *Hydrobatus lobatus* Tem. (*Pl. col.* 406), de la Nouvelle-Hollande.

Ce genre ou sous-genre faisant partie de notre sous-famille des Fuligulinées, nous renvoyons à ce mot, où nous indiquerons les divers genres ou sous-genres qui en font partie. (Lafr.)

***BLABERUS** (βλαβερός, nuisible). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Anthribides, établi par Schœnherr, qui le place entre les g. *Anthribus* et *Piesocorynus*. Il s'en distingue principalement par la forme du corselet, qui offre près de sa base une carène transverse et se continuant un peu sur les côtés.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, retranchée par l'auteur des Tropidères; et nommée par lui *B. fallax*. Elle est de la Cafrerie. (D.)

***BLABERUS** (βλαβερός, nuisible). ins. — M. Serville (*Rev. méth. de l'ordre des Orth.*) a appliqué cette dénomination à un genre de la famille des Blattiens, de l'ordre des Orthoptères, que plusieurs entomologistes regardent comme une simple division du g. *Blatta*.

Les Blabères sont les plus gros Insectes de la famille des Blattiens; on en connait un petit nombre d'espèces qui toutes proviennent des parties chaudes du globe. Le type est le *B. giganteus* (*Blatta gigantea* Linn.) de l'Amérique méridionale. (Bl.)

BLAC. ois. — Espèce du genre Milan, *Falco melanopterus* Daud., dont M. Savigny a fait le type du genre Couhieh, nom arabe de cet oiseau.

BLACK-WAD. min. — *Voyez* manganèse hydroxydé. (Del.)

BLACKBOURNEA, Kunth. bot. ph. — Synonyme de *Blackburnia*.

BLACKBURNIA (nom propre). bot. ph. — Genre de plantes dédié par Forster à J. Blackburne, Anglais qui avait rendu quelques services à la science par son jardin botanique. Il a été placé parmi les Zanthoxylées et offre les caractères suivants : Fleurs monoïques par avortement. Calice 4-fide; 4 pétales plus longs, à préfloraison valvaire indupliquée. *Fleurs mâles :* Étamines 4, plus courtes que les pétales, à anthères introrses, biloculaires, portées sur des filets extrêmement courts, entourant un rudiment d'ovaire conique et simple. *Fleurs femelles :* Pas d'étamines; ovaire unique porté sur un gynophore très court, à une seule loge, vers le sommet de laquelle est suspendu un ovule unique, se rétrécissant à son sommet en un style court que termine un stigmate obtus. Capsule presque globuleuse, sessile, s'ouvrant à moitié en deux valves; sa loge unique, revêtue d'un endocarpe qui ne se détache pas, présente une graine de même forme suspendue à un funicule filiforme, couverte d'un test osseux et noir, doublé d'une peau membraneuse, et contenant, dans l'axe d'un périsperme charnu, un embryon à cotylédons foliacés, articulaires, plans, à radicule très courte et supère. — L'espèce connue est un arbre de l'île Norfolk, à feuilles alternes ou opposées, de 2 à 4 paires de folioles entières avec une impaire terminale, à panicules serrées, axillaires et terminales. (Ad. J.)

***BLACKSTONIA** (nom propre). bot. ph. — Genre de la famille des Gentianacées, formé par Hudson (*Fl. angl.*, 146), et synonyme du *Chlora* de Linné.

Ce nom a été donné aussi par Scopoli (*Intros.*, n. 1256) à un genre de la famille des Clusiacées, synonyme de *Moronobea* d'Aublet. (C. L.)

***BLACKWELLIA** (nom propre). bot. ph. — Ce genre de la famille des Homalinacées, fondé par Commerson (*msc.*) et adopté par Jussieu (*Gen.* 343), renferme environ 8 espèces, indigènes des îles de Madagascar et de

Bourbon, de l'Asie tropicale et du Népaul. Ce sont des sous-arbrisseaux ou arbrisseaux à feuilles alternes, exstipulées, courtement pétiolées, coriaces, dentées ou plus rarement très entières, glabres ou pubescentes en dessous; à fleurs blanches, petites, disposées en épis terminaux ou axillaires, simples ou paniculés. (C. L.)

***BLACODES** (βλακώδης, paresseux). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Dejean dans son dernier Catalogue, mais dont les caractères n'ont pas été publiés. D'après la place qu'il lui donne, il appartiendrait à la tribu des Pédinites de M. Solier. Il y rapporte 7 espèces, toutes du cap de Bonne-Espérance, et parmi lesquelles figurent le *Phylax subcarinatus* St., l'*Opatrum sulcatum* Wied., et l'*Opatrum Vertagus* d'Illiger. (D.)

BLACOUEL. BOT. PH. — Francisation vicieuse de *Blackvellia*, dont il est synonyme.

***BLACUS** (βλακός, indolent). INS.— Genre de la famille des Ichneumoniens, tribu des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Nees von Esenbeck, adopté par Wesmaël, etc.

M. Haliday a réduit le genre *Blacus* aux espèces dont l'abdomen est sessile, et les tarses munis de crochets simples. On connait quelques espèces européennes de ce g.; celle qu'on peut en considérer comme le type est le *B. humilis* Nees von Esenbeck. (Bl.)

BLADHIA (nom propre). BOT. PH.— Genre formé par Thunberg (*Fl. jap.*, t. 18, 19) dans la famille des Myrsinacées, et regardé comme une des deux divisions du sous-genre *Euardisia*, Al. DC. *Voy.* ARDISIA. (C. L.)

BLÆRIA, L. BOT. PH. — *Voyez* BLAIRIA. (C. L.)

BLAGRE. OIS. — Nom vulgaire du Pygargue Blagre, *Falco Blagrus*.

***BLAINVILLEA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de plantes dédié par Cassini à M. Ducrotay de Blainville. Il fait partie des Composées-Astéroïdées et présente les caractères suivants : Capitule pluriflore hétérogame; fleurs du rayon peu nombreuses, 1-sériées, femelles, formant une ligule assez large, courte, irrégulière et 3-dentée; celles du disque hermaphrodites, régulières, 5-dentées. Style des fleurs du disque inclus, à rameaux courts et presque semblables à ceux des *Buphthalmum*; fruits du rayon triangulaires, glabres, ou légèrement hispides dans les angles, lesquels portent au sommet 3 arêtes persistantes, raides, ciliées; ceux du disque, comprimés latéralement, présentent en général 2, plus rarement 3-4 arêtes. Involucre ovale, cylindracé, formé de 1-3 séries d'écailles dressées, foliacées, ovales-oblongues à l'extérieur, paléacées à l'intérieur. Réceptacle plan, étroit, portant des écailles membraneuses, dentées au sommet, concaves et embrassant les fleurons. — Les *Blainvillea* sont des herbes annuelles, indigènes pour la plupart de l'ancien continent, munies de feuilles opposées, pétiolées, triplinervées et dentées. Les pédoncules qui naissent aux aisselles des rameaux se terminent chacun par un capitule renfermant des fleurons blancs. (J. D.)

***BLAINVILLIE.** *Blainvillia* (nom propre). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy, et dédié à M. le professeur de Blainville. Ce genre, qui appartient à la famille des Mésomydes-Muscivores, tribu des Aricines-Littorales, se distingue des Hydrotées et des Lymnophores par les caractères suivants : Chète plumeux dans les mâles et presque nu dans les femelles; palpes maxillaires des mâles très développés; une légère crénelure aux tibias antérieurs du même sexe. L'auteur l'a fondé sur une seule espèce trouvée par lui, en 1828, dans les marais de Saint-Sauveur : il la nomme *B. palpata*.

M. Robineau-Desvoidy a donné également le nom de *Blainvillia* à un autre genre de Diptères de la famille des Philomides, tribu des Myodines. Il y rapporte deux espèces : l'une trouvée par lui à Saint-Sauveur et qu'il nomme *B. jucunda*; l'autre qui existait dans la collection de M. Dejean, et qui était étiquetée par Latreille : *Otites formosa*. M. Macquart laisse ces deux espèces dans le genre *Otites*. *Voy.* ce mot. (D.)

BLAIREAU. *Meles*, Briss. MAM. — Genre de Mammifères appartenant à l'ordre des Carnassiers, section des Plantigrades. On peut assigner pour caractères génériques à ces animaux : 36 dents, savoir : 6 incisives et 2 canines en haut et en bas; 8 molaires à la mâchoire supérieure, et 12 à l'inférieure (ces dents ont la plus grande analogie avec celles des Moufettes; la carnassière de la mâchoire supérieure est remarquable par sa petitesse, à cause de sa partie postérieure qui en fait en

apparence, extérieurement, une fausse molaire; elle a sa partie interne composée d'une base garnie de trois petits tubercules que sépare un creux assez sensible. La tuberculeuse d'en haut est démesurément grande et aussi large que longue, à bord externe garni de 3 tubercules, et à bord interne muni d'une crête frangée, etc.). Corps trapu, bas sur jambes, ce qui donne à cet animal une marche rampante. 5 doigts à chaque pied; ceux des pieds de devant armés d'ongles longs et robustes, propres à fouir la terre. Queue courte, velue. 6 mamelles dans les femelles: 2 pectorales et 4 ventrales. Ils ont, près de l'anus, une poche d'où suinte une humeur grasse et fétide.

Linné plaçait les Blaireaux dans le g. des Ours; et, en effet, le Blaireau commun a un *facies* qui rappelle assez celui de ces animaux, mais en miniature. En outre, leur ostéologie les rapproche des Ours et des Ratons; la voûte palatine est très prolongée en arrière des dents; la caisse est vésiculeuse et saillante; le tubercule de l'occipital est séparé de l'apophyse mastoïde du temporal. Ils manquent de canal vidien; et, ce qui doit leur donner une grande sensibilité dans le nez, leur trou sous-orbitaire est grand, court et simple.

Ce genre renfermerait 3 espèces, dont une, le Blaireau taisson (*Ursus taxus* de Schreber, fig. 142, b), n'est bien certainement qu'une variété du Blaireau commun, dont elle ne diffère que par son ventre d'un gris plus clair que ses flancs; par son oreille de la même couleur que le corps et seulement bordée de noir, et par la bande noire de la face qui passe par-dessus l'œil sans y toucher. Du reste, cette prétendue espèce ne se trouve jamais que dans les contrées habitées par notre Blaireau, et pêle-mêle avec lui, dans les mêmes localités.

La seconde espèce, le Blaireau carcajou (*Meles labradorica* Sab. — *Ursus labradoricus* Gml. — le *Glouton du Labrador* de Sonnini) pourrait bien encore n'être qu'une variété de localité de notre Blaireau commun, quoi qu'en dise le naturaliste américain Harlan, qui le caractérise ainsi: Longueur, 0,704 (2 pieds 2 pouces), non compris la queue; brun en dessus, avec une ligne longitudinale blanchâtre, bifurquée sur la tête, et simple tout le long du dos; côtés du museau d'un brun foncé, et pieds de devant noirs. La femelle est beaucoup plus petite que le mâle. Cet animal se trouve dans l'Amérique septentrionale, dans le Labrador et le pays des Esquimaux; il est carnassier et habite un terrier. Lahontan, qui en parla le premier, le comparait au Blaireau. Des peaux envoyées du Canada, il y a quelques années, au Muséum d'histoire naturelle, ne laissent plus de doute, à mon avis, sur l'identité du Carcajou avec notre Blaireau. Il ne nous reste donc plus à décrire qu'une seule espèce; car cette prétendue distinction du *Blaireau-Chien* et du *Blaireau-Cochon*, n'est fondée que sur des contes de chasseurs.

Le Blaireau commun (*Meles vulgaris* Desm. — *Ursus meles* Lin.) a 0,^{m}65 ou 1,^{m}00; est d'un gris brun en dessus, noir en dessous; il a, de chaque côté de la tête, une bande longitudinale noire, passant sur les yeux et les oreilles, et une autre bande blanche sous celles-ci, s'étendant depuis l'épaule jusqu'à la moustache. Sa démarche est lourde, gênée, à cause de la brièveté de ses jambes, et son ventre, caché sous de longs poils, a presque l'air de toucher à terre. Ses doigts sont engagés dans la peau. Sa queue, à peu près de la longueur de sa tête, a 15 vertèbres; enfin, on lui compte 15 côtes, c'est-à-dire une de plus qu'au Raton et au Coati, et une de moins qu'au Glouton.

Cet animal se trouve dans toute l'Europe et l'Asie tempérée, ainsi que dans le nord de l'Amérique si, comme je le pense, le Carcajou n'en est qu'une simple variété; il n'est pas rare en France, même dans les bois des environs de Paris. Buffon, qui se trompait si rarement toutes les fois qu'il pouvait voir par ses propres yeux, en a fait un portrait qui ne laisse rien à désirer: « Le Blaireau, dit-il, est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles, surtout ceux des pieds de devant, très longs et très fermes, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, et jeter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tor-

tueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin. Le Renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant de ses ordures ; ensuite il s'en empare, il l'élargit, l'approprie et en fait son terrier. Le Blaireau, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays ; il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, et où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut échapper par la fuite : il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les Chiens l'atteignent promptement lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou ; cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout-à-fait et qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le Blaireau a les poils très épais, les jambes, les mâchoires et les dents très fortes, aussi bien que les ongles ; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance et de toutes ses armes, en se couchant sur le dos, et il fait aux Chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très dure ; il combat long-temps, se défend courageusement, et jusqu'à la dernière extrémité. »

Le mâle et la femelle vivent solitairement, chacun de son côté. Celle-ci met bas en été, et fait 3 ou 4 petits, dont elle a le plus grand soin. Elle leur prépare un lit avec de l'herbe douce qu'elle a l'industrie de réunir en une sorte de fagot qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'à son terrier. Lorsque ses petits sont un peu forts, elle va chasser dans les environs de son habitation, et leur apporte le produit de ses recherches pour les habituer peu à peu à une nourriture solide ; mais alors elle les fait sortir sur le bord du terrier, afin de n'en pas salir l'intérieur par les débris des repas ; car ces animaux tiennent leur logis avec la plus grande propreté, ce qui ne les empêche pas d'avoir presque tous la gale, au moins en France Pris jeune, le Blaireau s'apprivoise au point de suivre son maître, d'obéir à sa voix, de jouer avec les Chiens de la maison, et de se familiariser avec tout le monde, sans jamais devenir ni voleur, ni gourmand ni importun. Il est d'autant plus aisé à nourrir qu'il mange indistinctement tout ce qu'on lui présente.

Le Blaireau est carnassier, mais moins cependant que son système dentaire ne devrait le faire croire. Il ne vit guère de proie que lorsqu'il ne trouve plus de baies et autres fruits charnus. Dans ce cas, il chasse aux Mulots, aux Grenouilles, aux Serpents ; il déterre les nids de Guêpes pour en manger le couvain ; il tâche de surprendre la Perdrix sur son nid ; il creuse dans les garennes pour s'emparer des Lapereaux ; enfin, quand toutes ces ressources lui manquent, il se contente de Sauterelles, de Hannetons et de Vers de terre qu'il aime beaucoup.

Plein d'intelligence, rusé, très défiant, le Blaireau ne donne que très rarement dans les piéges qu'on lui tend. Si l'on a tendu un lacet à l'entrée de son terrier, il s'en aperçoit aussitôt, rentre dans sa demeure, et y reste renfermé cinq à six jours, s'il ne peut, à travers des rochers, se creuser une autre issue ; mais, pressé par la faim, il finit par se déterminer à sortir. Après avoir longtemps sondé le terrain et observé le piége, il se roule le corps en boule aussi ronde que possible ; puis, d'un élan, il traverse le lacet en faisant ainsi trois ou quatre culbutes, sans être accroché, faute de donner prise au fatal nœud coulant. Ce fait, tout extraordinaire qu'il est, est regardé comme certain par tous les chasseurs allemands. Si l'on veut forcer un Blaireau à sortir de son terrier en l'enfumant, ou en y faisant pénétrer un Chien, le malicieux animal ne manque jamais de faire ébouler une partie de son terrier, de manière à couper la communication entre lui et ses ennemis.

Les Allemands ont, pour la chasse du Blaireau, la même passion que les Anglais pour celle du Renard ; mais ils satisfont leur goût avec beaucoup plus de simplicité. En automne, trois ou quatre chasseurs partent ensemble, à nuit close, armés de bâtons et munis de lanternes ; l'un d'eux porte une fourche, et les autres conduisent en laisse deux Bassets et un Chien courant bon quêteur. Ils se rendent dans les lieux qu'ils savent habités par des Blaireaux, et à proximité de leurs terriers ; là, ils lâchent leur Chien courant, qui se met en quête et a bientôt rencontré un de ces animaux. On découple les Bassets, on rappelle le courant, et l'on se met

à la poursuite de l'animal, qui ne tarde pas à être atteint par les Chiens, et qui se défend vigoureusement des dents et des griffes. Le chasseur qui porte la fourche la lui passe au cou, le couche et le maintient à terre, pendant que les autres l'assomment à coups de bâton. Si on veut le prendre vivant, on lui enfonce, au-dessous de la mâchoire inférieure, un crochet de fer emmanché d'un bâton, on enlève l'animal, on le bâillonne, et on le jette dans un sac. Sa graisse passait autrefois pour avoir de grandes vertus médicales; aujourd'hui on ne se sert plus que de sa peau, qu'on emploie pour couvrir les colliers des Chevaux de trait. (BOITARD.)

*BLAIREAUX FOSSILES. PALÉONT.—Des ossements de ce genre de Carnassiers se rencontrent dans le diluvium des cavernes. Rosenmüller compte le Blaireau au nombre des animaux de la caverne de Gaylenreuth en Franconie. MM. Dubreuil et Marcel de Serres en ont découvert dans celle de Lunel-Viel, département de l'Hérault; M. Billaudel en a recueilli, dans celle de l'Aviso à Saint-Macaire, département de la Gironde, une mandibule représentée par M. de Blainville, pl. 12 de son Ostéographie des petits Ours. M. Mac-Enry en cite une demi-mâchoire inférieure trouvée dans la caverne de Kent. M. Schmerling en a rencontré dans les cavernes de la province de Liége. On n'a pas signalé de différences entre ces ossements de Blaireaux et ceux de l'espèce vivante, soit que réellement il n'y en ait aucune, soit que ces os, jusqu'ici en petit nombre, n'aient point encore pu être comparés d'une manière suffisante. Il paraît que ce genre se trouvait déjà dans la Faune dont les terrains tertiaires nous ont conservé les restes; car M. Morren a découvert aux environs de Bruxelles, au milieu de strates d'un calcaire grossier, enfouies sous des bancs de Silex corné, une tête et plusieurs parties du squelette d'un carnassier qu'il croit être une espèce distincte de Blaireau. Nous proposons de donner à cette espèce le nom de *Meles Morreni*. Ces os étaient mélangés avec des ossements de Batraciens, d'Ophidiens, d'Oiseaux et des dents de Squales. (L. D.)

BLAIRIA, et non **BLÆRIA** (P. Blair, botaniste anglais). BOT. PH. — Ce genre, de la famille des Éricacées-Éricinées, a été fondé par Linné, et comprend environ une douzaine d'espèces, presque toutes cultivées dans les jardins d'Europe. Ce sont de jolis petits arbustes du Cap, ayant tous le port des *Erica*. Ce genre est séparé en deux sections par Bentham, qui sont *Leptoblairia* et *Pycnoblairia*. *Voyez* ces mots.

Ce nom a été donné aussi à un genre de la famille des Verbénacées, formé par Houston, et réuni comme synonyme au genre *Priva* d'Adanson. (C. L.)

BLAKEA (Martin Blake, d'Antigoa, promoteur des sciences). BOT. PH. — Genre fort remarquable de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, formé par Linné, et renfermant environ une quinzaine d'espèces, ayant toutes un port agréable, et de grandes et belles fleurs roses. On réunit à ce genre les g. *Topobea*, Aubl.; *Valdesia*, Ruiz et Pav.; *Bellucia* et *Drepanandrum*, Neck.; *Apatitia*, Desv. (*voy.* ces mots). Les *Blakea* sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique tropicale; à feuilles opposées, pétiolées, 3-5-nervées, coriaces, glabres en dessus, brillantes, très ordinairement couvertes en dessous d'un *tomentum* épais, ferrugineux; les fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires, cylindriques, nus, opposés ou solitaires. L'espèce la plus connue, le *B. trinervia* L., est cultivée depuis long-temps dans nos serres. On y en possède également une seconde, le *B. quinquenervia* (*Bellucia*, Neck.). (C. L.)

BLAKSTONIA. BOT. PH. — *Voy.* BLACKSTONIA.

BLAKWELLIA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Gærtner, et regardé comme synonyme du g. *Palladia* de Lamarck. (C. L.)

BLAMARÉE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Maïs, dans quelques uns de nos départements méridionaux.

BLANC. *Albus*. BOT. — Maladie qui se manifeste sur les feuilles des végétaux sous la forme d'une poussière blanche. On en distingue deux sortes : le *Blanc sec*, qui n'attaque pas toujours le végétal entier, est attribué à un champignon parasite, de la famille des Urédinées. Rarement il cause la mort de la plante sur laquelle il s'est établi; l'Absinthe, les Rosiers, la Ballotte noire et le Cytise, y sont très sujets. Le *Blanc mielleux*, *lèpre*, ou *Meûnier*, est une substance blanchâtre, visqueuse, qui suinte à travers les

pores des feuilles, et détermine presque toujours l'avortement des bourgeons; les arbres fruitiers en sont souvent attaqués. (C. d'O.)

BLANC-AUNE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Alizier.

BLANC-BOIS. BOT. PH. — *Voyez* BOIS BLANC.

BLANC D'ARGENT. BOT. CR. — Synonyme d'*Agaricus argyraceus*.

BLANC D'EAU. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Nymphea alba*.

BLANC DE BALEINE. ZOOL. — On désigne sous ce nom, et sous ceux de *Cétine*, d'*Alipocire* et de *Spermaceti*, une substance solide, grasse, friable, d'un aspect nacré, et légèrement odorante qui se trouve en suspension dans l'huile grasse qui entoure le cerveau du Cachalot, et dont les fonctions semblent être de lubrifier cet organe. Le Blanc de Baleine fusible à 45° est insoluble dans l'Eau, mais très soluble dans l'Alcool et dans l'Éther, ainsi que dans les huiles fixes. Il forme des savons avec les alcalis.

On l'obtient en exposant à l'air l'huile dans laquelle il est en suspension et en décantant la partie fluide qui surnage. Après avoir exprimé la masse solide qui s'est précipitée au fond du vase, on la fait fondre doucement, et, en se refroidissant, elle se solidifie sous forme de cristaux. En traitant par l'acide nitrique le gras des cadavres, on compose de toutes pièces le Blanc de Baleine.

Cette substance, aujourd'hui bannie de la pharmacie, est employée dans les arts pour fabriquer des bougies diaphanes, et entre aussi dans la préparation de certains cosmétiques. (C. d'O.)

BLANC DE CHAMPIGNON. BOT. CR. — Substance blanche et filamenteuse, qui parait être le mycelium des Champignons, et dont les jardiniers se servent pour reproduire artificiellement ce végétal. (C. d'O.)

BLANC DE HOLLANDE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Peuplier blanc.

BLANC DE LAIT. BOT. CR. — Nom vulgaire sous lequel on désigne plusieurs espèces d'Agarics.

BLANC D'ESPAGNE. MIN. — Craie blanche, concassée, triturée avec de l'eau et réduite en pâte, dont on forme des pains, pour être employés dans la peinture à la colle. *Voyez* CALCAIRE. (DEL.)

BLANC D'IVOIRE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'*Agaricus eburneus*.

BLANC-JAUNE. POISS. — Synonyme de Saumon du Nil.

BLANC-NEZ. MAM. — *Voyez* GUENON.

BLANC-PENDARD. OIS. — Synonyme vulgaire de la Pie-Grièche commune.

BLANCHARD. OIS. — Nom d'une espèce d'Aigle-Autour, *Falco albescens* Sh., appartenant au g. Spizaëte de Vieillot.

BLANCHE-COIFFE. OIS. — Un des noms vulgaires de la Pie à coiffe blanche, *Corvus cayanus* Gm.

BLANCHE-QUEUE. OIS. — Nom vulgaire du Jean le blanc, *Falco gallicus*.

BLANCHE-RAIE. OIS. — Nom vulgaire de l'Étourneau militaire, *Sturnus militaris* L. *Voyez* ÉTOURNEAU.

BLANCHET. OIS. — C'est le nom sous lequel Levaillant a figuré, pl. 285 de ses Oiseaux d'Afrique, une espèce du g. Pie-Grièche.

BLANCHET. BOT. CR. — Nom vulgaire de l'*Agaricus virgineus*.

***BLANCHETIA** (nom propre). BOT. PH. — Ce g., dédié par M. De Candolle à un botaniste génevois, M. Blanchet, qui a rendu des services à la science par des collections faites à Bahia, appartient à la famille des Composées, tribu des Vernoniées, et offre pour caractères : Capitule renfermant plusieurs (8-10) fleurs homogames. Involucre composé d'écailles ovales, imbriquées et terminées par une petite pointe ; réceptacle étroit, dépourvu de paillettes. Corolles profondément et régulièrement divisées en 5 lobes. Anthères saillantes, obtuses à la base, mais terminées au sommet en un appendice aigu. Rameaux des styles saillants, acuminés, hispides. Fruit très glabre, obovale-oblong, subpentagone, légèrement strié, surmonté d'une aigrette composée de squamelles à peu près disposées sur deux rangs, linéaires, très caduques, raides et ciliées. — Le g. *Blanchetia*, originaire des environs de Bahia, ne comprend encore qu'une seule espèce qui paraît former un sous-arbrisseau à feuilles alternes, couvertes, sur la face inférieure, d'un duvet de couleur jaunâtre ; les capitules, disposés en corymbe ou en cime ombelliforme et feuillée, sont couverts d'un duvet aranéeux et renferment des fleurons purpurins. (J. D.)

BLANCHETTE ou **BLANQUETTE.** BOT.

PH. — Synonyme de *Valeriana locusta* et de *Chenopodium maritimum*.

BLANCHETTE ou **BLANCHOTTE**. BOT. CR. — Nom vulg. de l'*Agaricus risigallinus*.

BLANCHOTTE. BOT. CR. — *Voyez* BLANCHETTE.

BLANCKIA, Neck. BOT. PH. — Synonyme de *Conobea*.

***BLANCOA**. BOT. PH. — Famille des Hémodoracées. M. Lindley (*Catal. des plantes de la riv. des Cygnes*) a donné ce nom à un g. nouveau, qu'il caractérise ainsi : Périanthe pétaloïde, tomenteux à sa face externe; sépales 6, formant une sorte de tube évasé et comme campaniforme, à divisions dressées, soudées à leur base avec la partie la plus inférieure de l'ovaire. Le tube offre des plis situés entre les divisions calicinales. Étamines 6; anthères presque sessiles, insérées à la base des lobes du calice. Le fruit est une capsule dure et coriace, presque complétement libre, recouverte en totalité par le périanthe persistant, au fond duquel elle est située. Elle offre 3 loges s'ouvrant en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne. — Ce g. ne se compose que d'une seule espèce, originaire de la Nouvelle-Hollande, et rappelant beaucoup, par son port, les espèces du g. *Barbacenia*, qui donnent un caractère particulier à la végétation de certaines parties montueuses de l'intérieur du Brésil. (A. R.)

BLANCULET. OIS. — Nom vulgaire du Motteux, appelé aussi Cul-blanc.

BLANDE. REPT. — Synonyme de Salamandre commune.

BLANDFORDIE. *Blandfordia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, établi par Smith (*Exot. bot.*, I, p. 5, t. 4), et parfaitement caractérisé par R. Brown (*Prodr.*, I, p. 295). Ce g. se compose d'un petit nombre d'espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. Ce sont des plantes vivaces, à racine fibreuse, ayant des feuilles radicales, linéaires et longues, tandis que celles de la tige sont courtes et écartées; les fleurs, qui sont ordinairement rouges et pendantes, forment une grappe terminale et déprimée. Le fruit est une capsule prismatique à trois loges et à trois valves. Ses graines sont horizontales et attachées à des trophospermes suturaux; elles sont pubescentes, et contiennent un embryon droit recourbé dans un endosperme charnu. (A. R.)

BLANDFORTIA. BOT. PH. — *Voyez* BLANDFORDIA.

BLANDOVIA. BOT. PH. — Genre indiqué par Willdenow (*Introd. Cryptog.*), et qu'il n'a pas décrit. (C. L.)

BLANKARA. BOT. CR. — Tous les botanistes savent comment Adanson composait les noms génériques des Plantes. Celui-ci était consacré par lui à quelques Mousses appartenant aux g. Polytric et Orthotric, et spécialement à l'*Orthotrichum crispum*. (C. M.)

BLANQUETTE. BOT. PH. — *Voyez* BLANCHETTE.

***BLANUS** (βλάνος, myope). REPT. — Nom donné à l'Amphisbène oxyure, à cause de ses yeux cachés sous la peau. C'est l'A. rousse ou l'A. cendrée de quelques auteurs. Cet ophidien dont on a formé un genre à part est propre au Portugal, et c'est la seule espèce qui appartienne à l'Europe. (C. D'O.)

***BLAPIDA** (βλάψις, action de nuire). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, établi par Perty (*Delectus animalium*, etc., p. 58, tab. 12, fig. 9). Ce genre a pour type une espèce du Brésil entièrement noire, nommée par l'auteur *B. Okeni*, et que M. Dejean, dans son dernier Catalogue, appelle *B. producta*. Cette espèce est la même que le *Cnodalon inæquale* de Mannerheim. (D.)

BLAPS. *Blaps* (βλάψις, action de nuire). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Blapsites, famille des Collaptérides de M. Solier, ou des Mélasomes de Latreille, établi par Fabricius aux dépens des Ténébrions de Linné, et subdivisé depuis par les auteurs.

Les *Blaps* ont le corps oblong, rétréci antérieurement, avec le prothorax presque carré. Ils sont en général privés d'ailes, et leur abdomen est recouvert par les élytres, qui sont soudées entre elles et plus ou moins prolongées en pointe. La démarche de ces Insectes est très lente. Ils habitent pour la plupart les lieux sombres et humides, d'où ils ne sortent que pendant la nuit pour chercher leur nourriture. Lorsqu'on les saisit, ils répandent par l'anus une liqueur d'une odeur très fétide et analogue à celle qu'exhalent les Blattes des cuisines. Leur larve n'est pas connue ; mais on présume qu'elle vit dans la terre

et qu'elle diffère peu de celle des Ténébrions.

M. Solier rapporte à ce genre 45 espèces de divers pays ; nous n'en citerons que deux qui appartiennent à l'Europe, savoir :

1° Le Blaps mucroné, *Bl. mortisaga* Fabr., qui peut être considéré comme le type du genre. Cette espèce est de la Suède, et c'est par erreur qu'Olivier l'a décrite et figurée comme des environs de Paris : celle de ces environs est l'*obtusa* de Sturm.

2° Le *Blaps gages* Fabr., décrite et figurée par Olivier sous le nom de *gigas*. Cette dernière espèce est très commune dans le midi de la France. (D.)

*BLAPSIDAIRES. *Blapsidariæ*. ins. — Deuxième tribu établie par Latreille dans sa famille des Mélasomes, et divisée par M. le comte de Castelnau, dans son *Histoire naturelle des Coléoptères*, t. II, p. 199 (*Buffon-Duménil*), en trois groupes : les *Blapsites*, les *Asidites* et les *Pédinites*. Les Insectes de cette tribu ont pour caractères : Corps aptère et généralement oblong. Palpes terminés par un article sécuriforme. (D.)

*BLAPSITES ins.— M. Newmann, dans sa Classification des Insectes de l'Angleterre, d'après les larves (*The entomological Magazine*, n° 9, p. 412), donne ce nom à une des nombreuses divisions établies par lui dans l'ordre des Coléoptères, et fondées sur les métamorphoses des larves des g. *Pimelia*, *Blaps* et *Tenebrio*. (D.)

*BLAPSITES. ins. — Tribu établie par M. Solier dans sa famille des Collaptérides, et qui a pour type le g. *Blaps*. Les *Blapsites* se lient aux *Molurites* et aux *Pédinites* ; ils se distinguent des premiers par leurs yeux moins saillants et par le dernier article de leurs palpes maxillaires, notablement sécuriforme ; des seconds par leur épistome tronqué ou à peine échancré ; par leurs mandibules à découvert latéralement et le labre entièrement saillant. Cette tribu se compose de 26 genres. (D.)

*BLAPSITES. ins. — Deuxième groupe établi par M. le comte de Castelnau dans la tribu des Blapsidaires de Latreille. Il comprend les g. *Blaps*, *Leptomorpha*, *Elcodes*, *Xysta*, *Dolichoderus*, *Nyctoropus*, *Pseudoblaps*, *Ammophorus*, *Psammeticus*, *Nyctoporis*, *Gonopus*, *Anthrasomus*, *Misolampus*, *Heliofugus* et *Acanthomerus*. (D.)

BLAPSTINUS (diminutif de *Blaps*). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Dejean dans son dernier Catalogue, et dont il n'a pas publié les caractères. Il le place entre les g. *Philax*, Még., et *Pachylterus*, Sol., lesquels appartiennent à la tribu des Pédinites de ce dernier. M. Dejean y rapporte 15 espèces, toutes de l'Amérique, tant méridionale que septentrionale. Nous ne citerons que la première, nommée par lui *B. picipes*, et qui est originaire du Chili. (D.)

BLAQUET. poiss. — Nom collectif donné à diverses espèces de Clupées qui restent engagés dans les filets, et dont les pêcheurs se servent comme d'appât. (C. d'O.)

BLARY, BLÉRIE ou BLÉRY. ois. — Noms provinciaux de la Foulque.

BLASIA (nom propre). bot. cr. — (Hépatiques.) Ce genre très remarquable appartient à la division des Jongermanniées membraneuses ou frondiformes. Créé par Micheli (*Nov. Gen.*, p. 14, t. 7), adopté ensuite par Linné et beaucoup d'autres botanistes, il a été plus tard déclaré illégitime par M. Hooker, qui, sans tenir aucun compte de la morphose, l'avait considéré comme une Jongermanne dont la capsule était d'abord enfouie dans la cavité de la fronde. D'après les idées qui prévalaient à cette époque, on devait s'attendre à l'adoption de cette opinion. En effet, le caractère générique consistant uniquement alors dans une capsule quadrivalvaire, et la plante dont il est question portant une capsule ainsi conformée, il devait paraître tout simple de la ranger dans l'immense genre auquel la rapportait le savant botaniste anglais ; mais depuis que l'encombrement survenu dans le g. *Jungermannia* a forcé de le subdiviser, on a été obligé de porter son attention sur des organes dont la forme et la structure, d'une importance majeure dans cette famille, avaient été jusque là négligées, et cela avec d'autant plus de tort qu'elles offrent des caractères de première valeur pour la taxonomie ou classification. Nous y reviendrons lorsque nous exposerons les généralités de la famille dont le g. *Blasia* fait partie. MM. Dumortier, Corda et Nees d'Esenbeck ayant rétabli ce g., en réformant tant soit peu les caractères qui lui étaient attribués par les anciens auteurs, voici comment il est défini par le professeur

de Breslau dans ses Hépatiques d'Europe (*Europ. Leberm.*, III, p. 391): Fructification femelle d'abord immergée dans la nervure de la fronde, puis portée par un pédoncule qui dépasse l'orifice du tube. Involucre nul. Point de périanthe, à moins qu'on ne prenne pour cet organe la couche cellulaire la plus intérieure de la cavité creusée dans la nervure de la fronde. Dans la jeunesse du fruit, cette couche représente une sorte d'outre soudée seulement par son sommet aux parois de la cavité; mais dans la suite elle disparaît, ou, ce qui est la même chose, contracte dans tous ses points une adhérence intime avec la cavité tout entière, de manière à laisser douter de son existence primitive. Pistils stériles, nus et dispersés çà et là à la superficie de la nervure; quelques uns agrégés vers son sommet, un seul fertile placé dans sa cavité. Capsule elliptique ou presque globuleuse, tronquée à sa base, un peu calleuse, et divisée jusque là en quatre (rarement 5 ou 6) valves. Élatères à double spirale, amincies aux deux extrémités et fixées autour du fond de la capsule. Spores arrondies, plus obscures au centre. Anthéridies immergées dans la nervure de la fronde et proéminentes à la surface inférieure de celle-ci, où elles sont couvertes par une écaille dentée dans son pourtour; elles sont globuleuses ou ovales, granuleuses à l'intérieur, absolument sessiles. On trouve encore des espèces de poches ou utricules, solitaires ou géminées, creusées dans la nervure et communiquant avec l'extérieur par un goulot ascendant qui sert à donner issue à des gemmes globuleuses ou légèrement polyèdres contenues dans leur intérieur. Enfin on rencontre encore des propagines enfoncées dans la partie membraneuse de la fronde à la face inférieure de laquelle elles font saillie; celles-ci consistent en granules verts, menus, globuleux et transparents. Les frondes de ce g. sont traversées longitudinalement par une côte ou nervure, qui, quelquefois peu apparente, en occupe le milieu. Ces frondes, d'un vert gai, rayonnent en se bifurquant d'un centre commun à la circonférence; leurs bords sont sinués ou pinnatifides. Elles sont composées de cellules assez semblables entre elles, excepté dans le trajet de la nervure où elles s'allongent davantage. Cette plante, car jusqu'ici on n'en connaît qu'une seule espèce, habite les climats tempérés de l'hémisphère boréal; elle vit sur la terre humide, où elle reste fixée par de nombreuses radicelles, nées du dessous de la côte moyenne. (C. M.)

*BLASIACÉES. *Blasiaceæ*. BOT. CR. — (Hépatiques.) M. Dumortier rangeait sous ce nom toutes les Jongermanniées membraneuses que M. Nees réunit sous celui de *Frondosæ*. *Voy.* JONGERMANNIÉES. (C. M.)

BLASIÉES. *Blasieæ*. BOT. CR. — (Hépatiques.) *Voy.* HAPLOLÉNÉES. (C. M.)

BLASTE (βλάστη, bourgeon). BOT. PH. — Le professeur L.-C. Richard a donné ce nom à cette partie de l'embryon des Graminées qui, sous la forme le plus généralement d'un corps cylindroïque, se compose supérieurement du corps cotylédonaire et inférieurement du corps radiculaire. *Voy.* EMBRYON et GRAMINÉES. (A. R.)

BLASTÈME. *Blastema* (βλάστημα, bourgeon). BOT. — Sous ce nom, M. Mirbel comprend la graine tout entière, dépouillée de ses enveloppes; c'est-à-dire l'embryon proprement dit, les cotylédons, la radicule, la plumule, etc. Cette dénomination n'a pas prévalu; car la science moderne, au contraire, regarde chacune de ces parties comme distincte, et en tire d'importants caractères pour la détermination des genres et des familles. Ce nom a été donné aussi par M. Wallroth au thalle des Lichens; mais il n'a pas été adopté. (C. L.)

*BLASTOPHORE. *Blastophorus* (βλάστη, bourgeon; φορός, porteur). BOT. PH. — Dénomination appliquée par L. C. Richard à cette partie intermédiaire, et très vaguement définie, comprise entre le *Blaste* et l'*Hypoblaste*. *Voy.* ces mots ainsi que VITELLUS et GRAMINÉES. (C. L.)

BLATIN. MOLL. — Adanson a désigné sous ce nom un Buccin du Sénégal.

BLATTAIRES. *Blattariæ*. — Synonyme de Blattiens, employé par Latreille, M. Serville, etc. (BL.)

BLATTARIA, Tournef. BOT. PH. — Synonyme de Molène.

BLATTE. *Blatta* (βλάπτω, je nuis). INS. — Genre de l'ordre des Orthoptères, établi par Linné, qui comprenait sous cette dénomination toutes les espèces composant aujourd'hui notre famille des Blattiens.

Ce genre a été plus ou moins restreint par divers entomologistes. Tel que nous l'avons

adopté, il comprend toutes les espèces dont le corps est allongé et plus ou moins déprimé, les antennes glabres, les palpes ayant leur dernier article tronqué, et les élytres se recouvrant obliquement à leur suture, et offrant, sur le disque, une strie arquée très prononcée.

M. Serville ne place dans le genre Blatte que les espèces qui, offrant les caractères que nous venons d'énoncer, ont un prothorax court et large laissant le front à découvert, et des tarses dont les trois premiers articles vont en diminuant de grosseur, le quatrième étant fort petit.

Parmi les nombreuses espèces du genre *Blatta* proprement dit, les plus répandues sont les *B. Maderæ* Fab., qui se trouve dans toutes les régions intertropicales du globe, et *B. laponica* et *germanica* Fab., communes dans toute l'Europe. *Voyez* pour les détails de mœurs et d'organisation l'article BLATTIENS. (BL.)

BLATTI, Adans. BOT. PH. — *Voyez* SONNERATIA.

*__BLATTIDES.__ INS. — Synonyme de Blattiens, employé par M. Westwood (*Introd. of the mod. clas. of Ins.*). (BL.)

*__BLATTIENS.__ *Blattii.* INS. — Famille de l'ordre des Orthoptères, essentiellement caractérisée par des antennes très longues; par une tête que cache entièrement ou presque entièrement un prothorax en forme de bouclier; par des élytres plates sur l'abdomen, se recouvrant l'une l'autre sur la ligne médiane; par des pattes essentiellement propres à la course, ayant des tarses composés de cinq articles, et enfin par un abdomen arrondi, déprimé, et muni de filets terminaux.

Cette famille est représentée dans les ouvrages des anciens auteurs par le seul genre *Blatta*. Linné le plaça en tête des Hémiptères; Degéer le rangea parmi ses Dermoptères; Fabricius, Olivier et la plupart des autres naturalistes, parmi les Orthoptères; Latreille en forma le premier une famille distincte, adoptée depuis par presque tous les entomologistes. Cependant quelques uns d'entre eux, attachant une très grande importance aux caractères particuliers des Blattiens, les ont considérés comme un ordre distinct. Leach, le fondateur de cet ordre, lui a appliqué la dénomination de *Dyctioptères*, adoptée par MM. Boisduval et Lacordaire dans la *Faune entomologique des environs de Paris*. M. Laporte de Castelnau a considéré, dans ses études entomologiques, les Blattiens comme un sous-ordre des Dermoptères; mais l'observation montre combien ces divers auteurs se sont laissé entraîner par l'aspect particulier que présentent les Insectes de cette famille, et par la disposition des ailes; car toutes les parties de la bouche, les métamorphoses, la ponte des œufs, sont analogues dans les Blattiens et dans les autres Orthoptères.

L'anatomie de ces Insectes a été étudiée par Ramdohr, par M. Marcel de Serres, et, dans ces derniers temps, par M. Léon Dufour; mais, jusqu'à présent, le canal digestif et les organes de la génération ont seuls attiré l'attention des anatomistes. Le système nerveux des Blattiens, comme celui de la plupart des Insectes, a été complétement négligé : c'est une lacune que nous comptons remplir prochainement dans un travail spécial.

Le *Tube digestif* ou *Canal alimentaire* observé dans la Blatte des cuisines (*Blatta orientalis* Lin.) n'a pas tout-à-fait le double de la longueur totale du corps de l'insecte; il offre par conséquent de nombreuses circonvolutions dans la cavité abdominale. L'*OEsophage*, tubuleux et assez court, se dilate insensiblement vers le mésothorax, en un *jabot* expansible, de forme oblongue. Ce *Jabot*, glabre extérieurement, offre des stries longitudinales plus ou moins prononcées. La tunique interne présente seulement quelques plissures. Le *Gésier*, très distinct du jabot, a une forme conico-ovoïde et des parois d'une certaine épaisseur, très lisses extérieurement. Cet organe, dans l'état normal, paraît sessile entre le jabot et le ventricule chylifique; mais comme M. Léon Dufour le fait observer, en le distendant, on met en évidence un col tubuleux qui se trouve engagé dans le *ventricule chylifique*. Ce dernier consiste en un tube allongé, cylindroïde et plus ou moins flexueux. A son origine, il est garni de 8 bourses ventriculaires, de forme cylindroïde. A son extrémité, il présente un bourrelet autour duquel sont implantés les vaisseaux hépatiques. Ceux-ci, au nombre de 60 environ, sont capillaires et extrêmement déliés. L'*Intestin*, assez long et cylindroïde, forme une circonvolution sur lui-même; il se termine par un *rectum* présentant six bandelettes musculeuses, longitudinales.

Les organes de la génération, chez les Blat-

tiens, ont encore été peu étudiés, surtout chez les mâles. M. Léon Dufour a seulement observé que les vésicules séminales étaient nombreuses, très petites, oblongues ou conoïdes, et disposées en deux pelotons arrondis. Les *Ovaires* des Blattes se composent seulement de huit gaînes multiloculaires, formant un faisceau conoïde. Le *Calice* de l'ovaire est généralement ovoïde, et s'amincit en arrière en un col plus court que lui.

Dans les Insectes de cette famille, comme dans les Mantiens, on rencontre une *glande sérifique ;* appareil destiné à la sécrétion d'une matière qui doit former aux œufs une enveloppe ou coque d'une substance plus ou moins coriace. Cet appareil consiste en un grand nombre de vaisseaux tubuleux, libres, et flottant par leurs extrémités, confluant à leur base à des souches rameuses. Ces vaisseaux, dans leur position naturelle, masquent les calices et l'oviducte; les uns sont simples, les autres sont bifides, quelques uns même sont trifides.

Pendant l'accouplement, les Blattiens sont placés sur un même plan, joints l'un à l'autre par l'extrémité de leur abdomen. Au bout d'un certain temps, la ponte a lieu : on voit sortir de l'abdomen de la femelle une sorte de capsule, semblable, pour la forme, à une sorte de fève ou de haricot. Cette capsule, composée de deux pièces, et divisée à l'intérieur en un certain nombre de compartiments renfermant chacun un œuf, affecte des formes diverses, selon les espèces; mais elle est toujours plus ou moins en carré long, avec les angles émoussés, présentant sur une des arêtes, par où doit se faire l'ouverture, une série de dentelures très serrées. La femelle porte pendant quelque temps sa capsule appendue à l'extrémité de son abdomen; mais elle l'abandonne ensuite au hasard. Au moment de l'éclosion, les petites larves ramollissent cette enveloppe au moyen d'un liquide qu'elles dégorgent et qui facilite la déhiscence de la capsule.

On reconnait les sexes dans les Blattiens au développement de l'abdomen : il est beaucoup plus grêle dans les mâles que dans les femelles; en outre, dans les premiers, on distingue 8 segments ventraux, tandis que dans ces dernières on n'en compte que 6 ou 7. Dans quelques femelles aussi, les ailes sont beaucoup plus courtes que dans les mâles.

Les changements de peau ou les mues successives des Blattiens, depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à l'état d'insecte parfait, ont été observés avec le plus grand soin sur la Blatte germanique, par M. Hummel.

« J'avais déjà, dit-il, depuis plus d'une semaine, enfermé sous un verre une femelle de Blatte germanique, portant un œuf ou plutôt une masse d'œufs à l'extrémité de son abdomen, lorsque le matin du 1er avril, on m'apporta un grand œuf tout frais (la capsule renfermant les œufs), qui venait apparemment d'être jeté à l'instant même par quelque autre femelle. Il avait la forme d'un carré long, peu convexe, arrondi par les côtés et les deux bouts, rayé transversalement, et ayant à l'un des côtés une suture relevée.

« A peine eus-je introduit cet œuf sous le verre que ma prisonnière s'en approcha, le tâta et le retourna en tout sens. Elle le prit enfin entre ses pattes de devant, et lui fit une ouverture longitudinale d'un bout à l'autre. A mesure que cette fente s'élargissait, je vis sortir de l'œuf de petites larves blanches, roulées et attachées deux à deux. La femelle présidait à cette opération ; elle les aidait à se développer, en les frappant doucement avec ses antennes, et en les touchant avec ses palpes maxillaires. Les larves commencèrent par remuer leurs longues antennes, puis leurs pattes, puis se détachèrent les unes des autres, et en quelques secondes elles furent en état de marcher. La coque, restée vide, montrait autant de petites cellules séparées par des cloisons blanches et lisses, qu'il y avait de paires de larves, et le nombre de ces cellules correspondait en même temps à celui des raies que j'avais vues antérieurement sur l'œuf.

» Toutes les jeunes Blattes une fois sorties, la femelle ne s'en occupa plus. Je comptais alors trente-six larves, toutes blanches et transparentes, n'ayant que les yeux noirs et un point foncé sur l'abdomen, qui indiquait les intestins ; mais en peu d'instants elles prirent une autre couleur, au commencement verdâtre, et bientôt noire, nuancée de gris jaune. Elles se mirent à courir; elles s'attachèrent aux miettes de pain qui se trouvaient sous le verre : tout cela fut l'affaire de vingt minutes. L'immense propagation de cette espèce, dont je parlerai plus au long dans la suite, s'explique facilement par la quantité

des larves que renferme une seule coque.

» La Blatte germanique doit changer 6 fois de peau avant de parvenir à l'état d'insecte parfait. La première mue a lieu huit jours après la sortie de l'œuf. La larve est de nouveau toute blanche après avoir jeté sa vieille peau ; mais elle reprend vite ses véritables couleurs. Elle est déjà beaucoup plus grande, plus arrondie par derrière.

» Dix jours plus tard, j'observai la deuxième mue. Toutes les larves ne l'ont cependant pas faite en même temps ; il a fallu plusieurs jours à ma colonie pour subir cette métamophorse.

» La troisième mue s'opéra au bout de deux semaines. La larve sortit lentement, mais avec assez de facilité, de son étui, après s'être accrochée à quelque chose de fixe, et avoir la peau sur le corselet. En sortant, elle était très mince, fort allongée, et pour ainsi dire cylindrique ; mais en quelques minutes elle reprit une forme oblongue et aplatie : elle avait plus de volume que la peau qu'elle venait de quitter. Le bord jaune du corselet se dessinait alors, et l'on remarquait déjà les deux premiers anneaux de l'abdomen (c'est-à-dire du thorax), qui sont plus larges, et d'où naîtront ensuite les élytres et les ailes. Une tache jaune et carrée se trouvait au milieu de ces anneaux. Toutes ces différentes formes, qui indiquent ce que la larve deviendra un jour, sont beaucoup plus apparentes à la suite de la quatrième mue, qui arrive environ un mois après la troisième.

» Un mois plus tard mes larves étaient nymphes ; elles méritent ce nom à leur cinquième transformation. La nymphe est moins longue que l'insecte parfait ; mais elle est beaucoup plus plate et un peu plus large. Le corselet a déjà la forme qu'il gardera, et porte des lignes noires qui se continuent sur les deux anneaux dont j'ai parlé plus haut, et qui débordent de beaucoup la poitrine. Le reste de l'abdomen est noirâtre en dessus avec quelques taches rouges au milieu ; en dessous, il est brun, tel qu'il restera. Les pattes ont à peu près toute la grandeur et toute la consistance qu'elles doivent recevoir. En cet état la nymphe reste un mois ou six semaines. Peu à peu les fourreaux des ailes se séparent et s'étendent, la nymphe perd de sa vivacité, elle mange moins, ne court plus, cherche l'ombre et la solitude ; tout à coup elle s'accroche, la peau s'ouvre, et il en sort une Blatte parfaite, blanche comme la neige, avec des yeux noirs. Cette blancheur, cette propreté, qui la rendent fort jolie, ne durent pas long-temps. A vue d'œil, l'insecte reprend ses couleurs naturelles ; les antennes et les pattes brunissent les premières, puis ensuite l'abdomen. En trois heures le corselet a ses lignes noires parallèles ; les élytres se colorent les dernières, et dans l'espace de dix à douze heures toute la toilette est achevée. C'est la sixième et dernière mue. »

Il est à regretter que ces observations si intéressantes n'aient pas été reproduites jusqu'à présent sur d'autres espèces. Nous pensons qu'à l'état de nature, la femelle d'une Blatte ne vient pas en aide à ses petits, comme M. Hummel l'a observé chez des individus en captivité. Le nombre de larves qui sortent de chaque capsule explique facilement la prodigieuse multiplication des Blattiens ; ce nombre est de 36 chez la Blatte germanique. Dans la Blatte des cuisines, il n'est que de 16 ; mais nous avons eu lieu d'observer les capsules de certaines Blattes exotiques qui renferment un nombre d'œufs beaucoup plus considérable.

Les Blattiens ont attiré l'attention des naturalistes depuis les temps les plus reculés. Comme nous l'avons démontré dans un mémoire publié par nous, en avril 1837, on les trouve mentionnés dans un grand nombre d'auteurs grecs et latins. Les premiers les ont généralement désignés sous la dénomination de *Sylphes*. Aristote et Dioscoride font mention de ces Insectes. Ce dernier dit que ces animaux vivent dans les lieux où l'on fabrique le pain, et que leurs entrailles broyées avec de l'huile sont très efficaces pour guérir l'otalgie. Le nom de *Sphondyle* paraît également se rapporter aux mêmes Insectes. Dans sa comédie de *la Paix*, Aristophane désigne, par cette dénomination, un insecte qui court en exhalant une mauvaise odeur, ce qui est parfaitement le cas des Blattes.

Pline s'étend assez longuement sur les Blattes ; et, s'il a confondu avec ces Insectes d'autres espèces, il paraît au moins avoir bien connu celle que nous rapportons à la famille des Blattiens, comme le prouvent plusieurs de ses observations. D'après lui, ce sont des animaux qui fuient la lumière et fréquentent les lieux sales et humides. Ainsi que

Dioscoride, il prétend que la graisse de certaines Blattes broyée avec de l'huile de rose est très bonne contre les douleurs d'oreille. Nous retrouvons à la suite de cette assertion toutes les fables qu'on rencontre dans les anciens auteurs ; il ajoute que cette graisse en se décomposant produit un ver. C'est un animal qui infecte, dit-il, et dont on a fait plusieurs genres : les Molles, qui étant cuites dans l'huile guérissent les verrues ; un second genre appelé *Mylæcon*, qu'on rencontre près des meules ; et enfin, un troisième genre de Blattes qui ont une odeur fétide. Celles-ci ont le corps terminé en pointe. Il attribue à toutes ces Blattes la propriété de guérir une infinité de maux. Les Blattes molles du naturaliste romain sont évidemment les mêmes que les Sylphes des Grecs, et que les Blattiens des naturalistes modernes. Les Mylæcons ont été rapportés par Latreille aux *Tenebrio molitor ;* mais le fait est douteux. Quant aux espèces du troisième g., tout porte à croire que ce sont des Coléoptères du g. *Blaps*. Horace parle des Blattes qui dévorent les vêtements comme le font les Teignes. Virgile les signale comme des Insectes lucifuges, ennemis des Abeilles, s'introduisant dans leurs ruches pour les dévaster. Comme de notre temps personne n'a jamais observé que les Blattes s'introduisissent dans les gâteaux des Abeilles, nous avons soupçonné que le poëte latin avait peut-être voulu désigner par ce nom le Sphinx Tête-de-Mort (*Acherontia Atropos*), auquel plusieurs personnes ont reconnu cette habitude.

Plusieurs auteurs du moyen-âge ont aussi appliqué la dénomination de Blattes à des Mollusques du genre Pourpre. Au commencement du XVIIe siècle, Mouffet, dans son *Théâtre des insectes*, s'étendit très longuement sur les Blattes, qu'il connaissait parfaitement ; car il représenta même la *Blatta orientalis* d'une manière très reconnaissable. Il ne comprenait sous ce nom que les espèces qui forment le genre *Blatta* de Linné ; mais, à cette époque, il ne dédaigna pas encore de reproduire, comme des faits positifs, toutes les propriétés curatives attribuées à ces Insectes par Dioscoride et par Pline. Linné plaça le genre *Blatta* en tête de son ordre des Hémiptères. Il n'en connaissait que des espèces sombres et de consistance molle ayant un corps fortement comprimé. Une seule (*Corydia petiveriana*), plus arrondie et plus convexe que les autres, portant quelques taches jaunes ou rouges, fut regardée par l'illustre naturaliste comme un coléoptère du genre Casside.

A la fin du XVIIIe siècle, Drury désigna sous le nom de *Blatta picta* une espèce fort différente de toutes les autres espèces connues à cette époque. Elle était fortement bombée ; tout son corps et ses élytres avaient presque autant de consistance qu'en ont ceux des Coléoptères. Le corps était d'un noir brillant, et les élytres élégamment ornées de deux bandes du plus beau rouge.

Quoique les *Blatta petiveriana* et *picta* présentent des caractères qui les distinguent parfaitement des Blattes proprement dites, Fabricius, Olivier, Latreille lui-même, n'ont admis que le genre *Blatta*. Au reste, toutes les autres espèces ont un aspect des plus uniformes. Latreille se contenta d'indiquer, sous la dénomination de *Kakerlac*, les espèces dont les ailes sont courtes ou rudimentaires chez les femelles. M. Serville fut le premier qui, dans sa *Revue méthodique de l'ordre des Orthoptères*, sépara la famille des Blattiens en huit genres ; M. Brullé et nous, avons adopté les genres établis par M. Serville, en en considérant deux comme de simples divisions du genre *Blatta* proprement dit. M. Burmeister (*Handb. der Ent.*) ne porte pas le nombre des genres de cette famille à moins de 20 ; mais il est évident que plusieurs ne présentent que des caractères bien peu importants pour les distinguer entre eux. M. Serville n'en admet que 10 dans son ouvrage sur les Orthoptères faisant suite à Buffon, dernier travail qui ait été publié sur cette matière.

Les Blattiens sont, en général, des Insectes nocturnes d'une grande agilité, courant avec une extrême vitesse. Ils exhalent une odeur fétide des plus repoussantes, odeur qui persiste sur tous les objets qui ont eu leur contact. Ils attaquent toutes les substances animales et végétales, dans quelque état que se trouvent ces substances. Les Blattiens sont répandus sur toute la surface du globe, mais bien plus abondamment dans les pays chauds que partout ailleurs ; c'est là aussi qu'on rencontre les plus grandes espèces, les espèces les plus incommodes pour l'homme. Ces animaux s'attachent aux provisions de bouche de toute espèce, aux cuirs, aux vêtements,

même au bois, qu'ils parviennent à ramollir au moyen d'un liquide particulier qu'ils sécrètent en assez grande abondance.

Certaines espèces, la *Blatta gigantea*, par exemple, au rapport de Drury, courent sur le visage de l'homme pendant son sommeil, et lui rongent même l'extrémité des ongles.

Les maisons, les navires sont souvent infestés par ces horribles Insectes. Dans une grande partie de l'Europe, les boulangeries, les cuisines, les garde-manger, sont visités par une espèce de Blattes, la Blatte des cuisines (*Blatta orientalis*), insecte aplati, d'un noir brunâtre, courant très vite, souvent confondu avec le Grillon domestique connu vulgairement sous le nom de *cri-cri*. On trouve encore plusieurs autres espèces européennes; mais, dans notre pays, elles ne sont pas répandues en quantité assez considérable pour occasionner des dégâts importants. En Laponie, il est une petite espèce très nuisible, qui, assure-t-on, dévore le poisson que les pauvres Lapons font sécher pour leur nourriture. Ce fait est rapporté par Linné. Cette petite Blatte, véritable fléau des régions boréales, a reçu le nom de Blatte laponne (*Blatta laponica*). C'est principalement dans les pays chauds que les Blattiens exercent des ravages immenses. Dans les colonies, dont ils sont le fléau, on les désigne sous les noms de *Kakerlacs*, *Kakkerlaques* ou *Cancrelats*, de *Ravets*, de *Bêtes noires*, etc. On assure qu'en une seule nuit ils peuvent percer des malles, des caisses; en outre, leur forme aplatie leur permet de s'introduire facilement par tous les interstices, par toutes les fissures. Ces Insectes se multiplient en prodigieuse abondance quand ils trouvent des aliments. Des barils entiers de substances comestibles sont souvent leur proie. Au bout de quelque temps, on les trouve remplis de ces Insectes, qui en ont totalement dévoré le contenu. Il n'est pas de navires marchands qui ne recèlent des masses de ces Insectes: aussi sont-ils très abondants dans les ports de mer de toutes les parties du monde, où des denrées amassées leur fournissent un appât succulent.

Comme tous les Insectes omnivores, un grand nombre de Blattiens sont répandus indistinctement dans presque toutes les parties du monde; transportés par les navires, ils se perpétuent presque dans tous les lieux où ils sont amenés. C'est ainsi que beaucoup d'espèces portent des noms de pays qui paraissent être en contradiction avec leur habitat. La *Blatta orientalis* est répandue dans l'Europe entière et dans presque toutes les parties du monde. Il en est de même de la *Blatta americana*, qui, commune dans tous les pays, est plus abondante aux îles Bourbon et Maurice que partout ailleurs. Les *Blatta Maderæ*, *indica*, *laponica*, *germanica*, etc., sont également répandues dans une infinité de régions.

Comme nous l'avons déjà dit, il existe deux genres de Blattiens, les *Corydia* et les *Phoraspis*, ayant pour type la *B. picta*, qui ont une forme plus convexe que toutes les autres espèces de cette famille, et qui sont ornées de vives couleurs. Ceux-ci ont aussi des mœurs fort différentes; on ne les rencontre pas comme les précédents dans les lieux habités. Ils vivent dans les régions intertropicales de l'Amérique et de l'Asie. D'après des observations que M. Doumerc m'a communiquées, on rencontre les Blattiens du genre *Phoraspis* blottis entre les feuilles qui forment les spathes des Maïs, des Cannes à sucre et des Graminées qui croissent sur la lisière des forêts de la Guiane et du Brésil. Elles s'y tiennent de la même manière que les grandes Cassides, qu'on trouve dans ce pays, immobiles sur les feuilles; mais aussitôt qu'on agite les tiges de ces Graminées, elles se laissent choir ou s'envolent brusquement pour aller se réfugier dans une autre gerbe. Les quelques espèces qui composent les genres *Corydia* et *Phoraspis* ne forment, au reste, qu'une petite exception aux autres Blattiens, dont on connaît des centaines d'espèces.

Ces Insectes ont des ennemis naturels; on prétend que les Oiseaux des basses-cours en sont très friands. Depuis long-temps on a observé aux îles Bourbon et Maurice une espèce de Sphégiens, le *Chlorion compressum* de Fabricius, qui approvisionne son nid de Blattes. Cet insecte s'introduit dans les maisons; et, dès qu'il aperçoit une Blatte, il vole à sa rencontre et parvient à la piquer avec son aiguillon et à l'attirer dans son trou. La Blatte ne meurt pas, mais elle demeure dans un état d'engourdissement complet; le Sphex pond ses œufs dans le même trou, et les larves qui en sortent bientôt après, trouvent à leur portée un aliment convenable.

D'après quelques observations rapportées par MM. Kirby, Spence, Westwood, il paraît que les *Evania* les attaquent également, et que souvent de petites espèces de Chalidiées vivent aux dépens de leurs œufs.

Il serait à désirer, dans certaines circonstances, que ces ennemis naturels fussent plus répandus qu'ils ne le sont.

Nous avons représenté dans notre Atlas, Insectes-Orthoptères, pl. 1, fig. 2, comme type de la famille des Blattiens, la *Blatta Maderæ* Fab. (Émile Blanchard.)

***BLATTINA.** ins. — Synonyme de Blattiens, employé par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*). (Bl.)

BLAU-SPATH. min. — *Voyez* klaprothine. (Del.)

BLAVELLE, BLAVÉOLLE et BLAVEROLLE. bot. ph. — Noms vulg. du Bleuet, *Centaurea cyanus*. On désigne aussi sous ce nom, en Picardie, l'Agaric palomet, appelé encore *Blavet*.

BLAVET. bot. cr. — Un des noms vulgaires de l'Agaric palomet.

BLAVETTE. bot. ph. — Syn. languedocien de l'Agaric palomet.

***BLAXIUM** (βλάξ, mou). bot. ph.—Ce g., fondé par Cassini, répond aujourd'hui et suivant M. De Candolle à une section du g. *Dimorphotheca*, laquelle renferme seulement une espèce qui a pour caractères : Fleurs du disque stériles et mâles, munies d'appendices au côté externe de chacun des lobes. La seule espèce qui constitue cette section a pour synonyme le *Calendula fruticosa* Lin. (J. D.)

BLÉ. bot. ph. — *Voyez* froment. (*Triticum*.) (C. L.)

Le nom de Blé a été donné à des plantes qui n'ont aucun rapport avec les *Triticum*, et dont quelques unes n'appartiennent même pas à la famille des Graminées ; ainsi l'on a nommé :

Blé de Canarie, l'Alpiste.

Blé d'Espagne, B. d'Inde, B. turc, le Maïs.

Blé de Guinée, le Sorgho à épi.

Blé noir, B. rouge, le Sarrasin.

Blé de vache, le Mélampyre des champs, qui croît souvent avec une telle abondance au milieu des froments, qu'on le regarde comme un fléau.

Le même nom a été donné à la Saponaire et au Sarrasin. (C. d'O.)

***BLECHNÉES.** bot. ph.— Tribu de la famille des Fougères. *Voy.* ce mot.

BLECHNUM (βληχνον, sorte de Fougères). bot. ph. — Ce g. de Fougères est un de ceux de Linné qui a subi le moins de modifications depuis cette époque ; de nombreuses espèces cependant sont venues s'ajouter aux *Blechnum occidentale*, *orientale* et *australe*, qui lui servaient de types. Ce g. comprend essentiellement des Fougères à feuilles allongées, une seule fois pinnatifides, naissant d'une tige ordinairement rampante ou à peine redressée, quelquefois s'élevant un peu au dessus du sol, et se rapprochant ainsi de celles des *Lomaria* sous-arborescents ; les bases des pétioles sont en général couvertes d'écailles noires, sétacées, assez raides. Les pinnules sont allongées, presque toujours adhérentes par leur base au rachis et aiguës à leur extrémité ; les nervures sont simples ou bifurquées, et réunies sur les frondes fertiles par des nervures transversales, parallèles à la nervure moyenne, formant ainsi une ligne continue de chaque côté de cette nervure entre elle et le bord de la feuille. C'est le long de ces deux nervures, sur leur côté interne, que naissent les capsules qui forment ainsi une ligne continue de chaque côté de la nervure moyenne et sont recouvertes par un tégument également continu, naissant de la nervure et rabattu du côté de la nervure moyenne.

Presl énumère 36 espèces qui ont les caractères et le port que nous avons décrits ci-dessus. A ces espèces, qui forment le groupe réellement naturel des vrais *Blechnum*, il faut ajouter : 1° le *Blechnum lanceola* Sav., qui n'en diffère que par ses frondes simples ; 2° le *Blechnum scandens* Bor., très différent par ses tiges grêles et grimpantes et par l'aspect de ses frondes à panicules coriaces, grandes et peu nombreuses ; 3° le *Blechnum Fontanesianum* de M. Gaudichaud, espèce propre aux îles Sandwich, et à laquelle le même savant voyageur doit ajouter quelques espèces voisines provenant des mêmes îles. Toutes ces espèces se distinguent au premier abord par leurs frondes grandes et bipinnatifides, à pinnules beaucoup plus petites que celles des *Blechnum* ordinaires, mais ayant la même structure essentielle. Kaulfuss avait formé de cette plante son g. *Sadleria*. Ces plantes ont des tiges sous-arborescentes,

dressées, d'un mètre environ de hauteur, couvertes de nombreuses écailles scarieuses, piliformes, brunes.

Enfin M. Presl a réuni au genre *Blechnum* les *Asplenium australe* Linn., et *radiatum* de Kœnig, dont Link a formé le g. *Acropteris*, et qui diffèrent, en effet, tellement des vrais *Blechnum* qu'il paraît difficile de les ranger dans ce genre.

Les *Blechnum* appartiennent à des régions très différentes, mais plus spécialement à la zone équatoriale, et surtout aux régions australes. (Ad. B.)

*BLECHROPUS. OIS. — Genre formé par Swainson (*Class. of Birds*) dans la famille *Muscicapidæ*, et synonyme du genre *Ada*, Less., qui lui est antérieur. (Lafr.)

BLECHUM (βλήχων, nom, chez les Grecs, d'une plante aujourd'hui inconnue). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Dicliptérées, formé par Patrick Brown (*Jam.*, 261), et comprenant un nombre d'espèces indigènes de l'Amérique tropicale et des îles Manilles. On en connaît dans les jardins 3, dont 2 vivaces, *B. laxiflorum* et *angustifolium*; la dernière annuelle, *B. Brownei*. (C. L.)

BLEDA ou **BLÈDE**. BOT. PH. — Syn. vulg. de Poirée dans nos dialectes méridionaux. *Voy*. BETTE.

***BLEDIUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Oxytélides, établi par Leach et adopté par Erichson (*Genera et species Staphylinorum*, p. 760). Ce g. se distingue des autres de la même espèce par la structure du labre et de la languette, et par les tibias antérieurs, épais et très épineux. Le corps est légèrement pubescent. Dans quelques espèces la tête et le corselet du mâle sont cornus; dans d'autres, le sixième segment de l'abdomen est échancré au sommet, et cette échancrure est close par une membrane.

Erichson décrit 45 espèces de *bledius*, dont 12 d'Amérique, 1 d'Afrique, 2 d'Asie, et les autres d'Europe. Nous ne citerons qu'une de ces dernières : *B. Taurus* Germ. (*Oxytelus furcatus* Oliv., *Encyclp. méth.*, VIII, 616, 12). Ces Insectes vivent dans le sable ou l'argile, sur le bord des rivières. Ils se creusent des espèces de terriers qu'ils habitent par paires. Les larves vivent de la même manière que l'insecte parfait. Certaines espèces préfèrent les bords de la mer, où elles sont alternativement mises à sec et submergées par les flots. Toutes exhalent de l'odeur et volent en nombre après le coucher du soleil. (D.)

BLEMUS. INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Subulipalpes, établi par Ziegler aux dépens du g. *Trechus* de Bonelli. M. Dejean l'avait d'abord adopté ; mais, dans son *Species* et son dernier Catalogue de 1836, il en a réparti les espèces dans les genres *Trechus* et *Bembidium*. *Voy*. ces mots. Parmi ces espèces il s'en trouve une dont les mœurs sont très curieuses, et qui a fait le sujet d'un Mémoire très intéressant, lu à l'Académie des sciences, par M. Audouin, le 3 juin 1833. Cette espèce est le *Blemus*, ou l'*Aepus fulvescens* de Leach. Ce petit carabique vit sur les bords de l'Océan, où il est alternativement submergé lorsque la marée monte, et mis à sec lorsqu'elle descend, sans que, dans le premier cas, il périsse asphyxié, bien qu'il ne paraisse pas organisé pour vivre sous l'eau ; mais il est entièrement couvert de poils, y compris ses antennes et ses pattes, et M. Audouin a remarqué que lorsqu'on le fait passer immédiatement de l'air dans un vase rempli d'eau de mer, on voit ses poils se couvrir de petites bulles d'air qui bientôt se réunissent pour former autour de son corps une espèce d'atmosphère qui ne l'abandonne jamais, malgré l'agitation qu'il se donne en courant dans l'eau, au fond ou contre les parois du vase où on l'a placé. M. Audouin ne doute pas que ce qui a lieu dans cette expérience ne se produise lorsque la mer vient submerger ces Insectes. Toujours il emporte avec lui une petite couche d'air, et quand il se cache sous une pierre, il se trouve momentanément dans les conditions d'un insecte placé librement dans l'air; mais, comme cette petite couche d'air doit être promptement viciée, comment s'y prend-il pour la renouveler, puisqu'il n'a aucun moyen de remonter à la surface de l'eau ? M. Audouin suppose qu'alors ce renouvellement s'opère de la même manière que l'a expliqué M. Dutrochet à l'égard de la chenille du *Potamogeton* qui vit également submergée (*Voy*. cette explication à l'art. HYDROCAMPE). Au reste, le *Blemus fulvescens* n'est pas le seul coléoptère non aquatique qui jouisse de la faculté de respirer sous l'eau pendant un temps

plus ou moins long; suivant une notice de M. W. Spence, insérée dans les *Transactions de la Soc. ent. de Londres*, année 1836, pag. 179-181, le *Staphylinus tricornis* et les *Pogonus Burrellei*, *chalceus* et *æruginosus* seraient dans le même cas. (D.)

BLENDE (*Blenden*, éblouir; à cause du vif éclat de la substance). MIN. — Synonyme de Sulfure de Zinc. *Voyez* SULFURES. Dans le Système minéralogique de Mohs, le mot Blende a été détourné de son ancienne acception, comme beaucoup d'autres noms consacrés par l'usage, et a été employé pour désigner un ordre de substances métalliques dont la Blende ordinaire fait partie, avec d'autres sulfures, tels que ceux de Mercure, de Manganèse, etc. (DEL.)

BLENDE CHARBONNEUSE ou **KOHLENBLENDE** de Born. MIN. — Synonyme d'Anthracite. (DEL.)

BLENDE DE MARMATO. MIN.—*Voyez* MARMATITE. (DEL.)

BLENNE (βλέννα, morve). POISS. — Nom spécifique de Poissons remarquables par la mucosité qui suinte de leur peau, le plus souvent nue et sans écailles, tels que le Gade Blenne, etc. (VAL.)

BLENNIE. *Blennius*, Lin. (βλέννα, morve). POISS. — Genre de Poissons établi par Artédi, et caractérisé par nous comme ayant le corps allongé, revêtu d'une peau molle et sans écailles, avec 6 rayons à la membrane branchiostège, et des ventrales attachées sous la gorge et composées de 3 rayons.

Les yeux, et souvent les narines ou la nuque, portent des tentacules ou des panaches. Les dents sont fortes et sur un seul rang; il n'y a pas de vessie natatoire. Les mâles ont auprès de l'anus des houppes de papilles qui ne se rencontrent pas chez les femelles. La chair des Blennies est tendre et blanche. Ils vivent en petites troupes le long du rivage. On prétend qu'on peut les enivrer avec le Tithymale (*Euphorbia dendroides*). Ce sont de petits Poissons connus sous le nom de *Baveuses* sur nos côtes de Provence, et que la mucosité sécrétée par eux rend très propre à recevoir ce nom. Il n'est pas très certain que ce soit le βλέννος ou le βέλεννος, ou quelquefois aussi le βλένος des Grecs, quoique Belon et Salviani aient identifié ces noms à nos Poissons. On en connaît plus de 30 espèces. (VAL.)

***BLENNIOIDES.** POISS.—M. de Blainville a donné ce nom à une famille de la classe des Poissons ayant pour type le g. *Blennius*.

***BLENNODERMA** (βλεννός, morveux; δέρμα, peau). BOT. PH. — Genre de la famille des Œnothéracées, tribu des Épilobiées, formé par Spach (*Nouv. Ann. mus.*, IV, 369), et qui paraît devoir être réuni en synonymie au type de cette famille. *Voy.* OENOTHERA. (C. L.)

***BLENNOIDES.** POISS.— On désigne sous ce nom une sous-division de la famille des Gobioïdes et qui se rapporterait au genre *Blennius*, tel qu'Artédi l'entendait. Elle comprendrait les genres *Blennius*, *Pholis*, *Salarias* et *Clinus*. *Voy.* ces mots. (VAL.)

***BLENNORIA** (βλέννα, morve). BOT. CR.— M. Fries (*Syst. orb. veg.*, p. 366 et *Syst. myc.*, vol. III, p. 472) a donné ce nom, en raison de sa consistance, à un petit champignon qui a été découvert par M. Mongeot (*Ext.* n. 882) sur les feuilles du Buis et sur les faces desquelles ils forment de petits tubercules mous d'une couleur rousse et noire quand ils sont secs. Leur base est entourée par les lambeaux de l'épiderme qui les recouvrent presque entièrement. Ce genre est caractérisé par des spores simples, cylindriques, transparentes, qui recouvrent un stroma gélatineux, et qui sort de dessous l'épiderme sous la forme d'un petit disque. Le *B. Buxi* est la seule espèce qu'on connaisse. (LÉV.)

BLENNORINA (altération de βλέννα, mucus). BOT. CR. — (Lichens). Acharius désignait sous ce nom une petite section de son genre *Verrucaria*, caractérisée par un thalle gélatineux. (C. M.)

***BLENNOSPERMUM** (βλέννα, mucus; σπέρμα, semence). BOT. PH. — Ce g., auquel correspond l'*Apalus* de M. De Candolle, appartient à la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, et offre les caractères suivants: Capitule pauciflore, hétérogame; fleurs du rayon femelles, 1-sériées, ligulées, larges, elliptiques, dépourvues de tubes; celles du disque mâles, tubuleuses, 5-dentées. Involucre formé de 5 folioles elliptiques, disposées sur un seul rang; réceptacle petit, glabre. Fruits du rayon 4-angulaires, oblongs, blanchâtres, couverts de petites verrues; ceux du disque appartenant aux fleurs mâles avortent. — Le *Blennospermum* est une petite herbe annuelle, originaire du Chili, laquelle a pour synonyme

l'*Unxia anthemidifolia* Berter. et Coll., *Mém. acad. Turin*, 38, tab. 32. (J. D.)

*BLEPHARACANTHUS (βλεφαρίς, cil des paupières ; ἄκανθα, épine). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées, formé par Nees (*in Lindl. Introd. to Bot. ed.* II, p. 444), renfermant quelques arbrisseaux du Cap, dont le port est celui des *Acanthus* et le type les *A. arpensis* et *procumbius* de Thunberg. (C. L.)

*BLEPHARANTHUS (βλεφαρίς, cil des paupières ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Ce g., de la famille des Passifloracées, tribu des Modeccées, a été établi par Smith (*Gramm. of Bot.*, 188) et réuni par Wight et Arnott, comme sous-genre, au *Modecca* de Linné. (C. L.)

*BLÉPHARE (βλέφαρον, paupière). BOT. — M. Link désigne sous ce nom les cils qui, dans certaines Mousses, bordent le péristome.

*BLEPHARIDA (βλεφαρίς, cil ou poil des paupières). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Alticides, établi par M. Chevrolat avec la *Chrysomela meticulosa*, Olivier (*C. stolida* Fab.). M. Dejean, qui a adopté ce genre dans son Catalogue, en mentionne 5 espèces : 1 des Indes orientales, 3 de l'Afrique australe, et une citée par nous comme type ; cette dernière se trouve dans les États du sud de l'Amérique septentrionale. (C.)

*BLEPHARIDIUM (βλεφαρίς, cil ; εἶδος, forme ; qui ressemble à un *Blepharis*). BOT. PH. — Une des sections indiquées par De Candolle (*Prod.*, I, 326) dans le grand genre *Polygala*. (C. L.)

*BLEPHARIPAPPUS (βλεφαρίς, cil ; παππός, aigrette ; aigrette ciliée). BOT. PH. — M. Hooker a fondé ce genre sur une plante indigène de la côte N.-O. de l'Amérique. Il fait partie de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, et offre pour caractères : Capitules multiflores, radiés ; ligules femelles larges, cunéiformes, profondément trifides, peu nombreuses ; celles du disque hermaphrodites à 5 dents, couvertes de longs poils au sommet. Rameaux des styles linéaires, longuement recourbés, glanduleux-pubescents ; ceux des fleurs du rayon très courts au contraire. Involucre hémisphérique ; écailles 1-sériées, égales, oblongues ou elliptiques. Réceptacle paléacé. Fruits en forme de massue, surmontés d'une aigrette composée de 8 paillettes linéaires-acuminées, fimbriées-ciliées. — Les esp. du genre sont des herbes annuelles, à feuilles alternes, entières, offrant des capitules terminaux solitaires, munis de rayons blancs. (J. D.)

*BLÉPHARIPTÈRE. *Blephariptera* (βλεφαρίς, cil ; πτερόν, aile). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Dichœtes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, section des Acalyptères, sous-tribu des Scatomysides. M. Macquart (*Hist. natur. des Dipt.*, t. II, p. 412) a établi ce g. aux dépens des g. *Helomyza*, Meig. ; *Helomyza*, Latr., et *Leria*, Rob. Desv. Il se compose des espèces comprises dans la 2ᵉ section des Hélomyses de Fallen et de Meigen, lesquelles se distinguent de celles de la première section par la forme de leurs antennes dont le 3ᵉ art. est rond et le style nu. Elles ont le plus souvent le thorax ardoisé et l'abdomen ferrugineux. La forme orbiculaire des antennes appartient généralement aux dernières tribus des Muscides, et c'est par une exception très rare qu'elle se retrouve dans ce g. d'ailleurs très voisin des Hélomyses. Ces Muscides se trouvent assez souvent sur les vitres des fenêtres. Elles vivent aussi dans les bois et se développent dans les Champignons. Ainsi que l'indique leur nom générique, elles ont les ailes ciliées.

Parmi les 12 espèces rapportées à ce g. par l'auteur, nous n'en citerons qu'une : la B. A SCIE, *Blephariptera serrata*, *Helomyza id.*, Fall., n. 4, Meig., n. 15, la même que la *Leria fenestrarum* Rob. Desv., n. 4, ou la *Musca id.* Linn. et Fab. (D.)

*BLEPHARIPUS (βλεφαρίς, cil ; ποῦς, pied). INS. — MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Brullé (*Monog. du genre Crabro*) ont appliqué ce nom à un genre de la famille des Crabroniens, de l'ordre des Hyménoptères, que la plupart des autres entomologistes regardent comme une simple division du genre *Crabro* (*voyez* ce mot). MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Brullé énumèrent neuf espèces de *Blepharipus*, dont une de l'Amérique du Nord et huit européennes. (BL.)

*BLEPHARIS (βλεφαρίς, cil). POISS. — Genre de Scombéroïdes, caractérisé par de très petites épines pour première dorsale, et par le prolongement en longs filaments des premiers rayons de la seconde dorsale et de l'anale ; les ventrales sont allongées. Le profil est tranchant et courbé en arc convexe. Ce sont

des Poissons voisins des Vomers, et que Bloch confondait avec les Zeus. On en connait 3 espèces : 1 de l'Inde et 2 des mers d'Amérique, vers les Antilles. (VAL.)

*BLEPHARIS (βλεφαρίς, cil). INS. — Genre de la famille des Mantiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Rev. mét. de l'ordre des Orth.*) sur une seule espèce, la *Mantis mendica* de Fabricius, Olivier, etc., répandue dans tout l'Orient, la Sénégambie et les îles Canaries. Les *Blepharis* se reconnaissent à leur corselet assez court, muni d'une membrane foliacée occupant les trois quarts de sa longueur, et à leurs cuisses intermédiaires et postérieures pourvues d'une seule membrane à leur extrémité. (BL.)

BLEPHARIS (βλεφαρίς, cil des paupières). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées-Acanthées, formé par Jussieu (*Gen.* 103), adopté ensuite par tous les botanistes, et comprenant des plantes vivaces ou annuelles de l'Inde et du Cap, rampantes ou à peine dressées, hispides. Leurs feuilles sont verticillées, inégales, mucronées-dentées; les fleurs, ordinairement bleues, sont disposées en épis, imbriquées, bractéées. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins. (C. L.)

*BLEPHARISTEMMA (βλεφαρίς, cil; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Genre indiqué par Bentham (*ex* Wallich, *Catal.*), et qui ne paraît pas encore avoir été décrit. (C. L.)

*BLEPHAROCHLOA (βλέφαρον, paupière; χλόη, herbe). BOT. PH. — Genre formé par Endlicher (*Gen. Pl. supp.*, 1352) sur le *Zizania cilicita* de Sprengel. C'est une graminée croissant dans les lieux inondés des Indes orientales, à chaumes grêles, pubescents, rampant au loin, garnis de feuilles subglaucescentes, linéaires-aigus, scabres. Les épis floraux sont distants, peu nombreux, subunilatéraux. (C. L.)

*BLEPHARODERA (βλέφαρον, paupière; δέρη, cou). INS. — M. Burmeister (*Handb. der Ent.*) applique ce nom à une petite division établie par lui dans le g. *Perisphæria* de la famille des Blattiens. Il ne rapporte qu'une seule esp. à cette division : c'est la *P. ciliata* du Cap. *Voyez* PERISPHÆRIA. (BL.)

*BLEPHARODON (βλεφαρίς, cil; οδούς, dent; dent ciliée). BOT. PH. — Section du g. *Aplopappus*, comprenant les espèces à fruits turbinés et couverts de longs poils soyeux. (J. D.)

*BLEPHAROPHYLLUM (βλέφαρον, paupière; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, formé par Klotzsch; et réuni comme simple section au g. *Omphalocarya* du même. (C. L.)

*BLEPHAROSPERMUM (βλεφαρίς, cil; σπέρμα, semence; semence ciliée). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, comprenant deux sous-arbrisseaux indigènes des Indes orientales. Ils ont pour caractères : Capitules nombreux, réunis en glomérules arrondis; chacun renfermant deux fleurons tubuleux, dont l'un femelle, 3-denté; l'autre mâle, 5-denté. Réceptacle très étroit, couvert de paillettes interposées entre les fleurons; involucre formé d'écailles dont 2 ? extérieures plus courtes, ovales; deux écailles intérieures, égales aux fleurons : une plane, insérée sous la fleur femelle, l'autre concave, embrassant la fleur mâle. Fruits des fleurs femelles oblongs-comprimés, bordés de longs cils et terminés par une aigrette formée de 3-5 écailles scarieuses; ceux des fleurs mâles allongés, glabres (*Voy. Delessert, Icon. select.*, t. IV). (J. D.)

*BLEPHAROSTOMA (βλέφαρον, paupière; στόμα, bouche). BOT. CR. — (Hépatiques.) M. Dumortier (*Syll. Jungerm.*, p. 65) désigne sous ce nom collectif sa 9e section du *Jungermannia*, laquelle comprend les espèces dont le périanthe porte des cils tout autour de son orifice (ex. : *J. setacea*). (C. M.)

*BLEPHAROZIA (βλέφαρον, paupière). BOT. CR. — (Hépatiques.) C'est ainsi qu'est nommée la deuxième section établie dans le g. *Jungermannia*, par M. Dumortier (*Syll. Jungerm.*, p. 46), laquelle comprenait les espèces dont les feuilles involucrales (*Perianthium*, Dumort. *non* Nees) sont ciliées dans leur pourtour. Cette section renfermait le *Stilidium ciliare* et le *Mastigophora Woodsii* Nees. (C. M.)

*BLEPHILIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Labiacées, tribu des Mérendérées-Rosmarinées, formé par Rafinesque, et renfermant un très petit nombre de plantes ayant le port des Monardes et à peu près l'inflorescence des *Ziziphora*. Les verticillastres sont nombreux, globuleux; les supérieurs un peu rapprochés en épis. On en cultive

deux espèces dans les jardins, les *B. ciliata* et *hirsuta*. (C. L.)

BLEPSIAS (nom grec d'un poisson inconnu). POISS.—Genre de la famille des Scorpènes, à 3 dorsales, à tête comprimée, à 5 rayons aux ouies; le préopercule est épineux, la joue cuirassée, le palais garni de dents, autour du museau de nombreux lambeaux charnus.

On en connaît deux espèces des mers du Kamtschatka et qui descendent jusqu'aux côtes du Japon. Steller avait fait de l'une d'elles un *Blennius*, et Pallas une Vive. (VAL.)

BLÉREAU. MAM. — Synonyme de Blaireau.

BLÉRIE ou **BLÉRY**. OIS. — *Voy.* BLARY.

BLET. BOT. PH. — Nom vulg. de l'*Atriplex tatarica*, dans nos départements méridionaux, où cette plante est naturalisée.

BLÈTE. *Blitum* (βλίτον, plante qu'on croit être notre Blète). BOT. PH.—Ce genre linnéen, de la famille des Chénopodiacées ou Atriplicées, tribu des Chénopodées-Camphorosmées, comprend quelques plantes annuelles, glabres, un peu charnues, croissant en Europe et en Asie, à feuilles alternes, triangulaires, sinuées, à fleurs ébractéées, réunies en capitules agglomérés, colorés de rouge, dont l'aspect agréable et singulier les fait cultiver dans quelques jardins. Ce sont, entre autres, les *B. capitatum, virgatum, petiolare, chenopodioides* et *maritima*. (C. L.)

BLETHISA. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Simplicipèdes, établi par Bonelli, et adopté par presque tous les entomologistes.

Ce g., d'après le dernier Catalogue de M. Dejean, renferme 3 espèces, dont 1 de la Russie méridionale (*Bl. Eschscholtzii* Zoubk.), 1 de Laponie (*B. arctica* Gyllen.), et 1 qui se trouve à la fois en Allemagne, en Suède et en France (*B. multipunctata* Fabr.). Cette dernière n'est pas rare dans les environs de Lille et dans le Calvados. On la trouve sur les bords des fossés, des étangs et des mares à moitié desséchées; elle se cache dans la boue et sous les roseaux, d'où on la fait sortir en pressant fortement le terrain avec le pied. Elle est figurée dans l'*Iconographie des Coléoptères d'Europe*, par MM. Dejean et Boisduval, t. II, pl. 84. (C. D.)

BLÉTIE. *Bletia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Épidendrées, établi primitivement par Ruiz et Pavon (*Prodr.*, t. 26), mais qui n'a été bien caractérisé que par MM. Rob. Brown et Lindley. Voici ses caractères : Sépales extérieurs étalés et à peu près égaux entre eux; les deux internes quelquefois étalés et d'autres fois dressés, presque toujours à peu près semblables aux extérieurs. Labelle libre, concave, parfois renflé à sa base; il offre trois lobes, et sa partie moyenne est garnie de lames saillantes ou de tubercules diversement arrangés. Gynostème allongé, semi-cylindrique, un peu arqué; anthère terminale, operculiforme et à 8 loges. Pollen composé de 8 masses réunies par paires sur une caudicule commune à chaque paire. — Les espèces de ce g. sont assez nombreuses. Ce sont des plantes herbacées et terrestres, à racine tubériforme et renflée, à feuilles allongées, ensiformes et plissées suivant leur longueur. Les fleurs, ordinairement disposées en grappe simple ou rameuse, sont quelquefois de couleur très vive, et dans quelques unes elles sont fort belles.

Une vingtaine d'espèces composent ce g.; presque toutes sont originaires du Pérou ou du Mexique, un petit nombre croissent aux îles australes d'Afrique. (A. R.)

BLEU DE MONTAGNE. MIN. — Même chose qu'Azurite, ou Cuivre carbonaté bleu. (DEL.)

BLEU DE PRUSSE NATIF. MIN. — Variété terreuse de phosphate de Fer, qui a été prise d'abord pour une combinaison de Fer et d'acide prussique. *Voyez* FER PHOSPHATÉ. (DEL.)

BLEU D'OUTREMER. MIN.— *Voyez* LAPIS LAZULI. (DEL.)

BLEU-MANTEAU. OIS. — Nom vulg. du Goëland à manteau gris, *Larus glaucus*.

BLEU MARTIAL FOSSILE. MIN. — Ancien nom du Fer phosphaté naturel. (DEL.)

BLEU-VERT. OIS. — Nom vulg. du Guêpier à croupion bleu.

BLEUET. OIS. — Nom vulg. du Martin-Pêcheur d'Europe, *Alcedo hispida*.

BLEUET. BOT. PH. — Nom vulg. du Bluet, *Centaurea Cyanus*, et d'une esp. d'Airelle du Canada, qu'on croit être le *Vaccinium album*.

BLEY-FAHLERZ. MIN. — M. Hausmann a décrit sous ce nom un sulfure d'Antimoine, de Plomb, de Cuivre et de Fer, de la mine

d'Andreasberg au Harz, qu'il a rapproché des Fahlerz ou Cuivres gris, d'après ses caractères extérieurs, mais que sa composition chimique doit faire placer parmi les Bournonites. *Voyez* ce dernier mot. (Del.)

BLIGHIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Sapindacées, formé par Kœnig (*Ann. of bot.*, 11, 571, t. 16, 17), et réuni comme synonyme au *Cupania* de Plumier. (C. L.)

***BLINKWORTHIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées, formé par Choisy sur un arbrisseau indien, encore peu connu, à tige cylindrique, dressée, velue; à feuilles serrées, alternes, linéaires, mucronulées, courtement pétiolées, glabres en dessus, un peu soyeuses en dessous; à pédoncules axillaires, uniflores. (C. L.)

***BLISSUS**. INS.— M. Klug a employé cette dénomination pour désigner un petit genre de la famille des Lygéens, de l'ordre des Hémiptères, établi sur une seule espèce d'Abyssinie représentée dans les *Symbolæ physicæ*.

Les *Blissus* se distinguent surtout des *Anthocoris* et des *Xylocoris*, dont ils sont très voisins, par leurs jambes munies d'épines. (Bl.)

***BLITANTHUS**, Reichenb. BOT. PH. — Synonyme de *Lecanopus*.

***BLITÉES**. BOT. PH. — Nom d'une sous-division de la famille des Chénopodées, tribu des Chénopodiées, établie par Endlicher dans son *Gen. Plantarum*.

BLITUM. BOT. PH. — Nom latin de la Blète.

BLIXE. BOT. PH. — Synonyme de *Blyxa*.

***BLOCHMANNIA**, Weig. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme de *Triparis*.

***BLŒDITE**, John (Blœde, nom d'un minéral saxon). MIN. — Substance saline d'un rouge pâle, tendre, compacte, ou en masses à fibres très serrées, qu'on trouve à Ischel en Autriche, avec la Polylsalite et la Karsténite. C'est un sulfate double hydraté de Magnésie et de Soude, à placer entre l'Epsomite et le Sel de Glauber ou l'Exanthalose. Il est composé, en poids, de sulfate de Magnésie, 36,66; sulfate de Soude, 33,34; Eau, 22; et quelques traces de sulfate de Manganèse et de Fer. (Del.)

***BLONDÉLIE**. *Blondelia* (nom propre). INS. — Genre de Diptères fondé par M. Robineau-Desvoidy dans son ouvrage sur les Myodaires, et dédié à M. Blondel, entomologiste de Versailles. Ce g. appartient à la famille des Calyptérées, tribu des Enthomobies, section des Faunides, et ne diffère des *Ophélies* que par des caractères très peu importants, de l'aveu de l'auteur. On peut donc s'étonner qu'il l'ait établi. Quoi qu'il en soit, il y rapporte 4 espèces, toutes nommées par lui. Nous citerons comme type la *B. nitida*. (D.)

BLONDIA. BOT. PH. — Ce genre, de Necker, incomplétement décrit par l'auteur, est rapporté avec doute au *Tiarella* de Linné, dans la famille des Saxifragacées. (C. L.)

BLONGIOS. OIS. — Nom d'une espèce de petit Héron qu'on a généralisé à un groupe de petites espèces présentant les mêmes caractères et faisant une sous-division du g. Héron. *Voy.* ce mot. (Lafr.)

***BLOSSEVILLEA** (nom propre). BOT. CR. — (Phycées). Genre de l'ordre des Fucacées, nouvellement établi par M. Decaisne (*Plant. Arab.*, p. 147) aux dépens du g. *Cystoseira*. Il se compose de la seconde section formée dans ce g. par l'auteur des *Algæ britannicæ*, M. Greville, laquelle comprend, sous le nom de *Retroflexæ*, toutes les espèces dont les rameaux naissent de la partie aplatie des tiges, se recourbent en bas à leur origine pour se redresser ensuite. Le caractère le plus saillant qui distingue ce nouveau g., consacré à la mémoire de l'infortuné Blosseville, commandant de *la Lilloise*, consiste dans la disposition, sur deux rangées longitudinales, des loges ou conceptacles qui recèlent les sporidies, tandis que dans le reste des *Cystoseira*, ceux-ci sont placés sans ordre dans les réceptacles. Toutes les espèces de ce g., au nombre de 20 ou environ, ont des réceptacles filiformes et toruleux; il faut pourtant en excepter le *B. platylobium*, chez lequel ces organes sont aplatis et lancéolés. M. Decaisne propose d'en faire une section du *Blossevillea*. Les Blossevillées habitent les côtes de la Nouvelle-Hollande, et en général de l'Océanie.

Au moment où j'écris ces lignes, je vois, dans le *Linnæa* (1841, *Heft.*, I, p. 3), que M. J. Agardh vient aussi de son côté de séparer ces espèces du g. *Cystoseira* de son père, en proposant de les réunir sous le nom générique de *Cystophora*; mais le nom de no-

tre compatriote ayant la priorité, a droit à la préférence. (C. M.)

***BLOSYRUS** (βλοσυρός, d'un aspect terrible). INS.— Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Brachydérides, établi par Schoenherr, qui y rapporte 6 espèces, toutes des Indes orientales. Il a pour type le *Curculio oniscus* d'Olivier (*Ent.*, v. 83, p. 356, 414, t. 24, f. 347), qui se trouve à Calcutta. (D.)

***BLUE-LIAS** (*Lias bleu*). GÉOL. — Nom consacré d'abord par les géologues anglais pour désigner les couches de l'étage inférieur des terrains jurassiques qui, en Angleterre, et particulièrement sur les côtes du Dorsetshire, près de *Lyme Regis*, consistent en de nombreuses alternances d'Argile et de Calcaire marneux d'un gris foncé bleuâtre. Le mot *Lias*, aujourd'hui généralement adopté par tous les géologues, désigne l'étage inférieur des terrains oolithiques, quelles que soient la nature et la couleur des roches dont il se compose. *Voyez* LIAS.

C'est dans le *Blue-Lias* qu'on a trouvé des squelettes entiers de grands Reptiles dont la race est perdue (*Ichthyosaures*, *Plesiosaures*. *Voyez* ces mots). Avec ces Reptiles, on voit dans les mêmes lits argileux des fragments de végétaux terrestres et de nombreux débris très bien conservés d'animaux marins: *Ammonites*, *Bélemnites*, *Gryphées*, etc. Le mélange de ces corps organisés, leur parfaite conservation, annoncent que les sédiments qui les enveloppent ont été déposés par des eaux terrestres affluant dans un bassin marin, et que le dépôt est de *Formation fluvio-marine*. *Voyez* FORMATION. (C. P.)

BLUET. OIS.— On a donné ce nom à une espèce de Tangara, *Tanagra gularis*, de Cayenne, et Edwards l'applique à la Poule sultane. *Voyez* TANGARA et TALÈVE.

BLUET. BOT. PH. — Nom vulgaire de la *Centaurea cyanus*.

BLUET. BOT. CR.—Un des noms vulgaires de l'*Agaricus cyaneus*.

BLUET DU CANADA. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Airelle, qu'on suppose être le *Vaccinium album*.

BLUET DU LEVANT. BOT. PH. — Nom vulgaire de la *Centaurea moschata*.

BLUETTE. OIS. — Nom vulgaire de la Pintade.

***BLUFFIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, formé par Nees (*Mart. Fl. Bras.*, II, 269) sur une plante du Cap, dont l'inflorescence est en grappes digitées, à rachis étroit, et qu'il dédia à Ecklon (*Eckloneana*). (C. L.)

***BLUMEA** (nom propre). BOT. PH.—Genre dédié par M. De Candolle à Ch.-L. Blume, botaniste célèbre par ses publications sur la Flore de Java. Il fait partie des Composées, tribu des Sénécionées, et offre les caractères suivants: Capitule multiflore, hétérogame; fleurons du rayon multisériés, femelles, très ténus, tubuleux, tronqués ou 2-3-dentés; ceux du disque (5-25) sont mâles, tubuleux, régulièrement 5-dentés. Réceptacle plan, nu ou légèrement pubescent. Involucre composé de plusieurs rangs d'écailles linéaires ou ovales, étroitement imbriquées, mucronées ou mutiques. Anthères munies d'appendices basilaires très délicats. Fruit cylindracé, tronqué et couronné d'une aigrette 1-sériée, et formée de soies capillaires et presque lisses.—Ce genre est voisin des *Conyza*, tels que MM. Lessing et De Candolle les ont actuellement circonscrits; mais il en diffère par son fruit cylindracé et non comprimé; par les côtés en forme de disque aplati. Son port est assez différent pour le faire reconnaître au premier coup d'œil. Il comprend environ 100 espèces, toutes originaires de l'Inde ou de l'Afrique. La plupart sont herbacées, et présentent des feuilles alternes, plus ou moins profondément dentées, et d'assez petits capitules disposés en corymbes, renfermant des fleurons blancs, bleuâtres ou rosés. (J. D.)

***BLUMENBACHIA** (Blumenbach, botaniste allemand). BOT. PH. — Genre de la famille des Loasacées, formé par Schreber, et comprenant un petit nombre de plantes annuelles ou à peine suffrutescentes, indigènes de l'Amérique tropicale, rameuses, grimpantes, armées de poils dont la piqûre est cuisante; à feuilles opposées, lobées, exstipulées; à fleurs blanches ou rouges, bractéées, solitaires ou axillaires. On en cultive deux espèces dans les jardins: ce sont les *B. insignis* et *multifida*, toutes deux annuelles. (C. L.)

BLUMENBACHIA (Blumenbach, botaniste allemand). BOT. PH. — Genre de la fa-

mille des Graminées, formé par Koeler (*Gram.* 29), et réuni comme section à l'*Andropogon* de Linné. *Voyez* ce mot. (C. L.)

*BLUMIA (Blume, botaniste hollandais). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, indiqué par Meyen (*Msc.*), et qu'on croit être le même que l'*Hexameria* de R. Brown.

Ce nom a été donné aussi à un genre de la famille des Magnoliacées, formé par Nees (*Flora*, 1825, p. 152), et rapporté comme synonyme au *Talauma* de Jussieu.

Sprengel emploie également le nom de *Blumia* pour désigner un genre de la famille des Ternstrœmiacées, tribu des Sauraujées, et réuni comme synonyme au *Saurauja* de Willdenow. (C. L.)

*BLYSMUS (βλυσμός, jaillissement d'eau). BOT. PH. — Petit genre de la famille des Cypéracées, formé par Panzer (*Rœm. et Schult. Mant.*, II, 41), et réuni au *Scirpus* de Linné, comme simple section du sous-genre *Scirpus* proprement dit, de Palisot de Beauvois. (C. L.)

*BLYTIA (nom propre). BOT. CR. — Genre de la famille des Jongermanniacées, section des Diplomitriées, formé par Endlicher (*Gen. Pl.*, 472/6), et ayant pour types les *Jungermannia Lyellii* et *Blytii*. Ce sont de petites plantes terrestres, uligineuses, à fronde simple ou bifide. Les fleurs mâles et femelles (Sporanges) sont placées dorsalement sur la côte médiane des frondes, laquelle est débordée par le limbe. Les premières sont placées tantôt sur le même individu, tantôt sur d'autres. (C. L.)

BLYXA. *Saivala*, Wall. (βλύζω, je fais couler). BOT. PH. — Genre de la famille des Hydrocharidées, formé par Dupetit-Thouars (*Gen. Madagasc.*, 14), et comprenant quelques plantes herbacées, vivaces, stolonifères, croissant dans les ruisseaux, à Madagascar et dans l'Inde orientale; à feuilles linéaires, radicales, engaînantes à la base; à fleurs dioïques, émergées et portées sur des scapes ancipitées; les mâles dans une spathe tubuleuse, multiflore; les femelles dans une spathe uniflore. (C. L.)

BOA. *Boa*. REPT. — Le nom de Boa paraît avoir été donné par les anciens à une Couleuvre de grande taille à laquelle ils attribuaient l'habitude de se glisser au milieu des troupeaux, afin d'y sucer le lait des Vaches; erreur qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours parmi les habitants des campagnes. Pline et Pistor font bien mention du Boa, mais d'une manière trop vague pour qu'on puisse rapporter ce nom à aucune espèce. Cuvier pensait qu'on désignait ainsi la Couleuvre à 4 raies, *Coluber Elaphis* qui est un des plus grands Ophidiens d'Europe, ou bien le Serpent d'Épidaure (sans doute le *Coluber Esculapii* de Shaw). Quant au Boa gigantesque tué en Afrique par l'armée de Régulus, ce paraît être un Pithon; mais on doit regarder comme une exagération la longueur de 120 pieds qui lui est attribuée par Pline (lib. VIII, cap. XIV).

Les zoologistes anciens comprenaient, sous la dénomination commune de Boa, tous les Serpents venimeux ou non, dont le dessous du corps et de la queue est garni de bandes écailleuses, transversales, d'une seule pièce, et que ne terminent ni éperons ni sonnettes; mais depuis on l'a restreint aux espèces non venimeuses, ayant sous la queue des plaques simples, ce qui les distingue des Couleuvres, chez lesquelles elles sont doubles, et dont l'anus est muni de crochets.

Les Boas, tels que les comprennent les classificateurs modernes, ont pour caractères: Corps comprimé et fusiforme; queue longue et prenante; tête petite, relativement à la longueur du corps, de forme pyramidale, renflée en arrière, rétrécie en avant, et terminée par un museau court et obtus; cou mince et grêle. Bouche légèrement fendue; le maxillaire inférieur, suspendu par un os intra-articulaire (l'analogue de l'os carré des oiseaux) à un os mastoïde libre, permettant une énorme dilatation de l'orifice bucca; langue fourchue et très extensible; environ 120 dents, dont 19 ou 20 à chaque rangée palatine, et 16 à 20 à chaque rangée maxillaire; l'iris vertical et rhomboïdal; le petit poumon à peu près de moitié plus court que l'autre; des membres postérieurs rudimentaires dont les vestiges, cachés sous la peau, ne laissent sortir extérieurement que deux crochets de 2 à 3 lignes de longueur, qu'on croit destinés à retenir la femelle dans l'accouplement.

Les écailles qui couvrent leur corps sont petites, rhomboïdales, imbriquées, lisses, ou quelquefois carénées; les plaques ventrales, assez étroites, se rétrécissent à mesure qu'on

approche de la queue. Le museau est couvert d'écailles plus longues que celles qui couvrent le reste du corps ou quelquefois de grandeur égale. C'est même sur ce dernier caractère que repose la division des Boas en 5 groupes distincts.

Le premier comprend ceux dont la tête est couverte d'écailles semblables à celles du corps, et dont les plaques labiales sont plus petites : c'est le Boa constricteur, *Boa constrictor*, B. devin, royal ou empereur (voir l'Atlas de ce Dictionnaire ; Reptiles, pl. 9, fig. 2), long de 20 à 25 pieds, et de 6 pouces de diamètre dans sa partie la plus renflée. Il habite les parties humides des forêts de l'Amérique du Sud, et notamment de la Guiane. Son corps, d'un brun clair en dessus, est agréablement varié de grandes taches noirâtres, irrégulièrement hexagones, et de taches pâles, ovales, échancrées aux deux bouts. Le ventre est d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre, et parsemé de points noirs irrégulièrement disséminés. Les écailles sont petites et rhomboïdales. On lui compte environ 240 plaques ventrales et 50 caudales.

Les *Eunectes* ou bons nageurs, qui ont sur la tête des plaques plus larges que celles du corps, et des plaques labiales planes, forment le second groupe, qui se compose de deux espèces : le Boa anacondo, *B. scytale*, *B. murinia, aquatica* ou *rativora*, long de 25 à 30 pieds, brun, avec une suite de taches rondes et noires sur le dos, et des taches ocellées sur les flancs : il a 246 plaques ventrales et 60 caudales ; le Boa a bandes latérales, *B. lateristriga*, naturel à l'archipel Indien.

Les Boas du 3e groupe ont les plaques labiales creusées en fossettes aux côtés des mâchoires ; ce sont les Épicrates, qui comprennent le Boa a anneaux, *B. cenchrys, annulifer* ou porte-anneau de Daudin, *B. aboma*. Il est à peu près de la même taille que les précédents, a le corps fauve, varié de grands anneaux bruns sur le dos, et porte sur les flancs des taches à ocelles. Il a environ 244 plaques caudales et 63 ventrales. Il habite spécialement l'Amérique du Sud.

La forme longue et comprimée des Boas du 4e groupe, qui se distinguent par une fossette longitudinale au-dessous de l'œil, leur a valu le nom de *Xiphosomes*. Cette sous-division se compose du Boa brodé, *B. hortulana*, *B. elegans*, à queue longue et grêle, dont le corps fauve porte sur le dos une ligne brune en zigzag, avec des ocelles de même couleur sur les flancs ; du Boa Bojobi, *B. canina*, *B. hyperale* de Linné, dont la queue est plus courte, et du B. de Merrem. Ces trois espèces appartiennent à l'Amérique du Sud.

Le dernier groupe, formé de ceux dont les plaques latérales sont proéminentes, et les écailles petites et carénées, a reçu le nom d'*Enygrus*. Il se compose de trois espèces, toutes des Indes ; ce sont : le B. caréné, *B. carinata*, *B. regia* ; le B. ocellé, *B. ocellata*, d'une taille moindre que les Boas d'Amérique, et le B. vipérin, *B. viperina*, *B. conica*, qui se rapproche par sa coloration de notre Vipère d'Europe.

Les Boas habitent dans le creux des arbres excavés par le temps, sous leurs racines, où ils se creusent une sorte de terrier, ou dans les trous de rochers ; mais ce n'est pour eux qu'une demeure passagère, dans laquelle ils se retirent au moment de la ponte ou pendant la durée de l'engourdissement hiémal ou estival. A ces dernières époques, les passions éteintes par une impérieuse nécessité organique, réunissent dans le même trou, et enlacés les uns aux autres, non seulement des Serpents du même genre, mais encore des espèces différentes et quelquefois venimeuses. Mais au Brésil, où la température de l'été est modérée par les abris épais que leur offrent les forêts vierges, ces Ophidiens échappent à l'engourdissement de l'été.

Les localités habitées par les Boas sont très variées. Les uns, comme le Boa constricteur et ceux de la sous-division des Épicrates, se tiennent dans les contrées fraîches et humides : c'est là qu'on les trouve enlacés aux pieds des arbres, cachés sous des amas de feuilles ou sous des troncs pourris, en attendant que la faim se fasse sentir pour que, renonçant à leur immobilité, ils se mettent en quête d'une proie. D'autres, tels que l'Anacondo, le B. à bandes latérales et tous les Eunectes, et sans doute aussi les Xiphosomes, vivent au bord des fleuves et des ruisseaux. Ils s'enfoncent dans l'eau ou la vase, pour y guetter les animaux qui viennent se désaltérer, ou bien, suspendus aux rameaux des arbres inclinés sur les ondes, ils projettent leur corps comme un lazo vigoureux autour de leur victime. L'animal, enlacé dans les longs replis du serpent, fait de vains efforts

pour se dégager ; les anneaux qui l'étreignent se resserrent de plus en plus, ses os sont brisés en un clin d'œil, et il est réduit en une masse informe que le Boa engloutit dans son énorme gueule. Chez les Ophidiens, qui sont privés d'appareil masticateur, la déglutition est longue, et la digestion ne l'est pas moins : aussi, pendant toute cette opération, peut-on sans danger s'approcher de ces Reptiles, réduits à un état d'insensibilité complète, mais répandant alors une odeur insupportable.

Les Boas, quoique non venimeux, n'en sont pas moins des animaux redoutables ; mais on peut regarder comme des faits controuvés ce que les voyageurs ont rapporté sur leur étonnante voracité, qui leur permettrait d'engloutir des Mammifères tels que des Cerfs et des Bœufs. Ces Reptiles ne s'attaquent qu'à de petits animaux, tels que des Agoutis, des Pacas, et quelquefois même à des Chèvres : aussi leur voisinage est-il peu redouté, et ne les chasse-t-on que par désœuvrement.

Le mode de reproduction des Boas ne diffère en rien de celui des Couleuvres ; ils pondent dans le sable des œufs à enveloppe membraneuse, de forme ellipsoïde, et de la grosseur d'un œuf d'oie, qu'ils laissent à la chaleur le soin de faire éclore, et les petits qui en sortent ont 10 à 14 pouces. Leur accroissement est assez rapide ; mais on n'en connaît pas les limites, non plus que la durée de leur vie. Ces animaux, auxquels les récits de quelques voyageurs attribuent une taille gigantesque, sont sans doute aujourd'hui dans des conditions de développement moins favorables, car on n'en trouve guère au-dessus de 25 pieds. Ce sont les seuls Ophidiens auxquels on donne la voix. On prétend qu'ils poussent en certaines circonstances un cri semblable à celui du Jars, ou, suivant d'autres, une sorte de grognement.

La chair des Boas est, dit-on, comestible, et d'un goût semblable à celle du poisson : aussi les indigènes s'en servent-ils comme d'aliments. Leur graisse, assez abondante, passe pour un excellent remède contre les meurtrissures. Leur peau, dont on fait des selles et des chaussures, après l'avoir tannée, est, à ce qu'on assure, un remède souverain dans un grand nombre d'affections abdominales, lorsqu'elle est appliquée sur le ventre aussitôt après avoir été détachée ; ce qui est fort difficile, à cause de la contractilité que la fibre musculaire de ces animaux conserve après leur mort. (C. d'O.)

BOABAB. BOT. PH. — Synonyme de Baobab. *Voyez* ADANSONIA.

BOADSCHIA. BOT. PH. — Synonyme de *Bohadschia*.

BOARINA ou **BOARULA.** OIS. — Un des noms de la Bergeronnette à longue queue, *Motacilla boarula*, et de la Farlouse, *Alauda pratensis*.

BOARULA. OIS. — *Voyez* BOARINA.

***BOARMIE.** *Boarmia* (surnom de Pallas). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénites, établi par Treitschke, et que nous avons adopté dans notre *Hist. nat. des Lépidopt. de France*, t. VII, 2ᵉ part., p. 327.

Les Boarmies sont loin de se faire remarquer par l'éclat de leurs couleurs ; elles sont pour la plupart d'un gris plus ou moins nébuleux, avec des lignes en zigzags plus foncées, qui traversent leurs quatre ailes. Elles sont en général d'assez grande taille, et se trouvent presque toutes dans les bois, où elles se tiennent appliquées, les ailes étendues, contre le tronc des arbres pendant le jour.

Leurs Chenilles, de la classe des Arpenteuses, sont sveltes, cylindriques, un peu renflées aux deux extrémités, avec des nodosités qui, jointes à leur couleur, les font ressembler, dans l'état de repos, à de petites branches d'arbre ou à des pédoncules de fruits. — Ce g. est assez nombreux en espèces. M. Boisduval en désigne 31 d'Europe dans son *Genera et Index methodicus* ; encore en a-t-il retranché plusieurs pour les placer dans d'autres g. Nous en avons décrit et figuré 25 dans notre ouvrage précité, parmi lesquelles nous citerons comme type la Boarmie du Chêne, *Boarmia roboraria* (pl. 157, fig. 2 et 3). Cette espèce paraît en juillet, et n'est pas rare aux environs de Paris. (D.)

BOATSCHIA. BOT. PH. — Synonyme de *Bohatschia*.

***BOBÆA** (Boubée, géologue français). BOT. PH. — Genre de la famille des Guettardacées, formé par A. Richard (*Mém. Soc. h. n. Paris*, V, 215), et syn. du *Timonius* de Rumph. (C. L.)

BOBARTIA (James Bobart, botaniste anglais du XVIIᵉ siècle). BOT. PH. — Genre établi par Linné (*Flor. zeyl.*, 41), appartenant à la

famille des Iridacées, adopté par quelques auteurs et rejeté par d'autres. Endlicher (*Gen. Pl.*, 1232) le réunit avec doute à l'*Aristea* de Solander. On trouve toutefois, dans les catalogues anglais, trois plantes cultivées sous ce nom générique; ce sont les *B. gladiata* (*Moræa* ou *Marica id.*) K.; *spathacea* L.; *aurantiaca* Zucc. *Voyez* MORRÆA. — Ce nom a été donné aussi par Petiver (*Herb.*, 473) à un genre de la famille des Synanthérées, synonyme de l'*Echinocea* de Mœnch. (C. L.)

BOBEA, Gaudich. (*ad Freyc.*, t. 93). BOT. PH. — Même chose que BOBÆA. (C. L.)

BOBI, Adans. MOLL. — Synonyme de Marginelle.

BOBU. BOT. PH.—*Voyez* BOBUA. (C. L.)

***BOBUA** (nom vernaculaire?). BOT. PH.— Genre indiqué d'abord par Adanson, sous le nom de *Bobu* (*Fam. Pl.*, II, p. 11), et par Petiver sous celui de *Bombu*, adopté encore par De Candolle (*Prod.*, III, 23), qui le place, mais avec doute, dans la famille des Combrétacées. Il se compose d'un petit nombre d'arbres de l'Inde, à feuilles obovales, oblongues, aiguës, glabres, non ponctuées, souvent dentées; les fleurs sont distantes et disposées en sortes d'épis; les pédicelles très courts, 2- ou 3-bractéolés sous le calice. L'espèce la plus connue est le *B. laurina* DC. (*Myrtus serrata* Kœn.; *Myrtus laurina* de Retz), arbre de l'île de Ceylan. (C. L.)

***BOCAGEA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Anonacées, type de la tribu des Bocagées, formé par A. Saint-Hilaire (*Fl. bras.*, I, 41, t. 9), et renfermant quelques arbres ou arbrisseaux du Brésil, à feuilles alternes, ovales, lancéolées, très entières, glabres des deux côtés ou velues en dessous, portées sur un pétiole court, articulé à la base. Les fleurs sont petites et solitaires sur des pédoncules extra-axillaires, articulés comme les pétioles. (C. L.)

***BOCAGÉES**. BOT. PH. — M. Endlicher partage la famille des Anonacées en trois tribus, dont la première, qu'il appelle Bocagées et qu'il compose des genres *Bocagea*, *Popowia* (genre nouveau, détaché du précédent), *Orophea* et *Miliusia*, se distingue des deux autres, les Xylopiées et les Anonées, par ses étamines définies et ses ovules en petit nombre, insérés le long de la suture interne. Dans les Anonées, ces ovules, solitaires ou géminés et collatéraux, se dressent de la base, et les étamines sont indéfinies. (AD. J.)

BOCCONIA (Paul Bocconi, botaniste sicilien). BOT. PH. — Genre de la famille des Papavéracées, type de la tribu des Bocconiées, établi par Plumier (*Gen.*, 35, t. 25), et adopté par tous les botanistes qui l'ont suivi. Il ne renferme que deux espèces suffrutescentes, remplies d'un suc jaune dont on ne paraît pas avoir encore étudié la nature. Les feuilles en sont oblongues, rétrécies à la base; les fleurs terminales très nombreuses, disposées en panicules dont les divisions sont unibractéées. Toutes deux sont cultivées dans les jardins; ce sont le *B. frutescens* L., du Pérou, qui a fourni deux variétés, et le *B. integrifolia* H. B. et K., du Pérou, dont on possède également deux variétés. La 3e espèce, le *B. cordata*, à tiges herbacées, de la Chine, a été séparée de ce genre par R. Brown, pour en constituer un nouveau sous le nom de *Macleaya*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BOCCONIÉES**. BOT. PH. — Tribu de la famille des Papavéracées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

BOCHIR. REPT. — Espèce de Serpent d'Égypte du g. Couleuvre.

BOCKIA, Scop. et Neck. BOT. PH. — Synonyme de *Mouriria*.

BOCULA-CERVINA. MAM. — Synonyme d'Antilope Bubale.

***BOCYDIUM**. INS. — Genre de la famille des Membraciens, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Latreille aux dépens du genre *Centrotus* des anciens auteurs, et adopté depuis par tous les entomologistes. Les *Bocydium* sont de jolis petits Insectes qui se font remarquer principalement par un prothorax sans prolongement postérieur, ayant seulement près du bord antérieur un petit tube supportant à son extrémité plusieurs vésicules arrondies, et en arrière une longue épine.

On ne connaît encore de ce singulier genre que quelques espèces du Brésil : le type est le *Bocydium globulare* (*Centrotus globularis* Fab.). (BL.)

BODIAN. POISS. — Dénomination que Bloch avait introduite en ichthyologie, en latinisant le nom vulgaire d'une espèce de Serran sur les côtes du Brésil, et qui se trouve dans Marcgrave. M. de Lacépède avait adopté ce genre de Bloch. Nous avons montré, dans

notre Ichthyologie, que cette coupe rentre dans le genre des Serrans, et doit être par conséquent supprimée. *Voy.* SERRAN. (VAL.)

*BODO. *Bodo.* INFUS. — Genre établi par M. Ehrenberg, dans sa famille des *Monadina*, et caractérisé par la présence d'une queue, ce qui seul le distingue des autres genres de la même famille, qui sont également supposés pourvus de nombreux estomacs appendus autour d'une ouverture buccale, sans intestin. Les espèces de ce genre sont regardées par M. Dujardin comme des *Cercomonas* ou *Amphimonas* mal observées. Quant au *Bodo grandis*, il paraît être le même que l'*Hétéromite ovale*. *Voy.* ce mot. (DUJ.)

BODTY. REPT. — Synonyme d'Amphisbène.

BOEBERA. (Bœber, botaniste russe). BOT. PH. — Synonyme du g. *Dyssodia*, de la famille des Composées. (J. D.)

***BOEBERA.** BOT. PH. — 2e section du g. *Dyssodia*, tel que l'a compris M. De Candolle; elle renferme les espèces dont les involucres sont munis de bractées oblongues, linéaires et indivises, et le réceptacle nu ou couvert de très courts fimbrilles. (J. D.)

***BOEBERIOIDES** (qui a l'aspect d'un *Bœbera*). BOT. PH. — 3e section du g. *Dyssodia*, renfermant les espèces munies d'un involucre composé d'écailles ovales, aiguës et légèrement dentées, et de feuilles entières. (J. D.)

BOEBOTRYS. BOT. PH. — Même chose que *Beobotrys*.

BOEHMERIA (Bœhmer, botaniste allemand du XVIIIe siècle). BOT. PH.—Genre formé par Jacquin (*Amer.*, t. 157), et réuni ensuite par Linné à son genre *Caturus*, lequel, au contraire, paraît devoir appartenir à la famille des Euphorbiacées. Depuis, MM. de Jussieu, Kunth et Gaudichaud rétablirent ce genre, qu'ils placèrent dans la famille des Urticacées. On lui réunit en synonymie le *Procris* de Commerson, et le *Neraudia* de Gaudichaud. Il renferme un grand nombre d'espèces, qui croissent dans toutes les parties intertropicales du globe, à des hauteurs assez considérables. Ce sont des sous-arbrisseaux ou des arbustes dioïques ou monoïques, remplis d'un suc aqueux ou lactescent, à feuilles alternes ou opposées, dentées, velues; les fleurs mâles sont disposées en épis lâches ou agglomérés; les femelles sont axillaires, fasciculées ou rassemblées sur un réceptacle charnu, naissant de l'aisselle d'une feuille. On en connaît dans les jardins 16 espèces, dont la plupart sont de serre tempérée, quelques unes de plein air, et 2 ou 3 de serre chaude. (C. L.)

BOEHMERLE. OIS. — *Voyez* BÉEMERLE.

BOEMYCE. BOT. CR. — Synonyme de Béomyce.

***BOENNINGHAUSENIA** (nom propre). BOT. PH. — Une espèce de Rues à fleurs blanches, originaire du Népaul, a été considérée par Reichenbach comme un genre distinct, qu'il a dédié à un botaniste de ses compatriotes, et dont les caractères sont les suivants : Calice court, 4-parti, longtemps persistant. 4 pétales plus longs, presque dressés et sessiles, insérés sur un disque corollaire qui entoure la base du gynophore. Étamines en nombre double ou réduit à 6, insérées avec les pétales, un peu saillantes, inégales, à filets subulés. Ovaires 4, élevés sur un long support, rapprochés par leur base en un seul, chacun contenant 6-8 ovules amphytropes, attachés à un placenta qui fait saillie vers la base de l'angle interne, et muni d'un style qui naît en dedans, au-dessous du sommet, se soude avec les trois autres en un seul, pour se séparer plus tard, et se termine par un stigmate égal, qui, réuni aux 3 autres, en forme un 4-lobé par deux sillons en croix. Capsules 4, confondues à leur base, supérieurement libres, et s'ouvrant en dedans. Graines uniformes, striées, ponctuées, présentant, dans un périsperme charnu, un embryon à peu près cylindrique, arqué, à radicule supère.—C'est une plante herbacée, vivace, couverte, comme les Rues, de glandes oléifères; à feuilles alternes, bipennées, dont les folioles glauques sont criblées de points transparents, et dont les fleurs blanches forment une panicule terminale. (AD. J.)

***BOENNINGHAUSIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, établi par Sprengel, et réuni comme synonyme au *Chætocalyx* de De Candolle. (C. L.)

***BOERHAAVIA** (célèbre médecin hollandais, protecteur de Linné). BOT. PH. — Genre de la famille des Nyctaginacées, formé par Linné, renfermant des plantes herbacées, vi-

vaces, rarement ou à peine suffrutescentes, répandues dans les parties intertropicales du globe; à fleurs petites, blanches, rouges, ou très rarement verdâtres, disposées en ombelles ou en panicules (*B. scandens*), à feuilles opposées. On en cultive une dizaine d'espèces dans les jardins d'Europe. L'involucre est polyphylle, multiflore, dans les folioles squamiformes, caduques. Le périgone coloré, tubuleux, resserré au milieu. Étamines 1-4, libres, subexsertes. Style simple. Akène libre, dans le tube périgonal endurci et devenu anguleux. Graine dressée. (C. L.)

BOESCHAA. OIS. — Un des noms du Pélican ordinaire.

BOEUF. *Bos*, Linn. MAM. — « Le mot Bœuf, dit G. Cuvier, désigne proprement le Taureau châtré; dans un sens plus étendu, il désigne l'espèce entière, dont le Taureau, la Vache, le Veau, la Génisse et le Bœuf ne sont que différents états; dans un sens plus étendu encore, il s'applique au genre entier, qui comprend les espèces du Bœuf, du Buffle, du Yak, etc. (1).

» Dans ce dernier sens, le genre *Bœuf* est composé de Quadrupèdes ruminants, à pieds fourchus et à cornes creuses, qui se distinguent des autres genres de cette famille, tels que les Chèvres, les Moutons et les Antilopes, par un corps trapu; par des membres courts et robustes; par un cou garni en dessous d'une peau lâche qu'on appelle fanon; par des cornes qui se courbent d'abord en bas et en dehors, dont la pointe revient en dessus, et dont l'axe osseux est creux intérieurement et communique avec les sinus frontaux. »

Cette définition, que Cuvier donnait il y a un quart de siècle, est encore celle qu'on donnerait aujourd'hui; car de même qu'il n'y a rien eu à retrancher à l'ensemble des caractères qu'elle énonce pour faire entrer dans le genre plusieurs espèces nouvellement découvertes, de même il n'y a rien eu à y ajouter après la séparation d'une espèce dont on s'accorde aujourd'hui généralement à faire, avec M. de Blainville, le type d'un genre particulier.

A la vérité, si l'absence d'un mufle nu dans le Bœuf musqué avait toute la valeur que lui attribuent quelques uns des zoologistes qui ont adopté le genre *Ovibos*, il faudrait tenir compte de la disposition contraire dans le genre dont celui-ci a été démembré; mais il faudrait par cela même en détacher une deuxième espèce, le Yak, dont le museau n'est guère moins velu, et qui cependant est bien incontestablement un Bœuf. D'ailleurs, comme nous le dirons bientôt, la présence ou l'absence de poils dans des parties qui sont constamment ou très fréquemment en contact avec le sol, paraît liée à certaines circonstances de l'*habitat* des animaux; c'est un caractère géographique plutôt que zoologique, et qui n'est pour la classification que d'une importance très secondaire.

Quant à un second caractère qui, s'il était introduit dans la formule, obligerait également à séparer des Bœufs l'*Ovibos* (le caractère tiré de la disposition des mamelles), on sera peut-être moins porté à l'élever au rang des caractères génériques, quand on se rappellera que quelquefois, dans les Buffles, deux des quatre mamelons restent, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire.

Pour ce qui est des caractères tirés de la structure des dents (1), caractères beaucoup plus importants, et qui, à eux seuls, suffiraient peut-être pour justifier le démembrement proposé, ils ne pourraient être exprimés convenablement sans des détails toujours déplacés dans une définition qui doit être courte, afin d'être facilement retenue.

Quoi qu'on pense, au reste, de la valeur et de l'importance de cette distinction, comme il n'y a pas grand inconvénient à considérer isolément les espèces appartenant à une famille incomplétement étudiée, et qu'il y a au contraire, quand on les veut grouper prématurément, grande chance d'être conduit à des erreurs par suite d'une tendance qui nous porte à étendre à toutes les espèces du groupe les caractères observés dans celles qui nous sont le mieux connues, nous nous abstiendrons, jusqu'à plus ample information, de

(1) Quelques naturalistes généralisant encore davantage la signification du mot, s'en sont servis pour désigner le sous-ordre entier des Ruminants cavicornes.

(1) Dans une tête femelle (de Bœuf musqué) que j'ai pu comparer à une tête du Cap, les molaires, plus étroites et plus rapprochées l'une de l'autre, occupent un espace tout aussi long.

« On doit aussi remarquer que ces molaires ont des formes plus simples que celles des autres Bœufs, et qu'il leur manque nommément cette arête saillante qui monte entre leurs piliers dans le Buffle du Cap comme dans le Buffle ordinaire » Cuvier, *Ossements fossiles*, Paris, 1823, in-4, t. IV, p. 115 et 136.

comprendre le Bœuf musqué parmi les Bœufs.

L'espèce d'élasticité que nous avons reconnue dans la définition de Cuvier est loin de nous sembler un mérite ; nous y aurions souhaité plus de précision ; mais il reste à savoir si la chose était possible. Rien n'est plus difficile que de donner de bonnes définitions des différents groupes dont se compose une famille très naturelle, telle que celle des Ruminants cavicornes, parce que ces groupes sont nécessairement mal déterminés, et en général très arbitrairement formés. Supposons en effet, ce qui n'est pas le cas, qu'on eût, sur l'organisation de ces Mammifères, des données assez complètes pour établir une série dans laquelle chaque espèce se trouvât placée entre celles qui lui ressemblent par les traits les plus importants, on se trouverait encore fort embarrassé pour déterminer les points où doivent se faire les coupures. Cependant, quand il s'agit d'un groupe nombreux en espèces, ces coupures sont absolument nécessaires pour faciliter l'étude, et il ne faut pas craindre d'en proposer, même en les appuyant sur des caractères choisis arbitrairement.

L'hésitation qu'éprouvent les zoologistes, quand il faut prendre un pareil parti, n'arrêta point Linné lorsqu'il eut à établir sa classification du Règne animal. Son but était autre que celui que nous nous proposons ; il ne voulait que donner une division artificielle, destinée à soulager la mémoire, et s'il a été conduit souvent à des groupes bien naturels, c'est que, dans le choix des caractères qu'il croyait prendre arbitrairement, il était guidé à son insu par un sentiment très délicat des vrais rapports. Lorsqu'il s'occupa des Ruminants cavicornes il n'en connaissait qu'un très petit nombre, qu'il n'eût peut-être pas songé à diviser en différents groupes, s'il n'avait eu, pour ainsi dire, sous la main, trois types tout prêts dans les trois espèces qui, de toute antiquité, vivent en Europe à l'état domestique, le Bœuf, le Mouton et la Chèvre. Il conserva toujours cette division, même après qu'il eut acquis sur les animaux auxquels elle s'appliquait des notions un peu plus étendues. Au reste, dans sa dernière édition du *Systema naturæ*, il n'énumérait encore que 21 espèces, qui même devraient se réduire à 15, puisque les 6 autres sont de simples variétés produites chez des animaux soumis à l'homme et dues à son influence. Par un procédé qui lui était familier, Linné repoussa dans un seul groupe, dans le genre Chèvre, presque toutes les espèces qui lui étaient imparfaitement connues, à peu près comme il l'avait fait, mais sur une échelle beaucoup plus grande pour sa classe des *Vermes*. Ce que Cuvier a fait pour cette classe, quand il créa son embranchement des Mollusques, Pallas l'avait déjà fait pour le genre Chèvre, aux dépens duquel il forma son genre Antilope.

Ce groupe des Antilopes continuant à s'accroître, il fallut bientôt, pour la commodité de l'étude, y pratiquer des coupes. C'est ce que firent, d'une manière assez arbitraire, plusieurs naturalistes, et G. Cuvier lui-même, qui d'ailleurs ne se méprit point sur le caractère artificiel d'une distribution qu'il ne considérait que comme provisoire. Quant au genre Bœuf, dans lequel il ne comptait que huit espèces, il ne jugea pas nécessaire de le subdiviser ; mais d'autres zoologistes, entre lesquels nous citerons son frère, ont été d'un avis différent. Voici comment s'exprime à cet égard F. Cuvier dans son histoire des Mammifères, article du Jungly-Gau (juin 1824) :

« Ces Ruminants à cornes creuses, à jambes courtes, à corps épais et lourd, qui portent le nom générique de Bœuf, se divisent en deux familles bien distinctes par le naturel et par les organes. L'une est celle qui renferme les Buffles, animaux en quelque sorte aquatiques, qui vivent dans les marais ou près des rivières, dans lesquels ils restent plongés une partie du jour ; qui ont des cornes à base large couvrant une partie du front, aplaties à leur côté interne et arrondies à leur côté externe ; dont la langue est douce, etc., etc. ; l'autre est celle des Bœufs proprement dits. Ces animaux se distinguent des premiers parce qu'ils vivent davantage dans les prairies élevées et dans le voisinage des forêts ; que leurs cornes sont lisses, arrondies, sans élargissement à leur base ; que leur langue est couverte de papilles aiguës et cornées, etc., etc. C'est à cette seconde famille, qui ne se compose que du Bison d'Amérique, de l'Aurochs, du Yak et de notre Bœuf domestique avec ses variétés, que paraît appartenir le Jungly-Gau. »

Dans cette énumération des caractères distinctifs des deux groupes, F. Cuvier, comme on le voit, met en première ligne les diffé-

rences de mœurs, et en cela il s'écarte un peu des habitudes de l'école à laquelle il appartenait. Son illustre frère, en effet, bien qu'il pût avoir égard à ces sortes de considérations pour arriver à la formation de groupes naturels, avait soin, quand ces groupes étaient une fois formés, de ne faire entrer dans leur formule caractéristique que des particularités tirées de l'organisation, et s'il mentionnait les caractères ethnologiques, c'était en les reléguant, comme l'indication de l'habitat, dans l'histoire abrégée de chaque espèce.

Il y a peut-être un milieu à prendre entre ces deux partis. Les caractères organiques, comme plus faciles à observer et moins sujets à variation, doivent être énoncés les premiers; mais les caractères ethnologiques, quand on en peut obtenir pour un genre ou un sous-genre, doivent aussi trouver place dans la définition ; ils en font alors partie nécessaire, puisque l'histoire naturelle a pour objet de nous faire connaître, non les animaux conservés dans nos musées ou captifs dans nos ménageries, mais les animaux tels qu'ils ont été créés, dans le libre développement de leurs instincts et la pleine manifestation de leurs habitudes. D'ailleurs, quand on en sera à s'occuper de ces habitudes, à les comparer dans les diverses espèces d'un même groupe, il faudra avoir présente à l'esprit une considération dont j'ai déjà fait sentir l'importance à l'occasion du genre Cochon (1), et que je crois devoir rappeler ici relativement aux Bœufs : c'est que, dans les pays où l'homme vit à un certain état de civilisation, il peut, dans le cours des temps, modifier la manière d'être, non seulement des races domestiques, mais encore des espèces sauvages. Ainsi, il a repoussé l'Aurochs, d'un côté dans les montagnes de la Moldavie et du Caucase, de l'autre dans les forêts marécageuses des pays slaves. Par l'introduction des armes à feu dans le Nouveau-Monde, il a inquiété le Bison dans ses prairies natales et l'a poussé à tenter, à travers les Montagnes Rocheuses dont il ignorait le chemin, des émigrations partielles vers les bords de l'Océan Pacifique. Si la région des prairies pouvait devenir le séjour d'une population nombreuse, si la Californie et les parties voisines du littoral se peuplaient également, bientôt sans doute la grande chaîne qui divise les deux pays deviendrait la patrie du Bison, et ce serait seulement dans l'histoire des temps passés qu'on le retrouverait comme un habitant des plaines. Pallas a vu les Yaks, accoutumés aux rigueurs du climat du Thibet, souffrir en Sibérie des chaleurs de l'été, et aller chercher le frais dans les eaux avec autant d'empressement que le font les Buffles. Moi-même j'ai vu, sur le plateau de Bogota, des troupeaux de Bœufs passer une grande partie de la journée plongés dans l'eau jusqu'au cou, non pour se rafraîchir, il est vrai, mais pour paître les herbes qui flottent à la surface des lagunes. Ces deux derniers faits, qui peuvent être cités comme des exemples de la facilité avec laquelle certaines espèces prennent accidentellement des mœurs analogues à celles qu'ont, dans l'état de nature, des espèces dont elles se rapprochent par l'organisation, ne prouvent pas d'ailleurs qu'on ait eu tort de compter au nombre des caractères distinctifs du groupe des Buffles leurs habitudes aquatiques. Quant aux caractères physiques au moyen desquels F. Cuvier croyait pouvoir séparer ce groupe du reste des Bœufs, il est évident que, dans le passage cité plus haut, il n'a pas prétendu les indiquer tous. Il annonçait de plus amples détails à ce sujet dans sa description du Buffle commun et du Bœuf domestique ; mais la dernière description n'a jamais paru, et quant à l'autre, elle n'ajoute aux traits déjà signalés que celui de la forme bombée du front, forme qui d'ailleurs n'est pas commune à toutes les espèces, ainsi que nous aurons plus tard occasion de le faire remarquer.

Une autre indication qu'on peut également attaquer, comme faite d'une manière trop générale, est celle qui a rapport à l'élargissement de la base des cornes. Ce trait n'est en effet bien prononcé que dans le *Bos cafer* (l'*Ovibos* étant considéré comme type d'un genre distinct); il ne se voit point dans le Buffle commun, ni dans la race domestique, ni dans sa souche sauvage, non plus que dans une autre espèce soumise à l'homme en quelques parties de l'Orient, l'Arni à cornes en croissant, et il existe encore moins chez l'Arni géant, dont les cornes conservent sensiblement la même grosseur dans plus d'un tiers de leur étendue.

(1) Article *Babiroussa*, comparaison des mœurs de notre Sanglier commun d'Europe et de celles d'un Sanglier de l'Inde, *Dict. univ. d'hist. natur.*, t. II, p. 407.

Ajoutons qu'il n'est pas tout-à-fait exact de dire, relativement à l'autre groupe, que les cornes sont lisses et arrondies, puisque dans le *Bos frontalis* de Lambert, confondu par notre auteur avec le Jungly-Gau, les cornes sont subtriquètres et comme cachées dans une grande partie de leur étendue.

Le caractère tiré de la nature des téguments de la langue a plus de valeur que tous ceux dont nous venons de parler, puisque des différences dans l'organisation de parties dépendantes comme celle-ci de l'appareil nutritif doivent être l'indice de différences dans le régime. Si donc des observations ultérieures montrent, comme cela est très probable, que tous les Buffles ont la langue douce, ce trait pourra être considéré comme caractérisant suffisamment à lui seul un groupe qui d'ailleurs semble très naturel; mais il ne s'ensuivra pas, comme on le pense bien, que toutes les autres espèces de Bœufs dont on sait que la langue est âpre doivent pour cela rester réunies.

Plusieurs zoologistes, en effet, distribuent ces espèces en deux sous-genres, qu'ils désignent sous les noms de groupes Taurin et Bisontin; mais, dans ce dernier groupe, les uns font entrer avec le Bison et l'Aurochs, le Yak, le Gayal et le Gour; d'autres rapprochent ces deux animaux de notre Bœuf commun. Ce dernier mode de distribution est plus naturel sans doute que l'autre, mais il est encore défectueux; et, puisqu'on voulait établir des sous-genres, il en fallait créer un quatrième pour le Yak, qui ne trouve à se placer convenablement dans aucun des trois premiers.

Cuvier, dans ses *Ossements fossiles*, avait indiqué avec sa précision accoutumée les caractères ostéologiques par lesquels se distinguent les Bœufs dont il avait pu se procurer le squelette, en totalité ou en partie. C'est de ces caractères, qu'il ne considérait que comme spécifiques, que M. H. Smith, dans un appendice joint à la traduction anglaise du *Règne animal*, a fait usage pour sa répartition en sous-genres, répartition dont M. Hodgson a admis les bases, mais qu'il a modifiée dans l'application d'après une connaissance plus complète des deux espèces Gour et Gayal, justement détachées par lui du groupe Bisontin de Smith. Les deux naturalistes anglais attachent avec raison une grande importance aux caractères tirés de la configuration des têtes osseuses; mais, en comparant sous ce point de vue les diverses espèces, ils ont manqué de quelques données. M. Smith n'en a pas eu d'assez complètes relativement au Yak, et M. Hodgson, qui travaille loin de toute grande collection avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, n'a pu comparer cet animal, qui lui était beaucoup mieux connu, avec l'Aurochs et le Bison, près desquels il l'a laissé placé: aussi, tout en profitant des travaux de ces deux savants recommandables, nous nous écarterons un peu de leur distribution, et nous considérerons le Bœuf à queue de cheval comme constituant un type distinct.

Nous répartirons donc les espèces du genre Bœuf dans les quatre groupes suivants.

A. Les Taureaux.—A côté du Bœuf commun [1], auquel se rattachent le petit Bœuf sauvage des parcs d'Écosse, qu'on s'accorde généralement à faire descendre de la même souche que notre bétail domestique, le Zébu, pour lequel je ne suis pas bien certain qu'il n'y ait eu au moins croisement avec quelque espèce éteinte ou encore à découvrir, et le Bœuf à fesses blanches de Java, que je ne vois pas de raison pour considérer autrement que comme une simple variété, viennent se placer les espèces suivantes: le Gour [2] (*Bos Gaurus*, *Bibos concavifrons*), Hogds., le Gayal [3] (*Bos Gavœus*), auquel il faut rattacher le Gayal domestique (*Gobah Gayal*), ou Gayal des plaines, dont quelques individus, repassés à l'état indépendant, ont propagé, dans les forêts du Thibet, une race qui paraît conserver les caractères acquis sous l'influence de l'homme, et le *Jungly-Gau* de F. Cuvier, qui, comme l'a fait remarquer Hardwicke, se distingue bien du Gobah Gayal, et pourrait être le résultat d'un croisement avec le Bœuf commun. Enfin je placerais encore à côté de ces Bœufs le *B. Bentiger* de Java [4], dont notre cabinet d'anatomie comparée possède un squelette complet; toutefois, en supposant que ce soit réellement une espèce distincte, et non pas le résultat d'un croisement entre notre Bœuf domestique et le Gour; ce dernier en effet vit aussi à Java, du moins si l'on en peut croire l'étiquette d'une portion de tête osseuse qui fait partie de la collection désignée sous le nom de Musée chinois et japonais,

et qui se voit en ce moment au bazar du boulevard Bonne-Nouvelle.

Les caractères communs aux espèces de ce premier groupe sont, pour ce qui a rapport à la tête osseuse, le front plat ou même un peu concave, à peu près aussi large que haut (en ne tenant point compte du relèvement que peut offrir dans sa partie moyenne la crête occipito-frontale); la face occipitale offrant de même des dimensions à peu près égales en hauteur et en largeur (toujours en comptant la hauteur à partir des côtés de la crête saillante et non de sa partie moyenne); les cornes attachées aux deux extrémités de cette crête; enfin la moitié supérieure de cette face occipitale tout-à-fait lisse, et ne présentant point d'empreintes musculaires.

Dans toutes ces espèces, on compte 13 paires de côtes, qui, à partir de la 6e, s'écartent latéralement, et élargissent ainsi la cage thoracique. Dans toutes on remarque des membres robustes, moins massifs cependant que dans le groupe des Buffles, mais beaucoup plus que dans les espèces appartenant aux deux autres groupes.

Chez ces animaux, observés à l'état frais, la tête présente, en arrière des cornes, un bourrelet saillant, recouvert seulement par la peau; la langue est hérissée de papilles cornées; le corps entier est recouvert de poils courts, excepté à la partie supérieure du front, où il peut acquérir un peu plus de longueur, mais jamais assez pour faire une touffe pendante comme dans les Bonases.

Tels sont les caractères principaux du groupe; quant à ceux des espèces, nous ne ferons que les indiquer ici sommairement, renvoyant pour plus de détails à cet égard, comme pour l'histoire des mœurs, à l'article TAUREAUX.

Le *Gour*, qui se distingue du Bœuf commun par de plus grandes proportions, s'en distingue encore mieux par la forme de la crête occipito-frontale, qui se relève en formant un quart de cercle et se porte en avant, de manière à faire paraître le front très concave de haut en bas; il s'en distingue encore par le grand développement des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, qui, au lieu de décroître uniformément de la 3e vertèbre à la 9e, ne s'abaissent que très peu jusque vers la région lombaire, où elles se raccourcissent brusquement; elles ne sont point flanquées vers le garrot, comme dans le Bison, de deux masses musculaires charnues, de sorte que leur saillie forme, dans plus de la moitié du dos, une crête très remarquable.

Dans le *Gayal*, cette crête dorsale encore très prononcée fait distinguer au premier coup d'œil l'animal du Bœuf commun, tandis que la crête occipito-frontale, qui est rectiligne et de niveau avec le front comme dans cette dernière espèce, le sépare nettement du Gour, où la crête se porte en avant et se termine par un arc très prononcé.

Dans le *Bos Beutiger* la saillie des apophyses épineuses, en arrière du garrot, est beaucoup moins sensible que dans le Gour et dans le Gayal; le front est sensiblement plat; mais la crête qui le termine supérieurement au lieu d'être rectiligne comme dans le Bœuf, ou uniformément arquée comme dans le Gour, présente une triple courbure, descendant de chaque côté à partir de la base des cornes, et se relevant à la partie moyenne où elle forme une éminence arrondie qui occupe à peu près le tiers de la distance totale.

Dans toutes les espèces dont nous venons de parler, les cornes situées, comme il a été dit, aux extrémités de la crête occipito-frontale, se portent d'abord en dehors et un peu en haut; leur direction, dans le reste de la longueur, paraissant varier par une foule de causes, il est inutile d'en parler ici; mais il convient de remarquer la forme que présente leur section transversale. Cette forme, à peu près circulaire dans le Bœuf commun (souvent sensiblement elliptique dans les races de Zèbre qui paraissent le plus pures), est ovale dans le Gour et le Gayal, ou plutôt c'est un triangle isocèle, à sommets très arrondis, dont le petit côté répond à la face supérieure de la crête occipito-frontale. Dans le *Bœuf Beutiger*, les trois dépressions sont à peine sensibles.

Quant à l'étui corné qui est sensiblement lisse dans le Bœuf, il présente dans le Gour de très fortes rugosités vers la base; dans le Gayal, ces rugosités sont moins arrêtées, mais elles se prolongent sur une plus grande longueur, et il n'y a guère de lisse que le tiers le plus voisin de la pointe.

Le front, dans tous ces Bœufs, occupe à peu près la moitié de la longueur de la face; cependant, chez le Gayal, l'autre partie est un peu plus courte, et pour cette raison comme

pour le rapprochement des maxillaires supérieures vers la symphyse, il y a un rétrécissement rapide de la face à partir du bord inférieur des orbites. Dans cette espèce aussi, les os du nez sont proportionnellement plus courts que dans le Bœuf commun; dans le Gour, au contraire, ils sont beaucoup plus longs et sont en outre fortement arqués dans le sens transversal.

B. Les Bonases. — Les deux espèces dont se compose ce groupe, l'*Aurochs* [5] et le *Bison* [6], espèces qui se ressemblent de beaucoup plus près que celles que nous avons comprises dans le groupe précédent, se distinguent de ces dernières par des caractères bien tranchés : d'abord par ce qui tient à la charpente osseuse; par les proportions plus grêles des membres; par le nombre des côtes, qui est de plus de 13; par la disposition des apophyses épineuses des vertèbres dorsales; par les formes générales de la tête, qui est très courte pour sa grosseur. Considérée plus en détail, cette tête diffère de celle des espèces déjà énumérées: 1° par les proportions du front, qui est plus large que haut, à peu près dans le rapport de 3 à 2; 2° par la saillie des orbites; 3° par la forme du front, qui est bombé, ce qui ne tient pas tant au renflement de sa partie moyenne qu'à la fuite de la partie supérieure; 4° par le mode de rencontre de cette partie avec la face occipitale, rencontre qui se fait sous un angle droit ou même obtus, et sans être indiquée par une crête saillante (tandis que, dans les Bœufs, les deux plans se rencontrent sous un angle aigu, et sont séparés par un bourrelet très prononcé); 5° par la position des cornes, qui, au lieu de s'attacher tout au sommet du front, s'insèrent notablement plus bas et plus près des orbites.

A l'état frais, ces animaux se distinguent au premier coup d'œil de tous les autres Bœufs, par la disproportion qui semble exister entre les parties antérieures et les parties postérieures de leur corps; par leur dos bossu; par la crinière qui couvre leurs épaules, et retombe jusque sur les jambes de devant; par la longue barbe qui pend de leur menton, et l'épaisse touffe de poils dont leur front est garni.

L'apparence de bosses tient à l'énorme développement des premières apophyses du dos, qui, au moins aussi saillantes que dans le Gour et le Gayal, mais décroissant plus rapidement à mesure qu'elles se portent en arrière, sont flanquées de deux masses charnues, et forment ainsi, au lieu d'une crête étroite, une protubérance arrondie dont le volume est encore exagéré par l'épaisseur des poils dans cette région. Les poils des Bonases sont de deux sortes, laineux et soyeux : les premiers, très abondants en hiver, tombent en partie l'été; les autres poils, qui constituent principalement la crinière, la barbe et les manchettes dont les jambes de devant sont ornées, se renouvellent aussi, mais de manière à ne jamais laisser complétement dégarnies ces parties où, chez les vieux mâles, elles offrent une très grande longueur. Ces poils, principalement ceux du front, sont imprégnés d'une odeur de musc très forte, surtout dans le temps du rut. L'épaisse toison qui revêt toute la partie antérieure du corps concourt encore à faire paraître plus grêle la partie postérieure, qui, d'ailleurs, absolument parlant, est beaucoup moins massive que dans les autres Bœufs.

Les espèces du groupe des Bonases se distinguent principalement par le nombre des côtes. Il y en a 15 paires dans le Bison américain, 14 seulement dans l'Aurochs de Lithuanie et de Moldavie; l'Aurochs du Caucase ne nous est pas encore assez bien connu pour que nous puissions affirmer qu'il est spécifiquement identique à ce dernier; cependant il y a tout lieu de le croire.

C. Les Yaks. — Ils se distinguent des Bœufs de notre premier groupe par la forme du front, qui, légèrement bombé à sa partie moyenne, est d'ailleurs fuyant à sa partie supérieure, comme dans les Bonases, et rencontrant de même le plan occipital sous un angle obtus, sans former de bourrelet le long de la ligne de jonction. Le front est plus étroit que chez ces derniers animaux, et n'est guère plus large que haut. Au-dessous des orbites, qui offrent peu de saillie, la face se rétrécit à peu près uniformément jusqu'à son extrémité; la diminution est moins rapide que dans les Bonases; plus que dans les Bœufs proprement dits, et surtout que dans les Buffles, où elle est à peine sensible. Le plan occipital offre pour l'attache des muscles une surface triangulaire dont les trois côtés sont à peu près égaux. Les cornes, arrondies vers la base, sont attachées peut-être un peu moins

haut que dans les Bœufs vrais, plus haut que dans les Bonases. Il y a 14 paires de côtes, comme dans l'Aurochs. Comme dans cet animal, les apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales sont très longues; mais dans les suivantes le décroissement est plus rapide: en revanche, celles des dernières vertèbres cervicales paraissent atteindre une dimension qu'elles n'ont dans aucune des espèces précédemment énumérées.

Les membres sont courts; les sabots sont pincés, rapprochés l'un de l'autre, et leur configuration suffirait seule pour indiquer que le Yak appartient à un pays montagneux, et est habile à en gravir les pentes.

Tout le corps est couvert d'une épaisse toison, comme il convient à un ruminant dont le séjour favori touche presque au niveau des neiges perpétuelles. Les poils sont surtout très longs vers la région des épaules; ceux du ventre ne le sont guère moins, et descendent presque jusqu'à terre, ce qui fait paraître l'animal encore plus bas sur jambes qu'il ne l'est réellement. Mais ce qui lui donne surtout un aspect tout particulier, c'est sa queue, garnie, depuis l'origine, de crins plus longs et plus fins que ceux du Cheval.

Le front est couvert d'une grosse touffe de poils crépus. Sur le reste de la face, les poils ont moins de longueur, et diminuent surtout à mesure qu'on approche du museau, qui d'ailleurs en est presque entièrement couvert, la partie nue étant bornée à l'étroit espace qui sépare les narines.

Il n'est pas étonnant qu'un animal qui, pendant une grande partie de l'année, cherche sa nourriture sous la neige, ait le museau protégé par des poils, et la même disposition se retrouve dans d'autres espèces placées en des circonstances semblables, par exemple dans le Bœuf musqué et dans deux Cerfs des régions circumpolaires, le Renne et l'Élan, les seuls, du reste, dans toute la famille des Ruminants à cornes caduques, qui nous présentent ce caractère.

Les Yaks ont la langue couverte de papilles cornées comme toutes les espèces dont nous avons parlé jusqu'ici.

On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule espèce de Yaks [7], car le Bœuf à grandes cornes plates que Witsen dit exister en Daourie, appartient probablement au groupe des Buffles. Ces derniers animaux, en effet, quoique confinés en général dans les pays chauds, peuvent à la suite de l'homme s'écarter beaucoup des régions tropicales, ainsi que le prouve l'exemple des Buffles qui vivent en Hongrie à l'état domestique.

D. Les Buffles. — On remarque tout d'abord dans leur tête osseuse le peu d'élévation du front, qui n'occupe environ que le tiers supérieur de la face. Au-dessous des orbites, cette face est notablement plus étroite que dans les espèces précédentes; elle est au contraire beaucoup plus large vers la symphyse maxillaire. Les os propres du nez participent de cette disposition, et au lieu de diminuer ils augmentent de largeur en avançant vers le museau.

Le front, en même temps qu'il est court, est encore assez étroit; il présente d'ailleurs, suivant les espèces, des différences notables dans sa configuration: fortement bombé chez notre Buffle domestique, il est, chez quelques individus sauvages, à peu près aussi plat que le front du Bœuf commun. Il y a d'ailleurs sujet de croire que les différences observées à cet égard peuvent dépendre en partie de l'âge, et le changement, pour le remarquer en passant, semblerait être l'opposé de ce qui se remarque dans les autres Mammifères où la saillie du front est en général plus grande chez les jeunes sujets; mais il faut remarquer qu'en raison de l'écartement des deux tables des frontaux, la saillie du front chez les Buffles n'accuse point un plus grand développement comparatif du cerveau. Cette bosse est le relief des immenses sinus frontaux, qui sont des dépendances de l'appareil olfactif. Quoi qu'il en soit, quand la convexité du front est très prononcée, il en résulte que la rencontre des faces frontale et occipitale se fait sous un angle obtus, tandis que, dans le cas contraire, cet angle est à peu près droit.

En même temps que la courbure de haut en bas tend à effacer la ligne de séparation du front et de l'occiput, la courbure transversale produit un autre changement relatif à la direction des cornes qui s'écartent peu du plan de la face dans les Buffles à front plat, et qui, dans les autres, se portent plus ou moins fortement en arrière. Peut-on tirer de cette direction des cornes des caractères spécifiques? c'est ce qui paraît douteux, d'a-

près ce que nous venons de dire des changements que l'âge paraît amener quelquefois. Afin de savoir à quoi s'en tenir à cet égard, il faudrait avoir pu observer pour chaque espèce l'animal aux différentes époques de sa vie, et nous n'en sommes pas là à beaucoup près. Dans l'espèce du Cap, le jeune mâle d'une année, comparé au vieux mâle, paraît appartenir à une espèce complétement différente; peut-être pour quelques Buffles asiatiques y a-t-il aussi des changements très marqués dépendants de l'âge; et notre Musée possède une tête qui prouve que cela a lieu, au moins chez quelques individus, relativement à la direction des cornes (1).

Dans les Buffles asiatiques, les cornes sont triangulaires à la base, les deux faces antérieure et postérieure se joignant en haut par un bord mousse, et s'unissant en bas à une troisième face plus étroite, dont elles sont, surtout en avant, plus nettement séparées. Chez le Buffle du Cap, les cornes, dans le jeune âge, sont aussi sensiblement triangulaires à leur base, mais plus tard cette base s'élargit en s'arrondissant, et finit par recouvrir en grande partie le front.

Les énormes cavités qui existent dans le noyau osseux des cornes et dans les os qui forment les parois de la boîte cérébrale, donnent à la tête des Buffles une légèreté comparative remarquable, surtout quand on prend pour terme de comparaison la tête du Gour, dans laquelle ces os ont une structure beaucoup plus compacte. C'est ce qui résulte des nombres donnés par M. Hodgson, dans un tableau où il a rapproché plusieurs têtes appartenant à différentes espèces du genre.

Pour une tête de Buffle sauvage qui avait en longueur, du sommet du front à la symphyse maxillaire, 60 centimètres; dont les cornes, mesurées sur leur courbure, offraient un développement de 1 mètre 30 centimètres, et avaient de contour à leur base environ 47 centimètres, le poids du crâne et des cornes ensemble était de 10 kilogrammes environ. Pour une tête de Gour, il était de 11k,47, quoique les dimensions linéaires fussent moindres. Cette dernière tête, en effet, n'avait de longueur que 57 centimètres depuis la symphyse maxillaire jusqu'au sommet de la crête frontale (crête qui d'ailleurs s'élevait de près d'un demi-centimètre au-dessus de la racine des cornes), et les cornes, dont le contour à la base était aussi de 47 centimètres, mais diminuant très rapidement, ne mesuraient dans leur plus grande longueur que 56 centimètres.

Les Buffles ont des proportions plus lourdes que tous les autres Bœufs, et leurs membres, surtout les postérieurs, sont très robustes. Ils ont 13 paires de côtes, du moins c'est ce qu'on a observé dans les espèces dont on possède le squelette. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont chez eux peut être un peu moins développées que dans le Bœuf commun, et moins par conséquent que dans toutes les autres espèces; depuis le garrot jusqu'aux lombes, le sommet de ces apophyses et de celles des vertèbres lombaires forme presqu'une ligne droite, d'où il résulte que ces animaux ont le dos sensiblement plat.

Sauf les cas d'albinisme, qui sont fréquents chez quelques races domestiques et se perpétuent par voie de génération, les Buffles ont la peau noire, recouverte d'un poil court assez rare, habituellement noir, quelquefois grisâtre, et rarement brun.

Le pelage est presque entièrement formé de poils soyeux; ceux qu'on pourrait considérer comme laineux sont presque aussi gros et aussi durs que les autres, d'ailleurs très peu abondants.

Les oreilles, médiocrement grandes, sont dirigées horizontalement. Le fanon ne paraît être bien développé que dans les races domestiques. Au reste, la domesticité paraît produire cet effet chez d'autres espèces de Bœufs, et même chez d'autres Ruminants de genre différent, et dont les types sauvages manquent absolument de fanon : c'est ce qu'on remarque en particulier dans certaines races de Mouton.

La domesticité paraît aussi, chez les espèces du genre Bœuf, tendre à déterminer l'allongement de la queue, sans que pour cela le nombre des vertèbres caudales change. Le Gour, comparé au Bœuf commun, a la queue très courte : la même différence se remarque entre notre Buffle domestique et le Buffle sauvage, dont on le suppose descendu.

(1) Dans cette tête, les cornes fortement inclinées en arrière, au point d'être presque parallèles dans presque toute leur longueur, se recourbent en approchant de la pointe, de manière à indiquer que, dans le jeune âge, elles avaient une direction transversale.

La langue de notre Buffle domestique est douce, et ce caractère, qui semble commun à toutes les espèces du groupe, pourrait bien, comme je l'ai déjà dit, être en rapport avec le genre de nourriture de ces animaux. Les Buffles ne semblent point destinés, comme nos Bœufs, à paître l'herbe des prairies, à vivre de Graminées tenaces, souvent à demi desséchées, qu'il leur faut arracher avec la langue; ils recherchent les plantes qui croissent dans les lieux marécageux, ou celles qui naissent à l'ombre humide des grandes forêts. La longueur des cornes de ces animaux semblerait leur interdire l'entrée des bois; mais à la manière dont elles sont portées durant la marche, étant couchées le long du cou et des épaules, elles n'opposent réellement que très peu d'obstacles. Les naturalistes de cabinet ont pensé que la direction des cornes chez les Buffles en faisait des armes peu redoutables; mais cette déduction n'est point justifiée par les observations des voyageurs. En effet, bien que les Buffles, même quand ils courent vers un ennemi, aient la tête horizontale et les cornes couchées en arrière, ils prennent, quand ils se trouvent à la distance convenable, une attitude différente. Au moment de charger, s'ils veulent simplement renverser l'objet qui a excité leur colère, ils abaissent la tête, de manière que la face soit à peu près dans un plan vertical, et ils frappent du milieu du front; mais, s'ils veulent blesser, ils fléchissent beaucoup plus fortement le cou, amènent la tête entre les jambes, de manière à ce que le menton touche au sternum, et la pointe des cornes se trouve ainsi regarder directement en avant. Cette allure rappelle à certains égards celle qu'on a observée dans de grandes espèces d'Antilopes, dont les cornes sont fortement dirigées en arrière. En arrivant près de l'ennemi, ces animaux se laissent tomber sur les genoux, appliquent le front à terre, et présentent les pointes des cornes dirigées en avant et en haut, c'est-à-dire dans la position la plus favorable pour blesser leur adversaire au ventre, au moment où ils redresseront brusquement la tête.

Il règne encore beaucoup d'obscurité dans l'histoire des Buffles, et il est jusqu'à présent bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver à une détermination un peu satisfaisante des espèces. Cependant les naturalistes anglais, qui ont dans l'Inde les meilleures occasions pour observer les espèces asiatiques, s'accordent en général à en distinguer trois, savoir: l'espèce sauvage [8] qu'on regarde comme la souche du Buffle domestique, introduit en Europe vers le VIe siècle, mais qui est d'un tiers environ plus grande; l'Arni à cornes en croissant [9], qui paraît avoir donné une seconde race domestique, commune dans plusieurs parties de l'Asie méridionale et dans certaines parties de l'empire chinois [10]; l'Arni géant, dont nous ne connaissons guère en Europe que les cornes. Cette dernière espèce paraîtrait avoir à un moindre degré que les autres Bœufs les habitudes grégaires; elle est d'ailleurs, à ce qu'il paraît, fort rare, et l'on a remarqué que dans une grande expédition de chasse que firent plusieurs officiers de l'armée du Bengale, expédition qui ne dura pas moins de trois mois, et où l'on tua, outre 42 Tigres royaux, une très grande quantité de Buffles sauvages, il ne se trouva dans le nombre qu'un seul Arni géant.

Ce nom d'Arni, que nous employons ici pour nous conformer à l'usage, devrait être banni du langage zoologique; c'est le féminin du mot Arna, mot dont l'acception est générique, et s'applique, dans l'Inde, à tous les Buffles sauvages: aussi, quand on le trouve dans quelque relation de voyage, doit-on bien se garder, si aucune indication ne s'y trouve jointe, de tirer aucune conclusion relativement à l'espèce que l'auteur a eue en vue.

Facile à distinguer des Buffles asiatiques, le Buffle du Cap [11] en diffère par plusieurs caractères qui le rapprochent, au contraire, d'une part du Bœuf musqué, et de l'autre de plusieurs grandes espèces d'Antilopes, habitant comme lui l'extrémité australe de l'Afrique.

En admettant ces derniers rapports, il y aurait pour la distribution géographique de ces grands Ruminants une certaine loi assez remarquable: les Ruminants à cornes largement épatées à la base occuperaient dans les deux hémisphères les parties les plus éloignées de l'équateur, d'un côté le Bœuf musqué vers le cercle polaire arctique, de l'autre moins rapprochés, il est vrai, du pôle, mais, s'avançant aussi loin que la terre s'étend de ce côté, le Buffle du Cap et les *Catoblepas* de

Smith ; Gnou ordinaire, Gnou barré, Gnou de Brook. On pourrait remarquer même que, chez ces derniers, de longs poils couvrent diverses parties du corps, et que chez le Buffle du Cap, dans le jeune âge, époque où les caractères génériques sont toujours relativement plus prononcés que les caractères spécifiques, le pelage est beaucoup plus fourni que ne semblerait le comporter la chaleur du climat, rappelant ainsi, jusqu'à un certain point, l'épaisse toison de l'*Ovibos*.

Les Buffles à cornes aplaties seraient propres à la région intertropicale (1).

Tous les autres Bœufs appartiendraient à l'hémisphère du Nord : les Bonases ayant pour limites, d'une part, le cercle polaire arctique et de l'autre le cercle tropical correspondant ; et les Bœufs, proprement dits, arrivant jusqu'à l'équateur, se trouvant du moins, sur un seul point, en dehors de cette ligne, je veux dire dans l'île de Java, où ils sont représentés par le *B. Bentiger*, et aussi probablement par le Gour.

Nous n'avons voulu, dans cet article, que présenter l'ensemble des espèces dont se compose le genre. On trouvera plus loin des détails sur leurs mœurs et sur quelques traits remarquables de leur organisation. *Voir* aux mots BONASE, BUFFLE, GAYAL, GOUR, TAUREAU, URUS, YAK et ZÉBU. (ROULIN.)

***BOEUFS FOSSILES.** PALÉONT. — Dans presque tous les terrains meubles dits d'alluvion, dans les tourbières, dans certaines cavernes, dans les brèches osseuses et dans les couches arénacées sous-volcaniques de certaines contrées, on trouve des ossements qui ont appartenu à des espèces de Bœufs, sinon identiques, au moins très voisines de nos espèces actuellement vivantes. Après avoir recueilli scrupuleusement toutes les mentions qui en avaient été faites dans les auteurs, après avoir examiné tous les ossements qu'il a pu rassembler et ceux qu'il a pu voir dans ses voyages, Cuvier a conclu que les espèces dont on avait découvert les débris jusqu'à la publication de son IV[e] volume des *Ossements fossiles*, se réduisaient à trois, et même il conservait des doutes à l'égard de l'une d'elles, sur la question de savoir si elle était véritablement fossile.

Une première espèce, *Bos priscus* Bojan., dont les os des jambes sont grêles, et dont le crâne, à front bombé, plus large que haut, et à cornes implantées en avant de la ligne saillante formée par le plan de l'occiput et celui du front, ne diffère que très peu de l'Aurochs. On la rencontre en Russie, en Allemagne, en France, en Italie, et dans l'Amérique du Nord. Cette espèce ne se distingue de l'Aurochs que par une taille plus élevée et par des cornes proportionnellement plus grandes : elle se trouve mêlée avec des ossements d'Éléphant, de Rhinocéros et de Mastodonte.

Une seconde espèce, *Bos primigenius* Bojan., qui serait, selon Cuvier, la souche de nos Bœufs domestiques, et dont la civilisation aurait fait disparaître les traces, aussi bien que celles des races sauvages du Dromadaire et du Chameau. Cette espèce, plus grande d'un tiers que nos Bœufs, à jambes fortes, à front plat, carré, et à cornes implantées aux extrémités de la ligne saillante formée par le plan de l'occiput et celui du front, n'a été trouvée d'une manière authentique, toujours selon le même savant, que dans les tourbières et les couches superficielles ; mais tout porte à croire que, depuis quelques années, on en a, aussi bien que de l'espèce précédente, découvert des ossements en Auvergne, dans des couches sous-volcaniques.

Enfin une troisième espèce, *Bos Pallasii* Dec., que Pallas et Ozeretzkovsky ont trouvée en Sibérie, et qui paraît sinon identique, au moins fort semblable au Buffle musqué du Canada. Cuvier pensait même que les trois crânes décrits par ces deux auteurs pourraient bien n'être que des crânes de Buffles musqués, apportés d'Amérique en Sibérie, sur des glaçons, par les courants ; mais il paraît que cette espèce existe également à l'état fossile en Amérique. M. Decay a fait connaître, dans le deuxième volume des *Annales du Lycée de New-York*, un occipital muni des noyaux osseux de ses cornes, mis

(1) Il y aurait une exception à cette règle, si l'on considérait comme un Buffle le Bœuf que Gmelin, d'après le rapport d'un Cosaque qui avait été prisonnier dans la petite Boukharie, dit exister à l'état sauvage dans les montagnes situées au midi de Khoten. L'animal, en effet, se trouverait vers le 35° degré de lat. N. A la vérité, Pallas veut que cet animal ne soit autre chose qu'un Yak ; ce qui est d'autant plus surprenant que, suivant ce qu'il avait appris de divers Kalmouks, cet animal aurait les cornes plates, et ne différerait que par la toison des Buffles domestiques qu'avaient vus à Astracan les Asiatiques qui lui fournissaient ces renseignements.

au jour à New-Madrid, sur les bord du Missisipi, pendant le tremblement de terre qui détruisit cette ville, en 1812. Ce savant pense que ce fragment appartient à la 3e espèce de Cuvier, à laquelle il donne le nom de *Bos Pallasii*, parce qu'il a reconnu quelques différences entre sa portion de crâne et la partie correspondante de la tête du Buffle musqué, et qu'il y rapporte les têtes de Sibérie dont Pallas a le premier fait connaître l'existence.

Depuis la publication du travail de Cuvier, il a, presque chaque jour, été recueilli des ossements de Bœufs dans un grand nombre de localités. Ce n'est pas ici le lieu d'enregistrer ces nombreuses découvertes : nous nous bornerons à en citer quelques unes, et surtout parmi celles qui ont fait établir de nouvelles espèces.

M. Bojanus a publié, dans le treizième volume des *Curieux de la nature*, un squelette presque complet de *Bos primigenius*, trouvé en Allemagne, et qui se voit aujourd'hui au Musée d'Iéna. En Auvergne, on en a rencontré dans ces alluvions sous-volcaniques, que quelques uns considèrent comme les couches supérieures du terrain tertiaire, avec des os d'Éléphants, de Rhinocéros, de Tapirs et de Chevaux. MM. Devèze et Bouillet en ont découvert dans la montagne de Boulade, qu'ils croient appartenir au *Bos urus*, c'est-à-dire au *Bos priscus* ; l'abbé Croizet en signale deux espèces qu'il appelle *Bos elatus* et *Bos giganteus* ; mais les os des jambes du premier étant aussi grêles que celles de l'Aurochs, il pourrait bien se faire qu'il fût le même que le *Bos priscus*, et que le second fût le *Bos primigenius*, car nous en avons au Muséum de Paris quelques os du pied trouvés à Essex, à 12 milles de Londres, et d'autres rencontrés dans les sablières de Vaugirard, près de Paris, qui indiquent des individus plus grands même que le Bœuf géant de l'abbé Croizet. Celui du vallon de Cussac, département de la Haute-Loire, à 4 kilomètres du Puy, et auquel M. Robert a donné le nom de *Bos velonus*, doit probablement rentrer dans l'une des espèces de Cuvier, ou dans l'une de celles de l'abbé Croizet, si ces dernières sont distinctes des premières. Les ossements de Bœufs du val d'Arno que le Muséum possède indiquent aussi 2 espèces, l'une à jambes grêles et l'autre à jambes trapues ; elles ressemblent l'une et l'autre à celles de l'Auvergne, et cette coïncidence de deux espèces qui se retrouvent toujours dans les mêmes contrées confirme, ce nous semble, l'opinion de Cuvier, que l'Europe centrale ne fournit que deux espèces de Bœufs fossiles. M. Leclerc a fait don au Muséum de Paris de quelques os de Bœufs trouvés dans la province du Texas, en Amérique, qui ne peuvent point être distingués de ceux de l'Aurochs, en sorte qu'ils appartiennent probablement au *Bos priscus*. Suivant M. Harlan, le grand individu découvert par M. Peale, à 10 milles de la fondrière nommée Big-Bone-Lick, en Amérique, et que Cuvier ne distingue pas de son Aurochs fossile, serait une espèce particulière à laquelle ce savant a donné le nom de *Bos bombifrons*. Le même auteur croit en avoir distingué une autre espèce, qu'il appelle *Bos latifrons*. Nous pensons qu'il faudrait réunir plusieurs individus de chacun de ces types avant de les considérer comme des espèces réelles, parce qu'alors seulement on pourra leur trouver des caractères positifs.

Il paraît cependant qu'outre ces trois espèces de Cuvier, il y en existait une quatrième de petite taille, ou tout au moins une variété analogue à la petite race de Bœufs des Indes, appelée Zébu : c'est ce qu'on peut conclure d'un métacarpien et d'un métatarsien provenant des cavernes d'Oreston, près de Plymouth, envoyés au Muséum par M. Clift. Ces os ont tout-à-fait la taille de ceux qui leur correspondent dans le squelette de Zébu du cabinet d'anatomie. On pourrait encore considérer cette variété sauvage comme la souche des petits Bœufs d'Écosse ; mais, dans l'un ou l'autre cas, on doit toujours admettre, en présence de ce fait, que ces variétés sont fort anciennes, et qu'existant déjà à l'état sauvage, elles ne sont point un produit de la domesticité.

En commençant son travail sur les Bœufs fossiles, Cuvier déclare que la ressemblance avec les espèces vivantes va même au point qu'il est très difficile de ne pas les considérer comme identiques avec elles, et, c'est indubitablement pour cette raison que notre savant paléontologiste ne leur a point imposé d'autres noms d'espèces. MM. Bojanus et Decay ont été plus hardis, et nous n'osons les en blâmer. L'Éléphant et le Rhinocéros, avec

lesquels ces Bœufs vivaient, étant des espèces éteintes, non point par l'action lente des hommes, mais par une cause physique et subite, comme on en a la preuve par ces individus conservés en chair aussi bien qu'en os dans les glaces du Nord, il est probable que ces Bœufs fossiles différaient de nos espèces vivantes, quoiqu'ils en fussent très rapprochés. Tous les naturalistes savent combien, dans les genres naturels, il est difficile de distinguer les espèces par le squelette seulement. Nous pensons néanmoins qu'il n'y a pas encore de raisons suffisantes pour adopter comme espèces les *Bos velonus*, *elatus* et *giganteus* de MM. Robert et l'abbé Croizet, et les *Bos bombifrons* et *latifrons* de M. Harlan. On ne doit donc compter encore, selon nous, comme espèces fossiles que les *Bos primigenius*, *priscus*, *Pallasii*; et, comme variété du premier, le *Bos primigenius minutus*, ou peut-être même comme espèce, le *Bos minutus*. (Laurillard.)

BOEVA. rept. — Synonyme d'Iguane senembi.

BOGUE (*Box*). poiss.—Dénomination vulgaire corrompue de *Box* ou de *Boops*, d'une espèce très abondante dans toute la Méditerranée, et se portant dans l'Atlantique jusqu'à Madère et aux Canaries : elle pénètre aussi dans le lac Biserte. Il est possible que ce soit le βῶξ d'Aristote ; mais rien ne prouve, comme l'a voulu Rondelet, que ce soit le βοώψ, car les yeux ne sont pas d'une grandeur excessive. Ce poisson a le corps arrondi et allongé, et d'une belle couleur jaune olivâtre, avec trois ou quatre lignes longitudinales dorées sur les flancs. La bonté de sa chair rend sa fécondité utile aux Provençaux, qui croient rendre la pêche meilleure en suspendant à leur navire une figure argentée de Bogue, pour les attirer dans leur *Bughiera*. Le Bogue est devenu la première espèce d'un genre nommé d'après lui ; il est caractérisé par ses dents aplaties, échancrées dans le milieu, serrées l'une contre l'autre tout autour de la bouche, sur un seul rang, et dilatées à leur base postérieure en un talon allongé, qui augmente leur appui sur les mâchoires, et les rend plus solides. Les Bogues vivent de plantes marines. Outre l'espèce dont je viens de parler, on y range la *Saupe* (*voyez* ce mot) et deux autres espèces étrangères que Linné plaçait parmi les Spares. Le genre Bogue est de la famille des Sparoïdes. (Val.)

***BOHADSCHIA** (nom propre). bot. ph. — Genre établi par Presl (*Rel. hænk.*, II, 98, t. 68) dans la famille des Turnéracées, et réuni comme synonyme au *Turnera* de Plumier. (C. L.)

***BOHADSCHIE.** *Bohadschia*. Échin. — Genre d'Holothurides établi par Jæger, et adopté par MM. Agassiz et Brandt. Il comprend plusieurs espèces d'Holothuries imparfaitement connues, vivant toutes près des côtes de l'île Célèbes, et qui vraisemblablement ne sont pas réellement distinctes. Ce genre diffère très peu des Holothuries proprement dites; son seul caractère distinctif est dans la forme radiée ou étoilée de l'orifice anal. (Duj.)

BOHATSCHIA, Crantz. bot. ph. — Synonyme de *Peltaria*.

BOHON et **BUHON-UPAS.** bot. ph. — Synonyme de Boom-Upas.

BOHU, Burm. bot. ph. — Synonyme de Bobu.

BOIDE, Adans. bot. ph. — Synonyme de *Tapsia*.

BOIGA. rept. — Synonyme de *Coluber ahætula*. *Voyez* couleuvre.

BOIS. zool. — *Voyez* cornes.

BOIS. *Lignum* bot. ph. — Ce nom s'applique en général à la partie dure, fibreuse, en un mot ligneuse, qui compose la tige des arbres et des arbrisseaux, et qu'on trouve immédiatement sous l'écorce.

Le Bois offre des caractères très différents dans les divers grands embranchements du règne végétal, et en particulier dans les plantes monocotylédonées et dans les plantes dicotylédonées : aussi croyons-nous nécessaire de traiter séparément du Bois dans la tige des arbres de ces deux grandes divisions des végétaux phanérogames.

§ I. *Du Bois dans les arbres dicotylédonés.*

Dans la tige des végétaux dicotylédonés ligneux, le Bois forme presque toute la masse de cet organe. Il occupe tout l'espace compris entre le canal médullaire au centre de la tige, jusqu'à la face interne de l'écorce qui le recouvre extérieurement. Sur la coupe transversale d'une tige arborescente, il se montre sous l'apparence de couches concentriques inscrites les unes dans les autres, et

dont l'épaisseur est très variable. Suivant les espèces, cette distinction des couches ligneuses n'est pas toujours très appréciable. Dans la plupart de nos Bois indigènes, elle est très manifeste, et comme chaque couche est le produit de la végétation d'une année, le nombre des couches ligneuses représente assez exactement l'âge de la tige. Il n'en est point ainsi dans un grand nombre d'arbres qui croissent dans les régions tropicales. Là, le Bois constitue une masse dans laquelle il est bien difficile de reconnaître aucune trace de lignes circulaires servant à constituer des couches. Cette disposition tient probablement à ce que, dans les pays situés entre les tropiques, la végétation est sans cesse en activité, et que par ses progrès non interrompus il se forme à chaque instant de nouvelles fibres ligneuses qui viennent s'ajouter à celles qui existaient déjà. Il n'y a pas, comme dans nos régions tempérées, une période limitée pour la végétation à laquelle succède chaque année une période bien plus longue où tout phénomène d'accroissement cesse complétement.

Indépendamment de cette disposition par couches concentriques, le corps ligneux présente encore des lignes droites, partant en divergeant du centre à la circonférence, c'est-à-dire du canal médullaire à l'écorce, et qu'on désigne sous les noms de *Rayons* ou *Insertions médullaires*. Ces organes, qui apparaissent ainsi sous la forme de lignes sur une coupe transversale, sont autant de feuillets ou de lames perpendiculaires engagées au milieu du tissu ligneux proprement dit, et servant à établir une communication directe entre la moelle placée au centre de la tige et la couche celluleuse extérieure de l'écorce, qu'on connaît sous les noms d'*enveloppe herbacée* ou *médulle externe*.

Les couches ligneuses ne présentent pas communément la même couleur et la même dureté dans tous les points du corps ligneux. Les plus intérieures sont plus dures et plus colorées, parce qu'elles sont plus anciennes et qu'elles ont acquis une maturité convenable. Les couches extérieures au contraire sont d'un tissu plus lâche, moins denses et moins colorées. Elles constituent l'*Aubier*, tandis que les intérieures forment le *Bois* proprement dit, le *Cœur du bois* ou *Duramen*. Cette distinction entre les deux portions du corps ligneux est fort importante pour les arts, et surtout pour les arts de construction. L'aubier doit être généralement rejeté, non seulement parce que son tissu est moins dur et moins résistant, mais encore parce qu'il est abreuvé de sucs, qui le rendent plus propre à s'altérer ou à être attaqué par les Insectes.

Cette distinction entre le Bois proprement dit et l'aubier est quelquefois excessivement tranchée, tant par la différence dans la coloration que par la différence dans le tissu. C'est particulièrement dans les Bois très denses, et surtout dans les Bois colorés, qu'on trouve un changement brusque et sans aucune transition entre les deux parties. Ainsi les Bois d'Ébène, de Campêche, etc., sont d'un brun rougeâtre ou presque noir, tandis que leur aubier est d'un jaune pâle ou presque blanc. Cette différence de couleur s'observe quelquefois d'une manière aussi tranchée dans quelques arbres indigènes, le Cytise des Alpes, par exemple; mais dans les Bois blancs, dans les arbres qui croissent avec une grande rapidité, comme les Peupliers, l'Érable, les Pins et Sapins, etc., on ne peut apercevoir aucune différence sensible, qui puisse autoriser la séparation des couches ligneuses en aubier et en cœur de Bois. Néanmoins, quoique dans ces tiges on n'observe pas une distinction manifeste, soit dans la coloration, soit même dans le grain du tissu entre les couches intérieures et les couches externes, cependant celles-ci sont évidemment moins solides, moins résistantes, et constituent un véritable aubier, qui est loin de réunir les qualités de force, de résistance et de durée que présente la masse des couches intérieures.

La proportion entre la masse des couches d'aubier et de *duramen* n'est pas toujours la même. Il y a certains arbres dans lesquels l'aubier a peu d'épaisseur relativement à la masse du Bois, cinq à six couches, par exemple : le Chêne est dans ce cas. Il y en a d'autres, au contraire, dont l'aubier se compose d'un nombre beaucoup plus considérable de couches ligneuses. Cette différence tient souvent à la rapidité plus ou moins grande avec laquelle le Bois acquiert sa maturité complète.

Lorsqu'on examine une tige coupée transversalement, on reconnaît facilement que

toutes les couches ligneuses n'ont pas une épaisseur égale. Ainsi, généralement, les plus intérieures, qui sont en même temps les plus anciennes, et qui se sont formées à une époque où l'arbre jouissait de toute sa force et de toute sa vigueur, ont une épaisseur plus considérable que celles qui leur ont succédé, et qui se sont constituées dans une période où la végétation était moins vigoureuse. En général, les couches formées pendant les années humides et chaudes, qui réunissent les conditions les plus favorables à la végétation, sont plus puissantes que celles qui correspondent aux années de sécheresse ; mais celles-ci l'emportent sur les premières par leur force et leur résistance.

Tous les points de la circonférence d'une même couche n'ont pas non plus une égale épaisseur. On remarque souvent au contraire une très grande inégalité à cet égard. On a observé que la plus grande épaisseur de la couche correspond toujours, soit au côté de la tige d'où naît une grosse branche, soit au côté de la souche qui émet un rameau considérable, en un mot à la partie de l'axe végétal qui était en position de recevoir une nourriture plus abondante.

Les couches ligneuses considérées en masse sont d'autant plus dures qu'elles sont plus intérieures. En effet, celles qui sont plus rapprochées du canal médullaire étant les plus anciennes, on peut supposer avec juste raison qu'elles ont acquis une maturité plus complète. Mais il n'en est pas de même quand on compare la solidité des différents points d'une même couche ; la partie la plus superficielle de cette couche est en général formée des fibres les plus dures et les plus résistantes. On a cherché à expliquer ce phénomène, en disant que la partie interne de la couche se forme au printemps, c'est-à-dire à une époque où les sucs séveux sont plus abondants, mais en même temps plus aqueux ; tandis que la partie externe de la couche s'est développée sous l'influence d'une saison plus chaude, et par le secours de sucs plus substantiels et plus élaborés, qui, par conséquent, donnent une plus grande solidité au tissu ligneux qui se forme.

Le nombre des couches ligneuses, inscrites les unes dans les autres sur la coupe transversale de la tige d'un arbre dicotylédoné, exprime en général, avec une certaine exactitude, l'âge de cet arbre. C'est par ce moyen qu'on est souvent parvenu à déterminer la durée de certains végétaux dont l'origine reculée remontait à des dates souvent fort anciennes ; mais il s'en faut que ce moyen soit rigoureux. En effet, beaucoup d'auteurs admettent, et à juste titre, selon nous, que dans certaines circonstances il peut, même dans nos climats tempérés, se former deux couches ligneuses dans une même année. Ainsi, quand l'été a été très sec, et que cette sécheresse a, de bonne heure, arrêté les phénomènes de la végétation, si l'automne est chaud et humide, il n'est pas rare de voir se manifester une seconde végétation ; les bourgeons placés à l'aisselle des feuilles se développent, l'arbre reverdit et se couvre de nouvelles fleurs. Dans ce cas, il est évident qu'une seconde couche ligneuse a dû être le résultat de cette végétation accidentelle, et le nombre des années, ou l'âge de l'arbre, n'est plus représenté exactement par le nombre des couches du Bois. D'ailleurs, comme nous l'avons dit précédemment, les couches ligneuses sont quelquefois si peu distinctes, ou tellement minces et multipliées dans certains arbres tropicaux, que leur inspection ne peut rien apprendre sur le temps qu'ils ont employé pour parvenir au moment où on les observe.

Etudions maintenant la structure du Bois, c'est-à-dire les éléments anatomiques qui entrent dans sa composition.

Le Bois est formé par un tissu spécial, nommé *Tissu ligneux*, qui n'est cependant qu'une simple modification tenant en quelque sorte le milieu entre les utricules et les vaisseaux proprement dits. Il se compose de cellules allongées ou de tubes courts, à parois très épaisses, ordinairement coupées en biseau ou en pointe oblique à chaque extrémité, superposées les unes aux autres et tellement adhérentes qu'elles semblent former des fibres continues : aussi le Bois a-t-il constamment une structure fibreuse. On a donné des noms variés à ces tubes courts, qui constituent le tissu ligneux ; on les a tour à tour appelés *Tubilles*, *Vaisseaux courts*, *Vaisseaux fibreux*, *Clostres*, etc.

Le tissu ligneux est l'élément essentiel et constitutif du Bois ; mais il n'entre pas seul dans sa constitution. Une couche ligneuse se compose de trois formes du tissu élémen-

taire : 1° de tissu ligneux ; 2° de vaisseaux aériens ; 3° de tissu utriculaire. Examinons quels sont la position et les rapports de ces tissus dans une couche ligneuse. Si nous soumettons à l'examen microscopique une tranche bien mince d'une couche ligneuse coupée en travers, nous y trouverons l'organisation suivante : Le tissu ligneux proprement dit se montre sur une tranche transversale, sous la forme d'anneaux irrégulièrement arrondis, quelquefois anguleux par suite de la pression qu'ils exercent les uns contre les autres, à parois très épaisses et à cavité intérieure fort étroite. Au milieu de ce tissu on voit un très grand nombre de vaisseaux aériens, qu'on distingue facilement par leur diamètre beaucoup plus grand et par la minceur de leurs parois. Ces vaisseaux sont constamment de fausses trachées, le plus souvent du genre de celles qu'on appelle *Vaisseaux ponctués*. Leur nombre est plus ou moins considérable suivant les espèces : tantôt les tubes ligneux sont plus abondants, tantôt, au contraire, les vaisseaux paraissent plus nombreux et donnent alors à la tranche ligneuse mince, soumise au microscope, l'apparence d'une dentelle. Ces vaisseaux sont très étroitement unis avec le tissu ligneux, et ne peuvent en être séparés.

La couche ligneuse est partagée, par des lignes dirigées du centre vers la circonférence, en un très grand nombre de compartiments étroits. Ces lignes sont les rayons médullaires ; ils sont uniquement composés de tissu utriculaire, dont les utricules sont régulièrement disposées dans une position transversale. Tels sont les trois éléments anatomiques dont se compose le Bois. En dehors des rayons médullaires, il n'existe aucune trace de tissu utriculaire. Les vaisseaux aériens et les tubes ligneux sont unis, soudés entre eux, sans le secours d'aucun autre tissu.

Le tissu ligneux proprement dit se compose de cellules allongées ou de tubes courts, cylindriques ou anguleux, et dont les parois très épaisses sont primitivement transparentes. C'est par les progrès de la végétation et par suite des dépôts de matières étrangères qui s'y forment que ces organes perdent insensiblement leur transparence. M. Dutrochet s'est assuré que quelle que soit la nature, la couleur, la consistance du Bois, il avait primitivement à peu près les mêmes caractères dans toutes les espèces. Ainsi, selon cet habile observateur, en faisant bouillir dans l'acide nitrique des fragments de Bois d'Ébène ou de tout autre Bois très dur et très coloré, les matières étrangères se dissolvent et les fibres ligneuses deviennent transparentes et flexibles comme celles des Bois mous et blancs. Les belles recherches de M. Payen sur la nature chimique des éléments organiques des végétaux confirment pleinement les observations de M. Dutrochet. Ainsi M. Payen a reconnu que le Bois, comme toutes les autres parties du tissu des végétaux, était composé de *Cellulose*, c'est-à-dire d'une matière identique avec l'amidon, par sa constitution chimique. Mais petit à petit il se dépose dans ces organes une autre substance dure et cassante, qui donne de la solidité et de la résistance aux fibres ligneuses, matière qui offre une composition un peu différente de celle de la cellulose.

Nous avons dit précédemment que les vaisseaux aériens du Bois étaient de fausses trachées et plus particulièrement des vaisseaux ponctués. Ce sont aussi quelquefois des vaisseaux rayés. Ces vaisseaux sont assez généralement dispersés sans ordre dans l'épaisseur de chaque compartiment ligneux ; quelquefois solitaires et présentant alors, sur une coupe transversale, une aire plus ou moins régulièrement arrondie ou elliptique. Le plus souvent ils sont groupés par deux ou trois ensemble, et leur forme est alors modifiée par leur contact réciproque, qui est toujours très intime. Il arrive quelquefois que les grands tubes du Bois ou les vaisseaux aériens sont disposés avec une sorte de symétrie, et que, sur la coupe transversale de la tige, ils forment des espèces de lignes circulaires assez régulières. Assez souvent ceux qui ont été formés les premiers, et qui sont par conséquent les plus profonds de chaque couche prise isolément, ont un diamètre plus grand que ceux qui sont plus superficiels. Cette différence provient de ce que les premiers se sont développés dès le printemps, c'est-à-dire à une époque où la végétation est plus puissante et les sucs plus abondants.

Si nous examinons la manière dont le Bois commence à se former dans une tige ou une branche d'arbre dicotylédoné, nous verrons que la couche ligneuse, au lieu de former une masse circulaire continue, se montre

d'abord en faisceaux distincts, disposés circulairement au centre de la tige. Ces faisceaux ou compartiments ligneux sont séparés les uns des autres par une couche de tissu cellulaire plus ou moins épaisse, continuée sans interruption avec celui qui occupe la partie centrale de la tige et qui plus tard devra constituer la moelle, et d'une autre part avec la couche cellulaire extérieure dans laquelle les faisceaux corticaux vont se développer. Petit à petit ces faisceaux ligneux s'élargissent, s'allongent; ils augmentent par la division qui s'opère dans chacun des faisceaux primitifs; le tissu cellulaire qui les sépare se resserre, et bientôt les espaces qui existent entre les compartiments apparaissent seulement sous la forme de lignes étroites, qui constituent les rayons médullaires.

On a prétendu que chaque couche ligneuse était séparée de celles au milieu desquelles elle est placée par une couche très mince de tissu utriculaire. M. Dutrochet, qui a émis cette opinion, dit que cette structure est surtout très remarquable dans la tige du *Rhus typhinum.* Selon cet habile physiologiste, il existe entre chaque couche ligneuse de cette tige une couche de tissu cellulaire qui se reconnaît, entre autres caractères, à sa coloration jaune brunâtre beaucoup plus intense; mais nous avons examiné attentivement la structure de cette tige, que nous avons suivie dans toutes les périodes de son développement, et nous n'y avons pu reconnaître aucune trace de tissu utriculaire interposé entre les couches ligneuses.

Le Bois existe, non seulement dans l'axe ou organe central des végétaux ligneux, mais dans toutes les autres parties susceptibles d'endurcissement.

En traitant des Tiges, nous ferons voir que dans les végétaux herbacés, il y a aussi une couche de Bois et que son organisation ne diffère pas sensiblement de celle qu'on observe dans les végétaux ligneux, à la première année de leur développement.

La description que nous venons de donner du Bois s'applique à la généralité des tiges ligneuses dans les végétaux dicotylédonés; mais elle offre cependant de grandes variations dans un certain nombre de végétaux, parmi lesquels nous citerons les Conifères, les Cycadées, les Ménispermées, les Aristolochiées et un grand nombre d'autres familles, qui renferment des plantes sarmenteuses et des lianes. Nous traiterons successivement de ces modifications soit au nom de chacune de ces familles, soit et principalement à l'article TIGE. *Voy.* ce mot.

§ II. *Du Bois dans la tige des végétaux monocotylédonés ligneux.*

Les Bois, dans la tige ligneuse des végétaux monocotylédonés, présente une disposition bien différente de celle que nous venons d'observer dans celle des arbres dicotylédonés. Ce ne sont plus des couches circulaires emboîtées les unes dans les autres avec une sorte de régularité, et pouvant servir à déterminer le nombre d'années qu'a duré la végétation de ces tiges. Le Bois, ici, est sous la forme de fibres ou de faisceaux peu volumineux, distincts les uns des autres et plongés au milieu d'un tissu cellulaire qui forme la masse de la tige: aussi la coupe transversale d'une tige de Palmier ou de tout autre monocotylédoné ligneux se montre-t-elle composée d'une foule de points ou de faisceaux irrégulièrement arrondis, épars et sans ordre, et n'offrant jamais cette disposition par couche qui forme le caractère distinctif de tous les arbres dicotylédonés.

En général, les fibres ligneuses dans les tiges des Monocotylédonés sont plus abondantes, et par conséquent, plus serrées les unes contre les autres dans les parties superficielles de la tige. C'est, comme on sait, le contraire pour les tiges dicotylédonées, dont les couches ligneuses sont d'autant plus denses qu'elles sont plus intérieures.

Quant à la structure de ses fibres ligneuses, elle est assez compliquée. Chacune d'elles renferme, en effet, du tissu ligneux proprement dit, ordinairement disposé en deux faisceaux, l'un intérieur, l'autre externe. Entre ces deux faisceaux se trouvent les vaisseaux aériens, trachées et fausses trachées, et les vaisseaux séveux, réunis par du tissu utriculaire. Nous nous bornerons ici à cette indication sommaire de la structure des faisceaux ligneux dans la tige des Monocotylédonés, remettant à la développer avec plus de détail aux mots MONOCOTYLÉDONÉS et TIGE. *Voy.* ces mots.

§ III. *De la conservation des Bois.*

Le Bois est une des matières les plus utiles que la nature fournisse à l'homme pour la

satisfaction de ses besoins. Sans parler ici de l'emploi du Bois comme combustible, il nous suffira de rappeler les usages de cette matière dans la construction de nos habitations, de nos meubles et de nos navires. Mais le Bois est sujet à une foule d'altérations qui nuisent à sa durée, et compromettent tous les ouvrages dans la construction desquels il entre : aussi s'est-on beaucoup occupé des moyens de conserver aux Bois toutes les propriétés qui les distinguent, en les préservant des altérations qu'ils sont susceptibles d'éprouver. Parmi les résultats auxquels ont conduit les recherches dirigées vers ce but, il n'en est pas de plus remarquables que ceux obtenus par M. le docteur Boucherie. Ces résultats ont été consignés dans un mémoire présenté à l'Académie royale des sciences dans le courant de l'année 1840, et sur lequel M. Dumas a fait, au nom d'une commission nommée par l'Académie, un rapport extrêmement favorable. (Voyez *Compte-Rendu*, 1840, t. II, p. 894.)

M. le docteur Boucherie, dit M. Dumas, s'est proposé de rendre le Bois beaucoup plus durable, de lui conserver son élasticité, de le préserver des variations de volume qu'il éprouve par la sécheresse et l'humidité, de diminuer sa combustibilité, d'augmenter sa ténacité et sa dureté ; enfin de lui donner des couleurs et même des odeurs durables.

Toutes ces exigences ont été satisfaites, et elles l'ont été par des moyens peu coûteux, simples et nouveaux ; elles l'ont été à l'aide de substances communes et d'un vil prix. La matière que M. le docteur Boucherie emploie surtout est le pyrolignite de Fer brut, auquel il ajoute ensuite certaines autres matières, quand surtout il a l'intention de communiquer aux Bois des teintes plus ou moins variées. A cet effet, il emprunte toute la force dont il a besoin pour faire pénétrer les substances dans le tissu ligneux, à la force aspiratrice du végétal lui-même ; et cette force suffit pour porter de la base du tronc jusqu'aux feuilles toutes les liqueurs qu'on veut y introduire, pourvu qu'elles soient maintenues dans certaines limites de concentration.

Pour cela, on coupe par le pied l'arbre en pleine sève ; on plonge son extrémité inférieure dans une cuve renfermant la liqueur qu'on veut faire aspirer. En quelques jours celle-ci montera jusqu'aux feuilles les plus élevées ; tout le tissu végétal sera envahi, sauf le centre de la tige, qui résiste toujours à la pénétration. L'arbre peut être dégarni d'une partie de ses branches : pourvu qu'il reste un bouquet de feuilles au sommet de la tige, l'aspiration s'exécutera. On pourrait encore arriver au même résultat sans couper l'arbre par sa base. Ainsi, une cavité creusée à son pied, ou un trait de scie qui divise celui-ci sur une grande étendue de sa surface, suffisent pour qu'en mettant la partie entamée en contact avec un liquide, il y ait une absorption rapide et complète de ce dernier.

C'est par l'emploi des chlorures terreux que M. Boucherie arrive à rendre les Bois presque incombustibles, sans leur faire perdre aucune de leurs autres propriétés.

Enfin, par ces procédés ingénieux, M. le docteur Boucherie donne aux Bois des teintes variées, qui les rendent propres à entrer dans la fabrication des meubles. Ainsi, le pyrolignite de Fer les colore en brun ; si on y associe une matière tannante, ils prennent une couleur noire ; si on fait succéder au pyrolignite de Fer du prussiate de Potasse, ou de l'acétate de Plomb ou du chromate de Potasse, on obtient de belles nuances bleue ou jaune.

Ces résultats nous ont paru trop importants pour que nous puissions nous dispenser de leur donner une place dans un article général sur les Bois. (A. Richard.)

Le nom de Bois a été appliqué à un grand nombre d'arbres, en partie originaires des pays tropicaux, et on y a joint une ou plusieurs épithètes indiquant leur patrie, leurs propriétés réelles ou chimériques, leurs usages ou leur ressemblance avec des objets quelconques. Cette longue liste de noms, souvent si bizarres, empruntés à la langue inexacte et imparfaite du peuple et des voyageurs, doit cependant encore trouver place dans les ouvrages d'histoire naturelle, car elle sert à l'intelligence des relations de voyage où beaucoup de ces noms subsistent encore. On se sert généralement dans le commerce, dans les arts industriels, en économie rurale et forestière, de ces dénominations vulgaires, et quelques unes appartiennent à notre langue usuelle ; nous nous bornerons à en donner

l'énumération avec leur signification véritable, en renvoyant aux noms scientifiques pour les détails que quelques uns comportent.

B. ABROUTI, les arbres dépouillés de leurs bourgeons, de leurs feuilles et de leur écorce, par le bétail ou les bêtes fauves, et qui ne font plus que végéter.

B. D'ABSINTHE, ou AMER, *Quassia amara*, aussi B. DE QUASSIE et *Q. simaruba*, *Carissa amara*, et quelques autres arbres remarquables par leur amertume.

B. D'ACAJOU, le *Cedrela odorata* et le *Swietenia mahogoni*, qu'on appelle aussi B. DE MAHOGONI.

B. D'ACOSSOIS, B. BAPTISTE, A LA FIÈVRE OU DE SANG, B. SANGLANT. Noms vulgaires du Millepertuis en arbre, *Hypericum sessilifolium*.

B. D'ACOUMA, OU ACOUMAT, l'*Homalium racemosum* et le *Bumalda salicifolia*.

B. D'AGATIS, D'AGOUTI, le *Vitex divaricata* et l'*Æschinomene grandiflora*.

B. D'AGRA OU D'AGARA. Bois odorant employé en Chine à la fabrication des petits meubles, et dont le genre n'a pu être déterminé.

B. D'AGUILLA. Bois aromatique d'Afrique appartenant à un arbre inconnu.

B. D'AIGLE, D'ALOÈS, D'AGALLOCHE ou de CALAMBAC. Bois aromatique qu'on brûle à la Chine et au Japon, à cause de son odeur agréable; il provient de l'Agalloche, *Excæcaria officinarum*. Ce nom a encore été donné au bois de l'*Aquilaria* de Cavanilles.

B. A AIGUILLES. Nom donné communément aux arbres de la famille des Conifères.

B. D'AINON, le *Robinia sepium*.

B. D'AMANDE, le *Marila racemosa* et le *Laurus pichurim*.

B. D'AMARANTE, les *Swietenia mahogoni* et *senegalensis*.

B. D'AMOURETTE. On en connaît deux espèces: le petit est le *Mimosa tenuifolia*, et le grand le *Mimosa tamarindifolia*.

B. ANGELIN, l'*Andira racemosa*.

B. D'ANIS, l'*Illicium anisatum*, le *Laurus persea*, le *Limonia madagascariensis*.

B. D'ANISETTE, le *Piper aduncum*.

B. ARADA, B. PIQUANT, le *Chrysobolanus icaco*, et un arbre de Madagascar non déterminé.

B. D'ARC, le *Cytisus laburnum*.

B. D'ARGENT, le *Protea argentea*.

B. D'ARONDE, B. DE RONDE, DE RONGLE, l'*Erythroxylum laurifolium*.

B. D'ASPALATH, aussi B. DE CHYPRE et DE CYGNE, l'*Aspalathus ebenus*. Les deux derniers noms s'appliquent aussi au *Cordia gerascanthes* et au *Cupressus disticha*.

B. BACHA OU A CALEÇONS, plusieurs espèces de *Bauhinia*.

B. A BAGUETTES. A Cayenne, deux Raisiniers; à Haïti, le Sébestier.

B. A BALAI. En Europe, le Bouleau, la Bruyère, le Genêt, etc., etc.; à l'île Maurice, l'*Erythroxylum hypericifolium*, et le *Fresnelia*.

B. BALLE. A Cayenne, le *Guarea trichilioides*, à cause de la similitude de son fruit avec une balle à jouer.

B. BAMBOU, l'*Arundo bambos*.

B. BAN. A Haïti, le *Cordia callococca*.

B. DE BANANES. A Bourbon, l'*Uvaria odorata*; à Java et dans l'Inde, l'*U. disticha*.

B. BARDOTTIER, B. DE NATTE, B. TÊTE-DE-JACOT, plusieurs espèces du g. *Mimusops*.

B. BAROIT, B. DE FÉROLE, B. SATINÉ, le *Ferolia* d'Aublet, qu'on croit aussi être le B. MARBRÉ. On appelle aussi B. satiné, le Bois du *Prunus domestica*.

B. A BARRAQUES, B. BARAG. A Haïti et à la Guiane, le *Combretum laxum*.

B. A BARRIQUES, le *Bauhinia porrecta*.

B. DE BASSIN DES BAS. On appelle ainsi à Bourbon le *Comteia*, et B. DE BASSIN DES HAUTS, le *Blackwellia*.

B. DE BAUME, le *Croton balsamiferum*.

B. BÉNIT. Synonyme de Buis.

B. DE BENJOIN. A Maurice, les Badamiers.

B. BENOIT. A Haïti, ce bois est employé en ébénisterie: on ne sait à quel genre il appartient.

B. DE BIGAILLON, l'*Eugenia Bigaillonii*.

B. DE BITTE. Aux Indes, le *Sophora heterophylla*.

B. BLANC. En Europe, on désigne sous ce nom tous les arbres à bois tendre et peu coloré, dont le cœur diffère à peine de l'aubier, tels que les Peupliers, les Saules, le Bouleau, le Tilleul, etc. A la Martinique, on désigne sous ce nom une espèce de Staphilier; à l'Ile de France et à Bourbon, c'est l'*Hernandia ovigera* et le *Sideroxylum laurifolium*; à la Nouvelle-Hollande, c'est le *Metaleuca leucodendra*; et cette dénomination s'applique

encore à diverses espèces de Seringat, et surtout aux *Philadelphus coronarius* et *inodorus*.

B. BLANC-ROUGE, B. DE POUPART, le *Poupartia*.

B. DE BOMBARDE, B. TAMBOUR, B. DE RUCHE. A Bourbon, l'*Ambora tambourissa*.

B. DE BOUC, le *Premna dentifolia*.

B. A BOUTONS, toutes les espèces du g. *Cephalanthus*.

B. BRACELET. Aux Antilles, le *Jacquinia armillaris*, dont les Caraïbes prenaient la graine pour se faire des bracelets.

B. BRAI, le *Cordia macrophylla*.

B. DE BRÉSIL OU DE FERNAMBOUC, B. LAMON. *Voyez* BRÉSILLET.

B. CABRI, CABRIL, et B. DE BOUC. Aux Antilles, toutes les espèces du g. *Ægiphyla*, le *Fagara tragodes*, le *Knautia orientalis*, et l'*Ehretia Bourreria* : cette dernière plante s'appelle aussi B. DE BOLE BATARD.

B. CACA OU DE MERDE, B. PUANT. A Haïti, les *Capparis ferruginea* et *breynia*, et une espèce de *Sterculia*; à Bourbon et dans l'Inde, le *Mimosa farnesiana*.

B. CAÏPON. Bois de construction à Haïti : on croit que c'est un Chionanthe.

B. A CALUMET. A Cayenne, le *Macea piriri*.

B. DE CAMPÊCHE, B. D'INDE, B. DE LA JAMAÏQUE, B. DE NICARAGUAS, quelquefois aussi B. DE SANG, *Stematoxylum campechianum*.

B. CANNELLE. Il y en a de trois sortes : le blanc, *Canella alba* et *Laurus capsuliformis* ; le gris, *Elæocarpus serrata*, et le noir, *Drymis vinteri*.

B. CANON, B. TROMPETTE, le *Cecropia peltata* et le *Panax chrysophyllum*.

B. DE CANOT. A Maurice, le *Calophyllum inophyllum* ; sur la côte du Malabar, le *C. calaba*; aux Séchelles, le *Terminalia catappa* ; en Amérique, le *Liriodendrum tulipiferum* et le *Cupressus disticha*.

B. DE CAPITAINE. A Haïti, les *Malpighia angustifolia, aquifolia, glabra* et *urens*. Ce dernier s'appelle aussi B. HINSELIN.

B. DE CAPUCIN, B. SIGNOR. A la Guiane, un arbre de construction non déterminé.

B. DE CAQUE, le *Cornutia pyramidata*.

B. CARAÏBE. A Haïti, un arbre de construction, dont le nom n'est pas connu.

B. CARRÉ, B. DE LARDOIRE, B. LOUSTAU. Noms vulgaires du Fusain, *Evonymus europæus*. Ce dernier nom s'applique aussi à l'*Antirrhæa asiatica*.

B. CASSANT, le *Psatura*.

B. A CASSAVE, B. DOUX, l'*Aralia arborea*.

B. DE CAVALAM, le *Sterculia fœtida*.

B. DE CAYAN. Synonyme de Simarouba.

B. DE CÈDRE. A la Guiane, l'*Aniba guianensis* ; à la Jamaïque, le *Theobroma guazuma* ; en Espagne, le *Juniperus thurifera* ; en Amérique, le *J. caroliniana*.

B. DE CHAM, le *Tespesia* ou un *Cercis*.

B. DE CHAMBRE, l'*Agave americana*. Nicholson désigne sous ce nom un arbrisseau inconnu.

B. DE CHANDELLE, B. DE LUMIÈRE, l'*Amyris elemifera*, le *Dracæna reflexa*, l'*Agave fœtida*, l'*Erithalis fruticosa*, et plusieurs espèces de bois résineux dont on se sert en guise de flambeau.

B. DE CHARPENTIER, le *Justicia pectoralis*.

B. DE CHAUVE-SOURIS. A Bourbon, c'est le nom d'une espèce du g. *Viscum*, dont les Roussettes recherchent les fruits.

B. DE CHÊNE, les *Bignonia leucoxylum, longissima* et *pentaphylla*.

B. DE CHENILLES, le *Volkameria heterophylla* et le *Conyza salicifolia*.

B. DE CHEVAL OU B. MAJOR. A Haïti, l'*Erythroxylum havanense*.

B. DE CHIK, le *Cordia myxa*, et d'après d'autres auteurs, le *C. sebestana*.

B. DE CHINE. Nom donné improprement à un arbre de la Guiane, dont le bois ressemble à celui du Palixandre.

B. DE CITRON, l'*Erithalis fruticosa*. En France, on désigne sous ce nom le B. du citronnier.

B. DE CLOU. A Maurice, l'*Eugenia lucida* ; à Madagascar, le *Ravenala madagascariensis* ; au Brésil, le *Myrthus cariophyllata*.

B. A COCHON, le *Bursera gummifera*, l'*Icica heptaphylla*, et le *Paullinia asiatica*.

B. COLLANT, le *Psatura*.

B. DE COLOPHANE FRANC, le *Colophania* de Commerson ; B. DE C. BATARD, B. DE COMPAGNIE, le *Bursera obtusifolia*.

B. DE COMBAGE, espèce de Myrte non déterminé, abondant aux Antilles.

B. DE COBAIL, l'*Erythrina corallodendron*.

B. DE CORNE. A Amboine, le *Garcinia cornea* ; à la Cochinchine, le *Brindonia cochinchinensis*.

B. COTELET OU A COTELETTES, le *Cornutia pyramidata*, le *Casearia parviflora*, l'*Ehretia bourreria*, et l'*Ellisia nictelea*.

B. A COTON. Nom vulgaire du Peuplier de Virginie et d'autres arbres dont les graines sont surmontées d'une aigrette soyeuse et semblable à du coton.

B. COULEUVRE. Aux Antilles, le *Dracontium pertusum*, le *Rhamnus colubrinus*, et le *Strychnos colubrina*; à Amboine, l'*Ophixylum serpentinum*; sur la côte du Malabar, l'*Amelpo*, à cause des propriétés spécifiques accordées à ces arbres contre la morsure des Serpents.

B. DE CRABE OU DE CRAVE, le *Myrtus caryophyllata*.

B. DE CRANGANOR. Nom du *Pavetta indica*, à cause de son abondance à Cranganor.

B. CREUX. Plante herbacée de Cayenne, le *Lisianthus alatus*.

B. DE CROCODILE, B. DE MUSC, le *Clutia elateria*.

B. DE CUIR OU DE PLOMB, *Dirca palustris*.

B. DE CYPRÈS. Aux Antilles, le *Cordia gerascanthes*.

B. DE DAMES OU D'HUILE. A Maurice, une espèce d'*Erythroxylum*.

B. DAMIER. *Voyez* BADAMIER.

B. DARD OU DE FLÈCHE, le *Possira* et le *Petaloma*.

B. DE DARTRES. A Cayenne, les *Hypericum latifolium* et *sessilifolium*; et à Bourbon, le *Danais fragrans*.

B. DE DEMOISELLES, le *Kirganelia mauritiana*.

B. DENTELLE, le *Lagetta lintearia*.

B. DUR. Au Canada, le *Carpinus ostrya*; à Maurice et dans l'Inde, le *Semrinega durissima*: ce dernier s'appelle aussi B. DE QUINQUIN OU DE TEZÉ; en Europe, on appelle ainsi les Bois d'une contexture serrée, tels que le Buis, l'Orme, le Chêne, etc.

B. DYSSENTÉRIQUE, B. TAN, le *Malpighia spicata*. On a donné le nom de B. DE TAN ROUGE à diverses espèces du g. *Wenmannia*.

B. D'ÉBÈNE, le *Diospyros ebenum*; B. D'ÉBÈNE JAUNE OU VERT, le *Bignonia leucoxylon*; B. D'ÉBÈNE DE CRÈTE, l'*Anthyllis cretica*; B. D'ÉBÈNE ROUGE, B. DE GRENADILLE, le *Tanionus* de Rumph.; FAUX B. D'ÉBÈNE, le *Cytisus laburnum*.

B. D'ÉCORCE, un *Uvaria*, un *Blackwellia* et un *Nuxia*, dont les espèces sont indéterminées.

B. D'ENCENS, l'*Icica enneandra*.

B. A ENIVRER, B. ENIVRANT, B. IVRANT, l'*Euphorbia frutescens*, le *Phyllanthus virosa*, le *Galega sericea*, et plusieurs autres plantes lactescentes qui jouissent de la propriété d'enivrer le Poisson.

B. ÉPINEUX, le *Bombax pentandrum*, le *Xanthoxylum caribæum*, l'*Ochroxylum luteum*.

B. ÉPONGE, le *Gastonia* de Commerson, et le *Cissus mappia*.

B. ÉTI, un *Eugenia*.

B. FALAISE, un *Myrtus*.

B. DE FER. A la Guiane, les *Robinia panacoco* et *tomentosa*; aux Antilles, le *Rhamnus ellipticus* et l'*Ægiphila martinicensis*; à Ceylan, le *Mesua ferrea* ou B. DE NAGHAS; à Maurice, le *Syderoxylon cinereum*; chez les Malais, un *Metrosideros*. B. DE FER D'AFRIQUE, le *Syderoxylum cinereum*; B. DE FER DE JAMAÏQUE, le *Fagara pterota*; B. DE FER A GRANDES FEUILLES, le *Coccoloba grandifolia*; B. DE FER DE JUDA ou B. DE JUDA, le *Cossignia pinnata*.

B. A FEUILLES. En Europe, on appelle ainsi tous les arbres à feuilles caduques. B. A GRANDES FEUILLES, le *Coccoloba pubescens*, le *Genipa americana*, le *Chrysophyllum caïmito*. B. A PETITES FEUILLES, l'*Eugenia divaricata*, et plusieurs espèces de Myrtes.

B. A LA FIÈVRE, les diverses espèces de Quinquina et l'*Hypericum sessilifolium*.

B. A FLAMBEAU. En Europe, c'est le nom vulgaire des arbres résineux; en Amérique, c'est l'*Hæmatoxylum campechianum*; à Bourbon, le *Fagara heterophylla* et l'*Erythroxylum laurifolium*.

B. FLÉAU, B. DE FLOT, B. DE LIÉGE ou B. SIFFLEUX, le *Bombax gossypium*, le *Cordia macrophylla*, l'*Hibiscus tiliaceus*.

B. FRAGILE, le *Casearia fragilis*.

B. DE FREDOCHE, D'ORTIE OU PELÉ, B. SANS ÉCORCE, *Citharexylum melanocardium*. Ces deux dernières dénominations s'appliquent encore au *Ludia* de Commerson.

B. DE FRÊNE OU DE PETIT FRÊNE, le *Bignonia radicans*, et quelquefois aussi le *Quassia amara*.

B. GALEUX OU DE SENTEUR, l'*Assonia populnea*. Le B. DE SENTEUR BLEU est le *Ruizia variabilis*, et le BLANC le *Ruizia cordata*.

B. DE GAROU, B. GENTIL, B. JOLI, B. D'OREILLE, le *Daphne mezereum*. Le dernier nom s'applique aussi au *D. laureola*.

B. DE GAULETTES, l'*Hirtella racemosa*, le *Melicocca apetala*.

B. DE GÉROFLE, le *Myrthus caryophyllata*.

B. DE GLU. A Cayenne, le *Sapium aucuparium*.

B. DE GOUYAVE, le *Prockia ovata*.

B. DE GRIGNON, le *Bucida buceras*.

B. GRIS, les *Mimosa inga* et *fagifolia*, et d'autres espèces de *Mimosa*.

B. GUILLAUME. Nom vulgaire de diverses Conyzes et Baccharides frutescentes et à feuilles visqueuses, dans nos colonies.

B. DE GUITARE ou GUITARIN, toutes les espèces de *Cytharexylum*, principalement les *C. cinereum*, *caudatum* et *quadrangulare*.

B. INCORRUPTIBLE, l'*Homalium racemosum*, le *Bumelia salicifolia*, le *Laurus sassafras*, l'*Endrachium madagascariense*, qu'on appelle aussi B. IMMORTEL, ainsi que l'*Erythrina corallodendron*.

B. ISABELLE, les *Laurus borbonia*, le *Myrtus Gregii* et *Schæfferia*.

B. JACOT, un *Eugenia* de Maurice et d'autres arbres, dont les Singes mangent les fruits.

B. JAUNE, le *Laurus ochroxylon*, aussi appelé B. VERDOYANT, le *Bignonia leucoxylon*, qui porte encore le nom de B. VERT, le *Liriodendron tulipifera*, le *Rhus cotinus*, le *Leucoxylon laurifolium*, etc.

B. JEAN, l'*Ulex europæus*.

B. DE LAIT, souvent synonyme de B. LAITEUX, s'applique aux arbres et arbrisseaux de la famille des Euphorbiacées et des Apocynées, ainsi qu'au Mancenillier, à l'*Hippomane citrinella*, au *Cameraria latifolia*, au *Syderoxylum licioides*, etc.

B. DE LANCE FRANC, le *Randia aculeata*; BATARD, l'*Uvaria odorata*.

B. DE LAURIER, le *Croton corylifolium*.

B. DE LESSIVE. Dans les Alpes, c'est le nom vulgaire du *Cytisus laburnum*,, qu'on y appelle aussi B. DE LIÈVRE; aux Antilles, on pense que c'est une espèce d'*Anavinga*.

B. DE LETTRES, *Sideroxylum inerme*, le *Piratinera guianensis*.

B. LUCÉ, le *Petaloma edulis*.

B. MABOUYA, *Capparis breynia* et *Morisonia americana*.

B. MACAQUE, le *Toccoca guianensis* d'Aublet.

B. DE MAI, le *Cratægus oxyacantha*.

B. MAIGRE, le *Psyloxylon*.

B. DE MAÏS, *Memecylon cordatum*.

B. MALABAR ou DE MALBOUCK, le *Nuxia*.

B. DE MALGACHE. A Bourbon, le *Forgesia*.

B. A MALINGRE, un *Tournefortia*.

B. MANCHE-HOUE, et non MARCHÉ-HOUE, le *Xanthoxylum clava herculis*.

B. MARBRÉ BATARD, l'*Erythroxylum areolatum*.

B. MARGUERITE, le *Cordia tetraphylla*.

B. MARIE, le *Calophyllum* qui produit le Baume Marie.

B. DE MATURE, plusieurs grands arbres de l'Inde, et principalement un *Uvaria*.

B. DE MÈCHE, l'*Apeiba glabra* et l'*Agave fœtida*.

B. MENUISIER, le *Portesia*.

B. DE MERLE. A Bourbon et à Maurice, l'*Andromeda salicifolia*; en Afrique, l'*Olea capensis*; dans l'Amérique du Sud, le *Celastrus undulatus*, et aussi le *Sapindus saponaria*, qui porte aux Antilles le nom de B. DE SAVONNETTTE ou SAVONNEUX. Le B. DE SAVONNETTE BATARD est, à Haïti, un *Dalbergia*.

B. DE MOLUQUES, le *Croton tiglium*.

B. MONDONGUE, le *Picramnia*.

B. NAGONE, une espèce de Mirobolan.

B. DE NÈFLE, divers *Eugenia*.

B. NÉPHRÉTIQUE. En Europe, le *Betula alba*; en Asie, le *Moringa Ben*, et au Mexique, un arbre indéterminé, qu'on suppose être le *Mimosa unguis cati*.

B. NOIR. Aux Indes, le *Mimosa lebbek* et le *Diospyros ebenum*; aux Antilles, l'*Aspalathus ebenus*.

B. D'OLIVE. A Bourbon, une espèce d'*Olea* semblable au nôtre; à Maurice, l'*Elæodendrum mauritianum* et le *Rhamnus altissimus*.

B. D'OR, le *Carpinus americana*.

B. D'ORME, le *Celtis micranthus* et le *Theobroma Guazuma*.

B. DE LA PALILLE, de l'espagnol *Palillos*, bâtonnet. On désigne sous ce nom, aux Canaries, des bois de toutes sortes, taillés en cure-dent, et arrosés de sang-dragon.

B. DE PALIXANDRE ou VIOLET. Nom d'un arbre indéterminé de la Guiane hollandaise.

B. PALMISTE, le *Geoffroya spinosa*.

B. PERDRIX, l'*Heisteria coccinea*.

B. DE PERPIGNAN, le *Celtis australis*.

B. DE PERROQUET, le *Fissilia psittacorum*.

B. PIN, le *Talauma*.

B. DE PINTADE, l'*Ixora coccinea*, et l'*Ardisia crenulata*.

B. A PIAN, le *Morus tinctoria*, ou, suivant d'autres auteurs, le *Fagara pterota* ou *tragodes*.

B. A POUDRE. On désigne sous ce nom les arbres à charbon léger, dont on se sert pour fabriquer de la poudre à tirer, tels que le *Rhamnus frangula*, etc.

B. DE PIED DE POULE, B. DE RONCE, le *Todalia*.

B. DE PISSENLIT, le *Bignonia stans*.

B. PLIANT, l'*Osyris alba*.

B. PLIÉ BATARD, le *Brunsfelsia*.

B. DE POIVRIER, l'*Erythroxylum laurifolium*, et plusieurs *Fagara*.

B. PUANT. En Europe, l'*Anagyris fœtida*. A la Guiane, le *Quassia fœtida* et le *Piniguara tetrapetala*.

B. PUNAIS. Nom vulgaire du *Cornus sanguinea*.

B. QUEVIS OU QUIVIS. *Voyez* QUIVISIA.

B. DE QUINQUINA. A Cayenne, un *Malpighia*.

B. DE RAINETTE, le *Dodonea angustifolia*.

B. RAMIER, un *Psychotria*, un *Sapindus* et le *Muntigia calabura*.

B. RAMON, le *Trophis americana*, le *Sapindus saponaria* et l'*Erythroxylum rufum*.

B. DE RAPE, le *Cordia sebestana*, plusieurs *Ficus* et le *Monimia* de Dupetit-Thouars.

B. DE RAT, le *Myonyma*.

B. DE RIVIÈRE, le *Chimarrhis* de Jacquin, un *Inga*, et le *Casearia parvifolia*.

B. DE ROSE, DE RHODES OU DE CHYPRE. Aux Canaries, les *Convolvulus scoparius* et *floridus*; aux Antilles, l'*Ehretia fruticosa*; à la Jamaïque, l'*Amyris balsamifera*; à Cayenne, le *Licaria guianensis*; à la Chine, le *Tse-Tau*, arbre dont on ne connaît pas le genre.

B. SAIN OU SAIN BOIS, le *Daphne gnidium*.

B. SAIN OU DE SANTÉ, le Gaïac.

B. DE SAINT-JEAN, le *Panax Morototoni*.

B. DE SAINTE-LUCIE, le *Prunus Mahaleb*.

B. DE SAPAN, une espèce du g. *Cæsalpinia*.

B. SARMENTEUX, le *Cordia flavescens*.

B. DE SASSAFRAS, le *Laurus sassafras*.

B. DE SAUGE, divers *Lantana*.

B. DE SAVANE. A Haïti, le *Cornutia pyramidata* et le *Vitex digitata*. A Cayenne, le *Coumarouna odorata*.

B. DE SÉNIL, le *Conyza salicifolia*.

B. DE SENTE OU DE SENTI, le *Rhamnus circumscissus*.

B. DE SERINGUE, l'*Hevea guianensis*.

B. DE SOIE, le *Mutingia calabura* et le *Celtis micranthus*.

B. DE SOURCE, l'*Aquilicia sambucina*.

B. TABAC, le *Manabea villosa*.

B. DE TACAMAQUE, le *Calophyllum coloba* et *Populus balsamifera*.

B. TAPIRÉ, un arbre indéterminé de Cayenne.

B. DE TEK, le *Tectona grandis*.

B. TENDRE A CAILLOUX. Aux Antilles, le *Mimosa arborea*. Le B. TENDRE A CAILLOUX BATARD n'a pu encore être rapporté à aucun genre.

B. DE TISANE. On suppose que c'est une espèce du g. *Smilax*.

B. VIOLON, le *Macaranga* de Dupetit-Thouars. (C. D'O.)

BOIS AGATISÉ, SILICIFIÉ, CALCARIFIÉ. MIN. — C'est le Bois changé ou pétrifié en Agate, Silex ou Calcaire. *Voyez* BOIS FOSSILE, au mot FOSSILE. (DEL.)

BOIS ALTÉRÉ, BITUMINEUX ou MINÉRALISÉ. MIN. — *Voyez* LIGNITE. (DEL.)

BOIS DE CERF. MOLL. — Ce nom, donné par les marchands au Rocher scorpion, *Murex scorpio*, a été adopté par Lamarck, qui l'a appliqué à une espèce différente de la Nouvelle-Hollande.

BOIS FOSSILE. MIN. — *Voyez* FOSSILE. (DEL.)

BOIS DE MONTAGNE. MIN. — C'est l'Asbeste fibreux, brunâtre et ligniforme. (DEL.)

BOIS PÉTRIFIÉ. MIN. — *Voyez* FOSSILE. (DEL.)

BOIS VEINÉ. MOLL. — Nom vulgaire du *Voluta hebræa* L. et Lam.

***BOISDUVALIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Onagrariées, tribu des Onagrées, établi par M. Spach aux dépens du genre *Œnothera*. Il comprend 2 espèces : *B. concinna* et *densiflora*.

***BOISDUVALIE.** *Boisduvalia* (nom propre). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, et dédié à M. le docteur Boisduval. Ce g., qu'il place dans la famille des Phylomydes, tribu des Myodines, diffère de celui des Rivellies par les caractères suivants : Antennes courtes; le second art. un peu plus gros que le 3ᵉ. Ailes noires et maculées. Il ne renferme que des

espèces propres aux pays chauds, au nombre de 5, parmi lesquelles nous citerons comme type celle que l'auteur nomme *B. rutilans*.

Cette espèce, originaire des Indes orientales, faisait partie de la collection du comte Dejean. (D.)

BOISSELLIÈRE. OIS. — Nom vulgaire de la Pie-Grièche grise.

***BOISSIÆA** (Boissieu-Lamartinière, un des compagnons de Lapeyrouse et qui périt avec lui). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Génistées, établi par Ventenat aux dépens de plusieurs espèces de *Platylobium*, et comprenant environ 25 espèces, introduites et cultivées pour la plupart dans les jardins d'Europe. Ce sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, tantôt à rameaux comprimés et aphylles, tantôt à feuilles alternes, simples, bistipulées; à fleurs jaunes, variées de pourpre; à pédicelles bractéolés. Une des espèces les plus jolies et les plus nouvelles est le *B. tenuicaulis* (*Voyez Herb. gén. de l'Amat., nouv. sér.*, t. III). (C. L.)

BOITE A SAVONNETTE. *Capsula circumcisa*, *Pyxidium*. BOT.—On donne ce nom à un péricarpe capsulaire et globuleux qui se divise en deux par une section transversale, ainsi que cela a lieu dans la Jusquiame et le Mouron. C'est cette sorte de fruit que M. de Mirbel appelle *Pyxide*.

***BOJERIA** (nom propre). BOT. PH.—Genre dédié à Guill. Bojer, professeur de botanique à l'île Maurice. M. De Candolle a établi ce genre sur une plante indigène de Madagascar, et qui fait partie de la famille des Composées, tribu des Vernoniées. Elle a pour caractères: Capitule multiflore homogame. Fleurs hermaphrodites. Involucre campanulé, composé de nombreuses écailles multisériées, aiguës. Réceptacle plan, légèrement alvéolé. Anthères munies d'appendices basilaires. Style renflé à la base, à rameaux cylindracés et couverts d'un court duvet qui les rend scabres. Fruits anguleux-striés, lisses. Aigrette unisériée, composée de longues soies scabres et plus ou moins réunies entre elles à la base.—Le genre *Bojeria* ne renferme qu'une seule espèce indigène de Madagascar. (J. D.)

***BOJÉRIÉES**. BOT. PH. — Une des divisions de la tribu des Vernoniées qui renferme des arbrisseaux ou des herbes de Madagascar, munies de capitules homogames pluriflores, à anthères garnies d'appendices basilaires, et à fruits surmontés d'une aigrette formée d'une seule rangée de soies. (J. D.)

BOJOBI. REPT. — Espèce du g. *Boa*. *Voyez* ce mot.

BOL (βῶλος, bol). MIN. — Nom sous lequel on comprenait autrefois diverses Argiles colorées par des oxydes métalliques. L'Argile ocreuse rouge, par exemple, était le Bol d'Arménie. On employait autrefois les Bols en médecine comme astringents; ils servent aujourd'hui dans la peinture comme terres colorées. (DEL.)

***BOLANTHUS** (βῶλος, masse; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Section indiquée par Seringe (*in* DC. *Prodr.*, I, 366, *exc. sp.* 12-15) dans le genre *Saponaria* de Linné, et adoptée comme simple division du *Smegmanthus* de Fenzl, sous-genre dudit *Saponaria*. *Voyez* ce mot. (C. L.)

***BOLAX** (βῶλαξ, motte de terre, champ). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, classé parmi les *Anoplognatidæ* de Mac-Leay. En consultant un savant mémoire de M. Westwood, suivi de descriptions nouvelles, avec planches détaillées pour l'anatomie (*Mag. zool.* de M. Guérin, 1833), on voit que ce nom avait été proposé par M. Zoubcoff, pour désigner un coléoptère du Brésil, qu'il adressait à M. Fischer, et que ce dernier lui aurait imposé le nom de *Bolax Zoubcovii*; qu'on aurait regardé depuis ce genre comme identique, avec les *Leucothyreus* de Mac-Leay, et *Aulacodus*, Esch., tant les caractères et les figures relatifs à ces genres étaient inexacts. M. Westwood donne à la fin de son mémoire un tableau synoptique qui contient deux divisions. Dans la première sont les g. *Aulacodus*, *Bolax* et *Apogonia*, dont les antennes ont généralement dix articles, et le genre *Bolax* est ainsi caractérisé: un des angles bifides, sternum non avancé. Dans la deuxième, les genres *Leucothyreus*, *Geniates* et *Loxopyga*, qui n'ont que neuf articles. *Voyez* ces différents noms.

M. Delaporte (*Buffon-Duménil*, t. II, p. 140) a établi depuis, dans le genre *Bolax*, 2 divisions qu'il définit ainsi: 1re division (*Bolax*), tête très grande, arrondie; corselet court, très petit, anguleux sur les côtés; 1. *Bol. Zoubcovii*; 2. *B. Westwodi*,

Lup. Brésil ; 2e division (*Bolaxoides*), tête moyenne, un peu carrée ; corselet grand, arrondi sur les côtés ; 1. *B. Fischeri* ; 2. *Bol. Eschscholtzii* Sap. ; l'un et l'autre se trouvent au Brésil. (C.)

BOLAX (βῶλαξ, motte de terre ; allusion probable à la forme, dans ce genre, de l'inflorescence avant l'épanouissement). BOT. PH. —Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Mulinées, formé par Commerson (*ex Juss. G.* 226), et ne comprenant encore réellement qu'une seule espèce, l'*Hydrocotyle gummifera* de Lamarck (t. 189, f. 21), que l'auteur a nommé *Bolax glebaria*. C'est une petite plante, indigène de Patagonie, croissant en touffe et sécrétant une grande quantité de substance résineuse. Les feuilles en sont très serrées-imbriquées, trifides, coriaces, glabres ; à pétioles larges, échancrés-membranacés à la base ; à fleurs peu nombreuses, réunies en ombelles sessiles ou pédonculées, simples ; à involucre oligophylle. Les jeunes fruits sont couverts d'une pubescence étoilée ; les adultes, souvent séparés du tube calicinal, sont vésiculeux et remplis de résine. (C. L.)

BOLBIDIUM (βολϐίδιον, plante bulbeuse indéterminée). BOT. PH. — Famille des Orchidées. Nom de la 4e tribu établie par M. Lindley dans le grand genre *Cymbidium*, et qui renferme cinq à six espèces originaires de l'Inde ou d'Amérique. *Voyez* CYMBIDIUM. (A. R.)

*__BOLBITIS__ (βόλϐιτον, fiente de bœuf) BOT. PH. —Genre de la famille des Polypodiacées, tribu des Polypodiées, établi par Schott (*Gen. Fil.*, fasc. II, t. 2), et regardé comme simple section du genre *Acrostichum*, L. (C. L.)

BOLBOCERAS (βολϐός, bulbe ; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides arénicoles, établi par Kirby (*Trans. Linn. of London*, vol. XII). Ce g., le même que celui d'*Odontæus*, créé postérieurement par Mégerle, est très voisin des *Athyreus* de Mac-Leay, dont il ne diffère essentiellement que par ses mandibules inégales : l'une simple, concave, et l'autre bidentée à l'extrémité ; par ses palpes maxillaires plus longs que les labiaux, et par la deuxième paire de pattes qui, chez lui, n'est pas éloignée de la première, comme dans les *Athyreus*. — Les *Bolboceras* sont des Insectes de moyenne taille et même au-dessous, de forme très convexe et presque globuleuse, qu'on rencontre rarement, parce qu'ils ne volent que la nuit, et qu'ils s'enterrent pendant le jour. Ils se trouvent de préférence dans les endroits sablonneux. Du reste, leurs habitudes sont les mêmes que celles des *Géotrupes*. Leur nom générique fait allusion à la forme bulbeuse du dernier article de leurs antennes. — M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en mentionne 16 espèces, dont trois seulement appartiennent à l'Europe. Nous citerons parmi ces dernières le *B. mobilicornis* (*Scarab. id.* Fabr.), de la femelle duquel Fabricius a fait à tort une espèce distincte, sous le nom de *testaceus*. Cette espèce, qu'on trouve aux environs de Paris, se fait remarquer par la mobilité de la corne dont le chaperon du mâle est armé. — Nous citerons en outre, parmi les exotiques, le *B. fulvus* Gor., du Sénégal, représenté dans l'*Iconographie du Règne animal de Cuvier*, par M. Guérin-Méneville (Ins., pl. 22, fig. 8). — Des amateurs m'ont assuré s'être procuré le *B. mobilicornis* en éventrant les Crapauds ou les Grenouilles qu'ils rencontraient dans les endroits où ils savaient que cet insecte volait le soir. (D.)

*__BOLBOCERUS__ (βολϐός, bulbe ; κέρας, corne). INS.— Acharius, naturaliste suédois, avait appelé ainsi un g. de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides arénicoles, que Fabricius a nommé de son côté *Lethrus*. *Voyez* ce dernier mot, qui a prévalu. (D.)

*__BOLBOCHÆTE__ (βολϐός, bulbe ; χαίτη, crin). BOT. CR. — (Phycées). La *Conferva setigera* Roth. (*Catal. Botan.*, III, t. 8, f. 1), que Dillwyn publia trois ans plus tard (*Brit. Conf.*, t. 59), sous le nom de *Conferva vivipara*, est devenue le type de ce nouveau g. anomal, établi par M. Agardh (*Syn. Alg.* XXIX), mais, attendu sa fructification extérieure, fort mal placé par lui parmi les Confervacées. Le g. *Bolbochæte*, qu'on écrit incorrectement *Bulbochæte*, se compose de filaments déliés, articulés, à articles trois ou quatre fois plus longs que leur diamètre, rameux, dichotomes, à rameaux dressés, portant alternativement au niveau de chaque cloison une soie très longue, continue, renflée en bulbe ou en écusson à sa base, et un conceptacle sessile, ovoïde ou

sphérique. La seule espèce connue de ce g. forme, sur les plantes des eaux douces et dormantes, de petites touffes d'environ 1 millimètre de haut, d'un aspect gélatineux au sortir de l'eau, et d'une couleur verte brunâtre qui ne tarde pas à passer au gris par la dessiccation. Cette algue singulière, que M. Harvey compare avec justesse à certaines Sertulaires, n'a que des affinités douteuses. Elle ne peut être inscrite parmi les Céramiées, où M. Bory propose de la placer. Peut-être serait-elle plus convenablement rapprochée des Ectocarpées? *Voyez* ce mot. (C. M.)

BOLBONACH et **BULBONACH**. BOT. PH. — Noms vulgaires de la Lunaire.

***BOLBOPHYLLUM** (βολβός, bulbe; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Dendrobiées, formé par Dupetit-Thouars, et renfermant environ une cinquantaine d'espèces répandues sous les tropiques de l'un et l'autre continent. Elles se distinguent principalement par les folioles extérieures du périgone dressées, subégales, dont les latérales obliques à la base, connées avec le gynostème; les intérieures naines ou très rarement égalant presque les extérieures; un labelle souvent entier et en arrière articulé avec ce gynostème; par cet organe nain, bidenté ou bicorné en avant; une anthère uni-biloculaire; par des pollinies, cohérentes par paires ou connées. Elles sont épiphytes, à rhizôme pseudo-bulbifères, à feuilles coriaces, sans veines apparentes; à grappes radicales, dont le rachis quelquefois subulé-renflé. Les fleurs petites, de couleurs diverses. On en cultive une quinzaine dans les serres chaudes. (C. L.)

BOLBOTINA, Athén. MOLL. — Ce nom qu'on suppose être le résultat d'une erreur de copiste, serait, d'après l'opinion de M. de Blainville, synonyme de Bolitaine.

***BOLDA** (nom vernaculaire). BOT. PH. — Arbre du Chili décrit par le Père Feuillée, et type du genre *Ruizia* de Pavon. *Voyez* BOLDEA et RUIZIA. (C. L.)

BOLDEA (nom vernaculaire, ou, selon d'autres, Boldo, botaniste espagnol). BOT. PH. — Genre de la famille des Monimiacées, tribu des Monimiées, formé par Jussieu aux dépens du *Peumus boldus* de Molina, et réuni comme synon. au *Ruizia* de Pavon. (C. L.)

BOLDEAU. BOT. PH. — Syn. de *Boldea*.

BOLDU. BOT. PH. — Syn. de *Boldea*.

BOLDUCIA, Neck. BOT. PH. — Synonyme de *Dipteryx*.

***BOLÉ**. BOT. CR. — Nom vulgaire, dans plusieurs départements de la France, du Bolet comestible (*Boletus esculatus* L.). *Voyez* BOLET. (LÉV.)

BOLET. BOT. CR. — *Voyez* CHAMPIGNONS.

BOLET DE MER. POLYP. — Nom donné par Marrigli à l'*Alcyonium papillosum* de Pallas, espèce douteuse et peu connue.

BOLÉTITES. POLYP. FOSS. — Nom donné par Aldrovande et Feuillée à des Alcyonites.

BOLÉTOBIE. *Boletobia* (βωλίτης, bolet; βίος, vie). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Boisduval (*Genera et ind. method.*, p. 201) aux dépens du g. *Gnophos* de Treitschke, pour y placer une seule espèce (*G. carbonaria* Fab.), qui en effet, par ses antennes très pectinées, la longueur de ses palpes, et par les mœurs de sa chenille, qui vit dans les Bolets du bois pourri, ne pouvait rester dans ce dernier g. Cette espèce est figurée et décrite dans notre *Hist. nat. des Lépid. de France*, t. 8, 1re part., p. 229, pl. 186. (D.)

BOLETOBIUS. INS. — *Voyez* BOLITOBIUS.

BOLÉTOIDES (βωλίτης, bolet; εἶδος, semblable). BOT. CR. — Persoon (*Syn. fung.*, p. 499) donne ce nom à une famille de Champignons dont l'*hymenium* ou membrane fructifère est composé de tubes placés parallèlement les uns à côté des autres. Elle comprend les genres *Dædalea* et *Boletus*, dans lesquels se trouvent compris plusieurs nouveaux genres qui ont été formés à ses dépens. Cette dénomination a été adoptée par le plus grand nombre des auteurs; mais, dans ces derniers temps, M. Fries en a fait la famille des Polyporées, expression beaucoup plus heureuse que celle de Persoon, puisque par son nom seul elle a l'avantage d'indiquer le caractère principal de la famille. *Voyez* POLYPORÉES. (LÉV.)

BOLETOPHAGUS. INS. — *Voyez* BOLITOPHAGUS.

BOLETOPHILA. INS. — *Voyez* BOLITOPHILA.

BOLEUM (βῶλος, glèbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Vellées, formé par Desvaux (*Journ. Bot.*, III, 163, 175, t. 26). Il ne renferme qu'une espèce, le *B. asperum*, croissant dans les endroits pier-

reux en Espagne. C'est un sous-arbrisseau dressé, rameux, couvert de poils rudes; à feuilles alternes, oblongues, linéaires, les inférieures subdivisées; à grappes florales dressées, allongées; à fleurs jaunes ou blanchâtres, portées sur de courts pédicelles; fruits dressés. (C. L.)

BOLIDES. ASTR. — *Voy.* AÉROLITHES.

BOLIGOULE et **BOULIGOULE.** BOT. CR. — *Voyez* BALIGOULE.

BOLIMBA. BOT. PH. — *Voyez* BILIMBI.

BOLIN, Adans. MOLL. — La plupart des auteurs regardent cette coquille comme la même que le *Murex cornutus;* mais M. Deshayes pense que ce serait plutôt le *M. brandaris. Voyez* ROCHER.

BOLITAINE. MOLL. — Nom grec d'un Poulpe inconnu, mentionné par Aristote.

'**BOLITOBIUS** (βωλίτης, champignon, ou βόλιτος, bouse; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, établi par Leach et adopté par Erichson, qui le range dans sa section ou tribu des *Tachyporini.* Il y rapporte 22 espèces, dont 5 d'Amérique, et les autres d'Europe. Nous citerons parmi ces dernières, le *B. analis* (*Staphyl. id.* Payk.). — Ces Insectes sont généralement très petits. Leur corps est grêle, recourbé; leurs élytres dépassent à peine les cuisses postérieures; leur tête et leur corselet sont très lisses. Ils habitent les bois, où ils vivent dans les Bolets, la Mousse, les feuilles pourries, et quelquefois dans les bouses. (D.)

'**BOLITOCHARA** (βωλίτης, champignon, ou βόλιτος, fumier; χαρά, délectation). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aléocharides, établi par M. le comte Mannerheim. M. Erichson (*Genera et spec. Staphyl.*, p. 59), en adoptant ce g., l'a singulièrement restreint, puisqu'il n'y rapporte que 4 espèces au lieu de 57, dont il se compose suivant M. Mannerheim: il répartit les autres sur différents genres plus ou moins éloignés de celui-ci. — Les 4 espèces décrites par M. Erichson sont: l'*Aleochara lucida* Gravenh., d'Allemagne et de Suède; le *Staphyl. lunulatus* Payk. (*Bolitochara pulchra* Lacord.), d'Europe; le *Bolitoch. obliqua* (*Bol. cincta* Lacord.), d'Allemagne et des environs de Paris; et enfin le *Bol. varia* Erichs., trouvé en Sardaigne par M. Guéné. — Ces Insectes vivent dans les Bolets et les végétaux en décomposition. Les mâles se distinguent par le sixième anneau de l'abdomen, dont le dos est tuberculé ou granuleux. (D.)

'**BOLITOGYRUS** (βόλιτος, fiente; γυρός, arrondi). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, sur une espèce du Mexique, nommée par nous *B. cribripennis*; mais M. Erichson, à qui cette espèce a été envoyée depuis en communication, l'a placée dans le genre *Quedius* de Leach, et lui a donné le nom de *Q. buphthalmus. Voyez* QUEDIUS. (C.)

BOLITOPHAGE. *Bolitophagus* (βωλίτης, champignon; φάγω, je mange). INS. — Nom donné par Fabricius, Illiger, M. Duméril et M. Dejean, à un genre de Coléoptères que Latreille avait établi précédemment (*Précis des caract. génériques des Insectes*), sous le nom d'*Eledone. Voyez* ce mot. (D.)

BOLITOPHILE. *Bolitophila* (βωλίτης, champignon; φιλέω, j'aime). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Fongicoles, établi par Hoffmansegg, et adopté par Meigen, Latreille et M. Macquart. Ce dernier en décrit 2 espèces: *B. cinerea* Meig., et *B. fusca* du même auteur. Toutes 2 se trouvent en Allemagne et en France, dans les bois. Ainsi que l'indique leur nom générique, leurs larves vivent dans les Champignons; mais, lorsqu'elles sont parvenues à toute leur taille, elles se retirent dans la terre pour se changer en nymphes. Celles-ci n'ont pas de tube aérifère, comme la plupart de celles des Tipulaires terricoles. L'enveloppe des ailes et des pieds est appliquée contre le corps, mais elle en est distincte. (D.)

'**BOLIVARIA,** Cham. et Schlecht. (Bolivar, président de la république argentine). BOT. PH. — Une des deux divisions du genre *Menodora*, Humb. et Bonp. (C. L.)

BOLTÉNIE. *Boltenia.* MOLL. — M. Savigny a donné ce nom (*Mém. sur les anim. s. vert.*) à un groupe de la famille des Téthies, Ascidies de Cuvier, caractérisé par une enveloppe coriace et un corps pédiculé. Le type de cette division est la *Boltenia ovifera* (*Ascidia pedunculata* de Shaw, et *Vorticella ovifera* de Linné). On en connaît deux espèces, qui habitent l'Océan boréal et l'Océan américain. (C. D'O.)

BOLTONIA (J.-B. Bolton, botaniste anglais). BOT. PH. — Genre appartenant à la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, et qui a pour caractères : Capitule radié ; ligules 1-sériées, linéaires, femelles, fertiles ; fleurons du disque hermaphrodites. Réceptacle hémisphérique alvéolé. Involucre composé d'écailles 2-sériées, imbriquées, membraneuses sur les bords, égales en longueur aux fleurons du disque. Fruits comprimés, marqués d'un rebord assez épais, glabres ou hispides, surmontés d'une aigrette formée de soies très courtes, scabres, égales ou souvent inégales, et offrant alors sur les fleurons du disque deux soies subulées plus fortes et plus longues que les autres. — Les *Boltonia* sont indigènes de l'Amérique septentrionale. On en cultive deux espèces comme plantes d'agrément : ce sont les *B. glastifolia* et *asteroides*. (J. D.)

*__BOLTONITE__, Shepard (Bolton, nom de lieu). MIN. — Substance minérale d'un gris jaunâtre, à structure grenue et lamelleuse, transparente et d'un éclat vitreux, qu'on trouve disséminée dans un calcaire blanc saccharoïde, près de Bolton, dans l'État de Massachusetts. C'est un bisilicate de Magnésie, probablement isomorphe avec la Wollastonite. Comme celle-ci, elle se divise, selon deux directions obliques, en un prisme rhomboïdal, subdivisible dans le sens de l'une de ses sections diagonales. Ce dernier clivage est plus net que les deux premiers. La dureté de la Boltonite est de 4,5 ; sa densité de 2,8. Elle est infusible au chalumeau. (DEL.)

BOM-GORS. OIS. — Nom vulgaire du Butor en Bretagne.

BOM-UPAS. BOT. PH. — *Voyez* UPAS.

BOMAREA (Valmont de Bomare). BOT. PH. — Famille des Amaryllidées. Ce g., auquel M. de Mirbel a donné ce nom, et qui renfermait quelques espèces d'*Alstrœmeria* à tige volubile et grimpante, n'est pas suffisamment distinct des autres espèces du même g. auquel il a été de nouveau réuni. *Voy.* ALSTROEMERIA. (A. R.)

BOMARIN. MAM. — Synonyme d'Hippopotame.

*__BOMBACÉES.__ BOT. PH. — Les Malvacées forment un grand groupe très naturel, admis par tous les botanistes, mais partagé par les modernes en plusieurs familles. L'une d'elles est celle des Bombacées : nous la traiterons avec les autres à l'article général MALVACÉES. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

BOMBARDIERS. *Crepitantes.* INS. — Latreille désigne ainsi, dans ses premiers ouvrages, une division de la famille des Carabiques, composée des g. *Brachinus*, *Cymindis*, *Lebia*, *Odocantha* et *Agra* ; mais cette dénomination, à laquelle il a renoncé depuis, était vicieuse, en ce sens que les espèces du g. *Brachinus*, auquel il réunit les *Aptines*, jouissent seules de la propriété qu'elle indique, de faire sortir avec explosion par l'anus une vapeur caustique et d'une odeur pénétrante, lorsqu'elles se croient en danger. *Voyez* les mots APTINUS et BRACHINUS. (D.)

BOMBAX. BOT. PH. — Synonyme latin de Fromager.

*__BOMBES VOLCANIQUES.__ MIN. — Ce sont des portions de lave en fusion que les volcans lancent dans l'atmosphère, en leur imprimant un mouvement de rotation sur elles-mêmes. Par suite de ce mouvement, ces matières prennent une forme sphéroïdale, qu'elles conservent en retombant sur le sol presque complétement refroidies. Ces sphéroïdes sont quelquefois creusés de sillons plus ou moins profonds, tous dirigés dans le sens perpendiculaire à l'axe de rotation. On trouve souvent dans leur intérieur un noyau de substance cristalline, qui d'ordinaire est de l'Olivine, ou du Péridote granuliforme. (DEL.)

*__BOMBICELLA.__ *Bombyx*, Medik. (diminutif de βόμβυξ, ver à soie). BOT. PH. — Une des sections indiquées par De Candolle (*Prod.* 1, 452) dans le g. *Hibiscus*, famille des Malvacées. (C. L.)

*__BOMBIDES.__ INS. — Synonyme de Bombites, employé par M. Lepelletier de Saint-Fargeau. (BL.)

BOMBILE. INS. — Synonyme de Bombyle.

BOMBILIERS. INS. — Synonyme de Bombyliers.

*__BOMBITE__ (Bombay, ville de l'Inde). MIN. — De Bournon a décrit sous ce nom un minéral compacte, d'un noir bleuâtre, qui a été trouvé aux environs de Bombay, et rapporté de l'Inde par Leschenault. Il est douteux que ce soit une véritable espèce ; et d'après l'analyse que Laugier en a faite, on peut croire que ce n'est rien autre chose qu'une variété de Schiste argileux ou siliceux. (DEL.)

***BOMBITES.** INS. — Groupe de la famille des Mellifères, de l'ordre des Hyménoptères, caractérisé principalement par des antennes coudées et des palpes maxillaires très petits n'ayant qu'un seul article.

Toutes les espèces de *Bombites* se composent, comme les Abeilles, de trois sortes d'individus : des mâles, des femelles et des neutres ; mais leurs sociétés ne persistent pas, comme celles de ces dernières, chaque année ; elles se dispersent vers le milieu de l'automne. Les femelles fécondées se cachent dans les fissures des murailles, dans les trous des arbres, et hivernent ainsi jusqu'au retour de la belle saison ; quant aux neutres ou ouvrières et aux mâles, ils périssent tous à l'époque des premières gelées. Aussi, lorsqu'au printemps le moment de pondre est arrivé pour les femelles, leur premier soin est de commencer à se confectionner un nid pour pondre leurs œufs et élever leur progéniture. Ce nid ne s'accroît que lorsque les larves sorties des œufs sont devenues Insectes parfaits : les ouvrières s'adonnent aux soins du domicile commun. Le groupe des Bombites se compose essentiellement du genre Bourdon. *Voy.* ce mot, et surtout l'art. MELLIFÈRES, pour tous les détails relatifs aux mœurs de ces Insectes. (BL.)

BOMBIX. INS. — *Voyez* BOMBYX.

BOMBIX. MOLL. — Humphrey a indiqué sous ce nom, dans le *Mus. calonnianum*, des coquilles qu'on n'a pu rapporter à aucun g. connu.

***BOMBOMYDES.** *Bombomydæ.* INS. — Nom donné par M. Robineau-Desvoidy à une section ou sous-tribu de ses Myodaires, qui se compose des g. *Sturmia*, *Winthemia*, *Carcelia* et *Smidtia*. Elle rentre dans la tribu des Muscides-Créophiles de M. Macquart. *Voy.* ces mots. (D.)

BOMBU. BOT. PH. — Synonyme de Bobu.

BOMBUS. INS. — *Voyez* BOURDON. (BL.)

BOMBYCE. INS. — *Voyez* BOMBYX.

***BOMBYCIA** (dérivé de *Bombyx*). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par Stephens, et placé par lui dans sa famille des Noctuides. Westwood l'a adopté (*Synops. of the genera of British insects*, p. 96). Ce g. a pour type la *Noctua viminalis* Fabr., qui appartient au g. *Tethea* d'Ochsenheimer, et que M. Boisduval place dans son g. *Cleoceris*. (D.)

***BOMBYCIDES.** INS. — Nom donné par M. Blanchard (*Hist. nat. des insectes*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, t. III, p. 482) à la première tribu de la famille des Bombyciens, dans les Lépidoptères nocturnes. (D.)

***BOMBYCIENS.** INS. — M. Blanchard (*Hist. nat. des ins.*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, t. III, p. 481) donne ce nom à sa première famille des Lépidoptères nocturnes, qu'il divise ensuite en 2 tribus : les *Bombycides* et les *Notodontides*. (D.)

***BOMBYCILÆNA** (βόμβυξ, ver à soie ; λαῖνα, manteau, couverture). BOT. PH. — Une des sections indiquées par De Candolle dans le g. *Micropus* de Linné, famille des Synanthérées-Astéroïdées. (C. L.)

BOMBYCILLA. OIS. — C'est le nom sous-générique latin donné par Brisson au *Jaseur de Bohême*, qu'il laissait dans le genre *Turdus*, et que Linné plaçait avec plus de raison dans le genre *Ampelis*, Cotinga. Vieillot l'a employé comme nom générique pour les Jaseurs, et Temminck lui a substitué peut-être à tort celui de *Bombycivora*. *Voyez* JASEUR. (LAFR.)

***BOMBYCILLINÆ.** OIS. — Sous-famille formée par Swainson, dans sa famille *Ampelidæ*, et renfermant les genres *Phibalura*, *Bombycilla* et *Procnias*. Nous l'avons confondue dans notre sous-famille des Ampélinées. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

***BOMBYCINES.** *Bombycini.* INS. — M. Boisduval (*Genera et ind. method.*, p. 69) désigne ainsi une tribu de Lépidoptères nocturnes, qui se compose des g. *Bombyx*, *Odonestis* et *Megazoma*. (D.)

***BOMBYCITES.** INS. — M. Newmann, dans sa Classification des Insectes de l'Angleterre d'après les larves (*The entomolog. Magaz.*, n° 9, p. 383), désigne ainsi une des nombreuses divisions qu'il établit dans l'ordre des Lépidoptères, et qui sont pour lui autant d'ordres naturels. Ces divisions répondent aux tribus ou aux familles des autres auteurs. Celle dont il est ici question ne renferme que les g. *Eriogaster*, *Odonestris*, *Gastropacha* et *Lasiocampa*. (D.)

***BOMBYCITES.** INS. — M. Blanchard (*Hist. nat. des Ins.*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, t. 3, p. 484) désigne ainsi un groupe de Lépidoptères nocturnes faisant partie de sa tribu des Bombycides et de sa famille des Bombyciens, et qui se compose des g. *Me-*

galosomum (*Megasoma*, Boisd.), *Borocera*, *Lasiocampa* et *Bombyx*. (D.)

BOMBYCITES. *Bombycites*. INS.— Tribu établie par Latreille, dans la famille des Lépidoptères nocturnes, et qui a pour type le g. *Bombyx*. Cette tribu se compose pour nous de 7 genres, dont voici les noms : Clisiocampe, Trichiure, Cnéthocampe, Ériogastre, Pæcilocampe, Macroplie et Bombyx. (D.)

BOMBYCIVORA (*Bombyx*, ver à soie; *voro*, je dévore). OIS. — Nom générique donné par Temminck au genre Jaseur, au lieu de celui de *Bombycilla*. *Voyez* JASEUR. (LAFR.)

*BOMBYCOIDES. *Bombycoidi*. INS. — MM. Boisduval (*Genera et ind. method.*, p. 94) et Guéné (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. X, p. 235) désignent ainsi une tribu dans la famille des Lépidoptères nocturnes, qui se compose, pour le premier, des g. *Acronycta*, *Diphtera* et *Bryophila*, et pour le second, des g. *Semaphora*, *Apatela*, *Acronycta*, *Colocasia* et *Diphtera*. *Voyez* ces différents mots.

Cette même tribu est nommée *Acronycetites* par M. Blanchard (*Hist. nat. des ins.*, t. III). (D.)

***BOMBYCOSPERMUM** (βόμβυξ, ver à soie; σπέρμα, graine). BOT. PH.— Genre de la famille des Convolvulacées, formé par Presl (*Reliq.*, *Hænk.*, II, 137, t. 71), et considéré comme synonyme du g. *Aniseia* de Choisy. (C. L.)

BOMBYLE. *Bombylius* (βομβύλη, espèce d'Abeille). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachoetes, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, établi par Linné, et adopté par tous les entomologistes, qui l'ont réduit et modifié successivement. Il renferme néanmoins encore un assez grand nombre d'espèces qui, d'après M. Macquart, dont nous suivons ici la méthode, se distinguent des autres Bombyliers par les caractères suivants : Trompe longue; base saillante, épaisse, en forme de tube. Palpes cylindriques. Face proéminente, velue. Premier article des antennes allongé, velu; 3e plus allongé, subulé, comprimé; style de 3 art., peu distinct, quelquefois nul. Abdomen large. Ailes etroites; première cellule postérieure fermée.

Les Bombyles ont le corps ramassé, large, couvert de poils denses; la tête petite, arrondie, armée d'une longue trompe; le corselet élevé; les pattes longues et très minces, les ailes grandes, écartées, étendues horizontalement. Ce sont des Insectes très agiles et d'un vol extrêmement rapide : on ne peut mieux les comparer sous ce rapport qu'aux *Macroglosses*, dans les Lépidoptères. Comme eux, ils planent au-dessus des fleurs sans s'y poser, et y introduisent leur longue trompe pour en tirer la liqueur mielleuse dont ils se nourrissent. Le bruit qu'ils font en volant est presque aussi fort que celui des Abeilles-Bourdons. Ces Insectes ne se voient qu'en été, et sont plus communs et généralement plus gros dans le midi que dans le nord de l'Europe. On en connaît quelques espèces du nord de l'Afrique, du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance. On ne sait encore rien de leurs métamorphoses; on présume cependant que leurs larves vivent dans la terre.— M. Macquart, qui en décrit 23 espèces, les partage en trois groupes, d'après les cellules de leurs ailes. Nous citerons comme type du premier groupe, le B. BICHON, *Bombylius major* Linn., Fab., Latr., Meig., no 1, et Fall., no 1, qui se trouve partout, et qui est commun aux environs de Paris; comme type du second, le B. LUISANT, *Bombylius nitidulus* Fab., Meig., no 22, tab. 18, fig. 5, 6; et comme type du troisième, le B. SULFUREUX, *Bombylius sulphureus* Fab., Meig., no 34, tab. 18, fig. 10. (D.)

***BOMBYLIAIRES.** *Bombyliari*. INS. — Eichwald et Wiedmann appellent ainsi une tribu de la famille des Diptères tanystomes, la même que celle des Bombyliers de Latreille. *Voyez* ce mot. (D.)

***BOMBYLIDES.** INS. — Leach donne ce nom à la famille des Bombyliers de Latreille. (D.)

***BOMBYLIERS.** *Bombyliarii*. INS.—Tribu de l'ordre des Diptères, famille des Tanystomes, division des Brachocères, subdivision des Tétrachoetes, établie par Latreille, et adoptée par Meigen ainsi que par M. Macquart, qui la divise en 13 genres, qui sont : Bombyle, Usie, Ploas, Xestomyze, Toxophore, Cyllénie, Thlypsomize, Apatomyze, Amicte, Systrope, Géron, Phthirie, Mégapalpe.

Les Bombyliers se reconnaissent principalement à leur trompe longue et dirigée en avant. Ils se divisent naturellement en 3 sec-

tions, d'après la forme de leur corps court et épais dans la première et allongé dans la seconde. Comme nous l'avons dit au g. *Bombyle*, ces Diptères ont le vol très rapide. Ils planent au-dessus des fleurs, et en pompent les sucs en volant; ils ne prennent leur essor qu'à l'ardeur du soleil, et font entendre un bourdonnement grave. Quand ils se posent, c'est le plus souvent sur la terre ou sur le tronc des arbres. Ils sont beaucoup plus communs dans les climats chauds que dans le Nord. Leurs larves ne sont pas encore connues: il est probable qu'elles vivent dans la terre. *Voyez* les noms des g. cités dans cet article. (D.)

***BOMBYLIITES.** INS. — M. Newmann, dans sa Classification des Insectes de l'Angleterre, d'après les larves (*The entomolog. Magaz.*, n° 9, p. 389), désigne ainsi une des nombreuses divisions qu'il établit dans l'ordre des Diptères, et qui repose sur les métamorphoses du seul g. Bombyle. (D.)

BOMBYX (βόμβυξ, ver à soie). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Bombycites de Latreille, établi par Linné et adopté par tous les auteurs, mais tellement réduit par les retranchements successifs qu'on lui a fait subir, que les caractères qu'on lui assignait primitivement ne peuvent plus lui convenir aujourd'hui. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces retranchements, c'est que le Bombyx par excellence, celui du mûrier, autrement dit le Ver à soie, qui aurait dû y rester comme type, n'en fait plus partie, et forme à lui seul un genre auquel Latreille a donné le nom de *Sericaria*; tandis qu'on y a conservé les espèces qui méritent le moins la dénomination de *Bombyx* par la nature du cocon de leurs Chenilles, qui, au lieu d'être de pure soie, consiste en une espèce de feutre très gommé. Voici, au reste, leurs caractères génériques à l'état parfait: Antennes largement pectinées dans les mâles et dentées dans les femelles. Palpes courts, velus, obtus. Trompe nulle. Corselet robuste et garni de longs poils. Abdomen de la femelle très gros, cylindrique, velu, terminé en pointe obtuse. Ailes larges, aussi velues que squameuses. Les Chenilles sont longues, cylindriques et garnies de deux sortes de poils: les uns, en plus grand nombre, bas et très denses; les autres longs, isolés ou fasciculés. Toutes vivent solitaires, les unes sur les arbres, les autres sur les plantes basses, et se transforment dans des coques d'un tissu très solide ayant la forme d'un gland, excepté cependant celle du *B. rubi*, qui se renferme dans un tissu lâche et fusiforme.

Ce genre se réduit pour nous, en Europe, à 5 espèces: ce sont les *Bombyx rubi* et *quercus* Linn., *B. trifolii* Fab., *B. spartii* et *cocles* Hubn. Toutes ces espèces volent très rapidement pendant le jour, du moins les mâles (car les femelles restent tranquilles au pied des arbres), et paraissent en juillet, à l'exception de la première, qui éclôt en mai. C'est parmi elles que se trouve celle qui est connue vulgairement sous le nom de *Minime à bandes* (*B. quercus*), si remarquable par la finesse de son odorat. En effet, si l'on a chez soi une femelle récemment éclose, on voit accourir en plein jour une foule de mâles pour s'accoupler avec elle, alors même qu'elle serait renfermée dans une boîte bien fermée, et que votre appartement serait très éloigné des lieux où l'on suppose que ces mâles ont pu naître. Cette espèce et les quatre autres sont figurées dans l'ouvrage de Hubner, ainsi que dans notre *Hist. des Lépidoptères de France*. *Voyez* BOMBYCITES. (D.)

BOMBYX (βόμβυξ, ver à soie). BOT. PH. — Genre indiqué par Medikus, adopté par Mœnch, synonyme d'*Hibiscus*, L., famille des Malvacées. (C. L.)

***BOMOLOCUS.** CRUST. — Genre de Crustacés suceurs, de l'ordre des Siphonostomes, de la famille des Pachycéphales et de la tribu des Ergasiliens, établi par M. Nordmann, et composé des Ergasiliens dont le corps est pyriforme sans lobes latéraux, dont l'extrémité antérieure de la tête n'est pas garnie de pattes-mâchoires ancreuses, et dont les antennes sont renflées et épineuses à leur base, afin de servir comme organes d'adhésion. On ne connaît qu'une espèce de ce genre trouvée sur les branchies de l'*Esox belone*, et figurée par M. Burmeister dans le XVII[e] volume des *Actes des cur. de la nat. de Bonn*. (M. E.)

BONAFIDIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, formé par Necker (*Element.*, n. 1364), et synonyme du g. *Amorpha* de Linné. (C. L.)

BONAMIA (nom propre?). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées, formé par Dupetit-Thouars (*Hist. vég. Afr.*

aust., 17, t. 6,) sur un arbrisseau trouvé à Madagascar et encore peu connu, à tige dressée, garnie de feuilles alternes, coriaces, très entières, ondulées; à inflorescence en panicule terminale, petite et contractée. Un calice pentaphylle immuté; une corolle infondibuliforme, campanulée, à limbe 5-parti, plan; des étamines subexsertes; un style bifide, longuement exsert, à stigmates capités, le caractérisent principalement. (C. L.)

BONANA. OIS. — *Voyez* BANANA.

***BONA-NOX** (en français Bonne-Nuit). BOT. PH.—Genre de la famille des Convolvulacées, formé par Rafinesque, et synonyme du *Calonyction* de Choisy. (C. L.)

***BONAPARTEA** (Bonaparte, premier consul). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidacées (Amaryllidées anomales, tribu des Agavées, *secund.* Endlich. *Gen. Pl.*, p. 181), formé par Willdenow, sur l'*Agave geminiflora* de Brandes, et réuni définitivement au g. *Agave* de Linné.

On désigne encore sous ce nom un genre de la famille des Broméliacées, tribu des Tillandsiées, Nob. (*voyez* ce mot), formé par Ruiz et Pavon (*Flor. peruv.*, III, 38, t. 262, 263), et comprenant un petit nombre de plantes de l'Amérique tropicale, couvertes d'une pubescence furfuracée; à feuilles radicales, subulées ou ensiformes, roulées à la base; à scape squameuse; à inflorescence bractéée en épis simples, strobiliformes ou thyrsoïdaux; à périgone libre, sexparti, dont les lacinies externes, égales, cohérentes à la base, roulées en spirale; les intérieures pétaloïdes, roulées en tube inférieurement, linéaires lancéolées au sommet, nues en dedans à la base. Capsule membranacée, ovale, pyramidale. (C. L.)

BONAROTA, Mich. BOT. PH. — Synonyme de *Pæderota*.

***BONASA** (βόνασος, *Bonasus*, Taureau sauvage). OIS. — Nom latin par lequel Brisson désignait la Gelinotte et quelques autres espèces de Tetras.

Dans la *List of the gen. of birds* de Gray, c'est le nom d'un genre de la sous-famille *Tetraoninæ*, ayant pour type le *Tetrao umbellus* de Linné. (LAFR.)

BONASE. *Bonasus.* MAM. — *Voyez* BUFFLE.

BONASIA (βόνασος, *Bonasus*, Taureau sauvage). OIS. — Genre formé par Bonaparte dans la famille *Tetraonidæ*, ayant pour types le *Tetras gelinotte* (*Tetrao Bonasia* L.) et le *Tetrao umbellus* L. *Voyez* TETRAS. (LAFR.)

BONASIA. BOT. PH. — Synonyme d'Agripaume, *Leonurus cardiaca*.

BONASUS. MAM. — Syn. latin de Bonase.

BONATÉE. *Bonatea.* BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Ophrydées. Ce g. a été établi par Willdenow et adopté par M. Lindley. Il est extrêmement voisin du g. *Habenaria*, dont il a non seulement le port, mais presque tous les points d'organisation. Il en diffère seulement par son rostelle libre, allongé et concave; du reste, il offre encore les deux appendices ou processus charnus qu'on observe dans toutes les espèces du g. *Habenaria.* Nous ne croyons pas ces deux g. suffisamment distincts. Les espèces qui composent le g. *Bonatea*, au nombre d'environ 10, sont originaires de l'Afrique australe ou de l'Inde. (A. R.)

BONAVERIA (nom propre?). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Hédysarées-Coronillées, formé par Scopoli (*Introd.* 1420), aux dépens de la *Coronilla securidaca* de Linné, qui seule compose ce genre. C'est une plante herbacée, annuelle, croissant dans les campagnes du midi de l'Europe, et jusque dans l'Asie-Mineure, à feuilles imparipennées, à fleurs jaunes, ombellées-fasciculées. (C. L.)

BONDRÉE. *Pernis*, Cuv. OIS. — Genre formé par Cuvier, ayant pour type la *Buse bondrée* des auteurs, *Falco apivorus* L., et auquel il assigne pour caractères: « Bec courbé dès sa base, faible comme chez les Milans; intervalle entre le bec et l'œil couvert de plumes bien serrées et coupées en écailles, au lieu d'être nu et seulement garni de quelques poils, comme dans tout le reste du grand genre *Falco.* Tarses à demi emplumés vers le haut et réticulés; queue égale; ailes longues. » Nous ajouterons: « Narines obliques et en scissure étroite comme chez les *Cymindis* du même auteur. »

Il est assez singulier que ce dernier caractère qui, avec la brièveté des tarses, en partie emplumés, leur articulation, et la longueur de la queue, se retrouve semblable chez les *Cymindis*, n'ait pas frappé ce savant, et ne l'ait pas engagé, dans son *Règne animal*, à rapprocher ces deux genres au lieu de les tenir éloignés.

L'espèce européenne, la BONDRÉE COMMUNE

Cuv., *Falco apivorus* L. (*enl.* 420), a un plumage très variable. Le mâle adulte a le sommet de la tête d'un cendré bleuâtre; les parties supérieures d'un brun plus ou moins cendré; les pennes secondaires des ailes rayées de brun et de gris bleu, et la queue traversée par trois bandes d'un brun foncé à distances inégales; le dessous d'un blanc jaunâtre avec des stries sur la gorge et le cou; des taches triangulaires sur la poitrine, et le ventre de couleur brune; la cire d'un cendré foncé, et les pieds jaunes.

Quoique la Bondrée ait les pattes fort courtes, elle marche et court même avec facilité sans s'aider de ses ailes, faculté qui lui a été accordée sans nul doute pour se saisir des Mulots, Grenouilles, Lézards, dont elle fait sa nourriture, ainsi que d'Insectes, comme Chenilles, Guêpes, etc. Elle nourrit ses petits de chrysalides, et particulièrement de celles des Guêpes, ce qui lui a valu le nom spécifique latin d'*apivorus*. On a profité de son instinct chasseur pour lui tendre sur le sol différents piéges où elle se prend en poursuivant sa proie. « Il n'y a, dit Belon, petit berger, dans la Limagne d'Auvergne, qui ne sache connaître la Bondrée, et la prendre par engin avec des Grenouilles. » Cette chasse facile en a beaucoup diminué l'espèce, autrefois commune en France, et aujourd'hui devenue rare. Elle habite particulièrement les contrées orientales, et est de passage en France et presque dans toute l'Europe. On n'a encore bien constaté qu'une seconde espèce appartenant à ce genre, la Bondrée huppée de Java (*Pernis cristata* Cuv., *Règ. anim.*, Tem., *pl. col.* 44), remarquable par une huppe occipitale et par une taille plus forte.

Le caractère des lorum garnis de petites plumes tassées, tout exceptionnel chez ce genre de Rapaces mangeurs de Guêpes, ne leur aurait-il point été accordé pour les garantir des piqûres de ces Hyménoptères et de leur cruel aiguillon au moment où ils les saisissent dans leur bec? Cette supposition nous paraît la plus probable à adopter.

Les nombreux rapports que nous retrouvons entre les Bondrées et les Cymindes d'une part, et de l'autre, entre ces dernières et les g. *Lophotes*, Less., *Aviceda*, Sw., et même *Rosthrame*, Less., nous ont engagé à réunir ces cinq genres en une petite sous-famille, sous le nom de *Cymindinées*, dont la place naturelle est entre celles des *Milvinées* et des *Butéoninées*, étant très voisine de la première, mais en différant par des ailes beaucoup moins longues et une queue non fourchue. *Voy.* aviceda, cyminde et cymindinées. (Lafr.)

BONDUC. bot. ph.— Synonyme de *Guilandina*.

BONGARDIA (J.-B. Bongard, botaniste allemand). bot. ph.—Genre de la famille des Berbéridacées, formé par C.-A. Meyen (*Verzeichn. Cauc. Pflanz*, 174), sur le *Leontice chrysogonum* de Linné. Il ne renferme guère que deux espèces, les *B. Oliverii* et *Rauwolfii*. Ce sont deux petites plantes herbacées, vivaces, croissant en Orient, en Perse et dans la partie orientale du bassin méditerranéen, acaules, très glabres, à rhizome tubéreux, produisant des feuilles toutes radicales, pennatiséquées, du milieu desquelles s'élèvent des scapes portant des fleurs d'un beau jaune, en grappes. (C. L.)

BONGARE. *Bongarus* (*Bungarum-pamah*, nom du Bongare à anneaux au Bengale). rept. — Genre d'Ophidiens confondus d'abord avec les Boas à cause de leurs plaques caudales entières, désignés plus tard sous le nom de *Pseudoboas*, puis enfin placé par Cuvier dans sa troisième tribu des Serpents venimeux. Caractères essentiels : Tête courte et couverte de grandes plaques; l'occiput plus renflé; le dos comprimé en carène et garni d'une rangée longitudinale d'écailles hexagonales. Pas de crochets mobiles; mais les premières maxillaires antérieures fort grandes, creusées d'un sillon, et communiquant avec une glande venimeuse.

Ce genre renferme trois espèces : le B. a anneaux, *B. annularis*, *Boa fasciata*, le plus grand de tous, et qui atteint jusqu'à sept ou huit pieds de longueur; le B. bleu, *B. cæruleus*, *Boa lineata*, toutes deux assez répandues dans le Bengale; et le B. a demi-bandes, *B. semi-fasciatus*, naturel à l'île de Java. Tous les Bongares sont venimeux, et l'on dit même que leur venin est fort actif. (C. d'O.)

BON HENRI. bot. ph.—Nom vulgaire du *Chenopodium Bonus Henricus*. *Voyez* chenopodium.

BON-HOMME. bot. ph. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Molène, le *Verbascum Thapsus*.

BON-HOMME-MISÈRE. ois.—Nom vulgaire du Rouge-gorge, *Motacilla rubecula*.

BONITE. POISS. — Cette dénomination, qui a été donnée à plusieurs Poissons du g. Scombre, et suivant M. Ajasson au *Scomber sarda* Bl., s'applique plus communément au *Sc. pelamys*, Thon à ventre rayé, Bonite des tropiques. (C. D'O.)

***BONJEANIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Trifoliées, formé par Reichenbach (*Fl. excurs.*, 507; *Iconog.*, t. 1080), aux dépens de plusieurs espèces de *Lotus* de Linné. Il ne renferme guère que deux ou trois espèces indigènes de l'Europe australe, à feuilles pennées-trifoliées, garnies de stipules semblables aux folioles; à inflorescence sub-ombellée; à fleurs assez nombreuses, sur des pédoncules très courts. (C. L.)

BONJOUR COMMANDEUR. OIS. — Nom vulgaire du *Loxia grossa*.

***BONNANIA**, Rafin. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme de *Cupania* de Plumier. (C. L.)

BONNAYA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, créé par Link et Otto (*Ic. select.*, 25), et divisés en trois sections par Bentham (*Scrophul. Ind.*, 32): a. *Siliquosæ*; b. *Brachycarpæ*; c. *Sphærocarpæ*. Ce sont des plantes herbacées, annuelles, bisannuelles ou vivaces, indigènes de l'Inde, assez débiles, glabres ou rarement pilosiuscules, rampantes ou subérigées; à feuilles opposées, très entières ou dentées; à fleurs blanches ou rouges, axillaires, opposées ou alternes par avortement, souvent pédicellées, les supérieures quelquefois disposées en grappes. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins. (C. L.)

BONNE-DAME. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Arroche.

***BONNELLIE.** *Bonnellia* (nom propre). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son ouvrage sur les Myodaires, et consacré par lui à la mémoire du professeur Bonelli, de Turin. Ce g. fait partie de la famille des Calyptérées, tribu des Entomobies, section des Anthophiles. L'auteur y rapporte 3 espèces, toutes nommées par lui: *B. tesellans*, *B. lateralis* et *B. rubiginosa*. Les deux dernières sont des environs de Paris. (D.)

***BONNELLIE.** *Bonnellia* (nom propre). ÉCHIN. — Genre établi par M. Rolando, pour un animal très mou, qui vit dans la vase, près des côtes de la mer Méditerranée. Son corps est ovoïde ou fusiforme, terminé par l'anus et prolongé en une longue trompe, formée par une lame repliée, très extensible, ce qui lui donne une certaine analogie avec les Siponcles. Son intestin est très long, plusieurs fois replié; il est accompagné en arrière par deux organes ramifiés, intérieurs, servant probablement à la respiration. M. Rolando en a décrit 2 esp.: l'une verte, *B. viridis*, longue de 0m,66; l'autre brune, *B. fuliginosa*, longue seulement de 0m,14 à 0m,16. (DUJ.)

***BONNEMAISONNIA** (nom propre). BOT. CR. — (Phycées). Ce genre, l'un des plus élégants de l'ordre des Floridées, a été fondé par M. Agardh (*Spec. Alg.*, t. 1, p. 196), et dédié à notre compatriote Bonnemaison, dont les travaux sur les Céramiées, ou ce qu'il nommait *Hydrophytes loculées*, trop négligés par les phycologues modernes, méritent pourtant qu'on en fasse quelque compte. Légèrement modifié dans ces derniers temps par le fils du célèbre algologue suédois (*Linnæa*, 1841, I, p. 21), il peut être ainsi défini: Racine scutiforme. Fronde déliée, cylindrique ou comprimée, irrégulièrement rameuse; rameaux vagues, garnis de nombreuses pinnules en forme de cils, distiques et alternes. Conceptacles ovoïdes ou globuleux, courtement pédicellés, axillaires ou marginaux, et, dans ce dernier cas, opposés aux cils. Ces conceptacles contiennent des sporidies pyriformes, fixées au fond de leur cavité, et qui en sortent à la maturité par un orifice dont leur sommet est percé. Les espèces de ce genre, au nombre seulement de 3, sont remarquables par leur belle couleur rose ou purpurine, et surtout par l'élégance inexprimable de leur port. 2 habitent les côtes de l'Europe baignées par l'Océan et la Méditerranée, la 3e m'est totalement inconnue.

Ce g. est voisin de l'*Asparagopsis* que M. Agardh a publié aussi, deux ou trois mois plus tard (*Linnæa*, *loc. cit.*, p. 22), sous le nom de *Lictoria*; mais celui-ci en diffère surtout par la disposition et la structure des derniers ramules, abstraction faite de l'espèce de souche rampante d'où s'élèvent les frondes fertiles et dont M. Agardh ne dit pas un mot, probablement parce qu'il n'a eu en sa possession que des échantillons incomplets.

Nous avons dit plus haut que cet habile

phycologue a apporté quelques modifications à ce g.; voici en quoi elles consistent. Il ne conserve dans l'ancien g. de son père que les *B. pilularia*, *asparagoides* et *apiculata*. Il range dans le g. *Calocladia* (*voy.* ce mot), à côté du *C. pulchra* Grev., le *Bonnemaisonnia elegans* Ag. et le *Sphærococcus flaccidus* Suhr, qu'il nomme *Calocladia Suhrii*. Enfin, il propose le nom de *Mammea*, pour deux espèces, le *Delisea fimbriata* Lam., et le *Rhodomela dorsifera* Ag. Le nom de *Mammea*, occupé par un g. linnéen de la Phanérogamie, ne pouvant être admis, nous pensons qu'il est de toute justice, nous ne disons pas de restituer, mais bien de conserver à l'algue de Lamouroux le nom qu'il lui a imposé. Le g. *Delisea* de M. Fée n'ayant pu être adopté, celui-ci ne saurait manquer de l'être, puisqu'il joint à l'avantage de la priorité celui d'avoir été consacré par un ami à la mémoire d'un botaniste recommandable, connu par des travaux estimables sur la lichénographie et que la mort vient d'enlever récemment à la science et à ses amis. (C. M.)

BONNET. ZOOL. — On appelle ainsi le second estomac des Ruminants. — En ornithologie, ce nom s'applique à la partie supérieure de la tête de l'oiseau. — Les marchands et les amateurs ont aussi désigné sous ce nom des Coquilles appartenant à des genres différents, et qui ne se distinguent que par des épithètes indiquant leur ressemblance avec l'objet dont ils portent le nom. Ainsi ils ont nommé : BONNET CHINOIS, le *Patella sinensis* L.; B. DE FOU, le *Chama Cor* L.; B. DE NEPTUNE, le *Patella equestris* Lam.; B. DE POLOGNE, le *Cassis testiculis* Lam. (C. D'O.)

En botanique, on donne ce nom à diverses esp. d'Agarics, à cause de leur ressemblance avec un bonnet; ils forment la 76me famille de Champignons de Paulet. Elle comprend trois espèces : le BONNET D'ARGENT FEUILLETS NOIRS ou le BONNET ROMAIN (*Agar. phalænarum* F.); le BONNET D'ARGENT FEUILLETS ROUX (*Agar. uliginens* F.); et le BONNET RABATTU OU DE MATELOT (*Agar. subatratus* F.). Ces trois espèces données aux animaux ne les incommodent point. (LÉV.)

BONNET BLANC. ÉCHIN. — Espèce du genre ANANCHITE.

BONNET CHINOIS. MAM. — Espèce du g. Macaque.

BONNET DE NEPTUNE. POLYP. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Fongie, *Fungia limacina* Lam.

BONNETIA, Schreb. *non* Mart. et Zucc. (nom propre), BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstræmiacées, tribu des Laplacées, synonyme du *Mahurea* d'Aublet. — Ce nom a été donné aussi par Martius et Zuccarini à un autre g. de la famille des Ternstræmiacées, tribu des Laplacées (*Nov. Gen. et Sp.*, I, 115, t. 110, *Excl. synon.*). Il renferme une dizaine d'espèces environ. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux croissant sous les tropiques, au Brésil; à feuilles alternes, rassemblées au sommet des rameaux, rétrécies à la base en un pétiole qui s'articule avec la branche, coriaces, très entières, uninerves, pinnées-veinées, éstipulées. Les fleurs en sont grandes, blanches, belles, et disposées en grappes terminales feuillées; pédoncules axillaires, articulés à la base, uni-pauciflores et pédicelles bractées. (C. L.)

*BONNÉTIE. *Bonnetia* (nom propre). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son ouvrage sur les Myodaires, et consacré par lui à la mémoire du célèbre auteur de la *Contemplation de la nature*. Ce g. fait partie de la famille des Calyptérées, tribu des Entomobies, section des Anthophiles. Il ne renferme que 2 espèces, nommées par l'auteur : *B. longipes* et *B. œnanthis*. Cette dernière se trouve dans les environs de Paris, sur les fleurs de l'Œnanthe fistuleuse. (D.)

BONPLANDIA (nom propre). BOT. PH. — Deux genres ont été consacrés au célèbre voyageur Bonpland. Celui qu'avait créé Willdenow pour l'arbre américain qui produit l'écorce d'Angusture, si renommée par ses propriétés fébrifuges, a dû être supprimé comme se confondant avec un genre plus anciennement connu, le *Galipea*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

*L'autre, établi par Cavanilles, est regardé comme syn. du g. *Caldasia*, Willd. (C. L.)

***BONSDORFITE**, Thoms. (nom propre). MIN. — Thomson a donné ce nom à un minéral peu connu que Bonsdorf a indiqué le premier, en le considérant comme une Cordiérite hydratée, et qui paraît différer de cette dernière esp. par une moindre dureté, un clivage très sensible parallèlement à la

base, une couleur d'un vert olivâtre, et une proportion d'eau considérable, puisqu'elle est de plus de 10 pour 100. On la trouve près d'Abo, en Finlande, dans un Granite, où elle est associée à une Cordiérite grisâtre. Son analyse par Bonsdorf a donné : Silice, 45,05; Alumine, 30,05; Magnésie, 9,00; Oxydule de fer, 5,30; Eau, 10,60.

(Del.)

BONTIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Myoporacées, établi par Plumier (*Gen.*, t. 23), adopté par Linné (*Gen.*, n. 791), et composé jusqu'ici de deux espèces arborescentes appartenant aux Indes occidentales. Ce sont des arbrisseaux (arbres?) à feuilles alternes, lancéolées, presque entières, glabres; à fleurs d'un jaune obscur, pédonculées, solitaires, ébractéées, axillaires; la lèvre inférieure semitrifide est barbue et rayée longitudinalement de pourpre. On les distingue suffisamment par un calice 5-partite, immuté; une corolle hypogyne, ringente; 4 étamines exsertes, didynames; un drupe bacciforme, biloculaire, à loges semibipartites, tétraspermes. Ce genre est encore incomplétement connu, bien qu'on cultive dans les serres l'une de ses espèces, le *B. daphnoides*. (C. L.)

***BONTIA** (Bontius, nom propre). BOT. PH. — Famille des Orchidées. La plante figurée par Petiver (*Gazoph.* t. 44, f. 10) sous le nom de *Bontia luzonica* est le *Dendrobium carinatum* de Willdenow. *Voy.* DENDROBIUM. Il ne faut pas confondre le g. *Bontia* de Petiver avec le g. *Bontia* de Plumier, le seul qui ait été conservé. *Voyez* l'article précédent.

(A. R.)

BOODFI. REPT. — Synonyme d'Ibiare, *Cæcilia tentaculata* L. *Voyez* CÆCILIA.

BOOM-UPAS. BOT. PH. — *Voyez* UPAS.

BOOPHANE, Herb. BOT. PH. — Altération orthographique de Bouphone. (C. L.)

BOOPIDÉES. BOT. PH. — *Voyez* CALYCÉRÉES.

BOOPIS (βοῦς, βοός, bœuf; ὤπς, yeux). BOT. PH. — Genre de la famille des Boopidées ou Calycérées. *Voyez* ces mots. Il a pour caractères : Involucre composé de 7-8 écailles réunies vers le milieu, souvent accompagnées de denticules. Réceptacle petit, convexe, chargé, entre chacune des fleurs, de paillettes filiformes, élargies au sommet. Fleurs fertiles, de même nature et de même forme. Lobes du calice plus courts que l'ovaire, membraneux, entiers, ou incisés-dentés. Corolle à tube grêle; limbe campanulé, 5-fide. — Les *Boopis* sont des herbes vivaces, garnies de feuilles alternes, pinnatifides, et munies de capitules terminaux, hémisphériques. (J. D.)

BOOPS. MAM. — Nom spécifique d'une espèce du genre Baleine, *Balæna Boops*, la Jubarte des Basques. *Voyez* BALEINE.

***BOORAM** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, tribu des Rhododendrées, formé par G. Don (*Gen. syst.*, 3, 814), et réuni depuis comme simple section au genre *Rhododendrum*, L., par De Candolle, qui en latinisa le nom en celui de *Buramia*. Endlicher adopta également cette section, en en rétablissant l'ancienne orthographe. (C. L.)

***BOOTHIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre manuscrit de Douglas, le même que le *Platystemon* de Bentham, dans la famille des Papavéracées. (C. L.)

BOOTIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées, tribu des Dryadées-Fragariées, formé par Bigelow (*Fl. bost.*, II, 206), et réuni comme section au *Potentilla* de Linné. — Ce nom a été donné aussi à une section indiquée par Seringe (DC., *Prodr.* I, *Excl. Saponaria officinalis*), dans le genre *Saponaria* de Linné, et adoptée comme sous-section de la section *Smegmanthe* de Fenzl, du même genre. (C. L.)

***BOOTIE.** *Bootia* (nom propre). BOT. PH. — Famille des Hydrocharidées. Le g., ainsi nommé par Wallich, a été décrit et figuré dans son magnifique ouvrage intitulé : *Plantæ asiaticæ rariores*, I, p. 51, t. 65. Voici quels sont ses caractères : Fleurs unisexuées et dioïques. *Fleurs mâles* réunies dans une spathe terminale, renflée et tubuleuse, à orifice resserré et denté. Fleurs assez nombreuses pédiculées. Calice composé de 6 sépales : 3 extérieurs allongés et verts, 3 intérieurs pétaloïdes et obtus. Étamines 12, disposées sur deux rangs, les extérieures ayant les filets plus courts. Anthères ovoïdes, à deux loges séparées par un connectif. On trouve au fond de la fleur un ovaire rudimentaire. *Fleurs femelles* solitaires. Chaque fleur est contenue dans une spathe assez semblable à celle des fleurs mâles. Cette fleur est sessile. Son calice, tubuleux à sa base, est adhérent avec l'ovaire infère. Son limbe se compose comme celui des

fleurs mâles de 3 divisions externes vertes, et de 3 divisions intérieures pétaloïdes. Les dernières sont insérées à la base de trois glandes qui occupent le sommet de l'ovaire. L'ovaire présente 9 loges, contenant chacun un grand nombre d'ovules attachés aux parois des cloisons. Cet ovaire est surmonté par des stigmates bifides. Le fruit est inconnu.

La seule espèce qui compose ce g. a été trouvée sur les bords du fleuve Irravadi, dans le royaume d'Ava. C'est une plante herbacée, vivace, à feuilles radicales, les unes submergées et les autres nageant à la surface des eaux. (A. R.)

BOPYRE. *Bopyrus*. CRUST. — Genre de Crustacés composant à lui seul une petite famille, et qui, joint aux Ioniens et aux Képoniens plus récemment décrits par M. Duvernoy, constitue le sous-ordre des Isopodes sédentaires (Milne Edw.), ou Épicarides de Latreille.

Les Bopyres étaient réunis aux Monocles par Fabricius, et c'est par Latreille (*Hist. des Crust.*, VII) qu'ils ont été séparés en un genre distinct.

On trouve des Bopyres fixés sous la carapace des Palémons et des Hippolytes (Crevettes), dont ces petits animaux sont parasites. Ils y déterminent une tumeur plus ou moins saillante. Le mâle est placé sous l'abdomen de sa femelle, et les jeunes, au sortir de l'œuf, ressemblent beaucoup aux Cyclopes naissants. Nos pêcheurs prennent souvent les Bopyres pour de petites Soles; cette opinion, tout-à-fait dénuée de fondement, a été néanmoins soutenue par Deslandes, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, pour 1722.

Les caractères distinctifs du genre Bopyre consistent surtout dans ses appendices abdominaux lamelleux et cachés sous l'abdomen.

Les deux sexes n'ont ni le même volume ni la même forme. La femelle, cinq ou six fois plus grande que le mâle, a le corps pyriforme très déprimé, et toujours plus ou moins déjeté de côté. Les deux espèces authentiques de ce genre sont le *B. squillarum*, qu'on trouve fréquemment sur les Crevettes de table, et le *B. hippolytes*, nouvellement découvert par M. Kroyer sur l'Hippolyte polaire. (P. G.)

BOQUEREL. OIS. — Nom vulgaire du Moineau Friquet.

BOQUETTIER. BOT. PH. — Nom vulgaire du Pommier sauvage.

*__BOQUILA__ (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Ménispermacées, sous-famille des Lardizabalées, formé par Decaisne et ne renfermant que le *Lardizabala trifoliolata* de De Candolle. C'est un sous-arbrisseau du Chili et du Pérou, à feuilles trifoliolées; folioles entières ou sinueuses-lobées; à inflorescence axillaire sur des pédoncules solitaires géminés ou ternés; à fleurs dioïques, blanches, réunies en groupes, pédicellées, de la grandeur et de la forme de celle des *Berberis*. Les fruits sont des carpelles courtement stipités. *Voy.* pour plus de détails le beau mémoire de l'auteur sur les Lardizabalées. (*Archiv. du Mus. d'hist. nat.*, 1839.) (C. L.)

BOR. BOT. PH. — Synonyme de Jujubier.

BORACITE. MIN. — Borate de magnésie naturel. *Voyez* BORATES. (DEL.)

*__BORASSINÉES.__ *Borassineæ*. BOT. PH. — Tribu établie par Martius (*Synops. msc.*) pour renfermer les Palmiers dont l'ovaire est tri ou plus rarement bi-quadriloculaire, et composé le plus souvent de trois carpidies, moins souvent de deux ou de quatre, connées dans l'origine, à ovules solitaires, ascendants ou résupinés dans les loges. Le fruit est un drupe ou plus rarement une baie, indivise ou lobée; les étamines hypogynes. L'auteur sous-divise ainsi cette tribu:

FLABELLIFRONDES.

Borassus, L.; *Lodoicea*, Labill.; *Latania*, Commers.; *Hyphæne*, Gærtn.

PINNATIFRONDES.

Bentinckia, Berry; *Keppleria*, Mart.; *Geonoma*, Willd.; *Manicaria*, Gærtn. (C. L.)

BORASSOS. BOT. PH. — Syn. de *Borassus*.

BORASSUS (βόρασσος, datte). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers, institué par Linné, distingué principalement par des fleurs dioïques sur un spadice enveloppé de spathes incomplètes; les *mâles* en un chaton cylindrique, bractéées, rassemblées en deux séries dans des fossettes résultant de la soudure des squames; calice trifide; corolle tripartite; 6 filaments staminaux libres; anthères sagittées. Les *femelles* presque solitaires entre les squames d'un chaton; calice triphylle et corolle de 6 à 9 pétales étroite-

ment imbriqués, révolutés sur eux-mêmes; 6-9 étamines abortives; ovaire 3-, plus rarement 2-4-loculaire; stigmates 3 ou 2-4, sessiles; drupe 3-pyréné; chaque pyrène obcordiforme, fibreuse, percée d'un pore au sommet; albumen égal, puis creusé; embryon vertical. — Ce genre renferme trois espèces environ, de l'Inde, à stipe élevé, annelé-cicatrisé, dur à l'intérieur, noirâtre; les frondes sont toutes terminales, palmées-flabelliformes, portées sur des pétioles dentés-épineux; les spadices s'élèvent d'entre les feuilles; les mâles sont ramifiés, les femelles moins divisés ou presque simples; les fleurs sont petites, d'un rouge jaunâtre; le drupe est très gros. L'une des espèces la mieux connue, le *B. flabelliformis*, se voit dans nos cultures. Il s'élève dans son pays natal, les Indes orientales, à plus de 30 mètres; le bois de son stipe sert à la construction des maisons, et on tire de ses spadices une liqueur connue dans le pays sous le nom de vin de palmier. (C. L.)

BORATES. MIN. — Sels résultant de la combinaison de l'acide borique avec les bases salifiables, et formant un genre minéralogique composé d'un petit nombre d'espèces, qu'on reconnaît aux caractères suivants: Fondus sur le fil de platine avec un mélange de 4 parties 1/2 de bisulfate de Potasse et 1 partie de Fluorine, ces minéraux communiquent à la flamme du chalumeau une couleur d'un vert pur; réduits en poudre et humectés d'acide sulfurique, ils donnent à l'Alcool la propriété de brûler avec une flamme verte. On en connaît quatre espèces différentes, dont deux anhydres, et deux hydratées. Les premières sont: la Boracite et la Rhodizite; les deux autres l'Hydroboracite et le Borax.

1. Boracite. Sous-Borate de Magnésie. Magnésie boratée, H.; Würfelstein.—Substance vitreuse, limpide et incolore, quand elle est pure, ou grisâtre et translucide, et devenant même opaque par altération; insoluble dans l'Eau, mais soluble dans l'acide nitrique, et précipitant alors par la Soude ou l'Ammoniaque; le précipité, qui est blanc, prend une couleur lilas, lorsqu'on le chauffe après l'avoir humecté de nitrate de Cobalt. La Boracite ne s'est encore offerte dans la nature qu'en petits cristaux disséminés dans le Gypse ou l'Anhydrite; ces petits cristaux, remarquables par la netteté de leurs formes et la singularité de leurs propriétés physiques, appartiennent au système tétraédrique. Leur forme dominante est ordinairement celle du cube; quelquefois cependant c'est celle du rhombododécaèdre, et plus rarement encore celle du tétraèdre régulier. Les cubes, dont l'épaisseur est au plus de 10 à 12 millimètres, sont généralement modifiés de la même manière sur toutes leurs arêtes; mais les modifications sur les angles sont celles qui conviennent au système tétraédrique, c'est-à-dire que quatre angles, qui répondent aux sommets d'un tétraèdre régulier, sont tronqués d'une certaine manière, et les quatre autres, opposés aux précédents, d'une manière différente. C'est à tort qu'on a pris cette disposition pour un défaut de symétrie; elle est parfaitement régulière, et ne saurait être autre, d'après la structure moléculaire de la substance, comme nous l'avons fait voir dans un Mémoire présenté à l'Académie des Sciences. Les minéraux du système tétraédrique ont pour type moléculaire un tétraèdre: on peut les considérer comme formés de petits tétraèdres réguliers, disposés parallèlement les uns aux autres, de telle manière que si l'on porte son attention sur les files de molécules qui sont situées dans la direction des diagonales d'un cristal cubique, on voit que dans chacune d'elles les molécules tournent une de leurs pointes vers un des sommets, et une de leurs bases vers l'autre. Les deux sommets opposés ne se trouvent donc pas dans les mêmes conditions physiques, et ne sauraient être considérés comme identiques: de là, la raison des différences qu'ils présentent quand on les étudie sous le rapport des propriétés physiques et géométriques.

La Boracite est clivable avec peu de netteté, parallèlement aux faces d'un octaèdre régulier. Sa dureté est de 6,5; sa densité de 2,9. Elle est fusible au chalumeau en globule vitreux, qui se hérisse de petites aiguilles cristallisées par refroidissement, et devient blanc et opaque. La formule de composition de la Boracite est, selon Berzélius, $M\dot{g}\ddot{B}o$; ou bien, Bo^2O^3,MgO, si l'on adopte avec M. Dumas un poids atomique moindre de moitié pour le Bore. Toutefois les analyses connues ne répondent pas parfaitement à cette formule, et elles sont loin de s'accorder entre

elles. Celle de Stromeyer a donné : Acide borique, 67 ; Magnésie, 33.

Les cristaux de Boracite sont doués de la pyroélectricité polaire ; et, conformément à leur structure moléculaire, ils acquièrent par l'action de la chaleur huit pôles électriques, qui correspondent aux angles solides du cube, et dont quatre sont positifs, et les quatre autres négatifs (*voyez* ÉLECTRICITÉ POLAIRE). Cette propriété physique est parfaitement en rapport avec l'espèce de structure qui caractérise la Boracite, et que nous avons indiquée plus haut.

La Boracite se trouve disséminée dans un Gypse saccharoïde, avec de petits cristaux de Quartz, près de Lunebourg en Brunswick, au mont Kalkberg, où elle s'associe à des grains de Sel gemme, et au Schildstein, où elle est en outre accompagnée de cristaux d'Anhydrite. — On la trouve aussi au Segeberg, près de Kiel, dans le Holstein, dans un gisement analogue. L'âge de ces gypses n'est pas encore bien déterminé. Selon M. Gaillardot, la Boracite se rencontrerait encore, en petites masses fibreuses, dans un Gypse des environs de Lunéville, qu'on rapporte à la formation du Trias. Peut-être est-ce la même chose que la substance désignée par Hess sous le nom d'Hydro-Boracite.

2. RHODIZITE. G. Rose. Borate de chaux. — Substance vitreuse, transparente, d'un blanc grisâtre ou jaunâtre, appartenant au même système de cristallisation que la Boracite, avec laquelle elle est sans doute isomorphe. Comme cette dernière, elle jouit à un haut degré de la polarité électrique. Ses cristaux sont petits, et leur forme dominante est celle du rhombododécaèdre. Sa dureté est supérieure à celle de la Topaze ; sa pesanteur spécifique=3,41. On la trouve sur le Quartz et la Tourmaline rubellite, dans des filons ou de petites cavités remplies d'Argile, au milieu du Granite, près de Sarapulsk, non loin de Mursiusk, au nord d'Ekaterinebourg en Sibérie.

3. HYDROBORACITE, Hess. — Substance en petites masses fibro-lamellaires, blanches ou rougeâtres par place par suite d'un mélange d'argile ocreuse, transparente lorsqu'elle est en lame mince ; fusible aisément au chalumeau en un vert limpide, qui colore la flamme en vert ; soluble légèrement dans l'eau, et facilement dans les acides azotique et chlorhydrique. Sa dureté est de 1,5 ; sa pesanteur spécifique de 1,9. Elle est composée, d'après M. Hess, de 49,22 d'Acide borique ; 13,74 de Chaux ; 10,71 de Magnésie, et 26,33 d'Eau. Son gisement n'est pas bien connu ; on sait seulement qu'elle vient du Caucase.

4. BORAX, vulgairement Tinkal. Sous-Borate de Soude naturel. Soude boratée, H. — Substance saline, blanche, d'une saveur douceâtre, soluble dans l'eau, très fusible, cristallisant dans le système klinorhombique. La forme fondamentale de ses cristaux est un prisme oblique à base rhombe, dont les pans font entre eux un angle de 87°, et sont inclinés sur la base de 101° 20′. Sa formule de composition est, selon Berzélius, $NaB^2 + 10 Aq$. On parvient, par un procédé particulier, à obtenir le Borate de Soude sous la forme de l'octaèdre régulier ; mais alors il ne contient plus que cinq atomes d'eau. — Le Borax naturel est formé, en poids, de Soude, 16,37 ; Acide borique, 13,52, et Eau, 47,11.

Le Borax, à l'état natif, est d'un gris verdâtre, couleur qu'il doit à une matière organique. On le purifie par la fusion, la dissolution dans l'eau et la cristallisation. C'est ainsi qu'on obtient les cristaux de Borax, qui se rencontrent dans le commerce.

Le Borax, employé principalement dans les arts comme fondant, à cause de sa grande fusibilité, était autrefois entièrement tiré de l'Inde, où il existe dans certains lacs, qui avoisinent les montagnes du Thibet ; il y est dissous, et on le trouve aussi sur les bords de ces lacs, en petites couches cristallines, qui ne sont probablement que des dépôts formés par l'évaporation des eaux. Le Borax brut de l'Inde nous arrive enveloppé d'une matière grasse, dont l'objet est de garantir le sol du contact de l'air, qui le fait effleurir. Depuis quelques années, on fabrique le Borax en Europe avec les eaux des lagonis de Toscane. Ces eaux étant chargées d'acide borique, il suffit de leur fournir la base alcaline. — On trouve encore le Borax à Ceylan, en Perse, en Chine et en Tartarie. On le cite enfin dans les eaux de quelques mines du Haut-Pérou. (DEL.)

BORAX. MIN. — Nom vulgaire du sous-Borate de Soude. *Voyez* BORATES. (DEL.)

BORBONIA (J.-B. Gaston de Bourbon, fils d'Henri IV, promoteur de la botanique). BOT. PH. — Genre institué par le père Plumier dans la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Génistées, et comprenant une douzaine d'espèces environ du cap de Bonne-Espérance. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, simples, multinerves à la base, amplexicaules, éstipulées; à fleurs jaunes, axillaires, ou capitulées au sommet des rameaux. On les cultive presque toutes dans les serres tempérées de nos jardins d'Europe. (C. L.)

*BORBORE. *Borborus* (βόρϐορος, bourbier, ordure). INS. — Genre de Diptères créé par Meigen et adopté par M. Macquart, qui le place dans la division des Brachocères, subdivision des Dichœtes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, section des Acalyptères, sous-tribu des Sphœrocérides. Le nom de *Borborus* fait allusion à la fange dans laquelle se développent la plupart des espèces de ce genre. Quelques unes vivent sur les Champignons en déliquescence, et de ce nombre est le *B. nitidus*, dont le mâle se distingue par un crochet très recourbé qu'il porte à la base des cuisses postérieures en dessous, et qu'on ne remarque pas dans les autres espèces.

Parmi les 18 espèces rapportées à ce genre par M. Macquart, nous citerons, indépendamment du *Borborus nitidus* dont nous venons de parler, le B. DES CHEVAUX, *Borborus equinus* Meig., n° 5; *Copromyza id.* Fall., n° 2; *Mycelia vulgaris* Rob. D., n° 1. Cette espèce est commune dans toute l'Europe. (D.)

*BORBORITES. INS.—M. Newmann, dans sa classification des Insectes de l'Angleterre d'après les larves (*The entomolog. Magaz.*, n. 9, p. 396), désigne ainsi une des nombreuses divisions établies par lui dans l'ordre des Diptères, et qui se compose des g. *Borborus*, *Ochtera*, *Dichœta*, *Ephydra*, *Notiphila*, *Homalura*, *Orygma* et *Cœlopa*. (D.)

BORBORUS. INS. — *Voyez* BORBORE.

BORD EN SCIE. REPT. — Espèce du g. Émyde.

BORE. CHIM. — Le Bore ne se rencontre dans la nature qu'à l'état de combinaison avec l'oxygène, et forme ainsi un acide borique qui existe seul ou combiné, soit à la Soude, soit à la Magnésie, soit encore à d'autres oxydes, comme dans les minéraux connus sous les noms de *Tourmaline* et d'*Axinite*.

Bien qu'on eût déjà prouvé par l'action de la pile que le Bore était le radical de l'acide borique, on ne l'avait point encore obtenu en assez grande quantité pour l'étudier, quand, en 1808, MM. Thénard et Gay-Lussac l'obtinrent en décomposant le même acide par le Potassium. Un chimiste allemand, M. Dœbereiner, a depuis retiré le Bore du Borax, en traitant directement ce sel par le charbon, dans un tube de fer, à une haute température. Dans les deux procédés, l'acide borique est désoxygéné, soit par le Potassium, soit par le Charbon.

A l'état de pureté, le Bore est solide, pulvérulent, d'une couleur brun-verdâtre; il n'a ni saveur, ni odeur. D'une densité plus grande que celle de l'eau, il y est complétement insoluble; il peut cependant, s'il est très divisé, y rester, un certain temps, en suspension sans se précipiter.

Le Bore est fixe au feu et infusible. A la température ordinaire, il est sans action sur l'air et sur l'oxygène; mais chauffé au rouge dans ce dernier gaz, il se convertit en partie en acide borique : cette conversion n'est point complète, parce que la portion d'acide formé se fond, enveloppe le Bore restant, et le préserve de son contact avec l'oxygène.

Le Bore n'a point d'action sur l'eau, même à une température de + 100. Il est néanmoins probable qu'à une chaleur rouge il la décomposerait, en en absorbant l'oxygène et en mettant l'hydrogène en liberté.

Le Bore, avons-nous dit, forme avec l'oxygène un acide borique, connu jadis sous le nom d'*acide boracique*, et plus anciennement encore sous celui de *sel sédatif de Homberg* (*voyez* ACIDES). Il se combine aussi avec le Chlore, le Soufre, le Fluor...; mais ces composés ont été peu étudiés. (A. D.)

*BOREAPHILUS (βορέας, nord; φιλέω, j'aime). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, établi par Sahlberg et adopté par Erichson (*Genera et spec. Staphylinor.*, pag. 899), qui le range dans sa tribu des Omalinines, d'après les caractères que lui donne le premier auteur; car il déclare n'avoir pas vu l'espèce unique sur laquelle il est fondé. Cette espèce, suivant Salhberg, a 1/4 de ligne de long. Elle est

couleur de poix, ponctuée, légèrement pubescente, avec la bouche, les antennes et les pattes testacées. Elle habite le nord de la Laponie, où elle est excessivement rare. Trois individus seulement ont été trouvés par M. Sahlberg, le 9 août 1830, sur les bords du lac Mandujarvi, dans des débris de feuilles sèches. (D.)

BORÉLIE, Montf. MOLL. — Synonyme d'Alvéoline.

BORELLIA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Necker (*Elem.*, 434 *et seq.*), et synonyme de *Cordia* de R. Brown, dans la famille des Cordiacées. (C. L.)

BORETTA (nom propre?). BOT. PH.—Ce genre de Necker est synonyme du *Dabœcia* de Don, sous-genre de l'*Andromeda* de Linné, dans la famille des Éricacées. (C. L.)

BOREUS (*Boreus*, du nord). INS. — Genre de la famille des Panorpiens, de l'ordre des Névroptères, établi par Latreille sur une petite espèce qu'on trouve pendant l'hiver sous les Mousses qui croissent sur les Sapins de Suède, dans le nord de l'Allemagne, sur les Alpes. Quelquefois on la rencontre même sur la neige en assez grande abondance. L'espèce qui se rapporte à ce g. est le *B. hyemalis* (*Panorpa hyemalis* Linn.). (BL.)

BORGNE. ZOOL.—Nom vulgaire de la Mésange charbonnière. — Dans quelques parties de la France on donne ce nom à l'Orvet, *Anguis fragilis*, appelé aussi Serpent aveugle. (C. D'O.)

BORGNIAT. OIS. — Nom vulgaire de la Bécassine sourde.

BORKHAUSENIA (nom propre). BOT. PH. — Ce genre de la *Flora Wetterawiensis* est synonyme de *Capnoïdes* de Gærtner, sous-genre du *Corydalis* de De Candolle, dans la famille des Papavéracées-Fumariées.— Roth (*Catalect.*, II, 56) donne ce nom à un genre de la famille des Scrophularinées-Gratiolées, synonyme du *Teedia* de Rudolphi. (C. L).

***BORKHAUSIA** (Borkhausen, botaniste allemand). BOT. PH. — Ce genre, qui appartient à la famille des Composées, tribu des Chicoracées, a pour caractères : Capitule multiflore. Involucre muni d'un calicule, ou plus rarement formé d'écailles légèrement imbriquées. Réceptacle presque nu ou fimbrillifère. Fruits cylindracés, tous ou seulement ceux du centre, terminés par une sorte de bec qui porte l'aigrette formée de plusieurs rangées de poils blancs; les fruits de la circonférence sont tronqués ou légèrement atténués au sommet. — Les *Borkhausia* sont la plupart indigènes de l'Europe ; elles ont le port des *Crepis*, et présentent en général des fleurs jaunes : cependant on en cultive dans les parterres une espèce, le *B. purpurea*, à cause de la couleur pourprée de ses fleurs. (J. D.)

***BORLASIE.** *Borlasia.* HELM. — Nom donné par Oken au g. *Nemerte.* (DUJ.)

***BORNINE** (nom d'homme). MIN.— Synonyme de Tellurure de Bismuth. *Voyez* TELLURURES. (DEL.)

***BOROCÈRE.** *Borocera.* INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes établi par M. Boisduval (*Faune de Madagascar*, p. 87). Il est très voisin du g. créé par le même auteur, sous le nom de *Megasoma*, et qui fait partie de sa tribu des Bombycines. L'espèce unique sur laquelle il est fondé a été trouvée à Madagascar par le voyageur Goudot, dans les environs de Tamatave. Elle est figurée dans l'ouvrage précité (pl. 12, fig. 5 et 6), sous le nom de *Borocera madagascariensis.* (D.)

BORONIA (nom propre). BOT. PH. — Boroni, jeune botaniste italien, compagnon des voyages botaniques de Smith, et plus tard de Sibthorp, reçut du premier la dédicace d'un genre de Diosmées de la Nouvelle-Hollande, qui a les caractères suivants : Calice à 4 divisions plus ou moins profondes. Pétales 4, plus longs, marcescents. Étamines 8, dont 4 plus courtes, opposées aux pétales; filets libres, ciliés ou tuberculeux, linéaires, souvent amincis à leur sommet en un filet qui porte l'anthère cordiforme, prolongés supérieurement en un petit appendice. Ovaires 4, sur un disque entier ou sinué, glabres, contenant deux ovules superposés. Autant de styles nés de leurs sommets, bientôt soudés ensemble en un seul, court, que termine un stigmate à 4 sillons, égal ou épaissi en tête. Fruit composé de 4 coques, quelquefois allongées en forme de légume. Les espèces, assez nombreuses, répandues depuis les tropiques jusqu'à la pointe australe de l'île de Van-Diemen, sont des arbrisseaux à feuilles opposées, simples ou impari-pennées, quelquefois l'un et l'autre ensemble sur le même pied, entières ou dentées, criblées de points transparents. La fleur est posée sur un pédicelle, articulée

avec un pédoncule qui porte une bractée à sa base et deux bractéoles opposées à son sommet. Les pédoncules axillaires ou terminaux sont simples et uniflores, ou bien ils se divisent et portent 2 ou plusieurs fleurs, roses ou rouges, d'une odeur agréable. On en cultive plusieurs espèces dans nos serres. (Ad. J.)

*BORONIÉES. bot. ph. — Quelques auteurs ont donné ce nom à la tribu des Diosmées, composée de celles qui sont originaires de la Nouvelle-Hollande, et se distinguent de toutes les autres par leur embryon cylindrique dans l'axe d'un périsperme épais et charnu. (Ad. J.)

BOROS (βορός, vorace). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Ténébrionites, établi par Herbst aux dépens du g. *Hypophlæus* de Fabricius, et adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, n'y rapporte qu'une seule espèce, *Boros elongatus* de Herbst (*Hypophlæus Boros* Fabr., ou *Trogosita corticalis* Payk.); mais M. Guérin-Méneville, dans son *Iconographie du Règne animal de Cuvier*, pl. 30, fig. 7, en représente une 2e sous le nom de *B. thoracicus* Gyllen. Ces 2 esp. sont de la Suède. (D.)

BORRAGINÉES. bot. ph. — Ce nom a été donné par Jussieu au groupe de plantes extrêmement naturel pour lequel Linné avait proposé celui d'Aspérifoliées. Plus tard il n'a plus été employé qu'à désigner une section de ces mêmes plantes par quelques auteurs, qui croient devoir partager cette famille en plusieurs distinctes. Nous n'admettrons ces dernières ici que comme des tribus, parce que leur séparation ne nous semble pas justifiée par des caractères d'une assez grande valeur. Ceux qu'on a attribués aux Cordiées, l'embryon plissé et la dichotomie du style, pourraient avoir ce degré d'importance; mais ils n'ont pu être vérifiés que dans le seul genre type, et leur présence simultanée dans les autres genres qu'on en rapproche est jusqu'ici hypothétique. Voici donc les caractères et les divisions de la famille des Borraginées: Calice libre, à 5 divisions réduites plus rarement à 4, plus ou moins profondes, persistant et se développant souvent après la floraison. Corolle monopétale hypogyne, le plus ordinairement régulière et droite, plus rarement irrégulière et recourbée, tubuleuse inférieurement, partagée supérieurement en lobes en nombre égal aux divisions du calice, et alternant avec elles, à gorge nue ou garnie de 5 touffes de poils, de 5 écailles ou de cinq replis généralement opposés aux lobes. Étamines en nombre égal, insérées au tube de la corolle, et alternant avec ses lobes. Ovaire à 4 loges, tantôt réunies en un seul, du sommet duquel part le style, tantôt distinctes et formant autant de carpelles, entre lesquels le style s'enfonce pour s'insérer sur le réceptacle : c'est ce qu'on appelle un style gynobasique. Il est simple et terminé par un stigmate simple ou bifide, ou très rarement se partage une ou deux fois par dichotomie. Dans chaque loge pend un ovule unique. Le fruit est simple et présente, sous son péricarpe charnu, un noyau à 4 loges, ou 2 noyaux biloculaires, ou 4 uniloculaires, ou bien il est composé de 4 carpelles distincts, nucamentacés, qui se détachent séparément à la maturité. La graine, sous une enveloppe double et membraneuse, présente un embryon quelquefois revêtu d'une couche d'un périsperme charnu, plus ordinairement nu, à radicule courte et supère, à cotylédons foliacés, généralement plans, très rarement plissés dans leur longueur.

Les caractères de la végétation varient un peu, ainsi que la patrie des espèces dans les différentes tribus, qui sont les suivantes :

1. CORDIÉES (Cordiacées pour les auteurs qui en font une famille distincte). Embryon à cotylédons plissés, sans périsperme. Style terminal, une ou deux fois dichotome. — Arbres ou arbrisseaux répandus sous les tropiques par tout le globe, à feuilles alternes, simples, entières ou dentées, raides et coriaces, âpres au toucher. Fleurs en panicules, corymbes ou épis terminaux, quelquefois très courts, diclines par avortement dans un petit nombre de cas.

Genres.

Cordia, R. Br. (*Varronia*, L. — *Sebestena*, Gærtn. — *Cerdana*, Ruiz et Pav. — *Gerascanthus*, P. Br. — *Myxa*, Roxb.). — Genres qui paraissent s'en rapprocher, mais dans lesquels on n'a pu constater à la fois le double caractère qui distingue la tribu : *Sacellium*, Humb. et Bonpl. — *Cordiopsis*, Desv. — *Patagonula*, L. (*Patagonica*, Dill.). — *Menais*, Lœfl.

2. ASPERIFOLIÉES. Cotylédons plans. Style indivis. — Herbes, arbrisseaux ou ar-

bres couverts de poils raides, simples ou plus rarement étoilés ; à feuilles presque toujours alternes et entières, d'un tissu mou; à fleurs solitaires ou réunies en panicules, corymbes ou épis souvent scorpioïdes, c'est-à-dire portant les fleurs du côté intérieur seulement, et contournés en dehors en crosse avant la floraison.

Trib. 1. Ehrétiées. Style terminal. — La plupart habitent entre les tropiques, hors desquels on en rencontre très peu.

§ 1. *Tournéfortiées*. Graines périspermées.

Genres.

Ehretia, L. (*Carmona*, Cav.). — *Rhabdia*, Mart. — *Grabowskya*, Schlecht. — *Beurreria*, Jacq. (*Bourreria*, P. Br.). — *Tournefortia*, R. Br. (*Pittonia*, Kunth. — *Arguzia*, Amm.). — *Messerschmidtia*, Rœm. et Sch. — *Coldenia*, L. — *Tiquilia*, Pers.

§ 2. *Héliotropiées*. Pas de périsperme.

Schleidenia, Endl. (*Preslea*, Mart. *non* Opitz). — *Heliotropium*, L. — *Tiaridium*, Lehm.

Trib. 2. Borraginées proprement dites. — Style gynobasique. Pas de périsperme. — Elles habitent les climats tempérés; nombreuses surtout dans la région méditerranéenne, et vers le milieu de l'Asie.

§ 1. *Anchusées*. — Carpelles adnés au réceptacle.

Cerinthe, L. — *Onosma*, L. — *Onosmodium*, Rich. (*Osmodium*, Rafin. — *Purshia*, Spreng.). — *Moltkia*, Lehm. — *Echium*, Tourn. — *Echiochilon*, Desf. — *Pulmonaria*, Tournef. — *Steenhammera*, Reichenb. (*Mertensia*, Roth. *non* W.) — *Casselia*, Dumort. — *Lithospermum*, Tourn. (*Rhytispermum*, Link. — *Ægonychion*, Gray. — *Batschia*, Gmel. — *Cyphorima*, Rafin. — *Margarospermum*, Reichenb.). — *Macromeria*, Don. — *Craniospermum*, Lehm. — *Colsmannia*, Lehm. — *Nonnea*, Med. (*Echioides*, Desf.). — *Meneghinia*, Endl. (*Dioclea*, Spreng. *non* Kunth). — *Lycopsis*, L. — *Anchusa*, L. (*Buglossum*, Tourn. — *Buglossoides*, Tausch. — *Baphorhiza*, Link. — *Alkanna*, Tausch. — *Oscampia*, Mœnch.). — *Plagiobothrys*, Fisch. et Mey. — *Eritrichium*, Schrad. — *Bothriospermum*, Bung. — *Myosotis*, L. (*Echioides*, Mœnch.). — *Exarrhena*, R. Br. — *Lobostemon*, Lehm. — *Stomotechium*, Lehm. — *Symphytum*, L. — *Trachystemon*, Don. — *Borrago*, Tourn.

§ 2. *Cynoglossées*. Carpelles adnés à la base du style.

Trichodesma, R. Br. (*Pollichia*, Med. — *Cynoglossoides*, Isn. — *Borraginoides*, Boerh.). — *Omphalodes*, Tourn. (*Picotia*, Rœm. et Sch. — *Omphalium*, Roth.). — *Rindera*, Pall. — *Mattia*, Schult. — *Solenanthus*, Ledeb. — *Cynoglossum*, L. — *Asperugo*, Tourn. — *Echinospermum*, Sw. (*Lappula*, Mœnch. — *Rochelia*, Rœm. et Sch. *non* Reich.).

Genres anomaux ou trop peu connus.

Rochelia, Reichenb. — *Amsinkia*, Lehm. (*Benthamia*, Lindl.). — *Ktenospermum*, Lehm. (Ad. J.)

BORRAGINOIDES (*borrago*, la bourrache; εἶδος, forme). bot. ph. — Une des deux sections du genre *Trichodesma*, R. Br. (*Isn. Act. acad. Par.*, 1718). (C. L.)

BORRAGO. bot. ph. — Nom latin de la Bourrache.

BORRERA (nom d'homme). bot. cr. — (Lichens). Ce genre, établi par Achar (*Lich. univ.*, p. 93, t. 9) sur des caractères d'une bien faible importance, comme des frondes canaliculées en dessous et ciliées sur les bords, le rétrécissement en pédicelle et la forme en coupe évasée des apothécies, n'a pas été conservé, et, il faut en convenir, ne méritait guère de l'être. Dans un ouvrage antérieur du même auteur (*Meth. Lich.*), toutes les espèces du genre *Borrera* figuraient parmi les Parmélies. De Candolle en avait fait la première section de ses Physcies. Les derniers ouvrages anglais sur les Lichens le conservent encore; mais Fries (*Lichen. europ. reform.*) en a réparti les diverses esp. soit dans ses Evernies, soit dans le g. *Parmelia*. M. Endlicher (*Gen. Plant.*, p. 16, n. 178) a adopté ces réformes. (C. M.)

BORRERIA (nom propre). bot. ph. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Spermacocées, institué par Meyer (*Esseq.*, 79), aux dépens de quelques *Spermacoce*, et comprenant un grand nombre d'espèces (83), dont une douzaine environ sont cultivées dans les Jardins. Ce sont des plantes herbacées ou suffrutiqueuses, croissant presque toutes dans les parties les plus

chaudes de l'Amérique, à tiges ou à rameaux souvent tétragones. Les feuilles en sont opposées et disposées en faux verticilles, en raison de leur agglomération axillaire quand elles sont très jeunes. Stipules connées avec les pétioles, plus ou moins vaginantes, et bordées de soies nombreuses. Fleurs petites, blanches ou bleues, disposées rarement en cymes ou corymbeuses, verticillées-capitées dans les aisselles ou au sommet des rameaux. (C. L.)

BORRICHIA (nom d'homme). BOT. PH. — On cultive dans les jardins de botanique le *Buphthalmum frutescens* L., faisant aujourd'hui partie des *Borrichia* qui présentent pour caractères : Capitule multiflore, hétérogame ; fleurons du rayon ligulés, femelles, 1-sériés ; ceux du disque hermaphrodites, tubuleux, 5-fides. Involucre hémisphérique, composé d'écailles imbriquées ; les extérieures foliacées, aiguës ; les intérieures très obtuses, membraneuses sur les bords. Réceptacle plan, chargé de paillettes lancéolées. Rameaux du style longs, aigus, couverts, sur toute leur étendue, de poils courts et serrés. Anthères noirâtres. Fruits cunéiformes, comprimés-anguleux ; ceux de la circonférence surmontés d'une aigrette courte en couronne ; ceux du disque nus et souvent de deux formes. — Les *Borrichia*, qui appartiennent à la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, sont indigènes du Nouveau continent. (J. D.)

BORRIKIA. BOT. PH. — Synonyme de *Borrichia*.

BORUS. INS. — Synonyme de Boros.

BORYE. *Borya* (Bory de Saint-Vincent, botaniste français). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, établi par Labillardière (*Fl. Nov-Holl.*, I, p. 81, t. 107). Il se compose de plantes herbacées et vivaces, à racines fibreuses, allongées et très tenaces ; à tige simple ou rameuse, portant des feuilles très serrées, aiguës, piquantes, scarieuses et des fleurs réunies en capitule au sommet d'une hampe terminale et simple. Le calice est infondibuliforme, à limbe égal, divisé en 6 lobes. Les étamines, au nombre de 6, sont insérées au sommet du tube qui est rétréci ; leurs filets sont glabres et subulés, les anthères allongées et attachées par leur base. Le fruit est une capsule triloculaire s'ouvrant en 3 valves et contenant un petit nombre de graines noires et crustacées. Toutes les esp. de ce g. croissent à la Nouvelle-Hollande.

Il existe encore un autre g. *Borya*, institué par Willdenow, mais qui ne doit pas être adopté sous ce nom. C'est le genre *Forestiera* de Poiret, appartenant au groupe des Antidesmées. (A. R.)

BORYNE. *Boryna* (nom propre). BOT. CR. — (Phycées). Ce g. formé par M. Grateloup, qui le dédia à son ami M. Bory, bien connu dans le monde savant, fut publié par celui-ci (*Dict. class.*) seulement en 1822 et adopté par Bonnemaison dans le *Mémoire sur les Hydrophytes loculées* qu'il fit insérer en 1824 dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*. Comme le g. *Boryna* ne diffère point du g. *Ceramium*, tel qu'il a été défini par Lyngbye (*Hydroph. Dan.*, p. 117), il ne pouvait être et n'a point été admis. *Voyez* CERAMIUM. (C. M.)

*BOSCA, probablement *Boscia* (nom propre). BOT. PH. — Genre de Dicotylédones indiqué dans la *Flora fluminensis* (IV, t. 11), et qu'il est presque impossible de déterminer, en raison de l'extrême insuffisance du dessin. (C. L.)

BOSCHAS. OIS. — Nom spécifique latin par lequel Linné a désigné le Canard sauvage proprement dit, que Brisson et plusieurs auteurs anciens ont nommé *Anas fera*. Brisson a cependant employé ce nom comme synonyme de *Anas fera*, pour désigner des variétés du Canard sauvage, et une espèce du Mexique ; et, dans ces derniers temps, Swainson en a fait le type d'un sous-genre du genre *Anas*. *Voy.* CANARD et ANATINÉES. (LAFR.)

*BOSCHNIAKIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orobanchacées, établi par C.-A. Meyen, aux dépens de l'*Orobanche rossica* de Chamisso et Schlechtendal (*Linn.*, III, 132), et de quelques autres espèces décrites par Hooker (*Fl. bor. amer.*, t. 167, 168). On le reconnaît essentiellement à des fleurs hermaphrodites, ébractéolées, dont le calice est tubuleux, subtronqué ; la corolle hypogyne, ringente ; les 4 étamines exsertes, didynames ; les loges des anthères libres à la base ; le style tubuleux et sub-bilabié au sommet, à une capsule uniloculaire. L'espèce la mieux connue appartient au nord de l'Asie ; c'est le *B. glabra* Mey., plante à rhizôme tubéreux, hypogyne, multicaule ; à scapes épaisses, simples, munies de squa-

mes ovales, obtuses, mucronées, et terminées en une grappe dense, spiciforme. (C. L.)

*BOSCIA (nom propre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, créé par Leach (*Zoological Journal*, t. I, p. 33-40) pour y placer 5 espèces de Cébrionites des États-Unis. Le *Cebrio bicolor* de Fabricius paraît être le même que le *B. piceus* de Leach. Le g. *Selonodon*, Latr. (*Ann. Soc. ent. de France*, t. III, p. 14), a été établi depuis avec la même esp. (C.)

BOSCIA (Bosc, professeur français d'agriculture). BOT. PH. — Deux genres ont été consacrés au célèbre Bosc, l'un par Thunberg pour un arbrisseau du Cap, qui paraît devoir prendre place à la suite des Rutacées, mais si imparfaitement connu encore, que De Candolle, devant supprimer un nom déjà employé, a proposé celui d'*Asaphes* (incertain) pour le remplacer. M. Reichenbach l'a nommé *Duncania*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

L'autre est un genre de la famille des Capparidacées, tribu des Capparidées, fondé par Lamarck (*Illust.*, 1, 355). Il renferme une ou deux espèces appartenant à l'Afrique tropicale, et dont la mieux connue est le *B. senegalensis*, cultivé dans les serres d'Europe. C'est un arbrisseau inerme, glabriuscule, à feuilles alternes, simples, coriaces, très entières, dont le pétiole articulé au rameau par une denticule, munies de stipules sétacées très petites; à fleurs terminales, petites, subcorymbeuses. (C. L.)

BOSCOTE. OIS. — Nom vulgaire de la Rubiette rouge-gorge.

BOSEA (Gaspard Bose, naturaliste allemand). BOT. PH. — Genre établi par Linné, qui le plaçait dans la Pentandrie monogynie, et dont la place dans les familles naturelles n'est pas encore aujourd'hui suffisamment déterminée. Les uns le placent dans les Chénopodacées (Atriplicées); les autres, avec doute toutefois, dans celle des Celtidacées. Quoi qu'il en soit, il se compose de deux arbrisseaux, dont l'un, le *B. yervamora* L., trouvé aux Canaries; l'autre le *B. cannabina*, découvert par Loureiro dans la Cochinchine. Ils se distinguent par des feuilles alternes, éstipulées, pétiolées, ovales, acuminées, luisantes, penninerves, portées sur des rameaux grêles et affilés; les fleurs polygames-dioïques en sont petites, rougeâtres dans l'un et blanches dans l'autre, disposées en grappes axillaires et terminales. Le *B. yervamora* est cultivé en Europe dans les orangeries. (C. L.)

BOSÉLAPHE. MAM. — *Voyez* ANTILOPE.

BOSH-BOCK. MAM. — Synonyme d'*Antilope sylvatica*. *Voyez* ANTILOPE.

BOSIA. BOT. PH. — *Voyez* BOSÉE.

BOSON ou BOSSON, Adans. MOLL. — Synonyme de *Turbo muricatus* L. *Voyez* PALUDINE.

BOSOTE. OIS. — Nom vulgaire de la Rubiette rouge queue.

BOSSIERA, et mieux BOISSIERA (Boissier, botaniste génevois). BOT. PH. — Genre établi par Dombey (*insc. sec. Endl. gen. pl.* 4703), syn. du *Lardizabala*, R. et P. (C. L.)

BOSSILLONS, BULBULEUX. BOT. CR. — Champignons ainsi nommés parce que leur chapeau est un peu relevé en bosse. Ils sont d'une couleur rousse ou dorée, et leur pédicule est légèrement bulbeux à la base. Ils forment la 36me famille des Champignons de Paulet, qui en distingue trois espèces qui me sont inconnues, et auxquelles il donne les noms de B. DORÉ, B. ROUX et B. AÉGLISSE. La première, à cause de sa ténuité, n'a pas été expérimentée; les deux autres, données aux animaux, ne leur ont fait éprouver aucune incommodité. (LÉV.)

BOSSON. MOLL. — *Voyez* BOSON.

BOSSUE. MOLL. — Nom vulgaire donné par les marchands et les amateurs à deux espèces du g. Ovule. La BOSSUE proprement dite est la *Bulla verrucosa* L., et la B. SANS DENTS OU A CEINTURE, la *B. gibbosa* L. Ce nom a encore été donné au *Murex anus*. (C. D'O.)

BOSTRICHE. *Bostrichus* (βόστρυχος, boucle de cheveux). INS. — Geoffroy avait appelé ainsi un genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Xylophages, parce que l'espèce qui lui sert de type (*B. capucinus*) a le corselet ou prothorax couvert d'aspérités velues qui, jointes à sa couleur noire et à sa forme bombée, le font ressembler à la chevelure crépue du nègre; mais Fabricius a jugé à propos de transporter ce nom à un autre genre établi par lui dans la même famille, et de nommer *Apate* le g. *Bostrichus* de Geoffroy. En vain Latreille s'est élevé contre ce changement arbitraire et a voulu rétablir les choses dans leur état primitif, en restituant le nom de *Bostrichus* à l'ancien g. de l'entomologiste français, et en appelant *Tomicus* le nouveau g. de Fabricius; la nomenclature de celui-ci

a prévalu, et c'est elle qui est généralement suivie aujourd'hui dans les collections ; ainsi, le g. dont il est question dans cet article est celui de l'entomologiste danois, correspondant au g. *Tomicus* de Latreille, et de sa tribu des Scolytaires.

Les Bostriches sont des Coléoptères généralement très petits, à corps cylindrique, avec les élytres tronquées ou plutôt courbées et dentées à leur extrémité ; la tête globuleuse s'enfonçant dans le corselet ; les palpes très petits et coniques ; les antennes à funicule de cinq articles, courtes et terminées en une massue solide ; et les tarses ayant leurs trois premiers articles égaux. Les larves de ces Insectes, lorsqu'elles sont très multipliées, ce qui n'arrive que trop souvent, causent de grands dégâts dans les forêts en vivant aux dépens de l'aubier qu'elles sillonnent dans tous les sens, de manière que l'écorce finit par se détacher du tronc. Elles attaquent les arbres résineux ou conifères. — Ce g. est très nombreux en espèces. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 52, dont 19 d'Amérique, 3 d'Afrique, 1 des Indes orientales, et toutes les autres d'Europe. Nous citerons les plus connues parmi ces dernières : 1° *Bostrichus typographus* Fab. (*Dermestes id.* L., *Scolytus id.* Oliv.). Cette espèce est très commune dans la forêt de Fontainebleau ; 2° *B. monographus* Fab., qui se trouve dans les environs de Paris ; 3° *B. abietis* Ziegl., qui habite les forêts de Sapins ; 4° enfin *B. dactyliperda*, espèce très petite qu'on trouve dans toute la France. (D.)

BOSTRICHINS. *Bostrichini.* INS. — Latreille désigne ainsi la deuxième tribu des familles des Xylophages parmi les Coléoptères tétramères. Elle se compose des g. *Bostrichus*, *Psoa*, *Cis*, *Nemozoma*, *Cerylon*, *Rhizophagus* et *Clypeaster*. Ces divers g. ont pour caractères communs : Palpes (au moins les maxillaires) très apparents, filiformes ou plus gros au bout. (D.)

*BOSTRICHITES. INS. — M. le comte de Castelnau, dans l'histoire naturelle des Coléoptères faisant suite au Buffon-Duménil, t. 2, p. 375, désigne ainsi le troisième groupe de la famille des Xylophages ; il se compose des g. *Apate*, *Psoa*, et *Nemosoma*. (D.)

*BOSTRICITES. INS. — M. Newmann, dans sa Classification des Insectes de l'Angleterre, d'après les larves (*The entomological Magazine*, n. 9, p. 423), désigne ainsi une des nombreuses divisions établies par lui dans l'ordre des Coléoptères, et qui repose sur les métamorphoses du g. *Cis*, *Bostrichus*, *Tomicus*, *Platypus*, *Hylesinus*, *Scolytus* et *Hylurgus*. (D.)

BOSTRYCHE. *Bostrychus* (βόστρυχος, boucle de cheveux, à cause des filaments sur la narine). POISS. — Genre établi par Lacépède, d'après l'examen de dessins chinois conservés dans la bibliothèque du Muséum.

Il le caractérisait ainsi : Corps allongé, serpentiforme ; deux nageoires dorsales, la seconde séparée de celle de la queue ; deux barbillons à la mâchoire supérieure ; les yeux assez grands et sans voile. Il y réunit 2 esp. : le BOSTRYCHE CHINOIS (*B. sinensis*) et le BOSTRYCHE TACHETÉ (*B. maculatus*). En examinant les originaux, on s'assure promptement que les deux dessins chinois représentent des espèces qui n'appartiennent pas au même genre, et qu'il n'était pas nécessaire d'établir un nouveau genre pour les classer dans la méthode ichthyologique. La première figure est celle d'un Gobie, peut-être d'un Éléotris ; mais comme on ne voit pas les ventrales, on ne peut pas affirmer cette seconde détermination. La seconde espèce aurait dû être placée parmi les Bostrychoïdes de M. Lacépède, car elle n'a qu'une dorsale. C'est d'ailleurs la figure d'un Ophicéphale d'une espèce particulière. *Voyez* Cuv., Val., *Hist. nat. des poiss.*, t. VII, p. 437. (VAL.)

BOSTRYCHIA (βόσθρυξ, boucle de cheveux). BOT. CR. — (Phycées.) Nous avons proposé ce nom (*Hist. phys., polit. et nat. de Cuba*, p. 39) pour un démembrement du g. *Rhodomela* d'Agardh, lequel nous avait paru renfermer des espèces que leur organisation devait en exclure. Et en effet, depuis que nous avons publié (1839) les caractères que nous assignons à ce nouveau g., M. Agardh fils (*Linnæa*, 1841, *Symb.*, p. 28) a distrait, des Rhodomèles de son père, l'espèce dont nous avons fait le type du nôtre, mais il l'a réunie à l'*Alsidium* avec lequel elle ne nous semble pas avoir suffisamment d'affinité. En effet, notre g. s'en éloigne non seulement par le port, qui n'est pas non plus une chose qu'on doive tout-à-fait négliger, mais encore par la structure de la fronde. La *Rhodomela scorpioides* (*Fucus amphibius* Turn.,

offre certainement une organisation qui s'oppose à la réunion proposée, et nous aimerions mieux la voir laissée parmi ses anciennes congénères que placée entre deux autres plantes qui représentent, à notre avis, des g. bien distincts eux-mêmes. Car, quoique les *Thamnophora Seaforthii* et *triangularis* se rapprochent par leur rigidité, leur *habitat*, et même assez par la composition de leur fronde du g. *Alsidium*, la première au moins des deux espèces présente un mode de fructification tout-à-fait étranger à ce dernier, mode dont M. Martius a parlé le premier, et dont nous avons donné aussi une description et une figure analytique dans l'ouvrage cité plus haut (p. 60, t. V, fig. 1). Nous reviendrons sur ce sujet au mot *Thamnophora*. Nous n'avons à nous occuper ici que des différences réelles et profondes que nous croyons avoir aperçues entre notre g. *Bostrychia*, les vraies Rhodomèles et l'*Alsidium*. Exposons d'abord ses caractères, nous serons ensuite mieux à portée de faire ressortir ces différences. Fronde continue, filiforme, cylindracée, de couleur violette, noircissant à l'air libre, portant des rameaux distiques ou épars, divisés eux-mêmes en ramules tournés du même côté, en apparence articulés, et roulés en boucle ou en crosse à leur extrémité. Fructification stichidiaire consistant en sortes de siliques renfermant, sur une ou plusieurs rangées, des sphérospores composés de 3 à 4 spores. Structure: La couche extérieure consiste en plusieurs rangées concentriques de petites cellules oblongues ou cubiques, contenant des granules colorés d'où la plante tire sa teinte violacée; la couche intérieure, ou la moelle, est formée de cellules très allongées, longitudinalement placées, et renfermant des corps filiformes, colorés comme le reste de l'algue. Si nous passons maintenant à la comparaison de cette structure avec celle des *Rhodomela subfusca*, *Gaimardi*, etc., nous trouvons d'énormes différences, celle de ces dernières espèces se rapprochant davantage sous ce rapport des Polysiphonies. Aussi, déjà avant M. J. Agardh, M. Duby avait-il séparé la *Rhodomela scorpioides* des vraies Rhodomèles pour la réunir au *Plocamium*. Nous trouvons bien que la séparation est nécessaire, forcée même, mais nous pensons que ni l'un ni l'autre rapprochement n'est irréprochable, et que le seul moyen de trancher la question, c'est de suivre la nature, qui, en dotant cette plante et les espèces voisines d'une structure parfaitement distincte, a voulu qu'elles ne pussent pas être confondues. Les espèces qui devront faire partie du g. *Bostrychia*, s'il est adopté, sont les *B. scorpioides*, *calamistrata*, *radicans*, *callipiera* et *floccosa*. La première est la seule qui se rencontre sur nos côtes de l'Océan; toutes les autres sont propres à l'Amérique méridionale ou aux Antilles. (C. M.)

BOSTRYCHITE, Walker. MIN. — Synonyme de Prehnite. (DEL.)

BOSWELLIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Burséracées, établi par Roxburgh (*Pl. corom.*, 4, t. 207), et comprenant un petit nombre d'arbres de l'Inde, ayant le port des *Elaphrium*, et produisant une résine balsamique qui découle de leur tronc; leurs feuilles décidues, disposées au sommet des rameaux, sont alternes, imparipennées, à folioles opposées, sessiles, dentées en scie, éstipulées; les fleurs sont blanches, courtement pédicellées, disposées en panicules denses, terminales, bractéolées, ou en grappes axillaires solitaires. Ce genre se distingue essentiellement par des fleurs hermaphrodites; un calice 5-denté, persistant; une corolle insérée sous un disque annulaire et crénelé; des étamines subulées, persistantes; un style court à stigmate trilobé; une capsule drupacée, à endocarpe sub-osseux. On en cultive plusieurs dans nos serres chaudes. (C. L.)

*BOTANEBIUS (βοτάνη, herbe; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, ordre des Gonatocères, légion des Mécorhynchides établi par Schœnherr (t. III, p. 358, g. 218), qui le place entre les *Anthonomus* et les *Prionomerus*. Ce g. a le facies des *Cionus*, mais il en diffère principalement par le funicule des antennes, composé chez lui de 6 articles, et de 5 seulement chez ces derniers. L'auteur n'y rapporte qu'une seule espèce, qu'il nomme *B. tuberculus*, et qui est originaire de l'île de Cuba; elle a 4 mil. 1/2 de long sur 2 1/2 de largeur. (C.)

BOTANIQUE. *Botanica* (βοτάνη, herbe). — Branche de l'histoire naturelle qui embrasse l'étude et la connaissance des végétaux. C'est une science immense, qui s'occupe à la fois de l'organisation générale des

plantes, de la description des organes qui les composent, des fonctions que remplissent ceux-ci chacun en particulier, et du rôle que chacun d'eux est appelé à jouer dans le grand ensemble de phénomènes qui constituent la vie, de la classification des végétaux, de leur distribution à la surface du globe, et enfin de leurs propriétés et des usages auxquels ils peuvent être employés. De ces différents aspects sous lesquels on peut envisager l'étude des plantes résulte la nécessité de diviser la Botanique en plusieurs branches distinctes, qui souvent comprennent chacune plusieurs parties distinctes. Les branches principales de la Botanique sont :

1° L'Organographie ;
2° La Taxonomie ;
3° La Phytographie ;
4° La Géographie botanique ;
5° La Botanique appliquée.

Nous allons les passer rapidement en revue.

1° On désigne sous le nom d'Organographie la partie de la Botanique qui traite de la description des organes ou parties constituantes du végétal. Comme tous les êtres vivants, les plantes sont en effet composées de parties ayant chacune un nom spécial, une structure et des fonctions particulières. Ces parties ou ces organes sont les instruments à l'aide desquels s'exécutent les différentes fonctions dont l'ensemble constitue la vie végétale. L'Organographie est pour le règne végétal ce que l'anatomie descriptive est au règne animal : c'est là le point de départ de toutes les autres branches de la Botanique. Son étude, qui doit toujours précéder celle des autres parties de la science, comprend : 1° le *nom* des organes ; et ce nom a souvent varié aux différentes périodes de la science, suivant que cet organe a été plus ou moins bien connu dans sa structure et dans ses fonctions ; 2° la *position* de l'organe, soit sa position absolue, soit sa position relative. Cette dernière considération est de beaucoup la plus importante. En effet, elle est souvent le seul indice qui peut faire reconnaître un organe au milieu des transformations ou des altérations qu'il a subies ; 3° enfin les diverses modifications de forme, de couleur, de consistance, de simplicité ou de composition que le même organe peut présenter. L'étude de ces modifications est de la plus haute importance, car non seulement elle nous apprend à bien connaître chaque organe, en nous le montrant sous tous les points de vue où il peut se présenter à nous, mais encore parce que ce sont ces modifications qui servent de caractères pour distinguer les différents végétaux les uns des autres.

Cette première partie de la Botanique, l'*Organographie*, a pour objet la connaissance complète des organes. Ici se rattache donc l'*Anatomie végétale*, c'est-à-dire l'étude des tissus ou éléments organiques qui entrent dans la composition des végétaux, et celle de la structure spéciale de chaque organe en particulier. Nous avons déjà donné une idée générale de cette structure au mot anatomie végétale. (*Voyez* ce mot.)

Quand on connait bien la nature d'un organe, qu'on l'a étudié dans ses diverses modifications et dans sa structure intime, il reste encore, pour en avoir une connaissance complète, à étudier ses fonctions. Cette partie, que nous rattachons encore à l'Organographie, constitue la *Physique* ou *Physiologie végétale*, science encore obscure, sur laquelle les opinions s'accordent peu, soit parce que tous les phénomènes de la vie dans les plantes sont peu prononcés, et ne se manifestent que dans des conditions difficiles à apprécier, soit parce que l'anatomie végétale, qui lui sert de base, est loin d'être également bien connue dans toutes ses parties.

Tels sont les points essentiels que comprend l'Organographie végétale. A cette première partie de la Botanique se rattachera encore une étude fort importante, qui préoccupe singulièrement aujourd'hui tous les bons esprits : c'est celle des transformations qu'un même organe peut éprouver, dans toute la série des végétaux ; c'est la partie vraiment philosophique de l'Organographie qu'on désigne sous le nom de *Morphologie*.

2° La Taxonomie forme la seconde branche principale de la Botanique : c'est la connaissance des lois de la classification appliquée au règne végétal ; c'est l'appréciation de la valeur relative des différents caractères qui peuvent servir de base au groupement, au rapprochement des espèces et des genres ; c'est la recherche de ces affinités, de ces rapports qui lient entre eux toutes les productions de la nature, tantôt d'une manière évidente et qui frappe les yeux les moins exer-

cés, tantôt d'une manière plus ou moins obscure et qui a besoin du secours de l'observation rigoureuse et de la comparaison, pour rendre manifeste le lien caché qui unit entre eux certains végétaux. Nous n'avons pas besoin de dire que le perfectionnement de la méthode des familles naturelles doit être le but des efforts de tous les vrais naturalistes. Sans repousser les autres classifications artificielles, et en particulier quelques systèmes qui peuvent, dans certains cas, être d'une utilité incontestable, néanmoins il est impossible, dans l'état actuel de la science, d'admettre une autre classification rationnelle du règne végétal. Sans doute la distribution des végétaux en familles naturelles n'a rien de la marche régulière, je dirai même de la précision des classifications systématiques. La nature même ne se prête pas à la régularité de ces dernières; mais ses résultats ont un caractère d'intérêt qui la mettent au rang des connaissances les plus propres à satisfaire les esprits les plus élevés et les plus philosophiques.

3° L'art de décrire des plantes, c'est-à-dire d'exprimer par des mots les caractères particuliers à une espèce, à un genre ou à une famille constitue la Phytographie. Cette partie s'appuie nécessairement sur une connaissance approfondie de l'Organographie. Elle exige aussi une étude complète de tous les mots, soit substantifs, soit adjectifs, à l'aide desquels on exprime les diverses modifications de chaque organe. Les mots employés dans le langage de la Botanique, comme, au reste, dans celui de toutes les autres sciences, doivent avoir un sens parfaitement arrêté et distinct, puisque ces mots doivent, pour celui qui lit une description, pouvoir représenter exactement une modification matérielle. Aussi est-il bien important, au début de l'étude de la Botanique, de se familiariser avec la *Glossologie végétale*, qui embrasse l'étude de tous les mots techniques de la science des végétaux. Et qu'on ne croie pas que cette étude soit longue et difficile, et qu'elle rende la Botanique accessible seulement aux personnes douées des dons de la mémoire. La langue botanique est fort simple; elle exige peu d'efforts pour être parfaitement comprise, bien que le nombre des mots employés dans la description des végétaux soit fort considérable. Ces mots sont ou des substantifs ou des adjectifs. Les premiers servant à dénommer les organes sont généralement peu nombreux, et un grand nombre d'entre eux sont très connus, et n'ont en quelque sorte pas besoin d'explication. Ainsi, les mots racine, tige, feuilles, fleurs, épines, fruits, graine, etc., sont parfaitement compris de tout le monde, même des personnes tout-à-fait étrangères au langage technique de la science. Les noms adjectifs à l'aide desquels on exprime les modifications si variées des organes, sont excessivement nombreux; mais ici, il y a une distinction fort importante à établir. Parmi ces noms, le plus grand nombre, destinés à représenter les modifications de figure, de forme, de position, de grandeur, etc., sont les mêmes que ceux qui sont usités dans le langage usuel de la société; et n'exigent pas, en conséquence, une définition particulière; ainsi, quand on dira qu'une tige, par exemple, est triangulaire, carrée, cylindrique, pentagone, etc., que des feuilles sont cordiformes, sagittées, aiguës, obtuses, dentées ou entières, on sera sûr d'être toujours facilement compris. Restent donc les expressions techniques particulières à la science. Ce sont, en effet, les seules dont il faille étudier la vraie signification. Or, il faut bien le savoir, leur nombre n'a rien qui soit capable d'effrayer même les personnes les moins favorisées du côté de la mémoire.

La Phytographie doit comprendre aussi la *Synonymie*, c'est-à-dire la recherche des différents noms sous lesquels une même plante a été connue ou décrite dans les divers auteurs qui en ont successivement parlé. Cette partie est fort importante: c'est le lien entre le passé et le présent. Elle exige une scrupuleuse attention, une grande impartialité, une connaissance approfondie de l'histoire de la science et de ses monuments écrits. Rien de plus facile au premier abord que de faire de l'érudition, en accumulant, à la suite du nom sous lequel on décrit une plante, les noms qu'elle a portés à toutes les époques de la science, et tous les auteurs qui en ont successivement parlé; mais pour que cette partie soit véritablement utile, il faut que le botaniste s'astreigne à ne jamais faire une citation sans l'avoir lui-même vérifiée, c'est-à-dire sans être remonté jusqu'à la source, ou jusqu'à l'auteur qu'il veut citer. C'est pour ne pas avoir suivi ce précepte, c'est pour

avoir copié sans les vérifier les synonymes recueillis par chaque auteur, que tant d'erreurs se sont propagées, et qu'il est souvent si difficile de remonter jusqu'aux auteurs qui les premiers se sont occupés de certains végétaux.

La Synonymie exige un esprit judicieux et une saine critique. Son mérite ne consiste pas à réunir péniblement tous les noms qu'une plante a portés et tous les auteurs qui en ont parlé. C'est un défaut, selon nous, dans lequel sont tombés beaucoup d'auteurs de travaux d'ailleurs fort recommandables, dont les synonymes occupent une place plus considérable que la description même de la plante. Il faut savoir faire un choix en citant de préférence les auteurs et les ouvrages que leur mérite place au premier rang, et en négligeant, au contraire, ceux qui n'ont fait que reproduire soit les descriptions, soit les idées des autres.

Il est une règle d'équité à laquelle on doit rigoureusement s'astreindre dans la partie synonymique des sciences, c'est la loi de l'antériorité. Quand un nom est conforme aux règles de la nomenclature, il faut toujours lui accorder la préférence s'il est le plus ancien; sans cette sage précaution, on verrait la confusion s'introduire dans la science.

Nous mentionnerons encore ici comme une annexe de la Phytographie l'art de représenter les caractères des végétaux par des figures soit analytiques, soit d'ensemble, art qui depuis le commencement de ce siècle a reçu une impulsion toute nouvelle, et qui est appelé à rendre de grands services. L'*Iconographie végétale* fait aujourd'hui, ou du moins doit faire partie des études de tous les jeunes gens qui se sentent quelque goût pour la Botanique. Quelle que soit l'habitude qu'on ait de manier et d'appliquer le langage de la description des végétaux, une figure, fût-elle même médiocre, donnera une idée plus nette, et surtout plus facile à saisir que la meilleure description; à plus forte raison si la figure est accompagnée de détails analytiques précis, sera-t-elle d'une immense utilité jointe à une bonne description.

4° La quatrième branche de la Botanique générale est celle qu'on connaît sous le nom de Géographie botanique. C'est l'étude de la distribution des végétaux à la surface de la terre, étude pleine d'intérêt, et née en quelque sorte avec ce siècle. Pour l'observateur le moins attentif, avons-nous écrit ailleurs, chaque grande contrée du globe présente des caractères spéciaux, quand on examine les différents végétaux que la nature y fait croître. Cette diversité dans les productions végétales est une des causes de la physionomie particulière que présente le paysage dans les diverses parties du monde. Ainsi, la végétation des pays du Nord, couverts d'immenses forêts de Pins, de Sapins, de Bouleaux, est fort différente de celle des régions tempérées, où les forêts sont moins abondantes et présentent plus de variétés dans les espèces qui les composent. Celle-ci n'a plus de rapports avec la végétation fastueuse et variée des pays tropicaux, où les conditions climatériques favorisent et entretiennent le développement continu d'une végétation qui ne s'arrête jamais. Ces différences ne sont pas moins grandes quand on compare la végétation des plaines à celle des montagnes. Ce ne sont ni les mêmes espèces, ni souvent les mêmes genres; et, à mesure qu'on s'élève à des hauteurs plus grandes, on voit les plantes offrir des caractères nouveaux. Si, à ce premier coup d'œil superficiel et général, on fait succéder un examen plus approfondi, de nouvelles différences se présentent en foule, et l'on ne tarde pas à reconnaître que ces différences et ces analogies entre la végétation des régions diverses sont soumises à un certain nombre de lois ou de données générales dont la connaissance constitue une branche particulière de la Botanique, qu'on a désignée sous le nom de *Géographie Botanique*.

5° Jusqu'à présent nous n'avons considéré la Botanique que d'une manière générale, et en quelque sorte spéculative, en un mot que comme l'un des chaînons de cette vaste série de connaissances qu'on appelle la *Philosophie générale*; mais de même que toutes les autres sciences, la Botanique peut être envisagée dans ses rapports immédiats avec nos besoins. C'est ce qui constitue la Botanique appliquée. Étudiée sous le point de vue spécial de ses applications, la Botanique se divise en un assez grand nombre de branches. Ainsi elle portera les noms de *Botanique économique*, *médicale*, *industrielle*, *forestière*, etc., suivant qu'elle s'occupera plus spécialement des végétaux utiles à l'homme,

soit comme aliments, soit comme médicaments, soit comme fournissant des produits employés dans les arts ou dans l'industrie. On ne peut nier que cette partie de la science ne soit une des plus importantes, et c'est presque toujours par cette partie que les sciences ont commencé à être cultivées.

Telles sont les différentes parties dont se compose la Botanique. Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur l'histoire de cette science, sur les principes philosophiques qui lui servent de base, et sur la marche à suivre pour contribuer à son avancement et à ses progrès.

I. L'histoire de la Botanique a présenté des périodes bien distinctes. Pendant l'antiquité elle ne forme pas encore une science; c'est un amas confus de connaissances imparfaites, sans unité, sans lien commun. Trois noms apparaissent dans cette première période : Théophraste, Dioscorides et Pline. Théophraste, élève et ami d'Aristote, ayant puisé à l'école de ce grand philosophe et de ce grand naturaliste le génie de l'observation, décrit non seulement les plantes de la Grèce que leurs usages rendaient plus dignes d'attention, mais nous donne déjà quelques notions de structure et de physiologie végétale. Ainsi il décrit non seulement l'écorce, mais il fait voir le rôle important de cet organe dans les phénomènes de la nutrition, puisqu'il dit qu'un anneau complet enlevé sur un arbre y arrête tout mouvement d'accroissement.

Dioscorides, qui vivait sous Néron, avait parcouru l'Italie, la Grèce et une partie de la Gaule. Son ouvrage, qui forme six livres, est, sans contredit, le plus complet que l'antiquité nous ait légué. Il y fait connaître non seulement toutes les plantes employées alors en médecine, mais les sucs, gommes ou résines qu'on en retire. C'est une sorte de matière médicale, où les trois règnes de la nature viennent tour à tour apporter tous les produits utiles qu'ils fournissent à l'homme : aussi le livre de Dioscorides a-t-il été la base des études du botaniste et du médecin pendant cette longue période de siècles, où l'on cherchait, dans l'étude approfondie des anciens, des connaissances qu'il eût été bien préférable et surtout bien plus simple de puiser dans l'étude de la nature.

L'ouvrage de Pline (*Historia mundi*), résumé presque complet de tout ce qui avait été écrit jusqu'alors sur la nature et ses productions, aurait exercé une bien plus grande influence sur la science, si son auteur y avait introduit plus de critique. Pline, en effet, a consigné dans son livre toutes les vérités et toutes les erreurs accréditées à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire sous le règne de Tibère, mais sans chercher dans sa vaste instruction et dans son intelligence supérieure les moyens de les distinguer et de les apprécier chacune à leur juste valeur.

II. Il faut traverser une bien longue suite de siècles pour trouver la Botanique essayant de se réédifier sur une base nouvelle, et avec des matériaux qui ne fussent pas tous des lambeaux de l'antiquité. Ce n'est guère qu'à la fin du XVe siècle qu'on commence à revenir à l'étude de la nature et à la préférer à de stériles commentaires sur les anciens. Quelques ouvrages contenant des ébauches de descriptions et des figures bien imparfaites sans doute signalent la renaissance de la Botanique. Une fois entrés dans cette voie nouvelle, le champ de la science s'agrandit et ses progrès deviennent rapides. Brunsfels de Mayence, Jérôme Tragus, Léonard Fuchsius, écrivent des ouvrages fruits de l'observation directe de la nature, et dans lesquels la Botanique semble être créée de nouveau. Peu de temps après, Clusius ou l'Écluse, après avoir voyagé dans presque toutes les parties de l'Europe, décrit et figure les plantes qu'il a observées avec un soin et une précision dont aucun autre auteur n'avait jusqu'à lui donné l'exemple. Pendant ce temps, Gesner de Zurich, les deux frères Bauhin, Magnol et Ray, c'est-à-dire des savants de la Suisse, de la France et de l'Angleterre, s'efforçaient tour à tour de poser les bases d'une classification rationnelle des végétaux, et d'une nomenclature qui pût servir à faire distinguer et reconnaître tous ceux qui avaient été mentionnés jusqu'alors dans les nombreux ouvrages des botanistes. Tel fut l'état de la science jusqu'au milieu et même jusque vers la fin du XVIIe siècle : décrire les végétaux indigènes dont le nombre était déjà considérable ; les représenter par des figures encore incomplètes sans doute, mais où néanmoins on sent peu à peu l'amélioration et le progrès ; faire connaître aussi les plantes exo-

tiques que les voyageurs avaient rapportées.

III. Mais la découverte du microscope, vers 1620, par Drebben et Janssen, et ses applications à l'étude de l'organisation des végétaux allaient ouvrir un nouveau champ à l'observation et donner à la Botanique un nouveau caractère. Presque à la même époque, deux savants du premier ordre, Malpighi, en 1676, et Grew, en 1682, abordaient de front presque toutes les grandes questions de la structure des végétaux, fondaient ainsi une science toute nouvelle et publiaient chacun de leur côté un livre qui, encore aujourd'hui, est la base de la science. La connaissance plus approfondie de l'organisation des plantes devait aussi mieux faire connaître leurs fonctions et le mécanisme de tous les phénomènes de leur vie : aussi voyons-nous les travaux des Geoffroy, des Sébastien Vaillant, des De la Hire, et surtout de Hales, venir par degrés nous dévoiler successivement les mystères de la vie végétale.

IV. Jusqu'alors, malgré les importants ouvrages publiés dans le cours du XVIIe siècle, malgré les efforts déjà tentés par quelques hommes supérieurs, la Botanique manquait encore des deux éléments qui constituent vraiment une science, une nomenclature et une classification rationnelles. Ces deux conquêtes, elle les fit successivement dans la première moitié du XVIIIe siècle. Tournefort en France, et Linné en Suède, l'assirent enfin sur des bases solides que le temps pouvait bien modifier dans quelques unes de leurs parties, mais dont il devait plutôt consolider et maintenir l'édifice.

Tournefort avait dans un même ouvrage rangé et caractérisé tous les végétaux connus jusqu'à lui. Sa méthode simple les réunissait tous ; mais la nomenclature restait avec toutes ses imperfections. Chaque genre et chaque espèce, au lieu d'être représentés par un nom invariable, entraînaient une phrase souvent peu précise, toujours longue, traînante, et qui rendait la science difficile et confuse. Linné réforme cette nomenclature : il fixe mieux encore que Tournefort ne l'avait fait les limites des genres et des espèces, donne un nom spécial à chaque genre, transporte ce nom à chaque espèce, qui y ajoute un nom adjectif; et par ce mécanisme si simple, si ingénieux, il fait sortir les genres et les espèces du désordre et de la confusion que ses prédécesseurs n'avaient pu détruire. La nomenclature botanique telle qu'elle est présentée dans les écrits de Linné, il y a déjà plus d'un siècle, n'a subi jusqu'à nous aucun changement, aucune amélioration ; et encore aujourd'hui nous suivons avec reconnaissance les traces lumineuses que ce grand homme a marquées dans la science des végétaux.

V. Nous arrivons à la dernière grande période de la science, à celle qui l'a constituée sur les bases où nous la voyons assise de nos jours. La nomenclature botanique était fondée ; des idées précises, autant du moins que la science peut le permettre, étaient attachées aux genres et aux espèces ; l'art de préciser et de décrire les caractères de ces genres et de ces espèces avait été perfectionné ; mais la classification, après avoir semblé pendant quelque temps satisfaire tous les esprits, avait laissé voir ses imperfections. Déjà, à différentes époques, des hommes supérieurs, mais à qui les faits manquaient, avaient entrevu le lien commun qui semble réunir toutes les productions de la nature, sans pouvoir le suivre et le retrouver. Magnol et Ray avaient déjà eu quelques idées vagues d'une classification qui puiserait ses caractères dans l'ensemble de l'organisation et non pas dans un seul organe, comme on l'avait fait jusqu'à eux ; mais ces grandes idées n'avaient pas encore été nettement formulées. Bernard de Jussieu commença le premier à les généraliser et à les mettre en pratique. Les végétaux furent rapprochés d'après leurs analogies ; les familles naturelles furent créées, et la science entra enfin dans la voie où tous nos efforts doivent tendre à la maintenir. Presque à la même époque, Adanson publiait un livre dont l'originalité a sans doute diminué le succès, mais qui, fruit d'une érudition immense, d'une étude approfondie de l'organisation végétale poursuivie et comparée dans toutes ses parties, doit néanmoins rester comme l'une des bases de la méthode des familles naturelles. Enfin, Antoine-Laurent de Jussieu, élève et digne successeur de son oncle Bernard, profitant des travaux de celui-ci, fécondant et poursuivant ses idées, réunissant lui-même d'immenses matériaux, qu'il classait, qu'il coordonnait avec une admirable lucidité, jetait les fondements inébran-

lables de cette méthode philosophique qui, de la Botanique, s'est successivement étendue à toutes les autres branches de l'histoire naturelle.

Depuis près d'un demi-siècle, la méthode des familles naturelles a complétement changé la face de la Botanique. Elle a semé des germes, qui peu à peu se sont développés et ont porté leurs fruits. La Botanique, confinée jusqu'alors dans les étroites limites d'une science purement descriptive, a vu son horizon s'agrandir, ses rapports se multiplier, et des observations nombreuses faites par tous ceux qui la cultivent est né un ensemble philosophique dont toutes les parties sont liées par des lois générales, confirmant de plus en plus les rapports harmoniques qui existent entre toutes les productions de la nature.

Les progrès que la Botanique a faits dans cette période sont immenses. Pour bien saisir les rapports ou affinités qui existent entre les différents genres, afin de pouvoir les réunir et les grouper en familles naturelles, il a fallu scruter profondément tous les points de leur structure, les comparer entre eux; et c'est ainsi qu'on est parvenu à connaître dans ses moindres détails la disposition des organes des plantes, pour en tirer les lois générales de l'organisation des végétaux.

Pendant long-temps, les deux parties essentielles de la Botanique, c'est-à-dire l'anatomie et la physiologie d'une part, et la Botanique descriptive d'une autre, ont formé deux branches tellement distinctes, que bien rarement elles ont été cultivées à la fois par les mêmes naturalistes; mais depuis quelque temps on a senti la nécessité d'unir ces deux parties de la science, et aujourd'hui une famille n'est bien connue que quand la structure anatomique est venue se joindre à la connaissance exacte des modifications de chacun de ses organes. On avait admis autrefois, en se contentant du petit nombre d'observations qui avaient été faites alors, que les végétaux phanérogames ne présentaient que deux types distincts d'organisation intérieure, l'un propre à tous les végétaux monocotylédonés, et l'autre aux plantes dicotylédonées; mais en multipliant les observations, on a fini par reconnaître que cette structure anatomique n'est pas aussi uniforme qu'on l'avait cru d'abord. Il s'est montré successivement de nombreuses exceptions, qui sont venues détruire cette simplicité apparente; et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'on a fini par trouver des types nouveaux, qui souvent sont assez généralement répandus dans un groupe pour le caractériser nettement. Ainsi la plupart des arbres de la famille des Conifères, des Sapindacées, des Malpighiacées, des Ménispermées, des Aristolochiées, des Cactées, etc., etc., présentent, dans la structure de leur tige, une organisation si remarquable, et qui s'éloigne tant de celle des autres végétaux dicotylédonés, que seule elle peut souvent suffire pour caractériser et distinguer les végétaux de chacun de ces groupes. Il est même assez probable qu'à mesure qu'on multipliera ces observations d'anatomie, et qu'on y apportera plus de soin et de précision, on découvrira, dans chacune des grandes familles du règne végétal, des caractères peut-être moins tranchés, mais suffisants encore pour définir chacun d'eux.

L'étude des familles naturelles, embrassée dans toute son étendue, c'est-à-dire comprenant, outre l'anatomie ou la disposition particulière des éléments organiques, un examen approfondi des diverses modifications de tous les organes, de leurs rapports, de leurs altérations et transformations, est cultivée aujourd'hui avec un grand zèle, et fait chaque jour faire de nouveaux progrès à la Botanique. Sans doute la science s'est beaucoup perfectionnée, sous ce rapport, dans les vingt dernières années qui viennent de s'écouler; mais prenons garde de nous égarer. Je crains qu'il n'y ait dans ce moment-ci une tendance assez généralement répandue, et qui pourrait exercer une fâcheuse influence sur l'avenir de la Botanique. Beaucoup d'hommes d'un mérite incontestable nous paraissent méconnaître l'esprit éminemment philosophique qui doit servir de base à la méthode des familles naturelles, et qui forme le caractère distinctif du *Genera plantarum* de Jussieu. En s'occupant des familles et des genres, on se laisse trop souvent dominer par les différences qu'on observe; il résulte de là qu'on tend presque toujours à diviser outre mesure les familles et les genres; il semble que dans un grand nombre de travaux on soit plus préoccupé de trouver des différences qui éloignent les genres, que de découvrir

des analogies qui les rapprochent. Cette tendance, ainsi poussée à l'excès, jette la science dans une voie peu philosophique, et qui l'éloigne de plus en plus du principe qui lui avait d'abord servi de symbole et de point de départ. Sans doute il ne faut pas confondre des végétaux dont la structure est réellement différente, et qui offrent, dans les points essentiels de leur organisation, des contrastes qui semblent repousser leur rapprochement; car bien que l'idée de *genre* et même de *famille* ne soit qu'une sorte d'abstraction de notre esprit, qui n'a ni la précision ni la rigueur que lui attribuent quelques botanistes, cependant on doit convenir qu'en multipliant ces divisions outre mesure, on brise, pour isoler les végétaux les uns des autres, les analogies et les affinités qui tendent à les grouper : aussi voyons-nous dans les ouvrages les plus récents le nombre des familles augmenter dans une proportion effrayante. Quand un genre s'éloigne par quelque caractère, souvent même assez peu important, du groupe dont on l'a d'abord rapproché, souvent, au lieu de modifier, d'élargir en quelque sorte les caractères généraux de ce groupe, de manière à y comprendre ce genre, on en retranche celui-ci, et on l'érige seul en une nouvelle famille : aussi combien ne voyons-nous pas aujourd'hui de familles ainsi formées par un genre unique! Cette manière de procéder nous paraît vicieuse; nous pensons qu'elle doit être abandonnée. Dans l'état actuel de la science, après les travaux de séparation, de morcellement, dont les genres et les familles ont été l'objet, que les esprits vraiment philosophiques s'occupent plutôt de rechercher, en multipliant et variant les points de vue sous lesquels les végétaux peuvent être envisagés, les affinités qui peuvent exister dans ces groupes désunis, et à renouer les liens brisés des rapports que la nature a établis entre eux. En un mot, nous pensons qu'on rendrait plus de services à la science, qu'on la dirigerait dans une route plus rationnelle et plus philosophique, en fondant, en réunissant entre eux un grand nombre des genres et des familles qui existent aujourd'hui, plutôt qu'en opérant de nouvelles divisions.

Il est encore un point sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention des jeunes observateurs ; c'est de suivre un même organe dans toutes les périodes de son développement, depuis le moment où il commence à se montrer jusqu'à celui où il a acquis tous ses caractères. L'ORGANOGÉNIE, car c'est ainsi qu'on a appelé cette partie de la science des êtres organisés, peut seule nous éclairer définitivement sur la véritable nature d'un organe. Elle s'applique non seulement à l'étude des organes considérés dans leur ensemble, dont elle nous fera connaître les changements successifs qui se sont opérés dans leur structure interne, mais encore à l'étude des éléments anatomiques dont ces organes se composent. En un mot, nous croyons l'Organogénie appelée à éclairer à la fois l'Organographie et l'Anatomie des végétaux. (A. RICHARD.)

***BOTANOCHARA** (βοτάνη, herbe; χαρά, joie). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, aux dépens du grand g. *Cassida* de Linné, et qu'il place entre les g. *Cyrtonota* et *Chelimorpha* de M. Chevrolat. Il y rapporte 19 espèces, de l'Amérique, parmi lesquelles nous en citerons 2 seulement : la *B. nervosa* (*Cassida id.* Fabr.) du Brésil, et le *B. Pantherina* Dej. de Buénos-Ayres. (D.)

BOTAURUS. OIS. — C'est le nom latin adopté par Brisson pour une sous-division de son g. *Ardea*, Héron, ayant pour type le Butor, *Ardea stellaris* Linn. Depuis lui, on a continué de l'employer dans le même sens, et même dans ces derniers temps comme nom générique. *Voyez* HÉRON. (LAFR.)

BOTELUA. BOT. PH. — *Voyez* BOUTELOUA.

***BOTHRIDERES** (βόθριον, petite fosse; δέρη, cou). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, aux dépens du g. *Bitoma* et *Lyctus*. Il y rapporte 9 espèces dont 6 d'Amérique, 2 d'Afrique et 1 d'Europe. Nous n'en citerons que 2 : le *B. sulcatus* Dej., de Saint-Domingue, et le *B. contractus* Fabr., qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

***BOTHRIDIE.** *Bothridium* (βόθριον, suçoir). HELM. — M. de Blainville (*Appendice à la traduction française de Bremser*, pl. 2, f. 15) a établi ce genre pour le ver tænioïde, de la famille des Anorhynques, qui vit dans l'intestin des Pithons, et qu'on trouve com-

munément lorsqu'on fait la dissection de ces animaux.

Corps mou, très allongé, très déprimé, tænioïde, composé d'un très grand nombre d'articles enchaînés, transverses, réguliers, sans pores latéraux ni cirrhes. Renflement céphalique bien distinct, composé de deux cellules latérales, ouvertes en avant par un orifice arrondi. Ouverture des ovaires unique pour chaque article, et percée au milieu d'une des faces aplaties.

Tels sont les caractères assignés à ce genre par l'auteur (*Dict. sc.*, n. LVII, 609). M. Ch. Leblond (*Ann. sc. nat.*, 2e série, V, 299, pl. 16, f. 9-15) a donné de nouveaux détails sur le *Bothridium Pithonis*, et changé le nom de ce ver en celui de *Prodicœlia ditrema*. Il a remarqué que l'ouverture des ovaires est double pour chaque article, et non unique, comme l'avait dit M. de Blainville. (P. G.)

*BOTHRIMONE. *Bothrimonus* (βόθριον, suçoir; μόνος, unique). HELM. — M. Duvernoy vient d'établir sous ce nom (*Soc. philom. de Paris*, 1842) un genre de Vers intestinaux voisins des Ligules, et qui lie ces animaux aux Bothriocéphales et aux Bothridies. L'espèce sur laquelle ce genre repose a été découverte, par M. Lesueur, dans l'intestin d'une espèce d'Esturgeon de l'Amérique du Nord. Voici les caractères génériques du Bothrimone : Corps plat, liguliforme, ayant en avant un suçoir unique à ouverture antérieure; en dessus et en dessous sur la ligne médiane, une bande longitudinale percée d'orifices rapprochés par paires et qui semblent être ceux des ovariens; ceux de la face inférieure plus prononcés. Cette nouvelle espèce de ver vit dans l'*Accipenser oxyrhynchus*. M. Duvernoy l'appelle *Both. sturionis*. (P. G.)

BOTHRIOCÉPHALE. *Bothriocephalus* (βόθριον, fossette; κεφαλή, tête). HELM. — Genre de Vers intestinaux Tænioïdes ou Bothrocéphalés (*voyez* ce mot), de la famille des Anorhynques, Blainv., et dont une espèce est parasite du canal intestinal de l'homme: c'est le TÆNIA LARGE, *Tœnia lata*, dont les articulations sont larges et courtes, et qui se trouve dans les intestins grêles, principalement chez les habitants de la Pologne, de la Russie, de la Suisse, et de quelques contrées de la France: on l'y prend souvent pour le ver solitaire, qui ne s'observe que rarement dans les mêmes pays et qui cause d'ailleurs les mêmes accidents. Ce ver, qui est plus mince, est très souvent beaucoup plus large que le ver solitaire (*Tænia solium*), et non pas plus étroit, comme on l'a prétendu; il acquiert habituellement 20 pieds de longueur. Goeze assure en avoir vu un de 60 aunes 1/4, et Boerhaave prétend qu'il en a fait rendre un de 100 aunes à un Russe. Les anneaux du Bothriocéphale, qui, détachés les uns des autres, portent le nom de *Cucurbitains* (1), acquièrent jusqu'à 1 pouce dans leur grand diamètre transversal; mais ils sont beaucoup plus étroits à mesure qu'on se rapproche de la tête du ver, qui est fort difficile à bien voir. L'incision qu'on trouve quelquefois sur l'extrémité large a été regardée à tort, par plusieurs médecins, comme la fin du Bothriocéphale, et Tulpius, en 1685, avait représenté un de ces morceaux postérieurs détachés, sous le titre de *Geminum lati lumbrici caput*, erreur qui a été copiée par d'autres.

Les Mammifères autres que l'Homme n'ont point donné de Bothriocéphales; on en connaît une espèce chez les Oiseaux, *B. nodosus*, parasite des Plongeons; les autres, au nombre de 14 ou 15, proviennent des Poissons.

D'après M. de Blainville, les caractères génériques de ces animaux sont les suivants: Corps très mou, très déprimé, fort allongé, tænioïde, composé d'un très grand nombre d'articles enchaînés, ordinairement transverses, sans pores ni cirrhes latéraux. Renflement céphalique tétragone, plus ou moins distinct, généralement allongé, sans rétrécissement postérieur bien marqué, et pourvu de deux fossettes latérales, étroites, allongées et peu profondes; orifices des ovaires distincts et constamment à la face inférieure des articles, quelquefois doubles pour chacun d'eux. (P. G.)

*BOTHRIOCERA (βόθριον, fossette; κέρας, corne, antenne). INS. — Genre de la famille des Fulgoriens, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par M. Burmeister (*Handb. der Ent.*) sur quelques esp. de l'Amérique méridionale. Le type du g. est le *B. tinealis* Burm., du Brésil. (BL.)

*BOTHRIONOPA (βόθριον, fossette; πούς,

(1) Les anciens médecins considéraient ces Cucurbitains comme autant de Vers.

pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Hispoïdes, établi par M. Chevrolat et adopté par M. Dejean dans son dernier Catalogue. M. Guérin-Méneville qui a donné une Monographie du g. *Alurnus*, Fab. (*Société Cuviérienne* 1840, p. 330), regarde ce g. comme une simple division de ce dernier; cependant le g. *Bothrionopa* présente des caractères qui le distinguent des *Alurnus*. Les 4 espèces publiées par M. Guérin sont originaires de Java; il les a nommées *B. sanguinea*, *B. Goryi*, *B. gracilis*, *B. rufa*. (C.)

***BOTHRIOPTERUS** (βόθριον, fossette; πτέρον, aile). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Carabiques, créé par Eschscholtz, et adopté par M. le baron de Chaudoir (*Tableau d'une nouvelle subdivision du g. Feronia*). Cet entomologiste rapporte à ce g. 6 espèces, savoir: 1° *B. oblongopunctata* Fabr., qui se trouve dans presque toute l'Europe; 2° *B. angustata* Még., en Allemagne; 3° *B. Lugotii* Chevr., Terre-Neuve; 4° *B. adstricta* Esch., aux îles Ounalashka; 5° *B. vitrea*, au Kamtschatka; 5° *B. Chalybicolor* Chevr., au Chili. (C.)

***BOTHRIOSPERMUM** (βόθριον, petite fosse [fossette]; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginacées, tribu des Anchusées, formé par Bunge (*Enum. Pl. Chin. bor.*, 47), comprenant 3 ou 4 plantes herbacées, annuelles ou bisannuelles, indigènes du nord de la Chine et probablement aussi dans les contrées limitrophes, ayant le port des *Myosotis*; à fleurs petites, bleues ou blanches, portées sur des pédoncules latéraux, extra-foliacées. On en cultive plusieurs en Europe. (C. L.)

BOTHRODENDRON. BOT. PH. — Syn. de *Botryodendron*.

***BOTHROPS.** REPT.— Synonyme de Trigonocéphale.

* **BOTHROCÉPHALÉS.** *Bothrocephala* (βόθριον, fossette; κεφαλή, tête). HELM. — Ordre de vers Apodes établi par M. de Blainville (*Dict. sc. nat.*, LVII, 588), et qui comprend les Tænioïdes et les Cestoïdes de G. Cuvier. Ses caractères sont :

Corps très mou, en général fort allongé, déprimé, tænioïde, composé d'articles enchaînés bout à bout, avec un renflement céphalique plus ou moins distinct, constamment pourvu de fossettes plus ou moins profondes. Canal intestinal entièrement vasculaire, sans ouverture buccale ni anus. Appareil de la génération unisexuel et répété pour chaque article composant, avec ou sans orifice distinct.

Les Bothrocéphalés sont partagés en trois familles :

1° Polyrhynques;

2° Monorhynques;

3° Anorhynques.

Nous renvoyons à chacun de ces mots l'énoncé des caractères distinctifs de la famille à laquelle chacun d'eux a été appliqué; c'est là aussi que nous signalerons les genres qui s'y rapportent. (P. G.)

BOTHUS. POISS.—Nom d'un genre de Poissons voisins des Pleuronectes, et établi par Rafinesque aux dépens de ce genre linnéen. L'auteur y réunit quatre espèces, qui cependant ne me paraissent pas devoir être groupées ensemble. Il en est de ce genre comme de la plupart de ceux de cet auteur: ils ne peuvent être conservés, parce que le plus souvent ce sont de simples changements de nom, le genre ayant été établi précédemment, ou bien ils ne sont pas naturels, et ils doivent être refaits. L'une des espèces me paraît être le *Pleuronectes diaphanus* Riss., qui est un Turbot. (VAL.)

BOTHYA, Herm. BOT. PH. — Synonyme de *Melastoma Malabathrum*.

***BOTHYNODERES** (βόθυνος, trou; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Cléonides, établi par Schœnherr aux dépens des g. *Cleonis*, Még.; *Lixus*, Még., et *Epimeces*, Billb., dont il diffère essentiellement par la forme des antennes. L'auteur rapporte à ce g. 26 espèces, dont 10 d'Europe, 14 d'Asie et 2 d'Afrique. Il les sépare en 2 groupes. Nous citerons comme type du premier le *B. mimosæ* (*Lixus id.* Oliv.) qui se trouve en Perse; et comme type du second le *B. albidus* (*Curcul. id.* Fabr., *Lixus id.* Oliv.) qui habite l'Europe et la Sibérie. M. Dejean n'a pas admis le g. *Bothynoderes* dans son dernier Catalogue, 3ᵉ édit., où il en rapporte les espèces au g. *Cleonis* de Mégerle. (D.)

***BOTHYNUS** (βόθυνος, trou, fosse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides, section des Arénicoles, Latr., établi par Kirby,

et dont les caractères donnés par M. Hope (*Hope's Coleopterist's manual*, *part.* 1) sont trop longuement développés pour trouver place ici. Ce g. est fondé sur le *Geotrupes cuniculus* Fabr.; et M. Hope y rapporte également le *Scarabæus arcanius* Kirb., du Brésil, très voisin, suivant lui, du *Geotrupes zoilus* Fabr. (D. et C.)

BOTOR (nom malais de la plante). BOT. PH. — Genre d'Adanson, synonyme du *Psophocarpus* de Necker. (C. L.)

BOTRIA (mot évidemment altéré de βότρυς, grappe). BOT. PH.—Ce genre de Loureiro, qui l'avait ainsi nommé en raison de ses fleurs disposées en longues grappes, est synonyme du *Cissus* de Linné. (C. L.)

***BOTROBATYS.** INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides, subdivision des Cryptorhynchides, créé par M. Chevrolat avec le *Curculio fasciculatus* d'Olivier, rapporté de Java par M. Reiche. M. Dejean, qui a adopté ce g. dans son Catalogue, en mentionne 4 espèces. Depuis, M. Schœnherr a désigné ce g. sous le nom de *Colobodes*, en prenant pour type une espèce également originaire de Java, qu'il a publiée et déterminée sous le nom de *C. Bilbergi*. *Voyez* COLOBODES. (C.)

***BOTROPHIS.** *Macrotys*, *ejusd. auct.* (altération irrationnelle de βότρυς, grappe, ὄφις, serpent; allusion à la forme de l'inflorescence). BOT. PH.—Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Pæoniées, formé par Rafinesque (*ex Fisch. et Mey., Ind. sem. hort. Petrop.*, 1835) sur l'*Actea racemosa* de Linné. Il ne comprend que deux espèces, dont l'une, la *B. racemosa*, est une belle plante herbacée, à racines fibreuses, vivaces; à tige cylindrique, glabre, raide, portant quelques amples feuilles biternatiséquées, dont les segments incisés-dentés; à fleurs blanches, très nombreuses, disposées en longues grappes subructantes. Elle est cultivée dans tous les jardins, et est indigène de l'Amérique septentrionale, où elle habite les montagnes boisées du Canada et de la Floride. Ce genre se distingue surtout par des fleurs monogynes, à périanthe unique; par une capsule folliculaire, substipitée, déhiscente longitudinalement. (C. L.)

***BOTRYADENIA** (βότρυς, grappe; ἀδήν, glande). BOT. PH.—Synonyme du genre *Myriactis*, qui appartient à la famille des Composées, tribu des Astéroïdées. (J. D.)

BOTRYCARPUM. BOT. PH. — *Voyez* BOTRYOCARPUM.

BOTRYCERAS (βότρυς, grappe; κέρας, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Anacardiacées, établi par Willdenow (*Berl. Magaz.*, V, 376), pour un petit arbre du Cap, rempli d'un suc résineux, à feuilles alternes, simples, dentées en scie, glabres; les fleurs polygames dioïques sont disposées en panicules thyrsoïdales axillaires, bractéées. Les panicules composées de fleurs mâles, à divisions primaires alternes, distantes, à bractées terminales, courbes, dépassant en partie les fleurs; celles composées de fleurs hermaphrodites sont courtes, denses; leurs divisions sont serrées, et tournées en dedans avec les fleurs qu'elles portent; leurs bractées sont plus larges et persistantes. — Ce genre, dont l'unique espèce est cultivée dans nos serres tempérées, se distingue surtout par un calice petit, 4-5-denté, persistant; par une corolle de 4 à 7 pétales égaux, réfléchis; par 4-5 étamines (dans les fleurs hermaphrodites) très courtes, à filaments filiformes; par un style arqué, ascendant; par un drupe sec, ovale, subarrondi, très comprimé, monosperme. (C. L.)

BOTRYCHIUM (diminutif de βότρυς, grappe). BOT. CR. — Genre de la famille des Fougères, tribu (ou sous-famille) des Ophioglossées, formé par Swartz aux dépens de quelques espèces de l'*Osmunda* de Linné, dont le type est le *B. Lunaria* (*voy.* LUNARIA, Linn.), croissant dans toute l'Europe, et surtout aux environs de Paris. Son principal caractère différentiel est d'avoir des capsules (sporanges) distinctes, uniloculaires, semi-bivalves, complétement sessiles, même cachées dans la fronde, et disposées en un épi composé. Ce sont de petites Fougères, au nombre d'une quinzaine environ, à fronde pinnée ou bipinnée, croissant dans les parties tempérées de l'hémisphère boréal, et fort rares dans les contrées antarctiques. M. Ad. Brongniart (*Dict. cl.*, II, 419), qui a étudié le mode de végétation du type de ce g., signale avec raison comme un fait curieux la présence du petit *Botrychium*, qui doit paraître l'année suivante déjà tout formé dans une cavité contenue dans la tige de l'individu développé. Il présume que ce mode de

végétation est commun aux autres espèces congénères. (C. L.)

*BOTRYDINE. *Botrydina* (βοτρύδιον, petite grappe). BOT. CR. — (Phycées). Genre que nous avons établi (*Mémoires de la Société académique de Falaise*, année 1838) pour le *Palmella botryoides* Ag., plante avec laquelle on a confondu un grand nombre d'espèces des g. *Chlorococcum*, *Protococcus*, *Microcystis*, *Bichatia*, *Globulina*, etc., et même des états primordiaux d'autres Phycées, de Mousses et d'Hépatiques. Voici les caractères que nous avons assignés à ce g., qui appartient à la tribu des Nostocinées : Fronde globuleuse, gélatineuse, formée de cellules alvéolées, remplies de granules donnant lieu, plus tard en devenant libres, à de nouvelles frondes.

Les globules gélatineux du *Botrydina vulgaris* Bréb., composés de cellules soudées et rapprochées en forme d'alvéoles remplies de granules verts reproducteurs, rappellent très bien la forme et la disposition des globules polliniques ou *spermatocystes* des *Chara*, vus dans leur état de jeunesse. Cette plante croît sur la terre humide et les Mousses décomposées, sur les coteaux ombragés, parmi les rochers. M. Meneghini la rapporte à son g. *Anacystis*. (BRÉB.)

BOTRYDION. BOT. CR. — (Phycées). Synonyme de *Dasycladus*. (C. M.)

BOTRYDIUM. BOT. CR. — (Phycées.) *Voy.* HYDROGASTRUM. (C. M.)

*BOTRYDIUM (βοτρύδιον, petite grappe). BOT. PH. — Genre établi par Spach (*Suites à Buffon*, V, 298, *Exc. sp.*), synonyme du genre *Teloxys* de Moquin Tandon. (C. L.)

BOTRYLLAIRES. *Botryllaria*. TUNIC. — Nom donné par Lamarck au premier ordre de la classe des Tuniciers, ayant pour caractère d'être toujours réunis en une masse commune, paraissant communiquer organiquement ensemble. Le g. *Botryllus* est le type de ce groupe. (C. D'O.)

BOTRYLLE. *Botryllus*. TUNIC. — Genre d'Ascidies composées établi depuis long-temps par Gærtner, et dans lequel on cite aujourd'hui une quinzaine d'espèces. Les mieux connues ont été décrites par MM. Savigny et Milne Edwards.

Voici comment M. Savigny établissait leurs caractères génériques :

Corps commun, sessile, gélatineux ou cartilagineux, étendu en croûte, composé de systèmes ronds ou elliptiques, saillants, annulaires, qui ont une cavité centrale et une circonscription distincte. Anneaux disposés sur un seul rang ou sur plusieurs rangs réguliers et concentriques. Orifice branchial dépourvu de rayons et simplement circulaire ; l'intestinal petit, prolongé en pointes, et engagé dans le limbe membraneux et extensible de la cavité du système. Thorax oblong, mailles du tissu respiratoire dépourvu de papilles. Abdomen demi-latéral et appuyé contre le fond de la cavité des branchies, plus petit que le thorax. Ovaires 2, opposés, appliqués sur les deux côtés du sac branchial. Le corps des petits animaux de chaque système est couché presque horizontalement, et l'anus est très éloigné de la bouche.

Les espèces de nos côtes sont : *B. stellatus* Gærtn., *B. polycyclus* Lamk., *B. gemmeus* Sav., *B. minutus* id., *B. violaceus* Milne Edw., *B. smaragdus* id., *B. bivittatus* id. (P. G.)

BOTRYLLIDES. TUNIC. — Synonyme de Botrylliens. (P. G.)

*BOTRYLLIENS. TUNIC. — M. Milne Edwards, dans le travail qu'il a publié récemment sur les Ascidies des côtes de France, donne le nom de Botrylliens à une famille d'Ascidies composées comprenant les deux genres Botrylle et Botrylloïdes. Ces animaux, au lieu d'avoir le corps composé de trois parties comme les Polycliniens du même auteur, ou de deux comme les Didemniens, ne présentent plus de distinction extérieure entre l'abdomen et le thorax, leurs viscères se trouvant accolés à la chambre thoracique, et formant avec elle une seule masse plus ou moins ovoïde. (P. G.)

*BOTRYLLOIDES. *Botrylloides*. TUNIC. — M. Milne Edwards a distingué des Botrylles comme devant former un genre à part, les Botrylles étoilés de M. Savigny, et il en a indiqué les caractères dans son travail sur les Ascidies des côtes de France. Les espèces de nos côtes sont : *Botryllus Leachii* Sav., *B. rotifera* Milne Edw., *B. albicans* id.

Les Botrylloïdes sont caractérisés par leurs cloaques se continuant dans la masse commune qui les soutient sous la forme de canaux intérieurs de chaque côté desquels les individus se trouvent rangés en séries li-

néaires ; le corps de chaque animal est placé presque verticalement, et les deux orifices sont très rapprochés l'un de l'autre. (P. G.)

BOTRYLLUS. TUNIC. — *Voyez* BOTRYLLE.

BOTRYOCARPA (βότρυς, grappe; καρπός, fruit). BOT. CR. — (Phycées). Le *Delesseria botryocarpa* Lamx., sert de type à ce g. créé et ainsi défini par M. Gréville dans son *Synopsis Algarum* : Fronde plane, assez épaisse, charnue, aréolée, pourvue à son origine, où elle se rétrécit en stipe, d'une nervure peu apparente, d'un rouge purpurin, et enfin prolifère de ses bords et de son sommet. Fructification : Sporophylles fasciculés, un peu pédicellés, ovales ou sphériques, un peu comprimés, naissant sur l'une et l'autre face de la fronde et contenant, sous la couche corticale, des sphérospores dont les grains menus, au nombre de trois à quatre, sont purpurins et anguleux. Une seule espèce composerait ce g. qui nous semble trop voisin des vraies Delessériés par sa structure et sa fructification sporophyllaire pour devoir en être distrait sur de si faibles considérations. Ce g. ne nous étant, au reste, connu que par la figure de Turner (*Hist. Fuc.*, t. 246), nous n'osons pas nous prononcer définitivement sur sa valeur. (C. M.)

***BOTRYOCARPUM** (βότρυς, grappe ; καρπός, fruit). BOT. PH. — Ce sous-genre de Spach (Buffon, VI, 152, 171) est regardé comme syn. de la section des *Ribesia*, DC., dans le g. *Ribes* de Linné. (C. L.)

***BOTRYODENDRON** (βότρυς, grappe ; δένδρον, arbre). BOT. PH. — Genre de la famille des Araliacées, formé par Endlicher (*Prodr. Fl. Norf.* 62), et renfermant deux espèces seulement, découvertes dans l'île de Norfolk et dans celles de Taïti. Ce sont des arbres à tronc élevé, simple, grêle, divisé au sommet en rameaux simples, portant des feuilles alternes rapprochées au sommet des rameaux, penninerves, à capitules floraux involucrés, disposés en une panicule terminale. Les fleurs en sont polygames-dioïques. Le périanthe est simple dans les fleurs mâles et femelles, quadriparti dans les premières, conné avec l'ovaire dans les secondes. Le fruit est une baie 6-loculaire et couronnée par le calice. (C. L.)

***BOTRYOGÈNE** (βότρυς, grappe ; γένος, naissance). MIN. — Nom donné par Haidinger au sulfate de fer rouge qu'on trouve en concrétions dans les mines de Falsban en Suède. *Voyez* SULFATES. (DEL.)

BOTRYOIDES (βοτρύς, grappe ; εἶδος, forme). ÉCHIN. — Nom proposé pour un groupe d'Échinides qui sont restés dans le g. Ananchite. (DUJ.)

BOTRYOLITHE (βότρυς, grappe ; λίθος, pierre). MIN. — La Datolithe concrétionnée, dont quelques minéralogistes font une espèce particulière. *Voyez* DATOLITHE. (DEL.)

***BOTRYOPTERIS** (βότρυς, grappe ; πτερίς, Fougères en général). BOT. CR. — Ce g., de Presl (*Reliq. Hænk.*, t. XII, f. 1), est syn. d'*Helminthostachys*, Kaulf. (C. L.)

***BOTRYOSPORIUM**, Cord. BOT. CR. — Synonyme de *Stachylidium*.

BOTRYPUS, Mich. BOT. CR. — *Voyez* BOTRYCHIUM.

BOTRYS (βότρυς, grappe). BOT. PH. — Nom spécifique d'une espèce de Germandrée, *Teucrium botrys*, et d'une espèce d'Ansérine, *Chenopodium botrys*. On donne aussi quelquefois ce nom à l'Ansérine du Mexique, *Ch. ambrosioides*.

BOTRYTELLA (βότρυς, grappe). BOT. CR. — (Phycées). M. Bory (*Dict. class.*, II, p. 426) a fondé ce genre sur une variété de l'*Ectocarpus siliculosus*, citée par Lyngbye. Nous ne pensons pas qu'il ait été adopté. (C. M.)

***BOTRYTIDÉES.** *Botrytidei.* BOT. CR. — Deuxième tribu de l'ordre des Mucédinées de Fries (*Syst. orb. veg.*, p. 182), qui est caractérisée par des pédicelles (*Flocci*) cloisonnés, souvent de deux formes. Les uns sont stériles, les autres fertiles ; ceux-ci alors sont droits, et portent des spores nues et presque agglomérées. Cette tribu comprend les genres *Coremium*, Nees ; *Penicillium*, Lk. ; *Aspergillus*, Mich. ; *Dimera*, F. ; *Botrytis*, Mich. ; et *Acrosporium*, Nees. (LÉV.)

BOTRYTIS (diminutif de βότρυς, grappe). BOT. CR. — Genre de Champignons (famille des Hypomycètes, tribu, ou plutôt sous-famille des Mucédinées), formé par Micheli (*Nov. Gen.*, 212), et adopté par tous les auteurs qui l'ont suivi, en en séparant toutefois un grand nombre d'espèces, qu'ils ont réparties dans de nouveaux g., en grande partie non adoptés. Il se distingue principalement par des sporidies subglobuleuses, simples, partant du sommet ou des ramules des filaments cloisonnés et rassemblés autour

d'eux. Ils croissent sur les corps en putréfaction. Le g. *Botrytis*, comprenant une vingtaine d'espèces environ, est ainsi sous-divisé : a. *Sporocephalum*, Chev.; b. *Haplaria*, Lk.; c. *Polyactis*, Lk.; d. *Spicularia*, L.; e. *Verticillium*, Nees; f. *Virgaria*, Nees. *Voyez* chacun de ces mots. (C. L.)

***BOTTIONEA**, Col. BOT. PH. — Synonyme de *Trichopetalum*, Lindl.

***BOTYDES**. INS. — M. Blanchard (*Hist. des Ins.*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, p. 538) désigne sous ce nom une tribu de Lépidoptères nocturnes appartenant à sa famille des Pyraliens. (D.)

BOTYS. INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par Latreille aux dépens du g. *Pyralis* de Linné, et adopté par nous, avec modifications, dans notre *Hist. nat. des Lépidoptères de France* (t. VIII, p. 104), où nous le rangeons dans notre tribu des Pyralites, qui correspond en partie à celle des Deltoïdes de Latreille. — Les Chenilles des *Botys* sont allongées, moniliformes, à 16 pattes, et se tiennent cachées dans l'intérieur des feuilles, qu'elles roulent en cornet, et où elles se changent en chrysalides. La plupart des *Botys* à l'état parfait se trouvent dans les prairies et dans les endroits ombragés et humides; quelques uns seulement préfèrent les lieux secs et élevés. Tous ont le vol court pendant le jour, et s'écartent peu de la plante qui les a vus naître. C'est en battant les buissons et les hautes herbes qui leur servent d'abri qu'on les en fait sortir; mais ils ne tardent pas à y rentrer, en se cachant sous les feuilles, dans une position renversée. Leur apparition a lieu pendant les mois de juin, juillet et août : il est rare d'en rencontrer avant et après ce temps. Parmi les 40 espèces figurées et décrites dans notre ouvrage précité, nous n'en citerons que deux dont les Chenilles vivent sur les orties : le *Botys urticalis* Treits. (*Geom. urticata* Linn., la QUEUE JAUNE de Geoff.) et le *Botys verticalis* (*Pyralis id.* Linn.). Ces deux espèces sont très communes aux environs de Paris; elles mettent neuf mois à parvenir à l'état parfait. (D.)

***BOTYTES**. INS. — M. Blanchard (*Hist. nat. des Ins.*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, p. 544) donne ce nom à un groupe de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Botydes et de la famille des Pyraliens. Ce groupe est composé des genres *Odontia*, *Scopula*, *Botys*, *Nymphula*, *Hydrocampa*, *Asopia*, *Pyrausta* et *Ennychia*. (D.)

BOU. BOT. PH. — Nom vulgaire du Figuier sauvage, dans quelques parties méridionales de la France.

BOUBIE (Booby, en anglais, fou). OIS. — Nom donné par Cuvier à une division qu'il a établie dans le g. des Fous.

BOUBOU. *Bubutus* (Boubou, nom que les Malais de Sumatra donnent aux Coucous en général, selon M. Lesson). OIS. — Genre formé par M. Lesson (*Tr. d'Orn.*) sur une espèce de la famille des Coucous, habitant les îles indiennes de Java et Sumatra. Ses caractères sont : « Bec arrondi, peu ou point comprimé, longicône, à arête supérieure très mousse; à mandibule supérieure se recourbant un peu à la pointe; narines étroites, marginales et basales en scissure droite; ailes courtes, concaves, dépassant à peine le croupion; tarses courts, épais, largement scutellés, à doigts courts et ongles grêles; queue longue, très étagée. » Ce genre est synonyme de celui de *Rhinortha*, Vig., établi à peu près en même temps, et de celui d'*Anadænus* de Swainson, formé plusieurs années après. M. Gray n'a probablement pas vu cet oiseau, car il n'a point reconnu cette synonymie, et dans sa *List of the genera* il place le *Bubutus*, Less., dans ses *Centropinæ*, et l'*Adænus*, Swains., dans ses *Phænicophainæ*.

Les deux espèces de ce genre, décrites par M. Lesson sous les noms de BOUBOU DE DUVAUCEL et de BOUBOU D'ISIDORE, nous paraissent être le même oiseau, de sexe ou d'âge différent, car leur coloration seule offre quelque disparité. Le premier, le Boubou de Duvaucel Less., t. 143, nommé par Cuvier, sur l'étiquette du Muséum, Coucou à bec rond, *Cuculus sumatrensis*, est en dessus d'un roux marron, avec la tête, le cou et la poitrine d'un gris cendré, qui passe au roussâtre sur l'abdomen, et au brun sur l'anus. La queue est terminée de blanc, précédé d'une bande noire. Le bec est vert foncé à la base, vert jaunâtre à la pointe et sur ses bords. Les yeux sont entourés d'une peau nue et noirâtre.

Le second, le Boubou d'Isidore, *Bubutus Isidori* Less., t. 143, et *Voyage aux Indes* de Bélanger, p. 235, pl. 2, le même que l'*Anadænus rufescens* (Swains., *Class.*, part. 5,

p. 346) et que le *Rhinortha chlorophæa* Vig., *Phænicophaus chlorophæa* Rafll., ne diffère du premier que parce que la tête, le cou et la poitrine sont roux clair au lieu d'être gris cendré, que la queue est noirâtre, traversée d'un grand nombre de stries d'un gris obscur, et que l'anus est brun noirâtre. Du reste, même taille, mêmes proportions et même coloration de bec, ce qui nous fait présumer fortement que ce sont les deux sexes d'une même espèce.

Ce type indien, d'après la brièveté de ses pattes et de ses ailes, et la forme droite et tendue, quoique plus épaisse, de son bec, nous paraît représenter assez bien aux Indes le Tacco-Vieillard d'Amérique, qui, selon nous, n'est qu'une légère modification dans le bec des Piayes du même continent, étant comme eux oiseau percheur et nullement marcheur; mais la grosseur même de ce bec, sa coloration verte, celle du plumage, la nudité oculaire et l'ensemble général des formes, nous paraissent indiquer qu'il doit être groupé près des *Malcohas*, ses compatriotes. Le genre Boubou, *Bubutus*, Less., fera donc partie de notre sous-famille des Phœnicophainées, dans notre famille des Cuculidées. *Voyez* ces deux mots. (Lafr.)

BOUBOUT ou **BOULBOUL**. ois. — Nom vulgaire de la Huppe.

BOUC. mam. — Mâle de la Chèvre.

BOUC. poiss. — Nom donné par les pêcheurs au Mendole, *Sparus mæna* L., et au Bouleau noir, *Gobius niger*, à cause de la mauvaise odeur et le peu de qualité de leur chair.

BOUCAGE. *Pimpinella*, L., *non* Adans. et Gærtn. (nom vulgaire). bot. ph. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Amminées, formé par Linné et comprenant un assez grand nombre d'espèces, répandues dans l'Europe médiane, le bassin méditerranéen, plus rares dans l'Orient et dans l'Inde. Ce sont des plantes herbacées annuelles, bisannuelles ou vivaces, à rhizôme simple, à feuilles radicales pennatiséquées, dont les segments sont subarrondis, dentés ou très rarement indivis; les caulinaires très finement laciniées, à fleurs blanches, plus rarement jaunes ou rougeâtres, disposées en ombelles et en ombellules multiradiées. Quatre espèces croissent communément en France; ce sont les *P. saxifraga*, *magna*, *tragium* et *peregrina*. Le genre *Pimpinella* se distingue principalement au limbe de son calice peu apparent; à ses pétales ovales échancrés, à *lacinule* infléchie; à son fruit ovale, comprimé d'un côté; à un stylopode pulviné dont les styles réfléchis; à des méricarpes solides, quinquéjugués, égaux; à un carpophore libre, bifide. La graine est gibbeuse-convexe, déprimée d'un côté. M. De Candolle (*Prodr*, IV, 119) a ainsi sous-divisé ce genre : a. *Tragoselinum*, fruit glabre; racines vivaces; b. *Tragium*, fruit velu; racines vivaces ou plus rarement bisannuelles; c. *Anisum*, fruit pubérule, plantes annuelles. Des espèces que nous avons citées comme croissant en France, les deux premières appartiennent à la section *a*; les deux autres à la section *b*. (C. L.)

BOUCARDE. moll. — Nom ancien des Coquilles désignées aussi sous la dénomination de *Cœur de Bœuf*, et qui rentrent dans le g. Bucarde. (C. d'O.)

BOUCARDITE. moll. foss. — *Voyez* bucardite.

BOUCHARI ou **POUCHARI**. ois. — Nom donné en Bourgogne à la Pie-Grièche grise, *Lanius excubitor*.

BOUCHE. zool. — On désigne sous ce nom l'entrée du canal alimentaire, la première cavité de l'appareil digestif.

Les idées d'*animal* et d'*alimentation* semblent si inséparables, que long-temps on a regardé l'existence d'un canal digestif comme un des caractères qui différenciaient les animaux des végétaux, et par suite on accordait à tous les êtres rangés dans la première catégorie une Bouche proprement dite. Cette distinction tranchée a disparu devant les recherches de la science moderne. On sait aujourd'hui qu'il est un assez grand nombre d'animaux chez lesquels il n'existe pas d'appareil interne de digestion, chez lesquels cette fonction s'exerce à l'extérieur du corps, soit par une surface étendue, comme il paraît que cela a lieu chez certaines Méduses (les Eudores), soit par des espèces d'appendices auxquels on a donné le nom de suçoirs (les Acalèphes hydrostatiques); et dès lors il n'y a plus, on le comprend, de Bouche proprement dite. Il est plus que douteux que les derniers Infusoires (Monades et autres genres voisins) aient un véritable appareil approprié à la digestion. M. Ehrenberg l'a dé-

crit, il est vrai, chez plusieurs d'entre eux; mais les descriptions de cet illustre micrographe diffèrent assez entre elles pour qu'il soit permis d'attendre de nouvelles observations, surtout en présence des faits publiés par M. Dujardin. On sait que d'après ce dernier, la Bouche des plus grands Infusoires ne serait que le point où les courants, déterminés par l'action des cils vibratiles, creuseraient en quelque sorte la substance homogène du corps de l'animal pour déterminer la formation d'une vacuole. Parmi les Vers intestinaux, il en est quelques uns dont le tissu semble être entièrement homogène, et ne présenter aucune trace de cavité. Enfin, il serait difficile de donner le nom de *Bouche* aux larges ouvertures par où l'eau pénètre dans le réseau des canalicules chez les Éponges.

Tous les autres animaux connus sont pourvus d'une cavité, dans l'intérieur de laquelle sont introduits les aliments, et où se passent les phénomènes de la digestion (*voyez* ce mot); tous ont par conséquent un orifice destiné à fournir un passage pour l'introduction des matières alimentaires. Souvent cet orifice sert en outre à l'expulsion des résidus de la digestion : dans ce cas, la Bouche et l'anus ne font qu'un. Cette disposition, du reste, ne se rencontre que chez les êtres placés aux derniers degrés de l'échelle animale.

Examinée dans la série zoologique tout entière, la Bouche obéit à la loi générale de complication progressive que présentent les organismes eux-mêmes. Très simple dans les derniers Zoophytes, elle forme chez les Mammifères un appareil très complexe, pourvu d'un grand nombre d'organes accessoires, et dans lequel la division du travail est portée extrêmement loin. Ce fait général se répète en outre dans chacun des quatre grands embranchements ou types primordiaux généralement admis de nos jours. Ainsi, chez les Zoanthaires, la Bouche paraît n'être formée que par un rétrécissement antérieur de la cavité digestive, et chez les Oursins elle est armée d'un puissant appareil masticateur. Les Ascidies ont une Bouche des plus simples; chez les Céphalopodes, cet organe s'arme de robustes mandibules cornées. Dans les dernières Annélides, nous trouvons encore un simple orifice extérieur, et l'on sait quelle complication présente l'appareil buccal des Insectes et des Crustacés. Enfin les Vertébrés eux-mêmes nous offrent des faits analogues. Les Myxines semblent n'avoir qu'une Bouche de Vers, tandis que, chez l'Homme et les Mammifères voisins, nous trouvons un maximum de complication très élevé. Jetons un coup d'œil rapide sur les principales modifications dont nous venons de signaler les caractères généraux.

Chez les derniers Zoophytes, la Bouche, comme nous venons de le dire, ne paraît formée que par un rétrécissement antérieur de la cavité digestive; elle est placée au centre de l'espace circonscrit par les tentacules. Cet orifice si simple n'en est pas moins muni d'un appareil musculaire spécial, qui, chez les animaux où il paraît être réduit à sa plus simple expression, se compose d'un sphincter à fibres circulaires, et d'un muscle à fibres divergentes. Le premier sert évidemment à fermer, le second à ouvrir l'orifice buccal. A mesure qu'on s'élève dans la série des Rayonnés, la Bouche prend de l'étendue et forme une cavité particulière, que nous avons fait connaître dans les Edwardsies, genre de la famille des Actinies, et qui est plus prononcée encore dans les dernières Holothuries, dans les Synaptes. Aussitôt que cette cavité se montre, nous la voyons s'entourer de deux couches musculaires, dont la plus interne présente des fibres longitudinales, et l'externe des fibres circulaires. Séparée d'abord du tube digestif par un simple rétrécissement, elle s'en éloigne davantage dans les vraies Holothuries, et on trouve entre eux un canal étroit, un véritable œsophage. Dans les Oursins, l'entrée du tube alimentaire présente une forte armature, composée de dents soutenues par une charpente osseuse particulière, et mise en jeu par un grand nombre de muscles spéciaux.

La Bouche redevient extrêmement simple dans les Mollusques inférieurs (Ascidies). Dans les Acéphales, elle n'est guère encore que l'orifice antérieur d'une espèce d'œsophage, qui se dilate légèrement avant de s'ouvrir au dehors; mais déjà nous voyons apparaître des organes accessoires, à moins qu'on ne veuille regarder les quatre petits replis placés sur ses côtés comme des représentants de tentacules. Dans les Gastéropodes, nous voyons se montrer pour la première fois une espèce de langue, des glandes sali-

vaires, et des dents cornées de diverses formes, organes qui se prononcent de plus en plus, et acquièrent un développement assez remarquable dans les Céphalopodes.

Cette complication disparaît de nouveau dans les dernières familles des Articulés, et nous ne retrouvons ici qu'une simple ouverture placée à la partie antérieure du corps. Mais bientôt les mâchoires reparaissent dans les Hirudinées (Sangsues); elles se prononcent encore mieux chez les Annélides errantes (Néréides): leur nature est toujours cornée. Ici la cavité, buccale et pharyngienne tout à la fois, acquiert un très grand développement, pour contenir la trompe exsertile ou la langue de ces animaux; mais nous ne voyons pas qu'il s'y trouve de véritables glandes salivaires. Il en est de même dans les Systolides (Rotifères, Hydatines), chez lesquels l'appareil masticateur, très énergique, est placé au milieu d'une grande cavité formée par une espèce de repli des téguments, et surmonte immédiatement un étroit œsophage. Dès cette classe nous voyons se montrer des appareils mandibulaires modifiés pour la perforation et la succion (Tardigrades), et l'on verra plus loin quel développement prennent toutes les armatures de la Bouche, et quelles modifications elles éprouvent dans les Articulés à pieds articulés.

Jusque dans les derniers Vertébrés, la Bouche est soutenue par une portion du squelette céphalique; mais encore, chez les Cyclostomes, elle tend à répéter ce que nous avons vu jusqu'à présent, c'est-à-dire à se métamorphoser en un simple orifice. Chez les Myxines même, elle rappelle la disposition des derniers animaux annelés; mais bientôt elle devient beaucoup plus complexe. Cependant chez un grand nombre de Poissons les organes accessoires ne prennent que peu de développement; les dents seules, qui sont ici des moyens de saisir et de retenir la proie, se multiplient souvent d'une manière remarquable. La Bouche des Reptiles présente de grandes analogies sous ce rapport, et sous d'autres encore, avec celle des Poissons; et le bec corné des Tortues, coexistant avec l'absence des dents, nous annonce déjà, comme exception dans cette classe, ce qui va devenir la généralité dans celle des Oiseaux. En même temps, la langue, les glandes salivaires, commencent à prendre un développement plus marqué, et jouent assez souvent un rôle actif dans l'acte de la déglutition. De plus, la cavité buccale commence à se partager en deux chez les Crocodiles, où un premier rudiment de voile du palais permet de distinguer une Bouche proprement dite et un pharynx. La cavité buccale des Oiseaux rappelle sous bien des rapports celle des Reptiles; seulement nous voyons les organes accessoires (*langue*, *glandes salivaires*, etc.) prendre de plus en plus du développement. En même temps les dents disparaissent complétement, et sont remplacées dans quelques unes de leurs fonctions par une couche cornée, qui revêt les os maxillaires à peu près comme les ongles recouvrent la dernière phalange des orteils.

Chez les animaux dont nous avons parlé jusqu'à présent, la Bouche paraît n'avoir d'autres fonctions que de saisir, de retenir, de tuer et d'avaler la proie. Nous retrouvons cette destination dans les Cétacés; mais déjà, dans les Mammifères carnassiers, nous voyons se montrer une véritable mastication, et dans les Herbivores, surtout dans les Ruminants, cette fonction devient très importante, en ce qu'elle fait subir aux aliments une première préparation nécessaire pour faciliter la digestion: aussi les dents se modifient-elles en conséquence. La langue prend plus de développement, et les glandes salivaires se multiplient, en même temps qu'elles acquièrent plus de volume et que leur sécrétion se caractérise. La mastication se passe entièrement dans la partie antérieure de la cavité buccale, et le pharynx, qui existe toujours, semble être plus particulièrement chargé de la déglutition. De plus, nous voyons aussi pour la première fois l'orifice buccal s'entourer de ces replis charnus désignés sous le nom de lèvres, et qui, chez un grand nombre de Mammifères, sont des organes de préhension.

L'armature de la Bouche, chez les Vertébrés, est tantôt extérieure (*bec corné des Oiseaux*, *des Chéloniens*), tantôt intérieure, et alors même elle présente des différences remarquables (*dents*, *fanons des Baleines*, *poils des Lièvres*, etc.). Le plus souvent ces divers modes semblent s'exclure mutuellement, bien que quelquefois ils paraissent exister simultanément (Ornithorhynque). Il devient curieux dès lors d'examiner quelles relations

réelles la science peut découvrir entre ces productions de natures diverses ; et c'est ce que nous ferons avec détail à l'article DENTS. *Voyez* ce mot. (A. DE Q.)

DANS LES ANIMAUX ARTICULÉS de même que dans les animaux les plus élevés, la Bouche se compose de *lèvres* et de *mâchoires*, mais avec des différences qui tiennent aux modifications essentielles que le type articulé devait leur imprimer. Ainsi les lèvres ne se touchent pas de manière à fermer complétement la Bouche, et les mâchoires sont formées de deux parties, l'une droite et l'autre gauche, qui se meuvent la plupart du temps dans le sens horizontal. Cette séparation des mâchoires en deux parties rappelle jusqu'à un certain point la séparation des mêmes parties, soit dans le fœtus des animaux vertébrés les plus élevés où elle est transitoire, soit dans l'état adulte des mêmes animaux d'un ordre plus inférieur, où elle est permanente. Les lèvres, dans les animaux articulés, sont des pièces impaires, situées au travers de la Bouche, soit en dessus (lèvre supérieure), soit en dessous (lèvre inférieure). Ces pièces sont symétriques, et dans l'origine elles semblent avoir été formées de deux parties impaires, ce que prouve la ligne ou suture médiane qu'on y remarque d'avant en arrière. Souvent aussi l'une de ces lèvres ou l'inférieure est pourvue d'appendices latéraux, qui leur donnent la plus grande ressemblance avec une paire de mâchoires réunies sur la ligne médiane. Les mâchoires sont des pièces latérales, simples ou formées de plusieurs parties, et qui servent à la préhension, à la trituration des aliments et souvent aussi à la succion, lorsqu'elles ont été modifiées à cet effet d'une manière ou d'une autre, suivant leur degré variable de complication. On distingue plus particulièrement, sous le nom de *mandibules*, une paire de mâchoires, la première de toutes, qui offre d'ordinaire une plus grande consistance, et semble plus particulièrement destinée à recevoir les aliments. On peut même dire que, dans les Insectes, les mandibules sont dépourvues de *palpes*, sortes d'appendices composés de plusieurs articles, et destinés à exercer plus ou moins les fonctions de doigts, ce qui leur a valu leur nom, tandis que les mâchoires en sont presque toujours pourvues ; mais si l'on considère ces mêmes parties dans différentes classes d'animaux articulés, la distinction n'est plus guère admissible ; car, dans les Crustacés et les Myriapodes, les mandibules elles-mêmes sont pourvues de palpes, et l'on en trouve aussi les rudiments dans les mandibules de quelques Insectes. On pourrait donc se demander pourquoi les mandibules ne sont pas également appelées des mâchoires, et quelle différence essentielle il peut y avoir entre les mâchoires et les mandibules. Le seul moyen de les distinguer d'une manière générale, c'est d'avoir égard à la position des mandibules, qui sont toujours placées au-devant des mâchoires, immédiatement après la lèvre supérieure, ou *labre* des entomologistes, lorsque cette partie ne vient pas à manquer.

Il faut remarquer que la lèvre supérieure est la seule des parties de la Bouche qui ne supporte pas d'appendices ; encore cette distinction n'existe-t-elle pas si l'on a égard à la composition véritable de la lèvre inférieure, comme nous le verrons. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de la science, on reconnaît des palpes mandibulaires, des palpes maxillaires (de *maxilla*, mâchoire), et des palpes labiaux (*labium*, lèvre inférieure des entomologistes). Les palpes, ou appendices des mâchoires et des mandibules, varient de forme, de structure et de nombre, suivant les classes, les ordres ou les familles dans lesquels on les examine. Les variations de forme sont les plus réelles ; elles portent sur des accidents très peu importants par eux-mêmes. Au contraire, les variations de structure et de nombre sont plus apparentes que réelles : les premières ne sont pas encore parfaitement reconnues ; les secondes semblent ne tenir qu'à la soudure plus ou moins prononcée d'une des palpes avec le corps de la mâchoire. Ce n'est en effet qu'aux mâchoires proprement dites que le nombre des palpes semble varier ; il reste toujours le même à la lèvre inférieure, qu'on appelle quelquefois une autre paire de mâchoires.

A l'égard de la lèvre inférieure, elle n'est pas toujours pourvue de palpes ; il existe au contraire des groupes d'animaux articulés où elle en est dépourvue. Dans ce dernier cas, elle n'en est pas moins formée de deux parties latérales soudées l'une avec l'autre, puisqu'elle ne diffère de ce qu'elle est dans le cas précédent que par l'absence de palpes.

De même, aussi, la lèvre supérieure doit être regardée comme le résultat de la soudure de deux pièces latérales appliquées l'une à l'autre ; elle est alors dans le cas de la lèvre inférieure, lorsque celle-ci est dépourvue de palpes ; mais, dans son état le plus complet, la lèvre inférieure se compose de deux parties distinctes, savoir, la *languette* et le *menton*. La première semble formée de deux mâchoires, l'une droite et l'autre gauche, réunies par leur bord interne, et n'adhérant quelquefois l'une à l'autre que par une portion de leur étendue ; la seconde, réunie à la languette par une membrane, est plutôt semblable à une pièce impaire, et reproduit en quelque sorte la lèvre supérieure. Il résulterait de cette distinction que, dans le cas d'une lèvre supérieure sans palpe, il n'existerait que la portion qui correspond au menton, tandis qu'une lèvre inférieure palpigère serait la réunion d'une paire de mâchoires et du menton, ou autrement d'une paire d'appendices buccaux à l'état complet, et d'une autre paire restée rudimentaire.

Pour résumer ces notions générales sur la composition de la Bouche dans les Articulés, nous dirons qu'on y trouve ordinairement : 1° deux lèvres, l'une en dessus, l'autre en dessous ; 2° deux mandibules, pourvues ou non de palpes ; 3° des mâchoires, dont le nombre varie suivant les classes dans lesquelles on les étudie. D'une manière plus générale encore, on peut dire que la Bouche est formée d'appendices disposés par paires et en nombre variable, suivant les classes, et que quelques uns de ces appendices sont restés libres, tandis que d'autres se sont réunis. Le nombre des paires d'appendices buccaux varie, suivant que les segments du corps consacrés à la manducation sont plus ou moins considérables ; car on peut dire en théorie générale qu'il y a autant de segments au corps qu'il y a d'appendices buccaux, sans que pour cela tous les segments doivent être nécessairement séparés. C'est une proposition à démontrer en étudiant les téguments et la peau dans les animaux articulés, et par conséquent ce n'est pas ici le cas de nous y arrêter.

Il nous reste encore à dire en deux mots que les pièces de la Bouche se présentent chez les Articulés sous deux aspects différents, suivant qu'ils sont destinés à broyer des aliments solides ou à sucer des liquides. Ces deux fonctions sont remplies par des organes dont les variations portent sur la forme plutôt que sur le nombre des parties. Il s'ensuit qu'on a pu retrouver chez les Articulés suceurs exactement les mêmes pièces que chez les broyeurs, et la comparaison de ces pièces, dans les uns et les autres, a donné les résultats les plus satisfaisants. Nous les exposerons brièvement, en passant en revue les parties dont se compose la Bouche dans les différentes classes d'animaux articulés.

A. Dans les *Crustacés*, les pièces de la Bouche varient en nombre, suivant les familles. La première paire a reçu, comme nous l'avons dit, le nom de *mandibules ;* elle est suivie de deux autres paires, qui sont appelées *mâchoires*. Après les mâchoires viennent quelquefois plusieurs autres paires de pièces qui servent encore à la déglutition ou à la préhension des aliments : c'est ce qui a lieu dans les Crabes et les Écrevisses. On a nommé ces organes des *pieds-mâchoires*. Dans leur état complet de développement, ces différents organes, moins peut-être les mandibules, sont composés de trois parties, qu'on désigne sous des noms particuliers. La portion la plus intérieure, ordinairement formée de plusieurs articles, porte le nom de *tige*. En dehors de celle-ci vient le *palpe*, tantôt n'ayant qu'un seul article, et tantôt en offrant plusieurs. Enfin la portion la plus extérieure, appelée le *fouet*, se presente ordinairement sous une forme simple. De ces trois parties, il en manque quelquefois une ou deux, ce qui rend difficile la détermination des pièces qui existent : on n'y peut arriver que par la comparaison des mêmes organes dans les différentes familles de Crustacés.

Les organes qui servent à la manducation dans les Crustacés servent quelquefois en même temps aussi à la locomotion : c'est le cas des Limules, chez lesquelles le premier article des appendices buccaux sert à la division des aliments, tandis que les articles suivants sont de véritables portions de pattes.

Il existe en outre, dans la Bouche des Crustacés, deux parties connues sous le nom de *lèvres :* l'une supérieure, située au devant de la Bouche en forme de simple saillie, ou de petite lame solide ; l'autre inférieure, ordinairement bifide.

Telles sont les pièces de la Bouche dans les Crustacés broyeurs ; mais dans les Crustacés suceurs, qui vivent sur d'autres animaux et se nourrissent de leurs fluides, il se présente des changements à la Bouche. Les pièces médianes ou impaires, analogues aux deux lèvres, s'allongent et se réunissent pour former un tube. En dedans de ce tube sont les mandibules, sous forme de tiges grêles, et faisant l'office de lancettes. Les mâchoires, devenues inutiles, sont rudimentaires ou tout-à-fait nulles. Dans ce cas, les appendices du corps, appelés pieds-mâchoires dans les Crustacés à bouche plus complète, sont transformés en organes de locomotion. Ils sont terminés en crochet, et servent alors à fixer l'animal sur sa proie.

B. Dans les *Arachnides*, on ne trouve plus que trois paires de pièces à la Bouche, savoir : les *mandibules* ou *forcipules* (de *forceps*), les *mâchoires* et la *lèvre*. Cette dernière paire forme une pièce médiane et unique ; les deux autres sont composées de plusieurs articles, savoir : deux au moins pour chaque mandibule, et un plus grand nombre pour les mâchoires. Il y a de grands rapports entre les mâchoires des Arachnides et les appendices buccaux de quelques Crustacés (Limules) ; ainsi le premier article, dans les uns comme dans les autres, est seul un organe de manducation, les autres ne formant plus que des articles semblables à ceux des pattes proprement dites. Les mâchoires des Arachnides forment donc en quelque sorte, avec celles des Limules, le passage entre les appendices de la manducation et ceux de la locomotion dans les animaux articulés.

Les mandibules des Arachnides semblent avoir pour usage de donner la mort aux Insectes dont ces animaux se nourrissent ; c'est au moins ce qui a lieu dans les Araignées. Elles se composent d'une première pièce sur laquelle se meut la seconde en forme de crochet ; cette dernière est percée d'un trou pour le passage du venin. Dans les Scorpions, le venin est lancé au travers du dernier anneau de l'abdomen, transformé en crochet, et les mandibules ne sont point percées. Elles forment alors, ainsi que dans quelques genres voisins, une pince didactyle, qui présente les deux articles déjà connus, mais disposés de telle manière que l'une des deux joue sur le précédent. Enfin, dans d'autres Arachnides (les *Acarus*), les mandibules sont transformées, ainsi que les mâchoires, en un suçoir qui résulte de l'allongement de ces appendices dont les articles sont réduits en nombre. Quelques espèces ont même la Bouche tout-à-fait dépourvue d'appendices et formée d'une simple cavité.

Les mâchoires offrent dans leur forme des variations très commodes pour caractériser les différents genres. Elles sont ordinairement pourvues d'un palpe dans lequel on compte jusqu'à 5 articles. Dans le groupe des Aranéides, les femelles ont le dernier article du palpe en crochet. Les mâles ont ce même article plus gros que les autres et renfermant dans son intérieur des organes spéciaux, supposés des organes de génération. Dans les Scorpions et quelques autres genres, le dernier article des palpes est placé de manière à former avec le précédent une pince servant sans doute à saisir la proie.

La lèvre est très variable dans sa forme. Elle présente quelquefois un ou deux sillons en travers, ce qui indique une origine complexe. On distingue souvent entre cette lèvre et les autres pièces de la Bouche une partie nommée *languette* ou *épichile*, qui varie également beaucoup.

C. Dans les *Myriapodes*, comme dans les Arachnides, on trouve, immédiatement après le bord antérieur de la tête, appelé aussi le chaperon, une paire de mandibules, pourvues d'un palpe de plusieurs articles (Scolopendre), ou d'un article unique (Jules). C'est une disposition commune aux Crustacés et aux Myriapodes, et ce n'est pas la seule que présentent dans la structure de la Bouche ces deux classes d'animaux articulés.

Les deux paires de mâchoires qui font suite aux mandibules dans les Myriapodes sont soudées entre elles et constituent une lèvre unique, divisée en quatre parties par des sutures de manière à laisser reconnaître la nature de cette lèvre. Ces deux paires de mâchoires portent dans les Jules des rudiments de palpes, tandis que dans les Scolopendres, les mâchoires de la seconde paire en sont dépourvues. Jusqu'ici ces trois paires d'appendices, savoir, les mandibules et les palpes, correspondent exactement aux pièces de la bouche des Arachnides ; mais on observe en outre, comme dans les Crustacés, que certains appendices du corps, et ordi-

nairement les deux suivants, servent encore à la manducation. Dans ce cas, le premier article de chacun de ces appendices, s'il agit de manière à se souder plus ou moins complétement avec celui de l'appendice opposé, présente, à un degré plus élevé, la même disposition que dans les mâchoires des Arachnides et les pieds-mâchoires des Crustacés. Dans les Jules, ces deux sortes de pieds-mâchoires sont plus grêles que les pattes dont ils sont suivis. Dans les Scolopendres, ces mêmes pieds-mâchoires, au nombre de deux paires, sont également plus courts que les pattes, mais ceux de la seconde paire se font remarquer par le fort crochet qui les termine et qui est percé d'un trou pour le passage du venin, comme cela a lieu dans les mandibules des Arachnides. Cette seconde paire de pieds-mâchoires vient recouvrir et refermer la cavité buccale, comme les derniers pieds-mâchoires des Crustacés.

D. Dans les *Insectes* qui se rapprochent beaucoup plus des Arachnides articulés par l'organisation de leur Bouche, les appendices buccaux sont peu nombreux et d'une grande régularité pour le nombre. On y reconnait deux lèvres, deux mandibules et quatre mâchoires, puisque nous avons vu que l'une des deux lèvres peut, avec beaucoup de probabilité, être regardée comme une paire de mâchoires. Il y aurait donc en tout une seule lèvre et trois paires de mâchoires, en y comprenant, pour plus de généralité, des mandibules qui ne sont, à proprement parler, que des mâchoires dépourvues de palpe. Les diverses pièces que nous venons d'énumérer étant fort différentes, suivant qu'on les examine dans un insecte broyeur ou dans un insecte suceur, nous sommes forcé, comme nous l'avons fait pour les Crustacés et les Arachnides, de les décrire séparément.

1o Dans les *Insectes broyeurs*, la lèvre supérieure ou labre est, comme dans les Crustacés, une pièce impaire, symétrique, située en avant des mandibules. Elle ferme en avant la cavité buccale et sert sans doute aussi à retenir les aliments dans cette cavité. Cependant, elle est quelquefois très peu développée ou même elle manque tout-à-fait.

Les mandibules sont deux appendices d'une seule pièce et doivent être considérées comme les premières mâchoires; car, dans certains Coléoptères (Brachélytres), elles offrent à leur base, et en dehors, une petite lame cartilagineuse qui ne peut être que l'analogue d'un palpe, et l'on ne peut s'en servir que dans un sens très limité pour désigner la première paire de mâchoires dans les Insectes broyeurs. Cette paire d'appendices est généralement solide et pourvue de saillies plus ou moins fortes, plus ou moins aiguës, qu'on a appelées *dents*, bien qu'elles n'en méritent pas le nom, si l'on a égard au caractère anatomique de la dent, tandis qu'elles peuvent le conserver si l'on envisage le caractère physiologique ou la fonction de cet organe. Il est d'ailleurs à remarquer que la forme des dents ou saillies des mandibules indique assez bien le régime ou le genre de nourriture de l'insecte, les espèces carnassières ayant les dents plus aiguës que les espèces herbivores, et les espèces omnivores ayant des dents intermédiaires pour la forme et le développement à celles des Carnassiers et des Herbivores. Les mandibules sont les appendices les plus développés de la bouche dans les lames des Insectes broyeurs. Elles servent plus généralement que les mâchoires à opérer la division des aliments.

D'ailleurs les mandibules ne sont pas toujours des organes de mastication. Développées outre mesure dans les mâles de certains Insectes, elles deviennent des armes puissantes soit contre les autres animaux, soit pour mieux contraindre la femelle. Tel est le cas du Cerf-Volant et de beaucoup d'autres Coléoptères. Dans ce grand nombre d'Hyménoptères, les mandibules servent à des usages différents. C'est à l'aide de ces organes qu'ils coupent les feuilles des arbres et qu'ils enlèvent des fragments au bois; c'est ainsi également qu'ils emportent de petites pierres pour la construction de leur nid, ou qu'ils saisissent d'abord la proie destinée à la nourriture de leurs petits pour la placer ensuite entre leurs pattes.

Les mâchoires proprement dites se distinguent tout d'abord des mandibules, parce qu'elles sont pourvues de palpes bien développés et composés ordinairement de plusieurs articles. Les palpes ressemblent à de petites antennes, et cela leur a même valu le nom d'antennules (*voy.* ce mot), par lequel on les désigna d'abord. Quelquefois il y a deux palpes bien développés à chaque mâ-

choire. Est-ce une analogie avec les mâchoires des Crustacés? Les mâchoires sont d'ordinaire moins solides que les mandibules, mais il y a des exceptions à cet égard. Elles sont pourvues de dents acérées dans certains Insectes carnivores. On peut ordinairement reconnaître trois parties dans les mâchoires des Insectes, savoir : une tige, un palpe interne appelé quelquefois galette (*galea*, parce qu'il emboîte la tige), et un palpe externe, qui serait le fouet des Crustacés. La tige, ou corps de la mâchoire, est composée de plusieurs pièces séparées par des sutures, et la dernière de ces pièces est terminée quelquefois par un crochet simple ou multiple. Dans le cas de crochets multiples, ils sont tantôt disposés régulièrement sur une seule rangée, et tantôt placés sans aucun ordre. Dans quelques cas les mâchoires s'allongent et prennent plus ou moins la forme de filets, comme il arrive dans la plupart des Insectes suceurs. Le palpe interne est composé d'un seul ou tout au plus de deux articles. C'est dans le cas d'un seul article qu'il a été appelé *galea*, nom qui désigne particulièrement le palpe interne des Orthoptères. Dans un grand nombre de Coléoptères, le palpe interne paraît n'être qu'un simple lobe du corps de la mâchoire ; c'est même le nom qu'on leur donne souvent. Ce lobe est armé d'une épine terminale ou revêtu d'un bouquet de poils. Dans les Coléoptères carnassiers, le palpe interne est tout-à-fait semblable à l'externe, si ce n'est qu'il n'a que deux articles. Le palpe externe varie beaucoup de forme, au moins son dernier article en fournit à la classification des caractères utiles. Le dernier article est quelquefois renfermé dans le précédent en plus ou moins grande partie et ne laisse voir que son extrémité (Coléoptères subulipalpes). Le nombre des articles dont se compose le palpe externe n'est pas le même dans tous les ordres d'Insectes ; ce palpe lui-même paraît manquer dans quelques Névroptères (Libellules), où l'on ne trouve guère qu'une pièce correspondant au palpe interne.

La lèvre inférieure est une pièce impaire en apparence, qui vient clore en dessous la cavité buccale, et se compose des deux parties appelées la languette et le menton. La languette, formée de deux mâchoires plus ou moins intimement réunies, supporte une ou deux paires de palpes, et présente le plus ordinairement à sa partie moyenne une suture qui la divise en deux moitiés. C'est dans les Orthoptères que cette languette est le mieux développée et ressemble le plus aux mâchoires, étant comme elles formée de trois parties déjà indiquées, la tige, et les deux sortes de palpes. Dans les Coléoptères, le palpe interne manque d'ordinaire, si ce n'est dans quelques espèces où il paraît remplacé par deux petits lobes membraneux appelés *paraglosses*. Ce même palpe interne est très développé dans quelques Névroptères (Libellules), où il porte à son extrémité le palpe externe formé de plusieurs articles serrés. Le menton semble être l'analogue de la lèvre supérieure. Il adhère à la languette en la coupant plus ou moins à la base, et varie beaucoup sous le rapport de sa forme et de sa consistance. Il porte, dans quelques ouvrages, le nom de *ganache*, sous lequel Latreille le désignait souvent, et semble avoir pour fonction, au moins dans quelques cas, de protéger la languette.

Telle est la disposition de la Bouche dans les Insectes essentiellement broyeurs, tels que les Coléoptères, les Orthoptères et les Névroptères. D'autres, sans être des Insectes véritablement broyeurs, ont cependant en général les pièces de la bouche développées à la façon de ces derniers. C'est le cas des Hyménoptères. Cependant un grand nombre d'entre eux ont les deux paires de mâchoires, ou autrement les mâchoires et la lèvre inférieure, disposées d'une manière spéciale. Ces appendices se font remarquer par leur forme allongée, qui n'empêche pas d'y reconnaître les mêmes parties que dans le cas ordinaire. Cependant la lèvre inférieure est quelquefois plus modifiée que les mâchoires elles-mêmes, et se compose d'une pièce impaire, correspondant au menton et supportant cinq pièces bien séparées, savoir : 1° une pièce impaire et médiane de forme variable, qui représente le corps des deux mâchoires réunies ; 2° deux pièces moyennes correspondant aux lobes des mâchoires ou à leur palpe interne, ce qui est la même chose ; 3° enfin ; deux pièces latérales qui sont les palpes externes, au nombre de plusieurs articles, dont les derniers sont beaucoup plus petits que les précédents. La forme des deux paires de mâchoires est d'autant plus allongée, que les Insectes auxquels elles appartiennent se

nourrissent plus exclusivement de substances fluides. Nous avons vu plus haut que les mandibules des Hyménoptères ne servent pas toujours à la manducation; mais cela n'est pas absolument général, comme les Guèpes et quelques autres genres nous en donnent la preuve.

2° Dans les *Insectes suceurs*, les pièces de la Bouche sont beaucoup plus modifiées que dans les Hyménoptères, et cette modification se présente dans les divers ordres à des degrés différents; ainsi, dans les Lépidoptères ou Papillons, les mâchoires proprement dites constituent une trompe fort allongée d'ordinaire, et qui s'enroule en spirale dans le repos. Cette trompe est formée de deux tubes appliqués l'un contre l'autre, et creusés, le long de leur bord interne, d'une rainure qui donne naissance, avec celle du côté opposé, à un canal continu. C'est par ce canal médian que doivent monter les sucs nutritifs pour arriver dans la Bouche. Lorsqu'on coupe en travers la trompe d'un lépidoptère, on voit très distinctement qu'elle est percée de trois tubes ou canaux. Chacune des deux moitiés de cette trompe est supportée à son origine par une pièce qui représente la tige de la mâchoire; la trompe serait donc l'équivalent du palpe interne des autres Insectes. Enfin, à la base de la trompe et au dehors, se voit un rudiment de palpe formé de plusieurs petits articles; c'est véritablement le palpe externe. Au-dessous de la trompe se voit la lèvre inférieure, organe impair, plus ou moins divisé, qui supporte une paire de palpes ordinairement très gros, composés de plusieurs articles et revêtu de poils ou d'écailles très visibles. Ces palpes remontent la plupart du temps au-devant de la tête et de chaque côté de la trompe. Ils sont, avec celles-ci, les seules pièces de la Bouche qu'on aperçoive aisément, les autres pièces, c'est-à-dire la lèvre supérieure et les mandibules, n'existant que comme de simples vestiges, sous forme de petites pièces triangulaires, et hors d'état de servir. Dans l'ordre des Hémiptères, la transformation des pièces de la Bouche est plus remarquable encore. Les mandibules et les mâchoires sont représentées par quatre longues soies, dont le bout est armé de poils ou de petites épines. Ces soies ont pour usage de pénétrer dans le tissu des animaux ou des plantes, et d'en faire sortir les liquides dont se nourrit l'insecte. Ces quatre soies, qui sont paires et situées deux à deux, sont dépourvues de palpes et renfermées dans un étui formé de plusieurs articles, qui constitue la lèvre inférieure. Cet étui s'applique dans le repos le long de la poitrine, et présente dans toute sa longueur une fente ou seulement une suture indiquant les bords de la lèvre repliés l'un vers l'autre. A l'origine de cette gaine, on remarque un organe impair, qui pénètre par son extrémité dans l'intérieur de la gaine et correspond au labre ou lèvre supérieure. Dans quelques Hémiptères (Nèpes), on aperçoit avant l'extrémité de la gaine deux petits tubercules qui sont regardés comme des rudiments de palpes labiaux. Dans les Diptères, les pièces de la Bouche sont modifiées d'une autre manière, mais on peut y reconnaître, comme dans les Hémiptères, une gaine et un suçoir. La gaine, ou trompe, pour les entomologistes, répond à la lèvre inférieure. Elle enveloppe le suçoir composé de plusieurs pièces étroites appelées *soies*, qui font l'office de lancettes et servent à entamer les corps d'où l'insecte tire sa nourriture. Ces pièces sont au nombre de deux, de quatre ou de six, les unes paires, les autres impaires. La soie ou pièce impaire la plus antérieure répond à la lèvre supérieure des autres Insectes. Elle est suivie d'une autre pièce impaire qu'on a comparée à la langue, sorte d'organe situé, dans beaucoup d'Insectes, entre les pièces de la Bouche, mais toujours dans l'intérieur de cette cavité. Les autres pièces, qui sont paires, et au nombre de deux ou de quatre, représentent les mâchoires et les mandibules; il y en a qui sont pourvues de palpes et correspondent aux mâchoires. La gaine est composée souvent: 1° d'une paire de pièces impaires qui leur sert de support et peut être comparée au menton; 2° d'une autre pièce impaire qui supporte souvent des palpes de plusieurs articles et très développés; 3° enfin, d'un double mamelon qu'on peut regarder comme l'analogue du lobe intermédiaire de la lèvre de quelques autres Insectes.

Ici, comme dans les Lépidoptères, les palpes labiaux sont beaucoup plus développés que les maxillaires; ils servent fréquemment en classification à cause de la grande variété de leurs formes. Enfin, les Puces, qui constituent l'ordre des Suceurs proprement dits,

ont une Bouche assez analogue à celle des Diptères. Elle offre en avant deux pièces paires analogues aux mandibules, sans lèvre supérieure distincte, puis deux soies ou lames représentant les mâchoires et pourvues d'un palpe de plusieurs articles, ensuite deux autres lames ou soies accompagnées d'une pièce impaire et qui seraient la lèvre inférieure et ses appendices. Enfin, une petite soie impaire, située à l'entrée du pharynx, représenterait la langue, organe qui semble d'ailleurs n'exister que dans un certain nombre d'Insectes.

Il resterait à considérer quelques ordres d'Insectes dont la Bouche est plus ou moins rudimentaire. Tels sont les Rhipiptères, qui semblent n'avoir à la Bouche que deux petites pièces palpigères ou deux mâchoires; les Thysanoures, qui sont des Insectes broyeurs, et les Poux, parmi lesquels on doit distinguer les Ricins, Insectes broyeurs, tandis que les Poux proprement dits sont des Insectes suceurs. Dans tous, la Bouche est généralement incomplète et présente nécessairement des parties accolées, et d'autres soudées et réunies entre elles. On peut, en la considérant ainsi, la faire rentrer dans l'explication générale que nous avons donnée des organes dont elle se compose. (Brullé.)

En conchyliologie, on donne le nom de Bouche à l'ouverture des Coquilles univalves par laquelle l'animal sort de son test. Dans la langue des marchands et des amateurs, on a donné ce nom, uni à un nom spécifique, à certaines Coquilles dont l'orifice présente quelque particularité remarquable; ainsi ils ont appelé Bouche à droite ou à gauche certaines espèces dont la volute tournait tantôt à droite, tantôt à gauche de l'axe spiral.

B. d'argent, le *Turbo argyrostomus* L.

B. de lait, le *Buccinum rusticum* Gm.

B. d'or, le *Turbo chrysostomus* L.

B. double, B. double granuleuse, le *Trochus Labio* L.

B. jaune ou safranée, le *Buccinum hæmastoma* L.

B. noire, le *Strombus gibberulus* Lam.

B. sanglante, le *Bulimus hæmastomus* L. (C. d'O.)

BOUCHE DE LIÈVRE. bot. cr. — Synonyme vulgaire de *Merulius cantarellus*.

BOUCHEFOUR. ois. — Nom vulgaire du Pouillot, *Motacilla trochilus* L.

BOUCHRAIE ou **BOUCRAIE**. ois. — Noms vulgaires de l'Engoulevent d'Europe.

BOUCIROLLE. ois. — Un des noms vulgaires de la Bécassine sourde.

BOUCLIER. poiss.—Ce nom a été donné à plusieurs espèces de Poissons appartenant aux genres Cycloptère, Spare, Lépadogastre et Centrisque.

BOUCLIER. *Silpha* (Σίλφη, sorte d'insecte). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, fondé par Linné, et aux dépens duquel plusieurs autres genres ont été formés depuis. Celui des Boucliers proprement dits, tel qu'il a été réduit par Fabricius et adopté par Latreille, qui le place dans sa tribu des Peltoïdes, se compose des seules espèces qui ont pour caractères communs : Antennes terminées par une massue allongée de 4 articles perfoliés. Palpes filiformes, inégaux. Mandibules fortes et aiguës. Tête inclinée, cachée sous le prothorax; celui-ci dilaté sur les côtés, rétréci et souvent échancré en avant, large et presque droit en arrière. Élytres plus ou moins arrondies à l'extrémité, plus ou moins convexes, et dont les bords sont relevés en gouttière. Pattes courtes, avec les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles. La forme générale de ces Insectes est celle d'un bouclier ovale, ainsi que l'indique leur nom français. La plupart sont de moyenne taille, de couleur noire ou sombre, et tous exhalent une odeur nauséabonde qui provient de leur genre de nourriture. En effet, ils ne vivent que de cadavres en putréfaction et d'excréments, et paraissent destinés par la nature, surtout leurs larves, à purger la terre des immondices que la destruction et la décomposition des êtres organisés entraînent sans cesse après elles. Lorsqu'on les saisit, ils répandent, par la bouche et par l'anus, une liqueur noire et fétide, dont l'usage paraît être d'accélérer le ramollissement des chairs dont ils se nourrissent. Les larves se rencontrent sur les cadavres en même temps que l'insecte parfait. Elles ont le corps aplati, composé de 12 segments, ayant leurs angles postérieurs aigus, et dont le dernier est muni de deux appendices coniques. Elles sont très agiles et s'enfoncent dans la terre pour subir leur métamorphose. Quelques espèces se nourrissent de proie vivante. Telles sont entre autres la *Silpha qua-*

drata Lin. (BOUCLIER JAUNE A TACHES NOIRES Geoff.), et la *Silpha thoracica* Fabr. (BOUCLIER A CORSELET JAUNE Geoff.), qui vivent de Chenilles : on les voit souvent courir sur les arbres après celles-ci à la première apparition des feuilles. D'autres espèces grimpent sur les plantes, notamment sur les tiges des Blés, où se tiennent de petites Hélices dont elles font leur nourriture.

Leach a établi dans ce genre plusieurs divisions ou sous-genres, dont il serait trop long de donner ici les caractères. M. Dejean y rapporte 36 espèces, dont 7 d'Amérique, 4 d'Afrique, 2 d'Asie, et le reste d'Europe. Toutes ces espèces peuvent être séparées en deux groupes, comme l'a fait M. le comte de Castelnau, savoir : celles dont le corselet est échancré antérieurement, et celles dont le corselet ne présente pas cette échancrure. Nous citerons, comme type du premier, la *Silpha americana* Fab., Oliv., 2, 11, 4, pl. 1, fig. 9 ; et, comme type du second, les *Silpha atrata* Fab., *punctata* Herb., col. 5, pl. 51, fig. 13. Cette dernière se trouve dans les environs de Paris. (D.)

BOUCLIER. MOLL. — Nom vulgaire de la *Patella testudinaria*.

BOUCLIER. ÉCHIN. — *Voyez* CLYPEUS, genre d'Oursins. (P. G.)

BOUCLIER. BOT. CR. — Nom que donne Paulet à l'*Agaricus brevipes* de Bulliard. (LÉV.)

BOUCRAIE. OIS. — *Voyez* BOUCHRAIE.

BOUDIN NOIR. BOT. CR. — On nomme ainsi, dans l'Inde, une espèce de Bolet qui est fort agréable au goût. Elle porte également le nom de *Tripan*. (LÉV.)

BOUDRINE. BOT. PH. — Nom du Blé ergoté, dans quelques uns de nos départements.

BOUE. GÉOL. — C'est vulgairement le mélange plus ou moins pâteux, avec l'eau, de tous les débris que le broiement et la décomposition produisent à la surface du sol. L'accumulation de matières semblables sur le fond de cavités ou bassins remplis d'eau stagnante est plus particulièrement désignée sous le nom de *Vase*. La Boue entraînée dans les fleuves, les lacs ou la mer, y est délayée, et les particules qui la composent séparées d'abord, puis déposées en raison de leur pesanteur spécifique, contribuent à la formation des *Sédiments*. *Voyez* ce mot.

Des mélanges boueux, plus ou moins analogues par leur consistance et leur composition à ceux qui se forment journellement sous nos yeux, sortent de l'intérieur de la terre à la manière des sources et des matières volcaniques ; telles sont les Boues minérales que déposent les eaux de certaines fontaines, et qui avec des matières argileuses contiennent une assez grande quantité de Soufre et de matière animale. Tels sont les volcans de Boue ou Salses des environs de Modène, de Maralouba en Sicile, de Bakou près de la mer Caspienne, de l'île de Java, de Turbaco en Amérique, etc.

Parmi les phénomènes volcaniques on cite souvent des éruptions boueuses ; les unes proviennent du mélange des eaux pluviales ou de la neige fondue avec les cendres volcaniques qu'elles entraînent. C'est sous une Boue de cette sorte que Pompeia et Herculanum paraissent avoir été ensevelis en 79 lors de la célèbre éruption du Vésuve, qui fut cause de la mort de Pline.

Dans d'autres cas, des émissions boueuses sont sorties de l'intérieur même des montagnes volcaniques. On rapporte qu'en 1797 une grande surface du sol et un village auprès de Rio-Bamba furent recouverts par une Boue noire que dans le pays on désigne sous le nom de *Moya*. *Voyez* ce mot et ÉRUPTION, VOLCANS. (C. P.)

BOUFFE. ZOOL. — Métis du Barbet et de l'Épagneul. *Voyez* CHIEN. — C'est aussi un des noms vulgaires de la Raie bouclée.

BOUFFRON. MOLL. — Nom vulgaire de la Sèche sur nos côtes.

BOUGAINVILLEA (Bougainville, célèbre navigateur français ; c'est donc par erreur que quelques auteurs ont écrit *Buguin-Bugin*, *Bugenvillæa*). BOT. PH. — Genre fort remarquable de la famille des Nyctaginacées, formé par Commerson, et caractérisé principalement par un involucre triphylle, coloré, triflore ; chaque nervure médiane de la foliole portant une fleur à sa base ; un périgone corollacé, tubulé, rétréci à la gorge, à limbe court, plissé, persistant obscurément, 5-10 denté. Étamines 7-8, libres, incluses ; akène monosperme, anguleux, libre, caché par l'involucre persistant. — Ce g. ne renferme que 2 esp. : ce sont des arbrisseaux indigènes de l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, ovales, lancéolées-acuminées, munies d'épi-

nes en crochets axillaires, à pédoncules axillaires et terminaux, simples ou divisés au sommet. L'une d'elles, le *B. spectabilis*, mérite ce nom en raison du magnifique aspect qu'offrent au printemps ses milliers de fleurs roses (involucre), quand il est palissé sur le mur d'une serre, qu'il parvient à couvrir, quelle que soit l'étendue de celle-ci, en fort peu d'années. (C. L.)

***BOUGAINVILLÉE.** *Bugainvillæa* (Bougainville, célèbre navigateur français). ACÉPH. — Genre établi par M. Lesson dans la huitième tribu de ses Béroïdes, pour un acalèphe qu'il avait précédemment réuni aux Cyanées, et dont M. Brandt a fait le genre Hippocrène. *Voyez* ce mot. (DUJ.)

BOUGRAINE, BOUGRANE ou **BUGRANE.** BOT. PH. — Noms vulgaires des *Ononis arvensis* et *spinosa* : le dernier est même attribué à tout le genre.

BOUGRANE. BOT. PH.—*Voyez* BOUGRAINE.

***BOUGUERIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Plantaginacées, formé par Decaisne (*Nouv. ann. sc. nat.*, V, 132) pour une plante des Andes herbacée, vivace, haute à peine de quelques centimètres, gazonnante ; à racines charnues ; à feuilles linéaires, très entières, subcharnues, glabres ; les plus jeunes revêtues d'une pubescence blanche ; à fleurs polygames, hermaphrodites, capitées ; celles-ci sans ordre, mêlées aux femelles sur les mêmes épis, et munies de bractées larges. Le calice est velu, 4-parti, persistant ; la corolle hypogyne, tubuleuse, scarieuse ; une seule étamine, à filament longuement exsert, ainsi que le style à anthère biloculaire. Le fruit est un nucule osseux, monosperme, comprimé, costé ; graine peltée, réniforme. (C. L.)

BOUILLARD. OIS. — Nom vulgaire du Chevalier aux pieds rouges, *Scolopax calidris.*

BOUILLARD. BOT. PH. — Nom vulgaire du Bouleau commun.

BOUILLON. BOT. PH. — Nom vulgaire et inusité des espèces du genre Molène naturelles à la France ; on n'a conservé ce nom qu'à la Molène officinale, *Verbascum thapsus*, qui s'appelle BOUILLON BLANC, et au *V. nigrum*, qui porte le nom de BOUILLON NOIR. *Voy.* MOLÈNE. On appelle encore BOUILLON SAUVAGE le *Phlomis fruticosa* L. *Voy.* PHLOMIDE. (C. D'O.)

BOUILLOT. BOT. PH. — Nom provincial de la Camomille, *Anthemis cotula.*

BOUIS. BOT. PH. — *Voyez* BUIS.

BOULA. BOT. CR. — Synonyme de Bolet. Mot dont on se sert dans quelques pays de la France pour désigner le *Boletus ungulatus* de Bulliard. (LÉV.)

***BOULANGÉRITE,** Taulow (nom d'homme). MIN.—Nouvelle espèce de Sulfure d'Antimoine et de Plomb. *Voy.* SULFURES. (DEL.)

BOULBOUL. OIS. — *Voyez* BOUBOUT.

BOULE DE NEIGE. BOT. PH.—Nom vulgaire d'une variété de la Viorne obier, *Viburnum opulus*, à fleurs stériles et ramassées en boule.

***BOULE DE NEIGE** ou **CHAMPIGNON DES BRUYÈRES.** BOT. CR. — Espèce d'Agaric ainsi nommée à cause de sa forme et de sa couleur. C'est la variété de l'*Agaricus campestris* L., qui croît dans les forêts, ou l'*Agaricus sylvicola* de Fries. (LÉV.)

BOULÉ. OIS. — Nom vulgaire du Pluvier à collier, *Charadrius hiaticulas* L.

BOULEAU. *Betula* (de *betu*, nom celte de l'arbre, selon les uns ; mais plutôt de *batula*, verge, de *batuo*, je frappe). BOT. PH.— Genre type de la famille des Bétulacées, formé par Tournefort (*Inst.*, t. 360), et comprenant 35 à 40 espèces, répandues dans les forêts de l'Europe et de l'Asie boréale et médiane, un peu plus nombreuses encore dans l'Amérique septentrionale, rares dans les montagnes du Pérou et de la Colombie, ainsi que dans celles de l'Inde (Népaul). Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles entières, annuelles ; à bourgeons pérulés, renfermant les jeunes feuilles plissées, équitantes ; à chatons cylindriques, grêles, dont les mâles latéraux et terminaux, nus en hiver ; les femelles latéraux pérulés. (*Voy.* BÉTULACÉES, pour les caractères génériques). Les Bouleaux se plaisent dans les contrées hyperboréennes, en Europe et en Asie, par exemple ; là, l'un d'eux, le *B. alba*, forme à lui seul des forêts entières. De tous les arbres, il est celui qui craint le moins les rigueurs du froid ; mais plus il avance vers le pôle, moins il s'élève : il est alors de plus en plus rabougri, noueux ; ses feuilles sont petites, plus rares ; enfin, vers le 70e degré, il cesse de croître. Dans les montagnes, en Suisse, dans les Alpes, etc., dans le Népaul, les Cordillières, etc., il s'arrête à l'état

nain, à peu de distance des neiges perpétuelles. Les Bouleaux sont d'une grande utilité dans l'économie domestique, malgré le peu de dureté de leur bois, qui sert surtout à chauffer les fours en raison de sa propriété de produire de grandes flammes. On en fait des perches commodes, mais de peu de durée; les jeunes branches du Bouleau blanc servent à faire des balais : on fabrique un assez bon papier avec les diverses enveloppes de son écorce. Les Groenlandais, les Kamtchadales, etc., couvrent leurs cabanes avec cette écorce; ils s'en nourrissent quand elle est nouvelle, s'en font des chaussures quand elle est vieille; les Russes, les Suédois, etc., savent tirer de son tronc une liqueur fermentée; enfin son écorce possède encore des vertus essentiellement fébrifuges. De plus, ces jolis arbres ornent bien les jardins paysagistes, et à cet effet on en cultive un grand nombre d'espèces dans les pépinières. Le bois du Bouleau noir, par exception, est fort dur et excellent pour les constructions; on le trouve dans l'Amérique du Nord. (C. L.)

BOULEAU DE CONSTANTINOPLE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Aune à feuilles oblongues, *Alnus oblongata*.

BOULESIA. BOT. PH.—*Voyez* BOWLESIA.

BOULET. BOT. CR. — Mot altéré, et qui, dans quelques patois de la France, sert à désigner les Bolets. (LÉV.)

BOULET DE CANON. BOT. PH. — Synonyme vulgaire de Couroupite.

BOULETTE. BOT. PH.—Nom vulgaire des espèces du genre *Echinops*; on l'a conservé en horticulture à l'*Echinops ritro*, qu'on appelle BOULETTE AZURÉE.

BOULEVART. BOT. CR.— *Voyez* BOULEVERT. (LÉV.)

BOULEVERT. BOT. CR. — Espèce de Bolet qu'on appelle ainsi dans le département de la Nièvre, à cause de sa forme et de la couleur verte de ses pores. Ce Bolet est comestible; il appartient à la famille des Cèpes mousseux de Paulet. (LÉV.)

BOULEZ. BOT. CR. — Nom ancien qu'on retrouve encore dans quelques pays de la France, et qui sert à désigner l'Oronge franche, *Agaricus cæsareus* Schæff. (LÉV.)

BOULIGOULE et **BOULIGOULOU.** BOT. CR. — *Voyez* BALIGOULE. — On donne aussi quelquefois le même nom à la Chanterelle, *Cantharellus cibarius* F. (LÉV.)

BOUPHON, et non **BUPHONE**, Herb. (βουφονέω, je tue les bœufs; les bulbes de ces plantes possèdent des qualités vénéneuses). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidacées, tribu des Amaryllidées, formé par Herbert (*Bot. mag.*, t. 2578) aux dépens de quelques espèces de *Brunswigia* et d'*Hæmanthus*, non adopté et regardé comme une des sections du premier de ces deux genres. *Voyez* BRUNSWIGIA. (C. L.)

BOUQUET. *Sertulum.* BOT. — On donne ce nom aussi bien que celui de *Sertule* à un certain mode d'inflorescence dans lequel des pédoncules uniflores, partant d'un même point, arrivent à peu près à la même hauteur, comme dans les Primevères, les Aulx, etc. Quelques botanistes regardent la Sertule comme une ombelle simple. (C. D'O.)

BOUQUET PARFAIT, B. TOUT FAIT. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Œillet barbu, *Dianthus barbatus*.

BOUQUETIN. MAM. — *Voyez* CHÈVRE.

BOUQUETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Sarrasin, *Polygonum bagopyrum*. *Voyez* RENOUÉE.

BOUQUIN. MAM. — Nom du mâle dans l'espèce Lièvre, en usage dans le langage des chasseurs. On donnait encore ce nom au Bouc en vieux français.

BOUQUIN BARBE. BOT. CR.—On nomme ainsi, dans quelques endroits de la France, la Clavaire coralloïde, *Clavaria coralloides*. L., parce qu'on lui trouve quelque ressemblance avec la barbe d'un Bouc. (LÉV.)

BOURBONNAISE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la variété à fleurs doubles de la *Lychnis viscaria*.

BOURDAINE ou **BOURGÈNE.** BOT. PH. — Noms vulgaires du *Rhamnus frangula* L. *Voyez* NERPRUN.

BOURDON. *Bombus.* INS. — Genre de la famille des Mellifères, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille, et adopté par Fabricius et tous les naturalistes. Les Bourdons sont remarquables par leur corps fort gros et très velu; leur lèvre inférieure est presque cylindrique, et constitue, avec les autres parties de la bouche, une fausse trompe presque aussi longue que le corps quand elle est déployée; leurs antennes sont filiformes et vibratiles, et leurs ailes antérieures présentent une cellule radiale assez grande et quatre cellules cubitales. — On connaît un

certain nombre d'espèces de ce genre, tant européennes qu'exotiques; les plus remarquables dans notre pays sont les *B. lapidarius* (*Apis lapidaria* Lin.), *B. hortorum* (*Apis hortorum* Lin.), *B. terrestris* (*Apis terrestris* Lin.), etc. *Voyez* pour les mœurs de ces Insectes l'article BOMBITES et surtout l'art. MELLIFÈRES. (BL.)

BOURDON DE SAINT JACQUES. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Guimauve, *Alcea rosea* L.

BOURDONNEURS. OIS. — Les habitants de nos colonies ont donné ce nom aux Colibris et aux Oiseaux-Mouches, à cause du bruit sourd et monotone qu'ils produisent en volant.

BOURG-ÉPINE et **BOURGUE-ÉPINE.** BOT. PH. — Noms vulgaires appliqués indifféremment au *Filaria* et à l'Alaterne.

BOURGÈNE. BOT. PH. — *Voyez* BOURDAINE.

BOURGEON. *Gemma.* BOT. PH. — On appelle ainsi des corps ordinairement ovoïdes-allongés, qui se développent sur différentes parties des végétaux, et particulièrement sur la tige soit aérienne, soit souterraine, et qui par leur évolution donnent naissance aux branches et aux rameaux. Certains Bourgeons ont reçu des noms particuliers. Ainsi, on appelle *turion* le Bourgeon qui naît chaque année, au printemps, de la souche ou tige souterraine des plantes à racine vivace, comme dans l'Asperge, le Houblon, les *Asters* et toutes les autres plantes herbacées vivaces. On donne le nom de *bulbe* à un Bourgeon particulier, qu'on n'observe que dans certaines plantes monocotylédonées; il naît également d'une souche souterraine, ordinairement mince et plane, qu'on nomme le *plateau*. C'est le même organe qu'on appelle vulgairement l'*ognon*. Les *bulbilles* sont aussi une sorte de Bourgeon particulier à certaines plantes et qui ont la plus grande analogie avec les bulbes proprement dits. *Voy.* BULBE, BULBILLE, TURION.

Nous nous occuperons spécialement ici des Bourgeons proprement dits, c'est-à-dire de ceux qui se développent sur la tige et sur ses ramifications aériennes, particulièrement dans les arbres dicotylédonés. Leur forme est en général ovoïde-allongée, comme nous l'avons dit précédemment, mais elle est sujette à varier; ainsi, les Bourgeons de la vigne sont ovoïdes et globuleux, tandis que ceux du charme sont allongés et presque linéaires.

Examinés à l'extérieur, les Bourgeons sont formés d'écailles appliquées les unes sur les autres, se recouvrant en partie à la manière des tuiles d'un toit, quelquefois recouvertes à l'extérieur d'un enduit de matière poisseuse et garnies à la face interne d'un duvet cotonneux. De semblables Bourgeons se remarquent surtout dans les arbres des climats froids, dont la jeune pousse qu'ils contiennent a besoin d'être défendue pendant l'hiver contre le froid et l'humidité. Une disposition analogue s'observe dans quelques arbres des régions tempérées ou chaudes du globe, et l'on a généralement remarqué que ce sont les seuls qu'on puisse acclimater dans les pays plus froids.

En général, il se développe chaque année un seul Bourgeon à l'aisselle de toutes les feuilles. Parmi ces Bourgeons, il en est toujours un qui termine la branche ou la tige, et qu'on nomme *Bourgeon terminal*. C'est lui qui par son élongation est destiné à continuer la tige ou la branche. Dans les arbres à feuilles opposées, ce Bourgeon terminal occupe réellement le sommet de la tige; il est placé entre les deux dernières feuilles, qui chacune offrent aussi un Bourgeon axillaire; mais le Bourgeon terminal, plus vigoureux, est en général le seul qui se développe. Dans les arbres à feuilles alternes, le Bourgeon est réellement latéral, bien qu'il semble terminer la branche. Généralement on ne trouve qu'un seul Bourgeon à l'aisselle de chaque feuille : cependant il en existe quelquefois deux ou plusieurs; dans l'Abricotier, par exemple.

Les Bourgeons commencent à se montrer à l'aisselle des feuilles, dès que celles-ci ont pris tout leur développement. Ils sont alors excessivement petits, parce qu'ils reçoivent très peu de nourriture, les feuilles détournant à leur profit tous les sucs nutritifs. Dans cet état, on les nomme *yeux*. Au moment de la chute des feuilles ils sont déjà un peu plus développés. Ils grossissent et prennent en général la forme qu'ils doivent conserver pendant l'automne. Beaucoup d'auteurs les désignent alors sous le nom de *boutons*. Ils restent stationnaires pendant l'hiver, époque où dans nos climats la végétation pa-

rait complétement endormie. Ce n'est qu'au printemps, qu'au moment où le retour de la chaleur semble donner une vie nouvelle aux végétaux, qu'ils se gonflent, se dilatent ; leurs écailles s'écartent et mettent à nu la jeune pousse qu'elles recouvraient, et qui bientôt va se convertir en une nouvelle branche.

Assez généralement les écailles extérieures du Bourgeon tombent au moment où la jeune pousse se développe ; d'autres fois, au contraire, ces écailles persistent, parce qu'elles sont formées par des organes non déformés. D'après la nature et l'origine variées de ces écailles, on a distingué les Bourgeons de la manière suivante :

1° *Bourgeons foliacés*, ceux dont les écailles ne sont que des feuilles incomplétement développées, réduites à de faibles proportions, mais qui néanmoins peuvent, dans certaines circonstances, reprendre le caractère de feuilles; celles des Bourgeons des Daphnés, par exemple.

2° *Bourgeons pétiolacés*, quand la jeune pousse est protégée par la base persistante du pétiole de la feuille à l'aisselle de laquelle le Bourgeon s'est formé. Tantôt le pétiole est creusé en gouttière à sa base, tantôt la jeune pousse est renfermée dans l'intérieur même du pétiole qui présente à cet effet une cavité spéciale. Cette disposition est surtout remarquable dans le *Virgilia lutea*, joli arbre de l'Amérique septentrionale, introduit depuis un certain nombre d'années dans nos jardins.

3° *Bourgeons stipulacés*, ceux dont les écailles ne sont autre que les stipules qui accompagnent la base des feuilles, soit que ces stipules soient au nombre de deux à la base de chacune d'elles, comme dans le Tilleul, le Charme, etc., soit qu'il n'y en ait qu'une seule qui embrasse la base du pétiole, ainsi qu'on le remarque dans les Figuiers.

4° Enfin, on a nommé *Bourgeons fulcracés*, ceux dont les organes protecteurs sont formés par des pétioles garnis de stipules ; comme dans le Prunier.

Les Bourgeons contiennent soit le rudiment d'un rameau foliifère, soit un rameau florifère. De là, la distinction des *Bourgeons* proprement dits, qui ne développeront que des feuilles, d'avec les *Boutons* ou Bourgeons à fleurs, et par conséquent à fruits. Cette distinction est surtout importante pour les arbres fruitiers, les soins du cultivateur devant tendre en général à multiplier les Bourgeons à fruits et à favoriser leur développement. Leur forme sur un même arbre les distingue facilement des Bourgeons foliifères ; ainsi, ils sont d'ordinaire plus volumineux, et surtout plus renflés que ces derniers. Cependant il y a ce qu'on appelle des *Bourgeons mixtes* qui, contenant à la fois des fleurs et des feuilles, tiennent le milieu pour la forme entre les Bourgeons à fruits et les Bourgeons foliifères.

On a donné le nom général de *pérule* à l'ensemble des organes extérieurs d'un Bourgeon qui servent à protéger la jeune pousse ; ainsi, la *pérule* peut être formée d'écailles, de feuilles rudimentaires, de stipules, etc. Il y a des Bourgeons complétement nus, et par conséquent dépourvus de pérule : ce sont ceux dont toutes les parties se développent en feuilles ; comme les Bourgeons des plantes herbacées.

Si l'on fend longitudinalement un Bourgeon au moment où il va se développer, c'est-à-dire au printemps, on trouve que son centre est occupé par un axe, rudiment d'une jeune branche ou d'un *scion*, comme on dit plus généralement. Cet axe est chargé de feuilles rudimentaires, ayant déjà la disposition qu'elles présenteront plus tard, quand le scion se sera allongé. Cet axe fendu dans sa longueur montre un canal médullaire assez grand, occupant son centre et communiquant directement avec celui de la branche sur laquelle le Bourgeon est placé. Les parois de ce canal sont formées par des faisceaux de fibres ligneuses disposées circulairement, et qui plus tard s'organiseront pour constituer la première couche de bois.

Nous avons dit qu'il existait un et quelquefois plusieurs Bourgeons à l'aisselle de toutes les feuilles ; ces Bourgeons sont très évidents dans les végétaux dicotylédonés. Ils existent aussi bien dans les plantes herbacées que dans les espèces ligneuses : seulement dans les premières, ils se développent rapidement, presque dès le moment où ils se montrent, et donnent ainsi naissance aux branches nombreuses dont se compose ordinairement la tige d'une plante herbacée. Dans les végétaux monocotylédonés, les Bourgeons sont bien moins apparents, et généralement ils restent stationnaires et ne se développent

en rameaux que dans certaines circonstances, en quelque sorte accidentelles: aussi les tiges ligneuses des Monocotylédons sont-elles ordinairement simples et sans ramifications. Mais quelquefois on voit dans ces végétaux un Bourgeon se développer et donner naissance à un rameau. Cela s'observe habituellement pour quelques espèces, et accidentellement pour quelques autres; ainsi le Doum de la Thébaïde (*Crucifera thebaica*), beau Palmier qui habite le désert de la Haute-Égypte, se distingue-t-il de presque tous les autres arbres de la même famille par un stipe ramifié. Quand une cause accidentelle a agi sur le Bourgeon terminal des Palmiers, des *Dracæna*, des *Pandanus*, de manière à arrêter son évolution, quelques Bourgeons préexistant à l'aisselle des feuilles se mettent en mouvement et donnent naissance à quelques rameaux. Le même phénomène a également lieu pour certaines Monocotylédonées herbacées, les Graminées, par exemple, où les Bourgeons sont visibles à l'aisselle des feuilles, même dans celles de nos climats, quoique ordinairement ils ne se développent pas.

On voit, dans certaines circonstances, se former et se développer des branches dans des parties où les Bourgeons n'étaient pas apparents; ainsi, quand on étête un arbre, on voit sortir de la partie supérieure de sa tige des Bourgeons qui s'allongent en branches. Il en arrive autant quand on coupe les rameaux d'une plante herbacée. On a donné les noms de *Bourgeons latents* ou *Bourgeons adventifs* à ceux qui semblent ainsi se former de toutes pièces sous l'influence de causes assez variées, comme l'irritation, l'humidité, l'avortement des fleurs, etc. Il ne faudrait pas croire, comme quelques physiologistes semblent l'avoir admis, que ces Bourgeons existaient à l'état latent. On ne peut admettre l'existence d'un organe que quand sa présence matérielle peut être directement constatée; mais le tissu dans lequel ces Bourgeons adventifs se montrent plus tard n'en contenait aucune trace. Ils s'y sont donc développés de toutes pièces, parce que la force végétative, excitée par une cause accidentelle dans un point déterminé, y a appelé les sucs nutritifs qui ont peu à peu déterminé sur ces points les modifications de tissu nécessaires à la formation des Bourgeons. C'est ainsi qu'on a vu des Bourgeons adventifs apparaître sur la feuille de l'*Eucomis regia*, de l'*Ornithogalum thyrsoides*, du *Cardamine pratensis* et de plusieurs autres végétaux.

(A. Richard.)

BOURGEONNEMENT. *Gemmatio.* BOT. PH. — On appelle ainsi l'ensemble des phénomènes que présentent les bourgeons quand ils se développent et passent à l'état de scions ou de branches développées.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans l'article précédent, l'évolution des bourgeons n'a lieu que dans l'année qui suit leur apparition. C'est en général au printemps que le Bourgeonnement s'opère. Dès que les rayons solaires ont remis la sève en mouvement, elle afflue dans les bourgeons. Ceux-ci se gonflent; leurs écailles s'entr'ouvrent, s'écartent, les plus extérieures se détachent, le jeune scion se dégage des enveloppes qui l'ont jusqu'alors protégé; les feuilles diversement plissées s'étalent, grandissent à mesure que la jeune branche s'allonge et que les feuilles s'écartent les unes des autres pour prendre la position qu'elles doivent toujours conserver par la suite. L'allongement du jeune scion se fait successivement de la base vers la partie supérieure; ainsi, le premier entre-nœud, c'est-à-dire le plus inférieur, s'allonge et grossit, puis celui qui est placé immédiatement au-dessus, et ainsi successivement jusqu'au moment où l'élongation de la branche est terminée. La proportion de cet allongement n'est pas la même dans toutes les parties de la branche. Duhamel divisa une jeune branche de 1 pouce et demi de longueur avec des fils d'argent très fins qui furent enfoncés dans l'écorce. Ces fils étaient d'abord également espacés. L'automne suivant, ceux qui étaient à la partie inférieure de la branche étaient peu écartés, tandis que ceux qui étaient vers l'extrémité supérieure l'étaient beaucoup. Il en tira donc cette conséquence, que les jeunes tiges tendres s'étendent dans toute leur longueur, mais beaucoup plus vers l'extrémité où la tige est restée plus long-temps tendre qu'ailleurs, et que par conséquent l'extension diminue à mesure que l'endurcissement de la tige fait des progrès. Cette règle paraît à peu près générale. Elle s'applique non seulement à la branche prise dans son ensemble, mais encore à chaque entre-nœud ou mérithalle,

ainsi que M. Mirbel l'a constaté par l'expérience; c'est toujours la partie inférieure du mérithalle qui s'allonge et grossit la première, et l'accroissement s'étend à celles qui lui sont superposées. Cependant quelques expériences de M. Henri Cassini montrent qu'en général dans les plantes dont les feuilles sont engaînantes à leur base, l'allongement de chaque mérithalle suivrait une marche inverse. Ainsi, la partie supérieure croîtrait avant l'inférieure, dans laquelle cette faculté se conserverait plus long-temps. Cette particularité paraît dépendre de ce que la partie inférieure du mérithalle étant protégée par la gaîne des feuilles, se conserve plus long-temps verte et tendre, et par conséquent plus susceptible de développement.

L'évolution des bourgeons commence communément par les bourgeons terminaux. Cela tient non seulement à ce qu'ils sont plus gros et plus développés que les autres, mais encore à leur position même au sommet de la tige ou des rameaux. Il n'y a guère d'exception à cette règle générale, que dans la famille des Conifères, les Pins, les Sapins, dont le Bourgeonnement commence ordinairement par les bourgeons inférieurs pour s'étendre de proche en proche à ceux qui occupent les sommités des rameaux. (A. R.)

BOURGEONNIER. OIS. — Nom vulgaire du Bouvreuil ordinaire, *Loxia pyrrhula* L., en Basse-Normandie.

BOURGOGNE. BOT. PH. — Nom vulg. du Sainfoin dans une grande partie de la France.

BOURGUE-ÉPINE. BOT. PH. — *Voyez* BOURG-ÉPINE.

BOURGUEMESTRE. OIS. — Nom d'une espèce de Goëland des mers du Nord, voisine du Goëland à manteau gris de Buffon, mais plus forte. (LAFR.)

***BOURGUETICRINUS** (nom propre). ZOOPH. — Genre d'Encrines voisin des *Apiocrinus* de Miller (famille des Apiocrinidées, d'Orb.), établi en 1840 par M. Alc. d'Orbigny dans son *Histoire des Crinoïdes*, et dédié à Bourguet, naturaliste français du dernier siècle, à qui l'on doit quelques bonnes observations sur des fossiles du même groupe. Les *Bourgueticrinus* sont des Apiocrinidées à deux séries de pièces au sommet, qui se compose de pièces basales et supérieures, n'est jamais concave, et reçoit cinq bras. Les pièces de leur tige ne sont pas radiées à leur surface articulaire. On trouve dans la Craie la plus supérieure (Craie blanche) les *B. ellipticus* et *Parkinsonii*.

Une observation intéressante de M. Alc. d'Orbigny le porte à supposer dans les mers des Antilles l'existence d'une espèce encore vivante de ce genre : *B. Hotessieri* d'Orb. Voici sur quelles données repose cette idée : M. Saint-Cyr Hotessier, qui s'est occupé activement de la géologie de la Guadeloupe, a communiqué à l'auteur des échantillons de brèches récentes contenant des ossements humains, et dans lesquelles se trouvent des articles et des portions de tige de Crinoïdes que leur surface articulaire non radiée peut, par analogie, et en attendant qu'on connaisse leur sommet, faire réunir aux *Bourgueticrinus*. Comme les brèches qui renferment ces débris sont de formation actuelle, et qu'elles ne contiennent que des espèces aujourd'hui vivantes, on voit que l'opinion de M. Alc. d'Orbigny offre une grande probabilité. Les mêmes parages auraient donc trois espèces vivantes de Crinoïdes, les seules actuellement connues : un *Pentacrinus*, un *Holopus* et un *Bourgueticrinus*. (P. G.)

BOURICHON. OIS. — Nom vulgaire du Troglodyte d'Europe, *Motacilla troglodytes* L.

***BOURLINGTONIE.** *Bourlingtonia* (nom propre). BOT. PH. — Famille des Orchidées, tribu des Vandées. M. Lindley a nommé ainsi un g. d'Orchidées, qu'il a établi (*Bot. reg.*, t. 1927) pour une plante déjà décrite et figurée par MM. Pœppig et Endlicher (*Nov. gen. et sp.* t. 70) sous le nom de *Rodriguezia Batemanni*. Ce g. a pour caractères : Calice membraneux et roulé obliquement, composé de sépales onguiculés, les extérieurs soudés à la base et prolongés en avant, recouvrant le labelle; les intérieurs un peu plus larges, mais d'égale longueur. Le labelle est onguiculé à sa base qui est un peu éperonnée et parallèle avec le gynostème; il est dilaté à son sommet qui est bilobé. Le gynostème est cylindrique, renflé à sa partie supérieure offrant deux appendices : l'anthère operculiforme est un peu postérieure. Elle contient deux masses polliniques caudiculées, attachées à un rétinacle naviculaire. Cette plante est originaire du Mexique. (A. R.)

BOURNONITE (nom propre). MIN. — Triple sulfure de Plomb, d'Antimoine et de

Cuivre, que le comte de Bournon a le premier établi comme espèce sous le nom d'*Endellione*. *Voyez* SULFURES. (DEL.)

BOURRACHE. *Borrago.* BOT. PH.—Genre type de la famille des Borraginacées (Aspérifoliacées), tribu des Anchusées, formé par Tournefort (*Inst.*, t. 53, *Excl. sp.*), et renfermant une dizaine d'espèces, croissant dans l'Europe médiane et australe, l'Orient, le nord de l'Afrique, l'Inde orientale, les Iles du Cap Vert. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces; à tiges et feuilles rudes, hérissées de poils piquants; à inflorescences subunilatérales, et disposées en grappes lâches, ramifiées, dont les fleurs sont roses, bleues ou blanches. Dans certaines espèces, elles passent du bleu d'azur le plus pur au rose ou au blanc (*voy.* pour les caractères génériques BORRAGINÉES). Deux espèces croissent communément, l'une en France, l'autre en Corse; ce sont les *B. officinalis* et *laxiflora* (*Campanula pygmæa* DC., Lam., *Fl. fr.*). La première s'élève quelquefois jusqu'à 1 mètre de hauteur; sa tige principale est dressée, ramifiée, garnie de larges feuilles ovales-lancéolées, alternes; les fleurs sont disposées en une sorte de longue panicule dont les divisions sont pendantes. Elle est annuelle, et croît dans tous les endroits cultivés, dans les clairières des bois, au bord des chemins, etc. On en emploie les feuilles en médecine, comme pectorales et légèrement diaphorétiques. (C. L.)

BOURREAU DES ARBRES. BOT. PH. — Ce nom, donné à plusieurs plantes à tige volubile, qui nuisent aux arbres en en étreignant fortement le tronc, s'applique surtout au Célastre grimpant.

BOURRÉE ou **FLEUR DU TAN.** BOT. CR. — Nom vulgaire d'une petite espèce de Champignon du genre *Fuligo*.

BOURRELET. MOLL. — Les conchyliologistes désignent sous ce nom un renflement qui se trouve sur le bord ou à la surface extérieure de certaines Coquilles.

BOURRELET. BOT. PH. — Quand avec un lien solide, on fait une ligature circulaire au tronc ou à une branche d'un arbre dicotylédoné, il se forme au-dessus un renflement plus ou moins considérable, qu'on désigne sous le nom de *Bourrelet*. Si la ligature, au lieu d'être circulaire, a été roulée en hélice, le Bourrelet présentera la même disposition, c'est-à-dire qu'il affectera aussi une forme de spirale; c'est ce qu'on rencontre assez souvent dans les bois, quand de jeunes pieds de Chêne ou de toute autre espèce d'arbre ont été embrassés par des tiges de Chèvrefeuille qui, s'enroulant autour, ont agi à la manière d'une ligature. Ces Bourrelets ne se forment jamais dans les arbres monocotylédonés, parce que chez eux la partie vraiment végétante de la tige existe particulièrement vers son centre, et que la ligature n'agit que sur la portion de la tige qui déjà est lignifiée. Dans les arbres dicotylédonés, au contraire, c'est entre le bois et l'écorce que se passent tous les phénomènes d'accroissement, c'est-à-dire que chaque année, il se développe une nouvelle couche de bois et une nouvelle couche d'écorce. La ligature peut donc agir facilement à travers l'épaisseur de cette dernière.

L'effet immédiat d'une ligature circulaire est d'arrêter les sucs nutritifs ou la sève élaborée, qui descend des parties supérieures de l'arbre pour aller porter les matériaux de la nutrition, et par conséquent de l'accroissement dans toutes les portions de la tige. Les sucs ainsi arrêtés s'accumulent au-dessus de l'obstacle, et leur abondance plus grande sur ce point détermine une formation plus considérable de tissu, qui donne ainsi lieu au Bourrelet. L'effet secondaire de la ligature, c'est qu'il ne se forme plus de nouvelles couches ligneuses dans toute la partie de la tige située au-dessous de l'obstacle. Les sucs qui descendent des parties supérieures du végétal sont donc les seuls qui contribuent à la formation de la couche ligneuse et de la couche d'écorce qui se forme chaque année, puisque quand on vient à les empêcher d'arriver à une portion de la tige, celle-ci cesse de s'accroître. Il est vrai que la formation du Bourrelet a été expliquée autrement par les physiologistes, qui admettent que les fibres ligneuses descendent de la base des bourgeons. Pour eux, la ligature circulaire a empêché ces fibres de glisser entre le bois et l'écorce, et c'est par suite de leur accumulation qu'un renflement ou Bourrelet s'est formé au-dessus de l'obstacle; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter cette théorie, que nous exposerons au mot TIGE. (A. R.)

BOURRERIA, P. Br. BOT. PH. — Synonyme du genre *Beurreria* de Jacquin.

BOURRET. OIS.—Nom vulgaire du jeune Canard en Normandie.

BOURRIQUE. MAM. — Nom vulgaire de la femelle de l'Ane.

BOURSE. ZOOL. — Ce mot, qui a, dans le langage ordinaire, plusieurs significations bien connues, a été quelquefois appliqué à des animaux ou parties d'animaux. On le donne souvent à la poche extérieure dans laquelle descendent les testicules de l'Homme et de plusieurs animaux mammifères, organe que les anatomistes appellent *scrotum*. La présence ou l'absence de cette poche, sa disposition, etc., fournissent des caractères importants en mammalogie. Les Primates, beaucoup de Carnassiers, les vrais Pachydermes et les Ruminants, ont une véritable poche scrotale. Les Didelphes en ont une également, mais pendante au-devant du fourreau de la verge, ce qui a déjà lieu en partie chez les Chats. La poche des Didelphes femelles reçoit aussi le nom de *Bourse* (*marsupium*); c'est là que sont les mamelles, et les petits, comme on sait, y subissent leurs premiers développements.

Quelques Chauves-souris ont sous la gorge un large pore muqueux appelé quelquefois *Bourse*, ainsi que divers appareils sécréteurs particuliers à d'autres Mammifères.

Les Syngnathes femelles ont sous l'abdomen une poche dans laquelle leurs œufs se développent. D'autres Poissons, les Tétrodons, etc., qui se ballonnent en avalant de l'air, ont encore été nommés *Bourses*, et on en a fait autant pour quelques animaux inférieurs, des Ascidies, des Zoophytes, etc., qui ont l'apparence plus ou moins bursiforme. (P. G.)

BOURSE. BOT. CR. — Synonyme de Volve ou *Volva* (*voyez* ce mot). Paulet appelle Champignons à bourse toutes les espèces d'Agarics qui, dans leur premier âge, sont renfermés dans une volve, et qu'on connaît généralement sous le nom d'*Amanites*. Cette partie n'existe pas seulement dans les Agarics; on la rencontre encore dans quelques autres genres. (Lév.)

BOURSE A BERGER. ZOOPH. — On a quelquefois donné ce nom au *Cellaria bursaria*, Polypier marin de la classe des Bryozoaires. (P. G.)

BOURSE A BERGER ou A PASTEUR, BOURSETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Thlaspi Bursa Pastoris*, à cause de la forme de ses silicules.

BOURSE DE MER. BOT. CR. — (Phycées). C'est le nom que porte, dans quelques anciens livres, le *Codium Bursa* Ag. (*Spongodium*, Lamx.). (C. M.)

BOURSETTE. ZOOPH. — Synonyme de Bourse à berger, *Cellaria bursaria*. (P. G.)

BOURSETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Bourse à Berger et de la Mâche commune, *Valeriana locusta*.

BOURSETTES. BOT. CR.—Champignons qui ont reçu ce nom parce qu'ils sont renfermés dans des bourses (volves). Paulet distingue deux familles de Boursettes : la première à barreaux charnus, qui est le *Clathrus cancellatus* L., avec sa variété blanche; et l'autre, ou Boursettes à réseau, qui embrasse les *Trichia* et les *Stemonitis*, etc. Aucune des esp. renfermées dans cette 2ᵉ famille ne présente de volve ou de bourse; mais elles ont la forme d'une bourse à réseau qui serait dilatée. *Voy.* ces mots. (Lév.)

BOURSOUFLUS. POISS.—Nom donné aux Tétrodons et aux Diodons, à cause de la singulière propriété dont ils jouissent de s'enfler comme des ballons, en remplissant leur estomac d'air. Quand ils sont dans cet état, ils flottent en culbutant à la surface de l'eau, le ventre en dessus, sans pouvoir se diriger.

BOUSIER. *Copris* (κόπρος, fumier, bouse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Coprophages, établi par Geoffroy aux dépens du grand genre *Scarabæus* de Linné, et adopté par tous les entomologistes; mais depuis on en a extrait une foule d'autres genres, dont on trouvera la nomenclature à l'article COPROPHAGES; de sorte que les Bousiers proprement dits sont maintenant ceux qui présentent les caractères suivants : Antennes courtes, de neuf articles : les trois derniers en massue ovale, allongée. Palpes labiaux, courts, velus; les maxillaires plus longs, filiformes. Les 4 tarses postérieurs formés d'articles aplatis et triangulaires; le dernier armé de deux crochets égaux. Tête transversale, plus ou moins arrondie en avant, souvent armée de cornes. Corselet grand, très large. Élytres arrondies, bombées. Pattes fortes.

Les Bousiers sont des Insectes de grande ou de moyenne taille, presque tous d'un

noir luisant; quelques uns seulement sont bruns ou ont un reflet cuivreux : les espèces les plus grandes appartiennent aux contrées chaudes de l'ancien continent. Ainsi que l'indique leur nom, ces Insectes vivent dans les fumiers et dans les bouses des Ruminants ou des Herbivores. Leurs larves y vivent également et s'enfoncent dans la terre, où elles se renferment dans des coques ovoïdes et tapissées de soie à l'intérieur pour se changer en nymphes. (*Voy.* pour plus de détails l'article COPROPHAGES.) Les mâles se distinguent des femelles par des cornes ou par des éminences qui, placées sur la tête ou sur le prothorax, leur donnent souvent un aspect bizarre. Malgré tous les retranchements qu'on y a faits, le genre Bousier ou *Copris* renferme encore un grand nombre d'espèces. M. Dejean en mentionne 94, dont 3 seulement appartiennent à l'Europe; les autres sont des autres parties de la terre, mais principalement de l'Amérique. Nous citerons parmi les premières le *Copris lunaris* ♂, *Copris emarginatus ejusd.* ♀ Fabr., Oliv., le seul qui se trouve aux environs de Paris; et parmi les exotiques, le *Copris gigas* Fabr., Oliv., de Guinée et du Sénégal. Nous citerons encore le *Copris bellator* Chevr., de Java, figuré par M. Guérin-Méneville dans l'*Iconographie du règne animal de Cuvier*, pl. 21, fig. 10. (D.)

BOUSSEROLE ou **BUSSEROLE**. BOT. PH. — Nom du fruit de l'Arbousier, *Arbutus Uva-Ursi* L.

BOUSSINGAULTIA (Boussingault, naturaliste français). BOT. PH.—Genre de la famille des Chénopodiacées, tribu des Chénopodiées-Anrédérées, formé par Humboldt et Kunth (*Nov. Gen. et sp.*, VII, 194, t. 645), et ne comprenant qu'une espèce, la *B. baselloides*. C'est un arbrisseau croissant aux environs de Quito, à rameaux volubiles, garnis de feuilles alternes, très entières, charnues, sans nervures apparentes, portées sur des pétioles articulés à la base; à fleurs pédicellées, blanches, disposées en grappes axillaires géminées ou ternées, simples ou ramifiées; les pédicelles unibractéés à la base, bibractéés au sommet. (C. L.)

BOUT DE PETUN, **BOUT DE TABAC**. OIS. — Noms vulgaires des Anis dans la Guiane française.

BOUTAROT. BOT. CR. — Nom vulgaire de la Coulemelle, *Agaricus procerus* Scop. *Voyez* AGARIC. (LÉV.)

BOUTE EN TRAIN. OIS.—Nom vulgaire de la Linotte Sizerin, *Fringilla Linaria* L.

BOUTEILLES A L'ENCRE ou **ENCRIERS A PLEURS**. BOT. CR. — Nom bizarre sous lequel Paulet a décrit quelques espèces d'Agarics dont les lames et le chapeau deviennent déliquescents en vieillissant et ressemblent alors à de l'encre. *Voyez* COPRINS. (LÉV.)

BOUTE-LON. OIS. — Nom vulgaire du Mauvis, *Turdus iliacus*. *Voyez* MERLE.

BOUTELOUA (nom propre). BOT. PH. — Famille des Graminées. Le g. ainsi nommé par Lagasca est le même que le g. *Chondrosium*, Desv., nom qui a été adopté par tous les agrostographes, et entre autres par Palisot de Beauvois et M. Kunth. *Voyez* CHONDROSIUM. (A. R.)

BOUTON. MOLL. — Nom vulgaire donné à plusieurs espèces de Coquilles à cause de leur forme arrondie. Ainsi l'on a appelé : B. DE CAMISOLE, le *Trochus Pharaonis*; B. DE LA CHINE, le *Tr. niloticulus*; GRAND B. DE LA CHINE, le *Tr. maculatus*; B. DE ROSE, la *Bulla amplustra*; B. TERRESTRE, l'*Helix rotundata*. (C. D'O.)

BOUTON. *Alabastrum*. BOT. PH. — On appelle ainsi la jeune fleur avant son épanouissement; mais quelquefois ce nom a été aussi donné aux bourgeons florifères. Le Bouton étant une fleur non épanouie, doit se composer de toutes les parties que cet organe présentera plus tard. Il est essentiel quand on veut connaître la vraie structure d'un genre ou d'une famille d'en commencer en quelque sorte l'étude par le Bouton de ses fleurs. En effet, il est souvent possible de trouver dans le Bouton la disposition normale des parties constituantes de la fleur, qui, lorsque celle-ci s'épanouit, est plus ou moins altérée, soit par quelque avortement, soit par le développement excessif de quelque partie. C'est aussi dans le Bouton qu'il faut observer la position relative des différentes pièces constituant chaque verticille floral, en un mot, la préfloraison, qui peut offrir des caractères fort importants pour la coordination naturelle des genres. *Voy.* PRÉFLORAISON. Nous ne saurions donc trop insister sur la nécessité d'étudier constamment les Boutons d'une fleur en même temps que

la fleur elle-même, quand elle est complétement épanouie. (A. R.)

BOUTON D'ARGENT. BOT. PH. — Nom vulgaire de la variété à fleurs doubles de la Renoncule à feuilles d'Aconit, et quelquefois aussi de celle à feuilles de Platane, qui a beaucoup de rapports avec elle. Le même nom a été donné à la variété à fleurs doubles de l'Achillée sternutatoire, *Achillea ptarmica*.

BOUTON D'OR. BOT. PH.—Nom vulgaire de la variété à fleurs doubles de la Renoncule âcre. On le donne aussi quelquefois à la Gnaphale citrine, *Gnaphalium Stœchas*.

BOUTON ROUGE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Gaînier, *Cercis canadensis*.

***BOUTONIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, formé par De Candolle (*Rev. Bign.*, 18), pour une plante trouvée à l'Ile de France par Bojer, qui en faisait un *Bignonia*. C'est un arbrisseau encore peu connu, à feuilles opposées, simples, oblongues-lancéolées, acuminées, entières; à pédicelles axillaires ou oppositifoliés, unitriflores, bibractéolés sous l'involucre. Le fruit est encore inconnu, et le principal caractère de cette plante étant d'avoir des fleurs renfermées dans un involucre, elle ne nous semble pas devoir faire partie de la famille dans laquelle on l'a jusqu'ici placée, à cause de ses autres affinités. (C. L.)

BOUTONS. BOT. CR. — Espèces d'Agarics ainsi nommés par Paulet à cause de leur forme. Le petit BOUTON LILAS est l'*Agaricus dichrous* de Fries, et le petit BOUTON BLANC et ROUX se rapporte à l'*Agaricus lachnopus* du même auteur. Ils n'ont pas incommodé les animaux auxquels Paulet les a fait manger.

Le BOUTON D'OR, *Agaricus polycephalus* de Fries, croît en touffe au pied des arbres; le chapeau est petit et de couleur de buis ou d'or pâle. Le BOUTON D'ARGENT, *Agaricus cernuus* F., croît également en touffes : les chapeaux sont blancs et relevés en bosses. Ces deux dernières espèces appartiennent à la 67me famille, ou celle des Serpentins en famille de Paulet. Comme les précédentes, elles ne causent aucun accident aux animaux. (LÉV.)

BOUTURE. *Talea*. BOT. PH. — Ce mot a un double sens : il signifie à la fois la jeune branche qui, détachée de la plante mère et enfoncée dans la terre doit s'y enraciner et produire un nouvel individu, et l'opération d'horticulture par laquelle on multiplie ainsi les végétaux. Cette opération est bien fréquemment employée comme mode de multiplication. On peut la faire, soit avec des rameaux de plantes herbacées, soit avec des rameaux de végétaux ligneux. On opère aussi des Boutures avec des branches de racines, et même uniquement avec des feuilles. Nous allons examiner rapidement ces diverses sortes de Boutures, en commençant par celles qu'on pratique avec les branches des végétaux ligneux.

Pour qu'une branche soit propre à former une Bouture, elle doit réunir plusieurs conditions indispensables; ainsi elle doit être saine et bien végétante : on prend en général des branches de 1 à 3 ans, c'est-à-dire dont le bois soit formé, et dont néanmoins toutes les parties aient conservé toute leur force végétative. Cette branche ne doit pas être trop longue; il suffit, d'ordinaire, qu'elle présente seulement quelques yeux. Si c'est une espèce à feuilles caduques, il sera préférable d'attendre la chute des feuilles, afin que celles-ci, par l'évaporation dont elles sont le siége, n'épuisent pas la jeune branche. Si c'est une plante à feuilles persistantes, on retranchera seulement quelques yeux. La branche est ensuite enfoncée dans la terre, et garantie du soleil. Voici maintenant la série des phénomènes qu'elle présente. Dès que son extrémité inférieure est enfoncée dans la terre convenablement humectée, elle commence à absorber l'humidité, en vertu de la force d'aspiration inhérente à toutes les parties du tissu végétal vivant. Les sucs ainsi absorbés sont élaborés dans l'intérieur de la plante, et suffisent non seulement pour y entretenir la vie, mais encore pour y continuer le développement. C'est ce qu'on remarque fréquemment chez certaines Boutures qui, à peine mises en terre, développent de nouvelles feuilles. Bientôt se renfle la couche génératrice de tissu cellulaire, placée entre le bois et l'écorce. Il se forme à la section inférieure de la branche, soit une sorte de renflement circulaire, soit des mamelons distincts. Ces productions nouvelles sont dues au cambium ou sucs nutritifs élaborés qui descendent des parties supérieures de la branche. Peu à peu ces ma-

melons s'allongent, se développent en racines qui s'étendent dans la terre, s'y ramifient, et la Bouture est reprise, c'est-à-dire qu'un nouvel individu s'est formé.

» Tous les arbres ne reprennent pas également bien de Bouture. Il est des genres et des familles où ce mode de multiplication est tellement facile, qu'il n'exige aucun soin; tels sont les Peupliers, les Saules, les Lilas, le Frêne, etc. Qu'on mette en terre une branche, un piquet, un pieu fait avec l'un de ces arbres encore jeunes, et l'année suivante on aura un individu bien poussant. Il y a beaucoup de pays où pour planter les Peupliers d'Italie dans les prés, au lieu de les déraciner dans les pépinières pour les mettre en place, comme tous les autres arbres, on coupe leur tige rez terre, et on se contente de l'enfoncer en terre à une profondeur d'environ un pied. L'année suivante, on a des Peupliers parfaitement enracinés. Par ce procédé, on simplifie considérablement les opérations de la plantation, et on évite ainsi que les jeunes arbres soient renversés par les vents de l'hiver, ce qui arrive bien souvent quand on a été obligé de faire un trou pour planter l'arbre avec sa racine.

» Mais aussi, il y a des arbres qu'il est bien difficile de faire reprendre de Bouture, tels sont, par exemple, les Lauriers, les Rosacées, les Légumineuses, etc.

Nous avons dit encore qu'on faisait des Boutures avec des rameaux de plantes herbacées. Cette pratique est aujourd'hui fréquemment mise en usage pour la multiplication des *Dahlias*, *Gesnerias*, et d'une foule d'autres végétaux à tissu épais et charnu. On est également parvenu, surtout depuis quelques années, à faire des Boutures uniquement avec des feuilles, soit de plantes herbacées, soit de plantes ligneuses. Ce mode de multiplication est extrêmement précieux pour les plantes rares, en ce qu'il permet de les renouveler fréquemment; ainsi l'on multiplie par feuilles, non seulement les plantes grasses, mais les Dahlias, les Gesnérias, les Brexias, les Plumiera et autres Apocynées, etc., etc.

» Enfin, il suffit pour certaines plantes d'un petit fragment de racine pour obtenir une Bouture. C'est ce qu'on pratique pour le *Maclurea aurantiaca*, par exemple. (A. R.)

BOUVARDIA (Bouvard, naturaliste français). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Cinchonées, sous-tribu des Eucinchonées, formé par Salisbury (*Parad.*, II, 88, t. 38), et comprenant une douzaine d'espèces, indigènes du Mexique. Plusieurs d'entre elles sont cultivées dans les serres d'Europe, à cause de la beauté de leurs fleurs. Ce sont des arbrisseaux ou plutôt des sous-arbrisseaux à feuilles opposées ou verticillées, aiguës, portées sur des pétioles bordés de chaque côté par des stipules étroites; à fleurs pourpres ou orangées, sur des pédoncules terminaux triflores ou trichotomes, disposés en corymbe. Le calice en est tubulé, subglobuleux, conné avec l'ovaire; la corolle supère, infondibuliforme, allongée, finement papilleuse en dehors; les étamines incluses; le style filiforme à stigmate bilamellé, exsert; le fruit est une capsule globuleuse, comprimée, biloculaire. (C. L.)

BOUVERET. OIS. — Nom d'une espèce du genre Bouvreuil, *Loxia aurantia* Gm.

BOUVERON et **BOUVRON.** OIS. — Nom d'une espèce du genre Bouvreuil, *Loxia fusca* et *lineola* Gm.

BOUVIÈRE POISS. — Un des noms vulgaires du *Cyprinus amarus* Bl.

BOUVREUIL. *Pyrrhula* (πυῤῥούλας, oiseau de couleur rougeâtre). OIS. — Genre formé par Brisson sur le *Loxia pyrrhula* de Linné, et adopté depuis par tous les ornithologistes. Malgré les innombrables modifications que subit la forme du bec chez presque toutes les espèces de la famille des Fringillidées, et qui semblent y rendre illusoires les subdivisions génériques, il en est cependant parmi elles quelques unes qui paraissent plus caractéristiques. De ce nombre est le genre Bouvreuil, prenant pour type notre BOUVREUIL COMMUN, et dont le bec présente dans sa brièveté, comparée à sa largeur, et dans sa rotondité un caractère réellement typique; mais il semble que la plupart des auteurs, sans y avoir égard, et pour peu qu'ils aient remarqué chez un Fringille ou un *Loxia* une courbure de la mandibule supérieure, celle-ci fût-elle même comprimée, se sont empressés de les placer dans ce genre, qui par suite était devenu très nombreux, tandis que réduit à ses espèces caractéristiques et réellement congénères, il l'est, au contraire, fort peu.

Divers auteurs modernes, tels que Swainson et Bonaparte, reconnaissant cet abus, en

ont retiré un grand nombre d'espèces pour en former des g. distincts, mais voisins, et que Swainson a réunis en une sous-famille, sous le nom de *Pyrrhulinæ*, dans sa famille des *Fringillidæ*. Nous suivons donc en partie les idées de cet auteur en adoptant cette sous-famille, sauf quelques g. que nous en retirons, et en y en ajoutant un, celui d'*Erythrospiza* de Bonaparte. Mais ces diverses coupes génériques ne nous paraissant pas suffisamment caractéristiques, nous ne les admettons que comme sous-genres du g. *Pyrrhula*, qui alors aura pour sous-genres le *Spermophila* et le *Crithagra* de Swainson, et l'*Erythrospiza* de Bonaparte.

Les caractères que nous assignons au premier sous-genre *Pyrrhula* proprement dit, sont : « Bec remarquablement court et bombé en tous sens; la mandibule supérieure sans carène médiane, voûtée en forme de coupe renversée, aussi large que longue à sa base, et l'étant beaucoup plus que haute; l'inférieure plus large et plus haute qu'elle, et n'ayant de longueur en dessous dans son milieu qu'un peu plus de la moitié de sa largeur; la commissure arquée. Ailes de longueur moyenne : la première rémige un peu plus courte que les trois suivantes, qui sont égales, et les plus longues. Queue moyenne, rectiligne ou échancrée; plumage à teintes unies et non flamméchées; pennes tertiaires de l'aile, les médianes de la queue et leurs couvertures de même nuance, et de nature soyeuse et luisante, souvent d'un bleu violet. »

D'après les caractères ci-dessus, notre sous-genre Bouvreuil, *Pyrrhula*, se trouve restreint à quelques espèces de l'ancien monde dont 1° notre Bouvreuil commun, *Pyrrhula vulgaris*, chez lequel se trouve une race du nord beaucoup plus forte, et qu'on pourrait peut-être regarder comme espèce, car nous remarquons chez elle, outre sa taille de beaucoup supérieure, quelque différence dans la longueur relative des cinq premières pennes de l'aile, et dans la forme du bec; 2° ou 3° le Bouvreuil a ventre gris, *Pyr. griseiventris* Nob., décrit dans la *Revue zool.* 1841, p. 241, dont nous ignorons la patrie, mais remarquable en ce que, semblable en dessus à la grande race du Bouvreuil commun, il en diffère en ce que tout le dessous est du même gris cendré que le dessus, et qu'il n'a de rose qu'un demi-collier antérieur ou cravate, se prolongeant latéralement sur les oreilles jusqu'à la coiffe noire. Malgré ses rapports avec le Bouvreuil commun, grande et petite race, il diffère de tous deux par la longueur relative de ses cinq premières rémiges, et le rouge de son collier tirant davantage sur le rose. La troisième ou quatrième espèce est le *Pyrrhula erythrocephala* (*Vig. Proceed.* 1830, p. 174) des monts Himalaya.

La plupart des autres espèces d'Europe, et quelques unes d'Afrique, de l'Inde et de l'Amérique septentrionale, telles que les *Bouvreuils Pallas*, *cramoisi*, *Githagine à longue queue* de Temminck (*Man.*, 4me part.), *social* du même, pl. col., *frontalis* Bonap., et *purpurea* Wils., différant des premiers par un bec moins court, et surtout moins large, et moins bombé latéralement; par des ailes plus pointues, et par un plumage flamméché, plus ou moins teinté de rose ou de rouge, nous les en séparons comme a fait Bonaparte, sous le nom d'*Erythrospiza*.

Les espèces américaines, et particulièrement de l'Amérique du Sud, diffèrent également des premiers par un bec plus long et plus ou moins comprimé, et surtout par une queue arrondie à son extrémité; par des ailes plus courtes, plus obtuses et moins fermes. Nous les distinguerons, comme Swainson, sous le nom sous-générique de *Spermophila*, qui alors renfermera les Bouvreuils cendrillards et Perroquets de Temminck, col. 11-1, 2, les *Pyrrhula nigra*, *melanocephala* et *pectoralis* de Vieillot, *rubiginosa*, *albogularis* de Spix, le *Fringilla ornata* de Licht., catal., et notre *Pyrrhula glauco-cærulea*, (*Synops. amer.*, p. 85).

Enfin, sous le nom de *Crithagra*, Swains., nous désignons comme lui certaines espèces africaines, indiennes et même européennes, se rapprochant du Serin des Canaries, à bec plus ou moins arrondi; les ailes moyennes, avec les trois premières rémiges presque égales; la queue légèrement fourchue; les ongles allongés et peu arqués, celui du doigt postérieur aussi long que lui, et à plumage en général vert olive en dessus, jaune en dessous. Tels sont le *Loxia sulphurata* de Gmelin, le Serin des Canaries, celui de Mozambique, le Cini, le Bouvreuil à plumes frisées, les *Crithagra chrysopyga*, *canicollis*,

cinerea, *strigillata*, *ruficauda*, et *bistrigata* de Swainson, *Class.* part. 5, p. 318.

Il résulte de ces subdivisions que la plupart des espèces qu'on avait réunies à tort au Bouvreuil commun, puisqu'elles n'en offrent pas les caractères, s'en trouvent distraites tout en restant dans le même groupe, puisqu'elles y forment trois sous-genres.

Dans le petit nombre des espèces de notre sous-genre *Pyrrhula*, nous ne pouvons nous dispenser de citer l'espèce type, le *Pyrrhula vulgaris* Tem., *Loxia pyrrhula* Gmel., un des plus jolis et des plus gracieux Oiseaux de volière, et qui joint à la beauté du plumage un naturel des plus sociables, et même susceptible d'attachement pour celui qui le soigne. Le beau rouge tendre dont il est revêtu sur toute sa poitrine et son cou, le fait ressembler à une rose épanouie, lorsque dans l'état sauvage, il apparaît à nos yeux parmi la verdure. Son chant, qui est un sifflement très pur, mais composé seulement de trois notes, a quelque chose de mélancolique ; mais, formé à la serinette, il devient varié et des plus agréables. Cet oiseau est sujet à se revêtir en cage d'un plumage tout noir, et l'on attribue cette sorte de mélanisme à sa nourriture, lorsqu'elle se compose uniquement de chènevis. Cette nuance n'est toutefois le plus souvent que passagère, et nous venons d'en être témoin nous-même chez un individu qui, après avoir été noir pendant quelques années, a repris à sa dernière mue sa livrée naturelle.

Quoique essentiellement granivores, ces Oiseaux, lorsque les graines ne sont pas encore formées, les remplacent, dans l'état sauvage, par une nourriture toute végétale ; car ils semblent alors se nourrir uniquement de bourgeons des arbres à fruits principalement, auxquels ils font souvent un tort réel au printemps, ce qui engage à leur donner la chasse dans cette saison.

Le bec voûté, et comme formé de deux coupes arrondies des espèces types, peut-être les seules vraiment gemmivores, n'est probablement ainsi conformé que pour faciliter à ces Oiseaux la préhension des bourgeons, tout en étant également bien adapté à celle des graines lorsque leur maturité leur permet de s'en nourrir. *Voy.* PYRRHULINÉES. (LAFR.)

BOUVREUX. OIS. — Nom vulgaire du Bouvreuil ordinaire, en Basse-Normandie.

BOUVRON. OIS. — *Voyez* BOUVERON.

BOUZE DE VACHE. BOT. CR. — Espèce d'Agaric que Paulet a figurée planche 179, et à laquelle il a donné ce nom à cause de son étendue : c'est l'agaric dont le chapeau atteint les plus grandes dimensions, puisqu'il a quelquefois plus d'un pied de diamètre. Je ne l'ai jamais rencontré, quoiqu'il croisse dans les environs de Paris, et je ne sais à quelle espèce le rapporter. (LÉV.)

***BOVEA**, Dec. BOT. PH. — Synonyme de *Lindenbergia*, Link.

***BOVIDES.** MAM. — Quelques auteurs ont réuni sous ce nom le genre Bœuf et quelques genres voisins.

BOVISTA. BOT. CR. — Genre de Champignons formé par Dillen, en 1719 (*App. plant. Giss.*, p. 76), qui comprend ceux que Tournefort désignait sous le nom de Lycoperdon, et dont il n'a pas donné les caractères. Persoon (*Disposit. meth. fung. et Syn. fung.*) en a fait avec raison un genre particulier, caractérisé par un peridium formé de deux membranes, dont l'intérieure, à une certaine époque, disparaît en se détachant par lambeaux, et laisse à découvert le peridium qui est nu, et s'ouvre irrégulièrement à son sommet. A ces caractères M. Nees d'Esenbeck en a ajouté un nouveau fourni par le microscope, c'est celui des spores qui sont rondes et pédicellées ; caractère précieux puisqu'il est persistant, et qu'on le rencontre sur les individus secs comme sur ceux qui sont récents. Vittadini (*Funghi manger.*, p. 259) parle d'une troisième membrane que formerait le peridium ; mais jusqu'à ce jour il m'a été impossible d'en constater l'existence. Les recherches de MM. Berkeley et Tulasne frères ont démontré que les spores étaient quaternées et supportées par des sporophores ou basides intérieurs ; de sorte que maintenant on peut regarder ce genre comme parfaitement distinct et caractérisé par un peridium arrondi, formé de deux membranes : l'extérieure caduque, l'interne persistante, et donnant naissance par sa face intérieure à deux ordres de filaments : les uns allongés, rameux, hérissés de villosités et stériles ; les autres plus volumineux, également rameux, et terminés par des renflements en forme de matras qui sup-

portent quatre spores globuleuses, munies d'un pédicelle persistant. La sévérité avec laquelle ce genre est maintenant établi permet de croire que toutes les espèces qu'on y a rapportées pourraient bien ne pas en faire partie. Le *Bovista plumbea* Pers., type du genre, est une espèce qu'on rencontre presque dans tous les pays, et qui croît principalement dans les terrains sablonneux; elle est sessile, globuleuse, d'abord blanche, puis d'une couleur bleue ou ardoisée; ses spores sont rousses; le capillitium qui persiste est composé de filaments comme feutrés et également roux. Si, avant que ce champignon ait atteint sa maturité, on le divise avec un instrument bien tranchant, on remarque que sa chair est blanche et parsemée de vacuoles comme une éponge. De Candolle dit qu'elle rougit légèrement quand on l'expose à l'air. Je n'ai pas eu l'occasion d'observer ce phénomène. M. Fries rapporte six espèces au g. *Bovista*; mais il est douteux que les deux dernières (*B. uteriformis* F. et *suberosa* F.) lui appartiennent. Quand même elles présenteraient des spores pédicellées, il faudrait encore les séparer, parce que leur peridium proprement dit est épais et d'une consistance subéreuse; tandis que dans les *Bovista* il est mince, papyracé. On devrait en former un nouveau genre, et mieux encore les rapporter au *Mycenastrum* que M. Desvaux vient d'établir. (Lév.)

***BOWDICHIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Sophorées, établi par MM. de Humboldt et Kunth (*Nov. gen. et sp.*, VI, 376), et comprenant un très petit nombre d'espèces de l'Amérique tropicale, dont le mieux connu est le *B. virgilioides*, HB. et K. (C. L.)

***BOWESIA** (nom propre). BOT. CR.—(Phycées). Ce nom, d'abord consacré par M. Greville (*Syn. Alg.*) à un nouveau genre de la tribu des Chondriées, a été depuis changé par le même phycologue en celui de *Calocladia*. *Voyez* ce mot. (C. M.)

***BOWIEA.** BOT. PH.—Nom d'un des sous-genres établis par Haworth (*in Philos. mag.* 1824, p. 299) dans le grand g. *Aloe*, de la famille des Liliacées. *Voy.* ALOES. (A. R.)

BOWLESIA (W. Bowles, botaniste irlandais). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Orthospermées-Hydrocotylées, créé par Ruiz et Pavon (*Fl. peruv. Prod.*, 44, t. 34), renfermant 7 ou 8 espèces indigènes de l'Amérique australe. Ce sont des plantes herbacées annuelles, débiles, souvent couvertes d'une pubescence rude; à feuilles subopposées, pétiolées, simples, lobées ou dentées; à ombelles pauciflores, axillaires, simples: l'une d'elles, le *B. tenera*, des environs de Monte-Video, est cultivée dans les jardins. (C. L.)

BOYAU. BOT. CR. — Nom vulgaire d'une espèce du genre *Chorda* de Lamouroux, *Fucus filum* de Linné.

BOYAUX. ZOOL. — *Voyez* INTESTINS.

BOYAUX DE CHAT. ANNÉL.— Nom vulgaire des Tarets et des Tubipores. — En botanique, on nomme ainsi vulgairement une espèce d'Hydrophyte, l'Ulve intestinale, *Ulva intestinalis*, qui se trouve dans les eaux douces, saumâtres et salées.

BOYAUX DU DIABLE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Smilax Salsepareille aux Antilles.

BOYCININGA. REPT. — Nom de pays d'une espèce de Crotale. (P. G.)

***BOYKINIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, formé par Nuttal (*Journ. Acad. Philad.*, VII, 113), et renfermant plusieurs espèces découvertes dans l'Amérique boréale. Ce sont des plantes herbacées vivaces, à feuilles alternes, palmatilobées, incisées-dentées, chaque dentelure mucronée, portées par des pétioles comme stipulés à la base; à fleurs petites, en corymbes ou en cymes. (C. L.)

BOYMIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de Zanthoxylées établi d'après un arbrisseau de la Chine, et dédié au Père Boym, jésuite polonais, auteur d'un petit ouvrage très rare, publié en 1656, à Vienne, sur les animaux et plantes de la Chine, sous le titre de *Flora sinensis*. Ses caractères sont les suivants: Fleurs diclines: les mâles encore inconnues, les femelles à calice court, 5-fide et à 5 pétales plus longs que lui, avec 5 étamines réduites à 5 petits rudiments squamiformes. Ovaires 5, portés sur un court gynobase, soudés inférieurement et en simulant un seul par leur rapprochement assez intime, partagés chacun sur leur dos par un sillon longitudinal, et contenant deux ovules superposés. Styles 5, rapprochés en un seul qui part du haut de l'angle interne des ovaires, et va en se dilatant de la

base au sommet que forme un stigmate discoïde, du centre duquel rayonnent cinq sillons. Autant de capsules soudées inférieurement entre elles, divergeant supérieurement, formant un angle en dedans, convexes en dehors, couvertes de tubercules glanduleux et s'écartant en deux valves dans lesquels l'endocarpe cartilagineux se détache du reste. Graines solitaires par avortement, globuleuses, dont le test est criblé de petites fossettes sous l'épiderme lisse qui le recouvre. Les feuilles sont opposées, à 2-3 paires de folioles terminées par une impaire; les fleurs disposées en cymes dichotomes. (Ad. J.)

BOZUÉ. MOLL. — Nom vulgaire de l'Ampullaire ovale.

BRABEIUM ou **BRABEJUM** (βραβεῖον, sceptre). BOT. PH. — Genre de la famille des Protéacées-Nucamentacées, tribu des Persooniées, établi par Linné (*Mant.* 168) sur une plante du Cap, cultivée dans les serres d'Europe. C'est un arbre à feuilles verticillées, dentées en scie; les fleurs, disposées en épis, sont fasciculées-ternées, ou plus nombreuses, embrassées par une bractée commune; plusieurs restent simplement mâles, par l'effet de l'avortement des ovules. Le périgone est en 4-phylle, régulier; des squamules hypogynes, connées en une sorte de gaîne, accompagnent les 4 étamines; le style est filiforme, à stigmate vertical. Le fruit est un drupe sec, monosperme. (C. L.)

BRABYLA, Linn. BOT. PH. — Synonyme de *Brabeium*.

***BRACHANTHEMUM** (βραχύς, court; ἄνθεμον, synonyme de ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Ce genre est voisin des *Leucanthemum*, et fait partie des Composées, tribu des Sénécionidées. Il a pour caractères, d'après M. De Candolle: Capitule multiflore (25), radié. Ligules femelles 5-6, courtes, obovales, obscurément tridentées, jaunes ainsi que les fleurons du disque qui sont hermaphrodites et pourvus d'un tube cylindracé. Réceptacle subconvexe, alvéolé. Involucre imbriqué, formé d'un petit nombre d'écailles, dont les intérieures très obtuses sont munies d'un large bord transparent. Rameaux du style privés d'appendices. Fruits triangulaires, glabres, dépourvus d'aigrette, et surmontés d'un petit disque épigyne. — Ce genre ne renferme qu'une seule espèce indigène des déserts de la Soongarie. (J. D.)

***BRACHÉLIE.** *Brachelia* (βραχύς, court). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy dans son ouvrage sur les Myodaires, et qu'il place dans la famille des Calyptérées, tribu des Entomobies, section des Microcérées. Ce genre est fondé sur une seule espèce provenant du cap de Bonne-Espérance, et faisant partie de la collection de M. le comte Dejean, qui l'avait reçue de Latreille: ce dernier l'avait étiquetée *Tachina Westermanni*. (D.)

BRACHÉLYTRES. *Brachelytra* (βραχύς, court; ἔλυτρον, élytre ou étui). INS. — Famille des Coléoptères pentamères, ainsi nommée, parce que toutes les espèces qu'elle renferme ont leurs élytres plus ou moins courtes. Cependant ce caractère se retrouve également dans plusieurs genres qui n'en font pas partie, et nous citerons entre autres les Molorches et les Atractocères, chez lesquels il est très prononcé. C'est ce qui a déterminé M. Erichson, dans sa Monographie de cette famille, à supprimer la dénomination de Brachélytres, et à intituler son ouvrage *Genera et species* STAPHYLINORUM, etc., la famille dont il s'agit correspondant en effet à l'ancien genre *Staphylinus* de Linné. Mais, bien que dans ce Dictionnaire nous suivions la méthode de l'auteur allemand que nous venons de citer, comme la plus récente et la plus au niveau des progrès de la science, nous avons cru devoir conserver la dénomination de Brachélytres, attendu que depuis sa création par Latreille, elle a été adoptée par tous les entomologistes français, et a prévalu sur celle de *Staphyliniens*, qu'on avait voulu y substituer. D'ailleurs il est bon d'observer que si l'on appliquait dans toute sa rigueur le principe émis par M. Erichson à tous les noms de familles, de tribus et de genres, qui ont une signification en entomologie, il faudrait les changer presque tous.

De toutes les familles de Coléoptères, celle des Brachélytres est une des plus difficiles à étudier, à cause du grand nombre d'espèces presque microscopiques ou peu caractérisées qu'elle renferme, aussi fallait-il joindre, comme l'auteur allemand, beaucoup de patience à une grande sagacité d'observation pour en entreprendre la monographie, et la conduire à bonne fin. A la vérité, la route lui avait été aplanie par plusieurs entomologistes distingués, tels que Paykull (*Mono-*

graphia Staphylinorum suecica, 1800), Gravenhorst (*Monogr. micropterorum*, 1806), Mannerheim (*Précis d'un nouvel arrangement de la famille des Brachélytres*, 1830), et Nordmann (*Symbola ad monographiam Staphylin.*, 1837); mais aucun de ces auteurs ne possédait un assez grand nombre d'espèces pour fonder une classification applicable à toutes celles qu'on connait aujourd'hui. Il existait donc à cet égard une lacune que M. Erichson s'est chargé de combler, après avoir rassemblé le plus de matériaux possible, c'est-à-dire après avoir fait un appel aux entomologistes les plus riches en Brachélytres, et qui se sont empressés d'y répondre. Ainsi il a pu opérer sur une base beaucoup plus large que celle sur laquelle ses devanciers avaient travaillé, et donner par conséquent une méthode sinon plus naturelle, du moins d'une application plus générale que toutes celles qui l'ont précédée. Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de présenter ici une analyse complète de cette méthode; nous nous bornerons à en faire connaître les principales bases. L'auteur partage d'abord les Brachélytres en deux grandes divisions : l'une de ceux dont les stigmates du prothorax sont visibles, l'autre de ceux chez lesquels ils sont cachés. La première se compose de 3 tribus, qui sont : les *Aleocharini*, les *Tachyporini* et les *Staphylini*; la seconde en renferme 8, qui sont : les *Pœderini*, les *Pinophilini*, les *Steinini*, les *Oxytelini*, les *Piestini*, les *Phlœocharini*, les *Omalini* et les *Proteinini*. Dans ces onze tribus sont répartis 113 genres, fondés principalement sur les parties de la bouche. Nous renvoyons à chacune de ces tribus, auxquelles nous avons conservé l'ancienne terminaison en *ide*, pour connaître les noms des genres qu'elles contiennent respectivement, ainsi que les caractères sur lesquels elles sont fondées. — M. Lacordaire et M. le comte de Castelnau réunissent les Élaphiens aux Brachélytres. Il est certain qu'abstraction faite des articles des tarses, dont beaucoup d'entomologistes ne tiennent plus compte aujourd'hui dans leur classification, ces deux familles ont entre elles la plus grande analogie; mais il n'en est pas de même de celle des Palpeurs de Latreille, que M. de Castelnau comprend également comme sous-famille parmi les Brachélytres. Les Palpeurs ont l'abdomen entièrement caché par les élytres, et ne peuvent par là même entrer dans une famille dont le principal caractère est précisément d'avoir cette partie du corps plus ou moins découverte. Au reste, ce qui frappe le plus, au premier coup d'œil, dans la majeure partie des espèces de cette famille, c'est une forme très allongée, aplatie; une tête large, avec des antennes courtes et des mandibules fortes et avancées; un prothorax court; un abdomen très long, et couvert seulement en partie par les élytres, qui sont plus ou moins courtes et tronquées carrément ou obliquement à leur extrémité; des pattes médiocres et assez grêles, avec les tarses antérieurs ordinairement dilatés. — Ces Insectes sont tous très agiles, et volent pour la plupart assez bien; néanmoins ils font assez rarement usage de leurs ailes. Celles-ci, quoique protégées par des élytres très courtes, sont cependant très longues quand elles sont développées, et se trouvent, dans l'état de repos, pliées sur elles-mêmes en trois ou quatre parties. Presque tous les Brachélytres, surtout les grandes espèces, ont l'habitude de relever en courant leur abdomen, et quelques petites, parmi les Aléocharides, le ramènent si complétement sur leur dos, qu'elles ont alors une forme presque globuleuse. Cette partie de leur corps est extrêmement flexible, et c'est à l'aide des mouvements qu'ils lui donnent qu'ils font rentrer leurs ailes sous les élytres, lorsqu'ils cessent de voler. Leur anus est garni de deux vésicules coniques, velues, que l'insecte fait sortir à volonté, et d'où s'échappe une vapeur très subtile et très odorante. Les espèces qui vivent de matières animales ou végétales décomposées exhalent une odeur de musc particulière à tous les Coléoptères nécrophages.

Les Brachélytres sont en général très voraces, et les esp. de chaque tribu ont une manière de vivre assez uniforme. On les trouve dans les cadavres, le fumier, les matières excrémentielles, les plaies des arbres, les Bolets, et sous les écorces. Quelques uns ne fréquentent que les fleurs, et un petit nombre vit en société avec une esp. de Fourmis, la *Formica rufa* Fabr. Leurs larves ressemblent beaucoup à l'insecte parfait, vivent dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes matières que celui-ci; mais il est assez rare de les rencontrer, et l'on

n'en connaît encore qu'un petit nombre. Elles sont très agiles, et se changent en nymphes immobiles comme celles des autres Coléoptères. — M. Léon Dufour a étudié l'anatomie des Brachélytres dans les g. *Staphylinus* et *Pæderus*, et il a trouvé que leur tube intestinal différait très peu de celui des Carabiques, dont ils ont en effet la manière de vivre. (*Voyez* ces deux mots pour plus de détails.) Linné, dans la dernière édition de son *Systema naturæ*, ne mentionne que 26 espèces de Brachélytres, et M. Erichson en décrit près de 1600 dans sa Monographie. Ces Insectes se trouvent répandus sur tout le globe, mais plus abondamment dans les parties boréales et tempérées. La majeure partie de ceux qu'on connaît appartiennent à l'Europe. (D.)

*BRACHIELLE. *Brachiella* (diminutif de *brachium*, bras). CRUST.—Genre de Lernées établi par G. Cuvier (*Règ. anim.*, III, 257, 1830), et qu'il suppose pouvoir, ainsi que ses *Anchorella*, rentrer dans les Lernéomyzes de M. de Blainville. C'est ce qui a été confirmé par M. Milne-Edwards, dont la famille des Lernéopodes est en effet une extension du g. *Lerneomyza*, devenue nécessaire par suite de la révision de ses caractères. Cuvier donne pour caractères aux Brachielles deux proéminences en forme de bras, se réunissant en une seule partie cornée par laquelle l'animal se fixe aux ouïes des Poissons. Il cite 4 esp. de Brachielles : *B. thynni* Cuv., *Lernea salmonea* Gisl., *L. pernettiana* Blainv., *L. Huchonis* Schr., et il dit qu'il y en a encore d'autres. Le g. Brachielle de Cuvier se compose, dit M. Milne-Edwards, de Lernéopodiens, dont les appendices brachiformes se réunissent à leur extrémité seulement ; dont la portion céphalique se prolonge en un cou très long, terminé par la bouche, et armé à son extrémité de deux paires de pattes-mâchoires ancreuses très apparentes, et dont le thorax est allongé, ovalaire ou pyriforme. Ici il n'y a pas d'appendices articulés insérés à la base du cou, près de l'origine des bras, comme chez les Trachéliastes, et les antennes ne sont pas distinctes. Enfin les tubes ovifères sont de longueur médiocre. Le mâle est extrêmement petit relativement à sa femelle ; son corps est divisé en deux portions ovalaires : l'antérieure représente la tête et porte de grosses mains subchéliformes ; la seconde, plus grande que la première, constitue le thorax et offre des articulations transversales. MM. Nordmann et Kroyer se sont aussi occupés des Brachielles. (P. G.)

*BRACHINIDES. *Brachinidæ.* INS. — M. Stephens désigne ainsi, d'après Mac-Leay, une famille de Carabiques qui se compose des genres *Drypta*, *Polistichus*, *Odacantha*, *Demetrias*, *Dromius*, *Lebia*, *Lamprias*, *Tarus* et *Brachinus*. (D.)

*BRACHINITES. INS. — M. de Castelnau désigne ainsi un groupe de Carabiques, de la tribu des Troncatipennes, auxquels il donne pour caractères communs : Tête non étranglée en arrière en forme de col. Crochets des tarses non dentelés. Ce groupe se compose de 26 genres, dont le g. *Brachinus* est le type. (D.)

BRACHINUS (βραχύς, court). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Weber et adopté par tous les entomologistes. M. Dejean, après en avoir donné les caractères dans son *Species général*, partage en deux grandes divisions les 85 espèces qu'il y rapporte. La première renferme celles dont les élytres sont sillonnées ; ce sont les plus grandes du genre, et presque toutes appartiennent à l'ancien continent. La seconde se compose des espèces qui ont les élytres presque unies : elles sont beaucoup plus petites que celles de la première division, et quelques unes, quoique de l'ancien continent, ont les angles postérieurs du corselet saillants et aigus comme celles de l'Amérique.

Nous citerons comme type de la première division le *B. jurinei* Dej., du Sénégal, et comme type de la seconde le *B. 6-maculatus* Leach, des Indes orientales. Nous citerons encore le *B. causticus* Latr., du midi de la France, et le *B. crepitans* Fabr., très commun aux environs de Paris : ces deux dernières espèces sont figurées dans l'*Iconographie des Coléoptères d'Europe*, par MM. Dejean et Boisduval, tom. I, pl. 17.

Toutes les espèces du genre *Brachinus* se trouvent ordinairement sous les pierres, et paraissent répandues sur toute la surface du globe ; elles partagent avec celles du genre *Aptinus* la propriété singulière de lancer par l'anus, lorsqu'elles sont inquiétées, une vapeur blanchâtre ou jaunâtre, avec détona-

tion, et qui laisse après elle une odeur forte et pénétrante, analogue à celle de l'acide nitrique. D'après l'expérience qu'on en a faite, cette vapeur est en effet très caustique, rougit le bleu de tournesol, et produit sur la peau la sensation d'une brûlure. Les taches rouges qu'elle y forme passent promptement au brun et durent plusieurs jours, malgré de fréquentes lotions.

M. Léon Dufour, si connu par ses beaux travaux anatomiques sur les Insectes, a publié dans le temps (*Ann. du Muséum d'hist. nat.*, t. XXVIII, p. 70, et *Nouv. bulletin de la soc. philom.*, juillet 1812) un Mémoire très intéressant sur l'une des esp. du g. dont il s'agit qu'il nomme *B. displosor*, le même que l'*Aptinus balista* Illig. Il résulte de ses observations que, lorsque cet insecte est pressé ou inquiété, il peut fournir dix à douze décharges successives avec détonation; mais ensuite ses forces semblent épuisées, et au lieu de fumée avec bruit, on ne voit plus sortir de son anus qu'une liqueur jaune, quelquefois brunâtre, se figeant à l'instant, et sous la forme d'une légère croûte. Observée immédiatement après son émission, cette liqueur laisse échapper quelques bulles d'air et semble être en fermentation. La mobilité des derniers anneaux du ventre permet à l'animal de diriger ses fusées en tous sens. Si c'est par le corselet qu'on l'inquiète, la surface des élytres est bientôt saupoudrée d'une sorte de poussière acide résultant des explosions. Ces propriétés sont communes aux deux sexes.

Voici maintenant une description abrégée, d'après le même auteur, de l'appareil producteur des explosions dont nous venons de parler. Cet appareil est situé dans la cavité abdominale et consiste en deux organes très distincts, dont l'un est l'organe *préparateur* et l'autre l'organe *conservateur*. Le premier, plus intérieur, se présente sous deux aspects différents, suivant qu'il est contracté ou dilaté. Dans le premier cas, c'est un corps blanchâtre, irrégulièrement arrondi, mou, paraissant glanduleux, placé sous les derniers anneaux de l'abdomen, s'abouchant par un bout dans le réservoir, et se terminant constamment par l'autre en un filet très long et très grêle; dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'il est dilaté, il ressemble à un sac oblong, membraneux, diaphane, rempli d'air, occupant alors toute l'étendue de l'abdomen, et paraissant libre, à l'exception de l'extrémité qui s'abouche dans le réservoir. Le second organe ou le *conservateur*, et qui est aussi le réservoir, offre un corps sphérique de la grosseur d'une graine de navet, brun ou rougeâtre, d'une consistance papyracée, constant dans sa forme, creux intérieurement et placé sous le dernier anneau dorsal, justement au-dessus du rectum. Il s'ouvre par un pore de chaque côté de l'anus. Un tube membraneux fort court, mû sans doute par le sphincter, sert à expulser la fumée. M. Léon Dufour a observé dans les Carabes et les *Blaps* un organe semblable à celui qu'il nomme préparateur, mais qui n'est jamais gonflé d'air. (D.)

BRACHION. *Brachionus* (βραχίων, bras). SYST. — Genre établi par Müller avec sa signification actuelle, bien différente de celle que lui avaient donnée Hill et Pallas, qui désignaient ainsi des Vorticelles. Le genre de Müller, plus ou moins restreint, a été adopté par tous les micrographes qui l'ont suivi. Il comprend des animaux à carapace en forme d'utricule déprimée ou de fourreau court, dentée en avant et largement ouverte, pour laisser sortir les lobes ciliés de l'appareil rotatoire, souvent dentée ou armée de pointes en arrière, et également ouverte pour le passage d'une queue articulée que termine une paire de doigts ou de stylets articulés. Les Brachions sont pourvus de mâchoires articulées et digitées à leur bord libre; ils montrent presque toujours au-dessus des mâchoires un point rouge qu'on a pris pour un œil; ils portent long-temps attaché à la naissance de la queue leur œuf, qui est proportionnellement très volumineux. Ceux des Brachions de Müller, qui ne présentent pas cet ensemble de caractères, ont été reportés dans les autres genres de la famille des Brachioniens. Les vrais Brachions sont longs de 2 à 4 dixièmes de millimètre, et vivent dans les eaux stagnantes. (Duj.)

BRACHIONIDES. SYST. — Famille de l'ordre des Crustodés de M. Bory de Saint-Vincent, parmi ses Microscopiques. Cette famille comprend des animaux revêtus d'une enveloppe résistante ou d'une cuirasse, et ayant le corps muni postérieurement de queues ou d'appendices, et antérieurement de cils vibratiles. Cette famille comprend

9 genres divisés en 2 sections, savoir : les g. Brachion, Siliquelle, Kératelle, Tricalame et Troboskidie, qui ont 2 organes rotatoires distincts, et les g. Testudinelle, Lépadelle, Mytiline et Squatinelle, dont les cils vibratiles ne se développent jamais en 2 rotatoires complets et distincts. (Duj.)

*BRACHIONIENS. *Brachionæa.* SYST.— Famille de Systolides nageurs cuirassés, comprenant des animaux de formes diverses; les uns presque orbiculaires, déprimés, les autres ovoïdes ou cylindriques ou comprimés, revêtus d'une cuirasse membraneuse d'une ou de deux pièces, souvent munis de pointes saillantes ou d'appendices résistants, fixes ou mobiles. Leur bouche est munie de mâchoires, et précédée par un vestibule dont les parois ciliées se prolongent plus ou moins en lobes garnis de cils vibratiles, offrant l'apparence de roues dentées en mouvement. Les uns sont sans queue, les autres ont une queue articulée, simple ou bifurquée. La famille des Brachioniens de M. Dujardin correspond assez exactement au genre Brachion de Müller, et se divise en dix genres, savoir : Ptérodine, Anourelle, Brachion, Lépadelle, Euchlanis, Dinocharis, Salpine, Colurelle, Ratule, Polyarthre. M. Ehrenberg divise ces mêmes animaux en ses 2 familles des *Euchlanidota* et des *Brachionæa* ou Zygotroques cuirassés, cette dernière comprenant les genres *Noteus*, *Anuræa*, *Brachionus* et *Pterodina*. (Duj.)

*BRACHIOPITHÈQUE. *Brachiopithecus* (βραχίων, bras; πίθηκος, singe). MAM. — M. de Blainville réunit sous ce nom générique les Orangs et les Gibbons (*voyez* ces mots), dont un des caractères communs est d'avoir les membres antérieurs fort longs. M. Hollard, dans ses *Nouveaux éléments de zoologie*, p. 575, a adopté cette dénomination. (P. G.)

BRACHIOPODES. *Brachiopoda* (βραχίων, bras; πούς, pied). MOLL.—Ce nom, qui répond à celui de Conchifères de Lamark, et de Palliobranches de M. de Blainville, a été créé par M. Duméril (*Zool. anal.*, 1806), et adopté ensuite par Cuvier pour des Mollusques à coquille bivalve, privés de locomotion, et fixés à des corps solides. Ils offrent pour caractères : Un manteau à deux lobes toujours ouverts; des branchies consistant en de petits feuillets rangés autour de chaque lobe de la face interne; pas de pieds, mais deux bras charnus, ciliés et rétractiles; la bouche entre les bases des bras et l'anus sur un des côtés; deux cœurs aortiques, et un canal intestinal replié autour du foie. Les organes de la génération et le système nerveux sont peu connus.

Les g. qui composent la classe des Mollusques brachiopodes sont, suivant les coupes proposées par M. Deshayes, les Lingules, les Térébratules, les Spirifères, les Strygocéphales, les Productes, les Mages et les Orbicules, dont les Coquilles adhèrent par le moyen d'un pédoncule fibreux, et les Thécidies, les Cranies et les Calcéoles, qui sont fixées par une de leurs valves, et quelquefois libres à l'état adulte.

On trouve assez rarement les Brachiopodes à l'état vivant; mais on en connaît un grand nombre de fossiles. (C. d'O.)

*BRACHIOPTÈRES (βραχίων, bras; πτερόν, aile, nageoire). POISS. — Nom donné par M. de Blainville à une famille de Poissons renfermant ceux dont les nageoires sont pédiculées. (C. d'O.)

*BRACHOCÈRES. *Brachocera.* INS. — M. Macquart désigne ainsi l'une des deux grandes divisions établies par lui dans l'ordre des Diptères : elle comprend tous ceux qui ont les antennes plus ou moins courtes, comparées à celles des Némocères, qui forment l'autre division. Les Brachocères se partagent ensuite d'après le nombre de soies dont se compose leur trompe ou suçoir, en Hexachœtes, Tetrachœtes et Dichœtes. *Voyez* ces mots, où nous entrons dans plus de détails. (D.)

*BRACHONYX et BRACONYX (βραχύς, court; ὄνυξ, ongle). OIS. — Genre formé par Swainson dans sa sous-famille des *Alaudinæ*, répondant aux Alouettes de Cuvier, sur une espèce africaine, l'Alouette bateleuse de Levaillant, *Afr.*, pl. 194. M. G. R. Gray (*List of the genera*) remplace ce nom générique de *Brachonyx*, déjà employé en entomologie, par celui de *Corypha* (G. R. Gray). Ce g., qui ne contient que l'esp. type, fait partie de la 2e section de notre g. Alouette, celle que nous avons nommée Alouettes petites voilières et percheuses. (Lafr.)

*BRACHONYX (βραχύς, court; ὄνυξ, ongle). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gona-

tocères, division des Érirhinides, établi par Schœnherr aux dépens du genre *Rhynchænus*, Fabr. Ce genre, adopté par M. Dejean dans la 3e édition de son Catalogue, ne renferme qu'une seule espèce, le *Rhynchænus indigenus* de Gyllenhal, qui se trouve en Suède, en Norwége et en Allemagne. (D.)

*BRACHYACANTHA (βραχύς, court; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Coléoptères trimères, établi par M. Chevrolat avec les *Coccinella dentipes*, *bisquinque-pustulata* et *ursina* de Fabricius, originaires des États-Unis. M. Dejean, qui adopte ce genre dans son Catalogue, en mentionne dix espèces de l'Amérique septentrionale et méridionale. Ce genre est assez voisin des *Scymnus*; mais, au lieu d'être velu, il est glabre. La tête en est large, et les yeux en sont gros et distants. Ce qui le fait reconnaître aisément, c'est une épine très aiguë, située extérieurement près de la base des jambes antérieures. (C.)

BRACHYACHYRIS. BOT. PH. — Synonyme de *Brachyris*.

BRACHYANTHEMUM. BOT. PH.—*Voyez* BRACHANTHEMUM.

*BRACHYASPISTES (βραχύς, court; ἀσπίστης, écussonné). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Brachydérites, créé par Schœnherr, et placé par lui après le genre *Astycus*, avec lequel il a beaucoup d'affinité; mais il porte un écusson court et transverse, tandis que l'écusson du précédent est triangulaire et fort aigu par le bas. L'espèce qui a servi de type à l'auteur a été nommée par lui *B. femoralis*; elle provient des Indes orientales. Depuis, M. Perrotet a rapporté des Neel-Gherries 4 esp. qui rentrent dans ce genre; l'une d'elles est de couleur fort tranchée, et une autre est couverte d'écailles diamantées très brillantes. (C.)

*BRACHYBAMUS (βραχύς, court; βάμα, pas). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, légion des Mécorhynchides de Schœnherr (*Syst. Curc.*, t. III, p. 330, g. 215). Ce g., créé par Germar, a été adopté par M. Schœnherr, qui le place entre les *Brachonyx* et les *Bradybatus*. Ses tarses sont courts, larges, leur pénultième article est bilobé; mais le caractère qui le distingue surtout des g. les plus voisins, c'est que ces tarses n'ont qu'un seul ongle. L'espèce décrite a été nommée *B. electus* Gr.; elle a été trouvée dans les environs de Boston, et n'a pas plus de 0m,002 de longueur. (C.)

BRACHYCARPÆA (βραχύς, court; καρπεῖον, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Diplécolobées, tribu des Sénébiérées, formé par De Candolle (*Syst.*, II, 698) sur l'*Heliophila flava* L. fils. Il ne renferme que cette plante. C'est un arbrisseau du Cap, glabre, à rameaux grêles, garnis de feuilles oblongues ou linéaires, très entières, mucronées; à fleurs grandes, jaunes ou pourprées. (C. L.)

*BRACHYCENTRUM (βραχύς, court; κέντρον, aiguillon). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées-Mélastomées, tribu des Lavoisiérées, formé par Meisner (*Gen.*, 114) aux dépens du *Rhexia excelsa* de Bonpland, et ne renfermant encore que cette espèce. (C. L.)

*BRACHYCÉPHALE. *Brachycephalus* (βραχύς, court; κεφαλή, tête). REPT. — C'est un genre fort singulier de Batraciens voisins des Crapauds, établi d'abord par M. Fitzinger sous le nom que nous adoptons ici, et nommé ensuite *Ephippiger*, c'est-à-dire Porte-selle, par feu M. Th. Cocteau, qui a donné sur ces petits Reptiles des détails fort intéressants.

On ne connaît qu'une seule espèce de Brachycéphale (*Bufo ephippium* Spix., *Ephippiger Spixii*, et *aurantiacus* Coct.), petit Bufoniforme du Brésil et de la Guiane. Cet animal manque de parotides, et sa membrane du tympan n'est pas visible à l'extérieur; il n'a pas de dents palatines, et ce qui constitue surtout son caractère distinctif, c'est qu'il présente à la région dorsale une sorte de petit bouclier, dont on retrouve un rudiment chez certains *Ceratophrys*, et qui est une ossification du derme à cet endroit. Cette partie osseuse, au-devant de laquelle est une autre petite plaque de même nature, laisse entre elle et les apophyses transverses des vertèbres un canal pour le passage des muscles supérieurs à la colonne vertébrale, et les apophyses transverses des quatrième et cinquième vertèbres sont seules soudées par leurs extrémités aux bords de la plaque clypéale. On a considéré celle-ci comme une expansion des apophyses épineuses qu'elle recouvre; mais il est beaucoup plus rationnel d'y voir une pièce dermato-squelétique,

c'est-à-dire un encroûtement osseux d'une partie de la peau. Le dessus de la tête du Brachycéphale offre aussi une disposition analogue. Les doigts de cet animal méritent aussi d'être signalés : trois seulement à chaque patte sont bien développés ; le quatrième des antérieurs, les quatrième et cinquième des postérieurs consistant en simples tubercules si petits, que Spix, Fitzinger et Wagler ont décrit les Brachycéphales comme des Batraciens tridactyles ; et c'est en leur reconnaissant quatre doigts antérieurement et cinq en arrière, que M. Cocteau fut conduit à faire des animaux qu'il observait un genre distinct de celui qu'avait établi M. Fitzinger. MM. Duméril et Bibron ont rectifié depuis ce point de synonymie. (P. G.)

*BRACHYCERCUS (βραχύς, court; κέρκος, queue). INS. — Nom employé par M. Curtis pour désigner un g. de la famille des Éphémérides, de l'ordre des Névroptères, ayant déjà reçu de M. Burmeister la dénomination d'*Oxycypha*. (BL.)

BRACHYCÈRE. *Brachycerus* (βραχύς, court; κέρας, corne). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Brachycérides, établi par Fabricius, et adopté par tous les autres entomologistes, y compris Schœnherr, dont nous suivons ici la méthode. Les Brachycères ont le corps ovale ou globuleux, presque toujours couvert d'aspérités ou de rugosités très variées ; les élytres soudées embrassant les côtés de l'abdomen, et sans ailes en dessous; les antennes plus courtes que la tête, presque droites, et grossissant de la base au sommet; la tête inclinée, allongée en forme de trompe épaisse, et enfin les tarses filiformes et dépourvus de houppes.

Ce g. se distingue des autres Curculionites, non seulement par son organisation, mais par la manière de vivre de toutes les espèces qui le composent. Les Brachycères ne fréquentent pas les fleurs, et ne se trouvent jamais, comme les autres, sur les arbres ou sur les plantes. On les rencontre toujours à terre ou grimpant avec peine contre les murs ou les rochers ; car, bien qu'en compensation du défaut d'ailes la nature leur ait donné des pattes assez longues et très fortes, relativement à leur corps, ils ne se meuvent qu'avec beaucoup de lenteur. Ces Insectes ne se trouvent que dans les contrées chaudes et arides de l'ancien continent ; jusqu'à présent l'Amérique et la Nouvelle-Hollande n'en ont fourni aucun. Schœnherr en décrit ou désigne 112 espèces, dont le plus grand nombre appartient à l'Afrique. Parmi celles qu'on trouve en Europe, nous citerons le *B. algirus* Fabr., qui habite à la fois l'Algérie et les côtes de la Provence, et le *B. undatus* Oliv., qui est très commun dans les environs de Marseille, et dans la ville même, où je l'ai pris en quantité contre les murs des rues qui avoisinent la campagne.

On ne connaît pas encore les larves de ces Insectes; mais bien que tout fasse présumer qu'elles vivent dans l'intérieur de la terre, on est encore à concevoir quelle substance nutritive elles peuvent y trouver, vu l'aridité des lieux où l'on rencontre l'insecte parfait. (D.)

*BRACHYCÉRÉES. *Brachyceratæ*. INS. — Nom donné par M. Robineau-Desvoidy à une section de ses Myodaires qui se compose des g. *Miltogramma*, *Megæra* et *Amobia*, et qui rentre dans la tribu des Muscides-Créophiles de M. Macquart. *Voyez* ces mots. (D.)

*BRACHYCÉRIDES. *Brachycerides*. INS. —Schœnherr désigne ainsi la 1re division de ses Gonatocères dans la famille des Curculionides, et qui a pour type le g. *Brachycerus* (*voyez* ce mot). Cette division ne se compose que de deux g.: *Brachycerus* déjà nommé, et *Microcerus*. (D.)

*BRACHYCHITON (βραχύς, court; χιτών, tunique). BOT. PH. — Un des sous-genres indiqués par Schott et Endlicher (*Meleth*. 34) dans le g. *Sterculia* de Linné. Il ne renferme qu'un arbre de la Nouvelle-Hollande tropicale ; à feuilles arrondies, très amples, sublobées ; à fleurs grandes, parsemées de points assez apparents ; elles sont solitaires et paraissent dans l'aisselle des feuilles, qui tombent de bonne heure. (C. L.)

*BRACHYCLADOS (βραχύς, court; κλαδός, rameau). BOT. PH. — Ce g. fait partie de la tribu des Mutisiacées parmi les Composées. M. Don, qui l'a établi, lui assigne pour caractères : Capitule multiflore, hétérogame, radiatiforme. Involucre muni intérieurement de bractéoles et composé de 5 folioles ou écailles ovales-lancéolées, acuminées, carénées. Réceptacle nu. Fleurons du

rayon 1-sériés, femelles, par avortement des étamines dont on trouve les rudiments, bilabiés; lèvre extérieure en forme de ligule, l'intérieure linéaire, bifide, révolutée. Fleurons du disque hermaphrodites, tubuleux, bilabiés : lèvre extérieure 3-dentée, l'intérieure bipartie. Étamines à filets glabres; anthères munies de soies plumeuses à la base. Styles des fleurons de la circonférence entière obtus, recourbés; ceux des fleurons du disque bifides, à lobes courts, coniques. Fruits cunéiformes, 5-gones, tronqués, couverts de papilles et couronnés d'une aigrette persistante, composée de plusieurs rangées de soies capillaires, scabres, et de couleur cendrée. — Ce g. ne renferme qu'une seule espèce, qui habite les Andes de Mendoza. C'est un arbrisseau très rameux et raide, couvert de feuilles également raides, linéaires, entières, fasciculées et terminées par une petite pointe. Les capitules sont solitaires. (J. D.)

***BRACHYCOME** (βραχύς, court; κομή, chevelure.) BOT. PH. — Ce g. a été fondé par Cassini, pour plusieurs plantes de la Nouvelle-Hollande, qui ont le port des Pâquerettes, et près desquelles il doit venir se classer. Il fait partie des Composées-Astéroïdées, et présente pour caractères : Capitule multiflore, hétérogame. Fleurs du rayon ligulées, femelles, 1-sériées; ceux du disque tubuleux, 5-dentés, hermaphrodites. Réceptacle conique, dépourvu de paillettes, légèrement alvéolé. Involucre campanulé, formé par un petit nombre de folioles, ou mieux d'écailles membraneuses sur les bords. Fruit comprimé latéralement, tronqué, couronné d'une aigrette très courte. — Les Brachycomes sont des herbes vivaces, portant des feuilles pinnatilobées, et des capitules à disque jaune et ornés de rayons blancs. (J. D.)

***BRACHYCORYNA** (βραχύς, court; κορύνη, massue). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Hispoïdes, établi par M. Dejean dans son Catalogue, sur une espèce originaire de Colombie, qu'il nomme *B. pumila*. (C.)

***BRACHYCORYS**, Schrad. (βραχύς, court; κόρυς, casque). BOT. PH. — Un des synonymes du genre *Lindenbergia*. (C. L.)

***BRACHYCORYTHIS** (βραχύς, court; κορύθος, casque). BOT. PH. — Famille des Orchidées, tribu des Ophrydées. Genre établi par M. Lindley (*Gen. et sp.*, 363) pour une plante trouvée au cap de Bonne-Espérance, par M. Drége, et qui offre les caractères suivants : Le calice presque globuleux est oblique; le sépale supérieur est convexe, et beaucoup plus petit que les deux latéraux, qui sont libres. Les intérieurs sont dressés, un peu obliques à leur base, ovales, obtus, plus épais vers leur milieu, deux fois plus longs que le sépale supérieur, et de moitié plus courts que les sépales latéraux externes. Le labelle est coriace, concave à sa base, dilaté et à 3 dents à son sommet; il est plus grand que les sépales latéraux externes. L'anthère est dorsale, pédicellée, attachée au stigmate qui est très grand et caché en partie dans la cavité que le labelle présente à sa base. Cette anthère à 2 loges contient 2 masses polliniques dont les rétinacles sont nus. Ce g. ne se compose encore que d'une seule espèce. (A. R.)

***BRACHYDEREA**. BOT. PH. — Section du g. *Crepis*. (J. D.)

***BRACHYDERES** (βραχύς, court; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Brachydérites, établi par Schœnherr aux dépens du g. *Naupactus*, Még., et *Thylacites*, Germ. Ce g. a été adopté par M. Dejean, qui y rapporte 14 esp., dont 10 d'Europe, 1 du cap de Bonne-Espérance, 1 de Sibérie, 1 des Indes orientales, et 1 de la Perse occidentale. Nous n'en citerons qu'une comme type du g. : c'est le *B. lusitanicus* Fabr., qui se trouve en Portugal et dans le midi de la France. (D.)

***BRACHYDÉRITES**. *Brachyderites*. INS. — M. Schœnherr désigne ainsi la 4e division des Gonatocères, dans sa famille des Curculionides, ayant pour type le g. *Brachyderes*. Il se compose de 48 g., répartis en 2 sections; la 1re en renferme 9, qui ont pour caractères communs : Corps aptère, le plus souvent court, ovale ou ovale-oblong dans quelques uns; épaules de la plupart arrondies ou obtuses, non saillantes. La 2e en comprend 39, dont les caract. communs sont : Corps allongé ou oblong, ailé chez la plupart; épaules plus ou moins anguleuses, ou saillantes. (D.)

***BRACHYDIRUS** (βραχύς, court; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Brachélytres, établi par M. Nordmann, et adopté seulement par

M. Erichson comme subdivision du g. *Staphylinus*, dont il forme la 3e famille, à laquelle il rapporte 3 espèces, qui sont : *B. xanthocerus* Nordm., du Brésil ; *Staphyl. vellitaris* Erichs., du même pays, et *Staph. testaceus* Erichs., de la Colombie. (D.)

BRACHYELYTRUM (βραχύς, court; ἔλυτρον, enveloppe). BOT. PH. — Famille des Graminées. Le g. ainsi appelé par Palisot de Beauvois (*Agrostog.*, p. 39) est le même que le *Muhlenbergia* de Schreber. (A. R.)

***BRACHYGENIUS** (βραχύς, court; γένυς, menton, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Dejean, et qui correspond à celui fondé antérieurement par M. Guérin (*Mag. de zoologie*, 1834, pl. 103), sous le nom de *Gyriosomus*. (D.)

***BRACHYGLOSSE**. *Brachyglossa* (βραχύς, court; γλῶσσα, langue). INS. — Genre de Lépidoptères crépusculaires, de la tribu des Sphingides, établi par M. Boisduval dans son *Spec. général des Lépidoptères*. Ce g. est voisin de celui d'*Acherontia*, dont il diffère par des antennes plus grêles et plus longues ; par un thorax plus gros ; par des ailes plus larges et légèrement sinueuses à leur extrémité, et par un abdomen plus long et plus cylindrique. — La seule esp. sur laquelle il est fondé est originaire de la Nouvelle-Hollande. L'auteur la nomme, d'après Donovan, qui le premier l'a fait connaître, *B. triangularis*, à cause d'une grande tache brune triangulaire qu'elle porte sur ses ailes supérieures. (D.)

BRACHYGLOTTIS (βραχύς, court; γλῶττα, langue, languette). BOT. PH. — Genre établi par Forster, et faisant aujourd'hui partie de la tribu des Eupatoriées, dans la famille des Composées. Ses caract. sont : Capitule pluriflore (9-10), hétérogame; fleurs du rayon 1-sériées, femelles, très courtes, ligulées ou obliquement tubuleuses, souvent moins longues que le disque ; celles de ce dernier tubuleuses, 5-dentées, hermaphrodites. Réceptacle nu. Involucre oblong, caliculé et formé d'une seule série d'écailles linéaires. Styles des fleurs du rayon, saillants, recourbés, obtus, renflés en massue au sommet ; ceux du disque inclus presque entiers. Fruits oblongs, surmontés d'une aigrette, composés de soies très denses, raides, soudées à la base en une sorte d'anneau. — Les *Brachyglottis* sont toutes indigènes de l'Australie. Ce sont des arbres garnis de feuilles alternes, ovales, tomenteuses en dessous, et offrant des capitules disposés en corymbe. (J. D.)

***BRACHYGNATHUS** (βραχύς, court; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Panagéides de Hope, établi par Perty, et qui correspond à celui établi antérieurement par Oberleitner sous le nom d'*Eurysoma*, et adopté par M. Dejean, qui en a publié les caractères dans son *Species*. (C.)

***BRACHYLÆNA** (βραχύς, court; λαῖνα, surtout, enveloppe). BOT. PH. — Ce genre a été établi par M. R. Brown aux dépens des *Baccharis*, dont il diffère en partie par son involucre imbriqué, composé d'écailles coriaces ; par son réceptacle nu ; par ses fleurs dioïques : les mâles à anthères saillantes, munies d'appendices basilaires ; les femelles plus étroites, à limbe 5-fide, munies de filaments stériles, de stigmates linguiformes, glabres ; par l'aigrette, dans les deux sexes, formée de soies scabres. — Les *Brachylæna* habitent le cap de Bonne-Espérance. On en cultive une espèce dans les jardins de botanique, sous le nom de *Baccharis neriifolia*. (J. D.)

***BRACHYLEPIS** (βραχύς, court; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadacées-Asclépiadées vraies, créé par Hooker et Arnott (*Journ. of bot.*, 290) sur un arbrisseau péruvien, subvolubile, pubescent ; à feuilles opposées, membranacées, cordiformes ; à fleurs en corymbes dont les pédoncules axillaires. Calice 5-parti ; corolle rotacée ; couronne staminale 5-phylle, très courte, obtuse, entière ; anthères terminées par un appendice membranacé ; pollinies claviformes fixées au sommet, pendantes ; stigmate allongé, bifide.

Deux autres g. ont aussi reçu ce nom : l'un établi par Wight et Arnott et synonyme du g. *Cornacchinia*, Endl. ; l'autre créé par C.-A. Meyer et synonyme du g. *Anabasis*, L. (C. L.)

BRACHYLOBOS (βραχύς, court; λοβός, gousse). BOT. PH — Une des sections indiquées par De Candolle dans le genre *Nasturtium*, R. Br., et caractérisée principalement par une silicule très courte. (C. L.)

***BRACHYLOPHE**. *Brachylophus* (βραχύς,

court; λόφος, crête). REPT. — L'Iguane à bandes, décrite par M. Al. Brongniart dans le *Bulletin de la Société philomatique*, est la seule espèce de ce genre. C'est un animal de la Nouvelle-Guinée et de quelques îles de l'Océanie, entre autres de Tongatabou. MM. Duméril et Bibron placent les Brachylophes parmi les Iguaniens pleurodontes, et les caractérisent ainsi : Peau de la gorge lâche, un peu pendante longitudinalement; plaques céphaliques très petites, polygones, égales, aplaties; écailles de la partie supérieure du tronc granuleuses. Des dents palatines; dents maxillaires dentelées sur les côtes; une seule série de pores sous chaque cuisse; une crête très basse tout le long du dos. Queue très longue, très grêle, comprimée à sa base, arrondie dans le reste de son étendue, garnie de petites écailles égales, carénées, imbriquées et sans crête. (P. G.)

*BRACHYLOPHUS (βραχύς, court; λόφος, huppe). OIS. — Sous-genre formé par Swainson dans sa sous-famille des *Picianæ*, répondant à la famille des Pics, et faisant partie de son g. *Malacolophus*. Le g. *Brachylophus* et les autres sous-genres de *Malacolophus*, Swains., auquel on rend son nom plus ancien de *Celeus*, Boié, faisant partie de la sous-famille des Céléinées, seront décrits à son article, les genres et sous-genres de Swainson étant devenus des sous-familles aujourd'hui. *Voy.* CÉLÉINÉES. (LAFR.)

*BRACHYMENIUM (βραχύς, court; ὑμήν, membrane). BOT. CR.— (Mousses). Ce genre, de la division des Mousses acrocarpes, a été créé par M. Hooker pour des espèces du Népaul, qu'a publiées le premier M. Schwægrichen, dans ses *Suppléments* au *Species Muscorum* d'Hedwig (*Suppl.*, II, p. 131, t. 135). Ce n'est pas sans contestation qu'il a été adopté, et plusieurs botanistes font encore aujourd'hui quelque difficulté pour le reconnaître. Sprengel, dans des notes manuscrites que je trouve sur un exemplaire qui lui a appartenu, dit que c'est un *Bryum* incomplet (*Bryum mancum*). M. Endlicher le réunit au g. *Ptychostomum*, Horns., que n'ont pas respecté non plus MM. Bruch et Schimper, et dont ils font un *Bryum*; en sorte qu'on en viendrait à donner quelque crédit à l'opinion de Sprengel, que, pour ma part, je crois fort erronée. Tous ces jugements si divers sur un même sujet viennent de ce qu'on n'a considéré dans ces Mousses que le seul péristome, négligeant tout à la fois l'*habitat*, le mode de végétation, enfin les autres caractères qui en font un genre fort naturel. Voici comment on peut le décrire : Péristome double; l'extérieur composé de 16 dents linéaires, lancéolées, se redressant ou se recourbant même quelquefois en dehors par la sécheresse; l'intérieur consistant en une membrane blanche ou jaunâtre, dressée ou horizontale, plissée ou lisse, et divisée au sommet, tantôt irrégulièrement (*erosa*), tantôt en 16 cils souvent eux-mêmes déchiquetés. Capsule égale, obovale, obpyriforme ou oblongue, longuement pédonculée, dressée, pendante dans une seule espèce (*B. pendulum* Nob.), et munie d'un anneau. Opercule conique, court et très obtus. Coiffe en capuchon. Fleurs monoïques en tête ou en disque, terminales, ou devenant latérales par les innovations que pousse la tige. Les fleurs mâles sont composées de plus de 20 anthéridies, qu'accompagnent des paraphyses nombreuses, filiformes, à articles égaux. Les fleurs femelles renferment un nombre à peu près égal d'archégones ou de pistils également entourés de paraphyses; mais un seul de ces pistils est fécondé et se développe. Ces plantes, la plupart originaires de l'Inde, ont le port des *Bryum*; au point que mon *B. pendulum* pourrait, à première vue, être pris pour le *Bryum alpinum* L. Leur mode d'accroissement a lieu, dans les *B. nepalense* et *mexicanum*, par le centre de la tige; dans les *B. hornschuchianum* et *pendulum*, par des innovations ou jets hypogyniques. Les feuilles de ces Mousses sont étroitement imbriquées, largement ovales, acuminées, quelquefois marginées, et parcourues par une forte nervure, qui en dépasse le sommet sous forme de *mucro*. Aux 2 esp. primitivement décrites par M. Schwægrichen, MM. Hooker et Harvey en ont ajouté 4 autres de l'Inde; MM. Martius et Hornschuch 2, l'une du Brésil, et l'autre du Cap; et nous-même enfin nous avons pu enrichir ce genre de 2 nouvelles esp., l'une recueillie au Mexique, et l'autre dans les montagnes de l'Inde, nommées *Neel-Gherries*. D'où l'on voit que les *Brachymenium* ont à la vérité leur centre géographique dans les Indes orientales, mais qu'on les trouve aussi dans les deux Amériques. (C. M.)

*BRACHYMERUS (βραχύς, court; μηρός, cuisse). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, créé par M. Chevrolat aux dépens du g. *Erotylus*. M. Dejean, qui l'a adopté dans son Catalogue, en mentionne 34 esp., originaires de Cayenne et du Brésil. M. Hope, dans son tableau de deux divisions faites avec les g. *Erotylus* et *Engis*, place ce g. (*Revue cuviérienne*, 1841) dans la 1re, et lui donne pour type l'*Erotylus tibialis* de M. Duponchel. (C.)

*BRACHYMORPHUS (βραχύς, court; μορφή, forme). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Térédiles, créé par nous (*Coléoptères du Mexique*, 2e centurie, n. 150). Nous avons nommé l'espèce qui s'y rapporte *B. vestitus*; la même est décrite par M. Delaporte (*Revue Silbermann*, t. IV) sous le nom de *Corynetes spectabilis*. M. Perty fait connaître, sous le nom de *Chariessa ramicornis*, une 2e espèce propre au Brésil, qu'il place à tort parmi les Gallérucites. Les *Brachymorphus*, suivant M. Sallé, sont très voraces; ils courent sur le bois mort, et se nourrissent des Insectes qu'ils y rencontrent. (C.)

*BRACHYNEURA (βραχύς, court; νεῦρα, corde, nerf). ins. — Genre de Diptères établi par M. Rondani, et placé par lui dans sa tribu des Tipulides, famille des Cécidomines. Ce genre ne comprend qu'une espèce, nommée par l'auteur *B. fusco-grisea*, et qui vole sur les collines des environs de Parme. Elle a une demi-ligne de long; elle est d'un gris brun, avec les pattes variées de blanc, et les ailes brunes et velues. (D.)

*BRACHYNOTUS (βραχύς, court; νῶτος, dos). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Malacodermes. Suivant M. Hope, ce genre aurait été établi par M. Kirby aux dépens des Téléphores de Degéer, d'après une espèce originaire de la province de Massachussetts, aux États-Unis, et nommée par lui *B. Bennetii*. (C.)

BRACHYNUS. ins. — Synonyme de *Brachinus*.

BRACHYODON et BRACHYODONTIUM. bot. cr. — Synonymes de *Brachyodus*.

*BRACHYODUS (βραχύς, court; ὀδοῦς, dent). bot. cr. — (Mousses.) Nom générique créé par Furnrohr (*Flora*, 1827) pour le *Weissia trichodes* Hook. et Tayl., et adopté par les auteurs de la *Bryologia germanica*. C'est à tort qu'on a voulu séparer cette mousse du genre naturel auquel elle appartient : aussi le nom de Furnrhor n'a-t-il pas été admis. (C. M.)

BRACHYOPE. *Brachyopa* (βραχύς, petit; ὤψ, œil). ins. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, créé par Hoffmansegg et adopté par Meigen, ainsi que par M. Macquart, qui n'y rapporte que deux espèces : la B. conique, *B. conica* Meig., no 1, la même que la *Rhingia testacea* Fall., ou la *Musca conica* Panz., 60, 20; et la B. bicolore, *B. bicolor* Meig., la même que la *Rhingia id.* Fall., no 2. Ces 2 esp. sont désignées comme rares et sans indication de patrie. Latreille les comprend dans son genre *Milesia*. (D.)

*BRACHYOTUM (βραχύωτος, à courtes oreilles). bot. ph. — Section indiquée par De Candolle (*Prodr.*, III, 136) dans le genre *Arthrostemma*, Pav. (C. L.)

*BRACHYOTUS (βραχύωτος, à courtes oreilles). ois. — Genre formé par Gould sur le Hibou brachyoté, *Strix brachyotus* Gmel., et adopté par Bonaparte (*Birds of Europe and North America*), qui le place dans sa sous-famille des *Ululinæ*, de sa famille des *Stridæ*. Il est également indiqué dans Gray, *List of genera*, etc. *Voy.* hibou. (Lafr.)

*BRACHYPALPE. *Brachypalpus* (βραχύς, court; *palpus*, palpe). ins. — Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par M. Macquart aux dépens du genre *Xylota* de Meigen. Les espèces dont il se compose se distinguent des autres Xylotes par trois caractères assez importants : le corps velu, qui leur donne un aspect différent; les palpes courts et les hanches postérieures simples; de plus l'abdomen n'offre pas la bande fauve qui ceint ordinairement cette partie du corps chez les Xylotes. L'auteur rapporte à ce genre 5 esp., toutes de France, parmi lesquelles nous citerons seulement la première : B. a jambes torses (*B. varus*), *Xylota id.* Meig., no 2; *Milesia vara* Fab. Cette espèce se repose sur les fleurs de l'Aubépine; elle est rare. (D.)

*BRACHYPALPUS (βραχύς, court; *palpus*, palpe). ins. — Genre de Coléoptères

pentamères, de la famille des Palpicornes, crée par M. Delaporte (*Buffon-Duménil*, t. II), avec l'*Hyd. bipunctatus* de Fab. et le *globulus* de Paykull. Cet entomologiste y rapporte encore 2 autres esp., qu'il décrit comme nouvelles, sous les noms de *B. similis* et *B. pallidus*, et il les indique comme se trouvant avec les 1ʳᵉˢ aux environs de Paris. Le principal caractère de ce genre, suivant M. Delaporte, résiderait dans les palpes maxillaires, dont le dernier article serait au moins de la longueur du précédent. (C.)

*BRACHYPETALON, Dun. (βραχύς, court; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Une des sections du g. *Helianthemum*, Tourn. (C. L.)

*BRACHYPÈTES (βραχύς, court; πετάω, j'ouvre les ailes). OIS. — Genre formé par Swainson, en 1837 (*Class. of birds*), dans sa famille des *Halcyonidæ*, et synonyme de *Chelidoptera* de Gould, dont la formation lui est antérieure d'une année, selon G.-R. Gray. *Voyez* CHELIDOPTERA et TAMATIANÉES. (LAFR.)

*BRACHYPHYLLA (βραχὺς, court; φύλλον, feuille). MAM. — Genre de la famille des Chéiroptères, établi par Gray, pour une seule espèce, le *B. cavernarum*, qui se trouve dans l'île Saint-Vincent. Ce g. a beaucoup de rapports avec le g. Glossophage de M. Geoffroy. (C. D'O.)

*BRACHYPHYLLUM (βραχύς, court; φύλλον, feuille). BOT. PH.—Genre de végétaux fossiles, découverts dans le terrain oolithique inférieur, et formé par Ad. Brongniart (*Prod.* 119), qui le rapporte aux Conifères. L'auteur le caractérise principalement par des rameaux pennés, épars; par des feuilles très courtes, coniques, disposées en spirale. (C. L.)

*BRACHYPLATYS (βραχύς, court; πλατύς, large). INS. — Genre d'Hémiptères, de la famille des Géocorizes, établi par Serville pour des Insectes rapportés de Vanikoro par les naturalistes de l'expédition de l'*Astrolabe*, et différant des Scutellaires par une tête plus large, et l'écusson échancré en arrière dans les mâles. (C. D'O.)

*BRACHYPODINÉES (βραχύς, court; ποῦς, pied). OIS.— Sous-famille de Swainson (*Class. of birds*), faisant partie de sa famille des *Merulidæ*. Nous l'avions d'abord adoptée sous le nom de Brachypodinées; mais par suite de la suppression du genre *Brachypus* par M. G.-R. Gray, cette sous-famille perd ce nom et prend celui de *Pycnonotinées*. *Voy.* ce mot. (LAFR.)

BRACHYPODIUM (βραχύς court; ποῦς, pied). BOT. PH. — Famille des Graminées. Palisot de Beauvois, dans son Agrostographie, avait établi sous ce nom un genre dans lequel il réunissait certaines espèces des genres *Festuca* et *Triticum*, dont les valves de la lépicène sont lancéolées-aiguës, les épillets pédicellés, solitaires, géminés ou en panicules. Ce g. n'a pas été généralement adopté. *Voy.* FÉTUQUE et FROMENT. (A. R.)

*BRACHYPODIUM (βραχύς, court; ποῦς, pied). BOT. CR. — (Mousses.) Ce nom, donné par Bridel à un genre de Mousses acrocarpes, dont le type, *Encalypta crispata* Hedw., se trouve au Cap et en Amérique, ne pouvait être conservé à cause du genre homonyme créé antérieurement par Rœmer et Schultes, pour des Graminées de la sous-tribu des Bromées. *Voy.* PTYCHOMITRIUM, BRACHYSTELEUM et NOTARISIA. (C. M.)

BRACHYPTERACIAS (βραχύς, court; πτερόν, aile). OIS. — Nom grec de notre genre Brachypterolle. (LAFR.)

*BRACHYPTÈRE (βραχύς, court; πτερόν, aile). OIS. — C'est le nom par lequel M. Lesson a traduit dans son *Manuel d'Ornithologie* celui de *Brachypteryx*, genre formé par Horsfield (*Transact. Soc. lin. Lond.*, t. 13,) dans sa famille des Fourmiliers ou Myothéridées. Horsfield plaçait ce nouveau genre avec les *Hochequeues*; mais on a reconnu qu'il appartient évidemment au groupe des Fourmiliers. M. Lesson, dans son Traité, l'adopte comme section de son genre Fourmilier, *Myrmothera*, et y réunit les 4 espèces de Java : les *Myot. pyrrogenys*, *leucophrys*, *epilepidota* et *grammiceps* Temm.; mais nous doutons qu'elles en aient entièrement les caractères. M. Swainson (*Class. of birds*) le place aussi comme sous-genre du genre *Myothera*. M. G.-R. Gray change le nom générique *Brachypteryx* d'Horsfield en celui de *Goldana* (Gray), parce que le premier est employé en entomologie. Ce genre, particulier à l'Inde tropicale seulement, fera partie de notre famille des Myothéridées et de notre sous-famille des Grallarinées. *Voyez* ces mots et FOURMILIER. (LAFR.)

BRACHYPTÈRES (βραχύς, court; πτε-

ρόν, aile). OIS. — C'est, dans la classification de Duméril, le nom d'une famille d'Oiseaux répondant à celle des Brévipennes de Cuvier. C'est aussi, dans le *Règne animal* de ce dernier, le nom d'une des quatre familles de son ordre des Palmipèdes, et répondant à la quatrième tribu de l'ordre des Palmipèdes ou Nageurs, dans la méthode que nous avons adoptée. — Notre tribu des Brachyptères ou Plongeurs se compose, comme pour Cuvier, d'Oiseaux palmipèdes, que leurs jambes, attachées plus en arrière que chez tous les autres Nageurs, obligent à se tenir à terre dans une position verticale, dont la brièveté des ailes ou aussi l'absence totale de rémiges, rend le vol souvent difficile ou même nul pour quelques uns, ce qui les attache exclusivement à la surface des eaux ; mais qui, par suite, sont excellents plongeurs et nageurs, s'aidant de leurs ailes comme de nageoires, et étant munis d'un plumage des plus tassés, à surface lisse, soyeuse et impénétrable à l'eau. Cette tribu renferme pour nous trois familles : les Colymbidées, les Alcadées et les Sphéniscidées. *Voyez* ces mots. (LAFR.)

*BRACHYPTERNUS (*βραχύς*, court; *πτέρνα*, talon). OIS. — Genre formé par M. Strickland (*Proceed.* 1841, p. 31) dans la famille des Pics ou *Picidæ*, dans la sous-famille des *Celeinæ*, et du genre *Brachylophus*, Swains., pour certaines esp. indiennes, dont le pouce et son ongle sont très courts, presque obsolètes. Les esp. qu'il y range sont les *Picus aurantius* Lin. ou *bengalensis* Gmel. *goensis* Gmel., *peralaimus* Wagl., *erythronotus* Vieill., *philippinarum* Lat. ou *palalucca* et *hæmatribon* Wagl.

Ces espèces, qui, d'après l'exiguïté de leur pouce, semblent faire le passage à celles qui en manquent entièrement, n'offrent cependant de rapports réels qu'avec les Pics tridactyles de l'Inde, dont Swainson a fait son sous-genre *Chrysonotus*, et s'éloignent au contraire en divers points de notre Pic tridactyle d'Europe, dont il fait son sous-genre *Apternus*. *Voyez* PIC et PICIDÉES. (LAFR.)

*BRACHYPTEROLLE. *Brachypteracias*, Nob. (*βραχύς*, court; *πτερόν*, aile; *κορακίας*, rollier). OIS. — Nous avons formé ce genre, en 1834, sur deux Oiseaux de Madagascar, chez lesquels nous reconnûmes la forme caractéristique de pattes et de narines des Rolliers et des Rolles, mais avec des ailes beaucoup plus courtes et des tarses plus élevés. Nous le publiâmes, la même année, dans le *Magazin* de M. Guérin, avec deux planches coloriées, n[os] 31 et 32, représentant les deux seules espèces connues alors.

Il est impossible de ne pas reconnaître la grande analogie de ce petit groupe, composé aujourd'hui de trois espèces, avec celui des Rolliers et des Rolles, habitants des mêmes contrées ; car on y retrouve absolument la même forme de pieds si particulière dans l'ordre des Passereaux, celle de bec et de narines, et le même système de coloration ; on peut dire enfin des espèces qui le composent que ce sont des Rolliers à ailes courtes et à longs tarses. La première connue, notre BRACHYPTEROLLE COUROL, *Brachypteracias leptosomus* Nob. (*Mag. de Guérin*, 1834, pl. 31), le Rolle courol de Lesson (*Illust. de zool.*, pl. 20), est olivâtre en dessus, passant au brun violacé sur la tête, au brunâtre sur la queue, qui est terminée d'une bande noire liserée de blanc, avec les sourcils et une bande pectorale de cette dernière couleur, ainsi que le ventre, qui est écaillé de brun. Ses tarses de moyenne longueur lui donnent un peu l'ensemble d'un Rollier ; tandis que les deux autres espèces, notre BRAC. BRÈVE, *Brac. pittoides* Nob. (*Mag. ib.*, pl. 32), et notre BRAC. ÉCAILLÉ *Brac. squamigera* Nob. (*Rev. zool.*, 1838, pl. 224), à tarses beaucoup plus élevés, ont, au premier abord, l'aspect de Brèves, quoique leur queue soit plus longue.

Notre genre est synonyme de celui de *Chloropygia* de Swainson, publié dans sa *Class. of birds* en 1837, et par conséquent trois années après nous : aussi M. Gray a-t-il adopté *Brachypteracias* comme plus ancien.

Ce genre, voisin de ceux de Rollier et de Rolle, forme avec eux un petit groupe des plus naturels, particulier à l'ancien monde, et que nous désignons sous le nom de *Coraciadinées*, et comme sous-famille de notre famille des Baccivoridées.

Les tarses élevés des Brachypterolles, particulièrement des deux dernières espèces, font présumer que ce sont des Oiseaux marcheurs ; mais nous n'avons pu encore recueillir aucun renseignement sur leurs mœurs ; et le D[r] Smith, dans ses *Ill. of the zool. of South Africa*, n'en a pas encore fait mention. *Voyez* CORACIADINÉES. (LAFR.)

***BRACHYPTERUS** (βραχύς, court; πτερόν, aile). INS. — Genre de la famille des Ichneumoniens, tribu des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Gravenhorst sur une seule espèce trouvée en Angleterre, qu'il nomme *B. means.* Cet insecte, ressemblant beaucoup aux Ichneumons proprement dits, s'en distingue essentiellement par ses ailes fort courtes, à peine plus longues que le thorax, et dépourvues de cellule cubitale. (BL.)

BRACHYPTERUS (βραχύς, court; πτερόν, aile). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, établi par M. Dejean (*Catalogue*) sur une seule esp. originaire du Sénégal, et nommée par lui *B. minutus.* Ce g. précède immédiatement celui de *Madopterus* de Schœnherr. (D.)

***BRACHYPTERYS** (βραχύς, court; πτέρυξ, aile). BOT. PH.—Genre de la famille des Malpighiacées, ainsi nommé à cause de la brièveté de l'aile qui surmonte sa samare, et caractérisé de la manière suivante: Calice à 5 divisions, dont 4 portent deux glandes. Étamines 10, à peu près égales ou inégales, de telle sorte qu'il y en a 3 plus grandes, 4 plus petites et 3 intermédiaires; filets réunis à la base. Anthères à connectifs épais, offrant l'apparence d'une glande. Styles 3, divariqués, prolongés à leur sommet en un appendice foliacé ou falciforme, en bas et en dedans duquel est un petit lobe stigmatique. Ovaires 3, soudés entre eux du côté intérieur; chacun surmonté en dehors d'une bosse; carpelles bordés en dehors et en haut par une crête courte. Les espèces, au nombre de deux, dont l'une (*B. borealis*) s'étend des Antilles à la Guiane, et l'autre (*B. australis*) se trouve dans tout le Brésil, habitent les rivages de la mer. Ce sont des lianes à rameaux aplatis, à feuilles entières et opposées. Leurs fleurs jaunes sont disposées en ombelles de 3 à 8, qui terminent les rameaux; elles sont portées chacune sur un pédicelle articulé à sa base, au dessous duquel est une bractée accompagnée presque à la même hauteur de deux bractéoles latérales. (AD. J.)

BRACHYPTERYX (βραχύς, court; πτέρυξ, aile). OIS. — *Voyez* BRACHYPTÈRE et GOLDANA. (LAFR.)

***BRACHYPTRALLE.** *Brachyptrallus*, Nob. (βραχύς, court; πτερόν, aile; *rallus*, râle). OIS. — Genre de l'ordre des Échassiers et de la famille des Macrodactyles de Cuvier. Nous avons formé ce genre et l'avons publié, en août 1840, dans la *Revue zoologique*, p. 231, sur une très grosse espèce de Râle de la Nouvelle-Hollande, remarquable surtout par un bec court et élevé comme celui des Porphyrions; par des ailes très courtes; par des tarses, des doigts et des ongles plus robustes et moins grêles que chez les autres Rallidées. L'espèce unique type du genre est le *Brachyptrallus ralloides.* (LAFR.)

***BRACHYPUS** (βραχύς, court; πούς, pied). OIS. — Genre de Meyer répondant à celui de *Cypselus* d'Illiger, Cuvier et Temminck, mais lui étant postérieur. *Voyez* MARTINET.

C'est, dans la classification de Swainson, le nom d'un des g. de la sous-famille des *Brachypodinæ* dans sa famille des *Merulidæ.* M. G.-R. Gray le remplace par celui de *Pycnonotus* de Kuhl, qui lui est synonyme, supprimant *Brachypus* comme déjà employé dans d'autres branches de l'histoire naturelle. Nous nous conformons à cette manière de voir de M. Gray, et le genre *Brachypus*, que nous avions d'abord adopté à notre article *Andropadus*, se trouve changé en celui de *Pycnonotus*, et par suite notre sous-famille des Brachypodinées devient *Pycnonotinées. Voyez* ces deux mots. (LAFR.)

***BRACHYPUS** (βραχύς, court; πούς, pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Érirhinides, établi par Schœnherr sur une seule espèce, qu'il nomme *B. lixoides.* (D.)

***BRACHYPUS** (βραχύς, court; πούς, pied). REPT. — Synonyme de *Chalcide*, employé par M. Fitzinger. (P. G.)

***BRACHYRHAMPHUS** (βραχύς, court; ῥάμφος, bec crochu). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Liguliflores, tribu des Chicoracées, formé par De Candolle (*Prodr.*, VII, 176), sur un démembrement du genre *Sonchus*, et renfermant 6 espèces environ. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou bisannuelles, croissant sous les tropiques, rameuses, glabres; à feuilles roncinées-dentées; à fleurs jaunes, en capitules disposées en grappe spiciforme. On cultive dans les jardins le *B. intybaceus.* (C. L.)

BRACHYRHINE. *Brachyrhinus* (βραχύς, court; ῥίν, ος, nez ou trompe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Rhyn-

chophores, tribu des Charançonites, établi par Latreille et non adopté. (D.)

***BRACHYRHYNCHOS** (βραχύς, court; ῥύγχος, bec, pointe). BOT. PH. — Ce genre, qui est très voisin des Séneçons, a pour caractères : Capitule multiflore, quelquefois discoïde, homogame ou radié, et muni, dans ce cas, de ligules femelles. Involucre formé d'une seule série d'écailles, et offrant à sa base un calicule composé d'un petit nombre de squamelles. Réceptacle nu. Rameaux du style pubescents au sommet. Fruits allongés, striés ou anguleux; les extérieurs légèrement comprimés et atténués en une sorte de bec assez court, couronné d'une aigrette formée de plusieurs rangées de soies piliformes légèrement soudées à la base. — Les *Brachyrhynchos*, qui font partie des Composées, tribu des Sénécionidées, sont indigènes du Cap. (J. D.)

***BRACHYRHYNCHUS** (βραχύς, court; ῥύγχος, bec). INS. — Genre de la famille des Aradiens, de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, établi par M. Laporte de Castelnau, et généralement adopté par tous les entomologistes. Les *Brachyrhynchus* sont caractérisés par un corps fortement déprimé et parallèle; par un bec très court, logé dans un sillon qui ne dépasse pas la tête; par des antennes ayant leur premier article globuleux, et les suivants plus grêles et à peu près d'égale longueur, et par des élytres engagées dans une dépression de l'abdomen, ayant leur partie antérieure opaque et leurs nervures apparentes. Le type du genre est le *B. orientalis* Lap., de l'île de Java. (BL.)

***BRACHYRHYNQUES.** *Brachyrhynchi*. INS. — Schœnherr nomme ainsi la première légion de l'ordre des Gonatocères dans sa famille des Curculionides. Elle se divise en deux phalanges : la première comprend les Brachycérides, Entimides, Pachyrhynchides, Brachydérites, Cléonides, Molytides et Byrsopsides. Ce qui caractérise principalement ces sept divisions ou tribus, c'est d'avoir le sillon antennaire infra-oculaire, courbe ou oblique. La seconde phalange se compose des Phyllobides, Cyclomides et Ottorhynchides, chez lesquelles le sillon antennaire est presque droit et monte jusqu'au vers le milieu de l'œil. (D.)

BRACHYRIS (βραχύς, court; ἄχυρον, paillette). BOT. PH. — Ce genre, établi par M. Nuttal, appartient à la famille des Composées, tribu des Astérées. Il a pour caractères : Capitule pluriflore, radié, rayon formé d'une seule rangée de 5-10 ligules femelles; fleurons du disque tubuleux, hermaphrodites, 5-dentés. Réceptacle nu. Involucre ovale ou cylindracé, formé d'écailles étroitement imbriquées. Fruit obconique, tronqué et surmonté de 5-8 écailles oblongues, persistantes. Ce genre, voisin du *Bigelowia*, se compose de plantes vivaces, indigènes des États-Unis d'Amérique. La plupart d'entre elles sont munies de feuilles linéaires et lancéolées, entières, souvent ponctuées. Les fleurons sont jaunes. (J. D.)

***BRACHYS** (βραχύς, court). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par M. Dejean, et adopté par M. Solier, qui le range dans la division des Buprestides à écusson apparent. M. Dejean en désigne 8 espèces, toutes de l'Amérique. Nous citerons comme type le *B. tenellata*, retranché du g. *Trachys* de Fabricius. *Voyez* BUPRESTIDES. (D.)

***BRACHYSCELIS** (βραχύς, court, ramassé; σκέλος, jambe). INS. — Genre de Coléoptères établi par M. Solier, et synonyme de *Pachyscelis*. (D.)

BRACHYSCOME. BOT. PH. — Même chose que Brachycome.

BRACHYSEMA (βραχύς, court; σῆμα, signe, ici étendard). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées-Podalyriées, Eupodalyriées-Australasicées, formé par Robert Brown (*Hort. Kew. ed.* 2, III, 10), et renfermant quelques arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, procombants, à feuilles alternes, simples, ovées ou ovales, très entières, mucronées; à fleurs jaunes ou pourpres, en grappes axillaires et terminales pauciflores. Le calice est 5-fide, un peu inégal, à tube ventru; l'étendard est beaucoup plus court que les ailes; les filaments sont glabres; le légume est ventru, polysperme. On en cultive 2 esp. dans les jardins : les *B. latifolium* et *undulatum*. (C. L.)

***BRACHYSIRA** (βραχύς, court; σειρά, chaîne, série). BOT. CR. — (Phycées). Genre créé par M. Kutzing, dans la 16[e] décade de ses Algues d'Allemagne, pour une espèce de la tribu des Diatomées. Voici les caractères qu'il lui assigne : Fronde très petite,

formée de frustules soudés parallèlement et irrégulièrement. Les frustules ne sont point soudés, mais simplement rapprochés en séries plus ou moins longues, lorsqu'ils s'élèvent à la surface de l'eau dans laquelle cette production se développe. Nous ne voyons dans cette disposition qu'un effet mécanique qui se représentera dans tout corps naviculaire flottant, et surtout ayant la forme des frustules de cette diatomée. Lorsque les frustules du *B. aponina* Kutz. viennent flotter à la surface de l'eau, ils ne tardent pas à s'accoler longitudinalement, et à se grouper en séries élégantes. M. Desmazières en a donné une bonne figure dans le fascicule XVIII de ses *Cryptogames de France*; c'est notre *Navicula serians*. Nous ne croyons pas qu'on puisse en faire un g. particulier. Nous connaissons une espèce très voisine qui présente cette même disposition, due sans doute à une imperméabilité propre à l'enveloppe de ses frustules. (Bréb.)

BRACHYSOMA (βραχύς, court; σῶμα, corps). ins.—M. Dejean (*Cat.*, 2ᵉ édit.) avait désigné sous ce nom un g. de Curculionides qu'il a supprimé depuis, et dont il rapporte les espèces au g. *Gonipterus* de Schœnherr. (D.)

***BRACHYSOMUS** (βραχύς, court; σῶμα, corps). ins. — Genre établi par M. Schœnherr, avec le *Curc. hirsutulus* des auteurs. Il a fait rentrer plus tard cette espèce dans le g. *Omias* de Germar. (C.)

***BRACHYSTELEUM** (βραχύς, court; στειλέον, manche de cognée). bot. cr. — (Mousses). Nom proposé par M. Reichenbach, pour remplacer celui de *Brachypodium* (voyez ce mot) donné par Bridel à un g. de la division des Mousses acrocarpes. Ce nom n'est pas généralement adopté. (C. M.)

BRACHYSTELMA (βραχύς, court; στέλμα, ceinture). bot. ph. — Genre de la famille des Asclépiadacées-Pergulariées, tribu des Stapéliées-Céropégiées, formé par R. Brown (*Bot. Mag.*, t. 2345, 3016), et renfermant quelques arbrisseaux du Cap, à racines tubéreuses; à feuilles opposées, membranacées; à pédoncules axillaires agrégés. Corolle campanulée, ample, à sinus anguleux. Appareil reproducteur inclus. Couronne staminale 5-fide, dont les lobes simples, opposés aux anthères. Pollinies dressées, fixées par la base. Follicules grêles, lisses. Graines chevelues à l'ombilic. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins. (C. L.)

BRACHYSTEMMA (βραχύς, court, στέμμα, couronne). bot. ph. — Genre formé par Don (*Nepal.*, 216) dans la famille des Caryophyllacées-Stellarinées, tribu des Arénariées, sur une seule plante indigène du Népaul. C'est un individu herbacé, diffusément rameux, glabriuscule; à tiges tétragones, luisantes, portant des feuilles opposées, pétiolées, stipulées, étalées lâchement, lancéolées, trinerves; les fleurs en sont très nombreuses, et disposées en panicules axillaires cymifères. (C. L.)

***BRACHYSTERNUS** (βραχύς, court; στέρνον, sternum). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Anoplognathides, créé par M. Guérin-Méneville (*Voyage de la Coquille*). Ce g., suivant cet auteur, présente les plus grands rapports avec les Anoplognathes; mais il en diffère par l'absence d'une pointe saillante au sternum du métathorax; par la forme de ses palpes, et surtout par les crochets des tarses, dont l'un est bifide. L'espèce qui a servi de type est le *B. viridis* Gm. (*Prasinus*, Durville-Dej., Cat.), du Chili. Ce g. est désigné dans le dernier Catalogue de M. Dejean, sous le nom d'*Epichloris*. (C.)

***BRACHYSTERNUS** (βραχύς, court; στέρνον, sternum). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, pour y rapporter un coléoptère originaire de Cayenne, qu'il nomme *B. subsulcatus*. M. Guérin-Méneville s'étant servi antérieurement de ce même mot pour établir un g. nouveau dans la même famille, il sera indispensable d'employer une autre dénomination pour désigner cet insecte. (C.)

***BRACHYSTÈTHE** (βραχύς, court; στῆθος, sternum). ins. — Genre de l'ordre des Hémiptères établi par M. Delaporte, dans sa Monographie des Insectes de cet ordre, pour une seule esp. du Brésil, la *B. marginatus*. (C. d'O.)

BRACHYSTOMÆ (βραχύς, court; στόμα, bouche, ouverture). bot. cr.—Persoon (*Syn. Fung.*, p. 63) a donné ce nom à une des sections qu'il a établies dans le nombreux genre *Sphæria*; elle comprend les espèces dont l'ostiole est conique, cylindrique ou papilliforme

et plus court que le réceptacle. Cette dénomination, adoptée par Rebentisch, Albertini, Schweinitz, etc., ne l'a pas été par MM. Martius, Nees d'Esenbeck, ni par Fries, qui, dans son *Systema mycologicum*, a reporté les espèces dans d'autres sections du même genre, qu'il a désignées sous les noms de *Villosæ*, *Bypsisedæ*, *Denudatæ*, etc. (Lév.)

BRACHYSTOME *Brachystoma* (βραχύς, court; στόμα, bouche.) ins.—Genre de l'ordre des Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Tanystomes, tribu des Empides, établi par Meigen, et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart, qui ne rapporte à ce g. que 2 esp. : l'une trouvée à Nice et en Sicile, l'autre sans indication de patrie. Elles ont été décrites par Meigen : la 1re, sous le nom de *B. vesiculosa*, c'est la *Baecima*, *id.* Fab., et la 2e sous le nom de *B. longicornis*. (D.)

***BRACHYSTOMES.** *Brachystoma*. ins.—M. Macquart désigne ainsi la 6e famille établie par lui dans l'ordre des Diptères, et qu'il place dans la division des Brachocères, et la subdivision des Tétrachœtes. Cette famille se compose des Diptères tétrachœtes, dont la trompe est courte, membraneuse et à lèvres terminales épaisses. Elle se distingue des Tanystomes, non seulement par ce caractère, mais encore par la conformation des antennes, dont le 3e art. est le plus souvent accompagné d'un style dorsal. Elle s'en éloigne en outre par les ailes, qui ne présentent ordinairement qu'une cellule sous-marginale et trois postérieures. Par cette organisation évidemment inférieure à celle des familles précédentes, les Brachystomes forment une transition pour arriver aux Dichœtes. M. Macquart les répartit dans 4 tribus, ainsi qu'il suit : A. 3e art. des antennes conique. Cellules sous-marginales aux ailes. B. Tarses munis de 2 pelotes : 1re tribu, Xylotomes. BB. Tarses munis de 3 pelotes : 2e tribu, leptides. AA. 3e art. des antennes ordinairement en palette ou ovale. Une seule cellule sous-marginale aux ailes. C. Palpes aplatis. Point de cellule discoïdale aux ailes : 3e tribu, Dolichopodes. CC. Palpes renflés. Une cellule discoïdale : 4e tribu, Syrphies. Les habitudes de ces Insectes sont aussi variées que leur organisation. Les premières tribus cherchent leur subsistance sur le feuillage ou sur le tronc des arbres; les Syrphies se nourrissent du suc des fleurs; quelques Dolichopodes vivent de proie. Les femelles déposent leurs œufs, tantôt dans le détritus du bois pourri, comme les Xylotomes, tantôt dans la terre, sur les plantes, et même dans les eaux, comme plusieurs Syrphies. Les larves trouvent, dans ces diverses situations, les aliments nécessaires à leur développement. Quelques unes sont parasites, et vivent de la substance d'autres Insectes, comme celles des Syrphies, qui dévorent les Pucerons, et celles qui dévastent les nids de Bourdons. L'organisation de ces larves présente les deux modes principaux qu'elle affecte dans les Diptères : Celles des Xylotomes et des Leptides ont la tête cornée; celles des Syrphies et des Dolichopodes l'ont charnue et de forme variable. (D.)

***BRACHYSTYLIS**, E. Meyer (βραχύς, court; στῦλος, style). bot. ph. — Synonyme du genre *Brachymeris*, DC. C'est aussi une section indiquée par De Candolle dans le genre *Chærophyllum*, L. (C. L.)

***BRACHYSTYLUS** (βραχύς, court; στῦλος, soutien). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Carabiques, créé par M. le baron de Chaudoir, pour deux espèces, les *B. californicus* Fald., et *validus* Esch.; l'une, de Californie, l'autre, de la côte occidentale de l'Amérique. (C.)

***BRACHYTARSUS** (βραχύς, court; ταρσός, tarse). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Orthocères, division des Anthribides, établi par Schœnherr. M. Dejean, dans son Catalogue, 3e édit., rapporte à ce g. 11 esp., dont 3 d'Europe, et 8 de l'Amérique septentrionale. Le type de ce g. est l'*Anthribus scabrosus* de Fabr., qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

***BRACHYTÈLE** (βραχύς, court; τελέω, je finis; qui se termine court). mam.—Genre institué par Spix, pour deux Singes américains que M. Geoffroy Saint-Hilaire a réunis à ses Atèles sous les noms d'*A. Chamek* et d'*A. Hypoxanthe*. (C. d'O.)

***BRACHYTRIA** (βραχύς, court; τρία, trois). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Longicornes, créé par M. Newmann, qui le place dans les *Rhaghiomorphidæ*. L'espèce qu'il décrit sous le nom de *B. latebrosa* a été trouvé dans l'île des Kangourous, à la Nouvelle-Hollande. (C.)

*BRACHYTRICHUM (βραχύς, court; θρίξ, τριχός, poil). BOT. CR. — (Mousses). Rœhling avait proposé (*Ann. Wett. Gesell.*, III, p. 47) de séparer le g. Orthotric en deux autres, sur cette considération, que le péristome s'y rencontre simple ou double; et, réservant l'ancien nom pour les espèces diplopéristomées, le nouveau nom aurait réuni les espèces munies d'un péristome unique. Le g. Orthotric est si naturel, que l'opinion du botaniste allemand n'a pu prévaloir. Et d'ailleurs, comme on a trouvé, depuis, des espèces de ce g. qui ont l'orifice de la capsule absolument nu, il aurait donc fallu, pour être conséquent, instituer un troisième g., ce qui ne pouvait ni ne devait raisonnablement avoir lieu. (C. M.)

*BRACHYTROPIS (βραχύς, court; τρόπις, carène). BOT. PH. — Famille des Polygalacées, section du genre *Polygala*, L., et que son auteur, M. De Candolle, paraît porté à regarder comme un genre distinct et voisin du *Comesperma*. (C. L.)

*BRACHYTRUPES (βραχύς, court; τρύπα, tarière). INS. — Genre établi par M. Serville (*Ins. orth.*, *Suites à Buff.*) aux dépens du genre *Gryllus* de la famille des Grilloniens, de l'ordre des Orthoptères. Les *Brachytrupes*, dont M. Serville signale 2 esp., l'une, le *B. megacephalus* Lefebv., de Sicile, et l'autre de Java, diffèrent surtout des Grillons proprement dits, par la longueur du dernier article de leurs palpes maxillaires. (BL.)

BRACHYURES (βραχύς, court; οὐρά, queue). CRUST.—Dans la classification de Latreille et de la plupart des carcinologues, on nomme ainsi l'une des grandes subdivisions (Famille, Lat.; ordre, Blainv.; section, Milne-Edw.) des Crustacés décapodes. Leur queue (abdomen), plus courte que le tronc, n'a pas d'appendices ou nageoires à son extrémité, et elle se reploie en dessous dans l'état de repos pour se loger dans une fossette de la poitrine : triangulaire dans les mâles, et garnie seulement à la base de quatre ou de deux appendices, dont les supérieurs les plus grands, en forme de cornes, elle s'arrondit, s'élargit, et devient bombée dans les femelles. En dessous elle a quatre paires de doubles filets velus destinés à porter les œufs, et analogues aux pieds natatoires sous-caudaux des Macroures, etc. Les vulves sont deux trous placés sous la poitrine; les antennes sont plus petites que dans les Macroures, et les pédoncules oculaires généralement plus longs; la première paire de pattes est en serre didactyle; les branchies sont toujours en forme de pyramides, fixées par leur base, et composées d'une double série de lames empilées les unes sur les autres. On n'en compte jamais plus de neuf de chaque côté du corps, et quelquefois il n'en existe que sept. Latreille partageait sa famille des Brachyures en sept sections, savoir : les Nageurs, les Arqués, les Quadrilatères, les Orbiculaires, les Triangulaires, les Cryptopodes et les Notopodes. Depuis, il a modifié cette disposition en réunissant les Nageurs aux Arqués, et apportant quelques rectifications à ce qu'il avait admis au sujet des Orbiculaires. Cette dernière classification, dit M. Milne-Edwards, m'a paru plus naturelle que celles qu'on avait proposées jusqu'alors; mais une étude approfondie de la structure des divers Brachyures et de la valeur des caractères employés pour leur distribution méthodique, m'a conduit à en modifier quelques points, et à diviser les Brachyures seulement en quatre grandes familles. Ces quatre familles, dont il sera question ailleurs, sont les suivantes : Oxyrhynques, Cyclométopes, Catométopes et Oxystomes. *Voyez* ces divers mots. (P. G.)

*BRACHYURITES (βραχύς, court; οὐρά, queue). CRUST. — D'après la remarque de M. Milne-Edwards (*Crustacés*, II, 179), le petit crustacé fossile figuré par Schlotheim (*Petrefacta*, p. 23, pl. 1) sous le nom de *B. rugosus*, paraît se rapprocher des Dromies. (P. G.)

BRACON. INS. — Genre de la famille des Ichneumoniens, tribu des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes. Les Bracons ont un corps assez long et grêle; des antennes sétacées longues et grêles ayant leur troisième article plus long que le second; des ailes à 3 cellules cubitales, et un abdomen sessile de forme ovalaire. Ce genre renferme un grand nombre d'espèces exotiques et indigènes. On en rencontre dans toutes les parties du monde, et plusieurs ont une taille assez grande.

Les esp. du g. les plus répandues dans notre pays sont les *B. desertor* Fabr., *no-*

minator Fab., *variegator* Nees von Esenb., *urinator* Fab., etc. (Bl.)

***BRACONIDES** ou **BRACONITES**. *Braconidæ*. ins.—Seconde tribu de la famille des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, indiquée par Latreille, et adoptée depuis par tous les entomologistes. Cette tribu, que M. Nees von Esenbeck a désignée aussi sous la dénomination d'*Ichneumones adsciti*, renferme un nombre considérable de genres. Dans notre *Hist. des anim. artic.*, t. 4, nous avons cru devoir en adopter 46; et cependant il en est encore plusieurs autres établis par MM. Wesmael et Haliday, qui n'ont été regardés que comme de simples divisions de genres. Les espèces sont en outre fort nombreuses dans quelques genres, en sorte que la tribu des Braconides comprend une quantité d'esp. fort considérable. Les mœurs de ces Insectes sont très analogues à celles des *Ichneumonides*; nous renvoyons en conséquence à l'article ichneumoniens, pour tout ce qui est relatif en général aux divers Insectes qui composent cette grande famille. (Bl.)

***BRACTEARIA** (*bractea*, lame ou feuille de métal, *bractée* en botanique). bot. ph.— Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Clitoriées, formé par Bentham, et réuni comme section au genre *Clitoria*, L. — C'est aussi une section indiquée par De Candolle (*Prodr.*, III, 131) dans le genre *Chætogastra*. (C. L.)

BRACTÉES. *Bracteæ*. bot. ph.—Ce sont les feuilles qui généralement, sous la forme d'écailles, accompagnent les fleurs. On a donné spécialement ce nom aux feuilles placées près des fleurs, quand, par leur grandeur, leur figure, leur consistance, elles diffèrent complétement des autres feuilles de la plante; tandis qu'on réserve le nom de *feuilles florales* aux feuilles qui, accompagnant les fleurs, ne diffèrent pas sensiblement des autres feuilles qu'on observe sur les autres parties de la plante.

Les Bractées peuvent se présenter sous des formes et avec des caractères très différents. Tantôt ce sont des espèces de petites écailles minces, d'une couleur pâle, placées à la base des pédoncules qui portent les fleurs; tantôt, au contraire, elles sont assez grandes, minces, colorées, et en quelque sorte pétaloïdes: telles sont celles qui accompagnent les fleurs dans un grand nombre d'espèces du genre Sauge, et spécialement les *Salvia sclarea*, *Salvia splendens*, le *Poinsettia pulcherrima*, où les Bractées sont d'une belle couleur rouge, le *Bougainvillæa*, où les Bractées, beaucoup plus grandes que les fleurs, sont d'une teinte rose violacée.

En général, on trouve une ou plusieurs fleurs à l'aisselle de chaque Bractée. Quelquefois cependant celles-ci sont vides, parce que les bourgeons floraux ont avorté, comme il arrive quelquefois que les bourgeons foliacés ne se développent pas à l'aisselle des feuilles pour produire des jeunes branches ou scions.

Les Bractées ne sont que des feuilles réduites à de petites dimensions, et dont la consistance et souvent la couleur sont fort différentes. Elles offrent sur les rameaux les mêmes positions que ces dernières: ainsi, elles peuvent être alternes, opposées ou verticillées. Rien de plus facile que de suivre sur un très grand nombre de plantes les dégradations successives des feuilles à mesure qu'elles se rapprochent des sommités des rameaux, et leur transformation en Bractées. Ainsi on les voit diminuer seulement d'étendue, puis devenir sessiles, perdre successivement les dents ou les incisions qu'elles offraient, devenir entières, en un mot, se réduire quelquefois à l'état d'une simple écaille, même quand la feuille inférieure était composée.

Quant à la forme particulière des Bractées, elle est aussi variable que celle des feuilles. Ordinairement planes comme celles-ci, elles peuvent être sous la forme d'une gaîne embrassante, devenir concaves ou en forme de capuchon, comme on l'observe dans plusieurs plantes de la famille des Marcgraviacées.

La transformation des feuilles en Bractées est due à l'épuisement que les feuilles éprouvent par suite de l'existence des bourgeons floraux et de leur développement. Il arrive quelquefois qu'une tige après avoir porté des fleurs dans une étendue plus ou moins considérable, celles-ci manquent complétement dans sa sommité. Les feuilles reprennent alors le caractère qu'elles avaient à la partie inférieure de la tige, c'est-à-dire qu'elles redeviennent plus grandes, plus vertes, et elles forment alors une touffe qui cou-

ronne l'assemblage de fleurs. C'est ce qu'on observe, par exemple, dans l'Ananas et la Couronne impériale.

En général, on ne trouve qu'une seule Bractée à la base de la fleur ou de son pédoncule. Lorsque les Bractées sont réunies circulairement autour d'une ou de plusieurs fleurs, leur ensemble constitue ce qu'on appelle d'une manière générale un *involucre*. Ainsi, par exemple, il existe à la base des pédoncules, dans la Carotte, dans l'*Astrantia*, et dans une foule d'autres plantes de la famille des Ombellifères, une rangée circulaire de Bractées constituant un involucre. Certains involucres ont reçu des noms spéciaux. Quand l'involucre est appliqué immédiatement autour de la fleur et sur la surface externe du calice, de manière à sembler former un second calice, on le nomme *calicule*. La fleur de la Mauve est accompagnée d'un calicule formé de trois Bractées distinctes; celle de la Guimauve d'un calicule de 5 à 8 Bractées soudées en tube, comme le calice lui-même.

Quand l'involucre accompagne une ou plusieurs fleurs, qu'il persiste après la floraison de manière à recouvrir le fruit en partie ou en totalité, on le nomme *cupule*. Le gland du Chêne est accompagné à sa base d'une cupule écailleuse; le fruit du Noisetier est recouvert par une cupule foliacée; les fruits du Châtaignier, du Hêtre, sont complétement enveloppés dans une cupule péricarpoïde. Cette cupule est un véritable involucre.

Enfin, quelques auteurs ont donné le nom particulier de *périchne* à l'involucre qui forme la partie la plus extérieure du capitule des fleurs dans les Synanthérées.

Il y a, comme nous l'avons dit précédemment, des Bractées qui ont souvent un très grand développement. Lorsqu'une Bractée recouvre complètement la fleur ou les fleurs avant leur épanouissement, elle prend le nom spécial de *spathe*; telles sont, par exemple, les Bractées qu'on trouve à la base des fleurs des Iris, des Narcisses, des Aulx, et surtout à la base des plantes de la famille des Aroïdées et des Palmiers. *Voy.* les mots INVOLUCRE, CALICULE, CUPULE, SPATHE. (A. R.)

***BRACTÉIFÈRE.** *Bracteiferus* (*bractea*, bractée; *fero*, je porte). BOT. PH.—Ce mot se dit d'un organe qui porte une ou plusieurs Bractées: ainsi le pédoncule du *Polygala vulgaris* porte deux Bractées opposées; il est *bractéifère*. (A. R.)

***BRACTÉIFORME.** *Bracteiformis* (*bractea*, bractée; *forma*, forme). BOT. PH.—Cette expression s'applique à tous les organes foliacés ayant dans leur position quelque ressemblance avec les véritables Bractées. (A. R.)

***BRACTEOGAMA** (*bractea*, bractée; γάμος, noces). BOT. PH.—Section indiquée par De Candolle dans le genre *Tacsonia*. (C. L.)

***BRACTÉOLE.** *Bracteola* (diminutif de *bractea*, bractée). BOT. PH. — Quand un axe floral est ramifié, il existe des folioles ou Bractées non seulement à la base de chaque pédoncule portant immédiatement les fleurs, mais encore à la base des ramifications de l'axe. Ces dernières retiennent le nom de Bractées, tandis que celles placées à la base des pédicelles se nomment *Bractéoles*. (A.R.)

***BRADBURYA**, Raf. (nom propre). BOT. PH. — Syn. du genre *Galactia* de P. Brown. (C. L.)

***BRADDLEYA**, Arrab. *Fl. Flum.* (nom propre). BOT. PH. — Syn. du genre *Amphirrox*. (C. L.)

***BRADLÆIA**, Neck. (nom propre). BOT. PH. — Syn. du genre *Siler*, Scop. (C. L.)

***BRADLALIA**, Neck. (nom propre?) BOT. PH. — Syn. du genre *Laserpitium*. (C. L.)

BRADLEIA (nom propre). BOT. PH. — R. Bradley, botaniste anglais, auteur d'une Histoire des plantes grasses, avait reçu de Banks et de Gærtner la dédicace de ce g. d'Euphorbiacées, déjà appelé d'autre part, par Forster, *Glochidion*. (AD. J.)

***BRADYBÆNUS** (βραδύς, lent; βαίνω, je marche). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. Dejean, et qui se compose de 3 espèces du Sénégal, savoir: *Carab. scalaris* Oliv., *Brad. festivus* Dej., et *Brad. sellatus* Dej. (D.)

***BRADYBATUS** (βραδύς, lent; βατέω, je marche). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, établi par Schœnherr, qui le place parmi les Gonatocères, et dans la division des Érirhinides. Le corps est allongé, presque cylindrique, couvert de quelques poils, ailé, de moyenne taille. Ce g. ne renferme qu'une esp. qui se trouve en Autriche, en Tauride et en Italie:

c'est le *B. Creutzeri* Még., *B. elongatus* Chevr. (D.)

***BRADYCELLUS** (βραδύς, lent; κέλλω, je cours?) INS. — Ce g. de Coléoptères pentamères, de la famille des Carabiques, aurait été créé, suivant M. Hope, par M. Erichson, avec l'*Harpalus placidus* de Gyllenhal. M. Hope le range parmi les *Stenolophidæ*, et y rapporte les g. *Trechus* de Clairville, et *Acupalpus* de Latreille. (C.)

***BRADYEPETES.** INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Stéphens, et qui rentre dans celui de *Timandra*, que nous avions fondé avant le sien. (D.)

BRADYPE. *Bradypus.* MAM. — *Voyez* TARDIGRADES.

BRADYPIPTUM (βραδύς, lent; πίπτω, je succombe). BOT. PH. — Section indiquée par De Candolle dans le g. *Lepidium*. (C. L.)

***BRADYPORUS** (βραδυπόρος, lent à marcher). INS. — Genre de la famille des Locustiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par Touss. Charpentier (*Horæ entomol.*) et adopté par tous les entomologistes, avec de plus ou moins grandes restrictions. Tel qu'il est circonscrit par la plupart d'entre eux, il a pour type le *B. dasypus* Charp., et ne renferme que quelques esp. orientales remarquables par leur prothorax plan, à carènes latéres très prononcées. (BL.)

BRADYPUS. MAM. — *Voyez* BRADYPE.

***BRADYTES** (βραδυτής lenteur). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Dejean (*Catal.*), sur une seule esp., rapportée du Tucuman par M. Lacordaire, et nommée par lui *B. strangulata*. M. Dejean place ce g. immédiatement après le g. *Akis* de Fabricius (D.)

***BRADYTUS** (βραδυτής, lenteur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, Dej., établi par Stéphens aux dépens du g. *Amara* de Bonelli, adopté par M. Westwood, qui le place dans sa sous-famille des Harpalides, et lui donne pour type le *Carabus ferrugineus* de Linné. M. Shuckard y rapporte 7 espèces, y compris celle que nous venons de citer. Les *Bradytus*, suivant cet auteur, habitent les endroits sablonneux, et ont les mouvements plus lents que les *Amara*, ainsi que l'indique leur nom générique. M. Chevrolat rapporte à ce g. les esp. ci-après: 1° le *Carab. apricarius* Fab., 2° l'*Amara eximia* Dej., du midi de la France; 3° l'*Am. fusca* Sturm.; 4° l'*Am. patricia* Creutz., l'une et l'autre d'Allemagne; 5° l'*Am. melanogastrica* Esch., des îles Ounalaschka, et enfin, 6° le *B. niger* de Chaudoir, de Silésie. (D. et C.)

***BRADYUS** (βραδύς, lent). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, sur une seule espèce de la Bucharie, nommée *B. pygmæus* par M. Fischer de Waldheim. Ce dernier, dans son Entomographie russe, la rapporte au g. *Erodius*. (D.)

BRAGANTIA (un des princes de la maison de Bragance). BOT. PH. — Genre de la famille des Aristolochiacées, établi par Loureiro, caractérisé principalement par des fleurs hermaphrodites ou unisexuées; par 6-9 étamines, plus rarement 5-8; par 3-6-9 stigmates plus rarement 4-5, dressés, linéaires, subulés; par une capsule siliquiforme, 4-loculaire, 4-valve. Il renferme plusieurs sous-arbrisseaux indigènes de l'Asie tropicale, à feuilles alternes, coriaces, ovales-oblongues, veinées, très entières; à fleurs en grappes axillaires ou latérales. — C'est aussi un g. de Vandelli rapporté en syn. au *Gomphræna* de Linné. (C. L.)

***BRAHEA** (Tycho-Brahé, célèbre astronome). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmacées-Coryphinées, tribu des Sabalinées-Flabellifrondes, formé sur le *Corypha dulcis* de Humboldt, par Martius (*Palm.* 243). C'est un beau Palmier croissant dans les andes du Pérou, pêle-mêle avec les Chênes et les Conifères; à stipe peu élevé, portant des frondes flabelliformes; à pennes indupliquées, souvent entremêlées de filaments; à spadice ample, très ramifié; à fleurs petites, verdâtres; à baies jaunâtres. (C. L.)

BRAIMENT. ZOOL. — On dit plus communément le Braire. C'est le cri rauque et discordant que pousse l'Ane pour témoigner le besoin, l'impatience ou le désir.

BRAMA, Schn. POISS. — *Voyez* BRÊME.

BRAMER. ZOOL. — Cri du Cerf en rut.

BRAMIA. *Brami*, Adans. (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, formé par Lamarck (*Dict.*, I, 459), et qui, malgré d'assez nombreux synonymes, lesquels témoigneraient de sa distinction, paraît devoir

rester réuni comme simple section au g. *Herpestes* de Gærtner. (C. L.)

BRAMINE. REPT. — Nom appliqué à deux espèces d'Ophidiens du Bengale : une Couleuvre et un Erix. (P. G.)

***BRANCHASTRÉE.** *Branchastræa* (βράγχια, branchies; *Astrea*, Astrée). ZOOPH. — Le *Madrepora limbata* de M. Goldfuss est, pour M. de Blainville (*Actinologie*, p. 381), l'objet d'un g. distinct sous cette dénomination ; c'est une Astrée branchue, à cellules saillantes, radiée hors de la partie commune, et qui rappelle, jusqu'à un certain point, le Polypier du *Madrepora truncata*. (P. G.)

***BRANCHELLIENNES.** ANNÉL. — Savigny a donné ce nom à une section de la famille des Hirudinées, comprenant les espèces à branchies saillantes.

BRANCHELLION (βράγχια, branchies). ANNÉL. — Genre de Sangsues adopté sous ce nom par M. Savigny. Ses synonymes sont : *Branchiobdellion*, Rudolph. ; *Polydora*, Ok. ; *Branchiobdella*, Blainv. Voici les caractères que M. Savigny lui donne dans son *Système des Annélides* : Bouche très petite, rapprochée du bord inférieur de la ventouse orale ; mâchoires réduites à trois points saillants. Yeux au nombre de huit, disposés sur une ligne transverse, derrière le bord supérieur de la ventouse? Ventouse orale, d'un seul segment, séparée du corps par un fort étranglement, très concave, l'ouverture inclinée, circulaire, garnie extérieurement d'un rebord. Ventouse anale, grande, très concave, dirigée en arrière et très exactement terminale. Branchies nombreuses, très comprimées, très minces à leur bord, formant autant de feuillets demi-circulaires, insérés sur les côtés des segments intermédiaires et postérieurs du corps, deux à chaque segment. Corps allongé, déprimé, formé de segments assez nombreux. Les treize premiers après la ventouse orale nus, très serrés, constituant une partie rétrécie et cylindrique, distinguée du reste du corps par un étranglement ; le quatorzième et les suivants portant les branchies, le dernier égalant au moins trois des précédents en longueur ; le 21e et le 24e offrant les orifices de la génération.

On cite deux espèces de ce g. : l'une trouvée sur des Tortues marines, dans l'Océan Pacifique, et décrite par Menzies, sous le nom d'*Hirudo branchiata* ; l'autre parasite de la Torpille, et appelée par M. Savigny *B. torpedinis*. Celle-ci vient de l'Océan Atlantique, et se trouve aussi dans la Méditerranée. (P. G.)

***BRANCHELLIONIENS.** ANNÉL. — M. Milne-Edwards (*Anim. sans vert.* de Lamarck, 2e édit.) établit sous ce nom une famille de l'ordre des Annélides suceuses ou Hirudinées, sous le g. *Branchellion*. (P. G.)

BRANCHES. *Rami.* BOT. PH. — Ce sont les divisions premières de la tige. Les branches se subdivisent elles-mêmes en *rameaux*, ceux-ci en *ramilles*. L'expression de Branches s'applique également aux plantes herbacées et aux végétaux ligneux. On peut tirer de bons caractères de la position et du nombre plus ou moins considérable des Branches. Ainsi, d'abord, il y a certains végétaux qui n'ont pas de Branches, leur tige restant parfaitement simple ; tel est, par exemple, le stipe ou la tige ligneuse de la plupart des Palmiers, et en général des arbres monocotylédonés. Comme les Branches sont toujours le résultat du développement d'un bourgeon, que les bourgeons sont communément placés à l'aisselle des feuilles, il en résulte nécessairement que les Branches ont la même position que celles-ci, c'est-à-dire qu'elles sont alternes, opposées ou verticillées, suivant que les feuilles elles-mêmes offrent l'une ou l'autre de ces positions. Cependant il arrive quelquefois que la position des Branches n'est pas aussi régulière que celle des feuilles. Cette différence, qui n'est qu'accidentelle, provient de ce que certains bourgeons ne se développant pas détruisent la symétrie des Branches, tandis qu'elle persiste dans l'arrangement des feuilles.

C'est du nombre, de l'arrangement général des Branches, de leur position, de leur direction, que dépend le port particulier à chaque végétal, et qui en est un de leurs caractères distinctifs. Ainsi les Branches sont courtes et dressées dans le Peuplier d'Italie, le Cyprès pyramidal, et leur donnent cette forme élancée qui les fait si facilement reconnaître ; elles sont au contraire longues, grêles et pendantes dans le Saule pleureur (*Salix babylonica*), dans le *Schinus molle*, qui le remplace au royaume de Naples et en Sicile, et dans les variétés de Frêne et de *Sophora japonica*, qu'on désigne sous le nom de Frêne ou de *Sophora pleureur*. Les Branches sont dressées et réunies en co-

rymbe dans le Pin pignon, qui fait un si merveilleux effet dans toutes les *villas* ou les paysages de la Campagne de Rome. Qui n'a admiré les gigantesques Branches du Cèdre du Liban, qui s'étendent comme de vastes palmes horizontales? Certes chacun de ces végétaux, et un grand nombre d'autres que nous aurions pu citer, ont un port qui leur est propre et qui les fait reconnaître immédiatement. Quant à l'organisation des Branches, comme elle est absolument la même que celle de la tige, nous n'avons rien à en dire ici. (A. R.)

BRANCHE-URSINE. BOT. PH. — *Voyez* BRANC-URSINE.

BRANCHIALE. POISS. — Synonyme d'Ammocète lamprillon, *Petromyzon branchialis*.

BRANCHIALES. ARACH. — Synonyme de Pulmonaires.

BRANCHIES (βράγχια, les ouïes d'un poisson). ZOOL. — Les Branchies sont des organes vasculo-respiratoires destinés à soumettre à l'oxygénation le fluide sanguin de la plupart des animaux aquatiques, et c'est au moyen de l'oxygène de l'air dissous dans l'eau que s'exécute ce mode de respiration. Ainsi que l'exprime le nom qui leur a été imposé, les organes dont il est ici question sont plus ou moins branchus, en saillie sur une partie spéciale du corps, leur position variant beaucoup selon les animaux chez lesquels on les examine. Au lieu de recevoir le fluide respirable dans des ramifications d'une capacité quelconque, comme le font les poumons et les trachées, elles baignent dans le fluide même, soit qu'elles pendent librement à la surface du corps, soit que, rassemblées dans une cavité spéciale, et en apparence plus profondes, elles s'épanouissent dans une sorte de réservoir où l'eau est introduite par des procédés toujours fort curieux. Leur surface, multipliée proportionnellement au nombre de leurs ramifications, est toujours recouverte d'une peau fort mince et très perméable.

Les animaux aquatiques sont plus nombreux que ceux qui vivent à l'air libre; mais tous n'ont pas une respiration branchiale. Beaucoup d'espèces des degrés inférieurs de l'échelle zoologique n'ont ni poumons, ni Branchies, ni trachées; la respiration cutanée leur suffit, et elles n'ont aucune partie spécialisée pour l'exercice de cette fonction. D'autres, également aquatiques, mais plus élevées en organisation, respirent l'air atmosphérique; c'est aux articles POUMONS et TRACHÉES de ce Dictionnaire qu'il doit être question de leurs organes de respiration. Tous les autres animaux aquatiques ont des Branchies. Les Amphibiens, qui, dans l'âge adulte, sont tous pourvus de poumons, ont aussi des Branchies dans leur premier âge; et il en est plusieurs qui les gardent même pendant toute leur vie, ce qui les a fait appeler *Pérennibranches*. Ajoutons que divers embryologistes modernes ont admis l'existence de Branchies transitoires chez les Vertébrés supérieurs, mais seulement à l'état fœtal.

L'étude de l'appareil branchial est tout-à-fait digne d'intérêt; mais sa description nous conduirait fort loin, si nous voulions faire connaître ici, sous le rapport anatomique seulement, ses dispositions diverses chez les Amphibiens, les Poissons, les Crustacés, les Annélides, les Mollusques, les Tuniciens et les Radiaires. D'ailleurs la connaissance anatomique et physiologique des animaux est inséparable de celle de leur classification; et, comme les particularités offertes par les Branchies fournissent autant de caractères au moyen desquels bien des ordres, beaucoup de familles, et même des genres et des espèces, sont distingués et fort souvent dénommés, c'est à propos de chacune de ces catégories qu'il devra en être question (voir les articles de ce Dictionnaire qui en traitent). Et en effet, pour en citer un exemple frappant, combien d'ordres parmi les Poissons, les Crustacés et les Mollusques ont des noms qui rappellent la forme de leurs Branchies! Les travaux des zoologistes modernes ont démontré tout le parti qu'on peut tirer de ces organes pour la classification générale. G. Cuvier, Latreille, MM. de Blainville et Milne-Edwards, y ont eu fréquemment recours, et en ont en même temps fait connaître les curieuses dispositions. Dans le septième volume de la seconde édition des *Leçons d'Anatomie comparée* (1840), M. Duvernoy a aussi traité ce sujet avec le plus grand soin.

Nous ne saurions cependant passer sous silence quelques faits généraux relatifs aux Branchies ou aux organes confondus à tort avec elles.

Chez les animaux vertébrés, les Branchies,

lorsqu'elles existent, soit dans le jeune âge, soit dans l'âge adulte, sont sous la dépendance de l'appareil hyoïdien. Chez les animaux articulés, au contraire (Crustacés, Cirrhipèdes et Annélides), elles appartiennent aux appendices locomoteurs, et sont l'une des trois parties qu'on leur a reconnues (*voy.* APPENDICE). Chez les Mollusques, toujours privés d'appendices comparables à ceux des Entomozoaires ou des animaux vertébrés, les Branchies constituent une expansion plus ou moins ramifiée du manteau, expansion où l'hématose s'opère, et qui, chez les espèces conchylifères autres que les Céphalopodes, offre le plus souvent avec la coquille des rapports concordants de forme et de disposition : aussi la considération anatomique des animaux, ce qu'on a quelquefois appelé la *malacologie*, et celle de leurs Coquilles, c'est-à-dire la *conchyliologie* proprement dite, sont-elles devenues inséparables lorsqu'on a voulu arriver à une classification méthodique.

Divers Crustacés et des Mollusques, bien que munis de Branchies, vivent à l'air libre; mais ils doivent se tenir constamment dans les endroits humides.

Diverses larves d'Insectes hexapodes dont les habitudes sont aquatiques ont aussi des Branchies. Lorsque le sang arrive à ces organes, comme chez les Semblides, etc., ce nom leur convient parfaitement; mais, dans certains cas, leur fonction est uniquement de séparer de l'eau l'air qui s'y trouve dissous, et de l'introduire dans des trachées, la respiration s'exécutant alors comme chez les Insectes aériens.

D'après les recherches nouvelles de M. J. Muller, les organes qu'on a nommés *Branchies accessoires* des Poissons ne sont pas destinés à la respiration ; au lieu de recevoir du sang noir comme les vraies Branchies, c'est du sang rouge qui leur vient ; et, contrairement à celles-ci, ils donnent du sang noir : aussi les nomme-t-on maintenant des *Pseudobranchies*. La veine qui en part se transforme en veine porte pour l'œil, c'est-à-dire pour la glande choroïdale ; et cette glande, qui manque dans les Poissons privés de pseudobranchies, est un plexus vasculaire double artériel et veineux, dont il sera question ailleurs. (P. G.)

BRANCHIFÈRES. ZOOL. — Nom donné par M. de Blainville à une famille de l'ordre des Mollusques cervicobranches, comprenant les g. Fissurelle et Émarginule. Hartmann l'a appliqué à un ordre de la classe des Gastéropodes. (C. D'O.)

***BRANCHIOBDELLA**, Blainv. *non* Od. (βράγχια, branchies; βδέλλα, Sangsue). ANNÉL. — Modification de Branchiobdellion et Branchellion. (P. G.)

BRANCHIOBDELLE. *Branchiodella* (βράγχια, branchies; βδέλλα, Sangsue). ANNÉL. — M. Aug. Odier, dans un mémoire inséré parmi ceux de la Société d'histoire naturelle de Paris, nomme ainsi un genre d'Annélides établi sur la petite Sangsue déjà observée par Rœsel sur les branchies des Écrevisses, et étudiée par lui avec beaucoup plus de soin. Le parasite dont il s'agit, et que M. Odier nomme *B. astaci*, est jaune doré, long de 5 à 12 mill., et large de 1 1/2. Il est hermaphrodite; mais la fécondation exige la réunion de deux individus semblables. On a vu les Zoospermes de Branchiobdelles, et leurs œufs, d'après M. Odier, sont elliptiques, d'un jaune pâle, opaques, et terminés supérieurement par une pointe cornée, brune, dont la base est entourée d'un disque de même couleur. Ils sont fixés aux branchies des Écrevisses par un fin pédicule brun qui s'élargit par en bas, pour s'appliquer sur les rameaux de ces branchies.

M. Gay, dans une lettre écrite du Chili, et insérée dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris pour 1836, cite deux autres espèces de Branchiobdelles, l'une parasite de l'Écrevisse du Chili, et l'autre de l'Auricule Dombey.

M. de Blainville avait d'abord douté que le *B. astaci* fût bien une annélide, mais depuis, il est revenu à l'opinion de M. Odier, et voici comment il caractérise le g. auquel cet épizoaire sert de type : Corps très contractile, légèrement déprimé, composé d'un petit nombre d'articulations. Tête oblongue, distincte, terminée en ventouse bilabiée, sans points pseudo-oculaires; ventouse postérieure très large; orifice buccal pourvu d'une paire de dents cornées triangulaires; anus terminal. A cause de la ressemblance du mot *Branchiobdella* avec celui de *Branchiobdellion*, et comme d'ailleurs il se sert de ce mot dans le sens de ce dernier, M. de Blainville, ainsi que nous l'avons

dit à l'article HIRUDINÉES du *Dictionnaire* de M. Guérin, nomme *Microbdella* le g. établi par M. Odier. M. Vallot (*Comptes-Rendus Acad. Sc.*, XII, 941, 1841) a donné aux Branchiobdelles des Écrevisses le nom d'*Astacobdella*. (P. G.)

BRANCHIOBDELLION (βράγχια, branchies; βδέλλιον, petite Sangsue). ANNÉL. — C'est, d'après M. Savigny, le nom générique donné par Rudolphi aux Sangsues marines branchifères, et qu'il change en *Branchellion*. (P. G.)

BRANCHIODÈLES (βράγχια, branchies; δῆλος, manifeste). ANNÉL. — M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, impose ce nom aux Vers dont les organes respiratoires sont visibles au dehors. Ce sont les Annélides tubicoles et dorsibranches de G. Cuvier. (P. G.)

BRANCHIOGASTRE (βράγχια, branchies; γαστήρ, ventre). CRUST. — Latreille donnait anciennement ce nom à un ordre de Crustacés dont il a fait depuis ses Amphipodes et Stomapodes. (P. G.)

·**BRANCHIOPE**. *Branchiopus* (βράγχια, branchies; ποῦς, ποδός, pied; à cause de leurs pattes branchiales, à la fois organes de respiration et de locomotion). CRUST. — Synonyme du genre Branchipe. *Voyez* ce mot. (C. D'O.)

***BRANCHIOPNONTES**. *Branchiopnontes*, βράγχια, branchies; πνέω, je respire). ZOOL. — Fischer comprend sous ce nom tous les animaux invertébrés respirant par des branchies, tels que les Mollusques, les Annélides et les Crustacés. (C. D'O.)

***BRANCHIOPODA** (βράγχια, branchies; ποῦς, ποδός, pied). CRUST. — Latreille, dans son *Histoire des Crustacés*, et Lamarck, d'après lui, nommaient ainsi le genre Branchipe. Depuis, ce mot a été appliqué au grand groupe de Crustacés auquel appartiennent les Branchipes. (P. G.)

BRANCHIOPODES. *Branchiopoda* (βράγχια, branchies; ποῦς, ποδός, pied). CRUST. — C'est un des grands groupes de Crustacés, considéré comme un ordre par Latreille, comme une légion par M. Milne-Edwards, et dans lequel se placent une grande partie de nos Crustacés d'eau douce. La taille des Branchiopodes est en général petite; les anneaux de leur corps varient en nombre; leur tête, ordinairement distincte, porte un seul œil ou bien deux ou trois de ces organes, dont deux sont souvent pédonculés. Leurs antennes sont peu développées ou en forme de rames natatoires, comme dans les Daphnies, et alors fort grandes; leur bouche a un labre, une paire de mandibules, une lèvre inférieure, et une seule paire de pattes-mâchoires peu développées; leur abdomen est en général assez grand, et terminé par une sorte de queue bifide. Leurs membres ont une disposition toute spéciale, et constituent le caractère qui a servi à les dénommer; ils sont à la fois respiratoires et locomoteurs, d'apparence foliacée et tout-à-fait branchiformes. Ces organes sont dans un état d'agitation continuelle, même lorsque l'animal ne change pas de place, et c'est plutôt au moyen de ses antennes et de sa queue que par l'effet de ses pattes-branchies que la natation s'opère.

Les Apus, Limnadies, Branchipes, Daphnies, Polyphèmes, sont les genres de Branchiopodes les plus connus. On les partage en 2 ordres, sous les noms de *Phyllopodes* et *Cladocères* ou *Daphnoïdes*, les premiers ayant un grand nombre de pattes foliacées, et les seconds n'en présentant jamais que quatre ou cinq. (P. G.)

BRANCHIOSTÈGE (βράγχια, branchies; στέγω, je couvre). POISS. — Épithète donnée à la membrane soutenue par des rayons osseux plus ou moins nombreux, et qui, étendue ou resserrée sous l'opercule par l'action des muscles insérés sur les rayons ou sur les os destinés à les soutenir, sert, par ses mouvements et conjointement avec l'appareil operculaire, à la respiration du poisson. Les trois pièces osseuses, l'opercule, le sous-opercule et le préopercule, ne suffisent pas seuls en effet à fermer la grande fente des ouïes; la membrane branchiostége y concourt : elle adhère à l'os hyoïde. Cet os, placé comme dans les autres classes des Vertébrés et suspendu au temporal, est formé de deux branches : l'une de l'osselet styloïde, nommé par M. Geoffroy *Stylhyal*; et l'autre composée elle-même de plusieurs pièces dans lesquelles M. Geoffroy a cherché à retrouver des parties correspondantes ou démembrées, soit du sternum, soit de l'os hyoïde des autres Vertébrés; de sorte que la nature aurait formé, avec une portion de l'hyoïde et le sternum des autres Ovipares, l'appareil destiné à soutenir directement les rayons et la mem-

brane branchiostège des Poissons, et aurait attaché cet appareil à l'os lingual des Poissons. On voit d'abord deux grandes pièces latérales : l'*Hyosternal* et l'*Hyposternal* de M. Geoffroy, qui forment le corps principal de la branche, et qui sont attachés à la face interne de l'interopercule ; puis deux autres pièces, l'une au-dessus, l'*Apohyal*, de M. Geoffroy ; l'autre à l'extrémité antérieure de la branche, le *Cératohyal* de M. Geoffroy. Ces deux pièces s'unissent avec celles de la branche correspondante opposée, et ensuite à l'os lingual des Poissons en avant. Dans l'angle formé par ces deux branches est une pièce impaire, qui va rejoindre la symphyse des huméraux et forme l'isthme qui sépare en dessous les ouïes. Cet os, que M. Cuvier a comparé à celui nommé queue de l'os hyoïde, et qui est si connu dans les Oiseaux et les Sauriens, a été regardé par M. Geoffroy comme l'analogue de l'apophyse impaire et antérieure du sternum, et par cette raison cet os a été nommé *Épisternal;* mais cette apophyse du sternum des Oiseaux est toujours placée derrière la clavicule de ces Vertébrés ; tandis que l'os impair dont il s'agit ici dans les Poissons est au-devant de toute l'ossature de l'épaule.

Les rayons qui soutiennent la membrane branchiostège adhèrent aux deux pièces principales de chaque branche : le nombre de ces rayons, depuis 1, dans le *Polyptère bichir*, jusqu'à 30 et plus, comme dans l'*Elops*. Le nombre en est assez constant dans les espèces d'un même genre ; mais dans un grand nombre il y a un rayon de plus à une membrane qu'à l'autre ; de sorte qu'on peut en compter six d'un côté et sept de l'autre.

Outre les muscles releveurs et abaisseurs de l'opercule, qui servent principalement à l'agrandissement ou au rétrécissement de la cavité branchiale, et qui sont l'agent principal de la systole et de la diastole pulmonaire, il faut aussi ajouter que le temporal d'une part et l'os hyoïde de l'autre contribuent beaucoup aussi, par leur mouvement, au mécanisme de la respiration des Poissons. Le principal muscle de l'hyoïde répond au génio-hyoïdien ; mais on trouve encore, surtout dans les Poissons dont l'isthme est large, une bande transversale musculaire, qui va d'une branche de l'hyoïde à l'autre.

La membrane branchiostège a aussi ses muscles propres, et qui varient beaucoup dans les différentes espèces. Ce qu'on observe généralement est une couche de fibres qui passe en travers sur les rayons branchiostèges à leur face interne ; les fibres charnues n'y prennent aucune insertion, elles y adhèrent par du tissu cellulaire : elles viennent de l'opercule et du sous-opercule, et vont se perdre sur le bord de la membrane. Elles contribuent à former une sorte de bourse d'autant plus complète que l'ouverture branchiale est plus petite ; on les voit passer d'une membrane à l'autre dans les Anguilles, dans les Cycloptères, et autres encore. Cette couche sert à contracter la membrane, à diminuer la cavité des branchies, et à retenir l'eau dans l'intérieur si le poisson a besoin de la conserver. D'autres fibres musculaires, antagonistes de celles-ci, vont en s'entrecroisant du rayon inférieur d'une des membranes à l'extrémité antérieure de la branche : elles servent à ouvrir la membrane. Puis on trouve, dans quelques espèces, des muscles allant d'un rayon à l'autre ; mais ils ne sont pas toujours faciles à suivre.

On vient de voir, dans ce que j'ai dit, que l'épithète de Branchiostège s'applique aussi aux rayons qui soutiennent la membrane ; mais Artédi avait aussi donné ce nom à un des ordres de sa classe des Poissons.

Il comprenait les genres *Balistes*, *Ostracion*, *Cyclopterus* et *Lophius*, association fort peu naturelle, qui fut cependant adoptée par Gronovius, sans y rien changer, dans son *Museum Ichthyologicum ;* mais, dans le *Zoophylacium*, ce célèbre naturaliste augmenta le groupe des Branchiostèges encore plus malheureusement peut-être qu'Artédi ne l'avait conçu. Il se compose de trois divisions : 1° Pinnis ventralibus nullis, comprenant les genres *Muræna*, *Gymnotus*, *Syngnathus*, *Ostracion* ; 2° Pinnis ventralibus spuriis, comprenant les genres *Balistes*, *Cyclopterus*, *Cyclogaster ;* et 3° enfin, Pinnis ventralibus veris, comprenant les genres *Gonorhynchus*, *Cobitis*, *Uranoscopus*, *Lophius*. Linné n'a pas adopté cette division, parce qu'il plaçait dans ses *Amphibia nantes* les Branchiostèges d'Artédi. Dans les méthodes récentes d'ichthyologie, on a été aussi obligé de ne plus former un groupe de ce nom, et fondé sur un caractère qui détruit les rapports naturels entre les êtres. (Val.)

BRANCHIPE. *Branchipus* (βράγχια, branchies; ποῦς, ποδός, pied). CRUST. — Le g. de Crustacés ainsi nommé par Schœffer a reçu de Latreille, dans quelques uns de ses ouvrages, le nom de *Branchiopoda*, appliqué depuis à l'un des grands groupes de la même classe, et de Bénédict Prévost celui de *Chirocephalus*. Les Branchipes appartiennent à la famille des Branchipiens, et à la légion des Branchiopodes (*voyez* ces mots). On en connaît plusieurs espèces, soit lacustres, soit marines. En général, ils se plaisent dans les eaux stagnantes, assez troubles, mais non croupies. Des mares de très petite dimension en nourrissent parfois en grande abondance; et à Fontainebleau, par exemple, on en trouve souvent dans les petits amas d'eau que retiennent les creux des rochers. Leurs mouvements sont rapides et gracieux. Semblables à de petits Poissons, arqués, allongés, et presque transparents, ils ont le dos en bas, et agitent incessamment en dessus leurs pattes branchiales, lesquelles aident à la natation, en même temps qu'elles amènent les aliments vers la bouche, et sont de plus les organes essentiels de la respiration dans ces petits animaux. La queue et la tête servent par leur contraction à changer la direction des mouvements, et à entretenir l'harmonie.

La nature des eaux où vivent les Branchipes expose souvent la vie de ces animaux. La dessiccation des flaques, les Grenouilles, les Salamandres, les Dytiques, etc., les font périr par milliers, et divers parasites leur sont aussi fort nuisibles; mais leur force de multiplication l'emporte sur toutes chances de destruction.

Leurs œufs, dont l'enveloppe est dure et coriace, résistent au dessèchement aussi bien qu'à la gelée; et, après que les premières pluies ont rempli d'eau les mares ou les fossés dans la terre desquels ils étaient restés, on voit apparaître des légions nombreuses de Branchipes, là où l'on aurait pu en croire la race entièrement perdue. Bénédict Prévost a pu envoyer de ces œufs de Branchipes de Montauban à Genève; et, après quelque temps, Jurine, à qui ils étaient destinés, réussit à les faire éclore, et il en suivit toutes les métamorphoses. C'est même ainsi qu'il put vérifier les observations curieuses de son correspondant, et sa fille dessina ces Branchipes nouvellement éclos sur plusieurs planches qui ont été publiées, ainsi que le travail de Prévost, dans la Monographie des Monocles.

Le corps des Branchipes est allongé, presque filiforme, et composé d'une tête, d'un thorax et d'un abdomen très développés. La tête, un peu renflée en avant et rétrécie en forme de cou en arrière, est divisée en deux anneaux par un sillon transversal. Les yeux sont grands, très saillants, et portés à l'extrémité d'un pédoncule mobile. Entre leur base, on aperçoit sur le front une tache qui paraît être un œil sessile impair. Les antennes sont au nombre de quatre. Celles de la paire inférieure constituent un appareil préhensile très remarquable, occupant le devant de la tête, et qui consiste essentiellement en deux grandes cornes dirigées en bas. A raison de leur forme, ces organes ressemblent aux pattes-mâchoires des Lernées bien plus qu'à des antennes; dans les femelles, ils sont toujours moins développés que chez les mâles. Le thorax est plus ou moins cylindrique, et se compose de 12 segments portant chacun une paire de pattes branchiales. L'abdomen a 9 anneaux, dont le dernier est bilobé, et se termine par 2 grands appendices lamelleux, à bords ciliés, constituant une nageoire caudale. Le mâle a, au-dessous de la base de l'abdomen, 2 tubercules ou appendices cornés qui sont sans doute ses organes excitateurs, et à la même place, chez la femelle, on trouve une poche ovifère. Il y a plusieurs pontes de 100 à 400 œufs chacune. Les petits qui en sortent sont fort différents des adultes, et ils ne leur ressemblent qu'après un certain nombre de mues.

On connaît dans l'Europe centrale plusieurs esp. de Branchipes. Leur longueur ordinaire est de 5 à 6 lignes; tels sont les *B. stagnalis*, *diaphanus*, et quelques autres indiqués par M. Guérin. M. Milne-Edwards en a décrit 2 des environs d'Odessa, découverts par M. Nordmann, l'un dans les eaux douces des environs de cette ville, et l'autre dans le lac salé de Hadjibé. (P. G.)

***BRANCHIPIENS.** CRUST. — Le singulier crustacé de nos eaux douces dont Schœffer a fait l'histoire sous le nom de *Branchipus stagnalis*, et qui est encore aujourd'hui l'espèce la mieux connue du g. Branchipe, a été pris par M. Milne-Edwards (*Hist. nat. des*

Crust., III, 364) pour type d'une famille à part, appelée *Branchipiens*, et dans laquelle se placent aussi les genres Artémie et Eulimène.

Les Branchipiens sont des Crustacés branchiopodes, de l'ordre des Phyllopodes, parmi lesquels ils constituent une division à corps grêle, allongé, et entièrement à découvert, leur dos n'offrant aucune trace de carapace clypéiforme ni de tête bivalve. Ils ont les yeux pédonculés, les antennes simples, et, en général, une paire d'appendices céphaliques préhensiles, de forme bizarre, et représentant les secondes antennes. Ils ont 11 paires de pattes branchiales; leur abdomen est allongé et multi-articulé, sauf chez les Eulimènes. Ce dernier caractère distingue les Eulimènes des Branchipes et des Artémies, qui diffèrent entre eux par la présence d'appendices filiformes à la base des cornes céphaliques ou préhensiles dans les premiers, et par leur absence dans les seconds. (P. G.)

BRANCHIPUS. CRUST. — *Voyez* BRANCHIPE.

BRANCHIURUS (βράγχια, branchies; οὐρά, queue). ANNÉL. — Viviani (*De phosphorescentia maris*) donne ce nom à de petits animaux qu'il fait connaître trop incomplétement pour qu'on puisse dire à quel genre d'Annélides ils appartiennent. Cuvier se demande même si ce ne seraient pas des larves. (P. G.)

***BRANCHULE.** BOT. CR.—(Mousses.) Nom français donné par Bridel aux deux genres *Hypnum* et *Cladodium*, nom à peine connu, et nullement usité. (C. M.)

BRANC-URSINE ou **BRANCHE-URSINE.** BOT. PH. — Nom vulg. de l'*Acanthus mollis*. On appelle FAUSSE BRANC-URSINE, l'*Heracleum sphondylium*.

***BRANDESIA** (Brandes, botaniste allemand). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaranthacées, tribu des Gomphrénées, formé par Martius (*Nov. gen. et sp.*, II, 29), et qui paraît devoir être réuni comme section au g. *Teleianthera*, Rob. Br. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins d'Europe. (C. L.)

BRANDON D'AMOUR MOLL. — Nom vulg. de l'Arrosoir de Java, *Aspergillum javanum* Lam.

***BRANDONIA** (nom propre). BOT. PH.— Ce genre de Reichenbach (*Consp.*, 127) est syn. du g. *Pinguicula*, Tourn. (C. L.)

***BRANDTIA** (nom d'homme). BOT. PH.— Famille des Graminées, tribu des Avénacées. M. Kunth a décrit et figuré sous ce nom (*Agrost.*, II, p. 511, t. 170) une belle graminée, originaire de l'Inde, et qui forme un g. nouveau. Il se distingue surtout par des épillets composés de 2 fleurs sessiles : l'inférieure hermaphrodite, la supérieure femelle. La lépicène est formée de 2 valves concaves et mutiques, l'externe un peu plus grande que l'interne. Les paillettes de la fleur hermaphrodite sont mutiques et concaves. Le fruit est une cariopse elliptique, comprimée, nue. Les fleurs sont disposées en une panicule rameuse, et les feuilles sont planes et assez larges. (A. R.)

BRANTE. *Branta*, Ok MOLL. — Synonyme d'Otion, nom créé par Leach, et adopté par Lamarck et tous les auteurs.

BRAQUE. MAM.— Race de Chien de chasse. *Voyez* CHIEN.

BRAS. POISS. — Un des noms vulgaires de la Raie bouclée.

BRASENIA, Schreb. BOT. PH. — Synonyme d'*Hydropeltis*, L. C. Rich.

***BRASILETTIA** (*Brasiletto*, nom vernaculaire d'une espèce). BOT. PH. — Section indiquée par De Candolle (*Prod.*, II, 481), dans le g. *Cæsalpinia*, et qu'il paraissait assez disposé à regarder comme distinct. (C. L.)

BRASSADE. POISS. — L'un des noms vulgaires du Thon, *Scomber thynnus*.

***BRASSAIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Araliacées, formé par Endlicher (*Nov. Stirp. Mus. Vindob. decad*, 100) *Iconog.*, *t.* 114-116) sur une plante (le *B. actinophora*) de la Nouvelle-Hollande tropicale. C'est un grand et bel arbre, à feuilles peltées, 7-14-foliolées, longuement pétiolées, rassemblées au sommet des rameaux, à folioles pétiolulées, oblongues, subobtuses, subcordiformes à la base, munies sur les bords de quelques dents distantes, insérées en rayons sur les pétioles dilatés-aplatis au sommet; à stipules intra-axillaires, adnées, ovales-acuminées, imbriquées; à fleurs rassemblées en grappes terminales; chaque pédicelle pluriflore. (C. L.)

BRASSAVOLA (nom d'homme). BOT. PH. — Famille des Orchidées, tribu des Épidendrées. Genre établi par R. Brown, adopté par

Lindley et très voisin des g. *Epidendrum* et *Isochilus*. Ses caractères consistent en un calice étalé, formé de sépales à peu près égaux. Le labelle, un peu adhérent par sa base avec le gynostème, est concave, dressé, entier. Le gynostème est long, marginé dans sa partie supérieure. L'anthère, terminale et operculiforme, est à 4 loges, et contient 8 masses polliniques, ou quelquefois 12, adhérentes entre elles 2 par 2 ou 3 par 3. — On compte environ 10 esp. de ce genre, toutes originaires des Antilles ou du continent de l'Amérique méridionale. Ce sont des plantes parasites à feuilles solitaires, ordinairement épaisses et charnues, quelquefois même cylindriques et à fleurs très grandes, terminales, blanches ou d'une couleur pâle. (A. R.)

BRASSIA (W. Brass, collecteur de plantes en Guinée). BOT. PH. — Genre très remarquable de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, créé par R. Brown (*Hort. kew.*, II, 5, 215), et comprenant un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont recherchées et cultivées dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs. Elles appartiennent à l'Amérique tropicale, sont épiphytes, pseudo-bulbeuses, à feuilles rigides, membranacées, à scapes radicales, vaginées, à fleurs en épis. Les folioles périgoniales sont libres, étroites, étalées; les intérieures ordinairement plus grandes; le labelle sans éperon, plan, indivis, bicrété à la base, continu avec le gynostème; celui-ci nain, libre, aptère; anthère 1-loculaire; pollinies 2; caudicule courte; glandule épaisse. (C. L.)

BRASSICA (nom latin du Chou ordinaire). BOT. PH. — Nom botanique du genre Chou. (C. L.)

***BRASSICASTRUM** (diminutif de *Brassica*). BOT. PH. — Une des sections du genre *Brassica*. Ce genre avait été établi par M. Link (*Handb.*, III, 318) sur le *B. fruticulosa* de Cyrillo. (C. L.)

BRASSICÉES. *Brassiceæ* (*Brassica*, Chou). BOT. PH. — Tribu établie par De Candolle dans la grande famille des Crucifères pour renfermer les g. *Sinapidendron*, Lowe; *Brassica*, L.; *Sinapis*, Tourn.; *Douepea*, Cambess.; *Erucastrum*, Presl.; *Orychophragmus*, Bung.; *Moricandia*, DC.; *Diplotaxis*, DC.; *Eruca*, Tourn. (C. L.)

BRASSOLIDE. *Brassolis*. INS. — Genre de Lépidoptères diurnes, section des Tétrapodes, Latr., établi par Fabricius et adopté par Latreille. Godart en décrit deux : *B. sophoræ*, Fabr., et *B. astyra* God. La 1re se trouve à la fois au Brésil et à Surinam; la 2e ne se trouve qu'au Brésil. Ce sont de très grands et beaux Papillons, qui ont près de 0m,12 d'envergure et des taches oculées comme nos Satyres d'Europe. Leurs Chenilles, suivant Stoll et Mérian, vivent, en société nombreuse, dans un tissu serré qu'elles se fabriquent, et d'où elles ne sortent que pendant la nuit, pour manger. (D.)

***BRASSOLITES**. INS. — M. Blanchard désigne sous ce nom un groupe de Lépidoptères diurnes, de sa famille ou tribu des Nymphaliens qui ne comprend que le g. *Brassolis*. (D.)

***BRATHYDIUM** (βράθυ, genévrier; εἶδος, forme; qui a le port du *Brathys*). BOT. PH. — Genre indiqué par M. Spach dans le démembrement qu'il a fait du grand g. linnéen *Hypericum* (famille des Hypéricacées), et dans lequel, s'il n'est pas adopté comme distinct, il constitue une excellente section. Toutes les esp. qui la composent appartiennent au nord de l'Amérique. (C. L.)

BRATHYS (βράθυ, genévrier) BOT. PH. —Genre de la famille des Hypéricacées, établi par Mutis (*in Linn. f. supp.*, 43), et réuni comme section au grand g. *Hypericum* de Linné. (C. L.)

***BRAULA**. INS. — Nitzsch (*Thierinsekten*, p. 56) décrit sous ce nom une singulière espèce d'insecte trouvée parasite sur des Abeilles en mai et juin, et qu'il lui parait impossible de rapporter à un des ordres établis dans cette classe. Le *Braula*, qui est très différent du *Triongulin*, est à peu près de la taille d'une Puce, et, par sa forme, il ressemble à un Hippobosque ou à une petite Araignée. Son corps est cuirassé, d'un brun brillant, et garni de toutes parts de petits poils courts assez raides et comme aiguillonnés. Il se fixe fortement au thorax des Abeilles au moyen de ses pattes; tantôt il est sans mouvement, tantôt il relève la partie antérieure de son corps, et remue ses pattes de devant comme le font les Nyctéribies. Retiré de dessus l'Abeille, et placé sur un corps lisse, il marche dans tous les sens avec anxiété, et cherche l'animal sur lequel il était précédemment, et sur lequel

il reprend dès qu'il le peut son ancienne place. L'espèce unique de ce genre est le *B. cæca*. Nitzsch en a développé les caractères avec soin. (P. G.)

BRAUNEA, Willd. (nom propre). BOT. PH. — Un des nombreux syn. du genre *Cocculus* de De Candolle. (C. L.)

BRAUNERIA, Neck. (nom d'homme). BOT. PH. — Synonyme d'*Echinacea*, Mœnch. (J. D.)

***BRAUNITE** (nom d'homme). BOT. PH.— Espèce minérale établie par M. Haidinger en l'honneur de M. Braun, minéralogiste de Gotha. D'après l'analyse qu'en a faite M. Turner, c'est un Manganèse sesquioxydé. *Voyez* MANGANÈSE. (DEL.)

***BRAVAISIA** (Bravais, botaniste français). BOT. PH. — Ce genre, de la famille des Bignoniacées, formé par De Candolle, ne renferme qu'une espèce. C'est un bel arbrisseau grimpant, indigène des environs de Caracas, à rameaux pubescents, cylindriques, comprimés alternativement au sommet, garnis de feuilles opposées, pétiolées, simples, elliptiques, très entières; à fleurs amples, disposées en panicules terminales. (C. L.)

***BRAVOA** (Bravo, botaniste mexicain). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, tribu des Aloïnées, formé par La Llave et Lexarza (*Nov. vèg. descr.*, 1-6), le même que le *Robynsia* de Drapiez (*Herb. génér. de l'amat.*, t. II), et que le *Cœtocapnia* de Link et Otto. La jolie plante qui le compose uniquement est introduite et cultivée depuis 1838 dans nos jardins d'Europe. Elle se distingue principalement par un périanthe tubuleux, allongé, géniculé, obscurément 6-lobé; par un limbe, qui est fort court; par 6 étamines insérées à sa base, à anthères fixées par leur milieu; par un ovaire pédicellé, trigono-sphérique, à stigmate trilobé? capsule obtusément trigone, tripartible. Le *B. geminiflora* a des racines fibreuses, articulées; la scape s'élève à près d'un mètre de hauteur et du milieu de nombreuses feuilles radicales, linéaires, ensiformes, acuminées, longues de 30 à 40 centim., dilatées et semi-engainantes à la base. Les fleurs, disposées en un long épi lâche, sont géminées par paires, très distantes, et alternantes autour de l'axe; elles sont dressées avant l'épanouissement, et s'inclinent au moment même où le périanthe commence à se colorer; celui-ci est d'un beau rouge pourpré. Ce g. est voisin du *Blandfordia*. (C. L.)

BRAYA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-Notorhizées, tribu des Sisymbriées, formé par Sternberg et Hoppe (*Regensb. Denkschr.*, I, 1, 65, t. 1), et comprenant un assez petit nombre d'espèces indigènes des montagnes de l'Europe médiane et des contrées arctiques de l'Amérique. Ce sont de petites plantes vivaces, à feuilles éparses, très entières, quelquefois sinuées ou lyrées-pinnatifides; à fleurs pourprées, disposées en grappes terminales serrées ou allongées. On en cultive quelques unes dans les jardins. On les distingue principalement à leur silique oblongue, subcylindracée, dont les valves planiuscules; à un stigmate sessile; à des graines ovales; à un calice égal à la base. (C. L.)

BRAYERA (Brayer, médecin allemand). BOT. PH.—Genre voisin de la famille des Rosacées et de la tribu des Spirécées, formé par Kunth (BRAYER, *Notic. vermif.*, 1824, 8) sur une plante encore peu connue, qu'on prétend être souverainement anthelmintique et détruire particulièrement le Tænia. C'est un arbre de 20 mètres de hauteur, croissant en Abyssinie, à rameaux tomenteux-velus, marqués de cicatrices annulaires, formées par la chute des feuilles; celles-ci alternes, serrées et imparipennées-interrompues, à folioles oblongues dentées en scie, velues en dessous aux nervures et aux bords; à stipules adnées à un pétiole dont la base est dilatée et semi-amplexicaule; à cymes florales, plusieurs fois dichotomes, divariquées-flexueuses, dont les pédicelles pourvus à la base d'une bractée ovale. (C. L.)

BREBIS. MAM.—Femelle du Bélier. *Voy.* MOUTON.

***BREBISSONIA** (Brébisson, cryptogamiste français). BOT. PH. — Genre de la famille des OEnothéracées, tribu des Fuchsiées, indiqué par Spach (*Nouv. ann. mus.*, IV, 319, sur le *Fuchsia microphylla* Kh.) et qui paraît devoir être réuni comme simple section à la section *Encliandra*, Zucc. du *Fuchsia* de Plumier. (C. L.)

BRÈCHES. GÉOL. — *Voyez* ROCHES.

BRÉCHET. OIS. — On désigne généralement sous ce nom la partie antérieure du sternum qui présente une large plaque car-

rée, bombée dans le milieu et s'y élevant en carène; quelquefois cependant on le restreint à l'appendice xiphoïde seulement. (C. d'O.)

BRÉCHITES. POLYP. — Nom employé par Guettard pour les Polypiers fossiles (P. G.)

BREDEMEYERA (nom propre). BOT. PH. —Genre formé par Willdenow (*Berlin. Verhandl.*, III, 411, t. 6) dans la famille des Polygalacées, incomplétement déterminé, et ne renfermant qu'un arbrisseau de l'Amérique tropicale à peine connu, appartenant peut-être au genre *Monnina*, à feuilles alternes; à fleurs jaunes terminales, paniculées, nombreuses, bractéolées. (C. L.)

BRÈDES (du portugais *Bredos*). BOT. PH. — On appelle ainsi dans toute l'Asie méridionale, à Bourbon, à Maurice et dans les Antilles, toutes les plantes herbacées ou les pousses nouvelles qui se mangent en guise d'épinards; mais la Brède par excellence, celle dont l'usage est le plus généralement répandu, est la Brède morelle (Brède Martin à l'île Bourbon), qui est servie sur les tables les plus somptueuses aussi bien que sur les plus humbles. Cuite à l'eau avec un peu de sel et quelquefois de saindoux, ou bien mêlée à la viande ou au poisson, elle paraît à tous les repas, dont elle forme le fond. Les Européens la mangent d'abord avec répugnance, à cause de son amertume; mais ils s'y accoutument promptement et ne peuvent même plus s'en passer. La Brède morelle n'est autre que notre Morelle noire, *Solanum nigrum*, qu'un préjugé condamne comme un poison, et dont nous-même avons mangé plusieurs fois sous le climat de Paris sans en avoir éprouvé la plus légère incommodité. Comme dans la Morelle de notre pays le principe amer paraît plus développé, il faut la faire blanchir pour l'en dépouiller. En repoussant ce mets de nos tables, nous nous privons d'un produit qui croît spontanément et en abondance dans les bois et dans les champs cultivés.

Les autres Brèdes n'appartiennent pas à la famille des Solanées; ce sont des plantes qui n'ont entre elles de commun que leur usage culinaire. Nous citerons les principales :

BRÈDE BENGALE, *Chenopodium atriplex*.

B. CHEVRETTE, *Illecebrum sessile*.

B. CHOU CARAÏBE, les jeunes pousses des *Arum esculentum* et *Colocasia*.

B. CRESSON, *Sisymbrium nasturtium*, Cresson de fontaine.

B. FRANCE, notre Épinard commun.

B. GANDOLE, B. TALI, *Basella rubra*.

B. GIRAUMON, les pousses nouvelles du *Cucurbita pepo*.

B. GLACIALE, *Mesembryanthemum cristallinum*.

B. MALABARE, *Amaranthus spinosus*, *Atriplex bengalensis*, *Corchorus olitorius*.

B. MALGACHE, *Spilanthus oleracea*.

B. MORONGUE, *Guilandina moringa*.

B. MOUTARDE, *Sinapis indica*.

B. PIMENT, les pousses du Piment commun.

B. PUANTE, *Cleome pentaphylla*, qui perd par la cuisson son odeur désagréable. (C. d'O.)

***BREEA**, Less. BOT. PH. — Synonyme de *Cnicus*; Schr.

***BREISLACKITE** (nom d'homme). MIN. —Ce nom a été donné par Brocchi, en l'honneur du géologue Breislack, à une substance brune, métalloïde, en filaments capillaires, trouvée dans les cavités des laves qui contiennent de la Néphéline, à Capo di Bove près de Rome, à Viterbe, à la Scala, au Vésuve, etc. Sa composition n'est pas encore bien connue : elle paraît renfermer une quantité assez notable de Cuivre. Elle fond au chalumeau en une scorie noire, magnétique; elle donne avec le Sel de phosphore, au feu d'oxydation, un bouton verdâtre, qui devient rouge au feu de réduction. (Del.)

BRÊME. *Brama*. POISS. — C'est le nom d'un poisson des plus communs dans toutes les eaux douces de l'Europe, mais qui multiplie davantage dans les grands lacs du nord et du nord-est de cette contrée. Bloch rapporte, d'après Richter, que dans un lac de Suède près de Nordkœping, on en prit une fois plus de 50,000 qui pesaient 18,200 livres. Dans quelques lacs de Prusse, on pêcha en une seule fois pour 3, 4, 5 ou 700 écus de Prusse, c'est-à-dire pour plus de 2,000 fr., et c'est un poisson qui se vend cependant bon marché à cause de sa grande abondance.

La Brême devient grosse; on en trouve fréquemment d'un pied de long; mais il n'est pas extraordinaire d'en voir de plus

grandes, de 12 à 14 livres de poids, et même on en a vu de 20 livres. On reconnaît ce poisson à son corps comprimé, haut, de forme à peu près parallélogrammique, à la longueur de son anale, étendue sous toute la queue. La Brême fraie en mai, quand le temps est beau. Dans cette saison, les mâles se couvrent de tubercules trièdres, jaunâtres et pointus, plus abondants sur la tête que sur les autres parties du corps qui en ont cependant aussi. Les femelles alors deviennent souvent malades.

La Brême a la vie dure; on peut la transporter facilement en hiver : pendant les chaleurs, elle meurt plus promptement. Plusieurs Oiseaux, et surtout les Grèbes et les Plongeons, en sont très avides. L'homme en fait aussi une pêche active, à la truble, à la nasse et même à la ligne; elle mord bien à l'hameçon amorcé de vers. Quand elle est bien nourrie, sa chair est blanche, ferme et de bon goût; cependant elle est moins estimée que la Carpe.

La longueur de l'anale de plusieurs autres Poissons d'Europe à corps comprimé et assez semblable à celui de la Brême, a donné le caractère d'un genre de Cyprinoïdes sous ce nom de Brême, dont on peut exprimer ainsi la diagnose : Corps haut et comprimé, à dorsale petite, sans rayons épineux, à anale très longue; à bouche petite sans barbillons; à dents pharyngiennes sur un seul rang, comprimées, courbées en dedans et faiblement crochues, et tronquées à leur bord interne.

Il y en a au moins une douzaine d'espèces en Europe; quelques autres sont connues des Indes occidentales, et Agassiz n'en cite pas de fossiles.

On donne le nom de BRÊME DE MER à plusieurs Poissons de mer de genres et de familles très différents, mais surtout à la Castagnole et au Canthère de nos côtes de Picardie et de Normandie. *Voy.* ces mots. (VAL.)

BRÊME. *Bremus.* INS. — Jurine nomme ainsi (*Classif. des Hyménop.*) un genre d'Insectes hyménoptères, désigné sous le nom de Bourdon par Fabricius, Latreille et la plupart des entomologistes. (C. D'O.)

***BREMONTIERA** (nom propre). BOT. PH. — Arbrisseau de l'Ile de France, à feuilles simples, oblongues, couvertes d'une pubescence très courte et blanchâtre, rétrécies aux deux extrémités, très brièvement pétiolées; à stipules ténues, dentées, non scarieuses; à fleurs petites, pourpres, disposées en grappes axillaires, subspiciformes. De Candolle en a fait un genre qu'il place dans la famille des Papilionacées, tribu des Hédysarées-Alhagées. (C. L.)

BREMUS. INS. — *Voyez* BRÊME.

BRENTE. *Brentus*, ou mieux *Brenthus* (βρένθος, espèce d'oiseau aquatique). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes. Schœnherr, qui le place parmi les Orthocères, division des Brenthides, a changé avec raison l'orthographe de son nom en celui de *Brenthus*, d'après son étymologie, en même temps qu'il y a réuni les g. *Nemocephalus*, *Uropterus* et *Stenorhynchus*, Latr. Il en résulte que les caractères du genre *Brentus*, suivant Fabricius et Latreille, ne sont pas identiques avec ceux du g. *Brenthus* de Schœnherr, qui a pour type le *B. anchorago* des auteurs, lequel se trouve dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale. Schœnherr y réunit 24 esp., dont 23 de la même contrée et une seule des Indes orientales, le *B. striatulus* Oliv. (D.)

***BRENTHIDES.** *Brenthides.* INS.—Schœnherr désigne ainsi la 9e division de ses Orthocères, dans la famille des Curculionides, et qui a pour type le g. *Brenthus.* Cette division renferme les g. *Arrhenodes*, *Belopherus*, *Entrachelus*, *Belorhynchus*, *Brenthus*, *Ceocephalus*, *Clæoderes* et *Taphroderes.* (D.)

BRENTHUS. INS. — *Voyez* BRENTE.

***BREONIA** (nom propre). BOT. PH.—Arbre de l'île de Madagascar, à feuilles opposées, très amples; à stipules connées; à inflorescence en capitules axillaires, solitaires, longuement pédonculés, dans un involucre spathiforme, fendu d'un côté, longuement rostré au sommet, décidu. A. Richard en a fait un genre qu'il place dans la famille des Rubiacées, tribu des Gardéniées-Sarcocéphalées. (C. L.)

***BREPHA.** INS. — M. Westwood désigne ainsi, d'après Hubner, un genre de Lépidoptères nocturnes, que les entomologistes français et allemands nomment *Brephos*, d'après Ochsenheimer. (D.)

***BREPHOS** (βρέφος, enfant qui vient de naître). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes établi par Ochsenheimer, et adopté

par MM. Treitschke et Boisduval. Ce dernier le range dans sa tribu des Noctuo-Phalénides ; il ne renferme en Europe que 8 esp. qui se montrent dès les premiers beaux jours du printemps. Elles volent en plein jour comme des Diurnes, et d'un vol rapide et très élevé. La *Noct. parthenias* Linn., type du g., est très commune, en mars, dans les bois des environs de Paris. (D.)

BRESAGUE, Saler. OIS. — Synonyme de *Strix flammea*. *Voyez* CHOUETTE.

BRÉSILLET. BOT. PH. — Synonyme de *Cæsalpinia*.

BRESSAN. OIS. — Nom vulgaire du Canard sauvage, *Anas boschas* L.

BRETEAU. POISS. — Un des noms vulgaires de l'Anguille commune.

BRETEUILLIA (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du genre *Didelta*. (J. D.)

BRETONNE. OIS. — Nom vulgaire de la Fauvette passerinette, *Sylvia passerina* Lath.

BRETTES. BOT. PH. — Synonyme de Brèdes.

***BREUNÉRITE**, Haiding. (nom propre). MIN.—Mélange cristallin de deux Carbonates isomorphes, la Giobertite et la Sidérose, dans lequel ce dernier n'entre d'ordinaire que pour [illegible] de la masse totale. C'est donc une Giobertite ou Carbonate de Magnésie ferrifère, qui diffère un peu de la Giobertite pure par la valeur de ses angles, sa couleur et ses autres caractères physiques. M. Haidinger, qui avait cru devoir en faire une esp., l'a dédiée au comte de Breuner, directeur des mines en Autriche. *Voyez* CARBONATES. (DEL.)

BRÈVE. *Pitta*, Vieill. (*brevis*, court ; sans doute à cause de la brièveté de leur queue ou de leurs ailes). OIS.—Genre de l'ordre des Passereaux dentirostres, famille des Fourmiliers, groupe des Fourmiliers humicoles de M. de Lafresnaye.

Ce genre, propre aux parties chaudes de l'ancien continent, est encore mal connu, et les naturalistes ne sont pas d'accord sur ses affinités et sa circonscription. Ainsi, tandis que Cuvier le réunit à son g. Fourmilier, M. Lesson en fait une famille, M. de Lafresnaye et Temminck un simple genre, et M. G.-R. Gray (*List. of the Gen.*, 1841) le disperse dans les g. *Formicarius*, *Grallaria*, *Brachyurus* et *Timalia*, ce qui n'est pas étonnant ; car le caractère sauvage et solitaire des Brèves, et leur séjour dans les parties les plus reculées des pays qu'elles habitent, ont empêché les naturalistes d'étudier suffisamment leurs mœurs, dont plusieurs particularités sont complétement inconnues.

Les caractères propres à ce genre, tel que l'ont circonscrit les ornithologistes qui l'ont adopté, sont : Bec allongé, robuste, crochu, très fendu, convexe en dessus, à bords rentrés, à narines larges et placées sur les côtés ; à mandibule inférieure convexe et pointue. Tarses longs et scutellés. Queue courte, quelquefois légèrement en coin. Ailes de médiocre grandeur, concaves, arrondies, à 1re et 2e rémige plus longues.

Les Brèves, dont on compte une dizaine d'espèces, sont des Oiseaux à forme lourde et massive, volant mal à cause de la brièveté de leurs ailes ; mais, d'après la longueur de leurs jambes et le peu de développement de leurs doigts, devant faire d'excellents coureurs. Cette dernière particularité organique empêche sans nul doute ces Oiseaux de percher. Leur nourriture consiste en Fourmis et en Termites. Les Brèves ont généralement un plumage fort brillant. (C. D'O.)

BREVER. BOT. CR. — Genre formé par Adanson aux dépens de quelques espèces du genre *Bryum* et du *Bartramia fontana*.

***BREVICEPS** (*brevis*, court; *ceps*, tête). REPT. — Genre de Batraciens bufoniformes établi par Merrem, et dans lequel prend place une espèce de l'Afrique australe, connue depuis assez long-temps, et que la forme singulière de son corps et de sa tête a fait appeler *Breviceps* bossu, *Rana gibbosa* Linn. Sa longueur pour la tête et le corps est de 0,048 ; ses jambes et ses pieds ont 0,028. L'*Engystoma granosum* de G. Cuvier n'est qu'un animal de cette espèce altéré et rendu granuleux, parce qu'on l'avait conservé dans une liqueur trop chargée d'alcool. Les caractères du g. *Breviceps* ont été résumés ainsi qu'il suit : Tête complétement confondue avec le tronc ; pas de museau distinct. Bouche très petite ; langue ovale, entière, libre à son extrémité postérieure ; pas de dents au palais ; tympan caché ; trompes d'Eustache excessivement petites ; pas de parotides. Les cuisses et les bras proprement dits non distincts extérieurement ; quatre doigts en avant, cinq en arrière, tout-à-fait libres ; deux tubercules sous-métatar-

siens ; apophyses transverses de la vertèbre sacrée dilatées en palettes triangulaires ; une vessie vocale sous-jugulaire chez les mâles. (P. G.)

***BRÉVICITE**, Berz. (nom de lieu). MIN.— Substance du groupe des Zéolithes, voisine de la Mésole, et qu'on trouve à Brévig, en Norwége. Elle est blanche avec des stries d'un rouge sombre. D'après l'analyse de Sonden, elle est composée de : Silice, 43,88 ; Alumine, 28,39 ; Soude, 10,32 ; Chaux, 6,88 ; Magnésie, 0,21 ; Eau, 9,63. (DEL.)

***BREVICOLASPIS**. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, établi par M. le comte de Castelnau, et syn. du g. *Hersilia* de M. Dejean. (D.)

***BRÉVIGASTRES** (*brevis*, court ; γαστήρ, ventre). ARACH. — M. Walckenaer emploie ce nom pour désigner une division de son genre Épéire. *Voyez* ce mot. (BL.)

BRÉVIPENNES. OIS. — Cuvier, Latreille, Duméril, Lesson, ont désigné sous ce nom un groupe formé des g. Autruche, Casoar et Dronte, mais occupant dans leur méthode une place différente. Cuvier en faisait une division de l'ordre des Échassiers.

BRÉVIPENNES. *Brevipennes*. INS.—Synonyme de Brachélytres. (D.)

***BREWERIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées, tribu des Convolvulées, formé par R. Brown, aux dépens de plusieurs espèces de *Convolvulus* de Roxburgh et de Wallich. Il renferme des plantes herbacées ou ligneuses, indigènes de la Nouvelle-Hollande, de l'Asie tropicale et de Madagascar. Elles sont remplies d'un suc aqueux, ont des feuilles alternes, entières, des fleurs axillaires, solitaires. On cultive dans les jardins le *B. Roxburghii* (*Convolvulus semidigynus* Roxb.). La capsule, 2-loculaire, renferme 4 graines dressées. (C. L.)

***BREWSTÉRITE**, Brooke. Diagonite, Breith. MIN.—Substance vitreuse, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, translucide, en cristaux ou pellicules cristallines. On l'a trouvée pour la première fois à Strontian, en Écosse, où elle est accompagnée de Calcaire spathique. C'est un Hydrosilicate alumineux, à base de Strontiane et de Baryte, constituant une espèce voisine de la Stilbite ; mais elle en diffère par ses cristaux, qui appartiennent au système klinorhombique. Ces cristaux, fort petits, sont des combinaisons de prismes verticaux, avec les deux faces parallèles à la section klinodiagonale, et des sommets dièdres, dont l'arête oblique est dans le plan de cette même section. L'angle du biseau terminal est de 172°, et son arête est inclinée à l'axe de 93° 40'. Les cristaux sont striés verticalement et clivables dans le sens de la section dont nous venons de parler ; les faces de clivage offrent un éclat nacré très sensible. Pesanteur=2,2 ; dureté = 5,5. Ils sont composés, suivant M. Connel, de Silice, 53,66 ; Alumine, 17,49 ; Strontiane, 8,32 ; Baryte, 6,75 ; Chaux, 1,34 ; Oxyde de fer, 0,29 ; Eau, 12,58. — Un minéral tout semblable à celui d'Écosse a été trouvé à Saint-Turpet, dans la vallée de Munster, près de Fribourg en Brisgau. (DEL.)

BREXIA (βρέξις, pluie ; allusion, dit-on, à l'ample feuillage des espèces qui abrite de la pluie). BOT. PH.—Genre type et unique de la famille des Brexiacées, formé par Dupetit-Thouars (*Gen. madagasc.*, 69) pour renfermer quelques esp. découvertes dans l'île de Madagascar. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, pétiolées, subcoriaces, très entières ou dentées-épineuses ; à fleurs axillaires et terminales en ombelles, sur un pédoncule subcomprimé. On en cultive plusieurs dans les jardins européens, entre autres les *B. spinosa*, *chrysophylla*, *serrata*. Les caractères principaux de ce genre de plantes sont : Calice libre, 5-fide, persistant, à lacinies coriaces, courtes, aiguës, imbriquées par estivation. Corolle de 5 pétales, insérés au bord extérieur d'un anneau périgyne, coriaces, oblongs, obtusiuscules, imbriqués par estivation, subcohérents à la base, et un peu étalés lors de l'anthèse. Étamines 5, insérées avec les pétales, et alternant avec eux, à filaments subulés, charnus, à anthères oblongues, dressées, basi-fixes, biloculaires. Disque annulaire épais, adné à la base de l'ovaire, et divisé en 5 lobes multifides et alternant avec ceux-ci. Ovaire supère, ové-pentagone, 5-loculaire ; ovules nombreux, bisériés dans l'angle central. Style très court ; stigmate 5-lobé ; drupe oblong, 5-costé, brusquement conique au sommet qui porte 5 petites cornes, à épicarpe papilleux, à endocarpe osseux, luisant. Graines horizontales, ovales-anguleuses, luisantes. Embryon ex-albumineux, ortho-

trope, amygdalin. Cotylédons ovales-obtus. Radicule cylindrique, centripète. (C. L.)

*BREXIACÉES. BOT. PH. — Le genre *Brexia* semble à M. Endlicher pouvoir devenir le noyau d'une famille des Brexiacées, qu'il placerait à la suite des Saxifragées. Ses caractères seraient ceux du seul genre qui s'y rapporte jusqu'ici. *Voyez* BREXIA. (AD. J.)

BREYNIA (nom propre). BOT. PH. — Ce genre d'Euphorbiacées, établi par Forster d'après un arbrisseau de Tanna, et consacré à un botaniste belge J. Breynius, est encore imparfaitement connu. Son auteur décrit les fleurs comme polygames, à calice 4-5-parti; les hermaphrodites avec 5 anthères adnées au style, un stigmate simple et une baie à 3 loges 2-spermes; les femelles offrant une capsule à 5 loges et 5 graines, portée sur un disque annulaire et surmontée de 5 stigmates. Ces caractères ne paraissent pas appartenir à une même esp. et à un même g. Les femelles, dans un herbier de Forster, se sont trouvées un rameau de *Melanthesa*. (AD. J.)

*BREYNIASTRUM (diminutif de *Breynia*). BOT. PH.—Section indiquée par De Candolle (*Prodr.*, 245) dans le grand genre linnéen *Capparis*, et caractérisée par un calice à divisions triangulaires; par des étamines nombreuses ou définies; par une baie oblongue. Cette section renferme quelques espèces inermes de l'Amérique, et répond au genre *Breynia* de Plumier. (C. L.)

*BRIAREA (nom mythologique). BOT. CR. — Ce nom rappelle Briarée, le géant aux cent bras. Le champignon qui forme ce petit genre a été créé par M. Corda dans la *Flora germanica* de Sturm (*Heft.*, II, tab. 6). Il est caractérisé par un pédicelle droit, cloisonné et légèrement étranglé au niveau des cloisons; au sommet il supporte un grand nombre de filaments simples, courbés, et formés de spores rondes, transparentes, placées les unes à la suite des autres comme les grains d'un chapelet. L'espèce qui a servi de type est le *Briarea elegans*; elle croît sur le chaume des Graminées humides. Les individus sont isolés, d'une belle couleur blanche et hyaline. M. Fries n'a pas cru devoir conserver ce genre. Il l'a rangé parmi les *Monilia*. (LÉV.)

*BRIARÉE (nom mythologique). MOLL.—Genre formé par MM. Quoy et Gaimard, pour un mollusque de l'ordre des Gastéropodes nudibranches, trouvé par eux dans les eaux du détroit de Gibraltar, et ayant pour caractères : Un corps nu, gélatineux, transparent, scolopendriforme, aplati; deux yeux sessiles; quatre tentacules, larges et triangulaires, les postérieurs terminés par deux appendices filiformes; une queue; les branchies disposées de chaque côté, et composées de lames aplaties, bifurquées à leur extrémité. Les autres particularités de structure sont inconnues. — On n'en connaît qu'une seule espèce, le *B. scolopendra*. La place de ce g., dans la méthode, est entre les Laniogères et les Éolides. (C. D'O.)

BRIBRI. OIS. — Nom vulgaire du Bruant de haie, *Emberiza cirlus*.

BRICKELLIA (nom d'homme). BOT. PH. — Ce genre paraît avoir été formé par Elliot sur une espèce du g. *Eupatorium*, et se trouve cité dans l'ouvrage de M. De Candolle, sous le nom d'*E. Brickellia*. (J. D.)

BRIDÉ. POISS. — Nom sous lequel on a désigné plusieurs Poissons des g. Baliste, Spare, Scare et Chœtodon, à cause des bandes noires sur fond d'argent qui règnent le long du corps et viennent se terminer à la bouche.

BRIDELIA (nom propre). BOT. PH. — Ce genre, consacré à un botaniste qui a fait sur les Mousses des travaux nombreux et estimés, Bridel-Brideri, a été écrit à tort *Briedelia*, d'après l'orthographe allemande de son auteur Willdenow. Il appartient à la famille des Euphorbiacées, et présente les caractères suivants : Fleurs monoïques. Calice 5-fide à préfloraison valvaire. 5 petits pétales alternes insérés au calice. *Fleurs mâles* : 5 étamines à anthères internes, à filets soudés en un support surmonté d'un rudiment du pistil, et partant du centre d'un disque soudé avec le fond du calice, sinué dans son contour. *Fleurs femelles* : 2 styles bifides. Ovaire entouré d'un tube à 5 dents, à 2 loges bi-ovulées. Fruit légèrement charnu. — Les espèces originaires de l'Inde et de l'Afrique tropicale sont des arbres ou des arbrisseaux quelquefois grimpants, à feuilles alternes, entières, accompagnées de stipules; à fleurs réunies en pelotons axillaires qui sont quelquefois disposés eux-mêmes en épi, et contiennent tantôt des fleurs toutes du même sexe, tantôt des mâles entremêlées à des femelles. (AD. J.)

***BRIDGESIA**, Hook. et Arn. (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Sapindacées, tribu des Sapindées, formé par Bertero (*msc. ex Cambess. Nouv. ann. mus.*, III, 234, t. 13) pour un arbrisseau du Chili, dressé, non cirrhifère, à feuilles alternes, simples, stipulées, incisées-lobées, dentées en scie; à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores. — C'est aussi un synonyme du genre *Ercilia*, Ad. Juss. (C. L.)

***BRIDGESIA** (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du g. *Polyachyrus*, qui fait partie de la famille des Composées, tribu des Nassauviacées. (J. D.)

BRIEDELIA. BOT. PH. — *Voyez* BRIDELIA.

BRIGNE. POISS. — On désigne sous ce nom, sur les côtes voisines de la Loire et de la Garonne, le Bar, *Labrax lupus* Cuv.

BRIGNOLIA, Bertol. (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cinchonacées, tribu des Haméliées, formé par De Candolle pour un arbrisseau ou un arbre de l'île de la Trinité, à rameaux cylindriques, velus, garnis de feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, obtuses à la base, acuminées au sommet, pubérules sur les nervures, glabres sur le reste; à stipules binées de part et d'autre, lancéolées-acuminées, soudées d'abord en une seule interpétiolaire, bientôt se séparant de la base au sommet; à fleurs sessiles dans les dichotomies et au sommet des pédicelles d'un corymbe terminal pédonculé; à rachis court, velu, formant des rameaux serrés, pubérules, trichotomes, garnis de bractées ciliées. — Ce nom s'applique aussi à un synonyme du genre *Kundmannia*. (C. L.)

BRIGOULE. BOT. CR. — Même chose que Baligoule.

BRILLANTE. MOLL. — Nom donné par Geoffroy à une petite Coquille terrestre des environs de Paris, que Bruguière avait désignée sous le nom de *Bulimus lubricus*, et qui appartient au g. Agathine. (C. D'O.)

BRILLANTESIA. BOT. PH.— Genre de la famille des Acanthacées, décrit par Palisot de Beauvois, dans sa Flore d'Oware, sous le nom de *B. owariensis*, et que MM. Endlicher et Lindley s'accordent à placer dans leurs genres douteux. M. A. Richard (*Dict. clas. d'hist. nat.*) l'avait rapporté avec doute, au g. *Justicia*. (C. D'O.)

BRIN-BLANC. OIS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Colibri, *Trochilus superciliosus* L.

BRIN-BLEU. OIS. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Colibri, le *Trochilus cyanurus*. L.

BRINBALLIER. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Airelle, *Vaccinium myrtillus*, dont les fruits portent le nom de *Brinballes*.

BRINBALLUS. ÉCHIN. — Synonyme d'*Holothuria pentacta*.

BRINDONIA, Dupetit-Th. (nom propre). BOT. PH.— Un des synonymes du genre *Garcinia* de Linné. (C. L.)

BRISE. PHYS. — *Voyez* MÉTÉORES.

BRISE-LUNETTE. BOT. PH.— Nom vulgaire de l'Euphraise officinale.

BRISE-MOTTE. OIS. — Nom vulgaire du Traquet motteux.

BRISSE. *Brissus* (βρίσσος, Oursin). ÉCHIN. — Genre d'Échinides, établi par Klein, et adopté avec quelques modifications par M. Gray, et plus récemment encore par M. Agassiz; il correspond à la section *d* du g. Spatangue de M. de Blainville, et a pour caractères l'absence d'un sillon bucco-dorsal, et la disposition des quatre ambulacres pairs déprimés, et formant au sommet du disque une espèce de croix circonscrite par une ligne sinueuse, sans tubercules ni piquants, tandis que l'ambulacre impair est à peine perceptible. M. Agassiz comprend dans ce g. 8 espèces de Spatangues de Lamarck. (DUJ.)

BRISSITES. ÉCHIN. — Espèces fossiles de Brisses.

***BRISSOCARPUS** (βρίσσος, Oursin; καρπός, fruit). BOT. CR.—(Hépatiques.) Genre de la tribu des Ricciées, que Raddi avait déjà fait connaître sous le nom de *Corsinia* voy. ce mot), quand M. Bischoff lui a imposé le nouveau nom de *Brissocarpus*, qui n'a pu conséquemment être reçu dans la science. (C. M.)

BRISSOIDES. *Brissoides* (βρίσσος, Oursin; εἶδος, aspect). ÉCHIN. — Genre d'Échinides, proposé par Klein pour diverses espèces que Lamarck avait laissées parmi les Spatangues et les Muléolites, et dont M. Agassiz a fait son g. *Micraster*, caractérisé par la forme en cœur du test, et par la partie dorsale des ambulacres très développés et presque en étoile. (DUJ.)

BRISSONIA (nom propre). BOT. PH.— Ce genre, établi par Necker, est rapporté en synonymie au *Tephrosia* de Persoon, dont il forme une section. (C. L.)

***BRISSUS** (βρίσσος, Oursin). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, établi par Mégerle dans la famille des Curculionides, et non adopté par Schœnherr, qui en rapporte les espèces au g. *Omias* de Germar. (D.)

***BRITHIA** (βριθής, lourd, pesant). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Boisduval, qui le place dans sa tribu des Hadénides. Il ne renferme que 3 esp., dont une d'Amérique (*B. timais* Cram.), et 2 d'Europe (*B. Pancratii* Cyrill., et *B. encausta* Hubn.). L'une d'elles, la *B. Pancratii*, est très commune sur les bords de la Méditerranée, dans les environs de Montpellier. Sa chenille vit sur le *Pancratium maritimum*. (D.)

***BRITHOPUS** (βριθος, lourd, pesant; ποῦς, pied). PALÉONT. — Nom proposé par M. Kutorga, professeur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg, pour un animal dont les restes viennent du Grès cuivreux des pentes occidentales de l'Oural, terrain qui appartient à l'étage du Grès bigarré. Cet animal, dont on ne connaît encore qu'une partie inférieure d'humérus, aurait été, selon M. Kutorga, un mammifère de l'ordre des Édentés, et d'un genre voisin des Tatous; mais le peu de profondeur de la poulie cubito-radiale, et l'absence de la fosse olécrânienne à la partie postérieure de l'os, nous font penser que cet humérus était celui d'un reptile voisin des *Monitors*. En effet, chez ceux-ci, le condyle externe est percé d'un trou, comme le condyle interne de plusieurs Mammifères. Cette circonstance du percement de l'un des condyles de l'humérus fossile, qui paraît avoir déterminé M. Kutorga en faveur des Édentés, peut donc tout aussi bien venir à l'appui de notre opinion : seulement, au lieu de voir, dans la figure publiée par M. Kutorga, sous le nom de *Brithopus priscus*, un humérus gauche de mammifère percé à son condyle interne, il y faudrait voir l'humérus droit d'un reptile percé à son condyle externe.

Il nous paraît même probable qu'un autre os, donné par le même auteur, pour la partie inférieure de l'humérus d'un second édenté qu'il place entre les Paresseux et le *Brithopus*, et qu'il nomme *Orthopus primævus*, est la partie supérieure d'un humérus de reptile, peut-être de la même espèce que le précédent. Dans ce cas, la partie prise pour la poulie cubito-radiale deviendrait la tête articulaire, et les saillies considérées comme les condyles interne et externe seraient les tubérosités de même nom.

Enfin, et nous croyons pouvoir prendre ici l'affirmative, la dent de *Syodon biarmicum*, autre nom proposé par M. Kutorga, est, non pas une dent de pachyderme, comme l'auteur cherche à le démontrer, mais une dent de reptile ou de poisson. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'engager la Société minéralogique de Saint-Pétersbourg, qui a publié l'écrit de M. Kutorga, à favoriser de tout son pouvoir la recherche de ces Fossiles, qui sont jusqu'à présent, à notre connaissance, les plus anciens ossements d'animaux vertébrés à respiration pulmonaire qui aient été trouvés, et qui pourraient bien être ceux des animaux qui ont laissé l'empreinte de leurs pas dans ce même Grès bigarré. (L... D.)

BRIUS. INS. — Ce nom avait été employé par M. Mégerle et adopté par MM. Sturm et Dahl dans leurs catalogues pour désigner quelques Curculionites d'Allemagne, parmi lesquels on regardait comme type du g. le *C. mercurialis* de Fab., qui se rencontre encore aux environs de Paris. Schœnherr a fait rentrer ces Insectes dans le g. *Barynotus* de Germar. (C.)

BRIZE. *Briza* (βρίζα, espèce de plante céréale). BOT. PH. — Famille des Graminées. Genre établi par Linné, et dont le port et les caractères sont tellement saillants qu'il a été adopté par l'universalité des botanistes. Ses épillets sont multiflores; les fleurs sont imbriquées et distiques. La lépicène se compose de deux valves courtes, arrondies, membraneuses, dépourvues d'arêtes comprimées et renflées à la base. La glume se compose de deux paillettes membraneuses : l'inférieure arrondie, comprimée, cordiforme à sa base, arrondie et mutique à son sommet; la supérieure beaucoup plus courte et bicarénée sur son dos. Les deux paléoles sont glabres, entières et bilobées; la cariopse est comprimée, glabre, ordinairement nue.

Les espèces de ce g., au nombre d'une douzaine, sont pour la plupart originaires de l'Europe; quelques unes cependant sont exotiques. Parmi celles qui croissent le plus communément en France, nous citerons le *Briza media* L., qu'on trouve si fréquemment sur nos pelouses, et qu'on connaît sous le nom vulgaire d'Amourette; la *Briza*

maxima, très abondante dans toutes les régions méridionales. (A. R.)

*BRIZOPYRUM (βρίζα, espèce de plante céréale; πυρός, blé). BOT. PH.—Famille des Graminées. Genre que le professeur Link a établi pour les espèces du g. *Poa*, dont les épillets sont multiflores, comprimés, et les fleurs disposées en épis paniculés. C'est une simple tribu du grand genre *Poa*. *Voyez* PATURIN. (A. R.)

BROCARD DE SOIE. MOLL. — Nom vulgaire du Cône géographique.

BROCATELLE. GÉOL. — Nom de plusieurs variétés de calcaire globulifère diversement colorées qu'on exploite pour les besoins du commerce. Elles sont employées à la décoration des édifices ; et, entre les mains des sculpteurs, elles servent à fabriquer des objets de luxe, jadis fort recherchés. La Brocatelle la plus belle est celle d'Espagne, qu'on tire des environs de Tortose. *Voyez* CALCAIRE. (C. D'O.)

BROCATELLE D'OR, D'ARGENT et **BRUNE.** INS. — Noms spécifiques donnés par Geoffroy à 3 esp. de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Phalénites, et appartenant aujourd'hui au g. Larentie. (D.)

*BROCCHIA (nom propre). BOT. PH. — Section du genre *Tanacetum* (famille des Composées), renfermant les esp. africaines munies de capitules homogames ou rarement hétérogames, et de fleurons à 4 dents, de fruits anguleux ou comprimés, et non obcomprimés au rayon. (J. D.)

*BROCCHINIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Broméliacées établi par Schultes fils (*Syst. vég.*, VII, p. 1250) pour une plante originaire du Brésil, très voisine des *Pitcairnia*, dont elle diffère seulement par ses étamines soudées par leurs filets presque jusqu'à la moitié de leur hauteur ; par ses ovules horizontaux et non ascendants, et enfin par ses graines allongées, qu'un appendice ensiforme termine à chaque extrémité. Ces caractères sont d'assez faible valeur pour séparer le g. *Brocchinia* du grand g. *Pitcairnia*. *Voyez* PITCAIRNIA. (A. R.)

*BROCHANTITE, Lév. (nom propre). MIN. — Substance vitreuse, transparente, d'un vert d'émeraude, insoluble dans l'eau, attaquable par les acides, et donnant de l'eau par la calcination. C'est un sous-sulfate de Cuivre, signalé comme espèce nouvelle par Lévy, qui lui a imposé le nom de Brochantite, en l'honneur du minéralogiste français Brochant de Villiers. Ce minéral cristallise en prisme droit rhomboïdal de 117°, avec un biseau terminal de 150° 30', correspondant à la grande diagonale. Pesanteur = 3,8 ; dureté = 3,5. Sa formule de composition est $\dddot{S}\dot{C}u^3 + 3Aq$. Cette substance rare a été trouvée avec la Malachite et le Cuivre rouge à Ekaterinebourg en Sibérie, avec la Galène et l'Azurite, à Rezbanya en Transylvanie. On la cite encore au Chili. (DEL.)

BROCHET. *Esox*. POISS.—Poisson d'Europe, connu de tout le monde par sa voracité et la légèreté de sa chair blanche, d'une digestion facile, et qui vit en abondance dans toutes nos eaux douces. Son corps est allongé, arrondi, ou plutôt à quatre pans dont les angles sont mousses ou obtus. La dorsale petite, reculée sur le dos et au-dessus de l'anale, qui n'est pas allongée ; la queue courte et comprimée est suivie d'une caudale peu grande. La gueule de ce poisson est fendue jusqu'au-delà des yeux, sous un museau large et déprimé. Les maxillaires qui bordent la plus grande partie de la mâchoire supérieure ne portent pas de dents ; mais il y en a sur les intermaxillaires, sur les palatins, le vomer, les os pharyngiens, les arceaux des branchies, la langue et la mâchoire inférieure. Plusieurs de celles-ci sont longues, comprimées et très tranchantes. Avec une gueule aussi bien armée pour satisfaire à sa voracité, on a donc eu raison de surnommer le Brochet le Requin de nos eaux douces. Ce poisson s'y nourrit de tout ce qui y est vivant et animal, sans épargner les individus de son espèce ; il avale toutes les autres espèces de Poissons, même ceux qui peuvent le blesser et lui causer quelquefois la mort. Il poursuit aussi les Rats d'eau, les petits Oiseaux aquatiques, et même il se jette sur les animaux morts et jetés dans l'eau. Le Brochet croît très vite et atteint à une très grande taille, quoiqu'on l'ait exagérée en parlant de Brochets de dix-neuf pieds ; du moins assure-t-on que le squelette de celui de cette taille conservé à Manheim, qu'on disait avoir été trouvé avec un anneau d'or attaché à son ouïe, et portant la date et le nom de l'empereur

Frédéric Barberousse, à la colonne vertébrale composée de vertèbres appartenant à des individus différents, et qu'on aurait, par conséquent, pu allonger encore la taille de ce prétendu géant des Brochets. Les auteurs rapportent cependant que, dans le Volga, on en trouve du poids de quarante livres et de sept pieds de longueur. Linné, Lacépède et Bloch considéraient comme du genre des Brochets les Abdominaux ayant la dorsale reculée au-dessus de l'anale. Cuvier a fait de ce genre une famille, et a limité le genre Brochet aux espèces de Lucioïdes dont la gueule est armée de dents implantées sur les mêmes os que dans le Brochet ordinaire. On ne connaît alors que peu d'espèces de ce genre; deux ou trois qui vivent dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale.

On donne aussi le nom de BROCHET DE MER à plusieurs Poissons tels que l'Orphie, les Merlus, etc. (VAL.)

BROCHET DE TERRE. REPT. — Nom vulg. du Mabouya, *Lacerta occidua* de Shaw, espèce du g. Scinque.

BROCOLI (Broccoli, nom italien de cette plante). BOT. PH. — Nom d'une espèce du g. Chou.

BRODAME, Lacép. POISS. — Synonyme d'Aspidophore.

BRODERIE. REPT. — Espèce du g. Boa.

BRODIÆA (nom propre). BOT. PH. — Le genre ainsi nommé par Smith (*Linn. Trans.*, X, p. 2, t. 1) appartient à la famille des Liliacées. C'est le même genre que Salisbury (*Parad. Lond.*, p. 117, t. 98) a nommé *Hookeria*. Il se compose d'un certain nombre d'espèces, qui toutes croissent sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles linéaires, à fleurs bleues, disposées en sertule ou ombelle simple. Leur calice coloré est campaniforme, anguleux, composé de six sépales unis inférieurement. Les six étamines sont insérées à la gorge du calice; trois seulement sont fertiles, les trois autres sont sous la forme d'écailles pétaloïdes. Un disque annulaire est placé au-dessous de la base de l'ovaire. Le fruit est une capsule pédicellée, recouverte par le calice; elle est à 3 loges et s'ouvre en 3 valves. Chaque loge contient 4 ou 5 graines ovoïdes-comprimées, à tégument membraneux et de couleur noire. (A. R.)

BROME (βρῶμος, puanteur). MIN.—Nouveau corps simple, découvert par M. Balard, en 1826, dans l'eau-mère provenant de la cristallisation du Sel marin, et ainsi nommé à cause de l'odeur forte et désagréable qu'il exhale. Il n'existe point à l'état libre dans la nature; il est contenu dans les eaux de la mer sous la forme de Bromure magnésique et de Bromure sodique. On l'a reconnu en outre dans quelques mines d'Argent et de Zinc à l'état de Bromure solide et cristallin. A la température ordinaire, le Brôme est liquide et d'un rouge brun foncé; sa vapeur est rutilante. A 25° au-dessous de zéro, il se fige, devient dur, cassant, prend une couleur d'un gris de plomb foncé, et un éclat presque métallique. *Voy.* BROMURES. (DEL.)

BROME (βρῶμος, puanteur). CHIM.— Le Brome est un corps élémentaire découvert, en 1826, par M. Balard dans les eaux-mères des marais salants, où il existe en combinaison avec le Magnésium, à l'état de Bromure de Magnésium.

Rangé parmi les Métalloïdes, le Brome présente une grande analogie avec le Chlore par la manière dont il se comporte avec les autres corps simples; il en diffère cependant par plusieurs caractères saillants.

Le Brome, à la température ordinaire, se présente sous la forme d'un liquide rouge-brun, paraissant noir par réflexion, et d'une belle couleur hyacinthe par réfraction. Son odeur, forte et désagréable, lui a fait donner le nom qu'il porte; sa saveur est âcre et caustique; mis en contact avec la peau, il la colore en jaune foncé et la corrode. Il entre en ébullition à 49°, et donne des vapeurs rouges; sa volatilité est telle, qu'une goutte versée dans un grand flacon se vaporise à l'instant et le remplit de vapeurs rutilantes. A 25° au-dessous de zéro, il se solidifie et prend une apparence métallique qui le fait ressembler à l'Iode. Sa densité est de 2,966; celle de sa vapeur 5,393; le poids de son atome égale 489,153.

Peu soluble dans l'eau, le Brome se dissout dans l'Alcool, et mieux encore dans l'Éther, qu'il colore en rouge hyacinthe. Impropre à la combustion, sa vapeur éteint la flamme d'une bougie en lui communiquant d'abord une couleur verte. Le Brome détruit rapidement les matières colorantes, et se comporte à leur égard comme le Chlore.

Le Brome forme, avec l'oxygène et l'hy-

drogène, des acides bromique et bromhydrique. Il déplace l'Iode de ses combinaisons, mais il est à son tour déplacé par le Chlore; c'est même en profitant de cette propriété que M. Balard l'a mis à nu pour la première fois. Il forme, avec le Carbone, le Chlore, le Soufre, le Phosphore, le Cyanogène, etc., des composés que Sérullas a fait connaitre, mais qui n'offrent qu'un intérêt scientifique.

L'action du Brome sur l'économie animale est des plus énergiques; il agit, à petite dose, comme un poison caustique très violent: une goutte, ingérée dans le bec d'un oiseau, suffit pour lui donner la mort. (A.D.)

BROME. *Bromus* (βρόμος, sorte de graminée). BOT. PH.—Grand genre de la famille des Graminées, type de la tribu des Bromées, dont les caractères sont très saillants et par conséquent très faciles à saisir. Les fleurs sont toujours disposées en panicule. Les épillets sont allongés, ordinairement multiflores; quelquefois, mais plus rarement, composés de trois fleurs seulement: celles-ci sont distiques. Les deux valves de la lépicène sont allongées, mutiques, inégales, carénées sur leur dos; la paillette extérieure de la glume est allongée, bifide à son sommet, et porte une arête qui nait immédiatement au-dessous de cette petite fente; la paillette interne est dépourvue d'arête, mais bicarénée à son dos et ciliée sur ses deux carènes. Les deux paléoles sont très petites, entières et glabres. La cariopse est étroite, allongée, et convexe d'un côté, plane de l'autre côté.

Les Bromes, au nombre d'environ 80 espèces, sont répandus dans presque toutes les contrées du globe, et particulièrement en dehors des tropiques. Ce sont des Graminées vivaces, acquérant souvent d'assez grandes dimensions, et qu'on trouve très abondamment dans les prés, les bois et les champs. En France, on en compte environ 18 espèces, qui, pour la plupart, forment un fourrage d'assez bonne qualité. (A. R.)

*BROMÉES. *Bromeæ.* BOT. PH.—L'une des tribus de la famille des Graminées. C'est la même qui a été nommée *Festucacées* par M. Kunth. *Voyez* GRAMINÉES. (A. R.)

BROMELIA. BOT. PH.—*Voyez* BROMÉLIE.

BROMÉLIACÉES. *Bromeliaceæ.* BOT. PH. — Famille naturelle de plantes monocotylédonées, qui a pour type le genre *Bromelia*, et dont les caractères peuvent être énoncés de la manière suivante: Les fleurs sont hermaphrodites, généralement régulières, disposées en épis tantôt très denses, tantôt plus ou moins lâches, plus rarement en grappes ou en panicules. Chaque fleur est accompagnée à sa base par une bractée de forme et de grandeur variées. Le calice est formé de six sépales disposés sur deux rangs, soudés inférieurement, et formant un tube tantôt complétement libre, tantôt soudé dans une étendue plus ou moins considérable avec l'ovaire. De ces sépales, trois extérieurs sont ordinairement plus courts et quelquefois moins colorés; les trois intérieurs sont plus grands et pétaloïdes, quelquefois un peu inégaux, souvent munis à leur face interne d'une crête nectarifère. Les étamines, généralement au nombre de six, sont quelquefois peu nombreuses. Elles sont insérées à la face interne des sépales, quelquefois tout-à-fait à leur base, de manière à paraître comme hypogyniques. Leurs filets sont libres, et les anthères plus ou moins allongées sont introrses. L'ovaire est ou tout-à-fait libre, ou semi-infère, ou complétement infère, à 3 loges contenant chacune un nombre variable d'ovules, attachés soit à l'angle interne de chaque loge, soit à sa partie supérieure, soit à sa base. Ils sont en nombre déterminé ou indéterminé. Le style est simple, trigone, quelquefois partagé en trois segments à son sommet; il est terminé par trois stigmates plus ou moins allongés, quelquefois soudés et presque confondus en un seul. Le fruit est sec ou charnu, tantôt couronné par les divisions calicinales quand l'ovaire était plus ou moins adhérent, tantôt accompagné et simplement recouvert par les sépales, quand l'ovaire était libre. Il offre trois loges contenant chacune un nombre variable de graines. Quand le péricarpe est capsulaire, il s'ouvre en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne. Les graines sont ovoïdes-allongées, portées sur un funicule quelquefois accompagné à son sommet d'un bouquet de longs poils appliqué sur un des côtés de la graine. Celle-ci se compose d'un embryon très petit, quelquefois droit ou en forme de crochet placé à la base d'un gros endosperme farineux.

Toutes les plantes de cette famille sont originaires, soit des Antilles, soit du continent de l'Amérique méridionale. Elles se font re-

marquer par un port tout particulier, et qui est certainement le meilleur caractère de ce groupe. Ce sont des plantes vivaces, quelquefois des arbustes rameux, portant des feuilles très nombreuses, épaisses et raides, souvent armées de dents épineuses sur leurs bords. Voici le tableau des genres qui y ont été rapportés.

§ I. *Ovaire infère.*

I. Fruit charnu : six étamines.

ANANASSÉES, Nob. : *Ananas*, Lindl.; *Bromelia*, L.; *Æchmea*, R. et Pav.; *Billbergia*, Thunb.; *Hohenbergia*, Schult. fils.

II. Fruit capsulaire : six étamines ou plus.

VELLOZIÉES : *Barbacenia*, Vand.; *Vellosia*, Vand.

§ II. *Ovaire semi-infère.*

PITCAIRNIÉES, Nob. : *Brocchinia*, Schult. fils; *Pitcairnia*, L'Hérit.

§ III. *Ovaire libre.*

TILLANDSIÉES : *Tillandsia*, L.; *Caragnata*, Plum.; *Guzmannia*, R. et Pav.; *Bonapartea*, R. et Pav.; *Navia*, Mart.; *Cottendorfia*, Schult. fils; *Dyckia*, Schult. fils; *Encholirium*, Mart.; *Pourretia*, R. et Pav.; *Weldenia ?*, Schult. fils.

La famille des Broméliacées forme un groupe assez naturel, si l'on n'envisage que le port des végétaux qui y ont été rapportés; mais quand on examine leur structure, on voit ses genres se rapprocher de plusieurs groupes au milieu desquels les Broméliacées se trouvent placées. C'est ainsi, par exemple, que les genres à ovaire libre, qui forment la tribu des Tillandsiées, ont une assez grande analogie avec les Liliacées, dont ils ne diffèrent guère que par leur port et leur embryon placé au centre d'un endosperme farineux et non charnu, caractère qui, pour le dire en passant, ne me paraît que d'une médiocre importance. D'un autre côté, les Broméliacées à ovaire infère se rapprochent beaucoup des Hémodoracées, dont le port s'accorde assez avec le leur, à tel point même que MM. Martius et Endlicher ont placé la tribu des Vellosiées dans cette dernière famille. Mais ce qui en distingue les Broméliacées, ce sont les sépales disposés sur deux rangs; le fruit toujours à trois loges polyspermes, tandis qu'il est souvent à une seule loge, et même monosperme et indéhiscent dans les Hémodoracées. Nous pensons que les genres de la famille des Broméliacées auraient besoin d'une révision approfondie propre à déterminer définitivement ceux qui doivent constituer cette famille, si toutefois une famille des Broméliacées doit être conservée. (A. R.)

BROMÉLIE. *Bromelia* (Bromel, botaniste suédois). BOT. PH. — Type de la famille des Broméliacées. Ce genre se compose d'un certain nombre d'espèces, grandes plantes vivaces, à feuilles toutes radicales, épaisses, coriaces, à dents épineuses sur leurs bords, à tiges ordinairement nues, rarement feuillées, portant des fleurs assez grandes et disposées en épi lâche, surmonté d'un bouquet de feuilles rapprochées. Leur calice, adhérent avec l'ovaire infère, a son limbe double, composé de trois divisions extérieures calicinales, et de trois internes pétaloïdes. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filets courts, attachés vers la partie inférieure de chaque sépale. L'ovaire infère contient un grand nombre d'ovules attachés à l'angle interne de chacune de ses trois loges. Le fruit se compose de baies distinctes à 3 loges polyspermes. Parmi les espèces de ce genre, on cultive fréquemment dans nos serres chaudes les *Bromelia pinguin* et *Bromelia karatas*, espèces plus remarquables par leurs feuilles et leur port que par leurs fleurs peu brillantes. On a retiré du g. *Bromelia* le *B. ananas* L., devenu le type d'un g. particulier. *Voyez* ANANAS. (A. R.)

***BROMFELDIA** (nom propre). BOT. PH.— Ce genre, dédié par Necker à un Anglais auteur de quelques opuscules botaniques, N. Bromfield, est synonyme de *Jatropha*, nom que Necker réservait pour les esp. de ce g. dépourvues de corolle, et dont on fait maintenant le *Janipha*. *Voyez* JATROPHA. (AD. J.)

***BROMFELDIA**, Neck. (nom propre). BOT. PH.—Un des synonymes du genre *Curcas* d'Adanson. (C. L.)

***BROMIUS** (surnom de Bacchus). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Eumolpoïdes, créé par M. Chevrolat et adopté par M. Dejean, qui (*Catal.*) en mentionne 4 espèces : 2 des Indes orientales et 2 d'Europe. Parmi celles-ci, il faut regarder comme types l'*Eumolpus*

obscurus et le *vitis*, qui se trouvent en France ; ce dernier est assez commun aux environs de Paris. Il n'est malheureusement que trop connu par les dégâts qu'il cause aux vignobles, tant comme larve que comme insecte parfait. Dans ce dernier état, il se tient au-dessous des feuilles de la vigne, qu'il perfore irrégulièrement par tracés multiples ; si l'on veut le prendre, il déploie alors une ruse excessive ; car, au moindre mouvement ou au moindre bruit, il se laisse tomber, se fixe, en décrivant une courbe, à la partie inférieure des feuilles qui se rapprochent le plus du sol ; et lorsqu'il est pris, il fait le mort. Je crois avoir observé la larve se nourrissant de ce fruit ; mais elle ne se trouve que dans les grappes dont les grains sont très serrés et noirs. Une espèce presque identique, et qu'on croit être la même, se trouve aux États-Unis, où l'on sait que ne croît pas la vigne. M. Hope (*Coleopterist's manual*, pag. 8) indique ces Insectes sous le nom générique d'*Adoxus*, Kirby. (C.)

BROMURES. MIN. — Genre de composés minéraux résultant de la combinaison du Brome avec d'autres corps simples. Ces espèces ont pour caractères communs de donner des vapeurs rouges de Brome lorsqu'on les chauffe dans le tube fermé avec du bisulfate de Potasse, et de colorer la flamme du chalumeau en bleu verdâtre lorsqu'on les fond avec du sel de Phosphore mêlé d'oxyde de Cuivre. On en connait quatre, dont deux sont solubles dans l'eau (les Bromures magnésique et sodique), et deux sont insolubles (les Bromures d'Argent et de Zinc). Les deux premiers n'existent qu'à l'état de dissolution dans les eaux de la mer, et dans quelques sources salées de l'intérieur des continents. Les deux autres sont de véritables minéraux, mais d'une grande rareté, et sur la nature desquels nous n'avons pas encore de renseignements bien précis.

1. BROMURE DE ZINC. La présence de ce Bromure a été indiquée dans les minerais de Zinc de la Silésie. On le reconnaît à ce qu'il donne, par les alcalis, un précipité qui prend une couleur verte par la calcination avec le Nitrate de Cobalt.

2. BROMURE D'ARGENT (Argyrobrome). En petits cristaux d'un vert d'herbe, dont la forme n'a point encore été déterminée ; et que M. Berthier a reconnu le premier dans un minerai d'Argent de San-Onufre, district de Plateros au Mexique : ils sont accompagnés de Carbonate de chaux, de Carbonate et de Phosphate de plomb, etc. Le tout a pour gangue un Quartz ferrugineux, pénétré de veines d'Argent chloruré.

Le Bromure d'Argent est facile à reconnaître au moyen de l'Ammoniaque. On le dissout dans cet alcali, puis on évapore l'Ammoniaque. Le Bromure qu'on reproduit ainsi ne tarde point à se colorer en vert au contact de la lumière. — M. Berthier a reconnu la même espèce dans d'autres mines d'Argent, où elle est de même associée au Chlorure, et quelquefois dans une proportion qui égale celle de ce dernier minerai. On cite entre autres les pacos du Pérou, ceux de Chanavcilles, de Huelgoët en Bretagne, etc. (DEL.)

BROMUS. BOT. PH. — Nom latin du genre Brome. (A. R.)

BRONCHES. ZOOL. — *Voyez* RESPIRATION.

BRONCHUS (βρόγχος, gosier). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, établi par Germar dans la famille des Curculionides. M. Dejean, après avoir adopté ce genre dans ses précédents Catalogues, l'a supprimé dans le dernier (3e édit.), et en a rapporté les espèces au genre *Hipporhinus* de Schœnherr. (D.)

BRONGNIARTELLE (diminutif de *Brongniartia*). BOT. CR. — (Phycées.) M. Bory de Saint-Vincent (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*) proposait ce genre, qu'il fondait sur un démembrement des *Hutchinsia* d'Agardh, devenues depuis les Polysiphonies. Le caractère qu'il assignait à ce nouveau genre, c'est-à-dire la fructification stichidiaire, convenant non seulement au *P. byssoides* qu'il prenait pour type, mais encore à toutes les espèces du genre *Polysiphonia*, la proposition n'allait à rien moins qu'à substituer un nom à un autre. Le nom proposé par le spirituel micrographe n'a donc pas dû être adopté. (C. M.)

BRONGNIARTIA (Brongniart père et fils, célèbres naturalistes). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Cébrionites de Latreille, créé par M. Leach, ainsi que celui de *Dumerilia*, avec des femelles du genre *Cebrio*. Latreille, avant de savoir que le *Cebrio brevicornis* d'Olivier n'était que la femelle du *C. gigas* de Fabricius, avait formé avec celle-ci son genre *Hammonia*. Il a été

abandonné depuis, et il en sera de même de ceux de Leach, lorsque l'histoire de ces Insectes sera mieux connue. (C.)

*BRONGNIARTIA (*voyez* l'article précédent). CRUST. — Genre de *Trilobites* proposé par M. Eaton, et synonyme de celui d'*Isotelus*. (P. G.)

*BRONGNIARTIA, Blum. (Ad. Brongniart, célèbre botaniste français). BOT PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, établi par MM. de Humboldt et Kunth, et qui peut-être devra être réuni au *Peraltea* des mêmes, dont il ne diffère guère que par un légume plus distinctement stipité et non échancré à la suture séminifère. Il ne renferme encore que 2 espèces, dont l'une, le *B. podalyrioides*, est cultivée dans les jardins. Ce sont des arbrisseaux appartenant à l'Amérique tropicale, à feuilles imparipennées, 2-5-juguées; à stipules pétiolaires géminées, foliacées; à fleurs incarnates ou violacées, dont la carène jaunâtre, portées sur des pédoncules axillaires, géminés, uniflores et articulés.— On désigne aussi sous ce nom un synonyme du genre *Kibara*, Endlich. (C. L.)

BRONGNIARTIEN. REPT. — Nom d'une espèce de Lézard européen dédié à M. Brongniart. (P. G.)

*BRONGNIARTINE (nom propre). MIN. — Même chose que Glaubérite. *Voyez* SULFATES. (DEL.)

*BRONNIA (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Frankéniacées (? Fouquièracées, DC.), formé par MM. de Humboldt et Kunth, sur un arbre mexicain, glabre, à bois blanchâtre, fragile; à rameaux armés d'épines éparses, solitaires, portant des feuilles fasciculées-serrées dans les aisselles des épines, obovales-oblongues, très entières, membranacées; à fleurs coccinées, disposées en panicules terminales, très rameuses, subcorymbiformes. (C. L.)

*BRONTE (nom d'un des fils d'Uranus, un des Cyclopes). POISS. — Genre de Siluroïdes à dents bifides à l'extrémité, chaque pointe étant recourbée en dedans. Le palais est lisse et sans dents, il n'y a que deux barbillons maxillaires, une petite dorsale à premier rayon faible. Point de nageoire adipeuse sur le dos de la queue; les premiers rayons des nageoires prolongés en filet. On ne connaît qu'une espèce de ce g.; les habitants du Pérou la nomment *Prennadilla*. Elle vit dans les ruisseaux qui descendent du Cotopaxi, et se tient à 5,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. On le regarde comme le poisson lancé par le volcan dans les éruptions qui vomissent en abondance ces petits animaux, dont le nombre est assez considérable pour déterminer des émanations putrides et pestilentielles dans ces contrées. C'est un poisson très voisin de celui que M. de Humboldt a nommé *Pimelodus Cyclopum*. (VAL.)

BRONTE. *Brontes* (nom mythologique). MOLL.—Genre établi par Montfort pour quelques espèces du genre Rocher, et qui ont été réintégrées dans ce dernier genre auquel elles appartiennent réellement. (C. D'O.)

BRONTES (nom mythologique). INS. — Fabricius désigne ainsi un genre de Coléoptères tétramères établi antérieurement par Latreille sous le nom d'*Uléiote*. (D.)

BRONZE. MIN. — Le Bronze, ou l'Airain, est un alliage de Cuivre et d'Étain, qu'on fait en diverses proportions, qui, en donnant au Cuivre plus de dureté, de résistance ou de qualité sonore, le rendent propre à la fabrication des statues, des canons, des cloches, etc. Le Bronze est donc un composé artificiel. On a donné quelquefois le nom de Bronze ou d'Airain natif à des minerais formés d'Étain et de Cuivre pyriteux, et capables de donner immédiatement, par la fusion, un métal semblable à celui des cloches. (DEL.)

BRONZÉS. *Auro-fulvi*. INS. — Latreille désigne ainsi, dans sa méthode, un groupe de Lépidoptères diurnes de son g. Polyommate, et qui a pour type l'Argus bronzé de Geoffroy, *Polyommatus Phlœas* des auteurs. *Voyez* POLYOMMATE. (D.)

BRONZITE. MIN. — Variété de Diallage métalloïde, à reflets bronzés. *Voyez* DIALLAGE. (DEL.)

*BROOKITE (nom propre). MIN. — Espèce du genre Titane, séparée du Rutile, ou Titane oxydé rouge, par Lévy, qui l'a dédiée au minéralogiste anglais H.-J. Brooke. *Voyez* TITANE. (DEL.)

BROSCUS (βιβρώσκω, je dévore). INS.— Nom donné par Panzer à un g. de Carabiques, que Bonelli désigne de son côté sous celui de *Cephalotes*, et qui a pour type le *Carabus cephalotes* de Linné. Nous n'avons

pu découvrir lequel de ces deux noms est le plus ancien. Toujours est-il que les entomologistes anglais ont adopté celui de *Broscus*, et citent l'autre en synonymie, tandis que c'est le contraire chez les entomologistes français. Cependant Latreille (*Dictionnaire de Déterville*, 2e édit.) avait donné la préférence au nom de Panzer, en se fondant sur ce qu'il avait déjà employé celui de *Cephalotes*, pour désigner un ordre dans la classe des Crustacés ; mais, dans ses ouvrages subséquents, il désigne également sous ce nom le g. d'Insectes dont il s'agit; de sorte que ce dernier a prévalu non seulement chez les entomologistes français, mais encore chez les allemands. *Voyez* CEPHALOTES. (D.)

BROSIMUM (βρώσιμος, comestible). BOT. PH. — Genre de la famille des Artocarpacées, formé par Swartz (*Fl. Ind. occid.*, I, 15, t. 1). C'est à ce genre qu'on doit réunir le fameux arbre connu en Amérique sous le nom de Palo de Vaca, l'arbre à lait ou à la vache, le *Galactodendron utile* de Humboldt, curieux et précieux végétal, cultivé dans quelques jardins, et sur lequel nous donnerons des détails intéressants au mot *Galactodendron*. (C. L.)

BROSME. POISS. — Genre de la famille des Gades, et assez semblable à la Lotte, mais qui n'a qu'une seule nageoire dorsale distincte de la caudale, laquelle est aussi séparée de l'anale étendue sur toute la queue; un petit barbillon pend sous la mâchoire inférieure. Ce sont des Poissons des mers du Nord qui deviennent assez grands, et qu'on sale comme la Lingue ou la Morue. (VAL.)

BROSSÆA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Plumier, peu connu encore et rapporté avec doute à la famille des Ericacées. Il ne renfermerait qu'un arbrisseau des Antilles (*B. coccinea*) à tiges nombreuses, garnies de feuilles alternes, et portant des fleurs solitaires, axillaires ou terminales, à pédicelles bibractéés. Sweet (*Hort. brit.*) le cite comme cultivé en Angleterre. (C. L.)

BROSSE. ZOOL. — Les entomologistes désignent sous ce nom les touffes de poils raides qui se trouvent sur différentes parties du corps des Insectes. Ainsi la moitié inférieure de la facette molaire des mandibules de la plupart des Coléoptères en est pourvue ; chez les Abeilles, le premier article du tarse des pattes postérieures est garni intérieurement de poils raides formant brosse, et quelques Chenilles ainsi que certaines larves portent sur le corps des faisceaux de poils de même nature.

On a également donné ce nom aux poils longs et disposés en manchettes qui se trouvent aux jambes de devant de certains Mammifères, et surtout des Ruminants à cornes creuses. (C. D'O.)

BROTERA (Brotero, professeur de botanique à Coimbre). BOT. PH. — Genre de la famille des Byttnériacées, tribu des Dombéyacées, formé par Cavanilles (*Anal. cienc. nat.*, I, 33, *exc. syn. et patria*. Ic., V, 19, tome 433), et renfermant des sous-arbrisseaux de l'Afrique tropicale, dont quelques uns sont cultivés dans les serres en Europe. Ils sont couverts d'une pubescence soyeuse ; ont des feuilles alternes, courtement pétiolées, ovales-crénelées-dentées en scie ; des stipules subulées ; des pédoncules axillaires uniflores, solitaires ou géminés. Dans ce genre l'involucelle est triphylle, unilatéral ou ambiant ; le calice 5-parti, persistant ; la corolle a ses 5 pétales inéquilatéraux, enroulés en spirale au sommet, jamais étalés, et tombant ensemble ; 10-15 étamines connées à la base en un urcéole adhérent à l'onglet des pétales, à filaments comprimés, à anthères introrses. Style 5-parti au sommet. Capsule 5-loculaire. — Deux autres genres ont aussi reçu ce nom : l'un synon. de *Broteroa* DC., et l'autre de *Cardopatium*. (C. L.)

***BROTEROA** (nom d'un botaniste portugais). BOT. PH. — Ce genre, qui fait partie des Composées, tribu des Sénécionidées, a pour caractères : Capitules réunis en glomérules ovales qui forment une sorte d'épi, les uns composés de fleurs hétérogames ou homogames, les autres d'une seule fleur femelle ou hermaphrodite. Écailles de l'involucre solitaires, grandes et concaves, ou 2-8 alternativement grandes et petites. Réceptacle très petit, pour ainsi dire punctiforme, nu. Corolles tubuleuses, couvertes extérieurement de nombreux poils articulés, 5-fides ; les femelles filiformes subligulées? Styles des fleurs hermaphrodites à rameaux dépourvus d'appendices au sommet. Fruits

obcomprimés, obovales-oblongs, glabres, dépourvus d'aigrettes; les fleurs hermaphrodites plus petites que les femelles. — Le *Broteroa* est originaire de l'Amérique australe, et se cultive dans la plupart des jardins de botanique sous le nom de *Nauemburgia trinervata*. (J. D.)

***BROTHEAS** (nom mythologique). REPT. — M. Koch, dans son *Arachnidensystems*, donne ce nom à un g. de Scorpions, ainsi caractérisé : Yeux 8 : les 2 du vertex très en avant, presque au tiers de la longueur de la tête ; les 2 latéraux antérieurs presque aussi gros qu'eux ; le 3e petit, à angle droit avec les deux autres. Ce g. appartient au groupe des Buthides, et l'auteur lui donne pour type un Scorpion, dont il figure les yeux, pl. 6, fig. 67, sous le nom de *B. maurus*, et que dans son ouvrage, 1838, p. 109, il donne comme le *Scorpio maurus* de Herbst ou *Sc. senoculus* de Degeer, malgré la différence du nombre des yeux indiqué par ces naturalistes. (P. G.)

***BROTHEUS** (nom mythologique) INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, établi par M. Stephens sur une seule espèce (*Curculio porcatus* de Marsham), et qu'il place entre les g. *Cryptorhynchus* et *Bagous* de Germar. (D.)

***BROTULE**. *Brotula*. POISS. — Genre de la famille des Gades, n'ayant qu'une seule dorsale réunie avec la caudale. Celle-ci l'est avec l'anale, comme dans les Anguilles. On ne connaît qu'une seule esp. de ce g., ayant six barbillons autour de la bouche, et qui vient des eaux du golfe du Mexique et de la Havane. (VAL.)

BROUGHTONIE. *Broughtonia* (nom propre). BOT. PH.—Famille des Orchidées, tribu des Épidendrées. Genre établi par R. Brown et adopté par Lindley pour une plante originaire de la Jamaïque, rapportée d'abord au g. *Epidendrum* sous le nom d'*E. sanguineum* Sw. Ses caractères sont : Sépales extérieurs étroits, étalés; les latéraux obliques à leur base, soudés avec la base du labelle, et décurrents sur l'ovaire; sépales intérieurs plus larges. Labelle simple, dressé, soudé avec la base du gynostème, se prolongeant inférieurement en un éperon linéaire soudé à l'ovaire. Gynostème court, dilaté à son sommet. Anthère à 4 loges, contenant 4 masses polliniques dont les caudicules sont repliées. Ce g. diffère surtout du g. Épidendre par son labelle que termine un éperon.

Le *Broughtonia sanguinea* R. Brown, espèce type de ce g., est une plante parasite dont le pseudobulbe porte des feuilles épaisses et charnues. Ses fleurs forment une grappe terminale. (A. R.)

BROUILLARD. PHYS.—*Voyez* MÉTÉORES.

***BROUSSAISIA** (Broussais, célèbre médecin français). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, tribu des Hydrangées? formé par Gaudichaud (*Freycin.*, 479, t. 69) sur un arbrisseau encore peu connu des îles Sandwich, à feuilles opposées, pétiolées, éstipulées, ovales, bordées de dents aiguës ; à fleurs terminales, disposées en corymbe. (C. L.)

BROUSSONETIA (Broussonet, naturaliste français). BOT. PH. — Genre de la famille des Moréacées, établi par Ventenat pour un très bel arbre naturalisé dans nos jardins, et répandu depuis le Japon jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Le *B. papyrifera* est lactescent, à feuilles alternes, scabres en dessus, velues en dessous, les plus jeunes 1-2-3-5 lobées, les adultes ovales-subarrondies, indivises. Les fleurs sont dioïques. *Fleurs mâles* : Épis denses, bractéés ; périgone 4-parti ; 4 étamines opposées aux lacinies de ce dernier; 8 anthères introrses. *Fleurs femelles* : Capitules denses sur un réceptacle globuleux, entremêlées de squames velues ; périgone urcéolé, 3-4-denté ; style excentrique ; akène subcharnu-gélatineux, porté par un gynophore bacciforme, longuement exsert et ceint à sa base du périgone : une seule graine onciuée. On prépare avec l'écorce intérieure de cet arbre un papier fort en usage dans les pays où il croît, et des étoffes foulées et ornées d'empreintes de feuillage ou de dessins bizarres.—On a aussi donné ce nom à 2 autres genres créés, l'un par Grateloup, et synonyme de *Polysiphonia*; l'autre par Ventenat, et synonyme de *Sophora*. (C. L.)

BROWALLIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Salpiglossidées, formé par Linné (*Gen.*, 773) et renfermant un certain nombre d'espèces indigènes de l'Amérique tropicale. Ce sont des plantes herbacées annuelles, dressées, glabres, ou pubescentes, ou visqueuses ; à feuilles alternes, pétiolées,

ovales ; à belles fleurs bleues, ou violacées, ou rarement blanches : elles sont extra-axillaires ou terminales. On en cultive 5 ou 6 espèces dans les jardins. Ce genre se distingue principalement par son calice tubuleux, à 5 dents inégales ; par une corolle hypocratérimorphe, à tube renflé supérieurement, à limbe plan, 5-parti, dont le lobe postérieur plus large, tous arrondis, subéchancrés ; par 4 étamines incluses, dont les postérieures plus longues, arquées au sommet, dilatées, cunéiformes ; anthères à loges superposées : chez les deux autres, loges des anthères divariquées-confluentes, s'ouvrant par une fente transversale ; un stigmate sub-4-lobé ; capsule ovale, biloculaire, septifrage, bivalve. (C. L.)

BROWNEA (Patrick Brown, botaniste anglais). BOT. PH. — Genre fort remarquable de la famille des Papilionacées ?, tribu des Césalpiniées-Geoffroyées, établi par Jacquin (*Amer.*, 194, t. 121) et renfermant quelques espèces de l'Amérique tropicale, dont on cultive 5 ou 6 espèces dans les serres chaudes d'Europe. Ce sont de beaux arbrisseaux inermes, à bois jaunâtre, dur ; à feuilles imparipennées, à folioles très entières ; à fleurs coccinées ou blanches, rassemblées, très nombreuses, en grappes terminales plus ou moins épaisses et capitées, du plus grand effet. L'une des espèces les plus magnifiques est le *B. grandiceps*. (C. L.)

*__BROWNETERA__, L. C. Rich. BOT. PH. — Synonyme de *Phyllocladus* du même auteur.

*__BROWNLOWIA__ (lady Brownlow, amateur de botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, tribu des Grewiées, formé par Roxburgh (*Pl. corom.*, III, 61, t. 265) sur une espèce (le *B. elata*) de l'Inde, cultivée dans les jardins. C'est un arbre gigantesque, à rameaux étalés, couverts d'une pubescence étoilée, garnis de feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, anguleuses, très entières, 3-7-nervées, inéquilatérales à la base, très pubescentes en dessous, éstipulées ; à fleurs jaunes, inodores, disposées en panicules amples et ramifiées. (C. L.)

BRUANT. *Emberiza*. OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux conirostres, ayant pour caractères : Un bec court, droit, robuste ; les mandibules à bords rentrants, la supérieure plus petite que l'inférieure, et le palais portant un petit tubercule osseux et saillant, dont l'oiseau se sert pour concasser les graines, dernier caractère spécialement propre à ce g., et qui suffirait pour le distinguer de tous les autres ; narines placées à la base du bec, et recouvertes en partie par les plumes du front ; tarses médiocres et scutellés ; ailes moyennes, 2e et 3e rémiges les plus longues ; queue médiocre, fourchue, à 12 rectrices.

Il a été établi dans ce genre deux divisions fondées sur un caractère assez important pour les justifier. L'une comprend les Bruants proprement dits, chez lesquels l'ongle du pouce est court et crochu, et l'autre ceux appelés Bruants éperonniers (*Plectrophanes* de M. Meyer), qui ont le même ongle allongé comme les Alouettes. Le genre Bruant se compose d'individus assez petits, mais toujours fort nombreux dans les lieux qu'ils affectionnent. Ils sont généralement granivores ; cependant ils mangent aussi des baies et des Insectes, et cette dernière nourriture domine à l'époque de l'éducation des petits. La délicatesse de leur chair en fait rechercher certaines espèces comme gibier.

La station ordinaire des Bruants est sur la lisière des bois, dans les haies ou dans les blés, excepté 2 esp. qui vivent sur le bord des eaux. Ils émigrent pour la plupart. Dès que la saison devient rigoureuse et que la neige couvre la terre, ils se rapprochent des climats plus doux qu'ils quittent aussitôt que le froid a cessé. Quelques espèces sont néanmoins sédentaires et résistent aux rigueurs de l'hiver ; mais, abandonnant alors leurs retraites ordinaires, elles descendent dans les plaines et se rapprochent avec confiance des habitations, où elles viennent vivre, avec les Moineaux et les Pinçons, des graines abandonnées sur le sol ou mêlées au fumier. Quant aux Éperonniers, ils restent de préférence dans les pays découverts.

Les couleurs des Oiseaux de ce genre sont peu brillantes ; elles varient du vert olivâtre au gris brun, mêlé à du jaune et du noir. Les femelles diffèrent des mâles par la moindre intensité de leur coloration. Les Bruants font communément leur nid à terre, au milieu d'une touffe d'herbe ou sur un buisson peu élevé. Il est composé de foin, de mousse, d'herbes sèches, et garni intérieurement de crin ou de laine. La femelle y pond quatre

ou cinq œufs blancs ou gris, tachetés de brun ou de roux, avec des lignes ou des raies de même couleur. Chaque année, elles font plusieurs pontes, et la dernière a quelquefois lieu en septembre seulement.

Peu d'Oiseaux sont doués de moins de prudence que les Bruants ; ils donnent facilement dans les pièges, et se prennent dans tous ceux qu'on tend aux petits Oiseaux. La chasse la plus commune est au lacet et à la nappe. Dans nos pays, où l'on ne les chasse pas pour paraître sur nos tables, on les met dans les volières ; ils s'accoutument facilement à la domesticité et vivent en cage pendant plusieurs années. Leur chant est assez agréable, quoiqu'un peu aigu ; et quand ils se trouvent en société avec des Pinçons, ils ne tardent pas à en prendre le ramage.

Les Bruants sans éperons, surtout le Bruant commun, *Emb. citrinella*, le Verdier des oiseleurs, sont répandus dans toute l'Europe et dans l'Amérique septentrionale ; mais les Éperonniers habitent de préférence les contrées boréales, et ne descendent jusque chez nous que lorsque le froid les y contraint.

Vers le mois de mai ces Oiseaux arrivent dans les parties centrales de l'Europe ; et, en septembre, ils retournent chargés de graisse dans les pays méridionaux ; aussi est-ce l'époque où on leur fait une chasse active. On en élève cependant encore en cage ou dans un lieu peu éclairé pour les engraisser. On compte environ une vingtaine d'espèces de Bruants. (C. d'O.).

***BRUCEA** (nom propre). BOT. PH.—Ce g., nommé ainsi en l'honneur du célèbre voyageur anglais Bruce, et d'après un arbrisseau recueilli par lui-même en Abyssinie, est rapporté maintenant aux Zanthoxylées, et caractérisé de la manière suivante : Fleurs diclines. Calice 4-parti. Autant de pétales surpassant à peine le calice. *Fleurs mâles :* 4 étamines courtes, insérées autour d'un corps central, glanduloïde, 2-lobé, qui représente sans doute le gynophore. *Fleurs femelles :* 4 ovaires portés sur un court gynophore autour duquel sont 4 petites étamines, surmontés chacun d'un style aigu, réfléchi, distinct, et devenant autant de drupes que remplit une graine pendante, à embryon vert, dans un mince périsperme charnu.—Les espèces, peu nombreuses, sont des arbrisseaux originaires des régions tropicales de l'Afrique, de l'Asie et de la Polynésie, remarquables par leur amertume. Les feuilles sont imparipennées, à folioles opposées, très entières ou dentées, dépourvues de points transparents. Les fleurs très petites, et d'un vert mêlé de pourpre, sont disposées par pelotons sur de longs épis axillaires. Une espèce africaine, la première découverte, le *Brucea antidysenterica*, est depuis long-temps cultivée dans les serres. (Ad. J.)

BRUCHE. *Bruchus* (βρύχω, je ronge). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Rynchophores, Latr., des Curculionites ou Curculionides, Dej. et Schœnh., division des Bruchides de ce dernier auteur, créé par Linné, et adopté par tous les entomologistes. Les Bruches sont voisines des Charançons, dont elles diffèrent par les antennes, la tête distincte du corselet, les parties de la bouche, et à la première vue, par le défaut de trompe ou de rostre. Ces Insectes, à l'état parfait, se rencontrent sur les fleurs et s'y accouplent. La femelle fécondée place ses œufs sur les jeunes siliques ou les gousses encore tendres des plantes légumineuses, telles que les Fèves, les Vesces, les Pois, les Lentilles, etc. Les larves qui en naissent ne tardent pas à pénétrer dans chaque graine qui n'en renferme ordinairement qu'une seule. Ces larves deviennent assez grosses ; elles sont renflées, courtes, arquées, composées d'anneaux peu distincts, et ont une tête petite, écailleuse, munie de mandibules dures et tranchantes, à l'aide desquelles chacune détruit la semence dans l'intérieur de laquelle elle est renfermée ; mais elle s'y prend de telle sorte que l'enveloppe extérieure reste intacte. Elle se nourrit pendant tout l'hiver de la substance de la graine qui lui sert en même temps de logement, et ce n'est qu'au printemps suivant qu'elle se change en nymphe, et bientôt après en insecte parfait. Celui-ci, dépourvu de mandibules assez fortes pour percer les parois de sa prison, y périrait nécessairement, si la prévoyante nature n'avait donné à la larve l'instinct de ronger jusqu'à l'épiderme l'endroit de la graine par où doit sortir l'insecte parfait, qui alors n'a qu'un léger effort à faire pour détacher avec sa tête cette portion de l'épiderme. C'est de là que résultent ces ouvertures circulaires qu'on remarque communément sur les Pois et les Lentilles dont l'in-

térieur est vide. Les Bruches, peu répandues dans les pays du nord, y occasionnent peu de dégâts ; mais il n'en est pas de même dans les contrées méridionales, où leurs ravages sont quelquefois incalculables. Parmi les divers moyens proposés pour détruire leurs larves, le plus efficace est de plonger dans l'eau bouillante, immédiatement après la récolte, les semences qu'on suppose en être attaquées, ou bien de les exposer dans un four à une température de 40 à 45 degrés. Malheureusement ni l'un ni l'autre de ces moyens ne peut être employé à l'égard des graines destinées à la reproduction.

Ce g. est extrêmement nombreux en espèces : M. Dejean, dans la 3e édition de son Catalogue, en désigne 116, et Schœnherr en décrit jusqu'à 140. Nous ne mentionnerons ici que la plus connue par ses ravages : la Bruche des Pois, *Bruchus pisi* Fabr., qui se trouve dans une grande partie de l'Europe et dans l'Amérique septentrionale. Sa larve attaque les Pois, les Lentilles, les Gesses, les Fèves et toute espèce de Vesces. Cette Bruche est le même insecte que le Mylabre à croix blanche de Geoffroy, et peut être considérée comme le type du genre. (D.)

BRUCHÈLE. *Bruchela* (diminutif de *Bruchus*). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, établi par Mégerle dans la famille des Curculionides, et qui répond absolument à celui d'*Urodon* de Schœnherr. Le nom de *Bruchela* avait d'abord été adopté par Latreille et par M. Dejean ; mais ils l'ont remplacé depuis, le premier dans ses *Familles naturelles*, et le second dans la 3e édit. de son Catalogue, par celui d'*Urodon*. (D.)

BRUCHÈLES. *Bruchelæ*. INS. — Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*) désigne sous ce nom la première tribu de sa famille des Rhynchophores. Les larves des Bruchèles se nourrissent des graines, des amandes où elles se tiennent cachées dès leur naissance, et y subissent leurs métamorphoses. Cette tribu se compose des g. Pachymère et Bruche. *Voyez* ces mots. (D.)

***BRUCHIA** (1) (nom propre). BOT. PH. — (Mousses). Genre de la tribu des Phascacées, établi par M. Schwægrichen (*Suppl.* II, p. 91, t. 127), sur une mousse découverte par notre ami et confrère le docteur Mougeot, dans les régions alpines des montagnes des Vosges, et publiée d'abord sous le nom de *Voitia Vogesiaca* Hornsch., au n. 706 de la collection cryptogamique, intitulée : *Surpes cryptogamæ Vogeso-rhenanæ*. Dédié à M. Bruch, pharmacien à Deux-Ponts, et l'un des plus habiles bryologistes de l'époque actuelle, ce g. peut être ainsi caractérisé : Capsule terminale, pyriforme, à long bec, astome, c'est-à-dire ne s'ouvrant pas régulièrement, mais se déchirant à la maturité, munie d'une apophyse, et supportée par un long pédoncule. Coiffe mitriforme, déchirée à sa base et surmontée aussi d'un long bec. Spores globuleuses, chagrinées. Fleurs dioïques, terminales, gemmiformes. Anthéridies et pistils assez nombreux, environnés de paraphyses filiformes, à articles allongés. Tige simple ou rameuse à fructification et innovations terminales. Feuilles espacées, ovales, subulées, disposées sur cinq rangs.

Naguère encore, ce g., qui a pour synonyme le *Sapronia* de Bridel, nom postérieur à celui de Schwægrichen, s'est accru de deux nouvelles espèces, l'une (*B. brevipes*), originaire du cap de Bonne-Espérance ; l'autre, de l'Amérique septentrionale. Ces Mousses se plaisent sur la terre ; l'espèce des Vosges a été trouvée sous la bouse de vache. (C. M.)

(1) Voir les *Fragm. de la Bryol. d'Europe*, de MM. Bruch et Schimper, où l'on trouve, p. 3, t. II, une description et une figure de l'espèce des Vosges.

***BRUCHIDES**. *Bruchides*. INS. — Schœnherr nomme ainsi la première division de l'ordre des Orthocères, dans sa famille des Curculionides, et qui se compose des g. *Carpophagus*, *Bruchus*, *Spermophagus* et *Urodon*. Cette division répond à la tribu des Bruchèles de Latreille. (D.)

BRUCHUS. INS. — *Voyez* BRUCHE.

***BRUCITE** (nom d'homme). MIN. — Ce nom, qui rappelle celui d'un minéralogiste américain, a été donné à deux minéraux différents des États-Unis, à la Chondrotite et à la Magnésie hydratée de New-Jersey. *Voyez* MAGNÉSIE. (DEL.)

***BRUCKENTHALIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Ericacées, établi par Reichenbach (*Fl. germ.*, 414) sur l'*Erica spiculiflora* Salisb. C'est un petit arbuste croissant dans la partie austro-orientale de l'Europe, à feuilles ternées ou géminées, verticillées ou éparses; à fleurs pédon-

culées, subverticillées, ébractéées, disposées en petits épis au sommet des ramules. (C. L.)

*BRUCKMANNIA (nom propre). BOT. PH. — Famille des Graminées. Le genre ainsi nommé par Nuttal est le même que le *Beckmannia*. (A. R.)

*BRUEA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Artocarpacées, incomplétement connu, et fondé par Gaudichaud (*Freycin.*, 511) sur un arbre du Bengale, à feuilles alternes, ovales-subcordiformes, dentées ?, velues-tomenteuses ; à fleurs dioïques, terminales-pédonculées ; à bractées foliacées, glanduleuses. (C. L.)

BRUGMANSIA (J. Brugmans, botaniste allemand). BOT. PH. — Genre de la famille des Rafflésiacées, établi par M. Blume (*Bijdrag.*, 2, p. 422. *Ibid. Fl. Jav. Fas.*, I, p. 17, t. 3-6) pour une plante parasite sur la racine des *Cissus*, dans l'île de Java. Ses fleurs, de la grosseur du poing, sont d'abord enveloppées dans des bractées d'un violet sale ; leur calice est blanchâtre, hérissé de pointes à sa face interne ; il est subinfundibuliforme, presque campanulé, à cinq lobes partagés chacun en deux ou trois segments ; la gorge du calice est garnie d'une couronne interrompue. Les organes sexuels, mâles et femelles, forment une tête globuleuse, attachée au tube du calice. Les anthères, attachées au dessous du sommet du corps central, sont sessiles, horizontales, comprimées, disposées sur un seul rang. L'ovaire est libre, uniloculaire, contenant un grand nombre d'ovules attachés à plusieurs trophospermes pariétaux. (A. R.)

Ce nom a été aussi appliqué par Bernhardi à un genre rapporté comme simple section au *Datura*, L. (C. L.)

BRUGUET. BOT. CR. — C'est ainsi qu'on appelle, dans quelques endroits, le Ceps esculent ou *Boletus edulis* L. (LÉV.)

BRUGUIERA (Bruguière, naturaliste voyageur français). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhizophoracées, formé par Lamarck (*Dict.*, IV, 696, t. 397) et renfermant des arbres et des arbrisseaux de l'Asie et de la Nouvelle-Hollande tropicales, où ils croissent sur les bords de la mer. — Deux autres g. ont aussi reçu ce nom : l'un établi par Richard (*Msc.*) et synonyme de *Conostegia* ; l'autre créé par Dupetit-Thouars (*Dict.*), et synonyme de *Lumnitzera*. (C. L.)

BRULÉE ou POURPRE BRULÉE. MOLL. — Nom vulgaire d'une belle espèce du g. Rocher.

BRULURE. BOT. CR. — Nom qu'on donnait autrefois à la Rouille des Céréales (*Uredo rubigo vera* DC.). Cet état, qui dépend de la présence d'un petit champignon parasite, était considéré, avant Persoon, comme le produit de l'action des rayons solaires, concentrés par les gouttes d'eau ou de rosée qu'on observe sur les feuilles des Graminées. Quelques personnes, et surtout les agriculteurs, croient encore qu'on doit attribuer la présence de cet *Uredo* au voisinage du *Berberis vulgaris*. (LÉV.)

BRUMES. PHYS. — *Voyez* MÉTÉORES.

BRUN DE MONTAGNE. GÉOL. — *Voyez* TERRE D'OMBRE.

BRUNELLA, Mœnch. BOT. PH. — Altération de *Prunella*, L. (C. L.)

BRUNELLE. REPT. — Syn. de *Coluber bruneus* L. *Voyez* COULEUVRE.

BRUNELLIER. *Brunellia* (nom propre). BOT. PH. — Genre dédié par Ruiz et Pavon à Brunelli, botaniste bolonais. Il appartient à la famille des Zanthoxylées, et offre les caractères suivants : Fleurs diclines. Calice 4-5-parti, revêtu à sa base d'un disque velu, déprimé, 8-10-lobé dans son contour ; pas de pétales. *Fleurs mâles* : 8-10-étamines plus longues que le calice, insérées sur le contour d'un disque qui porte des ovaires rudimentaires. *Fleurs femelles* : étamines insérées comme les précédentes, plus courtes que le calice, à anthères vides. Ovaires égaux en nombre aux divisions du calice, distincts, velus, surmontés chacun d'un petit style aigu, et contenant 2 ovules collatéraux suspendus à l'angle interne. Autant de capsules distinctes, s'ouvrant par devant dans leur longueur, 1-2-spermes. Graines ovoïdes ou globuleuses, offrant, dans un test crustacé revêtu d'une pellicule fine et dans un périsperme charnu, un embryon droit. — Les espèces, originaires pour la plupart de l'Amérique tropicale, une ou deux des îles Sandwich et Rawak, sont des arbres garnis ou dépourvus d'aiguillons, à feuilles opposées ou verticillées 3 à 3, simples ou trifoliées ou imparipennées, variations qu'on rencontre quelquefois sur un même rameau, à folioles coriaces, entières ou plus souvent crénelées, sans points transparents. Les fleurs sont dis-

posées en panicules ou en corymbes axillaires ou terminaux. (Ad. J.)

BRUNET. ois. — Nom vulgaire du *Fringilla pecoris* Gm., que Cuvier a réuni au g. Moineau.

BRUNETTE. ois. — Nom vulgaire du *Tringa variabilis* L., esp. du genre Bécasseau.

*__BRUNFELSIA__ (Othon Brunfels, botaniste du XVIe siècle). bot. ph. — Genre fort remarquable de la famille des Scrophulariacées, tribu des Salpiglossidées, formé par Plumier (*Ic.*, t. 65), et adopté par tous les botanistes. Il renferme quelques espèces indigènes de l'Amérique ciséquatoriale, et fort recherchées dans les serres d'Europe en raison de leur beau port et de leurs fleurs grandes et odorantes. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, oblongues, très entières; à fleurs axillaires, solitaires ou en nombre, et terminales. L'espèce la plus belle de celles qui sont cultivées est le *B. violaceus*, remarquable surtout par ses jeunes tiges et ses grandes feuilles violacées en dessous, lisses et verdâtres, avec les grandes nervures largement bordées de blanc en-dessus. (C. L.)

BRUNIA (nom propre). bot. ph. — Genre type de la famille des Bruniacées, établi par Linné (*Gen.*, t. 1737), revu et adopté par Ad. Brongniart (*Ann. sc. nat.*, VIII, 372), renfermant un assez grand nombre d'esp., dont plus de 20 sont cultivées dans les jardins européens. Ce sont des arbrisseaux du Cap, à rameaux subverticillés, tantôt à feuilles petites, étroitement imbriquées, à fleurs capitées; tantôt à feuilles plus grandes, semblables à celles des Abiétinées ou des Myrtacées, et à fleurs paniculées, à calices 1-ou 3-bractéés. *Voyez* pour les caractères l'article bruniacées. (C. L.)

BRUNIACÉES. bot. ph.—Cette famille, dont les genres ou les espèces les plus anciennement connues étaient placées à la suite des Rhamnées, s'en éloigne réellement pour se rapprocher plutôt des Cornouillers, ainsi que l'a fait remarquer son auteur, M. Ad. Brongniart, dans une excellente monographie; et l'insertion des étamines peut être considérée plutôt comme épigynique que périgynique, à cause de la structure singulière et vraiment exceptionnelle d'un de ses genres, le *Raspailia*, où l'ovaire, quoique libre, porte les pétales avec les étamines attachés vers son sommet. Quoi qu'il en soit, voici ses caractères : Calice tubuleux, à 5, ou très rarement 4 divisions imbriquées. Autant de pétales alternes, à limbe spathulé, posé sur un long onglet, à préfloraison imbriquée. Autant d'étamines alternant avec les pétales, unissant quelquefois leur base en une corolle monopétale, insérée avec eux sur un disque qui lie le plus ordinairement le tube du calice avec l'ovaire, à anthères biloculaires, s'ouvrant en dedans par des fentes longitudinales. Ovaire adhérent au calice dans la totalité ou dans la plus grande partie de la longueur, quelquefois couronné par une expansion du disque qui opère cette adhérence, entièrement libre dans un seul cas, à deux ou trois loges, plus rarement à 5, mais paraissant alors uniloculaire et à placentation centrale à cause de l'avortement des cloisons. Dans chaque loge, 1 ou 2 ovules collatéraux, suspendus. Style bifide ou simple avec 2 ou 3 stigmates terminaux. Fruit ordinairement couronné par le calice, persistant et marcescent, sec, indéhiscent ou se séparant en 2 coques, souvent 1-loculaire par avortement. Graines souvent coiffées d'une petite caroncule, revêtues d'un test crustacé, et présentant, au sommet d'un périsperme charnu, un très petit embryon à radicule supère. — Les espèces de cette famille se rencontrent toutes au cap de Bonne-Espérance, excepté une seule appartenant au genre *Berzelia*, originaire de Madagascar. Ce sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux dont le port rappelle les Bruyères; dont les feuilles, petites, roides, entières, calleuses à leur sommet, alternent en s'imbriquant; dont les fleurs, rarement solitaires et terminales, se groupent quelquefois en épis ou panicules, ou plus ordinairement se pelotonnent en têtes auxquelles souvent plusieurs bractées larges et scarieuses forment un involucre.

genres : *Berzelia*, Brongn. — *Brunia*, Brongn. — *Raspailia*, Brongn. — *Staavia*, Thunb. (*Levisanus*, Schreb. — *Astrocoma*, Neck.) — *Berardia*, Brong. (*Nebelia*, Sweet.) — *Linconia*, L. — *Audouinia*, Brongn. (*Pavinda*, Thunb.) — *Tittmannia*, Brong. (*Mæsslera*, Reich.) — *Thamnea*, Soland. — On a de plus placé avec doute, à la suite de la famille, l'*Heterodon*, Meisn., et le *Gravenhorstia*, Nees. L'*Erasma*, R. Br., dont on ne

connaît que le nom, se rapporte probablement à l'un des genres énumérés plus haut. (Ad. J.)

BRUNNICHIA (T. Brunnich, naturaliste danois). BOT. PH. — Genre de la famille des Polygonacées (Polygonées-douteuses), établi par Banks sur une plante découverte dans l'Amérique boréale. Le *B. cirrhosa* est un arbrisseau volubile, cultivé dans nos jardins, à feuilles alternes, cordiformes-ovales, glabres ainsi que les rameaux; à pétioles semi-amplexicaules, entourant la tige par un bord annulaire, pubérule; à inflorescence en grappes paniculées, cirrhifères au sommet; à fleurs d'abord serrées, puis distantes, solitaires ou subternées dans l'aisselle des bractées, à pédicelles articulés au milieu. (C. L.)

BRUNONIA (nom propre). BOT. PH. — Genre type de la famille des Brunoniacées, établi par Smith (*Linn. Trans.*, X, 367, t. 28, 29). Il renferme un petit nombre de plantes, dont une est cultivée en Europe, le *B. australis*. *Voyez* pour les caractères l'art. BRUNONIACÉES. (C. L.)

*BRUNONIACÉES. BOT. PH. — Le genre *Brunonia*, d'abord placé à la suite des Goodénoviées, en a été plus tard séparé comme type d'une famille distincte, dont il est jusqu'ici le seul genre, et qui se distingue par les caractères suivants : Calice à 5 divisions terminant un tube court. Corolle monopétale, hypogyne, marcescente, dont les segments, alternant avec ceux du calice, sont légèrement irréguliers : les 2 supérieurs séparés l'un de l'autre dans une longueur plus grande que les autres, tous parcourus par une nervure médiane, à préfloraison valvaire. Étamines 5, hypogynes, alternant avec les divisions de la corolle, dont les filets sont réunis entre eux à leur sommet, ainsi que la base des anthères. Ovaire libre, renfermant dans une seule loge un seul ovule dressé, surmonté d'un style que termine un stigmate entouré par une espèce de collerette ou *indusium* à deux valves. Le fruit est un utricule membraneux qu'enterre et cache le tube du calice endurci. La graine, revêtue d'un test simple, n'a pas de périsperme, mais un embryon nu, à radicule infère, beaucoup plus petite que les cotylédons, qui sont droits et charnus. — Le genre *Brunonia* comprend plusieurs plantes herbacées de la Nouvelle-Hollande, dont le port rappelle celui de nos Scabieuses; dont les feuilles radicales sont entières, spathulées, sans stipules; les hampes terminées par des têtes de fleurs bleues, chacune accompagnée de 4 bractées, l'ensemble entouré d'un involucre de larges folioles. (Ad. J.)

BRUNSVIA (nom propre). BOT. PH. — Ce genre de Necker est un des nombreux synonymes du *Croton* de Linné, dont il semblerait cependant s'éloigner par les 2 enveloppes de 3 folioles chacune, et par les capsules polyspermes que lui assigne son auteur, qui l'avait peut-être dédié à un ancien auteur d'un ouvrage pharmaco-botanique, Jér. Brunschwyg. (Ad. J).

BRUNSWIGIA (nom d'homme). BOT. PH. —Genre de la famille des Amaryllidées, établi par Ker (*In Ait. hort. Kew. ed.*, 2, II, p. 230) pour un certain nombre d'espèces d'abord rangées dans le g. *Amaryllis*, dont elles diffèrent par les caractères suivants : Calice presque campanulé ou même urcéolé, à six lobes égaux ou un peu inégaux. Étamines 6, insérées à la base et non à la gorge du calice; stigmate presque simple ou à peine trilobé. Capsule mince, membraneuse, à trois loges, s'ouvrant en trois valves par le milieu de chaque loge. Celles-ci contiennent chacune un petit nombre de graines oblongues. — Les esp. de ce g., assez nombreuses, sont toutes des plantes bulbeuses originaires du cap de Bonne-Espérance. Leurs fleurs, souvent très grandes, forment une ombelle simple, et sont accompagnées d'une spathe bivalve. Nous pensons que ce g. pourrait, sans inconvénient, être réuni de nouveau au grand g. *Amaryllis*, dont il formerait une simple section. (A. R.)

BRUSLURE. BOT. CR. — *Voyez* BRULURE.

BRUTES. *Bruta*. MAM. — Linné avait désigné sous ce nom un groupe disparate formé de Mammifères dépourvus d'incisives à doigts onguiculés, tels que les Morses, les Éléphants, les Bradypes qui ont été distribués dans les ordres des Carnassiers amphibies, des Édentés et des Pachydermes. M. de Blainville a donné le même nom à une famille de l'ordre des Mammifères ongulogrades, comprenant le Tapir, le Daman et le Rhinocéros. (C. d'O.)

BRUYÈRE. BOT. PH. — Nom vulgaire des espèces du g. *Erica*. (C. L.)

BRUYÈRES. BOT. PH. — Nom français

qu'avait reçu la famille des Éricinées, dans la première nomenclature qui désignait chaque famille par le pluriel de son g. type. (Ad. J.)

BRY. *Bryum* (βρύον, mousse). bot. cr. — Ce g., l'un des plus nombreux et des plus remarquables de la famille des Mousses, appartient à la division des Acrocarpes. Son nom lui a été imposé par Dillen, qui l'a emprunté à la langue grecque ; mais, chez les Grecs, ce nom avait une signification plus étendue, puisqu'on s'en servait indifféremment pour désigner une mousse, un lichen, une algue, et même une plante phanérogame. Toutefois, ce g. *Bryum*, tel que l'entendait le botaniste anglais, comprenait des Mousses qui en ont été distraites, et il a subi depuis son établissement une foule de vicissitudes qu'il serait trop long de rappeler ici. Les bryologistes modernes ne sont même pas d'accord entre eux sur sa circonscription. Les uns, comme MM. Bruch et Schimper, y réunissent le genre *Ptychostomum*, Hornsch.; le *Webera* et le *Pohlia*, Hedw.; les autres, comme M. Schwægrichen, continuent à les tenir séparés. M. Hooker (*in* Lindley, *A nat. syst. of Bot.*, p. 411) admet la réunion proposée par les deux premiers bryologistes; mais il en excepte le *Ptychostomum*. Quant à nous, nous admettons ce genre tel qu'il a été défini par Bridel (*Bryol. univ.*, I, p. 623), en excluant toutefois la section III ou *Polla*, qui forme pour nous, comme pour M. Schwægrichen et les auteurs de la *Bryologia europæa*, le genre *Mnium*, lequel emprunte à la végétation des caractères tels, que la similitude apparente des péristomes ne suffit pas pour motiver la réunion de deux g. si bien tranchés. Voici comme nous définissons le genre *Bryum* : Péristome double : l'extérieur formé par 16 dents simples, lancéolées, équidistantes, infléchies par la sécheresse, marquées d'articulations plus apparentes en dedans, où des lamelles proéminentes les séparent, et parcourues longitudinalement dans leur milieu par un sillon plus ou moins prononcé et plus ou moins long ; l'intérieur consistant en une membrane délicate, blanche ou jaunâtre, offrant 16 sillons qui résultent d'autant de saillies en carène, d'où partent des cils eux-mêmes carénés et séparés l'un de l'autre par 1, 2 ou 3 filaments articulés opposés aux dents, et qu'on nomme *ciliola*. Ces filaments sont ou nus (*Webera*) ou appendiculés (*Bryum*), c'est-à-dire munis de crochets. Capsule égale, lisse, dépourvue de toute apophyse, inclinée, penchée, horizontale ou pendante, cylindrique, ovale ou pyriforme, munie d'un anneau et portée par un long pédoncule. Opercule court, convexe ou conique, légèrement obtus, terminé par un mamelon ou une petite pointe, jamais par un bec comme dans les *Mnium*. Coiffe assez petite, cuculliforme ou en capuchon, tombant avant la maturité. Fleurs monoïques, dioïques et hermaphrodites, c'est-à-dire fort variables ; les mâles axillaires, libres (*B. nutans*), ou terminales gemmiformes (*B. nudum*), ou bien réunies en tête (*B. pallens*). Anthéridies et pistils nombreux environnés de paraphyses filiformes ou légèrement renflées en massue au sommet, articulées. Un seul pistil fécond. Spores lisses, très petites, globuleuses, d'un vert jaunâtre. Tiges dressées ou ascendantes, poussant de nouveaux jets sous leur sommet, mais non comme les *Mnium* de leur base. Innovations ou rejets semblables à la tige mère. Feuilles le plus souvent disposées sur huit rangées, embrassant la tige dans sa demi-circonférence, quelquefois décurrentes, ovales, ovales-lancéolées, concaves, munies d'une nervure qui dépasse quelquefois le sommet sous forme de pointe ou de *mucro*, entières ou denticulées, à bord mince ou épaissi, acquérant généralement une longueur d'autant plus grande qu'on les observe plus près du sommet de la tige. Réseau des feuilles composé d'aréoles rhomboïdales ou quadrilatères et parallélogrammes inférieurement, et disposées en une seule couche.

Ces Mousses vivent en société sur la terre, où elles forment des gazons plus ou moins touffus, jamais dans l'eau ni sur les arbres. Elles sont vivaces et se rencontrent sous tous les degrés de latitude de l'un et de l'autre hémisphère, depuis le fond des vallées jusqu'au sommet des plus hautes montagnes. Ainsi le *Bryum coronatum* croît dans les zônes les plus chaudes du Nouveau-Monde, et M. Martins nous a rapporté du Spitzberg les *B. cæspiticium* et *julaceum*, ce dernier, il est vrai, sans capsules. Le *B. argenteum* se trouve sous les latitudes les plus diverses et dans les deux hémisphères.

Nous l'avons reçu du Chili, de la Bolivie, de l'Égypte, des îles Canaries, du Brésil et des Neel-Gherries. Le nombre des espèces connues de ce g. s'élève à environ cinquante, et à un nombre plus grand encore si l'on veut admettre comme espèces légitimes toutes les formes proposées comme telles. (C. M.)

BRYA. BOT. PH. — *Voyez* AMERIMNUM.

* **BRYACÉES.** BOT. CR. — Cette tribu de la famille des Mousses acrocarpes a pour type le g. *Bryum*, défini plus haut, et en comprend plusieurs autres encore, tous réunis par les caractères suivants : Capsule terminale, le plus souvent égale, oblongue ou pyriforme, dressée, penchée ou pendante, lisse, rarement striée, munie d'un long pédoncule et s'ouvrant par un orifice plus ou moins évasé. Coiffe en alène fendue sur le côté. Opercule varié. Péristome ordinairement double, rarement simple et encore plus rarement réduit à une membrane annulaire horizontale. Tige simple ou rameuse, poussant des rejets, soit de la base (*Mnium*), soit du sommet (*Bryum*). Feuilles espacées ou serrées et étroitement imbriquées, assez variables dans leur forme générale et dans celle de leur réseau, souvent marginées, dentées, mucronées ou cuspidées, réunies chez un grand nombre au sommet de la tige, de manière à figurer une rosette ou une sorte de toupet. Fleurs hermaphrodites, monoïques, mais aussi très souvent dioïques; et, dans les deux derniers cas, les mâles réunies en tête ou en disque au sommet des tiges, rarement placées dans l'aisselle des feuilles supérieures, avoisinant les fleurs femelles. Les genres qui constituent cette tribu peuvent être répartis en trois sections, dont M. Schwægrichen fait autant de petites tribus.

1° MNIA. Genres : *Cinclidium*, Sw.; *Mnium*, Hedw.; *Peromnium*, Schwægr.; *Aulacomnion*, Schwægr.; *Arrhenopterum*, Hedw.

2° BRYA. Genres : *Bryum*, Dill.; *Pohlia*, Hedw.; *Ptychostomum*, Hornsch.; *Timmia*, Hedw.; *Acidodontium?*, Schwægr.

3° LEPTOSTOMI. Genres : *Leptostomum*, Rob. Br.; *Brachymenium*, Hook.; *Leptotheca*, Schwægr. (C. M.)

**BRYANTHUS, Gmel. (βρύω, je crois en abondance; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Synonyme de *Menziesia* de Smith. (C. L.)

BRYAXIS. INS. — Genre de Coléoptères dimères, famille des Psélaphiens, établi par Knoch, et adopté par Latreille, ainsi que par M. Aubé, qui, dans sa monographie de cette famille, p. 23, le range dans la division de ceux à tarses monodactyles. M. Aubé rapporte à ce g. 14 espèces qu'il sépare en 4 groupes ou sous-genres, dont il serait trop long de détailler ici les caractères. Nous nous bornerons à citer une espèce pour chacun d'eux : 1° *B. sanguinea* (*Anthicus sanguineus* Fabr.); 2° *B. fossulata* Reich.; 3° *B. Lefebvrei* Aub.; 4° *B. Goryi* Aub. Les trois 1res sont d'Europe, et se trouvent aux environs de Paris. La quatrième est de Carthagène en Amérique. M. Dejean (*Catal.*, 3e édit.) désigne 17 espèces de *Bryaxis*, dont 5 d'Amérique, et les autres d'Europe. (D.)

***BRYOBIUM** (βρύον, mousse; βίος, vie). BOT. PH. — Famille des Orchidées, tribu des Malaxidées. Genre établi par Lindley (*Nat. syst.*, p. 446), et très voisin du g. *Octomeria*. Les folioles externes de son calice sont rapprochées, ovales et velues; les intérieures sont allongées, linéaires, tronquées, courtes et réfléchies entre les externes. Le labelle rétréci à sa base est ovale, entier, sans appendices. Le gynostème, très court, porte une anthère biloculaire, qui contient huit masses polliniques disposées 2 par 2 sur 2 rangées. Ce g. ne se compose que d'une seule esp., petite plante parasite, originaire des Antilles, à fleurs petites, herbacées, réunies en tête; à tige épaisse, et à feuilles disposées 2 par 2, oblongues et émarginées au sommet. (A. R.)

***BRYOBIUS** (βρύον, mousse; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Carabiques, créé par M. de Chaudoir (*Tabl. d'une subdivis. du g. Feronia*), qui indique les trois espèces suivantes comme en faisant partie : *Pt. Jurinei* Panz., *Hirdenii* Find., *bicolor* Peirol., et peut-être le *Pt. Xartartii* Dej. Les deuxième et troisième ne sont regardés par M. Dejean que comme des variétés du premier; et le *bicolor*, que ce dernier a reçu des Pyrénées se trouverait aussi en Suisse, suivant M. de Chaudoir, si toutefois ce n'est pas une espèce distincte. (C.)

BRYOCHARIS (βρύον, mousse; χάρις, grâce). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Brachélytres, établi par M. Lacordaire, dans la *Faune entomolo-*

gique des environs de Paris, et non adopté par M. Erichson, qui en rapporte les espèces au g. *Bolitobius* de Leach. (D.)

*BRYOCHYSIUM (βρύον, mousse; χύσις, diffusion). BOT. PH.— Link (*Handb. der bot.*, III, p. 341) décrit sous ce nom un champignon dont le sporange est plus ou moins étalé, d'abord d'une consistance molle, puis friable, et composé de filaments mêlés de sphérules grandes et petites, qui pourraient en être les spores. Le *B. muscorum* est de couleur orangée, et ses filaments en sont blancs. M. Endlicher croit que ce champignon ne diffère pas du *Rhizoctonia muscorum*. (LÉV.)

*BRYOCLADIUM (βρύον, mousse; κλάδος, rameau). BOT. CR. — Genre de Champignons établi par Kunze, et dont la description ne paraît pas très exacte. Endlicher, dans son *Genera plantarum*, le place à la suite des Pyrénomycètes. (LÉV.)

*BRYOCLES. BOT. PH. — Famille des Liliacées. Le g. ainsi nommé par Salisbury (*Hort. Soc. Trans.* VIII, p. 11), et qui a pour type les *Hemerocallis japonica* et *H. cærulea*, avait été établi antérieurement par Sprengel sous le nom de *Funkia*. (A. R.)

*BRYOCORIS (βρυόν, mousse; κόρις, punaise). INS. — M. Fallen a désigné ainsi un genre, qui rentre parfaitement dans celui d'*Eurycephala*, Lap., ou *Halticus*, Hahn., de la famille des Miriens, de l'ordre des Hémiptères. La seule esp. citée par M. Fallen est le *B. pteridis*. (BL.)

BRYOIDEI. BOT. CR. — *Voy.* BRYACÉES.

BRYONE. *Bryonia* (βρύω, je végète avec force). BOT. PH. — Genre de la famille des Cucurbitacées, tribu des Cucurbitées Bryoniées, formé par Linné (*Gen.*, 1480, *Excl. sp.*), et comprenant un grand nombre d'esp. répandues dans toutes les parties tempérées et chaudes du globe. On en cultive une trentaine d'esp. dans nos jardins européens, en y comprenant 2 esp. indigènes, les *B. dioica* et *alba*. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou pérennes, pileuses ou scabres, volubiles, à rhizôme tubéreux; à feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, anguleuses ou trifides; à fleurs axillaires, en grappes ou en fascicules, dont les femelles souvent solitaires. Les fleurs, dans ce genre, sont monoïques ou dioïques. Les *mâles* ont le calice campanulé, 5-fide, la corolle 5-partite, adnée à la base de celui-ci; 5 étamines triadelphes dont les anthères à une seule loge adnée dorsalement et en cercle le long d'un connectif incisé-denté; à la base une glandule trilobée. Les *femelles* ont un tube calicinal tubulé, conné avec l'ovaire et étranglé au-dessus, à limbe supère, 5-fide, campanulé; la corolle des mâles; un style trifide; à la base du style une glandule annulaire, entière ou lobée. Baie globuleuse, oligosperme. La *B. dioïque*, fort commune dans tous les bois et dans les haies, offre un rhizôme charnu, très gros, composé presque entièrement d'amidon et d'un principe âcre, lequel est un violent purgatif; traité convenablement, et dégagé de celui-ci, on en tire une fécule assez bonne et comestible. (C. L.)

*BRYONIÉES. BOT. PH. — Tribu de la famille des Cucurbitacées (*voyez* ce mot), ayant pour type le g. *Bryonia*. (AD. J.)

*BRYOPHAGIDES. *Bryophagidi* (βρύον, mousse; φαγεῖν, manger). INS.— Nom d'une tribu établie par M. Guénée, dans sa famille des Noctuelles d'Europe, pour y placer le seul genre Bryophile. (D.)

*BRYOPHILE. *Bryophila* (βρύον, mousse; φιλέω, j'aime). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Treitschke, et adopté par M. Boisduval, qui le place dans sa tribu des Bombycoïdes. Toutes les espèces de ce g. sont de petite taille (la plus grande n'a pas plus d'un pouce d'envergure). Leurs Chenilles ont beaucoup de rapports avec celles des Lithosides; elles sont garnies de tubercules surmontés de poils courts, et vivent aux dépens des Lichens qui croissent sur les pierres, les murailles et les arbres. Elles se cachent pendant le jour, et se métamorphosent dans des creux qu'elles tapissent intérieurement de soie, et qu'elles recouvrent de Lichens, de manière à cacher leur retraite. Ce g. renferme 14 espèces, dont 4 seulement se trouvent aux environs de Paris. Nous citerons parmi ces dernières, comme type du genre, la *B. glandifera* des auteurs allemands, nommée *B. lichenes* par Fabricius, et figurée dans l'*Histoire des Lépid. de France*, t. IV, pl. 86, fig. 1. (D.)

*BRYOPHTHALMUM, Mey. (βρύω, je végète; ὀφθαλμός, œil). BOT. PH. — Synonyme de *Moneses*, Salisb. (C. L.)

BRYOPHYLLUM βρύω, je crois en abondance; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Crassulacées, tribu des Ombi-

licées (Crassulées-Diplostémones, DC.), formé par Salisbury (*Parad.*, t. 3), et peu distinct du *Kalanchoë* d'Adanson, auquel on devrait peut-être le réunir. Nous examinerons cette question à l'article KALANCHOE. Le *B. calycinum*, seule espèce du genre, est fort remarquable par sa facilité de reproduction, à laquelle son étymologie générique fait allusion. Si l'on pose sur le sol une de ses feuilles, dont la forme est ovale-arrondie, crénelée-sinuée, il sort bientôt de chacune des sinus de petites radicelles, que surmontent immédiatement une ou plusieurs jeunes plantes. (C.L.)

*BRYOPOGON (βρύον, mousse; πώγων, barbe). BOT. CR. — (Lichens.) Genre établi par M. Link (*Handb.*, III, p. 164) sur un démembrement des Corniculaires d'Acharius, mais qui n'a point été admis. Toutes ces espèces, ou au moins le plus grand nombre, rentrent dans le g. *Evernia*. (*Voyez* ce mot.) On peut encore consulter un article que MM. Nees d'Esenbeck et Flotow ont publié dans la *Linnæa*, sur leur nouveau g. *Neuropogon*, lequel ne nous semble pas lui-même devoir être distrait des Évernies. Nous avons donné une traduction de cet article dans les *Annales des sciences naturelles* (2ᵉ *sér. Bot.*, tome III, p. 238). (C. M.)

BRYOPSIS (βρύον, mousse; ὄψις, apparence). BOT. CR. — (Phycées). Lamouroux a établi sous ce nom (*Ann. Mus.*, 20, p. 281, t. 7) un g. fort remarquable de la famille des Zoospermées, et qui depuis n'a subi aucune modification, tant il est naturel. Ses caractères sont les suivants : Fronde membraneuse, tubuleuse, cylindrique, continue, simple ou rameuse; rameaux irréguliers ou dichotomes, chargés dans une plus ou moins grande étendue, mais surtout vers leur sommet, de ramules tantôt étroitement imbriqués de tous les côtés, tantôt disposés sur deux rangées, comme les barbes d'une plume, ou, en d'autres termes, pennés. Ces filaments tubuleux, anhistes, du moins en apparence, car M. J. Agardh nous apprend que, dans les Confervées et plusieurs Siphonées, il a constaté qu'ils étaient composés de fibres spirales entrecroisées, ces filaments, disons-nous, sont remplis, pendant la vie, d'un liquide chargé de granules verdâtres d'une excessive ténuité, lesquels, dans la dessiccation, se déposent à l'intérieur de la paroi du tube, s'y concrètent et la tapissent comme d'une sorte de vernis. Les granules en question se métamorphoseront un jour en Zoospermes ou sporidies animées, destinées à propager la plante. M. J. Agardh, qui a suivi toute leur évolution dans le *Bryopsis arbuscula*, a très bien décrit tous les phénomènes qui se sont passés sous ses yeux pendant cette métamorphose, sur laquelle nous reviendrons plus en détail au mot ZOOSPERMES. Jusqu'à ces derniers temps, on avait cru les *Bryopsis* privés de ces organes appendiculaires qu'on retrouve dans les g. *Codium*, *Vaucheria* et *Flabellaria*, et qui ont reçu le nom de *Coniocystes*. M. Meneghini les a observés le premier, en 1837 (*Flora, décemb.*, 1837, p. 721), et nous avons vérifié son observation sur des échantillons de *B. balbisiana* recueillis à Villefranche par M. Webb. (*V. Ann. sc. nat.* 2ᵉ *sér.*, II, p. 370). Ces Coniocystes sont des espèces de poches sphériques, de la même nature que le filament qui les porte, et dans lesquelles se voit une masse granuleuse d'un vert dont la teinte noirâtre dépend probablement de leur agglomération. Elles tiennent au filament par un très court pédicelle. On ne sait pas bien encore si ces organes se comportent comme les analogues qu'on rencontre dans quelques g. voisins, c'est-à-dire s'ils se détachent et germent en masse pour reproduire la plante.

Le g. *Bryopsis* est composé d'Algues fort élégantes par leur ramification et leur port. Il a son centre géographique dans les zones tempérées des deux hémisphères. Il s'avance un peu plus dans le Nord que dans le Sud, car on en trouve une espèce au Danemark, tandis que les Malouines forment sa limite dans l'hémisphère opposé. La Méditerranée en fournit proportionnellement le plus grand nombre. Ce nombre s'élève aujourd'hui à environ 16 esp. bien distinctes. (C. M.)

*BRYOPTERIS (βρύον, mousse; πτερόν, aile). BOT. CR. — (Hépatiques.) Le g. *Frullania* de Raddi, réhabilité et solidement établi aujourd'hui par M. Nees d'Esenbeck (*Hepat. Eur.*, III, p. 211), offre, dans sa structure, deux formes principales dont ce savant a fait le type des 2 sous-genres *Jubula* et *Bryopteris*. Les *Bryopteris*, qui se composent d'espèces exotiques, offrent pour caractères : Un périanthe à trois angles et à dos lisse ; un style allongé ; des feuilles mu-

nies d'un lobule plan, infléchi et uni dans toute sa longueur au lobe dorsal, enfin des amphigastres entiers, tronqués à leur sommet et dentés. Les *Jungermannia spathulistipa* Nees et *diffusa* Sw. font partie de cette section des *Frullania*. *Voy.* ce mot. (C. M.)

BRYUM. BOT. CR. — *Voyez* BRY.

BUBALE (βούβαλος, buffle). MAM. — Espèce du genre Antilope, type d'un sous-genre. *Voy.* ANTILOPE.

***BUBALIDES.** MAM. — Nom sous lequel quelques auteurs désignent les Antilopes voisines du Bubale.

***BUBALINA** (*Bubalinus*, de Bœuf ou Buffle). BOT. PH. — Syn. de *Burchellia*, R. Br. (C. L.)

***BUBALORNIS**, Smith, OIS. — Synonyme du g. *Alecto* de M. Temminck.

***BUBAS** (contraction de βόυβαλος, buffle). INS. — Nom donné par Mégerle à un genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Lamellicornes, qui ne renferme jusqu'à présent que 2 espèces du midi de la France, l'*Onitis bison* Fabr., et l'*O. bubalus* Latr. Ce genre se distingue des *Onitis* par la tête armée de 2 cornes longues et divergentes, et par le corselet qui s'avance en pointe dans la première espèce, et dont l'avancement est tronqué dans la seconde. (C.)

BUBBOLA. BOT. CR. — Nom qu'on donne, dans quelques parties de l'Italie, à la Coulemelle (*Agaricus procerus* Scop.), et qui paraît emprunté à la forme de son pédicule, dont l'extrémité inférieure est renflée en forme de bulbe. (LÉV.)

BUBO. OIS. — Nom spécifique du Grand-Duc d'Europe, *Strix bubo* Gm., employé comme générique par Cuvier pour désigner les Oiseaux nocturnes à conque petite, dont le disque de plumes est moins prononcé que dans les Chats-Huants, et qui ont des tarses emplumés jusqu'aux ongles. *Voyez* DUC. (C. D'O.)

BUBON (βουβών, aine; qui guérit les tumeurs de l'aine). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Peucédanées, formé par Linné (*non* Sprengel), pour renfermer quelques espèces du Cap, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins européens. Ce sont des arbrisseaux très glabres, sécrétant une gomme résineuse, à tiges cylindriques, portant des feuilles biternatisé-quées, glauques, rigidules, à segments dentés ou pinnatifides, et à pétioles vaginants; à fleurs d'un jaune verdâtre en ombelles composées, multiradiées, à involucre, et involucelles polyphylles, dont les folioles sont linéaires. (C. L.)

BUBROMA, Schreb. (βου, particule augmentative; βρῶμα, nourriture). BOT. PH. — Synonyme de *Guazuma*. (C. L.)

BUBUTUS, OIS. — Syn. latin de Boubou, nom du Coucou chez les Malais. *Voy.* BOUBOU. (C. D'O.)

BUCANOPHYLLUM, Pluckn. (βυκάνη, trompette, φύλλον, feuille; à cause de la forme des feuilles). BOT. PH. — Synonyme de *Sarracenia*, L. (C. L.)

BUCARDE. *Cardium* (βοῦς, bœuf; καρδία, cœur; à cause de la figure cordiforme de la coquille). MOLL. — Genre de Mollusques acéphales testacés de l'ordre des Lamellibranches, famille des Cardiacées. Ce g. est tellement naturel qu'il est demeuré presque intact depuis sa création par Langius et Gualtieri, et sa détermination rigoureuse par Bruguière; cependant quelques conchyliologistes ont adopté le g. Hémicarde, proposé par Cuvier, comme offrant des différences assez notables pour être séparé des Bucardes.

L'animal de la Bucarde a le manteau largement ouvert par devant, bordé inférieurement de papilles tentaculaires; un pied très grand, coudé au milieu, à pointe dirigée en avant; deux tubes courts, quelquefois inégaux et bordés de papilles; la bouche transverse, infondibuliforme, munie d'appendices triangulaires; les branchies courtes, inégales de chaque côté, et réunies sur une même ligne.

La coquille est bombée, subcordiforme, à valves égales, à sommets proéminents et recourbés, à bords dentés ou plissés; la charnière est munie de 4 dents sur chaque valve, deux cardinales obliques et deux latérales écartées. Les Coquilles des Bucardes, quoique presque toujours identiques sous le rapport de la forme caractéristique, présentent néanmoins des différences tranchées dans la nature et la disposition de leurs ornements accessoires: les unes sont lisses; d'autres, et c'est le plus grand nombre, sont garnies de côtes régulières communément obtuses, mais quelquefois relevées en carène et déchiquetées d'une manière bizarre; d'autres encore sont armées d'épines droites ou

recourbées, ou bien couvertes de tubercules souvent remarquables par leur régularité. Si les Bucardes se distinguent par l'élégance de leur forme, il n'en est pas de même de leurs couleurs, qui sont rarement brillantes.

Ces Mollusques vivent le plus communément sur les bords de la mer; quelques esp. cependant s'éloignent des côtes, et l'on en trouve un petit nombre à l'embouchure des fleuves. Ils s'enfoncent dans le sable à la profondeur de 10 à 12 centimètres, et y sont placés de telle sorte que les orifices de leurs tubes arrivent à la surface du sol, ce qui leur permet de tirer de l'eau leur nourriture. Ce moyen, qu'emploient la plupart des Bucardes pour échapper à leurs ennemis, n'est pas mis en usage par les espèces à coquille épineuse, que leur armure protège suffisamment contre la voracité des animaux marins. C'est au moyen de leur pied et d'un artifice de locomotion fort ingénieux, décrit avec détail par Réaumur, que les Bucardes sortent et rentrent dans leurs trous. Sur les plages qu'elles habitent, on reconnaît leur présence aux jets d'eau qu'elles lancent par les trous dans lesquels elles sont retirées.

Ces Coquilles, dont on connaît un grand nombre d'espèces à l'état vivant, sont répandues dans toutes les mers du globe sous toutes les latitudes. On en trouve plusieurs espèces sur nos côtes, et elles y sont recueillies pour l'approvisionnement des marchés, ce qui a lieu également en Hollande, en Angleterre, en Espagne, et dans toutes les localités où elles abondent. La plus commune sur le littoral de l'Océan est la Bucarde sourdon, *Cardium edule*. Quelques espèces sont fort recherchées par les amateurs, entre autres la Bucarde exotique, *Cardium costatum*, espèce des côtes de Guinée et du Sénégal, à coquille blanche et fragile, d'un prix élevé, quand les deux valves appartiennent réellement au même individu.

On en connaît un certain nombre d'espèces fossiles, dont quelques unes ont leurs analogues à l'état vivant; c'est principalement dans les terrains de calcaires supérieurs à la Craie que se trouvent les Bucardes fossiles. Le Calcaire grossier des environs de Paris en renferme une dizaine d'espèces. (C. d'O.)

BUCARDITE. MOLL. — Nom donné par les anciens oryctographes aux Coquilles fossiles ayant la forme d'un cœur, qu'elles appartinssent ou non au g. Bucarde.

BUCCARDIUM. MOLL. — Synonyme d'Isocarde.

BUCCELLES. INS. — Même chose qu'Agnathes.

BUCCIN. *Buccinum* (*buccinum*, trompette). MOLL. — Ce nom a, depuis Aristote, été donné par les auteurs anciens à une foule de Coquilles univalves différentes. Aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. de Lamarck, de Férussac et de Blainville, etc., il désigne un genre de l'ordre des Gastéropodes Pectinibranches parfaitement caractérisé ainsi qu'il suit :

Animal spiral, ovale ou allongé, à pied court, ovale, moins long que la coquille et operculifère; manteau simple, ayant en avant de la cavité respiratoire un canal long et constamment découvert; organe respiratoire formé de deux peignes branchiaux inégaux. Tête aplatie, munie de deux tentacules conico-cylindriques, écartés, portant les yeux sur un renflement extérieur, situé à la moitié de leur longueur. Bouche sans dent labiale. Sexes distincts : les mâles ayant l'organe excitateur long, aplati, contractile et situé au côté droit du cou; chez les femelles, l'oviducte aboutissant au côté droit, à l'entrée de la cavité respiratoire. L'anus est placé au côté droit antérieur.

Coquille ovale ou obconique, à ouverture oblongue, très échancrée en avant; columelle simple ou calleuse, arrondie, ayant quelquefois un seul petit bourrelet à la base. Opercule corné, ovale, à éléments concentriques; sommet marginal et peu marqué.

Les Buccins sont répandus dans toutes les mers; mais les espèces des pays tropicaux sont plus nombreuses, et parées de couleurs plus vives. Ce sont, en général, des Coquilles de médiocre grandeur, et quelques unes même ne peuvent être décrites qu'avec le secours de la loupe.

On peut porter à environ 200 le nombre des espèces de ce genre, dont beaucoup sont de nos côtes.

On en connaît plus de 30 espèces à l'état fossile, appartenant presque toutes aux terrains paléothériens. (C. d'O.)

BUCCINELLE. *Buccinella* (diminutif de

buccina, trompette). MOLL.—M. Péry (*Traité de Conch.*) a désigné sous ce nom le g. Turbinelle de Lamarck.

BUCCINOIDES. MOLL.—Nom donné par Cuvier, dans son *Règne animal*, à la troisième famille des Gastéropodes pectinibranches, comprenant tous ceux dont la coquille est canaliculée ou échancrée à la base, tels que les g. Cone, Ovule, etc. (C. D'O.)

BUCCINUM. MOLL.— *Voy.* BUCCIN.

BUCCO (*bucca*, joue). OIS. — *Voyez* BARBU.

BUCCO. BOT. PH. — Wendland nommait ainsi un genre séparé du grand genre *Diosma*; Willdenow lui avait donné le nom d'*Agathosma*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

***BUCCOIDÉES.** OIS. — On désigne sous ce nom une famille de l'ordre des Passereaux zygodactyles ou grimpeurs, ayant pour type le g. Barbu, et comprenant en outre les g. Barbacou, Barbican, Tamatia et Barbion. Les caractères de cette famille consistent en un bec robuste, comprimé, pointu, élargi à la base, qui est garnie généralement de poils raides et dirigés en avant; tarses médiocres scutellés, à doigt antérieur et externe plus long; ailes courtes et concaves; queue généralement inégale.

Ces Oiseaux appartiennent aux parties chaudes des deux continents; ils ont le corps lourd et massif, les mœurs tristes, indolentes et stupides. Ils vivent solitaires ou en troupes peu nombreuses dans l'épaisseur des forêts; leur nourriture consiste en Insectes et en fruits, et quelquefois même ils attaquent les petits Oiseaux. C'est dans des creux d'arbres ou dans de simples trous qu'ils font leur nid, construit généralement avec négligence. Certaines espèces de Buccoïdées présentent des couleurs fort vives, mais souvent disposées avec bizarrerie et sans grâce. (C. D'O.)

BUCCOINÉES. OIS.—Nom d'une sous-famille des Buccoïdées, de l'ordre des Passereaux zygodactyles ou grimpeurs, comprenant des espèces qui appartiennent toutes au continent d'Asie, et particulièrement aux Grandes-Indes et à ses groupes d'îles.

***BUCCONINÉES,** OIS.—Nom d'une sous-famille des Picidées, synonyme de Buccoïnées.

***BUCCULINA.** BOT. PH.—Genre encore obscur de la famille des Orchidées, tribu des Ophrydées, proposé par le professeur Lindley (*in Bot. mag. comp.*, II, p. 209) pour une plante originaire du cap de Bonne-Espérance, à racine munie de tubercules ovoïdes; à feuilles orbiculaires, étalées horizontalement, du centre desquelles s'élève une hampe nue. Les folioles extérieures du calice sont rapprochées en casque; les latérales internes sont obliques à leur base, qui s'unit avec le labelle; les intérieures, 2 fois plus longues, sont épaisses, charnues, dressées et dentées; le labelle est concave, à 5 divisions linéaires, barbu dans sa partie moyenne, se prolongeant en éperon à sa base et soudé avec les côtés du gynostème, qui sont dilatés et membraneux. (A. R.)

BUCENTE. *Bucentes* (βουκέντης, piqueur de Bœufs). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, établi par Latreille (*Règne animal* de Cuv.) d'après la Mouche géniculée de Degeer, et qui rentre dans celui de *Siphona* créé par Meigen, ce dernier g. ayant été adopté par M. Macquart, dont nous suivons ici la méthode. *Voy.* SIPHONE. (D.)

***BUCÉPHALE.** *Bucephalus* (βοῦς, bœuf; κεφαλή, tête). HELMINT. — Genre d'Helminthes Trématodes, dépourvus d'organes génitaux, établi par M. de Baër pour un parasite fort singulier qu'il a observé dans le foie de certains Mollusques d'eau douce, Paludines, etc., et qu'il a nommé *Bucephalus polymorphus*. (*Voyez Acta naturæ Curiosorum*, t. XI.) (DUJ.)

En erpétologie, etc., on a aussi employé le nom de Bucéphale (*Bucephalus*), et il paraît qu'on s'en est aussi servi en mammalogie, pour désigner plusieurs esp. d'animaux remarquables par la grosseur de leur tête. (P. G.)

***BUCEPHALON.** *Bucephalon* (βοῦς, bœuf; κεφαλή, tête). ACAL. — Genre établi par M. Lesson dans sa famille des Béroïdes, tribu des Callianires, pour une espèce (*B. Reynaudii*) très commune près de l'île de Ceylan, que M. Reynaud avait décrite sous le nom de Callianire. Le *Bucephalon* a « le corps plus large que haut, composé d'un tube de forme bastée, très contractile, s'ouvrant en haut entre les deux replis des feuillets supérieurs, par une petite ouverture, terminé en bas par une ouverture grande, circulaire, et bordée latéralement par deux portions membraneuses élargies, garnies à

leur terminaison de 3 corps denses, épais, massifs, et de forme d'olive. » (DUJ.)

BUCEPHALUM, Adans. (βουκέφαλον, nom grec présumé du fruit de la Macre, à cause de sa ressemblance éloignée avec la tête d'un Bœuf). BOT. PH. — Synon. de *Trophis*, L. P. Br., famille des Artocarpacées. (C. L.)

BUCEPHALUS. HELMINT. — *Voyez* BUCÉPHALE.

BUCERAS, P. Brown (βούκερας, fenugrec). BOT. PH.—Synonyme du g. *Bucida* de Linné. (L. C.)

BUCEROS. OIS. — Nom scientifique du g. Calao.

***BUCEROSIA** (βουκερῶς, qui a des cornes comme celles d'un Bœuf). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadacées-Pergulariées, tribu des Stapéliées-Céropégiées, le même que le *Desmidorchis*, Erhenb., formé par Wight et Arnott (*Contrib.* 34), et renfermant 5 espèces auxquelles nous en ajoutons une 6ᵉ, le *B. decaisniana* (*Herb. gén. amat.*, t. III), remarquable par ses jolies fleurs, et cultivée dans quelques jardins. Ces plantes ont en général le port des *Stapelia*, et croissent dans l'Inde et au Sénégal. Elles sont charnues, aphylles, dressées, ramifiées, tétragones, à angles dentés, à fleurs nombreuses, disposées en ombelles terminales ou latérales. (C. L.)

***BUCERUS** (βοῦς, bœuf; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, créé par M. Dejean dans son dernier Catalogue, avec 2 espèces du Brésil, dont l'une est le *Tenebrio aries* de Dalmann. Une 3ᵉ espèce de Smyrne, le *Tenebrio cornutus* Fab. et Oliv., a servi à M. Hope (*Coleopterist's manual*, 1840, p. 130) pour créer le genre *Tauroceras*; et comme il est le seul qui lui ait assigné des caractères, son genre doit prévaloir. *Voyez* ce dernier mot. (C.)

***BUCHANANIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Anacardiacées, formé par Roxburgh (*Pl. Corom.*, III, t. 262), et renfermant quelques arbres de l'Inde, à feuilles alternes, pétiolées, simples, coriaces, penninerves, très entières, munies de nervures transverses parallèles, stipulées; à fleurs hermaphrodites, petites, blanches, disposées en panicules terminales et axillaires, rassemblées au sommet des rameaux; à fruits rouges. On en cultive deux espèces dans les serres en Europe, les *B. latifolia* et *angustifolia*. (C. L.)

***BUCHAVEA**, Reichenb. (nom propre). BOT. PH.—Syn. de *Sieversia*, Willd. (C. L.)

***BUCHENROEDERA**, Eckl. et Zeyh. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme d'*Aspalathus*. (C. L.)

BUCHIA (Léopold de Buch, célèbre géologue). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, tribu des Lippiées, établi par Kunth (*in* Humb. et Bonp., *Nov. gen.*, II, 269, t. 132), sur une plante herbacée, trouvée sur les bords de l'Orénoque. Elle est dressée, à feuilles opposées, courtement pétiolées, elliptiques-oblongues, très entières, nervées; à fleurs petites, blanchâtres, ébractéées ?, disposées en épis sessiles, oblongs, cylindracés, serrés en faisceaux, et terminaux. (C. L.)

BUCHNERA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, type de la tribu des Buchnérées, formé par Linné (*G.* 772, *Exc. sp.*), et renfermant un certain nombre d'espèces répandues dans les parties tropicales du globe. Ce sont des plantes herbacées vivaces, scabres, noircissant par la sécheresse; à feuilles inférieures opposées, souvent dentées, les supérieures plus étroites, ordinairement très entières, les florales bractéiformes; à fleurs solitaires, sessiles, bibractéolées, et disposées en épis terminaux. On en cultive 2 espèces dans les serres. (C. L.)

***BUCHNÉRÉES**. BOT. PH. — Tribu de la famille des Scrophularinées (*voyez* ce mot), ayant pour type le genre *Buchnera*. (AD. J.)

***BUCHOLZITE**, Brand. (nom propre). MIN. — Minéral à texture fibreuse, qu'on trouve au Tyrol et aux États-Unis dans les terrains de cristallisation, et qui paraît se rapprocher beaucoup de l'Andalousite par sa composition et par ses caractères extérieurs. Peut-être est-ce la même chose que la Fibrolithe que M. Fuchs considère comme un mélange intime de Disthène et de Quartz. *Voyez* DISTHÈNE. (DEL.)

BUCHOZIA, L'hérit. (nom propre). BOT. PH. –Syn. de *Serissa*.—Le *Buchozia* d'Arrabida (*Flor. Flum.*, I, t. 80) doit être rapporté à l'*Heteranthera*, R. et P. (C. L.)

BUCIDA. BOT. PH. — Genre de la famille des Combrétacées, tribu des Terminaliées, formé par Linné (*G.* 541) pour 3 ou 4 espè-

ces de l'Amérique tropicale. Ce sont des arbres à feuilles alternes, cunéiformes, très entières, glabres ou velues sur les bords; à pédoncules axillaires; à fleurs en épis ou capitées, soyeuses, s'allongeant quelquefois, vraisemblablement par la piqûre de certains Insectes, en de longues cornes spongieuses. Toutefois, ce curieux fait ne paraît avoir été remarqué que sur l'un d'eux, le *B. bucerus*, qui en a reçu son nom spécifique. (C. L.)

BUCKELOCHSE. MAM. — Synonyme de Bison.

***BUCKLANDIA**, (T. Buckland célèbre naturaliste anglais). BOT. PH. — Genre de végétaux fossiles établi par Sternberg (*Tent.*, 37), le même que le *Clathraria* d'Ad. Brongniart. — On donne encore ce nom à un g. de la famille des Hamamélidacées, type de la tribu des Bucklandiées, fondé par R. Brown (*in Wall. cat.* 7414), sur un arbre de l'Inde souvent très élevé, dont le port est celui d'un Peuplier, à fleurs polygames-dioïques, capitées; chaque capitule formé de 8 fleurs; les rameaux sont gemmifères au sommet; les gemmes enveloppées de 2 écailles opposées; les feuilles sont alternes, éstipulées, pétiolées, largement cordiformes-ovales, cuspidées, entières ou trilobées, coriaces, réticulées-veinées; pédoncules terminaux, ternés, monocéphales. — M. Ad. Brongniart (*Prodr.*, 12) a appliqué aussi ce nom à un genre de végétaux fossiles de l'ordre des Acrobryées, formé sur le *Conites Bucklandi* Stern., découvert dans le terrain jurassique schistoïde, et qui devra recevoir un autre nom, car il en existait déjà un autre formé par Rob. Brown sous la même dénomination. (C. L.)

***BUCKLANDIÉES.** BOT. PH. — Une des tribus de la famille des Hamamélidées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

***BUCKLANDITE**, Lév. (nom d'homme). MIN. — Substance noire, opaque, cristallisant en prismes obliques, rhomboïdaux, modifiés vers les bases, et dont les angles sont de 109° 20', et 70° 40'. Ils ont la dureté du Feldspath, et une densité de 2,67. On les trouve à Arendal avec l'Amphibole hornblende, la Wernérite et le Calcaire spathique; sur les bords du lac de Laach, avec le Feldspath vitreux. Selon M. G. Rose, leur forme s'accorde presque entièrement avec celle des Épidotes à base de Fer, dont elle n'est peut-être qu'une variété. (DEL.)

***BUCQUETIA** (Bucquet, chimiste). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, établi par De Candolle (*Prodr.*, III, 110) sur l'*Osbeckia glutinosa* Spreng., seule esp. qui le compose jusqu'ici. C'est un arbrisseau de la Nouvelle-Grenade, à rameaux visqueux, portant des feuilles pétiolées, elliptiques, trinervées, lisses, presque complétement entières; à fleurs violacées au sommet de pédicelles ternés terminant les rameaux. Il a le port des *Osbeckia* ou des *Arthrostemma*, mais des graines angulaires et non cochléiformes. (C. L.)

***BUCRATES** (βοῦς, bœuf; κρᾶς, tête). INS. — M. Burmeister a établi sous cette dénomination un genre d'Orthoptères de la famille des Locustiens, remarquable par des cuisses pourvues d'une double rangée d'épines. M. Burmeister ne rapporte à ce genre qu'une seule espèce: c'est la *Locusta capitata* Deg., du Brésil. (BL.)

BUCULA-CERVINA. MAM. — Synonyme d'Antilope bubale. *Voyez* ANTILOPE.

BUDA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Spergularia*, Pers. (C. L.)

BUDDLEA et non **BUDDLEIA** (Adam Buddle, Anglais, amateur de botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, type de la tribu des Buddléées, formé par Linné (*Gen.*, 140) pour des arbres et des arbrisseaux indigènes de l'Amérique tropicale et australe, de l'Inde orientale et du cap de Bonne-Espérance. Il renferme un assez grand nombre d'espèces, dont douze à quinze sont cultivées dans les jardins européens. Ses caractères principaux sont: Calice campanulé, 4-fide, égal; corolle hypogyne, campanulée ou tubuleuse, à limbe 4-fide. Étamines égales, incluses; filaments presque nuls. Style simple; stigmate renflé, entier. Capsule biloculaire, septicide bivalve. Feuilles opposées, entières ou dentées. Fleurs le plus souvent sessiles, en glomérules sessiles ou pédonculés, axillaires ou disposées en grappes simples ou rameuses, en forme de panicules. (C. L.)

BUDDLÉÉES. BOT. PH. — Tribu de la famille des Scrophularinées (*voyez* ce mot), ayant pour type le genre *Buddlea*. (AD. J.)

BUDYTES (βουδύτης, sorte de petit oiseau). OIS. — Nom scientifique des Bergeronnettes.

***BUECKIA.** BOT. PH. — Famille des Cypé-

racées. Genre établi par le professeur Nees d'Esenbeck (*in Linnæa*, IX, p. 300; X, p. 196) pour une plante du Cap, décrite par Vahl sous le nom de *Schœnus punctorius*. *Voyez* SCHÆNUS. (A. R.)

BUENA, Pohl. (nom propre). BOT. PH. — Synon. du genre *Cosmibuena*, R. et P. (C. L.)

BUFFALO. MAM. — Ce mot, qui, en anglais, signifie proprement un Buffle, a, dans toute l'Amérique du Nord, une autre signification, et s'applique au Bison. Nous espérions à l'occasion de ce mot pouvoir donner les généralités relatives à ce dernier ruminant, et au sous-genre auquel il appartient, mais nous serons forcés de les renvoyer au mot DOMBEY, qui est le nom qu'on donne dans le Caucase à l'Aurochs. (R.)

BUFFLE. *Bubalus*. MAM. — Le nom de *Bubalus*, donné d'abord par les Romains à une Antilope africaine, mais bientôt transporté à un Bœuf sauvage des forêts de la Germanie, n'a commencé que vers la fin du VIe siècle à être appliqué à l'espèce qui le porte aujourd'hui, espèce originaire d'Asie, et alors récemment introduite en Europe. Ce n'est pas qu'à partir de cette époque, le mot ait constamment conservé la même signification; au contraire, nous le trouvons employé, tant sous sa forme première que sous les formes diverses qu'il a prises dans le latin du moyen-âge ou dans les langues modernes, pour désigner d'autres Bœufs différents des deux premiers, et quelquefois même de simples variétés de notre Bœuf commun. Aujourd'hui, dans le langage des naturalistes, la valeur du mot *Bubalus* est bien déterminée, et celle du mot *Buffle* l'est également; mais les deux mots, dans les nomenclatures française et latine, ne se correspondent pas exactement : le premier a une valeur spécifique; l'autre se prend dans un sens plus général.

Les caractères communs aux espèces qu'on comprend sous le nom collectif de Buffles ont été déjà exposés dans ce Dictionnaire (1), et nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit, du moins quant à ceux qui se rapportent à la charpente osseuse; quant aux autres, bien qu'ils aient été établis d'une manière peu légitime, c'est-à-dire en étendant à toutes les espèces des remarques qui n'avaient réellement été faites que pour une seule, nous devons dire que toutes les découvertes ultérieures semblent justifier ces généralisations.

L'absence de papilles cornées à la langue n'était, par exemple, jusqu'à ce jour, prouvée que dans le cas du Buffle commun; mais nous avons eu tout récemment occasion de la constater chez une nouvelle espèce dont notre musée vient de s'enrichir, le *Bos brachyceros* de Gray. On est donc porté à croire, malgré ce que semblerait indiquer un trait de mœurs attribué par Sparmann au Buffle du Cap, trait que nous avons autrefois cité et sur lequel nous aurons bientôt occasion de revenir, que tous les Buffles ont la langue douce. Ce caractère d'ailleurs, en supposant qu'on l'eût observé dans toutes les espèces, ne serait probablement pas, comme nous semblions le faire entendre, un caractère exclusif, puisqu'il y a déjà quelques raisons de supposer qu'on le retrouve également dans le Yak. En effet, Pallas, qui avait disséqué un de ces animaux, dit (*Act. Acad. petrop.*, t. I, part. 2, p. 250) que sous le rapport des viscères, il ne diffère en rien du Buffle commun; or il n'est pas vraisemblable qu'un trait aussi saillant que celui dont il s'agit ici ait pu échapper à l'observation du consciencieux zoologiste.

Un autre caractère, qui paraît également être commun à toutes les espèces du sous-genre, sans toutefois leur appartenir exclusivement, c'est celui qui a rapport à la disposition des mamelles. Daubenton a décrit

(1) Tom. II, pag. 616 et suiv. — Puisque nous avons occasion de rappeler cet article, il conviendra de signaler deux fautes assez graves qui s'y sont glissées à l'impression.

On lit pag. 619, col. 1, lig. 6, que les cornes du *Bos frontalis* sont *cachées* dans une partie de leur étendue; on doit lire *cochées*, marquées de coches ou d'entailles circulaires.

A la même page, col. 2, lign. 36, une correction tout aussi malheureuse place dans les forêts du *Thibet* le Gayal des forêts du *Silhet*.

Une autre inexactitude que nous devons relever, mais qui, cette fois, n'est pas du fait de l'imprimeur, se trouve à la même page, et est relative à la distribution géographique du Gour. Ce n'est point, comme nous l'avions cru, d'après l'inspection d'un dessin dont nous avons depuis reconnu l'inexactitude, une tête du *Bos Gaurus*, qui se trouve dans le musée chinois et japonais, indiquée comme provenant de Java; mais une tête du *B. Bentiger*, ou pour mieux dire du *B. Banteng*, car le nom donné par Raffles à l'animal doit être conservé comme étant le premier en date. Ainsi Ceylan reste, jusqu'à présent, la seule île dans laquelle l'existence du Gour annoncée en 1681 par Knox paraisse dûment constatée; et Ceylan, il faut le remarquer, est en quelque sorte un prolongement de l'Inde continentale.

et figuré ces parties dans le mâle (Buff., *Hist. nat.*, t. XI, p. 342, et pl. 27), et les naturalistes en ont parlé d'après lui; mais comme il ne dit rien des parties femelles, la plupart des auteurs, ou ont gardé le silence à cet égard, ou ont donné à entendre que c'était le même arrangement pour les deux sexes, ce qui est tout-à-fait inexact : les mamelons chez la femelle du Buffle commun, au lieu de figurer comme chez la Vache un quadrilatère rectangle, forment un trapèze dont le côté postérieur est moitié moins long que l'antérieur. C'est exactement ce que nous avons trouvé chez la femelle du *Bos brachyceros*, et nous pouvons nous attendre à trouver dans le mâle la disposition correspondante, car il semble y avoir à cet égard un rapport nécessaire entre les deux sexes. Ainsi, nous savions par le témoignage de Pallas que chez le Yak mâle les mamelons se trouvent, comme chez le Buffle, sur une seule ligne droite; et voilà que tout récemment M. Hodgson nous apprend que chez la femelle ils sont, comme chez la Bufflone, en trapèze; c'est du moins ce que nous semble indiquer la phrase que nous citons en note (1).

Dans les Buffles, ou, pour parler plus exactement, dans l'espèce à laquelle appartient notre race domestique d'Europe, le mâle présente encore relativement aux organes de la génération d'autres particularités qui le distinguent du Bœuf commun. La verge, ainsi que le remarque F. Cuvier (*Hist. natur. des mammif.*), au lieu de se terminer en pointe, est tronquée à son extrémité, et le fourreau ne se montre qu'à son orifice, et dans une longueur de 2 ou 3 pouces seulement. Pallas (*loco citato*) a signalé la même particularité chez le Yak : « Il a quatre mamelons rangés sur une ligne transversale entre le scrotum et le prépuce, lequel forme une grosse éminence, sans que la trace de tout le reste de la verge soit extérieurement visible (2). »

Le même auteur signale plus loin une autre trace de ressemblance dans ce qui a rapport aux fonctions génératrices entre les Yaks et les Buffles. « Les Yaks, dit-il, s'approchent de leurs femelles la tête en avant, la bouche béante, à la manière des Buffles. »

Avant de terminer ce qui a rapport aux parties molles, il conviendra d'appeler l'attention sur un fait qui ne paraît pas sans intérêt, et qui cependant jusqu'ici n'a été relevé par aucun naturaliste : c'est que chez les animaux qui nous occupent, bien que la langue soit dépourvue de papilles cornées, la face interne des joues en est abondamment garnie; c'est du moins ce que nous avons pu constater chez le *B. bubalus* et le *B. brachyceros*. Chez le dernier surtout, ces papilles sont très pressées, longues de plus d'un centimètre, et comparables, pour la forme, sinon pour la consistance, aux piquants du Hérisson : on les aperçoit très distinctement dans les mouvements de la bouche que fait l'animal en ruminant, car elles s'avancent presque jusqu'à la commissure des lèvres. Dans le Bœuf commun, les parois buccales présentent aussi des papilles spiniformes, mais plus rares, plus courtes, et à base plus large.

Les ressemblances d'organisation, ainsi que l'ont remarqué plusieurs naturalistes, ne caractérisent pas mieux le groupe des Buffles que ne le font les ressemblances de mœurs. Quoique toutes les espèces connues soient originaires des pays chauds, toutes paraissent redouter extrêmement la chaleur, et cherchent à y échapper en se réfugiant dans l'eau. Le Buffle africain comme le Buffle asiatique, s'il a un marais ou un lac à sa portée, y reste plongé tout le temps que le soleil est un peu élevé sur l'horizon, ne laissant à découvert que les naseaux et les yeux; les cornes mêmes sont presque entièrement cachées. Comme il emploie une partie de la nuit à paître, c'est surtout dans le bain qu'il dort, et il n'a presque pas d'efforts à faire pour maintenir ses naseaux à fleur d'eau; car, en raison du grand développement des sinus frontaux qui se prolongent jusque dans les cornes, toute la partie supérieure de sa tête est très légère.

Il existe chez plusieurs animaux qui ont aussi la coutume de dormir dans l'eau, et qui respirent l'air en nature, une disposition qu'on pourrait croire analogue; nous citerons comme exemple, chez les Mammifères, le Capibara et le Paca, et, chez les Reptiles, le

(1) « Four teats narrowing wedgwise backwards » Hodgson. *Illustrations of the Genera of the Bovinæ*. Journ. of the Asiat. soc. of Bengal. N. S, n° 30, 1841.

(2) Ce qui est remarquable, c'est que dans la figure correspondant à cet article, le dessinateur a figuré un fourreau apparent dans toute sa longueur, tandis que, dans la figure jointe à l'article de Daubenton, ce caractère est très bien exprimé, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans le texte.

Crocodile. Ces animaux offrent au front des sillons très profonds, qui pourraient bien être, en partie, des sinus aériens ; seulement ces sinus, au lieu d'être compris entre les deux lames des os du crâne, seraient entre la lame externe et la peau. Si cette conjecture se vérifiait, il y aurait à découvrir par quels conduits l'air arriverait dans ces cavités ; les canaux pneumaphores ont été si long-temps ignorés chez les Oiseaux, où pourtant leur rôle est des plus importants, qu'il n'y aurait aucunement lieu d'être surpris de les rencontrer un jour dans les animaux dont nous parlons.

Les Buffles n'aiment pas seulement à se plonger dans l'eau, ils ont un goût décidé pour se vautrer dans la fange ; et ce goût, pour le remarquer en passant, leur est commun avec la plupart des animaux qui ont comme eux la peau très épaisse et très peu garnie de poils (1).

Il est probable que, dans le reste de leurs habitudes, les Buffles présentent quelques différences selon les espèces : mais on n'a encore à cet égard que des renseignements fort incomplets. On croit cependant avoir reconnu que tandis que les uns, à certaines époques de l'année, se réunissent en troupeaux nombreux, d'autres vivent constamment en familles isolées.

Dans l'état sauvage, les Buffles, à quelque espèce qu'ils appartiennent, sont des animaux très redoutables. Doués d'une force prodigieuse, et beaucoup plus agiles que ne sembleraient l'annoncer leurs formes lourdes et massives, ils s'irritent aisément ; et, une fois qu'ils ont commencé l'attaque, les blessures les plus graves ne les déterminent pas à prendre la fuite. On doit surtout se garder des mâles qui vivent solitaires (comme le font tous les Bœufs après un certain âge), et des femelles qui ont des petits : même dans l'état de domesticité, les Buffles sont des animaux auxquels on ne peut pas trop se fier. Cependant ce naturel farouche, qu'ils conservent toujours, devient quelquefois pour leurs gardiens une cause de sécurité, et dans l'Inde il met ces hommes à l'abri de l'attaque des bêtes féroces.

Les Ruminants, en général, sont peu susceptibles d'attachement, et l'on ne peut guère s'attendre à trouver chez les Buffles ce sentiment à l'égard de leurs gardiens, pour lesquels ils ne sont pas même toujours très dociles ; cependant le fait suivant, rapporté par un auteur digne de foi, semble ne pas trouver son explication seulement dans l'antipathie qu'ont les Buffles pour les Tigres.

« Deux biparies (1), dit Johnson (*Sketches of Indian field sports*, 2e édit, p. 91), conduisaient de Chittrah à Palamow une troupe de Bœufs chargés, lorsque, à peu de distance de leur point de départ, l'homme qui marchait derrière le convoi fut saisi par un Tigre. Un *guallah* (*berger*), qui faisait paître ses Buffles près de ce lieu, fut témoin du fait, et courant aussitôt au secours du malheureux, il attaqua hardiment le Tigre à coups de sabre. L'animal blessé lâcha le biparie et saisit le berger ; mais alors les Buffles, se précipitant sur lui, l'obligèrent à abandonner sa proie, et se le rejetant les uns aux autres ils finirent par le tuer : c'est du moins ce que je crois me rappeler. Les deux blessés me furent apportés ; le biparie guérit, mais le brave pâtre mourut. »

Un Buffle seul, s'il faut en croire Williamson (*Oriental field sports*), n'hésite pas à attaquer un Tigre ; aussi, même dans les cantons où ces animaux abondent le plus, un pâtre, monté sur son Buffle favori, peut sans danger passer la nuit dans la forêt. C'est en effet la coutume au Bengale de mener pendant l'été les troupeaux à la pâture, seulement aux approches de la nuit : le son d'une clochette de bois placée au cou de l'un de ces animaux et la voix de leur gardien aident à les maintenir réunis pendant l'obscurité. Au point du jour, on les conduit vers les marais où ils restent jusqu'au soir à ruminer ou à dormir, plongés dans l'eau jusqu'aux yeux. Souvent, pour aller à la pâture et pour en revenir, ces animaux doivent traverser une rivière, ce qui ne paraît pas leur causer la moindre fatigue. En nageant ils forment un bataillon à rangs très pressés ; de sorte que

(1) Ce goût se retrouve chez presque tous les Pachydermes, et il n'y a guère à faire exception que les espèces appartenant au genre Cheval : encore doit-on remarquer que ces espèces, originaires, pour la plupart, de hauts plateaux et de plaines arides où les bourbiers sont rares, ont un penchant analogue et plus aisé à satisfaire dans les circonstances extérieures où la nature les a placées ; toutes, comme on le sait, ont l'habitude de se rouler dans la poussière.

(1) On désigne dans l'Inde sous le nom de Biparies des hommes qui transportent à dos de bœuf, d'une province à l'autre, des grains et d'autres marchandises.

le pâtre, s'il a besoin de passer en tête du troupeau, peut enjamber aisément d'un dos à l'autre.

Il paraît que l'Arni à cornes en croissant a des habitudes plus aquatiques encore que le Buffle commun : on assure qu'il n'est pa rare de le voir plonger pour détacher du fond des lacs avec ses cornes certaines racines féculentes dont il est friand. Quand les chaleurs de l'été, desséchant les parages que l'inondation précédente avait convertis en marais, obligent l'animal à aller chercher de nouveaux pâturages, s'il lui est possible de s'y rendre par eau, c'est toujours cette voie qu'il choisit : les barques qui remontent le Gange se trouvent quelquefois au milieu d'une troupe d'Arnis, qui descendent la rivière en nageant, ou plutôt en se laissant flotter, car ils ne font point de mouvements, et souvent ils paraissent endormis.

L'Arni à cornes en croissant a été généralement confondu avec l'*Arni géant;* et pourtant, selon M. H. Smith, ces deux animaux se ressemblent fort peu : le dernier ne se distingue pas seulement par sa haute taille et par les énormes dimensions de ses cornes, il a encore un port tout différent : il ne tend pas le cou et ne porte pas le muffle en avant; l'autre Arni, quoique n'étant guère moins corpulent, a les jambes beaucoup plus courtes et la tête beaucoup plus petite : il a aussi la queue notablement plus longue; enfin il n'a que peu de poils sur le corps, tandis que l'Arni géant est très velu.

Les caractères qui distinguent l'Arni à cornes en croissant du Buffle commun ne paraissent pas être aussi tranchés, ou du moins ils n'ont pas été exprimés d'une manière aussi nette par les naturalistes qui admettent l'existence des deux espèces. Cependant il paraîtrait que, dans les races domestiques issues de l'une et de l'autre, ces caractères distinctifs se seraient encore conservés d'une manière sensible. Les races provenant de l'Arni à cornes en croissant, répandues, dit-on, principalement dans les pays situés vers l'Orient, dans l'Inde au-delà du Gange, dans l'Archipel indien, la presqu'île de Malaca, le Tonquin et la Chine, semblent avoir subi plus profondément l'influence de la domestication. Dans certains cantons, la couleur du pelage a changé; dans d'autres est apparu un albinisme, qui se transmet par voie de génération, albinisme incomplet d'ailleurs, car, bien que la peau ait perdu sa couleur noire, le muffle et le contour des lèvres l'ont encore conservée. Le même pays a souvent des Buffles blancs et des noirs, et l'on a remarqué que si les premiers paraissent plus dociles, les autres sont constamment plus grands et plus robustes.

Les races appartenant à l'espèce du Buffle commun ont mieux conservé le type primitif; de sorte que la description de l'animal domestique paraît convenir à très peu près à l'animal sauvage.

Le *Buffle commun*, quoique sujet à varier en grandeur suivant le climat, la disposition des lieux, l'abondance de nourriture, et autres circonstances semblables, paraît n'atteindre jamais à la taille de nos plus grandes races de Bœufs, et rester aussi à cet égard toujours notablement au-dessus des plus petites. C'est à quoi l'on pouvait s'attendre, puisque la domestication de l'espèce étant plus récente, les limites de ses variations devaient être plus resserrées.

Le Buffle a les membres gros et courts, le corps massif, la tête grande, le front bombé, le chanfrein droit et étroit, le muffle très large. Ses cornes, bas placées, sont triangulaires et marquées à intervalles réguliers d'empreintes peu profondes; elles se dirigent d'abord obliquement en dehors et en arrière, puis se relèvent vers la pointe. Elles sont de couleur noire, et cette couleur est aussi celle des sabots, des ergots, des poils et de la peau. Les poils sont rares sur le corps et assez épais sur le front, où ils forment une sorte de touffe; les genoux sont aussi d'ordinaire assez velus, et le bas des jambes même est quelquefois garni de poils longs et frisés. A la partie inférieure du cou et antérieure de la poitrine, la peau forme un fanon de grandeur variable suivant les races et même suivant les individus. Le port du Buffle est lourd et ses allures sont gauches : en courant il allonge le cou, et tend le museau comme pour flairer; il semble en effet se guider principalement par le sens de l'odorat. Malgré la lenteur de sa marche, il est précieux comme bête de trait, car sa force est très grande, comparativement même à celle du Bœuf. En Asie on l'emploie quelquefois comme bête de somme, mais seulement pour transporter des objets qui peuvent être mouil-

lés impunément ; car si un convoi de Buffles chargés rencontre une rivière ou un étang, chaque animal, dédaignant les cris du conducteur, court aussitôt se plonger dans l'eau.

Nous venons de dire que la domestication du Buffle est d'une date comparativement récente, et c'est ce qui paraît prouvé, pour les parties orientales aussi bien que pour les parties occidentales de l'Asie. Les plus anciens livres chinois parlent du Bœuf et ne disent rien du Buffle ; mais dans le *Pen-tsao* il en est fait mention à plusieurs reprises, et la variété albine y est même indiquée. Dans les anciens poëmes indiens, où toutes les expressions qui se rapportent au Bœuf indiquent le respect et la reconnaissance, le Buffle n'apparaît que comme un animal redoutable et malfaisant. Au temps de l'expédition d'Alexandre il n'avait pas encore été soumis ; car Aristote, qui signale son existence dans les provinces du nord, dans l'Arachosie, c'est-à-dire dans un canton du Beloutchistan, en parle comme d'une espèce sauvage qui serait au Bœuf commun à peu près ce que le Sanglier est au Cochon domestique. Si les orientalistes, en signalant dans les livres qui font l'objet de leurs études les passages où il est question du Buffle, permettent de préciser un peu mieux la date de la domestication de cet animal, ils auront éclairci un point curieux non seulement pour la zoologie, mais aussi pour l'histoire de la civilisation, puisqu'il s'agit ici de la seule espèce dont la soumission à l'homme ne soit pas antérieure aux temps historiques.

Quoi qu'il en soit des résultats de ces recherches, nous devons, pour le présent, nous borner à rappeler l'époque de l'introduction de cette espèce dans nos pays. Suivant Paul Warnefried ou Paul Diacre, comme on l'appelle communément, ce fut en 596, sous le règne d'Agiluf, roi des Lombards, que les premiers Buffles parurent en Italie ; il paraît d'ailleurs qu'ils étaient déjà depuis quelque temps dans d'autres parties de l'Europe, et notamment en certains cantons de la vallée du Danube, d'où ils se répandirent bientôt assez loin vers le Nord. Du temps d'Albert-le-Grand, qui les décrit d'une manière parfaitement reconnaissable, il y en avait non seulement en Hongrie où on les voit encore aujourd'hui, mais dans tous les pays slaves et dans les provinces allemandes qui en sont voisines. Les Arabes les trouvèrent en Perse lorsque, dans la première moitié du VIIe siècle, ils firent la conquête de ce royaume ; ils les introduisirent bientôt dans leur propre pays, où ils étaient assez communs dans le siècle suivant, ainsi que cela est prouvé par les relations de certains pèlerins qui en parlent sous le nom de *Bufflus*. La conquête musulmane les introduisit aussi très promptement dans l'Égypte, qui ne les connaissait point au temps de la domination romaine. On pourrait croire encore que ce sont les missionnaires musulmans qui les ont portés dans l'archipel des Moluques, car on ne les trouve que dans les îles où l'islamisme domine ; mais on sait qu'ils y existaient plus anciennement. La coïncidence d'ailleurs s'explique d'une manière fort naturelle : dans les petites îles où l'on n'a d'autre animal domestique que le Cochon, les naturels ne se convertirent point à la nouvelle religion, parce qu'elle les aurait obligés à renoncer à la viande de porc ; il leur semblait trop dur de se contenter d'un régime purement végétal, sans y pouvoir même ajouter, comme les hommes du continent, le *ghee* ou beurre fondu, qui est un ingrédient si essentiel dans la cuisine indienne.

Sur le continent asiatique, les Buffles, une fois adoptés par des tribus nomades, ont dû bientôt se répandre fort loin dans l'intérieur, et être soumis à l'influence de circonstances extérieures, très différentes de celles qui agissaient sur eux dans leur pays natal ; cela n'a pu manquer de produire chez eux quelques modifications qu'il serait intéressant de constater, mais jusqu'à présent nous manquons absolument de renseignements à cet égard. En comparant la race italienne à la race hongroise, on croit apercevoir quelques différences qui dépendraient du climat : les Buffles de Hongrie, plus exposés au froid, paraissent être un peu plus velus, et cependant on les tient pendant l'hiver à l'étable, où on leur donne, entre autres nourritures, du marc de raisin ; recevant plus de soin de la part de l'homme, ils semblent être devenus un peu moins farouches.

Il ne paraît pas qu'on ait jamais fait de tentatives sérieuses pour réduire en domesticité les Buffles africains ; mais rien ne prouve que ces tentatives, si on y apportait la persévérance nécessaire, ne pussent être

suivies de succès, et il y a même tout lieu de penser que pour une des deux espèces qui nous sont aujourd'hui connues, les difficultés seraient moindres que celles qu'on est parvenu à surmonter pour les Buffles d'Asie.

Des deux espèces africaines, l'une, qui habite les contrées situées dans l'hémisphère boréal, paraît avoir été découverte la première par les voyageurs, mais l'autre, quoique reléguée à l'extrémité australe du continent, a été connue beaucoup plus tôt par les naturalistes, et c'est par elle que nous commencerons.

Le *Buffle du cap de Bonne-Espérance*, décrit et figuré par Sparmann dans les Mémoires de l'Académie de Stokholm (année 1779, p. 79 à 84), se distingue au premier aspect de tous les autres Buffles par la disposition singulière des cornes dont sa tête est armée. Énormément élargies à leur base, ces cornes se touchent presque sur la ligne médiane ou du moins elles ne sont séparées que par un étroit sillon, habituellement à bords parallèles dans toute son étendue. Dans leur point culminant, elles ne s'élèvent pas de plus de 3 à 4 pouces au-dessus du front, et bientôt elles se portent en bas et en dehors, se rétrécissant d'avant en arrière mais sans diminuer sensiblement d'épaisseur ; elles descendent ainsi en arrière des yeux jusqu'au niveau des molaires ou un peu au-dessous, et, devenues presque coniques, elles se portent en avant et en dehors, puis directement en haut. A partir du sommet qui est fort aigu, elles sont lisses dans un tiers de leur étendue et très rugueuses dans tout le reste, présentant à la fois des empreintes transversales, et des sillons longitudinaux dont la disposition d'ailleurs n'a rien de régulier ni rien de constant ; leur couleur est constamment noire.

Tout ce que nous venons de dire, il faut bien le remarquer, ne s'applique strictement qu'aux vieux mâles. Dans le jeune âge, les cornes ne s'avancent nullement sur le front, elles se portent obliquement en dehors et en haut, et diminuent uniformément de la pointe à la base. Chez les individus d'un âge moyen, nous voyons une disposition intermédiaire, c'est-à-dire que les cornes au lieu de commencer, comme dans le vieux, à descendre presqu'à partir de leur origine, ou de se porter tout d'abord en haut comme dans le jeune, conservent dans une grande partie de leur étendue une direction horizontale. Le renflement de leur base est bien marqué, mais le contour en est arrondi, de sorte que les deux bourrelets, très rapprochés au vertex, laissent entre eux, en s'avançant sur le front, un espace triangulaire au lieu d'un sillon de largeur uniforme.

Les proportions du Buffle du Cap sont au moins aussi lourdes que celles du Buffle sauvage de l'Inde, et sa taille paraît être à peu près la même. Un individu de moyenne grandeur, mesuré par Sparmann, avait au garrot 5 pieds 1/2 de hauteur (celle des jambes étant seulement de 2 pieds 1/2); la longueur du corps (prise probablement de l'extrémité du museau à la naissance de la queue) était de 8 pieds; celle de la tête, du museau à la naissance des cornes, de 22 pouces. Le pied était fort large, et les ergots, plus bas placés que dans le Bœuf ordinaire, étaient proportionnellement beaucoup plus longs.

Les poils de ces animaux, dit Sparmann, sont d'un brun noirâtre, roides et longs d'un pouce environ. Chez les vieux mâles, ils sont peu fournis, surtout aux flancs, et leur couleur dans cette partie se mêlant à celle de la peau, qui est comme farineuse en raison de l'habitude qu'a l'animal de se vautrer, il en résulte qu'à une certaine distance, le corps semble entouré d'une ceinture de poils plus clairs. Chez les jeunes, ajoute notre auteur, le pelage est plus long, plus épais, et d'un brun tirant sur le fauve.

Malgré la remarque de Sparmann, on était loin de se faire une idée des différences qui surviennent avec l'âge dans cette espèce, et quand au *British Museum* on reçut un mâle d'une année, envoyé par M. Burchell, on ne sut pas, jusqu'au moment où l'on découvrit l'étiquette, quel était l'animal qu'on avait sous les yeux. Tout était différent de ce qu'on se fût attendu à trouver, jusqu'à la couleur des cornes qui, au lieu d'être noire, était d'un gris jaunâtre.

Sparmann, dans ce qu'il dit du pelage, ne signale la présence de poils particulièrement longs qu'en un seul point, au devant des genoux où ils sont disposés en étoile, ou, comme il le dit, en *tourbillon*. Il paraît que c'est le cas pour les vieux animaux, qui finissent même par perdre presque entière-

ment les crins du bout de la queue. Chez les individus très jeunes, les poils ont aussi sur tout le corps une longueur uniforme ; mais après quelques mois ils prennent, en certaines régions, un développement plus marqué : le menton se garnit d'une barbe qui se prolonge sous les mâchoires, et descend au devant du cou, jusque vers le sternum, indiquant déjà la place du fanon que formera plus tard un repli de la peau ; une touffe épaisse de poils garnit la partie supérieure de la tête, s'avance sur le front et, en arrière, se joint à une crinière droite, étendue de la nuque jusqu'à la moitié du dos ; enfin, la queue se garnit de crins qui commencent à naître très près de sa base. Cette sorte de livrée de l'adolescence ne disparaît que graduellement, et nous en trouvons encore tous les principaux traits fortement indiqués dans la description que nous a donnée Pennant, d'un individu jeune, sans doute, mais qui paraissait déjà avoir toute sa grandeur. Chez cet individu, les poils étaient assez longs à la partie supérieure du cou pour former une crinière retombante, et dans les autres régions que nous venons d'indiquer, ils avaient aussi un très grand développement. Dans tous ces points ils étaient noirs ; sur le reste du corps, leur couleur tirait plutôt sur le gris que sur le brun. La queue était presque nue dans sa moitié supérieure, et garnie dans l'autre moitié de crins qui dépassaient d'un pied son extrémité ; le tronçon de la queue lui-même n'avait qu'un pied de longueur. La peau était partout remarquablement épaisse.

Nous avons dit en parlant des caractères de la tête osseuse chez les différents Bœufs, que dans le Buffle du Cap, les orbites étaient très saillants ; ajoutons que les yeux y sont enchâssés profondément, et que cette disposition était nécessaire pour les mettre à l'abri des chocs auxquels ils sont exposés quand l'animal court au milieu des forêts. « Il se précipite, dit Sparmann, dans des fourrés où nos Bœufs ne sauraient pénétrer, et sa force est telle, qu'il s'y fraie un chemin avec autant de facilité qu'il le ferait dans un champ de blé. Il est vrai que dans cette circonstance, ses cornes forment en avant de la tête comme une sorte de bouclier qui repousse les branches à droite et à gauche, et concourt ainsi à protéger ses yeux. »

Ce n'est pas seulement lorsqu'il court que le Buffle du Cap porte le front en avant ; dans la marche ordinaire, et même dans l'état de repos, il porte la tête basse : « Cette habitude, dit notre auteur, concourt avec la disposition de ses yeux, qui sont très enfoncés dans leur orbite, et de plus ombragés par la partie supérieure des cornes, à donner à l'animal une physionomie sinistre, quelque chose de féroce et de perfide à la fois. On peut, en effet, le taxer de perfidie, car il se tient caché dans les fourrés, et laisse approcher les gens pour les attaquer ensuite à l'improviste ; on peut tout aussi justement l'accuser de férocité, car il ne se contente pas d'avoir tué son ennemi, il reste près du cadavre, et revient à plusieurs reprises pour le fouler de ses pieds, et l'écraser de ses genoux ; même après l'avoir ainsi broyé, il ne l'abandonne pas encore, mais en le léchant il lui enlève de grands lambeaux de peau. »

Cette dernière circonstance, si elle avait été bien constatée, tendrait à faire croire que le Buffle du Cap, au lieu d'avoir la langue douce comme les autres Buffles, l'aurait, comme nos Bœufs, garnie de papilles cornées ; mais il convient de remarquer que Sparmann, ici, ne parle point d'après sa propre observation, et que les Hollandais qui lui ont fourni ces renseignements, désignant quelquefois l'animal sous le nom d'Aurochs, ont bien pu lui appliquer un trait de l'histoire de ce dernier Bœuf, lequel, en effet, appartient aux espèces à langue rude.

Thunberg, qui se trouvait en Afrique à peu près vers le même temps que Sparmann, a eu, comme on va le voir par le passage que nous allons citer, l'occasion de juger du naturel farouche et de la force du Buffle du Cap.

« Nous nous disposions, dit-il, à traverser un petit bois touffu pour aller à des étables que nous voyions sur une hauteur voisine, mais à peine fûmes-nous entrés dans le bois, que mes deux compagnons aperçurent un énorme et vieux Buffle mâle, seul au milieu d'une place de quelques aunes en carré, absolument découverte, et où il n'y avait ni arbre ni buisson. Le jardinier Auge s'avançait de ce côté ; l'animal le voit et s'élance vers lui en poussant des beuglements horribles. Notre homme a encore la présence d'esprit et le temps de se jeter avec son cheval derrière un arbre pour se soustraire à l'attaque

impétueuse du Buffle, qui fond alors sur le cheval du sergent, et d'un coup de corne dans le ventre, le renverse les quatre fers en l'air, et lui fait sortir les entrailles du corps. Après cette expédition, le Buffle enfila le chemin par où nous étions venus...

Le sergent avait pris deux chevaux pour faire le voyage; l'un était déjà expédié, et l'autre se trouvait précisément sur le chemin que le Buffle prenait pour sortir du bois: il l'aperçut, et devenu plus furieux qu'auparavant, il l'abattit d'un coup de corne dans le poitrail; le corps et les jambes furent brisés, la selle même fut percée: l'animal expira en tombant.

« Les Hottentots, qu'à notre arrivée nous envoyâmes pour chercher les selles de nos chevaux morts, nous dirent qu'en effet ils remarquaient depuis quelque temps un Buffle très furieux, qui se tenait seul dans ce bois d'où il avait chassé les autres troupeaux de Buffles. » (Thunberg, *Voyage au Japon*, trad. de Langlès, t. I, p. 137 et suiv.)

Les rivières de l'Afrique australe paraissent être moins fréquentées par les Buffles que les rivières de l'Inde, ce qui tient sans doute à ce que leurs bords n'offrent pas en général des pâturages aussi bien appropriés aux goûts, ou, si l'on veut, aux besoins de ces animaux. D'ailleurs l'espèce du Cap, comme celles de l'Inde, fuit la chaleur, recherche les lieux humides, et se tient de préférence pendant le jour dans les parties les plus fraîches des forêts ou dans le voisinage des lacs. Sparmann remarque que lorsqu'on a chassé ces animaux, on les voit habituellement se diriger vers les lieux marécageux, et se rafraîchir de leur course par le bain. Le capitaine Harris, qui, en 1836 et 1837, a eu de nombreuses occasions d'observer leurs habitudes, les a vus, quand rien ne les inquiétait, faire la sieste au milieu d'un étang, où l'on apercevait entre les joncs leurs énormes têtes, qui seules paraissaient au-dessus de l'eau. (*Expedit. in S. Africa*, Lond., 1838, in-8°, p. 87.)

Il paraît qu'à l'époque où les Hollandais vinrent s'établir au Cap, les Buffles étaient assez communs dans le territoire, alors fort peu étendu, de la nouvelle colonie; le bruit des armes à feu ne tarda pas à les en éloigner, et depuis bien des années ils ont disparu complétement du canton. Au temps de Sparmann et de Thunberg, il fallait déjà s'avancer assez loin vers l'est pour en rencontrer, et aujourd'hui ils commencent à devenir rares dans des lieux où nos deux voyageurs les trouvèrent par troupeaux de cinq à six cents têtes. Cependant on en a vu encore récemment jusqu'au cap Lagullas, le point le plus austral du continent. Du côté opposé on les connaît jusqu'au tropique, et il est possible qu'ils s'avancent beaucoup plus loin; mais jusqu'à présent on manque de renseignements positifs à cet égard; car ce que disent les anciens voyageurs des Buffles de la côte de Guinée est ordinairement si vague, qu'il n'y a pas de raison pour le rapporter à l'espèce du Cap plutôt qu'à l'espèce dont il nous reste à parler, quoique jusqu'à présent on n'ait pas de preuve que cette dernière se trouve au sud de l'équateur.

L'existence d'une deuxième espèce africaine de Buffle n'est bien établie que depuis le voyage de Denham et Clapperton, qui rapportèrent du Bornou quelques dépouilles de cet animal, qu'on leur avait désigné dans le pays sous le nom de Zamouse. Les naturalistes qui dressèrent le catalogue de la collection zoologique formée dans le cours de l'expédition n'eurent pas de peine à reconnaître dans le Zamouse un véritable Buffle; mais ils ne le distinguèrent pas du Buffle commun, et ce fut en 1837 seulement que M. Gray (*Magazine of nat. hist.* N. S., t. II) le présenta comme une nouvelle espèce, qu'il caractérisa par la phrase suivante: « *B. brachyceros* Gray: front large, plat; cornes courtes, fortes, aplaties antérieurement à la base, arrondies postérieurement, divergentes de chaque côté et à peine inclinées en arrière, un peu recourbées vers la pointe, qui se dirige en avant; pelage roux. » Vers la fin de l'année 1838, une jeune femelle fut amenée vivante à Londres, et M. Gray en donna, dans les *Annals of nat. hist.*, t. II, une description assez détaillée, que nous regrettons de n'avoir pas connue à l'époque où nous avons fait l'énumération des espèces comprises dans le genre Bœuf. Au reste, depuis la publication de cet article, notre ménagerie s'est enrichie d'un *Bos brachyceros* figuré dans l'atlas de ce Dictionnaire. C'est l'individu observé par M. Gray, mais maintenant adulte, et dont

les caractères ont été, en certains points, notablement modifiés par l'âge. Ainsi on ne peut plus dire aujourd'hui que l'animal a le front plat : la convexité dans le sens transversal est certainement peu prononcée, mais dans le sens de la longueur elle est très marquée. Au reste, la forme du front dans les Buffles est, comme nous l'avons dit, très sujette à changer par suite du développement des sinus olfactifs, qui se continue long-temps après que la taille a cessé d'augmenter.

Notre *Bos brachyceros* est de la taille d'une Vache bretonne, mais beaucoup plus compacte de forme. Les épaules surtout sont remarquablement charnues; le cou est fort, c'est-à-dire épais transversalement; il ne présente pas à sa partie inférieure la plus légère apparence d'un fanon; les flancs sont bien développés; la croupe, avalée comme dans tous les Buffles, est d'ailleurs très charnue, et les os n'y font point saillie, comme chez les individus des races domestiques, qui paraissent toujours maigres en ce point, quel que soit d'ailleurs leur embonpoint. Les cuisses sont rebondies, presque comme celles des Zébus; les jambes sont fines, comparativement à ce que nous les voyons dans les autres espèces du sous-genre; les pieds sont bien faits, et ceux du train de derrière surtout sont remarquablement petits et serrés, ce qui semblerait indiquer que l'animal foule plus souvent un sol résistant qu'un terrain fangeux. La queue, terminée par un petit bouquet de poils, est très courte, et ne descend pas au-dessous du pli de la cuisse. La tête est petite, large à la partie supérieure, mais moins resserrée au-dessous des yeux que dans le Buffle commun; le museau est assez large, mais ne se relève pas supérieurement; le front est large, presque nu à sa partie supérieure; les yeux sont petits, de couleur foncée; leur pupille est presque ronde, cependant un peu allongée dans le sens transversal; le regard n'a rien de farouche, et l'animal en effet s'est montré jusqu'ici d'un naturel assez doux. Les cornes, qui ont un peu changé de forme depuis qu'elles ont été décrites par M. Gray, sont d'ailleurs restées remarquablement courtes, et ainsi l'animal mérite encore le nom qui lui a été imposé. C'était hasarder un peu cependant que de donner à une espèce dont on ne connaissait pas l'état adulte un nom tiré du caractère qui est le plus sujet à varier avec l'âge. Les cornes, placées très près des yeux, se portent en dehors et en haut, presque dans la continuation du front, puis se recourbent de manière à former par leur ensemble un croissant; leur courbure, assez uniforme, est pourtant un peu plus marquée vers la partie supérieure, de sorte que les deux pointes se regardent; elles sont triangulaires à leur base; la face frontale rencontre la face occipitale sous un angle aigu, et la face temporale sous un angle droit; le troisième angle est arrondi.

Ces cornes ne présentent à leur surface aucune empreinte marquée; l'animal les use en les frottant contre les corps durs, et la face supérieure, qui est toute rayée par suite de ces frictions, au lieu de paraître noire, présente une teinte ardoisée.

Les oreilles sont d'une grandeur démesurée; très larges à leur partie moyenne, elles se prolongent ensuite en une pointe aiguë dont l'extrémité est comme tronquée. Cette sorte de troncature porte un pinceau aplati de poils noirs; deux replis saillants dans l'intérieur de la conque sont garnis de longs poils blanchâtres disposés en franges élégantes. Les oreilles sont d'ailleurs presque nues; l'animal les agite fréquemment et paraît s'en servir avec assez d'adresse pour chasser les mouches. Dans l'état de repos, l'extrémité en est retournée en dehors.

Le *Bos brachyceros* a la peau d'un noir brunâtre et d'une grande épaisseur; à en juger par les gros plis qu'elle forme sur le cou et près du garot, on peut croire qu'elle est proportionnellement aussi épaisse que celle du Rhinocéros; à la partie supérieure du cou, et au dos, elle est garnie de poils excessivement rares, qui y sont implantés presque à angle droit; sur les parties latérales et inférieures, les poils sont un peu plus abondants et mieux couchés. Aux jambes ils ne présentent rien de remarquable. Les poils sont roux sur le dos et à la tête, brunâtres au cou et sur les flancs, un peu plus foncés sur les jambes, surtout au-devant des genoux; le bout du museau est d'un brun noir des deux côtés du muffle glanduleux et au menton; outre les poils courts et bien couchés dont ces parties du museau sont couvertes, on y voit un bon nombre de longs poils noirs qui

naissent perpendiculairement à la surface; le dessous de la ganache, la partie inférieure du cou et celle du ventre sont de couleur cannelle.

L'individu que nous venons de décrire a été amené de Sierra-Leone où les Anglais le désignent sous le nom de *bush cow*, Vache des bois; d'après les renseignements qu'a reçus M. Gray, l'espèce paraît être assez commune dans les bois du voisinage de cette colonie. Comme c'est aussi dans ce lieu que Thomas Candish, en 1586, rencontra deux Buffles sauvages, il y a tout lieu de croire, quoiqu'il ne donne aucun détail, que l'animal qu'il a vu est celui que nous venons de décrire.

On pourrait croire que c'est aussi du *Bos brachyceros* qu'a voulu parler Bosman, et dont il dit avoir vu, en un point de la côte plus reculé de 8° vers le sud, c'est-à-dire à l'entrée de la rivière de Gabon, un troupeau d'une centaine de têtes. Pour la taille et la couleur, son Buffle ressemble bien au nôtre; mais au lieu de cornes en croissant, il a des cornes droites. Bosman, d'ailleurs, remarque que l'animal, quoique très agile, semble boiteux au moment où il se met en marche, et ceci semble indiquer plutôt une de ces grandes espèces d'Antilopes à garrot plus haut que la croupe dont l'allure, au partir, a en effet quelque chose de claudicant.

Rien ne prouve au reste qu'il ne puisse exister en Afrique une troisième espèce de Buffle, qui serait propre aux régions tropicales de ce pays, régions restées jusqu'à ce jour presque complétement inconnues aux naturalistes. En Asie nous avons peut-être aussi quelques découvertes à faire, et nous possédons même déjà des indications assez importantes relativement à l'existence d'une espèce qui, si elle ne rentre pas complétement dans les limites que nous avons assignées au groupe dont il s'agit, y tient au moins de très près.

Witsen dit qu'en Daourie on trouve des Yaks, dont les mâles ont de grandes cornes aplaties et courbées en demi-cercle qui servent à la fabrication des arcs. Notre auteur paraît avoir eu principalement égard au pelage en rattachant cet animal au Yak, et l'on conçoit que d'autres prenant surtout en considération la forme des cornes aient bien pu le rattacher au Buffle; aussi c'est sans doute à la même espèce que se rapportent les renseignements obtenus par Pallas de certains Tartares occident aux voisins de l'Irtisch, sur un grand Buffle sauvage très semblable aux Yaks, qui se trouve dans la grande chaîne altaïque, chaîne dont un rameau se prolonge, comme on le sait, à travers la Daourie. L'existence du Buffle à pelage de Yak, ou si l'on veut du Yak à cornes de Buffles, ne repose pas d'ailleurs seulement sur les indications que nous venons de donner; elle est mieux établie par le passage suivant extrait d'une grande encyclopédie chinoise, passage que nous pouvons citer, grâce à l'extrême obligeance de notre savant sinologue, M. Stanislas Julien.

« Le *Li-nieou* est un Bœuf sauvage qui habite dans les forêts profondes. Par la forme de son corps, par son pelage et par sa queue, il ressemble au *Mao-nieou* (Yak); seulement ce dernier est petit et l'autre est très grand: il y en a qui pèsent jusqu'à mille livres. Son corps est entièrement velu, et sa queue, qu'on connaît sous le nom de li, peut servir à faire des étendards; on s'en sert aussi pour les houpes des bonnets, et pour faire les cordons avec lesquels on attache ces bonnets sous le menton; il a des *cornes très longues dont on se sert pour faire d'excellents arcs*. Ces cornes sont d'un jaune mêlé de noir. Il y a des gens qui les ont prises pour des cornes de Rhinocéros, quoique leur texture ne soit pas la même; et c'est peut-être pour cela qu'un des noms par lesquels on désigne l'animal est celui de Rhinocéros velu.... D'après ce qui vient d'être dit on voit que les cornes de cet animal ont plus de valeur que celles du Mao-nieou (Yak), et que, d'un autre côté, les poils et la queue du Mao-nieou ont plus de valeur que ceux du Li-nieou. »

(Roulin.)

BUFFLESSE ou **BUFFLONNE**. MAM. — Femelle du Buffle.

BUFFLETIN ou **BUFFLON**. MAM. — Nom du jeune Buffle.

BUFFONIA (Buffon, célèbre écrivain naturaliste). BOT. PH. — Genre de la famille des Caryophyllacées, tribu des Alsinées-Eualsinées, formé par Sauvages (*Méth. nat.*, 141), et renfermant quelques plantes annuelles, ou vivaces, ou suffrutescentes, répandues dans le bassin méditerranéen, l'Asie-Mineure, la Perse et l'Arabie pétrée.

Elles ont le port d'un *Juncus bufonius* très vigoureux; les tiges en sont presque nues, effilées, paniculées, rameuses; à feuilles opposées, subulées, dont les supérieures opprimées, éstipulées; les fleurs sont en épis cymeux ou en grappes, ou en panicules. On en cultive deux espèces dans les jardins, les *B. annua* et *perennis*. (C. L.)

BUFO. REPT. — Nom latin du Crapaud.

***BUFONIFORMES.** REPT.—MM. Duméril et Bibron(*Hist. nat. des Rept.*), nomment ainsi une des grandes familles dans lesquelles se partagent les Batraciens anoures. Les Bufoniformes, dont le facies se rapproche toujours plus ou moins de celui de nos Crapauds, sont partagés par ces naturalistes en 12 g., qui sont: Dendrobate, Rhinoderme, Atélope, Crapaud, Phrynisque, Brachycéphale, Hylædactyle, Plectropode, Engystome, Upérodonte, Breviceps, Rhinophryne. Les Bufoniformes ont pour caractères de manquer de dents aux deux mâchoires, tandis que les Raniformes et les Hylæformes en ont à la mâchoire supérieure. En général, ils n'en ont pas non plus au palais, et leur langue n'est pas échancrée en arrière. A la même famille appartiennent encore les genres *Kalophryne*, **Chaunus*, etc., qui sont moins bien connus que ceux que nous avons cités. (P. G.)

BUFONITE. POISS. — Nom qu'on donne à certaines dents fossiles dont les unes sont des molaires de Sparoïdes, voisins des *Chrysophrys*, et d'autres appartiennent à des g. voisins des *Placodus* d'Agassiz. (VAL.)

***BUFONOIDES.** REPT.—Fitzinger, dans sa classification des Reptiles, nommait ainsi la seconde famille des Batraciens, dont le type est le genre *Bufo* ou Crapaud. Il n'y rapportait que les deux genres *Bufo* et *Rhinella*, les autres Batraciens bufoniformes formant sa famille des *Bombinatoroides* dont le caractère est de n'avoir pas le tympan visible. (P. G.)

BUGAINVILLÆA. ACÉPH. — *Voyez* BOUGAINVILLÉE

BUGLE. BOT. PH. — Nom vulg. français d'une esp. du g. *Ajuga* (l'*A. reptans* L.), et par extension de tout le genre. (C. L.)

BUGLOSSE. *Buglossa* (βοῦς, bœuf; γλῶσσα, langue). BOT. PH. — Nom vulgaire français du genre *Anchusa*. (C. L.)

BUGLOSSUS (βοῦς, bœuf; γλῶσσα, langue). BOT. CR. — Nom que quelques auteurs donnent à une espèce de champignon charnu et poreux qui croît sur les Hêtres, les Châtaigniers et notamment sur les Chênes. Le nom de BOLET LANGUE DE BOEUF lui vient de sa ressemblance avec cette partie; on le nomme encore BOLET HÉPATIQUE, parce que souvent il a la forme et la couleur d'un foie d'animal. C'est une espèce comestible, mais peu recherchée. *Voyez* FISTULINA. (LÉV.)

BUGRANE. BOT. PH.— *Voyez* BOUGRAINE.

BUIS. *Buxus* (πύξος en grec). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, ainsi caractérisé : Fleurs monoïques, dont le calice présente les sépales inégaux, alternant par paires. *Fleurs mâles* : 4 étamines insérées sous un pistil central rudimentaire, simple ou trilobé, à filets dressés, à anthères adnées qui se contournent après la floraison. *Fleurs femelles* : Ovaire glabre, à 3 loges bi-ovulées, surmonté de 3 styles qui partent des côtés de son sommet concave, et qui, légèrement bilobés à leur terminaison, sont creusés dans la longueur du côté interne d'un sillon stigmatique glanduleux. Le fruit capsulaire contenant, sous une enveloppe coriace et verdâtre, 3 coques minces et chartacées, 2-spermes, se sépare à la maturité en 3 valves alternant avec les styles et les coques dont elles emportent la moitié avec elles, de sorte que chacune se montre surmontée de 2 cornes, et porte 2 graines séparées par une cloison qui lui est opposée. Ces graines sont revêtues d'un test noir, luisant et cassant. Les Buis sont des arbres ou arbrisseaux d'Europe, cultivés dans la plupart de nos jardins. Leurs feuilles, opposées, sur des rameaux 4-gones, très entières et coriaces, se font remarquer par la facilité avec laquelle l'épiderme de la face inférieure se sépare sous la forme d'une membrane blanche. Leurs fleurs sont rapprochées en petits pelotons axillaires, entourés à leur base de bractées imbriquées, et contenant tantôt des mâles seulement, tantôt une seule femelle accompagnée de trois bractées au milieu de plusieurs mâles, dont chacune offre une bractée unique. (AD. J.)

Nous ne connaissons guère en France que l'espèce naine du Buis, qu'on emploie à faire des bordures préférables à toutes les autres par la persistance de leur feuillage et leur solidité; mais il existe dans les parties méridionales et montagneuses de

l'Europe, et dans l'Asie, depuis le Caucase jusqu'au Japon, deux espèces arborescentes, qui s'élèvent à plusieurs mètres, et forment à l'état sauvage des massifs entiers.

Le bois du Buis, aussi compacte que les bois exotiques, et si dense, qu'il va au fond de l'eau, est d'une dureté considérable : il est toujours exempt de gerçures et de carie, ce qui le fait rechercher pour les ouvrages de tour et de tabletterie, surtout sa racine, qui est agréablement veinée. Ses feuilles, auxquelles on attribue des propriétés sudorifiques, sont quelquefois employées par les brasseurs comme succédanées du Houblon ; mais elles n'en possèdent pas l'agréable amertume, et leur âcreté a excité une juste défiance. C'est sans doute à cette qualité que le Buis doit d'être respecté par les animaux. On en tire par la distillation une huile fétide, douée de propriétés antispasmodiques. On cultive dans les jardins les espèces arborescentes qui servent à former des bosquets d'hiver, et l'on en possède des variétés panachées de jaune et de blanc. Dans notre climat, ces arbrisseaux ne peuvent résister à un froid rigoureux et demandent qu'on les en préserve. — On appelle encore : BUIS DE LA CHINE, le *Murraya sinica* ; B. DE HAÏTI, le *Polygala penæa* ; FAUX B. DES ANTILLES, le *Randia aculeata*, et B. PIQUANT, le Fragon commun. (C. D'O.)

BUISSON. BOT. CR. — On désigne sous ce nom, dans quelques départements de la France, la Clavaire coralloïde, *Clavaria coralloides* L., en raison de sa ressemblance avec un petit buisson. (LÉV.)

BUISSON ARDENT. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Cratægus pyracantha*. (C. L.)

***BUJACIA**, E. Meyer (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du genre *Glycine* de Wight et Arnott. (C. L.)

BULA. MAM. — Synonyme de Marte zibeline. *Voyez* MARTE.

BULBE. *Bulbus* (βολβός, bulbe). BOT. PH. — On appelle ainsi un bourgeon particulier à certaines plantes monocotylédonées, également désigné sous le nom d'*ognon*. Le bulbe se compose de 3 parties : 1° le *plateau* ou tige souterraine ; 2° les *fibres radicales*, qui naissent de la face inférieure du plateau ; 3° le *bourgeon*, qui occupe la face supérieure de ce dernier. Examinons successivement ces 3 parties.

1° Le plateau (*lecus*) est une véritable tige, mais très courte et très déprimée, tronquée à sa partie inférieure, où elle donne naissance à des fibres radicales ordinairement disposées circulairement à la circonférence, et portant à sa face supérieure des écailles qui constituent le vrai bourgeon.

2° La racine qui naît de la face inférieure du plateau se compose de fibres cylindriques, tantôt simples et tantôt ramifiées, disposées circulairement sur 2 rangées à la circonférence du plateau. Elle est du genre de celles qu'on nomme *racines fibreuses*.

3° Enfin, c'est de la face supérieure du plateau que naissent les écailles qui constituent le bourgeon proprement dit. Les écailles sont ordinairement nombreuses, disposées sur plusieurs rangs. Ce bourgeon a la même composition que tous les autres organes du même genre. A l'extérieur, il est formé d'écailles plus ou moins nombreuses, qui sont tantôt des feuilles avortées et rudimentaires, tantôt la base persistante des feuilles des années précédentes, et des rudiments d'une jeune tige sur laquelle on aperçoit les feuilles et les fleurs à l'état rudimentaire.

Le plateau, avons-nous dit, est une véritable tige très déprimée, et dont par conséquent les feuilles sont excessivement rapprochées les unes des autres, de manière à former une rosette très serrée. Il arrive quelquefois qu'accidentellement le plateau s'allonge, et forme alors une tige cylindrique plus ou moins longue ; c'est ce qu'on observe, par exemple, pour certaines espèces de Lis, dont les Bulbes semblent naître au sommet d'une tige souterraine dont la longueur varie. Cet allongement de la tige souterraine est encore bien plus remarquable dans l'*Allium senescens*, qui a une véritable souche rameuse et très longue, dont les ramifications sont terminées par un Bulbe.

Suivant la forme des écailles qui composent les Bulbes, ceux-ci ont été distingués en BULBES ÉCAILLEUX et en BULBES A TUNIQUES. Les Bulbes écailleux sont ceux dont les écailles sont étroites, n'occupant par conséquent qu'une faible portion de la circonférence totale du Bulbe, et se recouvrant latéralement à la manière des tuiles d'un toit. Le Lis est le seul g. où cette disposition soit générale à toutes les espèces qui le composent.

Les Bulbes à tuniques se composent d'écailles emboîtées les unes dans les autres, et embrassant chacune toute la circonférence du Bulbe. Cette disposition est extrêmement commune ; c'est celle de la Jacinthe, de la Tulipe, de l'Ail, de l'Ognon, etc.

Parmi les Bulbes à tuniques, il en est dont les écailles extérieures ne prennent aucun accroissement, la jeune pousse naissant de la partie la plus intérieure du Bulbe, telle est la Jacinthe. Il en est d'autres, au contraire, dont toutes les écailles ou presque toutes, du moins, s'allongent en feuilles, comme les Bulbes du Poireau entre autres. Dans ce cas, ces Bulbes ont une forme allongée et cylindrique toute particulière. L'organe qu'on désigne communément sous le nom de tige dans le Bananier n'est véritablement qu'un Bulbe tout-à-fait analogue à celui du Poireau. En effet, il se compose de tuniques ou gaines emboîtées les unes dans les autres, qui ne sont que des bases de feuilles.

Toutes ces gaines naissent de la face supérieure d'un gros tubercule qui, par sa face inférieure, donne naissance à des fibres radicales. Ce tubercule est véritablement le plateau ou la tige de ce végétal. Au centre des feuilles se trouve une hampe, qui part également du plateau, et porte dans sa partie supérieure les fleurs de la plante.

Il y a encore une autre sorte de Bulbes ; ce sont ceux qu'on appelle BULBES SOLIDES. Ainsi, par exemple, dans le Safran, le Glayeul, etc., les Bulbes sont formés d'un gros tubercule charnu, de forme variée, environné extérieurement d'un certain nombre de membranes minces et scarieuses. Les Bulbes solides ne sont pas, comme on l'a dit généralement, formés par des écailles soudées en une masse charnue ; ce sont des Bulbes dans lesquels le plateau a pris un énorme développement, et forme presque toute la masse du Bulbe.

Les Bulbes se multiplient et se régénèrent au moyen de bourgeons ayant la même organisation qu'eux, et qu'on désigne communément sous le nom de *cayeux*. Tantôt ces cayeux se forment à l'aisselle d'une des écailles, plus ou moins près de la surface extérieure du Bulbe ; ces cayeux prennent peu à peu de l'accroissement, et leur développement continue en quelque sorte la végétation du Bulbe primitif. Dans ce cas, la durée du Bulbe est en quelque sorte illimitée, et se prolongera tout aussi long-temps que de nouveaux cayeux ou de nouveaux Bulbes se montreront à l'aisselle des écailles. C'est un mode de propagation très commun dans les plantes bulbeuses, et entre autres dans la Jacinthe, le Lis, etc. D'autres fois, au contraire, le jeune Bulbe se forme au centre même de l'ancien, de manière que quand il s'est complétement développé, c'est-à-dire qu'il a poussé ses feuilles et sa tige florifère, le Bulbe est entièrement épuisé, et sa végétation cesse complétement. Il y a donc des Bulbes à végétation *limitée* et des Bulbes à végétation *illimitée*. Tous ceux dont les jeunes pousses ou cayeux se forment latéralement à l'aisselle des écailles ont une durée en quelque sorte illimitée ; ceux qui, au contraire, donnent naissance à un cayeux qui naît immédiatement du centre même ou du sommet du plateau ont une durée limitée. Cette distinction est fort importante sous le point de vue physiologique. (A. R.)

* **BULBE, BULBEUX.** *Bulbosus.* BOT. CR. — Expression figurée qu'on emploie quelquefois en mycologie pour désigner une forme particulière du pédicule des Champignons, parce qu'il est plus ou moins renflé à sa partie inférieure, et qu'il semble représenter un bulbe. Presque toutes les espèces d'Amanites offrent ce caractère, aussi quelques auteurs les appellent-ils des Champignons bulbeux. Cette forme est parfaitement distincte dans les *Agaricus bulbosus* Bull., et *procerus* Scop. (LÉV.)

BULBEUX. *Bulbosus.* BOT. PH. — Cette épithète s'applique à tous les végétaux qui sont pourvus d'un bulbe (*voyez* ce mot). On l'a également étendue à des plantes dont la tige offre un renflement qui a l'apparence d'un bulbe, mais n'en offre pas l'organisation. Telle est, par exemple, la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus* L.). (A. R.)

* **BULBEUX** (*Champignons*). BOT. CR. — Ces Champignons composent la famille la plus naturelle que Paulet ait établie. Elle comprend tout le sous-genre *Amanita*, et, de plus, 3 ou 4 esp. qui ne devraient pas s'y trouver ; mais comme le caractère a été pris sur la partie inférieure du pédicule qui a la forme d'un bulbe, on explique parfaitement

la cause de cette erreur. Les Champignons bulbeux sont divisés en sections dont il suffira d'indiquer les principaux types pour la faire comprendre.

1° Les Bulbeux nus : le grand Parasol, *Agaricus lenticularis* F.

2° Les Bulbeux a collet : le Bulbeux satiné et rayé, *Agaricus aridus* F., non Pers.; le Bulbeux gercé, *A. naucinus* F.; le petit Bulbeux cire jaune, *A. coprinus* F. Ces deux dernières espèces ne sont pas des Amanites; la première appartient aux Lépiotes, la seconde aux Pratelles.

3° Les Bulbeux a bourse ou Oronges sans collet : l'Oronge satinée, *Agaricus vaginatus* Bull.; l'Oronge Souris, *A. viperinus* F.

4° Les Bulbeux a bourse colletés : l'Oronge Couleuvre, *Agaricus porphyrius* F.

5° Les Bulbeux en coque et sans collet ou Coquemelles : l'Oronge tannée, *Agaricus prætorius* F.; la Coquemelle, *A. Coccola* F.

6° Les Bulbeux en coque et colletés : l'Oronge franche, *Agaricus cæsareus* Scheff.; l'Oronge Ciguë, *A. phalloides* F., etc., etc.

7° Les Bulbeux mouchetés : le Champignon rouge ou fausse Oronge, *Agaricus muscarius* L.; l'Oronge perlée, *A. gemmatus* F.; le Gris perlé, *A. pantherinus* F.

On peut consulter avec le plus grand avantage, pour ce qui concerne les Champignons bulbeux, le Traité de Paulet, et un mémoire qui fait partie de ceux de la Société royale de médecine (vol. I, ann. 1777, p. 431). Ces deux ouvrages renferment un grand nombre d'observations d'empoisonnements par les Champignons, et des recherches très variées sur les moyens d'y remédier. (Lév.)

BULBIFER (*bulbus*, bulbe; *fero*, je porte). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, établi par Mégerle, dans la famille des Curculionides, aux dépens des g. *Cossonus*, *Lixus* et *Calandra* de Fabr., et qui répond à celui de *Dryophtorus* de Schuppel. (D.)

BULBILIS. bot. ph. — Le genre auquel Rafinesque a donné ce nom dans la famille des Graminées est encore fort obscur, et paraît être le même que le *Sesleria*. (A. R.)

BULBILLES. *Bulbilli*. bot. ph. — On appelle ainsi des bourgeons d'une nature particulière tout-à-fait analogues aux bulbes, et qui se développent sur certaines parties des plantes bulbeuses. Ainsi on trouve des Bulbilles à l'aisselle des feuilles du Lis bulbifère (*Lilium bulbiferum* L.), mêlés aux fleurs ou les remplaçant complétement, dans un grand nombre d'espèces d'*Allium* (*All. carinatum*, *A. viminale*, etc.), d'*Ornithogalum*, etc.

Ce qui distingue les Bulbilles des autres bourgeons, c'est que, détachés de la plante sur laquelle ils se sont formés, ils se développent d'eux-mêmes et donnent naissance à des individus nouveaux comme une plante complète; en un mot, ils se comportent comme de véritables graines. Comme les bourgeons, ils sont ordinairement composés d'écailles, tantôt imbriquées, tantôt en forme de tuniques insérées sur un véritable plateau, mais fort petit.

On avait prétendu que les Bulbilles solides pouvaient se montrer dans l'intérieur du péricarpe, à la place des graines, dans certaines espèces de *Crinum*, par exemple; mais j'ai fait voir il y a déjà fort long-temps (*Ann. des sc. nat.*, 1824) que ces prétendus Bulbilles n'étaient que des graines ayant acquis, quelquefois aux dépens du péricarpe lui-même, un développement extraordinaire et anormal, mais n'en conservant pas moins la véritable structure des graines.

Beaucoup d'auteurs ont comparé les sporules, ou corps reproducteurs des plantes acotylédonées, aux Bulbilles. C'est une opinion qui sera développée et discutée quand nous traiterons de l'organisation des plantes acotylédonées et au mot sporules. (A. R.)

BULBINE. *Bulbine*. bot. ph. — Famille des Liliacées. Le genre nommé ainsi par Linné a été généralement réuni au genre *Anthericum*. (A. R.)

BULBIPARES (*bulbus*, bulbe; *pario*, je produis). zool. — On nomme quelquefois ainsi les animaux, et entre autres les Zoophytes, qui se multiplient par bourgeons. Le mot Gemmipares est préféré. (P. G.)

BULBOCHÆTE. bot. cr. — (Phycées). *Voyez* bolbochæte. (C. M.)

BULBOCODE. *Bulbocodium* (βολϐός, bulbe, κώδιον, peau garnie de poils?). bot. ph. — Genre de la famille des Colchicacées, établi par Linné et composé d'un petit nombre d'esp. qui, pour le port, tiennent le milieu entre les Colchiques et les *Crocus*. Leur calice, pétaloïde, est formé de sépales allongés, ré-

trécis et longuement onguiculés à leur base, à peine soudés par leur partie inférieure, mais réunis par une gaîne extérieure commune, égaux entre eux, et portant chacun une étamine attachée au milieu de leur face interne, ayant une anthère très allongée et introrse, et un filet assez court. L'ovaire est à 3 loges, contenant chacune un assez grand nombre d'ovules attachés sur plusieurs rangs à leur angle interne. Les 3 styles sont distincts ou soudés, et le fruit est une capsule à 3 loges, se partageant en 3 parties qui s'ouvrent chacune par leur côté supérieur et interne.

Les Bulbocodes, au nombre de 4 ou 5 esp., sont de petites plantes à bulbe solide, qui croissent en général dans les hautes montagnes de l'Europe australe. Le même g. a été nommé *Merendera* par Ramond, nom adopté par un assez grand nombre de botanistes; mais celui de *Bulbocodium* étant plus ancien doit être conservé. (A. R.)

BULBONACH. BOT. PH. — *Voyez* BOLBONACH.

BULBOPHYLLUM. BOT. PH. — *Voyez* BOLBOPHYLLUM.

* **BULBOSPERMUM** (βολβός, bulbe; σπέρμα, semence). BOT. PH. — Genre établi par Blume (*Enum. pl. Jav.*, 1, 15) pour une plante herbacée de l'île de Java, se rapprochant des *Peliosanthes*. Ce g. est trop peu connu pour que son adoption puisse être définitive. (C. d'O.)

* **BULBOSTYLIS** (βολβός, bulbe; στῦλος, style; style bulbeux). BOT. PH. — Les *Bulbostylis* sont des herbes vivaces ou des sous-arbrisseaux indigènes du Mexique. Ils font partie des Composées-Eupatoriées, et ont pour caractères : Capitule à 10-25 fleurs. Involucre formé de 2-3 rangées d'écailles linéaires-lancéolées, acuminées, striées, lâchement imbriquées. Réceptacle étroit, nu. Corolles tubuleuses, dilatées à la base, à 5 dents assez courtes. Style renflé à la base et simulant une sorte de bulbe. Fruit cylindrique, strié, surmonté d'une aigrette formée d'une rangée de soies scabres. (*Voyez Delessert Icon. selectæ.*) (J. D.)

BULBOSUS. BOT. CR. — *Voyez* BULBE.

BULBULEUX. BOT. CR. — *Voy.* BOSSILLONS. (Lév.)

BULBUS. BOT. PH. — *Voyez* BULBE.

* **BULGARIA.** (*bulga*, sac). BOT. CR. — Genre proposé par Fries pour des Champignons réunis par quelques auteurs aux Pézizes, avec lesquels ils ont les plus grands rapports, adopté cependant par MM. Lindley et Endlicher comme un g. distinct. (C. d'O.)

BULIME. *Bulimus* (diminutif irrégulier de *Bulla*). MOLL. — Genre de l'ordre des Gastéropodes, famille des Gastéropodes pulmonés terrestres, réformé par Lamarck, qui l'a circonscrit avec sagacité, et l'a véritablement tiré du chaos dans lequel l'avaient plongé ses prédécesseurs.

L'animal des Bulimes présente, sous le rapport des parties essentielles de l'organisation, les mêmes caractères que les Agathines; c'est un gastéropode à collier et sans cuirasse, dont la tête est munie de 4 tentacules; les deux plus grands oculés au sommet : il a le pied comme celui des Hélices, et il est dépourvu d'opercule. La génération des Bulimes offre cela de particulier, que leurs œufs sont fort gros et pourvus d'une enveloppe calcaire; la coquille s'y trouve toute formée, et présente déjà un commencement de spirale.

La coquille est ovale, oblongue ou turriculée; son ouverture est entière, plus longue que large, à bords inégaux, désunis supérieurement; la columelle est droite, lisse, sans troncature et sans évasement à la base. A l'état adulte, le bord droit de la coquille est revêtu d'un bourrelet quelquefois fort épais; le dernier tour de spire est toujours plus grand que celui qui le précède.

D'après les modifications proposées par MM. Deshayes et Milne-Edwards (2e édition des *Anim. s. vert.*), le g. Bulime, auquel ils réunissent les Agathines, ce que justifie la ressemblance des animaux et la disparition successive de la troncature columellaire, contient plus de deux cents espèces vivantes et un petit nombre de fossiles, Lamarck ayant introduit parmi les Bulimes fossiles beaucoup de petites Coquilles qu'on a reconnu être des Paludines.

Les Bulimes sont des Coquilles généralement ornées de couleurs agréables, et dont la taille varie de plusieurs pouces à quelques lignes. Les Agathines qu'on y réunit renferment les plus grandes Coquilles terrestres. On trouve ce genre répandu sur toute la surface du globe; il vit dans les endroits frais et ombragés, et l'hiver sous les

pierres ou dans des trous de rochers ; sa nourriture consiste en végétaux frais ou morts. Les pays chauds, et l'Amérique méridionale surtout, en fournissent le plus d'espèces et les plus recherchées. A l'état fossile, elles se trouvent dans les terrains tertiaires. (C. d'O.)

BULIMINE. *Bulimina* (diminutif de *Bulimus*). FORAM. — Genre de Foraminifères que nous avons établi en 1825 pour des Coquilles libres, spirales, turriculées, dont les loges sont successives, sur un axe spiral régulier, et se recouvrant plus ou moins, la dernière n'étant jamais terminée par un tube. Leur ouverture est longitudinale à l'axe, virgulaire ou arrondie, latérale, sur le côté interne ou près de l'angle supérieur de la dernière loge.

Nous avons étudié comparativement plus de 25 espèces de ce genre, que nous trouvons réparties ainsi qu'il suit : *Espèces vivantes*, 12 dans l'Adriatique, une à Madagascar, une aux Antilles, une en Patagonie, deux au Pérou, une à Ténériffe. Il s'ensuit qu'elles sont de presque toutes les mers.

Les *espèces fossiles* commencent avec la Craie chloritée où elles sont déjà très nombreuses. Elles le sont plus encore dans la Craie blanche, au sein des terrains tertiaires ; elles sont surtout multipliées au sein des terrains subapennins de l'Italie.

(A. d'O.)

BULIMULE. *Bulimulus*. MOLL.—M. Leach (*Misc. zool.*, t. 2) a établi sous ce nom, qui n'a pas été adopté, un g. pour les espèces de Bulimes qui ont l'ombilic ouvert.

BULITHE. (βου, particule augmentative ; λίθος, pierre). MAM. — Concrétion qui se forme dans les organes digestifs du Bœuf.

***BULLA** (*bulla*, petite bouteille). INS. — Linné appliquait cette dénomination à une division de son genre *Gryllus*, comprenant principalement les espèces qui constituent le genre *Pneumora* de Thunberg. (Bl.)

***BULLA.** *Bullæ* (*bulla*, tête de clou.) BOT. CR.—Battarra (*Fung. arim.*) donne ce nom à la 14ᵉ classe de Champignons. Elle comprend ceux qui, en général, ont peu de consistance et de substance, et ressemblent aux esp. de clous employés pour orner les chars et les meubles dont on se sert pour s'asseoir. Une pareille division ne pouvait être adoptée, parce qu'elle renferme des individus trop différents entre eux ; aussi ne l'a-t-elle été par aucun auteur. (Lév.)

BULLAIRE. BOT. CR. — *Voyez* BULLARIA.

BULLARIA (*bulla*, petite ampoule). BOT. CR.—Genre de Champignons épiphytes, de la famille des Urédinées, caractérisé par des spores qui, pour la forme et la régularité, représentent parfaitement bien le chiffre 8. Elles n'ont pas de pédicelles, et sont ramassées sous l'épiderme qu'elles soulèvent comme une pustule brune, qui ne s'ouvre jamais, comme dans les autres Urédinées. M. De Candolle (*Fl. fr.*, II, p. 226) l'a observé sur les tiges des Ombellifères. Persoon en a fait un *Uredo*, Fries un *Melanconium*, Link (*Obs. mycol.*) une espèce de *Stilbospora*, et enfin un *Puccinia*, dans l'édition de Willdenow du *Systema naturæ* de Linné. Je partage entièrement cette dernière opinion, parce que, ayant eu plusieurs fois l'occasion d'examiner cette petite plante cryptogame sur la Ciguë vireuse, j'ai vu que les spores étaient pédicellées, et seulement beaucoup plus volumineuses sur les tiges que sur les autres parties. On doit donc lui donner le nom de *Puccinia umbelliferarum* préférablement à tout autre. (Lév.)

BULLE. *Bulla* (*bulla*, globule). MOLL.— Genre de l'ordre des Gastéropodes tectibranches, famille des Bulléens, long-temps confondu avec les Porcelaines et les Ovules, et complétement réformé par Bruguière. Depuis, il n'a guère subi de modifications que relativement à la place qu'il doit occuper dans les méthodes ; et encore tous les naturalistes s'accordent à le rapprocher des Aplysies à cause de l'armure de son estomac, qui est, ainsi que celui de ce mollusque, muni de pièces osseuses, et de la propriété que possèdent la plupart des Bulles de répandre une liqueur purpurine.

Cuvier avait réuni, sous la dénomination générale d'Acères, les Bulles, les Bullées et les Acères. D'autres conchyliologistes ont ainsi que lui considéré comme un même g. les Bulles et les Bullées ; mais Lamarck, se fondant sur la présence d'une coquille externe dans les premières et interne dans les secondes, en a fait deux genres distincts, quoique tenant de très près l'un à l'autre. Voici les caractères qu'il donne au genre Bulle : Corps ovale-oblong, un peu convexe, divisé supérieurement en deux parties trans-

verses, ayant le manteau replié postérieurement. Tête peu distincte. Point de tentacules apparents. Branchies dorsales et postérieures recouvertes par le manteau. Anus sur le côté droit ; partie postérieure du corps recouverte par une coquille externe, qui y adhère par un muscle. — Coquille univalve, ovale, globuleuse, mince et fragile, souvent épidermée, plus ou moins complétement enroulée, sans columelle ni saillie à la spire, ouverte dans toute sa longueur, à bord droit tranchant. La coquille des Bulles, généralement de petite taille, est complétement enroulée ; elle est constamment à découvert, et l'animal peut s'y renfermer presque entièrement.

Ces Mollusques, qui ont la faculté de nager en pleine eau, se tiennent ordinairement sur les fonds sableux, et se nourrissent de petits Testacés qu'ils triturent au moyen des osselets de leur estomac. La forme ovoïde des Bulles, leur structure délicate et la variété des couleurs qui les ornent, en font de fort jolies Coquilles, recherchées dans les collections.

Le genre Bulle renferme 26 espèces répandues dans toutes les mers du globe, et dont quelques unes habitent celles d'Europe. On en connait 11 espèces fossiles, savoir : 10 des terrains tertiaires, et une (*B. elongata*) du terrain oolithique. (C. d'O.)

*BULLÉE. *Bullæa* (*bulla*, globule). MOLL. — Genre de l'ordre des Gastéropodes tectibranches, famille des Bulléens, considéré par quelques auteurs comme formant une simple division du g. Bulle, mais qui en diffère par sa coquille, cachée dans l'épaisseur de son manteau, au-dessus des branchies, et sans adhérence. Le test est très mince, partiellement enroulé en spirale d'un côté, sans columelle et sans spire, à ouverture très ample, évasé supérieurement. On n'en connait que deux espèces : la *B.* PLANCIENNE, qui habite les mers d'Europe ; et la *B.* HIRONDELLE, rapportée de l'Ile-de-France par MM. Quoy et Gaymard. Le nombre des espèces fossiles est également de deux : l'une, très rare, se trouve à Grignon, près de Paris ; et l'autre en Italie. Toutes deux appartiennent aux terrains tertiaires. (C. d'O.)

BULLÉENS. MOLL. — Famille de l'ordre des Gastéropodes tectibranches, créée par Lamarck pour des Coquilles univalves marines, comprenant les Acères, les Bullées et les Bulles. Cette famille répond au g. Acère de Cuvier. (C. d'O.)

BULLIARDA (Bulliard, célèbre mycétologue français). BOT. CR. et PH. — Trois genres ont reçu ce nom ; le premier établi par Junghun (*Linnæa*, *voy.* 408), est synonyme d'*Hymenogaster*, Witt ; le deuxième, formé par De Candolle (*Bull. Soc. phil.*, 1801), paraît devoir rester réuni au *Tillæa* de Micheli, dont il l'avait démembré ; le troisième, créé par Necker (*Elem.*, 1103), est synon. du genre *Aylopia* de Linné. Il résulte donc de ce rapprochement que la dénomination générique *Bulliardia* reste encore à la disposition des auteurs systématiques. (C. L.)

BULLIN. MOLL. — Genre créé par M. Oken, qui a réuni sous ce nom les g. Physe et Ancyle, quoiqu'ils aient des caractères assez dissemblables pour rester séparés.

***BULOWIA**, Schum. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du genre *Smeathmannia*, Sol., famille des Passifloracées. (C. L.)

BUMALDA, Thunb. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du genre *Staphylea*, L. (C. L.)

***BUMASTUS** (βούμαστος, espèce de raisin à gros grains). CRUST. — Genre fossile de Trilobites proposé par M. Murchison, et qui se rapproche beaucoup des Nilés, dont il ne diffère guère que par les anneaux de son thorax, qui sont au nombre de 10 au lieu de 8. Le type de ce g. (*B. barriensis*) a été trouvé dans les terrains diluviens supérieurs du Staffordshire en Angleterre. (P. G.)

BUMELIA (βουμελία, nom grec du frêne ?). BOT. PH. — Genre de la famille des Sapotacées, formé par Swartz (*Prodr.*, 49), et renfermant des arbres ou des arbrisseaux indigènes de l'Amérique tropicale et boréale, dont une douzaine ont été introduits dans les jardins européens. Le calice en est 5-parti ; la corolle subrotacée, à tube court, à limbe 5-parti, dont chaque partie est accompagnée de part et d'autre, à la base, d'une lacinule à 10 étamines, dont 5 fertiles, 5 stériles. Anthères subsagittées. Ovaire 5-loculaire. Style tubulé, exsert ; stigmate aigu. Baie uniloculaire, monosperme. Les feuilles en sont alternes, très entières ; les fleurs blanches, portées par des pédoncules axillaires ou latéraux, uniflores, très souvent fasciculés. (C. L.)

*BUNBURYA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées, établi par M. Harvey, qui lui donne les caractères suivants : Calice à 5 parties. Corolle en roue, 5-partite. Couronne staminale campanulée, urcéolée, simple, à limbe tronqué, très entier. Anthères terminées par un appendice membraneux. Masses polliniques oblongues, fixées par leur sommet renflé, obtuses, pendantes. Stigmate déprimé, subpentagone. — Ce genre habite le Cap, et me paraît, par les caractères ci-dessus, devoir faire partie de la section des *Cynanchum*, à laquelle j'ai donné le nom de *Cyathella*. (J. D.)

BUNCHOSIA. BOT. PH. — Bunchos est un des anciens noms arabes du café, ce qui a engagé Richard à nommer ainsi un genre de Malpighiacées, confondu avant lui avec le *Malpighia*, et dont le fruit charnu, à 2 noyaux, offre une certaine ressemblance avec celui du Caféier. Ses caractères sont les suivants : Calice 5-parti, dont les divisions sont toutes, ou moins une, chargées extérieurement de deux glandes. Pétales plus longs, onguiculés, à limbe denté, réfléchis. 10 étamines, soudées inférieurement par leurs filets en un tube. 2 ou plus rarement 3 styles, quelquefois distincts, mais plus ordinairement soudés entre eux entièrement ou en partie. Ovaire aminci à son sommet, 2-3-loculaire. Fruit charnu, à deux noyaux. — Les esp., au nombre d'une vingtaine, sont des arbres ou des arbrisseaux originaires de l'Amérique tropicale. Leurs feuilles sont opposées, accompagnées de courtes stipules qui se rapprochent quelquefois l'une de l'autre entre le pétiole et le rameau ; leurs fleurs, ordinairement jaunes ou très rarement blanches, sont disposées en grappes axillaires, et portées chacune sur un pédicelle articulé, au-dessous de l'articulation duquel on remarque 2 bractéoles, chargées toutes deux, ou l'une seulement, d'une glande latérale. (Ad. J.)

*BUNGEA (Bunge, botaniste allemand). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Rhinanthées, formé par C. A. Meyer (*Verzeich.*, *Cauc.*, *Pfl.* 108) sur le *Rhinanthus trifidus* Vahl. C'est une plante herbacée de l'Asie-Mineure, à tige très simple, subtomenteuse, portant des feuilles opposées, sessiles, tripartites, dont les lacinies linéaires pubescentes ; à fleurs opposées, axillaires, solitaires, sessiles, dont les calices bibractéolés à la base. (C. L.)

BUNIADÉES. BOT. PH. — Une des nombreuses tribus de la grande famille des Crucifères (*voyez* ce mot), ayant pour type le genre *Bunias*. (Ad. J.)

BUNIAS, Desv. (βουνιάς, sorte de navet ?). BOT. PH. — Synonyme d'*Orthodium*, DC. (C. L.)

BUNIUM, Lagasc. (βούνιον, plante ombellifère ?). BOT. PH. — Synon. du genre *Ptychotis*, Koch. — C'est aussi un genre de la famille des Ombellifères, tribu des Amminées, formé par Koch (*Msc.*), et adopté par De Candolle, qui le divise en 3 sections : *Chryseum*, *Caroides*, *Conopodium*. Il renferme environ 18 espèces habitant le bassin méditerranéen et les plaines du Caucase. Ce sont des plantes herbacées, pérennes, à rhizôme souvent tubéreux, globuleux ; à tiges cylindriques, atténuées à la base chez les individus munis d'un tel rhizôme ; à feuilles multiséquées, dont les segments multifides, les lobes linéaires ; l'involucre diversifié, les involucelles oligophylles ; les fleurs blanches, rarement jaunes ou verdâtres. (C. L.)

BUNODE. *Bunodus*. ANNÉL. — Guettard appelle ainsi un g. de Vers chétopodes qu'il définit d'une manière incomplète, d'après une figure et quelques détails de d'Argenville. Ce mot n'a pas été adopté. (P. G.)

*BUPALUS (βούπαλος, personnage niais de la comédie). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, créé par Leach et adopté par Stephens, pour y placer deux espèces (*Geom. piniaria* Linn., et *Geom. favillacearia* Hubn.), qui appartiennent toutes deux au g. *Fidonia* de Treitschke. *Voyez* ce mot. (D.)

BUPARITI (nom vernaculaire). BOT. PH. — *Voyez* PARITIUM. (C. L.)

BUPHAGA. OIS. — Nom latin du g. Pique-Bœuf.

*BUPHAGIDÉES. *Buphagidæ*. OIS. — Famille de l'ordre des Passereaux de Cuvier, et de notre sous-ordre des Passereaux anisodactyles, ne renfermant que la sous-famille des Buphaginées. *Voyez* ce mot. (Lafr.)

*BUPHAGINÉES. *Buphaginæ*. OIS. — Sous-famille de notre famille des Buphagidées, ne renfermant que le seul g. Pique-Bœuf. *Voy.*

ce mot, pour les caractères de famille et de genre. (Lafr.)

BUPHONE et non **BUPHANE**, comme l'écrivent plusieurs auteurs. BOT. PH.—*Voy.* BOUPHON, ainsi écrit par erreur typographique au lieu de BOUPHONE. (C. L.)

BUPHTHALMUM (βοῦς, bœuf; ὀφθαλμός, œil). BOT. PH. — Les *Buphthalmum* qui ont le port des Aulnées, sont réduits aujourd'hui à 3 espèces. Ce sont des herbes vivaces, qui appartiennent à la famille des Composées, tribu des Astéroïdées. Ils ont pour caractères essentiels : Capitules multiflores, radiés. Anthères très brièvement appendiculées. Fruit du rayon triangulaire ou offrant trois ailes assez étroites ; ceux du disque comprimés, munis seulement du côté interne d'un rebord plus ou moins prononcé, couronné d'une aigrette ou mieux d'une sorte de couronne scarieuse, poilue-dentée. Les capitules sont jaunes. (J. D.)

BUPLÈVRE. *Bupleurum* (βούπλευρον, nom grec présumé de notre Buplèvre commune). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, établi par Tournefort (*Inst.*, 309), et comprenant une cinquantaine d'espèces, dont plus de la moitié sont cultivées dans les jardins de botanique. Ce sont des plantes annuelles, ou vivaces ou suffrutescentes, très glabres, répandues dans toutes les parties extratropicales de l'ancien continent, au cap de Bonne-Espérance, et rares dans l'Amérique tropicale ; à feuilles assez rarement laciniées. Le plus ordinairement le limbe est abortif et le pétiole se change en un phyllode très entier ; les fleurs sont jaunes, en ombelles composées, à involucres variés. On en trouve 2 esp. aux environs de Paris : les *B. rotundifolium* L., et *falcatum* L. (C. L.)

BUPRESTE. *Buprestis* (βούπρηστις, espèce de Cantharide : de βοῦς, bœuf; πρήθω, j'enfle). INS. — Suivant Pline (lib. 30, cap. 4), c'est un Scarabé à longues jambes qui se tient dans les prairies, où il est souvent avalé avec l'herbe par les bestiaux qui paissent. Lorsque cela arrive, dit-il, l'insecte venant à toucher le fiel de l'animal, celui-ci s'enfle au point qu'il finit par crever. De là le nom donné à cet insecte. D'après ces indications, Geoffroy (*Hist. des ins. des env. de Paris*) avait pensé que le *Buprestis* de Pline pourrait bien appartenir au g. *Carabus* de Linné, et il avait en conséquence remplacé ce dernier nom par le premier. Mais Latreille, dans un Mémoire lu à la première classe de l'Institut, le 8 juin 1812, a combattu cette opinion, ainsi que celles de tous les commentateurs de Pline et des auteurs grecs qui ont parlé du *Buprestis*: et sa conclusion est que cet insecte se rapporte au g. Méloé des modernes, dont les propriétés vésicantes ne sont pas moins prononcées que celles du genre Cantharide, et dont une espèce porte encore le nom de *Voupresty*, dans la Morée. Il faut convenir que les raisons données par notre célèbre naturaliste sont très spécieuses, et que, si Linné les eût connues, il n'eût pas donné, comme il l'a fait, le nom de *Buprestis* à un genre d'Insectes qui n'a rien de commun avec celui auquel les anciens l'ont appliqué. Quoi qu'il en soit, sa nomenclature a prévalu, et les entomologistes entendent par *Buprestis* des Coléoptères de la famille des Sternoxes, remarquables pour la plupart par l'éclat de leurs couleurs métalliques, mais ne renfermant aucune espèce à propriétés vénéneuses, et susceptible surtout d'être avalée par les animaux paissant dans les prairies, par la raison que ces Insectes ne se tiennent jamais dans l'herbe, mais bien sur les feuilles et le tronc des arbres, ou sur les buissons et les plantes ligneuses d'une certaine élévation.

Le g. *Buprestis* de Linné, qui ne renfermait que 29 espèces à l'époque de la 12e édition du *Systema naturæ*, s'est tellement accru depuis, qu'on a été obligé d'y établir un grand nombre de divisions auxquelles on a donné des noms génériques, et dont la réunion forme aujourd'hui la tribu des *Buprestides*. M. le comte Dejean s'est fondé sur l'établissement de cette tribu pour faire disparaître de son dernier Catalogue le g. *Buprestis* ; mais c'était, selon nous, une raison au contraire pour le conserver, puisque sans lui, on ne sait plus d'où vient le nom de la tribu. D'ailleurs il n'est pas d'accord en cela avec lui-même, car il n'a pas supprimé les anciens g. *Carabus* et *Chrysomela*, bien qu'ils aient été convertis depuis long-temps en familles, les CARABIQUES et les CHRYSOMÉLINES. Au reste, excepté lui et M. Chevrolat, tous les entomologistes qui ont écrit sur les Buprestides ont conservé le g. *Buprestis* dans leurs travaux respectifs, et y ont placé le *B. rustica* de Linné, qui peut en être considéré comme le type. Cette espèce, que M. Dejean

a mise dans le g. *Ancylocheira* d'Eschscholtz, n'est pas rare en France, et se trouve aux environs de Paris. *Voyez* le mot BUPRESTIDES, où nous entrons dans plus de détails sur ces Insectes. (D.)

BUPRESTIDES. *Buprestides.*—INS. Nom d'une tribu de Coléoptères pentamères, de la famille des Serricornes, Latr., ou de celle des Sternoxes, Dej. Elle a pour type l'ancien g. *Buprestis* de Linné, devenu tellement nombreux en espèces qu'il en existe peut-être aujourd'hui plus de 1500 dans les divers cabinets de l'Europe. MM. Delaporte (comte de Castelnau) et Gory en ont décrit et figuré 1250 environ dans leur belle Iconographie de cette tribu. Ce grand nombre d'espèces, d'ailleurs de formes très variées, rendait insuffisants les trois seuls genres établis par Latreille, pour les classer. Schœnherr est le premier qui ait reconnu cette insuffisance; mais il se contenta de former des groupes sans leur donner de noms. Depuis, plusieurs entomologistes se sont occupés, avec plus ou moins de succès, de la classification des Buprestides. Nous citerons d'abord Eschscholtz (*Zoologischer Atlas*, etc., p. 8 et 9) qui les divise en 17 g., dont il donne les caractères d'une manière succincte. Viennent ensuite M. Solier, qui dans un travail très étendu, intitulé : *Essai sur les Buprestides* (*Ann. de la Soc. entom.*, t. 2), adopte les g. d'Eschscholtz, en crée de nouveaux, et en porte le nombre à 34 ; M. le comte Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, en mentionne 47, dont 15 lui appartiennent; M. le comte Mannerheim qui, dans son énumération des Buprestides de sa collection, restreint le nombre des g. à 34, en restituant à plusieurs les noms d'Eschscholtz que ses devanciers n'avaient pas connus; enfin, MM. Delaporte et Gory, qui, dans leur Iconographie déjà citée, répartissent toutes les Buprestides décrites par eux dans 42 g., dont 19 sont de leur création, mais parmi lesquels il s'en trouve plusieurs formant double emploi avec ceux des auteurs qui les ont précédés, et qu'ils auraient pu par conséquent se dispenser d'établir. A cette liste, nous devons ajouter : 1° le nom de M. Serville, qui a établi plusieurs g. parmi les Buprestides sans en donner les caractères, mais dont les noms ont été adoptés dans la classification de cette tribu ; 2° celui de M. Spinola qui, dans une lettre adressée à la Société entom. de France (t. 6, p. 101), passe en revue le g. *Latipalpis* de M. Solier, dont les espèces lui paraissent appartenir à 7 g. différents, y compris celui d'*Apateum*, créé par lui. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le mérite de ces différentes classifications; le peu d'espace qui nous reste sera mieux employé à donner une idée générale de l'organisation et des mœurs des Insectes qui font le sujet de cet article.

Les Buprestides ont beaucoup de rapport avec les Élatérides; mais ce qui les en distingue essentiellement, c'est l'absence de cet appareil pour le saut, qui caractérise particulièrement ces dernières. Du reste, leurs principaux caractères peuvent être formulés ainsi : Corps non propre à sauter. Saillie postérieure du presternum ne s'enfonçant point dans une cavité antérieure du mésosternum. Mandibules entières. Palpes terminés généralement par un article presque cylindrique ou ovoïde, quelquefois globuleux. Yeux ovales. Corps le plus souvent ovalaire. Pattes très courtes. La forme de ces Insectes est très variée ; les uns sont cylindriques, d'autres sont aplatis et elliptiques, d'autres sont ovoïdes, d'autres presque triangulaires, d'autres enfin linéaires, et, dans tous, l'extrémité des élytres est plus ou moins acuminée. Toutes ces formes sont généralement peu gracieuses, ce qui tient d'une part à l'enfoncement de la tête dans le prothorax, et d'une autre, à la jonction presque intime de celui-ci avec la base des élytres, organisation qui ôte à l'insecte la liberté de ses mouvements dans ces diverses parties, et le fait paraître tout d'une pièce. Mais si, sous ce rapport, les Buprestides le cèdent à la plupart des autres Coléoptères, notamment aux Longicornes aux formes élancées, elles l'emportent sur tous par l'éclat et la vivacité des couleurs dont la nature s'est plu à les parer. Ici c'est l'éclat de l'or poli brillant sur un fond d'émeraude, ou l'azur qui se détache sur un fond d'or; là, ce sont des couleurs non métalliques, mais les plus vives et les plus tranchées, et néanmoins assorties de manière à ne pas offenser l'œil le plus délicat; enfin, il en est qui, indépendamment de leurs belles couleurs, sont garnies de touffes ou de pinceaux de poils auxquels ils doivent un aspect sin-

gulier ; aussi cette tribu est-elle la plus recherchée des amateurs, et Geoffroy, dans son style pittoresque, avait-il donné le nom générique de *Richards* à ces Insectes, bien qu'il n'en connût que quelques espèces d'Europe dont l'éclat est loin de pouvoir rivaliser avec celui des espèces exotiques. Leur taille n'est pas moins variée que leur forme, et présente les plus grands contrastes. On peut s'en faire une idée en comparant l'*Aphanisticus pusillus*, d'une ligne de long à peine, avec le *Chrysochroa bicolor*, le géant de la tribu, qui en a 31. Leurs mœurs, à l'état parfait, n'offrent rien de bien intéressant. L'extrême brièveté de leurs pattes fait qu'ils ont beaucoup de peine à marcher; mais, en revanche, ils volent avec beaucoup d'agilité, surtout par un temps sec et chaud Cependant, lorsqu'on veut les saisir soit sur une fleur, soit sur une feuille, soit sur le tronc d'un arbre où ils aiment à se reposer, ils préfèrent se laisser choir plutôt que de s'envoler, ce qu'ils peuvent faire sans se blesser, vu l'extrême dureté de leurs téguments qui fait souvent rebrousser l'épingle de l'entomologiste qui veut les transpercer. Les femelles sont pourvues d'une tarière cornée, composée de trois pièces, au moyen de laquelle elles déposent leurs œufs dans le bois dont leurs larves doivent se nourrir. Quant à celles-ci, elles sont encore peu connues. Cependant MM. Delaporte et Gory en représentent de cinq espèces différentes, dans leur Iconographie. A l'exception de celle du *Buprestis gigantea* qu'ils ont copiée dans mademoiselle de Mérian, et qui ressemble à une larve de lamellicorne, ce qui nous ferait supposer que cette dame a commis une erreur, les autres sont Apodes, et ont beaucoup de rapports avec celles des Longicornes. Parmi ces dernières se trouve celle de l'*Agrilus Aubei*, observée par M. Aubé (*Ann. de la Soc. entomolog. de France*, vol. VI).

Le tube alimentaire des Buprestides a trois fois la longueur du corps; leur œsophage est grêle; le ventricule chylifique distinct du jabot par un étranglement brusque; le jabot est allongé, tubuleux, flexueux ou replié, parfaitement glabre; l'intestin grêle est court, presque droit; le cœcum s'en distingue par une contracture et se fait remarquer par sa forme allongée et cylindroïde; le rectum est droit et court; les vaisseaux biliaires ne paraissent pas différer de ceux des Carabiques.

Les Buprestides sont très communs dans les climats chauds, et deviennent d'autant plus rares qu'on s'avance davantage vers le Nord. Les espèces les plus grandes et les plus belles se trouvent dans les contrées intertropicales. Les environs de Paris en fournissent à peine une trentaine. (D.)

BUPRESTIS. INS. — *Voyez* BUPRESTE.

BUPRESTITES. INS. — M. Newmann, dans sa classification des Insectes de l'Angleterre, d'après les larves (*The entom. Magaz.*, n. IX, p. 412), désigne ainsi une des nombreuses divisions établies par lui dans l'ordre des Coléoptères, et qui est fondée sur les métamorphoses des larves du g. *Buprestis*.

M. le comte de Castelnau (*Hist. des Coléop.*, faisant suite au Buffon-Duménil, page 213) donne le même nom à un groupe de la tribu des Buprestides, ayant pour caractères communs : Écusson visible, petit, suborbiculaire, souvent ponctiforme. Corselet coupé droit en arrière. Ce groupe se compose des g. *Stigmodera*, *Capnodis* et *Buprestis*. (D.)

BUPRESTOIDE. *Buprestoides* (βούπρηστις, bupreste; εἶδος, aspect). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères, établi par Schœffer, et qui n'est connu que par la figure qu'il en donne, laquelle n'est pas assez correcte pour savoir précisément quelle espèce elle représente. Seulement on voit que c'est un hétéromère de la famille des Sténélytres, et qui serait voisin des Serropalpes et des Cistèles suivant Latreille. (D.)

BURAMIA. BOT. PH. — *Voyez* BOORAM.

BURASAIA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Lardizabalacées, formé par Dupetit-Thouars (*Gen. madagasc.* 62), revu par M. Decaisne (*Mém. Lardizab.*), et renfermant jusqu'ici 4 espèces découvertes dans l'île de Madagascar. Ce sont des arbrisseaux volubiles, glabres, gummifères, insipides, à rameaux cylindriques, striés, dont l'écorce adulte est rugueuse ou subéreuse. Les feuilles en sont alternes, éstipulées, trifoliolées, les folioles entières, dentées, ou lobées-sinuées, trinerves, les adultes coriaces, souvent mucronulées ; les pétioles et les pétiolules renflés à la base et au sommet. Les fleurs, blanches lilacinées, d'un

pourpre foncé ou d'un jaune paille, odorantes dans quelques espèces, sont disposées en grappes axillaires, solitaires ou réunies, et sortent d'une série de squames; fruit comestible. (C. L.)

BURCARDIA (nom propre). BOT. CR. — Synonyme de *Bulgaria*.

BURCHARDIA, Duham. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du *Callicarpa* de Linné. — Necker (*Elem.*, 728) donne aussi ce nom à un g. synon. du *Psidium*, L., famille des Myrtacées. (C. L.)

BURCHARDIE. *Burchardia* (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Colchicacées, établi par R. Brown (*Prodr. fl. Nov. Holl.* 1. p. 373) pour une seule espèce, *Burchardia umbellata*, originaire de la Nouvelle-Hollande. C'est une plante assez grêle, à racine fibreuse, à tige simple, portant des feuilles alternes et linéaires, des fleurs assez petites, disposées en sertule terminal, accompagné à sa base de plusieurs bractées linéaires. Leur calice est formé de six sépales étroits à leur base, distincts, marqués chacun d'une petite fossette nectarifère, caducs; les étamines sont insérées tout-à-fait à la base des pétales; leurs filets sont libres, leurs anthères introrses et allongées. L'ovaire à 3 loges est terminé par 3 styles et 3 stigmates distincts. Le fruit est une capsule triloculaire, se partageant en 3 coques qui s'ouvrent par leur côté interne et supérieur. (A. R.)

BURCHELLIA (W. Burchell, voyageur et naturaliste anglais). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Cinchonacées-Gardéniées, établi par Robert Brown, et ne comprenant jusqu'ici que deux espèces indigènes du Cap, introduites depuis longtemps dans nos jardins. Ce sont des arbrisseaux à feuilles opposées, brièvement pétiolées, ovales, aiguës, subcordiformes à la base, munies de stipules interpétiolaires, élargies au sommet, cuspidées, décidues. Les fleurs en sont tubulées, capitées, coccinées, terminales, sessiles, sur un réceptacle velu, et accompagnées de très petites bractéoles distinctes. On cultive surtout pour l'ornement des serres tempérées le *B. capensis*. (C. L.)

***BURDACHIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées, dédié à un célèbre physiologiste allemand, et ainsi caractérisé : Calice 5-fide, dont chaque division porte deux glandes. Pétales onguiculés, trois fois plus longs que le calice, inégaux entre eux, et dissemblables. Étamines 10, toutes fertiles, à filets courts, soudés à leur base en un anneau glabre, à anthères glabres et oblongues. Styles 3, insensiblement amincis, et aiguisés au sommet. Ovaire 3-loculaire. Fruit 1-loculaire, et monosperme par avortement, dont le péricarpe, tantôt figure une sorte de pyramide à 9 angles, et se sépare par la maturité en 3 valves, tantôt est sphéroïde et indéhiscent. M. Martius, d'après son Herbier, considère cette différence comme suffisante pour faire de l'espèce qui présente ce dernier fruit un autre g. *Carusia*, qu'il dédie à un autre célèbre anatomiste.— Les 2 esp. sont des arbres du Brésil, à feuilles opposées, grandes, coriaces, entourées d'un rebord saillant; à stipules axillaires; à grappes terminales, triparties, dans lesquelles chaque fleur, portée sur un pédicelle articulé, offre au-dessous de lui une bractée, et latéralement deux bractéoles dont l'une porte une glande. (AD. J.)

***BURECA**. BOT. PH. — Genre indiqué par Zippel (*ex Mackl. Bijdr. tot. de Natur.*, V, 142; *Bull. Féruss.*, XVIII, 92), et qui ne paraît pas avoir été encore décrit. (C. L.)

***BURGERIA** (nom propre). REPT. — M. Tschudi, dans son Mémoire sur la classification des Batraciens, établit ce g. pour 2 espèces de Rainettes, rapportées par MM. Duméril et Bibron aux Polypédates du même auteur. (P. G.)

***BURGHARTIA**, Neck. *Burckartia*, Schreb.; *Burkardia*, Scop. BOT. PH. — Dénominations patronymiques plus ou moins altérées d'un genre dédié à un auteur allemand assez obscur, et synonyme du *Piriqueta* d'Aublet. (C. L.)

***BURGLARIA**, Wendl. BOT. PH. — Synonyme d'*Ilex*, L. (C. L.)

BURGO ou **BURGOS**. MAM. — Race de Chiens résultant du croisement de l'Épagneul et du Barbet. *Voyez* CHIEN.

BURHINUS, Illig. (βου, particule augmentative; ῥίς, ῥινός, bec). OIS. — Genre démembré par Illiger de celui d'OEdicnème. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

BURMANNIA. BOT. PH. — *Voyez* BURMANNIE.

***BURMANNIACÉES**. *Burmanniaceæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes monocotylédonées à insertion épigynique, indiquée d'a-

bord par Sprengel, mais établie et caractérisée successivement par MM. Lindley (*Introd.* p. 357), Blume (*Enum. Pl. Jav.* I. p. 27), Endlicher (*Gen.* p. 163), et qu'on peut caractériser de la manière suivante : Les fleurs sont hermaphrodites, tantôt solitaires, géminées ou en capitule, tantôt en épis. Leur calice, pétaloïde, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, est tubuleux, cylindrique ou triangulaire, et quelquefois marqué de trois côtes longitudinales. Le limbe est à 6 divisions peu profondes, inégales, disposées sur deux rangs, 3 extérieures plus grandes, 3 internes, manquant quelquefois ou infléchies vers le centre de la fleur. Les étamines, au nombre de 3 seulement, sont insérées à la gorge du calice et opposées à ses divisions intérieures : les anthères, introrses, à 2 loges s'ouvrant transversalement, sont portées sur des filets très courts. L'ovaire, adhérent, est tantôt à 3 loges, tantôt à une seule ; dans le premier cas, les ovules sont insérés à l'angle interne de chaque loge ; dans le second cas, ils sont attachés à trois trophospermes pariétaux. Le style naît du sommet de l'ovaire ; il est simple, triangulaire, terminé par 3 stigmates globuleux ou pétaloïdes. Le fruit est une capsule couronnée par le limbe calicinal, tantôt à une, tantôt à 3 loges polyspermes, s'ouvrant irrégulièrement par le sommet, ou en 3 valves irrégulières. Les graines, fort petites, sont allongées, presque linéaires, striées longitudinalement. Elles contiennent un très petit embryon au centre d'un endosperme charnu.

Cette petite famille ne se compose que de 3 g.: *Gymnosiphon*, Bl.; *Gonyanthes*, Bl.; et *Burmannia*, L., dont les espèces croissent toutes dans les régions tropicales ou non loin des tropiques, dans l'ancien et le nouveau monde. Leurs affinités sont encore assez obscures, parce que la structure de la graine est encore assez incomplètement connue. Les Burmanniacées ont surtout des rapports avec les Iridées* par le nombre de leurs étamines, et par leurs stigmates ou plutôt les divisions supérieures de leur style dilatées et pétaloïdes ; mais leurs étamines sont opposées et non alternes avec les sépales intérieurs ; par leurs anthères s'ouvrant transversalement. Le g. *Burmannia*, type de cette famille, avait été placé par Jussieu parmi les Broméliacées ; mais il en diffère par son port ; par la structure de son ovaire, et par le nombre des étamines, etc. (A. R.

BURMANNIE. *Burmannia* (nom d'homme). BOT. PH. — Type de la petite famille des Burmanniacées. Ce g., auquel on a successivement réuni les g. *Tripterella*, Rich. ; *Vogelia*, Gmel. ; et *Maburnia*, Dupetit-Th., se compose de petites plantes croissant en général dans les savanes ou lieux humides de l'ancien et du nouveau monde. Il est ainsi caractérisé : Le calice est tubuleux et triangulaire, quelquefois à trois ailes, rarement cylindrique ; le limbe est à 6 divisions courtes, dont 3 intérieures, extrêmement courtes. Les 3 étamines sont opposées aux 3 divisions intérieures. Les anthères sont à 2 loges obliques, écartées par un connectif assez large. C'est à cette obliquité des loges de chaque côté du connectif qu'est due la déhiscence presque transversale des loges, déhiscence qui, en réalité, est longitudinale. Le style filiforme se termine par 3 stigmates arrondis. Le fruit est une capsule triangulaire à 3 loges, contenant chacune un certain nombre de graines disposées sur plusieurs rangs, à l'angle interne de chaque loge, allongées et striées en longueur. (A. R.)

***BURNETTIE.** *Burnettia* (nom d'homme). BOT. PH.—Genre de la famille des Orchidées, tribu des Néottiées, établi par le professeur Lindley (*Gen. et sp. Orch.* 517) pour une petite plante originaire de la Tasmanie, et dont la tige, dépourvue de feuilles, porte seulement 2 fleurs. Celles-ci ont un périanthe presque régulier, composé de sépales linéaires et libres ; un labelle cunéiforme beaucoup plus petit, simple, onguiculé. Le gynostème est dressé, dilaté et comme pétaloïde sur ses côtés, offrant un lobe proéminent de chaque côté vers sa base. L'anthère, dorsale et biloculaire, contient 2 masses polliniques. (A. R.)

***BURNEYA**, Cham. et Schlecht. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme du genre *Timonius* de Rumph. (C. L.)

BURO. POISS. — Nom que Lacépède a tiré des manuscrits de Commerson, et que ce voyageur voulait donner au groupe générique des Sidjans ou des Amphacanthes. *Voyez* ce mot. (VAL.)

***BURRIELIA** (nom du voyageur Joh. Marr. Burriel, qui visita la Californie en 1758). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées,

tribu des Sénécionidées, qui a pour caractères : Capitule multiflore hétérogame ; fleurs du rayon ligulées, femelles, obovales ; celles du disque tubuleuses, 5-fides, hermaphrodites ou parfois stériles par avortement. Involucre composé d'écailles ovales, acuminées, égales ou plus longues que les fleurons du disque. Corolles à divisions légèrement velues. Rameaux des styles du disque terminés par un cône court. Fruits grêles, linéaires, subtétragones ; ceux du rayon comprimés, surmontés d'une aigrette, 1-2- ou 3- aristée, ceux du disque couronnés de paillettes lancéolées-aristées, aussi longues que la corolle. — Les *Burrelia* sont des herbes annuelles simples, à feuilles opposées, linéaires, très entières, et munies de fleurs jaunes. (J. D.)

BURSA PASTORIS, Tourn. BOT. PH. — Synonyme du genre *Capsella*, Vent. (C. L.)

BURSAIRE. *Bursaria* (βύρσα, bourse). INFUS. — Genre d'Infusoires établi par Müller, qui le forma d'espèces tout-à-fait dissemblables, et dont une seule, *B. truncatella*, doit être conservée avec ce nom. Une autre de ses Bursaires, *B. hirundinella*, doit être reportée dans la famille des Péridiniens. M. Bory de Saint-Vincent prenant pour type la 1re esp. de Müller y a réuni des Paramécies et des Kolpodes supposés dépourvus d'appendices, et susceptibles de prendre en nageant une forme plus ou moins concave. M. Ehrenberg place son g. Bursaire dans la famille des *Trachelina*, et lui attribue un anus terminal, une bouche sans dents et sans appendice vibratile, au-dessous d'un front renflé et prolongé. M. Dujardin définit ainsi les Bursaires : Animaux à corps cilié, ovoïde, plus large, et arrondi en arrière, avec la bouche grande, obliquement située à l'extrémité d'une rangée de cils partant du bord antérieur, et disposés en spirale. Dans ce genre sont réunies de grandes espèces d'Infusoires blancs ou verts, habitant les eaux douces stagnantes entre les herbes, et dont la longueur s'élève de 3 à 7 dixièmes de millimètre. (Duj.)

BURSARIA (βύρσα, poche, bourse ; forme des capsules). BOT. PH. — Genre de la famille des Pittosporacées, formé par Cavanilles (*Ic.*, IV, 30, t. 550) sur l'*Itea spinosa* d'Andrews, et renfermant quelques espèces de la Nouvelle-Hollande, dont celle que nous venons de citer est cultivée dans les jardins d'Europe. Ce sont des arbrisseaux inermes, ou à ramules spinescentes ; à feuilles alternes, subsessiles, obovales-cunéiformes, rétuses, très entières ou oblongues-linéaires, aigues, dentées en scie ; à fleurs blanches, ou blanches et lavées de rose en dehors, portées par des pédoncules terminaux ternés ou formant une panicule multiflore. (C. L.)

***BURSARIE.** *Bursarius* (βύρσα, bourse). ACAL. — Genre établi par M. Lesson, dans sa famille des Béroïdes, tribu des Bérosomes, pour un acalèphe incomplétement connu. (Duj.)

***BURSARIÉES.** INFUS. — Famille établie par M. Bory de Saint-Vincent, dans son 1er ordre des Microscopiques, l'ordre des Gymnodés, animaux supposés très simples, de forme invariable, et sans la moindre apparence de poils ou cils quelconques. Cette famille, la cinquième de l'ordre, comprend les 3 g. Bursaire, Hirondinelle et Cratériné. (Duj.)

***BURSARIENS.** INFUS. — Dix-huitième famille de la classification des Infusoires de M. Dujardin, faisant partie du cinquième ordre, et comprenant des animaux non symétriques, ciliés, dont le corps très contractile, de forme très variable, le plus souvent ovale ou oblong, est revêtu d'un tégument lâche, réticulé, et qui ont une large bouche entourée de cils en moustache ou en spirale. A cette famille appartiennent les genres Plagiotome, Ophryoglène, Bursaire, Spirostome et Kondylostome. (Duj.)

BURSARIUS. ACAL. — *Voyez* BURSARIE.

BURSATELLE. *Bursatella* (diminutif de βύρσα, bourse). MOLL. — Genre de l'ordre des Gastéropodes tectibranches, famille des Aplysiens, Céphalidiens pulmobranches de M. de Blainville, créé par ce naturaliste pour un animal conservé dans l'alcool au musée britannique, et qu'il avait dédié à M. Leach sous le nom de *Bursatella Leachii*. M. Rang l'a placé dans son sous-genre Notarche, avec lequel il a la plus grande affinité sous le rapport de la forme générale, tandis qu'il se rapproche des Aplysies par le petit nombre des appendices tentaculaires dont son corps est couvert ; en conséquence, il pense que cet animal doit rentrer dans le g. Aplysie sous le nom d'*Aplysia bursatella*. (C. d'O.)

BURSERA (Joach. Burser, médecin, ami de G. Bauhin). BOT. PH. — Genre type de la famille des Burséracées, formé par Jacquin

(*Amer.*, 94, *t.* 65) sur trois espèces croissant aux Antilles, et cultivées dans nos jardins. Ce sont des arbres gummifères, à feuilles alternes, longuement pétiolées, imparipennées, souvent unifoliolées par l'avortement des folioles latérales; à folioles pétiolées, membranacées, très entières, obscurément pointillées; à fleurs polygames, petites, disposées en grappes axillaires et terminales, simples, plus courtes que les feuilles; à pédicelles unibractées; les mâles ordinairement tétra-pentamères, les hermaphrodites presque toujours trimères. (C. L.)

*BURSÉRACÉES. BOT. PH. — Une des familles qui sont résultées de la division du grand groupe des Térébinthacées, auquel nous renverrons pour exposer comparativement les caractères de ces familles diverses. (AD. J.)

BURTONIA, Salisb. (David Burton, collecteur de botanique). BOT. PH.—Synonyme du genre *Hibbertia* d'Andrews.—On donne aussi ce nom à un genre de la famille des Papilionacées, tribu des Podalyriées-Pulténéées, établi par Rob. Brown, renfermant 4 espèces, toutes cultivées dans nos jardins, et divisées par Endlicher en deux sections: a. *Euburtonia*; b. *Phyllotium*. Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux indigènes de la Nouvelle-Hollande, à feuilles éparses, simples ou trifoliolées, subulées, très entières, éstipulées; à fleurs jaunes ou pourprées, rassemblées au sommet des rameaux ou disposées en corymbes terminaux; pédicelles courts, bibractéolés. (C. L.)

BUSARD. *Circus*, Bechst. (κίρκος, espèce d'oiseau de proie). OIS. — Genre faisant partie de la section des Oiseaux de proie ignobles de Cuvier, de notre famille des Falconidées, et de notre sous-famille des Circinées. Ses caractères sont: « Bec faible, très élevé à sa base, et très comprimé dans le reste, avec un léger feston vers le milieu de son bord. Cire très grande, couvrant près de la moitié du bec; lorums recouverts de petites plumes et de poils longs et recourbés; ouverture du bec très large. Oreilles grandes, entourées en partie d'un demi-cercle de petites plumes tassées, dans le genre de celles des Oiseaux de proie nocturnes. Tarses longs, grêles, lisses. Corps svelte. Ailes longues et amples. Queue longue et arrondie.

Plus agiles et plus rusés que les Buses, les Busards sont beaucoup moins sédentaires, et n'attendent pas comme elles, perchés sur une branche, qu'une proie quelconque vienne à passer à leur portée pour fondre dessus; ils parcourent sans cesse les campagnes ou les marais d'un vol lent mais facile, à la recherche des petits Mammifères, des Grenouilles et des jeunes Gallinacées ou Oiseaux d'eau, suivant leurs espèces. Ils peuvent être considérés comme des Rapaces marcheurs ou humicoles, car ils se posent fréquemment à terre, et nichent sur le sol entre des touffes de Bruyères, de Joncs marins ou de Roseaux, suivant l'espèce et les localités. Nous en possédons 4 esp. en Europe, qui sont les BUSARDS DE MARAIS, SAINT-MARTIN, MONTAGU et BLAFFARD.

Nous avons reconnu dans ce pays-ci (l'arrondissement de Falaise), une variété noire ou brun-noire du Busard montagu, s'accouplant indifféremment, soit avec des individus noirs comme elle, soit avec d'autres, ayant le plumage ordinaire, et élevant des petits, dont les uns, dans le même nid, sont noirs, et les autres à plumage normal. Ce fait que nous avons consigné dans le *Magasin de zoologie* de M. Guérin, où nous avons fait figurer cette variété noire, est un des plus singuliers en ornithologie.

Temminck, dans la troisième partie de son Manuel, persiste à regarder comme identiques le Busard des marais et la Harpaye (*Falco rufus* et *æruginosus* des auteurs); il annonce que cette espèce vit en hiver et au printemps dans les dunes et les lieux arides, où elle se nourrit de Lapins tués par les Hermines, et au printemps d'œufs d'Echassiers, de Palmipèdes et de Gallinacées; qu'il retourne dans les marais lorsque les couvées commencent, et qu'alors il est le fléau des Foulques et des jeunes Oiseaux aquatiques. Il se retrouve le même en Égypte, à Tripoli et en Morée.

On a classé dans le g. Busard plusieurs espèces de Rapaces américains à facies de Buse, mais ayant les tarses élevés comme les Busards, quoique beaucoup plus robustes. Ces espèces offrant décidément plus de rapports avec les Buses qu'avec les Busards dans leurs mœurs et leur genre de chasse, nous les plaçons sous les noms génériques de *Buseray* et *Buson*, près des premières, dans notre famille des Butéoninées.

M. Bonaparte a formé et démembré du g. *Circus* (Busard) le g. *Strigiceps* pour les espèces à collerettes de plumes plus prononcées, telles que les Busards Saint-Martin, Montagu et Blaffard, et n'a laissé dans le g. *Circus*, en espèces européennes, que le Busard des marais. *Voy.* CIRCINÉES et GYMNOGÈNES. (LAFR.)

BUSARELLUS. OIS. — Synonyme latin du sous-genre Buseray.

'**BUSBECKEA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Capparidacées, type de la tribu des Capparidées, créé par Endlicher (*Fl. Norf.*, 64) sur un arbrisseau grimpant de l'île Norfolk, à feuilles alternes, courtement pétiolées, ovales-oblongues, très entières, très glabres, luisantes en dessus, caduques, munies de stipules épineuses, fortes, oncinées; à fleurs belles, assez grandes, portées par des pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, formant des grappes terminales. Les baies qui succèdent à ces fleurs sont du volume d'une grosse orange. (C. L.)

BUSE. *Buteo.* OIS. — Genre de l'ordre des Oiseaux de proie, famille des Falconidées, ayant pour caractères essentiels: Tête grosse; bec arqué dès sa base; l'espace entre l'œil et les narines dénué de plumes, et couvert de poils; les ailes longues; la queue égale ou faiblement arrondie; les pieds robustes, garnis d'une seule rangée d'écailles en avant et sur le dos des doigts, et réticulés dans le reste de leur étendue.

Les Buses, quoique ne différant guère des Aigles que par la courbure de leur bec, n'en ont ni la force ni l'air audacieux; elles ont la tête grosse, le corps pesant, et le vol lourd. Ce sont des Oiseaux sédentaires, d'un naturel paresseux, restant pendant des heures entières perchés sur le même arbre. Elles ne prennent pas leur proie au vol, comme la plupart des autres Rapaces; mais elles la guettent avec une patiente immobilité, qui leur a valu la qualification de stupides, et elles se jettent sur tout le petit gibier qui passe à leur portée.

Leur habitation ordinaire est sur le bord des bois touffus, et l'on attribue cette prédilection pour les retraites sombres à la faiblesse de leur vue, qu'offusque la clarté du jour.

C'est sur les vieux arbres qu'elles construisent leur nid, avec des bûchettes et des branches; elles le garnissent de matières douces et légères. Contrairement à la coutume propre aux autres Oiseaux de proie, qui chassent leurs petits du nid avant qu'ils puissent se pourvoir aisément, les Buses prennent long-temps soin des leurs, que leur faiblesse met hors d'état de se passer des secours de leur mère.

Nous n'avons en Europe qu'une seule espèce de Buse (le *Buteo communis*), très commune, surtout en Hollande et en France. C'est un oiseau de 50 à 60 centim. de longueur, et de 1^{m} 40 de vol, dont la coloration ordinaire est d'un brun roussâtre, mêlé de blanchâtre et de brun sur la poitrine et le ventre; mais il est peu d'Oiseaux dont le plumage présente plus de variété; et les Buses désignées par les auteurs sous les noms de *Falco albidus*, *fuscus*, *versicolor* et *variegatus* ne sont que différents états de la Buse commune.

C'est un des Oiseaux de proie les plus répandus et des plus nuisibles de nos pays. Il fait une chasse active au petit gibier, et détruit une quantité considérable de Lapereaux, de Lapins, de Cailles, de Perdrix, etc., dommage que ne compensent pas les services qu'il rend en détruisant des Reptiles, de petits Rongeurs et des Insectes.

On compte une quinzaine d'espèces de Buses étrangères, propres surtout aux contrées chaudes des deux continents; partout leurs mœurs sont identiques à celles de notre Buse commune, et sur certains points, elles sont protégées à cause des services qu'elles rendent en détruisant les Rats: telle est entre autres la Buse rounoir, *B. jackal*, à laquelle on a donné au Cap le nom de *Rotte-vanger*, ou preneur de Rats, à cause de la destruction qu'elle fait de ces petits Mammifères. (C. D'O.)

BUSON. *Buteogallus.* OIS. — Sous-g. établi par M. Lesson, aux dépens du g. Buse, pour le *Falco buson* Latr., qui en diffère par un bec un peu plus long et à bords assez renflés pour simuler une dent. Certains auteurs ont adopté cette division, qu'ils ont même élevée à la hauteur d'un genre. L'unique esp. qui compose ce sous-genre est le *B. cathartoides*, qui habite la Guiane et le Paraguay. (C. D'O.)

'**BUSTAMENTE** (nom d'homme). BOT. PH. — Les plantes sur lesquelles était fondé ce g. font aujourd'hui partie des Eupatoires. *Voyez* ce mot. (J. D.)

* **BUSTAMITE**, Al. Brongn. (nom propre). MIN. — Substance en globules radiés, d'un gris légèrement rosâtre, fusible, et que M. Bustamente a remarquée à Real de Minas de Fetela, dans l'intendance de Puebla au Mexique. Dureté, 5,5; pesanteur, 3,21. Elle est composée, suivant M. Dumas, de Silice, 48,90; Protoxyde de Manganèse, 36,06; Prot. de Fer, 0,81; Chaux, 14,57; c'est-à-dire, de deux atomes de bisilicate de Manganèse et d'un atome de bisilicate de Chaux. (Del.)

BUSTIA. BOT. PH. — Genre créé par Adanson, et synonyme de *Buphthalmum*. (J. D.)

***BUTALIS**. INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Tinéites, établi par M. Treistchke, et adopté par nous, avec modification, dans notre *Hist. nat. des Lépidoptères de France*, t. XI, p. 339. Ce g. diffère très peu de celui d'*Acompsia*, dont nous avons donné les caractères dans ce Dictionnaire, p. 90. Nous y rapportons 5 espèces, dont la plus connue est la *B. cuspidella* Treits., *Tinea id.* Fabr., figurée par nous sous ce nom, et par Hubner sous celui de *bifariella*. (D.)

BUTEA (John, comte de Bute, promoteur de la botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Érythrinées, fort remarquable par la beauté du port et des fleurs des trois seules espèces qui le composent, et qui sont cultivées dans les jardins des amateurs. Il a été formé par Kœnig (*Ex Roxb. Pl. corom.*, I, 22, t. 21, 22). Les *Butea* ont un calice campanulé, bilabié; l'étendard de la corolle est ovale, recourbé en dehors; les ailes et la carène sont recourbées en dedans. Leur légume est indéhiscent, stipité. Ce sont des arbres inermes, ou des arbrisseaux grimpants, indigènes de l'Asie tropicale, à feuilles pennées-trifoliolées; dont les folioles stipulées, subarrondies-ovales, pubescentes en dessous ou tomenteuses; à fleurs écarlates, nombreuses, disposées en grappes, et portées par des pédicelles ternés-fasciculés; calices finement bibractéolés à la base. (C. L.)

BUTEO. OIS. — Nom latin du genre Buse.

BUTEOGALLUS. OIS. — Nom latin du sous-genre Buson.

***BUTÉONINÉES**. *Buteoninæ*. OIS. — Sous-famille de notre famille des Falconidées, et dont les caractères sont décrits au mot BUSE. L'Aigle-Autour Urubitinga de Cuvier nous paraît, d'après ses formes, et surtout d'après ses mœurs lâches et reptilivores, comme celles des Buses de marais d'Amérique, ne pouvoir rester avec les Aigles-Autours, espèces de grands Autours à tarses emplumés, et doués du courage particulier aux Autours et Eperviers; il n'en a même ni les ailes courtes ni la longue queue. Nous le placerons donc sous le nom générique d'*Urubitinga*, que lui a donné M. Lesson, dans notre sous-famille des Butéoninées. Nous y plaçons également le g. *Craxirex*, formé par M. Gould, dans le *Beagle's Voyage*, sur une espèce des Iles Gallapagos, qui semble le chaînon des Buses aux Caracaras.

Notre sous-famille des Butéoninées renfermera donc les genres BUSE (*Buteo*), BUSAIGLE, Less. (*Archibuteo*, Brehm), BUSON (*Buteogallus*, Less.), BUSERAY (*Busarellus?*, Nob.), URUBITINGA (*Urubitinga*, Less.), et *Craxirex*, Gould. (Lafr.)

* **BUTERÆA** (? nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées - Hygrophilées, formé par Nees (*in Wall. Pl. as. rar.*, III, 84) sur une plante de l'Inde, qu'on croit être le *Ruellia rubescens* de Roth. (C. L.)

***BUTHIDES**. ARACH. — M. Koch, dans son *Arachniden system*, fait une famille des Scorpions qui ont huit yeux, trois paires latérales et une médiane; et, d'après la disposition relative de ces yeux et quelques autres caractères, il les partage en g. ainsi qu'il suit:

Buthus, Leach; *Opistophthalmus*, Koch; *Brotheas*, Koch; *Telegonus*, Koch, et *Ischnurus* ou *Sisyphus*.

Les Buthides sont placés par M. Koch entre les *Scorpionides*, comprenant le g. *Scorpius*, Ehr., et les *Centrurides*, dont le type est le g. *Centrurus* d'Ehrenberg.

Les Buthides forment le groupe de Scorpions le plus nombreux en espèces, et celui dont la distribution géographique est la plus variée. On en trouve en Afrique, à Madagascar, dans l'Inde et dans les deux Amériques. On en a aussi indiqué en Europe, mais ils y sont peu nombreux. Le *Scorpio occitanus*, qu'on donnait pour un *Buthus*, est certainement un *Androctonus*, ses yeux latéraux étant au nombre de dix, en cinq paires, ainsi que je m'en suis assuré.

C'est aux Buthides qu'appartiennent les plus grandes espèces de Scorpions ; on les trouve dans l'Inde et en Afrique. Nous en parlerons plus longuement à l'article SCORPION de ce Dictionnaire. (P. G.)

BUTHUS. ARACH. — Leach, dans ses *Zoological miscellany*, appelait ainsi les Scorpions à huit yeux, laissant à ceux qui n'en ont que six, et dont on ne connaissait alors que deux ou trois espèces (les *Scorpio europæus* et *maurus* principalement), le nom de *Scorpio*. Les *Buthus* qu'il cite sont : l'*afer* et l'*occitanus*. On portait alors à huit le maximum des yeux chez les Scorpions; mais les observations de MM. Hemprich et Ehrenberg ont fait voir qu'il était quelquefois de dix, et souvent de douze. De là, l'établissement de plusieurs g. nouveaux, dont il sera question ailleurs. *Voyez* SCORPION.

M. Koch, dans son Système des Arachnides, laisse le nom de *Buthus* aux Scorpions à huit yeux, chez lesquels ces organes sont disposés comme chez le *B. spinifer* de M. Ehrenberg, c'est-à-dire égaux, mais inégalement espacés. Leur céphalothorax est échancré en avant. — Le *B. afer* et les espèces confondues avec lui sous le même nom appartiennent aussi à ce g. On en cite d'Arique, de l'Inde, et une de Mexico (*B. defensor* Koch); il y en a aussi une en Grèce (*B. granulatus* Koch, fig. 279). (P. G.)

***BUTINIA** (βούτινον, sorte de bouteille). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Scandicinées, formé par Boissier (*Elench. Pl. hisp. aust.*, 54) sur une plante découverte par lui en Espagne. (C. L.)

BUTIRIN ou **BUTYRIN**, Comm. POISS. — Synonyme d'Argentine glossodonte, *Argent. glossodentales* Forsk.

***BUTOMACÉES.** *Butomaceæ.* BOT. PH. — Le professeur L. C. Richard a proposé (*Mém. du Mus.*, t. I, p. 364) d'établir sous ce nom une famille naturelle de plantes qui a pour type le g. *Butomus*. Ce groupe a depuis été adopté par tous les botanistes. Voici les caractères qu'on peut lui assigner : Les fleurs sont hermaphrodites, ordinairement disposées en sertule et accompagnées de bractées à leur base. Le calice se compose de 6 sépales disposés sur deux rangées : les 3 externes sont ordinairement verts, les 3 internes, plus grands, sont pétaloïdes. Les étamines sont nombreuses ou en nombre déterminé. Les filets sont libres, les anthères ovoïdes, allongées ou presque globuleuses, à 2 ou à 4 loges, s'ouvrant par un sillon longitudinal; quelquefois les étamines les plus extérieures sont sous la forme de filaments stériles. Les pistils en nombre variable sont sessiles, tantôt libres, tantôt soudés par une portion de leur côté interne ; chacun d'eux est 1-loculaire, et contient un grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme, qui, sous la forme d'un réseau, occupe la plus grande partie de la face interne de l'ovaire. Le style, peu distinct du sommet de l'ovaire, se termine par un stigmate simple qui occupe une partie de sa face interne et son sommet. Les fruits sont secs et coriaces, ordinairement terminés en pointe à leur sommet, s'ouvrant intérieurement par une fente longitudinale. Les graines, insérées comme nous l'avons dit pour les ovules, sont amphitropes, composées, outre leur tégument propre, d'un embryon recourbé en fer à cheval, dépourvu d'endosperme.

Les g. composant cette famille sont : *Butomus*, L.; *Hydrocleis*, Rich.; *Limnocharis*, Humb. Cette petite famille, voisine des Alismacées, en diffère surtout par la structure de son ovaire, dont presque toute la face interne est tapissée par un réseau vasculaire, sur lequel les ovules sont attachés, et par ses loges polyspermes. Une semblable disposition des ovules se remarque également dans plusieurs des g. de la famille des Flacourtianées, parmi les Dicotylédones polypétales. (A. R.)

BUTOME. *Butomus* (βούτομος, butome). BOT. PH. — Genre de la famille des Butomacées, qui a pour type une très jolie plante, fort commune sur le bord de nos étangs et de nos rivières, et qu'on désigne sous le nom vulgaire de JONC FLEURI (*Butomus umbellatus* L.). Les fleurs sont disposées en sertule ou ombelle simple et multiflore ; les sépales étalés sont disposés sur 2 rangs, les intérieurs sont pétaloïdes et plus grands. Les étamines sont au nombre de 9; leurs anthères sont 4-loculaires. Les pistils sont au nombre de 6, en partie soudés par leur côté interne ; le style est assez long. Cette plante, dont les fleurs sont d'un rose pâle, fait un très joli effet sur le bord des eaux, où elle est fort commune aux environs de Paris. (A. R.)

BUTOMÉES. *Butomeæ.* BOT. PH. — Nom

sous lequel le professeur L. C. Richard a d'abord décrit la famille des Butomacées. *Voyez* ce mot. (A. R.)

BUTOMUS. BOT. PH. — *Voyez* BUTOME.

BUTONICA, Lam. BOT. PH. — Syn. et section du g. *Barringtonia*, Forst. (C. L.)

BUTOR. OIS. — *Voyez* HÉRON. (LAFR.)

BUTTNERIA. BOT. PH. — *Voyez* BYTTNERIA.

BUTYRIN. POISS. — *Voyez* BUTIRIN.

BUXBAUMIA (nom propre). BOT. CR. — (Mousses). Ce genre acrocarpe, diplopéristomé, a été établi par Linné (*De Buxbaum. Dissert. Amœn. Acad.*, V, p. 78), qui le dédia à Buxbaum, botaniste russe. Il est devenu le type d'une petite tribu dont nous exposerons plus bas les caractères. Ceux auxquels on reconnaît ce genre linnéen sont les suivants : Péristome double ; l'extérieur formé de deux couches de cellules, jaunâtre, irrégulièrement échancré, indivis ou déchiré, ne portant jamais de dents, appliqué contre l'intérieur quand il est humide, et s'en détachant dans l'état de sécheresse ; l'intérieur membraneux, délicat, blanchâtre, naissant du sporange, plissé et allongé en cône tronqué au sommet. Coiffe fugace, conique-campanulée, obtuse, couronnée par un court pistil, et à peine un peu frangée ou déchirée à la base. Capsule oblique, grande, irrégulière, ventrue en forme de sabot, c'est-à-dire convexe en dessous, déprimée obliquement et plane en dessus, les deux faces séparées par une ligne élevée dont le périmètre donne un ovale allongé, munie à sa partie inférieure d'une apophyse courte, représentant un cône tronqué et renversé, et s'ouvrant au sommet par un orifice (*stoma*) horizontal, rétréci et muni d'un anneau. Pédoncule court, droit, épais, couvert de callosités, naissant d'une vaginule bulbiforme. Opercule obtus, conique, persistant. Sporange plus petit que la capsule à laquelle il adhère par des liens filamenteux. Columelle grande, cellulaire, solide, tombant avec l'opercule. Spores menues, globuleuses, lisses. Fleurs monoïques : les *mâles* ovoïdes ou globuleuses, sessiles ou pédicellées, nichées entre les filaments qui recouvrent la vaginule ; les *femelles* formant au même endroit un bourgeon hexaphylle. Feuilles périchétiales inférieures ovales, les supérieures ovales-lancéolées, sans nervure, denticulées, puis fimbriées. Tige excessivement courte, cachée dans la terre, presque dépourvue de feuilles.

Le g. *Buxbaumia* se compose de deux seules espèces propres à l'Europe. Ces Mousses croissent solitaires sur la terre ou le bois pourri. Consultez la monographie de ce g., publiée par MM. Bruch et Schimper (*Fragm. Bryol. d'Eur.*, p. 1, t. I, et t. II, fig. 1.) (C. M.)

***BUXBAUMIACÉES.** BOT. CR. — (Mousses.) Cette tribu des Mousses acrocarpes ne se compose que des deux g. européens *Buxbaumia* et *Diphyscium*. Deux autres g. propres à la Nouvelle-Hollande, et que nous a fait connaître le savant Robert Brown sous les noms de *Dawsonia* et *Lyellia*, quoique offrant une capsule analogue, ont des affinités plus grandes avec les Polytrichées. (C. M.)

***BUXÉES.** BOT. PH. — Une des tribus du grand groupe des Euphorbiacées, celle qui réunit les genres à étamines insérées autour d'un rudiment de pistil, et à loges bi-ovulées, parmi lesquels est le Buis, a reçu de quelques auteurs le nom de Buxées. (AD. J.)

BUXUS. BOT. PH. — *Voyez* BUIS.

***BYBLIS** (nom mythologique). BOT. PH. — Genre de la famille des Droséracées, formé par Salisbury (*Par.*, t. 95) sur une plante de la Nouvelle-Hollande, dont le port est celui d'un *Drosera*. Elle est annuelle ?, basse ; les feuilles en sont serrées, linéaires-filiformes, roulées sur les bords, circinées par vernation ; les fleurs bleues, portées sur des pédoncules axillaires, simples, uniflores, scapiformes, et couverts de poils glanduleux. Le *B. liniflora* est cultivé en Europe. (C. L.)

BYNNI. POISS. — Nom, suivant Forskal, d'un grand et beau cyprinoïde du Nil du g. des Barbeaux, et de la division comprenant les esp. à museau non saillant, pourvu de 4 barbillons et à rayon de la dorsale très fort, mais sans dentelures le long du bord postérieur. Quelques auteurs écrivent *Béni*, au lieu de l'orthographe généralement suivie. M. Geoffroy a publié une très belle figure de ce poisson dans l'ouvrage d'Égypte, et il fait connaître, dans la description qu'il en donne, les particularités de ses mœurs, son abondance dans le Nil, la pêche industrielle active que les Arabes en font ; et de plus il a déterminé que ce poisson, d'une grande taille, d'une chair délicate, savoureuse et agréable, était connu des anciens sous le nom de *Lepidotus*. Il avait été ainsi appelé

à cause de la grandeur et de l'éclat de ses couleurs. Il partageait seul avec l'Oxyrhynque (*Mormyrus oxyrhyncus* Geoff.) les honneurs de l'embaumement. En effet, les recherches faites par M. Pafralacque lui ont procuré un grand nombre de vases ayant une figure reconnaissable de poisson, et qui contenaient dans leur intérieur des Bynnis enveloppés de bandelettes et préservés avec soin. Sonnini et Bruce ont aussi parlé des Bynnis. (Val.)

*BYOMYE. *Byomya* (βοῦς, bœuf; μυῖα, mouche). ins.—M. Robineau-Desvoidy, dans son ouvrage sur les Myodaires, désigne ainsi un g. de Diptères, établi par lui dans la famille des Calyptérées, tribu des Muscides, section des Armentaires, et dont les caractères sont : Majeure partie de la trompe molle; segments de l'abdomen distincts, et enfoncés à l'endroit des incisions. Du reste, ce g. ressemble aux *Plaxemyes*. L'auteur y rapporte 3 esp. qu'il nomme *B. carnifex*, *violacea* et *stimulans*. Toutes trois, et surtout la dernière, tourmentent de leur piqûre les Bœufs et les Vaches qui paissent dans les prairies humides. (D.)

*BYRONIA (Byron, célèbre poëte anglais). bot. ph. — Genre de la famille des Ilicacées (Ilicinées, *alior.*), établi par Endlicher (*Ann. Wien. Mus.*, I, 184) sur un petit arbre des îles Sandwich, à rameaux anguleux ; à feuilles alternes, pétiolées, ovales, coriaces, très entières, luisantes en dessus; à fleurs hermaphrodites, blanches, disposées en cymes axillaires, pauciflores, plus longues que les pétioles ; à bractées opposées, membranacées. (C. L.)

BYRRHE. *Byrrhus*. ins. —Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, établi par Linné, qui (*Systema naturæ*, 12e éd.) y comprend 5 esp., dont une seule (*Byrrhus pilula*) lui appartient aujourd'hui. Ce g., tel qu'il a été limité par Latreille, se distingue principalement des Anthrènes, des Dermestes et des Sphéridies, par un corps ovoïde, presque globuleux ; par des antennes courtes, droites et terminées en massue perfoliée, de 4 à 5 articles; par une tête enfoncée dans le prothorax, et par des pattes courtes, arquées et très comprimées. On rencontre des Byrrhes par-ci par-là, dans les bois, sur les collines, dans les endroits sablonneux, sur le bord des chemins, quelquefois sous les pierres, mais toujours en petit nombre. Ces Insectes font peu usage de leurs ailes, et cherchent à échapper à leurs ennemis, plutôt en faisant le mort qu'en prenant la fuite : aussi les voit-on se contracter au moindre danger, de manière à ne plus présenter alors qu'une petite masse globuleuse, d'où vient le nom de *Pilula*, que Linné a donné à l'espèce la plus commune. En effet, leur organisation est telle, que lorsqu'ils contractent leurs membres, la tête disparait entièrement sous le prothorax; les antennes sont logées dans une rainure des cuisses antérieures; et, quant aux pattes, le tarse est reçu dans un sillon de la jambe, celle-ci dans une fente de la cuisse, et cette dernière dans un enfoncement de la poitrine.

M. Dejean, dans son dernier Catalogue, désigne 34 espèces de *Byrrhus*, dont 1 du Kamtschatka, 4 d'Amérique, et les autres d'Europe. Outre le *B. pilula*, qui peut être considéré comme le type du g., et qui se trouve aux environs de Paris, nous citerons le *B. alpinus* Gory, espèce de la Styrie.

M. Vaudoner a découvert dans les environs de Nantes la larve du *Byrrhus pilula* sous la mousse. Elle est allongée, étroite, d'un brun noirâtre, avec la tête grosse, et une plaque cornée très grande sur le premier anneau. Ses deux derniers anneaux sont plus grands que les précédents. (D.)

BYRRHIENS. *Byrrhii*. ins.—Nom donné par Latreille à une tribu de la famille des Coléoptères clavicornes, et qui a pour type le g. *Byrrhus*. (D.)

BYRRHUS. ins. — *Voyez* byrrhe.

*BYRSANTHES (βύρσα, cuir; ἄνθη, fleur; allusion à la *coriacité* de la corolle). bot. ph. — Genre de la famille des Lobéliacées, formé et incomplétement déterminé par Presl (*Monog. Lobel.* 41) sur le *Lobelia nivea* de Willdenow. Il renfermerait quelques arbrisseaux des Andes, peu connus, couverts d'une pubescence blanche, à feuilles très entières, à pédicelles axillaires, plus longs qu'elles. (C. L.)

*BYRSANTHUS (βύρσα, cuir; ἄνθος, fleur). bot. ph.—Ce genre, de la famille des Homaliacées, formé par Guillemin (*Deless. Ic. select.*, III. 30, t. 25), n'est pas adopté par Endlicher, en raison sans doute de son homonymie avec le précédent. Il lui substitue (*Gen. Pl.*, 5088) le genre *Asteria*, qu'il

établit lui-même sur la plante que Guillemin prenait pour le type du sien. C'est un arbrisseau de l'Afrique tropicale, à rameaux étalés, garnis de feuilles alternes, très courtement pétiolées, coriaces, ondulées sur les bords ; à fleurs petites, de couleur cendrée, disposées en épis racémiformes. (C. L.)

*BYRSOCARPUS, Schumach.; Thonn. (βύρσα, cuir; καρπός, fruit). BOT. PH. — Synonyme d'*Omphalobium*, Gærtn. (C. L.)

BYRSONIMA (βύρσα, cuir; parce que l'écorce de plusieurs espèces de ce g. est employée en Amérique pour tanner les peaux). BOT. PH.—Genre de la famille des Malpighiacées, confondu primitivement avec le *Malpighia*, mais bien distinct par ses caractères, qui sont les suivants : Calice 5-parti, dont toutes les divisions portent deux glandes ou plus rarement en sont dépourvues. Pétales plus longs, onguiculés, réfléchis, à limbe échancré vers sa base, entier ou denticulé dans son contour, concave, glabre. Étamines 10, à filets courts et ovoïdes, soudés à leur base en un anneau hérissé de longs poils; à anthères oblongues, velues ou glabre. Ovaire 3-loculaire, surmonté de 3 styles oblongs, qui vont en s'effilant au sommet. Fruit charnu, renfermant un noyau à 3 loges, dont chacune renferme une graine unique. L'embryon de celle-ci est roulé sur lui-même en spirale, la radicule en dedans. — Les esp. de ce g., très nombreuses (puisqu'on en a décrit 70), habitent toutes les régions intertropicales de l'Amérique. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles opposées, très entières, dépourvues de glandes ainsi que leurs pétioles ; à stipules axillaires, dont l'insertion embrasse à peu près la moitié du rameau. Les fleurs jaunes, rouges, oranges, plus rarement blanches, quelquefois aussi panachées de plusieurs de ces couleurs ou en variant à diverses époques, sont disposées en grappes terminales. (Ad. J.)

*BYRSOPAGES (βυρσοπαγής, couvert de cuir). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par M. Faldermann, mais dont les caractères n'ont pas encore été publiés. M. Dejean, qui mentionne ce g. dans son dernier Catalogue, y rapporte une seule espèce, le *B. villosus* Fald., du Kamtschatka. (C.)

*BYRSOPS (βύρσα, cuir; ὤψ, œil). INS.— Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, ordre des Gonatocères, division des Byrsopsides, établi par Schœnherr aux dépens du g. Brachycère de Fabricius, et nommé précédemment par lui *Chrytops*.

Les Insectes de ce g. ont le facies des Brachycères : ils sont de taille médiocre ; ils ont le corps oblong, presque ovale, épais, dur, tuberculeux, aptère. L'auteur en décrit 9 esp., toutes du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles nous citerons le *B. quadratus*, *Brachycerus id.* Wiedmann. (D.)

*BYRSOPSITES. INS. — M. le comte de Castelnau (*Hist. des Coléopt.*, faisant suite au *Buffon-Dum.*) désigne ainsi un groupe de Curculionides qui correspond exactement à la division des *Byrsopsides* de Schoenherr. (D.)

*BYSSACÉES (βύσσος, sorte de lin). BOT. CR. — Fries est, je crois, le premier cryptogamiste qui ait proposé d'établir aux dépens des Lichens d'une part, et des Algues de l'autre, cette petite famille qui se compose ainsi de plantes ambiguës, tant par leur structure que par leur *habitat*. Nous voyons en effet que cette structure ne saurait être comparée à celle des Lichens, et que la fructification n'offre pas plus de ressemblance avec celle de quelque Phycée que ce soit. De là, le caractère essentiel des Byssacées peut être énoncé en ce peu de mots : Thalle phycoïde ; fruit lichénoïde. La nécessité d'une famille intermédiaire entre les Lichens et les Phycées s'était souvent fait sentir. Dernièrement encore, M. Decaisne, qui refuse, à ce qu'il nous semble, d'admettre les Byssacées, proposait lui-même de former du *Lichina*, et de plusieurs espèces voisines, un petit groupe propre à servir de lien entre les deux familles en question. Ce lien est donc tout trouvé dans la petite famille fondée par Fries, et dont nous allons donner, d'après lui, ainsi que nous l'avons déjà fait (*Cuba crypt.*, p. 105) les caractères auxquels on pourra sûrement la reconnaître.

Les Byssacées sont des végétaux agames, vivant le plus souvent dans l'air atmosphérique, rarement dans l'eau, ou alternativement dans l'un et l'autre milieu, c'est-à-dire amphibies, vivaces, à végétation non interrompue, mais quelquefois retardée à des intervalles réguliers ou irréguliers. Leur thalle offre trois types d'organisation donnant lieu à la formation d'autant de tribus. Simplement filamenteux et confervoïdes dans les

Cœnogoniées, les filaments sont reliés par une gangue gélatiniforme dans les Collémacées, et environnés d'une couche corticale celluleuse, contenant des gonidies, dans les Lichinées. Les filaments de la première tribu sont articulés comme ceux des Confervacées ou des Mucédinées, et souvent on ne saurait les distinguer de ceux des tribus parallèles sans la présence de la fructification, qui est toujours celle des Lichens (ex.: *Cœnogonium*). Supposez un lichen réduit à son hypothalle sur lequel se seraient développées des apothécies, et vous aurez une Byssacée de cette tribu. C'est pour ainsi dire le premier degré d'évolution d'une plante de cet ordre. Dans la seconde tribu, ces filaments, confervoïdes aussi, sont composés de granules verdâtres (*gonidia*), globuleux ou elliptiques, réunis en séries moniliformes par un tube anhiste d'une si grande ténuité qu'on ne l'aperçoit que fort difficilement, et qu'avec d'énormes grossissements. Ils serpentent au milieu d'un mucilage avide d'eau dans lequel ils sont plongés, et s'accompagnent d'une autre sorte de filaments transparents comme eux, mais dépourvus (est-ce par avortement?) de toute granulation intérieure. Un épiderme, qui, dans les *Collema* et les *Nostoc*, consiste en une simple condensation pelliculaire, mais qui, dans les *Leptogium*, est formé d'une ou deux rangées de cellules cubiques, relie ensemble les filaments et la matière gélatiniforme dans laquelle ils nagent et se replient de mille manières. Dans la troisième tribu, qui, sous le rapport du thalle, d'un côté touche aux Lichens (ex.: *Ephebe*, *Thermutis*), de l'autre se rapproche des Fucacées (ex.: *Lichina*), les cellules allongées ou les filaments sont entourés par une ou plusieurs couches de cellules gonimiques. L'organisation du thalle du g. *Paulia* (*Pasithoe*, Decaisn.) est assez singulière pour que nous nous en occupions ici, et nous trouvons un nouveau et puissant motif de le faire dans l'imperfection de la figure qui en a été donné dans la *Linnæa*. Ce thalle est composé de deux sortes de cellules sphériques ou devenues polyèdres par leur mutuelle pression: les unes, parfaitement transparentes, contiennent un seul grain d'un vert bleuâtre, qui représente un des globules réunis en filaments moniliformes dans les *Collema* et les *Nostocs*; les autres, outre ce globule qui occupe leur centre, et ne manque jamais, sont encore remplies d'une matière granuleuse d'un vert brunâtre, qui distend la cellule et lui conserve la forme sphéroïdale. Ces dernières cellules sont placées vers la face inférieure du thalle, tandis que les autres en occupent la face supérieure.

La fructification des Byssacées, quoique toujours lichénoïde, est néanmoins assez variée pour que chacun des genres qui composent cette famille trouve un analogue parmi les Lichens. Ainsi, les *Collema* présentent celle des Parmélies; les *Leptogium* et les *Cœnogonium*, celle des Biatores; le *Cilicia* celle du *Coccocarpia*; les *Lichina*, celle des Sphérophores, et enfin le *Paulia*, celle des Endocarpes. Dans tous, elle se compose des apothécies et du nucléus. Les apothécies qui renferment le nucléus varient dans les différentes tribus de cet ordre. Scutelliformes dans les deux premières, qui sont gymnocarpes, elles sont nucléifères dans la dernière qui est angiocarpe. Dans le genre *Cilicia*, l'excipulum manque complétement, et la lame proligère est étendue sur le thalle sous forme d'hymenium. Le nucléus est formé de thèques et de paraphyses, absolument comme dans les Lichens, et le g. *Lichina* lui-même, du moins d'après nos observations (*Voyez Ann. Sc. nat.*, 2e sér. XV, p. 148, t. 15, f. 2), ne fait point exception. M. Decaisne dit pourtant (*Acad. Brux.*, 6 juin 1840) qu'il offre cette différence que les sporidies sont intimement soudées avec la thèque qui les recèle. Quant à nous, et nous avons répété souvent cette observation sur l'exactitude de laquelle nous ne saurions invoquer un plus puissant témoignage que celui de M. le professeur Ad. Brongniart, l'un des commissaires chargés par l'Institut d'examiner notre Mémoire, nous les avons toujours vues s'échapper avec la plus grande facilité de la thèque où elles sont renfermées, et se répandre sur le porte-objet du microscope. Les sporidies du genre *Paulia* ont beaucoup de ressemblance avec celles du *Lichina*. Nous les avons trouvées courtement elliptiques et uniloculaires ou simples, c'est-à-dire contenant un seul nucléus oblong, et non pas deux, comme l'avance M. Fée. Les thèques contiennent de 6 à 8 sporidies sur une ou deux rangées; dans le premier cas, ces

thèques sont en massue allongée et grêle; dans le second, elles ne ressemblent pas mal à des péridioles des genres *Perisporium* et *Meliola*.

Ce que nous avons exposé jusqu'ici de la structure et de la fructification des Byssacées montre suffisamment les affinités de ce groupe avec les familles voisines. Ainsi, d'un côté, cette structure et l'état amphibie de la plupart de ses espèces les rapprochent singulièrement des Phycées; de l'autre, elles offrent dans la forme des organes reproducteurs, dans les interruptions de la végétation, laquelle exige d'ailleurs le concours de l'air, des caractères qui leur sont communs avec les Lichens. Il en résulte qu'il n'est pas possible, sans rompre toutes les affinités, de les réunir ni à l'une ni à l'autre famille, quoiqu'on ne puisse disconvenir qu'elles ne touchent à toutes deux par plusieurs points. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Sprengel fait une Pézize du *Cœnogonium Linkii*, que M. Agardh place parmi les Algues. Il faut convenir que dans l'état de stérilité, rien n'est plus aisé que de confondre avec des Mucédinées plusieurs espèces de la seconde tribu, et c'est ce qui est arrivé à Fries lui-même. M. Léon Dufour lui ayant adressé le thalle stérile de notre *Cilicia noli-tangere*, ce célèbre mycétologue n'hésita pas à en faire (*Syst. Myc.* III, p. 287) un nouveau genre de Mucédinées, sous le nom de *Peribotryon*. Rapportée plus tard de Coquimbo par M. Gaudichaud, cette byssacée était tellement chargée de fructification qu'il nous devint facile de la rapporter à son véritable genre, puis, en consultant l'herbier de Pavon, qui appartient à notre ami M. Webb, de constater que le genre de Fries n'était, comme nous l'avions supposé, que le thalle stérile de notre plante (Voyez *Ann. Sc. nat.*, 2ᵉ sér. II, p. 375, t. 16, f. 2). M. Endlicher, tout en citant nos figures à l'occasion du genre *Cilicia*, ne semble pas avoir ajouté foi à notre synonymie, puisque dans son *Genera plantarum*, il a conservé le g. *Peribotryon*. Quoi qu'il en soit, on voit que, hors l'état de fructification, l'erreur devient on ne peut plus facile.

Nous bornons là ce que nous avions à dire sur ce groupe d'Agames, qu'on nommera famille si l'on veut, ou bien qu'on placera, si on le préfère, mais toujours en les en séparant, à la suite des Lichens. Pour éviter d'inutiles répétitions, on trouvera exposé tout ce qui est relatif à l'organographie des Byssacées, soit au mot LICHENS, pour la fructification, soit au mot PHYCÉES, pour la structure du thalle. Nous avons déjà dit que ces plantes vivent sur la terre, les arbres ou les rochers, dans les lieux bas et humides, quelquefois même dans la mer, au niveau des basses marées, c'est-à-dire recevant alternativement l'influence de l'air et de l'eau salée, très rarement, comme le *Cilicia noli-tangere*, dans les lieux secs et abrités.

On peut diviser en trois tribus les genres qui composent cette famille.

1° COLLEMACEÆ. Genres: *Collema*, Hoffm.; *Leptogium*, Fr.; *Nostoc*, Fr.

2° CŒNOGONIEÆ. Genres: *Cœnogonium*, Ehrenb.; *Cilicia*, Fr.; *Ephebe*, Fr.; *Thermutis*, Fr.; *Rhacodium*., Pers.

3° LICHINEÆ. Genres: *Lichina*, Ag.; *Paulia*, Fée.

Sous le nom de *Byssaceæ spuriæ*, Fries réunit à la suite de cette famille les genres qui font partie de l'ordre auquel M. Agardh a consacré le nom de Byssoïdées. *Voyez* ce mot. (C. M.)

BYSSOCLADIUM (βύσσος, byssus; κλάδος, rameau). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Hyphomycètes, créé par Link (*Obs.* 11), et caractérisé par des filaments étalés en forme d'étoile, rameux, cloisonnés, et recouverts çà et là de spores. Ce g., adopté par MM. Nees d'Esenbeck et Martins, a été réuni au *Sporotrichum* par Dittmar. L'esp. qui a servi à le former est le *Byssocladium fenestrale* Lk., qu'on rencontre sur les vitres des fenêtres exposées à l'humidité, sur lesquelles elle se fait remarquer par ses expansions filamenteuses, blanches, rameuses, rayonnantes et extrêmement ténues. Roth l'avait placée parmi les Conferves. Cette cryptogame me paraît être un mycelium de quelque mucédinée modifiée par l'endroit et le lieu où elle a pris naissance. Il ne faut pas croire non plus qu'elle naisse sur le verre même; car en regardant avec attention, on voit qu'elle part le plus souvent d'un excrément d'insecte ou de quelques particules végétales déposées sur la surface du verre. (LÉV.)

***BYSSOIDÉES**. *Byssoideæ*. BOT. CR. — (Phycées.) Sous ce nom, M. Agardh (*Syst.*

Alg., p. 22) et M. Harvey (*Man. of Brit. Alg.*, p. 188) comprennent plusieurs productions filamenteuses appartenant évidemment au règne végétal, mais chez lesquelles l'absence de toute fructification ou la présence au moins fort douteuse de celle-ci, ne permet pas de les rapporter avec certitude à un genre déjà connu. On les a donc distinguées, d'après leur origine, et sur des caractères vagues de forme et de coloration, en genres que nous allons seulement énumérer ici, et sur chacun desquels nous reviendrons en leur lieu. M. Agardh n'admet dans cette tribu que les g. *Protonema*, Ag.; *Hygrocrocis*, Ag.; *Mycoderma*, Desmaz., et *Leptomitus*, Ag.; mais le phycologue anglais y ajoute les g. *Byssocladium*, Ag.; *Mycinema*, Ag.; *Chroolepus*, Ag.; *Scythymenia*, Ag. *Voyez* ces mots. (C. M.)

BYSSOIDEI (βύσσος, fil de lin). BOT. CR. — Persoon (*Syn. Fung.*, p. 685) nomme ainsi le 6me ordre de ses Champignons. Cet ordre renferme des Champignons de genre et de nature très différents, mais qui ont tous pour caractère commun d'être composés de filaments très déliés, droits ou couchés, continus ou articulés, simples ou rameux, stériles ou fertiles. Quand les spores existent, elles sont ramassées à l'extrémité des rameaux ou répandues sur leur surface. Le g. *Mesenterica* diffère de tous par sa consistance charnue. Persoon les divisait en 2 sections : la 1re comprend ceux dont la forme est parfaitement distincte (*Ascophora*, *Periconia*, *Isaria*, *Botrytis*, *Monilia*, etc.), et la 2e ceux qui ont une forme variable indéterminée (*Racodium*, *Himantia*, *Erineum*, etc.). M. Martius réunit tous ces g. et plusieurs autres nouvellement découverts sous le nom d'*Hyphomycetes*, qu'il divisa en 3 sections : les Mucédinées, les Icnomycetes et les Mucores. Cette distribution a généralement été adoptée par tous les mycologistes; et le nom de *Byssoidei*, comme trop vague, a été éliminé de la science. Persoon, dans son *Mycologia Europæa*, le remplaça par celui de *Trichomyci*, en lui conservant à peu près les mêmes caractères. Cet ordre se divise : 1° BYSSI DISCRETÆ, dont les filaments sont droits, raides et recouverts de spores (*Fumago*, *Conopsia*, *Dematium*, *Helminthosporium*, etc.); 2° BYSSI MUCEDINES, dans lesquels les filaments sont dressés ou couchés, rameux, et qui portent leurs spores à l'extrémité des rameaux (*Mycogone*, *Acremonium*, *Botrytis*, etc.); 3° BYSSI FIBRILLIFORMES : les filaments sont allongés, simples ou rameux, rampants, divergents, d'une consistance cornée, trémelloïde dans un seul g.; ils sont dépourvus de spores (*Ceratonema*, *Capillaria*, *Actinonema*, *Rhizomorpha*); 4° BYSSI VERÆ : dans ces derniers les filaments sont extrêmement fins, entrelacés les uns dans les autres, et formant une esp. de feutre, souvent d'une très grande étendue et de couleur variable.

Persoon n'a pas été heureux dans sa distribution; il n'a pas eu assez de confiance dans les travaux de ses illustres contemporains, et est resté trop attaché à ses premières idées. Depuis qu'il avait posé les fondements de la mycologie, cette partie avait fait les plus grands progrès; Dettmar, MM. Martius, Link, Ehrenberg, Kunze, Nees d'Esenbek, etc., avaient étendu et précisé ses limites par l'emploi du microscope; et Persoon, qui n'était pas très familier avec cet instrument, n'a admis tous ces nouveaux g. qu'avec une extrême méfiance. Il faut pourtant avouer que les genres sont mieux définis, et surtout que les différents groupes sont beaucoup plus naturels qu'ils ne l'étaient dans le *Synopsis*. Quand on examine le grand nombre de g. que renferme l'ordre des *Trichomyci* ou *Byssoidei*, on voit qu'il y en a un très grand nombre qui ne sont que des modifications du mycelium, ou trame élémentaire des Champignons, comme j'ai tenté de le démontrer dans un Mémoire sur le genre *Sclerotium*, que j'ai présenté à l'Institut (*Voyez Compt. rend. de l'Acad. sc.*, tom. XIV, p. 446). Ainsi, par exemple, les genres *Athelia*, *Hypha*, *Himantia*, *Fibrillaria*, *Actinonema*, *Capillaria*, etc., ne sont que des formes du mycelium nématoïde. Les g. *Racodium* et *Xylostroma* appartiennent au mycelium hyménoïde. Les g. *Phlebomorpha* et *Mesenterica*, par leur consistance charnue, constituent le mycelium que j'ai appelé malacoïde. *Voyez* MYCELIUM. (LÉV.)

BYSSOLITHE (βύσσος, filament; λίθος pierre). MIN. — Même chose qu'Amianthoïde. (DEL.)

BYSSOMIE (βύσσος, byssus; μύαξ, moule). MOLL. — Genre de l'ordre des Lamellibranches, établi par Cuvier pour le *Mya byssifera*

de Fabricius, et qui ne diffère des Saxicaves que par la présence d'un byssus, ce qui a déterminé la plupart des conchyliologistes à le réunir à ce dernier genre. *Voyez* SAXICAVE. (C. D'O.)

BYSSUS (βύσσος, lin très fin). MOLL. — On désigne sous ce nom une touffe de filaments qui sort de la coquille de certains Mollusques lamellibranches, tels que les genres Vulselle, Marteau, Avicule, Jambonneau, Tridacne, Saxicave, etc., et leur sert à s'attacher aux corps sous-marins. Ces animaux sont pourvus d'une sorte de pied rudimentaire, contractile, à l'aide duquel ils filent le Byssus, dont la matière est fournie par une glande particulière. Le même organe en dirige et fixe les filaments. Le Tridacne, dont le poids atteint quelquefois plusieurs quintaux, est muni d'un Byssus résistant; d'autres Mollusques, au contraire, tels que les Jambonneaux, ont un Byssus aussi souple et aussi fin que la soie. Les habitants de la Calabre et de la Sicile en fabriquent des étoffes précieuses, d'un brun doré, à reflets verdâtres, recherchées pour leur moelleux et leur finesse, mais que la rareté de la matière empêche d'être d'un usage général. (C. D'O.)

BYSSUS (βύσσος, fil de lin). BOT. CR. — Ce g., établi par Linné (*Sp. Pl.* p. 1637), comprenait des espèces appartenant à des familles fort diverses. Ses successeurs ont ensuite désigné sous ce nom banal une foule de productions filamenteuses, que leur état de stérilité empêchait de mettre à leur place. Ainsi, véritable *caput mortuum* de la végétation cryptogamique élémentaire, ce g. a réuni successivement ou en même temps des Algues, des Champignons ou des Muscinées, car les *Protonema orthotrichi* et *muscicola* ne sont que des racines de Mousses développées sous l'influence d'un excès d'humidité. Comme la majeure partie des *Byssus* appartient encore à la seconde de ces classes, traitée par un de nos collaborateurs, nous y renverrons le lecteur. (C. M.)

BYSTROPOGON (βύστρα, bouchon; πώγων, barbe; dans ce genre la gorge est fermée par des poils). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiacées, tribu des Saturéinées-Origanées, formé par l'Héritier (*Sert.* 19, *Excl. sp.* Benth.), et divisé en deux sections par Bentham (*Labiat.*, 324); a. *Bystropogon*, sp. Canar. et b. *Mintostachys*, sp. Peruv. Il renferme quelques arbrisseaux des îles Canaries et de l'Amérique australe, à fleurs petites, en cymes ou épis denses; à bractées lancéolées-subulées; plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins botaniques. (C. L.)

***BYTHINUS**. INS. — Genre de Coléoptères dimères, famille des Psélaphiens, établi par Leach et adopté par M. Aubé dans sa monographie de cette famille (pag. 33, tab. 85), où il le range dans la division des Psélaphiens à tarses monodactyles. Il y rapporte 12 esp. toutes d'Europe. Nous citerons comme type le *B. curtisii*, qui vit principalement dans le bois pourri, en France et en Angleterre. On le trouve assez communément dans les serres chaudes. (D.)

***BYTHOSCOPUS** (βυθός, fond; κοπή, entaille). INS. — M. Germar a appliqué le premier cette dénomination à un g. de la famille des Cercopiens ou Cicadelliens dans l'ordre des Hémiptères Homoptères, qu'il a établi aux dépens des *Jassus* de Fabr. Les *Bythoscopus* se distinguent surtout de ces derniers par leur vertex, dont les bords sont parallèles. On connaît un petit nombre d'espèces de ce g., toutes européennes. Celle qu'on doit en considérer comme le type est le *B. lanio* (*Jassus lanio* Fab. *Cicada lanio* L.) répandu dans la plus grande partie de l'Europe. (BL.)

***BYTOWNITE**, Thoms. (nom de lieu). MIN. — Substance vitreuse, transparente, d'un bleu grisâtre clair, qui se trouve en masse, à structure imparfaitement grenue ou lamelleuse, près de Bytown dans le haut Canada. Pesanteur, 2,8; dureté, 6. Blanchissant au chalumeau, sans éprouver de fusion. —D'après l'analyse de Thomson, elle contient: Silice, 47,567; Alumine, 29,647; Chaux, 9,060; Oxyde de Fer, 3,575; Magnésie, 0,400; Soude, 7,600; Eau, 1,980. (DEL.)

BYTTNERIA (Büttner, Allemand, professeur de botanique). BOT. PH. — Genre type de la famille des Byttnériacées, de la tribu des Byttnériées, formé par Lœfling (*It.* 313) et renfermant une vingtaine d'espèces, indigènes de l'Amérique tropicale et de l'Asie, où elles sont fort rares. Ce sont des plantes frutiqueuses ou suffrutiqueuses, inermes ou épineuses; à feuilles alternes, diversiformes, dont les pétioles quelquefois renflés, triquètres; à stipules latérales géminées; à fleurs petites, ordinairement d'un

pourpre sombre, et disposées en ombelles simples, involucrées, ou plus rarement en corymbes, très souvent en grappes ou en panicules. *Voyez* pour les caractères l'article BYTTNÉRIACÉES.

Duhamel (*Arb.*, I, 114) donne aussi ce nom à un g. synonyme du *Calycanthus* de Lindley. (C. L.)

BYTTNÉRIACÉES. BOT. PH. — Cette famille sera traitée avec le grand groupe des Malvacées auquel elle se rattache. Nous ferons remarquer ici qu'on écrit à peu près indifféremment *Byttnériacées* et *Buttnériacées*, parce que l'ü allemand se change chez nous en y, et qu'elle doit son nom à un botaniste allemand, D. S. A. Büttner. (AD. J.)

BYTURUS (nom d'une espèce de vermisseau qui s'engendre dans les arbres et qui les gâte, suivant Pline). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Palpicornes, tribu des Peltoïdes, établi par Latreille aux dépens de l'ancien g. Dermeste. M. Dejean (*Cat.*, 3ᵉ édit.) ne rapporte à ce g. que 2 esp. : l'une, qui a servi de type à Latreille pour l'établir, est le *Byturus tomentosus* (*Dermestes id.* Fabr.); et l'autre le *Byturus americanus* Dej. La 1ʳᵉ est la même esp. que le DERMESTE VELOURS JAUNE de Geoffroy, qui se trouve communément sur les fleurs aux environs de Paris. M. Shuckard dit que la larve du *Byturus tomentosus* cause de grands dégâts dans les plantations de Framboisiers en Angleterre. (D.)

BYZENUS. CRUST. — Rafinesque, dans son *Précis des découvertes sémiologique*, a établi sous ce nom un genre de Crustacés qui paraît se rapprocher des Sténopes, et auquel il donne pour caractères : Écailles de la base extérieure des antennes sans dents ; les deux paires de pattes antérieures pincifères, mais très courtes ; la troisième pincifère, chéliforme, très grosse. (H. L.)

FIN DU DEUXIÈME TOME.



ERRATA DU DEUXIÈME TOME.

Page 193, 2e col., ligne 26, *stomaco-gastriques*, *lisez* *stomato-gastriques*.
— — ligne 52, *id.* *id.*
Page 300, 1re col., ligne 14, 35 kilogr., *lisez* 135 kilogr.
Page 420, 2e col., dernière ligne, Martins, *lisez* Martins.
Page 447, 2e col., ligne 22, *voyez*, *lisez* *Voyage*.
Page 569, 2e col., ligne 39, *Gorestiera*, *lisez* *Forestiera*.
Page 577, 2e col., ligne 33, *Arisfus*, *lisez* *Aristus*.
Page 603, 1re col., ligne 4, Chalidiées, *lisez* Chalcidies.
Page 619, 1re col., ligne 6, cachées, *lisez* cochées.
— — ligne 36, Thibet, *lisez* Silhet.
Page 640, 2e col., ligne 5, *Bolatus esculatus*, *lisez* *Boletus esculentus*.
Page 641, 1re col., ligne 53, Guéné, *lisez* Gené.
Page 659, 2e col., ligne 6, BOSÉE, *lisez* BOSKA.
— — ligne 36, art. **BOSTRICHE**, remplacer l'étymologie par celle-ci : βόστρυχος, petit insecte volant.
Page 661, 1re col., ligne 8, *habitat*, *lisez* *habitus*.
Page 668, 2e col., ligne 42, *Bitonia*, *lisez* *Bitoma*.
Page 750, 1re col., ligne 47, qu'enterre, *lisez* qu'entoure.

